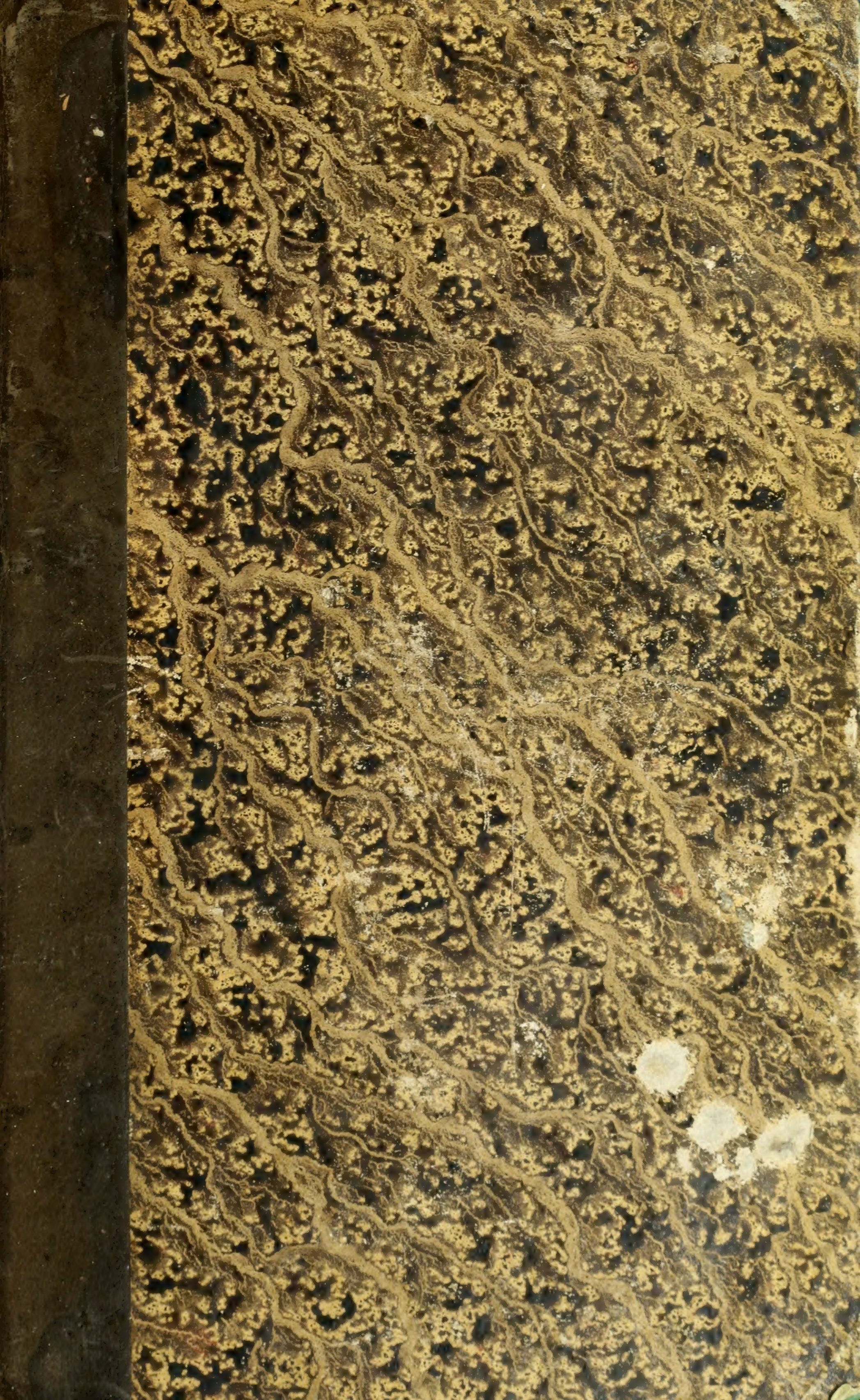



ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

# REVUE

DES

# DEUX MONDES.

# REVUE

DES

# DEUX MONDES,

AUGMENTÉE

D'ARTICLES CHOISIS DANS LES MEILLEURS REVUES ET RECUEILS PÉRIODIQUES.

---

TOME DEUXIÈME. — 1840.



Bruxelles,

SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE BELGE,

ADOLPHE WAHLEN ET Cie.

---

1840

# L'IRLANDE

## SOCIALE, POLITIQUE ET RELIGIEUSE,

PAR M. GUSTAVE DE BEAUMONT.

M. Gustave de Beaumont, dans la préface de son excellent livre, remarque, avec beaucoup de raison, qu'aucun pays plus que l'Irlande ne mérite l'attention du moraliste et de l'homme politique. Il n'est aucun pays, en effet, qui, pendant une durée non interrompue de sept siècles, ait, tantôt sous une forme, tantôt sous l'autre, subi une si constante, une si dure oppression. Il n'est aucun pays où la tyrannie ait produit des effets plus visibles, et, par une juste expiation, créé pour les tyrans plus d'embarras et de périls. Jusqu'ici pourtant la situation de l'Irlande n'avait point été complétement décrite, et la raison en est simple. L'Irlande, depuis le milieu du XVII^e^ siècle, est liée à l'Angleterre par ses institutions et ses lois, tandis qu'elle en est séparée par ses sentiments et ses mœurs. Pour se former une opinion saine et complète, il faut donc connaître à la fois les institutions et les lois de l'Angleterre, les mœurs et les sentiments de l'Irlande. Puis, il faut rapprocher les deux termes du problème, les comparer, et examiner si de cette comparaison ne sortirait pas l'explication toute naturelle de faits étranges dont, au premier abord, l'esprit ne peut se rendre compte. C'est là un travail très-compliqué, très-difficile, et que bien peu d'écrivains, dans le temps où nous vivons, auraient eu le courage d'entreprendre et la patience d'achever. On doit donc une véritable reconnaissance aux hommes qui, comme M. de Beaumont, savent, pendant plusieurs années de leur vie, s'affranchir de nos vagues préoccupations,

et concentrer sur un point déterminé toutes les forces de leur esprit. Pour découvrir la vérité, M. de Beaumont, d'ailleurs, n'a rien négligé; il a fait deux voyages en Irlande et visité les recoins les plus obscurs et les plus ignorés de ce malheureux pays. Il a lu tous les documents anciens ou modernes qui pouvaient l'éclairer, et, ce qui vaut mieux encore, il a interrogé les hommes notables de tous les partis. Puis, recueillant ses souvenirs, il a écrit un livre où l'on peut sans doute signaler quelques défauts et quelques lacunes, mais qui n'en est pas moins un des ouvrages les plus remarquables de l'époque.

Ce qui a frappé d'abord M. de Beaumont, et ce qui frappe tous ceux qui visitent l'Irlande pour la première fois, ce sont les contrastes qu'elle présente. L'Irlande n'est certainement pas le seul pays où il y ait en haut un luxe insolent, en bas une révoltante pauvreté; mais il existe d'ordinaire une série de situations intermédiaires qui forment transition, et qui atténuent la dissonance. En Irlande, dans les campagnes du moins, ces situations intermédiaires manquent, et l'œil n'aperçoit que des châteaux magnifiques ou des huttes misérables, que des riches qui ne se refusent aucune de leurs fantaisies, ou des pauvres qui meurent de faim. En Irlande, en un mot, la classe moyenne ne fait que de naître, et sur une population de huit millions d'hommes, on ne compte guère moins de trois millions d'indigents. C'est là un état de choses dont l'humanité gémit et dont la politique s'inquiète. C'est un état de choses qui ne saurait durer sans menacer sérieusement le repos et la puissance des trois royaumes unis. Aussi, l'Irlande est-elle devenue, en Angleterre et en Écosse, l'objet principal de la préoccupation publique. Quelle est la cause des malheurs de l'Irlande? Et, cette cause connue, comment peut-on en détruire les effets? Telle est la double question que se posent les hommes d'État de tous les partis, et qu'aucun d'eux n'a su résoudre jusqu'ici. Plus impartial et plus libre. M. de Beaumont l'a-t-il complétement résolue? Je n'oserais le dire. Je crois pourtant qu'il a vu plus loin que ses devanciers et pénétré plus avant.

Et d'abord M. de Beaumont a parfaitement compris que c'est surtout à l'Irlande des siècles passés qu'il faut demander l'explication de l'Irlande actuelle. Il a donc fait précéder la partie critique de son livre d'une introduction qui résume rapidement les principales phases d'une histoire trop peu connue. Comme ce morceau est, en quelque sorte, la base de tout l'édifice, il importe d'en donner une idée avant de toucher au fond même de la question.

C'est en 1169, sous Henri II, que les Anglo-Normands mirent pour la première fois le pied en Irlande, sur cette terre où ils devaient apporter tous les inconvénients de la conquête, sans aucun de ses avantages. Ailleurs en effet, par la fusion qu'elle opéra entre des races jusqu'alors étrangères l'une à l'autre, la conquête, en définitive, renouvela les institutions, fortifia les mœurs, épura les croyances, et prépara ainsi les progrès de la civilisation; mais en Irlande, où cette fusion ne put avoir lieu, la conquête n'eut d'autre effet que de pervertir à la fois les vainqueurs et les vaincus, et de les condamner à une lutte éternelle. M. de Beaumont explique très-bien comment les causes mêmes qui rendirent la conquête facile l'empêchèrent ensuite de s'étendre et de se consolider. La première de ces causes, c'est le fractionnement de l'Irlande,

subdivisée en une foule de principautés trop isolées et trop faibles pour résister à l'invasion, mais trop nombreuses et trop indépendantes pour qu'on pût les soumettre toutes à la fois. La seconde, ce sont les liens étroits qui continuèrent à subsister entre les conquérants et la mère-patrie. Établis sur quelques points de la côte, les Anglo-Normands regardaient leurs possessions irlandaises comme une ferme ou comme un comptoir, et dès 1295, sous Édouard Ier, l'absence habituelle des principaux propriétaires passait, aux yeux d'une portion de l'Irlande, pour une calamité nationale. Ainsi au dedans du territoire conquis (le *pale*) les Anglo-Normands avec leurs idées, leurs mœurs et leurs institutions, telles qu'ils les avaient apportées d'Angleterre; au dehors les Irlandais avec leurs lois, leurs coutumes, leurs croyances, telles qu'ils les avaient reçues de leurs pères; puis, entre ces deux populations si différentes, une guerre tantôt sourde, tantôt ouverte, mais qui ne permettait aucune espèce de fusion : tel fut l'état de l'Irlande pendant un siècle et demi.

Une circonstance pourtant existait, qui devait mettre fin à cette déplorable situation et préparer entre les Anglais établis en Irlande et les Irlandais une assimilation salutaire. Les Anglais trouvaient très-bon de conserver sur le sol conquis l'organisation féodale de l'Angleterre et de s'en servir pour opprimer les Irlandais; mais ils trouvaient très-mauvais qu'au nom même et en vertu de cette organisation féodale, le roi d'Angleterre prétendît leur dicter des lois et les asservir. Dès le XIIIe siècle, il s'établit entre le roi d'Angleterre et les Anglais établis en Irlande une lutte persévérante et qui ne pouvait manquer de rapprocher, dans un intérêt commun, tous ceux qui habitaient le même sol. Aussi voit-on dans les vieux historiens que, dès le milieu du XIVe siècle, les Anglo-Normands avaient adopté les mœurs, la langue et les lois du peuple vaincu. Bien plus que le peuple vaincu, ils repoussaient d'ailleurs la domination anglaise, ce qui les faisait accuser d'être plus Irlandais que les Irlandais eux-mêmes, *Hibernis hiberniores*. S'ils se fussent alors saisis de l'indépendance qu'ils revendiquaient, tout prouve que les traces de la conquête se seraient promptement effacées; mais l'Angleterre n'était pas à cette époque moins ennemie qu'aujourd'hui de l'indépendance irlandaise, et moins déterminée à rester maîtresse à tout prix. En 1366, sous Édouard III, elle eut donc, pour la première fois, recours à un moyen souvent employé depuis et qui, en rajeunissant la conquête, devait en maintenir toutes les violences et toutes les rigueurs. Ce moyen, on le sait, fut de substituer aux anciens conquérants des conquérants nouveaux, purs de tout contact avec le peuple vaincu. Les Anglais nés en Irlande furent déclarés incapables d'être propriétaires, et d'autres Anglais vinrent se mettre à leur place. En outre, pour empêcher que ceux-ci ne finissent, comme leurs prédécesseurs, par oublier leur origine, le fameux statut de Kilkenny interdit, sous peine de mort, de contracter mariage avec les Irlandais et de vivre selon leurs lois et leurs mœurs. Ce fut alors un crime de prendre le costume des naturels du pays, de laisser, à leur imitation, pousser sa barbe sur la lèvre supérieure, et de parler leur langue. Ce fut un crime aussi d'entretenir avec eux les plus simples relations de bon voisinage, par exemple, d'accorder sur des terres anglaises le droit de pâture à leurs troupeaux.

Ainsi, à dater du statut de Kilkenny, il resta bien établi en droit qu'il devait y avoir en Irlande non-seulement deux peuples, mais deux races entre lesquelles la loi plaçait à toujours une barrière insurmontable. Il resta bien établi que l'une de ces deux races était la maîtresse de l'autre, et que celle-ci n'avait que le choix entre la servitude ou la guerre. Est-il étonnant que la guerre, une guerre terrible, acharnée, ait été pendant deux siècles entiers la conséquence d'une telle législation ?

Si la conquête se fût étendue sur l'île entière, le statut de Kilkenny, malgré les injonctions de l'Angleterre, n'aurait pourtant pu subsister longtemps dans toute sa rigueur. Il est possible de maintenir la séparation de deux races juxtaposées, et la sujétion de l'une à l'autre, quand elles diffèrent profondément, comme la race noire et la race blanche; mais, entre la race anglaise et la race irlandaise, la différence était trop petite pour que, réunies sur le même sol, elles n'arrivassent pas à se rapprocher et à se fondre. Ce qui les tint séparées, c'est que jusqu'à la fin du XVI^e^ siècle la conquête ne dépassa point une limite très-rapprochée de la mer. Ainsi, sous Henri VIII, 400 ans après la première invasion, le territoire de la colonie (le *pale*) se réduisait à un rayon de sept lieues. Henri VIII, au faîte de la puissance, entreprit alors de soumettre le pays tout entier, et soit qu'il réussît, soit qu'il échouât, il y avait pour l'Irlande dans cette entreprise les germes d'un meilleur avenir. Mais au moment où la distinction des races allait, sinon disparaître, du moins s'affaiblir, une autre distinction apparut bien plus durable, bien plus vivace, celle des religions. L'Angleterre venait de se faire protestante, et voulait que l'Irlande le fût comme elle. Henri VIII demandait donc à l'Irlande non-seulement de reconnaître la suprématie politique de l'Angleterre, mais de se soumettre à sa suprématie religieuse, non-seulement d'accepter les lois, mais d'adopter ses croyances. C'était une tyrannie pire que toutes les autres, et à laquelle l'Irlande catholique eut l'honneur d'opposer une invincible résistance.

On sortirait des bornes d'un article, si l'on voulait suivre ici dans toutes ses phases la lutte terrible qui commença sous Henri VIII et finit sous Guillaume III, un siècle et demi plus tard. Pendant cette longue et sanglante période, tous les moyens, depuis la confiscation en masse des propriétés jusqu'à la déportation des habitants, furent employés à plusieurs reprises. A cet égard, Élisabeth, et Jacques I^er^, Charles I^er^ et Cromwell, Charles II et Guillaume III n'eurent qu'un esprit et qu'une politique. A la fin du XVII^e^ siècle, les catholiques d'Irlande, dépouillés de leurs biens et de leurs droits, persécutés, décimés, écrasés, étaient encore pourtant aux protestans dans la proportion de quatre à un. Il est vrai que sur onze millions d'acres de terre, ils n'en possédaient plus qu'un, et que ce million même était concentré dans cinq à six grandes familles anglaises. Ainsi la conquête était complète, et le sol tout entier avait cessé d'appartenir aux anciens habitants du pays.

Il faut remarquer que ce n'est plus à titre d'Irlandais qu'ils se trouvaient dépossédés, mais à titre de catholiques. S'il y avait deux lois pour les deux religions, il n'y en avait plus qu'une pour les deux races, et un Irlandais protestant eût compté parmi les vainqueurs, de même qu'un anglais catholique parmi les vaincus. Comme malgré les persécutions et les tentations, les Irlan-

dais étaient restés tous fidèles à leur culte, il n'en résultait pourtant dans leur situation aucun changement réel. Seulement le sentiment religieux venait fortifier le sentiment national, et un nouveau sujet de colère et de haine se joignait aux anciens.

On sait qu'à cette époque commença pour l'Irlande un nouveau genre d'oppression, l'oppression légale et systématique. Pendant la lutte, l'Angleterre avait agi contre l'Irlande catholique violemment, arbitrairement, selon les passions et les besoins du moment. La lutte finie, elle crut devoir régulariser la persécution; de là sous Guillaume et sous la reine Anne, le code pénal, ce code qu'un siècle plus tard Burke flétrissait comme le plus puissant et le plus habile instrument d'oppression qui ait jamais été inventé par le génie pervers de l'homme. On ne défendit plus alors aux catholiques de rester fidèles à leur culte; mais l'exercice de ce culte fut entouré de tant de restrictions et de piéges, qu'il devint à peu près impossible. Déchus d'ailleurs du droit d'élire et d'être élus, exclus de tous les emplois de l'armée, de la marine, de la magistrature et même du barreau, déclarés incapables d'acquérir des propriétés immobilières, et de faire de longs baux; forcés, s'ils voulaient exercer le commerce ou l'industrie, de se soumettre aux taxes et aux vexations dont les accablaient des corporations exclusivement protestantes, ils furent frappés à la fois dans leur vie politique et dans leur vie civile. On ne respecta même pas leur vie domestique, et des lois intervinrent d'une part pour enlever au père catholique la tutelle de ses enfants, de l'autre pour le dépouiller de sa fortune au profit de celui de ses fils qui se ferait protestant.

Je ne puis ici qu'indiquer brièvement les dispositions principales du code pénal. Il en est pourtant de plus humiliantes encore, celle par exemple qui autorisait tout protestant à prendre au prix de 5 liv. st. tout cheval appartenant à un catholique, et celle qui interdisait aux catholiques d'avoir des armes, même pour leur défense personnelle. Au reste, j'en ai dit assez pour qu'on comprenne la situation des catholiques irlandais au commencement du XVIII[e] siècle. Il faut ajouter que loin d'user modérément de leur supériorité légale, les protestants en abusaient scandaleusement, et ne se piquaient, lorsqu'il s'agissait des papistes, ni de justice ni d'humanité.

Mais si l'Irlande catholique souffrait, l'Irlande protestante était-elle du moins libre et heureuse? Point du tout, et ici apparaît dans tout son jour le pacte honteux dont avec une grande sagacité M. de Beaumont a trouvé les germes dès les premiers jours de la conquête. En vertu de ce pacte, tacitement convenu, l'Irlande protestante acceptait le joug de l'Angleterre, pourvu que l'Angleterre, en échange, l'aidât à opprimer l'Irlande catholique. Ainsi depuis Henri VII une loi existait, la loi Poyning, qui subordonnait complétement le parlement irlandais au parlement anglais, et donnait à celui-ci le droit de régir l'Irlande sans elle et malgré elle; mais toujours jusqu'aux lois pénales le parlement irlandais avait protesté contre cette loi. A dater de cette époque, les protestations cessèrent, et le parlement irlandais souscrivit à sa propre dégradation. Ainsi encore, il existait en Irlande des fabriques d'étoffes de laine très-nombreuses, très-riches, et qui entretenaient dans plusieurs comtés beaucoup d'aisance et d'activité. Ces fabriques, parce qu'elles portaient ombrage

à l'Angleterre, furent annéanties presque sans réclamation de la part des prétendus représentants du pays.

En présence d'une telle politique, toutes réflexions seraient inutiles, et si l'on s'étonne, c'est qu'une nation de plusieurs millions d'hommes ait pu la supporter si longtemps. Ce n'est pourtant qu'en 1760 qu'éclatèrent les premières insurrections populaires. Encore ces insurrections n'eurent-elle alors aucun caractère politique ou religieux. Aux exactions des propriétaires et du clergé protestant, les petits fermiers répondirent par l'assassinat et par l'incendie; mais rien n'annonçait encore qu'un grand mouvement, un mouvement national, se préparât. Il en fut autrement dix-huit ans après au moment de la guerre d'Amérique. Alors le sentiment du droit se réveilla, l'exemple des Américains agita les esprits, et l'Angleterre, effrayée et affaiblie, crut devoir conjurer l'orage en adoucissant les lois pénales. Peu de temps après, la guerre d'Amérique se prolongeant, la grande association des volontaires se forma dans le but apparent de résister à l'invasion étrangère, et cette association, espèce de parlement militaire qui choisissait ses chefs, discutait publiquement votait des résolutions, et présentait des pétitions à la pointe des baïonnettes, commença, bien que composée presque exclusivement de protestants, à élever une voix hardie en faveur des principes éternels de la justice et du droit. On sait que le résultat de l'intervention des volontaires fut d'une part de nouvelles concessions aux catholiques, de l'autre l'abolition de la loi Poyning, et la reconnaissance formelle par l'Angleterre de l'indépendance du parlement irlandais.

Jusque-là la lutte n'était pas sortie du cercle des vieilles institutions anglaises, et des droits que ces institutions consacraient. Comme le remarque d'ailleurs très-judicieusement M. de Beaumont, quelques-uns de ces droits ont toujours paru si sacrés en Angleterre, qu'au temps même de la plus dure oppression, les Irlandais catholiques n'en étaient pas entièrement privés. Ainsi, quand les lois pénales leur enlevaient le droit de faire partie même des assemblées locales, et d'être propriétaires ou avocats, elles leur laissaient la faculté de s'assembler et de publier leur pensée. Obtenir à l'aide de ces libertés toutes celles dont jouissait l'Angleterre, tel était, en 1782, le dernier but des patriotes les plus ardents; encore beaucoup d'entre eux répugnaient-ils, au fond de l'âme, à affranchir les catholiques. Mais, sous l'influence de la révolution française, il naquit un parti bien plus hardi, bien plus radical, et qui, non plus au nom des institutions anglaises, mais au nom des droits de l'homme, réclama nettement l'égalité entre les catholiques et les protestants. Ce parti, en 1792, enfanta l'association des Irlandais-unis qui succéda à celle des volontaires, et qui obtint de l'Angleterre une troisième émancipation. On peut supposer que si les Irlandais-unis s'étaient tenus dans une juste mesure, les lois pénales eussent à cette époque reçu le dernier coup. Malheureusement, tandis que les uns se laissaient entraîner à l'idée d'en finir avec le passé, et d'établir une république indépendante, les autres reculaient devant de tels projets, et cherchaient à les déjouer en se rapprochant du gouvernement. A la tête de ceux-ci se placèrent non-seulement les plus illustres des réformateurs protestants, Burke et Grattan, mais le clergé catholique lui-même. De là une réac-

tion dont le gouvernement profita pour dissoudre les volontaires, et reprendre son pouvoir. De là aussi la sanglante insurrection de 1798, si effroyablement réprimée, et le bill d'union acheté d'un parlement corrompu et imposé à un peuple mutilé.

Ce qui s'est passé depuis est trop connu pour qu'il soit nécessaire de le rapporter. Je me contente de remarquer que la quatrième émancipation, celle de 1829, fut, comme celles de 1778, de 1782 et de 1793, arrachée à l'Angleterre par la nécessité. « J'ai accordé l'émancipation, disait il y a peu de jours sir Robert Peel à la chambre des communes, *parce qu'elle etait inévitable.* » Et sir Robert Peel ajoutait que « s'il était impossible de refuser l'émancipation en 1829, il serait bien plus impossible encore de la reprendre aujourd'hui. » Si aujourd'hui l'Irlande catholique conserve les libertés qu'elle a conquises, ce n'est donc point à la justice de sa cause qu'elle en est redevable, mais à l'effroi qu'elle inspire. C'est là un fait très-important et dont il est aisé de pressentir toutes les conséquences.

L'introduction historique d'où j'ai extrait tous ces faits est un morceau excellent, et auquel j'adresse un seul reproche, celui d'être trop court. Il est facile de voir que M. de Beaumont en sait plus qu'il n'en dit, et que pour ne pas dépasser les limites qu'il s'était imposées, il a abrégé plusieurs parties de son récit. Je citerai le passage où il indique, sans l'expliquer suffisamment, l'espèce de fusion qui, de 1169 à 1360, s'était opérée entre les Irlandais et les Anglo-Normands. Je citerai aussi tout ce qui se rapporte à l'invasion et aux progrès de la réforme en Angleterre et en Irlande. Il y a là un côté important de la question auquel M. de Beaumont ne me paraît pas s'être assez arrêté. Je ne saurais donc trop l'engager, quand viendra la deuxième édition de son livre, à prendre ses coudées franches et à élargir son cadre. Il lui suffit pour cela, j'en suis certain, de puiser dans les notes qu'il a déjà recueillies, peut-être même d'imprimer des fragments qu'il a déjà composés.

Quand on a lu l'histoire de l'Irlande, on doit comprendre, ce me semble, toutes les souffrances et tous les ressentiments de ce malheureux pays. Aujourd'hui cependant que l'acte de 1829 a complété l'émancipation, et détruit, ou peu s'en faut, les derniers vestiges des lois pénales, pourquoi ces souffrances subsistent-elles ? Pourquoi ces ressentiments ne se calment-ils pas? Grâce à l'administration juste et bienveillante du ministère whig, et à la salutaire influence d'O'Connell, l'Irlande, en ce moment, est paisible ; mais, quand on y regarde de près, il est aisé de voir que le calme n'est qu'à la surface, et qu'en dessous fermentent et s'agitent toutes les anciennes passions. D'un autre côté, il a été constaté par la dernière enquête que la condition matérielle de la population irlandaise est plus fâcheuse, plus misérable aujourd'hui qu'il y a soixante ans. Encore une fois, d'où vient cela ? et comment expliquer cette apparente anomalie?

Il y a une première explication, c'est que l'œuvre de plusieurs siècles ne se détruit pas en un instant. Voilà une population que, pendant six cents ans, vous avez opprimée, appauvrie, écrasée; voilà une population que vous avez condamnée à l'esclavage, à la misère, à l'avilissement, et parce qu'un jour il vous plaît de retirer la main de fer qui pesait sur ce pays, parce qu'il vous convient

d'appeler cette population à une vie meilleure, vous vous étonnez de ne trouver ni les ressources, ni les sentiments que si soigneusement et si longtemps vous aviez cherché vous-même à étouffer. — Il n'y a rien, dites-vous, à faire avec un pays où les capitaux manquent, où l'industrie existe à peine, où l'agriculture languit. Il n'y a rien à faire avec une population sans activité, sans moralité, sans prévoyance de l'avenir. — En supposant qu'il en soit ainsi, n'est-ce pas vous qui l'avez voulu, vous qui l'avez fait? Ne reprochez donc point à l'Irlande des torts qui sont les vôtres; et que la gravité des maux qu'elle vous doit ne vous serve point de prétexte pour lui retirer l'assistance dont elle a besoin.

Mais est-ce tout? et est-il bien vrai que l'état actuel de l'Irlande tienne uniquement à ses anciennes souffrances, et que la cause en ait entièrement disparu? Est-il vrai, en un mot, que depuis l'acte de 1829, les catholiques irlandais n'aient plus rien à demander, rien à désirer? Est-il vrai du moins que, pour achever une guérison déjà fort avancée, il suffise de détruire ce qui peut rester encore du code de la conquête, et d'assimiler de tout point la législation de l'Irlande à celle de l'Angleterre? M. de Beaumont n'est point de cet avis, et je ne vois rien à répondre aux motifs graves qu'il fait valoir en faveur de son opinion. Comme c'est ici le point le plus important de la question, je dois m'y arrêter un moment.

Un grand fait a frappé M. de Beaumont. Entre les institutions de l'Irlande et celles de l'Angleterre, il n'existe aujourd'hui que de légères différences. Cependant, d'un côté du détroit, ces institutions sont, jusqu'à un certain point, salutaires et populaires, de l'autre, odieuses et funestes. Il faut donc que l'esprit soit différent si la lettre est la même. Or la différence, quelle est-elle? La voici, selon M. de Beaumont. En Irlande comme en Angleterre, l'aristocratie gouverne; mais en Angleterre, l'aristocratie, sortie de la fusion des deux éléments normand et saxon, a été, pendant une longue suite de siècles, l'expression la plus haute des idées, des sentiments, des besoins nationaux. Qu'il y eût à fonder et à défendre les libertés du pays, à étendre sa puissance, à développer sa richesse, toujours l'aristocratie prenait le premier rang, toujours on la voyait réclamer la plus forte part des fatigues et des dangers. De là, malgré les vices inhérents à toute aristocratie, le respect qu'on lui porte et la confiance qu'elle inspire. De là aussi, dans l'État qui lui est soumis, beaucoup de liberté et de force. En Irlande, au contraire, étrangère par la race d'abord, puis par la religion, l'aristocratie ne s'est jamais mêlée à la masse de la nation que pour l'opprimer, pour l'insulter, pour la dépouiller. De là la haine héréditaire dont elle est justement l'objet. De là aussi la misère et la servitude du pays sur lequel elle a pesé si longtemps.

Ainsi la source des maux de l'Irlande, c'est une mauvaise aristocratie. Tel est le point de départ de M. de Beaumont, tel est le fait duquel, par une analyse rigoureuse, il déduit successivement tous les autres. Peut-être ici M. de Beaumont a-t-il trop cédé au désir de trouver une formule générale qui résumât tous les griefs de l'Irlande et qui expliquât toutes ses souffrances. Quand les soldats de Cromwell dépouillaient les catholiques de leurs propriétés et les refoulaient dans le Connaught; quand, pour en finir plus vite, ils enlevaient en

un jour mille jeunes filles qu'ils vendaient comme esclaves à la Jamaïque; quand enfin, maîtres du sol, ils le partageaient entre eux pour ne rien laisser à ses anciens possesseurs, il est difficile de voir dans cet effroyable abus de la force l'œuvre de l'aristocratie. Et cependant, de toutes les tyrannies qu'a subies l'Irlande, la tyrannie de Cromwell est celle qui a laissé dans le pays les traces les plus profondes et les plus amers souvenirs. Mais, cette réserve faite, il n'en est pas moins incontestable que l'aristocratie irlandaise mérite tous les reproches qui lui sont adressés. Il n'en est pas moins incontestable aussi que la situation de l'Irlande donnée, il n'en pouvait être autrement. C'est ce que M. de Beaumont a parfaitement démontré dans quelques chapitres qui, par la sagacité des vues, par la vigueur du raisonnement, par la fermeté du style, rappellent tout à fait le beau livre de M. de Tocqueville. Pour rendre justice à ces chapitres, il faudrait les citer tout entiers; mais je dois me borner à en indiquer brièvement les principaux résultats.

Avant les réformes qui, depuis dix ans, ont commencé à ruiner l'aristocratie et à lui ravir une de ses attributions, l'organisation civile, politique et religieuse de l'Angleterre était quelque chose de logique et de complet. Maîtresse, par son droit, de la chambre héréditaire, et, par son influence, de la chambre élective, l'aristocratie, grâce à l'instruction des juges de paix, étendait sa main puissante sur la police, sur une portion notable de la justice et sur toute l'administration provinciale. La vénalité des emplois dans l'armée, et l'impossibilité pour les sous-officiers de s'élever au grade d'officier, lui assuraient en outre le monopole glorieux de la défense du pays. Ce n'est pas tout encore. En Angleterre, on le sait, l'Église est entièrement liée à l'État, et fait partie en quelque sorte du gouvernement. Or l'aristocratie, par les bénéfices qu'elle possédait à titre de propriétaire, aussi bien que par ceux dont la couronne conservait la libre disposition, s'était cantonnée dans l'Église comme partout ailleurs, et se trouvait investie de la direction religieuse et morale du pays. L'enseignement public faisait ainsi partie de son domaine, et les professions libérales, celles dont l'exercice est subordonné à de certaines épreuves, relevaient d'elle en quelque sorte et devaient obtenir sa bienveillance et son assentiment.

A côté de ces institutions, il est vrai, il en existait d'autres qui procédaient d'un principe différent, par exemple, l'organisation de la paroisse, ce vieil asile de la liberté saxonne, et les corporations municipales; mais les attributions de la paroisse étaient singulièrement restreintes et ne formaient qu'un bien faible contre-poids. Quant aux corporations municipales, une aristocratie de second ordre les avait presque partout envahies, de sorte qu'elles étaient devenues le réceptacle des abus les plus criants et les plus scandaleux.

Le gouvernement, la justice, l'armée, l'Église, l'enseignement, c'est-à-dire tout ce qui constitue la vie politique, civile et intellectuelle d'un pays, se trouvait donc en Angleterre réuni et concentré dans un petit nombre de familles. Transportez maintenant de telles institutions dans un pays où entre l'aristocratie et le peuple il n'y ait rien de commun, et suivez-les dans tous leurs développements; n'est-il pas évident que vous aurez constitué le plus intolérable des despotismes, un despotisme qui n'aura de limite et de frein que dans

les représailles sanglantes auxquelles de temps à autre le désespoir poussera les populations opprimées? N'est-il pas évident aussi que, tant qu'il restera la plus petite parcelle de ce despotisme, on ne pourra espérer ni prospérité ni repos? Or telle a été, telle est encore jusqu'à un certain point, la condition de l'Irlande.

Il y a donc là un mal qu'il faut extirper radicalement, si l'on veut relever l'Irlande de sa dégradation. Maintenant, pour obtenir ce résultat, deux voies sont ouvertes, changer les hommes tout en maintenant les institutions, modifier profondément les institutions sans toucher aux hommes. En d'autres termes, on peut s'efforcer de substituer une aristocratie nationale à une aristocratie qui ne l'est pas, ou détruire l'aristocratie elle-même, en la frappant dans ses pouvoirs et dans ses priviléges. C'est à ce dernier parti que s'arrête M. de Beaumont.

Ce parti est-il le meilleur? Quelques bons esprits le nient et reprochent à M. de Beaumont de s'être mépris sur les véritables sentiments et sur les intérêts bien entendus de l'Irlande. Je crois que c'est faute d'y avoir suffisamment réfléchi. Il est aisé de dire que si l'Irlande possédait une aristocratie telle que l'aristocratie anglaise, l'Irlande serait de tout point semblable à l'Angleterre. Mais en supposant même que ce raisonnement fût juste, il resterait à découvrir en Irlande, hors du parti anglo-protestant, les éléments de cette aristocratie. Or ces éléments où sont-ils? Dans les grands propriétaires catholiques? Ils sont un contre dix. Dans les commerçants et les industriels? C'est à peine s'ils sont assez nombreux et assez riches pour donner à la classe moyenne naissante quelque force et quelque ascendant. Dans les hommes qui exercent les professions libérales? Toutes leurs habitudes et tous leurs instincts les portent vers les idées démocratiques. Si l'on voulait constituer en Irlande une aristocratie catholique, il faudrait donc commencer par confisquer les terres des protestants, non pour les diviser, mais pour les donner telles qu'elles existent aux descendants des vieilles familles irlandaises autrefois dépouillées. Est-ce là ce qu'on propose? et existe-t-il au XIX[e] siècle un homme d'État assez insensé pour rêver un pareil projet? En supposant que l'œuvre fût possible, on ne ferait d'ailleurs que déplacer la tyrannie et remplacer l'oppression de la majorité par celle de la minorité. J'ajoute qu'après avoir justement maudit l'aristocratie pendant sept siècles, le peuple irlandais ne peut guère séparer le principe de ses résultats, et se contenter d'un changement de garnison, le jour où il se sent maître d'abattre la forteresse.

Sous tous les rapports, M. de Beaumont a donc parfaitement raison de regarder comme une chimère la substitution d'une aristocratie catholique à l'aristocratie protestante. Il a raison, par conséquent, de chercher dans la réforme des institutions le moyen de soustraire définitivement l'Irlande à la tyrannie qu'elle subit depuis si longtemps. En quoi cette réforme doit-elle consister, et jusqu'où convient-il de la pousser? Telle est la question qui reste à examiner. Je commence par la loi civile.

Au temps des lois pénales, la propriété catholique et la propriété protestante étaient régies en Irlande par des lois différentes. Aujourd'hui toute propriété relève d'une seule loi, la loi anglaise, qui, on le sait, a pour but avoué d'em-

pêcher autant que possible la terre de se diviser et de changer de mains. Mais si en Angleterre la propriété immobilière est l'apanage d'un petit nombre de familles, à côté de cette propriété, il en est une autre que l'industrie crée, que l'épargne augmente, et qui, plus puissante chaque jour, marche déjà de pair avec son orgueilleuse rivale. Ainsi, en Angleterre, sur plus de seize millions d'habitants, il y en a cinq millions seulement voués à l'agriculture, de sorte que plus des deux tiers de la population échappent à la dépendance des maîtres du sol. En Irlande, au contraire, sur huit millions d'habitants, un million et demi tout au plus demandent leurs salaires à l'industrie et au commerce. Six millions et demi sont donc attachés au sol ou privés de tous moyens d'existence. Appliquez maintenant la loi anglaise à un tel état de choses, et voyez quels en doivent être les résultats. D'une part, une population misérable, dégradée, que ne soutient ni n'excite l'espoir de devenir à son tour propriétaire ou d'améliorer son sort par son intelligence et son activité; de l'autre, une race de propriétaires dure, égoïste, insensible à des maux trop nombreux et trop invétérés pour qu'elle puisse les soulager, ne songeant qu'à tirer du sol le plus gros revenu possible avec la plus petite mise de fonds : c'est en effet la situation de l'Irlande. Comme après tout, dans ce malheureux pays, la terre est la seule ressource et qu'il faut en occuper un fragment ou mourir, tout le monde se jette sur la terre avec frénésie, avec désespoir, et s'en dispute les lambeaux. De là, par un contraste étrange, des fermages qui augmentent à mesure que la misère s'accroît. Ajoutez qu'entre le propriétaire et le cultivateur véritable il y a souvent trois ou quatre intermédiaires dont chacun a ses profits à faire, et qui pèsent tous à la fois sur le pauvre paysan. Ajoutez aussi qu'en définitive la terre, dans ce système, produit moitié moins qu'en Angleterre et en Écosse, et que les abus de la grande propriété et les inconvénients de la petite culture se trouvent ainsi réunis.

Ceux qui voudraient se faire une idée exacte des diverses manières d'exploiter la propriété en Irlande, et de toutes les souffrances auxquelles la population est condamnée, doivent lire le livre de M. de Beaumont. Je ne puis ici que constater le mal et indiquer le remède. Ce remède, c'est selon M. de Beaumont et selon presque tous les écrivains qui ont étudié la question, de faire en sorte que le peuple puisse devenir propriétaire. Mais il reste à savoir comment on peut obtenir cet heureux résultat. Un publiciste allemand dont l'ouvrage a eu beaucoup de succès, M. Van Raumer, va droit au but et demande tout simplement que les fermiers soient déclarés propriétaires. M. de Sismondi, sans trancher aussi brusquement la question, désire que le droit des propriétaires soit converti en une rente foncière dont un acte législatif déterminerait la quotité. M. de Beaumont répudie de tels moyens comme injustes et violents. Il veut, quant à lui, non qu'on dépouille ceux qui possèdent aujourd'hui, mais qu'on rende la propriété accessible à ceux qui ne possèdent pas. Pour cela il propose d'une part d'abolir les substitutions et le droit d'aînesse, de l'autre de délivrer la propriété de toutes les entraves légales qui l'enchaînent aujourd'hui. Ainsi, une des principales difficultés que rencontrent en Irlande comme en Angleterre la vente et le morcellement des héritages, c'est l'obscurité dont, par l'absence de tous actes publics, la propriété est enveloppée; c'est aussi le prix énorme

qu'il en coûte pour faire examiner par des hommes de loi des titres imparfaits. Il est clair qu'il y a là, sans injustice et sans violence, d'utiles réformes à introduire et une lacune à combler.

M. de Beaumont remarque d'ailleurs que ces réformes seraient faciles en Irlande. En Angleterre, où la propriété féodale est restée populaire, on s'occupe plus de l'héritage que de l'héritier. C'est donc avec une certaine douleur que l'on verrait disparaître ces terres si belles et si admirablement cultivées, où le parc et les fermes se réunissent pour former un ensemble parfait. Mais en Irlande il n'y a rien de semblable, et hors des limites du parc, la propriété la plus étendue n'offre plus que le triste spectacle d'un morcellement poussé jusqu'à ses dernières limites. L'œuvre devant laquelle recule l'Angleterre est donc accomplie, et il ne s'agit plus que de savoir s'il vaut mieux que chaque demi-acre de terre soit cultivé par un propriétaire ou par un fermier, par un homme libre ou par un serf. Ainsi posée, la question ne saurait être douteuse.

Dans l'ordre politique, il semble, si l'on s'en tient aux apparences, que l'Irlande n'ait presque plus rien à désirer. Comme l'Angleterre, l'Irlande est maîtresse des droits essentiels sur lesquels repose la liberté politique et civile, le jugement par jury, l'indépendance des juges, la responsabilité des fonctionnaires, le droit de pétition et d'association, la liberté individuelle, la liberté d'enseignement. De plus, l'odieuse distinction qui existait entre les habitants d'un même pays a cessé, et les catholiques, électeurs et éligibles au même titre que les protestants, ne voient plus devant eux aucune carrière fermée. En reprenant quelques-unes des attributions jusqu'alors dévolues à l'aristocratie, et en se réservant sur quelques autres un droit de surveillance et de contrôle, le gouvernement central, d'ailleurs, a trouvé le moyen d'empêcher que le droit ne fût détruit par le fait. Reste, à la vérité, la question des corporations municipales sur laquelle la chambre des lords et la chambre des communes n'ont pu encore parvenir à s'entendre, mais qui ne peut manquer de finir bientôt par une transaction. Une fois cette transaction conclue, l'organisation politique de l'Irlande sera à peu de chose près semblable à celle de l'Angleterre, et ceux qui se bornent à demander l'égalité entre les deux pays paraîtront avoir gain de cause.

Malheureusement cette égalité restera purement nominale, et il suffit, pour s'en convaincre, de regarder au fond des choses. Aujourd'hui, sans doute, le gouvernement anglais, en pesant de tout son poids sur l'aristocratie irlandaise, contient ses mauvais penchants, et l'empêche d'abuser des instruments que la loi met entre ses mains. Ainsi, vers la fin du dernier siècle, l'aristocratie irlandaise, incapable de porter sa tâche, avait, à titre de soulagement, sollicitée et obtenu une loi qui permettait au pouvoir exécutif, d'une part, de placer des magistrats salariés et révocables dans toutes les localités où les juges de paix ne suffiraient pas au service journalier de la justice; de l'autre, de faire présider les réunions trimestrielles des juges de paix par un membre éclairé du barreau. Cette loi, le gouvernement s'en sert aujourd'hui contre l'aristocratie qui l'a faite, et pour assurer au pays une justice plus impartiale et une administration plus équitable. En même temps, en choisissant comme lord, lieutenants, comme shérifs, comme juges, des hommes éclairés et libé-

raux, il remédie, autant qu'il le peut, au vice fondamental des institutions. Mais ces institutions n'en subsistent pas moins, et le jour où reviendrait au pouvoir un ministère complice de l'aristocratie, l'Irlande retomberait sous une oppression d'autant plus dure que ses tyrans auraient une revanche à prendre et des injures à venger. Ce sont alors, comme par le passé, les protestants les plus fanatiques qui jugeraient, qui administreraient, qui taxeraient une population catholique; ce sont les protestants les plus fanatiques aussi qui useraient de la force publique au gré de leurs passions et de leurs intérêts.

Et qu'on ne dise pas que la situation serait la même si le pouvoir, au lieu d'appartenir à l'aristocratie, était centralisé. Entre faire le mal et le laisser faire, la différence est grande, surtout quand, après tout, la loi, sinon le droit, est du côté des oppresseurs. Pour parler clairement, un cabinet même ultra tory, s'il devait prendre sous sa responsabilité le gouvernement de l'Irlande, hésiterait à violer les grands principes de justice et d'équité qui, dans un pays comme l'Angleterre, ont toujours tant de puissance et de retentissement; mais d'un autre côté un cabinet même tory modéré aurait difficilement le courage de résister à l'aristocratie irlandaise réclamant le libre usage de ses antiques priviléges, et s'emparant, au nom de la loi, de l'administration du pays.

Si cela est vrai, il est clair que l'unique moyen de soustraire l'avenir de l'Irlande à l'oppression, c'est d'arracher définitivement le pouvoir aux mains qui en ont tant abusé. On conçoit, d'ailleurs, facilement que, dans l'état actuel du pays, ce pouvoir ne puisse être réuni à la démocratie sans qu'elle en abuse à son tour. Le gouvernement doit donc en hériter, momentanément du moins, et jusqu'à ce que le pays soit capable de le prendre. Déjà quelques pas ont été faits dans cette voie, malgré l'opposition de la chambre des lords, et avec la pleine approbation du parti irlandais. Telles sont les lois qui obligent les juges de paix et les grands jurys à faire publiquement tous les actes de leurs fonctions, qui transportent au gouvernement central le choix et le contrôle de plusieurs agents salariés, qui créent enfin trois administrations centrales, l'une pour les travaux publics, l'autre pour l'instruction primaire, la troisième pour les pauvres. Telle est surtout la loi du 20 mai 1836 qui enlève à l'aristocratie la disposition de la gendarmerie, et qui la place exclusivement entre les mains du vice-roi. Mais de ces mesures partielles à une mesure générale et radicale la différence est grande, et pourtant sans une mesure générale et radicale, il n'y aura rien de fait.

Je n'examine pas si, pour opérer cette réforme, il faudrait, ainsi que le pense M. de Beaumont, supprimer la vice-royauté. J'incline pourtant à penser le contraire. Dans le système qui tend à assimiler en tout l'Irlande à l'Angleterre, rien sans doute ne serait plus logique et plus utile que cette suppression. Cependant, si l'on veut briser une unité factice, et gouverner l'Irlande d'après d'autres principes et d'autres règles, peut-être la vice-royauté est-elle nécessaire, ne fût-ce que pour marquer bien nettement la séparation administrative des deux pays. C'est, au reste, un point secondaire, et sur lequel il est difficile de se former d'avance une opinion. Je passe donc à la question religieuse, la plus grave de toutes celles que traite M. de Beaumont.

Il faut d'abord reconnaître les utiles et sages réformes qui, depuis dix ans, ont modifié en Irlande la situation de l'Église anglicane. Ainsi le nombre des évêques a été réduit, et leur revenu diminué ; on a enlevé aux protestants le droit exorbitant de taxer les catholiques pour la réparation de leur église ; les dîmes enfin, de transformation en transformation, sont devenues une rente foncière payable par le propriétaire, et que l'État perçoit pour la rendre ensuite au clergé. Ce sont là des améliorations réelles, et que l'Irlande a bien accueillies. Comment se fait-il donc que ces améliorations, en définitive, n'aient produit aucun effet durable, et que l'Église anglicane rencontre aujourd'hui les mêmes antipathies qu'il y a dix ans? C'est que le mal était bien moins dans les abus de cette Église que dans son établissement. Voyez, en effet, quelle singulière anomalie : sur huit millions à peu près d'habitants, il y a six millions et demi de catholiques, et six cent mille dissidents. La population anglicane n'arrive donc pas à un million sur huit. Néanmoins, tandis que les catholiques et les dissidents font eux-mêmes les frais de leur culte et payent leur clergé, l'Église anglicane vit et prospère aux dépens de tous, de sorte que sur huit personnes qui contribuent à son entretien, il en est sept à qui elle est étrangère, si ce n'est ennemie. Que les dissidents, protestants comme les anglicans, et aisés pour la plupart, acceptent une telle loi sans trop se plaindre, cela se comprend. Mais qu'on se mette à la place des pauvres catholiques, et qu'on dise s'il n'y a pas là pour eux un sujet inépuisable de mécontentement et de colère. A la vérité on se met, pour les apaiser, en frais des raisonnements les plus savants et les plus ingénieux. On leur prouve, de par Ricardo, que ce qu'ils payent sous forme de dîme, ils le payeraient, si la dîme était supprimée, sous forme de fermage. Puis on leur présente le tableau séduisant du bien que ne peuvent manquer de leur faire deux mille *gentlemen* éclairés, aisés, et qui veulent bien résider au milieu d'eux. Malheureusement ces deux mille gentlemen passent leur vie à les maudire, et il ne faut pas un grand effort d'esprit pour comprendre que sans faire cadeau aux propriétaires du produit de la dîme, il serait aisé de l'employer en Irlande utilement pour le pays tout entier. En dépit des explications et des commentaires, le fait reste donc dans toute sa simplicité. Or le fait, c'est que, malgré sa profonde misère, le pauvre catholique a deux prêtres à payer : le sien, au moyen d'une contribution volontaire ; celui d un culte qu'il abhorre, au moyen de l'impôt ; l'un pour le secourir et le consoler dans ses souffrances, l'autre pour le mépriser et pour le persécuter.

Si de l'ensemble on descend aux détails, c'est bien autre chose encore. On a souvent cité l'exemple d'une certaine paroisse où il n'y avait que trois protestants : le ministre, le sacristain et le sonneur. Cet exemple est loin d'être unique, et M. de Beaumont, d'après la grande enquête, cite 42 bénéfices et 198 paroisses qui sont ou qui étaient alors précisément dans le même cas. Il existe même un diocèse, le diocèse d'Emly, qui, sur 96.000 habitants, compte 1200 anglicans seulement. Pour ces 1200 anglicans, il y a 15 églises, 17 bénéfices et 31 ministres salariés. Le nombre total des ministres de l'Église anglicane est de 2.435, qui touchent ensemble un revenu de 22 à 25 millions. Sur cette somme, 8 millions sont absorbés par le haut clergé. Ajoutez que toutes ces

richesses appartenaient jadis à l'Église catholique, qui, dans les guerres religieuses, en a été violemment dépouillée au profit de sa rivale.

Il n'est donc point vrai que les réformes opérées depuis dix ans aient fait droit aux griefs légitimes de l'Irlande, et que l'égalité religieuse existe désormais en ce pays. En Angleterre, j'en conviens, elle n'existe pas davantage; mais, en Angleterre, l'Église dominante est celle de l'immense majorité, tandis qu'en Irlande c'est tout le contraire. En Irlande, il ne s'agit donc point, comme en Angleterre, d'examiner, du point de vue de la philosophie et de la politique, si une Église dominante est en soi une bonne institution, et si le culte de la majorité doit être ou non investi de certaines prérogatives et de certaines priviléges; il s'agit de secouer le joug d'une Église dont les priviléges et les prérogatives sont une insulte pour la majorité, et la blessent profondément dans ses sentiments les plus élevés, dans ses croyances les plus intimes; il s'agit aussi d'affranchir une population misérable d'un impôt doublement odieux, puisqu'il pèse à la fois sur l'âme et sur le corps.

Maintenant, comment, sans réaction et sans violence, est-il possible de détruire en Irlande l'établissement anglican? Il n'y a que deux moyens : laisser chaque congrégation religieuse payer elle-même ses prêtres, ainsi que le font aujourd'hui la congrégation catholique et les congrégations dissidentes; salarier les ministres de toutes les communions. De ces moyens, le premier paraît le plus simple; mais, en y réfléchissant, on voit qu'il pourrait avoir de graves inconvénients. Pour l'Église anglicane, établie sur tous les points du pays et habituée à une vie facile, ce serait d'abord une épreuve bien dure, et à laquelle il est douteux qu'elle résistât. Or on ne doit pas oublier que les huit cent mille Irlandais qui professent la religion anglicane sont une des portions les plus éclairées, les plus riches, les plus industrieuses du pays, et que l'État leur doit, à plusieurs titres, aide et protection. D'un autre côté, une fois l'égalité religieuse proclamée et réalisée, n'est-il pas à craindre que l'indépendance absolue du clergé catholique ne devienne un danger public? Aujourd'hui, placé en face du fanatisme anglican et des violences orangistes, le clergé catholique professe, en matière de tolérance et de liberté, les idées les plus libérales; mais l'expérience des autres pays prouve que la pente naturelle du clergé catholique n'est pas de ce côté. Il est donc bon que le salaire soit entre l'État et lui un lien qui le contienne et le modère. Il est bon aussi qu'il soit un peu moins dans la dépendance du peuple, et qu'il n'ait pas besoin, pour vivre, de ménager ses passions et de flatter ses préjugés.

Telle était, en 1800, à l'époque de l'union, la pensée de Pitt, et le clergé catholique alors y consentait tout entier. L'étroit bigotisme de Georges III empêcha ce grand projet de se réaliser, et aujourd'hui si l'on y revenait, c'est au sein du clergé catholique lui-même que se rencontrerait la plus vive résistance. Cependant il y a beaucoup de raisons de croire que cette résistance ne serait rien moins qu'invincible. Il n'est pas besoin de dire que dans ce système, tous les biens de l'Église, c'est-à-dire six cent soixante-dix mille acres de bonnes terres, feraient retour à l'État, qui, en les vendant par parcelles, pourrait commencer à constituer en Irlande la petite propriété. Quant aux dîmes, elles deviendraient un impôt foncier qui se confondrait avec les autres. Ministres

protestants et prêtres catholiques, tous seraient dans la même situation et recevraient du trésor public une égale allocation.

Ainsi, dans l'ordre civil, partage égal des successions; dans l'ordre politique, abolition au profit du gouvernement central des priviléges aristocratiques; dans l'ordre religieux, retour à l'État des propriétés ecclésiastiques de toute nature, et payement égal des ministres de tous les cultes, telles sont les réformes que propose M. de Beaumont, réformes excellentes et que j'approuve toutes : mais ces réformes suffiraient-elles, et l'Irlande, une fois qu'elle les aurait obtenues, marcherait-elle d'un pas rapide vers une ère toute nouvelle de puissance et de prospérité? M. de Beaumont paraît le croire, et je désirerais être ici encore de son avis. Malheureusement, il est une question à laquelle il attache peu d'importance, et qui, dans l'état actuel de l'Irlande, me paraît la première de toutes; cette question, je n'ai pas besoin de le dire, est la question économique, surtout en ce qui touche la population. Comme c'est entre M. de Beaumont et moi le seul désaccord sérieux, je suis forcé, pour bien fixer le point en litige, de rappeler quelques principes et d'entrer dans quelques détails.

Parmi les vérités que l'économie politique moderne a mises en lumière, il en est une plus incontestable que toutes les autres et que nulle objection n'a pu ébranler jusqu'ici : c'est que la population, si elle n'était pas limitée par les moyens de subsistance, doublerait au moins tous les vingt ans. Quand les économistes anciens signalaient entre la population et la richesse d'un pays un rapport intime et nécessaire, ils avaient donc raison; mais ils avaient tort quand ils en tiraient cette conséquence, qu'on favorisait les progrès de la richesse en donnant des encouragements directs à la population. C'était là prendre l'effet pour la cause, et intervertir la relation véritable des deux faits. La richesse n'augmente pas parce que la population s'accroît; mais la population s'accroît parce que la richesse augmente, ce qui est bien différent. Sur ce point, tous ceux qui ont étudié la question sont aujourd'hui d'accord, et il n'y aurait pas assez de sifflets pour le législateur qui, dans une société comme la nôtre, viendrait, à l'exemple des anciens, proposer de donner des primes aux mariages précoces. En un mot, la population n'est point absolument trop grande ou trop petite, et vingt millions d'hommes, si la richesse s'est accrue dans une proportion suffisante, peuvent vivre dans l'aisance là où cinq millions seulement végétaient misérablement; mais cinq millions d'hommes en revanche, si la richesse a suivi une progression contraire, peuvent mourir de faim sur le sol qui en nourrissait jadis vingt millions.

Maintenant supposez un pays où la richesse restant à peu près stationnaire, la masse à partager entre les habitants n'ait subi aucune altération sensible depuis deux ou trois siècles; supposez que dans ce pays, néanmoins, par une déplorable imprévoyance, les mariages soient, plus que partout ailleurs, précoces et féconds; supposez en un mot que, sous l'influence de causes diverses et compliquées, l'accroissement de la population tende sans cesse à dépasser de beaucoup l'accroissement des moyens de subsistance; qu'arrivera-t-il? Il arrivera nécessairement, ou que la mortalité, résultat de la misère, viendra rétablir un douloureux équilibre, ou que, pour vivre tous, les habitants devront se contenter chacun d'une plus petite part. On les verra donc d'abord

renoncer à tout ce qui, dans un pauvre ménage, peut passer pour superflu, puis supprimer une portion du nécessaire et descendre graduellement l'échelle de la civilisation. Mais enfin viendra le jour où sur le logement, sur le vêtement, sur la nourriture, il n'y aura plus rien à retrancher sans tarir les sources de la vie. La population alors cessera de croître, et l'on se trouvera en face d'un pays deux fois plus peuplé et deux fois plus pauvre qu'auparavant.

Ce que je viens de présenter sous forme d'hypothèse est tout simplement l'histoire de l'Irlande depuis soixante ans. En 1776, lors du voyage que fit dans ce pays le célèbre Arthur Young, la population était à peu près de deux millions six cent mille habitants. Elle est aujourd'hui de huit millions, c'est-à-dire trois fois plus nombreuse. Mais bien que, pendant cet intervalle, il ait été successivement dégagé de presque toutes les chaînes légales qui garrottaient son activité, le peuple irlandais n'en est pas moins bien plus misérable qu'alors. Pour s'en convaincre, il suffit de comparer le récit d'Arthur Young à la dernière enquête. Ainsi, en 1776, le *cottier* (petit fermier ou simple ouvrier agricole) faisait entrer dans son régime alimentaire, outre les pommes de terre qui en étaient déjà la base, du lait, du pain d'avoine, et même un peu de poisson et de viande. Aujourd'hui, il se nourrit de pommes de terre seulement; encore ces pommes de terre ne sont-elles pas de l'espèce qui contient le plus de substance nutritive, mais d'une espèce commune, malsaine, et qui n'a d'autre avantage que son excessive abondance. Ce n'est pas tout, et il y a quelque chose de bien plus significatif encore. En 1776, si la nourriture était grossière, du moins ne manquait-elle jamais. Dans les plus pauvres habitations, il y avait toujours pour tout le monde des pommes de terre à discrétion, et l'étranger, quel qu'il fût, partageait, sans faire tort à personne, le repas de la famille. Aujourd'hui il est rare que la provision de pommes de terre suffise pour toute l'année, et beaucoup de familles doivent, pour ne pas mourir de faim, se réduire pendant plusieurs mois à un seul repas par jour. Si telle est la situation de la population irlandaise dans les temps ordinaires, qu'on juge de ce qu'elle doit être quand la récolte est mauvaise! Comme la nourriture habituelle de plusieurs millions d'hommes est la moins coûteuse qu'il y ait, il ne leur reste d'autre ressource, cette nourriture manquant, que d'apaiser leur faim, aussi longtemps que possible, avec des racines et des herbes sauvages. Alors apparaissent dans le pays désolé la fièvre et la famine, ces deux fléaux presque inconnus il y a soixante ans, et qui ravagent en peu de jours des paroisses tout entières.

Veut-on passer de la nourriture au logement et au vêtement, il faut encore arriver à la même conclusion. En 1776, toujours selon Arthur Young, les pauvres Irlandais étaient passablement vêtus et logés. Aujourd'hui, ils habitent des tanières infectes et ne se couvrent que de haillons; encore ces haillons sont-ils quelquefois une propriété commune et compte-t-on bon nombre de familles qui ne possèdent qu'un seul habillement pour deux individus. En résumé, la dépense totale d'un *cottier* qui, en 1776, était évaluée à 11 livres sterling, ne l'est plus aujourd'hui qu'à 6 ou 7 livres tout au plus. On peut estimer par là tout ce qu'il a perdu.

Ainsi, qu'on le remarque bien, en même temps qu'en Irlande les lois deve-

naient plus humaines et plus justes, la condition matérielle de la population empirait au lieu de s'améliorer; en même temps que tombait, morceau par morceau, le code oppresseur qui pendant tant d'années avait paralysé toutes les facultés du pays, la misère publique augmentait. Comment expliquer cette monstrueuse anomalie si ce n'est par l'accroissement démesuré de la population? En Angleterre, pendant cette même période, la population aussi s'est accrue, bien que moins rapidement; mais comme la richesse croissait dans une proportion au moins égale, il n'en est résulté pour le pays que plus de puissance et de force. D'un côté du détroit, l'accroissement de la population a donc été un bien, parce qu'il n'a fait que suivre les progrès de la richesse; de l'autre, il a été un mal, parce qu'il les a devancés.

M. de Beaumont ne paraît pourtant pas croire qu'en Irlande la population soit trop forte, et voici les principaux arguments qu'il apporte à l'appui de son opinion. L'Irlande, dit-il, est une contrée d'une rare fertilité, et qui, bien cultivée, pourrait nourrir vingt-cinq millions d'habitants. Si huit millions y vivent misérablement, c'est qu'avant de demander au sol ce qu'il leur faut pour exister, les Irlandais ont d'abord à y prendre ce qu'il leur faut pour payer des fermages exorbitants. La population diminuant, il y aurait bien dans le premier moment quelque amélioration; mais dès que les propriétaires s'en apercevraient, ils augmenteraient proportionnellement leurs fermages. Donc, au bout de peu de temps, les pauvres Irlandais retomberaient précisément dans la même situation.

Je vais prendre ces objections une à une, et tâcher de prouver à M. de Beaumont lui-même qu'elles ne sont pas fondées.

Qu'il me permette d'abord de mettre en doute cette excessive fertilité de l'Irlande qui lui permettrait de nourrir vingt-cinq millions d'habitants. Il y a en Irlande, je le sais, quatre à cinq millions d'acres de terre qui n'ont point encore été mis en culture, et qui, moyennant de grands travaux d'assainissement et de défrichement, pourraient finir peut-être par donner de belles récoltes. Mais outre que ce résultat devrait être chèrement acheté, il est une circonstance qu'il ne faut pas oublier : c'est que, selon M. de Beaumont lui-même, la même étendue de terrain peut nourrir en pâturage une personne, en blé cinq ou six, et vingt en pommes de terre. Tout le terrain qui est aujourd'hui cultivé en pommes de terre ne nourrirait donc qu'une population moindre, si cette population, ainsi que M. de Beaumont le désire, mangeait un peu de pain et de viande. Il est vrai que l'Irlande exporte du blé, et que ce blé, dans ce cas, serait consommé dans le pays. En supposant même qu'il ne sortît plus d'Irlande un grain de blé, ce ne sont pas cinq cent mille quarters de froment environ et quinze cent mille quarters d'avoine qui ajouteraient sensiblement aux ressources alimentaires du pays. J'incline donc à penser que M. de Beaumont exagère la fertilité de l'Irlande; j'ajoute qu'il pourrait avoir raison sur ce point sans que la question fît un pas. Il y a, on le sait, quelques terres qui produisent presque d'elles-mêmes; mais quand cette première fécondité est épuisée, il faut, on le sait aussi, employer beaucoup de travail et de capital pour obtenir un nouveau produit. Peu importe donc ce que la terre d'Irlande ou de tout autre pays nourrit d'habitants si un capital double, triple ou

quadruple était appliqué à cette terre. Tant que ce capital manque, c'est précisément comme si la terre était moins étendue et moins féconde ; car en définitive le produit résulte de la combinaison de deux éléments, la fécondité de la terre et le capital qui vient aider cette fécondité. Or, dans l'état actuel de la terre en Irlande, huit millions d'habitants ne peuvent parvenir à vivre qu'en substituant la pomme de terre au pain. Il y a là un fait contre lequel toutes les théories viennent se briser.

Mais, dit M. de Beaumont, s'il en est ainsi, c'est la faute du fermage. Que les propriétaires soient moins avides, et tout ira bien. A mon sens c'est là méconnaître la loi qui détermine la hausse et la baisse du fermage en Irlande comme partout. M. de Beaumont pense-t-il qu'un propriétaire soit maître de hausser son fermage comme il lui plaît, et uniquement parce qu'il a le désir d'augmenter son revenu? Non, certes ; et M. de Beaumont sait aussi bien que moi qu'entre le propriétaire et le fermier, comme entre le vendeur et l'acheteur, il se fait un marché où l'un cherche à obtenir plus et l'autre à donner moins. De ce libre débat sort en général la fixation du prix véritable, de celui qui représente réellement la valeur de l'objet loué et vendu. En Irlande pourtant, il est vrai que la balance penche toujours du côté du propriétaire, et que l'équilibre est détruit. Pourquoi cela? Par la raison fort simple que pour chaque lambeau de terre il y a vingt concurrents qui surenchérissent les uns sur les autres, et finissent par offrir au propriétaire un prix qu'ils sont hors d'état de payer. Diminuez le nombre des concurrents, et les fermages baisseront nécessairement.

Cette vérité est si évidente, que M. de Beaumont lui-même ne peut s'empêcher de la reconnaître quelque part. « La concurrence des cultivateurs qui se disputent la terre, dit-il, élève encore plus le taux des fermages que l'avidité du propriétaire et du *middleman* (fermier général). » Or, je le répète, cette concurrence excessive tient uniquement à un excès de population. Il est inutile, d'après cela, d'examiner si la question des fermages a toute l'importance que lui donne M. de Beaumont, et si l'abandon, par les propriétaires, de la moitié des fermages actuels, c'est-à-dire de 3 millions sterling (75 millions) suffirait pour ramener l'aisance en Irlande. Je crois que le taux énorme des fermages est un grand mal ; mais je crois en même temps que ce mal est le résultat nécessaire de la disproportion qui existe entre la population et les moyens généraux d'existence. Je crois que si on veut le guérir, c'est à cette disproportion qu'il faut remédier.

Ce que je viens de dire du fermage, je dois le dire aussi des salaires qui, pour le simple journalier, varient de 6 pence à 2 pence par jour (de 12 sous à 4 sous). Dans ce pays dénué d'industrie et chargé de bras inoccupés, le travail est peu demandé et beaucoup offert. La raison qui élève les fermages abaisse ainsi les salaires, et le pauvre Irlandais, pressé entre ces deux effets d'une même cause, s'enfonce chaque jour davantage dans sa misère et dans son imprévoyance. « Que voulez-vous? finit-il par répondre aux sages conseils qu'on lui donne, nous ne pouvons être plus mal ; » et sous l'influence de cette pensée désolante il se marie dès qu'il est nubile, il met au monde des enfants qui, s'il est possible, seront encore plus malheureux que lui.

C'est donc, j'en suis profondément convaincu, une affreuse calamité pour l'Irlande que d'avoir triplé sa population en soixante ans, tandis que sa richesse restait presque stationnaire, ou du moins ne croissait que dans une bien plus faible proportion. Mais le mal est fait, et il faut songer aux moyens de le guérir. Le premier qui se présente à l'esprit, c'est l'émigration. On voit d'une part des populations qui meurent de faim sur un sol insuffisant à les nourir; on voit de l'autre, au delà des mers, des terres fertiles et mal peuplées. Quoi de plus simple que de déplacer ces populations, et de rétablir ainsi un équilibre désirable? Malheureusement, dans ces beaux calculs, on oublie plusieurs choses assez importantes, le sentiment si naturel et si vif qui nous attache à la patrie, les dépenses énormes du déplacement, les chances auxquelles est exposée une famille jetée ainsi sur un sol qu'elle ne connaît pas, dans un climat qui lui est étranger, au milieu de populations qui la traitent en ennemie. Ajoutez que, pour que les effets de l'émigration se fissent sentir en Irlande, ce sont quatre millions d'hommes qui devraient chercher une nouvelle patrie. Or cela est tout simplement impossible. Sur ce point, je partage donc entièrement l'avis de M. de Beaumont, et je ne vois rien à répondre au dilemme qu'il pose à peu près en ces termes : ou l'on veut que l'émigration ne s'applique qu'à deux ou trois cent mille individus, ou l'on entend qu'elle enlève une portion notable de la population. Dans le premier cas l'émigration est inutile, dans le second impraticable.

Deux vérités me paraissent également établies, l'une que la population en Irlande est trop nombreuse, l'autre qu'il n'existe aucune mesure à l'aide de laquelle on puisse brusquement la réduire. Faut-il donc se résigner et attendre en silence que, par un des moyens qu'elle tient en réserve, la Providence vienne remédier au mal? Non, certes, et ici comme toujours, il y a des devoirs à remplir et des efforts à faire. Le problème, on ne doit pas l'oublier, a deux termes, d'une part le chiffre de la population, de l'autre la somme des moyens de subsistance. Qu'on diminue le premier, ou qu'on augmente le second, on ne tend pas moins à rétablir l'équilibre. Ce sont deux chemins fort différents en apparence, mais qui conduisent précisément au même but. Et, qu'on y fasse attention, il s'agit de toute autre chose que de prendre aux uns pour donner aux autres, de dépouiller, par exemple, les propriétaires pour enrichir les fermiers. Sans parler de l'injustice de tels moyens, ils seraient parfaitement impuissants. En Irlande, l'enquête le constate, les petits cultivateurs ont une part proportionnelle du produit brut de la terre aussi forte qu'en Angleterre; mais, en Irlande les petits cultivateurs sont beaucoup plus nombreux, et le produit est beaucoup plus faible. Il en résulte que, la part relative étant la même, la part absolue est moindre. Il en résulte aussi que vouloir augmenter sensiblement la part absolue des petits cultivateurs sans réduire leur nombre ou sans augmenter le produit de la terre, c'est vouloir l'impossible.

Voici donc comment le problème doit être posé. La population irlandaise restant ce qu'elle est aujourd'hui, comment faut-il faire pour accroître en Irlande la masse des moyens de subsistance? Comment faut-il faire notamment pour que moins de bras cultivent la terre et pour qu'elle produise davantage? La commission d'enquête formée en 1835, et qui comptait à la tête de ses mem-

bres l'archevêque protestant et l'archevêque catholique de Dublin, proposait à cet égard divers moyens. D'une part, elle voulait que le gouvernement instituât un bureau d'amélioration nationale qui eût les pouvoirs nécessaires, 1° pour faire mettre en culture les terres non cultivées, et dessécher les terres marécageuses, même malgré le propriétaire, et en fixant la rente qui lui serait payée; 2° pour contraindre les propriétaires à détruire les huttes malsaines bâties sur leur propriété, et pour les faire rebâtir tant à leurs frais qu'aux frais du district. De l'autre, elle demandait que des encouragements puissants fussent donnés à l'industrie, afin d'offrir à la population agricole un débouché nouveau, et en quelque sorte un moyen d'émigration à l'intérieur. Mais outre que quelques-uns de ces projets soulevaient de très-graves objections, ils supposaient tous l'emploi d'un capital considérable. Or ce capital, on le sait, n'existe point en Irlande, et c'est à l'y attirer que consiste la difficulté.

Beaucoup d'écrivains pensent que pour que les capitaux affluent en Irlande, il suffit de lui accorder sur-le-champ toutes les réformes politiques, civiles et religieuses auxquelles elle a droit. L'Irlande, disent ces écrivains, a un sol fertile, une population intelligente, des ports magnifiques, de voies de communication nombreuses et perfectionnées. De plus, les salaires y sont à très-bas prix, et promettent sur la main-d'œuvre une notable économie. Que lui manque-t-il donc pour que les capitaux anglais viennent s'y fixer? Un peu de repos et de sécurité. Or le jour où l'Irlande n'aura plus de plaintes à faire, ce repos et cette sécurité renaîtront.

Tous ceux qui prennent intérêt au sort de l'Irlande voudraient que cette opinion fût fondée; mais il est deux circonstances importantes dont on ne tient pas compte. D'abord, les mauvaises habitudes et les vices qu'ont engendrés plusieurs siècles d'oppression; ensuite et surtout la misère qui résulte de l'excès de la population et les désordres qui en sont la conséquence. Pour que les capitaux prennent confiance et viennent rétablir l'équilibre entre la population et les moyens de subsistance, il faut, tout le monde le sent et le dit, de la sécurité; mais pour que la sécurité se rétablisse, il faut que les moyens de subsistance ne soient plus, comme ils le sont aujourd'hui, insuffisants pour la population. Il y a là un cercle vicieux dans lequel on peut tourner bien longtemps.

Pour ma part, je ne crois pas que l'Angleterre puisse en être quitte à si bon marché. Cette Irlande si pauvre et si turbulente, c'est l'Angleterre qui l'a faite. N'est-il pas juste que l'Angleterre vienne aujourd'hui à son aide, et contribue, autrement que par des vœux stériles et de bons conseils, à relever un peuple qui lui doit tous ses maux? N'est-il pas juste, en un mot, que si les capitaux libres reculent devant l'état incertain et agité de l'Irlande, l'Angleterre y supplée à l'aide de capitaux puisés dans le trésor public? Et qu'on ne dise pas que faire intervenir le trésor public dans des opérations agricoles et industrielles, c'est violer toutes les lois de l'économie politique. La réponse est excellente en Angleterre, où, à la faveur de lois bienfaisantes, une population industrieuse et libre travaille depuis plusieurs siècles à accroître la richesse nationale. Elle est détestable en Irlande, où les lois, jusqu'à ces dernières années, n'ont eu d'autre but que d'étouffer toute activité et toute prospérité. Il y a peu d'années,

l'Angleterre s'imposait la somme énorme de 500 millions pour racheter ses esclaves et se mettre en mesure de reconstituer sans injustice la société coloniale. Croit-on qu'elle n'ait pas autant à réparer envers l'Irlande qu'envers les colonies? et huit millions d'Irlandais pèseraient-ils moins dans la balance que quelques cent milles esclaves et colons ?

Je ne fais qu'indiquer cette idée ; mais plus j'y pense, plus je reste convaincu que, sans un sacrifice considérable de la part de l'Angleterre, l'Irlande ne se relèvera pas. A l'aide de ce sacrifice, de vastes terres pourraient être divisées par parcelles et vendues à bas prix, de manière à créer en peu de temps l'esprit et les habitudes de la propriété, là où cet esprit et ces habitudes manquent si complétement. Les terrains incultes en même temps seraient mis en culture, et les marais desséchés. De grands ateliers enfin s'ouvriraient et détourneraient de l'agriculture une partie de sa population. — Si l'on attend tout cela du cours naturel des choses, on attendra vainement.

Il est bien évident, d'ailleurs, que si, à mesure que des capitaux étrangers viennent créer en Irlande de nouveaux moyens de subsistance, la population continue à s'accroître dans une proportion égale ou supérieure, il n'y aura rien de changé. Il faut donc que les Irlandais apprennent que leur sort est entre leurs mains, et qu'ils sont maîtres, par leur imprévoyance, de rendre impuissantes toutes les mesures qu'on prendrait en leur faveur. Aujourd'hui, dans beaucoup de comtés, l'âge moyen du mariage est de quinze à seize ans pour les femmes, de dix-huit à vingt ans pour les hommes, et ces tristes unions se contractent sans souci du lendemain, sans pitié pour les enfans auxquels on donnera la vie. C'est ainsi qu'en dix ans, de 1821 à 1831, la population du Connaught a augmenté de vingt-deux pour cent. C'est presque la proportion des États-Unis américains où, pour si longtemps encore, ce seront, à l'inverse de nos vieilles sociétés, les hommes qui manqueront à la terre. A une telle progression, si elle devait durer, il n'y aurait rien à opposer, et l'Irlande serait fatalement condamnée à la souffrance et à la pauvreté. Mais l'exemple de l'Irlande elle-même est là pour prouver que l'extrême imprévoyance suit l'extrême misère. De tous les témoignages recueillis dans l'enquête, il résulte clairement que les mariages précoces ont pour cause principale le manque d'emploi et la paresse. Ceux qui ont quelque chose craignent de perdre leur aisance, et sont plus disposés à attendre. Aussi, par une déplorable anomalie, la population croît-elle bien plus rapidement dans les comtés pauvres que dans les comtés riches, dans le Connaught que dans l'Ulster. Ne doit-on pas en conclure que si les pauvres Irlandais pouvaient concevoir l'espérance d'une condition meilleure, cette espérance les élèverait aux idées de prudence qui leur sont si complétement étrangères aujourd'hui ? Quoi qu'il en soit, c'est là un des côtés importants de la question, un de ceux qui appellent le plus l'attention des moralistes et des hommes d'État.

Ce que je viens de dire suffit, je crois, pour faire connaître mon opinion sur la loi des pauvres, que le gouvernement anglais vient de donner à l'Irlande. Le résultat avoué de cette loi est la construction d'une centaine de maisons qui, sous de certaines conditions, offriront un asile à cent mille indigents. M. de Beaumont démontre à merveille que c'est là un pitoyable expé-

dient, et qu'il n'en peut résulter aucun soulagement réel dans un pays où trois à quatre millions de créatures humaines éprouvent chaque année les angoisses de la faim. Si, dans les maisons dont il s'agit, la vie est douce et commode, tout le monde y voudra être admis, et le choix deviendra impossible. Si la vie y est dure et pénible, ce seront des prisons où se réfugieront les plus paresseux et les plus corrompus. Il est impossible qu'un gouvernement sensé comme le gouvernement anglais n'ait pas senti lui-même toute l'impuissance et tous les dangers d'une pareille mesure. Mais on voulait faire quelque chose pour l'Irlande, et l'on a fait la loi des pauvres, faute de mieux.

Voici donc, en définitive, quelle est mon opinion sur la question économique la plus difficile et la plus compliquée de toutes. Je crois la population irlandaise deux fois trop forte, non pas absolument, mais relativement à la masse de salaires en argent ou en nature qu'elle doit se partager. Si donc il était possible, par l'émigration, de réduire de moitié la population irlandaise, j'y verrais un moyen à peu près certain de lui faire remonter quelques degrés de l'échelle qu'elle a si déplorablement descendue depuis soixante ans. Mais l'émigration, appliquée à quatre millions d'hommes, est une pure chimère. Dès lors il ne reste qu'à agir sur l'autre terme du problème, et qu'à s'efforcer, tout en maintenant la population stationnaire, d'augmenter la richesse nationale, et par conséquent la masse des salaires. Mais dans l'état actuel de l'Irlande, et même en supposant que justice complète lui ait été faite, on ne peut guère espérer que les capitaux anglais ou étrangers viennent affronter les chances d'une nouvelle guerre sociale. Il y a donc pour l'Angleterre devoir et nécessité d'intervenir plus activement, plus efficacement, et de réparer, autant que possible, les maux qu'elle a causés. Je suis, d'ailleurs, bien loin de penser que la réforme économique doive faire ajourner d'un seul jour les réformes civiles, politiques et religieuses, dont M. de Beaumont a si bien démontré la nécessité. Quelle que soit la diversité apparente de ces réformes, elles se tiennent toutes par un lien secret, et concourent au même but. Toutes doivent donc marcher du même pas, sous peine de ne rien faire que d'incomplet et de mesquin.

Maintenant y a-t-il lieu d'espérer que l'Angleterre entre franchement dans cette voie? La crainte d'ébranler ses propres institutions en touchant à celles de l'Irlande ne la retiendra-t-elle pas au contraire dans le cercle assez étroit où tournent péniblement ses hommes d'État de toute couleur depuis l'émancipation? Telle est la dernière question. Il faut d'abord remarquer que l'Irlande ne peut rien attendre ni des tories qui sont depuis de longues années ses ennemis acharnés, ni des radicaux qui, malgré le bruit qu'ils font, ne forment encore dans le parlement et dans le pays qu'une faible majorité. Les radicaux, zélés protestants pour la plupart, ont d'ailleurs peu d'entrailles pour l'Irlande catholique. Si l'Irlande a quelque chose à espérer, c'est donc des whigs, auxquels elle doit depuis six ans ce qu'elle n'avait jamais obtenu jusqu'ici, un gouvernement juste et modéré. Cependant les whigs, il faut le dire, n'ont guère moins que les tories de respect et d'affection pour les vieilles institutions du pays. Forcés de se défendre en Irlande contre une aristocratie et un clergé fanatiques, peut-être seraient-ils disposés à enlever à cette aristocratie et à ce

clergé une notable portion de leurs priviléges politiques et religieux; mais la réforme des lois civiles ne les trouverait certes pas si complaisants. Sur ce point, ils ont précisément les mêmes idées, les mêmes préjugés que les tories, et le maintien des grandes propriétés au moyen du droit d'aînesse et des substitutions leur paraît l'arche sainte. Il est donc difficile de supposer qu'ils prêtassent volontairement la main à une réforme funeste selon eux, et qui mettrait le comble à la misère de l'Irlande au lieu de la diminuer. Bien plutôt les verra-t-on encourager les propriétaires irlandais à réunir les parcelles aujourd'hui louées et sous-louées de leurs propriétés, pour revenir ainsi à la grande culture et augmenter le produit net.

Je suppose pourtant que les whigs, éclairés par l'expérience, finissent par reconnaître que des lois bonnes, jusqu'à un certain point, en Angleterre, peuvent être détestables en Irlande, et que ces lois, pour faire le bien du pays, doivent subir des réformes profondes : pourront-ils obtenir du parlement qu'il s'associe à une telle œuvre, et ne rencontreront-ils pas, dès les premiers pas, des obstacles insurmontables? J'en suis profondément convaincu. Voilà quarante ans que l'Angleterre et l'Irlande sont légalement unies et n'ont plus qu'un parlement; voilà plus de dix ans que sont tombés sous la main du duc de Wellington et de sir Robert Peel les derniers débris des lois pénales. L'Angleterre protestante n'a pu pourtant encore s'habituer à regarder les Irlandais comme des compatriotes, et les catholiques comme des frères. A ses yeux, l'Irlande est toujours une terre conquise, l'Irlandais un vaincu, le catholique un esclave. « Que parle-t-on d'égalité entre les Anglais et les Irlandais? s'écrie superbement dans la chambre des lords lord Lyndhurst, chancelier du ministère tory. Les Irlandais ne nous sont-ils pas étrangers par la race, par la langue et par la religion? » « Je le répète après mûres réflexions, dit à Cantorbéry M. Bradshaw, membre de la chambre des communes, les Irlandais, prêtres et laïques, pairs et paysans, sont les ennemis nés de l'Angleterre, bigots sauvages, moins civilisés que les indigènes de la Nouvelle-Zélande. » Et ces audacieuses paroles, après avoir excité des applaudissements frénétiques, trouvent un écho bruyant dans toutes les parties du pays!

On peut prétendre à la vérité que de tels sentiments sont ceux d'une minorité impuissante. Il n'en est point ainsi néanmoins. Ce qui le prouve, c'est qu'aux dernières élections encore, la lutte s'est partout, en Angleterre, engagée sur ce terrain, et qu'en définitive l'opinion de lord Lyndhurst et de M. Bradshaw a obtenu la majorité. On adressait bien au ministère, en passant, quelques reproches sur sa conduite au dehors et au dedans, indépendamment de la question irlandaise; mais, dès que cette question apparaissait, elle absorbait toutes les autres. N'est-ce pas encore la question irlandaise qui, pendant le dernier intervalle des sessions, a défrayé tous les journaux, tous les *meetings*, tous les dîners politiques? N'est-ce pas cette question qui a soulevé contre le ministère, et même contre la reine, des colères si véhémentes? En appelant à de hautes fonctions trois catholiques, parmi lesquels M. Shiel, le ministère et la reine avaient commis un nouveau crime, un crime indigne de pardon. Aussi toutes les tribunes et toutes les chaires s'en sont-elles émues, et n'ont-elles cessé, pendant trois mois, de vomir l'invective et de lancer l'ana-

thème. Lord Melbourne est ainsi devenu un Judas, et la reine une Jésabel. Enfin la société de la réforme protestante, présidée par lord Wharncliffe, a prescrit un jeûne universel, en expiation d'un si funeste événement.

Telles sont les fureurs que suscite la politique des whigs, quand cette politique se borne à assimiler, autant que possible, l'Irlande à l'Angleterre, et à traiter les catholiques comme les protestants. Qu'on juge de celles qui naîtraient si les whigs voulaient s'en prendre à la fois à l'aristocratie et au clergé! Je ne crains pas de prédire qu'il y aurait en Angleterre un soulèvement presque général contre une si audacieuse tentative. Tout ce que l'Irlande peut demander aux whigs, c'est donc de continuer à la gouverner, comme ils l'ont fait jusqu'ici, avec prudence et impartialité; c'est aussi de se servir des forces du gouvernement pour contenir l'aristocratie, au lieu de lui prêter appui.

Il est douloureux de le dire, la seule chance qu'il y ait pour l'Irlande d'obtenir des réformes plus radicales, c'est l'avénement des tories. Tous les tories sans doute sont loin de ressembler à lord Lyndhurst ou à M. Bradshaw, et sir Robert Peel, premier ministre, voudrait aussi se montrer juste et bienveillant envers l'Irlande; mais cela lui serait impossible, et voici pourquoi. Il n'y a point en Irlande de partis intermédiaires et d'opinions moyennes : d'une part, l'aristocratie protestante avec ses passions furieuses; de l'autre, la démocratie catholique avec ses souvenirs et ses haines. Or il faut inévitablement que le gouvernement s'appuie sur l'une ou sur l'autre. L'ardente inimitié de l'aristocratie protestante pour le ministère whig ne lui laissait pas le choix, et c'est au sein de la démocratie catholique qu'il a dû chercher son point d'appui. Sir Robert Peel ne serait pas plus libre, et la force des choses lui donnerait, le jour même de son avénement, la démocratie catholique pour ennemie, l'aristocratie protestante pour alliée. Alors cesserait l'espèce de trêve qui, depuis cinq ans, enchaîne les passions de l'Irlande, et fait taire ses souffrances. L'Irlande est aujourd'hui aussi misérable, plus misérable peut-être qu'il y a dix ans, et ses justes griefs sont loin d'avoir obtenu tous satisfaction; mais le gouvernement est en guerre avec ses oppresseurs, et, tout étonnée d'avoir le gouvernement pour ami, elle supporte ses maux et modère ses ressentiments. Le jour où le pouvoir reviendrait à ses oppresseurs, la réaction serait terrible. On peut prévoir alors entre l'Angleterre et l'Irlande cette guerre sanglante que les tories les plus ardents appellent de tous leurs vœux, et qui remettra en présence les deux races et les deux religions. Ce que sera le résultat d'une telle guerre, personne ne le sait; mais il est difficile de croire que l'aristocratie et l'Église en sortent victorieuses.

Tout le monde comprend d'ailleurs ce qu'il y aurait d'effroyable dans cette dernière lutte, et il n'est pas en Irlande un bon citoyen qui voulût en hâter le moment. C'est pourquoi l'Irlande, sans attendre du cabinet whig la guérison de tous ses maux, soutient ce cabinet avec constance, et s'émeut chaque fois que sa chute paraît imminente.

Abandonnée à elle-même, il est pourtant douteux que l'Irlande, avec ses trois millions d'indigents, pût persister longtemps dans sa modération; mais l'Irlande, depuis vingt ans, a pris l'habitude d'être agitée ou paisible selon

qu'il plaît à l'homme extraordinaire qui règne sur elle par son génie. Cet homme, c'est O'Connell, le plus rare exemple que je connaisse de la persévérance unie à la passion, et de la force aidée par la prudence. Dans un voyage que je fis à Dublin, en 1826, j'eus l'honneur de voir de près O'Connell, et j'avoue que je fus loin de l'apprécier à sa juste valeur. Dès cette époque, j'admirais sincèrement en lui l'orateur puissant qui prêtait aux misères de son pays une voix si éloquente, et dont la parole retentissait dans le cœur de six millions d'hommes; j'admirais aussi le légiste consommé qui, se jouant, avec une souplesse merveilleuse, de toutes les prescriptions légales, savait, à l'aide de transformations successives, maintenir la grande association dont il était l'inventeur et le chef : toutefois, à côté de l'avocat habile et du tribun véhément, je n'avais pas deviné l'homme politique patient et mesuré. Je n'avais pas supposé surtout que des caractères si divers pussent exister à la fois, et qu'un homme étranger jusqu'à plus de cinquante ans aux habitudes parlementaires de l'Angleterre, dût acquérir tout à coup autant d'ascendant et de puissance dans la chambre des communes que sur la place publique, ou dans les cours de justice. Je prévoyais donc que le jour du triomphe d'O'Connell serait celui de sa chute, et qu'en passant le seuil de la chapelle Saint-Étienne, il laisserait derrière lui la meilleure portion de son influence et de son talent,

On sait qu'il n'en a point été ainsi, et que, tout en conservant ses anciennes qualités, O'Connell a, depuis l'émancipation, déployé celles dont il paraissait dépourvu. On sait que sans cesser d'être l'homme de l'Irlande, il est devenu un des membres les plus importants du parlement anglais. Il semble d'ailleurs que ses facultés se soient multipliées à mesure que s'élargissait le cercle de leur action. Que la chambre des communes soit assemblée ou non, il remplit les journaux, et l'on est tout étonné de le trouver dans la même semaine injuriant l'Angleterre à Cork ou à Dublin, et la flattant à Liverpool ou à Manchester; attaquant le ministère à Birmingham et le défendant à Londres; aujourd'hui véhément et amer, demain calme et bienveillant. Et qu'on ne voie pas là l'effet d'une activité désordonnée et d'une mobilité capricieuse. Sous l'apparence du laisser aller et de l'incohérence, il n'est pas d'homme peut-être dont la vie continue une unité plus ferme et plus profonde. O'Connell n'est ni whig, ni tory, ni radical. Il est Irlandais, et, pour arracher l'Irlande à l'oppression, tous les partis comme tous les langages lui semblent bons. L'intérêt de l'Irlande, voilà sa pensée dominante, ou plutôt sa pensée unique; toujours raisonnable d'ailleurs dans sa conduite, quand il ne l'est pas dans ses paroles; toujours prêt à faire, quand il le faut, le sacrifice momentané de ses affections, de son amour-propre, et même de sa popularité.

On peut dire beaucoup de mal d'O'Connell, et quelquefois il y prête; mais, tout balancé, sa destinée sera, dans l'histoire, une des plus singulières et des plus glorieuses qu'il y ait. On a vu de grands guerriers changer la face du monde, et de grands rois ou de grands ministres exercer sur les institutions et les mœurs d'un peuple une puissante influence; ce qu'on n'a guère vu, c'est un homme qui, sans disposer de la puissance militaire ou civile, parvient, par la seule force de la raison et du talent, à affranchir pacifiquement son

pays, et à dominer en quelque sorte le gouvernement de qui, peu de temps auparavant, son pays dépendait. Voilà ce qu'a fait O'Connell, et ce qu'il fait encore aujourd'hui. C'est lui qui a conquis l'émancipation, lui qui contient et modère l'Irlande en obtenant pour elle justice et bienveillance, lui qui maintient au pouvoir le cabinet whig à l'exclusion des tories. Et pour qu'il ne manque rien à cette haute situation, chaque année l'Irlande paye volontairement à O'Connell un tribu de 15 à 20, 000 livres sterling, récompense bien légitime et bien acquise ; espèce de liste civile populaire qui honore à la fois ceux qui la donnent et celui qui la reçoit.

Que les injures dont chaque jour il est abreuvé ne découragent donc point l'illustre patriote qui soutient avec tant de persévérance et de courage une si bonne cause. En Angleterre, il a et doit avoir des ennemis acharnés, mais hors de l'Angleterre il n'est pas une âme généreuse qui ne sympathise avec lui, pas un esprit élevé qui ne le comprenne et ne l'admire.

Je reviens au livre de M. de Beaumont, et je termine comme j'ai commencé. Le sujet de ce livre est un des plus intéressants qu'il y ait, et l'auteur s'est montré digne du sujet. Quant à l'étendue et à la variété des connaissances qu'un tel livre suppose, je laisse parler le *Dublin Magazine,* qui appartient au parti orangiste. « M. de Beaumont, dit à peu près textuellement ce *Magazine,* analyse et explique si bien les institutions de l'Angleterre et de l'Irlande qu'il nous paraît impossible que cette partie de l'ouvrage soit composée par un étranger. Nous sommes donc convaincus qu'elle lui a été fournie toute faite par un radical de Dublin. » Un tel éloge de la part d'un adversaire vaut mieux que tous les miens.

P. Duvergier de Hauranne.

---

# LES
# MISSISSIPIENS.
## PROVERBE.

### PERSONNAGES.

La Marquise.
Le Duc.
Julie.
Samuel Bourset, devenu comte de Puymonfort.
Louise, fille de Samuel et de Julie.
George Freeman, voyageur américain.
Lucette, fille du jardinier, sœur de lait de Louise.
Le Duc de La F...
Le Comte de Horn.
Le Duc de M...
Le Comte de ***
Le Marquis ***

Plusieurs autres Personnages de qualité.

## ACTE PREMIER.

La maison de campagne de Samuel Bourset, à quelques lieues de Paris. — Dans les jardins, une tente décorée pour la fête.)

### SCÈNE PREMIÈRE.

LA MARQUISE, LE DUC.

LA MARQUISE.

Eh! voyez, mon cher duc, comme ceci est galant! quelle riche décoration! partout le chiffre de Julie enlacé par des fleurs à celui de mon gendre, des

guirlandes, des écussons, des draperies! Sur ces gradins en amphithéâtre se placera l'orchestre. Ma fille et son mari seront sur cette belle estrade. C'est ici qu'ils couronneront la rosière. Et, avec cela, un temps magnifique. Oh! toute la cour y sera! Je parierais gros que le régent lui-même,... ou tout au moins une des princesses ses filles, y viendra.

LE DUC.

Eh! pourquoi pas? Votre gendre est fort bien en cour à l'heure qu'il est, et pour cause!... Pour qui ce fauteuil de velours à crépines d'or?

LA MARQUISE.

Et pour quel autre que le bienfaiteur, le sauveur, le prestidigitateur écossais Law? C'est aujourd'hui l'homme de la France. Et quelle fête un peu belle pourrait se passer de sa présence?

LE DUC.

Quelle fortune un peu solide pourrait se passer de son appui?

LA MARQUISE.

Cela, nous l'avons.

LE DUC.

En êtes-vous bien sûre?

LA MARQUISE.

C'est à charge de revanche, car certainement Law n'a pas moins besoin de nos fonds que nous de son crédit.

LE DUC.

L'un me paraît plus certain que l'autre... Enfin! ça commence magnifiquement, et je souhaite que ça finisse de même... Eh bien! marquise, qui nous eût prédit, le 13 octobre 1703, que nous célébrerions aussi gaiement et avec autant d'éclat, en l'an de grâce 1719, l'anniversaire du mariage de Julie? Ce mariage ne s'annonçait pourtant pas sous d'heureux auspices; tout était larmes et désespoir, gémissements et syncopes, quand nous conduisions la victime à l'autel. Le soleil même ne brillait pas comme aujourd'hui; ce qui n'empêchait pas que mes jambes ne me fissent moins mal... Ah! j'étais encore jeune alors.

LA MARQUISE.

Vous le serez toujours.

LE DUC.

C'est pour que je vous en dise autant, railleuse?

LA MARQUISE.

Non-seulement cela, mais je prétends ne jamais mourir.

LE DUC.

Je crois bien! qui est-ce qui meurt?

LA MARQUISE.

Ah! ce pauvre chevalier pourtant!... Savez-vous que depuis cinq ans je n'ai pas passé un seul anniversaire de ce singulier mariage sans penser à lui?

LE DUC.

Femme sensible! vous avez pensé à lui *à tout le moins une fois l'an!*

LA MARQUISE.

Et je n'ai jamais passé un anniversaire du jour où j'ai appris sa mort sans faire dire une messe pour le repos de son âme.

LE DUC.

Bonne tante! cela fait cinq messes! Et Julie, combien de pensées a-t-elle eues pour lui? combien de messes a-t-elle fait dire?

LA MARQUISE.

Julie?... Elle a donné le jour à cinq enfants.

LE DUC.

C'est beaucoup trop! (*Prenant du tabac.*) Heureusement il y en a quatre de morts!

LA MARQUISE.

Pauvres enfants! Tenez, duc, Julie est un modèle d'amour conjugal; mais il semble que cela l'ait empêchée de bien connaître l'amour maternel. Moi, je pleure encore mon neveu...

LE DUC.

Quand vous y pensez?

LA MARQUISE, babillant toujours sans faire attention aux sarcasmes du duc.

Et elle, il semble qu'elle ait oublié les siens comme s'ils n'avaient jamais existé. Vraiment elle n'aime au monde que M. Bourset.

LE DUC, ironiquement.

Ah! c'est bien naturel!

LA MARQUISE.

N'en riez pas, c'est incroyable comme cet homme-là s'est décrassé depuis son mariage.

LE DUC.

Je crois bien, il a usé beaucoup de savon!

LA MARQUISE.

De savonnette à vilain, vous voulez dire? car le voilà comte décidément. Samuel Bourset, comte de Puymonfort! Quel drôle de temps que celui-ci! Enfin c'est un homme qui a du savoir-faire que mon gendre, n'en dites pas de mal!

LE DUC.

Je n'en dis pas de mal, chère marquise; c'est un homme habile et probe en même temps. Sa réputation est bien établie, et votre fille a fait sagement de l'épouser, quoiqu'il ne soit pas aimable.

LA MARQUISE.

Oh! c'est que Julie est sage, trop sage peut-être!

LE DUC.

Plus sage que vous ne l'étiez à son âge, *mon cœur!*

LA MARQUISE, ironiquement.

Et plus que vous ne souhaiteriez.

LE DUC.

Vous plaît-il de vous faire comprendre?

LA MARQUISE.

Ah! vous comprenez de reste, perfide! (*Riant.*) Vieux enfant, je sais de vos folies! Julie m'a tout conté.

LE DUC.

Eh bien! ça n'a pas dû lui coûter beaucoup de peine.

LA MARQUISE.

Elle en riait aux larmes et moi aussi. Ah çà! vous êtes donc devenu tout à fait fou, de vouloir en conter à ma fille?

LE DUC.

Votre fille est une coquette.

LA MARQUISE.

Et vous un fat.

(Elle rit.)

LE DUC.

Ah! vous voilà jalouse? Il est temps de vous y prendre.

LA MARQUISE.

Vous savez bien que je ne l'ai jamais été, j'aurais eu trop à faire avec vous!

LE DUC.

Cela vous eût donné la peine d'aimer!

LA MARQUISE.

Ah! c'est joli ce que vous dites là! Mais ce n'est pas vrai. Rappelez-vous que quand je fus ruinée par les sottises de mon mari, jeune encore et faite pour briller, je me retirai du monde sans dépit et sans tristesse, et que j'allai passer les longues années du veuvage dans mon petit hôtel du Marais, bien pauvre, bien oubliée, excepté de vous, *mon bon!* et toujours aussi gaie, aussi heureuse qu'au temps de ma splendeur. Pourtant Julie s'ennuyait là bien mortellement, enviait toutes les jeunes filles qui faisaient de grands mariages, et, tout en se croyant éprise de son cousin, s'inquiétait souvent de son peu de fortune. Enfin, la meilleure preuve qu'elle est plus calculatrice que moi, c'est qu'au lieu de se trouver malheureuse avec ce Samuel, dont la seule vue m'eût fait mourir de dégoût il y a quarante ans, elle fait bon ménage avec lui, s'attife du matin au soir, embellit au lieu de vieillir, et n'a point d'amants!

LE DUC.

Le fait est que, pour ma part, je l'ai trouvée d'une rigueur!...

LA MARQUISE.

Ah! si c'était la seule preuve!

LE DUC.

Eh! vous n'eussiez pas dit cela, il y a quarante ans!

LA MARQUISE.

Oh! c'est qu'alors vous étiez charmant!

LE DUC, lui baisant la main.

Et vous adorable ! (*lui offrant du tabac*) il y a quarante ans!

LA MARQUISE, prenant du tabac avec beaucoup de grâce et de propreté.

Tâchez de ne pas séduire ma fille, entendez-vous, vieux libertin?

LE DUC.

Je tâcherai, au contraire! Pourtant je crains d'avoir aujourd'hui un rival redoutable dans la personne du philosophe.

LA MARQUISE.

Quel philosophe?

LE DUC.

Vous savez bien que c'est aujourd'hui que le fameux George Freeman fait son entrée ici.

LA MARQUISE.

Qu'est-ce donc que ce fameux George Freeman? Est-ce encore un de ces grands hommes du jour dont personne n'a jamais entendu parler? Je ne suis pas initiée à sa célébrité.

LE DUC.

Eh bien! vous ne serez pas fâchée de l'être. Ce n'est pas un charlatan comme tous vos *Mississipiens*.

LA MARQUISE.

Qu'appelez-vous *Mississipiens?* J'entends parler de cela depuis quelques jours sans y rien comprendre.

LE DUC.

Ah çà! vous ne savez donc rien au monde? Vous savez au moins que votre gendre est un des principaux agents de la grande affaire du Mississipi?

LA MARQUISE.

Je sais fort bien qu'il est dans la nouvelle société en commandite qui se charge de fouiller dans le Mississipi, et d'en retirer de l'or en barres; mais je n'avais jamais ouï dire auparavant que l'or se trouvât de la sorte, et qu'il n'y eût qu'à se baisser pour en prendre.

LE DUC.

Il paraît cependant que nous allons en avoir à jeter par les fenêtres. Il y a, dit-on, des mines d'or à la Louisiane. On ne les a pas encore trouvées, mais Law assure qu'on les trouvera; et, en attendant, on en met le produit en actions, et on spécule sur les profits de l'affaire pour payer les dépenses.

LA MARQUISE.

Et si on ne trouve rien?

LE DUC.

Les actionnaires seront ruinés, et on tâchera d'inventer quelque autre chose pour les consoler.

LA MARQUISE.

Mais Bourset ne donne pas dans ces folies?

LE DUC.

Il y donne si bien, qu'il a pris pour un million d'actions.

LA MARQUISE.

En ce cas, l'affaire n'est pas si mauvaise que vous croyez. Law est-il vraiment là-dedans?

LE DUC.

C'est lui qui a imaginé cela pour faciliter l'émission de son papier-monnaie.

LA MARQUISE.

Mais, mon Dieu! il nous ruinera avec de pareilles bourdes!

LE DUC.

Voilà les femmes! Il y a un instant, vous étiez aussi sûre de lui que de votre propre existence; et au premier mot que je vous dis en l'air, moi qui ne connais goutte à ces sortes d'entreprises (qui diable y comprendrait?), vous voilà épouvantée et prête à accuser Law lui-même de mauvaise foi.

LA MARQUISE.

Mais que dites-vous donc?

LE DUC.

Je dis que, s'il n'y a pas de mines, peu importe, car Law trouvera la pierre philosophale. N'est-ce pas un magicien, un prestidigitateur, un dieu? Je ne raille pas; c'est un habile homme, qui a fait des miracles et qui en fera encore.

LA MARQUISE.

Et ce George Free... Free... Comment l'appelez-vous?

LE DUC.

Freeman; ce qui veut dire *homme libre*.

LA MARQUISE.

Eh bien! qu'est-ce que c'est que ça?

LE DUC.

Un homme libre? ah! c'est un animal bien étrange, et tel qu'il ne s'en est jamais vu dans ce pays-ci. L'individu en question est une sorte de quaker habillé de brun à l'américaine, allant à pied, parlant peu et bien, ne disant et ne faisant jamais rien d'inutile, si ce n'est de prêcher la réforme à des fous et la probité à des fripons. Homme distingué d'ailleurs, doué d'un langage élevé, d'un grand sens à beaucoup d'égards, et, je le crois, un galant homme en tous points; mais fort original, rêvant et publiant sur la liberté les choses du monde les plus extraordinaires. Et puis, le bon d'Aguesseau l'a pris en grande considération, parce qu'il est fortement opposé au système de Law. Mais cela ne choque personne; d'Argenson le tolère, Law le réfute, le régent s'en amuse. Enfin, il plaît à tout le monde, et vous le verrez aujourd'hui.

LA MARQUISE.

Ah! j'en suis fort curieuse maintenant. J'aurais été fâchée de mourir sans

avoir vu un homme sérieux dans ma vie. Et, dites-moi, est-il jeune, est-il beau?

LE DUC.

Il ne montre guère plus d'une trentaine d'années, peut-être en a-t-il trente-cinq; mais il est fort bien, et Julie, qui est diablement curieuse de le voir, a envoyé coucher sa fille, sous prétexte de rhume, quoique la petite ne tousse pas plus que moi.

LA MARQUISE.

Que dites-vous là? Vous êtes un méchant!

LE DUC.

Que voulez-vous? On a beau être jeune et belle, on n'aime pas à voir une fille de quinze ans à ses côtés!...

LA MARQUISE.

Allons! vous avez du dépit contre Julie, ce n'est pas bien!

(Ils sortent en causant.)

## SCÈNE II.

GEORGE FREEMAN. *Costume philosophique, cheveux noirs séparés sur le front et peignés naturellement, habit brun uni sans broderie, épée à poignée d'acier; une simplicité dans les manières qui contraste avec le ton du jour; figure pâle et mélancolique.*

C'est donc ici!... Partout de l'ostentation et de la prodigalité, jusque dans cette décoration d'un jour! c'est ici que je la reverrai! me reconnaîtra-t-elle?... Et moi, moi! la reconnaîtrai-je? Mon cœur est accablé de tristesse, mais il n'est pas agité. Il me semble que l'être que j'ai aimé n'existe plus, de même que l'être que j'ai été s'est effacé comme un rêve dans le passé!

(Il s'assied sur les gradins de l'orchestre.)

## SCÈNE III.

LOUISE, LUCETTE. *Louise est habillée en villageoise comme Lucette, elles entrent sans voir George.*

LUCETTE.

Comme vous trottez vite dans ces habillements-là! Convenez, mamselle, qu'on est bien mieux à l'aise que dans vos belles robes de damas, et qu'on se sent toute dégagée pour courir. Mais, comme vous êtes *brave* là-dessous! ça vous va comme des plumes à un oiseau; on dirait que vous n'avez jamais été autrement!

LOUISE.

N'est-ce pas qu'il est impossible de me reconnaître?

LUCETTE.

Je ne vous reconnais pas moi-même. Qui êtes-vous donc, *jeunesse?* Je ne vous connais point; vous n'êtes donc pas d'ici?

LOUISE, l'imitant.

J'suis d'la Bourgogne, dame! j'm'appelle... attendez! j'm'appelle... Jacqueline.

LUCETTE.

Oh! comme vous dites bien ça! Vrai, d'honneur! votre maman vous parlerait qu'elle ne vous reconnaîtrait point.

LOUISE, tressaillant.

Maman! ah! ne m'en parle pas! Quand j'y pense, la peur me prend, et toute m'a gaieté s'en va.

GEORGE, à part.

C'est singulier! quelle est donc cette jeune fille?

(Il l'examine avec attention.)

LUCETTE.

N'ayez point peur, mamselle; elle vous croit bien enfermée dans votre chambre. Est-ce qu'elle pourrait s'imaginer que j'ai été quérir l'échelle avec quoi que mon père taille ses espaliers? Et puis, y aura tant de monde! dame! nous n'irons pas nous mettre au premier rang. Nous nous cacherons comme ça dans la foule du monde; ou bien, tenez, nous monterons là-haut, tout en haut des échafauds, derrière la musique. C'est là que j'étais l'an dernier. C'est la meilleure place, et personne ne vous ira chercher par là. Tenez, venez voir comme on y est bien perché!

(Louise veut suivre Lucette qui grimpe sur les échafauds, mais elles se trouvent face à face avec George, et s'arrêtent.)

LUCETTE.

Ah! mon Dieu! mamselle, v'là un homme qui nous regarde drôlement.

LOUISE.

Voyons s'il nous connaît. Bonjour, mon brave homme, que demandez-vous?

GEORGE.

Vous ne m'offensez pas en me prenant pour un artisan, j'en ai presque l'habit; mais moi, je vous offenserais sans doute en vous prenant pour une villageoise?

LOUISE.

Oh! mon Dieu, pas du tout. Je voudrais bien l'être toujours. Mais, puisque vous voyez que je suis déguisée, ne me trahissez pas, je vous en prie.

GEORGE.

Il me serait bien difficile de vous trahir, puisque je ne vous connais pas.

LUCETTE.

Ah! monsieur, c'est égal. Vous pourriez quelque jour voir Mlle Louise de Puymonfort, la fille à M. le comte Bourset, et dire comme ça, devant madame

ou devant monsieur : « Tiens ! voilà cette petite paysanne que j'ai vue à la fête !... » Il ne faudra rien dire, entendez-vous, monsieur? Ça nous ferait de fâcheuses affaires, dà.

GEORGE, regardant Louise fixement.

Ainsi, vous êtes leur fille?

LOUISE, bas à Lucette.

Comme il me regarde!

LUCETTE.

Dame! c'est bien le cas de dire : Il vous regarde comme queuque-z'un qui ne vous a jamais vue.

GEORGE, à part.

Comment faire connaissance avec elle? La gronder, c'est un moyen... avec les enfants. (*Haut à Lucette.*) Si c'est vous qui avez conseillé à M^lle^ de Puymonfort de désobéir à sa mère, et de se mêler à la foule qui va venir ici, sans autre Mentor que vous, vous avez commis une grande faute, et vous mériteriez bien que je vous fisse renvoyer pour ce fait-là, comme une petite soubrette de mauvaise tête et de mauvais conseil que vous êtes.

LUCETTE, toute fâchée.

Eh! voyez-vous comme me traite ce monsieur-là? Vrai, que je ne le connais ni d'Ève, ni d'Adam, et qu'il n'est jamais venu au château. On voit ben que vous n'êtes point fréquentier de la maison, car vous sauriez que je ne suis point fille de chambre, mais que je suis Lucette, la fille au jardinier, la petite-fille au vieux Deschamps, à qui M. le duc fait une pension, et la sœur de mamselle Louise, qui pis est; et si vous dites du mal de moi, on ne vous croira point.

LOUISE, souriant.

Mais si tu prends soin de l'informer de tout ce qui nous concerne, il n'aura pas grand'peine à nous trahir. Allons, tais-toi! (*A George.*) Monsieur, excusez-la, et quoi qu'il arrive, que vous connaissiez ou non mes parents, ne la faites pas gronder : c'est moi qui mérite tout le blâme, et je vous remercie de la leçon que vous venez de me donner.

GEORGE, lui prenant la main.

Ah! croyez, mademoiselle, que j'ai quelque droit à vous avertir et à vous protéger... (*se contenant*) car mes intentions sont bonnes, et vous m'inspirez autant d'intérêt que de respect.

LOUISE, tristement.

C'est donc la première fois de ma vie que j'inspire ces sentiments-là!... Je vous en remercie.

GEORGE, ému.

Que dites-vous?... N'avez-vous pas une mère?

(Louise baisse la tête.)

LUCETTE.

Oh! si celle-là aime ses enfants, j'irai le dire à Rome. Elle aime son mari.

voilà tout ce qu'elle aime ; et elle a raison, car c'est un brave et digne homme qui veut le bien à tout le monde. Mais elle a tort de haïr sa fille... car enfin, mamselle Louise est bonne... y n'y a rien de bon au monde comme mamselle Louise ! Vous voyez bien, monsieur? vous lui faites des remontrances, et elle vous remercie. Quand on prend les gens par la douceur, à la bonne heure ! mais quand on les déteste sans qu'ils sachent seulement pourquoi...

LOUISE, qui a essayé en vain plusieurs fois de faire taire Lucette, l'interrompt enfin en lui mettant la main sur la bouche.

Taisez-vous, Lucette. Oh ! fi ! ce que vous dites là est affreux.

GEORGE, à Louise d'un, ton affectueux.

Vous avez raison ; ne laissez jamais parler ainsi devant vous de votre mère ; cela doit vous faire bien du mal?

LOUISE.

Vous n'avez rien entendu, monsieur ; d'ailleurs elle a menti.

GEORGE.

Ne craignez rien de moi; mais craignez que votre présence à la fête sous ce déguisement n'inspire à tout le monde les mêmes idées qu'à cette jeune folle, car espérer qu'on ne vous reconnaîtra pas est un rêve d'enfant : il suffira d'une seule personne...

LOUISE.

Eh bien ! vous avez raison ; je n'avais songé, en écoutant le conseil de Lucette, qu'au danger d'être grondée, punie, et celui-là je le bravais ; mais celui de faire penser mal de maman, vous m'y faites songer, et je m'en vais... Adieu, monsieur !

LUCETTE, avec un gros soupir.

Adieu, monsieur !

GEORGE.

Vous teniez donc bien toutes les deux à voir cette fête? ne devez-vous pas être rassassiées de ces sortes de spectacles, au milieu du luxe qui règne autour de vous?

LUCETTE.

Oh bien oui ! nous n'en jouissons guère ! Dès qu'on s'amuse, on nous renvoie ; dès que nous avons envie de nous amuser, on nous enferme.

LOUISE.

N'écoutez pas ce qu'elle dit, et ne croyez pas que j'aie aucun regret à ces plaisirs. J'en suis dégoûtée sans les avoir connus, car je sais ce qu'ils coûtent de fatigues à ceux qui les préparent ; mais j'avais une idée, aujourd'hui, une idée sérieuse, je vous assure, en venant ici.

GEORGE.

Dites-la-moi ?

LUCETTE, à part.

Oh ! qu'il est sans façons ! il fait comme ça le vertueux, mais je suis sûre que c'est un *Tartufle*, ça m'a tout l'air d'un prêtre déguisé !

LOUISE, après avoir hésité un instant.

Je veux bien vous la dire, pourquoi pas? je voulais voir une personne!...

GEORGE, souriant.

Ah! c'est différent. (*A part.*) Je commence à comprendre.

LUCETTE.

Bah! ça n'est pas du tout comme vous vous imaginez; nous voulions voir... comment s'appelle-t-il donc, mamselle, celui que nous voulions voir?

LOUISE, à George.

Peut-être le connaissez-vous : le philosophe, l'Américain.... celui qui a fait du bien à la Louisiane, et qui a publié des écrits contre l'esclavage?... Moi, j'en ai lu un de ces écrits, et c'est la seule fois que j'aie lu quelque chose de sérieux. Pourtant je l'ai compris; du moins, il me semble, car j'ai pensé, pour la première fois, qu'il y avait bien des misères dans ce monde, des infortunes dignes de pitié, et des richesses dignes de mépris. Je ne savais pas ces choses-là; et bien! c'est le livre de George Freeman qui me les a apprises.

GEORGE.

George Freeman?

LOUISE.

Ah! vous le connaissez? que vous êtes heureux!

LUCETTE.

Vous lui direz bien des choses de not' part. Moi aussi, j'en ai lu, de son livre, car je sais lire; c'est mamselle Louise qui m'a enseignée, et j'ai compris deux ou trois lignes, par ci, par là, qui sont, ma fine, bien tapées.

GEORGE, à Louise.

Eh bien! puisque vous ressentez quelque sympathie pour ce George Freeman, si vous voulez bien le permettre, je vous le présenterai quelque jour devant vos parents.

LOUISE.

Il n'y faut pas songer : maman ne veut pas qu'on me voie, encore moins lui qu'un autre.

GEORGE.

Et pourquoi donc?

LOUISE, ingénument.

Ah? je ne sais pas!

LUCETTE, passant de l'autre côté de George, et lui parlant bas.

Parce qu'on dit comme ça qu'il est bel homme, et que madame a peur qu'il ne s'amourache de sa fille, au lieu de s'amouracher d'elle.

LOUISE.

Allons! n'y pensons plus! vous lui direz seulement qu'il y a une petite fille qui... Non! ne lui dites rien, que lui importe?

GEORGE, ému.

Dites toujours, je ne lui redirai pas.

LOUISE.

Eh bien ! je voulais dire qu'il y a une petite fille qui peut-être ira passer le reste de ses jours dans un couvent, car tous les autres hommes lui paraissent fous ou méchants ! Adieu, monsieur !

GEORGE, ému.

Un mot encore ! un instant ! personne ne vient !

LUCETTE.

Si fait, voilà justement M. le comte dans la grande allée avec du monde ! Eh vite ! mamselle Louise, par ici !...

LOUISE.

Par ici ? Il en vient encore !

LUCETTE.

En ce cas, par là ! sous l'estrade ! Tenez, c'est creux sous ce rideau !

LOUISE, revenant sur ses pas.

O mon Dieu ! maman ! Ah ! je suis perdue si elle me voit !

Elle se cache sous l'estrade avec Lucette.

GEORGE.

Comme elle la craint ! Oh ! la peur règne donc toujours ici !... Que vois-je ?...

(Il hésite un instant, puis fait un effort et se décide à passer auprès de Julie qui ne fait pas attention à lui. Il disparaît parmi les arbres.)

## SCÈNE IV.

JULIE, *toujours belle et parée, suivies de plusieurs dames.*

UNE DAME.

Voyez, madame la comtesse ! il ne tiendrait qu'à vous ! Si vous aviez la bonté de dire seulement quelques mots pour moi à M. de Puymonfort...

JULIE.

Pardon, madame la marquise ; mais en vérité vous auriez en moi un faible avocat. Mon mari ne me permet pas de lui parler d'affaires.

UNE AUTRE DAME.

Madame de Puymonfort plaisante. On sait que son mari est à ses pieds ; et le moyen d'en douter, quand on la voit !

UNE AUTRE.

Ah ! duchesse ! nous ne savons que trop qu'il l'adore, car il est invulnérable à toutes nos attaques ; et si, nous autres femmes, nous venons solliciter madame, ce qui n'est pas dans l'ordre, à coup sûr, c'est en désespoir de cause. N'est-ce pas, madame la présidente ?

LA PRÉSIDENTE.

Aussi madame abuse de sa supériorité et nous traite en vaincues.

JULIE.

Oh ! mesdames, vous m'accablez de vos épigrammes. Mais que puis-je faire? Mon mari m'avait fait cadeau de quelques-unes de ces actions pour ma toilette, je vous les ai sacrifiées ; à présent je n'ai plus rien, adressez-vous à lui. Tenez, le voici !

(Samuel Bourset s'approche, suivi du duc et de plusieurs gentilshommes.)

TOUTES LES DAMES, s'élançant vers lui.

Ah ! M. de Puymonfort !...

(Elles lui parlent toutes à la fois.)

BOURSET.

Pardon ! mille pardons, mesdames ! Je suis désolé, mais je ne puis pas vous entendre toutes à la fois. (*Aux autres personnages.*) Je ne puis absolument plus rien pour vous, messieurs. J'ai renoncé à tous mes bénéfices dans cette affaire pour vous être agréable. Si vous voulez vous adresser à M. Law, peut-être sera-t-il plus heureux. Je viens de voir passer sa voiture.

TOUS ENSEMBLE.

Ah ! M. Law !

JULIE.

Je vais le recevoir.

(Elle s'éloigne, tout le monde la suit, excepté le duc et Samuel Bourset.)

LE DUC.

Vous n'allez pas au-devant du contrôleur général ?

BOURSET.

Il n'arrivera que dans deux heures ; c'est moi qui ai imaginé cet expédient pour me délivrer de leurs importunités.

LE DUC.

Ah ! quelle rage les possède ! Savez-vous, mon cher comte...

BOURSET.

Ah ! monsieur le duc, de grâce, appelez-moi Bourset dans l'intimité. Si j'ai acquis un titre, c'est, vous le savez, par amour pour Julie, afin qu'elle n'eût pas à rougir de notre union ; mais, au fond, moi, je ne rougis pas de mon nom, je l'ai porté quarante ans avec honneur.

LE DUC.

Aussi vous a-t-il porté bonheur de son côté, mon cher Bourset !

BOURSET.

Et j'espère qu'il m'en portera encore plus par la suite. Cette affaire de la Louisiane s'annonce sous des auspices magnifiques.

LE DUC.

Êtes-vous bien sûr de celle-là ?

BOURSET.

J'y ai mis tout ce que je possède.

LE DUC.

En vérité ?

BOURSET.

Et j'y aurais mis la France tout entière, si elle m'eût appartenu.

LE DUC.

Peste! mais on dit que le régent la jette en effet dans ce gouffre?

BOURSET.

Dites plutôt, monsieur le duc, que la France s'y jette d'elle-même et y entraîne le régent.

LE DUC.

Et en votre âme et conscience, Bourset, vous ne pensez pas que la France et le régent fassent de compagnie la plus grande sottise du monde?

BOURSET.

Pourquoi essayerai-je de vous démontrer le contraire, mon cher duc? Vous me paraissez incrédule; mais c'est le propre des grandes vérités, de pouvoir être repoussées sans périr et de triompher malgré tout.

LE DUC.

Je ne suis pas incrédule, mon cher, je suis curieux, incertain...

BOURSET.

Mais vous n'êtes pas séduit! Vous êtes sans ambition, vous, monsieur le duc? Vous avez une moquerie spirituelle et philosophique pour cette soif de l'or dont les autres grands seigneurs se laissent voir indécemment dévorés!...

LE DUC.

Si vous parlez vous-même en philosophe, Bourset, dites-moi donc pourquoi vous êtes dans les affaires?

BOURSET.

J'y suis pour le salut et l'honneur de la France, monsieur le duc. Le régent est un grand prince, qui veut préserver la nation d'une ruine imminente, et l'État de la tache ineffaçable d'une banqueroute. Il y parviendra, n'en doutez pas, car il a confié le sort de la France à la science d'hommes habiles, à Law, à d'Argenson, et ceux-ci ont appelé à leur aide les ressources et le dévouement des hommes riches, Samuel Bernard, Samuel Bourset et d'autres encore.

LE DUC.

C'est un beau mouvement de votre part; il est peut-être plus généreux que sage.... et ceux que vous entraînez dans cette affaire, plus cupides que généreux, seront sans doute fort dégrisés s'ils en retirent de l'honneur au lieu d'argent.

BOURSET.

Ils ont une garantie, monsieur le duc, c'est l'honneur et l'argent de ces mêmes banquiers qui font appel à leur confiance.

LE DUC.

Mais enfin, mon ami, si vous êtes ruinés vous-mêmes?...

BOURSET.

Si nous y perdons la fortune et l'honneur, monsieur le duc, il ne nous restera que la vie, et le peuple en fureur nous la prendra, en revanche de ses

déceptions. Quant à moi, je suis prêt, et je vous l'ai dit déjà souvent, un semblable martyre vaut bien tous ceux qu'on a affrontés et subis jusqu'ici pour des querelles de religion.

LE DUC, ému.

C'est beau, c'est très-beau, ce que vous dites là, mon pauvre Bourset, et j'ai parfois envie de me risquer aussi, le diable m'emporte !

BOURSET.

Vous, monsieur le duc? je ne vous le conseille pas.

LE DUC.

Et pourquoi ?

BOURSET.

A votre âge on a besoin de repos, on a suffisamment rempli sa tâche en ce monde.

LE DUC.

Eh! vous me faites bien vieux ! je ne me sens pas encore cacochyme.

BOURSET.

Oh! je le sais, mais je veux dire que vous avez servi l'État d'une manière assez brillante dans les guerres du feu roi, pour avoir droit à une vieillesse tranquille. Vous irez loin si vous vous conservez calme et dispos, mais craignez les émotions du grand jeu des spéculations ; elles vous vieilliraient plus que les années.

LE DUC.

Vous raillez ; je suis de force à supporter toutes sortes d'émotions. Vous croyez l'affaire sûre ?

BOURSET.

Bah ! il vaut mieux de petites affaires sans soucis que de grandes avec des craintes. Tenez-vous tranquille.

LE DUC.

Plus vous voulez me décourager, plus j'ai envie de tenter le sort.

BOURSET, à part.

Hem ! je le sais bien. (*Haut.*) Mais quel besoin avez-vous de cela ? vous êtes riche ?

LE DUC.

Eh bien ! non, je vous le confie, Bourset, je suis ruiné. J'ai fait quelques folies, j'ai été tantôt dupe de mes mauvaises passions, tantôt de mon bon cœur ; bref, il ne me reste pas plus de deux millions à l'heure qu'il est, et j'ai envie de vous en confier un pour voir si je le doublerai.

BOURSET.

Ah ! pas avant six mois, je vous le déclare.

LE DUC.

Pas avant six mois ! mais si ce n'était même que dans un an, ce serait magnifique.

BOURSET.

Oh! dans un an, ce serait misérable. Si vous vous donnez la peine d'attendre tout ce temps, il vous faudra tripler tout au moins.

LE DUC.

Comme il y va!... Voyons, Bourset, vous êtes mon ami avant tout, n'est-ce pas? Que me conseillez-vous?

BOURSET.

De vivre de peu et avec économie; c'est encore le plus sûr moyen d'être heureux.

LE DUC.

Allons, je vois que vous n'avez pas envie de m'obliger. Vous n'avez plus d'actions pour moi?

BOURSET.

Il est vrai, j'en ai réservé pour quinze cent mille francs au duc de la F...

LE DUC.

Vous m'en céderez pour un million. Le duc a déjà gagné immensément, et ce n'est pas juste. Allons, traitez-moi en ami.

BOURSET.

Je ne puis. Jusqu'ici je me suis imposé la loi de ne délivrer d'actions à mes amis qu'en leur donnant une caution sur ma propre fortune, et je n'ai plus un coin de propriété au soleil qui soit libre d'hypothèque.

LE DUC.

Et le duc vous confie ses fonds sans hypothèque, lui, si âpre au gain, si méfiant au jeu?

BOURSET.

Il connait les affaires, lui, il sait qu'il joue à coup sûr.

LE DUC.

Eh bien! laissez-moi faire le coup à sa place.

BOURSET.

Non, ne le faites pas. Si les choses n'allaient pas tout d'abord à votre gré, vous me feriez des reproches, et des reproches de votre part me seraient trop sensibles. Il n'est rien de plus sérieux au monde que de faire des affaires avec des gens qui ne les comprennent pas, qui pour un rien prennent l'alarme, croyant tout perdu, et vous font tout manquer au plus beau moment.

LE DUC.

Mais, enfin, je ne suis pas si borné qu'avec un peu d'étude et d'attention je ne puisse comprendre les affaires aussi, moi! que diable! Je ne vois pas que la F... soit un homme si habile. D'où cela lui serait-il venu? Voyons, Bourset, cédez-moi son action, ou je vous jure que j'y verrai de votre part une mauvaise volonté, mortelle à notre amitié.

BOURSET.

Si vous le prenez ainsi, je cède; mais je voudrais vous donner une hypothèque, et en vérité... je ne sais plus...

(Il rêve.)

LE DUC, à part.

Ah ! je sais bien celle que je lui demanderais si sa femme était moins bégueule !

BOURSET, comme frappée d'une idée subite.

Tenez, monsieur le duc, il me vient une idée qui vous paraîtra singulière au premier abord, mais qui m'est suggérée par un fait dont vous avez certainement connaissance. Je veux parler du traité conclu dernièrement entre le marquis d'Oyse, âgé de trente-trois ans, et la fille d'André, le capitaliste, âgée de trois ans, à condition que le mariage aurait lieu lorsqu'elle en aurait douze.

LE DUC.

C'est un des traits les plus caractérisques du temps bizarre où nous vivons. Mais qu'en voulez-vous conclure ?

BOURSET.

Qu'un père qui s'est engagé à vendre sa fille d'avance à un noble pour des titres, et un noble qui s'est engagé à vendre l'appui de son nom à un traitant pour de l'argent, font tous deux un assez vulgaire échange. Mais qu'un père qui, pour caution, offrirait la main de sa fille à un ami, dans un engagement d'honneur, et un ami qui l'accepterait avec la pensée que le bonheur domestique vaut bien un ou deux millions, feraient une affaire assez neuve, assez piquante, que les sots railleraient peut-être ; mais que les bons esprits appeleraient chevaleresque. Que vous en semble ?

LE DUC.

Parbleu ! l'idée est étrange, ingénieuse, gracieuse au dernier point. (*A part.*) Où diable ce Bourset prend-il tout l'esprit qu'il a ? Mais si c'était un piége ? Je prendrai mes sûretés. (*Haut.*) Bourset, vous êtes un homme admirable en expédients, et le vôtre me plaît. Vous aurez mon million, et dans un an j'aurai fait fortune où j'épouserai votre fille.

BOURSET.

Oui, si je ne puis vous restituer votre million ?

LE DUC, à part.

Bien entendu ! Mais je crois que je vais désirer de le perdre. (*Haut.*) Nous allons stipuler ces conditions et passer un acte en bonne forme.

BOURSET, le regardant fixement.

Le prenez-vous au sérieux ?

LE DUC.

Foi de gentilhomme !

BOURSET.

Et moi aussi, foi d'honnête homme ! L'acte sera passé ; quand voulez-vous ? La semaine prochaine.

LE DUC.

Ce soir !

BOURSET.

Vous êtes bien pressé. Mais, mon ami, vos fonds ne sont pas en valeur monnayée ?

LE DUC.

Si fait, pardieu ! en bons et beaux louis d'or et écus d'argent, chez mon notaire.

BOURSET, avec affectation.

Tant pis ! Cette vieille monnaie est frappée de discrédit.

LE DUC.

Vous serez bien libre de la convertir en papier, puisque vous aimez mieux votre papier-monnaie.

BOURSET.

Mais vous y perdrez, je vous en avertis.

LE DUC.

Comment ! je vous donnerai du métal pour du chiffon, et il faudra encore que je donne du retour ?

BOURSET.

Très-certainement ! Où en serions-nous, si le papier n'avait pas cette énorme valeur à le fois fictive et réelle ?

LE DUC.

C'est merveilleux ! Allons, faites !... Voulez-vous que j'opère l'échange, et que je vous paye vos actions en papier ?

BOURSET, avec vivacité.

Non pas, vraiment ! (*Se reprenant.*) Vous y perdriez trop ; je me charge de négocier cet échange à moindre préjudice pour vous. Monsieur le duc, nous reparlerons de cette affaire.

LE DUC.

Elle est décidée, j'espère ?

BOURSET.

Je n'ai qu'une parole... Mais nous sommes interrompus.

LE DUC.

J'entends, vous voulez en parler à Julie... Je vous laisse ensemble, et je vais en parler à la marquise. Elle va être, pardieu ! bien étonnée ! (*A part en s'éloignant.*) C'est un homme à spéculer sur ses entrailles, et sa fille, belle et jeune, doit représenter pour lui une garantie propre à amorcer de plus jeunes que moi. S'il me l'offre, à moi, c'est que l'affaire est bonne.

## SCÈNE V.

BOURSET, JULIE.

JULIE.

Je n'ai rien fait de bon ; malgré toute leur avidité, ces femmes sont de fer quand on en vient à négocier. J'espérais tripler la valeur de nos actions, j'ai à peine doublé.

BOURSET.

C'est que vous êtes une sotte. Les femmes ne savent rien faire. Moi, je viens de décupler.

JULIE.

Comment cela ?

BOURSET.

Je tiens un actionnaire qui vaut cent pour cent.

JULIE.

Et qui donc?

BOURSET.

Ça ne vous regarde pas... Écoutez seulement ce que j'ai à vous dire... Mais où est votre fille?

JULIE.

Elle est malade.

BOURSET.

Ce n'est pas vrai. Est-elle habillée?

JULIE.

Je vous assure qu'elle est fort enrhumée; le docteur lui a prescrit de garder la chambre.

BOURSET.

Le docteur est un âne. J'entends qu'à l'instant même Louise soit mise en liberté, parée de sa plus belle robe, bien coiffée, bien jolie, bien gaie; qu'elle voie la fête, et qu'elle soit vue de tous; qu'elle plaise, qu'elle brille, car il faut que ce soir vingt hommes, et des plus huppés, soient amoureux d'elle et me la demandent en mariage.

JULIE, effrayée.

Mais, monsieur, Louise est trop jeune pour que vous songiez à l'établir.

BOURSET.

Vous vous trompez, elle a quinze ans.

JULIE.

Plus vous la produirez, moins elle plaira. Elle est fort niaise, manque absolument d'usage, et jase avec tout le monde sans discernement.

BOURSET.

Si cela est, c'est votre faute, et je veux qu'à partir d'aujourd'hui elle soit sous la direction de sa grand-mère, qui est une femme d'esprit et saura la former

JULIE.

Craignez qu'elle n'en sache trop.

BOURSET.

Voilà comme les filles bien nées parlent de leurs mères; il n'est pas étonnant qu'elles traitent si mal leurs filles.

JULIE.

Vraiment, monsieur, vous êtes avec moi d'une amertume singulière, et vous

reprenez vos anciennes façons bien à propos pour me faire souvenir de l'horreur avec laquelle j'ai contracté un lien indissoluble avec vous, il y a aujourd'hui seize ans.

BOURSET.

Je vous dis, madame, aujourd'hui comme il y a seize, que je veux être obéi et que je ne vous conseille pas de résister à mes volontés : voici mon compliment. Maintenant, allez chercher votre fille.

JULIE, à part.

Oh ! je me vengerai quelque jour !...

(Elle veut s'éloigner. Une troupe de jeunes filles vêtues de blanc et portant des bouquets arrivent deux par deux et lui barrent le passage. La plus jeune s'approche et commence à lui débiter son compliment.)

« Monsieur le comte et madame la comtesse, permettez-nous de vous exprimer en cet heureux jour la joie que nous éprouvons de vous voir donner plus que jamais l'exemple de l'union et des vertus conjugales qui... »

JULIE, prenant le bouquet.

C'est bien, c'est bien, mon enfant, on ne vous en demande pas davantage ; c'est très-bien, je vous remercie.

LA PETITE FILLE, continuant.

« C'est toujours avec un nouveau plaisir, madame la comtesse et monsieur le comte, que nous fêtons l'anniversaire du jour trois fois heureux qui a uni pour la vie vos tendres cœurs ; car.... »

BOURSET, avec emportement.

C'est assez ! quand on vous dit que c'est assez ! Gardez cela pour quand il y aura du monde ; vous venez trop tôt.

(Il s'éloigne d'un côté, Julie de l'autre ; les petites filles, déconcertées, se retirent en désordre.)

## SCÈNE VI.

LOUISE, LUCETTE.

LOUISE, pâle et tremblante.

Lucette, va un peu voir s'il ne vient personne par la petite allée, afin que je me sauve par là.

LUCETTE.

J'y vas mamselle. Ah ! Dieu de Dieu ? comme vous allez t'être heureuse d'épouser M. le duc !

(Elle s'éloigne.)

LOUISE.

(George sort des bosquets et la contemple.)

O mon père ! ô ma mère ! je me plaisais encore à douter de mon isolement en ce monde ; à présent, je ne le puis plus... Haïe, méprisée, livrée comme une vile marchandise dont on trafique.... Oh ! mieux vaudrait être morte !

(Elle s'assied sur les gradins, et cache son visage entre ses mains pour pleurer.

GEORGE, à part, la regardant.

O corruption ! ô âme dépravée ! femme sans entrailles et sans cœur ! Et toi, Samuel ! Shylock moderne, il ne te reste plus qu'à tuer tes victimes, pour vendre plus aisément leur chair et leur sang ! ( *Regardant Louise.* ) Malheureuse, innocente créature ! que puis-je faire pour toi ? Ma protection ne pourra que te nuire. (*A Louise, qui se lève avec impétuosité. Il l'arrête.*) Ou courez-vous ainsi ? Calmez-vous, votre désespoir va vous trahir.

LOUISE.

Oh ! vous êtes là ! Laissez-moi, ne vous occupez plus de moi. Je n'ai plus rien à ménager, car bientôt je n'aurai plus rien à craindre : je vais me tuer.

GEORGE.

Vous tuer ! vous êtes donc sans foi et sans Dieu, vous aussi ?

LOUISE.

Dieu m'abandonne, je vois que personne ne m'aime, que je n'ai personne à qui me fier ! ( *A George, qui la retient.* ) Laissez-moi, vous dis-je ; demain matin ils me retrouveront dans la pièce d'eau sous leurs fenêtres ; je ne souffrirai plus... et alors ils me regretteront peut-être ; ce sera la première fois qu'ils m'auront aimée !

GEORGE.

O jeune fille ! ne te laisse pas briser par la perversité d'autrui et par ta propre douleur. Il est temps encore de te soustraire à l'horrible contagion qui bientôt peut-être te flétrirait aussi. Il le faut, et je crois qu'ici la main de Dieu me pousse et me trace mon devoir... J'aurai le courage de le remplir, quelque soupçon, quelque blâme qu'il en puisse retomber sur moi par la suite... Écoutez, Louise, voulez-vous avoir confiance en moi ? Voulez-vous suivre mon conseil ?

LOUISE.

Et que feriez-vous à ma place ?

GEORGE.

Je fuirais cette maison à l'instant même, et j'irais me cacher dans un couvent.

LOUISE.

Ma foi religieuse ? oh ! j'y ai souvent songé, j'y songe tous les jours.

GEORGE.

Non pas vous engager par des vœux téméraires, insensés ; mais vous placer, pour quelques années du moins, sous l'égide de personnes sages et vous dérober à d'odieuses persécutions à l'abri d'un asile inviolable.

LOUISE, vivement.

Je le veux ! Mais m'accueillera-t-on ? Voudra-t-on me protéger ? A quel titre implorerai-je l'appui des amitiés étrangères ?

GEORGE.

Fiez-vous à moi. Consentez à passer pour ma sœur ou pour ma fille, et ne vous inquiétez pas du reste. Je vous verrai souvent : je veillerai sur vous.

LOUISE.

Vous !... Mais je ne vous connais pas !

GEORGE.

Vous me connaissez, et vous devez croire en moi : je suis George Freeman.

LOUISE.

George Freeman ! ô mon sauveur ! protégez-moi.

(Elle va pour s'élancer dans ses bras, puis s'arrête tout à coup.)

GEORGE.

Hâtons-nous, mon enfant; si vous voulez fuir, il n'y a pas un instant à perdre.

LOUISE, passant son bras sous le bras de George.

Partons. O ma mère ! pourquoi ne m'aimez-vous pas ?

GEORGE, à part.

O Julie ! Julie !...

(Ils fuient.)

LUCETTE, rentrant tout essoufflée.

Mamselle ! mamselle !... vous pouvez venir, il n'y a personne ; ils sont tous à la messe... Tiens... où est-elle donc passée ?... et ce monsieur !... Ah ! voilà une jolie affaire ! ils sont allés à la messe sans moi. Oh ! je les rattrapperai bien.

(Elle se met à courir dans la direction contraire à celle qu'ont prise George et Louise.)

(Un cortége rustique, la musique en tête, traverse le jardin et se dirige vers le château. Des jeunes filles vêtues de blanc et voilées, postulantes rosières, marchent en tête avec leurs mères. Des paysans portant des bouquets ferment la marche en criant :

Vive M. le comte ! vive Mme la comtesse !

---

# ACTE II.

Un riche appartement à Paris, à l'hôtel Bourset. — Un salon donnant sur un jardin de plain-pied.

## SCÈNE PREMIÈRE.

LA MARQUISE, JULIE, *en grande toilette de bal toutes deux.*

LA MARQUISE.

Ah ! ma fille, vous voilà mise comme un ange et belle à ravir.

JULIE.

Croyez-vous, maman ? Il fallait bien faire un peu de toilette. Le bal de notre vieux ami sera, dit-on, d'un grand luxe.

LA MARQUISE.

Ce pauvre duc, il a fait des folies pour vous, ma chère! Savez-vous que ce n'est pas bien de tourner la tête à un homme de cet âge-là? Il peut en mourir.

JULIE.

Allons donc, maman, vous raillez; vous savez bien que ce n'est pas de moi qu'il est amoureux.

LA MARQUISE.

De moi, peut-être? Il y a longtemps que je ne fais plus de passions, mon enfant, pas même celle-là. Mais puisque tu me persifles, je veux te tourmenter un peu à mon tour. Depuis quelque temps tu vas si souvent dans certaines maisons, et si rarement dans les autres, qu'il y a, ce me semble, quelque chose là-dessous. George Freeman ne vous est pas indifférent, Julie!

JULIE.

Cet homme-là? quel original!

LA MARQUISE.

C'est ce que disent toutes les femmes, et toutes en raffolent.

JULIE.

Vous croyez?

LA MARQUISE.

Oh! je m'y connais.

JULIE.

Il est certain qu'on lui fait mille agaceries. Qu'a donc cet Américain de si séduisant?

LA MARQUISE.

De beaux yeux, de belles paroles, des façons étranges, et, par-dessus tout, la réputation d'être invulnérable aux traits de l'amour.

JULIE.

Quelle prétention! je ne crois guère à cette vertu-là.

LA MARQUISE.

Il me semble, en effet, qu'il ne vous serait pas difficile de la faire broncher.

JULIE.

Je ne m'en mêle pas.

LA MARQUISE.

Coquette, vous vous laissez adorer! Je l'ai bien observé, moi. Il ne s'approche de vous qu'avec une émotion..., et vous ne faites pas un mouvement qu'il ne vous suive des yeux. Au reste, toute le monde l'a remarqué aussi bien que moi.

JULIE.

Oui, plusieurs personnes me l'ont dit; mais c'est une plaisanterie. Et puis, d'ailleurs, que m'importe?

LA MARQUISE.

Cela fait toujours plaisir. Un homme devant qui ont échoué les coquetteries

de toutes les femmes à la mode, devant qui les plus orgueilleuses se font mignonnes, attentives et raisonnables, et que les gens les plus sérieux et les plus haut placés écoutent avec intérêt, avec respect même, un homme sans naissance, sans fortune, oh! un tel homme est une conquête difficile, glorieuse, et vous n'y êtes pas indifférente, Julie.

JULIE.

Ah! je vous assure que je le suis parfaitement.

LA MARQUISE.

Point! Orgueil ou sympathie, vous êtes émue aussi lorsque vous le voyez.

JULIE.

Il est vrai, quelquefois; mais vous en savez bien la raison.

LA MARQUISE.

Sa ressemblance avec feu le chevalier? Il est certain qu'elle me frappe maintenant plus qu'elle n'avait fait d'abord; mais que vous importe? Entre nous, Julie, tu ne l'as guère regretté, ton pauvre cousin, et s'il n'était mort à propos pour se rendre intéressant...

JULIE.

Brisons là, ma mère; quoi que vous en disiez, ce sujet m'est pénible.

LA MARQUISE.

Eh bien! parlons d'autre chose. As-tu des nouvelles de Louise?

JULIE.

Ce sujet m'est plus pénible encore que l'autre.

LA MARQUISE.

Oui, mais il y a cette différence que tu as bien fait dans un sens d'oublier le chevalier, et que tu ferais mal de toutes les façons d'oublier ta fille.

JULIE.

Ma fille! qui peut croire que je l'oublie? Elle m'a écrit ce matin encore.

LA MARQUISE.

Ah! Et te dit-elle enfin où elle est?

JULIE.

Pas plus qu'à l'ordinaire. Elle se dit toujours retirée dans un couvent. Elle me recommande de ne pas être inquiète à son sujet; mais elle déclare, avec cette petite obstination fâcheuse que vous lui connaissez, qu'elle ne veut ni sortir de sa retraite, ni me la faire connaître.

LA MARQUISE.

Pauvre Louise! Tout cela est bien étrange! Qui peut donc lui avoir suggéré une pareille détermination? Depuis plus d'un an, elle est perdue pour nous, et rien n'a pu nous mettre sur ses traces. Elle se trouvait donc bien malheureuse ici!....

JULIE.

Je ne sais pourquoi vous insistez sur ce sujet si cruellement, ma mère ; pensez-vous donc que mon cœur n'en soit pas déchiré ?

(Elle se jette sur un fauteuil avec une sorte d'irritation nerveuse ; et au bout d'un instant, elle rajuste sa coiffure en se penchant vers une glace. La marquise l'observe et soupire.)

## SCÈNE II.

LES PRÉCÉDENTES, BOURSET.

JULIE.

Eh bien ! monsieur, nous sommes prêtes, vous le voyez, et il est dix heures. Partons-nous ?

BOURSET.

Pas encore ; j'attends quelqu'un pour compléter l'éclat de notre entrée chez le duc.

LA MARQUISE.

Qui donc ?

BOURSET.

Devinez !

LA MARQUISE.

George Freeman, peut-être ?

BOURSET, haussant les épaules.

Celui-là, je ne m'en occupe guère.

JULIE, à sa mère, et regardant son mari.

Il a un sourire étrange.

LA MARQUISE, bas à Julie.

Bon Dieu ! lui serait-il apparu ? Nous en parlions tout à l'heure, et on dit que, quand on parle des morts oubliés, cela les fait revenir.

JULIE, bas.

Oh ! maman, quelle triste gaieté vous avez ce soir !

BOURSET.

Je vois bien que vous ne devineriez jamais. Mais, tenez... une voiture s'arrête dans la cour : c'est notre revenant... Eh bien ! vous pâlissez toute deux ?

LA MARQUISE.

Mon Dieu ! qu'as-tu donc ?

JULIE, à part, regardant Bourset qui se frotte les mains.

C'est quelque chose de fâcheux pour moi, il est trop gai.

## SCÈNE III.

**LES PRÉCÉDENTS**, LOUISE, *en costume de novice bénédictine.*

JULIE.

Ma fille !

LA MARQUISE, s'élançant vers Louise, et l'embrassant avec transport.

Ah ! quelle charmante surprise ! ma pauvre enfant !

LOUISE, tombant aux pieds de sa mère.

Ah ! maman, vous n'êtes donc pas malade ? Dieu soit béni ! on m'avait trompée.

JULIE.

Il a donc fallu vous tromper pour vous ramener vers moi, Louise ?

BOURSET.

Tu me le pardonnes, ma Louison. Tu n'es pas fâchée de voir que ta mère se porte bien ?

LOUISE, embrassant son père.

Oh ! mon papa, vous voyez que j'en suis bien heureuse. Maman, embrassez-moi aussi.

JULIE.

Vous m'avez fait bien du mal, ma fille !

BOURSET.

Point de reproches, s'il vous plaît ; ce jour est un jour de bonheur. Louise a eu tort de nous quitter. J'ai fini par découvrir sa retraite, et, grâce à une ruse innocente, je vous la ramène. Elle doit être pardonnée le jour où elle rentre sous le toit paternel.

LA MARQUISE.

Mon Dieu ! que je suis heureuse de la revoir, cette méchante enfant ! Ah ! tu ne nous quitteras plus, j'espère !... Vilaine, est-ce que nous pouvons vivre sans toi ?

LOUISE.

Chère bonne maman !... Il faudra pourtant que je rentre ce soir. La règle de mon couvent le prescrit.

LA MARQUISE.

Comment ! la règle de ton couvent ? Est-ce que tu t'es faite religieuse, petite mauvaise tête ? Heureusement je vois que tu as un voile blanc... Voyez comme elle est jolie en novice ! Tout lui sied, c'est juste comme moi quand j'avais son âge.

LOUISE.

Je ne suis encore que postulante, bonne maman.

LA MARQUISE.

Qu'est-ce que c'est que cela ? postulante au noviciat ? Mais tu es donc folle,

jolie comme tu l'es, de songer à prendre le voile? Nous ne le souffrirons jamais.

BOURSET.

Nous causerons de tout cela plus tard, s'il vous plaît, mesdames. Ce n'est pas le moment; il faut maintenant aller au bal, Louise; j'exige que vous y veniez avec nous, mon enfant.

LOUISE.

Moi, mon père! Oh! mais c'est impossible!...

JULIE.

Au bal dans ce costume? mais cela aurait l'air d'une mascarade!

BOURSET.

Aussi je lui ai fait préparer depuis ce matin, par la meilleure tailleuse de la cour, la plus jolie parure de bal qui se puisse imaginer. Allez dans votre chambre, Louise, et faites-vous arranger. Hâtez-vous, nous vous attendrons.

LOUISE.

Mon père, je vous en supplie, n'exigez pas que j'aille au bal; je n'ai jamais vu le monde et je n'ai pas envie de le voir... J'y serais si gauche... si contrainte... Maman, priez mon papa de me laisser vous attendre. Je veillerai dans votre chambre, afin de vous embrasser quand vous rentrerez, et au jour je retournerai au couvent pour l'heure de la prière.

JULIE, à Bourset.

En effet, pourquoi contrarier ses idées religieuses? Commencerez-vous, pour la réconcilier avec la maison paternelle, par la contrarier mortellement?

BOURSET lui jette un regard sévère et se tourne vers sa fille.

Louise, je vous ai promis de vous écouter et de faire droit à toute demande raisonnable de votre part; mais il me semble que vous devez commencer par condescendre aux désirs de votre père, surtout quand il exige de vous une chose de peu d'importance. Allez, mon enfant; si vous voulez me trouver indulgent, soyez soumise.

LOUISE, abattue.

J'obéis, mon père!

(Bourset l'embrasse au front.)

LA MARQUISE.

Je vais l'aider à sa toilette, et je suis sûre qu'en se voyant bien belle, elle prendra son parti devant le miroir.

(Elles sortent.)

JULIE, à Bourset.

Je crois que vous prenez un mauvais moyen...

BOURSET, sèchement.

Je sais ce que je fais, madame, et ne veux point ici de résistance à ma volonté. — Allons! ne boudez pas; voici le collier de diamants que vous désiriez tant! (*Il tire un petit écrin de sa poche et le lui présente.*) Mistress Law n'en aura pas un plus beau ce soir... Mais ne le vendez pas, entendez-vous; l'argent devient rare et dangereux. Les diamants sont des valeurs qu'aucun arrêt de confiscation ne peut atteindre.

JULIE.

Que vous êtes aimable d'avoir pensé à ce collier ! Mais que parlez-vous d'arrêt ?

BOURSET.

D'un arrêt qui sera publié demain matin et qui fera mordre les doigts à bien des gens. Le régent et d'Argenson ont imaginé, pour discréditer entièrement les valeurs monnayées et pour brusquer l'émission du papier-monnaie, dont on commence à se dégoûter d'une manière effrayante, de faire défense à qui que ce soit de garder entre ses mains une somme d'or ou d'argent excédant cinq cents livres, sous peine de la Bastille.

JULIE.

Cela est bon à savoir. Que ferez-vous des quatre-vingt mille livres que vous avez reçues tantôt ?

BOURSET.

Je les ai déjà échangées contre du papier.

JULIE.

Vous avez fait là une grande sottise. Comment, avec votre habileté, ne voyez-vous pas que ce papier est une grande friponnerie, et va nous ruiner tous? personne n'en veut déjà plus, l'ignorez-vous ?

BOURSET.

Julie ! vous vous êtes embarquée sur une mer orageuse le jour où vous avez épousé Samuel et sa fortune. Si c'est une bonne affaire que vous avez faite, il faut en profiter; si c'est une sottise, il faut la boire.

(Il sort.)

## SCÈNE IV.

JULIE, *seule.*

Oh ! je l'ai bu tous les jours de ma vie, ce calice amer ! et ce bonheur que par une odieuse ironie le monde feint de m'envier, est un poison qui me dévore ! O tortures de l'orgueil brisé ! O soif de vengeance qu'une lâche terreur enchaîne ! je finirai par t'assouvir ! C'est trop souffrir, c'est trop sacrifier à la fausse gloire d'un semblant de bonheur et de vertu ! Je veux une fois dans ma vie connaître l'ivresse des passions, et me venger, dans l'ombre et le mystère, des outrages que je reçois dans le secret de ma vie domestique. George ! tu m'aimes, je n'en puis douter ! Par une intention bizarre de la destinée, tu ressembles au premier, au seul homme que j'aie osé aimer ! C'est toi qui vengeras le chevalier ! Puisque c'est la seule représaille que la femme puisse exercer contre la tyrannie de l'homme, j'en goûterai le plaisir terrible! George Freeman, je veux t'aimer ! et il me semble que je t'aime déjà.

UN DOMESTIQUE, annonçant.

M. George Freeman.

JULIE, à part.

Ah ! Dieu le veut.

## SCÈNE V.

JULIE, GEORGE. *Ils se saluent avec cérémonie.*

JULIE.

Vous êtes bien rare depuis quelque temps, monsieur, mais il serait peu gracieux de vous faire des reproches, quand vous nous revenez. Il faut vous savoir gré du peu que vous faites pour vos amis.

GEORGE.

Vous me parlez aujourd'hui avec beaucoup de bonté, madame.

JULIE.

Croyez qu'il m'en coûte pour être aussi bonne, car, franchement, vous ne le méritez guère. Vous avez partout la réputation d'un ingrat.

GEORGE.

Je ne sais comment je l'ai méritée; mais, puisque vous me dites des choses si obligeantes, je vous dirai avec ma franchise accoutumée que je craignais d'être importun.

JULIE.

Mon apparence est donc bien trompeuse? Moi aussi pourtant, j'ai la réputation d'être franche.

GEORGE.

Votre réputation est trop bien établie à tous égards pour que j'ose vous contredire; mais, enfin, ne m'est-il pas permis de croire qu'avec des opinions aussi différentes des vôtres sur bien des points, pour ne pas dire sur tous... je suis accueilli chez vous avec plus de politesse que de bienveillance?

JULIE.

M. de Puymonfort peut être fort poli; quant à moi, je ne pensais pas mériter ce reproche.

GEORGE.

Vous ne sauriez croire, madame, combien je suis heureux de vous trouver dans ces sentiments. Je désirais précisément avoir l'occasion de détruire les préventions que je vous supposais contre moi.

JULIE.

Des préventions! je vois que votre réputation de franchise est usurpée; vous savez trop que toutes les préventions sont en votre faveur.

GEORGE, à part.

Quel changement!... (*Haut.*) Je vous assure, madame, que je vous supposais quelque éloignement pour moi. Il m'a toujours semblé que ma présence vous causait une impression désagréable.

JULIE.

Désagréable! oh! non... mais triste, je l'avoue... Une ressemblance inouïe... avec une personne qui n'est plus.

GEORGE.

Je le sais, madame.

JULIE.

Comment! vous le savez ? quelqu'un vous l'a dit ?

GEORGE.

D'autres personnes que vous ont remarqué cette ressemblance. Et d'ailleurs j'ai des raisons plus particulières pour savoir combien elle est fidèle.

JULIE.

O mon Dieu ! auriez-vous connu ?... Oui, en Amérique ! cela est possible ; vous avez pu rencontrer une personne... qui portait le même nom que moi.

GEORGE.

Le même nom que porte aujourd'hui M. Bourset.

JULIE, à part, le regardant.

Il est des instants où je crois que c'est lui-même qui me parle ! (*Haut.*) Ainsi vous l'avez connu ?

GEORGE.

Intimement, madame.

JULIE.

Et vous ne m'avez jamais parlé de lui !

GEORGE.

Je pensais que cela vous serait pénible !

JULIE.

Non ! au contraire ! j'éprouve une curiosité.....

GEORGE.

Une *curiosité ?*

JULIE, à part.

Comme c'est là son regard ! (*Haut.*) Oui, une émotion profonde... Dites-moi, je vous en prie, il a dû se plaindre de moi avec amertume ?

GEORGE.

Il ne s'est jamais plaint, madame, même à son meilleur ami.

JULIE, le regardant avec attention et commençant à douter.

Mais alors, comment pouvez-vous savoir...

GEORGE.

Je sais seulement qu'il a horriblement souffert.

JULIE, à part.

Mon Dieu ! comme il dit cela! si c'était lui!... (*Haut, avec une émotion jouée.*) Pauvre chevalier !

GEORGE, ironiquement.

Ah! vous l'avez beaucoup aimé, madame ?...

JULIE, à part.

Quel ton étrange! Ce ne peut pas être lui. (*Haut, essayant de sourire.*) Est-ce donc lui qui vous l'a confié ?

GEORGE.

Il ne s'est jamais vanté, pas plus qu'il ne s'est plaint.

JULIE.

Oh! c'était un honnête homme!

GEORGE.

Oui, madame.

JULIE.

Et une belle âme! aussi belle que son visage, qui ressemblait tant au vôtre.

GEORGE.

Le mien doit vous sembler une bien pâle et bien déplaisante copie, madame.

JULIE, à part.

Il en est jaloux! ce n'est pas lui. (*Haut.*) Le vôtre est cent fois plus mâle, plus noble et plus expressif.

GEORGE.

Vous me raillez! Il est impossible qu'un premier amour soit effacé à ce point; quiconque aurait la prétention de vous le faire oublier serait bien présomptueux?

JULIE, avec coquetterie.

Vous croyez?..

GEORGE.

Et quiconque en aurait le désir serait bien malheureux?

JULIE, encore plus coquette.

En êtes-vous bien sûr?

GEORGE, ému malgré lui, et avec une amertume qu'il ne peut contenir.

Le chevalier a pu l'être autrefois, mais ce fut une assurance bien ridicule de sa part, n'est-ce pas, madame?

JULIE, à part et bouleversée.

Du dépit? Ah! grand Dieu! c'est bien lui! (*Haut et se remettant tout de suite.*) Je vois que vous méprisez beaucoup les femmes, M. Freeman!

GEORGE, se reprenant.

Si j'avais eu quelque raison pour le faire, vous m'eussiez converti, madame.

JULIE, à part.

Ah! tu crains de te trahir, à présent! C'est déjà fait, va!

GEORGE.

Vous aurais-je offensée? J'ai eu tort de vous parler du chevalier; je m'étais promis de ne jamais le faire.

JULIE.

Pourquoi donc? C'est un homme dont le souvenir me sera toujours cher, monsieur. Si je lui ai fait du mal en épousant M. Bourset, j'ai expié cet acte de soumission envers mes parents par de longs regrets et des larmes bien amères. Si je me suis attachée à mon mari, c'est par devoir, non par inclination; mais je suis restée fidèle à la mémoire du chevalier, car je n'ai point eu d'amants. Le monde le sait!

GEORGE, à part.

Le monde le dit!

JULIE, à part.

Lui inspirer du respect, c'est le plus sûr à présent.

GEORGE, à part.

Après tout, elle dit peut-être la vérité. (*Haut.*) Si le chevalier revenait à la vie, il serait touché de vous entendre parler ainsi, madame.

JULIE.

Si le chevalier revenait à la vie, monsieur, je ne pourrais plus prétendre à son amour, et je ne le voudrais pas, car le devoir a pour les âmes élevées d'austères consolations; mais je me flatte que le chevalier m'estimerait et serait mon meilleur ami.

GEORGE, ému.

Je crois aussi que cela serait si vous le vouliez, madame.

JULIE.

Puisque le sort a tranché le fil de sa vie, je désire du moins que son ami reporte sur moi un peu de cette honnête affection que j'eusse voulu lui faire connaître.

GEORGE.

Oh! madame, je vous prends au mot avec reconnaissance.

(Il lui baise la main, puis se promène avec quelque agitation.)

JULIE, à part.

Oh! je te tiens maintenant, et tu m'aimeras toujours; mais comme par le passé, en pure perte, car un tel lien serait dangereux désormais. La colère et la jalousie se déchaîneraient à la moindre familiarité.

GEORGE, à part, se promenant dans le salon.

Oui, je crois qu'elle a conservé des sentiments élevés et que je puis lui parler. Le moment est venu. (*Il se rapproche.*) Madame, puisque vous me traitez avec une si généreuse confiance, j'oserai m'enhardir jusqu'à remettre en vos mains un secret où ma conscience est intéressée et mon honneur engagé.

JULIE.

Parlez, monsieur George, parlez-moi comme à une sœur. (*A part.*) Où veut-il en venir à présent?

GEORGE.

Je veux vous parler de votre fille. Elle n'est point auprès de vous. Le bruit court dans le monde qu'elle s'est retirée au couvent par vocation religieuse. Vous-même vous le croyez peut-être?...

JULIE, pâlissant.

A cet égard, monsieur George, je n'ai de comptes à rendre qu'à Dieu, ce me semble!

GEORGE.

Aussi Dieu vous demandera un compte sévère! permettez à un frère de vous le rappeler.

JULIE, à part.

Peut-on rien voir de plus pédant? (*Haut.*) Mon cher monsieur Freeman, j'espère que Dieu trouvera mon cœur pur. Voyons, que vouliez-vous dire?

GEORGE.

Si vous vous blessez au premier mot!...

JULIE.

Non, je sais que vous êtes philosophe, et que vous n'agissez comme personne. Dites toujours.

GEORGE.

Vous ignorez où est votre fille... et je présume que vous désirez vivement le savoir.

JULIE, vivement.

Le savez-vous donc, vous?

GEORGE.

Oui, et je vous l'apprendrai, quand vous m'aurez promis de veiller sur elle avec un peu plus de sollicitude et d'énergie que vous n'avez fait jusqu'ici.

JULIE.

C'est elle qui s'est plainte de moi à vous?

GEORGE.

Non, c'est moi qui ai observé.

JULIE.

Mais cela est fort singulier! Il y a précisément un an que ma fille est au couvent, et je ne crois pas que vous l'ayez jamais vue auparavant.

GEORGE.

Je l'ai vue il y a un an précisément... un jour que je venais pour me présenter dans votre maison.

JULIE.

Le jour où elle a disparu, peut-être!... C'est vous qui l'avez enlevée?... Oh! elle avait la tête montée pour vous avant de vous avoir vu, je le sais! Avouez donc tout, vous l'avez séduite, dites, monsieur, dites!

GEORGE.

Séduite! oh! madame! vous ne m'en croyez pas capable... Mais le hasard... Si vous daignez m'accorder un peu d'attention, je vous conterai tout ce qui s'est passé.

JULIE.

Ah! vous l'avez revue depuis! (*A part.*) Une intrigue où je suis affreusement jouée!...

GEORGE.

Vous êtes trop irritée contre moi dans ce moment...

JULIE, d'un ton forcé.

Nullement, monsieur, nullement!... Mais il me semble si étrange que, me connaissant à peine, vous soyez l'ami et le confident de ma fille!... Je suis sa mère avant tout; et, quelque légère que je semble, quelque philosophe que vous

paraissiez, j'ai le droit de trouver fort suspecte une intimité mystérieuse entre ma fille et vous !

GEORGE.

Vous auriez grand tort de suspecter son innocence et ma loyauté.

JULIE.

Ah ! de grands mots, je connais cela. Mais il n'en est pas moins vrai, monsieur, que vous faites à mon insu la cour à ma fille. Vous plaira-t-il de me dire où vous l'avez cachée ?

GEORGE.

Je venais exprès pour vous l'apprendre; mais, si vous me parlez ainsi, je ne vous dirai rien. Il me semblait que votre premier mouvement serait la joie et l'impatience de la revoir; je ne trouve en vous que froideur pour elle et méfiance envers moi. Je me retire; je vous trouverai peut-être mieux disposée un autre jour.

JULIE.

J'attendrai donc, pour vous écouter, que vous soyez mieux disposé vous-même. Peut-être sentirez-vous que le rôle que vous jouez en ce moment est indigne d'un homme aussi grave et aussi vertueux que vous avez la réputation de l'être. J'espère qu'à notre prochaine entrevue vous me déclarerez nettement vos intentions à l'égard de ma fille.... afin que je voie le parti que j'ai à prendre....

(George la salue.)

JULIE, à part, lui rendant son salut.

Ah ! ceci ne peut se supporter. Il feignait de m'aimer ! Je me vengerai de cet outrage ! J'ai été jouée indignement !

(Elle se retire dans ses appartements. George, au moment de passer dans le jardin, voit entrer Louise et s'arrête. Louise est en toilette de bal.)

GEORGE.

Est-ce un rêve ? Vous ici, Louise, et ainsi parée, quand je vous ai laissée sous le voile et derrière la grille du couvent ?

LOUISE.

Oh ! vous êtes bien étonné, n'est ce pas, mon ami? Je le suis encore plus que vous, peut-être ; moi aussi, je crois rêver. Mais vous venez au bal, à ce que j'ai ouï dire ; nous pourrons peut-être nous parler.

GEORGE.

Au bal ! au bal chez le duc ?

LOUISE.

C'est chez le duc ? Je ne le savais pas. Oh ciel ! je ne veux plus y aller ; on ne m'y traînera pas de force. Ah ! si vous saviez comme on m'a trompée pour m'amener ici ! On m'a dit que ma mère était mourante.

GEORGE, à part.

Ils ont quelque méchant projet. (*Haut.*) Allez au bal, Louise, je vous y suivrai; je ne vous perdrai pas de vue, soyez tranquille.

LOUISE.

Vous êtes agité, monsieur Freeman ! que se passe-t-il donc ?

GEORGE.

Je ne sais, mais je crains quelque trahison.

LOUISE.

Oh! moi, je ne crains rien, vous êtes près de moi.

GEORGE.

Fiez-vous à moi, mon enfant ; mais ne vous fiez pas trop à vous-même. Vous allez au bal, ne craignez-vous pas que l'enivrement de ce premier triomphe que vous allez remporter ne vous réconcilie avec les projets de votre père ?

LOUISE.

O mon ami, vous ne le croyez pas ! Et d'ailleurs... si vous le craignez... voyez, je puis m'échapper encore, retourner au couvent, et n'en plus jamais sortir.

GEORGE.

Non, Louise; vous savez bien que je vous détourne autant que je le puis de ces idées. Il est temps que vous voyiez le monde, que vous sachiez quels sont ses avantages et ses séductions, et ce que vous devez choisir d'une vie modeste et pure ou d'une ivresse d'ambition et de vanité.

LOUISE.

Oh ! mon choix sera bientôt fait. Tenez, George, ce n'est pas bien ; vous êtes toujours porté à croire que les femmes sont vaines et coquettes ; vous me soupçonnez moi-même, comme si vous ne me connaissiez pas, depuis un an que je vous dis toutes mes pensées. Il faut que vous ayez été bien trompé dans vos amitiés pour être si méfiant, même envers moi.

GEORGE.

Chère, excellente enfant ! (*A part, avec tristesse.*) Pourquoi suis-je né quinze ans trop tôt !

LOUISE.

O ciel, mon père ! George, ayez l'air de ne me pas connaître.

(Ils s'éloignent l'un de l'autre précipitamment. Bourset entre et les observe.)

BOURSET, à part.

Julie ne m'a pas trompé, ils s'entendent à merveille. (*Haut.*) Ma fille, votre mère vous demande ; allez la trouver.

(Louise va pour sortir, un domestique se présente avec un bouquet.)

BOURSET.

Qu'est-ce que cela ?

LE DOMESTIQUE.

Avec la permission de monsieur le comte, c'est un bouquet pour mademoiselle.

BOURSET.

De quelle part ?

LE DOMESTIQUE.

De la part de M. le duc de Montguay.

BOURSET, lui donnant de l'argent.

Tenez, mon ami. (*A Louise.*) Prenez ce bouquet, ma fille.

LOUISE.

Oh! mon papa, je n'aime pas les fleurs.

BOURSET.

Vous les aimez, au contraire. Prenez, vous dis-je.

(Louise obéit, regarde George, et laisse tomber le bou quet.)

BOURSET.

Ramassez votre bouquet, ma fille.

LOUISE.

Mais, mon papa, l'odeur des fleurs me fait mal.

BOURSET.

Elle vous fera du bien aujourd'hui. Ramassez votre bouquet.

LOUISE, ramasse le bouquet.

Oh! il est si lourd, c'est fort incommode au bal! Que peut-on faire de ce gros vilain bouquet?

BOURSET.

Emportez-le, et allez trouver votre mère.

(Louise sort en effeuillant le bouquet.)

## SCÈNE VI.

BOURSET, GEORGE.

BOURSET.

Votre serviteur, monsieur Freeman; j'ai deux mots à vous dire, ni plus ni moins. Vous voulez épouser ma fille, cela ne se peut pas.

GEORGE.

Je ne me suis pas expliqué à cet égard, monsieur; mais si telle était mon intention, je crois que vous ne me la refuseriez pas.

BOURSET.

Vous vous trompez. Ma parole est irrévocable. Ma fille est promise.

GEORGE.

Je le sais, monsieur; mais, comme vous aurez toujours un million à rendre à M. le duc de Montguay, quand le moment sera venu, vous ne serez pas obligé de lui livrer votre fille.

BOURSET, à part.

Est-il sorcier, ou le vieux duc tombe-t-il en enfance jusqu'à raconter ainsi nos affaires? (*Haut.*) Et d'où êtes-vous si bien informé, monsieur?

GEORGE.

Peu importe ! Il me suffit que ce soit la vérité. Ainsi ce ne serait pas là le prétexte plausible de votre refus.

BOURSET, à part.

Ce diable d'homme me déplaît. (*Haut.*) Serais-je donc obligé de motiver mon refus ?

GEORGE.

Vous ne voudriez pas me faire d'insulte.

BOURSET.

Eh bien ! s'il vous fallait une raison, il y en aurait une bien simple : c'est que vous n'avez pas le sou.

GEORGE, à part.

A la bonne heure ! voici le Samuel d'autrefois ! (*Haut.*) Mais, monsieur, lorsque vous donnerez votre fille à M. le duc de Montguay, vous n'aurez pas le sou vous-même, comme il vous plaît de dire ; autrement vous rembourseriez le million, et ne donneriez pas votre fille, je le suppose, par goût, à un octogénaire. Ainsi ce n'est pas encore là la raison.

BOURSET.

Eh bien ! monsieur, il y en a une autre, c'est que vous n'avez pas de nom.

GEORGE.

On peut toujours en acheter un !

BOURSET.

Comme j'ai fait, vous voulez dire ? Mais il faut avoir de l'argent pour cela, ça coûte cher !

GEORGE.

Et cela ne sert à rien.

BOURSET.

Si fait, cela sert à tout ; avec un nom on a du crédit et de la faveur ; ma fille sans dot sera duchesse, et bientôt, veuve d'un octogénaire, comme vous dites, elle pourra épouser un prince.

GEORGE.

Et pour peu qu'il ait quatre-vingt-dix ou cent ans, elle pourra en troisièmes noces épouser le roi.

BOURSET.

Vous avez de l'esprit !

GEORGE.

Et vous aussi. Mais allons au fait : vous faites un calcul que vous croyez bon, et je vais vous prouver qu'il ne vaut rien. Vous croyez que la roture s'élève en s'accrochant à la noblesse, vous vous trompez : c'est la noblesse qui s'abaisse en se rattrapant à la roture.

BOURSET.

Ah ! je sais bien que la noblesse dégringole ; mais avant qu'elle soit par terre, nous serons tous morts.

GEORGE.

Il est possible qu'elle se soutienne jusque-là dans l'opinion; mais, en fait d'argent et de pouvoir, elle est déjà morte. La manie qu'ont les traitants de s'anoblir n'est qu'une sotte vanité qu'ils tâchent de se dissimuler à eux-mêmes en se persuadant qu'elle aide à leur fortune. Ils se trompent, on se moque d'eux, et voilà tout.

BOURSET, à part.

Voilà un original bien osé, de me parler ainsi en face!

GEORGE.

Et puis, comme la noblesse est incontestablement ruinée...

BOURSET.

Elle ne l'est pas encore, c'est moi qui vous le dis.

GEORGE.

Elle le sera dans six mois, dans six jours peut-être, grâce à vous et à vos confrères, vous le savez bien. Que pourra-t-elle vous donner quand vous lui aurez tout pris? Ses titres, ses armoiries? Qu'en ferez-vous alors? Vous voyez bien qu'il n'y a là que mensonge et fumée.

BOURSET.

Vous raisonnez serré, maître Freeman, et votre conclusion est que vous devez épouser ma fille par la raison que vous n'avez ni argent ni blason! Il n'en sera pourtant rien, je vous jure.

GEORGE.

J'aurai un blason quand je voudrai, et de l'argent, à coup sûr, j'en aurai.

BOURSET.

Ouais? seriez-vous un homme adroit?

GEORGE.

Non, mais je suis aussi laborieux que vous et beaucoup plus intelligent.

BOURSET.

Ah oui! vous êtes philosophe! ça vous mènera loin.

GEORGE.

Je suis cultivateur, monsieur, et négociant, et je suis en train de faire fortune.

BOURSET.

Eh bien! quand ce sera fait, vous reviendrez, et on verra.

GEORGE.

Je serai riche le jour où vous serez ruiné. Prenez garde qu'alors je ne vous en dise autant.

BOURSET, à part.

Quel diable d'original! c'est peut-être un habile compère. (*Haut.*) Expliquez-moi ça.

GEORGE.

Vous savez bien qu'il y a de belles et bonnes terre à la Louisiane, et vous savez bien aussi qu'il n'y a pas de mines d'or? Vous savez bien que Crouzat a cédé son privilége pour rien?

BOURSET, effrayé.

Monsieur, doucement, doucement! ne criez pas si haut des choses que vous ne savez pas.

GEORGE.

Oh! mon Dieu, j'étais présent à la signature de l'acte.

BOURSET, à part.

Aïe!

GEORGE.

Et j'ai travaillé dix ans avec Crouzat à la recherche des mines.

BOURSET, baissant la voix et ouvrant les yeux.

Eh bien! ces mines?

GEORGE.

Il n'y en a pas, vous le savez de reste...

BOURSET, hébété.

Qu'y a-t-il donc?

GEORGE.

Des forêts, des troupeaux, des pâturages; il ne manque que des bras, et c'est absolument la fable du trésor caché dans le champ du laboureur. En le cherchant, on remue la terre, on la fertilise, et c'est ainsi, et non pas autrement, qu'on s'enrichit en Amérique.

BOURSET, tâchant de reprendre de l'assurance et d'un ton brutal.

Vous ne savez pas ce que vous dites!

GEORGE.

Oh! j'en fournirai la preuve à qui me la demandera.

BOURSET, à part.

Que la peste étouffe le philosophe! Heureusement, je le tiens par son côté faible. (*Haut.*) Vous êtes donc amoureux de ma fille?

GEORGE.

Pourquoi me faites-vous cette question, puisque vous ne voulez pas me la donner en mariage?

BOURSET.

C'est que vous ne me paraissez pas dépourvu de sens, et on pourrait peut-être s'entendre avec vous par la suite.

GEORGE.

Ce ne sera pas long, car dans quelques jours le duc aura gagné les douze millions que vous lui promettez, ou perdra celui qu'il vous a confié.

BOURSET.

Il est certain que s'il y a beaucoup de gens comme vous, qui vont décrier nos affaires et nous ôter la confiance publique...

GEORGE.

Il y aura toujours des gens pour dire la vérité et des gens pour l'entendre. Ainsi, jouissez vite de votre reste, vous touchez au dénoûment.

BOURSET, à part.

Il me donne froid, ce sauvage! (*Haut.*) Et si je suis ruiné, puis-je refuser ma fille au duc de Montguay?

GEORGE.

Oui.

BOURSET.

Touchez-là ! Mais qui remboursera le million?

GEORGE.

Vous et moi.

BOURSET.

Avec quoi ?

GEORGE.

Avec notre travail et notre probité.

BOURSET.

Hum !... Allons, faites la cour à ma fille sous les yeux de sa mère, bien entendu ; mais pas un mot de ceci, et pas une démarche qui me discrédite auprès du duc.

GEORGE.

Je ne m'engage à rien de semblable.

BOURSET, à part.

Eh bien! ni moi non plus, car je ne suis pas encore ruiné (*Haut.*) Nous reparlerons de cette affaire, et, en attendant, partons pour le bal ; il est temps.

GEORGE.

Avec ces dames?

BOURSET.

Vous irez dans ma voiture, elles iront dans la leur; nous froisserions leurs atours. Venez-vous?

GEORGE.

Soit ! (*A part.*) Je ne te lâcherai pas.

BOURSET, de même.

Je saurai bien te tenir ?

(Ils sortent.)

## SCÈNE VII.

JULIE, LOUISE, *regardant à la fenêtre.*

LOUISE.

Partons-nous, maman ? voilà la voiture de papa qui s'en va, la nôtre attend.

JULIE.

Un instant, ma fille, j'ai quelques mots à vous dire.

LOUISE.

Oh ! j'écoute, maman.

JULIE.

Parlez-moi avec franchise, mon enfant, ouvrez-moi votre cœur comme à votre meilleure amie.

LOUISE, avec effusion.

Oh oui ! ma chère maman.

JULIE.

Vous connaissez George Freeman?

LOUISE.

Un peu.... maman...

JULIE.

Dites toute la vérité ; votre mère veut votre bonheur, mon enfant. George m'a demandé votre main (*Louise tressaille*), et j'ai promis de la lui accorder, si je puis m'assurer que son affection pour vous est sincère.

LOUISE, émue.

Oh ! s'il vous l'a dit, maman, j'en suis bien sûre.

JULIE.

Louise, vous me trompez ; vous ne m'aimez donc pas ?

LOUISE.

Oh ! ma bonne mère, aimez-moi, car je ne demande qu'à vous chérir de toute mon âme.

JULIE, la caressant.

Eh bien ! ma fille, il t'a parlé d'amour ?

LOUISE.

Eh bien ! maman, je vous le jure, il ne m'en a jamais dit un mot.

JULIE.

Mais il t'a parlé de mariage, au moins ?

LOUISE.

Pas davantage. Il me disait toujours qu'il avait horreur du mariage, au contraire, et qu'il ne connaissait pas de lien plus avili par l'ambition et la cupidité.

JULIE, à part.

Ceci est pour moi. (*Haut.*) Et lorsqu'il t'a enlevée, où t'a-t-il conduite ?

LOUISE.

Oh ! il ne m'a pas enlevée ; c'est moi qui voulais me tuer.

JULIE.

Par amour pour lui ?

LOUISE.

Je ne le connaissais seulement pas ! Mais c'est que je m'imaginais !... oh ! pardonnez-moi, maman, j'avais bien tort ; car vous êtes si bonne pour moi !... je m'imaginais que vous ne m'aimiez pas.

JULIE.

Et lui, il t'a persuadé qu'il t'aimait?

LOUISE.

Oh! maman! si vous ne me disiez pas qu'il vous a demandé ma main, je ne le croirais pas, car il m'a toujours traitée comme un enfant. Au couvent, il passait pour mon oncle, et il venait me voir seulement une fois par semaine à la grille du parloir. Et puis, peu à peu, je ne sais comment, il est venu plus souvent, et il restait plus longtemps, mais toujours en présence de la tourière, et il me parlait avec une bonté, mais aussi avec une sévérité qui me tenait dans la crainte, de sorte que je ne sais pas encore s'il m'aime, ou s'il a eu pitié de moi.

JULIE.

Et si tu le crains, tu ne l'aimes pas, toi?

LOUISE.

Oh! je l'aime plus que je ne le crains, maman!

JULIE.

Et tu consentirais à l'épouser?

LOUISE.

Oh! oui, si vous y consentiez!

JULIE.

Et t'a-t-il écrit quelquefois?

LOUISE.

Oui, maman, quelquefois. Tenez, j'ai encore là une lettre que j'ai reçue hier, il ne croyait pas me voir aujourd'hui. Voulez-vous que je vous la montre?

JULIE.

Sans doute.

LOUISE.

La voici.

JULIE, parcourant la lettre.

Il vous appelle sa fille? il vous tutoie?... Il me semble que c'est le langage de la passion, si ce n'est celui de la folie.

LOUISE.

Mon Dieu! maman, vous me faites trembler! Qu'y a-t-il donc dans cette lettre? Est-ce que je ne l'aurais pas comprise?

JULIE.

La lettre est fort tendre, à coup sûr; mais, si je t'en montrais une de cette même écriture et de ce même style, plus tendre encore, adressée à une autre femme que toi?

LOUISE, pâlissant.

Oh! mon Dieu! je dirais que je me suis trompée, qu'il ne m'aime pas.

JULIE.

Cependant il te demande en mariage! Comment expliquer ceci? Tiens... regarde!

(Elle tire une lettre de sa poche.)

LOUISE, toute tremblante, ouvre la lettre convulsivement, et lit :

« Votre indifférence me tuera... Vous ne m'aimez pas. Vous croyez que j'en aime une autre... »

(Sa voix est étouffée.)

JULIE, prend la lettre et la continue.

« Mais c'est vous seule, c'est vous pour qui je veux vivre et mourir... »

LOUISE, tombant dans un fauteuil.

Assez!... maman, assez!...

JULIE, à part, remettant la lettre dans sa poche.

Tu ne te doutais pas, pauvre chevalier, en m'écrivant ce billet dans toute la candeur de tes dix-sept ans, qu'elle me servirait dix-sept ans plus tard à déjouer tes perfidies... Allons, le coup est porté! (*A Louise.*) Eh bien! Louise, avez-vous donc si peu de dignité que vous pleuriez un homme qui vous trompe? Allons, remets-toi, oublie-le, et allons au bal.

LOUISE.

Au bal? Le revoir! oh jamais! je mourrais de honte!.... Partons, maman, partons!

JULIE.

Où veux-tu donc aller?

LOUISE.

Au couvent, au couvent pour jamais!

JULIE.

Pour qu'il aille encore t'égarer par de nouveaux artifices!

LOUISE.

Dans un autre couvent, où il ne pourra ni me découvrir, ni m'approcher.

JULIE.

Ce serait peut-être là le meilleur parti à prendre, si tu t'en sentais le courage.

LOUISE.

Oh! oui, maman, j'aurai du courage, je vous en réponds! Ah! mon voile, ma robe de novice! Rendez-moi tout cela, maman, afin que je m'en aille bien vite!

JULIE.

Je vais te les chercher. La voiture nous attend, nous pouvons aller à Chelles.

LOUISE.

Où vous voudrez, maman, pourvu que ce soit bien loin de lui.

(Julie sort.)

LOUISE, seule, arrachant les fleurs de ses cheveux.

Oh! cette parure maudite que je portais déjà avec orgueil, en songeant qu'elle m'embellirait à ses yeux!... Il ne l'avait pas seulement remarquée... Il était mécontent, inquiet de me voir aller au bal; sans doute celle qu'il aime doit

s'y trouver, et ma présence les eût gênés... Mais après tout, il ne m'a jamais rien promis. (*Se laissant tomber sur un fauteuil, les cheveux épars et ses parures gisant par terre.*) Quel rêve ai-je donc fait ! Insensée que je suis ! Ah ! je l'aimais, moi, et j'aurais su me faire religieuse, et vivre à jamais retirée du monde, cloîtrée, oubliée de tous, pourvu qu'une heure, un instant, qu'une fois dans l'année, il fût venu me dire, au travers de la grille : « Mon enfant, je veille sur vous. » Mais à présent, je ne peux pas, je ne veux pas le revoir... Et mes jours se consumeront dans l'ennui mortel de la solitude, dans l'horreur de l'abandon... car personne ne m'aime, moi ! personne ne m'a jamais aimée. Que cette idée fait de mal... elle donne la mort... Oui, je me sens mourir !.. Maman !... J'étouffe ! Ah !..

(Elle veut se lever, chancelle et retombe évanouie sur le fauteuil.)

JULIE, rentre avec le voile et la robe de novice.

Allons, Louise, du courage... Eh bien !... Elle ne répond pas... Louise... vous souffrez donc beaucoup ?... Comme elle est froide !... Oh ! je lui ai fait bien du mal... Oui, cela fait bien du mal, un premier amour brisé !... On en rit, on dit que ce sont des larmes d'enfant... On croit que le luxe, la parure, l'enivrement de l'orgueil, vous consoleront en un jour... On le croit soi-même... Et cela n'est pas vrai, on souffre longtemps... On souffre toujours !... On n'aime plus, mais on a honte de soi-même, et à chaque déception, à chaque douleur qu'on rencontre dans la vie, on se dit : C'est ma faute, j'aurais pu être heureuse... Je ne l'ai pas voulu... J'ai manqué de courage... J'ai eu peur de la misère !.. Louise... Louise !... ma fille, ah !.. je l'ai tuée... J'ai tué ma fille !...

(Elle la saisit dans ses bras et tâche de la ranimer. Louise revient à elle-même, la regarde d'abord sans la reconnaître, puis se jette dans ses bras et fond en larmes.)

JULIE, pleurant.

Ma fille, vous êtes bien mal.

LOUISE.

Partons, maman.

JULIE.

Non, mon enfant, vous ne le pouvez pas... Je serais trop inquiète de me séparer ainsi de vous ; venez, vous allez vous reposer sur mon lit.

LOUISE.

Eh bien, maman, comme vous voudrez. Allez au bal, j'attendrai votre retour.

JULIE.

Non, je ne vous quitterai pas. Jamais, jamais, je ne te quitterai plus...

LOUISE.

Oh ! que vous êtes bonne pour moi, maman ! vous m'aimez, vous ?

(Elle se jette à son cou.)

JULIE.

Et si je vous aime, Louise, vous vous consolerez, n'est-ce pas ?

LOUISE.

Oh ! maman, je l'aurais haï, mais je l'aimerai pour m'avoir rapprochée de

vous aujourd'hui ! Ah ! j'étais bien ingrate de douter de votre cœur ! il sera mon refuge dans l'avenir !

JULIE, à part.

Et le tien sera mon refuge aussi contre le passé. (*Haut.*) Viens dans ma chambre ; tu dormiras, je veillerai près de toi. (*A part et soutenant sa fille dans ses bras.*) Mon Dieu ! voici pourtant une idée de bonheur ; pourquoi ne l'avais-je pas encore comprise ?

# ACTE III.

( A l'hôtel Bourset. — L'appartement de Samuel Bourset. )

## SCÈNE PREMIÈRE.

LE DUC, BOURSET.

BOURSET.

Levé avant midi, monsieur le duc? Après la fatigue de votre bal ? Vraiment, vous êtes de fer. Vous rajeunissez tous les jours !

LE DUC.

Le duc de La F... est venu m'éveiller ce matin avec une nouvelle qui m'a ôté l'envie de me rendormir, je vous assure.

BOURSET.

Parbleu ! la belle fête que vous nous avez donnée cette nuit ! Je suis sûr qu'il ne sera bruit d'autre chose ce soir à la cour et à la ville.

LE DUC.

Il s'agit bien de mon bal ! Parlez-moi donc de ce qui occupe tout le monde et de ce qui m'inquiète en particulier. Que dites-vous de l'arrêt ?

BOURSET.

Celui de ce matin ? C'est un arrêt comme tant d'autres.

LE DUC.

C'est un arrêt comme il ne s'en est jamais vu ! un arrêt à nous ruiner tous ! une exaction, une infamie !

BOURSET.

Bah ! voilà comme vous êtes tous, avec vos méfiances et votre ignorance des affaires ! Est-ce qu'il est exécutable, cet arrêt ? Et d'ailleurs, est-ce qu'il concerne les partisans du système ?

LE DUC.

Partisans ou récalcitrants, il frappe tout le monde. On parle déjà d'arrestations, de visites domiciliaires, de Bastille, de procès, de potence, que sais-

je? Pour nous faire donner notre argent plus vite, et Dieu sait que pourtant nous allons assez vite comme cela, voilà qu'on imagine de nous le prendre de force! Merci Dieu ! défense à quiconque veut avoir des valeurs monnayées, de garder chez soi plus de cinq cents livres ! et le reste de notre fortune, on nous le restitue en papier.

BOURSET.

Eh bien ! que vous faut-il donc? Le papier vaut dix fois l'argent, et vous n'êtes pas content !

LE DUC.

Voilà un joli arrangement ! L'État déclare que le papier décuple mes rentes, et mon tapissier, mon maître d'hôtel, mon cordonnier, mon valet de chambre, me déclarent qu'ils ne recevront plus aucun payement effectué dans cette belle monnaie. Nous habillera-t-on avec du papier maintenant? Nous chaussera-t-on avec, ou nous en fera-t-on manger? Qu'est-ce qu'une valeur fictive qu'on nous force à recevoir, et qu'on ne nous permet pas d'échanger? Si ce papier est meilleur que l'argent, qu'on nous le reprenne quand nous n'en voulons plus, et qu'on nous rende ce vil métal dont nous voulons bien nous contenter. Que diable! ceci est une plaisanterie de fort mauvais goût, monsieur Bourset! jamais on n'a imaginé de dépouiller les gens pour les empêcher de se ruiner.

BOURSET.

Vous m'affligez, monsieur le duc, vrai! vous me faites de la peine.

LE DUC.

Pardieu ! j'en suis fort marri. Mais votre système m'en fait bien davantage, à moi.

BOURSET.

Est-il possible qu'un homme de votre sens et de votre rang écoute et répète les propos de la populace ignorante et couarde !

LE DUC.

Il s'agit bien de propos ! Le papier-monnaie tombe-t-il en discrédit, oui ou non? Le système de Law a-t-il perdu la confiance publique ? dites. Les actions sur toutes vos belles entreprises, après avoir follement décuplé, sont-elles déjà retombées au-dessous de leur valeur première ? Osez le nier ! Et où s'arrêtera la baisse ?

BOURSET.

Si la confiance publique est ébranlée, n'est-ce pas la faute des ambitieux et des intrigants qui excitent, à force de mensonges, de puériles frayeurs? N'est-ce pas celle des gens timides qui les écoutent? Ah! j'en étais bien sûr, que vous arriveriez à me faire des reproches. Je vous le disais bien, l'an dernier, quand vous voulûtes absolument prendre ces actions! Vous êtes tous les mêmes. Au moment de gagner la partie, on la perd, parce que chacun, frappé de panique, retire son enjeu, et paralyse l'homme habile qui tient les cartes !

UN DOMESTIQUE.

M. le duc de La F... demande à parler à monsieur le comte.

BOURSET.

Faites-le entrer dans mon cabinet, mais pas par ici; par le grand salon. Je suis à ses ordres dans un instant.

(Le domestique sort.)

LE DUC.

Pardieu! il est inquiet lui-même, votre duc de La F..., qui s'entend si bien aux affaires! Tout le monde l'est. Paris est consterné, et le peuple s'agite.

BOURSET.

Le peuple! le peuple! Si on écoutait le peuple, personne ne ferait fortune, et pour empêcher l'État de s'acquitter envers les hautes classes, il pillerait à son profit le trésor public! Belle autorité, ma foi, que le peuple!

LE DUC.

Le peuple a des instincts de sagesse et d'honnêteté, tout aussi bien que nous, et nous, nous avons des accès d'avidité et de démence pires que les siens.

LE DOMESTIQUE.

La voiture de M. le duc de M... entre dans la cour. Faut-il faire entrer M. le duc dans le cabinet de monsieur le comte?

BOURSET.

Faites. J'y suis dans l'instant.

(Le domestique sort.)

LE DUC.

Voilà M... aussi qui prend l'alarme. Mon cher Samuel, vous en aurez gros sur les bras aujourd'hui; chacun est mécontent.

BOURSET.

Est-ce donc ma faute si l'on a rendu cet arrêt? C'est une imagination de M. le ministre des finances; mais le parlement y fera opposition, et dans peu de jours il sera révoqué.

LE DUC.

Il faut bien l'espérer. La peste soit du d'Argenson avec ses coups d'État!

LE DOMESTIQUE.

M. le comte de Horn, M. le comte de ... et M. le marquis de ...

BOURSET.

Toujours dans mon cabinet. Introduisez là tous ceux qui viendront.

(Le domestique sort.)

LE DUC, voulant sortir.

Allons, venez! voyons ce qu'ils disent, et ce que vous allez leur répondre.

BOURSET.

Un instant, monsieur le duc; je vois bien que tous mes actionnaires vont venir me chanter un chœur de lamentations. Laissez l'assemblée se compléter, et vous verrez comme je répondrai.

LE DUC.

Ils vont tous vous redemander leur argent. Et qu'est-il devenu?

BOURSET.

Ce que vous avez voulu qu'il devînt, du papier!

LE DUC.

Belle denrée! Je voudrais qu'on en servît aux soupers du régent.

BOURSET.

Et si je ne l'avais converti suivant vos désirs, où en seriez-vous aujourd'hui?

LE DUC.

Ma foi, nous le cacherions dans nos caves, et vous auriez dû le cacher dans les vôtres, afin de pouvoir nous le restituer en cas d'alarme.

BOURSET.

Oui, pour qu'il fût saisi chez moi et confisqué sans retour. Oh! les choses vont mieux comme elles vont! Dans un mois, la confiance renaîtra, les actions remonteront, et vous rirez bien de ce que vous me dites aujourd'hui. Allons donc! monsieur le duc; il faut se conduire ici comme un général à la veille d'une bataille.

(Le domestique, puis George.)

LE DOMESTIQUE.

Plus de vingt personnes demandent monsieur le comte et attendent dans son cabinet.

BOURSET, apercevant George.

C'est bien, j'y vais.

(Il veut sortir.)

GEORGE, l'arrêtant.

Permettez, monsieur de Puymonfort; j'ai deux mots à vous dire.

BOURSET.

Pardon, monsieur Freeman, je n'ai pas le temps.

GEORGE.

J'insiste, monsieur. Ce que j'ai à vous dire vous intéresse plus que moi, et monsieur le duc ne sera pas fâché de l'entendre.

LE DUC.

Est-ce relatif à l'arrêt? Je ne m'intéresse pas à autre chose aujourd'hui.

BOURSET, au duc.

Cet homme est un intrigant ou un fou. Ne l'écoutez pas.

LE DUC.

Ce n'est ni l'un ni l'autre; je l'écouterai, moi. Parlez, monsieur Freeman.

GEORGE.

Ce que je vous avais dit, monsieur de Puymonfort, j'en étais trop bien instruit pour l'avancer à la légère. Aujourd'hui le fait est avéré, et le grand leurre est anéanti. Il n'y a pas de mines d'or à la Louisiane; il n'y en a jamais eu, il n'y en aura jamais.

LE DUC.

J'en étais sûr!

BOURSET, à George.

Monsieur, on sait de quelle coterie vous êtes l'agent. Vous allez souvent à Sceaux, et vous êtes l'ami des frères Paris. Mais je vous avertis que personne ici ne conspire contre le régent, et que vous ne ferez point de dupes.

GEORGE.

Je ne conspire contre personne ; je ne conspire pas surtout contre la fortune publique.

LE DUC.

Comment ! monsieur Freeman , vous croyez que M. Bourset...

GEORGE.

Je n'accuse personne , et il me siérait fort mal de me venger des imputations de M. Bourset. J'admets sa bonne foi, et je vous déclare qu'il peut être dans une voie d'erreur et d'enivrement dont il sera victime lui-même.

LE DUC.

Écoutez-le, monsieur Bourset, M. Freeman parle en galant homme.

BOURSET.

Écoutez-moi un moment, monsieur le duc, deux mots éclaireront la question. Monsieur fait la cour à ma fille ; je l'ai soustraite à ses poursuites, je lui ai refusé sa main, et, par vengeance, il veut flétrir mon honneur et ruiner mon crédit. Expliquez-vous avec lui maintenant, vous, monsieur le duc, à qui ma fille est promise.

LE DUC.

Ah ! pardieu ! ce serait trop fort qu'on voulût m'enlever à la fois la main de Louise et mon million, s'il est vrai qu'il repose sur la confiance que votre nom inspire. Optez, monsieur Freeman, laissez-moi l'un ou l'autre, s'il vous plaît.

GEORGE, à Bourset, avec indignation.

Vous venez de dire une parole bien imprudente , monsieur Bourset. C'est insensé ce que vous venez de faire ! Rien n'enchaînera plus mon indignation. Venez, monsieur le duc, venez entendre la vérité; je la dirai devant tous.

(Il veut sortir, le duc le suit.)

BOURSET, se plaçant devant eux.

C'est à vous d'opter, monsieur le duc. Cet homme, avec de faux renseignements et des preuves absurdes, que, dans le premier mouvement de frayeur, chacun acceptera sans examen, va ruiner mon crédit et vous faire perdre, par conséquent, les fonds que vous avez mis dans l'entreprise. Voyez si vous voulez lui céder la main de ma fille; j'y consens, moi, car ma ruine va entraîner celle de bien des honnêtes gens, et je saurai sacrifier mes sympathies à leurs intérêts. Voyez : s'il parle et si on l'écoute, je ne réponds plus de rien.

LE DUC.

Monsieur Bourset, me croyez-vous lâche ou me savez-vous homme d'honneur ? Si la vérité n'intéressait que moi, je pourrais refuser de l'entendre ; mais je ne suis pas seul en cause ici, et, si monsieur doit faire quelque révélation qui soit utile aux autres, j'aime mieux perdre mon argent que ma propre estime. (*A Freeman.*) Venez, monsieur !

BOURSET, bas à Freeman.

Eh bien ! vous, monsieur, songez que vous allez décider de votre sort. Gardez le silence, et vous pourrez prétendre à ma fille.

FREEMAN, le regarde avec mépris, et se retournant vers le duc :

Allons, monsieur !

(Ils entrent tous trois dans le cabinet

## SCÈNE II.

JULIE ET LOUISE, *en habits du matin.*

LOUISE.

Mon Dieu ! maman, que se passe-t-il donc ? Que de voitures sont entrées dans la cour aujourd'hui ! Je n'ai pu réussir à approcher de mon père pour lui dire bonjour.

JULIE.

Ton père a une existence bien malheureuse, mon enfant ! Il travaille à l'œuvre funeste de la richesse.

LOUISE.

N'est-ce pas, maman, que vous regrettez souvent le temps où, comme moi, vous ne souhaitiez qu'un sort modeste et l'affection de ceux qui vous étaient chers ?

JULIE.

O ma fille !

LOUISE, regardant à une fenêtre.

Comme le peuple est agité aujourd'hui ! Voyez donc, maman, tous les travaux semblent interrompus ; on se groupe, on se parle avec inquiétude... Le peuple est bien à plaindre, n'est-ce pas, maman ?

JULIE.

Qu'en sais-tu ? mon enfant.

LOUISE.

Oh ! j'y pense souvent, et je prie Dieu tous les jours pour que cela change et qu'il n'y ait plus de pauvres.

## SCÈNE III.

LES PRÉCÉDENTS, BOURSET.

BOURSET, fort ému, sur le seuil de son cabinet, et parlant à ceux qui y sont.

Écoutez-le donc, messieurs, je lui cède la place ; il me siérait mal de disputer avec l'ignorance et la mauvaise foi. Il me répugnerait d'avoir à défendre mon honneur contre la calomnie et la vengeance. Je laisse à vos consciences le soin de me justifier et à la sienne la tâche de le punir.

(Il laisse retomber les battants de la porte et revient pâle et tremblant tomber sur une chaise, sans voir sa femme et sa fille.)

LOUISE, courant vers lui.

Qu'est-ce donc? Mon papa semble prêt à s'évanouir. Oh! mon Dieu! maman, voyez comme il est pâle! Mon père, répondez-moi!... Vous souffrez?...

JULIE, s'approchant de Bourset plus lentement.

Quel malheur vient donc de vous frapper, monsieur?

BOURSET, éperdu.

Laissez-moi!... Ah!... c'est vous!... Julie... Louise... donnez-moi de l'eau!... Là!... là!...

(Il montre une table.)

(Louise lui apporte précipitamment un verre d'eau.)

BOURSET, après avoir bu.

Oui... je suis mieux... c'est cela... Écoute, Louise... Non! écoutez, vous... Julie... Freeman est là-dedans... il parle!...

JULIE.

Eh bien! que dit-il donc?

BOURSET.

Il nous perd, il nous ruine, il nous déshonore!...

LOUISE.

Lui! Oh! c'est impossible, mon père, vous ne le connaissez pas.

BOURSET, avec âcreté.

Il t'aime, ou plutôt il veut t'épouser parce que tu es riche et parce qu'il est ambitieux, et parce qu'il est pauvre; et moi, je lui ai résisté, parce que je veux ton bonheur et ta considération... Et maintenant, il se venge, il me traîne à terre, il me calomnie...

LOUISE.

Oh! maman!... dites à mon père qu'il se trompe... Cela n'est pas!...

JULIE.

Oh! Léonce pousserait-il la haine et la vengeance à ce point?

BOURSET.

Léonce? Qui est Léonce?...

JULIE.

Rien!... un souvenir... une distraction! Mais ne peut-on enchaîner sa langue? Rentrez, défendez-vous. Pourquoi abandonnez-vous la lutte? Allons, ne faiblissez pas... parlez à votre tour...

BOURSET.

Non... La colère... l'indignation me suffoquent... Julie, appelez-le, arrachez-le comme vous pourrez à cet auditoire imbécile qu'il captive. Louise... sur un prétexte quelconque, entrez-là... montrez-vous! D'un mot, d'un regard, vous pourrez l'enchaîner, vous!... Allez! l'honneur de votre père est en péril!... Ayez un peu de courage... Vous êtes deux femmes, vous pouvez beaucoup...

JULIE, arrêtant Louise qui obéit instinctivement et toute tremblante.

Restez là, ma fille! et vous, monsieur, rougissez de vouloir exposer votre enfant à la malignité des hommes pour sauver de vils intérêts.

BOURSET.

Oh ! maudites soyez-vous ! femmes sans cœur qui savez vous enorgueillir et vous parer de nos triomphes, et qui ne savez pas nous aider et nous plaindre dans nos revers !... (*Il se lève et va avec agitation écouter à la porte du cabinet*) Il ne m'accuse pas encore... non !... Mais il dévoile le secret de l'affaire!... Oh ! qui peut l'avoir si bien informé?... On l'interrompt !... C'est le comte de Horn... Celui-là me défend ! Oh ! ils ne perdront pas dans un instant l'estime que depuis vingt ans de travail et de persévérance j'ai su leur inspirer !... Ah ! maintenant ! des preuves !... oui, des preuves !... Est-ce qu'il en a?... S'il en avait !... des preuves fabriquées !... des pièces apocryphes !... Ah ! comme ils lui répondent mal... que ce comte de Horn est borné !... qu'ils sont tous lâches et crédules !... Oui, l'acte de vente du privilége de Bourset pour cinq cents écus... pas davantage ! Je le sais bien !... qu'est-ce que cela prouve?... Ils veulent le voir... ils le commentent... Que disent-ils? des injures... contre moi... Mais on me défend... on me défend avec chaleur !... Qui donc me défend si bien?...

LOUISE, écoutant aussi.

C'est la voix de George Freeman, mon père !... Oh ! c'est bien lui qui vous défend ! — Il dit que vous avez été le premier trompé... que vous serez la première victime de vos bonnes intentions !...

BOURSET.

Ah ! il dit toujours qu'il le suppose !... il ne dit pas qu'il en est sûr !

LOUISE.

On l'écoute, mon père !... Personne ne le contredit... Ah ! on vous connaît bien, allez !... et j'étais bien sûre que George ferait triompher la vérité. Oh ! c'est un noble cœur !

LE DUC rentre.

Eh bien ! mon pauvre Bourset ! nous voilà ruinés et vous comme les autres ! Nous avons fait là une grande équipée, et vous avez été diablement fou ; nous aussi !... Allons, je ne vous fais pas de reproches ; vous ne le vouliez pas, je m'en souviens. C'est moi qui me suis jeté là-dedans tête baissée !

BOURSET, reprenant son arrogance.

Ainsi donc, monsieur le duc, vous croyez aux hâbleries de cet homme-là?

LE DUC.

Cet homme-là, Bourset? C'est un homme que je respecte, et que vous devriez remercier à genoux, car un autre à sa place vous eût peut-être fort mal arrangé, et si vous n'aviez pas affaire à des gens d'honneur, vous auriez un mauvais parti à l'heure qu'il est. Savez-vous bien qu'on ne perd pas des millions de capitaux et des milliards d'espérances sans un peu d'humeur? Moi-même j'ai été ému tantôt ; mais, puisque c'est fait, j'en prends mon parti ; j'ai un si doux sujet de consolation devant les yeux ! (*Il regarde Louise, qui fait un mouvement d'effroi. — A George qui rentre, lui montrant Louise.*) Merci, monsieur, vous m'avez fait plus riche que je ne l'ai été de ma vie.

GEORGE.

Oh ! ce n'est pas encore décidé, ne vous réjouissez pas trop vite, monsieur

le duc ; je connais vos conventions avec monsieur Bourset. Il a bien un million à vous rendre, même avec les intérêts.

LE DUC.

Je ne le désire plus pour moi, et ne l'espère pas pour lui, pauvre Bourset!

BOURSET, à Freeman.

Vous m'avez ruiné, monsieur, ne me raillez pas.

GEORGE.

Je ne vous ai pas déshonoré, monsieur, et vous ne me remerciez pas.

BOURSET.

N'est-ce pas le déshonneur que la banqueroute? et comment puis-je l'éviter à présent?

GEORGE.

Je vous en évite une plus grande et plus funeste à vos actionnaires.

BOURSET.

Que ce soit plus ou moins, la tache est la même sur ma famille.

GEORGE.

Mais vous ne pensez qu'à vous, monsieur ; vous comptez donc pour rien ceux qui avaient remis leur sort entre vos mains? Sans moi, vous alliez les amener à de nouveaux sacrifices, espérant par là conjurer un naufrage qui n'eût été que plus prompt et plus terrible?

BOURSET, à part.

Oh! scélérat d'honnête homme!

LE DUC.

Allons, Bourset, consolez-vous, mon ami. On sait que vous êtes pur dans cette affaire, et vous ne recevrez guère de reproches. Les gens comme il faut ont cela d'agréable qu'ils savent se ruiner au jeu sans jurer comme des Suisses au corps de garde. Quant à moi, je n'aurai que des bénédictions à vous adresser, puisque je gagne à tout ceci mille fois plus que je n'ai perdu.

(Il regarde Louise.)

GEORGE, brusquement.

Vous ne perdez rien, et vous ne gagnez rien ; votre situation n'a pas changé, votre million va vous être rendu.

BOURSET, avec une tristesse impudente.

Et où le prendrai-je?

GEORGE, lui montrant un panneau de boiserie.

Ici.

BOURSET, effaré en bégayant.

Que... que voulez-vous dire?

GEORGE.

La vérité... c'est mon entreprise à moi!... Vous avez des valeurs considérables en or et en argent cachées dans l'épaisseur de ce mur.

LE DUC.

Ah!

JULIE, à part, regardant Bourset.

Oh! le misérable! (*A sa fille.*) Venez, Louise... Ce sont là des affaires que vous ne comprendriez pas.

(Elle l'emmène.)

BOURSET, essayant de se remettre.

C'est une infâme imposture, quelque propos de valet... Si cela était, comment le sauriez-vous?

GEORGE.

Voulez-vous que je vous le dise? (*Il l'emmène à l'écart et lui parle à voix basse.*) Cette nuit, comptant retrouver votre femme et votre fille au bal, j'y étais allé avec vous; mais, ne les voyant point arriver, et ne vous en voyant point inquiet, j'ai craint quelque attentat à l'indépendance et à la dignité de celle que j'ai prise sous ma protection envers et contre vous! Je suis revenu ici sans être aperçu. Oui, monsieur, j'y suis revenu, je m'y suis introduit en même temps que vous, comme vous rentriez un peu avant le jour. Je me suis glissé dans l'ombre sur vos pas, je me suis assuré de la présence de Louise dans la maison, et comme je traversais cette pièce pour me retirer, je vous ai vu, là, comptant et recomptant des sommes qui suffiront bien, et au delà, pour vous acquitter envers les actionnaires qui sont ici réunis; car vous saviez l'arrêt d'avance, comme vous saviez, il y a un an, le discrédit où tomberait le papier aujourd'hui. Or vous n'aviez pas été assez fou pour vous dessaisir des espèces qu'on vous a confiées, et vous ne vous en êtes rapporté qu'à vous-même du soin de les tenir cachées. Pourtant on fait des imprudences malgré tous les calculs! Vous croyiez cette porte fermée, et elle ne l'était pas; vous aviez regardé autour de la chambre, et vous aviez oublié de soulever ce rideau derrière lequel je me tenais... Allons! exécutez-vous de bonne grâce... ou bien moi-même je vais faire jouer le ressort caché dans cette boiserie, et déployer à tous les regards l'aspect splendide de vos coffres-forts!

BOURSET, pâle et consterné.

Je... je payerai ce que je dois au duc, soyez tranquille. Mais si... si je vous donne ma fille... vous ne... direz pas aux autres que... que j'ai... de l'argent... caché?...

GEORGE.

Je ne pense pas que mon devoir m'entraîne à cette rigueur. J'ai dû empêcher le nouveau mal que vous alliez commettre, mais il ne m'appartient pas de réparer celui qui est fait. Je ne suis ni magistrat, ni recors. C'est aux parties intéressées de se faire rendre justice, si elles le veulent, et à la police de vous y contraindre si elle le peut. Moi, je n'ai plus qu'à me taire, ma tâche est remplie.

BOURSET.

C'est bien... Monsieur, vous... vous en serez récompensé. (*Au duc, qui examine la boiserie.*) M. Freeman avait été induit en erreur, monsieur le duc. Je viens de lui prouver que je n'ai point d'argent caché.

GEORGE.

Non, sans doute; celui que vous avez, vous ne le cachez pas. Allez le chercher (*bas à Bourset*), car vous en avez ailleurs encore.

BOURSET, terrassé.

J'y vais !

(Il sort.)

LE DUC.

Vous me rendez là un méchant service, monsieur le justicier, monsieur le philosophe ! Je ne veux point de restitution ; je préfère la main de Louise.

GEORGE.

Vous n'êtes pas libre d'opter, monsieur le duc ; vous êtes forcé d'accepter la restitution. Ce sont les termes de l'acte que vous avez passé. Quant au service que je vous rends, il est très-grand. Je vous fais restituer une aisance dont, à votre âge, il eût été impossible de vous passer, et je vous préserve de la haine d'une épouse qu'à votre âge vous ne pouviez pas espérer de charmer.

LE DUC.

Vous êtes rude en paroles, monsieur le citoyen de l'Amérique ; mais vous avez peut-être fort raison, car vous avez su conduire votre propre barque.

GEORGE.

Attendez la fin pour en juger, monsieur le duc.

BOURSET, rentre avec un papier.

Tenez, monsieur, voici une hypothèque de payement sur ma terre de Lagny ; c'est une première et unique hypothèque, vous le voyez, et la terre vaut deux millions. Avant une heure, si vous voulez, elle sera légalisée.

LE DUC, prenant le billet.

Allons, me voilà remboursé malgré moi ! Je vous rends les armes, maître Freeman.

BOURSET.

Maintenant, monsieur, vous avez ma parole. Je vous donne la main de ma fille.

GEORGE.

Je ne vous l'ai pas demandée, monsieur.

BOURSET.

Comment ?... Est-ce que...

(Julie rentre. George la salue, s'approche d'elle et lui prend la main.)

GEORGE.

Ma cousine, veuillez aider M. Bourset à reconnaître le chevalier Léonce de Puymonfort, qui lui a fait rembourser depuis longtemps une petite dette de quatre cent vingt-cinq louis, et qui par conséquent ne craint plus de sa part l'effet d'une lettre de cachet.

BOURSET, de plus en plus effrayé.

Vous êtes un revenant !

LE DUC.

Palsambleu ! mon pauvre chevalier, je ne m'attendais pas à te rencontrer un jour sur mon chemin en fait de mariage, lorsque, il y a dix-sept ans, je fis manquer le tien... Au diable la rivalité ! Je t'ai toujours aimé, je t'ai regretté

absent, je t'ai pleuré mort, et je te revois avec une vraie joie. Il faut que je t'embrasse!

(Il l'embrasse.)

BOURSET.

Permettez, monsieur mon cousin, qu'oubliant le passé et me confiant dans l'avenir, je vous embrasse aussi.

(George, qui a reçu assez froidement l'accolade du duc, recule devant celle de Bourset.)

BOURSET.

Ma femme, embrasse aussi ton cousin. A présent, il n'y a plus de rancune possible.

JULIE, tendant la main à George.

Tout cela n'est pas nécessaire, monsieur; il y a longtemps que j'avais reconnu Léonce.

BOURSET, inquiet.

Et maintenant, monsieur le chevalier, vous voulez être son gendre... Mais la chose n'est pas impossible... Quoique proches parents... on peut obtenir des dispenses, et le nom de Puymonfort se perpétuera dans la famille. (*Regardant Julie avec intention.*) A moins que ma femme ne s'y oppose...

JULIE.

Vous l'espérez en vain, monsieur, vous ne l'obtiendrez pas. Je consens à ce mariage de toute mon âme.

LE CHEVALIER.

Vous, Julie!

JULIE.

Oui, moi, qui priais hier soir M. Bourset de vous repousser, et qui aujourd'hui me repens de ce que j'ai fait hier. Votre peu de fortune me semblait un obstacle; mais, depuis hier, j'ai fait bien des réflexions sur l'horreur des sacrifices qu'on fait à la vanité. J'ai songé à ce que souffrirait une jeune personne livrée par un contrat sordide à un homme qu'elle ne pourrait aimer. (*Avec intention.*) J'ai connu des femmes assez malheureuses pour avoir une peur insensée de la misère, et pour renoncer à une existence noble et sereine, par ambition, par faiblesse ou par lâcheté. Je ne veux pas que ma fille dévore les larmes et les affronts que j'ai vu dévorer à de telles femmes! Je veux qu'elle regarde son époux avec un doux orgueil tous les jours de sa vie, et qu'elle puisse lui dire : Mon cœur t'a choisi, et ma raison approuve le choix de mon cœur. O ma pauvre Louise, je veux que tu n'aies point à rougir un jour du père de tes enfans!

BOURSET, à part, la regardant.

Voici une homélie que tu me revaudras! (*Haut.*) Ainsi, vous consentez à ce qu'ils s'épousent?

LE DUC.

Il faut bien que nous y consentions tous.

GEORGE.

Je n'y consens pas, moi. Nous sommes ici en présence quatre personnes qui nous sommes vues d'assez près autrefois pour n'avoir rien à nous dissimuler aujourd'hui. J'ai aimé Julie, je l'ai aimée passionnément, et quoique j'aie été pour elle un frère et rien de plus (je puis l'attester devant Dieu!), je sens qu'il me serait aussi impossible d'avoir de l'amour pour sa fille que pour elle désormais. Il est des sentiments qui meurent à jamais en nous quand on les brise violemment. Il est aussi des incestes du cœur, et ceux-là ne sont pas les moins criminels peut-être. Ma pensée les a toujours repoussés sans indulgence, et le jour où, voyant Louise sacrifiée, je l'ai prise sous ma protection, c'est en faisant le serment devant Dieu de l'aimer comme si elle était ma fille, jamais autrement! Je l'ai préservée d'un mariage qui eût fait son désespoir et le vôtre; je l'ai réconciliée avec sa mère, je le vois; j'ai veillé sur elle pendant un an, et maintenant je la laisse heureuse, aimée, protégée, n'est-ce pas, Julie?

JULIE, lui presse la main avec force.

Oh oui! Léonce, vous m'avez rendu le cœur de ma fille, et vous avez relevé le mien du désespoir et de l'abjection.

BOURSET.

Eh bien! maintenant, que voulez-vous donc?

GEORGE, à Julie.

Rien que lui dire adieu!

JULIE.

La voici!

## SCÈNE V.

LES PRÉCÉDENTS, LOUISE, LA MARQUISE.

GEORGE, s'approchant de Louise.

Louise, vous prierez pour moi, je retourne en Amérique. Il y a longtemps que je me croyais et que je m'étais fait mort pour la France, lorsqu'une curiosité sérieuse m'y poussa de nouveau. Je m'imaginais que la société devait valoir mieux qu'au temps où je l'avais quittée; mais je n'ai pas trouvé ce que j'espérais, et je vais revoir mes forêts tranquilles et mes patients laboureurs. Un ange m'est apparu pourtant sur cette terre ingrate. Son souvenir me suivra partout. Que le mien ne soit pas effacé en vous, mon enfant; qu'il soit pur et serein comme ma tendresse pour vous.

(Il l'embrasse au front et se retourne vers Julie, qui se jette dans ses bras en pleurant.)

LA MARQUISE, à qui le duc a parlé bas.

Oui, grand Dieu! je m'en étais souvent doutée. Ah! mon enfant, ne nous quitte pas au moment où nous te retrouvons.

GEORGE, à la marquise.

Ma tante, vous avez ri bien cruellement à mon premier départ.

LA MARQUISE.

Tu ne l'as pas oublié !

GEORGE.

Je ne m'en suis souvenu qu'ici. De loin, je l'oublierai encore.

(La marquise l'embrasse. Il salue Bourset et le duc, et sort en jetant à Julie et à Louise un dernier regard. Louise, qui s'est contenue tant qu'il a été présent, se jette dès qu'il est sorti dans le sein de sa mère. La marquise l'emmène.)

## SCÈNE VI.

### LE DUC, BOURSET, JULIE.

BOURSET, à part.

Amen! (*Haut.*) Madame Bourset, vous gâterez vos beaux yeux à pleurer ainsi.

JULIE.

Monsieur, je n'ai pas voulu que ma fille entendît révéler vos secrets. Mais moi, cachée ici près, j'ai tout entendu. J'ai appris des choses que je n'avais jamais soupçonnées. Je vous ai aidé jusqu'ici dans vos projets de fortune; j'ai partagé vos richesses et votre enivrement. J'ai même été vaine, ambitieuse, et j'en rougis; mais vous aviez ennobli ce vice à mes yeux en me faisant croire que nous accomplissions une grande œuvre, que votre luxe faisait prospérer la France, et que nous étions au nombre de ses bienfaiteurs. Si je restais votre dupe un jour de plus, je serais forcée de me regarder comme votre complice, car je sais que nous ne sommes plus que des spoliateurs. Souffrez que, sans manquer à mes devoirs et sans rompre le lien qui m'attache à vous, je sépare mes intérêts, mes vœux et mes habitudes des vôtres. Je serais un prétexte à votre faste et à votre ambition, et je ne veux pas l'être. Je me retire dans une petite maison de campagne avec ma fille; nous y vivrons de peu, nous y serons heureuses l'une par l'autre. Vous reprendrez tous les diamants que vous m'avez donnés; je ne veux plus rien qui me rappelle que ces misérables jouets ont ruiné plus de cent familles. Adieu, monsieur, tâchez de vous acquitter! N'ayant pas assez d'inflence sur vous pour vous y amener, je n'y serai du moins pas un obstacle, et je ne rougirai devant personne.

BOURSET, avec une rage concentrée.

Allez, et que le ciel vous conduise! Voilà qui porte à mon honneur un dernier coup!

LE DUC.

Entre nous soit dit, vous l'avez un peu mérité, Bourset, mon ami. (*A Julie.*) Vous êtes fort émue, madame; permettez-moi de vous conduire jusqu'à votre appartement.

(Il sort avec Julie.)

## SCÈNE VII.

BOURSET, *seul.*

Mérité! mérité! cela est facile à dire! Que faire? Le grand coup de théâtre? Le moment est-il déjà venu et la crise décisive ?.... Oui, il faut risquer le tout pour le tout!... Allons, le sort en est jeté. C'est à présent, Bourset, qu'il faut montrer si tu es un grand spéculateur ou un parfait imbécile. (*Au duc, qui rentre.*) Monsieur le duc, sommes-nous enfin seuls? Veuillez fermer les portes derrière vous.

LE DUC.

Et pourquoi diable !

BOURSET, fermant les portes.

Il est temps que vous me connaissiez. Vous saurez tout à l'heure jusqu'où peut aller le stoïcisme d'un homme qui se laisse accabler dans le sein même de sa famille, plutôt que de trahir les intérêts qui lui sont confiés. Tous ces messieurs sont-ils encore dans mon cabinet?

LE DUC.

Je le présume. Après?

(Bourset va vers le cabinet d'un air tragique et ouvre la porte à deux battants.)

LE DUC.

Que diable va-t-il faire? Se brûler la cervelle devant la compagnie?

(Il veut l'arrêter.)

BOURSET, d'une voix forte.

Messieurs!... messieurs!... ayez la bonté de me suivre ici.

(Entrent le duc de La F., le duc de M., le comte de Horn, le marquis de S., et plusieurs autres.)

BOURSET.

Tout n'est pas perdu, comme vous le croyez. Je n'ai pu m'expliquer devant un étranger ; ma justification entraînait la révélation d'un secret qu'il eût divulgué, et qui ne doit être connu que de vous. (*On ferme les portes et les fenêtres avec soin.*) Je me suis laissé accabler, je porte tout le fardeau de l'accusation et toute l'amertume de vos doutes. J'ai dû attendre que l'ennemi fût sorti de ma maison..... Ce que j'ai souffert durant cette heure de tortures, vous l'apprécierez quand vous saurez quel homme vous avez laissé traduire devant vous comme un criminel devant un tribunal.

LE DUC.

Où diantre va-t-il en venir? Il me fait peur! (*Bas à Bourset.*) Bourset, mon ami, calmez-vous. Que diable! tout n'est pas perdu!

BOURSET.

Tout est sauvé, au contraire, monsieur le duc. Messieurs! étant déjà chargé de fonds immenses au moment où vous m'avez supplié et presque forcé d'ac-

cepter les vôtres, je me suis réservé de les faire valoir en temps et lieu, et jusque-là je les ai regardés comme un dépôt qui m'était confié, et que je devais garder dans mes mains, sauf à tirer les intérêts légaux de ma poche, si je ne trouvais pas un placement sûr et avantageux pour vous. Plus tard, initié au projet de loi qui vous frappe aujourd'hui d'inquiétude et de déplaisir après avoir vainement combattu cet arrêt, j'ai résolu de vous en préserver, et, loin d'échanger les valeurs que vous m'aviez remises, je les ai intégralement conservées, afin de vous les restituer le jour où la baisse apparente et nécessaire de nos actions vous ferait croire l'argent plus précieux que le papier. Ce n'est pas mon opinion, à moi, car j'ai converti tout mon or en papier. J'ai acheté des terres en or, et je les ai revendues en papier. J'ai foi au papier, messieurs, c'est ma conviction ! c'est le résultat des plus consciencieuses études et du plus sévère examen. Mais de ce que je préfère le papier, il ne résulte pas que vous ne soyez pas les maîtres de vos fonds. L'exécution de l'arrêt qui frappe d'interdiction la possession d'une certaine somme monnayée peut d'ailleurs m'atteindre aussi bien que vous, quoiqu'il y ait plus de chances contre vous que contre moi. Je vous prie donc de reprendre chacun ce qui vous appartient, et de renoncer aux bénéfices de l'affaire. J'y aurai regret pour vous; mais je serai heureux de me débarrasser d'une aussi grande responsabilité dans un moment de crise aussi fâcheux. Un homme tel que moi ne peut se soumettre deux fois dans sa vie à l'injure du soupçon, et je sens que je n'aurais pas la force de supporter une seconde scène comme celle d'aujourd'hui.

LE DUC DE LA F....

Mais où prendriez-vous l'argent pour le rendre?

BOURSET.

Tenez, messieurs, voyez....

(Il ouvre les panneaux de boiserie, et leur montre plusieurs rangées de coffres-forts sur des compartiments.)

LE DUC.

En voici bien d'une autre !

BOURSET.

Allons, messieurs, parlez, j'attends votre décision. Faut-il appeler mon caissier et faire compter à chacun de vous la somme qui lui revient? Il faudra bien que vous renonciez aux bénéfices; car, vu l'état des choses, je ne puis rembourser que les intérêts du capital.

LE COMTE DE HORN.

Et pourquoi donc y renoncerions-nous? qui donc a besoin de son capital ici? Sommes-nous des gens de rien pour ne pouvoir risquer chacun une bagatelle de cinquante, cent, deux cent mille livres? Il y a là une affaire magnifique. Moi, je ne veux pas y renoncer. Les fonds sont en sûreté chez M. Bourset de Puymonfort. Appuyé comme il l'est par le régent, et ami intime de Law, il fera révoquer l'arrêt avant qu'on ait songé à examiner sa caisse. Qui l'oserait d'ailleurs? Nous, nous ne passerions pas vingt-quatre heures avec des fonds sans être inquiétés. Ainsi, mon avis est que nous donnions à l'honnête et respectable M. Bourset une preuve de notre confiance en réparation de l'outrage

que nous n'avons pu empêcher aujourd'hui. Qu'il garde nos fonds et qu'il les fasse valoir. Nous avons été trompés par de faux renseignements, l'affaire est meilleure que jamais. Il faudrait être lâche pour renoncer à l'avenir que l'habileté, la probité et l'immense solvabilité de M. Bourset ouvrent devant nous.

LE DUC DE LA F....

C'est mon avis.

LE MARQUIS DE....

Et le mien.

PLUSIEURS VOIX.

Eh oui! eh oui! c'est le nôtre à tous.

BOURSET.

Je vous remercie, messieurs, de cette preuve d'estime, et quelque pénible, quelque dangereuse que soit la tâche que vous m'imposez, je saurai m'en rendre digne. J'en parlerai au régent dès que l'arrêt sera révoqué, et il sera tellement flatté de votre confiance au système, que vous obtiendrez de lui, je n'en doute pas, les faveurs et monopoles que vous sollicitez depuis si longtemps; vous, monsieur le duc, les sucres et cafés; vous, monsieur le comte le monopole des cuirs; vous, monsieur le marquis, celui des graisses, savons et chandelles (1); vous, monsieur le duc, que demandez-vous?

LE DUC.

Est-ce que vous ne pourriez pas me trouver quelque chose d'un peu moins malpropre? (*A demi-voix.*) Moi, mon cher Bourset, je suis très-content d'être remboursé et très-dégoûté des affaires. A mon âge, vous l'avez dit, il faut du repos.

LE COMTE DE HORN, bas à Bourset.

Je vous ai donné un bon coup d'épaule; vous payerez, je l'espère, ma petite dette de jeu...

BOURSET, avec intention.

Fût-elle de cinq mille livres, monsieur le comte...

LE COMTE DE HORN.

Elle n'est que de dix mille.

BOURSET.

Soit. (*A part.*) Mendiant! puisses-tu être roué vif (2).

LE DUC, à part, pendant que Bourset reçoit les poignées de main, accolades et félicitations de tous.

Ah çà! ce Bourset est-il le plus rusé coquin ou le plus honnête homme que j'aie jamais connu?

(1) Historique.

(2) On sait que le comte de Horn a été roué vif pour avoir assassiné, dans la rue Quinquampoix, un agioteur chargé de valeurs considérables.

BOURSET, traversant le salon pour donner des poignées de main de tous côtés.

Ce pauvre chevalier m'a donné là, sans s'en douter, une heureuse idée ! Qu'il aille en Amérique à présent et qu'il en revienne encore, je le défie !

(Tous l'embrassent.)

GEORGE SAND.

---

# SALON

## DE 1840.

Chaque année le jury du Louvre soulève des plaintes nombreuses; sans admettre que tous les ouvrages refusés par le jury aient des droits à l'estime publique, nous sommes forcé cependant de croire qu'il se trouve parmi ces ouvrages plus d'un morceau recommandable. Il est arrivé, en effet, à des artistes éminents, qui ne partagent pas les convictions du jury, de se voir exclus des galeries du Louvre. Il y aurait un moyen bien simple d'imposer silence à toutes les plaintes, ce serait d'admettre indistinctement tous les ouvrages présentés; et pour circonscrire l'exposition dans des bornes raisonnables, on ne permettrait pas aux peintres et aux statuaires de présenter plus de deux ouvrages. Tant qu'on n'adoptera pas le système que nous indiquons, les artistes seront exposés à d'inévitables injustices. Il est impossible en effet que M. Blondel approuve la peinture de M. Delacroix, et pourtant, malgré ses défauts, M. Delacroix est un peintre éminent, tandis que M. Blondel est un peintre absolument nul, bien qu'il siége dans la quatrième classe de l'Institut. M. Bidauld ne peut approuver les paysages de M. Huet ou de M. Rousseau, et pourtant MM. Huet et Rousseau ont une valeur incontestable, tandis que M. Bidauld ne signifie rien dans l'histoire de son art, quoiqu'il siége dans la quatrième classe de l'Institut. Le système que nous indiquons est donc le seul que la raison avoue, le seul qui puisse contenter tout le monde, et qui soit sans danger pour le développement de l'art.

Quant à l'indifférence dont se plaignent les artistes contemporains, ils ne doivent chercher qu'en eux-mêmes la cause de cette fâcheuse disposition du public; si la foule accueille sans empressement l'ouverture du salon, ce n'est pas parce que nous avons un salon tous les ans, mais bien parce que les

peintres et les statuaires subissent les salons annuels, au lieu d'en profiter. Les salons annuels ont cela d'excellent, qu'ils permettent à chacun de montrer son œuvre presque aussitôt qu'il l'a terminée ; malheureusement les sculpteurs et les peintres se croient obligés d'exposer chaque année une œuvre nouvelle; ils se hâtent de produire, et n'envoient trop souvent au Louvre que des œuvres insignifiantes. Il ne tient donc qu'à eux de changer les dispositions du public ; qu'ils produisent lentement, qu'ils prennent tout le temps nécessaire à l'exécution de leurs projets, et l'indifférence fera place à l'attention. Cette année, les ouvrages importants sont en petit nombre : aussi quelques pages nous suffiront-elles pour l'analyse et la critique du salon.

Les portraits de M. Hornung, de Genève, étaient annoncés depuis longtemps comme des merveilles destinées à faire une véritable révolution ; Titien, Rubens et Van Dyck n'avaient jamais produit rien de pareil. Nous avons étudié les portraits de M. Hornung, et nous sommes convaincu en effet que les écoles de Venise et d'Anvers n'ont rien de commun avec les portraits admirés à Genève. Il n'y a pas une des toiles envoyées par M. Hornung qui puisse être comparée aux têtes de Titien, de Rubens et de Van Dyck ; nous adoptons pleinement l'opinion émise par les admirateurs de M. Hornung. Les écoles de Venise et d'Anvers se recommandent par la franchise, par la vérité de la couleur, et ne négligent jamais ce qui peut donner au visage humain de l'élégance et de la grandeur ; or on ne trouve rien de pareil dans les portraits de M. Hornung. J'accorderai, si l'on veut, qu'il a fallu, pour achever ces portraits, une patience miraculeuse, une adresse remarquable; mais il m'est absolument impossible d'y découvrir quelque chose qui appartienne à l'art de la peinture, tel que l'ont compris les maîtres illustres dont l'histoire a gardé le nom. Toutes les chairs peintes par M. Hornung rappellent uniformément le ton de l'ivoire enfumé; les cheveux et la barbe ressemblent tantôt à des fils d'acier, tantôt à des fils de verre. Il n'y a là rien qui relève de la réalité. Lors même que M. Hornung eût réussi à transcrire littéralement les modèles qui ont posé devant lui, ses portraits seraient encore bien loin de défier la critique; car personne n'ignore que Titien, Rubens et Van Dyck ne se sont jamais contentés de copier les modèles qu'ils avaient sous les yeux. Tous les artistes éminents ont compris la nécessité d'interpréter la nature pour lutter avec elle. M. Hornung est bien loin d'avoir transcrit la réalité ; les modèles de ses portraits n'existent certainement nulle part ; on ne trouve en aucun pays des visages d'ivoire et des cheveux d'acier. Pour donner à ses portraits un accent de vérité, M. Hornung a cru devoir étudier à la loupe les détails les plus mesquins du visage; il a dressé procès-verbal de toutes les taches qui se rencontraient sur la peau de ses modèles, et sans doute il a trouvé parmi ses amis de nombreux approbateurs. Mais il n'y a rien de commun entre la tâche du peintre et l'office du greffier. Les gerçures des lèvres, les rides et les verrues ne sont pas et ne seront jamais la partie importante de la peinture. Or il y a tel portrait de M. Hornung dont les lèvres rappellent le ton d'une muraille moisie, tel autre dont les tempes sont ornées d'une foule de caps et de promontoires. Il est possible que la famille et les amis du modèle pleurent de joie et d'admiration en regardant ces portraits ; pour nous qui n'avons à juger dans ces œuvres que

le mérite de la peinture, nous sommes forcé de déclarer que les éloges prodigués à M. Hornung sont fort exagérés. La patience et l'adresse sont assurément deux qualités très-recommandables, mais ne sauraient suffire pour faire un bon portrait. Si M. Hornung veut garder la réputation dont il jouit dans sa patrie, je lui conseille de ne plus rien envoyer au Louvre.

Les dix portraits envoyés par M. Champmartin ne valent pas ceux qui ont fondé la juste célébrité de l'auteur. Parmi ces dix têtes, il n'y en a pas une qui puisse être comparée aux portraits de M. Portal, de M. Desfontaines ou de M. le duc de Fitz-James. Les trois portraits dont nous parlons ne se distinguaient pas seulement par une rare habileté, et révélaient une étude patiente, le désir ardent de lutter avec la nature. A l'époque où M. Champmartin peignait ces ouvrages si légitimement admirés, il variait ses procédés selon le caractère spécial de ses modèles; l'étude de chaque tête lui suggérait des moyens nouveaux et inattendus. Quoiqu'il fût déjà depuis longtemps sûr de sa main, quoique le pinceau obéît à sa volonté, il se contentait difficilement, et le public s'en trouvait bien. Aujourd'hui, nous le disons avec regret, M. Champmartin n'est pas assez sévère pour lui-même, et néglige trop souvent d'étudier le caractère spécial des têtes qui posent devant lui. Quand il rencontre un modèle dont le caractère s'accorde avec les habitudes de son pinceau, il réussit à peu près à le copier; mais lorsqu'il a devant lui une tête d'une construction et d'une physionomie originale, il ne prend pas la peine d'en saisir la vraie signification, et il en supprime tous les traits caractéristiques avant de la transporter sur la toile. Ce que je dis est facile à vérifier sur le cadre que M. Champmartin a envoyé cette année, car la plupart des modèles qui figurent dans ce cadre sont connus d'une grande partie du public. Sur dix têtes, il en est cinq dont je peux discuter la ressemblance : MM. Henriquel Dupont, Émile Deschamps, Ricourt, Jules Janin, Eugène Delacroix. Or, entre ces cinq têtes, deux seulement, celles de MM. Ricourt et Janin, sont assez fidèlement reproduites. Assurément la ressemblance, prise dans le sens littéral du mot, sera toujours une question très-secondaire; il n'y a guère que la famille et les amis du modèle qui puissent s'en inquiéter sérieusement. Mais la ressemblance prise dans le sens le plus élevé intéresse directement la peinture, car il faut à chaque tête un caractère individuel; il faut que chaque tête ait une physionomie spéciale. Eh bien! MM. Henriquel Dupont, Émile Deschamps et Eugène Delacroix ont une physionomie que M. Champmartin n'a pas saisie. Dans le masque de M. Eugène Delacroix, la charpente osseuse est beaucoup plus vivement accusée; le visage de M. Henriquel Dupont n'a ni l'embonpoint ni l'indolence que l'auteur lui a donnés; M. Émile Deschamps offre un mélange de politesse et d'ironie que nous ne retrouvons pas dans son portrait. MM. Janin et Ricourt sont assez fidèlement copiés; cela tient évidemment à ce que MM. Ricourt et Janin ont une physionomie plus facile à saisir que celles de MM. Dupont, Deschamps et Delacroix. Si M. Champmartin se fût attaché à étudier avec persévérance chacun des modèles qui posaient devant lui, ses portraits ne seraient pas seulement d'une plus grande ressemblance, ils seraient meilleurs sous le rapport même de la peinture, car ils auraient l'individualité qui leur manque, et la variété des lignes eût amené la variété des tons. Tel qu'il est, le

cadre envoyé par M. Champmartin révèle une incontestable habileté, mais n'offre qu'une réunion d'œuvres incomplètes.

M. Amaury-Duval, aveuglé par les louanges de ses amis, s'éloigne de plus en plus de la vérité. Les portraits de M. Alexandre Duval, de M. Barre et de Mme Menessier-Nodier, méritent tous à peu près le même reproche. Chacun de ces portraits est conçu dans le même système, et entaché des mêmes défauts. Je ne parle pas de la couleur grise et terne de ces trois ouvrages, car M. Amaury-Duval, élève de M. Ingres, considère l'éclat de la couleur comme contraire à l'élévation, à la pureté du style ; mais les ombres portées sont ridiculement exagérées, et le dessein de ces trois portraits ne peut résister à l'analyse. La main gauche de Mme Menessier équivaut tout au plus aux deux tiers de sa main droite, et l'avant-bras droit tout entier est d'une forme absolument inacceptable. Les paupières supérieures ont une épaisseur fabuleuse, et l'ombre des narines ressemble à une tache d'encre. C'est un portrait sans charme, sans jeunesse et sans élégance. Le portrait de M. Alexandre Duval est d'une incorrection non moins choquante ; la cuisse gauche a tout au plus la moitié de la longueur qu'elle devrait avoir ; il est évident que si le modèle se levait et voulait marcher, il serait obligé d'avoir recours à une béquille. Le portrait de M. Barre, supérieur aux deux toiles dont nous venons de parler, reproduit très-infidèlement le caractère de l'original. La tête de M. Barre est fine, attentive, intelligente, mais elle n'est ni sèche ni cernée comme la tête peinte par M. Amaury-Duval. L'œil du modèle est vif, l'œil du portrait est immobile et terne. L'ombre de la voûte de l'orbite sur la paupière supérieure, et l'ombre du nez sur les lèvres, sont découpées avec une dureté dont la nature n'offre certainement aucun exemple. La main droite ne semble pas appartenir au bras; on dirait qu'elle est accrochée à la muraille. Non-seulement l'avant-bras n'est pas visible, mais le mouvement général de la main indique l'absence de la vie.

Le portrait de Mme Oudiné, par M. Hippolyte Flandrin, est très-supérieur aux portraits de M. Amaury-Duval. La couleur manque de charme, mais le masque est généralement modelé avec une grande fermeté. L'attitude du modèle, disgracieuse et maniérée, offrait malheureusement à M. Flandrin un écueil qu'il n'a pas su éviter. La position de la main gauche l'obligeait à marquer avec une grande précision la saillie inférieure des os de l'avant-bras : or cette saillie dans le portrait de Mme Oudiné est marquée environ un demi-pouce trop haut; la distance qui sépare le poignet de la naissance des phalanges acquiert ainsi une dimension démesurée. Malgré ces défauts, ce portrait se recommande par un mérite incontestable.

M. Cornu a traité avec une remarquable habileté les portraits de M. et de Mme Aguado ; ces deux toiles se distinguent par une grande sagesse de dessin. Toutefois, le bras droit du premier de ces portraits pourrait être posé plus heureusement et gagnerait beaucoup à se rapprocher du corps. J'adresserai au portrait de Mme Aguado un reproche en sens inverse ; dans cette toile, le coude du bras droit se confond avec le corps et donne une ligne peu agréable. Je voudrais que la robe fût un peu moins longue et laissât mieux voir les pieds ; ainsi dégagée, la figure deviendrait plus élégante. Le portrait de Mlle Rachel,

par M. Charpentier, rappelle assez infidèlement la couleur et l'expression du visage de la jeune tragédienne. M. Charpentier n'a pas voulu copier littéralement la réalité qu'il avait sous les yeux ; nous sommes loin de blâmer cette résolution, mais une fois décidé à interpréter le visage qu'il voulait peindre, il devait s'attacher à en saisir le sens intime, afin d'exagérer logiquement les traits caractéristiques de son modèle. Or c'est ce qu'il n'a pas fait; nous ne retrouvons dans le portrait de M^lle Rachel ni le dédain ni l'ironie qui constituent l'originalité de cette jeune fille : la tête peinte par M. Charpentier n'exprime guère que l'ennui. Les lignes du visage sont plus pures, plus correctes que dans le modèle; mais l'accent a disparu. Le portrait de M. Guyon mérite à peu près les mêmes reproches ; le modèle exprime plutôt l'énergie que la rêverie. Or, dans le portrait peint par M. Charpentier, la tête réfléchit et ne veut pas. Si l'auteur veut obtenir dans la peinture de portrait des succès durables, il faut qu'il se tienne en garde contre ses habitudes d'amoindrissement, car les portraits de M^lle Rachel et de M. Guyon auraient beaucoup plus de valeur, si M. Charpentier eût accepté franchement l'expression habituelle de ces deux têtes.

Les portraits de M. Dubufe surpassent en laideur et en gaucherie tout ce que nous avons vu jusqu'ici. Il est impossible d'imaginer un dessin plus ridiculement ignorant, une couleur plus honteusement fausse. Il n'y a pas une des femmes peintes par M. Dubufe qui puisse marcher ou lever le bras. Le succès des portraits de M. Dubufe prouve malheureusement que le goût de la peinture n'est pas aussi répandu en France qu'on se plaît à le dire, car il n'y a rien de commun entre la peinture et M. Dubufe. Il trouve moyen d'enlaidir les plus beaux visages, de donner aux bouches les plus fines, aux regards les plus intelligents, une expression triviale. Disons-le franchement, la popularité de M. Dubufe, trop évidente pour être contestée, est un véritable scandale. Il n'y a pas une auberge de village dont l'enseigne ne vaille, pour la couleur et le dessin, les portraits de M. Dubufe. Tant que M. Dubufe ne se lassera pas de peindre, la critique ne devra pas se lasser de répéter que les portraits de M. Dubufe sont hideux et difformes ; elle ne devra pas se lasser de dire aux gens du monde, pour qui la peinture n'est qu'un délassement et n'a jamais été une étude, que M. Dubufe ne sait dessiner ni une tête ni une main, que les yeux de ses portraits ne regardent pas, que leurs mains n'ont pas de phalanges, que leurs bouches ne pourraient parler; enfin, qu'il a mis au monde toute une génération de monstres sans nom, qui n'ont rien à démêler avec la race humaine.

*La Justice de Trajan*, de M. Eugène Delacroix, est le plus beau tableau du salon de cette année. Il est facile de relever dans cet ouvrage plusieurs fautes de dessin ; mais ces fautes sont amplement rachetées par une multitude de qualités du premier ordre. Le second et le troisième plan de *la Justice de Trajan* rappellent les toiles les plus éclatantes de l'école vénitienne. L'architecture est conçue et rendue avec une largeur, une simplicité, une harmonie, qui réveillent dans tous les esprits le souvenir des *Noces de Cana*. S'il est vrai, comme on l'assure, que *la Justice de Trajan* ait soulevé dans le jury du Louvre une vive résistance, s'il est vrai que cette toile admirable, refusée d'abord, n'ait été reçue qu'à la majorité d'une voix, on ne saurait trop déplorer l'aveugle-

ment de la quatrième classe de l'Institut ; car, parmi les peintres qui siégent à l'Institut, il n'y en a certainement pas un seul capable d'exécuter, encore moins de concevoir *la Justice de Trajan*. Il ne faut pas un grand savoir pour signaler les fautes de dessin qui se rencontrent dans le premier plan de cet ouvrage, il ne faut pas une grande sagacité pour voir en quoi pèche le cheval de Trajan ; mais pour assembler toutes les parties dont se compose ce tableau, pour créer cette foule qui regarde et qui écoute, il faut être doué de facultés bien rares, il faut avoir reçu du ciel ce que l'école n'enseignera jamais, le sentiment de la grandeur et de l'énergie. Il n'y a qu'un peintre vraiment digne de ce nom qui puisse concevoir *la Justice de Trajan ;* c'est pourquoi la critique la plus sévère, tout en faisant ses réserves contre les taches qu'elle découvre sans peine dans le premier plan de ce tableau, doit le signaler hautement à l'admiration de la foule. Les défauts sont constants, mais les beautés sont innombrables et de l'ordre le plus élevé. Il n'y a dans cette toile aucun effet puéril, aucune combinaison mesquine; c'est de la peinture franche et hardie qu'il faut admirer, parce qu'elle est belle et que les œuvres de cette valeur ne se comptent pas aujourd'hui par centaines.

*L'Ouverture des états généraux en* 1789, de M. Couder, offre plusieurs morceaux d'une exécution recommandable ; plusieurs groupes de cette toile se distinguent par la précision et la réalité ; on reconnaît surtout dans le tiers état une grande habileté de pinceau. Mais l'ensemble de cette composition est loin d'être satisfaisant ; le mélange malheureux du blanc et du violet donne à toute la toile un aspect singulier; on croit voir un effet de neige. Ajoutons que les figures sont distribuées d'une manière que la peinture ne saurait avouer ; il y a dans cette toile des trous qui s'opposent invinciblement à toute espèce d'harmonie linéaire. Si le programme donné à M. Couder lui a prescrit de faire ce que nous voyons, le programme a eu tort. Il est possible que ce tableau soit conforme au procès-verbal de la séance, mais il n'est certainement pas conforme aux lois de la peinture. Il fallait laisser au peintre la liberté de traiter la donnée historique selon les convenances et les besoins de son art.

*Le* 18 *brumaire* de M. Bouchot, inférieur aux *États généraux* de M. Couder, donne lieu aux mêmes observations. Je ne peux pas croire que l'auteur justement applaudi des *Funérailles de Marceau* ait agi librement en étalant sur sa toile cette multitude de manteaux rouges. La tête de Bonaparte n'est pas bonne ; mais il y a dans cet ouvrage assez de preuves de talent pour qu'il soit permis de penser que M. Bouchot, livré à lui-même, eût produit un tableau très-supérieur à celui que nous voyons.

*La Mort du président Brisson*, de M. Alexandre Hesse, est complétement dépourvue de style; si le livret n'était là pour nous expliquer le sujet du tableau, il serait impossible de deviner à quelle classe appartiennent les personnages. Toutes les têtes sont conçues et rendues avec la même trivialité.

Si les Belges admirent, comme on le dit, le talent de M. Keyser, il faut qu'ils aient cessé de comprendre le mérite de Rubens, car *la Bataille de Wœringen* n'est qu'un assemblage de lieux communs parfaitement insignifiants et très-incorrectement dessinés. La toile est garnie et n'est pas pleine ; le regard ne sait où se poser et ne rencontre pas une seule figure qui le séduise par la har-

diesse des contours ou le charme de la couleur ; il y a tels papiers peints que je préfère à *la Bataille de Wœringen.*

*Le Colloque de Poissy,* de M. Robert Fleury, offre une réunion de têtes attentives et finement modelées ; la scène est bien comprise et traitée de manière à intéresser le spectateur. Ce tableau est, à notre avis, très-supérieur aux précédents ouvrages de l'auteur. On peut reprocher à M. Robert Fleury d'avoir placé toutes ses figures sur le même plan, ou à peu près ; on peut lui dire que la salle où ses personnages sont réunis manque de profondeur : mais il faut louer les expressions variées qu'il a su donner à ses têtes, sans distraire l'attention du spectateur par aucun épisode puéril. On reconnaît dans ce tableau le désir de bien faire et de caractériser nettement l'action dans laquelle sont engagés les personnages ; on voit que M. Robert Fleury s'est contenté lentement et difficilement. La couleur de cette toile n'a rien de séduisant, mais les tons sont heureusement assortis et composent un ensemble d'une harmonie très-suffisante. M. Robert Fleury n'avait pas encore traité de sujet aussi important que *le Colloque de Poissy ;* le succès de ce tableau doit l'engager à persévérer dans la voie où il vient d'entrer.

Le *Saint Jean* de M. Gleyre obtient un succès légitime ; la tête, les mains et la draperie sont étudiées avec soin et rendues avec une grande habileté. La couleur est vigoureuse, le dessin pur, le mouvement naturel. La tête, éclairée en plein, exprime très-bien l'extase dans laquelle est plongé saint Jean ; envisagé sous le rapport de la réalité, le masque entier ne mérite que des éloges, mais on peut lui reprocher de n'être pas assez idéalisé. L'expression du visage est ce qu'elle doit être ; les lignes n'ont pas la grandeur et la simplicité qu'elles devraient avoir. Telle qu'elle est cependant, cette figure mérite d'être signalée à l'attention publique, car elle révèle chez l'auteur un remarquable talent d'exécution, une largeur de pinceau qui demanderait à être appliquée sur une grande échelle. Malgré l'absence d'idéal que nous reprochons à la tête de saint Jean, il est évident que M. Gleyre traiterait avec bonheur les sujets religieux ; il y a dans l'attitude et dans les draperies du *Saint Jean* l'élévation de style qui convient aux compositions bibliques.

Entre les trois paysages de M. Corot, il en est un dont la composition ne laisse rien à désirer, celui qu'il a nommé *Soleil couchant ;* les terrains, les arbres, le ciel et le pâtre forment un ensemble harmonieux qui charme les juges les plus sévères. C'est un paysage sur lequel on aimerait à reposer souvent ses yeux. Jamais M. Corot n'a réussi à exprimer si bien sa pensée ; malheureusement, l'exécution des diverses parties de ce tableau est loin de répondre à la composition. Les arbres, dont les masses sont bonnes, ne peuvent être vus de près, tant il y a de gaucherie et de mollesse dans le tronc, les branches et le feuillage ; la figure du pâtre admirablement placée est d'un dessin très-insuffisant. Toutefois, ce paysage est d'un aspect délicieux, et cause le même plaisir que la lecture d'une belle idylle antique. Cette année encore, les toiles de M. Marilhat sont fort au-dessous des premiers ouvrages de l'auteur. Pour éviter la crudité de tons qu'on lui reprochait à l'époque de ses débuts, il s'est jeté dans je ne sais quelle peinture qui n'appartient précisément à aucune école, qui ne vise ni à la ligne, ni à la couleur ; il semble fuir l'ori-

ginalité comme un piége ; il fouille dans ses cartons et il transcrit ses souvenirs d'Orient sans se donner la peine de composer un tableau. Si M. Marilhat ne se hâte de prendre sa revanche, il réussira bientôt à faire oublier l'éclat de ses débuts. La vue du *Château d'Arques* de M. Paul Huet offre plusieurs parties recommandables : je crois pouvoir louer en toute assurance la couleur de la colline, le fond et le ciel ; mais je ne saurais approuver le ton des arbres placés sur le devant du tableau, toute cette partie de la toile est d'une crudité qui fait tache. Tout en respectant le contraste que M. Huet a voulu établir entre le second et le troisième plan de son tableau, il conviendrait, je crois, d'adoucir le ton des arbres et de leur donner un peu plus de légèreté. Les paysages de M. Cabat n'offrent pas toutes les qualités de ses précédents ouvrages, et les défauts de l'auteur deviennent plus sensibles à mesure qu'il agrandit le cercle de ses compositions. Égaré par l'amour de la précision, il se croit obligé d'amener au même degré d'exécution tous les plans de ses tableaux ; ainsi, dans la vue du *Lac de Nemi*, les fonds sont aussi faits que les devants, ce qui nuit singulièrement à l'effet. Cet amour exagéré de la précision choque plus vivement encore dans la toile que M. Cabat nomme *le Samaritain ;* la route placée à droite du tableau offre d'un bout à l'autre la même solidité, de telle sorte que l'extrémité supérieure paraît être aussi voisine de l'œil que l'extrémité inférieure. Toute la partie gauche du tableau est traitée avec une rare habileté ; mais, quel que soit le mérite de cette composition, nous croyons que l'importance du paysage ne s'accorde pas avec l'étendue de la toile : réduit aux deux tiers de son étendue, le paysage de M. Cabat aurait certainement plus de valeur. Quant à la parabole chrétienne que M. Cabat croit avoir encadrée dans son paysage, je dois dire qu'elle ne me semble pas faire partie de la composition. Lorsque Poussin conçoit un paysage historique, il a toujours soin de placer ses personnages de façon à les rendre nécessaires ; s'ils disparaissaient, le paysage serait incomplet. Or, dans *le Samaritain* de M. Cabat, les personnages, loin d'être nécessaires, ne sont pas même utiles ; qu'ils soient absents ou présents, le paysage a le même sens et la même valeur. M. Cabat a donc maintenant deux choses à étudier, le côté optique et le côté poétique du paysage ; il faut qu'il tienne compte de l'éloignement dans l'exécution des différents morceaux, et qu'il apprenne l'art si difficile de relier étroitement les figures et le paysage.

La *Vue de Constantinople,* de M. Gudin, est un lazzi pareil aux précédentes improvisations de l'auteur. Dans cette toile dont la couleur ne saurait être définie, il est impossible de saisir la forme d'aucun objet. M. Gudin a traité Constantinople comme il avait traité si souvent l'Italie ; le tableau qu'il a exposé cette année, n'apprendra rien aux ignorants et ne rappellera rien à ceux qui ont vu, car le ton beurré qu'il a étalé sur sa toile n'appartient à aucun climat ; c'est une composition exécutée avec une déplorable facilité. L'*Entrée du port de Marseille* de M. Eugène Isabey comptera certainement parmi les meilleurs ouvrages de l'auteur ; le ton des eaux est d'une vérité parfaite ; les navires sont exécutés avec une adresse miraculeuse. Il est fâcheux que la forme de la toile nuise à l'effet de cette composition, il y aurait de l'avantage à supprimer le tiers supérieur de ce tableau.

Le *Strafford* de M. Paul Delaroche, gravé par M. Henriquel Dupont, est un chef-d'œuvre de précision et de pureté; toutes les parties de cette planche sont traitées avec un soin scrupuleux et une habileté rare. Les têtes, les vêtements, la pierre, sont rendus avec une patience et une finesse qu'il est, je crois, impossible de surpasser. Nous n'avons que des éloges à donner à M. Dupont; mais nous croyons que chacun, en étudiant cette planche, comprendra toute l'insuffisance, toute la vacuité de la composition de M. Paul Delaroche. La gravure est une épreuve décisive, une épreuve que les œuvres secondaires n'affrontent jamais impunément. Le *Strafford* est un des tableaux où M. Delaroche a montré le plus de talent et de savoir dans l'exécution des morceaux; malheureusement cette toile est vide, et ce défaut, que la couleur dissimulait à grand'peine, est tout à fait choquant dans la gravure. M. Dupont a fait tout ce qu'il pouvait faire; il a eu beau varier le travail de son burin, il ne lui était pas donné de garnir le vide laissé sur la toile par M. Paul Delaroche.

Le portrait de M. Guizot, gravé par M. Calamatta, n'est pas indigne de l'artiste habile qui a si dignement traduit *le Vœu de Louis XIII*. Le masque et les mains sont rendus avec une souplesse, une vérité qui ne laisse rien à désirer. La taille adoptée pour le vêtement est d'un bon effet sous le rapport de la couleur; toutefois je ne conseillerais pas à M. Calamatta de prendre ce parti à l'avenir, car dans le portrait qui nous occupe, la couleur est obtenue aux dépens de la forme. Il est nécessaire de varier le travail de la gravure selon la nature des objets qu'il s'agit de représenter, mais le burin ne doit jamais oublier la forme pour la couleur. Malgré le défaut que je signale, le portrait de M. Guizot est une œuvre qui ferait honneur aux plus habiles. La peinture de M. Paul Delaroche offrait au graveur de grandes difficultés, car la tête se détache sur un fond de marbre blanc. Cette donnée absurde et manifestement contraire aux conditions de la peinture ne pouvait être traduite que par un artiste du premier ordre. La manière dont la tête se présente n'est pas choisie plus heureusement que le fond du portrait; le nez est séparé de la bouche par un intervalle beaucoup trop grand : or, si la tête eût été vue de face, une partie de cet intervalle eût été dissimulé par l'ombre du nez. M. Calamatta a traduit cette seconde faute, comme la première, avec une fidélité victorieuse.

*La Transfiguration*, gravée par M. Desnoyers, est une œuvre consciencieuse qui mérite d'être étudiée attentivement. L'auteur a traité avec soin le contour et l'expression de chaque tête, et sous ce rapport la gravure de M. Desnoyers me paraît très-supérieure à celle de Raphaël Morghen. Dans cette dernière planche, en effet, le ciel, les terrains, les vêtements et les têtes sont rendus à l'aide d'un procédé uniforme; la planche entière ressemble à un réseau d'acier. M. Desnoyers a varié son travail selon la nature des objets qu'il avait à rendre : aussi sa gravure se distingue-t-elle par une admirable clarté. Je reprocherai aux vêtements un peu de lourdeur. Pour juger d'une façon décisive la fidélité de cette traduction, il faudrait avoir vu l'œuvre de Raphaël. Toutefois j'incline à penser que la toile placée au Vatican offre une harmonie de couleur qui ne se trouve pas dans la gravure de M. Desnoyers.

Cette année, les ouvrages de sculpture sont en petit nombre. Il nous est impossible de contrôler la conduite du jury, car nous n'avons pas sous les yeux

les ouvrages qu'il a refusés. Toutefois il nous est difficile d'admettre que les ouvrages refusés soient très-inférieurs aux sept huitièmes de ceux que nous voyons. S'il fallait s'en rapporter aux on dit, le jury aurait prononcé à peu près au hasard sur l'admission et l'exclusion des ouvrages envoyés au Louvre. Résolu d'avance à ne recevoir qu'un petit nombre de morceaux, il aurait consulté son caprice plus souvent que la raison. Cette hypothèse, qui pourra paraître impertinente, n'est cependant pas dépourvue de vraisemblance; car le public n'a pas oublié que le jury du Louvre a refusé, il y a quatre ans, tous les groupes envoyés par M. Barye. Or ces groupes, qui sont aujourd'hui chez M. le duc d'Orléans, ont été pendant plusieurs jours exposés chez M. Aimé Chenavard, et chacun a pu se convaincre de l'injustice du jury. Quels que soient les motifs de la décision prise, il y a quatre ans, par la quatrième classe de l'Institut à l'égard de M. Barye, il est certain que cette décision est absurde, et qu'aucun raisonnement ne saurait la justifier. Il n'est pas moins certain que pas un de MM. les membres de la quatrième classe n'est capable de faire un groupe d'animaux comparable aux groupes dont nous parlons, pour l'énergie des attitudes, la science anatomique, et la finesse de l'exécution. Quoique les sculpteurs d'un mérite aussi éminent ne soient pas nombreux, il n'est donc pas impossible qu'il y ait parmi les ouvrages refusés des morceaux égaux, sinon supérieurs, à la plupart de ceux que nous voyons au Louvre.

M. Cortot, l'un des membres du jury, a exposé un groupe de deux figures, *Jésus-Christ sur les genoux de la Vierge*. Ce groupe, exécuté en bronze doré pour l'église de Notre-Dame-de-Lorette, se distingue par une vulgarité générale. Les lignes sont loin d'être heureuses, les têtes ont une expression difficile à déterminer, et les draperies sont ajustées avec une gaucherie, une lourdeur dont la sculpture offre bien peu d'exemples. Si, laissant de côté toute la partie poétique de la statuaire à laquelle M. Cortot paraît n'avoir pas songé, nous étudions ce groupe sous le rapport de la réalité, nous ne serons guère plus satisfait. La tête de la Vierge est modelée avec une sécheresse, une dureté qu'on a peine à concevoir. Puisque M. Cortot renonçait à consulter la tradition, et ne voulait reproduire aucun des types de la Vierge-mère créés par la peinture et la statuaire pendant le XIV^e^, le XV^e^ et le XVI^e^ siècle, il devait naturellement consulter la nature vivante. Or la nature vivante ne fournit pas les éléments dont M. Cortot a composé la tête de la Vierge : ni le front, ni les yeux, ni les lèvres n'appartiennent à la réalité; les mains se composent de phalanges courtes, et sont absolument dépourvues d'élégance. Quant au Christ, il mérite des reproches encore plus sévères. Non-seulement la tête n'a rien de divin, rien même d'élevé, non-seulement les plans musculaires du torse et des membres sont modelés avec une rondeur et une monotonie désespérantes; mais les jambes ne pendent pas. Le groupe de M. Cortot ne relève, ni de l'art antique, ni de l'art chrétien, ni de la réalité; l'auteur n'a consulté ni la tradition ni la nature: aussi ne faut-il pas s'étonner s'il a produit une œuvre dépourvue de vie aussi bien que de beauté. Le *Soldat de Marathon*, placé aux Tuileries, dont l'attitude est si ridicule, et présente des lignes si malheureuses, est certainement très-supérieur par l'exécution au groupe dont nous parlons; car s'il manque de hardiesse et de grandeur, il offre du moins

plusieurs parties étudiées et rendues avec soin. Le groupe exposé au Louvre, nul sous le rapport poétique, n'est qu'une imitation très-infidèle de la réalité.

La *Flora* de M. Bosio est fort inférieure à la *Salmacis* du même auteur. En effet, quoique la *Salmacis* soit très-loin de mériter les éloges dont on l'a comblée, elle révèle chez M. Bosio un désir sincère de lutter avec la nature. Cet ouvrage est d'une réalité mesquine, d'un caractère grêle et chétif; mais il a fallu, pour obtenir ce résultat, sinon un grand talent, du moins une rare patience, une attention soutenue : il est évident que M. Bosio a donné dans ce morceau la mesure complète de ses facultés. La *Flora* est modelée avec une rondeur, une mollesse qui ne se trouvent pas dans la *Salmacis*. Je ne parle pas de la tête, dont l'insignifiance ne peut être dépassée, car dans ses meilleurs ouvrages M. Bosio n'a jamais paru accorder au masque humain une grande importance; mais il n'y a pas une seule face de la figure de Flora qui offre des lignes heureuses. Les hanches sont à peine accusées et manquent de jeunesse; le cou et les épaules se composent de plans confus, et n'offrent pas une seule partie qui rappelle la nature. Quant à la poitrine, qui a l'intention évidente de lutter avec la réalité, elle n'offre qu'un ensemble de détails mesquins que la sculpture doit s'interdire sévèrement. M. Bosio, dans la poitrine de sa *Flora*, s'est efforcé de transcrire tous les plis de la peau qui frissonne, et il n'a réussi qu'à produire une masse maigre et informe. La ceinture, le ventre et les cuisses quoique empreints d'une mesquinerie moins blessante, ne sont cependant pas plus dignes d'éloges; les deux avant-bras choqueront les yeux les moins clairvoyants par leur singulière brièveté; la draperie jetée sur les cuisses n'est qu'un haillon mouillé. Les pieds de la *Flora* ont une forme que la statuaire ne saurait avouer. Je ne dis pas que cette forme ne se rencontre jamais dans la nature; mais tout ce qui est n'est pas bon à imiter, et copiés ou non, les pieds de cette figure sont d'une laideur repoussante. L'espace compris entre la partie inférieure de la jambe et la naissance des phalanges est modelé d'une façon absurde; je dois dire la même chose de l'espace compris entre le talon et l'origine du gros orteil. Il y a sans doute des pieds pareils aux pieds de la *Flora;* mais un pied ainsi fait ne peut exécuter régulièrement les mouvements nécessaires à la progression. Si la figure de M. Bosio se levait, elle marcherait sans élégance et sans rapidité; car pour que la marche soit élégante et rapide, il est absolument indispensable que le talon soit séparé du gros orteil par une arcade élevée, et cette arcade ne peut exister sans que le dos du pied présente une courbure qui ne se trouve pas dans les pieds de la *Flora*. Dans le cas particulier qui nous occupe, comme dans toutes les questions qui concernent la forme du corps humain, la beauté peut se déduire de l'utilité et réciproquement. La *Flora* de M. Bosio, construite et modelée d'une façon contraire à l'exécution régulière des mouvements, est complétement dépourvue de beauté. Cependant il est probable que cette figure sera louée; il se trouvera des yeux assez peu exercés pour confondre la rondeur avec l'élégance. La contradiction que nous prévoyons n'a rien qui doive étonner, car la statuaire est plus difficile à juger que la peinture. Pour connaître les lois de la beauté et pour les appliquer à la forme dépouillée de la couleur, il faut une attention patiente qui n'est pas du goût de tout le monde. Mais ceux qui ont comparé

maintes fois les monuments de l'art grec et les types les plus beaux de la nature vivante, sont amenés nécessairement à déclarer que la *Flora* de M. Bosio n'est ni réelle ni belle, et ne relève ni de la tradition ni de l'imitation littérale de la nature.

Le *vase funéraire* de M. Pradier se recommande par une grande habileté d'exécution. Les bas-reliefs sculptés sur la panse offrent une foule de détails très-fins, et sont traités avec une rare délicatesse. Le quadrige rappelle heureusement les chevaux des Panathénées, l'imitation est évidente, mais, pour copier les monuments de l'art grec, il faut plus que de la patience et de l'attention, il faut allier au sentiment de l'élégance et de la simplicité une pratique savante. Quelle que soit ma prédilection pour l'originalité, je suis donc loin de reprocher à M. Pradier d'avoir consulté les Panathénées pour composer son vase funéraire, car l'imitation que je signale n'a rien de littéral ni de servile, je crois d'ailleurs que le type emprunté à Phidias est mieux placé que le type réel dans une composition allégorique. Lors même que M. Pradier eût été familiarisé par ses études personnelles avec les formes du cheval, il eût encore bien fait de s'adresser à l'art grec et de demander conseil au Parthénon. Il n'y a pas en effet, parmi les débris de l'antiquité, un seul ouvrage dont la contemplation soit plus profitable; il n'y en a pas un qui enseigne plus clairement la simplification et l'agrandissement de la réalité. J'accorderai, si l'on veut, que les chevaux de Géricault sont plus près de la nature que les chevaux de Phidias; mais je crois que M. Pradier eût commis une maladresse en s'efforçant de reproduire le type des chevaux de Géricault : il y a dans la panse de ce vase une souplesse de modèle à laquelle nous devons applaudir. L'auteur, on le sait, ne se contente pas de modeler en glaise ce qui doit être traduit en marbre; il n'abandonne pas au praticien le soin de reproduire littéralement d'un bout à l'autre ce qu'il a fait avec son ébauchoir. Habitué dès longtemps à tailler le marbre, il participe personnellement au travail du praticien; cette habitude constante lui donne une grande supériorité sur la plupart des sculpteurs d'aujourd'hui. Quelle que soit la précision des moyens employés par le praticien pour la reproduction des modèles, il est probable que la panse de ce vase funéraire n'offrirait pas la souplesse que nous admirons, si M. Pradier ne maniait pas le ciseau aussi facilement que l'ébauchoir; les ornements bien choisis ont l'avantage de ne pas distraire l'attention. Quant aux deux figures agenouillées qui forment les anses du vase, je ne saurais les approuver, car elles ne sont pas traitées dans le même style que les bas-reliefs de la panse. Le motif de ces deux anses est plein de grâce et de simplicité; mais, pour s'accorder avec les bas-reliefs, il aurait dû être traité dans le style de la renaissance : or la draperie de ces deux anges se rattache évidemment à l'art gothique. Le style des deux anses contredit donc formellement le style des bas-reliefs; comment M. Pradier est-il arrivé à commettre une faute si facile à découvrir? Comment n'a-t-il pas compris qu'il devait choisir dans l'art chrétien le moment qui se rattache à l'art païen par l'élégance des formes et la souplesse des draperies? Je pose la question et ne me charge pas de la résoudre. Traités dans le style de la renaissance, les deux anges se fussent parfaitement accordés avec les deux bas-reliefs; tels qu'ils sont, ils semblent

roides et à peine ébauchés. Il est fâcheux qu'un artiste aussi habile que M. Pradier se préoccupe à peu près exclusivement de l'exécution, et combine avec tant de légèreté les diverses parties de ses ouvrages, car cette inconcevable étourderie, sans diminuer le talent incontestable de l'auteur, nuit singulièrement à l'effet de ses œuvres. Le mérite du vase dont nous parlons ne peut être mis en question; l'élégance générale de la forme, le mouvement des figures, le choix des ornements, le motif ingénieux des anses, tout se réunit pour charmer les yeux et plaire à la pensée; mais la différence des styles frappera ceux mêmes qui ne sont pas familiarisés avec l'histoire de la statuaire. Sans connaître la raison de leur déplaisir, les personnes étrangères aux transformations des arts du dessin seront choquées de la contradiction qui existe entre les anses et les bas-reliefs. Puisque M. Pradier fait du marbre tout ce qu'il veut, qu'il prenne donc le temps de vouloir avant d'agir, qu'il délibère avant de composer. Sûr de sa main, qu'il ne recule pas devant les ratures lorsqu'il s'est trompé. Convaincu de l'importance et de l'utilité de la tradition, qu'il lui demande conseil, qu'il imite librement les plus belles œuvres de l'art antique et moderne, mais qu'il ne néglige jamais de comparer les styles des modèles qu'il choisit avant de les associer dans une œuvre nouvelle. Sans ce travail préliminaire, ses conceptions les plus heureuses seront toujours dépourvues d'unité.

Le modèle en marbre d'un monument consacré à la mémoire de M. Nicolas de Démidoff ne justifie pas la réputation dont jouit M. Bartolini à Florence et dans toute l'Italie. Il y a quelques années, nous avons vu à Paris un buste de Rossini du même auteur, qui ne se distinguait ni par l'élégance ni par la vérité; le monument que nous avons sous les yeux est une composition assez incohérente, dont l'exécution ne mérite pas de grands éloges. Le groupe principal représente M. Nicolas de Démidoff assis et s'appuyant sur l'Amour filial. A ses pieds, la Reconnaissance agenouillée lui présente une couronne. Aux quatre coins du piédestal sont assises quatre statues allégoriques : la Sibérie, la Charité, Terpsichore et la déesse des festins. Je ne me charge pas d'expliquer pourquoi ces quatre figures se trouvent réunies autour d'un tombeau; je ne devine pas comment Terpsichore et la déesse des festins se rattachent à la Charité, ni comment la Charité elle-même se rattache à la Sibérie. Que le statuaire ait voulu rappeler la bienfaisance et la générosité de M. Nicolas de Démidoff, je le conçois sans peine; mais à moins qu'il n'ait protégé d'une façon toute spéciale l'art chorégraphique et l'art culinaire, je ne vois pas pourquoi Terpsichore et la déesse des festins se trouvent placées près de la Charité. Quant à la Sibérie, je suppose qu'elle n'est pas seulement destinée à indiquer la patrie de M. de Démidoff, et qu'elle exprime en même temps l'origine de sa fortune. Quels que soient les motifs qui justifient la présence de chacune de ces figures prise en particulier, il me semble impossible, poétiquement parlant, de concevoir la réunion de ces quatre figures autour d'un tombeau. Si de la composition générale du monument nous passons à la composition individuelle du groupe principal et des quatre figures allégoriques, nous n'avons pas lieu d'être beaucoup plus satisfait. M. Nicolas de Démidoff est bien assis et ne manque pas de gravité; l'Amour filial n'est qu'insignifiant; quant à la Reconnaissance, elle a

le tort de ne pas regarder l'homme qu'elle veut couronner. Elle est affaissée sur elle-même et détourne la tête. Si M. Bartolini a voulu réunir dans cette figure l'expression de la reconnaissance à l'expression de la douleur, à mon avis il s'est trompé, car la statuaire s'accommode difficilement d'une telle complication. La Charité a le front ceint d'un diadème; pourquoi? je n'en sais rien. L'enfant qu'elle tient sur ses genoux est de la taille d'un adolescent; l'enfant qui se tient debout, à la droite de la Charité, touche du bout de la main gauche un des pieds de l'enfant malade que la Charité tient sur ses genoux; c'est-à-dire que sur trois figures il y en a une complétement détachée des deux autres. La Sibérie est chargée d'une draperie disgracieuse, et entoure de son bras droit un enfant dont la forme est à peine ébauchée. La déesse des festins tient un vase dans sa main droite et appuie son bras gauche sur une lyre; la tête de cette figure est grêle et inanimée. Terpsichore est assise comme une femme qui sort du bain et paraît vouloir s'envelopper. Le corps entier est nu et traité avec une sorte d'élégance vulgaire. Dans cette figure comme dans les trois autres, la longueur du torse et des membres est exagérée sans avantage. La poitrine et les cuisses sont modelées avec une évidente facilité, mais ne se recommandent ni par la pureté ni par la précision. Quant à la tête de Terpsichore, elle ne vaut ni plus ni moins que la tête de la Charité, de la Sibérie ou de la déesse des festins; c'est un masque insignifiant, qui se trouve au bout de l'ébauchoir, sans que la pensée du statuaire ait besoin d'intervenir, une espèce de lieu commun dont les doigts se souviennent et qui échappe à la discussion. Incohérente sous le rapport poétique, l'œuvre de M. Bartolini n'a donc qu'un mérite très-secondaire sous le rapport plastique. Est-ce à dire que nous devions révoquer en doute la légitimité de la renommée dont M. Bartolini jouit dans sa patrie? A Dieu ne plaise que nous nous hâtions de prononcer! les pièces nous manquent, et nous ne pouvons juger en pleine connaissance de cause la valeur absolue de M. Bartolini. Il a sans doute produit des œuvres très-supérieures au monument que nous avons sous les yeux; il est probable cependant qu'il se distingue plutôt par l'habileté de la main que par l'élévation de la pensée. Un statuaire habitué à la réflexion n'eût jamais songé à réunir autour d'un tombeau les quatre figures que nous venons d'analyser, ou si, par un caprice inexcusable, il se fût décidé à les réunir, il n'aurait pas négligé de les caractériser nettement et de donner à chacune de ces figures une expression individuelle. Si M. Bartolini n'a pas satisfait à cette dernière condition, c'est qu'il n'en a pas compris la nécessité, et cette faute suffit pour démontrer qu'il n'a pas droit au premier rang.

Le *Christ expirant sur la croix*, de M. Maindron, est, à notre avis, très-supérieur à la *Velléda* du même auteur : le mouvement général de cette figure est heureusement conçu; la poitrine et les bras sont étudiés avec soin et rendus avec habileté. Toutefois, je pense qu'il eût mieux valu donner une direction uniforme aux doigts de chaque main. Il est probable que M. Maindron a voulu, en donnant à chaque doigt une direction particulière, exprimer les symptômes de la souffrance; mais je pense que les lois de son art lui conseillaient plus de simplicité. La tête offre tous les caractères de l'agonie; les yeux, la bouche et les joues disent clairement que le supplicié va mourir; malheu-

reusement, M. Maindron, uniquement préoccupé de l'expression de la douleur, a négligé d'inscrire la divinité sur le front du Christ. Il a modelé la tête d'un homme expirant; il a oublié qu'il avait à modeler la tête d'un dieu revêtu de la forme humaine. Le visage de son Christ, bien que traité avec une vérité remarquable, ne satisfait pas la pensée du spectateur, car il est dépourvu d'élévation. La chevelure et la couronne d'épines sont disposées de telle sorte que la tête paraît un peu trop grosse. Les détails musculaires des deux aisselles sont indiqués avec franchise, et révèlent chez M. Maindron le désir sincère de copier la nature qu'il a sous les yeux. Peut-être ce désir est-il chez lui poussé trop loin; peut-être eût-il mieux valu ne pas transcrire avec l'ébauchoir tout ce que l'œil aperçoit dans le modèle vivant. L'omission volontaire de plusieurs détails eût donné à la partie supérieure de cette figure plus d'élégance et de majesté. Je n'approuve pas le mouvement donné par M. Maindron à la cuisse gauche de son Christ; le sujet prescrivait impérieusement de placer les deux cuisses sur le même plan. J'ajouterai que les muscles de la cuisse gauche sont traduits mollement; la forme des pieds est pauvre et vulgaire. Nous devons regretter que M. Maindron n'ait pas apporté plus de soin dans cette partie de son travail. Je crois volontiers qu'il a copié la forme qu'il avait sous les yeux; mais si M. Maindron avait devant lui un modèle vulgaire, il devait le rectifier, ou s'il se défiait de son savoir, il devait s'efforcer de trouver un modèle plus élégant et plus riche. Quoique les autres parties de la figure aient une forme plus heureusement choisie, l'ensemble de cet ouvrage n'est pas traité dans le style que réclamait le sujet. M. Maindron paraît plein de zèle; il poursuit ses études avec persévérance, et si chacun de ses ouvrages n'est pas un progrès, s'il se rencontre, dans la série de ses travaux, des aberrations fâcheuses, telles que la *Velléda* de l'année dernière, son talent est cependant supérieur à ce qu'il était il y a cinq ans. Mais il est évident pour nous que M. Maindron se préoccupe à peu près exclusivement du côté réel de son art, et en néglige presque toujours le côté poétique. Il consacre ses journées à lutter avec la nature vivante; et il oublie de consulter les monuments de l'art antique. Il ramène la statuaire à son point de départ et contemple trop rarement les marbres grecs, qui lui enseigneraient l'art d'agrandir la réalité en l'interprétant. Toutefois, le Christ de M. Maindron doit être compté parmi les meilleurs ouvrages du salon de cette année. Il ne faut pas oublier, en effet, que le sujet traité par M. Maindron est tout simplement un des problèmes les plus difficiles que la statuaire puisse se proposer. Un Christ, pour ne rien laisser à désirer, doit offrir l'union de la science et de l'inspiration. Il ne faut pas seulement que la tête souffre, il faut qu'elle soit divine, c'est-à-dire qu'elle présente à l'œil du spectateur la plus haute expression de la résignation et de la grandeur. Si M. Maindron avait triomphé de toutes les difficultés que renferme une telle donnée, il serait dès aujourd'hui un artiste consommé; l'art antique n'aurait plus de conseils à lui offrir. En jugeant le Christ de M. Maindron, n'oublions donc pas le nombre des difficultés qu'il avait à vaincre, et tenons-lui compte du savoir et de la patience qu'il a déployés. Jusqu'à présent, il ne paraît pas avoir compris toute l'importance de la beauté linéaire; il a presque toujours subordonné la forme à l'expression, à l'accent; son devoir est main-

tenant d'étudier sans relâche l'art de concilier l'énergie et la forme, l'expression et la beauté. Il devra se résigner à de nouvelles études; mais il a donné trop de preuves de persévérance pour que nous désespérions de le voir bientôt toucher le but que nous lui désignons.

L'*Oreste* de M. Simart est sans contredit la meilleure statue du salon. Le mouvement général de la figure est plein de naturel et de vérité; les muscles de la poitrine sont rendus avec une habileté qui ne laisse rien à désirer. Le dos et les membres, sans offrir la même richesse, la même élégance d'exécution, sont traités cependant avec une remarquable finesse. L'expression de la tête est bien celle qui convient au sujet, mais les yeux manquent de beauté, et les joues sont trop simples pour le front. Après avoir longtemps considéré la tête de cette figure, je me suis demandé pourquoi la chevelure d'Oreste paraît si pesante, et je crois que cela tient à ce qu'elle recouvre entièrement les oreilles. Je suis convaincu que si les oreilles étaient à moitié dégagées, les cheveux gagneraient beaucoup en légèreté, et que la tête entière deviendrait plus élégante. Élève de MM. Ingres et Pradier, M. Simart a dignement profité de leurs leçons. La figure dont nous parlons est assurément un des ouvrages les plus recommandables que nous devions à l'école de Rome. Quelles que soient pourtant les qualités qui distinguent cette figure, M. Simart est loin encore de satisfaire à toutes les conditions de la statuaire. Le mouvement de son *Oreste* est naturel et vrai, mais il convient plutôt au bas-relief qu'à la ronde bosse; envisagée sous ses différentes faces, cette figure offre un ensemble de lignes qui, sans être disgracieux, ne réussit pourtant pas à contenter le regard. Chacune de ces lignes s'explique facilement et concourt d'une façon claire à l'expression de l'épuisement; mais la sculpture ronde bosse a d'autres exigences que le bas-relief. Il faut qu'une figure isolée intéresse à peu près également le spectateur sous quelque face qu'elle se présente. Or la statue de M. Simart, quoique traitée avec le même soin dans toutes ses parties, n'offre cependant qu'une face intéressante. Les autres côtés de la figure donnent à penser que l'*Oreste* faisait partie d'une composition dont nous ne possédons qu'un fragment. Il me reste à présenter sur cette statue une observation qui pourrait malheureusement s'appliquer aux meilleurs ouvrages de la statuaire contemporaine. J'ai dit que les plans musculaires de la poitrine d'Oreste se recommandent par l'élégance et la vérité : ce mérite est assez évident pour n'avoir pas besoin d'être signalé; mais le style de ce morceau n'a rien d'idéal, rien d'héroïque. En prenant le sujet de son œuvre dans Eschyle, M. Simart se mettait dans l'obligation de s'élever au-dessus de la réalité que nous avons chaque jour sous les yeux; or je ne trouve pas dans l'*Oreste* de M. Simart la grandeur que réclame un tel personnage. Sans copier servilement les monuments de l'art antique, l'auteur devait imiter les belles divisions musculaires de l'Ilissus et du Thésée. En contemplant ces deux admirables figures, chacun devine qu'il n'a pas devant les yeux des personnages ordinaires, et cette impression ne dépend pas seulement de l'habileté du statuaire, elle s'explique aussi par les belles divisions dont je parlais tout à l'heure. La poitrine du Thésée offre des plans que la nature vivante ne contredit pas, mais qui sont d'une largeur, d'une hardiesse idéale. Ce que je reproche à l'*Oreste*

de M. Simart, c'est de rappeler trop fidèlement la réalité. En étudiant cette figure, nous prenons plaisir à retrouver dans le torse et les membres tous les détails du modèle humain; mais cette figure est traitée avec une vérité si littérale, elle reproduit si scrupuleusement toutes les parties de la réalité, qu'elle nous empêche d'ajouter foi à la création de l'auteur. Au lieu d'Oreste, nous ne voulons voir qu'un jeune homme épuisé, haletant; au lieu d'un personnage tragique, nous n'avons qu'une figure d'étude.

Ces considérations résument assez nettement toute notre pensée sur le salon de cette année. Ce qui manque en effet à la plupart des ouvrages de statuaire et de peinture, souvent même à ceux qui se recommandent d'ailleurs par des qualités solides, c'est une grandeur, une harmonie que les artistes chercheraient vainement dans l'imitation littérale de la nature, et qui ne relève que de la pensée. Si les statuaires et les peintres de nos jours veulent obtenir une gloire durable, il faut qu'ils se pénètrent profondément d'une vérité qui semble aujourd'hui méconnue. Le modèle humain le plus riche, le paysage le plus séduisant ne peut être imité heureusement qu'à condition d'être interprété par l'intelligence du peintre ou du statuaire; la reproduction littérale de la réalité ne pourra jamais enfanter que des ouvrages incomplets.

GUSTAVE PLANCHE.

# DE L'ART DRAMATIQUE

ET

# DU THÉATRE ACTUEL

# EN ANGLETERRE.

## École Sentimentale. — École Métaphysique. — École Archaïque.

SHERIDAN KNOWLES. — ROBERT BROWNING. — HENRI HORNE. — LEIGH HUNT. — ÉDOUARD LYTTON BULWER.

Il se fait aujourd'hui, en Angleterre, un mouvement vers l'art dramatique. Le théâtre essaye de secouer son linceul et de retrouver sa vie perdue. L'excellent acteur Macready, homme d'esprit et de goût, s'est placé, avec Lytton Bulwer, à la tête de cette réforme. Les impuretés des foyers et des coulisses se sont corrigées sous leur influence combinée, et plusieurs drames diversement remarquables, qui ont paru sur la scène ou chez les libraires, ont conquis ou mérité leur succès.

Déjà, depuis le commencement du siècle, quelques efforts tentés vers le même but avaient éveillé l'attention : retour au drame naïf du XVI^e^ siècle; essai d'observation et d'analyse métaphysique; imitation du drame grec dans sa simplicité passionnée. Byron et Talfourd ont produit de fort beaux ouvrages dans ce dernier genre. Le calque de la vieille école anglaise n'a inspiré

qu'une ou deux ébauches assez puissantes à Milman et à Lamb. Coleridge et l'Écossaise Joanna Baillie ont tout à fait échoué dans leur prétention de substituer l'analyse des idées au mouvement des caractères.

*Drame*, c'est action. Une longue recherche étymologique ou une profonde investigation ne sont point nécessaires pour prouver que l'origine du mot *drame* commande et domine encore toute la théorie de l'art qu'il résume. Il s'agit pour le drame, non des hommes qui pleurent ou qui rêvent, mais des hommes qui agissent. L'ode chante son enthousiasme, la philosophie médite. Brutale même et violente, toute action est *drame;* trois peuples d'action, les Grecs, les Espagnols et les Français, l'ont bien compris. Mêlée de l'élément lyrique, revêtue de ces paroles d'or et de feu qui sont la poésie, imprégnée de passion, corroborée par l'étude des caractères humains, l'action dramatique s'élève à des créations miraculeuses. Réduite à sa forme la plus sèche et la plus élémentaire, elle trouve moyen de se suffire : elle se passe d'éloquence, de style, de vérité. La plus misérable œuvre de nos boulevards est encore un squelette dramatique, telle tragédie allemande et anglaise, élégie ou dithyrambe, échappe aux vraies conditions du drame. Je ne prétends pas qu'il soit bon de le transformer en œuvre de curiosité pure, ainsi que la France s'y est habituée récemment : énigme pour l'esprit et illusion pour les yeux, c'est une décadence; mais ce genre n'a point répudié l'essence même et le fond de sa nature, *l'action.* Il est pauvre sans doute et artificiel; il laissera peu de traces dans l'histoire de l'esprit humain; des qualités plus hautes lui sont nécessaires. Du moins pourra-t-on le juger comme drame et le compter pour tel.

De toutes les formes littéraires de la pensée, il n'y en a pas de plus frappante et de plus populaire : quoi de plus intéressant pour nous hommes que *l'action humaine?* Parvenu à un certain degré de naïveté curieuse et de développement moral, un peuple est nécessairement créateur de son drame. Il le fait alors selon la vue propre de son instinct. Il choisit ce qui lui convient dans le jeu de ce monde, composé de destinée et de liberté, d'événements et de volonté, de variété dans les caractères et de similitude dans les passions. On lutte contre le destin et on le subit, on cède au penchant et on le combat; on est grand, ignoble, lâche, vénal, incertain, timide, vain, superbe. Dans cette trame infinie, une nation ne prend point au hasard. La passion et le sort constituent le drame grec; l'aventure et l'enthousiasme font le drame castillan; le drame français accepte l'une et l'autre forme, dont il opère le mélange avec plus d'adresse que de hardiesse. Une philosophie expérimentale, s'exerçant sur les variétés du caractère humain, détermine le drame anglais, résumé dans un seul homme, qui est Shakspeare. Une fois la première et grande curiosité du peuple satisfaite, on languit, on imite, on cherche des effets; le drame meurt lentement. La Grèce dramatique après Euripide, l'Angleterre après Shakspeare, l'Espagne après Calderon, s'éteignent au milieu d'efforts stériles et de tentatives multipliées et inutiles. Le théâtre reste; le drame n'est plus.

Il faut soigneusement distinguer le drame du théâtre. Tant que les hommes seront amateurs de spectacles, ils iront se placer sur les gradins d'un amphithéatre ou dans les obscurités d'une loge, avides d'entendre et de voir les

fantômes passagers d'une toile colorée, les cris d'une lutte mortelle, le sang d'un taureau qu'on égorge, les évolutions d'une armée ou d'une navire. C'est la partie enfantine de l'art; elle survit à l'art lui-même. Elle l'étouffe en le remplaçant. Les gens vraiment émus des plaintes d'Oreste et des fureurs d'Othello, des hymnes du prince Constant et des gémissements de Phèdre, s'inquiètent assez peu de savoir si les décorations sont bien peintes, et si l'on a dépensé beaucoup d'argent en machines et en costumes. Tous les chefs-d'œuvre ont été créés pour des théâtres imparfaits, et les théâtres perfectionnés n'ont point créé de chefs-d'œuvre. Dans la belle époque de l'art dramatique, c'est l'homme que l'on veut voir sur la scène ; quant vient la décadence (et elle vient vite), on veut des plumes, des épées, des lances, des tables, des paysages et des vêtements. La curiosité s'est déplacée. Elle a passé de l'intérêt inspiré par l'homme à un intérêt accessoire. Toute littérature subit cette transformation, sans laquelle le drame mourrait entièrement. On s'ingénie à représenter Clytemnestre telle qu'elle était, et à imiter le *peplum* et la *toge*. Achille et Agamemnon portent le vrai costume des sculptures helléniques; on croit alors, par ces diverses améliorations, toucher le but véritable de l'art; on s'en est éloigné. On a sacrifié le fonds à l'accessoire, le but au moyen.

Tout le monde sait que les sublimes tragédies de Corneille, livrées à des acteurs mal costumés, étaient représentées entre une double haie de gentils-hommes insolents qui s'asseyaient sur la scène et riaient des acteurs. La représentation des œuvres de Calderon ou de Shakspeare était plus misérable encore. Deux grosses bougies de cire, placées aux deux coins du théâtre, éclairaient la scène espagnole dans les grandes circonstances. Ordinairement, on choisissait une cour, on y dressait un échafaudage, les fenêtres armées de barreaux servaient de loges grillées, les balcons jouaient le rôle de nos avant-scènes, et l'on donnait la pièce entre midi et quatre heures. Les gamins montaient sur les toits. En Angleterre, la partie matérielle du théâtre sous Shakspeare, ne valait guère mieux : on voyait les gens comme il faut s'étendre sur les tapis de la scène, et se battre avec le parterre à coups de pommes et de noisettes; les décorations employées dans *Macbeth* et dans *Henri VIII* se composaient d'une galerie avec un balcon et un rideau, laquelle, pratiquée au fond du théâtre, servait, selon l'occasion et la nécessité, de montagne, de clocher, de tour, de fenêtre; puis d'une machine à trois pans, formant triangle équilatéral, montée sur un axe mobile, et présentant au spectateur, selon les évolutions de l'axe, un arbre peint, une porte de maison et un lambris d'appartement : le public se tenait pour averti. Dans ce berceau pauvreteux sont nées toutes les œuvres de Shakspeare, toutes celles de Calderon et de Corneille; et ce que j'ai dit de l'influence pernicieuse des accessoires sur l'art dramatique est si profondément vrai, tellement incontestable, qu'à la même époque ou à peu près, la *Mirame* du cardinal de Richelieu, et les *Orbecchi*, abominable tragédie italienne, étaient représentées avec un luxe extraordinaire. A mesure que la pompe théâtrale envahit la scène, l'art dramatique recule. Les tragédies de Campistron se parent de mille ornements dont *le Cid* n'a pas eu le privilége. Les pièces de Dryden ont besoin d'un matériel magnifique que Shakspeare n'avait pas connu. Cette transition de l'art dramatique

réel à l'art théâtral se révèle très-ingénument sous Charles II, en Angleterre, et sous la régence du duc d'Orléans, en France. Les amateurs du théâtre imaginent avoir gagné infiniment, parce qu'ils ont corrigé un anachronisme et conquis une vraisemblance de costume. Samuel Pepys, cet excellent journaliste des mœurs anglaises, ne tarit pas en expressions de mépris pour la barbarie ancienne du théâtre shakspearien, comparée à la beauté, à l'élégance, à la vérité, à l'illusion de la scène contemporaine. « Nous avons maintenant des musiciens, dit-il, nous avons des danseuses, nous avons des toiles de fond, nous avons de beaux costumes. »

Hélas! oui; mais vous n'avez plus de drame.

Le drame est dans le public bien plus que sur la scène. Il s'éteint lorsqu'un peuple perd cette curiosité ingénue que satisfait le jeu puissant des caractères et des passions. Il tourne alors au sentimental, c'est-à-dire à l'élégie, comme chez Rowe et Otway, ou à l'emphase comme chez Dryden et Young, ou à la simple curiosité d'un événement qui se débrouille, et d'une énigme qui se résout. Nous trouvons ces différents caractères parfaitement marqués dans l'histoire littéraire de la Grèce. Eschyle s'empare du mythe, qu'il transforme en action; Sophocle crée ensuite le drame épique; Euripide penche vers l'élégie et affaiblit toutes les nuances. C'est là ce que blâme Aristophane, lorsque ce grand critique montre Euripide traînant des haillons, poussant des soupirs, et récitant des maximes. Après Euripide, un théâtre matériel, artificiel et factice apparaît un moment pour s'évanouir. En Angleterre, le même phénomène et le même développement ont lieu à travers les révolutions et les guerres civiles, quoique l'organisation d'une société demi-puritaine contrarie sans cesse la marche naturelle du drame. Sous Jacques Ier, la sévérité religieuse commence à frapper le théâtre. Il meurt sous Cromwell, pour renaître sous Charles II, tout chargé de licence, de prétentions et de puérilités; à travers le XVIIIe siècle, il s'étiole et se corrompt, tour à tour bourgeois et larmoyant, burlesque et libertin, augmentant ses ressources scéniques et perdant sa force intime, jusqu'au moment où les pâles esquisses de Richard Cumberland et les comédies sans vigueur d'Arthur Murphy envahissent les trois théâtres de Hay-Market, de Covent-Garden et de Drury-Lane. Deux hommes remarquables, Goldsmith et Sheridan, combattent à force de gaieté et d'observation l'influence philosophique et sentimentale, qui s'est emparée de l'art tout entier. Leur exemple n'est pas suivi; et lorsque le XIXe siècle, s'annonce par les chefs-d'œuvre de Godwin, de Byron et de Walter Scott, le théâtre anglais continue à déchoir.

Alors se fait la triple tentative dont nous avons parlé plus haut; on veut renouveler la scène par *l'archaïsme,* ou l'imitation de Massinger et de Webster, par l'analyse philosophique des mobiles humains, par l'imitation de Sophocle et d'Eschyle. Lord Byron, poëte passionné et méditatif, se révolte contre le drame accidenté de Shakspeare et sa libre observation des caractères. Il produit des tragédies admirables, qui ne seront jamais des drames complets; l'égoïsme éloquent du poëte y occupe tout l'espace. Sardanapale, c'est Byron monarque d'Orient; Foscari, c'est Byron encore; et le doge, et Manfred, Byron encore. Malgré la monotone énergie du ton et de la couleur, ces œuvres dra-

matiques l'emportent sur les nombreux pastiches du drame ancien, auxquels l'admiration de Dekker, Marlowe et Marston a donné naissance depuis 1800. Elles s'élèvent au-dessus des nombreux drames métaphysiques produits par l'école de Wordsworth et de Coleridge ; œuvres bizarres, parmi lesquelles nous distinguerons spécialement le *Paracelse* de Robert Browning.

*Paracelse* (*Paracelsus, a drama*) est d'autant plus digne de remarque, que son mérite a passé à peu près inaperçu en Angleterre. Rarement un poëte a perdu plus de pensée, d'éclat, de pathétique et de profondeur dans une création sans avenir, mais non sans puissance. Comme essai dramatique, c'est le néant même. A peine éclos, vite oublié, noyé dans les dissertations d'une esthétique nuageuse et dans les périphrases d'un style prolixe, ce livre doit être signalé cependant comme une très-belle analyse psychologique et morale.

L'auteur a voulu mettre en scène un révolutionnaire de la science et intéresser le lecteur aux vicissitudes de sa pensée. Le personnage de Paracelse était bien choisi; il représente tout un mouvement de civilisation. Fils du XIXe siècle, nous sommes étonnés de celui qui s'opère sous nos yeux; au commencement du XVIe siècle, il s'en fit un bien plus étrange dont le nôtre n'est que le développement, et dont nous suivons encore l'impulsion. Alors paraissent en même temps Cardan, rédacteur de magnifiques formules géométriques ; Copernic, qui dit au soleil comme Josué : *Arrête-toi!* Corneille Agrippa, qui soutenait en 1510 la même thèse que Jean-Jacques en 1750; Luther, Calvin et Melancthon. Par eux, toute la vieille autorité est ébranlée. Les évolutions du monde nouveau vont s'opérer sur un nouvel axe. Je ne pardonne pas à Voltaire de s'être moqué de Cardan et d'avoir abaissé Luther. Qu'était-il, Voltaire, qui cultivait le doute ; qu'était-il, auprès de ceux qui en avaient hardiment jeté le premier germe dans le sol de l'Europe? Le plus original de ces personnages étranges fut, sans aucun doute, Paracelse, qui renouvela la médecine et créa la chimie moderne, nécromant, sorcier, alchimiste, charlatan; Paracelse, qui se vanta d'avoir trouvé la pierre philosophale et la quadrature du cercle, et qui enfermait le démon dans le pommeau de son épée. L'ardeur de la science, la fièvre de connaître, le besoin de la gloire, précipitèrent à travers toutes les folies, tous les voyages, tous les ridicules, cette intelligence enflammée. C'est Faust réduit à la réalité, n'écoutant d'autre Méphistophélès que ses passions et son amour-propre, entouré d'ennemis, d'envieux et d'admirateurs, plein de mépris pour l'espèce humaine, qui est si facile à tromper, irrité jusqu'au délire de notre impuissance à pénétrer les secrets de la vie ; aux yeux des uns, ange de lumière; aux yeux des autres, fils de l'enfer; à ses propres yeux, être incomplet et impuissant ; pour l'histoire et l'avenir, énigme.

La beauté et la difficulté de cette analyse ont séduit l'imagination de Robert Browning. Le drame intérieur, qui se joue chez tous les hommes célèbres et grands, et qui prend un caractère de frénétique beauté chez un personnage tel que Paracelse, moitié sublime et moitié fou, a exercé sur le jeune poëte, dont l'intelligence est évidemment subtile et profonde, une fascination irrésistible; il a tenté d'en faire l'œuvre précisément la plus opposée à la nature même de ses pensées et de son sujet, une pièce de théâtre. Il n'y a pas de plus étrange petit livre que le sien. Descendant en ligne directe de Wordsworth

pour la dissection métaphysique des idées, de Goethe pour la poésie plastique et extérieure, et de Byron pour le scepticisme, l'auteur a cru que ces éléments, précieux d'ailleurs, feraient un drame. En effet, ce sont des scènes, et il n'y manque, pour que l'œuvre soit dramatique, qu'une toute petite chose, le drame. Au premier acte, Paracelse déclare à ses amis qu'il veut chercher, au péril de son bonheur, la science et la gloire. Au second acte, ayant beaucoup voyagé, il découvre que la science n'est pas tout, qu'elle tue l'amour, et que sans l'union des deux facultés, amour et intelligence, l'âme humaine languit et meurt. Au troisième acte, il revient en Europe, professe la médecine à Bâle, atteint la gloire, augmente son crédit en mystifiant les hommes, et retombant sur lui-même avec plus de douleur que jamais, reconnaît la misère de ces trois ruines dont il est possesseur, science incomplète, amour impuissant, gloire menteuse. Au quatrième acte, il redescend de ses sublimes inspirations, demande à la volupté terrestre l'oubli de son ennui et de ses peines, retrouve quelque paix et quelque espérance dans la foi vulgaire et dans l'abnégation de l'orgueil, et finit par mourir à l'hôpital de Salzburg. Tout cela se passe entre quatre personnes, ou plutôt ce n'est qu'un monologue en deux mille vers, interrompu par quelques questions incidentes. Festus, l'homme simple et l'ami dévoué; Michal, sa femme; Aprile, jeune homme beau comme Apollon, symbole de la poésie et des arts, ne prennent la parole de temps en temps que pour donner à Paracelse l'occasion de plonger le scalpel dans sa propre pensée, d'interroger l'immensité de ses désirs, le désespoir de ses efforts et le dédain que lui inspirent son succès et l'admiration du genre humain. Voilà tout. Jamais drame n'osa se présenter avec de tels éléments. Nul mouvement, nulle péripétie, nulle catastrophe; rien qu'une élégie éloquente, suivant dans son cours tortueux la vie de Paracelse, comme le soleil et les nuages marquent d'ombre et de lumière le Rhin tombant en nappes bouillonnantes, disparaissant sous les rochers, ou se développant comme un large miroir qui étincelle. Par un renversement singulier de l'art dramatique, vous n'apercevez plus dans cette œuvre aucune action visible. Le phénomène extérieur des passions et des caractères humains s'évanouit. Il fait place au phénomène intérieur d'une pensée qui s'étudie et d'une âme qui se creuse.

Nous signalons ce résultat bizarre comme le dernier terme de l'abus métaphysique si naturel à la muse du Nord. Le drame d'escamotage habile que les Français ont adopté récemment, le drame d'incidents et de passion que les Espagnols ont porté si haut vers le commencement du XVII^e^ siècle, occupent l'extrémité opposée du diamètre. Shakspeare penche, mais sans excès, vers l'observation métaphysique du Nord; Calderon, sacrifiant au contraire la pensée à l'action et à la couleur, gravite aussi d'un autre côté vers le point central et vers la perfection de l'art. Quant à l'auteur nouveau dont nous parlons, philosophe et poëte remarquable, il faut le nier comme dramaturge.

Prenons-le donc pour ce qu'il est, non pour ce qu'il croit être. Comme œuvre d'analyse philosophique, son prétendu drame est rempli de talent. La poésie des images y est jetée à pleines mains sur la subtilité des pensées. *Manfred* et *Faust* ne renferment pas de plus beaux passages que certains fragments de ce *Paracelse*, obscurci par tant de divagations inutiles et construit sur un plan

insoutenable. Nous donnerons pour exemple la rencontre et le dialogue de Paracelse et d'Aprile, symboles, l'un de la science, l'autre de l'amour, du besoin de connaître qui veut pénétrer tous les secrets du monde visible et invisible, de l'amour s'assimilant à tous les genres de beauté, et produisant la poésie, la musique et les arts.

— Qui es-tu (demande Aprile à Paracelse), homme profond et inconnu?

Paracelse. — Je suis le mortel qui aspire à connaitre. — Et toi?

Aprile. — Je voudrais aimer infiniment et être aimé.

Paracelse. — Esclave! je suis ton roi.

Aprile. — Ah! Dieu t'a bien partagé. L'idéal que je poursuis me fuit sans cesse. Mon désir est immense, et le feu qui me brûle me consume sans me satisfaire. Toi, génie attentif et patient, tu acquiers toujours, tu amasses sans cesse. Ah! malheureux! malheureux que je suis!

Paracelse. — Calme-toi, je te l'ordonne au nom de la puissance que j'ai sur toi. Je veux te connaître, je veux savoir ce que tu désires.

Aprile. — Ne te l'ai-je pas dit? Je n'ai qu'un but, qu'un désir : aimer! Toutes les belles formes du monde, je voudrais les reproduire dans le marbre, dans la pierre et dans le bronze. Ah! si je pouvais! si je pouvais! rien n'échapperait à ma sympathie; la nymphe, âme secrète des chênes séculaires, le majestueux vieillard à longue barbe, le jeune homme dans sa première beauté, l'athlète aux muscles nerveux, la femme plus souple, plus moelleuse et plus blanche que le cygne; toutes les passions, tous les désirs, toutes les idées; la laideur même et sa beauté, qui est l'énergie, voilà ce que je voudrais saisir et créer d'un mot. O Dieu! permets-moi de les reproduire, ces beautés que poursuit mon inutile amour, forêts, vallées, miroir de l'Océan, lacs étincelants sous le soleil qui naît, et vous, labyrinthes de bronze, pyramides de pierre, villes peuplées d'hommes, et vous, agitations, passions, cruautés, ambitions, dont le cœur se nourrit et dont il meurt! Qui me donnera des couleurs pour tout exprimer, et des paroles pour tout reproduire, et des notes musicales pour imiter les mouvements mystérieux de l'âme et les inconnus balancements des planètes! qui me permettra d'épuiser tout ce que le monde et la vie offrent à l'admiration et à l'amour, jusqu'à ce que Dieu me reprenne à lui, lui l'éternel amour!

(Paracelse soupire.)

Aprile. — Tu soupires? Tu n'es donc pas mon roi! Tu n'as point passé par mes épreuves; tu n'as pas souffert de mes souffrances.

Paracelse. — Continue.

Aprile. — Tu n'as pas, comme moi, arrêté ton regard sur le soleil idéal jusqu'à devenir aveugle. Tu as cherché la cause de tout, et non la sympathie et l'amour des choses divines. On prétend qu'il y a partout des squelettes, dans les fleurs, dans les arbres, dans les étoiles même qui resplendissent là-haut. Ces squelettes, tu les a cherchés. En es-tu plus heureux?

Paracelse. — Non.

Aprile. — Tu t'occupes à démeubler la nature, moi je la meuble. Cette société des hommes avec leurs lois et leurs coutumes est pour moi une île déserte. J'y bâtis mon palais comme je puis. La réalité est vulgaire, je la transforme. Les coquillages amassés au bord de la mer sont mes diamants, les branches des arbres sont les arcades de mon palais, le jonc tressé remplace le tapis de pourpre, l'imagination est ma servante, et l'opulente fée obéit à toutes mes volontés. Amour universel, sympathie sans bornes! Dans le cœur du paysan et du berger, je découvre une pensée qui est

l'essence de la poésie ; et ce qu'il y a de plus vulgaire au monde, la branche desséchée qui tombe dans les cavernes de ma poésie, en sort parée de cristaux qui brillent au soleil. O maître orgueilleux, as-tu ce pouvoir? N'as-tu jamais senti cette ivresse? N'as-tu jamais été conduit au désespoir par l'aspiration vers la beauté, et des milliers de fantômes n'ont-ils pas flotté devant toi pour te mener au précipice? N'as-tu pas compris l'impuissance des sons pour reproduire les accents de l'âme, celle des couleurs et des formes, celle des rhythmes et des mots? N'as-tu pas vu que plus la pensée grandit et s'élève, plus la parole devient faible et débile? Dis-moi cela, mon seigneur?

PARACELSE. — Le désir de *connaître* a son impuissance; l'homme n'est que faible poussière!

APRILE. — Tu pleures! toi, des larmes! toi, le maître! toi, le roi!

PARACELSE. — Nous sommes misérables tous deux. Apprends à CONNAITRE, et que Dieu m'apprenne à AIMER. Qu'il nous pardonne à tous deux, êtres ambitieux et impuissants! Nous avons rêvé, Aprile, et nous nous éveillons. Nous sommes deux voyageurs transportés dans un monde de féerie et qui se retrouvent tout à coup auprès de leur foyer. Nous portons les cicatrices du voyage, mais nous avons aussi les bracelets d'or et les colliers de perles dont nos bras ont été parés. J'ai cherché la *science*, comme tu as cherché l'*amour;* aveugle comme toi! L'amour n'est rien sans la science, ni la science sans l'amour. Cependant nos conquêtes nous restent; j'ai la puissance; tu as la beauté. Hélas! nous nous éveillons cependant, et l'expiation nous attend l'un et l'autre.

APRILE. — Je le vois, Dieu est la poésie complète.

PARACELSE. — Dieu est la science parfaite. Les deux moitiés de l'idéal se réunissent en lui seul. Faibles et fous que nous sommes! mortels débiles! nous avons voulu les atteindre en les isolant. Nous sommes trop punis!

Ce qu'il y a d'élévation et de profondeur dans ces pages n'a pas besoin de commentaire. Paracelse, représentant l'ardeur de connaître au commencement du XVIe siècle, c'est-à-dire à une époque de renouvellement total où la pensée humaine changeait de peau comme le serpent, offre au philosophe un spectacle d'un intérêt immense. C'est, je l'ai dit, un révolutionnaire de la pensée; il ne voit que l'avenir, il n'a foi qu'aux nouvelles espérances qui animent le genre humain. Il veut savoir, non le passé qu'il rejette, mais ce qui est et ce qui sera. Il veut *connaître*, non les livres, non l'érudition proprement dite, mais le présent, mais l'avenir, mais l'essence des êtres. Il rompt à jamais avec les connaissances acquises par les autres nations et les autres temps, avec les maximes et les conquêtes des sages d'autrefois.

« La vérité n'est-elle pas en nous-mêmes? (dit-il dans le poëme). Il y a en nous tous une point central ou l'intime vérité réside dans sa plénitude. Autour d'elle, s'élèvent des remparts qui l'environnent et l'obstruent; la chair et les sens dérobent la flamme de la vérité à nos propres yeux. *Connaître*, c'est délivrer la vérité captive; c'est ouvrir une issue au rayon secret et caché qui est en nous. »

Paracelse n'admettra donc rien de ce qui est convenu; plein de courage et de foi en lui-même, chevalier d'aventure, rejetant tous les anciens naturalistes et tous les vieux philosophes, il se met à courir le monde pour dégager, au

moyen de l'expérience active, cette vérité cachée. Plus il avance, plus cette soif de savoir s'augmente et s'irrite ; à mesure qu'elle s'abreuve, elle devient plus ardente. Paracelse rit des hommes qui l'admirent, il rit de les voir redoubler d'enthousiasme quand il les trompe ; il prend en pitié sa gloire et son école :

« Vous avez vu ce matin, dit-il à Festus son ami, la foule qui se pressait autour de ma chaire ! Parbleu ! ce n'est pas merveille d'exciter leurs bravos et de faire battre leurs cœurs. Mes principes sont simples ; je détruis et je nie. Toutes les fois qu'on nie ce que la foule et les âges ont accepté, la foule est là béante, sans haleine, l'œil hagard, les cheveux hérissés, attendant le tonnerre qui va frapper ses idoles. Comptons un peu mes admirateurs : voyons ! D'abord ceux qu'attirent la curiosité, l'étonnement, la nouveauté, rien de plus ; puis la race nombreuse des sots qui veulent des miracles ; je leur en donne. Ensuite vient le nombreux bataillon de ceux qui haïssent les institutions établies et les écoles adoptées, toujours prêts à seconder l'homme qui attaque, jusqu'à ce que, victorieux à son tour, ayant planté le drapeau de sa doctrine, il les voie se retourner contre lui. Jetez sur cette cohue une infusion considérable d'indifférents qui profitent de la circonstance ; esprits madrés, trop habiles pour s'opposer au courant des opinions, flatteurs adroits qui caresseront et protégeront mon système, charmés de lui donner un développement absurde qui le tuera !

» Pourquoi grossir la liste ? Tous ces gens ont leur intérêt à servir, et la vérité leur importe peu. Restent peut-être douze ou quinze pauvres hères qui aiment sincèrement la science, qui ont foi au pouvoir de la vérité ; ceux-là méritent ma sympathie et mes efforts : ce n'est pas la peine d'en parler ! »

Voilà comment le réformateur apprécie ceux qui l'admirent. Ainsi se juge lui-même, au milieu de sa gloire, ce révolutionnaire et ce novateur. Il n'a pas touché le but qu'il voulait atteindre ; il n'a pas découvert le grand mystère de la vie et du monde. La couronne qu'il a obtenue, c'est la réputation, et il la méprise. L'ombre de sa gloire lui fait peur et pitié :

« Je le sais bien, dit-il, je suis en avant de mon siècle. Je suis un de ces flots précurseurs qui viennent battre le rivage, longtemps avant que la multitude des vagues le suive et recouvre la côte. Je sais bien quelle sera ma destinée. On usera de ma pensée en la niant, on montera sur mon cadavre en le déshonorant. Orgueil ou vanité, je n'ai rien voulu devoir à mes ancêtres ; on ne voudra rien me devoir. J'ai détruit, on me détruira ; c'est juste. J'ai élevé un échafaudage sur lequel on montera pour découvrir de nouvelles régions de la science. Que m'importe après tout ? J'aurai accompli mon destin, Dieu fera le reste ! »

Convaincu de la vanité de la science et de celle de la gloire, Paracelse cherche enfin le plaisir ; il se plonge dans les délices sensuelles et trouve en échange de sa dernière tentative le mépris des hommes qui se vengent ainsi de ses dédains. Lorsque, malade et mourant sur son grabat de l'hôpital, à Salzburg, Paracelse retrouve auprès de lui Festus, le cordial et simple ami qui ne l'a jamais abandonné, l'auteur touche tout à coup à l'effet dramatique, et l'atteint naïvement par une invention très-simple et très-belle.

Paracelse, *sur son lit de mort* — Parle-moi! Que j'entende ta voix! Chante quelque vieille ballade. Je ne veux point songer au passé, je ne veux point rêver!.... Parle-moi.

Festus, *chantant.* — « Le Mein est un fleuve charmant dont les flots coulent doucement, à travers les vallons, à travers les prairies; et ses petits flots qui bruissent font la musique la plus douce. Il coule, il coule paresseux sous le soleil qui brille, au milieu des gazons, au milieu des joncs et des charmantes primevères; et de temps à autre l'abeille rase ses vagues en bourdonnant, et le martin-pêcheur qui plane, avec son plumage de feu, y baigne le bout de son aile quand midi sonne au clocher des hameaux... »

Paracelse. — Mon cœur, mon cœur s'éveille et se desserre lorsque j'entends cette chanson de la jeunesse; les ténèbres passent, le serpent noir qui me pressait l'âme se déroule enfin et me quitte. Ah! Festus, je respire! c'est toi, c'est toi!

Après cet admirable mouvement, Festus console son ami, dont l'agonie s'éclaire d'un rayon d'espoir sublime :

« Esprit souverain (lui dit son ami), maître, créateur, inventeur, ceux qui raillent les convulsions de ta vie se moqueront de l'Etna dont les profondeurs bouillonnent. Je t'ai connu, moi! je te comprends, je te suis fidèle. Je t'ai vu surgir et lutter. Je te vois mourir. O Dieu puissant, que je sois traité comme il le sera. Si tu m'avais créé fort comme lui, j'aurais failli comme lui; advienne que pourra, je suis avec lui, je suis pour lui!... Dieu! nous nous présentons ensemble devant toi : punis-nous, ou récompense-nous ensemble! »

*Paracelse*, œuvre qui porte, comme on le voit, toutes les traces d'un esprit supérieur, mais que déparent la diffusion, l'incohérence, le vague des détails et le défaut de concentration dans la forme, ne se rapproche du drame que par son titre. L'élément dramatique apparaît d'une manière un peu plus prononcée dans deux ouvrages de Robert-Henri Horne, intitulés : *La Mort de Christophe Marlowe*, et *Côme de Médicis*. La réflexion y domine encore l'action, et le défaut capital de la poésie du Nord se fait sentir assez vivement dans ces deux ouvrages pour y étouffer la réalité de l'intérêt dramatique. Ici la vie effrénée d'un poëte demandant aux voluptés les plus vulgaires la compensation de ses douleurs et de son humiliation sociale; là, un père et un prince cherchant l'équité la plus sévère, et ne rencontrant que l'injustice : telles sont les deux bases de ces ouvrages, dont l'un est élégiaque et l'autre épique. L'effet de scène manque à l'un et à l'autre. Il se trouve encore moins dans la pièce intitulée : *Nina Sforza*, par Richard Zouch Troughton. Il n'est pas étranger aux trois dernières œuvres de Sheridan Knowles : *l'Amour*, — *l'Épouse* — et *la Fille*. Knowles dramatise et dialogue habilement des contes qui ne manquent pas d'intérêt. Mais que faire de ces caractères effacés? quelle valeur attribuer à ces romans invraisemblables? et comment excuser surtout la teinte uniformément sentimentale, qui, répandue sur tous les personnages comme un glacis factice sur certains tableaux, ne reproduit ni la vérité de la nature, ni celle des passions et des pensées? Malgré ces défauts, Sheridan Knowles, auteur et acteur, est le plus brillant représentant de cette école sentimentale

qui a longtemps régné sur la scène anglaise auprès de la comédie licencieuse. Sheridan Knowles conçoit le drame dans des proportions bourgeoises, comme ce pauvre Otway, homme curieux à étudier, ivrogne dans sa vie, pathétique dans ses créations, qui n'avait qu'un genre de talent, et n'a produit qu'une seule œuvre remarquable ; il est vrai que la supériorité de cette œuvre (*Venise preserved*) est incontestable.

A prendre la vie humaine dans sa vérité, dans sa largeur, elle comporte autre chose que des larmes. L'écrivain ment à l'œuvre divine, quand, pour la reproduire, il la dépouille de ses joies, de son calme, de ses énergiques mouvements, de tout ce qui n'est pas gémissement et langueur. Il peut chercher dans ce monde le bon sens des actes ou leur folie, le relief des caractères comiques et la pratique de la société : ainsi fit Molière, la sympathie secrète des âmes et des idées, la sublimité et la finesse des sentiments tendres, offrent une vaste carrière : c'est celle de Racine. Tous les autres maîtres ont choisi leur domaine spécial. La sphère des larmes pures est restée le partage d'Otway, de Kotzebue et de La Chaussée ; les hommes d'un génie supérieur l'avaient dédaignée. Quoi de plus énervant et de moins viril ? Ne sont-ce pas de misérables héros, que ceux qui ne savent que gémir sous le destin ? Corneille, en créant ses hommes de bronze ou de granit, dont les paroles frappent au cœur comme des lames l'acier poli, honorait du moins la nature humaine. *Le Cid* et *Polyeucte* exaltent la race qu'ils idéalisent. On se sent fier d'être de leur famille, on est honteux d'avoir pour frères un Meinau qui se lamente incessamment, un Jaffier qui pleure en tuant, et tous ces autres mortels infortunés et coupables, profondément ennuyeux et chétifs, dont le poëte se sert comme d'urnes lacrymatoires. Vous ne trouvez rien de cette faiblesse et de cette misère chez les plus grands hommes, Sophocle, Shakspeare, Aristophane, Molière, Racine. Elle commence à se laisser entrevoir chez les écrivains placés sur le bord de la décadence, chez Euripide, chez Voltaire, chez Fletcher et Beaumont ; elle déborde aussitôt que l'art dramatique commence à déchoir ; enfin un fleuve de larmes coule avec les vers de notre La Chaussée, de Sheridan Knowles, de Fenouillot de Falbaire, avec la prose de Kotzebue et même celle de Diderot. Je reproche moins à Voltaire les maximes philosophiques semées dans ses tragédies, que la teinte faussement sentimentale d'*Alzire*, d'*Adélaïde Duguesclin*, et même de *Tancrède*. C'était là précisément ce que l'on admirait le plus du vivant de Voltaire ; la détestable *Mélanie* de M. de La Harpe n'a pas d'autre mérite que ce défaut.

Étudions en Angleterre le progrès de cet énervement dramatique. De Shakspeare à Sheridan Knowles, il est facile à suivre. Les vigoureux dramaturges contemporains de Shakspeare ne sont point atteints de la contagion sentimentale ; ils ont leurs défauts propres ; celui-là n'est pas encore né. Shakspeare joue sur les mots, Lilly est pédant, Ben Jonson minutieux, Webster effréné, Marlowe brutal, Marston cynique, Dekker diffus, Massinger paradoxal. Avant Fletcher et Beaumont, les héros dramatiques pleurent, mais modérément. Fletcher et Beaumont les premiers ouvrent cette veine de l'art dramatique. Ils prennent dans une situation, non plus tout ce qu'elle a de fort, de profond et de délicat, mais ce qu'elle renferme de douloureux, de mélancolique, d'élé-

giaque, d'attendrissant et de pénible. Au lieu d'affermir et de tremper puissamment l'âme humaine, ils l'affaiblissent et l'amollissent. Voluptueux et pathétiques, ils ont plus d'éloquence et font couler plus de larmes que Shakspeare ; en revanche, ils sont moins variés, moins philosophes et moins vrais. Le coup d'œil sévère que Shakspeare jette sur les choses de la vie leur manque absolument. Ils ont de la fécondité, de l'invention, de la grâce, de la souplesse, une vive et fluide faconde et un coloris de style admirable. C'est par la pensée et le fond qu'ils pèchent. Ils ressemblent à la nation qui les admire.

Lorsque Charles II remonta sur son trône, un peuple fatigué de guerres civiles, l'âme tout affadie et abattue en même temps que corrompue et enfiévrée, préféra les drames de ces auteurs aux œuvres de Shakspeare. *Roi et non-roi, la Fille Reine* (1), étaient joués tous les jours au milieu des applaudissements universels, tandis que *Macbeth* et *Othello*, remaniés par des auteurs de troisième ordre, se faisaient à peine supporter. Écoutez là-dessus le même Pepys, dont nous avons déjà parlé : « Je connais peu de pièces plus médiocres que *Macbeth*, dit-il ; il n'y a pas dans cette pièce trois vers qui valent ceux de *la Fille Reine*, par Fletcher. » — Situations invraisemblables, nées de crimes odieux, et donnant naissance à des douleurs sans limites, en dehors de toutes les conditions ordinaires de l'humanité, telle est la trame générale des œuvres de Fletcher et de son ami. Dryden y ajoute l'excès de l'emphase et le style précieux qu'il emprunte à Scudéry et La Calprenède. Immédiatement après les triomphes de Dryden, la scène politique venant à changer sous Guillaume III, les vertus bourgeoises reprennent honneur dans le monde anglais ; il se fait alors une évolution singulière du drame, qui, gardant ses défauts comme la société, se contente de leur donner, à l'instar de cette dernière, une teinte modeste et morale. Le puritanisme bourgeois du nouveau régime fait irruption sur le théâtre ; il s'allie au pathétique forcé et à l'inspiration lacrymatoire de Fletcher et Beaumont.

Une tragédie naît alors de ce mariage ; genre singulier, qui n'a pas d'autre mérite que de faire pleurer à torrents, non plus sur des pavés de marbre et dans des coupes d'or, comme celle de Fletcher, mais sur la terre nue et sur le grabat des mansardes. Lillo, Southerne, Otway, Rowe et Congrève exploitent ce genre malheureux, qui a produit un chef-d'œuvre, *Venise sauvée*. La description d'une vente publique de meubles, très-habilement jetée dans le dialogue, est un des passages les plus pathétiques de ce dernier drame, dont nous blâmons l'inspiration et non l'exécution, la tendance générale et non les détails. Le pathétique, élément nécessaire et constitutif de la scène tragique, ne doit pas, selon nous, l'envahir dans tous ses replis, comme si l'homme n'avait ni caractère, ni passion, ni vigueur, ni esprit, ni ressources, ni action, ni enthousiasme, ni rêverie ardente, mais seulement des larmes et de la langueur. Ces héros qui prient, qui pleurent, qui s'agenouillent, qui se battent la poitrine, qui hurlent la douleur d'un bout de la pièce à l'autre, ont le désavantage immense d'user le ressort dramatique longtemps avant la fin du quatrième acte. Leur influence morale est d'ailleurs mauvaise. Les sources de la douleur étant

1. *King and No-King, the Maiden-Queen*, drames de Beaumont et Fletcher.

assez restreintes dans leur nombre, on invente pour cultiver ce genre et varier les motifs des pièces des forfaits extraordinaires et des situations inouïes qui achèvent de flétrir l'art et de le perdre. Tel est le sujet d'une absurde et effrayante tragédie d'Otway, qui repose sur un double inceste et qui se termine par cinq meurtres.

Sheridan Knowles a recueilli récemment l'héritage de cette école. Homme de talent, égaré par un premier succès, des exemples séduisants et des éloges prématurés, il a trop réussi à son début. Ce triomphe l'a engagé aveuglément dans le sillon qui lui avait valu les applaudissements de l'Europe. On avait admiré dans les remarquables tragédies de *Virginius* et d'*Appius* les scènes d'intérieur, le pathétique naturel, la peinture heureuse de la vie bourgeoise chez les Romains, qu'Addisson avait présentés comme des héros imperturbables et des colosses stoïques; faire d'eux des hommes tout simplement, c'était chose téméraire, œuvre piquante, nouveauté, bonheur, antithèse, presque une épigramme. Les souvenirs classiques, à la fois caressés et ébranlés, s'éveillèrent; *Virginius* produisit de l'effet en Angleterre, et plus encore en France. Sheridan Knowles, encouragé, créa d'autres œuvres d'après la même inspiration ; privé de ces personnages romains qui l'avaient si bien servi par le contraste, il n'obtint malheureusement plus les mêmes résultats. On s'aperçut que l'étude de la vie, l'analyse des caractères, la variété des observations, la vraisemblance des plans manquaient à son génie. L'éloquence élégiaque et le pathétique bourgeois lui restaient sans doute ; mais on commençait à se lasser de cette poésie maladive, affaiblissement pour l'esprit et danger pour l'âme. Ce sont encore là les caractères, le mérite et le défaut de ses derniers ouvrages, — *l'Amour*, — *la Fille* — et *l'Épouse*.

*La Fille* (*the Daughter*) relève essentiellement de l'école d'Otway, embellie de quelque fleurs empruntées aux ossuaires de Maturin. C'est l'horreur dans le vulgaire et le sentimental dans l'atroce. *L'épouse* (*the Wife* (1)) a le mérite de l'harmonie dans la conception. Si le plan est romanesque, les détails le sont aussi ; on peut le trouver faux dans son ensemble, mais la couleur est d'accord avec le dessin. Si *la Fille* révolte par une sorte de férocité gracieuse le sentiment intime et les premières lois de l'art, l'autre drame a du moins le mérite d'un conte intéressant.

Tout est improbable dans ce drame ; l'auteur commence par une avalanche suisse, et continue par une révolution qui s'opère le plus doucement du monde ; il expose ensuite à des attaques calomnieuses et impossibles la vertu et la vie d'une princesse, qu'il tire du danger au moyen d'une catastrophe non moins chimérique. Suivez-le, lancez-vous en pleine féerie : son conte marche bien ; ses situations ont de l'intérêt ; son style est poétique ; et d'invraisemblance en invraisemblance, vous traversez avec un plaisir d'enfant tous les événements incroyables qu'il entasse. Faites surtout taire votre raison : les

(1) Ce mot *wife* (femme mariée) comporte un sens beaucoup plus simple que le mot *épouse* (*spouse*), et plus saint, plus digne, plus noble, plus sacré que celui de *femme*, terme générique en français. C'est une de ces nuances de mots et de mœurs qui tiennent à des différences profondes et qui passent inobservées.

plaintes de Mariana, les perfidies du traître Ferrardo, la confiance aveugle du mari ne pourront manquer de vous toucher, comme un curieux récit du Lasca ou de Boccace. Je préfère *the Wife* aux autres pièces de Sheridan Knowles, à cause de cette harmonie d'invraisemblance dont l'ensemble est net, et à laquelle tous les détails concourent merveilleusement. Si l'enchaînement et l'invention des faits ne supportent pas la critique, le style fleuri, moelleux, cadencé, sentimental du dialogue manque également de réalité. Une fois la chose convenue, on perd toute idée de drame véritable, de vie passionnée, active et réelle. C'est un tableau de Boucher, auquel vous ne reprochez pas ses arbres d'azur : ils s'accordent si bien avec les chaumières violettes. Le peintre possède des qualités spéciales dont vous lui tenez compte, et vous avez raison.

Il s'agit d'une époque indéterminée où de certains princes inconnus régnaient à Mantoue, et s'en allaient chercher sur le bord des lacs suisses des épouses et des amantes. L'un d'eux, se promenant rêveur dans je ne sais quelle vallée, est écrasé par une avalanche. On n'en revient pas communément; mais notre prince, recueilli et soigné par Mariana, doit la vie à cette jeune fille. Éprise d'amour pour celui qu'elle a sauvé, elle lui cache sa passion et se contente de suivre, silencieuse, l'homme qui lui a inspiré un sentiment indomptable et profond. Le duc, de retour, trouve sa place envahie par un frère, reprend sans coup férir sa petite couronne, reconnaît Mariana et l'épouse au moment même où le frère perfide a conçu pour elle une passion qui va bientôt se changer en fureur. Devenue duchesse, Mariana est exposée à toutes les embûches, à toutes les intrigues de Ferrardo : ainsi se nomme le mauvais frère. Pendant une absence du prince, Ferrardo déchaîne contre Mariana un de ses courtisans, misérable et vicieux, qui se charge, non de la séduire, mais de la compromettre. Heureusement ce dernier, humilié par l'homme dont il est l'instrument et contre lequel il nourrit un grand désir de vengeance, saisit l'occasion de le satisfaire, dénonce Ferrardo et sauve la duchesse. Toute cette absurde invention se déroule avec une sorte de mélancolie agréable qui ne manque pas de charme; c'est une fiction brodée sur la soie et assez heureusement nuancée. Les traîtres parlent comme des romans; le duc est une ode, et la paysanne suisse une élégie. Quand Sheridan Knowles peut faire valoir la nature spéciale de son talent, qui tient de l'idylle et du conte sentimental, il n'y manque pas, et le lecteur y gagne de jolis vers, à défaut de drame. Ainsi, Mariana, interrogée sur le progrès de son amour, répond par une tirade charmante :

« Comment votre passion s'est-elle développée ?

MARIANA. — Comme moi-même, comme je grandissais, sans que je m'en aperçusse. Je le veillais malade, et je croyais qu'il allait mourir. Longtemps la mort et la vie se combattirent en lui ; on fut incertain longtemps. Il priait le ciel pour son salut, je priais avec lui. Ainsi nos deux âmes se mêlèrent.

LORENZO. — Et vous l'aimâtes ?

MARIANA. — Oh ! oui, je l'aimai ! La fleur dont le vent a effeuillé la corolle, et que la pluie a couchée sur le sol humide, est celle que nous aimons le plus lorsque nos

mains patientes la relèvent. N'était-il pas tout pour moi, celui que j'avais fait revivre? Je l'avais vu languissant et pâle, à demi couvert du linceul; enfin, d'espérance en espérance, après bien des jours de veille et des nuits d'angoisses, il m'apparut presque vivant; la première aurore de la santé renaissait sur sa joue pâle; puis, plus brillant, plus fort, plus joyeux, la plénitude de la vie brilla sur son front; lumière! chaleur! existence!

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

LORENZO. — Et il vous quitta?

MARIANA. — Hélas, il le voulut! Le jour une fois fixé, il prétexta des délais, et de nouveaux délais encore. Enfin il partit.

LORENZO. — Vous le suivîtes à Mantoue?

MARIANA. — Que pouvais-je faire? Il emportait tout avec lui : souvenirs, plaisir, bonheur, l'azur des lacs, la beauté du ciel, la fraîcheur des montagnes. Je le suivis à Mantoue pour respirer l'air qu'il respirait, pour marcher sur la terre qui le portait, pour voir les choses qu'il voyait, le voir peut-être, peut-être l'entendre, peut-être le toucher... l'aimer toujours et rester inconnue! »

Cette grâce élégiaque, supplément insuffisant de la vérité et de la force dramatiques, se répand jusque sur les portions tragiques de la pièce. Elle envahit même une vigoureuse scène, d'une invention forte et heureuse, dans laquelle Saint-Pierre, le traître subalterne, seul avec Ferrardo, son maître, écrit sous sa dictée, ou plutôt fait semblant d'écrire une lettre qui compromettra la duchesse. Saint-Pierre est sans armes; Ferrardo a un bon poignard. Au lieu de rédiger la lettre qu'on lui demande, Saint-Pierre transcrit mot pour mot la conversation de Ferrardo; puis, s'emparant du poignard par un tour d'adresse, il contraint l'homme dont il veut se venger à signer ce document contre lui-même. Nous dépouillerons cette scène de quelques déclamations sentimentales, très-ridicules dans la bouche de pareils coquins; ainsi réduite, elle mérite d'être citée :

SAINT-PIERRE, *écrivant.* — Avez-vous fini de dicter?

FERRARDO. — Oui.

SAINT-PIERRE. — Parbleu, et moi d'écrire!... Bien commencé, bien continué; la fin surtout est excellente. Votre altesse jugera mon style... Diable! un mot pour un autre! Avez-vous un grattoir, un canif, quelque instrument tranchant?

FERRARDO. — Non.

SAINT-PIERRE. — Ce poignard, si la lame en est bonne?

FERRARDO. — Prenez-le.

SAINT-PIERRE, *regardant le poignard.* — Excellente! Maintenant, seigneur duc, lisez et signez.

FERRARDO, *lisant.* — Qu'avez-vous écrit là? C'est ma confession!

SAINT-PIERRE. — Vous le dites.

FERRARDO. — J'y retrouve mot pour mot notre conversation de tout à l'heure.

SAINT-PIERRE. — Pas une syllabe de plus ni de moins. Je ferais un assez bon secrétaire comme vous voyez; cependant votre altesse n'est pas satisfaite, à ce qu'il semble; je ne l'avais pas espéré. Satisfait ou non, duc, il faut signer!

FERRARDO. — Pourquoi?

SAINT-PIERRE. — Parce que je le veux!... Ah! tu me tiens à ta merci depuis dix

ans! Duc, à mon tour je te tiens en mon pouvoir! Altesse, je suis franc avec vous, maintenant!

Ferrardo. — Est-ce bien vous, Saint-Pierre, qui me traitez ainsi?

Saint-Pierre. — Non, c'est vous! vous qui, dans une heure mauvaise, il y a quinze années, m'avez trouvé dans ma vallée natale, pauvre paysan, enfant innocent et qui m'avez perdu! vous qui, lisant dans mon regard à peine ouvert une activité ardente et un désir fatal, vous en êtes servi pour vos desseins et pour ma ruine!... Oh! ne bougez pas; vous me connaissez.

Ferrardo. — Eh bien! j'obéis. Souvenez-vous, Saint-Pierre, que je vous ai fait élever comme un gentilhomme?

Saint-Pierre. — Sans doute. Des maîtres? Vous m'en avez donné; j'ai profité de leurs leçons; je suis devenu ce que je suis : hardi, élégant, dépravé! votre instrument de vice... que vous avez brisé. Encore une fois, restez là et signez.

Ferrardo. — Vous voyez que je reste. Revenez donc à la raison, Saint-Pierre; les dix mille ducats sont à vous.

Saint-Pierre. — Altesse, dix mille ducats!... Rendez-moi ma jeunesse, mon cœur honnête, mon corps souple et robuste, ma vie flétrie à votre service... Duc! j'ai fait ton ouvrage; fais le mien. Signe ce papier, signe-le, car je suis ton maître!

Ferrardo. — Parles-tu sérieusement?

Sainte-Pierre. — Regarde mes yeux.

Ferrardo. — Peut-être ne t'ai-je pas assez offert?

Saint-Pierre. — Signe!

Ferrardo. — Veux-tu le double?

Saint-Pierre. — Je veux que tu signes.

Ferrardo. — Si je te proposais quarante mille ducats?

Saint-Pierre. — Regarde ce cadran. Quand l'aiguille se posera sur midi, il ne sera plus temps, altesse; tu n'as qu'une demi-minute; pour moi, je ne parle plus qu'avec ce poignard, qui est près de ton cœur.

Ferrardo. — Un mot encore, Saint-Pierre, un mot.

Saint-Pierre. — Est-ce signé?

Ferrardo. — Oui.

Saint-Pierre. — Je remercie votre altesse.

Croirait-on que dans une telle scène, l'auteur a su introduire des roses, le tombeau d'un père, un fantôme et une page de rhétorique? Sous une main plus forte et plus nerveuse, la vengeance de Saint-Pierre aurait produit un effet puissant; mais ce caractère, remarquablement inventé, s'amollit et se détrempe par l'exécution déclamatoire de l'écrivain.

Imaginez cette poésie douce et rêveuse de Sheridan Knowles, cette recherche un peu affectée de la pureté morale, cette grâce pâle et factice s'appliquant au sujet le plus féroce, le plus lugubre, le plus odieux qui se puisse trouver : vous aurez une détestable pièce, comme *the Daughter*. Sur les côtes nord du comté de Cornouailles, côtes âpres et désolées, dont le sable et les rochers sauvages recueillent chaque année mille débris de vaisseaux naufragés et de cadavres en lambeaux, habite une race d'hommes de proie, qui n'a pas d'autre moyen d'existence que de ramasser ces débris, d'épier la tempête, d'errer sur les promontoires, de tuer les mourants, et de dépouiller les misérables jetés à la côte. Ils se nomment les *wreckers*, du mot *wreck* (naufrage).

On ne peut exercer sur eux aucune surveillance ; ils vivent loin des villes, sortent toujours armés, et leurs crimes mêmes, atteignant des êtres sans défense et presque sans vie, échappent à la rigueur des magistrats, comme à l'observation de leurs concitoyens. Un poëte anglais du XVII^e siècle a fait jouer à ces *wreckers* un rôle puissant dans un des drames bourgeois, brutaux et violents, sans éloquence, sans grandeur, mais non sans force, qui sortaient de sa plume. Sheridan Knowles, reprenant en sous-œuvre le même sujet, a cru l'embellir en créant une héroïne romanesque, fille d'un de ces *wreckers*, qui s'exprime comme une demoiselle de pensionnat, et jette au vent sauvage de la côte et aux raffales de l'Océan les plaintes sentimentales les plus ridiculement verbeuses. Rien de la force intime de Shakspeare, rien de la vérité saisissante et fine de ses portraits; pas même la brutalité grossière de Southerne et de Lillo; beaucoup de crimes, et de crimes révoltants; puis, auprès de ces crimes, une fille élégiaque et parfumée, un vernis rose sur des cadavres. Quiconque a le sentiment de l'art et de son harmonie se sent révolté.

Nous venons de voir l'art dramatique faussé, en Angleterre, par deux influences diverses : l'analyse métaphysique et l'affectation sentimentale. Voyons ce qu'il est devenu, soumis à une autre action, celle de l'emphase épique. *Paracelse* émane de Wordsworth. *The Daughter* relève d'Otway. Le *Côme de Médicis*, dont nous avons parlé plus haut, est inspiré par Milton et Goethe.

La métaphore, l'allégorie, la personnification, trônent dans cette dernière œuvre, due à un homme de talent peu connu, M. Horne. L'idée première est une antithèse ; deux caractères en contraste : le père et le fils, le principe et la passion, la volonté et l'instinct, la force et la mobilité. M. Horne abuse de la rhétorique ; il montre *le désespoir taillé dans la glace, étendu sur la grande route de l'existence, — le pied d'airain de la destinée aveugle, marchant sur des chemins pavés de couronnes, — l'horreur assise dans la chevelure hérissée de Médicis, — et la tête d'un meurtrier se couronnant d'un crépuscule de sang.* — Ces imitations de l'éloquence d'Eschyle n'ont aucune convenance et aucune excuse dans un drame emprunté aux temps modernes. La grande beauté du style de Shakspeare consiste dans l'emploi facile et immense de toutes les teintes, selon le besoin et les variations du drame : personne n'est plus grandiose, plus élégiaque, plus riant, plus comique, plus vif, plus naïf, plus gracieux, plus solennel. Vingt claviers résonnent sous la main de ce puissant organiste. Alfieri n'a qu'un ton ; Shakspeare possède tous les tons. Quant à M. Horne, son style, rempli de fausse grandeur et de brillantes images, rappelle, non la souplesse vraiment dramatique de Shakspeare, mais *Chapman's mighty line*, comme on disait au XVI^e siècle, le vers majestueux de Chapman. C'est Brébœuf ou même Pindare, l'éternel grondement de la passion ou de la métaphore; les spectateur s'irrite de ce mensonge emphatique; les sons qui frappent son oreille semblent traverser un porte-voix d'airain. La fusion de tous les accents et la reproduction harmonieuse de leur variété n'ont trouvé jusqu'à ce jour qu'un seul artiste assez hardi et assez souple pour les embrasser à la fois, Shakspeare. Il faut voir, dans *Macbeth* par exemple, l'élégie, née d'un vague pressentiment du malheur à venir, se développer en vers pleins de mélodieuse simplicité ; le monde des sorcières exhaler son dithyrambe infernal, et l'âme

de la femme transformée en homme par l'ambition tonner comme la foudre dans un ciel obscur. Il faut voir, dans *Roméo,* la bavarde nourrice et la naïve enfant qui commence d'aimer, mêler leurs voix, comique et suave, aux solennelles méditations du moine catholique.

Le plan de *Côme de Médicis* est fort simple. Jean et Garcia, fils de Côme de Médicis, épris l'un et l'autre de la même personne, chassent ensemble le sanglier dans une forêt voisine de Florence. Tous deux prétendent à l'honneur d'avoir frappé de l'épieu l'animal qui s'est perdu dans les halliers.

Jean. — C'est moi !

Garcia. — C'est moi, vous dis-je !

Jean. — C'est mon épieu qui l'a percé.

Garcia. — Où est-il ? il nous échappe.

Jean. — Je le touchais, quand vous vous êtes élancé comme un aveugle frappant au hasard. Vous nous l'avez fait perdre, dans votre ardeur insensée !

Garcia. — La bête s'est sauvée par ici. Voici les branches d'arbres que ses défenses ont brisées, et les traces de son passage ; son écume blanche est encore sur ces feuillages, mais il n'est plus temps.

Jean. — Rien n'est plus désagréable que de se voir ainsi trompé. Je n'aime pas ces plaisirs sans but ; mais, quand je m'y livre, en devenir le jouet, c'est ce que je ne puis souffrir.

Garcia. — Je pense comme vous... Mais pourquoi se désoler ? Continuons notre chasse.

Jean. — Faites ce que vous voudrez, et laissez-moi en paix, je suis d'humeur à ne rien supporter !

Garcia. — A votre aise !

Jean. — Est-ce que vous me bravez ?

Garcia. — La forêt est grande, et votre humeur ne me touche en rien. Calmez-vous ; retournez chez votre mère ; allez demander à la belle Hippolyte quelques douces paroles qui vous rendront plus traitable.

Jean. — Hippolyte ! que dites-vous ? que voulez-vous dire ? vous vous servez de son nom pour me blesser !

Garcia. — C'est un nom qui m'est trop cher, pour que je l'emploie à cet usage !

Jean. — Ah ! ce nom vous est cher, vous l'aimez !

Garcia. — Oui, je l'aime. Et bien ! qu'avez-vous donc ? vous tremblez, vos lèvres se contractent, vos mains sont frémissantes !

Jean. — J'aime Hippolyte.

Garcia. — Toi !

Jean. — Moi... ; et je l'aime de toute mon âme. J'ai son amour, je suis sûr d'elle ; nous nous aimons !

Garcia. — Oh ! maudit que tu es ! Tu vas épouser une autre femme, et tu me l'enlèves, tu m'arraches son premier amour, le seul désir de mon âme ! Infamie ! infamie !

Jean. — Enfant ! tais-toi. Plus de ces paroles ! tais-toi !

Garcia. — Je ne me tairai point. Je l'aime comme mon âme, plus que la vie, plus que tout ! infâme !

Jean. — C'est insoutenable ! Le plat de mon épée te punira !...

(Ils tirent leurs épées.)

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Garcia. — Qu'as-tu fait, Jean?

Jean, *blessé* — J'ai eu tort, Garcia. Je suis puni, je meurs.

Garcia. — Oh! tu ne mourras pas! la blessure n'est pas profonde.

Jean. — Elle est mortelle.

Garcia. — Non, cela n'est pas, cela ne peut être.

Jean. — Je sens ma vie qui s'en va. Le gazon est rouge, une vapeur lourde m'enveloppe; un linceul pèse sur les objets.

Garcia. — Ce ne sera rien.

Jean. — Non, rien... que la mort. Écoute.., écoute mes dernières paroles. (*Garcia s'agenouille.*) Porte ma bénédiction à Hippolyte; c'est pour toujours; une bénédiction dans l'éternité!... Promets-le!

Garcia. — Je le promets... O mon Dieu!

Cette scène, très-bien faite, est la meilleure de tout le drame, ou plutôt c'est la seule qui porte le véritable caractère dramatique. Une fois le meurtre accompli, tout le mouvement de la pièce s'arrête; les déclamations ne tarissent plus. Côme de Médicis, après avoir puni injustement son fils Garcia, qui tombe sous la main d'un sicaire, reconnaît ensuite l'innocence de la victime, et se reproche amèrement sa cruelle sévérité. Une messe funèbre chantée sur le cercueil du jeune homme, et à laquelle assiste le père tourmenté par ses remords, termine ce drame, sur lequel nous ne nous arrêterons pas davantage, et dont les belles parties, souvent entachées d'emphase, se rapprochent de l'épopée et de l'ode.

Au milieu de cette décadence de l'art dramatique en Angleterre, décadence qui date de loin, et dont nous venons de signaler le progrès et de citer des exemples, Édouard Lytton Bulwer a voulu, comme nous l'avons dit, relever la scène par une tentative hardie que le succès a couronnée. D'accord avec l'acteur Macready, il a commencé son œuvre par l'épuration matérielle des théâtres, livrés depuis longtemps à une corruption scandaleuse, devenus des lieux de rendez-vous pour le vice ignoble, et nécessairement délaissés par la bonne compagnie et la bourgeoisie honnête. C'était le premier pas à faire vers la résurrection scénique. Pour engager ensuite les talents sous son drapeau, et pour obtenir leur concours actif, il a provoqué des changements graves dans la législation relative à la propriété dramatique. D'après les coutumes reçues en Angleterre, on achetait une pièce à l'auteur, ce qui se nommait le *copy-right;* quels que fussent ensuite les bénéfices rapportés par la représentation, ils revenaient tous au directeur et au théâtre. De là, manque d'émulation, rien qui stimulât l'écrivain; des ouvrages misérables ou traduits du français, et qui ne coûtaient rien; enfin un progrès constant vers la ruine définitive et incurable du théâtre. Bulwer, membre du parlement et homme de lettres, prit hautement dans les communes la défense des intérêts littéraires; grâce à lui, la propriété de l'auteur dramatique est aujourd'hui assurée en Angleterre; il partage, comme chez nous, les bénéfices du théâtre, et trouve un intérêt actif à le faire prospérer.

Bulwer, après avoir préparé ainsi les voies, a mis la main à l'œuvre. Il a cru pouvoir intéresser le public par des drames littéraires dont la composition ne serait plus un travail mécanique, mais une œuvre d'art, et il a tenté de sous-

traire en même temps le théâtre à l'influence du mysticisme métaphysique, de la déclamation d'école et de la pantomime mêlée de décorations, si aimée du peuple. L'histoire et le roman ont été tour à tour consultés par lui ; ils lui ont fourni *Richelieu, Mademoiselle de la Vallière,* et *the Sea Captain* (le Capitaine de vaisseau).

C'est dans *le Capitaine* que Bulwer a le mieux réussi à opérer la fusion qu'il voulait accomplir. Cet ouvrage a aujourd'hui beaucoup de succès à Londres.

Un jeune homme abandonné par sa mère se retrouve en face d'elle sans la connaître ; elle lui donne l'hospitalité dans son château :

NORMAN. — Oui, après notre naufrage nous étions dans un triste état.

LADY ARUNDEL. — Et vous en parlez bien gaiement.

NORMAN. — Nous autres gens de mer, nous sommes faits ainsi ; j'ai mes jours de tristesse.

LADY ARUNDEL. — Il y a longtemps, je crois, que vous avez quitté l'Angleterre? Vos parents seront heureux de vous revoir.

NORMAN. — Je n'ai pas de famille.

LADY ARUNDEL. — Tristes et calmes paroles! Je voudrais vous servir; fiez-vous à moi.

VIOLET. — Fiez-vous à lady Arundel, Norman. L'histoire de vos jeunes années est faite pour émouvoir toute âme de femme.

NORMAN, *à lady Arundel.* — Madame, votre voix, comme un son magique, éveille dans mon cœur une corde longtemps muette. Je vous dirai les aventures de l'exilé, si vous voulez les entendre. Elles ne sont pas longues. Jusqu'à ma quatorzième année, j'ai vécu sous le toit d'un bon vieux prêtre de ces environs. Rien n'avait troublé mon enfance paisible ; mais alors des pensées inquiètes et étranges m'assaillirent tout à coup. Quelque chose me manquait dans cette nature si libérale et si belle, et un soir que les étoiles silencieuses et brillantes surveillaient le grand repos de la terre et des ondes, un regret profond et vague se soulevant en moi, je demandai au bon prêtre *pourquoi je n'avais pas de mère..*

LADY ARUNDEL. — Que répondit-il ?

NORMAN. — Il pleura et me dit : Ta famille est illustre.

LADY ARUNDEL, *à part.* — Cet homme m'a trompée.

NORMAN. — Il ajoutait que le temps viendrait sans doute où mon passé obscur s'éclairerait d'un bel avenir. Alors, en l'écoutant, il me semblait que mon souvenir me retraçait l'image d'une figure pâle et belle, qui me disait des paroles tendres, de ces mots qui ne sont murmurés que par les mères.

LADY ARUNDEL. — O mon Dieu, que je souffre !

NORMAN. — Alors parut dans le village un homme rude et de manières brutales et franches, un matelot qui racontait mille histoires sur les pays lointains et que j'écoutais avidement. A ces récits, mon cœur s'enflamma ; je voulus courir aussi cet Océan dont les flots baignaient le pied de notre chaumière. Le grand nom de Walter Raleigh faisait palpiter tous les cœurs ; séduit par cette voix qui m'entraînait, je partis avec le matelot.

LADY ARUNDEL. — Et le prêtre ne vous donna pas quelques clartés sur le secret de votre naissance?

NORMAN. — Non. Il me laissa partir sans m'opposer d'obstacle, et me dit : Va, fais-toi un nom dont l'orgueil même soit jaloux ; ceux qui te délaissent seront fiers de te retrouver.

LADY ARUNDEL. — Je respire!

NORMAN. — Votre cœur s'intéresse donc à un étranger, madame? Vous avez plusieurs fois pâli.

LADY ARUNDEL. — Votre récit me touche beaucoup ; continuez, je vous prie.

NORMAN. — Le misérable auquel je m'étais fié monta dans une chaloupe avec moi, et quand nous atteignîmes le vaisseau qui lui appartenait, me chargea de chaînes. C'était un pirate. En pleine mer, il me fit remonter sur le pont, et en présence de ses hommes : Enfant, me dit-il avec un sourire, ce n'est pas ma faute, tes chaînes ont été forgées d'or, et cet or est celui de ta mère.

LADY ARUNDEL. — Mensonge! c'est un affreux mensonge!

NORMAN. — Oui, madame, je m'écriai qu'il en avait menti, et, saisissant le poignard qu'il tenait à la main, je le frappai au front. Vingt épées brillèrent autour de moi. Le pirate essuyant le sang que j'avais versé : Ce serait, leur dit-il, une mort trop douce. Qu'on l'attache à une planche et qu'on le jette à la mer. Leurs voiles se déployèrent, et je restai à la merci des flots, seul avec Dieu.

VIOLET, *lui prenant la main.* — Les larmes qui jaillissent de mon cœur remplissent mes yeux... et Dieu t'a sauvé!

NORMAN. — Tout un jour, toute une nuit, la fragile barrière entre la vie et la mort fut ballottée sur les flots. Le ciel apaisa les vents, et lorsque les étoiles se montrèrent, tout semblait si doux et si caressant, que, me souvenant des paroles de ce misérable, je murmurai : Les vents et les vagues sont moins barbares qu'une mère! — Madame, vous pleurez.

LADY ARUNDEL. — Est-ce que je pleure? Continuez.

NORMAN. — Le jour parut. Brillante sous le soleil, une voile se montra, puis une banderole.

VIOLET. — Enfin!

NORMAN. — Mais elles passèrent sans me voir. Mais midi vint. Avec lui la soif et la famine ; les lèvres brûlantes, j'appelais la mort, j'essayais d'arracher mes membres et de les dégager des câbles qui pénétraient dans ma chair, je voulais m'abîmer dans les flots. Alors il me sembla qu'à travers la transparence des eaux, un objet se mouvait rapidement, noir, avec des yeux vitreux qui me poursuivaient; le monstre de l'Océan qui s'attache aux vaisseaux pour trouver sa proie. La vie me redevint chère, et, avec un regard d'horreur fixe, la chevelure hérissée, je continuai à flotter, pendant que mes sens engourdis tombaient dans un terrible sommeil... Les yeux du monstre étaient toujours sur moi!

VIOLET. — Oh! continuez...

NORMAN. — Je m'éveillai, et j'entendis la langue de mon pays; des regards bienveillants se fixaient sur moi : étendu sur le pont, j'échappais à la mort; Dieu avait veillé pendant mon sommeil.

Déjà les hommes de talent qui se sentaient doués du génie dramatique ont profité de la révolution opérée par Bulwer. Parmi eux se distingue Leigh Hunt, esprit singulier qui n'a jamais eu en Angleterre que des succès équivoques. Une certaine exagération passionnée, qui lui sert d'inspiration, et que ne corrige pas la force du jugement, s'accorde peu avec le génie national de l'Angleterre. Sa meilleure œuvre, selon nous, est sa dernière tragédie, intitulée : *La Légende florentine.* Conçue d'après les données de l'école sentimentale dont nous avons parlé plus haut, elle manque assurément de force, de variété, de péripéties. C'est toujours le style pathétique d'Euripide, moins

efféminé et plus naturel que celui de Sheridan Knowles; une histoire domestique agréablement mise en scène. La variété de la nature humaine et le grand spectacle du monde manquent à cette œuvre, qui cependant mérite par la simplicité et la passion qui y règnent une honorable distinction.

Leigh Hunt ne s'est pas mis en frais pour l'inventer; c'est tout bonnement *Guido et Ginevra.* L'action se passe à Florence, sous le pontificat de Léon X. Ginevra, jeune fille sans fortune, aimée d'un gentilhomme nommé Antonio, dont les sentiments pour elle sont pleins de respect et de pureté, a épousé Agolanti, gentilhomme d'un âge mûr, d'un caractère soupçonneux, égoïste et dur. On parle beaucoup dans Florence des ombrages ridicules et des préoccupations jalouses d'Agolanti. Fidèle à ses devoirs, Ginevra, dont le caractère est tracé avec un charme parfait, renvoie sans les lire les lettres qui lui sont adressées par Antonio; la jeunesse et l'amour de ce dernier ont mis dans ses intérêts caméristes, femmes de chambre, pages et tout ce qui entoure la jeune épouse. La société efféminée de l'Italie au XVIe siècle est réellement vivante dans le drame, et ce n'est pas un de ses moindres mérites. La dernière lettre d'Antonio, que Ginevra vient de renvoyer sans l'ouvrir, tombe entre les mains du mari. Il y trouve la preuve de l'innocence de Ginevra; mais il se met à l'observer plus attentivement. La mélancolie de la jeune femme lui déplaît, et pendant qu'elle cause sur une terrasse avec plusieurs dames de ses amies, il s'approche d'elle, lui adresse des paroles de colère, s'irrite de sa résignation, et lui serrant les mains violemment : — Dans vingt minutes, lui dit-il, soyez dans la chambre rouge. M'entendez-vous, madame? — Tout le monde se retire; bientôt après, l'entrevue du mari et de la femme a lieu dans cette chambre rouge, petit oratoire italien orné d'une madone.

AGOLANTI. — Elle me contrarie en tout. Je lui ai dit de faire enlever ce portrait, elle ne l'a pas voulu. Elle sait mon respect pour la sainte madone, et que ma colère, toute juste qu'elle soit, n'éclatera point devant ce portrait. Sa piété même est un artifice... Maudite! maudite!

(Agolanti ferme les battants de la niche dans laquelle se trouve la madone, présente un fauteuil à Ginevra et se tient debout à côté d'elle.)

GINEVRA, *gaiement.* — Cette pluie a rafraîchi l'air. Vous étiez sorti ce matin, j'avais peur qu'elle ne vous eût arrêté, ou que vous ne fussiez malade.

AGOLANTI. — Peur! vous l'espériez. Vos craintes sont-elles mes craintes! vos espérances sont-elles les miennes? Madame, trêve à ces exordes et à cet intérêt prétendu qui ne servent qu'à vous éloigner de ce que vous redoutez réellement : moi! C'est demain grande fête à Florence; vous voulez y assister sans doute, vous qui tremblez quand une porte s'ouvre et quand une épingle tombe? Trompettes et tambours, beaux remèdes pour des nerfs de femmes! Un bon coup d'épée dans un tournoi, cela réveille les pleureuses timides!

GINEVRA. — Je n'ai pas exprimé le désir de voir le tournoi, ni les fêtes, ni rien de de ce que vous trouverez peu convenable.

AGOLANTI. — Assurément on ne demande rien, on ne désire rien; on attend ce que le mari jugera convenable, pour avoir le plaisir de n'en rien faire.

GINEVRA. — Je vous jure que je n'irai pas, et cela sans peine; regardez la chose comme convenue.

AGOLANTI. — Je compte y aller, moi ; par conséquent vous resterez ici *sans peine*, et vous y recevrez tout à votre aise les lettres d'Antonio !

GINEVRA. — Je les ai renvoyées sans les ouvrir, monsieur.

AGOLANTI. — Combien ?

GINEVRA. — Trois.

AGOLANTI. — Trois que vous n'avez pas ouvertes... vous êtes exacte ; et celles que vous avez lues ?...Vous vous obstinez à vous taire, et ce signe de tête, que veut-il dire?

GINEVRA. — Mon Dieu ! que puis-je dire ou ne pas dire ? Je serai toujours grondée. Vous ne devriez pas me traiter ainsi ! Quelque résignée que vous me supposiez, je n'en ai pas la force. J'ai été très-malade récemment, et suis encore faible.

AGOLANTI. — Je vous ai vue plus faible, mais toujours prête à lutter et à me haïr.

GINEVRA. — Je ne prétends pas être un ange, je ne suis qu'une femme.

AGOLANTI. — A la bonne heure, vous l'avouez. Vous voyez bien que ce ne sont pas des crimes que les paroles d'indignation arrachées par votre éternel dédain !

GINEVRA. — J'ai pu avoir tort, je m'en repens ; mais ce n'est pas comparable à des années de douleur infligées sans remords et sans provocation.

AGOLANTI. — Oh ! sans provocation ! quelle douce voix ! quel ton angélique ! quel mensonge d'un être trop faible pour qu'on l'écrase, trop insensible pour qu'on l'irrite ! Vous ne m'avez jamais aimé, madame ; jamais, pas même devant l'autel, lorsque avec une bassesse froide, une résignation lâche, le mensonge sur les lèvres, vous m'avez pris pour mari, espérant avoir l'indépendance, une maison, la fortune, et pleine de dédain pour celui qui les donnait.

GINEVRA. — Je ne vous ai point méprisé. Je ne savais ce que c'était que le dédain ; j'étais une enfant toute confiante et tout ingénue. Oh! si vous pouviez!... Mais pourquoi vous redire ce que je dis tous les jours en vain ?... (*Elle se lève et marche dans la chambre.*) Vous faites monter à mon cerveau le sang avec colère ! Vous exigez trop de moi. Qu'ai-je fait, mon Dieu ! pour être ainsi à la merci d'un despotisme qui demande à sa victime toutes les vertus et n'en apporte pas une ?

AGOLANTI. — Je vous remercie, madame, très-humblement. Vous êtes franche à la fin.

GINEVRA. — Pardon, pardon ! la colère est excessive, et ne sait ce qu'elle dit.

AGOLANTI. — Ah, madame, vous ne répondez jamais, vous êtes douce, patiente?

GINEVRA. — Continuez, vous avez raison. Moi qui disais tant de mal de la colère, je me suis mise en colère. Vous pourriez me pardonner au surplus, et avoir pitié de moi, puisque votre faute a été la mienne.

AGOLANTI. — Quelle condescendance ! quelle douce ironie !

GINEVRA. — Non, sur mon âme, j'ai parlé du fond du cœur d'une faiblesse qui nous est commune. Soyez charitable envers moi, je serai reconnaissante...

Antonio, assez imprudemment, s'avise d'appeler en duel le mari, et lui demande compte des mauvais traitements qu'il fait subir à sa femme, et dont toute la ville est instruite. Au milieu des invectives furieuses de l'amant et des ironies de son adversaire, lequel, il faut bien l'avouer, se trouve ici dans son droit, on vient avertir Agolanti que sa femme vient de mourir, succombant sans doute à l'excès de la souffrance morale. L'effet dramatique que cette nouvelle produit sur l'amant et sur le mari est très-remarquable. Les épées tombent des mains des combattants ; la clochette des morts retentit dans la rue ; Antonio se découvre, le mari reste muet sans se découvrir. « Découvre-toi, infâme ! » lui dit Antonio.

Cependant, comme on le devine, Ginevra n'est pas morte. Placée selon la coutume italienne sur le lit de parade, elle s'est éveillée de sa léthargie, et, couverte du linceul, elle est allée frapper à la porte de son mari qui, dans sa terreur superstitieuse, l'a refermée violemment et est tombé à genoux. Ainsi repoussée, elle se dirige vers la demeure d'Antonio qu'elle trouve seul, la nuit, la tête appuyée sur un des pilastres qui soutiennent le portique de sa maison.

ANTONIO. — O la plus belle et la plus aimable! ma vie est un veuvage, et elle n'a pas été à moi!...

(Ginevra s'arrête à quelque distance de lui.)

GINEVRA. — Antonio!

ANTONIO. — O ciel et terre! qui es-tu?

GINEVRA. — Ne crains pas de me regarder, Antonio; je suis Ginevra ensevelie, mais vivante; je suis sortie, et personne ne me veut laisser entrer; ma mère elle-même est effrayée de ma voix, et je viens, errante et sans asile, frapper à ta porte. Prends pitié de moi, bon Antonio; délivre-moi de cette terreur des rues désertes pendant la nuit.

ANTONIO. — Oh! de toutes les choses terribles et belles, qui es-tu? N'es-tu pas un ange qui descend du ciel pour m'annoncer des épreuves à subir et des combats à livrer? ou bien es-tu vivante encore, et cette main peut-elle toucher la mienne?

GINEVRA. — Prends ma main, et conduis-moi vers ta porte, car la peur, l'étonnement et une longue défaillance ont fait de moi une terreur pour moi-même, et je ne sais comment je puis me soutenir.

(Antonio s'avance lentement, timidement, touche sa main et la presse sur son cœur.)

ANTONIO. — C'est Ginevra elle-même!... et dans mes bras!... elle tombe!... ô mon amie!... cette joue dont les larmes se mêlent aux miennes!... Elle mourra, elle mourra, et je l'aurai tuée!

(Ginevra, glissant de ses bras, tombe à genoux.)

GINEVRA. — La force va me revenir du sein même de la faiblesse. O Seigneur! ô bon Antonio! sois tout ce que je pense de toi, et ne pense pas mal de moi. Que je puisse passer le seuil de ta porte sans craindre une flétrissure pour un malheur sans tache.

ANTONIO. — Oh! lève-toi! quand je croirai que tu peux te soutenir, je me tiendrai à distance... tu resteras loin de ce cœur qui t'aime, mais qui te respecte. J'étais fou, je le suis encore de te retrouver vivante et si près de moi : mais, ô créature bien aimée! ange d'Antonio! Dis un mot seulement, parle, et je t'aime tant, qu'après t'avoir fait goûter le pain et le vin qui répareront tes forces, je te rendrai moi-même à ta maison, à ton mari, je rendrai le ciel à cet homme qui se repentira sans doute.

GINEVRA. — Jamais! le tombeau est entre nous; la main du ciel nous a séparés; lui-même l'a reconnu quand sa porte s'est fermée sur moi et m'a chassée. Ta porte seule et celle d'un couvent se rouvriront pour moi dans ce monde : bientôt tu m'y conduiras. Donne-moi un abri jusqu'au matin; tu as une mère?

ANTONIO. — Une bonne mère, Dieu merci, ferme, pieuse et charitable. Elle sera la vôtre, madame, tant que mon humble demeure vous possédera. Elle va se lever, vous conduire à votre chambre, et vous traitera comme sa fille.

GINEVRA. — Le ciel soit loué!... Voyez comme je marche bien.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Ginevra passe cinq jours entiers chez Antonio, dont le monologue suivant mérite bien d'être cité :

ANTONIO. — Cinq jours de bonheur, et pas une âme qui sache le trésor que cette maison renferme. Tout le monde l'aime ici. Elle a pris la main de ma mère, et elle aime ses yeux. Hier, elle a deux fois prononcé mon nom au lieu d'un autre qu'elle voulait dire. Aussi, je suis fier, puissant : quel bonheur c'est que l'amour, avec le plus faible soupçon d'être aimé ! Je ne sais comment ma situation pourrait changer pour devenir meilleure, plus délicieuse et plus sainte ! Je ne touche plus terre, et je ne vois rien, comme si cet unique secret me faisait vivre. Il n'y a plus au monde que deux êtres, *elle*, que je contemple, et *moi*, qui la vois toujours.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Le mari vient réclamer sa femme et l'emmène chez lui. Les amis d'Antonio, jeunes gentilshommes, narguent Agolanti dans son salon même. Il frappe l'un d'entre eux de son poignard, est frappé à son tour, meurt, et Ginevra devient la femme d'Antonio.

Telles sont les diverses tentatives qui, dans ces dernières années, ont commencé la réhabilitation du drame britannique. Je n'ai point parlé d'une tragédie classique, œuvre de l'avocat Talfourd, et qui a fait grand bruit parmi les littérateurs et les gens du monde. Elle est intitulée *Ion*, et se distingue par une imitation très-exacte des formes grecques, une versification élégante, un coloris pur, une certaine grâce calme heureusement empruntée à la muse de Sophocle. Le succès théâtral ne peut couronner ce genre de supériorité toute littéraire. Les pièces de Bulwer, surtout *le Capitaine de Vaisseau*, réunissent dans des proportions heureuses l'intérêt populaire et la poésie. Mais, réussira-t-on à régénérer la scène anglaise? On peut en douter. Nous nous sommes souvent expliqué sur la phase unique du drame dans la vie des peuples ; l'Europe entière, emportée par des mouvements inconnus, s'éloigne tous les jours de ce temps de l'adolescence ingénue où le drame est pour les nations une puissance, un besoin et une gloire.

PHILARÈTE CHASLES.

# REVUE LITTÉRAIRE

# DE L'ALLEMAGNE.

## KUR-MAINZ (*ÉLECTORAT DE MAYENCE EN* 1672),

PAR G.-L. GUHRAUER.

En 1803, un écrivain anonyme, vraisemblablement soldé par le ministère anglais, publia à Londres une espèce de pamphlet qui produisit une assez vive sensation. Il venait de découvrir le projet d'une expédition en Égypte présenté à Louis XIV par Leibnitz, et, en dévoilant ainsi les combinaisons du philosophe allemand, en faisant ressortir la justesse de ses aperçus, l'auteur du pamphlet arrivait tout naturellement à démontrer que Napoléon n'avait pas conçu lui-même le plan de son expédition en Égypte, qu'il l'avait pris comme un écolier dans les manuscrits de Leibnitz (1). Là-dessus on vit s'élever d'ardentes contestations littéraires. Les partisans de Napoléon, s'imaginant que sa gloire était sérieusement compromise si l'on pouvait prouver qu'il avait emprunté à qui que ce fût l'idée de son expédition, repoussèrent avec violence les arguments du pamphlétaire anglais. Par la même raison, ses ennemis s'empressèrent de les accueillir. Dans ce conflit de deux opinions opposées, quelques hommes sages essayaient, mais en vain, de faire voir qu'en admettant la thèse de l'écrivain anglais, le génie de Napoléon n'en serait pas moins grand, qu'il aurait toujours eu l'honneur d'achever une entreprise que Louis XIV n'avait pas même pu comprendre.

(1) *A summary account of Leibnitz's memoirs addressed to Lewis the fourteenth.*

Un écrivain allemand, partant d'un autre point de vue, écrivit en 1806 un livre (1) dans lequel il cherchait à faire voir que Bonaparte n'avait lui-même jamais pensé à aller en Égypte ; que cette idée venait de Carnot, qui, pendant le congrès de Rastadt, découvrit par hasard le projet de Leibnitz, et le fit adopter par le Directoire pour se délivrer d'un rival dangereux.

Deux historiens illustres ont subi l'influence de toutes ces discussions. M. Thiers parle des documents importants qui facilitèrent l'entreprise du jeune général, et M. Michaud déclare positivement que Bonaparte s'est servi du projet de Leibnitz.

Le livre de M. Guhrauer est en grande partie consacré à l'examen de cette question. L'auteur l'a éclaircie par de nouveaux documents, et lui a donné une solution complétement inattendue. Pour nous la faire bien voir sous son véritable point de vue, il la reprend dès sa première origine ; il nous montre Leibnitz jeune, vivant sous le patronage de Boinebourg, ministre de l'électeur de Mayence, et poursuivant avec ardeur ses études. L'invasion des Pays-Bas espagnols par l'armée française, le projet d'attaque contre la Hollande, la crainte de voir un jour l'Allemagne elle-même menacée et subjuguée par Louis XIV, donnèrent tout à coup à ses études un but spécial. Il lui sembla qu'il écarterait de son pays toute déclaration de guerre, s'il pouvait diriger d'un autre côté les vues ambitieuses du roi de France. Il chercha un pays digne d'attirer l'attention de celui qui venait de se rendre si redoutable, et s'arrêta à l'Égypte. Boinebourg, préoccupé des mêmes craintes que lui, l'encouragea dans son idée. Leibnitz était en outre soutenu par un sentiment religieux, par le désir de voir de nouveau flotter l'étendard du christianisme sur les lieux consacrés par les croisades du moyen âge et les traditions de l'Évangile.

Il publia d'abord, en allemand, un écrit intitulé : *Mémoire sur le maintien de la sûreté publique de l'Empire.* Dans ce mémoire, il commençait à laisser entrevoir son projet d'expédition en Égypte, qu'il compléta plus tard, et qu'il résolut d'aller lui-même présenter au roi. Boinebourg, qui avait été le premier confident de la pensée de Leibnitz, et qui avait suivi avec un vif intérêt le progrès de ses études et le développement de son œuvre, lui donna une lettre de recommandation des plus pressantes pour M. de Pomponne. Leibnitz partit en 1672, et arriva à Paris vers la fin de mars. On ne sait quel fut son entretien avec le ministre, ni s'il eut l'honneur d'être présenté au roi. On sait seulement que son projet fut rejeté.

Cependant Boinebourg, dans la prévision de cet échec, avait fait rédiger par Leibnitz un mémoire bien plus long et plus explicite que les lettres adressées à Louis XIV. Il le remit à l'électeur de Mayence, qui le lut avec enthousiasme, et tenta d'en faire comprendre l'immense portée au cabinet de Versailles ; mais il ne fut pas plus heureux que Leibnitz. Ce mémoire, connu sous le nom de *Consilium ægyptiacum*, est, à vrai dire, le seul qui aurait pu donner à Bonaparte quelques notions utiles sur l'Égypte. Or M. Gurhauer démontre qu'il ne fut jamais envoyé en France et qu'il resta dans les archives de Hanovre

(1) *Napoleon Bonaparte und das franzœsische Volk unter ihm.* — Ces deux livres, cités par M. Gurhauer, sont aujourd'hui fort rares.

complétement ignoré pendant près d'un demi-siècle. Les premiers biographes de Leibnitz ne savaient même pas qu'il eût traité cette question, et se trompaient complétement sur les motifs de son voyage à Paris. Éberhard est le premier qui, en 1795, révéla l'habile dissertation du philosophe sur l'Égypte. Les Anglais, comme nous l'avons vu, la traduisirent en pamphlet. Le général Mortier fit faire en 1803 une copie du *Consilium ægyptiacum*, et l'envoya à Napoléon.

En 1839, M. Gurhauer adressa sur cette question un mémoire intéressant à l'Académie des sciences morales et politiques (1). Les deux volumes qu'il vient de publier complètent son premier travail. Nous ne pouvons que louer le zèle avec lequel il a recherché tout ce qui avait rapport à l'œuvre de Leibnitz et le soin qu'il a mis à reproduire les documents qui s'y rattachent. Son introduction est un exposé fort clair de la tâche d'érudition qu'il s'était proposée, mais son récit manque d'unité. A voir sa préface, on croirait qu'il va s'occuper uniquement de Leibnitz, et l'histoire du ministère de Boinebourg, la politique de l'électorat de Mayence, l'entraînent tour à tour dans de longues digressions. Le lecteur ne peut prendre le même intérêt à ces trois questions.

### Geschichte von Danemark (*Histoire de Danemark*), par M. T. L. Dahlmann, première partie.

L'histoire de Danemark a été faite à différentes reprises. Au XIIe siècle, à une époque où l'on n'avait encore dans le reste de l'Europe que de sèches et froides annales, un prêtre de Roeskilde, Saxo le grammairien, écrivit dans un latin pur, élégant, une longue et poétique chronique de son pays. Une grande partie de son récit n'est, il est vrai, qu'un habile tissu de fictions populaires. Saxo avait près de lui un Islandais qui lui racontait les fables héroïques de son pays, et le naïf historien les enregistrait avec une parfaite bonne foi. Ce fut ainsi qu'il composa une série non interrompue de rois, de guerres, d'événements, depuis le fabuleux Dan jusqu'à Gorm, c'est-à-dire jusqu'au IXe siècle. Mais à partir de cette époque, il écrit d'après des documents exacts, et les sept derniers livres de son ouvrage ont un caractère d'authenticité très-satisfaisant. A cette histoire primitive, animée, séduisante comme un roman, succéda l'histoire érudite et critique du XVIIe siècle. Hvitfeld publia sous le titre de *Chroniques* dix volumes in-4°, qui ne ressemblent guère au récit charmant de Saxo, mais qui dénotent un travail consciencieux et de longues recherches. A la même époque, Bartholin publiait son livre sur les antiquités de Danemark, Ole Worm étudiait les monuments, et Torfesen soumettait à une sévère analyse les sagas d'Islande. Le XVIIIe siècle fut illustré par les travaux de Suhm, Langebek, Arn Magnussen, Gram, etc. Suhm écrivit en quatorze volumes in-4° une histoire de Danemark. C'est une œuvre d'une érudition étonnante, mais diffuse, monotone, dénuée d'art, et à certains égards dépourvue de critique. Holberg en écrivit une autre beaucoup moins savante et plus populaire. Un peu plus tard parut celle de Mallet, qui a été tout à la fois trop louée et trop

(1) M. Mignet en a rendu compte dans les *Mémoires de l'Académie*, t. II, 2e série.

dédaignée. Les éléments d'une bonne histoire s'y trouvent en grande partie. Seulement il faudrait l'élaguer à certains endroits, la resserrer, la corriger d'après les nouvelles découvertes de la science, ou plutôt il faudrait la refaire avec une meilleure méthode.

Le mouvement historique imprimé au Danemark par le XVIIIe siècle se continue de nos jours avec éclat. Les hommes du Nord aiment les longues et patientes études. Ils excellent dans l'analyse, et pratiquent le commentaire comme des docteurs du moyen âge. Fidèles aux habitudes laborieuses de leurs prédécesseurs, ils l'emportent sur eux par la portée de leurs idées et la sagacité de leurs recherches. Parmi les travaux d'érudition qui, dans les derniers temps, ont illustré l'historiographie danoise, qu'il nous suffise de citer ceux du judicieux et savant Érasme Müller, de Rosenvinge, Werlauff, Schlegel, et ceux de la société des antiquaires du Nord, dirigée par Finn Magnusen et Rafn. Beaucoup de textes anciens ont été revus et collationnés avec soin ; beaucoup de textes nouveaux ont été publiés. Tout ce qui se rattachait à l'histoire nationale : jurisprudence, archéologie, tradition, a été tour à tour étudié, discuté et développé dans de curieuses et habiles dissertations. Cependant une partie de l'histoire de Danemark est encore très-confuse et très-incertaine.

Suhm divise cette histoire en trois époques : époque obscure, mythique, historique.

La première s'arrête à l'arrivée d'Odin dans le Nord, c'est-à-dire environ soixante-dix ans avant Jésus-Christ, et remonte à un temps indéterminé, dont on ne peut indiquer le commencement. Il n'y a sur toute l'histoire de cette époque que de vagues hypothèses ; incertitude sur les races qui peuplèrent le Nord, incertitude plus grande encore sur leurs mouvements et leur migration.

La seconde époque commence à l'arrivée d'Odin, et s'étend jusqu'au VIIIe siècle. C'est le temps des héros et des géants, des luttes violentes, des holocaustes de sang, le temps des traditions populaires, des récits merveilleux qui cachent le fait sous le symbole, l'histoire sous la fable. Ce n'est pas une petite tâche pour l'annaliste que de chercher à démêler la vérité sous ce tissu de poésie, à établir dans cette suite de chroniques sans ordres la chronologie des rois et la succession des événements. Aussi n'a-t-on pu jusqu'à présent accomplir qu'une partie de cette œuvre ; le reste attend l'arrêt définitif de la science.

Enfin au VIIIe siècle commence l'époque historique, non pas très-nette encore, ni très-féconde en documents, mais appuyée du moins sur une base certaine.

A prendre l'histoire de Danemark vers la fin du moyen âge, elle n'est pas, à beaucoup près, aussi animée et aussi dramatique que celle de Suède. Ce pays n'a point eu, comme la Suède, trois ou quatre de ces rois dont la vie aventureuse et les exploits ont acquis un renom européen. Il n'a pas dans sa famille d'Oldenbourg un Gustave Wasa, un Gustave-Adolphe, une Christine, un Charles XII. Il n'a pas porté, comme la Suède, ses armes au milieu des nations les plus aguerries et les plus puissantes. Il n'a pas eu, comme la Suède, la gloire d'effrayer la Russie et de régenter l'Allemagne. Toutes ses guerres, tous ses succès et ses revers se passent dans des limites déterminées, entre la Suède, la

Norwége, le duché de Schleswig et les villes anséatiques. Son roi le plus vaillant, le plus illustre, fut Chrétien IV, et, à l'époque de la guerre de trente ans, Chrétien IV, appelé à défendre le protestantisme, entreprit vainement l'œuvre que Gustave-Adolphe accomplit avec tant de gloire. Ajoutons à ceci qu'à partir du XVIe siècle le Danemark est toujours allé en déclinant. En 1525, il perd la domination qu'il exerçait sur la Suède depuis le traité d'union de Calmar; en 1658, il perd les provinces qu'il avait conservées de l'autre côté du Sund; en 1814, il a perdu la Norwége.

Ce qu'il y a de plus beau et de plus éclatant dans ses annales, c'est l'époque ancienne, l'époque où il exerçait une telle suprématie dans le Nord, que la langue scandinave n'était désignée que sous le nom de langue danoise, l'époque héroïque où Regnar Lodbrok épouvantait l'Écosse et l'Irlande, où Harald à la dent bleue s'avançait avec sa flotte jusque dans le port de Cherbourg, où Canut subjuguait l'Angleterre, où les Valdemar gagnaient l'un après l'autre sur le champ de bataille le surnom de grand et celui de victorieux.

C'est cette époque que nous aurions voulu voir décrite avec sa rude poésie dans la nouvelle histoire de Danemark qui vient de paraître en Allemagne. Nous aurions voulu aussi que l'auteur remît encore une fois en question les hypothèses des savants sur les temps primitifs de cette histoire, qu'il donnât son avis sur l'origine de la race danoise, qu'il fît, en un mot, pour le Danemark ce que Geiier a si admirablement fait pour la Suède dans ses *Svea rikes Hœfder*. De la part de M. Dahlmann, un tel travail ne pouvait exciter qu'un vif intérêt, et le public, nous en sommes persuadé, l'aurait accueilli avec reconnaissance. Enfin, il nous semble que pour compléter un livre destiné à faire connaître l'histoire du Danemark à beaucoup de gens qui en ignorent jusqu'aux éléments, l'auteur aurait dû reprendre l'excellente dissertation qu'il publia en 1822 sur Saxo le grammairien, y joindre un examen critique des annalistes des XVIIe et XVIIIe siècles, et nous donner ainsi un tableau de l'historiographie danoise, de ses essais et de ses erreurs. C'est un genre de travail que beaucoup d'écrivains emploient aujourd'hui en guise de panégyrique d'eux-mêmes et de prospectus; mais M. Dahlmann, avec les qualités que nous lui connaissons, en aurait fait, nous n'en doutons pas, une œuvre vraiment instructive, sérieuse et indépendante.

Le commencement de cette histoire, annoncée depuis longtemps, ne répond donc pas à l'attente de ceux qui croyaient y trouver ou une solution définitive, ou tout au moins une réponse nouvelle à plusieurs questions importantes. L'auteur exprime très-brièvement son opinion sur le livre de Saxo et les chroniques islandaises. Il raconte en quelques pages l'époque païenne, cette époque si étrange, si riche de faits, et ne commence, à vrai dire, son récit qu'au temps où des annales certaines remplacent les traditions flottantes. Après le règne de Magnus, il s'interrompt dans sa narration pour jeter un coup d'œil en arrière et décrire les mœurs, les institutions de l'ancienne monarchie danoise. Ce chapitre est plein de faits curieux, de documents choisis et d'observations intéressantes. Malheureusement il est trop court. Il y avait tout un livre à écrire sur ce sujet : l'auteur a réduit le livre à une quarantaine de pages.

Une fois nos réserves faites à l'égard de cet ouvrage, nous ne pouvons que

louer l'habileté avec laquelle l'auteur a suivi le plan qu'il s'était proposé. Son récit est vif et rapide, son style clair et animé, ce qui n'est pas un mérite commun en Allemagne, et chacune de ses pages dénote un travail consciencieux et une abondante érudition.

La réputation de M. Dalhmann est faite depuis longtemps en Allemagne, comme savant et comme écrivain; il s'en est fait récemment une autre comme homme politique. C'est lui qui, en 1837, eut le courage de signer, avec les deux frères Grimm et quatre de ses collègues, une protestation contre les arrêts despotiques du roi de Hanovre. Privé de son emploi de professeur et banni de Gœttingue à la suite de cet acte énergique, il s'est réfugié dans le sanctuaire de la science. Il emploie aujourd'hui à écrire des livres le temps qu'il consacrait naguère à former des disciples. Puissent les sympathies qui s'attachent à son nom, à ses œuvres, lui servir d'encouragement dans ses travaux et de consolation dans son exil!

GESCHICHTE VON PORT-ROYAL. (*Histoire de Port-Royal*)'
par le docteur Hermann Reuchlin.

Il y a dans la vie sociale certaines époques de doute et d'agitation où l'homme sérieux que l'avenir inquiète, que le présent irrite, se réfugie dans le passé et recherche comme un conseil ou comme une consolation ce que l'histoire rapporte d'un autre temps et d'une autre société. Quand on dit qu'un livre arrive à propos, cela ne signifie pas toujours qu'il est exactement adapté à nos intérêts, à nos passions, qu'il entre comme un plaidoyer dans la cause qui se discute, ou qu'il flatte comme un pamphlet le mouvement tumultueux de la foule. Tout au contraire, le livre qui arrive le plus à propos est souvent celui qui est le plus en opposition avec nos idées et notre état politique ou moral. Il instruit, il corrige, il nous indique une autre voie, il nous montre un autre but. Si c'est une œuvre de mérite, le contraste des événements qu'elle retrace ou des pensées qu'elle exprime avec les événements et les pensées de notre temps, ne sert qu'à lui donner plus d'éclat, comme les teintes monotones d'un ciel d'automne augmentent l'effet d'un rayon de soleil. Or, de tous les livres qui s'annoncent, au milieu de nos productions habituelles, comme des œuvres à part, il en est peu qui, en retraçant une époque déjà connue et des faits accomplis, présentent dans les circonstances actuelles un aussi grand caractère d'originalité, ou, pour mieux dire, d'étrangeté que celui-ci. C'est l'histoire de Port-Royal, l'histoire d'une association d'hommes réunis par les liens les plus fermes, dans un temps où nous ne connaissons plus que le lien mobile des coalitions qui se nouent et se dénouent à chaque changement de ministère, l'histoire d'un sentiment de foi lorsqu'il n'y a plus de foi ni en politique ni en littérature, d'un dévouement généreux quand on n'est plus dévoué qu'à soi-même, d'une renonciation absolue à la faveur du monde et à la fortune, quand on ne rêve que la conquête d'une parcelle du pouvoir, quand on adore le veau d'or de la vénalité. L'esprit de Port-Royal ressemble si peu à celui de la société actuelle, que beaucoup de gens le rangent peut-être comme une idée fictive dans les temps indéfinis, dans le domaine des vagues traditions. Plus d'un voyageur, en pas-

sant au pied des ruines de cette abbaye et en se rappelant les belles pages des Mémoires de Fontaine, a dû se dire : Quoi donc! est-ce là tout ce qui reste de cet édifice religieux qui occupa pendant plusieurs années l'attention de la France et de l'Europe? Quoi ! n'y a-t-il vraiment pas plus de deux siècles que la noble Angélique présidait aux destinées de ce cloître; que les hommes lassés du monde, les grands seigneurs les plus illustres et les esprits les plus éminents venaient ici, dans l'humilité de leur foi, oublier leur grandeur et leur ambition; que Robert d'Andilly apportait dans la solitude de cette vallée l'infatigable fertilité de son talent, Le Maître sa verve d'orateur, Saint-Cyran sa puissance d'apôtre et son héroïsme de martyr, Pascal ses œuvres de génie? Non il n'y a pas plus de deux siècles que de tels miracles éclataient encore dans le monde, que le christianisme prenait ses anachorètes dans le conseil des ministres, sur les siéges du parlement, et qu'une nouvelle Thébaïde s'élevait à l'ombre d'un couvent non loin des rumeurs de Paris et des splendeurs de Versailles. Mais depuis ce temps combien de monuments augustes se sont écroulés sur leur base, et combien de pensées, de lois, d'institutions ont été ensevelies dans le vaste abîme des conceptions humaines !

Tout ce qui se rattache à Port-Royal, et surtout à sa dernière phase, nous a été conservé en détail dans plusieurs ouvrages. A voir ces longs et curieux mémoires écrits par les habitants du cloître ou du *désert*, on dirait que ces pieux cénobites, pressentant la fin prochaine de leur communauté, se hâtaient d'en raconter l'histoire, pour la léguer comme un dernier enseignement à la postérité. Ainsi, nous avons les Mémoires imprimés à Utrecht en 1742, et rédigés en grande partie par les religieuses et par Le Maître; les Mémoires de Fontaine, de Fosse, de Lancelot, et l'histoire de Racine, que Boileau regardait comme un des meilleurs ouvrages de la langue française. Ajoutons à cela une quantité de notions éparses et répandues çà et là dans les divers écrits du temps.

Pour celui qui essaye de refaire cette histoire, la difficulté n'est donc pas de recueillir des matériaux, mais de les discerner, de les choisir, de les élaguer à propos, d'en tirer la partie vraiment substantielle, soit comme dogme, soit comme récit, et de faire de plusieurs œuvres intéressantes, mais surchargées de détails minutieux, de discussions théologiques, une œuvre nette, régulière et sagement coordonnée.

Deux écrivains ont entrepris presque en même temps ce travail : M. Sainte-Beuve en France, M. Reuchlin en Allemagne. M. Sainte-Beuve n'a pas encore achevé le sien; mais tout ce que nous savons des recherches patientes, des longues et sérieuses études qu'il y a consacrées, nous donne la conviction que ce sera une œuvre vraiment digne de lui. C'est le plus bel éloge que nous puissions en faire. M. Reuchlin vient de publier une partie de son ouvrage. Son premier volume (un véritable volume allemand serré, compact, huit cents pages d'impression) montre qu'il a conçu tout ce travail dans de grandes proportions. L'histoire de Port-Royal n'est pas pour lui l'histoire d'une communauté temporaire, persécutée par un parti et dissoute par des ordonnances. C'est celle d'une idée profonde, vivace, qui tient à tout le mouvement intellectuel des siècles derniers. « Aussi longtemps, dit-il, que le jansénisme n'eut

pas achevé sa lutte mortelle, l'histoire de Port-Royal fut pour les catholiques un problème insoluble; mais les protestants de l'Allemagne s'intéressèrent à ces frères en religion que la France repoussait de son sein comme une marâtre. Le jansénisme, le joug insupportable que l'Église romaine faisait peser sur la conscience, les convulsions donnèrent immédiatement une ample matière à une polémique haineuse, à des remarques méchantes. Puis arriva l'époque incrédule de la révolution qui ne songeait guère à s'occuper d'une telle question. Mais en perdant sous l'effort de la révolution son importance pratique, le jansénisme a acquis par là sa véritable maturité et son objectivité. C'est maintenant un sujet déterminé que l'on peut étudier avec le repos convenable. Aussi longtemps que l'on n'aura pas approfondi l'histoire du jansénisme et du jésuitisme, il ne faut pas parler d'une histoire ecclésiastique du XVII^e et XVIII^e siècle, ni d'une histoire du développement intellectuel en France à cette même époque (1). » Plus loin il ajoute : « Port-Royal fut pour le jansénisme ce que La Rochelle fut pour l'Église réformée, » et il cite à l'appui de son large plan de travail ces paroles de M. Royer-Collard : Celui qui ne connaît pas Port-Royal et son histoire, ne connaît pas l'histoire de l'humanité.

L'ouvrage de M. Reuchlin commence par une poétique description de l'Auvergne, et un tableau chronologique et biographique de la maison Arnauld, maison ancienne, considérée, enrichie par de nobles alliances, illustrée par les emplois qu'elle occupa à différentes reprises dans l'armée, dans la justice, dans les finances. Le premier membre de cette famille qui abandonna ses montagnes pour venir se fixer à Paris, fut Antoine Arnauld, auditeur des comptes. C'était en 1585. Son second fils, qui portait le même prénom que lui, devint le célèbre avocat. C'était un homme d'une grande énergie et d'une éloquence entraînante. Ce fut lui qui lança contre les jésuites ce vigoureux plaidoyer dont ils furent épouvantés. Dans le cours de sa longue carrière, il acquit une haute considération. « Les grands seigneurs, les princes, dit M. Reuchlin, lui accordaient toute leur confiance, et le traitaient comme leur égal. Les gouverneurs des provinces, qui à cette époque étaient encore des demi-rois, venaient le voir chaque fois qu'ils arrivaient à Paris, ou chaque fois qu'ils en partaient. Il en était de même des favoris de la régente. »

Il fut le père de vingt enfants, le père du célèbre Robert d'Andilly, du docteur Antoine Arnauld, de l'évêque d'Angers, de la mère Angélique. Dix de ses enfants moururent en bas âge; sept autres se consacrèrent à la vie religieuse.

De cette biographie des premiers Arnauld, M. Reuchlin passe à l'histoire des jésuites. Il raconte avec une antipathie non équivoque leur arrivée en France, leurs subterfuges pour obtenir la permission de s'établir à Paris, leurs luttes incessantes avec le parlement et l'université, leur accroissement successif, et enfin leur pouvoir. Chassés en 1594, après l'attentat de Chastel, ils demandèrent bientôt à revenir, et revinrent plus puissants que jamais. A leur arrivée en France, ils n'étaient que dix. Moins d'un demi-siècle après, leur nombre

(1) *Vorwort*, pag. 2.

s'élevait déjà à 10,000. En 1561, à la réunion de Poissy, ils avaient accepté toutes les conditions que le parlement leur imposait, même celle de renoncer à leur nom. Ils le reprirent plus tard avec éclat. Ils avaient eu peur des évêques, du parlement, de l'université; un jour vint où c'étaient eux qui faisaient peur à tous les grands corps de l'État. Renfermés d'abord dans l'enceinte d'un collége, astreints aux devoirs obscurs de l'éducation secondaire, ils obtinrent peu à peu de nouveaux priviléges, se répandirent au dehors, et envahirent les établissements scientifiques, les tribunaux, l'Église, la cour. Ils donnaient des banquiers aux villes de commerce et des confesseurs aux rois. Richelieu subit leur influence, et Louis XIV se courba sous leur pouvoir.

M. Reuchlin attribue en grande partie à la lutte du parlement avec les jésuites l'espèce de servitude morale dans laquelle cette haute magistrature tomba au temps de Louis XIV. « Le parlement, dit-il, remplit un rôle remarquable dans les dissensions de Richelieu avec la famille de Louis XIII, il apparut alors comme un arbitre élu au nom du peuple par les deux parties, mais choisi surtout par les opprimés. A cette époque, il n'en perdit pas moins son pouvoir. Les corporations, les états provinciaux avec leurs priviléges, cédaient à l'absolutisme du ministre. Le parlement avait lui-même frayé la voie à l'absolutisme par la violence de ses persécutions contre les jésuites. Pour les rejeter dans les bornes les plus étroites, ils avaient posé en principe que le pouvoir temporel appartenait sans restriction (*unbeschränkt*) au roi. Qui profita de ces priviléges? ce furent les jésuites. Quand le parlement commença cette persécution, il avait à craindre l'anarchie. Les choses changèrent, il continua à poursuivre le fantôme qui l'effrayait et courut lui-même à sa perte. Souvent ainsi, pendant plusieurs générations, les rois et les peuples s'attachent à combattre ce qui n'est plus dangereux, et oublient le péril imminent qui les menace.

« Bref, le parlement perdit sa vieille et haute importance, avant même que Louis XIV vînt lui dicter, avec le fouet en main, sa souveraine volonté. Il n'avait pas été saisi et abattu par l'orage, mais il était divisé et isolé. L'unité de ses traditions et son esprit de corps n'existaient plus. Jamais il n'avait eu en apparence autant de force, jamais il n'avait pu porter ses prétentions si haut qu'après la mort de Richelieu. Malheureusement ce n'était qu'un état transitoire. Dans les troubles de 1648 et de 1649, le parlement se perdit lui-même, en se séparant de la bourgeoisie pour se ranger du côté des classes inférieures. Toute cette entreprise fut sans force. Les membres du parlement la paralysèrent eux-mêmes par la diversité de leur conduite. Les uns se courbèrent devant l'absolutisme; d'autres cherchèrent un gain méprisable dans les détours sans fin des procès, et devinrent bientôt l'objet de la risée générale; d'autres, comme Broussel, fraternisèrent avec la plèbe tumultueuse; d'autres enfin, comme Barillon, Le Maître de Sacy, Le Noir, et avant tout Arnauld (1), se jetèrent dans une pieuse résignation. Ceux-là se sentaient trop de dignité pour se mettre au service de la populace ou du despotisme. Ce n'est pas le seul exemple que l'on ait de sectes religieuses enfantées par le renversement d'un

(1) Ces noms ne nous semblent pas assez rigoureusement groupés.

ordre politique. Il fallait céder ; les familles parlementaires le savaient. Il fallait abandonner les droits que leurs ancêtres avaient si glorieusement défendus. Mais ceux qui se sentaient vraiment hommes ne voulaient pas sacrifier ainsi le sentiment d'eux-mêmes, leurs priviléges, leur liberté. C'était à Dieu seul qu'ils les rapportaient, c'était devant lui seul qu'ils croyaient pouvoir s'humilier sans bornes ; mais cette pieuse résignation, cette solitude en Dieu, était un asile. En renonçant au monde, on sortait par là même de la sphère où l'arbitraire remplissait la loi, où l'esclavage étouffait la liberté. L'absolutisme toujours croissant, qui s'était senti blessé par l'inflexible doctrine des disciples de Calvin, devait chercher à rompre les barrières de cet asile où il croyait entrevoir l'ombre de ses anciens ennemis. L'obéissance conditionnelle devait nécessairement être attaquée par une volonté qui ne reconnaissait ni lois ni limites. De là le combat, de là cette opposition loyale, consciencieuse, prête à supporter tous les sacrifices pour défendre ses convictions contre les chefs de l'Église et de l'État (1). »

Une fois ces deux principes posés l'un en face de l'autre, une fois la lutte indiquée par ces premiers aperçus, M. Reuchlin reprend l'histoire des Arnauld, qui furent les plus vigoureux, les plus dignes champions de cette sainte opposition. Il raconte tour à tour, avec une sorte d'enthousiasme philosophique, avec le langage du cœur et de l'esprit, la vie éclatante, les soucis parlementaires, l'humilité sublime de Robert d'Andilly, qui, après avoir passé par les plus hauts emplois, abdique tout à coup ses titres, son pouvoir, et se retire dans la solitude du Port-Royal, pour traduire les pères de l'Église. Il raconte la vie de son frère, le pieux évêque d'Angers, et celle de cet ardent et inflexible Antoine Arnauld, qui après quarante années de combat, proscrit, mais non vaincu, répondait au tendre Nicole, qui lui témoignait le désir de se reposer : « Nous reposer ! N'avons-nous pas pour nous reposer l'éternité tout entière. »

Le IVe livre de cet ouvrage est tout entier consacré à la biographie d'Angélique. Jusque-là l'auteur n'a fait qu'indiquer çà et là, et comme au dernier plan, la retraite de Port-Royal-des-Champs. Ici, il retrace son origine, son développement successif et son état de délabrement à l'époque où Angélique y entra avec le titre d'abbesse, toute jeune encore, mais douée de la puissante énergie et de l'opiniâtre volonté de son père. Ici commence la réforme religieuse qui s'étendit jusqu'au cloître licencieux de Maubuisson. La jeune abbesse elle-même donnait l'exemple des vertus qu'elle prêchait aux religieuses, et la description de sa vie ascétique, de ses austérités, n'est pas une des pages les moins curieuses de ce long et intéressant récit. Au milieu de tous ces détails de discipline, de règlements, de tentatives pieuses et d'opposition mondaine, l'auteur a jeté, comme un touchant épisode, la vie de Le Maître, qui, après avoir remporté, par son éloquence, un éclatant triomphe au parlement, vint déposer les vanités humaines dans une cellule de Port-Royal.

A cette vie si pieuse et si belle d'Angélique succède celle de Jansénius, qui donna son nom à la secte fervente persécutée par les jésuites, celle de Saint-

(1) *Zweites Buch*, pag. 129 et 130

Cyran, ce noble athlète qui rappelle, par sa piété, les beaux temps de l'Église primitive, et, par sa patience à toute épreuve, l'héroïsme des martyrs. Puis voici venir le temps des discussions violentes, le temps où le pape condamne, comme une pensée de Jansénius, des principes de dogme que les jansénistes eux-mêmes ne retrouvent point dans les livres de Jansénius, le temps où Pascal lance contre les jésuites le terrible argument des *Lettres provinciales*, où la haine des adversaires de Port-Royal devient sans cesse plus violente et plus implacable, où Louis XIV enfin, cédant à leurs sollicitations, ordonne l'abolition du jansénisme.

La thébaïde de Chevreuse est proscrite, la sainte communauté dissoute, le couvent envahi par des hommes d'armes, et quelques-uns des plus vénérables cénobites enfermés comme des malfaiteurs à la Bastille. Les nobles défenseurs de Port-Royal, les lumières de l'édifice religieux, disparaissent successivement. D'abord Saint-Cyran, mort dès 1643 en léguant son cœur à d'Andilly, puis Le Maître, puis Pascal, « laissant, dit M. A. de Latour, tomber de son chevet de douleur trois ou quatre pensées dignes de sauver le monde du doute qui déjà l'envahissait de toutes parts (1); » puis enfin Angélique, dont ni l'âge ni les persécutions n'avaient pu vaincre la constance, et qui mourut comme une sainte, inébranlable dans sa foi, ranimée au dernier moment par le rayon d'une espérance céleste. « Nous croyons, dit M. Reuchlin, que des miracles se sont opérés sur la tombe d'Angélique. Sa vie même et sa mort furent un grand miracle : le triomphe de la foi sur la faiblesse de la chair. Port-Royal s'efforça, à son exemple, de rester victorieux devant Dieu, tout en succombant aux yeux du monde. L'esprit d'Angélique, ou plutôt l'esprit qui se manifesta si puissamment en elle, ne s'éteignit pas sur son tombeau. Il subsista jusqu'à ce que la communauté de Port-Royal fût anéantie, jusqu'à ce que les murs de cette sainte retraite fussent renversés. Quant aux racines de sa pensée, aux racines profondes de la grâce et de la paix céleste, pouvait-on aussi les détruire? Ceux qui avaient si hautement proclamé la grâce de Dieu dans les souffrances et les persécutions, pouvaient-ils être abandonnés par la puissance de Dieu (2)? »

Une ordonnance du roi, une bulle du pape, avaient aboli un couvent, mais elles ne purent abolir la doctrine à laquelle il avait servi d'asile. Le jansénisme survécut à ceux qui l'avaient attaqué et qui l'avaient soutenu. Il reprit même une certaine faveur sous la régence. Il reparut dans les miracles des convulsionnaires, dans ceux du diacre Pâris, et plus tard dans les *Feuilles ecclésiastiques* de Fontaine (autre que le Fontaine des *Mémoires*). Aujourd'hui il subsiste encore dans un grand nombre de familles, non plus dans sa pureté primitive, dans sa doctrine intelligente, mais dans une sorte d'étroitesse finale. La paroisse de Saint-Séverin en est toute peuplée. Chaque année, le jour de la mort du diacre Pâris, on voit arriver à l'église de Saint-Médard un grand nombre de personnes étrangères à cette paroisse, qui, après avoir reçu la communion, vont s'agenouiller autour de la tombe du diacre, et emportent avec ferveur un peu de la terre qui le recouvre.

(1) *Études sur l'histoire de France*, pag. 289.
(2) *Siebentes Buch*, pag. 714.

Si, en expliquant les principales divisions du livre de M. Reuchlin, nous ne nous sommes pas arrêté davantage au détail des faits qu'elles embrassent, c'est que ces faits sont déjà généralement connus, et qu'ils ne peuvent plus être contestés. L'essentiel pour nous était de savoir avec quel soin l'auteur les avait recueillis, et quel était son point de vue en les retraçant. Sous le rapport de l'érudition, l'étude de ce premier volume satisferait entièrement, nous le croyons, le critique le plus difficile et le plus minutieux. M. Reuchlin a puisé à toutes les sources les éléments de son travail. Non content d'employer les documents qu'il pouvait trouver dans les bibliothèques d'Allemagne, il est venu en chercher d'autres dans celles de Paris. Il connaît son XVI^e et XVII^e siècle, du commencement jusqu'à la fin. Il sait par cœur son Port-Royal, et tout ce qui l'entoure, et tout ce qui s'y rattache. Dès son entrée en matière, on voit qu'il est à son aise dans ce vaste champ de discussions théologiques et de discussions sociales. Il commence son récit, il dépeint, il narre, non point avec la sécheresse habituelle des érudits allemands, qui ne peuvent faire un pas sans se mettre à couvert sous un bouclier de citations et une cuirasse de notes, mais avec l'habileté d'un homme d'esprit qui possède son sujet et le développe hardiment. Si son livre était écrit pour la France, il ne serait peut-être que trop érudit. Il y a là des minuties et des digressions qui pourraient nous paraître superflues, à nous qui voulons toujours arriver si vite à notre but; mais il faut songer qu'il s'adresse à cette laborieuse et patiente Allemagne, qui ne se lasse jamais de compter les plus petites fibres du corps qu'elle dissèque, qui, d'ailleurs, doit être moins intimement initiée à toutes les ramifications de cette histoire que nous ne le sommes, ou que du moins nous ne croyons l'être. Le seul reproche que je me permettrais d'adresser à M. Reuchlin, c'est d'avoir disposé ses matériaux sur un plan un peu vague. Son livre a bien une unité, et cependant il paraît disjoint et scindé comme un ouvrage fait avec différentes pensées et à différentes reprises. C'est d'abord l'histoire d'une partie de la famille Arnauld, puis celle des jésuites, puis de nouveau celle des Arnauld. On arrive ainsi à la moitié du premier volume sans deviner que tout cela doit aboutir à l'histoire de Port Royal. Je sais bien que dans une entreprise comme celle-ci, il y a trois parties distinctes : la peinture du temps, celle des hommes et celle de leur idée. Je sais qu'il est difficile de faire marcher de front ces trois parties, car chacune d'elles exige des éclaircissements particuliers; mais n'aurait-il pas mieux valu réunir dans une introduction les digressions qui coupent mal à propos et ralentissent le développement de l'idée que l'auteur avait entrepris de suivre, ou procéder par une exposition de la doctrine de Port-Royal et de celle de ses adversaires, et commencer le récit au moment où la lutte commence? De cette sorte, il nous semble que le livre entier serait plus net, et que la pensée religieuse et sociale qui en fait la base ressortirait mieux de l'amas de détails qui l'environnent.

Nous arrivons maintenant à la seconde question qui nous préoccupait à l'apparition de cet ouvrage : à savoir quel était le point de vue de l'auteur, en commençant cette longue et dramatique histoire. Dès les premières pages, la question est résolue. L'auteur est l'adversaire des jésuites qui, pour lui, représentent l'absolutisme aveugle en matière politique comme en matière reli-

gieuse, et le partisan enthousiaste des Arnauld, qui représentent, à ses yeux, la liberté.

Ce premier volume, sauf quelques courtes explications sur les traités de Jansenius et du docteur Arnauld, ne renferme du reste que la partie purement historique de la secte janséniste. La partie dogmatique sera sans doute exposée dans le volume suivant. Autant que nous pouvons en juger par quelques pages de l'introduction, il nous semble que les sympathies de M. Reuchlin pour le jansénisme pourraient bien dépendre quelque peu des rapports existants, selon lui, entre cette doctrine et celle du protestantisme.

« La réformation, dit-il, avait éveillé, au sein même de l'Église catholique, un puissant désir de liberté individuelle. Cette idée semble s'être développée dans l'esprit de Jansenius, apôtre de saint Augustin ; dans celui de Saint-Cyran, véritable Français du Sud, zélé partisan de la hiérarchie ecclésiastique, et plus encore de l'Église dans sa pureté primitive. La doctrine de l'entière soumission à Dieu et à sa volonté sans bornes avait toute la puissance d'une loi céleste et intime qui délivre l'homme de la contrainte extérieure et lui donne la véritable liberté sociale dans l'Église et l'État. La dernière formule de ce principe se trouve dans le dogme de Jansenius : *Servitus Dei vera libertas.* Beaucoup d'hommes enseignent le même dogme, mais à demi seulement, mais sans croire à toute la puissance de cette vérité, sans oser développer, dans la servitude en Dieu, le principe de la vraie liberté sociale.

» On voit, par ce dogme, que le jansénisme primitif a des rapports assez étroits avec le protestantisme positif. Lorsque les Anglais, au commencement de ce siècle, abordèrent avec des soldats de l'Hindostan sur les bords de la mer Rouge, les Indiens se prosternèrent devant les vieilles idoles de l'Égypte, commes si elles avaient été les leurs. Ce seul fait nous démontre mieux la connexion primitive de la mythologie égyptienne et indienne que les recherches laborieuses des savants. Le parallèle établi par les jésuites nous a montré aussi comment les dogmes fondamentaux du jansénisme et de l'Église réformée sont alliés ensemble. Une observation particulière est venue augmenter notre conviction à cet égard. Il n'y a pas longtemps qu'une honorable famille, qui avait conservé les pures traditions du jansénisme, visita une église réformée et reconnut que tout le sermon qu'elle avait entendu était parfaitement conforme à la doctrine janséniste. Les jésuites, comme nous l'avons déjà dit, ont toujours exprimé cette opinion ; mais les habitants de Port-Royal la repoussèrent énergiquement, et, pour donner une preuve du contraire, attaquèrent avec violence le dogme réformé. Si on était parvenu à leur démontrer les rapports de leur doctrine avec le protestantisme, ils auraient été sans doute très-effrayés, car ils étaient catholiques et voulaient rester catholiques. »

Plus loin, M. Reuchlin revient encore sur cette idée et dit : « La conception de Jansenius, par rapport à la grâce et à la liberté, est essentiellement la même que celle des réformés. Il y a pourtant, entre ces deux doctrines, des différences ; il y en a non-seulement dans les formules, mais dans le fond même de la question. Ces différences sont surtout évidentes dans l'article où Calvin parle de la grâce temporaire qu'il ne considère pas, ainsi que Jansenius, comme une grâce efficace. Mais en prenant les choses en masse, protes-

tantisme d'un côté, catholicisme de l'autre et jansénisme au milieu, toutes ces différences deviennent bien moins apparentes. Les adversaires des jansénistes comprirent bien vite l'avantage qu'ils pouvaient retirer d'une telle manière de poser la question, et tâchèrent, avant tout, de prouver que le dogme de Jansenius était le même que celui des réformés, par conséquent hérétique. Les jansénistes, au contraire, soutenaient que leur doctrine était celle de saint Augustin. Jusque-là, les uns et les autres avaient raison. Mais les jansénistes, pour ne pas toucher de trop près aux conciles et à saint Augustin, soutenaient que la doctrine de Calvin n'était pas celle de saint Augustin, et en cela ils se trompaient eux-mêmes plus encore qu'ils ne trompaient leurs adversaires. Les objections présentées par eux à ce sujet tenaient à l'expression plutôt qu'à l'esprit même de la doctrine. Calvin enseigne la nécessité de la volonté, saint Augustin se prononce contre la nécessité extérieure, et non pas contre la nécessité intime admise par Calvin. La doctrine de Calvin nie la liberté, mais seulement dans le sens que les scolastiques donnent à ce mot; saint Augustin emploie dans son système le mot de liberté, mais seulement dans la signification de spontanéité, et c'est aussi ce qu'enseignait Calvin. A l'époque où la question du jansénisme allait être décidée à Rome, les jésuites lui nuisirent beaucoup en envoyant au saint-siége le nouvel ouvrage d'un théologien réformé qui montrait les nombreux rapports de sa croyance avec celle de Jansenius. »

Ce sont ces rapports entre les deux doctrines que M. Reuchlin développera sans doute dans son second volume, et c'est là-dessus que s'exercera la controverse.

SCHILLER'S FLUCHT NACH MANNHEIM (*Fuite de Schiller à Mannheim*).

Je connais peu de livres en littérature plus attrayants et plus instructifs à certains égards que les biographies de ces hommes dotés des dons de l'esprit et déshérités par la fortune, qui entrent dans le monde avec l'ambitieuse ardeur que leur donne le sentiment de leur intelligence, et se trouvent dès leur premier pas arrêtés par la servitude à laquelle les condamne le destin. Pas un romancier n'a imaginé une vie plus animée et plus intéressante que la leur, et pas un philosophe n'a démontré en théorie les idées de fermeté et de persévérance aussi bien que quelques-uns d'entre eux l'ont fait en pratique. Quel noble et beau spectacle que cette révolte du génie contre le joug de l'infortune, cette lutte du désir et de la déception, de l'esprit et de la matière! Quelle admirable leçon de morale dans cette volonté ferme qui soutient la pensée, dans ce courage qui franchit les obstacles, dans cette persévérance opiniâtre qui arrive au but! Si parmi les poëtes ou les artistes engagés dans ce rude combat, il en est qui retournent en arrière, effrayés par l'aspect de l'arène, s'il en est d'autres qui succombent avant d'avoir conquis leur couronne, il en est, et beaucoup, qui parviennent à secouer peu à peu leurs entraves, et à suivre victorieusement leur route. Le même pays qui a vu Kirke White se consumer dans sa mélancolie, et Chatterton abréger des jours dont il n'attendait plus rien, a vu aussi le poëte Crabbe s'élever par ses œuvres de la misère la plus profonde

à une sorte d'opulence. En Allemagne, Günther est mort dans la pauvreté; mais Klopstock, qui, dans sa jeunesse, ne savait où trouver un moyen d'existence, est devenu riche et heureux. La vie de ces hommes qui, dans les circonstances les plus difficiles, n'ont désespéré ni de leur force ni de leur avenir, devrait servir d'exemple à ceux qui les suivent. Il y a telle page de biographie, telle action courageuse, qui, dans les heures de doute et de lassitude, donnerait une douce leçon à ceux qui se trahissent eux-mêmes en abandonnant la lutte. Beaucoup d'hommes à imagination joignent au malheur de leur position celui de s'exalter par le souvenir de quelques grandes et nobles infortunes. Il en est pour qui la souffrance n'est qu'une auréole de plus et qui sourient cruellement à l'idée de languir en prison comme Tasse, ou d'errer sur les mers comme Camoëns. Si au lieu de chercher dans le passé ces touchants et dangereux exemples dont le prestige les fascine, si au lieu de cueillir avec un empressement fatal ces fleurs qui dans leur beau calice cachent un poison mortel, ils cherchaient avec la même ardeur d'autres plantes plus salutaires et d'autres exemples, quelle force n'y puiseraient-ils pas!

Ces idées me reviennent à l'esprit en lisant la biographie de Schiller. Lui aussi il eut une fortune précaire et chancelante, une jeunesse inquiète et tourmentée. Tout à son entrée dans la vie lui présageait une de ces existences humbles et paisibles qui commencent sans éclat et finissent sans orages. Né dans une condition honnête (1), entouré de soins et de tendresse par toute sa famille, placé sous la protection immédiate de son souverain, il voyait sa route ouverte devant lui; il y entrait avec joie, lorsqu'une circonstance imprévue vint subitement changer sa destinée. Ses parents voulaient qu'il fût prêtre; son âme douce et religieuse était parfaitement d'accord avec cette vocation, et le résultat de ses premières études indiquait qu'il ne serait pas un prêtre ordinaire. Le duc de Wurtemberg voulut l'avoir dans l'école qu'il venait de fonder (2) et lui faire étudier le droit. Les parents de Schiller résistèrent à cette demande, et Schiller déclara qu'il ne renoncerait pas volontiers à l'étude de la théologie; mais le prince renouvela ses instances, et la famille du poëte obéit à sa volonté. Schiller entra comme etudiant en droit à l'Académie Carolienne.

Un de ses amis vient de raconter plus en détail qu'on ne l'avait fait jusqu'à présent ce séjour à l'école et les événements qui en furent la suite. Nous empruntons au livre qu'il a récemment publié plusieurs détails curieux qui ne se trouvent ni dans le biographe anglais Carlyle, ni dans les biographies allemandes de Schiller. Après avoir passé un an à l'étude de la jurisprudence, le jeune académicien reçut l'ordre de l'abandonner et d'entreprendre celle de la médecine, parce que le nombre des jurisconsultes devenait trop considérable. Ce fut pour lui une nouvelle déception, plus cruelle que la première, car il

(1) Son père, après avoir honorablement servi dans l'armée de Wurtemberg, fut nommé intendant des jardins et du château de Ludwigsbourg. Sa mère était d'une ancienne famille noble.

(2) Cette école portait le titre d'*Académie militaire et d'académie carolienne*. Notre illustre Cuvier y fit une partie de ses études.

éprouvait encore moins de penchant pour la médecine que pour le droit; mais ni lui ni ses parents n'osèrent s'opposer à la volonté du prince. Schiller changea de maîtres et de direction. Cette étude qui lui avait été imposée, il la poursuivit avec tristesse, avec ennui. Il avait trop de justesse d'esprit cependant pour ne pas saisir çà et là quelque côté attrayant dans ses nouveaux devoirs; mais il n'y apportait ni affection ni dévouement. Sa pensée se tournait déjà d'un autre côté, et il sentait naître en lui le pressentiment d'une science bien plus séduisante que celle dont on lui développait alors la théorie. Dès qu'il avait quelques instants de liberté, il laissait là les traités d'hygiène et les tableaux d'anatomie pour courir aux livres d'histoire, pour reprendre ses chers poëtes, Klopstock, qui l'étonnait par son style majestueux, et Haller, le chantre des Alpes, et Shakespeare, dont il devinait l'immense génie.

Ce fut dans l'effervescence de ses lectures, de ses rêveries, et pour ainsi dire au premier réveil de son imagination poétique, qu'il écrivit son drame des *Brigands*.

Au sortir de l'école, il fut nommé médecin d'un régiment. Cette place lui donnait environ 45 francs par mois d'appointement. C'était là le prix de dix ans d'étude. Il comptait sur son drame pour ajouter au moins un supplément temporaire à son faible revenu; mais les libraires d'Allemagne étaient alors moins entreprenants qu'ils ne le sont aujourd'hui. Aucun de ceux auxquels il s'adressa ne voulut publier cette œuvre d'un jeune homme inconnu. Schiller emprunta 200 florins et la fit imprimer à ses frais.

Une tragédie comme celle-là, après les œuvres dramatiques de tout genre enfantées en France et en Allemagne depuis un demi-siècle, ne nous causerait peut-être qu'un médiocre étonnement. Mais qu'on se figure l'effet qu'elle dut produire dans un temps où la littérature romantique en était encore à ses premiers essais, dans un pays où l'on n'était sérieusement habitué qu'à la poésie morale, didactique et religieuse, de Gellert, Rabener, Klopstock, où les ballades de Bürger passaient pour une œuvre étrange, où le drame tout récent de *Goetz de Berlichingen* étonnait les esprits les plus hardis. Au sentiment d'admiration littéraire que devait nécessairement éveiller le style si neuf de l'œuvre de Schiller se joignait une sorte de surprise morale inouïe et indéfinissable. La vieille Allemagne se trouvait plus fortement que jamais ébranlée dans ses théories poétiques. Le drame terrible passait de province en province, de ville en ville. Beaucoup de gens le lisaient avec une sorte d'effroi, mais ils le lisaient. Les récriminations violentes aidaient à son succès autant que les éloges, et la réputation du poëte fut faite en un instant.

De toutes les critiques qui surgirent au nord et au sud, à l'apparition de cette œuvre si nouvelle et si inattendue, il n'y en eut pas une plus acerbe, plus dure, plus outrageante, que celle qui parut dans le *Répertoire de la littérature*. Les antagonistes les plus fougueux de Schiller s'étonnèrent eux-mêmes d'une analyse si rigoureuse et si impitoyable d'un drame dans lequel ils reconnaissaient pourtant des beautés. Or l'auteur anonyme de cette critique était le poëte lui-même, qui, après avoir rempli son œuvre avec enthousiasme, en comprenait plus vivement qu'aucun autre tous les défauts.

Le succès de cette première publication, bien loin d'améliorer la situation

matérielle de Schiller, lui suscita de graves embarras; le libraire prit pour lui les bénéfices de l'œuvre; le poëte resta sous le poids d'une dette d'honneur. Quelques mois après, un membre d'une corporation allemande, qui crut voir dans une scène de brigands une allusion injurieuse au respectable corps dont il faisait partie, écrivit à ce sujet une amère diatribe qui parvint jusqu'au duc de Wurtemberg. Le prince, qui, à ce qu'il paraît, se souciait fort peu de la gloire littéraire de ses sujets, rendit un arrêté par lequel il était expressément défendu à Schiller de faire imprimer d'autres écrits que des écrits de médecine et d'entretenir aucune relation hors du Wurtemberg.

Cependant le théâtre de Mannheim, qui passait alors pour un des meilleurs théâtres de l'Allemagne, se préparait à jouer *les Brigands*. Au jour fixé pour la représentation, on vit arriver dans la capitale du duché de Bade une foule de curieux. Il en vint de Francfort, de Spire, et d'autres villes, à pied, à cheval, en voiture. Dès le matin, les avenues du théâtre étaient pleines d'étrangers qui demandaient des billets; un grand nombre d'entre eux ne put en avoir; la salle était trop petite pour les renfermer tous. Schiller ne put résister au désir de voir lui-même jouer sa pièce. C'était sa première œuvre, et il avait vingt-deux ans. Mais comme il pensait bien que son général ne lui donnerait pas la permission de faire ce voyage, il partit le soir en secret, arriva incognito à Mannheim, s'enivra des applaudissements de la foule, et retomba lourdement à son retour sous le joug de sa vie habituelle. Ce qui le fatiguait bien plus que l'insuffisance de sa solde et ses embarras perpétuels d'argent, c'était l'obligation de consacrer la meilleure partie de son temps à la visite des hôpitaux, de présenter chaque jour à son chef un rapport sur l'état des malades et d'assister à la parade en uniforme. C'était surtout ce cruel arrêt du souverain qui lui interdisait la faculté de suivre ses penchants les plus doux et les plus nobles. Une autre fois, pour se distraire de ses ennuis journaliers, il s'en alla encore secrètement voir une nouvelle représentation de sa pièce; mais le prince le sut, lui adressa une sévère réprimande, et Schiller fut mis aux arrêts comme un soldat.

Cette dernière rigueur acheva de révolter l'âme patiente du poëte. Il résolut de se soustraire définitivement à des devoirs qui lui devenaient de jour en jour plus pénibles, de quitter un pays où il se trouvait condamné à la plus dure de toutes les servitudes, la servitude de la pensée. Il venait de composer sa tragédie de *Fiesco*. Il pensa qu'elle pourrait être jouée sur le théâtre de Mannheim et fournir à ses premiers besoins, et pour l'avenir, il comptait sur d'autres travaux. Un soir il partit, pendant que toute la ville de Stuttgardt était occupée d'une fête royale. Sa mère et sa sœur lui dirent adieu en pleurant. Son père ignorait ses projets. Il partit comme un homme qui a commis un crime, obligé de prendre un faux nom, de se dérober timidement aux regards, de voyager pendant la nuit. Un de ses amis, l'auteur du livre auquel nous empruntons ces détails, l'accompagnait dans cette fuite, et pour toute fortune il emportait 60 francs.

Arrivé à Mannheim, il essaya encore de capituler; il adressa à son souverain une lettre très-soumise et très respectueuse, dans laquelle il demandait seulement la permission d'écrire des livres littéraires et de faire chaque année

un voyage hors du Wurtemberg. Ce premier devoir accompli, il convoqua les acteurs du théâtre pour leur lire son *Fiesco*. Il fondait de grandes espérances sur cette pièce, qu'il avait composée avec plus d'art et de soin que *les Brigands*. Quelle fut sa douleur quand il vit l'effet qu'elle produisait? A la fin du premier acte, pas une marque d'approbation ; à la fin du second, l'assemblée se leva en silence et s'éloigna. Schiller rentra chez lui dans une angoisse mortelle. Pendant ce temps, son ami subissait un singulier interrogatoire. « Êtes-vous bien sûr, lui disait le régisseur du théâtre, que Schiller soit l'auteur des *Brigands* ? — Oui, sans doute, j'en suis sûr. — En vérité, je ne puis le croire. — Pourquoi donc ? — C'est qu'il me semble impossible que l'auteur d'un drame aussi beau puisse écrire une pièce aussi misérable que celle qui vient de nous être lue. »

Cependant, après ce doute cruel, le régisseur alla chez Schiller lui demander sa tragédie, et à peine l'avait-il lue, qu'il dit au poëte : « Votre nouvelle œuvre est admirable; mais, avec votre déclamation emphatique et votre accent souabe, vous feriez passer un chef-d'œuvre pour une farce absurde. » Si belle que fût cette pièce, elle ne pouvait pourtant être jouée sans que l'auteur y eût fait des changements considérables. Le baron de Dalberg, directeur du théâtre, refusa de lui avancer quelques florins avant que l'œuvre fût complétement achevée. Le général auquel il avait envoyé sa lettre pour le duc de Wurtemberg ne lui adressa qu'une réponse évasive. Pour comble de malheur, on lui dit que son souverain allait demander son extradition, et le malheureux Schiller, surpris par tant de déceptions, tremblant d'être arrêté, s'éloigna avec douleur de la ville où il croyait trouver, sinon la fortune, au moins le repos. Il partit à pied, dépourvu d'argent, faible, malade, regrettant son pays et sa famille aimée. Ce fut ainsi qu'il alla chercher un refuge à Francfort. Là, ses embarras pécuniaires ne firent que s'accroître : son ami avait épuisé pour lui toutes ses ressources, sa famille n'était pas assez riche pour l'aider, et le baron de Dalberg refusait de venir à son secours. Pour pouvoir faire représenter plus tôt sa nouvelle tragédie, il alla s'établir près de Mannheim ; il vendit sa montre pour vivre, puis emprunta quelques florins; enfin l'aubergiste chez lequel il demeurait lui fit crédit. Les recettes de *Fiesco* ne lui donnèrent qu'une aisance temporaire; pour ne pas retomber de nouveau dans le dénûment, il se retira au sein d'une honnête famille qui lui avait offert l'hospitalité. Ce fut là qu'il composa son troisième drame, *l'Amour et l'Intrigue*. Enfin, le baron de Dalberg eut besoin de lui. Il voulait faire traduire des pièces de Shakespeare, et il comprit que personne ne pourrait lui être plus utile que Schiller dans cette tâche difficile. Il le rappela donc et lui offrit l'emploi de poëte de théâtre avec 300 florins d'appointements (environ 750 fr.). Schiller accepta cette offre avec une joie naïve; jamais il ne s'était vu si riche. Mais il ne tarda pas à reconnaître que ces 300 florins, qui lui semblaient une somme considérable, ne pouvaient suffire aux exigences de sa nouvelle position; il se trouva de nouveau en proie à ces soucis matériels qui pèsent si lourdement sur la pensée, et ne voyant plus aucun espoir d'obtenir une situation meilleure dans la petite ville de Mannheim, il résolut d'en choisir une autre, et se retira à Leipzig. Il avait fait dans l'espace de cinq années trois

grandes pièces : *les Brigands, Fiesco, l'Amour et l'Intrigue;* il avait obtenu d'éclatants succès, et ses succès ne lui avaient pas même donné le moyen de subvenir à ses modestes besoins. Peu de temps avant de quitter Mannheim, il ne savait encore comment acquitter les 200 florins qu'il avait empruntés pour faire imprimer sa première pièce. En se rappelant ses courageux efforts et son abandon, il pouvait bien s'appliquer ces vers, qu'il écrivit dans un beau mouvement de fierté : « Le siècle d'Auguste n'est pas revenu pour nous; l'âme généreuse des Médicis n'a pas souri à l'art allemand. Notre poésie a grandi d'elle-même, et ne s'est pas épanouie au soleil de la faveur. Voilà ce que l'Allemand doit se dire avec joie, voilà pourquoi son cœur peut battre avec orgueil, car ce qu'il vaut à présent, il ne le doit qu'à lui. »

Mais, au milieu de ces nobles émotions, il ne comprenait que trop les incertitudes pénibles, les souffrances matérielles attachées à la vie de poëte. Il résolut de tenter une autre carrière. Il voulait se mettre à l'étude du droit, prendre le grade de docteur, et tâcher d'obtenir un emploi qui lui permît de suivre avec moins d'inquiétude ses rêves littéraires. Telle fut la pensée qui le conduisit à Leipzig; arrivé là, le génie poétique l'emporta encore sur le raisonnement. Il acheva son *Don Carlos,* écrivit des odes, des élégies, des ballades, publia, sous le titre de *Thalia,* un almanach des muses, et termina cette série d'œuvres poétiques par un ouvrage en prose, l'*Histoire de la Révolution des Pays-Bas*. Peu de temps après, il fut nommé professeur d'histoire à l'université d'Iéna, et ne quitta cette ville que pour aller s'établir à Weimar, où il mourut en 1805.

Geschichtliche uebersicht der slavischen sprache (*Aperçu historique de la langue slave dans ses différents dialectes et de la littérature slave*), par M. E. V. O.

C'est une chose singulière que, dans un temps d'investigations excentriques comme celui-ci, lorsque les savants cherchent à se signaler par des recherches nouvelles, ou à se frayer dans l'immense domaine de l'érudition des sentiers encore peu connus, nous soyons restés si étrangers à l'histoire, aux traditions, à la littérature des Slaves, cette puissante race d'hommes qui, dans les premiers siècles du moyen âge, envahit une grande partie de l'Europe, et qui s'est si bien maintenue sur le sol qu'elle avait conquis. A part quelques traductions du russe et du polonais, quelques récits de voyage, plus ou moins complets, à part l'élégante et judicieuse *Histoire de Pologne* de M. de Salvandy, et le lourd volume de statistique russe que M. Schnitzler ne cesse de rappeler et de présenter au public qui recule devant cette œuvre *franco-germanique,* qu'avons nous donc qui puisse nous guider dans l'étude d'une littérature étendue, variée, ancienne? Rien, ou presque rien. La bibliothèque royale a été dotée récemment d'une seconde chaire de chinois. N'aurait-on pu du même coup créer une chaire de littérature slave? Sans vouloir le moins du monde déprécier l'enseignement du chinois ancien et moderne que je respecte comme un de ces parages difficiles qu'abordent peu de navigateurs de bonne foi, pense-t-on que nous n'aurions pas vu naître avec autant d'intérêt, parmi

nous, l'enseignement d'une langue et d'une littérature qui nous touchent, à vrai dire, d'un peu plus près que la Chine, qui occupent encore aujourd'hui trois États assez notables : la Russie, la Pologne, la Bohême et cinquante-six millions d'hommes, c'est-à-dire plus d'un quart de la population européenne? Les Slaves ont eux-mêmes préparé les bases de cet enseignement par de vastes et importants travaux. Le livre de Surowiecki sur *l'Origine des peuples slaves, l'Histoire de la littérature et des dialectes slaves* de Schaffarick, la *Bibliotheca slavica* de Durich, le *Traité* de Dobrowsky *sur l'affinité de la langue grecque avec la langue slave, l'Étymologie universelle* du même auteur, les œuvres de Kopitar, Linde, Hanka, Jungmann, et un grand nombre d'autres qu'il serait long de citer, sont autant de recueils précieux, de documents anciens, de recherches étendues. Quelques-uns de ces livres ont été traduits, ou du moins analysés et étudiés en Allemagne, mais ils ne sont pas venus jusqu'à nous.

Différentes causes ont contribué à nous maintenir dans cet état d'ignorance à l'égard des tribus slaves : l'éloignement de quelques-unes d'entre elles, le peu d'importance des autres, leur développement tardif, et par-dessus tout, le dédain superbe avec lequel nous avons si longtemps traité tout ce qui était en dehors de la France ou du domaine classique des Grecs et des Romains. Dès le xe siècle, et l'on pourrait dire dès le IXe même, la langue slave avait déjà pris une sorte de consistance que d'autres n'ont acquise que bien plus tard. Quelques essais littéraires, vagues et incorrects, indiquaient cependant une certaine séve d'esprit qui semblait présager un heureux développement; mais ce mouvement fut paralysé par les événements politiques : en Russie, par l'invasion et l'oppression des Mongols; en Bohême, par les luttes sanglantes de la réformation; en Servie, par les guerres avec les empereurs grecs et la domination des Turcs; en Pologne, par les divisions intestines et les combats perpétuels au dehors. L'imprimerie ne fut introduite en Russie qu'en 1564, et, à cette époque, elle ne servait encore qu'à imprimer des livres en langue grecque ou latine. Ce fut Pierre le Grand qui prescrivit l'usage de la langue russe dans les actes officiels de l'administration et les arrêts des tribunaux; ce fut lui qui fit imprimer les premiers livres russes; ce fut lui enfin qui releva de sa main puissante une littérature dont une domination étrangère, une domination hautaine et barbare, paraissait avoir étouffé le premier germe. Élisabeth et Catherine continuèrent son œuvre avec une noble fermeté. Elles ouvrirent de nouvelles écoles, elles fondèrent des établissements scientifiques, des bibliothèques et des académies. Des écrivains distingués apparurent sous leur règne; la science se mit à l'œuvre, et la poésie prit son essor. Cependant, lorsqu'on en vient à compter les productions russes du siècle dernier, et même celles du siècle actuel, leur petit nombre n'annonce pas un grand mouvement littéraire. Qui croirait qu'en 1752 il n'y avait pas plus de quatre mille ouvrages imprimés en langue russe, ou en vieille langue slave? Qui croirait que, dans ce vaste empire, le nombre des publications en langue nationale ne s'élève pas, terme moyen, à plus de trois ou quatre cents par an? En 1822, on comptait, en Russie, trois cent cinquante écrivains vivants, autant qu'il y en a dans un des quartiers de Paris, et l'auteur du livre auquel nous empruntons

ces faits curieux les cite comme un exemple du développement que la littérature russe a pris dans les dernières années, et cette conclusion est vraie si, comme il le dit, de 1700 à 1800, on n'avait pas vu paraître plus de mille ouvrages. La littérature polonaise, quoique plus précoce, n'a pas été beaucoup plus animée et plus féconde. Mais les dernières productions de ces deux littératures peuvent faire oublier bien des lacunes. Les noms de Karamsin, Bulgarin, Puschkin d'une part, de Niemciwitz et Mickiewiz de l'autre, indiquent une nouvelle ère dont on aime à rechercher les antécédents, dont on désire voir la suite. D'ailleurs je ne parle ici que de la littérature exacte, admise dans les traités de rhétorique et encouragée par les académies. A côté de celle-là, il en est une plus large, plus vivace, plus originale, qui n'a rien emprunté aux autres et rien imité, qui a vécu de sa propre vie, et s'est perpétuée silencieusement dans la mémoire du peuple, tandis que l'autre ne se développait qu'avec peine dans les leçons de l'école. C'est cette littérature des traditions nationales qui nous a été révélée dans quelques poésies admirables des Serviens, dans quelques chants populaires de la Russie, de la Bohême, de la Pologne. Enfin, à cet intérêt purement littéraire, ne pourrions-nous pas en ajouter un autre plus puissant encore : l'intérêt qui s'attache à toutes les questions d'origine, de caractère national et de migrations de cette vieille race des Slaves, si imposante et si peu connue, si grande et si disséminée?

Le livre de M. E. O. semble avoir pour but d'éveiller dans l'esprit des lecteurs ce double intérêt. C'est un exposé fort lucide des différents dialectes slaves et de leur développement. On voit que l'auteur a fait une longue étude de cette histoire littéraire qu'il retrace si rapidement. Il n'a pas appris à connaître la langue et la poésie slaves par des traductions, il les a prises à leur source. Malheureusement, si son ouvrage a les qualités essentielles d'un résumé, il en a aussi les défauts. Il est trop peu explicite et trop court. Il promène l'imagination du lecteur dans un large espace, et ne lui montre que la superficie des hommes et des faits. Quelquefois il résume toute une époque en quelques pages, et ressemble alors beaucoup plus à un catalogue bibliographique qu'à une histoire littéraire. On arrive ainsi au bout d'une course précipitée à travers tant de tribus, tant de phases différentes, tant d'indications, et l'on regrette de n'avoir pas pu faire halte çà et là pour mieux voir et pour recueillir. Si au lieu d'écrire sur le vaste sujet qu'il avait choisi un mince volume in-8°, M. E. O. en avait écrit trois ou quatre avec la même netteté d'esprit et les mêmes documents, on ne pourrait faire mieux que de les traduire.

Das Buch der Lieder (le Livre des Chants), publié par M. L. Stolle.

Nous parlions dernièrement de la décadence de la poésie allemande. S'il nous était resté quelques scrupules de conscience sur la rigueur de notre jugement, un livre comme celui-ci suffirait pour les dissiper. C'est une anthologie de chants lyriques toute récente. Je suppose que l'auteur a choisi pour composer ce recueil les noms les plus saillants et les œuvres les plus achevées. Mais, en vérité, en le parcourant d'un bout à l'autre, j'y vois beaucoup de poëtes et peu de poésie, une quantité de vers et un excessif dénûment d'idées.

Si j'en excepte quelques chansons, ou si l'on veut quelques *lieder* de Heine qui forment comme le portail de ce nouvel édifice poétique, deux ou trois petites compositions élégiaques d'Anastasius Grün, de Lenau, et une dizaine de pièces jetées çà et là, et signées d'un nom plus ou moins connu, les milliers de strophes contenues dans ce volume de six cents pages pourraient fort bien être perdues sans laisser le moindre vide dans la littérature. Encore faut-il dire que les pièces prises dans ce recueil comme des œuvres de choix ne seraient pas classées parmi nous à un rang très-élevé. M. de Nimptsch, ou, si l'on aime mieux, M. Lenau, puisqu'il paraît avoir décidément adopté ce pseudonyme, M. Lenau donc, que les journalistes de l'Allemagne ont tant loué, ne serait certainement en France qu'un poëte de troisième ordre, car j'établis encore entre lui et M. H. Heine une certaine distance, et je suis bien littérairement et poétiquement convaincu que l'ode la plus gracieuse ou l'élégie la plus pénétrante de M. H. Heine ne vaut pas une des pages les plus simples de M. de Lamartine ou de M. Victor Hugo. Cependant l'éditeur du *Livre des Chants* a pour les œuvres qu'il a recueillies et les hommes auxquels il les a empruntées une profonde admiration d'éditeur. Heine est pour lui le génie annonciateur d'une nouvelle ère. Lenau a dans les déchirements de sa douleur les merveilleuses mélodies du rossignol. Quant à M. Julien Mosen, c'est encore mieux : c'est une source d'eau minérale qui s'élance du sommet des montagnes élevées et couvertes de forêts, tantôt se brisant contre les rochers, tantôt jouant avec les petites clochettes bleues qui bordent ses rives. « Ses chansons, dit M. Stolle, sont des pierres d'aimant qu'il faut porter non-seulement sur la poitrine, mais dans la poitrine, pour pouvoir connaître leur force magique. » Je ne comprends pas bien, je l'avoue, ce symbolisme des pierres d'aimant qu'il faut porter dans la poitrine et sur la poitrine; mais nous supposons que c'est très-beau (avec la jeune Allemagne, il faut souvent faire de telles suppositions), et nous arrivons à l'œuvre de M. Mosen, qui se trouve placée au milieu de l'anthologie comme une vraie source minérale destinée à vivifier tout le reste. Je prends la première pièce, et je traduis littéralement, afin que les Allemands, si jaloux de l'expression de leurs verbes, de la beauté de leurs adjectifs et de l'ampleur de leurs phrases, puissent voir un peu par eux-mêmes l'effet que produit une de leurs pièces de vers rendue mot à mot dans notre langue.

« Le chevreuil regarde du côté des petits qui ont dormi toute la nuit. Moi j'ai veillé tout mon sommeil auprès des miens.

» La vigne a levé ses oreilles vers la fenêtre. Elle n'a pas perdu un mot. Elle commençait à fleurir.

» La lune enfin voulait s'éloigner. Je ne l'ai pas vue. Les fleurs et nous deux nous avons les yeux pleins d'eau. »

J'oubliais de dire que cette pièce est intitulée : *une Nuit de Printemps*. Peut-être le titre ajoute-t-il encore à sa nature de pierre d'aimant.

Du reste, l'anthologie de M. Stolle n'est pas la seule qui puisse nous faire faire de tristes réflexions sur l'état actuel de la littérature allemande. Les Allemands ont une quantité de livres semblables; et pour un recueil sérieux, savant, comme le *Deutsches Lesebuch* de M. Wackernagel, on en compterait

des centaines d'autres sans critique et sans goût. C'est l'œuvre de ceux qui, ne pouvant rien produire par eux-mêmes, taillent avec des ciseaux dans les productions des autres, afin de ne pas mourir sans avoir aussi construit la charpente d'un volume, sans avoir vu leur nom inscrit dans les annales de la foire de Leipzig. Dernièrement un de ces collecteurs de compositions littéraires, un M. Kurz, magister de je ne sais quelle université, a publié dans un ambitieux format une anthologie poétique dédiée à MM. Saint-Marc Girardin et Dubois, *protecteurs de la littérature allemande*. M. Saint-Marc Girardin, je le comprends; mais M. Dubois! c'est par anticipation sans doute que M. Kurz lui donne ce titre. On ne pouvait s'y mieux prendre pour inviter l'honorable député de la Loire-Inférieure à rompre le silence qu'il s'obstine à garder depuis son voyage au delà du Rhin. L'ingénieuse provocation de M. Kurz sera-t-elle comprise? Nous l'espérons, et nous acceptons sa dédicace comme un bon augure.

X. Marmier.

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 avril 1840.

La situation politique n'a pas éprouvé de modifications importantes dans cette quinzaine. Le ministère a maintenu sa position sans dévier ni à gauche ni à droite, tendant la main aux hommes sensés de toutes les opinions, n'épousant les passions de personne et cherchant à faire, le plus tôt et le mieux possible, les affaires du pays, qui sont nos affaires à tous.

Son appel aux hommes calmes et impartiaux de toutes les nuances constitutionnelles a-t-il été entendu par un grand nombre de personnes? Cette majorité, la seule possible, qui devait se former par le rapprochement de tous les hommes qui reconnaissent l'impérieuse nécessité de reconstituer dans les chambres une large base au gouvernement du pays, cette majorité, dis-je, existe-t-elle réellement? est-elle un fait accompli?

Nous n'osons pas l'affirmer. Qui ne sait les obstacles que les passions politiques s'efforcent de susciter au ministère? Elles déploient dans cette guerre une persévérance, une habileté dignes d'une meilleure cause. Il est d'ailleurs si facile dans notre pays d'amoindrir les hommes, d'attaquer le pouvoir, de dénaturer ses intentions, de paralyser ses forces! c'est un jeu dont les hommes du centre droit connaissent, par une longue expérience, les funestes résultats. Diront-ils qu'ils appliquent la loi du talion. Soit. Mais sur qui retomberaient les conséquences? Sur le pays.

Spectacle bizarre et plein d'enseignement douloureux! La gauche, il est juste de le reconnaître, a montré jusqu'ici toute la mesure, toute la prudence qu'on pouvait raisonnablement attendre d'hommes qui, hier encore, étaient dans les rangs d'une opposition irritée et guerroyante. Voudrait-on que des hommes qui ont à peine posé les armes n'eussent pas la parole un peu vive et la figure un peu rouge? Eh bien! leur vivacité, on l'exagère; leur modération, on la tourne en ridicule; leur sagesse politique, on s'en irrite. Ce qu'on voudrait, ce sont les emportements de la gauche, ses colères, ses imprudences, ses folles prétentions; en un mot, la gauche de 1832, de 1834. Aussi a-t-on soin de ne lui épargner aucun genre de provocation. On lui jette à pleines mains le dédain, l'ironie; on lui fait un point d'honneur de tout son passé;

on lui représente les voies de la conciliation, de la transaction, comme si elles étaient pour elle les Fourches Caudines ; si elle passe sous le joug de la sagesse politique, elle est déshonorée. La gauche doit être exigeante, violente, absolue. — Oh! si la gauche avait la bonté grande de céder à ces provocations, si elle voulait bien s'emporter, prouver au monde qu'elle n'est pas un parti gouvernemental, qu'elle ne saurait le devenir, que ses promesses sont vaines, que nul homme sensé ne peut compter sur elle, sur son appui, sur ses résolutions, c'est alors que ses adversaires grossiraient la voix, qu'ils parleraient des dangers de l'ordre public, qu'ils se glorifieraient de leurs craintes, qu'ils se targueraient de leurs prévisions ; c'est alors qu'ils espéreraient, et avec raison, de trouver dans les chambres le nombre de voix nécessaire pour renverser le cabinet. En effet, le jour où la gauche alarmerait les hommes sensés, impartiaux, un peu timides, qui votent aujourd'hui avec elle, ce jour-là l'administration du 1er mars tomberait devant une administration nouvelle ; ce jour-là une dissolution de la chambre au profit du centre droit deviendrait une chose non-seulement possible, mais raisonnable ; ce jour-là la gauche aurait abdiqué pour longtemps toute influence dans les affaires du pays, car, s'il est vrai que la France aime le progrès sensé, mesuré, il n'est pas moins vrai qu'aujourd'hui elle aime avant tout l'ordre, la paix publique et sa prospérité matérielle. Les luttes politiques la fatiguent ; les expériences hasardées l'alarment. Prête à applaudir à l'honorable transaction que le ministère propose aux partis, elle garderait longtemps rancune à celui qui, par ses exigences et ses emportements, aurait paralysé les efforts d'un cabinet habile et conciliateur.

Mais, nous nous plaisons à le répéter, jusqu'ici rien de semblable ne paraît à craindre. La gauche ne s'est donné ni ce tort ni ce ridicule ; elle a également échappé aux suggestions de quelques amis imprudents et aux piéges de ses adversaires.

Au surplus, le ministère est plus maître de la position qu'on ne le pense. Qu'il la garde avec une fermeté inébranlable, qu'il ait confiance en lui-même et dans la force des choses, qu'il laisse, sans s'émouvoir le moins du monde, les esprits incurables de tous les partis, dans les chambres, dans la presse, s'agiter, se tourmenter, l'attaquer, et toujours en pure perte, sans le faire avancer d'une ligne ni à gauche ni à droite ; qu'il proclame de plus en plus qu'immobile sur le terrain de son choix, il y accueillera tous ceux qui voudront venir à lui, mais qu'il n'ira à personne, et l'avenir politique des membres du ministère est assuré.

Dans cette situation, on y pensera à deux fois avant de le renverser. Les passions ardentes auraient besoin, pour réussir, d'un appoint que les hommes sensés ne mettront pas dans l'urne, au préjudice d'un ministère qui n'aura pas mérité de reproches sérieux, et qui, dans toutes les occasions, aura su se défendre.

La ligue des hommes passionnés parviendrait-elle cependant à le renverser ? Tant pis pour le pays, qui serait ainsi jeté dans je ne sais quelle inextricable confusion. Quant aux membres du cabinet, ils grandiraient au milieu des embarras cruels d'une situation qu'ils voulaient prévenir ; ils seraient, aux yeux de la France, les vrais représentants de la prudence gouvernementale, de la

sagesse politique. Entraînés, au contraire, par l'une ou l'autre des opinions exagérées, ils ne seraient plus que les instruments d'un parti, ils n'auraient pas même l'honneur d'en être les chefs.

Nous avons l'intime conviction que le cabinet du 1er mars ne conserve aucun doute sur la nécessité de maintenir la position élevée qu'il a choisie. Nous lui croyons la volonté, la force, le courage de la garder envers et contre tous, et nous sommes convaincus qu'aujourd'hui même il donnera au pays de nouvelles preuves de cette ferme résolution dans la discussion qu'il va soutenir à la chambre des pairs.

Dans son rapport, M. le duc de Broglie a dessiné, avec cette parole ferme et lumineuse et avec cette loyauté que tout le monde connaît, le terrain intermédiaire où le ministère s'est placé. La preuve, c'est que chaque parti a essayé de retrouver dans ce rapport ses propres idées; nul n'y a trouvé tout ce qu'il désirait.

Les principes fondamentaux de notre gouvernement y sont rappelés dans leur juste mesure, dans leur sincère signification. La chambre des pairs voit aujourd'hui devant elle un cabinet qui, au nom de ces principes et s'inclinant également devant le droit de chacun des grands pouvoirs politiques de l'État, vient lui demander un vote de confiance, et par cela même son libre concours : c'est par une libre manifestation de sa pensée politique, c'est en se reconnaissant le droit de faire le contraire, le droit de renverser le ministère, que la chambre des pairs lui dira aujourd'hui : Restez; le choix de la couronne est conforme aux intérêts du pays; en prenant de ces intérêts un soin intelligent, actif, vous êtes assuré de notre appui.

Qu'on ne vienne donc pas dire à la pairie que le ministère ne tient aucun compte d'elle, qu'il professe des doctrines incompatibles avec la pondération des pouvoirs, qu'il ne reconnaît d'autre puissance que celle de la chambre élective et celle du corps électoral, en cas d'appel au pays. Le ministère, son exposé des motifs à la main, peut répondre : « Vous l'avez entendu; veuillez le relire. Votre adhésion, avons-nous dit, nous est *nécessaire* pour exercer l'autorité que le roi nous a confiée. » L'appel au pays! il court dans le monde de singulières idées à cet égard. Comme le corps électoral nomme la chambre des députés, on se persuade que tous ceux qui parlent d'un appel au pays reconnaissent par cela même l'omnipotence de cette chambre, ou du moins sa prépondérance légale et permanente. Il n'en est rien.

L'égalité de droit entre les grands pouvoirs de l'État est un principe fondamental. Ce principe aboli, le système s'écroulerait à l'instant même. C'est ainsi que l'assemblée délibérante de 1791 emporta la monarchie, et qu'ailleurs la royauté a fait des assemblées délibérantes une vaine forme.

Mais en fait, la pondération des pouvoirs n'est jamais un état d'immobilité absolue. C'est une balance qui oscille toujours un peu, qui penche tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. C'est là la vie politique, le fait des gouvernements de lutte et de discussion. Le parfait équilibre se dérange et se rétablit incessamment. Aux faibles oscillations suffisent les ressorts ordinaires du mécanisme politique. Aujourd'hui les chambres transigent entre elles, demain elles transigeront avec la royauté; aujourd'hui la royauté s'appuie de l'une d'elles

pour transiger avec l'autre, demain ce sera dans l'autre chambre qu'elle prendra son point d'appui. Ces faits souvent sont manifestes au vulgaire : quelquefois il ne les aperçoit point, parce que les transactions, et c'est là le mieux, se font tacitement, par voie de prévision. Un pouvoir ne demande à l'autre que ce qu'il croit pouvoir en obtenir.

Toujours est-il qu'entre des pouvoirs égaux, une lutte opiniâtre, un profond dissentiment, sont possibles. C'est là le nœud gordien des gouvernements mixtes. Comment s'y prendre? Faut-il le couper ou le délier? Ce serait le couper que d'attribuer la prépondérance de droit à l'un des pouvoirs. Encore une fois, il absorberait tous les autres. Il fallait donc chercher ailleurs, en dehors de ces pouvoirs, un régulateur, un arbitre. On a recours, dans ce cas, à l'extrémité suprême et décisive d'un appel au pays, à la dernière raison du système représentatif, comme l'a si spirituellement appelée M. de Broglie, c'est-à-dire à l'opinion publique légalement manifestée, au corps électoral qui peut aussi se tromper, mais devant lequel cependant il faut s'arrêter, parce que, à moins d'arriver à la force brutale, il faut s'arrêter quelque part.

Mais qui ne voit que l'appel au pays peut être provoqué, rendu nécessaire, indirectement du moins, par la résistance de l'un ou de l'autre des grands pouvoirs; qu'il est établi dans l'intérêt de tous; que tous se présentent dans la lutte au même titre, au nom du même intérêt, qui est l'intérêt général, l'intérêt du pays? La France n'est pas représentée par un seul des grands pouvoirs de l'État, mais par tous. Tous agissent au nom de l'intérêt général; c'est là leur droit, c'est là leur mission. Il n'y a point dans notre système politique de représentation légale d'un intérêt particulier. Notre royauté n'est pas une royauté patrimoniale; la chambre des pairs n'est pas une chambre féodale, et la chambre des députés n'est pas une chambre des communes, la représentation du tiers état, d'une classe quelconque. La royauté, la chambre des pairs, la chambre des députés, représentent la France, chacune selon sa forme et dans les limites de ses pouvoirs. Qu'importe ici que la mission soit héréditaire, viagère ou temporaire? qu'elle ait été conférée d'une manière ou d'une autre? Ce sont là des questions secondaires sur lesquelles les opinions peuvent varier. Toujours est-il qu'aucun de ces pouvoirs n'a le droit de se regarder comme le représentant exclusif du pays, c'est-à-dire de l'intérêt général, car ils existent et agissent tous au même titre. Aussi l'appel au pays n'est-il pas une sorte de privilége accordé à la chambre des députés. Loin de là. Elle paraît, comme les autres pouvoirs, devant l'arbitre commun. Si le jugement du pays lui est favorable, on se confie, pour l'exécution, à la sagesse des autres pouvoirs et on passe outre. S'il lui est contraire, la chambre des députés peut être complétement renouvelée; le pays peut ne vouloir confier l'accomplissement de sa pensée qu'à de nouveaux députés, libres de tous engagements.

Il est donc plus que singulier d'entendre reprocher au cabinet du 1er mars et à ses amis leur langage politique. Ils parlent d'appel au pays et de gouvernement parlementaire! Qu'est-ce à dire? La chambre des pairs ne fait donc pas partie intégrante du parlement? et la couronne n'est-elle pas aussi, dans sa qualité de puissance politique et législative, partie intégrante, capitale, essentielle du parlement? Il n'est pas en Angleterre un enfant de dix ans qui

l'ignore. Ceux qui reprochaient au gouvernement ce langage tout constitutionnel révoqueraient en doute leur propre droit. Oui, nous vivons sous un gouvernement parlementaire, sous le gouvernement de la couronne et des chambres; oui, nous vivons sous un gouvernement représentatif, la France étant représentée par la royauté et par les deux chambres. L'état ordinaire, régulier, c'est la pondération et l'harmonie de ces pouvoirs. Si un dissentiment profond s'élève, c'est précisément pour maintenir cette pondération des pouvoirs qu'on fait un appel au pays. Si tous les pouvoirs peuvent le provoquer, indirectement du moins, par leur résistance et leurs dissentiments, c'est essentiellement à la couronne, au moins passionné, au plus désintéressé des trois pouvoirs, qu'il appartient d'en proclamer la nécessité et l'opportunité.

Quand mettrons-nous fin à nos longues discussions de métaphysique politique, de scolastique constitutionnelle, pour nous vouer entièrement à la discussion des affaires, au gouvernement du pays? Au lieu d'approfondir nos questions commerciales, maritimes, coloniales, au lieu de combler les lacunes de notre législation, d'étudier nos rapports internationaux, la situation de notre armée et de notre marine, nous aimons mieux discuter subtilement la question de savoir si notre gouvernement est parlementaire, représentatif ou constitutionnel, si le roi règne sans gouverner, ou s'il règne et gouverne en même temps. Et à cette occasion il faut entendre les hommes qui se disent monarchiques par excellence, rappeler, avec de profonds soupirs et un certain contentement d'eux-mêmes et de leur érudition politique, la comparaison fort ignoble qu'on attribue à Napoléon; il faut entendre, de l'autre côté, les théoriciens libéraux affirmer, avec ce dédain qui n'admet pas même la possibilité d'une objection, que les ministres étant responsables et le roi ne l'étant pas, les ministres seuls doivent gouverner, que le roi doit nécessairement rester étranger à des actes, à des mesures dont, en aucun cas, il ne doit répondre au pays.

C'est sans doute chose bien vulgaire que de se placer entre deux opinions et de reproduire toujours ce *juste-milieu*, désormais si décrié. Mais qu'y faire? Est-ce notre faute, à nous, si le bon sens paraît chose vulgaire, et si, dans les affaires de ce monde, un juste tempérament, une conciliation des idées en apparence les plus contraires, sont chose plus sensée que tout système exclusif?

Les ministres sont responsables. Quelle est la conséquence de ce principe fondamental? Que les ministres doivent agir avec liberté et pleine connaissance de cause. C'est à eux en effet que le pays aura le droit de s'en prendre en cas de malheur, c'est à eux qu'il demandera un compte sévère des actes du gouvernement. Or il serait révoltant, immoral, qu'on pût demander à la justice sociale la tête d'un homme que la conscience publique proclamerait n'avoir été qu'un instrument aveugle et passif, également dépourvu d'indépendance et de lumières. Faites une supposition absurde, ridicule : supposez qu'un roi constitutionnel prît un jour pour ministre un de ses valets de pied, et qu'une mesure funeste, coupable, fût mise à exécution sous le contre-seing de cet homme; oserait-on, qu'on nous le dise, le traduire devant un cour de justice et lui demander compte de son fait politique? Là où il n'a pu y avoir

libre concours de l'intelligence et de la volonté, il ne peut y avoir de responsabilité. Il n'est pas de fiction possible contre la conscience humaine.

Mais s'ensuit-il que le roi doive rester étranger au gouvernement du pays, qu'il ne puisse pas connaître, approfondir les intérêts de la France, les débattre, dire son avis, donner son opinion, et chercher, précisément parce qu'il la croit bonne, à la faire adopter, à la faire prévaloir? Singulière idée! Il n'est pas un Français, il n'est pas d'homme qui ne puisse communiquer ses pensées à un ministre, les soutenir, les débattre avec lui, qui ne puisse insister, faire tous ses efforts pour les faire prévaloir, pour les faire adopter. Est-ce à dire que cet homme, que ce Français, quelque habile, quelque considérable qu'il puisse être, ôterait par ses conseils quelque chose à la responsabilité du ministre? Est-ce à dire que M. le maréchal Soult conseillant M. de Cubières, et M. de Portalis insistant pour l'adoption d'une mesure auprès de M. le garde des sceaux, enlèveraient, si leurs conseils n'étaient pas approuvés du pays, toute responsabilité aux ministres de la justice et de la guerre? Nullement.

Et ce que tout homme peut faire, le roi seul ne le ferait pas! le roi, chef suprême du pays; le roi, dont les intérêts sont profondément, et plus que ceux de personne, identifiés avec les intérêts de la France; le roi, qui doit décider la question de savoir quels sont les hommes les plus propres au maniement des affaires, les hommes qui peuvent former un cabinet en harmonie avec les intérêts de l'État! Il doit donc connaître à fond ces intérêts, les hommes et les choses, les tendances des uns, la marche des autres.

Où est donc la vérité? La voici. S'il n'est guère de particulier vis-à-vis duquel un homme aussi haut placé qu'un ministre ne puisse facilement conserver toute son indépendance et le libre exercice de son intelligence, on conçoit que cette indépendance puisse disparaître, que la *personnalité* morale du ministre puisse s'effacer devant la majesté royale, devant le pouvoir qui a le droit le plus légitime au respect le plus profond et au plus sincère dévouement. On conçoit que le jugement d'un homme médiocre puisse se troubler devant un monarque éclairé, habile; on peut craindre que l'homme dont le caractère ne serait pas indépendant et ferme ne devienne un instrument passif dans les mains de la royauté, un exécuteur aveugle de mesures qu'il n'aurait ni pu comprendre ni osé discuter. C'est alors, et alors seulement, que la responsabilité serait un mensonge, car la responsabilité morale ne coïnciderait pas avec la responsabilité légale; c'est alors que la conscience publique s'indignerait d'une fiction impossible.

Mais placez devant la royauté des hommes éclairés et indépendants; qu'importe alors de savoir d'où leur viennent les pensées qu'ils réalisent, les mesures qu'ils prennent? Sont-elles bonnes? J'applaudis. Les doivent-ils, en tout ou en partie, aux conseils du roi? J'en félicite mon pays. Je laisse à d'autres la singulière satisfaction qu'ils éprouveraient s'ils voyaient sur le trône un roi incapable, un mannequin.

Ces pensées, ces mesures, seraient-elles au contraire funestes, pernicieuses? Le pays en demandera sans scrupule, sans hésitation, sans remords, un compte sévère aux ministres. Ici encore, qu'importe de savoir quelle a été la

source première de ces pensées, quel a été le premier auteur de ces mesures? Des hommes capables, indépendants, les ont adoptées; donc ils les avaient comprises; donc ils les ont voulues; donc, en les adoptant, ils en ont fait leur propre ouvrage; donc ils en sont justement, légitimement responsables.

Ils en sont responsables comme de toute mesure qui leur eût été suggérée par une personne quelconque. Le ministre habile qui l'adopte la fait sienne; il en répond, et c'est justice, car le mal ne s'accomplit que lorsqu'il appose sa signature de ministre responsable.

Or, si un ministre quelconque peut conserver son indépendance vis-à-vis d'un simple particulier, c'est un ministre éclairé, d'un caractère éprouvé, haut placé par sa position sociale, ou par sa situation politique, ou par ses talents et sa renommée, qui peut seul conserver sa libre action, ce principe de toute responsabilité légale et morale, même devant la royauté.

D'où sort nécessairement une formule en apparence paradoxale, mais qui touche en réalité au fond des choses. A un roi constitutionnel, éclairé, habile, digne de tous les respects, non-seulement comme roi, mais par ses hautes et rares qualités personnelles, il faut des ministres éminents. Un roi faible, peu éclairé, fainéant, pourrait seul s'entourer d'hommes subalternes et médiocres; les affaires du pays en souffriraient, mais le principe fondamental de la responsabilité ministérielle n'en recevrait pas d'atteinte. En d'autres termes : au guerrier de haute taille, il faut un bouclier proportionné à sa stature; tout bouclier serait bon pour un nain. L'irresponsabilité du roi, c'est la monarchie tout entière. Il n'est d'hommes éminemment monarchiques que ceux qui ne veulent rien négliger de tout ce qui peut couvrir la personne inviolable et sacrée du monarque.

Mais encore une fois, nous espérons que ces débats spéculatifs céderont bientôt la place à la discussion des affaires urgentes et positives du pays.

C'est par la discussion des affaires, par l'habileté et le soin que le ministère y apporte, que doit se former peu à peu cette majorité si nécessaire aux intérêts de la France. Les passions s'amortiront dans ces débats étrangers à la politique proprement dite et aux intérêts personnels.

Le ministère a montré une juste sollicitude pour l'industrie des chemins de fer. Il était en effet déplorable de voir ces grandes entreprises paralysées en France, tandis qu'elles prennent, dans tous les États qui nous environnent, un essor de plus en plus élevé. Deux systèmes s'offraient au ministère pour venir en aide aux compagnies, celui d'une garantie d'intérêts et celui d'une subvention qui ferait participer le gouvernement à l'entreprise elle-même. M. Jaubert a préféré avec raison le système de la participation à celui de la garantie d'intérêts. Entre autres motifs, il en est un qui nous paraît décisif.

Ce qui entrave ces associations industrielles, c'est que les fondateurs ont compté sur un capital disponible supérieur aux forces réelles du marché. Rien n'est plus difficile que d'évaluer avec quelque exactitude le montant des capitaux qui cherchent un emploi. Et lorsqu'un grand mouvement industriel s'opère sur plusieurs points à la fois, les prévisions sont d'autant plus trompeuses, que chaque compagnie concentre son attention sur son entreprise, et

ne tient guère compte de toutes les autres demandes de capital qui retentissent en même temps sur le marché national et sur les marchés étrangers. Le gouvernement, par ses subventions, diminue le capital que l'entreprise est obligée de demander à ses actionnaires, et bien que la subvention soit puisée dans l'impôt, et par cela même dans le capital national, l'effet n'est pas le même que celui d'une demande directe adressée aux actionnaires. La somme fournie par l'État se compose de quantités minimes fournies par chaque contribuable. C'est comme si une compagnie, au lieu de demander 1,000 francs à une seule personne, pouvait demander 20 sous à mille personnes. C'est une manière de perception et de versement que l'État peut seul effectuer.

La conversion de la rente, la loi des sucres, le privilége de la banque, doivent également occuper les chambres; nous parlerons plus tard de ces importants projets.

A l'extérieur, la question d'Orient paraît toujours au même point. La France demeure fidèle à sa politique, et la prolongation du *statu quo* en rend le succès de plus en plus probable. Le temps ne peut que consolider ce qui est; il ajoute sa sanction au droit du possesseur; il affaiblit les ressentiments et les espérances de la partie dépossédée; il suggère des expédients et ouvre des voies de conciliation qu'on n'aurait pas aperçus au premier abord.

La querelle entre le roi de Naples et le gouvernement anglais, à l'occasion des soufres de la Sicile, paraît prendre un caractère inattendu de gravité. Le roi de Naples s'obstine, et l'Angleterre, qui n'entend pas raillerie lorsqu'il est question de ses intérêts commerciaux, envoie, dit-on, une escadre dans le golfe de Naples et sur les côtes de la Sicile. Espérons qu'à la vue du pavillon anglais, des troubles intempestifs n'agiteront pas ces pays, que de trop douloureux souvenirs et de vaines espérances ne pousseront pas les Siciliens à quelque imprudente tentative. Ces peuples n'oublieront pas la sanglante et odieuse catastrophe de 1799, le sort de la Sicile en 1815 et celui de Gênes.

Le ministère anglais, sur la question de la Chine, n'a obtenu qu'une majorité de 10 voix. Cette faible majorité ne l'a point ébranlé. C'est que le temps des grandes majorités est passé, en Angleterre comme en France, par des raisons trop longues à déduire ici, mais qui n'échapperont pas à ceux qui ont réfléchi sur l'esprit et les tendances démocratiques de la chambre des communes et de notre chambre des députés.

*P. S.* La chambre des pairs a été aujourd'hui le théâtre d'une grande et belle discussion. Le temps nous manque pour en parler avec quelque détail. Disons seulement que M. le président du conseil y a déployé, avec un rare bonheur, toutes les ressources de son esprit; le succès a été pour le moins égal au succès si brillant qu'il avait obtenu à la chambre des députés. La chambre des pairs, malgré ses habitudes dignes et silencieuses, lui a donné des témoignages irrécusables d'assentiment et d'approbation.

M. Thiers a confirmé toutes nos prévisions sur la marche que le ministère se propose de suivre.

Aussi ne voulons-nous rappeler ici qu'un seul point. En parlant des employés et fonctionnaires publics, M. le président du conseil a noblement dé-

claré que nul n'avait à craindre ni ressentiment, ni destitution, ni vengeance, pour tous les faits politiques antérieurs à l'avénement du 1er mars. Ceux-là seulement qui, méconnaissant l'esprit de l'administration actuelle, ne garderaient leurs places que pour la contrecarrer et lui refuser leur concours, devraient s'attendre à des mesures qui sont, pour tout gouvernement qui se respecte, un devoir rigoureux et un droit nécessaire.

---

LE

# THÉATRE EN ITALIE.

## II (1).

### Les Théatres Romains. — Meo Patacca et Cassandrino.

Les Romains ont eu de tout temps la passion du théâtre. Les Romains d'autrefois ne demandaient que deux choses à leurs maîtres : du pain et des spectacles ; les Romains d'aujourd'hui leur demandent des spectacles avant tout. Ce goût pour le théâtre est si prononcé, que le gouvernement, tout bigot qu'il est, a dû se résigner à le satisfaire ; Rome compte aujourd'hui huit théâtres, qui tous ont leur public ; *Argentine*, *Valle* et *Apollo* sont les principaux. Le théâtre Apollo date seulement de la domination des Français. Les préfets de ces *barbares* connaissaient le faible de leurs gouvernés ; pour les séduire, ils leur donnaient à la fois cette jolie salle de spectacle et la promenade du *Pincio*. Cette fondation et l'autorisation accordée aux comédiens de jouer en tout temps avaient rendu les Français populaires. Cependant, lorsque 1815 arriva, le peuple, qui aime à changer de maîtres, les vit partir avec plaisir; mais le pouvoir restauré ayant décidé qu'à l'avenir les spectacles ne seraient ouverts que pendant le carnaval, et qu'en tout autre temps on ne laisserait jouer que des acteurs de bois, on les regretta. Cette mesure froissait singu-

(1) Voyez la livraison du 31 mars.

lièrement le goût national ; à la longue elle parut tellement odieuse, qu'il fallut bien la rapporter. On toléra donc les comédiens de chair et d'os, et l'on permit aux Romains récalcitrants de se damner en temps ordinaire comme en temps de carnaval. Le carême seul fut excepté. Pendant ce temps, tous les théâtres chôment, même les théâtres de marionnettes. Il est vrai que, par compensation, durant ce saint temps, les spectacles d'un autre genre ne manquent pas : le peuple, qui trouve les théâtres fermés, remplit les églises.

Les petits théâtres de Rome, où l'on joue le mélodrame et la farce, ressemblent à ces jeux de paume enfumés de nos villes de province, où de pauvres comédiens de passage jouent par occasion. L'aspect des grands théâtres n'est guère plus séduisant. C'est là cependant que Pergolèse, Cimarosa et Rossini ont débuté tour à tour, jetant, avec la prodigalité du génie, leurs divins chefs-d'œuvre à la foule passionnée. Au premier coup d'œil, on dirait de poudreux bazars autour desquels seraient appendus des échantillons d'étoffes de toutes les couleurs. Chacun, en effet, orne sa loge comme bon lui semble ; les rideaux sont drapés ou forment baldaquin, et sur le devant des loges pendent des tentures de velours, de laine et de soie de toutes les nuances. Si ces draperies et ces tentures étaient de même époque, cette bigarrure serait peut-être agréable ; malheureusement il y a là du vieux et du neuf, et même le vieux domine. Cette variété est donc assez déplaisante, mais chaque propriétaire de loge peut se dire chez lui, et la vanité de chacun est satisfaite.

Les gens qui, lors du départ des Français, avaient substitué des comédiens de bois aux comédiens vivants, promulguèrent, vers la même époque, des règlements de police pour les théâtres, qui sont peut-être tombés en désuétude, mais qui n'ont pas été rapportés. L'atroce et le ridicule les ont rendus fameux. Chaque place du théâtre devait être numérotée ; cent coup de bâton étaient immédiatement administrés, sur l'échafaud de la place Navone, au spectateur qui prenait la place d'un autre. Cinq ans de galère punissaient le spectateur qui cherchait querelle au portier du théâtre, chargé de distribuer les places, ou aux agents chargés de la police de la salle. Voilà de la justice tout à fait turque, et c'est à Rome qu'elle était rendue. Les condamnations à ces peines *correctionnelles* devaient être prononcées d'une manière sommaire par des inquisiteurs établis *ad hoc* (1).

La perspective de la bastonnade et des galères aurait dégoûté des amateurs

(1) Outre l'échafaud en permanence sur la place Navone, il y avait à la même époque, aux portes des autres théâtres, un *cavaletto* en permanence, avec un exécuteur de faction, attendant les pratiques. Le cavaletto est formé de deux planches en dos d'âne portées sur quatre pieds de bois. Le patient enfourche le cavaletto, sur lequel on le couche à moitié, le nez contre l'angle du dos d'âne. Alors l'exécuteur fait le signe de la croix, et lui applique sur le dos un nombre déterminé de coups de nerf de bœuf. L'exécution achevée, il réclame une *bonne main* du patient, qui s'en va chez lui, s'il n'est pas trop éreinté ; autrement, on le rapporte sur un brancard.

La peine du cavaletto s'appliquait correctionnellement à la foule de petits délits commis par les marchands, cafetiers, restaurateurs, etc. Ainsi, un cafetier qui vendait une tasse de café un jour de jeûne était passible du cavaletto.

moins prononcés que les Romains. Ils ne continuèrent pas moins de remplir les théâtres. Aujourd'hui même, malgré la médiocrité des acteurs et la nullité des pièces, ils ne les ont pas désertés. Ce goût pour les spectacles tient sans doute à la facilité qu'ils ont de se faire illusion. Leur imagination est vive et mobile, elle se plie merveilleusement à toutes les inventions, et obéit à toutes les volontés du poëte. Au bout de quelques moments, le spectateur romain devient le confident et l'ami des personnages en scène, et se fait en quelque sorte acteur dans le drame. Cette facilité de sympathie est poussée à un tel point, qu'il n'est pas surprenant de voir des spectateurs passionnés interrompre la pièce, pour se porter, comme l'illustre chevalier de la Manche en pareille occasion, au secours de la vertu malheureuse et de l'innocence opprimée. En France, le spectateur a plus de vanité et semble toujours se tenir en garde contre l'illusion. Si par hasard il cède et s'y abandonne, c'est d'une manière toute fugitive. Ce genre de fascination n'a lieu d'ordinaire que dans certains moments vifs, quand l'action dramatique court et vous entraîne après elle.

Un soldat de Baltimore était de faction dans l'intérieur d'un théâtre. Au moment où l'acteur chargé du rôle d'Othello va frapper Desdemona, le soldat l'ajuste et lui casse un bras. Toute la salle se soulève et crie au meurtre. — Vous n'êtes tous que des lâches, leur dit le soldat en rechargeant tranquillement son arme; vous laissiez faire ce maudit nègre. Il ne sera pas dit que, moi de faction, une femme blanche aura été étranglée par un pareil misérable.

Un acte isolé, comme celui de ce soldat, peut se concevoir, surtout de la part d'hommes simples et tout au premier mouvement. Ces actes sont bien autrement significatif lorsqu'ils sont le fait d'une assemblée nombreuse. Ils caractérisent un peuple, sa manière de concevoir et de sentir. N'est-ce pas à Rome que, vers la fin du dernier siècle, se passa la scène singulière que nous allons raconter? On jouait une drame tiré de l'histoire du moyen âge, et qui avait pour titre *le Tyran des Abruzzes*. Le tyran a découvert l'amour d'un fils issu d'un premier mariage pour la belle Cornélie, qu'il vient d'épouser en secondes noces. Il ne doute pas que cet amour ne soit partagé, et il a résolu de se venger d'une manière terrible de l'infidélité de sa nouvelle épouse. Il appelle son fils, et lui mettant un poignard à la main: — Je viens de surprendre la coupable Cornélie avec un de mes majordomes, lui dit-il; tu sais qu'en pareille occasion la loi veut que ce soit le fils qui venge le père, prends donc ce poignard et va tuer l'infidèle. — Le fils, dans son égarement, prenait le poignard... Alors tout le parterre se leva comme un seul homme: — Ne le croyez pas, elle n'est pas coupable! criaient les uns; — c'est un vieux coquin, un infâme qui veut te tromper! disaient les autres; — pas de poignard, rendez le poignard! — répétait la foule unanime. Comme le fils hésitait et gardait le poignard, les plus emportés commençaient à l'injurier, et, les menaces succédant aux injures, il fallut bien que l'acteur obéît, aux grands applaudissements du public. Malheureusement, une fois le poignard rendu, la pièce, dont l'intrigue était rompue, ne pouvait plus continuer; le fils du tyran se vit donc contraint de s'avancer vers la rampe de l'orchestre, et s'adressant aux spectateurs du parterre d'une voix humble et suppliante: — Je ne crois pas

un mot de l'histoire que mon père vient de me faire, leur dit-il ; je sais parfaitement qu'il me trompe et je vous assure que je ne veux nullement tuer Cornélie ; permettez-moi donc de reprendre le poignard... Ce ne fut que lorsqu'il eut donné sa parole d'honneur au public que, loin de faire aucun mal à Cornélie, il la sauverait, qu'avant dix minutes on aurait la preuve de ses bons sentiments, et qu'enfin tout s'arrangerait pour le mieux, qu'on lui permit de reprendre son arme et de continuer.

Même aujourd'hui ces scènes se renouvellent encore sur les théâtres de Rome, et il est tels rôles odieux dont les acteurs ne se chargent qu'à leur corps défendant, tant ils craignent les injures et quelquefois même les voies de fait de la foule. Ces scènes, nous le savons, scandalisent grandement certains voyageurs collets-montés, et parce que ce peuple se laissait aller volontiers à ses instincts, ils l'ont accusé de barbarie. Ceux qui se piquent d'austérité l'ont condamné avec colère; les plus indulgents l'ont plaint. Ces emportements sont peu raisonnables, et cette charité pourrait être mieux entendue. Cette facilité à s'émouvoir et à prendre à partie des ennemis imaginaires et même des fantômes est le propre des natures généreuses et naïves. Il n'y a que les gens blasés et les égoïstes qui restent toujours froids et raisonnables, qui calculent jusqu'à leurs émotions, et qui ne se passionnent que lorsqu'il le faut. D'un autre côté, doit-on réellement plaindre des hommes qui se rangent si volontiers du parti de leur plaisir, car se laisser aller à l'illusion du théâtre, c'est se tromper pour son plaisir ? C'est, dit-on, de leur part une sorte de prolongation de l'enfance ; mais où est le mal ? N'est-ce pas là au contraire qu'est leur bonheur ? Quelles jouissances sont plus vives que celles du premier âge ? et quels drames, dans l'âge mûr, nous ont jamais causé les mêmes émotions de surprise et d'intérêt que dans l'enfance les premières scènes venues d'un théâtre de marionnettes ? Plus tard nous analysons nos plaisirs, nous raisonnons nos jouissances, nous résistons de toutes nos forces à l'illusion, au lieu de nous laisser emporter par elle ; n'étant plus trompés, nous ne sommes plus émus, et partant nous cessons de jouir.

Les Romains se prêtent donc plus aisément peut-être qu'aucun autre peuple aux combinaisons plus ou moins vraisemblables de leurs arrangeurs dramatiques. Du moment qu'on les intéresse, ils sont satisfaits, et loin qu'il faille les violenter, ils se livrent spontanément à qui les amuse. Il faut sans doute attribuer à cette heureuse disposition d'esprit l'inépuisable fonds de gaieté qui les console de tout, même de leur misère et de leur abaissement actuel. Cette gaieté est d'autant plus étrange, qu'une énergie sombre et contenue forme comme la couche la plus profonde, le tuf de leur caractère national. Cette gaieté surprendrait davantage si elle était plus franche et moins satirique. On a eu grand tort néanmoins de leur reprocher amèrement cette gaieté et de n'y voir qu'une sorte d'aveu, ou si l'on aime mieux d'acceptation tacite de l'état de dégradation où ils sont tombés. Il eût été plus exact d'en conclure que, sentant trop vivement cette même dégradation et comprenant trop l'impossibilité où ils sont de s'en relever, ils se faisaient pitié à eux-mêmes et se moquaient de leur manière d'être pour n'être pas obligés d'en rougir. Ce rôle, s'il est plus philosophique, n'est peut-être pas le plus digne. Au lieu de plai-

santer de leur avilissement, on aurait voulu qu'ils le sentissent; au lieu de songer à se distraire de la perte de leur liberté, on aimerait mieux qu'ils s'en montrassent profondément affectés ; ils eussent, de cette façon, fait preuve à la fois de la noblesse de leur caractère et de la constance de leurs sentiments. On s'est en outre indigné de les trouver dans certaines occasions (par exemple lors du carnaval) l'un des peuples les plus gais et les plus fous de la terre (1) ; ces saturnales ont paru une sorte de contre-sens et leur ont attiré des reproches trop exagérés pour être tout à fait justes. Dans ces circonstances exceptionnelles leur gaieté est en effet fort bruyante et tient presque du délire ; mais ce genre de gaieté, qui ne se manifeste que par de grands éclats, est propre surtout aux tempéraments mélancoliques et aux caractères habituellement graves, et nous le répétons, le peuple romain a dans le caractère un fonds de gravité triste qu'on découvre même sous toute cette joie.

Cette gaieté bruyante et désordonnée se retrouve également dans ces comédies populaires et dans ces farces qui charment le parterre des petits théâtres de Rome. Mais, au milieu de ces charges grotesques, on est surpris de rencontrer par instants de ces coups de pinceau vigoureux et naïfs, de ces touches pénétrantes qui démontrent une profonde connaissance du cœur humain, et qui rapprochent le poëte comique du moraliste et du philosophe. Les auteurs de ces farces ne se sont cependant pas attachés, comme Molière et nos bons comiques, à peindre principalement les vices et les travers du cœur humain : les ridicules extérieurs les ont frappés davantage; cette peinture des ridicules extérieurs, trop souvent exagérée, a dû nécessairement les faire tomber dans la bouffonnerie. Ils n'ont pas fait le portrait de la vie, ils en ont saisi la caricature; mais il est certain genre de caricature qui approche plus de la ressemblance parfaite et qui fait mieux connaître l'original que le portrait le plus exact : il est telle habitude de l'homme que le grotesque seul peut bien exprimer.

A Rome, les principaux théâtres, ceux de musique exceptés, ne sont guère fréquentés du public et par les mêmes motifs qu'à Florence. Le *Burbero benefico, don Desiderio,* le *Poeta fanatico,* et cinq à six *chefs-d'œuvre* de Giraud, Goldoni et autres qui forment le fonds de l'ancien répertoire, ne sont plus ni joués ni jouables. Les Vestris, les Casaciello, les Pertica, les De' Marini, ces bouffons pleins de verve qui ont fait les délices de l'Italie pendant le premier quart de ce siècle, ne sont plus là pour faire valoir ces pièces beaucoup trop vantées. Ces vieilleries sont donc laissées de côté, et les œuvres modernes ne sont pas supportables, surtout quand leurs auteurs visent au genre sérieux et à la comédie de caractère. Les pièces traduites et arrangées sont, à peu de variantes près, les mêmes qu'à Florence ; le lieu de la scène et quelques détails de mœurs sont seuls changés. Comme il faut, par exemple, qu'à Rome la bastonnade joue toujours un rôle, on ne manque jamais d'adapter quelques scènes à coups de bâton même aux pièces musquées de M. Scribe. Les pièces franchement bouffonnes, dans lesquelles l'acteur improvise sur un canevas donné et peut se livrer à sa verve, n'ont guère que le mérite de l'im-

(1) Mme de Staël, *De la littérature*, tom. I.

l'imprévu. Ces modernes *atellanes* sont pleines d'événements singuliers, de jeux de mots, de lazzis, de folies plus ou moins divertissantes; mais on n'y trouve ni développement de caractères, ni progression d'intérêt, ni vraisemblance, ni mœurs; aussi est-il impossible de voir jouer plus d'une fois ces bouffonneries, même celles qui d'abord nous ont paru les plus amusantes; l'imprévu seul les rend supportables.

On conçoit cependant que ce genre de comédie ait séduit des gens de goût auxquels il paraissait tout nouveau. Desbrosses, ce spirituel voyageur, lors de son séjour à Rome, en fut en quelque sorte émerveillé. « Cette manière de jouer à l'impromptu, qui rend le style très-faible, dit-il, rend en même temps l'action très-vive et très-vraie. La nation est vraiment comédienne; même parmi les gens du monde, dans la conversation, il y a un feu qui ne se trouve pas chez nous, qui passons pour être si vifs. Le geste et l'inflexion de la voix se marient toujours avec le propos au théâtre; les acteurs vont et viennent, dialoguent et agissent comme chez eux. Cette action est tout autrement naturelle, a un tout autre air de vérité, que de voir, comme aux Français, quatre ou cinq acteurs rangés à la file sur une ligne, comme un bas-relief, au-devant du théâtre, débitant leur dialogue chacun à son tour (1). »

Aujourd'hui que nous avons l'analogue de ce genre sur nos petits théâtres de Paris, et que même aux Français des armées d'acteurs qui se démènent avec plus ou moins de furie, et qui crient plutôt qu'ils ne parlent, ont remplacé les quatre ou cinq personnages des bas-reliefs d'autrefois, nous ne pouvons plus être ni si étonnés, ni si amusés.

Le caractère du peuple romain est l'un des plus difficiles à bien étudier, ce caractère variant selon les quartiers de la ville et manquant d'unité. Les habitans des quatorze quartiers de Rome sont divisés aujourd'hui en quatre classes bien distinctes : les *Monteggiani*, les *Romani*, les *Popolanti* et les *Trasteveri*. Les Monteggiani habitent les Sept-Collines, les Romani le Corso et tout l'ancien Champ de Mars, les Popolanti le quartier voisin de la Porte du Peuple, et enfin les Trasteveri le quartier situé au delà du Tibre. Le caractère des Romani et des Popolanti, c'est-à-dire du peuple de la ville neuve, se compose d'un fonds d'énergie, de vivacité, et en même temps de douceur et de politesse qu'il doit sans doute au voisinage et à la fréquentation des étrangers. Les Monteggiani, ou peuple des monts, sont criards et méchants; le peuple de Trastevere est féroce. — *Passa, o mai più non passerai !* (passe vite, ou bientôt tu ne pourras plus jamais passer!) dira en tirant son couteau l'habitant de Trastevere à l'étranger qui s'arrête un moment devant sa maison pour admirer la superbe tête de sa femme ou de sa fille; l'habitant des monts rassemblera ses compagnons pour le huer ou le poursuivre à coups de pierres; le boutiquier du Corso l'éconduira avec quelque impatience, se permettant tout au plus une épigramme polie. Les nuances du caractère romain sont également tranchées quand on passe d'une classe à une autre. La populace, dans son ensemble, est grossière, passionnée, énergique, spirituelle. La classe moyenne, ou *secondo ceto*, qui, à sa tête, a les avocats et les riches marchands, ne

(1) Desbrosses, *Lettres sur l'Italie*, tom. II, pag. 255.

manque pas non plus d'énergie; elle unit à beaucoup de naturel et de simplicité un grand savoir-vivre; son esprit est extrêmement fin, et son bon sens parfait; il est vrai qu'elle lit Voltaire en cachette, et que, ne voulant pas se compromettre avec les gens puissants dont elle a besoin, elle doit comprendre et se faire comprendre à demi-mot. Si elle veut se moquer de ces puissants personnages dont elle n'ignore aucun des ridicules, sans cependant qu'il y ait là de petits journaux pour les lui faire connaître, ce ne peut être que d'une façon prudente, modérée, et à l'aide d'allusions détournées. L'esprit de la bourgeoisie est donc plutôt légèrement satirique que décidément méchant. Ces bourgeois de Rome, que nous autres Français nous regardons comme si grossiers, ne traiteront pas de *scélérats* ou tout au moins de *malhonnêtes gens* ceux qui diffèrent d'opinion politique avec eux. Ils mettent avec raison l'honnêteté et la probité en dehors des opinions politiques, en dehors même des opinions religieuses; ils connaissent trop la vanité de ce qu'on appelle des opinions. L'exemple des hautes classes de la société n'est pas non plus perdu pour eux. Pour ma part, je dois l'avouer, j'ai plus d'une fois été surpris de la modération des personnages les plus influents de ces hautes classes, et de l'indulgence de bon goût qu'ils montrent à l'égard de leurs adversaires déclarés. Un *monsignore* romain, souvent même un cardinal, serre la main avec effusion à un homme qu'il connaît parfaitement pour déiste; il ne l'appelle pas athée, et s'il le damne, c'est tout à fait mentalement. La pape reçoit avec une courtoisie singulière les protestants qui lui sont présentés.

Cette tolérance est d'autant plus méritoire qu'elle n'est pas un effet de l'indifférence. Nous ne sommes plus au temps où les grands seigneurs romains, laïques ou séculiers, récitaient en riant ces vers de Pulci quand on les interrogeait sur leurs croyances :

A dir tel tosto,
Io non credo piu al nero che all' azzuro,
Ma nel cappone, o lesso, o vuolsi arrosto;
E credo alcuna volta anco nel burro.
. . . . . . . . . . . . . . . . .
Ma sopra tutto nel buon vino ho fede,
E credo che sia salvo chi gli crede (1).

Ne dirait-on pas nos marquis du dernier siècle répétant les prologues de *la Pucelle?*

Aujourd'hui la haute société romaine a renoncé à ce ton de légèreté philosophique, et si tous ses membres n'ont pas la foi, du moins tous gardent les apparences, surtout avec les étrangers.

Une autre cause de la modération spirituelle de la bourgeoisie romaine et de

(1) A dire le vrai, je ne crois pas plus au noir qu'au bleu; mais je crois dans un bon chapon rôti ou bouilli. Je crois encore quelquefois au beurre frais..... Mais, par-dessus tout, j'ai foi dans le bon vin, et je ne doute pas que tous ceux qui ont cette même croyance ne soient sauvés. (Pulci, *Morgante Maggiore*, c. XVIII.)

son malicieux bon sens, c'est l'état de résignation forcée à laquelle elle est condamnée. Chacun de ces bourgeois de Rome sait bien que le mal est trop invétéré pour qu'aucun remède puisse le guérir; ce qui existe ne peut pas ne pas exister, et quand un malheur est inévitable, à quoi bon s'en indigner? à quoi bon se mettre en colère et s'armer contre les hommes puissants qui gouvernent, si le lendemain de leur mort on court risque de les voir remplacés par de plus méchants qu'eux? Les Romains, qui, ainsi que nous l'avons vu, se moquent volontiers d'eux-mêmes, ont donc mieux aimé railler leurs gouvernants que guerroyer contre eux; Pasquin et Marforio ont été leur moyen d'opposition le plus énergique, car leurs colères et leurs vengeances sont toutes intellectuelles, et ils ne connaissent qu'une seule arme : l'épigramme.

A Rome, ce genre de vengeance n'atteint guère que les hommes, et ne s'attaque presque jamais aux choses. Le commun des voyageurs s'étonne en effet de voir les Romains, dans leurs contes et leurs facéties, se moquer si volontiers de leurs prêtres, pour lesquels ils montrent en apparence un respect qui approche de l'adoration. On a dit à ce propos qu'ils jouaient fort habilement la comédie, on les a même accusés d'hypocrisie, et l'on a été jusqu'à mettre en doute la sincérité de leurs croyances. On n'a pas voulu voir que c'était du prêtre qu'ils se moquaient et non de la religion, et qu'ils distinguaient soigneusement le dogme de ses ministres. Ils voient l'homme de trop près, et dans un trop complet déshabillé, pour ne pas être frappés de ses ridicules; le dogme au contraire réside pour eux dans une sphère éclatante et sublime, entourée des triples voiles de l'adoration et du mystère. Les moqueries dirigées contre les abbés et les cardinaux romains n'atteignent pas plus la religion que les épigrammes de nos petits journaux contre les députés et les ministres n'atteignent la constitution. Les gens attaqués peuvent seuls leur donner cette portée, qu'elles n'ont pas. La moquerie romaine est celle du *Lutrin*, et non pas la moquerie philosophique de Rabelais, encore moins celle de Voltaire. Si parfois, à travers l'homme, les Romains s'attaquent à quelques abus de la religion, c'est plutôt pour se divertir à propos de ces abus que pour essayer de les réformer. Ils ont vu échouer trop d'attaques de ce genre pour n'en pas comprendre l'inutilité. Avant tout, ils veulent rire, et, comme des écoliers espiègles, ils saisissent l'occasion de se divertir, toutes le fois qu'ils la trouvent, sans grand souci du mal qu'ils peuvent faire.

Ces différentes manières d'être du peuple et de la bourgoisie de Rome, et ces nuances tranchées de leur caractère, sont résumées sur la scène populaire par deux types fort distincts, également vrais tous deux : Meo Patacca et Cassandrino, Meo Patacca le Trasteverin, Cassandrino le bourgeois aisé.

Meo Patacca est le favori de la populace romaine. Les érudits prétendent qu'il descend de Maccus, ce paysan osque, héros des atellanes, dont il a la rustique et spirituelle insolence. Quoi qu'il en soit, Meo Patacca est un brave de la vieille roche; il ne s'est jamais servi, comme les *bravi* actuels, d'une pierre cachée dans la main pour frapper ses adversaires à la tempe, ou d'un petit couteau de poche pour leur faire au ventre une étroite boutonnière. Il portait naguère un bon poignard à sa ceinture, et, le poignard étant défendu,

il l'a remplacé par un bâton noueux ; son visage brun est encadré par d'énormes favoris noirs, et, sous son grand chapeau ou *fungo* (champignon), son œil brille d'un éclat vraiment fulminant.

Meo Patacca n'y va non plus de main morte ; il ne peut souffrir la contradiction, et il ne connaît qu'un seul moyen de persuasion : c'est d'assommer ses contradicteurs. Meo Patacca parle, du reste, le dialecte romain dans toute sa pureté. Il ne prononce pas une phrase sans en répéter le mot le plus énergique ; il ne dit pas à ses compagnons qui raisonnent : Faites cela ; — mais : Je *veux* que vous fassiez cela, je le *veux* (1). Il avale toutes les syllabes finales des infinitifs. Il dit *sape* pour *sapere*, et *fa* pour *fare* ; ou bien il remplace les dernières syllabes de ces mots par la particule *ne* qu'il place à tout propos ; alors il dit *fane* pour *fare*, *sapene* pour *sapere*, *chine* pour *chi*, *quine* pour *qui*. Il se plaît encore à déplacer les *l* et les *r* ; quand il parle de sa gloire, il ne dit pas *gloria*, mais *grolia*, et jamais vous ne l'entendrez prononcer un *d* ; aussi dit-il *quanno* pour *quando*, *anna* pour *andare*.

D'autres fois il vous paraîtra tout à fait incompréhensible. Si par exemple vous le priez de vous rendre un service, et qu'il soit dans un moment de belle humeur et d'activité : *mo!* s'écriera-t-il d'une voix tonnante. Que veut-il dire par là ? Vous avez beau consulter tous les vocabulaires italiens, vous n'en saurez pas davantage, à moins qu'un des compagnons du bravo ne vous traduise ce *mo* par *adesso* ; vous comprenez alors qu'il a voulu dire *tout de suite*.

Meo Patacca ignore sans doute qu'il a eu Maccus pour aïeul. Il se prétend toutefois l'héritier direct des anciens Romains ; il vous parle du forum comme s'il y avait vécu, et de Marcus Brutus, de Jules César, et surtout de l'empereur Néron, comme d'amis qu'il aurait quittés la veille. Ce n'est cependant que vers la fin du XVII[e] siècle, à l'époque du siége de Vienne par les Turcs, que Meo Patacca a commencé à faire parler de lui. Un poëme héroïque en douze chants nous raconte ses aventures. Meo Patacca, vers ce temps-là, végétait sous quelque portail d'église des environs de la place Navone, vivant d'herbes sauvages qu'il allait cueillir dans la *campagna*, et ne mangeant qu'une fois l'an une poignée de friture ou une grillade de viande salée. Meo Patacca n'en était pas moins l'un des citoyens les plus fiers *di sta gran Roma* (2), comme disent encore les savetiers de Trastevere.

A la nouvelle du danger qui menace Vienne, ville chrétienne comme Rome, l'intrépide Meo Patacca rassemble ses camarades de Trastevere, les harangue et leur persuade de marcher au secours de cette ville ami du pape. C'est là le sujet du premier chant.

Au commencement du second chant, tous ces héros sont prêts à partir :

« C'était l'heure où les charcutiers ajustent avec des perches de grandes toiles sur le devant de leurs boutiques, et où les fruitiers et tous les vendeurs de comestibles en font autant ; l'heure où le soleil, cet ami si complaisant des glaciers, échaude les

(1) Par exemple : *la vò, fini, la vò ;* je veux finir cela, je le veux.

(2) *Sta* pour *questa*.

marchandises et brûle les marchands, s'ils ne prennent pasleurs précautions; c'était midi (1)! »

Meo Patacca, après avoir visité en détail tous ses bons amis qui vendent la *robba magnaticcia* (la mangeaille), se dispose à partir. Tout à coup il est entouré par une troupe de femmes qui arrivent en poussant des cris de désespoir et des hurlements; toutes s'arrachent les cheveux et paraissent en proie à la désolation la plus vive. Ce sont les femmes, plus ou moins légitimes, des héros que Meo Patacca a enrôlés; elles viennent faire au chef des représentations éloquentes et refusent de laisser partir ses soldats. Quatre chants sont remplis de leurs plaintes, de leurs querelles et des répliques de Meo Patacca; car ce héros galant, ne sachant à laquelle entendre, veut néanmoins répondre à toutes. Dans cette partie du poëme abondent les détails satiriques, les saillies plaisantes, et une foule de mordantes épigrammes sont envoyées à l'adresse des personnages importants de l'époque. Enfin, à l'aide de son énergique volonté et de ses poumons vigoureux, Meo Patacca sort triomphant de cette lutte qu'il regarde comme la plus pénible qu'il ait jamais soutenue; rien ne l'arrête plus, les tambours battent, les enseignes sont déployées, il va partir, quand arrive la nouvelle de la délivrance de Vienne par Sobieski.

Meo Patacca est désolé, car il voit d'un même coup s'évanouir son armée et ses espérances de gloire; il finit cependant par se consoler de sa mésaventure; il fait plus, il se décide à célébrer cette délivrance, qui s'est opérée sans son concours, par de grandes réjouissances. Il n'est pas bien certain, en effet, de n'avoir pas été pour quelque chose dans la déconfiture du Turc, qui, en apprenant sa prise d'armes, n'aura pas osé l'attendre de pied ferme. A cet effet, il convoque de nouveau ses compagnons d'aventures.

Dans les chants qui suivent, nous assistons aux préparatifs de la grande fête et à la fête elle-même, et nous retrouvons toujours Meo Patacca jurant, querellant, goguenardant, et se débarrassant d'une manière fort expéditive tantôt d'un rival, tantôt d'un insolent qui ose lui tenir tête. Mais la fête tire à sa fin, et Meo Patacca va être obligé de licencier une seconde fois son armée, quand tout à coup on apprend que la ville de Bude en Hongrie vient d'être emportée d'assaut par l'armée des chrétiens; le bruit court en même temps que les juifs qui habitaient la ville se sont joints aux Turcs pour repousser l'assaut. A cette nouvelle, l'héroïque Meo Patacca se sent transporté d'une sainte

(1) Era quell' hora ch' i Pizzicaroli
Con le perticha aggiustano le tenne.
Innanzi alle lor mostre, e i fruttaroli,
E ognun, che robba magnaticcia venne.
Perche pé fa servizio à i novaroli,
El caldo insupportabile se renne;
E allora il sol, se non ci son ripari
Scalla le robbe, e scotta i bottegari;
Questo ero il mezzodi, etc.

*Tenne*, *venne*, *renne*, pour *tende*, *vende*, *rende*, et *scalla* pour *scalda*.

colère ; ses compagnons sont encore réunis, il les harangue. Les juifs sont les alliés des Ottomans, il faut se venger des juifs; la gloire qu'ils comptaient recueillir à Vienne, c'est dans le Ghetto (le quartier des juifs) qu'il faut l'aller chercher. Jamais plus belle occasion ne se présentera de venger le nom chrétien, et en même temps de remplir sa bourse. Les compagnons de Meo Patacca ne se le font pas dire deux fois ; ils se précipitent, à la suite de leur chef, vers le Ghetto, qu'ils attaquent et mettent au pillage pour la plus grande gloire de Dieu.

C'est par ce bel exploit que se termine le poëme de Meo Patacca. Il y avait bien quelque chose à reprendre dans cette manière leste avec laquelle ce héros met un quartier de Rome au pillage; mais devait-on y regarder de si près avec des juifs? Joseph Berneri, l'auteur du poëme, n'a donc pas hésité à le dédier à l'illustre D. Clément Rospigliosi, depuis Clément XI; aussi ce poëme est-il très-orthodoxe, c'est un des livres favoris du peuple romain, et naguère encore Pinelli l'a illustré de ses compositions.

Berneri a chanté le plus glorieux exploit de Meo Patacca. Depuis son héros a beaucoup déchu. Quand le poignard fut prohibé, Meo Patacca, ayant persisté à en faire usage, se fit une mauvaise affaire avec les sbires, et fut obligé de gagner *la Macchia*, et de chercher fortune sur les routes de Piperno et d'Itri. Il n'en veut pas aux pauvres diables ; ce sont les riches seulement qu'il rançonne. S'ils n'ont pas sur eux d'argent comptant, il les emmène avec lui dans la montagne, et il adresse à leurs parents et à leurs amis une demande de fonds fort pressante que le prisonnier apostille. Si les parents et les amis sont trop longtemps à délier les cordons de la bourse, nouvelle missive à laquelle il joint une des oreilles du prisonnier. Si par hasard ceux-ci sont tout à fait récalcitrants, Meo Patecca envoie l'autre oreille que le nez ne tardera pas à suivre, car Meo Patacca a une volonté, il tient scrupuleusement sa parole, et ce qu'il a juré de faire, il le fait. Meo Patacca n'en est pas moins un excellent catholique. Il va à la messe et au salut le plus souvent qu'il peut, au risque même de se laisser prendre par les carabiniers, qui du reste ont pour lui beaucoup de respect. Il porte sur la poitrine la sainte croix avec ses mystiques inscriptions ; il croit fermement aux miracles, et il raconte en se signant que son grand-père faisait ferrer sa mule par saint Albo. Qu'était-ce donc que saint Albo? Un maréchal ferrant d'une grande piété et qui avait reçu le don des miracles. Lorsqu'on lui amenait un cheval, il lui ôtait tout simplement le pied, le portait à sa forge, y clouait un fer, et puis le rajustait à la jambe au moyen d'une prière et d'un signe de croix.

Quelle que soit la vivacité de son esprit et la singularité de son caractère, Meo Patacca est plutôt un héros épique qu'un héros dramatique. Il a cependant adopté le théâtre de *Palla corda ;* c'est là qu'il figure dans une foule de petits drames *à coups de bâton.* On a remarqué néanmoins qu'il n'était plus si méchant homme qu'autrefois, et que, par instants, et grâce peut-être aux inspirations de la censure, il avait des retours à la vertu. Il ne fait plus le mal pour le plaisir de le faire, et s'il assomme encore le prochain, c'est à son corps défendant. Nous le retrouvons, par exemple, dans l'une des synagogues du Ghetto, empruntant l'argent des juifs, au lieu de le prendre de force,

comme jadis. Il est vrai que le bravo a changé de costume, de caractère et d'état. Au lieu du *fungo*, de la veste et de la culotte de velours à double rang de boutons argentés, il a revêtu de méchantes guenilles, et tient, par son costume bigarré, le milieu entre Briguelo et Polichinelle. Il a aussi beaucoup perdu de son altière *prepotenza ;* la preuve, c'est qu'au lieu de prendre il emprunte, et qu'au lieu de commander il supplie. Les juifs qui l'ont reconnu et qui lui gardent rancune lui prêtent quatre écus à condition qu'il en rendra douze. Meo Patacca consent à tout, résolu qu'il est à ne rien rendre du tout; mais les juifs, qui connaissent leur homme, exigent encore une petite formalité avant de lui compter son capital : c'est qu'il se fasse juif. Meo Patacca, qui a grand besoin des quatre écus, consent encore; alors les rabbins le saisissent et s'apprêtent à le circoncire. Meo Patacca avait oublié cette cérémonie préalable. A la vue de la lancette que tient un des opérateurs, il retrouve son caractère primitif, et c'est alors qu'il se met dans une terrible colère, et qu'avec son gros gourdin, il les assomme sur la place.

Marco Pepe est le seul des compagnons de Meo Patacca qui ose lui tenir tête. Marco Pepe a les dehors encore plus formidables que son ami, et quand il met le poing sur la hanche, que, se posant en matamore, il roule ses gros yeux et jure *per Bacco* ou la *santissima madonna,* on croirait que rien ne pourra résister à un si terrible champion. Mais si, par hasard, Meo Patacca se fâche, ferme le poing ou lève le bâton, Marco Pepe se fait petit et disparaît si lestement, qu'on dirait que la terre s'est ouverte sous ses pieds. On le cherche, on l'appelle; où est Marco Pepe? Marco Pepe ne répond pas; il s'est évanoui en fumée, ou bien, blotti entre deux bornes, caché dans un sillon, il attend que la colère de Meo Patacca soit passée. Malgré ses accès de poltronnerie et l'horreur qu'il a pour le bâton, Marco Pepe n'est pas moins l'inséparable compagnon de Meo Patacca; c'est son contradicteur et son compère, son souffre-douleur et son ami. Il le suit comme son ombre, copie ses gestes, imite les inflexions de sa voix, convoite le même *fiasco d'Orvietto* et se passionne pour la même maîtresse. Il est vrai que Meo Patacca est toujours l'amant préféré, qu'il caresse les belles *éminentes* à la barbe de son débonnaire rival, et qu'il ne lui passe la bouteille que lorsqu'elle est tout à fait vide. Marco Pepe ne diffère de son compagnon que par un point capital, c'est que Meo Patacca ne craint rien, et que lui, Marco, a peur de tout. Marco Pepe, en effet, est le plus turbulent et en même temps le plus pacifique des habitants de Trastevere. C'est un tapageur timide, un poltron criard; les Romains qui ont des prétentions au courage le renient, et disent que Marco Pepe est un Napolitain naturalisé. Il y a une chose certaine, c'est que Marco Pepe s'était fait connaître, sous ce même nom, bien antérieurement à la révolution de Naples de 1820. Le caractère de Marco Pepe a beaucoup d'analogie avec celui de Falstaff. Il est jovial, conteur et quelque peu philosophe; les femmes qui le repoussent ne méritent, à son avis, ni un effort, ni un soupir, et le laurier n'est pour lui qu'une plante tout à fait vulgaire, qui sert plus encore à couronner les jambons que les héros.

Les Romains prétendent que ces types de Meo Patacca et de Marco Pepe ont tout à fait vieilli, et que ces deux personnages ne sont plus en aussi grande

faveur qu'autrefois auprès du peuple. Ils ont certainement beaucoup à faire pour lutter contre les susceptibilités de la censure et contre l'inconstance du public, que séduisent les belles manières et les joyeux et élégants propos de Cassandrino, son rival lillipulien.

Cassandrino a, en effet, d'énormes avantages sur le mauvais drôle de Trastevere. C'est un homme d'un âge fort mûr, mais jeune de manières; Cassandrino, malgré la cinquantaine, est aussi leste qu'un séminariste. Il est toujours bien poudré, bien peigné, coiffé d'un joli tricorne, et, à le voir dans son bel habit rouge, qu'on croirait taillé dans le manteau écarlate d'un cardinal, on le prendrait presque pour un *porporato*. Sa culotte est rouge comme son habit, ses bas blancs sont bien tirés, ses souliers sont luisants, et son linge est d'une blancheur irréprochable. Cassandrino, comme tous les bourgeois romains, a l'usage du monde et une entente parfaite des hommes et des choses; il sait médire et flatter à propos, fait la sourde oreille quand on lui dit de dures vérités, et il faut qu'on l'ait cruellement poussé à bout pour qu'il laisse échapper un juron ou un mot grossier. Il peut avoir des moments de mécontentement et de mauvaise humeur, mais il est presque sans exemple qu'il se soit jamais mis en colère. C'est à ces aimables qualités, et surtout à la finesse d'esprit qu'il cache sous des dehors modestes, que le petit personnage doit la singulière faveur dont il jouit auprès du peuple romain, auprès de *Romani* et des *Popolanti* surtout, c'est-à-dire des habitants de la nouvelle Rome. Ceux-ci font fi de Meo Patacca, et l'appellent *paltone* ou *villano*.

Nous ne voulons en aucune façon discuter le plus ou moins de mérite dramatique des petites comédies qui sont représentées chaque soir au théâtre du palais *Fiano*. Nous voulons seulement faire connaître le personnage qui en est le héros, personnage typique, et dont les habitudes, les faiblesses et les ridicules nous initient merveilleusement à la connaissance du caractère romain.

*Entrate, ô signori!* nous crie le portier du théâtre. Nous payons six baiocques, et nous entrons. La compagnie est tout autre que pouvait le faire redouter la modicité du prix. Six baiocques, c'est une somme pour un Romain. La bourgeoisie seule fait de ces dépenses-là pour son plaisir; la canaille est donc restée à la porte.

Ce soir-là, nous avions *le Voyage à Civita-Vecchia* et une pièce féerique avec ballet.

Cassandrino, comme tous les vieux garçons, s'est aperçu un beau jour qu'il s'ennuyait affreusement. Il s'accorde cependant toutes les petites douceurs et se fait tous les jolis cadeaux qu'un vieux garçon à son aise peut se faire. L'habit qu'il porte, il en a fait venir le drap de France, c'est le tailleur de Son Excellence qui l'a confectionné. Un de ses amis qui arrive de Genève lui a vendu une belle montre à répétition, qui est un bijou pour le travail et l'exactitude; Cassandrino la fait sonner. Enfin, la veille encore, il a changé sa tabatière d'écaille contre une tabatière d'or. Que de raisons pour être heureux! et cependant le pauvre Cassandrino s'ennuie. L'*anitra con oliva* qu'on lui sert pour le régaler lui paraît coriace; les olives sont rances, et il trouve amer le vin d'Orvietto que lui verse sa gouvernante. Sa gouvernante elle-même lui

déplaît, elle vieillit; Cassandrino la gronde, mais, comme il parle haut, le son de sa propre voix lui porte sur les nerfs. Enfin, il est si dégoûté et si mécontent de tout, que, s'il n'était pas bon croyant, il se pendrait. S'il ne peut se pendre, il va du moins mourir de langueur. Sur ces entrefaites arrive un de ses amis qui lui parle d'un voyage qu'il vient de faire à Civita-Vecchia. Le voyage à Civita-Vecchia est pour un Romain ce qu'est le voyage à Dieppe pour un Parisien. « *Per Bacco!* je suis sauvé! s'écrie Cassandrino; moi aussi, je vais voyager. » Il fait sur-le-champ ses préparatifs, met quelques pistoles dans sa bourse, garnit bien sa tabatière, enfourche Griletto, sont petit âne, derrière lequel il a attaché sa valise, et le voilà trottant sur la route de Civita-Vecchia, un parasol ouvert sur sa tête pour se garantir de l'ardeur du soleil. — Ce personnage, il faut en convenir, est ingénieusement inventé. Il est bien de ce monde; ses habitudes ne sont pas exceptionnelles, et dans une ville comme Rome, où il est si difficile de cacher un ridicule ou une faiblesse, on peut toujours, à l'aide d'une parenthèse adroitement jetée ou d'un détail brodé sur le canevas de chaque jour et connu de tous, lui donner le mérite de l'à-propos.

Cette fois, Cassandrino a parfaitement choisi le moyen de se désennuyer, car son voyage est rempli de mésaventures et d'incidents de toute espèce qui lui font très-vivement sentir l'existence. A peine a-t-il fait deux ou trois milles sur la voie Aurélia, qu'il rencontre un voiturin qui vient de Civita-Vecchia et qui se rend à Rome. Cassandrino se croit obligé de saluer les voyageurs et de leur faire quelques politesses; ceux-ci, qui sont en goguette, lui jettent des pelures d'orange et l'appellent *Galeotto*, parce qu'il porte un habit rouge. Pour comble de malheur, Griletto, qui a fait un maigre déjeuner, et qui sent un sac d'avoine que le voiturin a attaché sous un paillasson derrière le carrosse, fait volte-face et suit obstinément le malencontreux équipage. Cassandrino supplie, menace, et finit par se mettre dans une terrible colère contre son opiniâtre monture. Bataille entre Cassandrino et l'âne qui gambade, jette à terre son cavalier, et s'enfuit en emportant la valise et les provisions du malheureux voyageur.

Nous retrouvons Cassandrino à l'*osteria* de *Mala-Grotta*. Il a rattrapé son âne, mais il a perdu son parasol. Il est tellement couvert de poussière, qu'on a peine à distinguer la couleur de son habit; il est en outre si cruellement contusionné, qu'il ne peut s'asseoir, quoiqu'il soit rompu de fatigue, et la sueur ruisselle si abondamment de tous ses membres, que comme Biblis, il a peur de se changer en fontaine. Le début est rude pour un homme qui aime ses aises; aussi est-il déjà quelque peu dégoûté des voyages; cependant il s'en faut qu'il soit au bout de ses peines.

Cassandrino, en arrivant à l'*osteria* de Mala-Grotta, a donné ordre à l'hôte de lui préparer un bon repas et de lui servir de son meilleur vin. Tandis que le dîner se prépare, Cassandrino, toujours tendre, et qui trouve l'hôtesse à son goût, papillonne autour d'elle, et, quand l'hôte tourne le dos, essaye de lui ravir un baiser. L'hôte s'est aperçu de la manœuvre du Lovelace; il feint de n'avoir rien vu, mais lorsque Cassandrino se retourne pour embrasser sa femme, le rustre lui renverse sur les pieds un chaudron rempli

d'eau à peu près bouillante. Cassandrino, rappelé de son paradis par cet avant-goût des peines de l'enfer, pousse des cris terribles. Fort heureusement pour lui l'eau n'était pas encore en ébullition, autrement il aurait eu les deux pieds cuits. Il en est quitte pour quelques échauboulures et pour une cuisson si douloureuse, qu'il en perd absolument l'appétit. Il ne faudra pas moins payer le copieux repas qu'on lui sert et auquel il ne peut toucher. En se levant de table, il met bien un poulet dans sa poche; mais en se rasseyant il oublie le poulet, et son bel habit rouge est tout taché. Au moment de partir, l'hôte lui présente son compte. Cassandrino cherche vainement sa bourse; sans doute il l'aura perdue au moment de sa chute. Il est obligé de donner sa montre de Genève en gage à l'aubergiste, qui ne veut pas le laisser partir sur sa bonne mine. L'aubergiste consent à lui remettre une dizaine d'écus sur ce gage ; Cassandrino les accepte en se résignant, et le voilà reparti sur son âne, qui paraît plus raisonnable.

Dans la scène suivante, Cassandrino arrive sur le théâtre poursuivi par des brigands. Griletto s'est emporté ; Cassandrino, à demi désarçonné, fait de vains efforts pour le modérer et pour retrouver l'équilibre, il finit par tomber lourdement au pied d'un grand arbre; mais comme les brigands approchent et qu'il entend leurs grosses voix, il se relève aussitôt, et la peur lui rendant toute son agilité, il grimpe au haut de l'arbre, aussi lestement que pourrait le faire un habitué du mât de cocagne, et se cache dans le feuillage. Les brigands ne tardent pas à paraître. Barbone les commande. Barbone est, je crois, le dernier chef de bande qui ait fait trembler les Romains. Ses soldats sont armés jusqu'aux dents, et profèrent de terribles menaces contre le misérable qui les fait courir depuis si longtemps. S'ils l'attrapent, ils se proposent de lui faire souffrir mille tortures ; ils le crucifieront, le feront rôtir à petit feu. Cassandrino se fait le plus petit qu'il peut; que n'a-t-il les ailes des oiseaux qui voltigent autour de lui! Il consentirait dans ce moment à troquer sa coquette enveloppe contre celle d'un corbeau ou d'un hibou; il consentirait à tout pour ne plus être Cassandrino.

Les voleurs, après avoir fouillé toutes les ornières, toutes les touffes de genêts, commencent à croire que le drôle leur a échappé et font mine de vouloir se retirer, quand tout à coup le malheureux, qui pour se distraire a eu la fatale idée de humer une prise de tabac, éternue d'une façon bruyante. Les voleurs lèvent les yeux et aperçoivent notre homme blotti sur sa branche comme un écureuil. Vingt carabines sont aussitôt braquées de son côté. Il faut voir l'agilité surprenante de Cassandrino grimpant de branche en branche et entendre ses supplications, ses invocations et ses attendrissantes apostrophes quand il se trouve le point de mire de ces coquins. Il finit par descendre ou plutôt par se laisser tomber de l'arbre, car ses forces l'abandonnent. Les brigands l'ont dépouillé en un clin d'œil. L'un d'eux s'empare de son bel habit rouge, un autre prend sa tabatière d'or, un autre son foulard anglais, et si on lui laisse sa culotte et sa chemise, c'est que le théâtre Fiano est astreint à respecter certaines convenances morales que la parfaite nudité du héros pourrait contrarier. La perruque même du voyageur excite la convoitise d'un coquin sur le retour ; il s'en empare, et la tête de Cassandrino décoiffée brille

au soleil comme une vessie soufflée; les brigands, que la tabatière a mis en belle humeur, plaisantent leur captif et l'appellent *coccuzzolo*, la citrouille; des Parisiens auraient dit la *coloquinte*. — Si nous lui coupions les deux oreilles, la ressemblance serait plus parfaite encore, dit l'un des brigands. — Un moment, s'écrie Barbone, sachons auparavant si ses oreilles ne peuvent être bonnes à quelque chose. — Es-tu riche? demande le brigand à Cassandrino. — Non, Excellence, je ne suis qu'un pauvre homme. — Mais pour un pauvre homme tu avais là un bien bel habit rouge? — C'est mon cousin le cardinal qui me l'a donné, Excellence. — Et cette tabatière d'or? — Excellence, c'est un présent d'un monsignore de mes parents. — A merveille; eh bien! prends cette plume et ce papier, et écris sur ce chapeau à ton cousin le cardinal et à ton parent le monsignore que, s'ils tiennent à te voir encore en vie, ils t'envoient sur-le-champ mille écus romains pour rançon. Pour leur prouver que nous ne plaisantons pas, et que ce billet est bien sérieux, nous y joindrons comme cachet une oreille du *coccuzzolo*, — ajoute le chef en tirant son poignard de sa gaîne. Toute la troupe applaudit. Le parterre applaudit aussi, car l'énergie du brigand lui plaît toujours, et ces bouffonneries sont à son adresse. Cassandrino se débat et cherche à s'enfuir. On l'entraîne vers le chef, et malgré ses cris et ses supplications il court grand risque d'avoir les deux oreilles coupées, quand tout à coup on entend une décharge de mousqueterie. Plusieurs brigands sont abattus à côté de Cassandrino; les autres s'enfuient. Cassandrino, terrifié, se jette à plat ventre; il ne se relève que lorsqu'il se trouve au milieu des carabiniers qui viennent de surprendre les brigands. Cependant ses infortunes ne sont pas encore à leur terme. Les carabiniers ne croient pas un mot du récit qu'il leur fait; ils le prennent pour quelque brigand sournois. Ils lui lient donc les poignets, le font monter sur l'âne qu'ils ont retrouvé, et le ramènent à Rome escorté par les paysans, qui l'appellent *ladrone, malandrino*, et qui se promettent bien de l'aller voir pendre. C'est ainsi que finit le voyage à Civita-Vecchia.

On voit déjà par ce récit quelles sont les allures du héros des *burattini;* on comprend sur-le-champ que son âge et ses habitudes de vieux garçon d'une part, et de l'autre sa trop grande tendresse de cœur, le rendront victime d'une foule de mésaventures comiques, dans lesquelles sa douceur, sa politesse, son savoir-vivre et ses autres belles qualités doivent tourner contre lui. Ce ne sont guère là que des intentions comiques sans doute, mais ces intentions sont heureuses; elles donnent lieu à des développements de caractère parfaitement vrais et à d'intéressantes études de mœurs. Ce que l'analyse ne peut exprimer, c'est la vivacité d'action, la prestesse et la vérité pleine d'esprit de ces bagatelles improvisées la plupart du temps. La gentillesse et l'espièglerie de ces petits personnages d'un pied de haut ne peuvent non plus se décrire. Le théâtre Fiano n'est rien autre chose, en effet, qu'un théâtre de marionnettes, mais ces marionnettes sont célèbres. Ces petits acteurs de bois luttent sans trop de désavantage avec les meilleurs comédiens de Rome. Le mécanisme qui les fait vivre est des plus ingénieux, il faut le dire. La combinaison des fils qui font mouvoir chacun des membres, en passant dans l'intérieur du corps, et des plombs dont ils sont lestés, de manière à pouvoir obéir à la

moindre impulsion donnée, sans perdre jamais leur centre de gravité, permet d'exprimer jusqu'aux nuances du mouvement; les yeux aussi sont mobiles et suivent l'inclinaison de la tête. Les décorations sont excellentes, et la hauteur des arbres, la grandeur des maisons, de leurs portes et de leurs fenêtres, sont parfaitement calculées pour des acteurs de douze pouces de haut. Ce qui prête par-dessus tout à l'illusion, c'est le naturel et la vivacité du dialogue improvisé, dialogue toujours gai, toujours spirituel, et qui du moins a le mérite de l'à-propos, ce qui à Rome est une véritable bonne fortune. Il n'est donc pas surprenant que les Romains raffolent de Cassandrino, et qu'ils remplissent chaque soir la petite salle du palais Fiano. Ils y rencontrent un ingénieux écho de leurs médisances, et trouvent l'occasion de rire malignement, sans presque rien dépenser, ce qui pour eux n'est pas le moindre des mérites.

Mais quelle est l'âme qui anime ces petits acteurs de bois, et qui leur souffle si à propos ces quolibets piquants, ces plaisantes reparties, et toutes ces drôleries satiriques, qui souvent amusent Rome tout un mois? Ce charmant improvisateur, qui réunit à lui seul la verve de Carmontel, la finesse de Théodore Leclercq, le naturel parfait et la bonhomie comique d'Henry Monnier, c'est le bon M. Cassandre, joaillier du Corso. Pendant le jour vous le voyez dans sa boutique, la lime ou les pinces à la main, ajustant une pierre sur sa monture, ou fermant les anneaux d'une chaîne. Ne croyez pas trop à sa grande application, et voyez comme le bonhomme, tout absorbé qu'il semble, regarde sournoisement par-dessus ses lunettes ce qui se passe dans la rue. Un geste singulier l'a-t-il frappé, le soir même vous le verrez reproduit le plus exactement du monde au théâtre Fiano. Il y a toujours à Rome quelques fats de passage que leurs ridicules rendent célèbres; quand notre joaillier aperçoit quelqu'un de ces messieurs dans le rayon de sa boutique, il quitte sa besogne et se place sur le devant de sa porte pour le bien étudier; quelquefois même il se hasarde à le suivre, attrapant au vol quelques phrases singulièrement accentuées qui le soir feront les délices du parterre de Fiano. M. Cassandre, que le hasard seul a fait l'homonyme de Cassandrino, tout à la fois impresario, maestro et acteur, est donc en même temps un adroit et profond observateur, et par dessus tout cela il est doué de l'heureuse faculté de pouvoir reproduire ce qu'il a observé avec une verve infatigable, et en faisant vibrer fortement la corde comique. M. Cassandre est un Molière au petit pied auquel il n'a peut-être manqué, pour arriver à la renommée, qu'un champ plus vaste, c'est-à-dire un grand théâtre avec de bons acteurs vivants, et un pays où la censure n'existe pas. Les Romains prétendent que depuis un an ou deux le bonhomme commence à vieillir, qu'on s'en aperçoit à un peu de radotage et à une certaine stérilité d'invention dans les canevas et le dialogue, qu'on ne lui aurait pas reprochés il y a quelques années. Nous n'avons pu juger du plus ou moins d'exactitude de ces critiques; tout ce que nous savons, c'est que M. Cassandre nous a fait passer de fort agréables soirées. Mais revenons au théâtre Fiano.

*Cassandrino dilettante e impresario* est l'une de pièces les plus amusantes de son répertoire. C'est une suite de scènes folles et singulières, imitées la plupart d'une comédie de Sografi. Les mœurs et les ridicules retracés dans cette

petite composition n'ont pas d'analogues en France, et nous font connaître tout un coin des mœurs italiennes; nous l'analyserons donc avec quelque détail.

Cassandrino s'est trouvé pris tout à coup d'une belle passion pour la musique, un peu tard, il est vrai; mais comme toutes les passions sur le retour, la sienne est excessive, et il veut à toute force la satisfaire. Non content d'écouter, il pratique. Un jeune *maestro* de ses amis, qui le flatte pour en tirer quelques écus, lui persuade qu'il a une voix de *soprano* magnifique, qu'il excelle surtout dans le *falsetto* (la voix de tête), et qu'au besoin il remplacerait Davide ou Pacchiarotti. Cassandrino s'essaye donc dans les *falsetti,* et poursuit de sa voix aigre et chevrotante tout ceux qui viennent le visiter. Sa passion étant arrivée au plus haut degré, il avise un moyen merveilleux de la satisfaire. Il loue la salle de théâtre de Montefiascone, et le voilà impresario. Il recrute à grand renfort d'écus le *tenore*, la *prima donna*, le *basso cantante,* le *basso buffo;* il se réserve les parties les plus élevées, où brille le falsetto. Puis il achète à l'un des vingt poëtes de Montefiascone le libretto de *Crolinda* (Clorinde), qui lui coûte six écus, et il charge son jeune ami le maestro de faire la musique de ce poëme, lui recommandant surtout de lui ménager les *falsetti* les plus brillants.

Le plus difficile n'est pas de recruter la troupe, d'acheter le poëme et d'en composer la musique; c'est de mettre tout ce monde d'accord, et d'accord de toutes les manières. Cassandrino est plein d'ardeur; il connaît les hommes, il sait ménager leurs passions; son éloquence est insinuante, sa conduite politique; quelque difficile que soit cette entreprise, il la mènerait donc à bonne fin, s'il pouvait triompher de deux grandes faiblesses, de sa passion pour la musique d'abord, et de l'amour plus positif dont il vient d'être subitement pris pour la prima donna de son théâtre.

Malheureusement Cassandrino a pour rival le maestro. Le maestro est dans toute la fleur de la jeunesse. Il aime le plaisir et la bonne chère; ses cheveux sont blonds, ses yeux bleus, son esprit est plus séduisant encore que sa personne, et il porte un bel habit vigogne. On reconnaît sur-le-champ à ce portrait Rossini, fameux par les ravages qu'il a faits parmi les reines de théâtre et les duchesses italiennes, fameux surtout par ce bel habit vigogne qui mit en gaieté toute la salle d'*Argentine*, le jour de la première représentation du *Barbier,* et qui faillit faire tomber la pièce. Le moyen de lutter contre un si formidable rival? Cassandrino, après l'avoir longtemps cherché, croit enfin l'avoir trouvé. Il remplace sa perruque poudrée par une perruque blonde, il saupoudre de jaune ses sourcils blancs, il quitte le surtout écarlate, il endosse un habit vigogne, et, dans cet accoutrement vainqueur, il se présente à son adorée. Celle-ci feint malicieusement de ne pas le reconnaître; et comme il s'est fait annoncer sous le nom d'Ettore Cassandrino : — Vous êtes sans doute le fils de ce bon M. Cassandrino? lui dit-elle avec une feinte affabilité. — Nullement, madame. — Vous êtes donc son neveu? — Pas davantage. — Vous avez tort de vous en défendre; M. Cassandrino est un bien respectable vieillard. Je suis persuadée qu'il n'a oublié aucun de ses neveux dans son testament. Le pauvre homme! il est bien cassé; encore un an ou deux, et chacun

de vous aura sa part. — Je le croyais au contraire un homme dans toute la force de l'âge, sage, rangé, et surtout extrêmement généreux... On le dit aussi excellent comédien. Peut-être a-t-il voulu rire et mystifier ses nouveaux camarades. — Lui, sage, oh! non pas; c'est un vieux débauché, qui se donne les airs de faire la cour à toutes les jolies filles. — Il n'en adore qu'une seule, et c'est.... — Ne me parlez pas de sa générosité; il est si avare, qu'il n'a pas encore fait le plus petit présent aux dames de la troupe qu'il a rassemblée. — C'est qu'il ne veut leur en faire que de magnifiques. — Je n'en crois rien. — Tenez, par exemple, il m'a chargé de vous offrir cette bague; c'est un superbe brillant qu'un juif de Civita-Vecchia lui a vendu.

Cassandrino veut passer au doigt de la prima donna un anneau orné d'une énorme pierre. — Ce brillant m'a tout l'air d'un morceau de cristal taillé? — En conscience, c'est un diamant de la plus belle eau. — Oui, d'une aussi belle eau que celle que contenaient les carafes auxquelles il a pu autrefois servir de bouchon. — Vous êtes une ingrate!... Eh bien! pour vous convaincre de l'affection qu'il vous porte, il a encore voulu que je vous misse au cou cette superbissime chaîne. — Non pas, non pas; je ne porterai jamais ses chaînes, surtout ses chaînes de cuivre. — Ah! cruelle!... il porte bien les vôtres, et les vôtres sont-elles dorées... Croyez-moi, écoutez-le, aimez-le, et, possédât-il tous les trésors de la terre, il les partagera avec vous; son palais de Rome, rempli de magnifiques tableaux, sa belle villa de Montefiascone, deviendront votre palais et votre villa!...

Ce dialogue ne manque, comme on voit, ni de grâce, ni de finesse; il est de plus franchement comique, et il exprime d'une manière fort heureuse ce mélange de passion et de timidité prudente d'un amoureux de soixante ans. Mais lorsque Cassandrino, qui peu à peu se livre avec plus de confiance à sa passion, parlant tantôt au nom de son oncle supposé, tantôt en son propre nom, se met à faire, avec la ridicule vanité d'un vieux garçon, l'inventaire détaillé de son palais et de sa villa, nommant le tapissier qui les a décorés, les marchands à la mode qui lui ont vendu ses meubles, son argenterie, ses livres, ses tableaux, la scène devient excellente, et il est impossible de ne pas rire aux larmes en voyant le malheureux suer sang et eau pour faire entrer dans la tête de la coquette prima donna, et cela sans se donner trop de ridicule, cette proposition si simple : mon rival est jeune et beau, mais moi je suis riche, bien placé dans le monde, et ma personne ne manque pas non plus d'agrément.

Cette scène est d'un comique d'autant plus fin que Cassandrino a la conscience de son âge et de ses imperfections, et que doutant de lui, il s'efforce de faire pencher la balance en sa faveur, grâce à tous ces petits avantages qu'il regarde comme lui étant en quelque sorte personnels. Lorsqu'à l'aide de cette éloquence positive il croit avoir réduit la cruelle, il sort de sa prudente réserve et se précipite aux pieds de la prima donna; celle-ci se penche vers lui, et lui arrachant sa perruque blonde, elle le regarde fixement, puis poussant de grands éclats de rire, elle s'enfuit en s'écriant : C'est lui! c'est bien lui!...

Tout autre à la place de Cassandrino serait découragé; lui, au contraire, sent redoubler sa passion. — Patience passe science, se dit-il, je puis ne pas

lui plaire aujourd'hui; mais les femmes sont changeantes, et puisqu'elle ne m'aime pas aujourd'hui, il est probable qu'elle m'aimera demain. Pour se consoler, il se rappelle les succès de sa jeunesse. Ce monologue de Cassandrino, rempli de parenthèses et de digressions, est aussi fort plaisant, surtout quand, à la suite de ces maximes générales à l'aide desquelles il essaye de se donner du cœur, il en vient au détail des petites infirmités qui, bien qu'il soit encore à la fleur de l'âge, lui rendent assez pénible le métier d'amoureux. — D'abord il dort mal, mais cela tient à l'excès de chaleur de son sang. Il regrette aussi les six dents qui lui restaient, et qu'il a remplacées par un ratelier qui le gêne cruellement, et qu'il craint de voir tomber dans son assiette ou d'avaler toutes les fois qu'il mange avec appétit. Il se sent en outre fort gêné par son habit vigogne et par son pantalon, que le tailleur anglais de la rue du Babouin a fait si juste, qu'une fois à genoux il lui est fort difficile de se relever. Sa complainte ne finirait pas si tout à coup il ne se rappelait qu'on l'attend pour la première répétition de l'opéra de *Crolinda.*

Auteurs et acteurs sont réunis dans le *ridotto* (foyer) du théâtre de Montefiascone, autour d'un méchant piano auquel le maestro est assis. Le ridotto sert en même temps de salle de répétition et de cuisine pour la troupe, et, tandis que les virtuoses s'exercent, le tournebroche marque la mesure. Rien de vif et de plaisant comme les débats de ces pauvres diables de musiciens. L'amour-propre le plus naïf et le plus exalté, l'ambition la plus folle, tournent la tête de ces grotesques personnages, et tous étalent à la fois les prétentions les plus extravagantes. Le tenor est Napolitain, et ne peut prononcer que la moitié des mots; le basso, de son côté, veut que chaque morceau à effet qu'il doit chanter finisse par le mot *patria*, parce qu'il sait que les provinciaux applaudissent toujours ce mot avec fureur. La prima donna, qui autrefois a débuté au cirque de Guerra, et qui excelle dans l'équitation, exige absolument que sa première entrée ait lieu à cheval, et que ce cheval soit blanc; il faut, en outre, que les mots *amore* et *speranza*, sur lesquels elle s'est particulièrement étudiée à faire des roulades, remplacent tels autres mots du libretto. Ces conditions remplies, la répétition commence.

Le basso est enrhumé et chante du nez comme un rabbin. Le tenor a une admirable voix; malheureusement il prononce à la napolitaine, et il est impossible de comprendre un mot de son rôle. La prima donna est sans doute excellente écuyère, mais elle ne peut saisir sans fausser le passage de tel ton à tel autre ton; enfin les falsetti de Cassandrino égayent toute la troupe, qui ne cesse de rire que pour se révolter contre le maestro. Le maestro, de son côté, est furieux contre chacun des acteurs, qui ne comprennent pas sa musique. Aux mots piquants succèdent les personnalités cruelles. Quels que soient les griefs de Cassandrino contre le maestro son rival, comme il voit que son opéra va manquer, il essaye de s'interposer entre ces disputeurs acharnés; ses efforts sont vains, et il dépense en pure perte toute son éloquence mielleuse. Le poëte s'acharne contre le maestro, qui l'appelle *paltone* (gueux); les épithètes les plus brutales sortent à la fois de toutes les bouches; le tenor se fâche en napolitain, la prima donna crie de la gorge, le basso mugit comme un bœuf, tous frappent à la fois du poing sur le misérable piano, qui chancelle, tombe

avec fracas, et se brise en mille pièces; les disputeurs en ramassent les morceaux et se les jettent à la tête. La prima donna a subitement quitté le champ de bataille; le maestro, après avoir souffleté le poëte, s'est empressé de la suivre. Peu à peu l'harmonie commence à renaître dans la troupe, tout à l'heure en si grand désaccord ; c'est alors que l'on s'aperçoit de l'absence du maestro et de la prima donna ; on court après eux, on les cherche de tous les côtés, et bientôt on apprend que tous deux roulent en chaise de poste sur la route de Florence, emportant, l'une ses appointements, l'autre le prix de son opéra, que Cassandrino a payé d'avance. C'en est fait, le malheureux impresario voit s'évanouir du même coup ses espérances de gloire, de fortune et d'amour. *Crolinda* ne sera pas joué, et il va lui en coûter pour la location du théâtre et des acteurs deux milliers d'écus. Mais ce n'est pas son argent qu'il regrette, c'est l'ingrate qui s'est enfuie !

Outre ces petites comédies de mœurs et ces parades satiriques, le théâtre Fiano a encore ses mélodrames fantastiques et ses ballets. Ces pièces à grand spectacle sont le triomphe de la mécanique. Les bons et les mauvais génies, les géants et les nains, les magiciens et les fées, le diable et toute sa séquelle sont les personnages ordinaires de ces pièces, dans lesquelles Cassandrino remplit toujours le rôle le plus important, démolissant les géants, narguant les magiciens, courtisant les sylphides et les fées, et sablant l'orvietto à la barbe du diable, quand le diable ne lui escamote pas subtilement le verre de vin de six lignes de haut qu'il vient de remplir avec tant d'adresse.

Dans l'une de ces folies, Cassandrino, protégé par une fée, se rend dans le château d'un malandrin qui a trois fois sa taille, et dont il aime la fille. « Si le géant te menace, et que tu veuilles rompre le charme, lui dit la bonne fée, saute-lui à la barbe, il ne pourra plus te faire aucun mal, et deviendra ton esclave soumis. » Cassandrino est d'abord parfaitement accueilli par le géant. « La fée se trompait, se dit-il à part; ce géant-là est le meilleur enfant du monde. » Le géant prend de l'humeur et se fâche. « La fée pourrait bien avoir dit vrai; maudit géant! prends garde à ta barbe. » Le géant devient insolent et menace. « Ah ! malandrin, nous allons te mettre à la raison. » Le géant appelle ses gardes, et veut le faire décapiter. « Allons, l'instant est venu ! courage, mon ami ! » Et Cassandrino se pend à la barbe du colosse, qui n'est plus que son très-humble serviteur. Ces pièces finissent par des divertissements et des ballets admirables de naturel et de mouvement. Ces petites poupées font les ronds de jambe les plus étonnants, se donnent des grâces, battent des entrechats et pirouettent à qui mieux mieux. Les solos surtout sont merveilleux; c'est la parodie la plus amusante des premiers sujets de San-Carlo ou de la Scala. L'illusion est vraiment singulière. Mais croirait-on jamais que la pudique censure romaine ait eu la folle idée de faire porter des caleçons bleu de ciel à ces ballerines de dix pouces de haut? Pour compléter le ridicule, il aurait fallu interdire les coulisses du théâtre aux spectateurs, auxquels les voluptueux ronds de jambe de ces dames auraient pu donner des idées.

Nous achèverons de faire connaissance avec Cassandrino en le suivant au milieu des fêtes populaires du pays. C'est là surtout qu'il se montre franche-

ment Romain, et qu'il se distingue par une activité d'esprit, une fraîcheur de sentiment et une mobilité d'allure fort singulière à son âge.

Lorsque les moissons et les vendanges sont faites dans la banlieue de Rome, qui n'est pas tout à fait aussi inculte qu'on l'a bien voulu dire, lorsque les premières bouffées des vents du nord ont rafraîchi l'atmosphère embrasée et emporté les fièvres d'été, le peuple romain se repose avec abandon des énormes fatigues que lui ont causées une vingtaine de journées de travail, durant lesquelles les uns ont rempli leurs caves et leurs greniers, et les autres ont gagné quelques écus en les aidant. C'est le moment des fêtes d'octobre, les plus animées après celle du carnaval. Le jardin de la villa Borghèse, ce parc sans égal au monde, est le lieu que les Romains choisissent de préférence pour se livrer à ces divertissements. La villa Borghèse l'emporte même sur le mont Testaccio, cette colline de pots cassés. Des orchestres en permanence et des jeux de toute espèce s'y établissent; on y boit du vin d'Orvietto et du vin doux autant que la bourse et la cervelle le permettent; on y mange autant que des Romains peuvent manger; on y gambade, on y danse, on y chante, on y hurle. C'est un spectacle de folle licence, de joie effrénée. La villa Borghèse, durant ces jours des fêtes d'automne, présente la fidèle image de ce pays de Cocagne si admirablement décrit par les poëtes populaires du pays. De tous côtés, on y voit des feux de joie, des arcs de triomphe, de la bonne chère; de tous côtés retentissent les chants et le bruit des instruments, et coulent des fontaines de bon vin (1); de tous côtés, au lieu des fades odeurs de la myrrhe et de l'encens, on respire les parfums d'excellents jambons ou de côtelettes grillées (2).

Cassandrino, en se mêlant aux fêtes de la villa Borghèse, a fait la rencontre d'une belle *eminente*, et, selon sa coutume, il est devenu subitement

(1) Da fuochi, ed archi, e di Cuccagna un monte,
Con suoni, e canti, e di buon vino un fonte.

(*Poëme des Horaces et des Curiaces.*)

(2) Cuccagna respondear gli scoglie ed il mare;
Cuccagna il cielo, el venti imbalsamati
Di mille odor soavi, e sensa pare
Che spirando veniar di tutti i lati,
Non d'incenso, di mirra, ovver di costo,
Ma d' salami, di braggiole arrosto.

« Cocagne, répondaient les rocs et la mer; Cocagne, redisaient le ciel et les vents embaumés de mille odeurs suaves et sans égales, non pas de celles de la myrrhe et de l'encens, mais des parfums du jambon et des côtelettes rôties. »

(*Le pays de Cocagne*, par Rossi.)

Dans ce pays, selon l'auteur, les petits cochons croissent tout rôtis sur les arbres, et crient aux passants : Venez me manger. Les côtelettes servent de feuillage et les jambonneaux de figues, etc. Ce poëme rappelle un peu les *Fantaisies* de Cyrano de Bergerac et le *Voyage à l'île des Plaisirs* de Fénelon.

amoureux. Disons d'abord que les *eminentes* de Rome sont les femmes des marchés, qui, dans ces grandes occasions, ne portent que des robes de soie des couleurs les plus vives, et qui ne se croient pas décemment vêtues, si elles ne se couvrent de rubans bigarrés comme les madones. Cassandrino, depuis qu'il voit folâtrer autour de lui toutes les nymphes de la villa Borghèse, a des retours de jeunesse extraordinaires; c'est au point qu'il finit par se tromper lui-même, et qu'il n'est pas bien certain d'avoir passé la cinquantaine. A-t-il des cheveux blancs? Il en doute fort; si sa tête est parfaitement blanche, c'est qu'il la poudre tous les matins. En faisant ces réflexions, il accoste l'*eminente :* « Le miel semble couler de vos lèvres avec chacune de vos paroles, lui dit-il galamment, et vos dédains ont la douceur de l'huile de Lucques (1). » A la suite de ces aimables propos, il lui offre pour un paoletto de friandises. L'*eminente* n'a garde de refuser. Cassandrino, encouragé par ce premier succès, hasarde une déclaration plus claire. L'*eminente* est sur le retour; elle songe dès lors à se faire épouser, et répond au vieux garçon avec une sorte de timidité encourageante qui lui fait perdre la tête; puis, sans lui laisser le temps de se reconnaître, elle le présente à son père le corroyeur, à son oncle le charcutier, à son cousin le fruitier. Cassandrino salue très-profondément chacun de ces intéressants personnages, et chacun d'eux a grand soin de lui parler comme à un futur membre de la famille. Cassandrino se trouve engagé; mais comme l'*eminente* lui semble adorable, il en prend fort bien son parti.

Ce qui fait tout le piquant de cette scène de la présentation, c'est l'air de politesse parfaite de Cassandrino et le beau langage qu'il affecte d'employer avec chacun de ses futurs parents, tandis qu'au fond il les méprise souverainement, et qu'il laisse même percer au dehors ce mépris par d'insolents *à parte* et par la manière aristocratique avec laquelle il estropie leurs noms. On voit que si la passion l'emporte, il ne se fait pas illusion; plus tard il se promet bien de remettre chacun de ces drôles à leur place; c'est avec ce mot *plus tard* que la faiblesse se tire toujours d'affaire. Cassandrino, comme tous les vieillards passionnés, songe d'abord à se satisfaire, et remet au lendemain l'examen du fâcheux côté des choses et la solution des embarras. Ce caractère est donc très-finement tracé, et les situations qui aident à son développement sont bien choisies, dénotent une véritable connaissance du caractère humain, et ne seraient pas indignes d'un théâtre plus relevé. Telle est, par exemple, cette jolie scène dans laquelle Cassandrino reçoit la visite de deux grandes dames de sa famille. Le bruit du prochain mariage de leur cousin avec l'*eminente* est venu jusqu'à elles; elles viennent lui faire des remontrances et l'engagent à ne pas se mésallier en épousant une fille des marchés; au lieu de songer à déshériter ses parents, ne devrait-il pas penser qu'il a des cheveux blancs, et qu'il est temps de mener une conduite plus exemplaire? Cassandrino a écouté avec un sang-froid merveilleux les remontrances de ses parentes. Quand elles ont fini, il leur fait des compliments sur leur bonne mine,

(1) Avete nel parlare il miele in bocca,
E i vostri sdegni son' oglio di Lucca.

leur air de jeunesse et l'excellent goût de leurs parures. Celles-ci reviennent à la charge ; Cassandrino les accable de choses flatteuses, leur parle de leurs enfants, qui sont de petits prodiges, et il demande à la plus vieille des nouvelles de son chien *Parpaglione* (papillon), qui est bien la plus délicieuse petite créature qu'il ait jamais vue. Les deux dames s'impatientent, l'appellent vieux débauché et se lèvent pour sortir. Loin de se fâcher, Cassandrino les reconduit galamment jusqu'à la porte, les saluant jusqu'à terre et les chargeant d'un million de compliments pour leurs amours d'enfants et pour l'adorable Parpaglione. Cassandrino, comme on voit, serait dans l'occasion un diplomate consommé.

Plus tard, nous retrouvons Cassandrino sur le chemin de la villa Borghèse. Il vient de se marier et cherche à s'étourdir. Il tient sous le bras la nouvelle épousée, et, se mettant au niveau de sa compagne, il chante de sa voix de tête ces jolis complets d'une chansonnette populaire :

Or che ottobre e retornata
Sposa mia deletta e bella
Vuo, che andiamo in carretella,
Fuori, e dentrò la città
A Testaccio o Tor di Valle.
La faremmo i maccaroni,
Con buonissimi bocconi
Lieti noi sarem colà (1).

L'*eminente*, qui, maintenant qu'elle est mariée, n'a plus de ménagements à garder, lui répond très-lestement :

Se non ho l'abbito nuovo.
Con un altro cappelleto,
Sposo mio, comme ci metto
La campagna a passagiar.
Che diran l'altre paine? etc. (2).

Cassandrino s'exécute d'assez bonne grâce et promet la robe et le bonnet.

— Ce n'est pas assez, lui dit la nouvelle épouse; je trouve ridicule votre manière de vous habiller; qui est-ce qui porte un habit rouge, un vilain chapeau à trois cornes, et des souliers à boucles? Pourquoi n'êtes-vous pas costumé comme tous ces beaux étrangers que nous rencontrons dans le Corso? — Cassandrino avoue modestement que jusqu'alors il avait cru que ses agréments personnels devaient suffire, mais qu'à l'avenir il se mettra à la dernière

(1) Maintenant qu'octobre est revenu, ô ma belle et chère épouse! je veux que nous allions nous promener en carrosse dans la ville et ses environs, au mont Testaccio ou à Tor di Valle; là nous mangerons des macaroni et toute sorte de bonnes choses; là nous nous mettrons en gaieté.

(2) Si vous ne me donnez pas une robe neuve avec une autre coiffure, puis-je aller me promener, mon cher mari? Que diraient de moi les autres filles, etc.?

mode. Ces conditions faites, sa femme lui permet de l'embrasser. Cassandrino lui serre amoureusement la taille, et tous deux disparaissent dans les bosquets de la villa Borghèse.

Cassandrino à sa toilette est excellent. Il endosse un paletot dans lequel il a peur de se perdre, il chausse des bottes qu'il a été obligé de prendre toutes faites, et qui serrent son pied osseux comme un étau ; il boutonne un pantalon anglais qui ne lui permet ni de s'asseoir, ni de se baisser, et à peine de marcher. A chaque pas qu'il fait, il pousse un profond soupir et jette un petit cri ; mais enfin il faut plaire, c'est maintenant une obligation. Cette pensée soutient son courage et l'aide à supporter son martyre.

Cassandrino consulte toutes ses glaces, et se regarde comme un cavalier accompli. Quel n'est donc pas son étonnement, lorsque sa femme se met à éclater de rire en le voyant ! L'infortuné a oublié ses cheveux poudrés, et sa tête, restée blanche, cause cette gaieté de mauvais augure. Il est trop tard pour remédier à cette imperfection ; ses nobles parents, qu'il a conviés à un repas de noces à la villa Borghèse, sont arrivés et l'attendent ; il cache donc le mieux qu'il peut ses cheveux poudrés à frimas sous son chapeau à la nouvelle mode, et les voilà partis pour la noce.

La fête a lieu dans le cirque de la villa Borghèse ; on boit, on mange, on rit, on danse ; c'est un bruit de violons, de hautbois, de tambourins et de castagnettes à devenir sourd. Il faut voir tous ces musiciens, qui n'ont guère plus d'un pouce de haut (la perspective le veut ainsi), s'escrimer à qui mieux mieux, l'un avec son archet, l'autre avec les cimbales ou les tempons de la grosse caisse ; il faut voir surtout le chef d'orchestre debout, l'archet à la main, marquant la mesure, et par moments se démenant comme un possédé quand il s'agit d'accélérer le mouvement d'une valse ou d'une galopade. Mais d'où vient qu'au milieu de toute cette joie Cassandrino, cet aimable boute-en-train, a l'air contraint et rêveur ? d'où vient qu'au lieu de rire il fronce le sourcil, qu'au lieu de danser il reste immobile comme un terme à l'un des coins du cirque, et qu'il repousse obstinément tous les verres pleins qu'on lui offre ? Faut-il attribuer cette morne attitude à la gêne qu'il éprouve dans son nouveau costume ? ou bien a-t-il fait tacitement le calcul de ce que lui coûteront ces folles prodigalités ? Nullement. Cassandrino a oublié qu'il avait des bottes neuves et un pantalon collant ; et, quand à l'argent, il s'en soucie dans ce moment comme des pierres du chemin. Mais alors pourquoi cet air maussade et désespéré ! Hélas ! il faut bien le dire, puisque Cassandrino lui-même, oubliant cette fois sa philosophie, semble prendre à cœur de le faire savoir à tous les invités : Cassandrino est jaloux ! Il vient de s'apercevoir qu'il avait un rival, et que ce rival ne paraissait pas indifférent à la mariée. Cassandrino, que sa gaieté et son sang-froid ont absolument abandonné, s'approche de sa femme et lui parle de se retirer ; celle-ci s'amuse et veut rester ; Cassandrino insiste, sa femme répond aigrement ; Cassandrino se fâche ; première querelle, dans laquelle tous les aimables parents de l'*eminente* que nous connaissons prennent parti contre le malheureux mari. Il cède donc et se résigne. Martyrisé par son costume à la mode, ruiné par les folles dépenses de cette journée, contrarié dans ses amours, le pauvre Cassandrino prend des airs féroces ; sa

mauvaise humeur s'accroît d'instant en instant, et il se promet bien de se venger dans le tête à tête. Sans s'inquiéter de la colère de Cassandrino, sa femme danse et valse avec le rival préféré. C'est un jeune peintre français nouvellement arrivé à Rome et qui paraît très-résolu et très-insolent; à Rome, c'est le caractère obligé du Français. Si Cassandrino se permet une observation, le Français le regarde de haut en bas avec son lorgnon et lui tourne le dos d'un air si méprisant, que le Romain perdrait patience s'il n'avait pas un peu peur.

La fête tire à sa fin; Cassandrino a réussi à s'emparer du bras de l'épousée, et l'entraîne avec brusquerie. Le jeune fat la suit de très-près, et, profitant du moment où le bonhomme a le dos tourné, il se permet avec elle des familiarités qui mettent toute la salle en gaieté. Le petit personnage exécute avec une précision des plus drôles cette pantomine fort leste, que nous ne décrirons pas ici. L'*eminente,* loin de paraître offensée de ces libertés, y répond par une œillade encourageante; le rideau tombe, et l'on peut facilement deviner quelle dernière infortune attend le pauvre mari.

En effet, dans une autre pièce, reproduction littérale de *George Dandin,* ou qui n'est peut-être que l'ancien canevas italien sur lequel Molière a admirablement brodé, Cassandrino, qui ne peut se résigner à sa mésaventure, soutient avec sa coquette moitié une lutte toujours inégale. Celle-ci se moque de son vieux mari comme Angélique de George Dandin, et tandis qu'il dort, elle fait comme elle des *escampativos.* Mais Cassandrino s'est réveillé à propos, et quand la coupable veut rentrer, elle trouve la porte fermée; celle-ci se livre tour à tour au désespoir ou à la colère, supplie ou menace. Cassandrino, que son ingratitude a ulcéré, est inexorable. Alors la rusée, au lieu de feindre de se frapper d'un couteau, menace son mari de se jeter dans un puits qui est près de la porte. Cassandrino tient bon et se permet même de mauvaises plaisanteries sur la légèretés des femmes, qui, dit-il, doivent surnager au-dessus de l'eau comme le liége. « Eh bien! méchant homme, viens voir si je surnage. » L'*eminente,* en disant cela, ramasse un gros pavé qu'elle jette dans le puits, ayant soin de se blottir derrière le rebord. Cassandrino entend le bruit que fait la pierre en tombant; il se désole, car au fond il a meilleur cœur que George Dandin. Il descend le plus vite qu'il peut; il va chercher un crochet et se désespère en tirant du puits des roseaux qu'il prend pour des rubans, de la filasse qu'il croit être des cheveux, de vieux souliers et des chiffons de toute espèce qu'il reconnaît pour avoir appartenu à sa femme; enfin, après de longs efforts, il ramène un poids très-lourd: c'est le cadavre d'un barbet qui s'est noyé la veille. Cassandrino, que sa douleur rend aveugle, va le presser tendrement dans ses bras, quand tout à coup sa femme paraît à la fenêtre une lanterne à la main et l'apostrophe d'une façon brutale. L'infortuné croit voir un spectre, et, se mettant à genoux, implore son pardon; c'est dans ce moment qu'arrivent les parents de l'*eminente* que le mari avait envoyé chercher. Il faut voir de quelle façon la mère traite le mari confus et repentant! Elle ne lui dit pas comme M^me de Sotenville à George Dandin: « Vous m'engloutissez le cœur, parlez de loin. » Elle lui parle au contraire le plus près possible, en lui mettant le poing sous le nez et en accusant ce vilain hy-

pocrite de vouloir déshonorer son enfant. Le père, qui est l'un des plus rudes paroissiens de Trastevere, engloutirait lui-même le malheureux Cassandrino, ou tout au moins l'assommerait sur la place, si l'épouse bien vengée n'implorait généreusement son pardon.

Nous voudrions compléter cette analyse du répertoire du théâtre Fiano, en citant quelques-unes de ces scènes que les Romains appelaient *hardies*, parce que sous le voile fort peu transparent dont on l'avait affublé, les spectateurs pouvaient trouver à Cassandrino des traits de ressemblance avec quelques-uns des célibataires âgés de la cour oligarchique et religieuse qui gouverne Rome; mais ces petites pièces dans lesquelles, selon l'expression si juste de l'écrivain qui nous a le plus spirituellement parlé de l'Italie (1), les spectateurs coiffaient ce personnage séculier de la calotte rouge d'un cardinal, ou le chaussaient tout au moins des bas violets d'un monsignore, ces pièces, depuis Léon XII, sont soigneusement interdites. Cassandrino, en vieillissant, est d'ailleurs devenu d'une timidité plus que prudente sur ces matières réservées. A peine se permet-il l'allusion, et encore de la façon la plus détournée. Cassandrino maintenant ne craint plus tant de *faire un éclat*, car il sait fort bien qu'il ne compromet plus son avenir. Aussi, quand un frère le surprend aux genoux de sa sœur, lui parlant d'amour, comme dans le petit drame de *Cassandrino élève en peinture*, dont l'ingénieux écrivain que nous citions tout à l'heure nous a laissé l'analyse, il ne peut plus reprocher à la jeune fille l'imprudence qu'elle a commise de recevoir en tête-à-tête un homme qui *ne peut pas l'épouser*. Cassandrino est aujourd'hui dégagé de toute ambition ecclésiastique, il peut toujours se marier, et la plus grande obligation que la censure lui ait imposée, c'est qu'on ne puisse jamais le prendre pour un monsignore ou pour tout autre aspirant au cardinalat. Le jeune peintre qui, sous la perruque noire et les favoris énormes de ce nouvel élève, reconnaît la tête poudrée de l'ambitieux et coquet vieillard, ne pourrait donc plus lui dire : — Vous étiez venu pour prendre une leçon de peinture; je vais vous la donner; je commencerai par le *coloris*. Mes élèves vont vous dépouiller de vos habits, après quoi ils vous peindront le corps de la tête aux pieds d'une belle couleur rouge (allusion à un grand costume); et parvenu ainsi au comble de vos vœux, ils vous promèneront dans le Corso. — Cassandrino, depuis une dizaine d'années, a fait un grand sacrifice ; *il a renoncé au rouge*.

Le prudent personnage ne se permet donc plus que de légères épigrammes qui ne s'attaquent qu'aux personnes, et qui sont loin d'avoir le mordant des dialogues de Pasquin et Marforio. La reproduction des ridicules des grands personnages laïques lui est rigoureusement défendue. A peine lui permet-on de se moquer *sagement* d'un moine bavard ou d'un abbé turbulent; c'est déjà beaucoup qu'on lui laisse ses coudées franches lorsqu'il s'agit d'attaquer les ridicules des séculiers. Cassandrino le sait bien, il ne doit la vie qu'à cette modération de la censure à son égard. Cassandrino censuré perdrait à la fois sa verve, son à-propos et son savoir-faire comique.

Aujourd'hui le théâtre des *Burattini* est le seul, à Rome, où l'on re-

(1) M. Beyle.

trouve encore la vraie comédie, c'est-à-dire celle qui s'attaque franchement aux ridicules des hommes, qui les moralise en les amusant et en leur plaçant courageusement le miroir sous les yeux. Que l'on brise ce miroir, ou que seulement on en altère le poli, de sorte qu'au lieu de reproduire l'expression et le jeu mobile de la physionomie humaine, il n'en puisse plus retracer que les lignes grossières et les traits généraux, et l'on tombe aussitôt dans la comédie de lieu commun; la comédie vraie et franche, la comédie naturelle n'existe plus.

Nous doutons fort toutefois qu'il faille attribuer à l'amour de l'art, ou seulement à son intelligence, la modération de la censure romaine à l'égard de ce petit théâtre; nous croyons plutôt que le gouvernement romain a trouvé les malices de Cassandrino trop peu offensives pour s'en inquiéter; nous croyons aussi qu'on s'est cru obligé de respecter un droit acquis, en quelque sorte traditionnel, et de faire comme le voisin. Dans ce siècle, qu'à Rome comme ailleurs on appelle le siècle du progrès, on a craint de paraître rétrograde en se montrant trop ombrageux. D'un autre côté, si Meneghino, le Docteur, Stentarello et autres avaient leur franc parler sur certaines matières, à quel titre aurait-on pu fermer la bouche à l'aimable et discret Cassandrino? Cette fois donc on a laissé dire et laissé faire, chose rare en Italie, et si parfois le héros des Burattini s'émancipait un peu trop, l'action de la censure ne s'est fait sentir que par de paternels avertissements (1).

Félicitons-nous de cette indulgence qui laisse toute liberté au pinceau, toute naïveté et toute franchise à la touche. Ce petit tableau de mœurs y a gagné; le mouvement des groupes en est plus vrai, le coloris plus local! l'ensemble de la composition plus saisissant. Au lieu de ces insipides banalités des grands théâtres qu'on appelle *comédies nobles*, de ces prétendues peintures de l'homme où l'homme ne ressemble plus qu'à une froide statue jetée toujours dans le même moule, nous avons eu un portrait de l'individu, portrait chargé, mais toujours vivant. Là, au lieu de parler un langage uniforme et apprêté, de s'exprimer en style *soutenu* (*sostenuto*), et d'obéir infailliblement à certaines données ridicules, chaque personnage conserve le caractère et parle le langage de sa caste et de sa nation; Stentarello et Cassandrino sont bien chacun de leur pays : l'un Florentin, l'autre Romain.

Chose singulière et digne de remarque ! l'Italie est peut-être le seul pays de l'Europe où chaque province ait son type comique, personnification des ridicules populaires et de certaines habitudes morales, et où ce type se soit religieusement conservé. La vitalité de ces personnifications et la faveur dont elles jouissent encore sembleraient indiquer que les mœurs et les goûts du peuple n'ont pas changé. L'étude de ces types n'est donc pas sans intérêt; elle nous montre le caractère de chaque petite tribu italienne sous des faces im-

(1) On nous assure cependant qu'autrefois, lorsque M. Cassandre était plus hardi, la police lui a fait passer quelques vingt-quatre heures en prison. Le lendemain, l'aimable directeur prenait mieux ses précautions; il enivrait l'espion chargé de le surveiller, et recommençait de plus belle, se moquant de tout, même de cet espion et de ses geôliers.

prévues, elle aide à la connaissance de la langue et des habitudes nationales, et, en nous mettant à même de comparer ses mœurs d'hier et ses mœurs d'aujourd'hui, elle complète l'histoire du peuple.

FRÉDÉRIC MERCEY.

---

# LE TEXAS

# ET SA RÉVOLUTION.

---

## SECONDE PARTIE (1).

En proclamant l'abolition immédiate de l'esclavage dans toute l'étendue de la république mexicaine, le président Guerrero manquait certainement à une des conditions sous la foi desquelles les colons anglo-américains étaient venus s'établir dans le Texas. On peut même affirmer que cette condition avait été essentielle et déterminante à leurs yeux, non-seulement parce qu'ils étaient pour la plupart originaires d'états à esclaves, mais parce que, réduits au travail libre, ils n'auraient pu donner à leurs exploitations un assez grand développement pour les dédommager de leurs sacrifices et des frais de leur entreprise. La constitution mexicaine de 1824 déclarait, il est vrai, que personne désormais ne naîtrait esclave sur le territoire de la république, disposition que l'on retrouve dans la constitution particulière de l'état de Cohahuila et Texas, promulguée en 1827; mais elle maintenait au moins l'esclavage existant, et cela pouvait suffire pendant quelques années. Le décret du 15 septembre 1829, au contraire, eût entièrement arrêté l'essor de la colonie, s'il avait été exécuté : il eût ruiné le présent et empêché toute émigration ultérieure des citoyens des États-Unis au delà de la rivière Rouge et de la Sabine,

(1) Voyez la livraison du 15 mars.

plus efficacement que le décret spécial du 6 avril 1830. Aussi fut-il révoqué, en ce qui concernait le Texas, par le gouvernement qui succéda à celui de Guerrero, et sur les représentations du gouverneur Viesca. Quant au décret du 6 avril 1830, qui était, pour ainsi dire, la réponse publique du Mexique aux secrètes manœuvres des États-Unis, nous avons dit que, loin de recevoir une exécution rigoureuse, il fut aisément éludé par l'adresse, ou même ouvertement violé par la force.

Aucun événement de quelque importance ne signala le cours de l'année 1830; mais, de part et d'autre, la confiance était ébranlée. Malgré son épuisement, ses embarras intérieurs et son état de désorganisation permanente, le gouvernement de Mexico ne put se dissimuler que, pour conserver le Texas, il aurait bientôt une lutte à soutenir, soit contre les États-Unis, soit contre les colons anglo-américains, et il s'y prépara. De petits corps de troupes furent envoyés dans le pays sous différents prétextes, et occupèrent les principaux postes. Au commencement de 1832, ces forces étaient réparties de la manière suivante : à Nacogdoches, 500 hommes ; à San-Antonio de Bejar, 250; à Goliad, 118; à Anahuac, 150; à Galveston, 30; à Velasco, 100; au fort de Teran, 40; à Victoria, 40; à Tenochtitlan, 40, en tout 1,268. Avant de se moquer d'une pareille armée, il faut réfléchir au petit nombre des colons qu'elle était destinée à surveiller et à tenir en échec, à leur dissémination et à leur inexpérience militaire. C'était donc, à tout prendre, une force assez imposante; et si les détachements avaient été bien commandés, si la nouvelle guerre civile qui allait éclater au Mexique, n'était venue les paralyser, l'insurrection du Texas aurait pu ne pas réussir aussi vite. La présence et l'insubordination de ces troupes étrangères irritèrent vivement la population texienne. Le moindre prétexte devait suffire pour lui faire prendre les armes : il ne tarda pas à se présenter.

Le Mexique était alors régi par la constitution fédérale de 1824. Chaque province, sous le nom d'état, possédait sa législature particulière, son gouverneur électif, son budget, etc., mais le gouvernement de Mexico, le congrès général et le président de la république étaient sans cesse en querelle avec les états, sur leurs attributions respectives et les limites de leurs pouvoirs En théorie, les choses avaient été merveilleusement réglées; dans la pratique, rien ne marchait. Les tiraillements étaient continuels; les états n'acquittaient point leurs contributions au trésor de la république; ils formaient entre eux des confédérations particulières; ils chassaient les troupes du gouvernement suprême; ils faisaient des lois contraires à la législation générale et même aux traités de la république avec les puissances étrangères. Tout enfin n'était que confusion et anarchie. On a vu que le décret du 6 avril 1830 avait interdit aux Anglo-Américains toute émigration ultérieure sur le territoire du Texas, sauf en ce qui concernait l'exécution des contrats existants. L'année suivante, le gouvernement de l'état de Cohahuila et Texas nomme un commissaire pour mettre quelques émigrants en possession de terres qui leur avaient été concédées. Le commandant général des provinces orientales de la république croit devoir s'y opposer et fait jeter le commissaire en prison. Cet officier supérieur avait peut-être raison, comme fonctionnaire mexicain; mais, dans la forme,

l'acte était arbitraire, et il excita un grand mécontentement. Ce ne fut pas le seul. Par suite du même esprit d'opposition entre l'autorité militaire et le gouvernement de l'état, la première prononça la dissolution d'un corps municipal légalement élu et installé du consentement de l'autorité rivale, en établit un autre sans consulter celle-ci, et menaça de recourir à la force pour empêcher la population de procéder à des élections régulières. Sur ces entrefaites, on apprend que le commandant d'Anahuac a fait arrêter plusieurs colons anglo-américains. Aussitôt (c'était dans les premiers jours de 1832) leurs concitoyens établis dans cette partie de la province, ne prenant conseil que de leurs ressentiments, se soulèvent, paraissent en armes devant la forteresse et somment l'officier de rendre la liberté à ses prisonniers. Le soulèvement l'avait pris au dépourvu; il n'osa pas résister ouvertement, promit de relâcher les détenus, et réclama seulement un ou deux jours de délai, afin, dit-il, de régler quelques mesures indispensables. Mais il avait demandé du secours au commandant de Nacogdoches, et méditait une perfidie. Les colons se retiraient, confiants dans sa promesse, quand il les fit traîtreusement attaquer. Ceux-ci retournent sur leurs pas, et tombent au milieu d'un détachement mexicain sous les ordres de Piedras, commandant de la garnison de Nacogdoches. Cependant, loin de perdre courage, et malgré la supériorité des forces ennemies, ils font si bonne contenance, que Piedras s'estime heureux d'éviter le combat, en promettant de rendre la liberté aux prisonniers d'Anahuac. Cette fois la promesse fut accomplie, et les insurgés, contents d'avoir atteint leur but, se dispersèrent sans autre incident.

Tandis que ces événements se passaient dans les districts orientaux du Texas, un soulèvement bien plus grave menaçait la république d'une nouvelle révolution, qui devait s'opérer sous les auspices de Santa-Anna. Le 2 janvier 1832, les officiers de la garnison de la Vera-Cruz, réunis chez le colonel Landero, sur l'invitation du général Ciriaco Vazquez, y signèrent une déclaration que Santa-Anna transmit, sans se prononcer ouvertement lui-même, au vice-président Bustamente, pour demander le renvoi d'un ministère que *l'opinion publique accusait de favoriser le centralisme*. Ce point de départ est fort curieux en ce que la révolution, commencée au nom des principes fédéralistes, se termina, en 1835, par l'abolition de la constitution fédérale de 1834, et par l'établissement d'une constitution républicaine unitaire, contre laquelle une partie de la population et des troupes n'a pas cessé de protester les armes à la main. Le ministère dont les officiers de la garnison de la Vera-Cruz, secrètement poussés par Santa-Anna, exigeaient la destitution, se composait de MM. Alaman, Espinosa et Facio; mais c'était le premier qui donnait effectivement l'impulsion à toute la machine gouvernementale. Il avait fait exécuter le président Guerrero, que sa naissance, ses inclinations et sa bravoure avaient rendu le favori des basses classes de la population mexicaine, et qui avait été porté au pouvoir par un mouvement démocratique. M. Alaman gouvernait donc dans le sens de l'aristocratie et du clergé; il cherchait à fortifier l'administration, et, à ce titre, il devait désirer, autant que possible, d'établir la suprématie du gouvernement central sur les intérêts divergents et la capricieuse opposition des états. Ennemi des étrangers en général, il témoignait ce-

pendant une plus grande bienveillance aux Anglais, qui l'avaient intéressé dans leurs exploitations de mines. Quant à Santa-Anna, dont les moins pénétrants devinaient la main dans ces nouveaux troubles, son ambition expliquait sa conduite. Vainqueur des Espagnols à Tampico, et proclamé alors le héros libérateur du Mexique, idole de l'armée, se croyant à la fois le plus grand homme de guerre et le plus grand homme d'État de la république, il s'irritait de n'y pas jouer le premier rôle et de voir ses talents politiques réduits à la tâche mesquine d'un gouvernement de province. L'intérêt de la patrie, le fédéralisme et la liberté n'étaient pour lui que des mots sonores, un honorable drapeau, dont il avait besoin, comme tous les ambitieux, pour couvrir ses vues personnelles. Le parti démocratique ne fut pas deux ans à voir combien son chef était indifférent aux principes politiques. Vers la fin de 1834. Santa-Anna s'était laissé gagner par l'aristocratie et le clergé; il préparait l'établissement d'une constitution unitaire; il rêvait la gloire du premier consul, et peut-être songeait-il à relever pour lui le trône impérial d'Iturbide.

Je n'ai pas perdu de vue les affaires du Texas en traçant ce tableau. Les événements de cette province se rattachent, par les liens les plus intimes, et au *pronunciamiento* de la Vera-Cruz en janvier 1832, et au changement de la constitution mexicaine en 1835. On pourrait même dire qu'à partir de 1832, ils se confondent avec l'histoire personnelle de Santa-Anna. En effet, les colons texiens qui avaient attaqué le fort d'Anahuac n'avaient pas encore déposé les armes, quand ils apprirent le soulèvement des troupes de la Vera-Cruz contre l'administration de Bustamente, dont ils avaient eux-mêmes à se plaindre, et dont les délégués avaient provoqué leur ressentiment par des actes arbitraires. Aussi n'hésitèrent-ils pas à se déclarer immédiatement pour la cause fédéraliste, dont Santa-Anna relevait le drapeau. Leur intérêt non moins que leurs passions leur en faisait une loi. Le gouvernement de Mexico, en quelques mains qu'il fût placé, se défiait d'eux, les surveillait avec une jalouse inquiétude, les empêchait de se fortifier en arrêtant l'essor de l'émigration anglo-américaine, et menaçait l'esclavage, dont ils regardaient le maintien comme nécessaire à leur prospérité. S'il parvenait à resserrer son action et à étendre son pouvoir, il aurait plus de moyens encore pour leur imposer ses lois et leur faire sentir de mille manières le poids de sa défiance. Quel parti devaient-ils donc prendre en présence d'un pareil danger? Pouvaient-ils négliger l'occasion de lui susciter de nouveaux embarras? Devaient-ils se faire un scrupule de concourir à son affaiblissement en exagérant le principe de division et d'éparpillement de la force publique qui se trouvait déposé dans la constitution fédérale de 1824? Non, certes, et ils le reconnurent du premier coup. L'instinct du *self-government*, qui est un des caractères essentiels de la race anglo-américaine, les y portait avec une force irrésistible. Déjà ils se plaignaient de l'éloignement de la capitale de l'État, circonstance qui retardait l'expédition des affaires et avait de grands inconvénients pour l'administration de la justice. Déjà ils désiraient se faire reconnaître, dans le sein de la confédération mexicaine, une existence politique à part, dont ils se promettaient beaucoup d'avantages, non moins pour le commerce extérieur que pour les

améliorations locales. Mais l'établissement redouté du centralisme n'aurait-il pas aggravé les inconvénients dont ils souffraient et rendu impossible le remède qu'ils voulaient y apporter?

Le maintien des institutions fédérales était tellement conforme aux intérêts du Texas, que le mouvement de la population en faveur de la cause épousée par Santa-Anna fut général et unanime. Les colons du Brazos, à la première nouvelle du soulèvement de leurs concitoyens du Rio Trinidad, prirent aussitôt les armes pour marcher à leur secours, et se déclarèrent en même temps contre l'administration de M. Alaman. Mais, pour rejoindre promptement les insurgés devant Anahuac, il fallait qu'ils désarmassent ou attirassent à leur parti le commandant du fort de Velasco. Ils l'engagèrent donc à embrasser la cause des fédéralistes contre le gouvernement, et poussèrent la hardiesse jusqu'à lui demander un canon dont la place était munie, pour aller attaquer le commandant d'Anahuac, de l'autre côté de la baie de Galveston. Ugartechea, c'était le nom du commandant de Velasco, leur répondit en homme d'honneur qu'il obéirait aux ordres de ses chefs, et qu'il s'opposerait à l'exécution de leurs desseins. Les colons du Brazos n'en persistèrent pas moins, et au nombre de cent dix-sept, sous la conduite de John Austin, attaquèrent Velasco, le 26 juin avant le jour. Comme ils n'avaient que des carabines, et que les Mexicains, outre leurs fusils, avaient sur un des bastions leur canon monté à pivot, les audacieux assaillants souffrirent d'abord beaucoup; mais aussitôt que le jour fut venu, ils prirent leur revanche. Tous les soldats qui se montraient sur le rempart étaient abattus, et ceux qui servaient la pièce de canon avaient les mains enlevées par ces fameux tireurs de l'Ouest qui ne manquent jamais leur coup, si bien qu'à la fin Ugartechea, ne pouvant plus décider ses hommes à charger et pointer le canon, eut le courage héroïque de se mettre lui-même à la besogne. Les Texiens, saisis d'admiration, cessèrent le feu par générosité, dit l'historien de ces événements, car le dernier d'entre eux était assez sûr de son arme pour lui mettre une balle dans l'œil. Ayant affaire à des gens si résolus, Ugartechea vit bien qu'il fallait capituler, et rendit la place. Les assiégés n'avaient perdu qu'un homme, et dix-sept autres avaient eu les mains coupées en faisant le service du canon. La perte des Texiens était beaucoup plus considérable; elle s'élevait à onze hommes tués et cinquante-deux blessés, dont douze à mort. Après cet exploit, la troupe d'Austin, si cruellement décimée, fut dispensée de son expédition sur Anahuac par la soumission du commandant.

Il paraît que ces événements amenèrent la retraite ou la dispersion des troupes mexicaines qui occupaient le Texas. D'ailleurs, au milieu de la guerre civile qui continuait à déchirer le Mexique, tous les pouvoirs, ordinairement si faibles, étaient trop désorganisés pour se faire respecter d'une population enhardie par ses dernières victoires. Aussi, dès que les troupes se furent retirées, toutes les douanes furent-elles abolies. On ne tint plus aucun compte des conditions imposées par la législation mexicaine pour la colonisation du territoire, pour le commerce avec les Indiens, pour l'esclavage, etc.; les Texiens, sans aspirer encore à une complète indépendance, prirent au moins la résolution de ne plus souffrir de soldats étrangers parmi eux, et de dérober le plus

possible le maniement de leurs affaires à toute autorité qui n'émanerait pas de leur libre choix.

C'était, comme on l'a vu, au nom du principe fédéraliste et contre l'administration de Bustamente que les colons anglo-américains avaient pris les armes; ils avaient adhéré sans hésitation au plan de la Vera-Cruz, et s'étaient rangés sous le drapeau de Santa-Anna, au moment même où l'un de ses adversaires, le général Teran, annonçait qu'il allait combattre l'insurrection du Texas. Santa-Anna néanmoins, soupçonnant les secrets mobiles qui faisaient agir les Texiens, et loin de s'en fier à des apparences qui lui étaient si favorables, crut devoir essayer de rétablir dans cette province l'autorité légitime de la république, et y envoya une petite expédition de quatre cents hommes, sous les ordres du colonel Mexia. Peut-être aussi les événements du Texas n'étaient-ils pas bien connus à la Vera-Cruz. Quoi qu'il en soit, Mexia partit de Matamoras avec cinq navires, le 14 juillet 1832, et arriva le 16 à l'embouchure du Brazos. Il était accompagné du général Stephen Austin, représentant du Texas au congrès de Cohahuila. La flottille ayant jeté l'ancre, Mexia se mit en communication avec un des alcades de cette partie du pays, John Austin, pour lui faire connaître les motifs de sa venue. La réponse ne se fit pas attendre. On y exposait ce qui s'était passé dans la province depuis quelque temps, et les causes du dernier soulèvement. Le général mexicain crut alors pouvoir débarquer, et se rendit à Brazoria, où il fut bien accueilli par la population. On chercha, par toute sorte de moyens, à le rassurer sur les dispositions des colons anglo-américains, et une assemblée générale, convoquée à San-Felipe de Austin, par l'alcade de cette ville naissante, y adopta le 27 juillet une déclaration qui avait pour but de désavouer toute intention hostile à la république mexicaine. Ce document contient quelques détails sur les actes arbitraires du colonel Davis Bradburn, commandant de la place d'Anahuac, du commandant de Nacogdoches, Jose de Las Piedras, et de leur chef, le général Teran, qui les avait approuvés malgré l'opposition et les remontrances du gouvernement de l'état. Mais ce qu'on doit y remarquer le plus, c'est l'affectation avec laquelle les colons rattachent la récente prise d'armes à l'entreprise de Santa-Anna lui-même. Ainsi ce n'est pas à eux que le fort de Velasco s'est rendu, c'est aux *forces de Santa-Anna*. Ils savent combien leur origine étrangère a fait accumuler contre eux de calomnies, et quels desseins on leur attribue, pour ranimer les vieux préjugés espagnols. Ils protestent contre de pareilles accusations, et identifient leur cause à celle de l'héroïque cité de Vera-Cruz. Mexia se contenta de ces assurances, et repartit bientôt avec ses soldats, emmenant la garnison de la citadelle démantelée de Velasco. Peu de temps après, les colons des environs de Nacogdoches, adoptant à leur tour le rôle de zélés partisans de Santa-Anna, que leurs compatriotes du Brazos avaient joué avec tant de succès, attaquèrent Piedras, sous prétexte qu'il avait refusé de se joindre à l'armée libératrice, comme l'y invitait Mexia, et le forcèrent à évacuer la place. La petite bataille qu'il fallut livrer à ce sujet ne coûta aux Texiens que trois hommes tués et sept blessés, tandis que les Mexicains eurent dix-huit morts et vingt-deux blessés: de sorte qu'à la fin de l'été de 1832, il n'y avait plus un seul soldat mexicain dans la partie du Texas où se trouvaient situées les colonies anglo américaines.

Je suis assurément bien loin de penser que tout ait été irréprochable dans ces manières d'agir. On trouvera peut-être dans ces déclarations faites au général Mexia, et transmises par lui à Santa-Anna, plus d'adresse que de véritable dignité, et une habileté plus heureuse qu'elle ne serait honorable. Mais je ne juge pas, je raconte. Le flot des révolutions n'est pas toujours très-pur. Je ne revendiquerai donc pas pour la révolution du Texas une moralité de détails que présentent trop rarement les grands événements de l'histoire.

Pourquoi les Texiens, une fois leur territoire délivré de la présence des troupes mexicaines, n'ont-ils pas dès lors proclamé leur indépendance? Je crois que cette modération s'explique par un fait très-simple . c'est qu'ils ne se sentaient pas assez forts pour braver sans nécessité la puissance et les ressentiments du Mexique. Je dis sans nécessité, car s'ils avaient obtenu l'avantage auquel se bornaient en ce moment leurs prétentions, de former un État séparé, ils auraient atteint la plupart des résultats qu'ils pouvaient se promettre de l'indépendance, et ne se seraient pas exposés aux dangers d'une lutte dont l'issue pouvait leur paraître douteuse. Quelques esprits sages et patients auraient même voulu s'en tenir aux avantages réels que le dernier soulèvement avait procurés, et ne pas agiter de sitôt une question qui devait raviver les inquiétudes et les défiances de la nation mexicaine; mais l'impatience du grand nombre l'emporta sur la prudence du petit, et une convention de tout le peuple texien se réunit à San-Felipe dans les derniers mois de 1832, sans convocation légale et par un mouvement spontané des colons. Les travaux de cette assemblée, dont l'existence irrégulière était par elle-même un fait assez grave, durèrent plusieurs mois, quand il aurait suffi de quelques jours. Elle rédigea une *constitution* pour *l'état* du Texas, et consigna dans une pétition au gouvernement de Mexico les motifs qui portaient la population texienne à désirer sa séparation d'avec l'état de Cohahuila. De ces motifs, les uns étaient sérieux et justes, les autres étaient empreints d'une grande exagération, pour ne rien dire de plus. Je les ai déjà indiqués. Mais, si l'on veut aller au fond des choses, et, qu'on me passe le terme, si l'on regarde le dessous des cartes, il faut reconnaître que les Texiens, se défiant des intentions du Mexique à leur égard, voulaient tout simplement se donner le droit de faire leurs affaires eux-mêmes. Ils n'étaient pas du même sang, ils ne parlaient pas la même langue que les Mexicains. Malgré les règlements sur la colonisation, il est plus que probable que la plupart d'entre eux ne professaient pas la religion catholique. Perdus sur quelques points d'un immense pays, ils voulaient pouvoir y attirer leurs compatriotes de l'Union du Nord par des garanties politiques et civiles dont la législation mexicaine se montrait fort avare; leur amour-propre national était blessé, leurs intérêts souffraient quelquefois de ne former qu'une minorité imperceptible dans le congrès provincial de Monclova. Que faut-il de plus, je ne dirai pas pour justifier, mais pour expliquer et pour rendre humainement inévitable leur désir de scission? Les abolitionistes des État-Unis, gens estimables, mais qui joignent des vues étroites à un fanatisme ardent, n'ont voulu y voir d'autre intérêt, d'autre passion, d'autre principe que le maintien de l'esclavage menacé par l'esprit des lois mexicaines. C'est une manière trop exclusive de juger la question. Les planteurs anglo-américains du Texas désiraient sans

doute maintenir l'esclavage à leur profit ; mais ce n'était pas leur seul besoin : politiquement et socialement, ils différaient trop, par leur génie intime et par leur caractère propre, du peuple dont ils partageaient les destinées, sans avoir sur elles assez d'influence pour ne pas éprouver une tendance irrésistible à ne mettre que le moins possible de leur existence en commun avec lui. Les caprices du despotisme militaire, qui sous les apparences de la liberté constitutionnelle domine si souvent les républiques d'origine espagnole, auraient seuls suffi pour décider une population de race anglaise à se séparer du Mexique.

La convention de San-Felipe (1832-33) s'étant donc prononcée pour que le Texas reçut une organisation distincte de l'état de Cohahuila, le général Stephen Austin fut chargé de négocier ce changement avec le gouvernement de Mexico, et accepta cette mission par déférence pour le vœu de ses concitoyens, car il était un de ceux qui avaient combattu le projet de scission. Arrivé à Mexico dans le cours de l'année 1833, Austin y travailla inutilement, auprès de Santa-Anna et du vice-président Gomez Farias, à faire reconnaître la prétendue constitution du Texas. Il représenta en termes très-vifs et presque menaçants que, si l'on ne voulait pas s'occuper des affaires de cette province et remédier aux abus dont elle se plaignait, la population se chargerait elle-même de ce soin. Le gouvernement de Mexico ne fit aucune attention à ses demandes. Retiré à sa ferme de Manga de Clavo, Santa-Anna contrariait toutes les mesures de Gomez Farias, qui était resté sincèrement attaché au parti démocratique, tandis que le parti contraire, flattant l'orgueil de Santa-Anna, concevait l'espérance d'attirer à lui cet esprit mobile et faible. Il ne résultait d'une pareille situation que lenteur et embarras dans la marche des affaires, et rien ne ressemblait moins que cette complication de basses intrigues à un gouvernement régulier. Ce fut alors que le commissaire texien adressa à la municipalité de San-Antonio de Bejar une lettre dans laquelle il annonçait le peu de succès de ses démarches, et conseillait à la population d'organiser pacifiquement dans la province une administration locale. La majorité de l'*ayuntamiento* de Bejar, ancienne ville espagnole, était opposée aux vues des colons anglo-américains, et la lettre d'Austin fut renvoyée aux autorités de la république. Celui-ci avait déjà quitté Mexico et n'était pas loin du Texas quand il se vit arrêté, reconduit dans la capitale, et jeté en prison comme séditieux. Le plus singulier de l'histoire, c'est qu'au fond il ne partageait que très-faiblement l'opinion et surtout l'impatience de ses concitoyens. On serait porté à croire qu'il ne leur donnait ce conseil que pour leur faire plaisir, et parce qu'il désespérait de les ramener à une opinion différente. Dans une lettre à l'*ayuntamiento* de San-Felipe, datée de Monterey le 27 janvier 1834, il engage les colons à se tenir tranquilles, à respecter les lois, à procéder par les voies légales ; il trouve tout simple que le gouvernement l'ait fait arrêter ; il se porte garant de ses bonnes intentions à l'égard du Texas, et en fait valoir comme une preuve convaincante l'*abrogation* de la loi du 6 avril 1830 (1). En acceptant la mission qu'il vient d'accomplir, il n'a pas

(1) Je ne sais comment concilier cette assertion de Stephen Austin avec le passage suivant du livre de M. Chester-Newell, historien de la révolution du Texas : « Les

suivi son impulsion personnelle, mais il a obéi au vœu de ses concitoyens et n'a agi que d'après leurs instructions. Son seul désir a toujours été, depuis le commencement des troubles de 1832, dont il ne fait un crime à personne, d'éviter au Texas une révolution violente. On retrouve les mêmes sentiments et le même langage dans une lettre d'Austin à un habitant de la Nouvelle-Orléans, où il se plaint doucement du *bon peuple de la colonie*, dont la fiévreuse ardeur l'a précipité dans cet embarras. Le commissaire texien était en prison quand il écrivait ces lettres, je le sais; mais je n'en hésiterais pas moins à l'accuser d'hypocrisie ou de lâcheté. C'était, je suppose, un caractère assez timide, ennemi du désordre et de l'agitation révolutionnaire, un de ces hommes qui suivent les grands mouvements politiques et ne les commencent, ni les arrêtent, ni les dirigent. Le gouvernement mexicain, qui est d'ailleurs assez débonnaire, ne le jugea point dangereux et lui rendit bientôt la liberté. Quant au *bon peuple* du Texas, une fois son parti pris d'être indépendant, il ne mit point Stephen Austin à sa tête et l'envoya aux États-Unis pour obtenir des secours de la sympathie des populations.

Tandis que le gouvernement de Mexico résistait au désir de séparation manifesté par le Texas, l'anarchie qui régnait au centre de la république se propageait dans l'état de Cohahuila. Santa-Anna ayant dissous le congrès général le 13 mai 1834, cette mesure violente et d'une légalité fort contestable devint le signal de nouvelles divisions dans plusieurs provinces. A Monclova, qui était le siége du gouvernement de l'état de Cohahuila et Texas, il se forma en faveur du président un parti militaire, qui élut un nouveau gouverneur de la province, et, appuyé par la soldatesque, établit à Saltillo une espèce d'administration rivale de l'autorité légitime. Les colons anglo-américains étaient complétement étrangers à cette révolution. Devaient-ils en profiter pour consommer leur scission, et organiser enfin chez eux leur propre gouvernement, malgré les conseils de Stephen Austin? Les plus ardents le voulaient; mais ils se trouvèrent en minorité. Le grand nombre hésitait encore à prendre une résolution aussi grave, et les conseils de la modération l'emportèrent sur ceux de la violence. Il est vrai que le Texas venait d'obtenir de la législature de l'état l'institution du jury et une cour de justice spéciale. La tranquillité publique parut donc momentanément rétablie.

Cependant il se préparait au Mexique une révolution fondamentale dans le système du gouvernement. Santa-Anna, le héros du fédéralisme, dissimulait à peine son désir de renverser la constitution de 1824. Des pétitions en faveur du centralisme circulaient impunément, et il cherchait par tous les moyens à populariser dans la nation et dans l'armée le changement constitutionnel qu'il méditait. C'était pour en faciliter l'accomplissement qu'il avait expulsé le dernier congrès, et on n'ignorait plus ses desseins quand la nouvelle législature de Cohahuila se réunit en 1835. Malheureusement un des premiers actes de cette assemblée la mit aussitôt en collision avec le gouvernement suprême, qui était bien plus porté à étendre son propre pouvoir qu'à le laisser mécon-

effets de la loi du 6 avril 1830 ont été suspendus; *mais la loi elle-même n'a jamais été abrogée.* »

naître par les états. La province ayant besoin d'argent, le gouverneur proposa une loi pour la vente de quatre cent onze lieues de terre dans le Texas. Les spéculateurs qui devaient conclure l'affaire se trouvaient à Monclova; ils étaient tous Texiens, et par cela seul assez suspects. Aussi, dès que la chose fut connue à Mexico, le gouvernement et le congrès résolurent-ils de s'opposer à la conclusion du marché. Ils contestèrent à l'état de Cohahuila le droit d'aliéner le domaine public, en se fondant sur ce qu'il devait au trésor de Mexico un arriéré considérable ; et le congrès autorisa le pouvoir exécutif à se faire céder les terrains en question, pour en déduire la valeur sur le montant de la dette de Cohahuila. Il est évident que le gouvernement de Mexico, toujours en défiance des Texiens, combattait cette opération dans la seule crainte d'une émigration nouvelle de colons anglo-américains, sur les terrains acquis par des spéculateurs qui devaient immédiatement les revendre en détail à New-York ou ailleurs ; mais la proposition du congrès ne faisait pas le compte de l'état de Cohahuila, qui voulait de l'argent pour son administration intérieure, et se souciait peu de payer ses dettes à la république. Aussi se mit-il en devoir de résister ; sur quoi le général Cos, commandant supérieur des provinces orientales du Mexique, reçut de Santa-Anna l'ordre de marcher avec ses troupes sur la capitale de l'état, et d'expulser la législature rebelle. Le gouverneur et plusieurs membres de l'assemblée furent jetés en prison. Les spéculateurs texiens, dont la conduite n'était pas irréprochable dans toute cette affaire, se hâtèrent de retourner chez eux, et proclamèrent aussitôt la guerre, la séparation et l'indépendance.

Ce fut dans les plaines de San-Jacinto que le parti de la guerre, fortifié par les derniers événements, leva son étendard le 16 août 1835. Huit mois après, la cause du Texas devait y remporter sa victoire définitive. De là, le premier effort des insurgés se porta sur Anahuac, où ils abolirent je ne sais quels règlements de douanes odieux à la population. Cependant il n'y avait pas unanimité parmi les habitants pour engager la lutte. Le parti de la paix, qui était assez nombreux, essaya de calmer l'irritation. Santa-Anna, disait-on, était personnellement favorable aux vœux du Texas : il fallait attendre qu'il se fût prononcé, et ne prendre les armes qu'à la dernière extrémité. Mais le temps était passé où ces conseils, d'une modération timide, auraient pu arrêter l'élan des esprits, et la révolution commencée suivit son cours. Le capitaine Thompson, de la marine mexicaine, que le général Cos avait envoyé prendre connaissance de l'état des choses à Anahuac, ayant capturé dans la baie de Galveston un bâtiment qui faisait le commerce du Texas, cet acte qui menaçait des intérêts inexorables contribua encore à précipiter le soulèvement.

Stephen Austin reparut alors au milieu de ses concitoyens, et, dans une assemblée populaire tenue à Brazoria le 8 septembre, il recommanda la réunion immédiate d'une convention générale de toute la province. Le principal motif qu'il en donna fut l'imminence du renversement de la constitution fédérale au Mexique. « La nouvelle forme du gouvernement, dit-il, aura-t-elle pour effet d'annuler tous les droits du Texas et de le soumettre à un pouvoir sans limites? S'il en doit être ainsi, le peuple du Texas peut-il adhérer au changement qui se prépare et abdiquer tout ou partie de ses prérogatives con-

stitutionnelles? Voilà des questions d'une importance vitale, et sur lesquelles je pense qu'il est nécessaire de consulter les citoyens. Il est vrai que Santa-Anna et d'autres personnages influents de Mexico m'ont déclaré qu'ils étaient les amis du peuple texien, qu'ils désiraient son bonheur et y travailleraient de toutes leurs forces; que dans la nouvelle constitution de la république ils emploieraient leur influence à procurer au Texas une organisation particulière en harmonie avec ses habitudes et conforme à ses besoins. Mais c'est une raison de plus pour que les délégués du peuple se réunissent afin de déterminer les principes de cette organisation. Nous touchons au moment décisif : tout le monde comprend qu'il y a quelque chose à faire. »

Ce langage était encore modéré. Il ressemblait à celui qu'on tient toujours au commencement des révolutions, et que l'on regarderait volontiers comme une hypocrisie consacrée, s'il n'était pas naturel que les mêmes hésitations se reproduisissent constamment chez les peuples en face des mêmes dangers. Le conseil de réunir une convention ne préjugeait pas la question d'indépendance. Mais une convention, c'était un centre et une base possible d'autorité, dont l'influence ne devait pas tarder à se faire sentir, en donnant une direction commune aux efforts isolés. Sur ces entrefaites, le général Cos, qui était à Bejar, transmit au colonel Ugartechea l'ordre de se saisir, à tout prix, de la personne de Zavala, ancien ministre mexicain, poursuivi par la haine de Santa-Anna, dont il avait refusé de servir la politique nouvelle. Zavala possédait de grandes concessions de terres au Texas, et avait formé le projet de s'y établir. Plusieurs autres personnes étaient poursuivies avec lui, et en même temps le général Cos fit sommer Brazoria, Columbia et Velasco de remettre leurs armes entre les mains des autorités mexicaines, double outrage qui excita la plus vive indignation.

Ainsi se multipliaient et se répondaient coup pour coup, quelquefois même sans intention de part ni d'autre, mais par une conséquence inévitable de la situation, les actes les plus hostiles, les résolutions les plus compromettantes. Il s'établit à San-Felipe, où résidait Stephen Austin, un comité de sûreté publique qui prit aussitôt, par la force des choses, l'attitude d'un comité central. Informé des mouvements du général Cos, il les fit connaître au peuple par une circulaire, dans laquelle il déclarait que les dispositions de cet officier supérieur n'étaient rien moins que conciliantes, que la ruine du Texas était décidée, et qu'il ne restait aux habitants d'autre ressource que la guerre. Bientôt un premier détachement de troupes mexicaines s'avança de Bejar sur Gonzalès, dont la population demanda du secours au comité de San-Felipe. Celui-ci dirigea aussitôt sur Gonzalès un petit nombre de volontaires, qui suffirent pour arrêter les Mexicains. Deux cents hommes du côté de ces derniers, et cent soixante du côté des colons, en vinrent aux mains le 2 octobre, et les Texiens manœuvrèrent si bien leur unique canon, que le détachement mexicain fut forcé de se replier sur Bejar, avec une perte de quelques hommes. Ce fut le premier engagement dans cette partie du Texas. Le lendemain, le comité de San-Felipe publia une lettre officielle adressée à la municipalité de Gonzalès par le ministre de l'intérieur de la république. On y demandait l'adhésion du Texas aux réformes que le congrès général, prenant en considéra-

tion les vœux du pays tout entier, allait accomplir dans la constitution; on ajoutait que les besoins du Texas ne seraient pas perdus de vue par le gouvernement, qu'il comptait sur le bon esprit des citoyens, et qu'il était décidé à soutenir l'œuvre de la majorité nationale, à protéger les amis de l'ordre et à punir les promoteurs de séditions. En publiant cette lettre, le comité y joignit un commentaire très-peu pacifique : « Quelles sont, disait-il, les réformes dont parle le ministre? Est-ce la réduction de la milice des états à un homme par cinq cents habitants, et le désarmement des autres? Est-ce le renversement de la constitution de 1824, et l'établissement du despotisme ecclésiastico-militaire? Cette majorité qu'on invoque, est-ce autre chose que le pouvoir militaire qui a étouffé la voix de la nation ? Le gouvernement de Mexico proteste de ses bonnes intentions envers le Texas; mais alors pourquoi ces préparatifs d'invasion? pourquoi le général Cos s'est-il avancé de Matamoras sur Bejar, à la tête de toutes les troupes disponibles? Ce langage n'est-il pas un leurre? ces prétendues garanties qu'on nous promet ne cachent-elles pas un piége? » Et le comité terminait sa proclamation en exhortant les citoyens armés à voler au quartier général de l'armée du peuple, à Gonzalès.

Le mouvement qui éclatait dans l'Ouest eut bientôt embrassé toute l'étendue du Texas, jusqu'aux frontières des États-Unis. Des comités s'organisèrent de tous côtés. Ceux de Nacogdoches et de San-Augustine levèrent des troupes et en confièrent le commandement à Samuel Houston, que les hasards d'une carrière orageuse avaient jeté depuis quelques années dans ce pays.

Destiné à vaincre Santa-Anna dans les plaines de San-Jacinto, et à consolider par cette victoire l'établissement de la république texienne, dont il devait être le premier président, Houston avait eu le pressentiment de la mission que lui réservait le sort et qui convenait à son caractère aventureux. En annonçant que ce personnage, très-connu alors dans l'Union américaine, se rendait au Texas, vers la fin de 1829 ou en 1830, un journal de la Louisiane disait que c'était pour *révolutionner* le pays, et ajoutait : « On peut donc s'attendre à lui voir bientôt lever le drapeau de l'insurrection. » Ceci prouve, au reste, pour le dire en passant, combien les éléments révolutionnaires avaient profondément pénétré dans les entrailles du Texas, et combien leur explosion était inévitable. L'instinct national du Mexique ne s'y était pas trompé. En même temps qu'Houston recevait dans l'Ouest la direction des opérations militaires, M. Lorenzo de Zavala succédait au général Austin dans la présidence du comité de sûreté, c'est-à-dire dans la direction des opérations politiques, et Austin allait prendre à Gonzalès le commandement du noyau d'armée qui s'y rassemblait.

Aussitôt qu'on eut appris à la Nouvelle-Orléans que les Mexicains se disposaient à envahir le Texas, et que la population organisait ses moyens de résistance, les habitants de cette ville manifestèrent d'une façon éclatante leur sympathie pour la cause de leurs voisins. C'était la conséquence naturelle des rapports établis depuis quelques années entre les deux populations. Le *meeting* de la Nouvelle Orléans s'engagea à secourir les Texiens de la manière la plus efficace et la plus compatible avec ses obligations envers le gouvernement des États-Unis; il nomma un comité pour correspondre avec le gouvernement pro-

visoire du Texas, recevoir des souscriptions et enrôler des volontaires. 7,000 dollars (36,000 francs) de souscription, et deux compagnies de volontaires armées et équipées, ne tardèrent pas à prouver l'activité du zèle de la Louisiane.

Les Mexicains virent bientôt qu'ils avaient affaire à une race d'hommes autrement décidée qu'eux, et qui était bien résolue à ne pas perdre le temps en vaines paroles. A peine quelques détachements, de l'organisation la plus imparfaite, eurent-ils formé sur le Guadalupe un semblant d'armée, dont le chiffre seul prêterait à rire, que leurs chefs prirent l'offensive avec une audace vraiment incroyable. Le 8 octobre, Collinsworth s'empara du fort de Goliad, où il trouva de quoi armer trois cents hommes et des provisions pour une valeur de 10,000 dollars. Le 28, Fannin et Bowie eurent un engagement très-heureux avec un parti d'ennemis, auxquels ils tuèrent et blessèrent trente-deux hommes et enlevèrent un canon. Le 3 et le 8 novembre, les Mexicains furent encore battus, et le général Cos fut assiégé dans la place de San-Antonio de Bejar.

Cependant la *consultation générale* du Texas; composée des délégués de toutes les municipalités de la province, s'était réunie à San-Felipe de Austin et constituée le 3 novembre. Elle élut pour président M. Archer, et adopta le 7 une déclaration solennelle des raisons qui avaient engagé le peuple texien à prendre les armes. Ce n'était pas encore une déclaration absolue d'indépendance; on s'en tenait à la constitution mexicaine de 1824, que Santa-Anna venait de renverser, au nom de laquelle on lui faisait la guerre ; on offrait aux Mexicains l'appui du Texas pour reconquérir leurs droits et libertés ; on promettait des terres et le titre de citoyen à tous les étrangers qui serviraient la cause du Texas dans la présente lutte. L'assemblée adopta ensuite un plan de gouvernement provisoire, composé d'un gouverneur, un lieutenant gouverneur et un conseil. Quand il s'agit de nommer le gouverneur, un des membres proposa le général Stephen Austin, et un autre M. Henri Smith; mais, sur cinquante-trois votans, Austin ne réunit que vingt-deux suffrages, et son concurrent fut élu à la majorité de neuf voix. Samuel Houston fut nommé major général de l'armée, et enfin MM. Wharton, Archer et Stephen Austin reçurent la mission de se rendre aux États-Unis; après quoi l'assemblée se sépara le 14 novembre, en s'ajournant au 1er mars 1836. Le dernier jour de la session, un membre avait proposé la levée du siége de Bejar, mais il n'avait pu faire prendre son avis en considération, et, loin de là, le gouvernement promit 20 dollars par mois à tous les volontaires qui resteraient sous les drapeaux jusqu'après la prise de la ville.

L'armée avait besoin d'un pareil encouragement, et même, sans un hasard heureux et l'énergie d'un homme, le siége eût été abandonné Les volontaires s'étaient rendus à l'armée comme à une partie de plaisir ou de chasse qui ne durerait que très-peu de jours, sans provisions suffisantes et sans vêtements d'hiver. Le terme de leur engagement étant très-court, ils songèrent à retourner chez eux dès qu'ils virent arriver la saison des pluies, et, malgré tous les efforts des officiers pour les retenir, un grand nombre se retiraient journellement. On leur promit l'assaut pour le 2 décembre ; mais le nouveau chef, le colonel

Burleson, jugea probablement cette résolution trop hasardeuse, et annonça la retraite sur Gonzalès pour le 4 au soir. Tout se préparait donc pour la levée du siége, quand un déserteur arriva au camp des Texiens. Cet homme dit aux officiers que les soldats mexicains qui défendaient la place étaient pour la plupart ennemis de la dernière révolution, et fort peu disposés à se battre en faveur de Santa-Anna ; que la prise de la ville n'offrirait pas de difficultés si on voulait la tenter. Les plus braves parmi les Texiens étaient au désespoir de lever le siége ; ils résolurent de courir les chances d'un dernier effort, et choisirent pour leur chef un des héros de cette guerre, l'intrépide Milam. Milam, dont mainte aventure brillante avait popularisé le nom dans le Texas, était en prison à Mexico, quand la lutte avait commencé. Aussitôt il avait brisé ses fers, et à travers mille dangers il avait rejoint ses compatriotes devant Goliad. Sa valeur et son habileté inspiraient à ses compagnons une confiance sans bornes. Cette fois encore il la justifia, et ce fut au prix de sa vie. Le 5 décembre, au point du jour, Milam, ayant réussi à distraire l'attention de l'ennemi par une feinte attaque sur la citadelle, pénètre dans la ville avec ses braves volontaires ; mais alors les difficultés commencent, et les périls de l'entreprise se manifestent à chaque pas. Le général Cos avait profité de la disposition des lieux et de quelques grands bâtiments en pierre, pour se retrancher fortement à l'intérieur. Toutes les avenues de la place étaient barricadées, coupées de fossés, garnies de canons. Il avait mis une pièce d'artillerie sur la plate-forme d'une vieille église, qui commandait toute la ville, et le feu de la citadelle pouvait appuyer la résistance de la ville elle-même. Cependant les volontaires de Milam n'en furent point découragés. Pour répondre au feu de l'ennemi et pour le neutraliser, ils avaient ces incomparables carabines dont les Mexicains ne connaissaient que trop bien la portée et l'effet. Ce fut leur grande ressource. Une fois entrés dans la ville, on ne put les déloger, même après la perte de leur intrépide commandant, qui fut tué le 7 d'une balle dans la tête. Ce siége intérieur dura cinq jours. Les Texiens ne se rendirent entièrement maîtres de la place que le 9 dans la nuit, par une surprise. Le lendemain, la citadelle elle-même capitula. Le général Cos et ses officiers donnèrent leur parole d'honneur de ne point s'opposer au rétablissement de la constitution fédérale, et obtinrent à cette condition la faculté de retourner chez eux, avec une partie des troupes seulement. L'argent et les munitions de guerre qui se trouvaient dans Bejar furent remis aux vainqueurs. Ainsi, dès le commencement de décembre 1835, trois mois et demi après l'ouverture de la campagne, il n'y avait plus un seul soldat mexicain sur le territoire du Texas.

Ces rapides succès de l'insurrection firent naître aussitôt dans le pays tout entier un désir général d'indépendance, auquel le mouvement des États-Unis en faveur de la cause texienne donnait en même temps une direction différente. On savait que le nouveau gouvernement de la république mexicaine avait triomphé partout des soulèvements du parti fédéraliste, et le Texas sentait bien que désormais, entre le Mexique et lui, ce n'était plus une guerre politique, mais une guerre nationale. N'était-ce pas un mensonge ridicule que cette prétention de défendre le fédéralisme, quand le reste de la république se

taisait et se soumettait sans résistance ? Le gouvernement provisoire du Texas, qui existait en vertu de la constitution fédérale de 1824, avait donc besoin de retremper ses pouvoirs à une autre source, et de renouveler le principe même de son existence. Ce fut le général Austin, qui, dès la fin de novembre, donna cette impulsion à l'opinion publique, et demanda la convocation d'une nouvelle assemblée nationale; car il ne croyait pas que le gouvernement provisoire eût le droit de proclamer l'indépendance, et de briser les derniers fils par lesquels le Texas tenait encore au Mexique. Il partit ensuite pour les États-Unis avec ses deux collègues. Mais déjà l'enthousiasme populaire avait devancé leurs efforts. Les *gris de la Nouvelle-Orléans* (*New-Orleans greys*) avaient figuré à la prise de Bejar. Le Tennessee, l'Alabama et la Georgie envoyèrent aussi leurs volontaires et leur argent aux Texiens, et ce fut pendant la tenue de la *consultation générale* que M. B. Lamar, citoyen de la Georgie alors, aujourd'hui président du Texas, offrit ses services aux insurgés.

Néanmoins le parti qui voulait maintenir l'union avec le Mexique était encore assez nombreux, et il fut assez influent pour arrêter quelque peu le mouvement d'indépendance. Il poussa même à une tentative malheureuse d'expédition au delà du Rio-Grande, qui avait pour but de réveiller dans les provinces voisines l'esprit de fédéralisme, et d'y provoquer une contre-révolution. Les deux faibles détachements qui avaient tenté cette hasardeuse entreprise furent exterminés par les troupes de Santa-Anna. Tandis que cela se passait du côté de Matamoras, les politiques du Texas continuaient à discuter sur l'indépendance, dont les partisans invoquaient tour à tour l'histoire, la morale et l'intérêt, pour faire prévaloir leurs opinions sur des conseils plus timides. D'après ces hésitations, il est à présumer que si alors les états mexicains limitrophes du Texas s'étaient soulevés pour la constitution fédérale, la déclaration d'indépendance eût été ajournée, et l'alliance du Texas avec les provinces septentrionales du Mexique contre le *centralisme* aurait donné aux événements une direction toute différente. Mais on apprit qu'au Mexique tous les partis s'étaient ralliés dans une pensée commune de vengeance nationale, et ce qui mit fin à toute irrésolution, ce fut le rapport des agents envoyés aux États-Unis sur le résultat de leur mission. Ils annonçaient qu'ils avaient conclu, à la Nouvelle-Orléans, un emprunt de 200,000 dollars, que le zèle des Anglo-Américains en faveur du Texas se refroidirait aussitôt, s'ils le voyaient balancer à proclamer son indépendance; ils conseillaient donc à leurs compatriotes de prendre cette mesure décisive sans plus de délai. Le conseil fut suivi, et une nouvelle convention se réunit à Washington, sur le haut Brazos, le 1er mars 1836.

J'ai maintenant à retracer le tableau de la courte, mais décisive campagne dont les résultats ont consacré l'indépendance du Texas. Cette campagne s'ouvrit au moment où le peuple texien, surmontant ses dernières hésitations, se préparait à soutenir la lutte pour lui seul, et revendiquait hautement les droit de sa nationalité. Elle ne dura que deux mois. L'armée mexicaine parut le 21 février 1836 devant San-Antonio de Bejar. Le 2 avril, le général Houston et Santa-Anna se livraient dans les plaines de San-Jacinto la bataille qui termina la guerre. Trois événements la signalent : l'héroïque défense de l'Alamo

(citadelle de Bejar) par cent quarante soldats texiens sous les ordres de l'immortel Travis ; la défaite du colonel Fannin à Goliad, et l'horrible massacre de ses troupes après une convention signée sur le champ de bataille, action infâme ordonnée par Santa-Anna, dont elle a déshonoré le nom par toujours, et qui l'aurait payée de son sang, si la modération et la loyauté des chefs texiens ne l'avaient défendu contre l'exaspération de leurs compatriotes; enfin la victoire d'Houston à San-Jacinto, couronnée par la prise de Santa-Anna, président de la république et général en chef de l'armée mexicaine. Dans tout le cours de cette campagne, les forces du Mexique ont été supérieures à celles du Texas sous le rapport du nombre et de l'organisation militaire. Comme soldats, les Mexicains valaient beaucoup mieux que leurs ennemis; comme hommes, ils étaient bien au-dessous. Leurs premiers succès à Bejar et à Goliad, souillés d'ailleurs par des cruautés inutiles, ne leur font pas le moindre honneur. Pour les Texiens, au contraire, les revers sont aussi glorieux que les triomphes.

L'armée d'invasion était divisée en trois corps : les généraux Sesma, Filisola et Cos appartenaient au premier, qui devait commencer ses opérations par le siége de Béjar ; Urrea et Garay commandaient le second, dirigé contre Goliad ; le troisième était sous les ordres de Santa-Anna, et destiné à agir selon les circonstances. Bejar et Goliad étant des villes espagnoles, il y avait un grand avantage à les prendre pour base des mouvements ultérieurs de l'armée. De l'une et de l'autre partaient des routes qui aboutissaient à un centre commun, à San-Felipe de Austin, c'est-à-dire au cœur des établissements anglo-américains. La garnison de Béjar, commandée par le colonel Travis, était très-faible ; celle de Goliad, sous les ordres du colonel Fannin, de la Georgie, était plus nombreuse ; mais toutes deux étaient insuffisantes. A la première apparition des troupes mexicaines, Travis et ses braves se retirèrent dans l'Alamo, jugeant inutile de disputer une ville ouverte à un ennemi trop supérieur en nombre et bien pourvu d'artillerie. Maîtres de la ville, les Mexicains commencèrent aussitôt à bombarder la citadelle, que Travis avait fortifiée de son mieux. Entouré de tous côtés et sans espoir d'être secouru. Travis résista pendant quinze jours, tua beaucoup de monde aux assiégeants, repoussa plusieurs attaques, et perdit à peine quelques hommes. Les lettres qu'il a écrites durant le cours du siége sont admirables de résolution et de sang-froid. On lit dans celle du 3 mars : « Il est possible que je succombe ; *mais la victoire coûtera si cher à l'ennemi, que mieux vaudrait pour lui une défaite.* Dieu et le Texas ! la victoire ou la mort ! » Il écrivait le même jour à un ami : « Que la convention marche et fasse une déclaration d'indépendance, nous sommes prêts à exposer notre vie cent fois par jour, et à défier le monstre qui nous attaque avec un pavillon couleur de sang, qui menace de massacrer tous les prisonniers, et de faire du Texas un vaste désert. J'aurai à combattre l'ennemi quand et comme il voudra ; mais je l'attends de pied ferme, et, si mes compatriotes ne viennent pas à mon secours, je suis décidé à périr en défendant la place, et mes ossements accuseront hautement l'indifférence de mon pays...... »

Le malheureux Travis ne fut pas secouru. Le seul renfort qu'il reçut fut

un détachement de trente-deux hommes venu de Gonzalès et qui réussit à se glisser dans l'Alamo. L'armée assiégeante, au contraire, s'était accrue du double depuis le commencement du siége. Santa-Anna y avait amené sa division, et il ne fallait rien moins que des forces aussi écrasantes pour emporter la place. Le 6, dans la nuit, Santa-Anna, décidé à vaincre à tout prix, donna l'ordre de monter à l'assaut. On a su plus tard, par un nègre qui le servait, qu'il avait passé la nuit avec son aide de camp Almonte dans une extrême agitation. « Cela nous coûtera cher, lui avait dit Almonte quelques instants avant l'assaut. — Peu importe, avait répondu Santa-Anna, il le faut. »

Travis et les siens tinrent parole. L'Alamo fut pris, mais la perte des Mexicains fut énorme. « Encore une victoire pareille, dit Santa-Anna au retour de l'assaut, et c'est fait de nous. » Travis mourut sur la brèche, en tuant l'officier mexicain qui l'avait frappé à mort. Tous ses compagnons périrent de même, les armes à la main. Un seul demanda quartier et fut égorgé. James Bowie fut tué dans son lit, où le retenait une blessure. David Crockett, du Tennessee, l'intrépide chasseur de l'Ouest, était au nombre des défenseurs de l'Alamo, et y périt avec les autres. Santa-Anna courut dans cette affaire un grand danger. Le major Évans, commandant de l'artillerie du fort, allait mettre le feu au magasin à poudre, quand il reçut une balle qui le tua, et l'on raconte que, dans sa colère, Santa-Anna perça de deux coups de poignard le cadavre de l'homme qui aurait pu l'ensevelir avec lui-même sous les ruines de la citadelle.

Pendant que Santa-Anna payait si cher la prise de Bejar, Urrea marchait sur Goliad et occupait cette place, que le colonel Fannin avait eu l'ordre d'évacuer. Le lendemain, Fannin, qui n'avait pas plus de cinq cents hommes avec lui, fut attaqué dans la prairie par une division de dix-neuf cents hommes, dont il soutint le choc toute une journée. Mais quoique les Mexicains eussent perdu beaucoup de monde, ils étaient encore trois fois plus nombreux que les Texiens, qui manquaient de vivres et d'artillerie. Fannin, voyant qu'il n'avait aucune chance de salut, accueillit donc les propositions d'Urrea et mit bas les armes aux conditions suivantes : — Lui et ses soldats seraient traités en prisonniers de guerre et dirigé sur Goliad, où ils resteraient pendant neuf jours. A l'expiration de ce terme, les volontaires des États-Unis seraient embarqués pour la Nouvelle-Orléans aux frais du gouvernements mexicain ; les Texiens et Fannin resteraient prisonniers jusqu'à leur échange ou jusqu'à la fin de la guerre. — Ces conditions furent violées avec une abominable perfidie. Santa-Anna, qui se trouvait encore à Bejar, ordonna le massacre des prisonniers, et le 17 mars au matin, dimanche des Rameaux, ils furent tous, au nombre de près de quatre cents, égorgés non loin de Goliad, entre cette ville et la mer. C'était le président lui-même qui avait voulu cet horrible assassinat ; plusieurs de ses généraux s'y étaient opposés dans le conseil tenu à Bejar ; mais il avait étouffé leur voix, signé la sentence de mort, cacheté et remis la dépêche de sa propre main au courrier qui devait en être porteur. Tout l'odieux de ce grand crime pèse donc sur la tête de Santa Anna. Il manqua d'ailleurs son but. Au lieu de frapper les esprits de terreur, il les

remplit d'une juste indignation, et fit naître dans tous les cœurs une soif de vengeance qui doubla le courage des insurgés texiens.

La campagne s'ouvrait, comme on le voit, sous les plus tristes auspices pour le Texas. Rien ne semblait prêt pour une résistance efficace. L'organisation de l'armée régulière était fort peu avancée. Le commandant en chef, Houston, n'arriva lui-même au quartier général, sur le Guadalupe, que deux ou trois jours avant la chute de l'Alamo, et n'y trouva que trois cents hommes. Aussi, en apprenant ce désastre, ordonna-t-il sagement de se replier sur le Colorado, afin d'y rallier les renforts qui se préparaient sur ses derrières. Le général mexicain Sezma ayant atteint le Colorado le 22 mars, Houston poursuivit son mouvement de retraite jusqu'au Brazos, et continua ainsi jusqu'au milieu d'avril à reculer dans la direction de l'est. Les habitants de San-Felipe, que cette retraite laissait à découvert, évacuèrent la ville après y avoir mis le feu. C'est à tort que l'on a reproché au général Houston de n'avoir pas plus tôt tenu tête à l'ennemi. Sur le Colorado et même sur le Brazos, il n'avait pas encore une seule pièce de canon. A mesure qu'il se repliait en arrière, il concentrait davantage toutes ses forces disponibles, tandis que Santa-Anna laissait toujours en chemin un peu des siennes; et on a lieu de croire qu'en se rapprochant de la frontière des États-Unis, il comptait sur quelques secours, au moins indirects, du général Gaines, qui s'était avancé de son côté jusqu'à Nacogdoches, sur le territoire texien, par ordre de Jackson.

Enfin, le 21 avril, fut livrée, sur les bords du San-Jacinto, la bataille qui décida du sort du Texas. L'armée de Santa-Anna s'élevait à quinze cents hommes effectifs, celle d'Houston à sept cent quatre-vingt-trois, dont soixante-un seulement de cavalerie. La veille, Houston avait fait rompre tous les ponts par lesquels l'ennemi aurait pu se retirer vers le Brazos. Son instinct ne l'avait pas trompé. L'engagement ne fut pas long; les Texiens marchèrent en avant au cri de : *Souvenez-vous de l'Alamo*, et bientôt Travis et ses braves furent vengés. On tua aux Mexicains six cent trente hommes, dont un officier général et quatre colonels; deux cent quatre-vingts furent blessés, et sept cent trente faits prisonniers. La destruction de ce corps d'armée était donc complète. Cette victoire ne coûta aux Texiens que deux hommes tués et vingt-trois blessés, dont six mortellement. Le colonel M. B. Lamar, aujourd'hui président de la république, commandait la cavalerie, et justifia par sa bravoure la confiance des soldats qui l'avaient choisi pour chef.

Santa-Anna ne fut pris que le lendemain par un détachement envoyé à la poursuite du peu de Mexicains qui avaient échappé. On le trouva caché dans de hautes herbes et fort effrayé. Il baisa la main du premier soldat texien qui se présenta, et offrit à ceux qui l'entouraient une fort belle montre, des bijoux et de l'argent; mais ce fut en vain qu'il tenta de les corrompre. Alors il se prit à pleurer. On le rassura et on le conduisit auprès d'Houston, qui dormait au pied d'un arbre, la tête appuyée sur sa selle. Ce fut seulement alors que Santa-Anna se fit connaître. Il lui dit en espagnol : « Je suis Antonio Lopez de Santa-Anna, président de la république mexicaine et général en chef de l'armée d'opérations. » Puis il demanda de l'opium, dont il prit une grande quantité, et, paraissant se remettre de son trouble, il dit encore au général Houston :

« Vous n'êtes pas né pour les choses ordinaires ; vous avez vaincu *le Napoléon de l'Ouest*. » Après cette bouffée d'orgueil, si ridicule dans un pareil moment, il demanda ce qu'il ferait de lui. Houston, éludant la question, lui répondit que d'abord il eût à faire évacuer le Texas par ses troupes, et lui reprocha sa cruauté envers les Texiens. Quant à l'affaire de l'Alamo, Santa-Anna se défendit en invoquant le droit de la guerre. « Soit, reprit Houston; mais le massacre de Fannin et de ses gens? — Il n'y avait pas de capitulation, répliqua le prisonnier, et d'ailleurs je n'ai fait qu'exécuter les ordres du gouvernement mexicain. — Mais c'est vous qui êtes ce gouvernement, lui dit Houston. » L'entretien continua encore quelque temps, et Santa-Anna réussit à se concilier la bienveillance d'Houston, qui le protégea contre l'exaspération des Texiens, et ne voulut point souiller sa victoire par un meurtre inutile.

Cependant la convention nationale, convoquée à Washington pour le 1er mars, avait promulgué le 2 la déclaration d'indépendance du Texas, rédigé une constitution, voté quelques lois d'urgence, et organisé un pouvoir exécutif par *intérim*, dont M. David Burnet était président, et Lorenzo de Zavala vice-président, avec quatre ministres, un procureur général et un directeur général des postes. Nous ne ferons point l'analyse de la constitution du Texas; il suffira de dire que, modelée sur celles de la plupart des états de l'Union anglo-américaine, elle est purement démocratique. Un président élu par les citoyens pour deux ans d'abord, et ensuite pour trois ans, non immédiatement rééligible, avec un droit de veto suspensif, le moins de pouvoir possible, et dix mille dollars d'indemnité annuelle ; un vice-président ; une chambre des représentants renouvelée tous les ans ; un sénat renouvelé tous les trois ans ; la plupart des places à la nomination du congrès; le jury, et l'esclavage à perpétuité, toutefois avec l'interdiction de la traite et sous la condition que les esclaves ne seront importés que des États-Unis : tels sont les traits essentiels de cette constitution fort simple et aussi peu savante que neuve. Mais dans l'Amérique du Nord l'espace tient encore lieu de tout.

Le gouvernement provisoire du Texas avait suivi le mouvement de retraite du général Houston devant l'armée de Santa-Anna. Cet fut dans l'île déserte et nue de Galveston qu'il reçut le 25 avril la nouvelle de la victoire de San-Jacinto, et, quand le président Burnet arriva le 1er mai au quartier général, Houston avait déjà conclu avec Santa-Anna une convention par laquelle ce dernier s'engageait à faire évacuer le Texas par ses troupes. On lui garantissait la vie sauve. Le ministre de la guerre, qui suivait l'armée, avait donné son assentiment à cette convention, que Santa-Anna s'était empressé d'exécuter en adressant aux généraux Filisola, Gaona et Urrea, l'ordre de se replier sur Bejar et sur Victoria. Houston avait pris son parti en homme d'État. Le président Burnet et les membres de son cabinet l'approuvèrent, et deux traités réguliers, l'un patent, l'autre secret, furent conclus à Velasco, le 14 mai, avec Santa-Anna. L'évacuation du Texas par les troupes mexicaines, la restitution de toutes les propriétés, des esclaves et des bêtes de somme dont les Mexicains s'étaient emparés, l'échange des prisonniers et la mise en liberté de Santa-Anna, étaient stipulés par le traité patent; par le traité secret,

Santa-Anna prenait engagement de ne pas reparaître à la tête des troupes Mexicaines contre le Texas pendant la présente guerre, et à ne rien négliger pour que le gouvernement de Mexico reconnût l'indépendance du Texas.

Ces deux traités furent très-impopulaires : l'armée, qui brillait beaucoup plus par le courage que par la discipline, continuait à demander la mort de Santa-Anna, en représailles du massacre de Goliad. Partout on se défiait de la sincérité et des intentions du président mexicain ; on ne voulait pas voir que cette malheureuse campagne l'avait perdu pour longtemps dans l'opinion de ses compatriotes, et qu'une fois de retour à Mexico, il ne serait pas tenté de recommencer la guerre. Quoi qu'il en soit, il fallut renoncer à l'embarquer pour Vera-Cruz ; au jour fixé pour son départ, une émeute de soldats éclata à Velasco, et le pouvoir exécutif, hors d'état de maîtriser l'effervescence générale, se décida, le 4 juin, à différer sa libération. Peu après, l'armée manquant de tout et se croyant négligée par le gouvernement, entreprit de lui forcer la main ; elle envoya un de ses officiers à Velasco, pour exiger l'adoption de certaines mesures, et cet officier, mécontent de l'accueil qu'on lui fit, essaya d'arrêter le président, qui fut heureusement défendu, dans cette crise, par les citoyens de Velasco. De pareils faits sont, dans toutes les révolutions, le revers de la médaille ; l'enfantement et l'indépendance des États-Unis en a présenté un grand nombre. La révolution du Texas ne pouvait pas en être exempte. Le caractère turbulent de la population, la composition de l'armée, le désordre des finances du nouvel État, l'inévitable confusion de tous les éléments administratifs, ne permettaient pas d'espérer que la république naissante échappât entièrement à ces perturbations passagères. Santa-Anna crut devoir protester contre sa captivité. Le président lui répondit que les circonstances avaient nécessité la mesure prise à son égard ; que, du côté des Mexicains, il y avait eu bien des infractions au traité ; que d'ailleurs il se plaignait à tort des privations qu'il endurait ; qu'elles étaient partagées par les premiers personnages de la république. « J'ai sacrifié à votre bien-être celui de ma famille malade, ajoutait M. Burnet. Si nous manquons de *comfort*, c'est à votre visite chez nous que Votre Excellence doit s'en prendre, et il nous paraît tout simple qu'elle souffre un peu de nos maux. »

Les choses demeurèrent en cet état jusqu'à la réunion du premier congrès constitutionnel de la république, qui s'ouvrit le 3 octobre, à Columbia sur le Brazos (1) ; mais déjà les citoyens avaient procédé à l'élection du président,

(1) La ville d'Houston ne devint qu'en 1837 le siége du congrès et du gouvernement. Elle fut ballottée dans le congrès contre plusieurs autres localités, et ne passa qu'au quatrième tour de scrutin, à vingt et une voix. On peut juger de ce qu'était alors le Capitole, ou palais de la représentation nationale, par la résolution suivante, qui fut adoptée à l'unanimité, et que j'ai relevée sur le journal de la chambre des représentants : « Résolu qu'il sera prescrit au concierge de faire enlever le plafond de la salle, comme mal exécuté et fort peu sûr. » (*Resolved that the door keeper be instructed to have the plastering over head, in the hall, all taken off, believing it to be bad work, and* unsafe to sit under.)

Cette même assemblée prit une autre résolution pour autoriser le gouvernement à

et s'étaient prononcés en même temps sur la grande question de l'incorporation du Texas aux États-Unis. Les deux concurrents pour la présidence furent Stephen Austin et Samuel Houston. Le nom du fondateur de la nationalité texienne semblait avoir perdu tout son prestige, et le vainqueur de San-Jacinto fut appelé à la présidence par trois mille cinq cents quatre-vingt-cinq suffrages, tandis que Stephen Austin ne lui en opposa que cinq cent cinquante et un; trois mille votes à peu près se portèrent sur Mirabeau Lamar pour la vice-présidence. L'incorporation du Texas aux État-Unis fut sollicitée par le chiffre bien significatif de trois mille deux cent soixante-dix-sept. En prenant possession de la présidence au sein du congrès, Houston, dont le caractère ne manque pas d'une certaine grandeur, eut un beau moment quand il déposa son épée. L'émotion l'empêcha de continuer son discours, et l'assemblée tout entière partagea le sentiment qui l'oppressait.

Samuel Houston était alors le héros du Texas, la personnification glorieuse de sa lutte contre le Mexique; bientôt cette popularité s'évanouit. Ses différends avec le congrès pour la disposition des terres nationales et pour l'organisation de la milice, son peu de goût et son peu d'aptitude pour les affaires, ses habitudes de soldat, ses mœurs sans dignité, firent oublier ses anciens services. Le congrès avait manifesté dans un rapport remarquable (1) la plus vive opposition à ce que Santa-Anna fût mis en liberté; Houston crut que l'honneur lui faisait un devoir de relâcher son prisonnier, et le fit conduire aux États-Unis. Enfin, il persista dans le désir de rattacher le Texas à la confédération anglo-américaine, quand déjà les Texiens, mécontents d'avoir été repoussés par le cabinet de Washington, mettaient leur orgueil à former une république séparée, dont la grandeur et la prospérité fissent un jour envie à leurs puissants voisins. Cette opinion d'Houston mit le comble à son discrédit, comme l'opinion contraire attira les suffrages sur Mirabeau Lamar, aux élections présidentielles de 1838.

En effet, le Texas n'avait pu faire admettre son étoile dans la grande constellation vers laquelle il s'était senti attiré par une communauté d'origine, d'institutions et d'intérêts. Au risque d'une guerre avec le Mexique, les États-Unis avaient reconnu l'indépendance du Texas, dès que le gouvernement de ce pays eut reçu son organisation définitive; mais de puissants motifs empêchèrent le cabinet de Washington de proposer au congrès l'incorporation du nouvel État. L'audacieux Jackson eût peut-être bravé les dangers de cet agrandissement; le prudent Van-Buren ne voulut point ajouter cet embarras de plus à tous ceux que lui léguait son prédécesseur. La nécessité de maintenir l'équilibre, pour maintenir l'Union elle-même, entre les états à esclaves et les états qui ont proscrit l'esclavage, entre les états agricoles du Sud et les états indus-

faire l'acquisition d'une collection des lois de l'état de Cohahuila et Texas, qui appartenait à un sieur Caravahal.

(1) Les dernières pages de ce rapport contiennent, sur le caractère, la vie politique et la moralité de Santa-Anna, des observations très-sévères, et malheureusement très-justes. Jamais peut-être le chef légal d'un gouvernement étranger n'a été l'objet d'une pareille critique, dans un document public, émané d'un autre gouvernement.

triels du Nord, entre la vallée du Mississipi et les états primitifs, prévalut sur les conseils de l'ambition. L'opinion abolitioniste attaqua les Texiens sans ménagement et se prononça contre l'admission du Texas dans l'Union avec une extrême vivacité. M. Adams, du Massachussets, fit de cette question, dans la chambre des représentants, l'objet d'un discours très-passionné, mais plein de force, qui retentit au sein du parlement anglais et ne fut pas sans influence sur la résolution du cabinet de Washington. L'Angleterre elle-même, on n'en saurait douter, agit auprès du gouvernement des États-Unis pour le déterminer à repousser les offres du Texas, dont elle n'a pas encore reconnu l'indépendance, tant la création et le caractère de cette république lui paraissent de nature à affecter la balance des forces politiques dans le nouveau monde. Bientôt d'ailleurs quelques-uns des états qu'on aurait pu croire le plus favorables à l'incorporation du Texas se refroidirent à cet égard pour des causes diverses, parmi lesquelles les intérêts matériels tenaient aussi leur place. Le Texas a donc solennellement retiré sa demande. Il ne perdra rien à demeurer indépendant. Ses ressources sont immenses, et son ascendant sur toute la partie septentrionale de la république mexicaine est bien plus assuré par l'état actuel des choses qu'il ne pourrait l'être par un mode différent d'existence politique.

Je ne pousserai pas plus loin ce récit des événements qui ont amené la révolution du Texas et qui ont affermi son indépendance. L'histoire des trois dernières années se réduit d'ailleurs, pour l'Europe, à quelques vues d'ensemble, qu'il serait facile de résumer en peu de mots. Ce qu'elle présente de plus saillant dans les rapports extérieurs du nouvel État, c'est sa reconnaissance par le gouverment français; dans ses rapports intérieurs, c'est le progrès non interrompu dans sa population, surtout depuis la nomination du général Lamar à la présidence de la république. Après un voyage de quelques mois dans l'intérieur du pays, je ne reconnaissais plus les villes que j'avais vues les premières, tant les constructions publiques et privées s'y multipliaient rapidement. Le Texas, qui ne comptait pas plus de soixante-dix mille âmes à la fin de 1836, en a aujourd'hui plus de deux cent cinquante mille. L'agriculture, le commerce, l'organisation de la force publique, ont marché du même pas. Il s'est formé une marine, l'armée est nombreuse, mais toujours plus ardente que bien disciplinée, le produit des douanes, et principalement de la douane de Galveston, accuse tous les trois mois un accroissement considérable dans le mouvement du commerce maritime. Pour la production du coton, le Texas est sans rival. Le coton y est à la fois plus beau et plus abondant sur la même étendue de terrain que dans les états les plus favorisés de l'Union américaine; et, sous ce rapport, le Texas n'a qu'un danger à craindre, c'est l'excès de production.

Les terres qui s'étendent au-dessous de la rivière Rouge jusqu'à 70 ou 80 milles du golfe du Mexique, peuvent donner, année moyenne, d'une balle à une balle et demi par acre (l'acre représente à peu près la moitié d'un hectare de France); celles qui appartiennent à la zone du littoral, de la Sabine au Rio-Grande, donnent communément de deux à trois balles par acre, et plus encore dans certaines localités. Chaque balle de coton représente un poids de 500 livres au moins; un hectare au Texas peut donc donner, chaque année,

de deux à trois mille livres de coton brut : fertilité merveilleuse si on la compare avec la production de quelques localités de l'Union. Dans l'Alabama, le colon ne récolte le plus souvent que six cents livres par acre, c'est-à-dire un peu plus d'une balle, et certaines portions de la Georgie ne produisent fréquemment que trois cents livres ou à peu près le cinquième de ce que donne la même étendue de terrain au Texas. J'ai vu sur la route de Mont-Gomery à Charleston, dans l'Alabama et la Georgie, des champs immenses où le cotonnier n'arrivait pas à trois pieds de haut; la même plante s'élève à cinq et six pieds sur les bords du Mississipi, et à sept et huit au Texas.

La partie cultivée du Texas est comprise entre le 96me et le 100me degré de longitude occidentale du méridien de Paris; elle s'étend depuis le bord de la mer jusque vers le 32me degré de latitude, et même plus loin vers le nord, l'espace compris entre le 32me parallèle et la rivière Rouge se peuplant de jour en jour.

Un auteur américain a calculé que le Texas renferme de quatre à cinq cents milles carrés, que 25.000.000 d'acres peuvent être mis en culture; que 5 à 6,000,000 donneront au moins une balle de coton par acre, et la plupart deux ou plus. Le moindre produit annuel serait donc de 5,000,000 balles, ce qui, à 40 dollars la balle, ferait une somme d'un milliard de francs. Quand même ces calculs seraient empreints d'une certaine exagération, la culture du coton n'en serait pas moins pour le Texas une source éventuelle de richesses vraiment prodigieuses.

Voici quelques chiffres plus modestes. En 1833, le Texas exportait 4,000 balles de coton, 10.000 en 1834. Les travaux furent suspendus pendant les années 1835 et 1836; mais ils furent repris vigoureusement en 1837, et l'exportation de 1838 approchait de 100,000 balles; ce chiffre doit avoir été dépassé depuis. C'est au mois de mars de l'année dernière que le Texas est, pour la première fois, entré directement en relations commerciales avec l'Europe. Le trois-mâts anglais *l'Ambassador* est arrivé de Liverpool à Galveston avec une riche cargaison, et a pris 1,100 balles de coton pour cargaison de retour. Ce navire, qui calait douze pieds et demi d'eau, est entré à Galveston sans difficulté.

Les Texiens commencent aussi à cultiver la canne, et, suivant la voie ouverte par les colons de la Louisiane, ils ont donné la préférence à la variété d'Otaïti. Cette variété, qui est glauque, marquée de longues bandelettes violettes, fournit sa substance sucrée dans le cours d'une végétation de cinq à six mois, tandis qu'il faut à la canne des Antilles quinze et dix-huit mois pour arriver au même point. La canne d'Otaïti n'atteint pas un aussi grand développement que cette dernière, il est vrai, mais elle donne deux récoltes, tandis que l'autre n'en donne qu'une. Cultivée d'abord au Brésil, elle passa ensuite à la Havane, et de là à la Louisiane, où quelques colons français eurent le bon esprit de la répandre. Maintenant, tous les bords du Mississipi, au-dessous de la Nouvelle-Orléans, sont couverts d'immenses champs de cannes dont le produit déjà fort élevé s'accroît chaque jour. J'ai vu, du côté de Brazoria, des cannes qui atteignaient de dix à douze pieds, et dont les anneaux étaient déjà mûrs, au mois d'août, jusqu'à la hauteur de sept.

Le maïs réussit parfaitement au Texas; quant au blé, une expérience faite dans les environs de San-Antonio de Bejar, il y a quelques années, a constaté que les prairies élevées qui entourent cette ville sont très-propres à cette précieuse culture.

Je dirai enfin, pour terminer cet aperçu des richesses végétales du Texas, que la culture du mûrier et du tabac, que la production de la cochenille et de l'indigo ont été essayées avec succès, et peuvent être poursuivies sur une grande échelle avec la plus complète certitude d'en tirer un profit considérable.

La constitution géologique du Texas offre au colon d'admirables facilités pour l'éducation du bétail; ses prairies sont, pendant dix mois, couvertes d'une herbe verdoyante, et, pendant les deux autres mois, celle qui s'est desséchée à l'époque de la saison froide est encore un fourrage excellent qu'on pourrait économiser si l'on en sentait le besoin; mais tous les bois sont tapissés d'un épais gazon qui reste toujours vert, et qui fournit au bétail la meilleure nourriture.

Cette heureuse réunion de circonstances est, pour le Texas, une source toujours sûre de richesses. Il n'est pas rare d'y rencontrer déjà des colons qui possèdent jusqu'à 1,500 et 2,000 têtes de bétail, pour l'éducation desquels ils n'ont pas pris la moindre peine. Tous ces animaux sont en liberté; chacun marque à son chiffre ceux qui lui appartiennent et ne s'en occupe plus; l'été, ils paissent dans la prairie; l'hiver, ils savent bien trouver d'eux-mêmes l'herbe fraîche et succulente des *bottoms* (1).

Ce que je viens de dire du bétail s'applique nécessairement aux chevaux. Les Texiens apprécient tous les avantages que leur offre la prairie sous ce rapport, et, désireux d'en profiter, ils instituent des courses de tous les côtés. Outre les courses entre particuliers, que la moindre réunion de planteurs amène toujours, il y a des courses instituées par le gouvernement pour chaque localité suffisamment peuplée. Les enjeux s'élèvent quelquefois à des sommes considérables; ils ont monté jusqu'à 3 et 4,000 dollars pour un seul pari. La race de chevaux du Texas est la même que celle des États-Unis; elle sera sans doute améliorée par les colons, bien qu'elle l'emporte de beaucoup déjà sur les *mustangs* des prairies, qui appartiennent à la race arabe; les chevaux texiens sont au moins aussi vifs que ceux-ci et bien plus vigoureux.

Aux richesses végétales, le Texas en joint d'autres qui sont, pour les nations modernes, plus précieuses que l'or du Pérou : le fer et le charbon, ces deux instruments si énergiques de la civilisation et du travail.

Au nord de la rivière Sabine, et tout le long des hauteurs qui commencent au nord-ouest et à peu de distance de Nacogdoches et vont se joindre aux monts Ozarks, on rencontre des mines de fer très-abondantes. On dit que, semblables à certains gîtes de minerai de fer dans l'état du Missouri, elles contiennent 50 pour 100 de métal. Ces formations font partie du système des monts Ozarks. Un minéralogiste anglais, qui les parcourt aux frais de l'état

(1) On désigne ainsi les lieux boisés qui longent les cours d'eau et où l'herbe reste verte pendant toute l'année.

d'Arkansas, écrivait, en 1838, que cette chaîne renferme les mines de fer les plus riches qu'on ait probablement jamais vues à la surface du globe. Le lit du Brazos est extrêmement riche en fer (grès ferrugineux), et, dans la plaine qui s'étend entre le Brazos et le Colorado, tous les ravins sont remplis de fer hématite en grains.

Quant au charbon, l'indication donnée par la formation de grès rouge que l'on rencontre sur la rive gauche du Brazos, entre ce fleuve et le Rio-Navasoto, n'est point trompeuse. On assure également que le charbon abonde dans le haut Brazos et dans la partie supérieure du Colorado. J'ai entendu dire à des *trappers* qui avaient parcouru le Nouveau-Mexique et les déserts de la Nouvelle-Californie, que, du côté du lac Salina, au nord de la Sierra de San-Saba, et dans les plaines de la Californie, non loin des lacs Teguayo et Timpanogos, la houille et le sel marin étaient abondants. Plusieurs voyageurs parlent dans le même sens. Il paraît à peu près certain maintenant que le charbon est très-commun à la base des *Rocky-Mountains,* et qu'on l'aperçoit souvent à nu le long des cours d'eau qui traversent les plaines, et surtout en plusieurs points le long du *Missouri-River,* du *Yellow-Stone,* du *Kansas,* de la *Rivière des Osages,* etc. Tous ces dépôts de houille, sans appartenir entièrement au Texas, sont du moins à sa portée, ainsi que les amas gigantesques de cette matière dont la nature a si libéralement doté le territoire des États-Unis (1). Enfin, le sel abonde au Texas : on y a découvert récemment aussi une mine de cuivre ; sur les bords de la rivière Rouge, et le long du Rio-Medina, différents symptômes annoncent l'existence du plomb.

On conçoit tout l'attrait qu'un pays ainsi favorisé par la nature, un sol aussi fertile et aussi bien arrosé, un climat aussi sain (car la fièvre jaune est inconnue au Texas), présentent à l'émigration. Les colons y arrivent en effet de toutes parts, et c'est à leur activité de nouveaux venus, à leurs capitaux, à

(1) Aux États-Unis, le charbon de terre se trouve partout, des bords de l'Atlantique au pied des Montagnes Rocheuses. La Pensylvanie, la Virginie, l'état d'Ohio, l'Indiana, l'Illinois, en sont remplis. Les chaînes et les bassins parallèles des monts Alleghanys sont autant de bassins houillers qu'une exploitation de plusieurs siècles ne saurait épuiser. Aux richesses accumulées déjà viennent s'ajouter chaque jour des richesses nouvelles, et comme si la nature, en privilégiant ces terres fortunées, n'eût rien voulu faire à demi, elle a placé la plupart de ces dépôts de combustible dans le voisinage de grands cours d'eau tous navigables. Les bords de l'*Alleghany-River* et du Monongahela offrent à chaque pas des exploitations de houille ; il en est de même de l'Ohio et du plus grand nombre de ses affluents. De nouvelles mines de charbon semblent surgir à chaque instant des prairies de l'Indiana, et tout récemment on vient de découvrir sur les bords de la rivière de l'Illinois un dépôt de houille de la plus grande richesse. Ce fleuve coule à travers une prairie le plus souvent dépourvue d'arbres ; on pouvait croire que la navigation à la vapeur en souffrirait, mais voilà qu'aussitôt la difficulté et levée. Plus à l'ouest, sur les bords du Missouri et de ses innombrables affluents jusqu'aux *Rocky-Mountains,* toujours même accumulation de combustible fossile, richesses inépuisables pour l'avenir, et cent fois préférables à celles des mines d'argent, d'or et de diamants que la nature a prodiguées à l'Amérique du Sud.

leurs bras vigoureux, que le Texas est redevable du mouvement singulier qui m'a frappé d'admiration.

Le progrès qui se manifesta dans les districts du centre et de l'Est a gagné aussi l'ancienne ville mexicaine de Bejar, qui entretient des relations avantageuses avec le Nouveau-Mexique. Tout enfin atteste, dans cette république parvenue à la cinquième année de son existence, une force de vitalité qui sera peut-être bientôt assez puissante pour l'agrandir aux dépens de ses voisins, et qui au moins n'a rien à redouter de leurs ressentiments ou de leur jalousie.

Lord Durham a remarqué avec raison, dans son admirable rapport sur les affaires du Canada, que, dans toute l'Amérique du Nord, la création des routes, le creusement des canaux, la construction des ponts, tenaient une place immense parmi les plus importants travaux des gouvernements et des législatures. Ce besoin d'*improvement,* qui distingue si honorablement la race anglo-américaine et lui a fait accomplir de si grandes choses, les émigrants des États-Unis l'ont introduit au Texas. Depuis 1836, le congrès texien a autorisé, dans chaque session, la formation de plusieurs compagnies pour la construction de chemins de fer entre les principaux foyers de production et de commerce. Le pays s'y prête merveilleusement : le terrain ne coûte rien, la main-d'œuvre seule est dispendieuse ; mais comme on n'a pas, en Amérique, la manie de faire du monumental, les lignes projetées se termineront vite et s'étendront bientôt de la frontière des États-Unis à celle du Mexique. Le congrès vient de voter un emprunt considérable que le général Hamilton, de la Caroline du Sud (1), sera probablement chargé de négocier en Europe. Une partie de cet emprunt est destinée à seconder, par voie de subside et d'association, l'accomplissement des travaux publics de l'État, suivant le système appliqué avec tant de succès dans l'Ohio, la Pensylvanie et l'état de New-York. En même temps le congrès s'occupe d'activer et de faciliter les communications avec le Nouveau-Mexique, pays immense, aussi négligé par l'ancien gouvernement espagnol que par la moderne république mexicaine, et dont le Texas doublera les richesses en lui offrant le débouché de ses ports.

Le gouvernement de Mexico n'a pas encore reconnu l'indépendance du Texas, et paraît quelquefois espérer qu'il lui sera possible de reconquérir une province qu'il n'a pas su défendre. C'est une ridicule illusion de la vanité nationale. Le Mexique, épuisé, n'a pas trois mille hommes à mettre en campagne sur le Rio-Bravo-del-Norte, qui restera la limite occidentale du Texas, à moins toutefois que de nouveaux succès ne portent le drapeau texien jusqu'à Matamoras (2). Toutes ces provinces sont d'ailleurs mécontentes, et toujours prêtes

(1) Le général Hamilton, de la Caroline du Sud, est un des plus anciens et des plus chauds partisans que la cause du Texas ait trouvé aux États-Unis. MM. Clay, Calhoun, Benton, Chittenden, membres du congrès de Washington, ont des fils, des neveux et des gendres parmi les citoyens du Texas. Les habitants les plus distingués de la république sont pour la plupart venus des deux Carolines, de la Georgie et de la Floride, comme le président Lamar, le juge Burnet (tous deux de familles françaises émigrées à l'époque de la révocation de l'édit de Nantes), le colonel Bee, ex-secrétaire d'État, son successeur, M. Webb, etc.

(2) Ce n'est pas une armée texienne proprement dite, comme nous l'avons imprimé

à se soulever contre le gouvernement central, qui les néglige, les opprime et les appauvrit. Il n'est plus permis de douter que dans Chihuahua, Durango, Cohahuila, San-Luis, le Nouveau-Léon, une grande partie de la population ne soit disposée à se séparer du reste du Mexique et à former avec le Texas, ou sous sa protection, une république fédérative, qui atteindrait bientôt le golfe de Californie. Si le général Santa-Anna, pendant sa présidence intérimaire, avait voulu accueillir les propositions du colonel Bee, envoyé texien, il aurait éloigné la réalisation de ces projets de démembrement. Mais il ne l'a pas osé, et, violant le traité auquel il devait la liberté et la vie, il a même demandé au congrès les moyens de poursuivre la guerre. La guerre, se poursuit donc, et l'avenir reste ouvert avec toutes ses chances. On voit que, dans cette question du Texas, les républicains du Mexique sont, pour l'aveuglement, l'obstination et l'extravagance, tout à fait au niveau de Ferdinand VII dans la question des colonies espagnoles. Malheureusement, ce n'est pas la seule ressemblance que présente l'état social et politique du Mexique avec toutes les misères de son ancienne métropole. Je me hâte d'ajouter, pour l'honneur de l'Espagne, que chez elle au moins le mal n'est pas, comme au Mexique, sans dignité, sans compensation et presque sans espoir.

Il n'en sera pas ainsi du Texas. La population de cette nouvelle république donnera, je l'espère, un éclatant démenti à ses détracteurs. Le travail, qui est pour les nations comme pour les individus un puissant principe de moralité, fait déjà sentir au peuple texien son heureuse influence; plusieurs lois récentes attestent que le gouvernement et le congrès ne négligent rien pour réprimer la licence, propager l'instruction et favoriser les habitudes religieuses. C'est surtout depuis l'avénement du général Lamar à la présidence, que les pouvoirs publics ont embrassé cette noble tâche avec une plus vive sollicitude, et bientôt, sans doute, l'état social du Texas, amélioré par leurs communs efforts, aura fait oublier que sa population s'était recrutée parmi les plus turbulents caractères et les plus aventureux enfants de la démocratie anglo-américaine.

FRÉDÉRIC LECLERC.

par mégarde dans notre premier article, qui s'est emparée de la petite ville mexicaine de Mier, sur la rive droite du Rio-del-Norte, mais un détachement de volontaires du Texas qui s'est joint à une troupe d'insurgés fédéralistes. Il paraît même que le président Lamar a désapprouvé cette expédition. Néanmoins l'état de guerre existe toujours entre le Mexique et le Texas, bien que le gouvernement de cette dernière république ait pu vouloir rester sur la défensive et consacrer à l'exploitation intérieure tous ses bras et tous ses capitaux disponibles.

DE

# LA MISE EN SCÈNE

## CHEZ LES ANCIENS.

### LES ACTEURS (1).

Nous avons étudié précédemment la situation du poëte dramatique dans ses divers contacts avec l'autorité civile et politique; il nous faut, à présent, pénétrer dans l'intérieur du théâtre, et découvrir, s'il est possible, quelle sorte de rapports liait dans l'antiquité le poëte et les comédiens.

Lors de la naissance de l'art dramatique en Grèce, la tâche des auteurs s'étendait, sans exception, à toutes les parties de l'exécution théâtrale. D'abord le poëte jouait à lui seul tout le drame; un peu après, nous le voyons se charger des premiers rôles; et ce n'était pas tout : il devait encore dessiner les danses et composer la musique des chœurs, créer les costumes et les masques, pourvoir à la décoration, et même à la construction des théâtres, d'abord de bois et temporaires. S'il ne pouvait dire, comme l'Intimé dans *les Plaideurs :* « Moi, je suis l'assemblée, » il était incontestablement tout le reste. Qui disait tragédodidascale, disait à la fois acteur, maître de ballet, musicien, costumier, décorateur, et même architecte. C'était, sans parler de la poésie, cinq ou six arts dans lesquels on lui demandait d'exceller; et, chose admirable, plusieurs

(1) Voyez la première partie dans la livraison du 15 septembre 1859.

des créateurs du théâtre en Grèce purent suffire glorieusement à toutes ces tâches. On sait la terreur profonde que produisit le chœur des Euménides, une des plus terribles productions du génie pittoresque d'Eschyle (1). Dans le genre bouffon, les formes si spirituellement grotesques sous lesquelles la puissante imagination d'Aristophane se plut à présenter les Athéniens, travestis en guêpes, en oiseaux, en grenouilles, ont placé ce poëte au nombre des plus hardis et des plus ingénieux caricaturistes.

Quant à la danse, Eschyle, comme Thespis, Pratinas et Phrynichus, composait sans secours étrangers les figures de ses chœurs (2). Sophocle adolescent obtint d'éclatants succès dans cet art. Plus âgé, il en cultiva la théorie au point d'apporter quelques perfectionnements à la chaussure des danseurs (3). Il en fut de même de la musique. Les premiers poëtes tragiques, comme leurs prédécesseurs, les cycliodidascales et les dithyrambodidascales, composaient les chants des chœurs et les enseignaient eux-mêmes aux choreutes (4). Les vieux airs de Phrynichus n'étaient pas oubliés du temps d'Aristophane (5). Timachidas nous apprend qu'Eschyle affectionnait dans ses chœurs le nôme orthien (6). Plutarque, à qui nous devons tant de précieux détails sur la musique théâtrale, rapporte que Phrynichus et Eschyle rejetèrent le genre chromatique, qui fut, par cette exclusion, banni pour toujours de la tragédie (7). Sophocle, suivant Aristoxène, introduisit sur le théâtre la mélopée phrygienne (8). On est même tenté de croire que, dans l'origine, les poëtes à Rome étaient aussi peintres et musiciens. Cicéron vante la grâce sévère des airs de Livius Andronicus et de Nœvius (9), et Pline signale le talent pittoresque de Pacuvius (10).

Cependant, par suite du progrès des arts, les poëtes durent peu à peu renoncer à cette universalité d'attributions. Lorsqu'au grand déplaisir des auteurs scéniques (11), les spectateurs exigèrent au théâtre une musique plus raffinée, il fallut bien qu'un musicien de profession vînt en aide au poëte, et composât

(1) Poll., lib. IV, § 110. Voyez pour le costume des Euménides un vase du cabinet d'Hamilton (d'Hancarville, tom. IV, pl. 126), représentant une scène tragique ou mystique, dans laquelle figurent deux furies masquées.

(2) Athen., lib. I, pag. 21, E, seq.

(3) *Vit. Sophocl.*, pag. 2 et 3, ed. Sinner.

(4) De là vient que chez les anciens les mots *musique* et *poésie* restèrent presque toujours synonymes.

(5) Aristoph., *Vesp.*, v. 219.

(6) Schol., *in Aristoph.*, *Ran.*, v. 1308. Pour le nôme orthien, voy. Plutarque *De musicâ* commenté par Burette, *Acad. des Inscript.*, tom. X.

(7) Plutarch., *De mus.*, pag. 1137, E. F.

(8) *Vit. Sophocl.*, pag. 6.

(9) Cicer., *de Legib.*, lib. II, cap. xv, § 39.

(10) Plin., *Hist. nat.*, lib. XXXV, cap. VII.

(11) Pratinas de Phlionte protesta le premier en beaux vers contre la corruption ou les progrès de la musique scénique (Athen., lib. XIV, pag. 617, C, seq.). Plutarque (*De musicâ*, pag. 1141, C.) nous a conservé une remarquable invective de Phérécyde sur ce sujet. — Voyez aussi Aristoph., *Nub.*, v. 955-966.

les airs des chœurs et de la pièce, ce qui s'appela ποιεῖν μέλος (1), et chez les Romains, *modos facere*. Cet artiste dirigeait toute l'exécution musicale au son de la flûte, et finit par être couronné à part. Il fallut aussi, pour dessiner et diriger les danses, recourir à un artiste spécial qui prit le nom d'ὀρχηστροδιδάσκαλος (2), qu'avait porté le poëte. Quand, après l'écroulement de plusieurs échafauds scéniques (3), on eut élevé dans les principales villes de la Grèce des théâtres de pierre et de marbre, les poëtes furent dispensés de vaquer à la construction de leurs tréteaux. Les masques de théâtre, pour ne pas choquer des yeux habitués aux statues de Phidias, durent être exécutés par des sculpteurs exercés, προσωποποιοὶ (4). Il en fut de même des décorations. Eschyle ne put balancer l'habileté de Sophocle en ce genre (5), qu'en employant les pinceaux d'Agatharcus, qui fut suivi dans cette carrière par Apaturius d'Alabanda (6), Métrodore (7), Philomusus (8) et quelques autres. Enfin, nous voyons dans une comédie d'Aristophane le théâtre d'Athènes pourvu, comme notre Opéra, d'un machiniste attitré (9).

D'ailleurs, dans les beaux temps du théâtre, ces divers auxiliaires du poëte étaient soumis à sa direction et travaillaient sous sa responsabilité (10). Aristophane s'en prend aux poëtes, ses contemporains, de la pauvreté d'imagination ou des écarts de goût qui déparaient, à son avis, l'exécution pittoresque ou musicale de leurs ouvrages. Il rend Euripide justiciable des haillons dont il se complaisait à affubler ses héros (11). Ce n'est que plus tard, et vers le temps de Démosthène, que les poëtes nous apparaissent complétement renfermés, comme aujourd'hui, dans le domaine de la poésie. Alors seulement Aristote put parler de l'art du *metteur en scène*, comme d'une profession distincte et indépendante de celle du poëte (12).

De toutes ces diverses fonctions, la plus importante, sans contredit, et la plus constamment remplie par le poëte, fut celle de *didascale* (13) ou d'instituteur des choreutes et des comédiens. C'est elle que nous allons étudier, en

(1) Lucian., *Harmon.*, cap. I.

(2) Athen., lib. I, pag. 21, F.

(3) Suid., *voc.* Æschyl. et Pratin.

(4) Poll., lib. IV, § 115; et lib. IX, § 47. — Aristophane (*Equit.*, v. 233) emploie dans le sens de sculpteur de masques le mot Σκευοποιὸς, qui paraît avoir eu dans la suite une action beaucoup plus générale.

(5) Aristot., *Poet.*, cap. IV, § 16, ed. Herm.

(6) Vitruv., *Præfat. in lib.* VIII, pag. 258.

(7) Diog. Laert., lib. II, § 125.

(8) Corn. Philomusus est nommé dans une inscription *pictor scenarius*. Murator., *Inscript.*, 948, 4.

(9) Aristoph., *Pac.*, v. 172.

(10) Peut-être même ces artistes travaillaient-ils pour le compte du poëte. Aristoph., *Pac.*, v. 764.

(11) Id., *Acharn.*, v. 422. — Id., *Ran.*, v. 866, seqq. et *plurib. locis*.

(12) Aristot., *Poetic.*, cap. VI, § 28.

(13) Aristoph., *Plut.*, v. 797. — *Av.*, v. 915.

tâchant de faire bien connaître en quoi consistait ce double enseignement de la pièce et des chœurs.

### INSTRUCTION DES CHOEURS.

Si je distingue l'enseignement donné aux choreutes de celui que recevaient les comédiens, c'est qu'en effet, pendant les beaux temps du théâtre, ces deux sortes d'instruction furent absolument séparées. La réunion ne s'opéra qu'après les désastres de la guerre du Péloponèse, quand les fonctions de choreute, abandonnées par les citoyens qui les avaient remplies jusque-là, passèrent à des acteurs de profession. Je n'ai pas besoin d'ajouter que cette distinction fut constamment inconnue à Rome, où jamais les citoyens ne prirent part aux chœurs scéniques.

C'était, pour l'ordinaire, dans sa propre maison que le poëte enseignait les choreutes. Une scène des *Thesmophories* d'Aristophane nous montre le jeune poëte tragique Agathon exerçant chez lui, au son de la lyre, un chœur de jeunes filles qui devait figurer dans une de ses pièces. Plus tard, nous voyons le chorége, au défaut du poëte, disposer dans sa maison, pour l'instruction des chœurs, une salle qu'on appelait διδασκαλεῖον (1). Quel que fût, d'ailleurs, le lieu où l'on commençât ces exercices, on les terminait au théâtre, dans une pièce des *parascenia* ou du *postscenium* appelée χοραγεῖον (2).

L'usage et les lois défendaient expressément à toute personne étrangère au chœur d'entrer dans ces lieux de préparation et d'études (3). La violation de cette règle de bienséance fut l'occasion du proverbe : *Mettre le pied dans la danse d'autrui* (4), pour exprimer la plus haute indiscrétion qu'il fût possible de commettre. Une autre loi, rendue dans l'intérêt de la discipline et des mœurs, ordonnait de ne réunir les choreutes ni avant le lever ni après le coucher du soleil (5). Des règles d'hygiène, dont Aristote a essayé de rendre raison (6), avaient fait établir les exercices de chant le matin, avant le repas, tant pour les comédiens que pour les choreutes.

Pendant tout le temps que durait l'apprentissage des chœurs, le chorége, qui devait avoir atteint l'âge de quarante ans (7), nourrissait les συγχορευταί, c'est-à-dire les membres d'un même chœur, de la manière la plus délicate et en même temps la plus propre à fortifier la voix (8). On leur faisait prendre même à cet effet des breuvages qui n'étaient pas toujours sans danger (9).

(1) Antiph., *Orat.*, XVI, pag. 768, Reisk.
(2) Epicharn., ap. Poll., lib. IX, § 42.
(3) Eschin., *in Timarch.*, pag. 37, seq. Reisk.
(4) Plutarch., *Sympos.*, lib. V, *quæst.* I, pag. 673, D.
(5) Æschin., *in Timarch.*, *loc. cit.*
(6) Aristot., *Probl.*, sec. X, § 22.
(7) Cette règle n'était pas sans exception. Voy. Plutarch., *Demosth.*, cap. XII.
(8) Id., *de Glor. Athen.*, cap. VI, pag. 349, A.
(9) Antiph., *Orat.*, XVI, pag. 771.

Si les choreutes que les tribus fournissaient aux didascales eussent été tout à fait étrangers à la musique et à la danse, il eût fallu bien du temps et des peines souvent perdues, pour les rendre capables de paraître convenablement sur l'orchestre. Mais grâce à l'éducation que recevaient les jeunes Grecs, tous étaient plus ou moins initiés, dès l'enfance, à la danse et à la musique. La plupart, suivant Aristoxène, s'exerçaient de bonne heure à la gymnopédie, à la pyrrhique et à la chironomie, ce qui assouplissait leurs membres et les rendait propres à l'orchestrique (1). Quant au chant, voici en quels termes la Justice, personnifiée dans *les Nuées* d'Aristophane, décrit l'éducation musicale que recevait la jeunesse d'Athènes :

« Je vais dire quelle était l'ancienne éducation d'Athènes aux jours florissants où mes leçons étaient écoutées, et où la modestie régnait dans les mœurs. D'abord il n'eût pas fallu qu'on entendît un enfant causer avec ses voisins. Les jeunes gens d'un même quartier allaient en silence chez le joueur de cithare, traversant les rues, nus et en bon ordre, la neige tombât-elle comme la farine d'un tamis. Là, ils s'asseyaient sans se toucher, et on leur apprenait ou l'hymne : « *Redoutable Pallas*, » ou « *Cri terrible.* » Ils conservaient la grave harmonie des airs que nous ont transmis nos aïeux. Si l'un d'entre eux s'avisait de chanter d'une manière bouffonne, ou avec les inflexions molles et recherchées introduites par Phrynis, il était frappé et châtié comme ennemi des muses (2). »

Plaute et Térence, dont les comédies reproduisent, comme on sait, les mœurs grecques, nous montrent à Athènes et à Cyrène de jeunes filles se rendant aux écoles de chant. Cet usage s'établit à Rome, même pour les ingénues, comme nous l'apprennent les éloquentes invectives de Scipion Émilien, conservées par Macrobe (3), et la tragique aventure de Virginie (4).

Les chœurs que reçurent Thespis, Phrynichus et Eschyle lui-même, étaient, comme les chœurs cycliques (5), composés de cinquante membres. Mais l'effroi causé par l'entrée des Euménides dans la tragédie de ce nom (6), fit réduire à quinze (7), d'autres disent à quatorze (8), ou d'abord même à douze (9), le nombre des choreutes de la tragédie. Ces faits, qui ont soulevé de nombreuses discussions, présentent en effet de sérieuses difficultés. D'abord, Blomfield, dans la préface qu'il a mise à la tête de son édition des *Perses*,

(1) Athen., lib. XIV, pag. 631, C.

(2) Trad. de M. Artaud.

(3) Macrob., *Saturn.*, lib. II, cap. x.

(4) Tit. Liv., lib. III, cap. XLIV.

(5) Simonid., *epigram.* 58, ap. Brunck., *Analect.*, tom. I, pag. 137. — Les chœurs cycliques étaient quelquefois plus nombreux. Les habitants de Chios envoyèrent à Delphes un chœur de cent jeunes garçons (Hérodot., lib. VI, cap. XXVII.).

(6) Poll., lib. IV, § 10.

(7) Schol., *in Aristoph. Equit.*, V, 593. — Id., *in Av.*, V, 300.

(8) *Vit. Æschyl.*, pag. 12. — Cf. Boeckh., *in Supplic. Euripid.*, pag. 75, seqq.

(9) *Vit. Sophocl.*, pag. 2. — Suid., *voc.* Σιφοκλῆς. — Otfr. Mueller, *Eumenid.*, pag. 71, seqq.

avance, sans preuves suffisantes, que jusqu'à Sophocle le nombre des choreutes tragiques variait suivant les besoins du drame. Il va même jusqu'à soutenir que le chœur des *Euménides* n'était composé que de trois personnes, parce que les croyances religieuses d'Athènes n'admettaient que trois furies (1). Une difficulté plus grave résulte de la contradition des deux textes qui nous apprennent la cause et la date de la réduction des chœurs. Pollux prétend que la tragédie des *Euménides* offrit le dernier exemple d'un chœur de cinquante membres, et le scholiaste d'Aristophane affirme que c'est de la tragédie d'*Agamemnon* que date la diminution des chœurs. Or cette tragédie fut jouée le même jour que les *Euménides*, puisqu'elle forme la première partie de l'*Orestée* (2), tétralogie qui se composait d'*Agamemnon*, des *Choéphores*, des *Euménides* et du drame satyrique *Protée*. Hermann (3) et Boeckh (4) se sont efforcés d'expliquer cette contradiction. Leurs systèmes; quelque ingénieux qu'ils soient, ne m'ont pas complétement satisfait. Je crois plutôt que cette révolution dans les chœurs tragiques fut moins une réduction qu'une nouvelle répartition des choreutes. En effet, l'usage ayant alors prévalu de présenter au concours, non, comme autrefois, de simples tragédies, mais des tétralogies, il devint trop fatigant pour les cinquante citoyens choisis comme choreutes, d'apprendre et de jouer quatre pièces. Eschyle qui fit, comme je le crois, dans l'*Orestée* le premier ou un des premiers essais des tétralogies, put n'employer dans les deux premières parties, c'est-à-dire dans l'*Agamemnon* et les *Choéphores*, que douze ou quinze choreutes, tandis que, pour porter dans la troisième partie la terreur à son comble, il avait pu réclamer la présence de tous les choreutes. L'effroi causé par l'apparition des Euménides, et, plus probablement, les justes réclamations des citoyens qui se plaignaient qu'on quadruplât leur tâche, firent décider que dorénavant on n'emploierait que douze choreutes dans chaque pièce, ce qui pour une tétralogie faisait quarante-huit choreutes, nombre bien rapproché de celui dont se composaient les anciens chœurs (5). Quant aux poëtes comiques, à qui les magistrats n'accordèrent des chœurs que beaucoup plus tard, et qui n'admirent jamais l'usage des tétralogies, ils recevaient la moitié moins de choreutes, c'est-à-dire vingt-quatre. Cela nous est prouvé par le scholiaste d'Aristophane d'une manière à la fois piquante et péremptoire : il fait remarquer que le poëte a introduit dans le chœur de la comédie des *Oiseaux* vingt-quatre espèces d'oiseaux diverses, nombre précisément égal à celui dont se composait un chœur comique (6). M. Boeckh a été plus loin ; il a relevé les vingt-quatre noms d'oiseaux et les a

(1) Blomfield a été réfuté par Hermann, *de Chor. Eumenid. Æschyl.*, inter *Opusc.*, tom. II, pag. 124, seqq.

(2) Schol., *in Aristoph. Ran.*, v. 1148.

(3) Hermann., *de Compositione Tetralog. tragicarum*, inter *Opusc.*, tom. II, pag. 306, seqq. — Je cherche pourquoi l'illustre auteur a ajouté ici le mot *tragicarum ;* il n'existe, si je ne me trompe, aucun exemple de tétralogies *comiques*.

(4) Boeckh., *Græc. tragæd. princip.*, pag. 35, seqq.

(5) Cette opinion est à peu près celle d'Ottfr. Mueller. *Eumenid.*

(6) Schol., *in Aristoph. Av.*, V, 300. — Id., *in Acharn.*, V, 210.

classés par mâles et femelles (1). Le résultat de ce travail confirme une assertion importante du scholiaste, à savoir, que, quand un chœur comique se composait à la fois d'hommes et de femmes, il y avait treize hommes et seulement onze femmes (2).

J'ai dit ailleurs les raisons qui me portent à croire que, comme il y avait sur le théâtre d'Athènes des chœurs d'hommes et des chœurs d'enfants, il y en eut aussi où figuraient des femmes (3). Au passage de Sénèque que j'ai cité pour prouver la nécessité des voix de femme dans les chœurs, je dois joindre les mots suivants du Pseudo-Aristote *De mundo :* « Dès que dans un chœur le coryphée a commencé, tout le chœur des hommes, et aussi celui des femmes, se joignent à lui, et toutes ces différentes voix, composées de grave et d'aigu, ne forment en se mêlant qu'une seule harmonie. » A ceux qui objecteraient qu'il ne s'agit là que de chœurs cycliques, je répondrais que plusieurs monuments (4) nous montrent des poëtes enseignant des femmes, dont le masque est relevé (5), et qui ne peuvent être que des *mimæ* ou des femmes faisant partie de chœurs scéniques. Winckelmann, qui reconnaît que les femmes grecques dansaient et chantaient sur le théâtre *dans les chœurs* (6), a publié un bas-relief représentant un poëte assis et tenant de sa main gauche un masque de femme. Devant lui sont posés sur une table deux autres masques, l'un tragique et l'autre satyrique. Plus loin, une femme debout, et sans aucun attribut allégorique, semble chanter ou réciter un rôle. La noblesse de sa pose ne permet pas de supposer que ce soit une femme mime. Il serait donc possible que ce fût une συγχορεύτρια, c'est-à dire une femme appelée à tenir sa place dans un chœur scénique, ou peut-être une τραγῳδὸς γυνὴ, sorte d'actrice chantante, dont nous parlerons ailleurs. Quoi qu'il en soit, c'est une chose bien remarquable que de rencontrer dans l'antiquité des mots relatifs aux choreutes employés au féminin. Sans parler du mot χορῖτις, qui peut-être n'a pas été pris dans le sens théâtral (7), ni du mot χορευσασα, que nous offre une ancienne inscription (8), nous trouvons dans Pollux, comme tirés d'Aristophane, συγχορεύτρια et τριτοστάτις (7). Si nous n'insistons pas davantage sur cet argument, c'est que ces expressions, qui appartiennent à des comédies perdues, pouvaient avoir dans la place qu'elles occupaient un sens différent de celui qu'elles présentent.

Au reste, le mot τριτοστάτις, qui se rapporte à la hiérarchie établie entre les choreutes, indique assez que ceux-ci ne remplissaient pas tous sur l'orchestre

(1) Boeckh., *Græc. tragœd. princip.*, pag. 70, seq.

(2) Schol., *in Aristoph. Equit.*, V, 593.

(3) *Origines du théâtre moderne*, tom. I, pag. 125 et suiv.

(4) Raspe, *Tassie's descriptive catalogue*, n. 3564, 3565.

(5) Beaucoup de pierres gravées offrent des têtes de femme portant ainsi le masque relevé. Id., *ibid.*, n. 4057-4060.

(6) Winckelm., *Monum. antich. ined.*, tom. II, pag. 252, tav. 192.

(7) Callim., *Hymn. in Dian.*, v. 13, et *in Del.*, v. 306.

(8) Murator., *Inscript.*, tom. II, pag. 661.

(9) Poll., lib. IV, § 106.

des fonctions égales. Le chef du chœur s'appelait *coryphée*. C'était lui qui donnait le ton des airs et qui servait d'organe au chœur, quand celui-ci prenait part au dialogue. D'ailleurs, le coryphée ne présidait le chœur que pour la déclamation et le chant (1). Quant aux marches et aux danses, un autre choreute servait de guide. On le nommait χοροστάτης (2). Venait ensuite le παραστάτης (3), et en troisième ligne le τριτοστάτης. Il y avait, de plus, le chef de l'aile droite, δεξιοστάτης, et le chef de l'aile gauche, ἀριστεροστάτης; ceux qu'on mettait dans le milieu et qui étaient les moins habiles, s'appelaient λαυροστάται (4).

Quoique les chants, les danses et les évolutions des chœurs fussent principalement réglés par un joueur de flûte (5), qu'on appelait choraule (6) et que dirigeait originairement le didascale (7), celui-ci, cependant, enseignait les choreutes au son de la lyre. Nous venons de voir Agathon se servir de cet instrument pour exercer un chœur tragique. Il y avait plusieurs raisons de cet usage. La première, c'est qu'on avait coutume d'accompagner de la lyre les vers iambiques, c'est-à-dire la portion du drame qui se déclamait (8), et il se rencontrait quelques morceaux de ce genre dans les chœurs. La seconde, c'est que la lyre était particulièrement commode aux didascales, qui, pour enseigner, avaient besoin de conserver le libre usage de la parole. Aussi, outre le mot χοροκιθαριστὴς, qn'on trouve dans quelques inscriptions, et qui fut d'abord un des noms du poëte, plusieurs monuments nous montrent-ils des auteurs dramatiques assis et jouant de la lyre devant des choreutes ou des comédiens (9).

### INSTRUCTION DES ACTEURS. — ORGANISATION DES TROUPES SCÉNIQUES.

Les soins que les poëtes de l'antiquité donnaient à l'instruction des comédiens se rapportaient, comme aujourd'hui, à deux objets, la *distribution des rôles* et les *répétitions*. Avant de passer à l'examen de ces deux importantes parties de la *mise à l'étude*, il faut établir quelle était l'organisation d'une troupe scénique à Athènes et à Rome.

J'ai dit que les premiers poëtes étaient les acteurs uniques de leurs drames. Thespis et ses émules montaient seuls sur le thymélé pour mêler quelques récits ou épisodes aux chants du chœur, et disputer le prix offert à la tragédie. De là le nom d'ἀγωνισταί que portaient ces premiers poëtes-comédiens (10).

(1) Lucian., *De merced. conduct.*, cap. XXVIII.
(2) Julian. Cæs., *Epistol. ad Jamblic.*, pag. 421, A.
(3) Aristot., *Politic.*, lib. III, cap. II, tom. I, pag. 226, ed. Barthélemy Saint-Hilaire.
(4) Poll., lib. IV, § 106. — Phot., pag. 210.
(5) Schol., *in Aristoph. Vesp.*, v. 602.
(6) Boeckh., *Inscript.*, n. 2758.
(7) Xenoph., *Memor.*, lib. III, cap. V, § 18.
(8) Plutarch., *De music.*, tom. II, pag. 1141, A.
(9) Raspe, *Tassie's descriptive catalogue*, etc., n. 3570, 3615. — Denys le tyran acheta à un très-haut prix la lyre d'Euripide. *Vit. Eurip.* in cod. Havniens.
(10) Poll., lib. III, § 141.

Un peu après, Phrynichus et Eschyle se firent assister par un second, et bientôt par un troisième acteur (1). Ils prirent dès lors le nom de πρωταγωνισταί (2), ou comme disent les Romains, d'*actores primarum partium*. Ces premiers poëtes étaient donc à la fois acteurs et chefs de troupe, comme l'ont été, chez les modernes, Shakespeare, Molière, Iffland et quelques autres. Les deux auxiliaires du poëte s'appelaient δευτεραγωνισταί et τριταγωνισταί (3) Ces trois acteurs formaient à eux seuls une troupe complète, ou, comme on disait plus poétiquement, un thiase (4), c'est-à-dire un chœur permanent de comédiens. *In Græco dramate tres personnæ solæ agunt*, a dit le grammairien Diomède. Ce n'est pas que les drames grecs n'exigeassent, la plupart du temps, un nombre plus considérable d'acteurs. Eschyle emploie jusqu'à six personnages, Sophocle huit, et Euripide plus encore. Mais on comptait à peu près pour rien ces rôles de figurants, de messagers, de gardes, de nourrices, d'esclaves, dont quelques-uns même étaient muets, κῶφα πρόσωπα (5), et que remplissaient ordinairement de simples choreutes. Aussi ni les inscriptions choragiques, ni les didascalies ne mentionnent-elles plus de trois acteurs (6). *Comœdi tres sunt*, a dit Martial ; c'était le chiffre officiel, et il faut remarquer le rapport singulier de ce nombre avec celui des ministres de l'initiation dans les mystères de Bacchus (7). Il n'en fut pas de même de la comédie ; Aristote signale la foule d'acteurs, ἡ πλήθη τῶν ὑποκριτῶν (8), qu'employait le genre comique, admis postérieurement dans les concours, et qui s'écarta plus que la tragédie des traditions religieuses. Les Romains, par la même cause, dévièrent quelque peu de l'usage antique. Donat mentionne un quatrième acteur dans Térence : *Quartæ partes sunt Parmenonis* (9). Evanthius tient même compte des acteurs chargés des cinquièmes rôles, ce qui confirme l'opinion d'Acron, qui porte à cinq le nombre des acteurs à Rome : *Non loquantur in fabula plures quinque personis* (10). Horace répétait sans doute une règle de la tragédie grecque, quand il écrivait le fameux axiome : *Nec quarta loqui persona laboret*. Les critiques anciens n'étaient déjà pas d'accord sur le sens de ce conseil. Diomède y voyait la défense de réunir plus de trois personnages parlants dans la même scène : *Persona quarta semper muta* (11),

(1) Aristot., *Poet.*, cap. IV, § 16. — *Vit. Sophocl.*, pag. 2.

(2) Poll., lib. IV, § 124.

(3) Une des comédies perdues d'Aristophane était intitulée *le Tritagoniste*. Athen., lib. XIV, pag. 463, D. — Cf. Boettig., *de Actoribus primar., secundar. et tert. partium*, et Groddeck, *Sophocl. Philoctet.*, *cum prolusione de scena Græcorum et imprimis de tritagonista*.

(4) *Vit. Sophocl.*, pag. 3.

(5) Phil., *in Flacc.*, pag. 968. — Lucian., *De histor. conscrib.*, cap. IV, Schol., *ibid.*

(6) On ne décernait point de prix aux autres acteurs.

(7) *Origines du théâtre mod.*, tom. I, pag. 92.

(8) Aristot., *Poetic.*, cap. V, § 4.

(9) *Præfat. in Terent. Hecyr.*,

(10) Acro, *In Horat. epist. ad Pison.*, v. 189.

(11) Diomed., lib. III, pag. 483. — Ce grammairien se contredit un peu lui-même en ajoutant, pag. 489 : *Per omne diverbiorum aut duæ aut tres*, RARO *autem quatuor*

dit-il. Acron me semble plus dans le vrai quand il soutient que ce n'est qu'un conseil donné au quatrième interlocuteur d'être ménager de ses paroles. Horace, suivant lui, ne dit pas *taceat*, mais *non laboret loquendo*. Cette explication s'accorde avec ce que Pollux nous apprend de l'introduction facultative d'un quatrième interlocuteur, qu'on choisissait, le cas échéant, parmi les choreutes et qu'on appelait παραχορήγημα (1).

Quelques modernes, prenant, comme Lambin, trop à la lettre l'opinion de Diomède *dramata tres personæ solæ agunt*, ont soutenu que trois personnes suffisaient en Grèce à la représentation de tous les drames (2). Il est bien vrai que, s'il n'y avait jamais eu à la fois plus de trois personnages en scène, il eût suffi, à la rigueur, pour remplir tous les rôles, de trois acteurs qui eussent changé rapidement de costume et de masque. Je crois, pour mon compte, que si on employa jamais cet expédient, ce ne fut que dans de rares occasions. Par exemple, les personnages pratiques, ou en dehors du drame (3), et qui, comme dans presque toutes les pièces d'Euripide, ne paraissaient que pour faire l'exposition ou amener le dénoûment, pouvaient, sans inconvénient et à la faveur du masque, s'acquitter de plusieurs rôles. Dans les autres cas, je pense avec Visconti (4) qu'aux trois acteurs officiels et titulaires on joignait, suivant le besoin, quelques choreutes ou comédiens supplémentaires, *personæ adjunctæ*, comme dit Donat, lesquels ne possédaient ni rang ni nom dans la troupe, vrais acteurs postiches, qui, comme le dit un ancien, n'avaient de comédiens, que l'apparence.

Nous connaissons, au moins de nom, quelques-uns des auxiliaires d'Eschyle; d'abord, Téleste qui obtint, par l'énergie de sa pantomime, un succès éclatant dans *Les sept chefs devant Thèbes* (5), puis Cléandre et Mionisque (6).

Sophocle fut le premier poëte qui, par suite de la faiblesse de sa voix, se dispensa des fonctions de comédien (7). Encore se montra-t-il dans plusieurs rôles, notamment dans celui de l'aveugle Thamyris, où il paraissait une lire à la main, et dans celui de Nausicaa (8). Tous les écrivains dramatiques ne suivirent pas immédiatement son exemple. Agathon monta, pour son début, sur la scène d'Athènes, et joua le principal rôle d'une tragédie qui fut couronnée (9). Les poëtes comiques conservèrent plus longtemps que les tragiques

*esse debent; ultra augere numerum non licet.* On voit qu'il est ici dans la pure doctrine grecque.

(1) Poll., lib. IV, § 110.

(2) Groddeck réfute cette opinion, qu'il prête à tort à Lessing. V. *Prolus. de scena Græcor.*, pag. 63.

(3) *Extra argumentum.* Donat., *in Hecyr.*

(4) *Recueil de pièces intéressantes* publiées par Jansen, 1796, tom. III, pag. 289 et suiv.

(5) Athen., lib. I, pag. 22, A.

(6) *Vit. Æschyl.*, pag. 11.

(7) *Vit. Soph.*, pag. 2.

(8) Athen., *ibid.*, pag. 20, F.

(9) Plat., *Sympos.*, pag. 194, B.

l'usage de représenter eux-mêmes leurs pièces. Aristophane joua le personnage de Cléon dans les *Chevaliers*, et prononça peut-être plusieurs de ses parabases. Une inscription, expliquée par M. Boeckh, semble établir que, du temps de Démosthène, quelques poëtes de la comédie nouvelle jouaient encore dans leurs propres ouvrages (1). On trouve même plus tard des traces de cet usage, qui n'a jamais entièrement cessé, mais qui devint, comme il l'est aujourd'hui, bien moins la règle que l'exception.

Au reste, quoique ayant renoncé, pour la plupart, aux fonctions de comédiens, les poëtes grecs demeurèrent longtemps encore chefs de troupe. Quand arriva de Pella à Athènes la nouvelle de la mort d'Euripide, Sophocle, qui devait bientôt le suivre, prit le deuil et voulut que ses comédiens (ὑποκριτὰς αὐτοῦ) parussent sur la scène sans couronne (2). Son biographe ajoute qu'il consultait dans la composition de ses ouvrages les diverses aptitudes de ses acteurs (3), c'est-à-dire de Callipide, de Clidémide (4), de Tlépolème (5), et peut-être d'Œagre (6). Euripide aussi fut directeur de troupe. Son plus habile interprète était Céphisophon (7). Hégésiloque, qui, dans la tragédie d'*Oreste*, prononça si maladroitement le mot γαλήνα, le calme, et en fit γαλῆν, un chat (8), était au nombre de ses comédiens, ainsi que Molon, que raille Aristophane. On peut croire que le second fils d'Euripide, Mnésiloque, qui fut acteur (9), eut son père pour didascale. On connaît les deux principaux organes d'Aristophane. Non-seulement Philonide et Callistrate furent les éditeurs responsables de ses premières comédies; les didascalies nous apprennent encore qu'ils jouèrent dans presque toutes ses pièces. Callistrate remplit le premier rôle dans les *Acharniens*, les *Oiseaux* et *Lysistrata;* Philonide dans les *Grenouilles*, les *Guêpes* et *Amphiaraüs* (10), circonstance, pour le dire en passant, qui se concilie assez mal avec ce qu'on lit dans la vie d'Aristophane que Philonide jouait plus ordinairement dans les pièces politiques, δημοτικὰ δράματα, et Callistrate dans celles où l'on n'attaquait que des ridicules privés, ἰδιωτικὰ δράματα (11).

Nous ne savons pas précisément quel fut le poëte qui renonça le premier aux fonctions de chef de troupe; seulement nous voyons Platon composer des tragédies dans sa jeunesse et les donner à des acteurs (12) qui certainement lui

(1) Boeckh., *Inscript.*, tom. I, pag. 354.

(2) Thom. Mag., *Eurip. vit.*

(3) *Sophocl. vit.*, pag. 3.

(4) Schol., *In Aristoph. Ran.*, v. 804.

(5) Id., *In Aristoph. Nub.*, v. 1254.

(6) Œagre était célèbre dans le rôle de Niobé; mais il est difficile de savoir s'il faisait partie de la troupe d'Eschyle ou de celle de Sophocle, ces deux poëtes ayant composé chacun une *Niobé.*

(7) Schol., *In Arisioph. Ran.*, v. 971 et 1445.

(8) Id., *ibid.*, v. 305, seq.

(9) Thom. Mag., *ibid.*

(10) Voy. les anciens arguments de ces pièces.

(11) *Aristoph. vit.*, pag. 14, Kust.

(12) Ælian., *Var. hist.*, lib. II, cap. xxx.

étaient étrangers. Cette révolution scénique paraît avoir eu lieu après la malheureuse issue de la guerre du Péloponèse. Alors, aux causes politiques qui altérèrent la choragie se joignirent des causes de décadence non moins puissantes, quoique purement littéraires. Ce furent : 1° l'épuisement du génie poétique après la production de tant de chefs-d'œuvre ; 2° l'admiration croissante et exclusive de toute la Grèce pour les trois grands tragiques d'Athènes. Toujours on avait permis aux fils des poëtes de se présenter aux concours avec des pièces posthumes de leur père. Un des fils d'Eschyle, Euphorion, fit représenter plusieurs tragédies inédites de son père, et remporta ainsi quatre victoires (1). Peut-être même fut-ce avec une de ces pièces qu'il vainquit dans un même concours Sophocle et Euripide (2). On voudrait se persuader que Philoclès, neveu d'Eschyle, qui eut le malheur de remporter le prix contre Sophocle et l'*OEdipe-Roi* (3), s'appuyait sur un ouvrage de son oncle. Iophon, fils de Sophocle, qui fut poëte tragique, semble avoir obtenu quelques-unes de ses couronnes par droit successif (4). Un petit-fils du même poëte fit, après la mort de son aïeul, représenter la tragédie d'*OEdipe à Colone* (5). Enfin, nous lisons dans la biographie d'Euripide que ce poëte, qui ne fut couronné que quatre fois pendant sa vie, le fut une cinquième après sa mort (6). En effet, un fils d'Euripide (7) concourut, à Athènes, avec l'*Iphigénie en Aulide*, l'*Alcmæon* et *les Bacchantes* de son père, et vainquit en son nom. Mais on ne se contenta bientôt plus des pièces inédites des grands maîtres. L'admiration produite par les incomparables beautés d'Eschyle, et le désir de revoir incessamment ses chefs-d'œuvre, engagèrent les Athéniens à *convier chaque année Eschyle aux dionysies* (8), c'est-à-dire à permettre par un décret, non-seulement à ses héritiers et à son ancienne troupe, οἱ περὶ Αἰσχύλον (9), mais à tous les didascales ou protagonistes, de demander un chœur pour rejouer ses pièces et se présenter avec elles au concours (10). Eschyle, plaidant aux enfers contre Euripide dans la comédie des *Grenouilles*, s'écrie : « Ma poésie à moi n'est pas morte, tandis que la sienne ne lui a pas survécu. » Cette assertion cessa bientôt d'être vraie. La Grèce ne tarda pas à faire pour Euripide et Sophocle ce qu'elle avait fait pour Eschyle ; on autorisa la reprise de leurs pièces. On disait τὰς παλαιὰς τραγῳδίας αναλαμβάνειν (11), pour indiquer ce genre de représentation que l'on préférait souvent, et avec raison, aux pièces nouvelles (12).

(1) Suid., *voc.* Εὐφορίων.
(2) Aristoph. gramm., *in Medeam Euripid. argum.*
(3) *Argum. in OEdip. tyrann.*
(4) Schol., *in Aristoph. Ran.*, v. 73 et 78.
(5) *Argum. in OEdip. Colon.*
(6) Moschopul., *Eurip. vit.*
(7) Schol., *in Aristoph. Ran.*, v. 67.
(8) Phil., *Vit. Apollon.*, VII, pag. 245, Olear.
(9) Diog. Laert., lib. II, § 43.
(10) Schol., *in Aristoph. Acharn.*, v. 10.
(11) Pseudo Plutarch., *Vit. X orat.*, Æschin., pag. 841, F.
(12) Aristoph. *Acharn.* v. 10, seq.

De cet usage peu favorable à ce que nous appelons *la propriété littéraire*, il résulta une fonction nouvelle, celle d'éditeur ou de metteur en scène pour le compte d'autrui, ce qu'on appela proprement ὑποδιδάσκαλος (1), et quelquefois tout simplement διδάσκαλος (2). Jusqu'alors on n'avait couronné que le chorège et le poëte, ce dernier quelquefois comme poëte et en même temps comme acteur. On se trouva conduit à couronner, non plus le poëte, mort depuis long-temps, ni son ouvrage, dont le rang était invariablement fixé, mais le tenant lieu du poëte, l'hypodidascale, c'est-à-dire l'acteur principal que l'on jugeait seul, indépendamment de l'ouvrage, et qu'on couronnait spécialement pour son jeu. Alors, le nombre des acteurs illustres se multipliant, et les poëtes de mérite devenant de plus en plus rares, il arriva que les concours scéniques eurent lieu le plus ordinairement entre acteurs, et non plus, comme autrefois, entre poëtes. Un grand nombre de tragédiens et de comédiens éminents, Molon, Archélaüs, Polus, Aristodème, Satyrus, Athénodore, Thessalus, de simples protagonistes qu'ils étaient, devinrent directeurs de troupe, comme l'avaient été Eschyle, Sophocle, Euripide, Aristophane. Et non-seulement ces protagonistes-directeurs allaient, aux fêtes solennelles, concourir avec les drames d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide, dans les villes et les petits royaumes où l'on n'aurait pu que difficilement se procurer, à toutes les dionysiaques, des tragédies et des comédies nouvelles; mais ces concours de comédiens obtinrent même à Athènes une vogue immense, quoique souvent les anciens chefs-d'œuvre (3), repris uniquement pour faire briller les avantages personnels des protagonistes, fussent interpolés, abrégés ou étendus (4), et qui pis est, corrigés (5) et rajeunis (6) par ces nouveaux diacevastes ou rhapsodes dramatiques (7). La profanation en ce genre alla même si loin que la législation dut intervenir. L'orateur Lycurgue fit passer un décret qui ordonnait que les tragédies d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide fussent transcrites aux frais de l'État; que le secrétaire de la ville les lirait aux acteurs, et qu'il ne

(1) Poll., lib. IV, § 106.

(2) De là beaucoup d'équivoques. Je pense que le Sannion, ὁ τοὺς τραγικοὺς χοροὺς διδάσκων, dont il est parlé dans le discours de Démosthène contre Midias (pag. 533, 10, Reisk.), était un de ces metteurs en scène pour le compte d'autrui.

(3) Outre les ouvrages des trois grands tragiques, on rejouait aussi les chefs-d'œuvre de la comédie moyenne, entre autres, le *Démétrius* d'Alexis. Athen., lib. XIV, p. 663. C.

(4) Schol., *in Euripid. Orest*. v. 1372. — Lycon, jouant une comédie devant Alexandre, intercala un vers dans son rôle pour solliciter la libéralité de ce prince et réussit. Plutarch., *Alex.*, cap. XXIX.

(5) Quintill., lib. X, cap. I.

(6) A Sicyone, du temps d'Alexandre, Néophron remit à la scène la *Médée* d'Euripide, et l'inséra corrigée et rajeunie dans ses propres œuvres. *Argum. in Med.* — Diog. Laert., lib. II, § 134.

(7) Athen., lib. XIV, *ibid.* — Le bon abbé de Saint-Pierre, dans un mémoire où il cherche les moyens de rendre les spectacles plus utiles à l'État, propose de créer les *charges de premier poëte tragique* et *de premier poëte comique*. Ces fonctionnaires auraient eu mission de rajeunir, tous les cinquante ans, et surtout de retoucher dans l'intérêt des mœurs les anciens chefs-d'œuvre dramatiques.

serait pas permis à ceux-ci, en les représentant, de s'écarter de cette copie (1). Ce décret, dont malheureusement l'autorité ne pouvait pas s'étendre au delà du territoire de l'Attique, eut au moins l'avantage de faire établir un texte authentique des œuvres des trois grands tragiques, précieux exemplaire qui, au rapport de Gallien, passa, par un stratagème de bibliophile peu délicat, des archives d'Athènes dans la bibliothèque des Ptolémées à Alexandrie (2). Nous voyons encore que, pour encourager les concours entre comédiens, le même Lycurgue fit décréter que les droits de citoyen d'Athènes seraient conférés à tout acteur étranger qui obtiendrait le prix à la fête des Chytres (3). Cette ère nouvelle du théâtre grec est, à proprement parler, l'ère des acteurs, comme la précédente avait été l'ère des poëtes.

Par suite de cette substitution des protagonistes-directeurs aux droits et aux fonctions d'abord exercés par le poëte, il s'établit des rapports tout à fait nouveaux entre les chorèges et les acteurs. Jusque-là les comédiens n'avaient eu rien à demander aux chorèges. Mais se trouvant, dans les reprises d'anciennes pièces, substitués aux lieu et place du poëte, ils durent recevoir comme lui du chorège un chœur muni de tous ses accessoires. Cette remarque peut servir à éclaircir un passage fort controversé de Plutarque (4). Cet écrivain raconte dans la *Vie de Phocion* qu'un *acteur tragique*, jouant un rôle de reine, réclama vivement d'un chorège récalcitrant une escorte de suivantes pour son entrée en scène. Il faut supposer ou que le tragédien était lui-même l'auteur de l'ouvrage, ce qui est peu probable, ou qu'il concourait dans la reprise d'une pièce ancienne, ce que je crois. Plutarque, il est vrai, place cette anecdote au jour où l'on jouait à Athènes les *tragédies nouvelles*; mais il n'a probablement voulu, par cette expression consacrée, que désigner l'époque où se donnaient ordinairement à Athènes les représentations scéniques.

Cette révolution dans les rapports des poëtes et des comédiens imposa de nouveaux devoirs aux archontes. Ce ne fut plus assez pour ces magistrats de veiller à ce que les tribus fissent choix d'un poëte et d'un chorège; ils durent, pour assurer la célébration des fêtes qui exigeaient des représentations dramatiques, passer à l'avance des traités avec un nombre suffisant de protagonistes-directeurs. Ceux-ci, même quand ils étaient citoyens d'Athènes, pouvaient aller avec leur troupe donner des représentations dans d'autres villes (5), y compris les villes ennemies (6); mais une fois *engagés*, ils devaient, sous

(1) Pseudo Plutarch., *Vit. X orat.*, Lycurg., pag. 841, F. — J'adopte la correction de Grysar.

(2) Galen., *Comment. in III Epidemic. Hippocrat.*, pag. 411, Basil., ann. 1538.

(3) Pseudo Plutarch., *Vit. X orat.*, Lycurg., *ibid.*

(4) Grysar s'autorise à tort de ce passage pour soutenir que les chorèges fournissaient à la dépense des comédiens. *De Graec. d. circ. temp. Demosthen.*

(5) Quelquefois même de pauvres tritagonistes ou deutéragonistes, tels qu'Ischander, Socrate et Simylus, dont se raille Démosthène, devenaient chefs de comédiens encore plus misérables qu'eux et parcouraient ensemble les villages (Demosth., *De fals. legat.*, pag. 344, Reisk.). Eschine joua ainsi dans les bourgs de l'Attique. Demosth., *Pro coron.*, pag. 314.

(6) Secundum argum. in Demosth., *De fals. legat.*, pag. 335, Reisk.

peine d'amende, être de retour pour les fêtes panathénaïques et dionysiaques. Le tragédien Athénodore ayant été retenu à la cour d'Alexandre, apprit qu'il avait été condamné à une forte amende que le monarque paya généreusement de ses deniers (1).

Dans les autres villes on prenait des précautions semblables pour ne pas manquer de comédiens. Démosthène, ayant fait comprendre Aristodème dans une ambassade envoyée à Philippe, fit, en même temps, expédier dans les villes où cet acteur devait jouer, des députés chargés de le faire relever des amendes qu'il aurait encourues par son absence (2).

Cependant les troupes d'acteurs qui suivaient un protagoniste et qui portaient son nom, οἱ περὶ Θεσσαλὸν, οἱ περι Ἀθηνόδωρον, ne jouaient pas seulement des pièces de l'ancien répertoire. Malgré l'affaiblissement du génie poétique, qui suivit à Athènes la perte de la liberté, on représentait encore de temps à autre des tragédies et des comédies nouvelles. Alors le poëte recevait de l'archonte une troupe de comédiens. Mais, comme ces divers protagonistes n'étaient pas tous, eux et leurs aides, égaux en mérite, l'archonte, pour éviter tout soupçon de partialité, tirait au sort l'ordre dans lequel les tribus et les poëtes rivaux pouvaient choisir leurs comédiens. Ce tirage au sort s'appelait νέμησις ὑποκριτῶν. Le poëte couronné avait, l'année suivante, le droit de choisir le premier ses trois principaux acteurs (3).

Jusqu'ici nous n'avons encore rien vu qui ressemblât exactement à ce que les Anglais appellent un *manager,* les Italiens un *impresario,* et nous un directeur ou entrepreneur de spectacle, c'est-à-dire un spéculateur qui, n'étant lui-même ni poëte ni acteur, prend à ferme une troupe de comédiens, et les fait jouer à ses risques et périls. Cette sorte, je ne dirai pas d'organisation, mais d'exploitation théâtrale, la seule à peu près que nous ayons aujourd'hui sous les yeux, fut la dernière et la plus triste phase du théâtre antique.

Les comédiens de tout genre et de tout ordre s'appelaient, οἱ περὶ τὸν Διόνυσον τεχνῖται, *les artisans de Bacchus.* Toutes les personnes consacrées au culte de Bacchus, tragédiens, comédiens, mimes, pantomimes, chanteurs, citharèdes, aulètes, etc., prenaient indistinctement ce titre honorifique, et formaient une vaste corporation ou confrérie, sans préjudice des sociétés particulières de tragédiens, de comédiens, de mimes, etc., qui se rangeaient sous la direction d'un protagoniste, et quelquefois, comme nous le verrons, sous les ordres d'un simple entrepreneur, appelé en Grèce ἐργολαβος (4), et chez les

(1) Plutarch., *Alexand.*, cap. XXIX.

(2) Æschin., *De fals. legat.*, pag. 202.

(3) Hesych. et Suid. — Boettiger (*De Actor. prim., secundar. et tert. partium*, pag. 315, not.) soutient à tort, suivant moi, que ce n'était pas le poëte vainqueur qui avait, l'année suivante, le droit de choisir ses comédiens, mais les comédiens couronnés qui pouvaient choisir leur poëte. Cf. Hemsterh., ad Lucian., pag. 167, C. — Je ne crois pas que Grysar (*de Tragœd. circa tempora Demosth.*), ni Groddeck (*Prolus de scena Græcor.*, pag. 82, seq.) soient mieux fondés à soutenir que le poëte une fois vainqueur pouvait toujours choisir les acteurs à sa volonté.

(4) Athen., lib. VIII, pag. 350, E.

Romains *locator scenicorum* (1). Ces artisans dionysiaques se tenaient réunis dans de certaines villes, à Athènes (2) et à Thèbes (3), par exemple, où ils avaient une habitation commune qui les recevait au retour de leurs tournées. Ces confrères de Bacchus, quel que fût le lieu de leur résidence, formaient une corporation unique, toujours disposée à prêter à chacun de ses membres aide et secours. « Dans le temps de la puissance d'Athènes, dit un ancien, les habitants des îles devaient faire juger leurs procès dans cette ville. Hégémon de Thasos, comédien et célèbre auteur de parodies, ayant été l'objet d'une accusation, fut obligé de se rendre à Athènes. Suivi du corps des artisans de Bacchus, il alla demander la protection d'Alcibiade. Celui-ci dit à cette troupe de le suivre, puis se rendit à l'Éleusinium, où il raya du rôle l'accusation dirigée contre Hégémon, malgré les remontrances du greffier et la résistance même de l'archonte (4). » On voit par cet acte de violence combien la confrérie des artisans dionysiaques était alors nombreuse et puissante. Nous la trouvons telle encore du temps de Mithridate : « Lorsque le sophiste Athénion, qui était fort avant dans les bonnes grâces et les secrets du roi de Pont, vint à Athènes, le peuple, qui espérait de grands avantages de la protection de Mithridate, reçut son favori au milieu d'acclamations universelles. Les artisans dionysiaques allèrent à sa rencontre, et le prièrent, comme un envoyé d'un nouveau Bacchus, de visiter leur foyer commun, et d'y assister aux prières et aux solennités accoutumées. On fit sur le terrain et dans le bois sacré des sacrifices et des libations qui furent annoncés par un héraut (5). »

L'Asie-Mineure, si dévouée au culte de Bacchus, eut aussi ses confréries d'acteurs. On lit dans Strabon : « Lébédos, située à cent vingt stades de Colophon, est la résidence et le synode de tous les artisans dionysiaques de l'Ionie. Ils tiennent là tous les ans une assemblée solennelle, et il y a des concours en l'honneur de Bacchus. Ils habitaient autrefois Téos, ville ionienne du voisinage. Mais une sédition les força de se retirer à Éphèse ; et comme Attale (6) les établit à Myonnèse, entre Téos et Lébédos, les Téiens prièrent les Romains d'empêcher que Monnèse, place fortifiée, ne menaçât par cet accroissement de puissance la sûreté de leur ville. C'est ainsi que les artisans dionysiaques passèrent chez les Lébédiens, qui les reçurent d'autant plus volontiers que leur population était fort affaiblie (7). » Antoine, un siècle après, assigna pour nouvelle résidence à ces comédiens la ville de Priène (8).

Certains lieux même furent plus spécialement affectés à certains genres. Nous devons à un écrivain peu connu, et que l'on croit du IVe siècle, un cu-

(1) Grut., *Inscript.*, 1024, 5 ; Orelli, n. 2629.

(2) Boeckh., *Inscript.*, n. 349.

(3) Leake, *Trav. in North. Greece*, tom. II, pag. 225.

(4) Athen., lib. IX, pag. 407.

(5) Posidon. Apam., ap. Athen., lib. IV, pag. 212.

(6) Probablement le dernier prince de ce nom. — Sur les acteurs *Attalistes*, voyez *les Origines du théâtre*, tom. I, pag. 209.

(7) Strab., lib. XIV, § 19, pag. 643, C.-D.

(8) Plutarch., *Anton.* cap. LVII.

rieux document de géographie dramatique : « Laodicée, dit-il, envoie aux autres cités d'excellents conducteurs de chars, Tyr et Béryte des mimes, Césarée des pantomimes, Héliopolis des choreutes, Gaza des pancratiastes, Ascalon des athlètes et des lutteurs, Castabala des pugiles (1).... »

A Rome, les histrions appelés d'Étrurie pour augmenter l'éclat du culte public continuèrent de se recruter dans la classe des étrangers, des esclaves et des affranchis, tous gens qui ne pouvaient faire partie des tribus. Les citoyens qui embrassaient la carrière scénique étaient notés d'infamie (2), et par cela même exclus de la plupart des droits civiques. Il n'y eut d'exception que pour les acteurs d'atellanes, et cela seulement sous la république (3). Aussi, les poëtes tragiques et comiques, qui, dans les premiers temps, jouaient, selon la coutume grecque, leurs propres ouvrages, étaient-ils tous d'origine servile ou étrangère. A cette première phase succéda en Italie, comme en Grèce, l'ère des protagonistes-directeurs, tels qu'Ambivius Turpio, Rupilius, Roscius, Æsopus, qui se firent, par leur mérite personnel, estimer des hommes les plus éminents, mais dont la probité, la gloire et les richesses ne purent réhabiliter la profession.

Les compagnies d'acteurs, appelées *greges* ou *catervæ*, étaient à Rome composées en partie d'affranchis et même d'esclaves, que leurs maîtres (4) ou leurs maîtresses (5) faisaient instruire dans les arts du théâtre pour tirer profit de leurs talents. Dans les provinces, les troupes scéniques étaient le plus ordinairement formées d'artistes grecs et surtout asiatiques. Ces corporations affectèrent de conserver sous l'empire et particulièrement depuis Hadrien, leur organisation grecque et leur nom de *synode* (5), même dans les villes latines. On a comparé avec quelque raison les bandes de comédiens asiatiques répandues en Occident, aux troupes de chanteurs italiens établies aujourd'hui dans toutes les capitales de l'Europe. Une inscription découverte près de Vienne, sur le chemin de Lyon (7), prouve qu'il y avait en ce lieu une compagnie ou synode de comédiens asiatiques (8), qui s'étaient fait préparer une sépulture. Tous ces colléges étaient, comme les *scholæ gladiatoriæ*, placés sous la protection d'une divinité païenne, presque toujours Apollon, Vénus ou Bacchus. Nous avons vu qu'à Athènes la confrérie des artisans de Bacchus possédait, outre une habitation commune, κοινὸν, un terrain et un bois sacrés, où, en certains jours, on faisait des sacrifices, des libations, des repas et des prières.

(1) Junior philosophus, *Totius mundi descript.*, § 19, ap. Angel. Mai., *Class. aut. e Vatic. cod. edit.*, tom. III, pag. 385-415. — Cf. ms. Reg., n° 7418.

(2) Corn. Nepos, *Præfat. in vit. illustr. imperat.*, § 5. — *Digest.*, lib. III, tit. II, *De his qui notantur infam.*

(3) Le privilége des atellanes était une institution démocratique qui ne dut pas survivre à l'état républicain.

(4) Cicer., *Pro Roscio comœdo.*

(5) Témoin la troupe de pantomimes de Quadratilla. Plin., lib. VII, *epist.* 24.

(6) Grut, *Inscript.*, 315, 9, et 316, 1. — Boeckh., *Inscript.*, nos 349 et 2933.

(7) *Académ. des inscript.*, tom. XIV, *hist.*, pag. 109.

(8) *Scenici Asiaticiani.* Millin croit qu'il s'agit de la troupe d'Asiaticanus. *Voy. dans le midi de la France*, tom. II, pag. 21 et suiv.

De là les titres de ἱερεύς, ἀρχιερεὺς συνόδου, que recevaient par élection quelques-uns des membres de ces colléges (1), et la qualification qui se rencontre si fréquemment sur les monuments (2), et dans les écrivains des premiers siècles, de *Jovis, Phœbi* ou *Apollinis parasitus et sacerdos.* Martial termine ainsi l'élégante épitaphe du célèbre mime Latinus :

Vos me laurigeri parasitum dicite Phœbi,
Roma sui famulum dùm sciat esse Jovis.

On lit dans une petite pièce de l'Anthologie romaine :

Adlectus scenæ, parasitus Apollinis idem (3).

Les mots *adlectus scenæ* prouvent qu'on inscrivait à Rome sur un registre, *in albo* (4), les noms de tous les membres de la confrérie dionysiaque. On peut voir sur quelques monuments la liste des *adlecti scenicorum* qui se trouvaient réunis dans une même ville (5). De cette organisation semi-hiératique, toute naturelle en Grèce, il résulta, dans les contrées soumises aux lois et aux mœurs romaines, une contradiction frappante que n'ont pas manqué de signaler les adversaires de la société païenne. Saint Augustin et tous les pères de l'Église s'étonnent sans cesse que pendant que les lois de Rome notent d'infamie quiconque monte sur la scène, les acteurs de tout ordre, réunis en congrégation, aient droit de se parer des plus hauts titres de la hiérarchie religieuse.

De plus, les colléges scéniques et gymniques avaient des archives et même des sceaux, sur lesquels était gravée l'effigie des princes leurs bienfaiteurs (6). Ces communautés élisaient pour l'expédition de leurs affaires, des espèces de magistrats qui prenaient le titre d'archontes (7). Elles rendaient même des décrets soit pour témoigner leur gratitude à leurs protecteurs, soit pour honorer ceux de leurs membres qui s'illustraient par leurs talents. MM. de Boze et de la Bastie ont signalé parmi les fragments d'inscriptions trouvés à Nîmes les textes d'un de ces décrets ; du moins lit-on le mot ψήφισμα sur une de ces pierres.

Quelques critiques, ayant remarqué sur les monuments élevés à certains acteurs l'énonciation de diverses dignités, et notamment les honneurs du décurionat, en ont conclu que la loi romaine s'était quelquefois relâchée de sa

(1) Grut., *Inscript.*, pag. 313, 8, et 1089, 6. — Cf. Wesseling., *in Diod.*, tom. I, pag. 251.

(2) Grut., *Inscript.*, pag. 330, 2, 3. — Ficoron., *Le maschere sceniche*, pag. 74. — Murator., *Inscript.*, tom. II, pag. 659, 1.

(3) Burmann., *Anthol. Rom.*, tom. II, pag. 26.

(4) Sueton., *Ner.*, cap. XXI.

(5) Grut., *Inscript.*, pag. 330 et 1089, 9.

(6) On voit gravée sur le sceau d'une confrérie scénique la tête de Gordien pie. *Acad. des inscr.*, tom. I, *hist.*, pag. 216 et suiv.

(7) *Ibid.*, tom. XIV, pag. 104 et suiv. — Cf. Boeckh., *Inscript.*, n° 349.

dureté contre les scéniques, et s'était particulièrement adoucie en faveur des pantomimes. C'est une erreur. Sauf quelques histrions, promus aux charges publiques par des empereurs extravagants et habitués à fouler aux pieds toutes les lois, tels qu'Héliogabale (1), on ne voit pas que la condition légale des acteurs ait jamais changé à Rome. Quant aux honneurs du décurionat et à quelques autres, qui leur ont été plusieurs fois conférés, il faut remarquer que ces distinctions municipales s'accordaient par courtoisie, dans les provinces, à toute sorte de personnes, sans préjudice de l'*édit du préteur,* qui n'en continuait pas moins d'être en vigueur à Rome. J'ajouterai que, dans plusieurs cas, les dignités dont nous voyons les comédiens revêtus pourraient bien n'avoir été que de vaines qualifications données aux acteurs par leurs confrères, à peu près comme les titres que certaines corporations décernaient, au moyen âge à quelques-uns de leurs chefs, et qui n'avaient de valeur que dans leur sein et parmi leurs membres : *le roi de l'épinette, le roi des jongleurs, le roi des ribauds,* etc.

Les édiles de Rome et des principales villes de l'empire passaient, comme les archontes d'Athènes, des marchés avec les chefs de troupe, soit que ceux-ci fussent à la fois acteurs et poëtes, comme Livius Andronicus, Nævius, Plaute, etc., soit qu'ils ne fussent que protagonistes-directeurs, comme Ambivius Turpio, Rupilius, Æsopus, Roscius (2), soit même qu'ils ne fussent que simples entrepreneurs, *locatores scenicorum,* ou, comme on disait plus poétiquement, *imperatores histrici* (3), propriétaires d'un personnel scénique qu'ils louaient aux éditeurs de jeux. Les édiles mettaient ces directeurs et leur troupe à la disposition des poëtes, dont ils avaient agréé la pièce. C'est ainsi que furent jouées les comédies de Cécilius (4) et celles de Térence. Il arriva même, et ce fut une des causes de la décadence rapide de l'art dramatique dans l'empire romain, que les magistrats et les éditeurs de jeux traitaient quelquefois avec les chefs de troupe pour un spectacle dont ils laissaient la composition à leur choix, de sorte que les poëtes, au lieu de porter directement leurs pièces aux édiles, les vendaient à ces entrepreneurs dramatiques, *redemptores scenici* (5). Je crois, par exemple, que l'*Hécyre* de Térence, vendue la première fois par l'auteur aux édiles, la seconde fois aux héritiers de Paul Émile, fut achetée la troisième fois par le protagoniste-directeur Ambivius Turpio et jouée à ses risques et périls, sorte de marché qu'il lui arrivait souvent de conclure, comme il nous l'apprend lui-même, « *pretio emptas meo* (6). »

(1) Lamprid., *Heliog.,* cap. XII.

(2) Ces grands artistes, outre des pièces nouvelles, jouaient à Rome, comme on l'avait fait en Grèce, d'anciennes pièces retouchées et rajeunies. Aul. Gell. lib. III, cap. III.

(3) Plaut., *Pœnul.,* prolog., v. 4.

(4) Terent., *Hecyr.,* prol., alt., v. 6.

(5) Murator., *Inscript.,* 948, 4.

(6) Terent., *ibid.,* v. 49. — Mme Dacier donne à ce passage un sens que je ne crois pas le véritable.

A présent que nous savons de quelle manière étaient organisées les troupes de comédiens, voyons quels soin leur instruction exigeait des poëtes et des didascales.

### DISTRIBUTION DES RÔLES.

Et d'abord, au milieu des divers régimes que nous venons d'exposer et qui ont plusieurs fois modifié les rapports des comédiens et des auteurs, ceux-ci ont-ils toujours conservé le droit de distribuer les rôles?

Dans les premiers temps, lorsque les poëtes étaient à la fois acteurs et chefs de troupe, ils réglaient incontestablement eux-mêmes cette partie de la mise en scène. Plusieurs textes prouvent qu'ils continuèrent d'agir ainsi avec les comédiens que leur fournissaient les magistrats et dont ils n'étaient pas directeurs. Le tirage au sort des acteurs, qui fut quelque temps en usage à Athènes, et qu'on ne paraît pas avoir pratiqué à Rome, ne gênait en rien les poëtes dans l'exercice de ce droit. Seulement ils étaient forcés de renfermer leur souveraineté dramatique dans le sein de la troupe qui leur était échue. A Rome, les poëtes portaient leurs ouvrages à la compagnie de comédiens qui leur agréait; le protagoniste Ambivius dit dans le prologue de l'*Héautontimoroumenos:* « Si la pièce est pénible à jouer, on vient à moi ; si elle est facile, on la porte à une autre troupe. » On ne peut douter non plus que les auteurs ne distribuassent eux-mêmes les rôles, y compris celui du prologue :

> Ne cui sit vostrum mirum, *cur partes seni*
> *Poeta dederit*, quæ sunt adolescentium (1).

Il ne faut pas opposer à cette déclaration formelle le passage suivant des *Offices* de Cicéron, et en inférer que les acteurs s'attribuaient les rôles qui leur convenaient : *Scenici non optimas, sed sibi accommodatissimas fabulas*, etc... c'est-à-dire : « Les comédiens ne choisissent pas les meilleures pièces, mais celles qui peuvent faire briller le plus leur talent. L'acteur qui a la voix sonore joue *les Épigones* et *Médus*, celui qui excelle dans le geste, *Ménalippe* et *Clytemnestre*. Je me souviens de Rupilius; il paraissait toujours dans *Antiope ;* Ésope se montrait rarement dans *Ajax*. Quoi ! un histrion sur le théâtre saura ce qu'il peut jouer, et le sage sur la scène de la vie ignorera le rôle qui lui convient (2) ! » Remarquons d'abord que Cicéron ne dit pas que les acteurs choisissaient les rôles qui leur convenaient, *partes sibi accommodatissimas*, mais les pièces, *fabulas*. Il est, suivant moi, question ici des protagonistes-directeurs qui remettaient au théâtre des ouvrages d'auteurs morts. En choisissant leurs rôles dans ces pièces, ils n'agissaient pas comme acteurs, mais comme protagonistes et hypodidascales. D'ailleurs, le droit que le poëte et ses tenants-lieu avaient de distribuer les rôles, subsista jusque dans les bas siècles. Simplicius dit, dans son Commentaire sur le Ma-

(1) Terent., *Heautont*, prolog., v. 1, seq.
(2) Cicer., *De offic.*, lib. I, cap. XXXI.

nuel d'Épictète, que le privilége du didascale est d'assigner à chacun des acteurs le personnage qui lui convient (1).

Cependant, ce droit n'était pas absolu. Il existait entre les trois principaux acteurs une sorte de hiérarchie que la volonté du poëte aurait pu difficilement intervertir. Quelques critiques ont abusé du passage suivant de Lucien: « Vous avez vu souvent, dit-il, des acteurs tragiques jouer, selon le besoin des pièces qui leur sont confiée, tantôt le rôle de Craon, tantôt celui de Priam ou d'Agamemnon. Le comédien que tout à l'heure vous avez vu sous les traits de Cécrops ou d'Érechtée, se montre tout à coup dans un rôle d'esclave, *si telle est la volonté du poëte,* ὑπὸ τοῦ ποιητοῦ κεκελευσμένος (2). » Ces derniers mots ne signifient pas, comme l'avance Boettiger (3), que le bon plaisir du poëte pût forcer un premier acteur à se charger d'un second ou d'un troisième rôle; ils signifient seulement que le même tragédien pouvait représenter dans une pièce un roi, sorte de personnage abandonné aux tritagonistes (4), puis, dans une autre pièce, un esclave, suivant les conceptions diverses du poëte. D'ailleurs, en passant d'un rôle de roi à un rôle d'esclave, le tritagoniste ne sortait point de son emploi, comme M. Boettiger l'a judicieusement remarqué dans un autre endroit (5). Lucien ne veut pas dire non plus, ainsi qu'on l'a cru à tort, que les acteurs grecs jouaient tour à tour dans la tragédie et dans la comédie. C'était une chose fort rare chez les anciens que le passage d'un genre à un autre. On ne cite pas, que je sache, de poëte tragique grec qui ait été en même temps poëte comique (6). Il en fut de même des acteurs, au moins dans les beaux temps du théâtre (7). Si quelques-uns s'essayèrent dans les deux genres (8), ils n'excellèrent pas à la fois dans l'un et dans l'autre. Plusieurs tragédiens, par exemple, purent profiter de la beauté de leur voix et de la majesté de leur geste pour jouer les rôles de *dieux* ou de *héros* dans quelques comédies, telles que les *Grenouilles* ou *Amphitryon*. C'est ainsi, je crois, qu'il faut entendre un passage dans lequel Lucien dit que Polus et Aristodème se montraient dans Agamemnon, Créon et Hercule (9), personnages abandon-

(1) Simplic., *Ad Epict. enchir.*, cap. XXIII, pag. 127, ed. Salm.

(2) Lucian., *Menipp. sive Necyom.*, cap. XVI.

(3) Boettig., *De actor. prim., secund. et tert. partium.*, pag. 313, seq., ed. Sillig.

(4) Témoins les rôles de Créon, de Cresphonte (Demosth., *De coron.*, pag. 288, Reisk.) et de Thyeste (Id., *De fals. legat.*, pag. 449. — Groddeck (*Sphocl. Philoct. cum prolusione*, etc., pag. 8), pense contre l'autorité de Démosthène que les rôles de rois étaient plutôt des seconds que des troisièmes rôles.

(5) Boettig., *ibid.*, p. 324.

(6) Tout poëte tragique était poëte satyrique, mais non pas comique. Il est vrai que Platon a dit : « Le poete tragique, qui l'est avec art, est à la fois poëte comique (*Sympos.*, pag. 223, D.). » mais ce n'est là qu'un paradoxe que Platon prête à Socrate et qu'il contredit ailleurs (*De republ.*, lib. III, pag. 395, A.).

(7) Plat., *De republ.*, *ibid.* — A l'époque de la décadence, quand vint la confusion de tous les genres, on donna aux pantomimes les titres réunis de comédiens et de tragédiens. Grut., *Inscr.*, pag. 1089, 6.

(8) Ulpian., *Ad Demosth. in Mid.*, pag. 633, E., Francf.

(9) Lucian., *Apolog. pro merc. conduct.*, cap. V.

nés dans les tragédies aux deutéragonistes et même aux tritagonistes (1), et qu'auraient certainement dédaignés les premiers acteurs, tandis qu'ils pouvaient les jouer sans conséquence et à titre d'*utilités* ou de singularité dans des comédies. Les comédiens se risquaient encore plus rarement dans les tragédies. Aussi, quand Lucien avance que le grand comique Satyrus représentait quelquefois Agamemnon, Créon ou Priam (2), il faut entendre, à mon avis, que Satyrus remplissait ces personnages dans quelques comédies ou parodies. Il n'en était pas des choreutes comme des acteurs : « Souvent, dit Aristote, les mêmes personnes figurent successivement dans un chœur tragique et dans un chœur comique (2) ; » ce qui eut lieu surtout quand les choreutes cessèrent d'être choisis parmi les citoyens libres, et ne furent plus, comme du temps d'Aristote, que des acteurs subalternes. Si donc le poëte ou son tenant-lieu, l'hypodidascale, ne pouvait pas forcer un protagoniste à jouer un second rôle, ni un deutéragoniste à en accepter un troisième, il avait en revanche, le droit incontestable de déterminer quel était, dans son intention, le premier, le second et le troisième rôle, désignation très-délicate, quelquefois fort arbitraire, comme on peut en juger par quelques pièces d'Euripide (4), et qui, dans tous les cas, donnait en réalité au poëte un plein pouvoir sur la distribution des rôles.

Au reste, quand je me sers de ces mots ; *distribuer les rôles*, j'emploie sciemment une expression trop moderne, et par là même un peu fautive. Lorsque, du temps de Solon, les chœurs dithyrambiques commencèrent à se transformer en chœurs tragiques, la science de l'écriture, alors nouvelle, était encore peu répandue. On n'avait l'usage ni de copier, ni, par conséquent, de distribuer les rôles. Ce que le didascale distribuait aux acteurs, c'étaient les masques qu'il leur destinait. Une pierre gravée, publiée par Ficoroni (5), représente un poëte appuyé d'une main sur le bâton comique (6), et tenant de l'autre un masque de femme, qu'il semble se disposer à présenter à un acteur. Sur un vase peint du cabinet d'Hamilton on voit un jeune homme, peut-être un poëte, offrant un masque de paysan à un comédien vêtu en esclave (7). Enfin, une pierre gravée du cabinet de Stosch représente une distribution de rôles

(1) Demosth., *De fals. legat.*, pag. 418, Reisk. — L'abbé Barthélemy a conclu à tort de ce passage l'importance des rôles de rois dans les tragédies (*Anachars.*, tom. IV, pag. 71). Plutarque dit seulement que, pour conserver la vraisemblance, les protagonistes témoignaient sur la scène du respect aux tritagonistes qui remplissaient les rôles de rois.

(2) Lucian., *Menipp. sive Necyom.*, cap. XVI. — Quelques critiques distinguent Satyrus dont parle ici Lucien du comédien dont il est question dans Démosthène.

(3) Aristot., *Politic.*, lib. III, cap. I, § 14, ed. Barth. Saint-Hilaire.

(4) Il est difficile de déterminer quel était le premier rôle dans *Hécube*, *Les suppliantes*, *Hercule furieux* et quelques autres pièces d'Euripide. — On voit dans Donat (*Ad Prolog. Terent. Adelph.*) que les grammairiens anciens ne s'accordaient par sur l'ordre des rôles dans les *Adelphes*.

(5) Ficoron., *Le mascher. scen.*, tav. 76.

(6) Poll., lib. IV, § 120.

(7) Tyschbein, *Vases du cabinet d'Hamilt.*, tom. I, pl. 40.

plus détaillée et vraiment complète. Un poete est couché sur un *cliné* où sont posés trois masques. Devant et à côté l'on voit deux acteurs debout, et qui semblent attendre la détermination que va prendre le didascale (1).

Quand, après la guerre du Péloponèse, les compagnies de comédiens eurent un copiste attitré, γραμματεύς (2), et même un sous-copiste (3), chargés de la transcription des rôles, non-seulement les poëtes continuèrent de distribuer les masques, mais ils remettaient en outre aux comédiens des tablettes ou triptyques renfermant la figure du personnage qu'ils leur donnaient à représenter (4). Plusieurs peintures antiques nous introduisent dans le cabinet d'étude et de toilette, ou, si l'on veut, dans la *loge* des acteurs grecs et romains. Là nous les voyons soit méditant profondément devant leur masque (5), soit tenant à la main un livre ouvert ou un rouleau, qu'on peut supposer être leur rôle (6), soit occupés de leur parure et prenant soin de composer leur costume sur le petit modèle dont nous venons de parler, modèle qui fixait et éternisait, pour ainsi dire, la pensée du poëte, plus sûrement que ne font chez nous les vagues souvenirs d'avant-scène et de coulisses appelés la *tradition*.

Après la distribution des rôles venaient, comme de nos jours, la *mise à l'étude* et les *répétitions*.

### RÉPÉTITIONS.

Dans les premiers temps, l'absence des rôles écrits força les poëtes dramatiques à continuer l'usage établi par les cycliodidascales, d'enseigner de vive voix les choreutes. On appliqua, pour la même cause, ce mode d'enseignement aux comédiens. Voici comment les choses se passaient. Le poëte, entouré de ses acteurs, récitait ou lisait la pièce. Chaque comédien, à son tour, répétait ce qui appartenait à son rôle, en imitant les inflexions qu'y avait mises le didascale. Cet exercice se continuait jusqu'à ce que le maître (*doctor*) fût parfaitement satisfait. Cela s'appelait en Grèce διδάσκειν τὰ δράματα, et chez les Romains *docere fabulas*. A cette expression relative au poëte répondait celle de *discere* ou *condiscere*, relative aux acteurs. La pièce, ainsi apprise en commun, était dite *condocta*, et les comédiens *condocti* (7). La scrupuleuse exactitude avec laquelle les acteurs chargés des seconds et des troisièmes rôles conformaient leur diction à celle du didascale, était presque passée en proverbe (8). Aussi Démosthène appelle-t-il l'orateur Eschine, qui avait été quel-

(1) Winkelm., *Pierres gravées* du baron de Stosch, n. 1309.
(2) Boeckh., *Inscript.*, tom. II, fascic. 2, n. 2758.
(3) Pseudo Plutarch., *Vit. X orator.*, *Eschin.*, pag. 840, A.
(4) *Le Pittur. antich. d'Ercol.*, tom. IV, tav. XXXIX.
(5) Raspe, *Tassie's catal.*, n. 3541-3556. — *Le Pittur. antich. d'Ercol.*, *ibid.*, tav. XL.
(6) Ficoron., *Le masch. scen.*, tav. LXXV.— Cf. Winkelm., *Monument. antichi ined.*, tav. CXCII.
(7) Plaut., *Pœnul.*, act. III, sc. II, v. 4.
(8) Plutarch., *De Republ. gerend. præcept.*, pag. 816.

que temps tritagoniste dans la troupe d'Aristodème, *un vrai singe de tragédie*, αὐτοτραγικοπίθηκος (1).

L'usage d'enseigner les comédiens de vive voix ne disparut même pas lorsque l'écriture et les manuscrits furent plus communs. Sophocle mourut, dit-on, d'un vaisseau qu'il se brisa dans la poitrine pour avoir forcé sa voix en lisant aux acteurs sa tragédie d'*Antigone* (2). A Rome, les poëtes tragiques et comiques, et même les mimographes, suivirent cet exemple, bien que toutes les troupes scéniques fussent pourvues de copistes, *scribæ*, qui transcrivaient les rôles. C'est, je crois, à l'espèce d'écho produit par le mime ou l'acteur secondaire, répétant les paroles et les intonations du maître, qu'Horace a fait allusion dans ces vers :

> Sic iterat voces...
> Ut puerum credas sævo dictata magistro
> Reddere, aut partes mimum tractare secundas.

Plusieurs monuments nous représentent les poëtes occupés à remplir cette fonction de lecteurs enseignants. Je citerai, d'abord, un beau camée d'agate, publié par Caylus (3), où l'on voit un poëte assis, tenant à la main son poëme qu'il lit à deux comédiens, dont le masque est rejeté derrière la tête (4), et qui l'écoutent avec recueillement. Une autre pierre gravée du cabinet de sir Charles Townley représente, dit Raspe, dix acteurs et *actrices* (apparemment des *mimi* et des *mimæ*) qui ont le masque relevé (5), et prennent leçon d'un poëte ou didascale (6).

Un beau manuscrit de Térence, de la fin du XIV[e] siècle (7), et dont les nombreuses miniatures nous offrent Dave, Phædria, Pamphile, etc., sous les costumes du temps de Charles V, représente, dans la belle peinture qui lui sert de frontispice, une image un peu altérée de cette instruction orale donnée par les poëtes anciens aux acteurs, et qui s'est continuée pendant presque tout le moyen âge (8). Au centre d'un théâtre circulaire, où cinq ou six spectateurs debout représentent le *peuple romain*, on voit le célèbre éditeur de Térence, Calliopius (9), assis comme hypodidascale, dans un petit pavillon à jour, qu'une inscription désigne comme la *scène*, tenant dans ses mains un manus-

(1) Demosth., *Pro coron.*, pag. 307, ed. Reisk.

(2) *Soph. vit.*, pag. 4.

(3) Cayl., *Recueil d'antiq.*, tom. I, pl. LIV.

(4) Plusieurs peintures et pierres gravées antiques nous montrent des comédiens avec le masque relevé.

(5) Le masque que portent ces figures ne s'oppose point à ce que ce soit des mimes. Ces acteurs jouaient, suivant l'occurrence, avec ou sans masque.

(6) Raspe, *Tassie's catal.*, n. 3564.

(7) Ms. Reg., Tillerianus, n. 7907, A.

(8) Voy. Haesslinus, *Von den Meistersaenger*. in libro Gruteri, ap. Bragur., v. III, pag. 17-109.

(9) On lit après chaque pièce dans le Térence du IX[e] siècle de la bibliothèque royale, dans celui du Vatican et dans presque tous ceux qui ont suivi : *Calliopius recensuit*.

crit ouvert et lisant une des pièces du poëte latin, que quatre jongleurs (*gesticulatores*), habillés et masqués à la moderne (1), semblent jouer sous sa dictée avec force gambades et gestes grotesques.

Enfin, le plus complet et le plus intéressant monument de ce genre est la belle mosaïque qui décore la maison dite du *poëte tragique* à Pompéi (2). Dans une salle d'un *postscenium*, au fond de laquelle s'élève un élégant portique, nous voyons un didascale assis et faisant répéter deux acteurs demi-nus, dont un a le masque relevé sur le front. Plus loin on aperçoit deux autres acteurs déjà revêtus de leur longue tunique, et un autre personnage que son bonnet fait reconnaître pour un esclave. Entre le poëte et les deux acteurs qui répètent, se tient debout un tibicène qui, paré de la longue robe appelle *stola* et le front ceint d'une couronne, joue de la double flûte.

Je dois répéter au sujet des acteurs une observation que j'ai faite plus haut à l'occasion des choreutes. Le poëte se chargeait d'enseigner leurs rôles aux comédiens; mais, de leur côté, ceux-ci devaient être préparés et exercés de longue main à tous les talents qu'exige l'art scénique. Aussi y avait-il en Grèce, et plus tard à Rome, des écoles de déclamation et des maîtres de chant, *phonasci* (3). Plusieurs orateurs d'Athènes, et notamment Démosthène, réformèrent les défauts de leur débit en suivant les leçons de divers comédiens (4). Il y avait même, si je ne me trompe, dans certaines villes et particulièrement à Athènes, quelque chose d'assez semblable à notre *Conservatoire de musique*. Nous connaissons plusieurs des procédés qu'on employait dans ces écoles pour fortifier la voix et corriger les vices de la prononciation. « Tragœdi Græci, dit Cicéron, annos complures sedentes déclamitant et quo- » tidie antequam pronunciant, vocem cubantes sensim excitant, etc. (5). » Le vaste édifice qui servait à Athènes de lieu d'exercice aux tragédiens s'appelait Μελιτέων οἶκος (6), ou μελετητήριον. A Rome, les maisons des grands acteurs, tels que Roscius, par exemple, qui donnait lui-même tant de soin à sa diction et à ses gestes (7), étaient des espèces d'académies où se formaient les bons comédiens (8). Il est possible même qu'une partie du temple d'Apollon ou des Muses eût une destination analogue à celle du Μελετητήριον d'Athènes.

Outre les répétitions particulières et partielles, qui se faisaient soit dans la maison du poëte, soit au théâtre dans une des salles des *parascenia* ou du *postscenium*, il y avait, quand les rôles étaient bien sus, et que musiciens, choreutes et comédiens étaient prêts à marcher d'accord, il y avait, dis-je, une répétition générale sur le théâtre même, ou, quand les villes en étaient pour-

(1) C'est-à-dire avec des masques qui ne couvrent que le visage.

(2) Voy. M. Raoul Rochette, *Pompeï*, première partie, *Maison du poëte tragique*, pl. XIX, pag. 28.

(3) Grut., *Inscript.*, pag. 1089, 9 (Orelli, n. 2635.). — Cf. Sueton., *Ner.*, cap. XXV.

(4) Plutarch., *Demosth.*, cap. VII.

(5) Cicer., *De orat.*, lib. I, cap. LIX.

(6) Hesych. et Photius.

(7) Val. Max., lib. VIII, cap. VII. — Cicer., *Pro Archia poeta*, cap. VIII.

(8) Id., *De orat.*, lib. I, cap. XXVIII. — Id., *Pro Rosc.*

vues, sur une scène couverte et plus petite, appelée ordinairement *odéon*. Ce nom nous prouve que ce fut surtout en vue de l'exécution musicale que ces édifices furent élevés. C'est, en effet, lorsqu'une musique plus savante s'introduisit sur le théâtre d'Athènes, que Périclès fit bâtir auprès de l'Hiéron de Bacchus (1) un petit théâtre, qu'on appela l'*Odéon de Périclès* (2). Cet édifice, qui contenait beaucoup de siéges et beaucoup de colonnes, πολύεδρον καὶ πολύστυλον, fut couvert avec les mâts et les antennes des navires pris sur les Perses. Plutarque, de qui nous tenons ces détails, compare le toit de l'Odéon à la tente de Xerxès. Ayant été brûlé par ordre du sophiste Athénion, qui défendit l'Acropole assiégée par Sylla durant la guerre mithridatique (3), l'Odéon fut rétabli sur le plan primitif par le roi d'Arménie, Ariobarzane Philopator (4). Plus tard, Strabon et Pausanias (5) le signalent comme un des ornements d'Athènes. Ce monument servit de type à toutes les constructions de ce genre élevées en Grèce avant la domination romaine. Si nous étudions les ruines des odéons d'Herculanum, de Pompéi, de Capoue, de Catane, d'Acrœ, et les autres monuments semblables qui se rencontrent dans l'Asie-Mineure, nous verrons qu'ils sont presque tous construits sur le modèle de l'Odéon de Périclès, c'est-à-dire couverts, voisins des grands théâtres (6), et souvent liés à ces derniers par une galerie, ainsi qu'on peut le voir à Catane. En cas de pluie, ce passage permettait aux spectateurs de se réfugier dans l'odéon, où l'on continuait peut-être la pièce devant un moins nombreux auditoire. Ce qui me porte à émettre cette conjecture, c'est la répugnance que les anciens éprouvaient à laisser inachevées des solennités faisant, comme celles-ci, partie du culte public.

Quelques antiquaires ont pensé, d'après Plutarque, que Périclès bâtit son odéon pour la musique seule; mais les mots de μούσικης ἀγών qu'il emploie, ont un sens plus général et peuvent s'appliquer aux tragédies, aux comédies et aux drames satyriques, ainsi qu'à toutes les compositions où la musique et la poésie étaient unies. De plus, suivant le scholiaste d'Aristophane, on ne faisait pas seulement dans l'odéon l'essai de la musique, mais aussi celui des vers (7). Ce ne fut que plus tard, et surtout chez les Romains, que les odéons servirent exclusivement de salles de concert (8). Alors on bâtit ces

(1) Vitruve (lib. V, cap. IX) attribue ce monument à Thémistocle. — Andoc., *De myster.*, pag. 19, Reisk.

(2) Le poëte comique Cratinus railla spirituellement Périclès à ce sujet. Plutarch., *Pericl.*, cap. XIII.

(3) Appian., *De bello Mithrid.*, cap. XXXVIII.

(4) Vitruv., *ibid.* — Voyez l'explication d'une inscription relative au rétablissement de l'Odéon de Périclès. *Académ. des inscript.*, tom. XXIII, *hist.*, pag. 189, seqq.

(5) Strab., lib. IX, pag. 396, D. — Pausan., lib. I, cap. XX, § 3.

(6) On lit dans Stace (*Silv.*, lib. III, V, 91): « Et geminam molem nudi tectique theatri. »

(7) Schol., *in Aristoph. Vesp.*, V, 1104.

(8) Il est remarquable qu'on ait donné aux jubés de quelques-unes de nos vieilles cathédrales le nom d'odéon.

édifices isolés et indépendants des théâtres, tels que celui d'Hérode à Athènes, de Domitien et de Trajan à Rome, d'Hadrien à la villa Tiburtina, etc. Il est remarquable, d'ailleurs, que dans les Gaules, où des théâtres pourvus de toits semblaient mieux convenir au climat que des théâtres abrités seulement par des toiles, l'on trouve des ruines nombreuses de théâtres découverts, d'amphithéâtres, de cirque, et presque aucune trace certaine de petits théâtres couverts, ou d'odéons.

Dans les répétitions, le poëte ou l'hypodidascale n'avait plus seulement à former la diction de chacun des acteurs en particulier; il devait régler le jeu de tous à l'égard les uns des autres, et veiller au bon effet de l'ensemble; il devait s'assurer de l'état des décorations et des machines; enfin il devait instruire un fonctionnaire spécial chargé de diriger toutes les parties de la représentation. Ce nouveau fonctionnaire était le *directeur de la scène;* on l'appelait *designator scenarum* (1) ou *procurator ab scena* (2). Il n'est pas certain que les Grecs aient eu un pareil officier théâtral, à moins que ce ne fût, comme je le crois, l'ὑποβολεύς (3), à la voix duquel obéissaient si ponctuellement les comédiens.

Quoi qu'il en soit, les observations que faisait le poëte sur les entrées, les sorties, ou tout autre détail de la mise en scène, étaient non-seulement transmises de vive voix de troupe en troupe, avec le masque de chaque rôle et la peinture du costume; mais quelquefois ses indications étaient recueillies par écrit et conservées sous le nom de διδασκαλίαι. Plusieurs de ces observations se retrouvent encore aujourd'hui dans les scholiastes; quelques-unes même ont passé dans les textes. On en voit de fort courtes, il est vrai, dans les *Euménides* d'Eschyle, dans le *Cyclope* d'Euripide et dans les *Grenouilles* d'Aristophane.

Ce serait ici le lieu d'examiner si les anciens ont employé dans leurs théâtres ce que nous appelons des *souffleurs*. Boettiger le nie (4). Je crois qu'il a raison pour la Grèce. Le batteur de mesure, qui se plaçait au milieu du thymélé, pour être vu de tous (5), et qui, dans les beaux temps du théâtre, c'est-à-dire du temps de Sophocle, d'Euripide et de Ménandre, était le poëte lui-même, le pythaule et le choraule qui près de lui (6) donnaient le ton, le

(1) Grut., *Inscript.*, pag. 270, 6.

(2) Id., *ibid.*, pag. 331, 4. — On trouve encore *Procurator scænicorum* (Murator., *Inscript.*, pag. 904, 9, et *Procurator scænicus* (*Insc.*, ap. Schiass., *Guido al Mus. Bol.*, pag. 127), peut-être avec un sens différent.

(3) Plutarch., *Præcept. Polit.*, cap. XVII, pag. 813, F.

(4) Boettig., *Quid sit docere fabulam*, prolus. pr., pag. 292, ed. Sillig.

(5) Aristot., *Problem.*, sect. XIX, § 22.

(6) Je ne crois pas que le pythaule se tînt sur la scène auprès des comédiens. Il est vrai que sur un vase du cabinet d'Hamilton (Tyschb., tom. IV, pl. X) et sur un bas-relief (Ficoroni, *Le maschere scen.*, tav. XI, pag. 25, seqq., et *Mus. Borbon.*, tom. IV, tav. XXIV) on voit des tibicènes occuper la scène avec les acteurs. Mais cette circonstance, qui se retrouve peut-être sur d'autres monuments, tient au système de représentation particulier aux vases peints et aux bas-reliefs, où tous les objets se présentent sur le même plan. Il n'y a non plus rien à conclure d'une peinture d'Herculanum

premier aux comédiens, le second aux choreutes, et, enfin, l'ὑποβολεὺς ou le *designator scenarum,* qui maintenait l'ordre et la suite dans la représentation, suffisaient pour prévenir toutes les fautes d'attention ou de mémoire. Plus tard seulement, lorsque le batteur de mesure, au lieu d'être le poëte, ne fut plus qu'un chef d'orchestre mercenaire, et, comme on l'appelait, un mésochore (1), peut-être alors l'ὑποβολεὺς, caché derrière la scène, ἀοράτως (2), fit-il l'office de *souffleur,* ou, suivant l'expression romaine, de *moniteur.* Il est, dans tous les cas, difficile de ne pas admettre qu'au moins à Rome sous l'empire, il y ait eu des souffleurs. Festus définit les *monitores « qui et in scena monent histriones* (3). » Je ne voudrais, d'ailleurs, pas affirmer que cet usage subsistât déjà sous la république, comme Mme Dacier l'infère trop légèrement de quelques passages de Térence (4). Il me paraît probable, au contraire, que dans les vers qu'elle commente, le poëte romain fait illusion aux *monitores,* qui de tout temps à Rome étaient chargés de rappeler aux prêtres les formules des sacrifices (5).

Quelquefois les amis de l'auteur assistaient, comme aujourd'hui, aux répétitions générales. C'est probablement dans une de ces réunions, où l'on pouvait donner librement son avis, que Socrate, ami chaleureux d'Euripide, fit recommencer les trois premiers vers de la tragédie d'*Oreste* (6). Donat raconte que Térence, assistant à la répétition de son *Phormion,* remarqua qu'Ambivius Turpio, chargé du personnage du parasite, entrait ivre sur la scène et balbutiait les premiers vers de son rôle en chancelant et en se grattant l'oreille. Très-irrité d'abord, le poëte se radoucit bientôt et s'écria que c'était bien ainsi qu'il avait conçu le caractère de Phormion (7).

Je dois prévenir ici une objection que l'on a peut-être déjà faite. Il semble qu'il y ait double emploi entre les répétitions générales et les représentations d'essai dont j'ai parlé précédemment et qui devançaient la réception des pièces, au lieu que les répétitions la suivaient. Ce double emploi, ou si l'on veut, cette contradiction, n'est qu'apparente. En cherchant à démontrer l'existence

(tom. IV, tav. XXXIX), où une joueuse de flûte figure dans une scène comique entourée de comédiens; cette joueuse de flûte me paraît tenir là sa place comme actrice. J'en dis autant de la peinture décrite par Gerhard et Panofka (*Napels antike bildwerke*, n. 570).

(1) Plin., lib. II, *Epist.* 14. — Le *mésochore* était proprement le chef d'orchestre dans les pantomimes.

(2) Phil. *De vit. Mos.*, II, med., pag. 659, Francf., ann. 1691.

(3) Fest., *voc. Monitores.* — Labus, *Inscript. ap. Morcelli dissert. in tesseris theatral.*, pag. 46.

(4) Terent., *Heauton.*, act. V, sc. I, v. 2. — Id., *Phorm.*, act. II, sc. I, v. 4.

(5) Tertull., *Apol.*, 30.

(6) Cicer., *Tuscul.*, lib. IV, cap. XXIX.

(7) Donat., *ad Terent. Phorm.*, act. II, sc. II, v. 1. — Mme Dacier croit que cette anecdote se rapporte à une répétition, quoique la phrase de Donat et surtout le mot *acturus* puissent donner l'idée d'une représentation publique. J'adopte l'opinion de Mme Dacier, surtout à cause des mots : *Eos Terentio pronunciavit versus*, qui me semblent ne pouvoir s'appliquer qu'à une répétition faite devant le poëte et pour le poete.

des représentions d'essai, j'ai eu soin de dire qu'elles n'avaient été en usage que pendant la belle époque du théâtre grec, c'est-à-dire quand les poëtes étaient à peu près tous directeurs de troupes. On comprend que Sophocle, Aristophane, Euripide, maîtres absolus de leurs comédiens, aient pu exiger d'eux les études nécessaires à l'essai d'un ouvrage qui pouvait n'être pas admis à concourir. On comprend encore que cet usage ait été modifié et qu'on se soit contenté d'une simple lecture, quand les poëtes ne furent plus eux-mêmes acteurs et n'eurent plus de comédiens à leurs ordres. Dans cette nouvelle position, les travaux d'une représentation d'essai, souvent sans résultats, eussent été pour les poëtes une obligation trop onéreuse. A partir donc de la révolution d'où sortit la *comédie nouvelle*, la mise à l'étude suivit, comme de nos jours, la réception des pièces, et cessa de la précéder.

Au reste, on peut se faire une idée exacte et complète d'une répétition générale, en jetant les yeux sur une peinture à trois compartiments découverte dans les ruines de Pompéi et publiée dans le *Museo Borbonico* (1). Cette belle composition représente, dans le compartiment du milieu, une scène comique jouée par deux acteurs masqués, dont l'un semble un soldat fanfaron et l'autre un esclave railleur. Sur le second plan, trois autres acteurs, qui n'ont pas encore leur masque, se tiennent attentifs et debout, comme attendant la réplique et guettant le moment de leur entrée en scène. Dans les compartiments latéraux sont assis deux personnages d'un âge mûr, tenant chacun à la main le bâton droit (ἄρεστηος), qui était l'attribut des comiques (2). Celui de ces vieillards qui, les yeux baissés, écoute attentivement les acteurs, me paraît être le poëte, l'autre, dont le regard surveille tout ce qui se passe sur la scène, me semble être l'ὑποβολεύς ou le *designator scenarum*. La place que ces deux personnages occupent et leur costume me confirment dans la pensée que cette peinture nous offre l'image d'une répétition et non d'une représentation. En effet, si c'était ici une représentation solennelle, le poëte ne serait pas assis sur le côté du théâtre; il serait debout sur le thymélé, et son front porterait la couronne, parure indispensable dans ces grandes et religieuses cérémonies.

A présent que la pièce est apprise, il n'y a plus à s'occuper que d'une chose, moins difficile chez les anciens que chez nous, c'est-à-dire de remplir la salle. Il nous reste à chercher (et nous le ferons si on ne se lasse pas de nous suivre) quels étaient dans l'antiquité les moyens d'annonce théâtrale, et comment s'opéraient l'entrée et le placement des spectateurs.

CHARLES MAGNIN.

(1) *Museo Borbonico*, tom. IV, tav. XVIII.

(2) Poll., lib. IV, § 120. — Le bâton droit différait du *pedum* ou bâton courbé, λαγωβόλον, que les paysans portaient sur la scène (Voy. Poll., *ibid.*). — Plusieurs pierres gravées nous montrent des poëtes comiques appuyés sur le bâton droit. Ficoron., *Le masch. scen.*, tav. LXXVI.

# POËTES

ET

# ROMANCIERS MODERNES

## DE LA FRANCE.

---

### CASIMIR DELAVIGNE.

A l'entrée de toute carrière littéraire, deux partis opposés tentent naturellement l'ambition des hommes supérieurs que la volonté anime : agrandir le champ de la pensée ou seulement en perfectionner l'étendue acquise, conduire son siècle à travers les cimes escarpées de l'innovation ou le suivre pas à pas dans les sentiers battus de l'expérience. Chacun se décide en raison des aiguillons secrets de son tempérament ou de son génie. Les uns, plus amoureux de nouveauté et de mouvement, pleins d'une curiosité que rien n'épuise, avides à l'excès de gouvernement intellectuel et moral, visent par-dessus tout au triomphe de leur personnalité; le bâton du voyageur en main, les pieds poudreux et la sueur au front, ils marchent en avant, sans craindre les épines du chemin, pourvu que leurs idées germent et fructifient. Les autres, au contraire, abdiquant toute initiative, satisfaits du bien présent, désireux de repos, timides amants d'une douce et facile popularité, n'aspirent qu'à cultiver avec honneur l'héritage dont le passé les a rendus dépositaires. Esprits accommodants pour la plupart, volontiers purs et honnêtes dans une suffisante limite, ils ne sauraient concevoir ni sympathie profonde, ni colère démesurée,

et laissent aux âmes ardentes tous les soins amers comme tous les triomphes périlleux de l'apostolat. Les premiers, sans contredit, serviront plus spécialement à caractériser notre génération dans les jugements de l'avenir; ils en représenteront davantage le côté propre et essentiellement actif. Un jour on sera frappé avant tout, j'imagine, de cette perpétuelle agitation et de cette mêlée furieuse où se sont ruées à l'envi les plus grandes intelligences du siècle; on suivra d'un œil curieux et surpris le sillage aventureux de nos Colombs littéraires, cherchant un monde à travers des mers inconnues. Mais pourtant apparaîtront aussi çà et là quelques-unes de ces figures peu mobiles, médiocrement inquiètes, qui jamais n'adoptent l'imprévu pour Dieu, et qui semblent vouloir compenser par leur équilibre solitaire l'ébranlement général d'une époque.

Parmi les écrivains de nos jours qui rarement ont cédé à la pente commune, il en est un surtout qu'on devra distinguer, autant peut-être par la juste limite de ses facultés que par le résultat constamment heureux de ses entreprises. Soit allure naturelle d'inspiration, soit crainte d'un mouvement qui l'eût trop emporté hors de lui-même, il a mieux aimé résister au torrent, et se maintenir dans une voie hors d'atteinte, que de courir à ses risques tous les hasards d'une carrière aventureuse où sans cesse on côtoie l'abîme. Des qualités moyennes heureusement assorties et se balançant pour ainsi dire, un cœur modéré, un talent spirituel, un goût réfléchi, une imagination facile, le rendaient particulièrement propre à ce rôle mitigé, à cet éclectisme littéraire, qui ont été son patrimoine originel et sont devenus sa conquête de plus en plus agrandie. Et, chose bien singulière sans doute, ce poëte, avant tout remarquable par sa persévérante mesure, devait fournir l'exemple d'un génie secondaire enchaînant plus sûrement la foule assemblée que les maîtres souverains de l'intelligence.

La destinée poétique de M. Casimir Delavigne n'embarrassera guère, je pense, les biographes et critiques futurs; elle n'est point, que je sache, fertile en incidents curieux, en péripéties imprévues. Chez lui, rien à rechercher intimement, rien à pénétrer en secret de cette préparation sourde et latente, de ce labeur fiévreux et incertain, de ces années initiatrices qui composent le premier lot misérable de tant d'autres. A la différence de la plupart des poëtes, noble race tant agitée par le destin et si féconde en infortunes de tout genre comme celle d'Agamemnon, M. Casimir Delavigne ne paraît avoir éprouvé nullement au début les orages intérieurs des jeunes âmes s'entr'ouvrant à la poésie. Sa vocation s'est vite prononcée sans peine, sans effort, sans hésitation, par une pente aisée et doucement entraînante. Il n'a pas eu à fouiller bien avant au fond de lui-même pour y chercher la veine inspiratrice. Il l'a bientôt rencontrée dans le facile contact des impressions extérieures. A partir de là, sa vie tout entière s'est réfléchie dans la transparente et calme surface de ses admirations soit politiques, soit littéraires. C'est à peine si les tempêtes du dehors, de loin en loin retentissantes, soulèvent quelques flots doucement émus au milieu de ce lac tranquille. Après chaque œuvre accomplie, on voit le poëte, sans qu'il perde rien de sa sérénité, sans rien gagner en audace, se préparer lentement à un nouveau triomphe tout aussi prévu dont il confie le

secret à la solitude profonde dont sa muse s'inspire. Et pour cela, il n'est qu'un soin dont son esprit s'occupe, c'est d'écouter à distance la grande voix qui domine tous les bruits du jour, c'est de regarder attentivement à quel horizon souffle le vent des idées régnantes, afin qu'il puisse conformer son vers et sa raison à ces avis salutaires.

Il n'est pas sans intérêt de voir cette sérénité originelle de M. Delavigne, et son instinct du succès, si persévérant depuis lors, se déclarer dès la première adolescence. On était en 1811, l'empire nageait en pleine gloire; pour comble d'ivresse, un fils venait de naître au grand empereur des Français. M. Casimir Delavigne, alors âgé de dix-sept ans et encore élève du Lycée Napoléon, tourna invinciblement ses jeunes regards vers l'astre rayonnant de l'époque, et se mit à composer un *dithyrambe sur la naissance du roi de Rome.* Ce que cette pièce offre de plus remarquable sans doute, c'est ce penchant déjà prononcé dans un si jeune homme à partager les adorations de la foule, et à se faire l'écho des impressions publiques. Les hyperboles mythologiques abondent ; c'est l'écolier de rhétorique encore tout frais du *Carmen sæculare* d'Horace :

Que la cité de Mars à ma voix se console ;
*Un nouveau Jupiter*, garant de mes décrets ,
Va présider au Capitole.
O monts du Latium, inclinez vos sommets !
Napoléon va rendre à l'antique Ausonie
Ses lauriers, sa splendeur, son trône, son génie.
Rome ! tes destins vont changer.
. . . . . . . . . . . . .
Quel est le Dieu que le tonnerre
En grondant annonce à la terre ?
C'est le *fils du plus grand des rois*.
. . . . . . . . . . . . . .
Enfant chéri du ciel, attendu par la terre,
*Promis à la postérité*,
Puisses-tu, sous les yeux de ton auguste père,
*Croître pour l'immortalité !*
Et vous, peuples heureux de ces heureux rivages,
O vous dont sa naissance a comblé tous les vœux ,
Goûtez un bonheur sans nuages
*Qui doit s'étendre un jour à nos derniers neveux.*
Bannissez la crainte importune ;
Par un vent favorable en son cours entraîné ,
Le vaisseau de l'État, de gloire environné ,
Porte César et sa fortune.

Après *Charles XII à Narva*, épisode épique entièrement oublié, les pièces qui se succèdent dans la jeunesse de l'auteur mettent de plus en plus sur la trace de sa manière propre qui n'aura plus tard qu'à se compléter. Vers la fin de 1815, la France ayant perdu *son Virgile,* comme on disait alors, M. Delavigne chanta Jacques Delille dans un dithyrambe où il parut s'être inspiré du

poëte auquel il consacrait sa lyre. Talent marqué pour ainsi dire en naissant du sceau académique, il vise de bonne heure aux concours de l'Institut où il se signale par son *Poëme de la vaccine* en 1815, et deux ans après par son épître sur *les Inconvénients attachés à la culture des lettres*. Le concours de 1817 eut cela de remarquable que MM. Lebrun, C. Delavigne, Victor Hugo, Saintine et Loyson y débutaient à la fois. Ce fut, je crois M. Saintine le romancier qui emporta le prix. M. Delavigne, qui avait traité justement le contre-pied du sujet, et qui, chemin faisant, s'était donné des airs de vieillard pour se déguiser mieux, avait montré moins de fidélité aux termes du programme qu'à la dictée de sa raison personnelle. Sans parler de l'élégance et du spirituel abandon déjà révélés dans le *Poëme de la vaccine*, il y avait de plus cette fois un facile enjouement qui était comme un ressouvenir des épîtres d'Horace. On pouvait distinguer dans l'*Épître à l'Académie* un assez bon nombre de vers détachés, sentencieux, et comme frappés dans un moule, dont M. Delavigne a été depuis si prodigue.

Les sots depuis Adam sont en majorité,

écrivait par exemple le jeune poëte avec plus de malice réfléchie que de penchant lyrique. L'antiquité devait tenter aussi un esprit nourri par prédilection d'études classiques, et c'est environ à cette époque d'inspiration librement choisie qu'il faut ranger *les Troyennes*, *Danaë*, *Antigone et Ismène*, *l'Ode à Naïs*, tous essais plus ou moins gracieux dans le domaine de l'ancienne muse. L'auteur y réalise tour à tour avec bonheur une scène d'après Euripide, un petit tableau à la façon de Simonide, un hymne où respire la mélancolie voluptueuse d'Anacréon, sans préjudice de Tibulle. Mais c'est surtout le génie grec qui domine dans ces naïves reproductions où l'instinct du poëte se révèle sans effort, et où il a bien vite rencontré sa forme de préférence.

Cependant, tandis que le poëte promenait sa facile imagination, tantôt aux bords du Simoïs, tantôt sous les ombrages du Taygète et de l'Hémus, de douloureux événements étaient venus fondre tout à coup sur la France abattue. Le désastre de Waterloo et la double invasion qui en fut la suite, en contristant toutes les âmes françaises, ne pouvaient trouver indifférente la fibre sympathique de M. Casimir Delavigne. Spontanément il s'émut de l'affliction commune, suivant qu'il était dans sa plus vraie nature de le faire, et dans cet irrésistible besoin de se rendre l'écho des publiques douleurs, le poëte allait bientôt trouver ses plus belles inspirations comme ses triomphes les plus unanimes. Doué d'une âme pure et sensible, mais toutefois tempérée, M. Casimir Delavigne se trouvait à ce moment dans la plus favorable condition pour interpréter avec noblesse et dignité les plaintes nationales. Il avait juste un sentiment assez vif pour s'émouvoir sans dépasser la mesure précise, et un instinct assez sûr d'impartialité pour mêler l'enthousiasme à l'imprécation, en faisant pressentir tout ce qu'il y avait d'espérance permise après les regrets fortement exhalés. Les *Messéniennes*, ainsi nommées par un ressouvenir de l'ancienne Grèce, furent comme un baume bienfaisant répandu sur les blessures saignantes et vives de la France. Elles contenaient tout à la fois un

hommage aux vaincus trahis par la fortune, et un défi aux vainqueurs trop servis par le hasard d'un jour. A travers les lamentations sur nos défaites passagères retentissait fièrement le souvenir d'un passé glorieux, et par cela même consolateur. Le poëte avait d'ailleurs empreint ses chants d'une émotion réelle et vivement sentie; son accent était tour à tour triste et enthousiaste, et il avait su revêtir les plus généreuses pensées d'une forme toujours facile et brillante. Aussi, les trois premières élégies nationales : *la Bataille de Waterloo, la Dévastation du Musée et des monuments, du Besoin de s'unir après le départ des étrangers*, vibrèrent-elles dans tous les cœurs, parce que, si l'on excepte des invocations par trop fréquentes à l'Olympe mythologique, elles exprimaient avec une noble convenance des sentiments partout réels et profonds. Chacun avait vu passer avec tristesse quelques débris mutilés de cette phalange sainte, de cette *garde qui meurt et ne se rend pas.* Chacun avait protesté du fond de l'âme contre ce sauvage abus de la victoire qui, non contente de nos guerriers immolés, s'attachait à nous ravir nos plus précieux monuments; tous les amis des arts avaient accompagné de regrets dans leur exil lointain *ces dieux de la Grèce,* particulièrement chers aux poëtes. Dans la troisième *Messénienne,* où l'auteur faisait un touchant appel à l'union des partis, on put admirer la sagesse précoce de ce jeune homme de vingt-quatre ans, qui donnait en quelque sorte la leçon aux hommes de tous les âges, même aux plus expérimentés. Les *Messéniennes,* dont il se vendit plus de 21.000 exemplaires dans une année, étaient récitées à l'envi dans tous les lieux d'assemblées patriotiques; la nation les gardait pour ainsi dire dans sa mémoire, comme fait l'Italie des vers du Tasse (fortune poétique bien rare de nos jours), et pendant un temps elles partagèrent, avec les refrains de Béranger, l'honneur de consoler la France libérale (1).

Ce moment des premières *Messéniennes* marque, à vrai dire, le plus pur et le plus incontesté triomphe de M. Casimir Delavigne; à peine encore à ses débuts, il avait atteint déjà son faîte de souveraine popularité. Dès lors, soit impulsion spontanée, soit calcul, ce fut le privilége acquis de M. Delavigne de confondre tous ses sentiments avec ceux de la nation. Durant toute une période, ses compositions poétiques forment une sorte d'histoire tissue en fragments élégiaques ou en récits dithyrambiques, dans laquelle chaque événement essentiel trouve son écho, chaque impression publique son contrecoup, toute pensée nationale son reflet. Les élégies sur *la Vie et la Mort de*

(1) Quelques années plus tard, M. Casimir Delavigne devait être comparé, préféré même à l'auteur des *Méditations poétiques* par tout un côté d'admirateurs fervents des *Messéniennes*. Chez les plus impartiaux et les plus éclairés, son nom s'associait encore naturellement à ceux de Béranger et de Lamartine. On peut voir à ce sujet de curieux et fort remarquables articles de M. Charles de Rémusat dans le premier volume du *Globe*, février 1825. Les trois poëtes alors dominants se trouvent caractérisés chacun dans sa manière distincte, mais confondus à peu près ou du moins balancés encore dans un sentiment de commune admiration qui ne pourrait tout à fait subsister de nos jours, et que le spirituel critique n'admettait, on le sent bien, que par une concession forcée au goût général. Beaucoup d'éloges y sont de fins conseils.

*Jeanne d'Arc* émanent sans contredit de la même inspiration que les premières *Messéniennes ;* il s'agit encore de la gloire de la France, célébrée malgré ses revers, et rappelée sans cesse à l'ennemi dans le passé aussi bien que dans le présent. Seulement, comme la nation se trouvait quelque peu apaisée, grâce à un ordre apparent et à une façon de charte réparatrice, comme les désastres de 1815 s'oubliaient de jour en jour en d'autres préoccupations, le poëte, attentif au mouvement des esprits, s'était lui-même calmé à l'unisson, et avait éteint par degrés ses premiers cris énergiques de douleur. Ce n'étaient donc plus contre l'étranger les imprécations dictées autrefois, les mêmes désirs passionnés et véhéments, mais simplement encore une allusion à nos antiques prouesses et à notre vieil esprit d'indépendance, une sorte de *qui vive* prévoyant jeté par intervalle ; cela entretenait à merveille l'esprit national sans trop d'éclatante opposition, et maintenait à peu de risque la patriotique renommée du poëte. A tout prendre, d'ailleurs, une héroïque infortune était déplorée noblement, et la vierge de Vaucouleurs trouvait, au pied de son bûcher, une muse vengeresse.

Qu'ils sont nobles dans leur courroux !
Qu'il est beau d'insulter un bras chargé d'entraves !
La voyant sans défense, ils s'écriaient ces braves :
Quelle meure ! elle a contre nous
Des esprits infernaux suscité la magie...
Lâches ! que lui reprochez-vous?
D'un courage inspiré la brûlante énergie,
L'amour de nous Français, le mépris du danger,
Voilà sa magie et ses charmes ;
En faut-il d'autres que des armes
Pour combattre, pour vaincre et punir l'étranger ?

Ainsi en fut-il pour chaque événement politique qui éclatait d'année en année dans l'Europe pendant cette période sourdement agitée de la restauration. Naples vient-elle à essayer d'une révolution comprimée aussitôt par la police armée de l'Autriche, et le Piémont par contre-coup à conspirer, le poëte français tour à tour applaudit à *Parthenope* pour ses réminiscences de liberté antique ou la raille d'un effort trop tôt lassé. Seulement M. Delavigne ne sort pas des thèmes convenus, et obstinément fidèle à ses souvenirs classiques, il ne trouve guère à parler que du *laurier de Virgile* en face du présent ensanglanté. Est-ce la Grèce qui, après trois siècles d'esclavage, veut secouer ses chaînes, et retrouve enfin ses héros d'autrefois? le poëte naturellement entonne des chants d'amour et d'espoir en faveur d'une cause sympathique à tous, même aux rois de l'Europe. Mais ici encore M. Delavigne, qui se retrouvait plus que jamais en plein dans ses sujets de prédilection, obéit presque sans réserve à l'inspiration païenne. Il se souvient beaucoup plus de la Grèce antique que des modernes Hellènes, excepté pourtant dans *le Jeune Diacre ;* il se borne à encadrer au milieu de ses hors-d'œuvre classiques quelque fait emprunté à l'histoire de la régénération de la Grèce par M. Pouqueville. C'est

Tyrtée radouci qui parle aux Grecs en des strophes pures et harmonieuses. Le plus souvent on entend retentir les noms de Thémistocle, de Démosthène, et l'appellation sacrée de Salamine; l'évocation de Léonidas précède et domine à travers les siècles l'ombre de Canaris.

Il n'était pas moins dans la nature de M. Casimir Delavigne d'accompagner au tombeau et d'entourer de son crêpe poétique les grandes gloires qui s'éteignent au milieu des universels regrets. Ainsi, lorsque dans cette même année 1821, déjà si remplie d'événements, le captif de Sainte-Hélène meurt sur son rocher, le poëte, attentif à cette catastrophe nouvelle, chante Napoléon, toutefois avec un plus juste sentiment d'impartialité qu'autrefois, lors de son premier dithyrambe si naïvement admiratif :

> Tu régnerais encor si tu l'avais voulu.
> Fils de la liberté, tu détrônas ta mère.
> Armé contre ses droits d'un pouvoir éphémère,
> Tu croyais l'accabler, tu l'avais résolu;
>     Mais le tombeau creusé pour elle
> Dévore tôt ou tard le monarque absolu :
> Un tyran tombe ou meurt; seule elle est immortelle.

Et quand trois ans plus tard, le chantre de *Childe-Harold* s'en va tristement mourir à Missolonghi au milieu de ses généreux préparatifs de défense pour la Grèce, M. Delavigne déplore aussi la fatale destinée de cet autre Homère qui, si Dieu l'eût permis, *fût mort comme Achille*. Peut-être les vers qu'il fit entendre à cette occasion ont-ils le tort de rappeler une autre pièce célèbre et plus fortement inspirée en l'honneur du même génie mystérieux. Tel fut donc toujours M. Casimir Delavigne, dès le début même, employant sa muse au service de toutes les causes populaires, se faisant l'écho sonore, le contre-coup harmonieux de la pensée publique, aussi bien dans ses apothéoses que dans ses colères, apologiste de l'opinion plus que son conseiller; par là toujours écouté, toujours applaudi à la suite, mais jamais ne précédant, n'avertissant les instincts publics, jamais ne sonnant la charge d'aucune idée aventureuse, d'aucun sentiment nouveau.

Dans l'intervalle de ses publications lyriques, M. Casimir Delavigne, qui se sentait de plus en plus appelé aux suffrages de la foule, avait abordé le théâtre. Déjà, fort jeune, il s'était essayé dans une tragédie intitulée *Polixène*, laquelle était condamnée à ne pas voir le jour. Il y a, comme on sait, dans toute vie d'homme d'esprit ou de talent, vers la sortie du collége environ, quelque bonne tragédie classique où la première veine se dépense, et qui doit à jamais rester à l'état d'essai primitif non avenu, tout au plus pierre d'attente pour des blocs futurs mieux équarris, mais plus souvent encore jalon solitaire et abandonné pour d'autres traces moins incertaines. M. Hugo lui-même, dont la vocation n'est certes pas fort dramatique, a, si je ne me trompe, écrit avant ses odes, avant toutes ses œuvres, une tragédie de collége, ayant pour titre *Irtamène*. M. Casimir Delavigne, destiné aux succès de théâtre, pouvait refuser moins que tout autre ce premier tribut à l'ardeur d'une muse adoles-

cente. Chez lui toutefois, l'avorton obligé ne devait pas tarder à être suivi d'un heureux et complet enfantement. En 1819 parurent *les Vêpres siciliennes*, tragédie en cinq actes, d'abord reçue à correction, puis refusée au premier théâtre français, avec de singuliers commentaires, s'il faut en croire la chronique (1), et en définitive représentée à l'Odéon, depuis peu relevé de ses ruines par Picard. Si le mérite des *Vêpres siciliennes* se jugeait au taux de son succès constaté par trois cents représentations, il devrait être réputé immense. Rien, en effet, ne manqua au triomphe de ce noviciat dramatique. La pièce inaugurait une salle nouvelle au bruit d'applaudissements unanimes; l'auteur avait été lui-même chargé d'écrire le discours d'ouverture, où nombre de vers heureux et élégamment spirituels parurent tout aussitôt de bon présage; même le public alla, je crois, jusqu'à décerner au poëte une ovation sur la scène. Sans mériter, il s'en faut, une approbation aussi démesurée, *les Vêpres siciliennes* étaient une œuvre remarquable à plus d'un titre, ne fût-ce que par la hardiesse d'un sujet très-périlleux, dont l'exécution n'avait pas démérité, un peu sonore d'ailleurs et rédondante comme toute inspiration juvénile. Basée sur une catastrophe où des milliers de Français périrent victimes, l'action devait naturellement exciter un intérêt plein d'émotion dans tous les cœurs, intérêt auquel sut aider le poëte par une fable attachante liée à l'événement principal qu'elle préparait avec assez d'habileté malgré quelques invraisemblances et quelques longueurs. On y pouvait admirer çà et là des situations frappantes à côté de quelques scènes mal amenées; le caractère de Montfort, si loyal et si généreux dans ses inconséquences, celui plus énergique et plus brillant du conspirateur Procida, rachetaient suffisamment le personnage faible et embarrassant d'Amélie. Des traits vifs et chaleureux, un style pur, élégant, animé, presque toujours approprié à la couleur du sujet, la reproduction fidèle des mœurs et du caractère de l'époque, composaient un mérite d'ensemble suffisamment élevé, et signalaient, sinon un esprit bien saillant et bien profondément original, du moins assez de forte conception et de facile verve.

*Les Comédiens*, joués à quelques mois de là (6 janvier 1820), furent un timide essai dans le genre aristophanique. L'auteur avait été blessé justement du refus dédaigneux infligé à son premier ouvrage, et à tout prix il en voulait tirer vengeance; pour cela, rien n'était plus à propos que de mettre en scène messieurs les comédiens avec toute leur morgue et leurs travaux persistants. Un jeune auteur dramatique, souffre-douleur obligé des intrigues et des cabales de coulisses, dut essentiellement faire partie du tableau. Comme on l'imagine, le beau rôle était pour le poëte, et il parut hors de doute, malgré toute protestation contraire du prologue, que M. Delavigne s'était peint lui-même sous les traits de Victor. Sans contredit, les quolibets malicieux, les vives et piquantes allusions, le persiflage à bout portant, ne faisaient point défaut à la pièce; mais, par malheur, la plus légère attention démêlait un cane-

(1) Une actrice, membre du comité de lecture, motiva, dit-on, fort singulièrement son opposition à la pièce, par l'inconvenance qu'il y aurait à placer le mot *vêpres* sur l'affiche d'un théâtre.

vas faible, une action presque nulle, des mœurs et des caractères trop spéciaux. C'était, à vrai dire, une épigramme dialoguée avec esprit plutôt qu'une franche comédie, une satire personnelle plus qu'une peinture générale, et où d'ailleurs la comparaison d'un chapitre de *Gil Blas* était provoquée sans avantage. Tout en se révélant homme d'incontestable esprit, M. Delavigne était loin d'atteindre toutefois le *vis comica* du vrai genre.

Désormais vengé à sa guise, et l'enivrement d'un double succès une fois apaisé, M. Casimir Delavigne revint, après deux ans, à ses premières études tragiques, et ce fut pour trouver dans *le Paria* la plus brillante sans contredit de toutes ses inspirations. L'idée du *Paria* était visiblement empruntée à *la Chaumière Indienne;* la tragédie tentait de paraphraser, avec ses ressources et ses vices d'amplification, le conte si ingénieusement philosophique de Bernardin de Saint-Pierre. M. Delavigne avait pris à cœur, lui aussi, de relever une caste d'hommes de son injuste abaissement, et employait, pour sa part, tout son prestige dramatique à réhabiliter de malheureux proscrits en face de la société européenne. C'était encore là une façon de thème populaire avec des noms indiens, et le dialogue, bien qu'enfermé à Benarés, pouvait, franchissant deux mille lieues de distance, trouver sans peine son écho à Paris. Malgré nombre d'inévitables défauts, un plan défectueux, quelques scènes peu naturelles, un trop facile écueil d'exagération dans les idées, et un dénoûment qui ne satisfait pas, cette œuvre tragique avait pourtant des parties tout à fait supérieures, elle révélait en M. Delavigne un éclat et une éloquence poétiques qu'il n'a plus atteints depuis lors : on remarquait de ces vers magnifiques, faits pour être applaudis :

La vie est un combat dont la palme est aux cieux.

En tant que travail de style, cela visait de près à la perfection. Surtout, les chœurs du *Paria,* semés de strophes vraiment lyriques, rappelaient avec un rare bonheur les chœurs merveilleux d'*Esther* et d'*Athalie*. L'Orient et sa mystérieuse théogonie se trouvaient réalisés dans leurs plus poétiques couleurs; c'était bien la patrie des roses et du soleil que chantaient ces brames, ces guerriers et ces jeunes filles :

PREMIER BRAME.

Du soleil qui renaît bénissez la puissance;
Chantez, peuples heureux, chantez :
Couronné de splendeur, il se lève, il s'avance.
Chantez, peuples heureux, chantez
Du soleil qui renaît les dons et les clartés.

LE PEUPLE.

Il se lève, il s'avance;
Publions sa puissance,
Adorons ses clartés.

SECOND DRAME.

Sept coursiers qu'en partant le dieu contient à peine,
Enflamment l'horizon de leur brûlante haleine.
O soleil fécond, tu parais!
Avec ses champs en fleur, ses monts, ses bois épais,
Sa vaste mer de tes feux embrasée,
L'univers, plus jeune et plus frais,
Des vapeurs du matin sort brillant de rosée.

D'autres passages sont plus poétiques encore, et jamais, depuis Racine, on n'avait rien entendu de mieux rhythmé, de plus pur, de plus harmonieux.

L'auteur, naguère si lyrique, avait-il fait la gageure de passer tour à tour de la comédie à la tragédie? On dut le croire en voyant *l'École des Vieillards* succéder bientôt au *Paria*, de même que *les Comédiens* avaient suivi *les Vêpres siciliennes*. Cette fois, du reste, le Théâtre-Français avait ouvert ses portes à M. Casimir Delavigne; Talma et M^lle^ Mars représentaient les deux principaux rôles, et l'adoption du poëte était complète. A bien dire pourtant, *l'École des Vieillards* n'était pas une vraie comédie; il n'y fallait point chercher la moindre parenté avec les créations de Molière. Danville ne ressemble évidemment en rien à l'Arnolphe de *l'École des femmes*. Il a été imprudent, mais non pas imbécile, et se laisse voir plus malheureux que ridicule. L'explosion même de sa jalousie touche au pathétique, contre l'ordinaire des situations de ce genre. On est certes plus porté à trembler qu'à s'égayer de sa position, et son exemple offre moins une leçon comique qu'un avertissement salutaire. Hortense, de son côté, ne peut se comparer à Agnès; ce n'est point de gaieté de cœur et par niaise ignorance qu'elle tromperait Danville; en fin de compte, elle reste vertueuse, mais on sent que son cœur est fragile et qu'il ne faudrait jurer de rien. Il y a en elle un peu de la Victorine du *Philosophe sans le savoir*. C'est donc moins le ridicule d'un mari trompé que le danger du mariage dans ses disproportions, que l'auteur a voulu peindre. Aussi l'ouvrage, dans son ensemble et ses principales scènes, a-t-il physionomie de drame plus que de comédie; on perçoit çà et là une teinte de Kotzebüe; le dénoûment tourne visiblement au tragique. Malgré le rôle plaisant de Bonnard, qui fait diversion, le comique n'y saurait dominer. Les mœurs et les travers du temps n'y sont non plus représentés, pas même dans le personnage terne et effacé du duc d'Elmar, ce neveu de ministre qui a des emplois tout prêts pour les maris qu'il déshonore. Mais, bien que M. Casimir Delavigne se fût attaché à peindre les faiblesses du cœur au lieu des ridicules de l'esprit, cependant la verve même des détails, la grâce de quelques scènes, l'élégance soutenue de la versification, la moralité finale, réalisaient suffisamment tout un côté agréable et instructif de la comédie.

Ce fut le succès de *l'École des Vieillards*, venant après tant d'autres, qui servit à M. Delavigne d'introducteur à l'Académie française. Déjà deux fois il avait tenté d'en franchir le seuil, mais les élégies nationales et les tragédies classiques avaient dû céder le pas tour à tour aux homélies de M. Frayssinous et aux mandements de M. de Quélen. Cette fois, la presque unanimité des

suffrages voulut bien consacrer sans réserve les droits de M. Casimir Delavigne au fauteuil de M. le comte Ferrand. Le discours de réception, auquel répondit M. Auger (7 juillet 1825), n'offrit littérairement rien de remarquable. Après l'éloge obligé et banal de son prédécesseur, le récipiendaire y disserta sur ce thème : *de l'influence de la conscience en littérature*, dans un style froid et décoloré, et avec une vulgarité de pensées qui démontrèrent sans réplique l'impuissance absolue de M. Delavigne à se traduire en prose, alors que l'esprit, n'ayant plus pour appui les grandes échasses du vers, est tenu de marcher seul et libre dans un sentier ouvert de toutes parts. Ce qui dut paraître singulier, même assez piquant, c'est que, dans ce discours, M. Delavigne vantait fort l'énergique spontanéité de l'âme chez l'écrivain, lui cependant si timide, surtout depuis lors, lui courtisan si naïf et presque involontaire de l'opinion publique.

Jusqu'à l'heure de son entrée à l'Académie, M. Casimir Delavigne avait atteint un niveau de gloire de jour en jour supérieur ; les circonstances littéraires, d'ailleurs, autant que politiques, l'avaient servi à point. Entre les classiques *purs*, déjà tombés en discrédit, et les romantiques qui n'avaient point encore abordé le théâtre, si ce n'est par quelques enfants perdus dont l'arène était jonchée, M. Casimir Delavigne avait le plus fidèlement exprimé un présent littéraire certain, doué de vie et de force, autant que le permettait l'époque. Entre deux écoles, dont l'une se mourait et dont l'autre ne vivait pas encore, il formait par privilége le seul lien de transition un peu puissant auquel se pussent rattacher toutes les sympathies moyennes. Mais l'instant n'était pas éloigné où ce rôle allait déchoir à l'avénement prochain de la jeune génération littéraire, et où le poëte des *Vêpres siciliennes*, dérouté dans ses allures, dépassé dans sa voie, devait perdre un terrain considérable, en proportion de l'audace et du succès des novateurs. Le régime académique n'était pas fait non plus pour aiguillonner vivement le poëte menacé d'une dépossession prochaine. C'est une remarque générale et constante, que la chaise curule du patriciat littéraire endort en quelque façon les esprits les plus vigilants ; il n'est jamais arrivé, je pense, qu'aucun écrivain ait gardé toutes ses franchises d'inspiration sous les voûtes de l'Institut, cette Capoue si fatale aux Annibals de la littérature. Les plus jeunes et les plus intrépides même, ceux qui par tâche et entraînement sont voués à poursuivre, sous les palmes académiques, la vie littéraire militante, y semblent laisser quelque chose de leur première veine. Le jour où il mettait pied dans l'Académie, la veille du triomphe romantique, M. Casimir Delavigne posait une barrière que sa renommée, sa popularité, son talent même, ne devaient plus franchir. Soit qu'il se reposât trop sur ses triomphes, soit que déjà son élan poétique fût épuisé, ou plutôt que son étoile eût pâli à l'approche d'un nouvel astre, l'auteur du *Paria* et de *l'École des Vieillards*, quoi qu'il en fût, abdiquait désormais le sceptre. Dès lors il parut condamné à se reproduire lui-même, ou à trop chercher en d'autres des inspirations de reflet.

C'est une année environ après son entrée à l'Académie, qu'il faut noter un voyage de M. Casimir Delavigne en Italie, lequel, par un certain côté, a bien son importance. Au dire de quelques biographes, il s'agissait simplement,

pour le poëte académicien, de rétablir une santé chancelante; mais pour moi j'aime mieux penser qu'il fut naturellement un résultat du système prévoyant de M. Casimir Delavigne, faisant tout à propos, mettant chaque chose en son lieu, agissant en tout état de cause avec intention et parti pris. Après les brillants succès de théâtre, après le couronnement académique, le voyage en Italie formait un complément indispensable pour tant d'heur et de satisfaction, et était comme un triomphe achevé. L'Italie avait vu les plus grands poëtes du siècle, et récemment M. de Lamartine, avec lequel une épître devait être échangée au départ. Et puis, il fallait renouveler sa palette, rafraîchir ses couleurs. Je veux donc croire que M. Casimir Delavigne, sous prétexte, ou tout au moins par occasion de santé, obéit avant tout à une nécessité poétique du moment. Il s'en fut voir cette Italie que naguère il conviait par un appel trop vague à la liberté, et avant de partir, afin de ne rien omettre de convenu, il dit à la France ses adieux quelque peu fastueux d'artiste voyageur. M. Delavigne, ainsi que cela convenait tout à fait à un poëte libéral, dut promener ses pas dans tous les lieux qui pouvaient fournir texte à ses exhumations d'un passé glorieux, ou à ses imprécations contre un présent déchu. Ainsi, le voyons-nous s'asseoir sous les portiques du Forum où sa pensée évoque vainement, par un clair de lune, les noms de Cicéron, de Numa, de Michel-Ange et du Tasse; il adresse une consultation virgilienne à l'antre de la sibylle, qui n'avait plus d'écho pour les noms de patrie et de liberté. A Venise, où l'herbe croissait sur les degrés des palais de marbre, il gémit à la vue du lion de Saint-Marc dégénéré, et toute sa consolation alors est de penser au réveil valeureux des Hellènes. Le résultat de ce pèlerinage fut la publication, au retour, de sept nouvelles *Messéniennes* inspirées par les circonstances diverses qui l'avaient plus ou moins poétiquement signalé. *Trois jours de Christophe Colomb*, *le Vaisseau*, *la Sibylle*, *les Funérailles du général Foy*, *Adieux à Rome*, *Promenade au Lido*, tels en étaient les titres. Par malheur, ces productions ne rappelèrent tout à fait que par le nom commun les premières élégies de M. Casimir Delavigne. Le mérite poétique en était sensiblement moindre. Bien que ce fût encore la même élégance, la même pureté, la même habileté d'exécution dans le détail, cependant les plans étaient bien moins heureux, on sentait l'effort dans l'ascension lyrique, le vide se laissait trop apercevoir sous le pli flottant des draperies. « C'est un salon toujours magnifiquement décoré, disait quelqu'un, même lorsque la maîtresse est absente. » Quant aux sujets, quant à l'à-propos des nouvelles *Messéniennes*, ils n'avaient plus de beaucoup la même valeur qu'autrefois. C'étaient, pour la plupart, des thèmes convenus, apprêtés, auxquels correspondait une inspiration tout artificielle. Il s'agissait surtout d'impressions personnelles au poëte, et si, par aventure, quelque fait public se trouvait en cause, il reposait tout uniment sur une fiction ou même sur une hypothèse : ainsi de ce vaisseau qui *devait* porter à Constantinople M. Strafford-Canning, dont la mission était, *disait-on*, l'affranchissement de la Grèce. Dans les *Funérailles du général Foy*, avec le meilleur désir de rester poëte national, même hors de son pays, M. Casimir Delavigne se montrait plus Romain que Gaulois; il parle évidemment un peu trop du soleil d'Italie, et, au lieu des appellations qui eussent pu avoir un sens si formel,

on est tout surpris de rencontrer sous sa plume les noms de Camille et de Tullius. Déjà, depuis bien longtemps, il ne s'agissait plus d'invasion étrangère; M. Casimir Delavigne eut le tort d'oublier le millésime courant de 1827, et d'ignorer qu'un titre bon à exprimer les sentiments spéciaux d'une époque, ne pouvait convenir à des sujets pris en d'autres temps et en d'autres lieux. Les premières *Messéniennes* elles-mêmes commençaient à subir la loi de l'oubli malgré leur ancien retentissement, elles n'étaient point destinées à la durée promise aux thèmes généraux et éternels qu'on relit sans cesse. Avec bien plus de raison le poëte eût-il dû comprendre qu'on ne refait point identiquement le même œuvre, et qu'après surtout l'à-propos enfui, on ne saurait retrouver à longue distance un succès d'égale veine.

Une dernière fois, alors qu'éclata juillet 1830, M. Casimir Delavigne devait revenir à l'idée fondamentale des *Messéniennes*, avec un sentiment rajeuni sans doute, mais aussi avec moins de réussite encore dans la forme. Il était tout simple que la révolution de juillet rappelât à M. Delavigne son rôle interrompu, mais toujours cher, de poëte national, d'autant qu'il le pouvait confondre cette fois dans ses sentiments d'affection pour la maison d'Orléans. A ce double titre, il entonna coup sur coup des chants populaires inspirés des circonstances, *la Parisienne*, *le Dies iræ de Kosciusko*, *la Varsovienne*, *le Chien du Louvre*, lesquels, tant que dura la fièvre, eurent le privilége de défrayer le triomphant lyrisme des vainqueurs, et dont le premier résonna mille fois sur toutes les places publiques de France. Mais si *la Parisienne* et *le Chien du Louvre* font incontestablement honneur aux sentiments patriotiques de M. Delavigne, ils ne laissent pas, en revanche, une idée bien haute de son talent de poëte. Ces hymnes populaires, données pour la plupart comme des improvisations, en avaient un peu trop en effet la banalité courante et l'air de prose chantée.

Avant d'aborder toute la période dramatique nouvelle de M. Casimir Delavigne, je ne sais s'il faut citer, en se reportant à la restauration, une comédie qui restera comme l'erreur capitale de cet écrivain. *La Princesse Aurélie* s'isole en l'endroit le plus obscur du répertoire de M. Delavigne, moins encore peut-être par l'infériorité de mérite que par sa chute tout exceptionnelle. Représentée en 1828, après quatre ans d'absence du théâtre, c'était de tout point une rentrée malheureuse, et l'allégation d'une préface de l'auteur, où la pièce était traitée comme un pur délassement, ne pouvait rien atténuer. Dans cette comédie politique, faible d'intrigue et presque toute en conversation, le dessein de l'auteur avait été de persifler, sous le voile de la fiction, un triumvirat trop célèbre; mais par malheur son coup de collier n'avait abouti qu'à une œuvre froide, traînante, prétentieuse, et qu'on eût jugée mieux venue sous forme de satire, telle que la savaient faire les auteurs jumeaux de *la Villéliade*. Jamais ce mot d'un critique : « On marche lentement dans les pièces de M. Delavigne, » ne parut plus vrai. On estima généralement que de l'esprit, de jolis vers, des passages ingénieux, ne faisaient point seuls l'affaire essentielle du drame, et que le théâtre avait besoin, avant tout, de mouvement, de vérité générale, de pensée philosophique. L'auteur, comptant évidemment sur le prestige de sa versification et sur son facile esprit, n'avait jamais sacrifié avec plus

d'insouciance le fond de l'idée à la parole sonore, le trait vif et juste au lieu commun poétique; jamais il n'avait mieux mis en jour les vices inhérents à sa manière, et laissé voir plus ouvertement le défaut de la cuirasse. L'ouvrage fut arrêté court, et, malgré ce qui est dit quelque part, d'intrigues de coulisses qui en auraient interrompu la marche, il paraît certain que la froideur du public, gagnée de jour en jour au contact de la pièce, en paralysa seule le succès. Les journaux graves et vraiment littéraires ne manquèrent pas à la remontrance; un savant et spirituel rédacteur du *Globe* en fit notamment une critique qui portait coup au juste endroit, et il fut démontré sans conteste que l'auteur venait de perdre, à trente-cinq ans, la virginité de sa gloire dramatique.

L'instant n'était pas éloigné où M. Casimir Delavigne allait dévier sensiblement de sa manière poétique naturelle, et pactiser dans une certaine mesure avec le goût moderne. En 1829, la réforme poétique, déjà entreprise dans l'ode et dans le roman, faisait invasion à la scène, entraînant à sa suite un flot turbulent de vives sympathies et de bruyantes adhésions. D'une part, la tragédie de l'empire tentait de réagir en sens contraire avec une exagération moins légitime encore, et pour ressaisir, comme dans un effort désespéré, son pouvoir compromis, prétendait imposer violemment (1) des calques du passé sans force et sans génie. *Pertinax* et consorts réclamaient à tout prix le monopole de la scène française. Entre ces deux extrêmes en lutte, ce fut l'instinct (sans cesse avisé) de M. Delavigne d'observer un prudent milieu, toutefois en inclinant un peu vers le genre nouveau que le public semblait adopter de préférence. *Marino Faliero,* transporté du Théâtre-Français à la Porte-Saint-Martin, en même temps qu'il consacrait une scène libre, signalait un premier degré d'affranchissement dans le système dramatique du poëte. C'était un premier pas tenté dans la voie de l'innovation. Le fidèle disciple de Racine et de Voltaire s'était écarté cette fois du giron des maîtres en gardant néanmoins quelques entraves. La conspiration du doge Marin Falier contre le sénat de Venise si bien racontée par les chroniques de Sanuto, et qui avait déjà produit un drame sans succès de lord Byron, venait de fournir à M. Casimir Delavigne le thème d'une composition libre, dans laquelle, traduisant d'une part et inventant de l'autre, il avait su interpréter l'histoire à sa guise. En bien des endroits, l'imitation de Byron était flagrante, toujours d'ailleurs employée à utile effet; mais, averti par l'insuccès du poëte anglais, M. Delavigne avait surtout visé à un intérêt dramatique plus vif, et ne craignit point de sacrifier, pour l'atteindre, soit la vérité, soit l'intégrité des caractères. Son doge, par exemple, ne ressemble guère à ce patricien de l'histoire, irascible, violent, intraitable sur l'offense faite à son honneur, pour l'honneur seul, et du reste, ainsi que l'a peint Byron, se mêlant avec une sensible répugnance à des conspirateurs plébéiens. Il s'est changé, grâce à M. Delavigne, en un vieillard amoureux, plus jaloux de sa femme que de sa dignité personnelle, se confondant volontiers avec le

(1) On n'a pas oublié la fameuse pétition classique adressée au roi Charles X, laquelle ne tendait rien moins qu'à expulser les romantiques du théâtre, sous prétexte de bonnes mœurs.

peuple dans une vengeance commune, qu'on dirait empreint quelque peu d'une teinte de moderne libéralisme.

> Mes vœux tendent plus haut : oui, je fus prince à Rhode,
> Général à Zara, doge à Venise ; eh bien !
> Je ne veux pas descendre, et me fais *citoyen.*

N'est-ce pas là un reflet du carbonaro de la restauration, conspirant lui aussi et criant tout aussi fort dans son club que Faliero sur la place publique? La part d'invention de M. Delavigne gisait dans quelques ressorts nouveaux et en d'heureux développements de passion. Des scènes imaginées avec talent, telles que la provocation de Sténo et l'interrogatoire de Bertram, lui appartenaient en propre. Dans la scène entre Israël et le doge, le second inventeur suivait de près son modèle. Si l'on avait à regretter la candeur et la pureté céleste de l'Angiolina de Byron, sacrifiée à la situation bien moins neuve d'Élena et de Fernando, on ne pouvait contester qu'en rendant Élena coupable, l'auteur français n'eût mêlé heureusement le drame domestique au drame politique, et produit ainsi un intérêt plus pathétique et plus soutenu, couronné par la belle scène finale du pardon. Par ses libres allures, son mouvement et ses péripéties, *Marino Faliero* réalisait une sorte de drame à grandes proportions, mis en relief par le jeu de Ligier et la pantomime expressive de Mme Dorval ; mais d'autre part il se rapprochait encore de la tragédie par une poésie et une vigueur de style supérieures à la facture commune de M. Delavigne.

Il a dû en coûter quelque peu sans doute à M. Casimir Delavigne de se départir de sa ligne tracée dès longtemps entre les régulateurs poétiques des XVIIe et XVIIIe siècles. D'abord il avait paru se rattacher suffisamment à la tradition racinienne, autant par l'inspiration tout antique de sa première muse que par la pureté inaltérable de la forme. Amené sur le théâtre vers des sujets nationaux, ou tout au moins d'histoire moderne plus conformes au goût du public, il n'en avait pas moins respecté la discipline aristotélique, et gardé son goût particulier d'élégante paraphrase. En un mot, soit que M. Delavigne fît de la tragédie pure, régulière, classique, avec un ressouvenir assez présent du sentencieux auteur de *Mahomet,* soit qu'il essayât de la comédie de caractère dans le genre approchant de *la Métromanie* et du *Méchant,* il était visiblement resté fidèle à l'ancienne école de poésie française, un peu froide et maniérée, mais toujours élégante dans sa mesure (1). Ce n'est donc pas sans

(1) M. Casimir Delavigne a été aussi appelé, avec un semblant de justesse, le Boileau du XIXe siècle. L'auteur des *Messéniennes* et celui de l'*Épitre sur les femmes* se touchent, à travers deux siècles d'intervalle, par des qualités communes assez évidentes. Ils ont l'un et l'autre, par exemple, moins d'imagination que de sens et d'esprit, et plus d'élégance apprêtée que de grâce naturelle ; mais là se borne la ressemblance. Boileau était un maître original, influent, un *docteur* en poésie, l'oracle de son temps, le conseil et le juge de Racine, de Molière, de La Fontaine. M. Delavigne n'est, de nos jours, que le premier élève de l'école de Boileau. M. Delavigne se rattacherait

quelque violence, je veux le croire, qu'entraîné de plus en plus il a réalisé ses plus importantes concessions au romantisme. Mais, après 1830 surtout, l'école nouvelle s'étant emparée en maître du théâtre, force avait été de la suivre sur son terrain, sinon de lui céder toute la place. De *Marino Faliero,* donné le 30 mai 1829, jusqu'à *Louis XI*, représenté le 11 février 1832, la témérité de M. Delavigne s'était accrue en proportion du temps et des événements accomplis. Son goût de faveur publique l'entraînait toutefois sans qu'il méconnût la distance prescrite par l'allure naturelle de son génie. Dans *Louis XI*, un essai de conciliation était manifestement tenté d'une main habile, mais encore peu ferme. C'était de tout point, comme nécessité subie et comme résultat équilibré, une façon de ministère Martignac dramatique. On ne peut nier un grand art de combinaison dans ce portrait historique, où les moindres accessoires, les plus petits accidents de costume ne sont pas moins étudiés, moins *léchés* que la figure principale, où les détails les plus familiers sont abordés à côté des developpements les plus sérieux et les plus profonds de caractère. Sans cesse la comédie s'y mêle à la tragédie, le roman y est soudé à l'histoire. M. Casimir Delavigne a tenté par-dessus tout une laborieuse et patiente esquisse du caractère de Louis XI, réalisée au point de vue d'Estienne Pasquier, avec force emprunts à Mercier et à Walter Scott. Mais peut-être ne nous montre-t-il ce roi *fin et feint en ses entreprises* que sous un jour spécial, qu'en une période trop courte et trop effacée de sa vie. Nous n'apercevons guère que Louis XI malade en son château de Plessis-les-Tours, sans cesse disputant avec son médecin, ainsi que M. Argant dans sa chambre à coucher. Louis XI, ce prince dont le règne eut de si importants résultats, prodigue bien moins ici les actes que les paroles. La seule action qui se rattache aux scènes essentielles du tableau appartient à un autre personnage, celui du duc de Nemours; encore le fils du malheureux comte d'Armagnac ne semble-t-il apparaître, avec ses projets d'amour et de vengeance, que pour faire *poser* Louis XI. Plusieurs figures entièrement secondaires, Coictier, Olivier-le-Daim, Tristan même, sont celles qu'aurait désavouées assurément la dignité compassée du vieux cothurne; mais, une fois admises, il n'eût point fallu les sacrifier au caractère principal; c'est à peine si l'historien Philippe de Comines est esquissé de profil. Tout cela sent bien un peu le placage et la marqueterie. Quant aux petits tableaux partiels, quant aux scènes d'enluminure intercalées à dessein comme effet de variété et de contraste, telles que la procession des reliques au premier acte, les danses villageoises du troisième, l'épisode un peu risqué des amours du dauphin avec la jeune Marie, le rôle tout entier de saint François de Paule y compris la belle scène de la confession, le romantisme le plus déterminé les revendique pour son compte. L'unité et la simplicité antique n'y auraient que faire en vérité; l'auteur, cette fois, a résolument brisé ses lisières. Mais du reste, ici comme toujours, M. Casimir Delavigne, fidèle à sa nature, a jeté sur ses plus téméraires saillies l'uniforme vernis, et, pour ainsi dire, le manteau de son style. Tout s'y trouve *anobli* jusqu'aux moindres

encore, si l'on veut, dans sa force tempérée, à toute une souche de poetes normands ses compatriotes, qu'on peut discerner sans peine.

détails. C'est un soin perpétuel de coquetterie et d'extrême élégance qui aboutit souvent à la périphrase, malgré quelques rares brisures. On devine qu'il s'agit pour le poëte d'une part de tradition toute spéciale, qu'il garde par goût autant que par religion, et que pour rien il ne voudrait sacrifier sur les autels plus infidèles du romantisme.

*Les Enfants d'Édouard,* écrits dans le même nouveau système, sont le développement d'un des innombrables épisodes du *Richard III* de Shakspeare, et comme un coin de ce vaste tableau historique. M. Casimir Delavigne aurait eu vraiment trop à faire pour suivre le poëte anglais dans sa course hardie à travers la colossale et sanglante biographie du duc de Glocester. Son dessein n'était point et ne pouvait être de lutter ni pour l'audace de la conception ni pour la témérité du système avec le chef de la scène anglaise. C'est le caractère propre comme la limite du talent de M. Delavigne de ranger tout emprunt, même le plus hardi, sous un certain niveau de perfection moyenne, soit qu'il ajoute à son modèle, ainsi que dans *Marino Faliero,* soit qu'il lui retranche, comme dans *les Enfants d'Édouard.* Les personnages les plus nombreux et les plus divers, rois, reines, princes, lords, évêques, bourgeois, se pressent, se succèdent dans l'œuvre de Shakspeare. Tout crime et toute terreur sont contenus dans *Richard III:* d'abord Henri VI et son fils Édouard poignardés dans leur prison par l'usurpateur; puis le duc de Clarence, frère de Richard, noyé par ses ordres dans un tonneau de malvoisie; Rivers, lord Grey, frère et fils de la reine, mis à mort dans les cachots de Ponfrect; lord Hastings, lord Buckingham immolés sur l'échafaud; enfin la femme de Richard, lady Anne, empoisonnée par son mari; et l'espace de temps durant lequel se meuvent tant d'événements terribles, ne comprend pas moins de quatorze années. Entre tous ces sujets dramatiques, M. Delavigne n'en choisit au contraire qu'un seul, le meurtre des enfants d'Édouard IV, afin qu'il le puisse *ménager avec art,* et ce seul fait, il l'amène en trois jours, ce qui dépasse encore le terme des prescriptions classiques. Tout l'intérêt se concentre donc sur deux jeunes princes, beaux, aimables, tristes, unis par les liens d'une touchante fraternité, et dévoués l'un et l'autre à devenir victimes d'une barbare ambition. Il y a là tout le charme mélancolique d'un tableau célèbre dont la tragédie de M. Delavigne a passé justement pour être une élégante paraphrase (1). Cette lutte, ce contraste du crime tout puissant qui rugit d'impatience, prêt à dé-

(1) On a souvent comparé avec infiniment de raison M. Casimir Delavigne à M. Paul Delaroche; la comparaison même est devenue banale à force d'être vraie. Il est impossible, en effet, de rencontrer deux talents, deux manières plus exactement semblables. A la rigueur, M. Delavigne rappellerait Horace Vernet quant à la même facilité spirituelle; mais ce dernier échappe bientôt à la comparaison par sa vivacité prompte, sa verve toute méridionale, et cette *furia francese* que n'a pas le poëte, tandis que chez les deux interprètes affaiblis de Shakspeare le rapport se trouve de tout point mieux venu. Chez l'un comme chez l'autre, c'est la même touche prudente et habile, le même arrangement soigneux, le même fini patient et correct, et cette faculté commune de saisir la foule par un drame adroitement combiné : tous deux talents heureux sans audace, harmonieux sans vif éclat, et auxquels plus de rudesse inégale prêterait plus de force.

vorer sa proie, avec la faiblesse du jeune âge que protégent seulement son innocence et sa grâce, ce meurtre sans cesse suspendu sur deux jeunes têtes déshéritées, tout cela, combiné avec l'élan de l'amour maternel qui s'interpose sans pouvoir, fournissait assurément une abondante matière au pathétique et à la terreur. Mais d'autre part le sort des deux victimes, trop sûrement prévu dès l'avance, répand sur la composition entière une teinte de pitié monotone qui ne peut jamais donner lieu ni à l'anxiété ni à la surprise. On voudrait aussi l'action plus riche et plus pleine. Le développement des caractères sert presque seul à remplir les trois actes et à fournir les dimensions nécessaires de la tragédie. M. Delavigne ne prête-il pas encore à Richard un langage trop ingénieux, trop raffiné pour sa donnée morale? A un sarcarme lancé par le petit duc d'Yorck à son oncle, Richard répond brusquement :

A revoir, bon neveu.

Et puis à part :

Quand ils ont tant d'esprit, les enfants vivent peu.

Ailleurs, oubliant sa dissimulation :

Mauvaise herbe est précoce et croît avant le temps.

Richard naturellement peu prodigue de réflexions, n'était pas, j'imagine, si sentencieux, et ne s'amusait guère aux quolibets. Buckingham est reproduit, quant au fond, du poëte anglais, seulement avec plus de développements nécessaires dans sa résistance à Richard et dans les scrupules de sa conscience moins soucieuse du sang répandu que des droits de la royauté. Mais c'est le caractère de Tyrrel, à peine indiqué par Shakspeare, qui, par son mélange de scélératesse et de sensibilité, par ses contradictions mêmes d'un effet tout pathétique, devait toucher la fibre si caressée du nouveau poëte; il fait pour l'émotion commune ce que réalisent pour les esprits délicats la perfection des détails et le grand soin littéraire de toute la pièce.

Après avoir essayé tour à tour la tragédie classique, la comédie de caractère, le drame historique et moyen âge, M. Casimir Delavigne paraît avoir voulu comme mêler et fondre ensemble ces genres divers dans *Don Juan d'Autriche*. Après avoir visé successivement à l'imitation de Racine, de Molière, de Byron, de Shakspeare, voici que maintenant il marche résolument sur les traces de M. Hugo, dont la témérité lui fait ombrage. Il tente tous les hasards, toutes les péripéties imprévues, tous les ressorts périlleux du drame moderne, sans craindre la comparaison devenue possible avec *Lucrèce Borgia*, *Marie Tudor* et *Angelo*. Le poëte, jadis tant circonspect, secoue à la fin sans restriction le joug des unités; et, ce qui n'est pas moins nouveau, c'est que, pour la première fois l'auteur des *Vêpres siciliennes* substitue à son vers correct, harmonieux, sonore, une prose vive, sémillante, pleine d'antithèses et de *concetti*, qu'il s'efforce d'emprunter tour à tour à Voltaire et à Beaumar-

chais. Don Juan d'Autriche, le fils naturel de Charles-Quint, le brillant vainqueur de Lépante, devient tout à coup, sous la main de M. Casimir Delavigne, le héros d'une drame bizarre, multiple, compliqué à l'excès, où le poëte tente, au moyen de personnages historiques inusités dans l'ancienne comédie, de fondre ensemble le comique et l'intérêt, le rire et les larmes. Naturellement l'histoire se trouve interprétée d'une façon très-libre, et, en ce qui touche don Juan spécialement, Brantôme est quelque peu faussé dans sa chronique. M. Delavigne a certes mis en œuvre bien de l'esprit et des ressources d'imagination dans la texture et la broderie de ses cinq actes. La pétulance de don Juan, destiné au cloître et ne rêvant toutefois qu'amour et batailles, le débordement naïf de ses goûts, de ses penchants, de ses espérances, éveillent un intérêt vif et rapide. Quexada, si plein de comique frayeur devant l'étourderie de son élève, Quexada, légèrement poltron et néanmoins capable du plus honnête dévouement, est une figure plaisamment saisie, quoique empruntée d'ailleurs à divers types connus, et qui provoque aisément le sourire. La situation de Charles-Quint au couvent de Saint-Just est heureuse malgré l'anachronisme. Cette vieille majesté déchue, jadis l'arbitre de l'Europe, employant aujourd'hui toute son activité à ourdir une intrigue obscure de cloître en faveur de son fils don Juan, ne manque pas d'originalité, bien que faussant la réalité historique Le personnage malicieux, ironique, moqueur du petit moine Peblo incidente gaiement l'action avec un aimable ressouvenir de Chérubin. Comme contraste, la rivalité fatale de don Juan et de Philippe II, amoureux l'un et l'autre de dona Florinde sans la connaître, et la scène de provocation du quatrième acte, font un part suffisante à la terreur. Mais si Charles-Quint a paru d'une teinte de philosophie par trop voltairienne sous le capuchon de frère Arsène, son terrible successeur n'est pas montré sous un jour plus conforme à l'histoire. Il y a loin de cette création au Philippe II de Schiller, si vivant et si vrai. On ne conçoit guère le sombre Philippe II, malgré son âge, amoureux et galant comme un dameret; en tout cas, on a peine à se figurer cet altier despote au geste absolu, faisant de si misérables et de si vains efforts pour vaincre la résistance d'une jeune fille. Cette adoration singulière et obstinée d'une juive par deux princes dévots comme tous bons Castillans, n'est pas un moindre démenti donné à l'Espagne catholique du XVI[e] siècle. On devine aisément que l'auteur, dans son parti pris de drame romanesque et amusant, a dû se soucier assez peu des invraisemblances non plus que des effets forcés, et que satisfait d'égayer le parterre par de spirituelles saillies, par de vives et gaies inventions, il a sacrifié sans remords toute exigence d'art sérieux.

On l'a souvent remarqué, et cela surtout apparaît en *Don Juan d'Autriche :* M. Casimir Delavigne, mieux que tout autre poëte au monde, a sondé habilement les secrètes préférences de la foule et les tendances passagères d'un jour; mieux que personne, il a su les prévenir d'avance, y céder à temps, leur complaire avec charme et s'en rendre l'interprète d'affection. Toujours il a pressenti quelle juste dose de gaieté ou de pathétique convient pour faire accepter à point une idée ou un sentiment perçu en commun; d'ordinaire il mesure le développement d'une scène, l'intensité d'une situation, en raison de

l'intelligence ou de la sensibilité présumée d'un auditoire en expectative. Le poëte fera au besoin, pour le succès de sa cause, de la propagande politique sous le couvert d'une œuvre purement littéraire, et du prosélytisme philosophique sous le voile dérobé d'une innocente fiction. Peut-être, par sa prudence un peu méticuleuse, ne satisfait-il aucun parti extrême, mais à coup sûr il rallie l'armée entière des opinions flottantes qui se rangent volontiers dans le milieu impartial. Trop timide aux yeux de quelques-uns, point assez hardi pour les autres, M. Casimir Delavigne s'inquiète avant tout de la masse, et discerne par instinct en quel point se groupe la majorité des votes. Dès lors tous les traits les mieux aiguisés de son esprit, tous les plus sûrs effets de son discours sont directement lancés vers le but indiqué par son ambition. Rien, pour l'atteindre, ne saurait lui coûter trop, ni sa conviction littéraire primitive de jour en jour immolée, ni tout l'ennui inséparable du désir de plaire et du soin scrupuleux de réussir (1).

*Une famille au temps de Luther* peut être considérée comme une trêve indifférente dans l'œuvre générale de M. Casimir Delavigne. Pas un pouce de terrain n'y est gagné ou perdu dans la voie d'un progrès quelconque. C'est un de ces essais sans résultat qui laissent toutes questions en leur place. Le même système de conciliation entrepris depuis *Louis XI* s'y continue et s'y clot jusqu'à présent avec quelques particularités qui se recommandent à la curiosité beaucoup plus qu'à l'intérêt moral du spectateur. Une tragédie en *un* acte et sans amour devait passer à coup sûr pour une nouveauté bizarre, et jusqu'ici tout à fait sans exemple au théâtre; mais hors cela, l'auteur reste fidèle, comme précédemment, à son parti pris de fusion dramatique. Il se partage dans une mesure presque égale entre la méthode ancienne et le genre moderne. Le sujet est emprunté à l'histoire des trois derniers siècles. C'est la lutte de deux frères de religion différente, dont l'un catholique fervent, et l'autre près d'être converti au luthéranisme. La péripétie consiste en ce que le fanatisme romain de Paolo aboutit, par la rigueur de ses conséquences, au meurtre de Luigi. La scène, placée dans une salle basse de métairie, les détails les plus familiers de la vie domestique abordés sans hésitation, un rôle de vieux serviteur qui égaye par sa raison verbeuse, font ressembler la pièce à une sorte de drame bourgeois et intime, dans lequel M. Delavigne ose plus, à quelques égards, que Diderot et Lachaussée; et, d'autre part, la simplicité des moyens, la nullité de l'intrigue, l'élégance constante de la versification, l'usage fréquent de la description et de la périphrase, surpassent même les

(1) M. Casimir Delavigne triomphe à la scène tout au rebours de M. Victor Hugo. Suivant l'ingénieuse comparaison d'un homme de beaucoup d'esprit, M. Hugo conquiert l'assentiment public et vient à bout des résistances un peu par brutale contrainte, pareil à ce duc de Guise du drame de *Henri III* qui froisse sans pitié la délicate main de sa femme dans son gantelet d'acier. M. Delavigne, au contraire, ainsi qu'un hôte cérémonieux, vous invite à sa fête avec toute sorte d'avances polies et de ménagements discrets. Mais si l'étreinte impérieuse de M. Hugo laisse après elle comme une poignante sensation et une sorte de meurtrissure, la courtoisie charmante de M. Delavigne n'a souvent abouti qu'à un plaisir trop froidement assaisonné.

timidités les plus apprêtées de l'école classique. Ainsi, différente de la tragédie dont elle viole en plus d'un point les sévères convenances, non moins différente du drame dont elle n'a pas l'animation et la variété, cette œuvre mixte ne prend plus rang, surtout à la lecture, que comme une épître ingénieusement dialoguée sur la tolérance religieuse; expression directe, à tout prendre, de l'impartialité toute philosophique de l'auteur.

On ne sait trop que dire de *la Popularité*, cet infructueux essor de M. Casimir Delavigne dans la comédie politique, terrain vierge pourtant, et le seul peut-être qui soit à exploiter de nos jours. Si je ne me trompe, le poëte a fait défaut au genre, moins par insuffisance de talent que par une allure naturelle trop peu appropriée. M. Casimir Delavigne, on l'a très-justement observé, n'est pas de la famille d'Aristophane. Il ne lui appartenait donc point d'aborder la comédie directe, personnelle, nominale, que nos mœurs et nos lois ne sauraient d'ailleurs autoriser, et que les Cléon de nos jours ne voudraient point souffrir. Mais dans cette transaction même de comédie moyenne ou indirecte qu'il a tentée, et dans laquelle l'auteur plus osé de *Bertrand et Raton* avait su provoquer le rire, M. Delavigne apportait encore trop de ménagement impartial et de tempérament d'honnête homme. Traduisant clairement des passions et des faits contemporains, nationaux, sous l'allégorie d'une date ancienne et de noms étrangers, il a craint de calomnier, même à distance, l'année 1838, qui se pouvait lire à travers l'énoncé de l'an 1745 et du règne de George II. Les caractères divers de sa pièce devant être, dans la pensée de l'auteur, autant de symboles d'un principe, d'une opinion, d'un parti régnant, on comprend que par loyauté il ait tenu à dessiner chacun dans son meilleur jour. Aussi, à l'exception de Godwin, qui seul jette une ombre dans son coin, la plupart des autres paraissent-ils calqués sur la réalité la moins obscurcie. Sir Édouard Lindsay représente bien l'orateur de l'opposition, généreux, éloquent, plein d'une foi naïve dans les triomphes populaires; son vieux père sir Gilbert, le sage désabusé, sachant le fond des affaires qu'il a pratiquées avec fruit; Mortins, le républicain honnête, sincère, rempli d'enthousiasme et de patriotisme; lady Straffort, la fidélité jacobite dans son aspect un peu aventureux et romanesque; lord Derby, l'opinion accommodante qui pactise volontiers pour atteindre son but. Il n'est guère, au milieu de tout cela, que Caverly dont le scepticisme railleur tranche par une nuance plus hasardée. De là généralement une peinture de la plus entière et de la plus sereine bonne foi, mais aussi trop d'uniformité dans les teintes, un partage trop égal dans l'intérêt des caractères; par suite nulle saillie principale, nulle incisive et piquante raillerie. Quant à la forme, quant au style, M. Casimir Delavigne était rentré cette fois dans sa première manière, la plus naturelle et la plus vraie, sinon la meilleure possible. On eût dit qu'à l'exemple de son héros Édouard Lindsay, lui aussi avait voulu s'arrêter en cours de sacrifices populaires, et le personnage était ici un peu comme le symbole du poëte. — Quoi qu'il arrive, et alors même qu'il s'est le plus mépris au fond, on peut être assuré que M. Casimir Delavigne aura gardé quelque chose de son privilége inaliénable dans le détail. A tout prendre, nul plus que lui ne parle naturellement en vers, et n'y laisse voir une allure plus aisée. Le langage

poétique est comme un souple vêtement qui ne gêne en rien son geste et sa démarche. Il sait tout ce qu'on peut savoir pour le maniement de la phrase, l'habileté des tours et la propriété de l'expression. Son dialogue est tour à tour spirituel ou éloquent; les plus nobles sentiments, les plus généreuses pensées s'y peuvent encadrer dans une forme souvent naturelle, quelquefois précise. En un mot, le poëte exécute à son gré tout ce qu'il imagine, et s'il imaginait davantage, on aurait moins à reprendre; mais c'est justement la hauteur et la force d'imagination qu'il n'atteint pas.

Voici que pour son dernier essai M. Casimir Delavigne vient de s'attaquer au plus grand de nos tragiques. Il a osé nous redonner *le Cid* après Corneille. Il n'a pas craint de faire revivre cette figure si noble, si fière, si poétique, dans laquelle Pierre Corneille avait dépensé la première fleur et pour ainsi dire la virginité de son mâle génie. Toutefois M. Casimir Delavigne a moins prétendu reproduire le sujet même du premier Cid que l'héroïque tradition de son caractère. L'idée fondamentale de *la Fille du Cid*, ainsi que les scènes principales, reviennent de droit au *Romancero* espagnol, dont le poëte moderne a détaché les plus poétiques fleurs pour en parer le nouveau fruit de son imagination. Il ne s'agit plus maintenant du jeune et fougueux amant de Chimène, ce Rodrigue dont lui-même disait :

Aux âmes bien nées
La valeur n'attend pas le nombre des années.

Le vaillant Rodrigue de Bivar s'est fait vieux, ses cheveux ont blanchi; disgracié par le roi Alphonse, mais toujours redouté des Maures, il vit à Valence, une de ses conquêtes, entre sa fille dona Elvire et Rodrigue, jeune novice destiné au cloître, fils de Phanès de Minaya, frère d'armes du Cid. Quant à Chimène, elle est morte, ainsi l'a voulu M. Casimir Delavigne; ce qui, à tout prendre, vaut mieux encore que s'il nous l'eût montré toute chargée d'ans et de rides. Chimène revit, il est vrai, dans les grâces et la beauté de sa fille; mais Elvire, avec une teinte de fierté plus sauvage, n'a pas la tendresse et le cœur de Chimène. M. Delavigne a trop grandi la stature de son héroïne, taillée du reste sur le patron des femmes de Corneille. Il en a exagéré la couleur ironique et superbe. On aperçoit trop que la gamme d'Elvire, haussée à tous les tons du sarcasme et du dédain, a été modulée primitivement sur la voix de M^lle^ Rachel. Elvire poursuit tous ceux qui l'entourent de ses belliqueuses excitations et de ses implacables railleries. Elle aime son jeune cousin Rodrigue; mais; préférant la gloire à son amour, elle ne cesse d'éveiller en lui la fibre guerrière endormie et de le pousser au combat. Quand Ben-Saïd, l'envoyé des Maures, vient offrir la royauté au vieux Cid, c'est Elvire qui prend sur elle de repousser avec hauteur ces offres insolentes. Il n'est pas jusqu'à son père lui-même à qui Elvire ne donne des leçons d'énergie et d'audace. A la vérité le vaillant *campeador* n'a plus son inflexible trempe d'autrefois, il se bat un peu moins à présent, et fait sonner davantage en paroles le renom de ses vieilles prouesses. Le Cid est aussi devenu singulièrement conteur

avec l'âge. Tandis que les Maures s'apprêtent à assiéger Valence, il fait complaisamment à sa fille je ne sais quels anciens récits de juifs et de coffre-fort :

> C'est une vieille histoire
> Que je veux vous conter, mais bien bas pour ma gloire.

D'autres fois il se montre naïf et bon homme à plaisir, ou professe gaiement des maximes de la plus indulgente philosophie en matière de bravoure. Ce n'est pas le bouillant adversaire du comte de Gormas qui eût dit par exemple :

> L'habitude est pour nous la moitié du courage.

On se demande jusqu'à quel point il convient d'applaudir à ces sortes de copies adroitement falsifiées d'une œuvre originale. Le poëte, je l'accorde, a plein droit généralement de refaire pour son compte toute histoire et tout drame tombés dans le domaine commun ; ce n'est pas nous qui voudrons barrer passage aux auteurs vivants avec le fantôme des morts illustres : mais pourtant il est telle création supérieurement accomplie et si achevée en elle-même qu'elle paraît de tout point définitive, telle figure coulée en bronze d'un jet si absolu qu'il semble qu'on ne puisse jamais plus l'altérer. Ainsi en est-il du *Cid*. Depuis que Corneille lui a donné si puissamment le souffle et la vie, chacun s'est accoutumé à voir dans ce type un héros jeune, impétueux, hardi, plein d'une égale ardeur pour l'amour et les glorieux combats. Malaisément on se le figure vieux, refroidi par l'âge, d'un sang moins bouillant, d'un bras moins prompt, d'une valeur plus prudente et plus réfléchie. Pour Chimène, on la cherchera toujours avec regret dans sa poétique auréole, à côté de son Cid bien-aimé dont l'imagination ne la sépare pas. Cependant l'hypothèse de M. Casimir Delavigne une fois admise, on ne saurait nier qu'il ait exploité avec une grande intelligence et un rare sentiment les deux mines fécondes ouvertes sous sa main, c'est-à-dire les romances espagnoles et la tragédie de Corneille. Aux unes, il a emprunté leur fond naïvement original, leurs formes vivantes et pittoresques ; à l'autre, en maint endroit, sa touche mâle et vigoureuse, son accent héroïque et fier, ses attitudes et ses poses si martiales. La couleur romanesque et un peu fanfaronne des vieilles épopées est généralement saisie. Ce sont à tout propos ressouvenirs guerriers, sentiments chevaleresques; discours magnanimes, fières provocations de Maure à Castillan, et de Castillan à Maure. On croit entendre comme une succession d'héroïques refrains, de ballades tour à tour énergiques ou gracieuses, qui remuent les fibres du cœur et tiennent l'intérêt en émoi. Plusieurs des traits incisifs de Corneille sont reproduits en maint passage avec une intention manifeste ; chaque personnage, pour ainsi dire, semble fait à dessein pour rappeler quelqu'un des types de l'ancienne tragédie ; la scène de défi entre le jeune Rodrigue et le Maure Ben-Saïd rappelle, à s'y méprendre, la situation analogue du premier Cid avec le

comte de Gormas, aussi bien par le ton du discours que par la forme de l'interpellation et la coupe toute cornélienne du vers :

— Ton nom?
— Je n'en ai pas, mais tu vas m'en faire un.

On voit que l'attention du poëte s'est épuisée dans le développement des caractères. Celui du Cid, entre autres, a un mélange de grandeur et de bonhomie, de rudesse et de bienveillance, qui en ferait une création des plus heureuses, si l'on pouvait écarter toute comparaison du type consacré. Une fois le héros castillan accepté dans son nouveau jour, on admire sans réserve une scène d'un charme très-piquant, et d'ailleurs empruntée au *Romancero*, celle où le vieux Cid, pour encourager son filleul Rodrigue, feint d'avoir lui-même faibli dans la mêlée. Phanès, par un nouvel emprunt fait à Corneille, procède du vieil Horace. C'est le soldat brutalement intrépide, le père inflexible qui met l'honneur de ses enfants bien au-dessus de leur vie. Placé en regard de la valeur clémente du Cid, ce sombre courage la fait ressortir à dessein, comme l'ombre fait jaillir plus vivement la lumière sur un tableau. A tout prendre, il y a une idée dramatique dans l'opposition des deux caractères d'Elvire et de Rodrigue, dans cette éducation guerrière, dans cette transformation morale si curieusement réalisées par l'amour. La donnée du jeune Rodrigue, sans être tout à fait neuve d'ailleurs, a un effet original dans l'ensemble : le poëte a su nous intéresser, même aux faiblesses du fils de Phanès, et lorsque enfin le jeune novice trouve au fond de son âme l'héroïsme de ses ancêtres, lorsque, pour venger son frère Fernand, tué aux portes de Valence, il défait Ben-Saïd; lorsque, plus tard, il rapporte vaillamment *Tizonade*, cette épée que le Cid défaillant a laissée aux mains des ennemis, Rodrigue achève de conquérir toutes nos sympathies. — Le tort grave de *la Fille du Cid* est d'être absolument vide d'action; cette tragédie, étroitement enfermée, du reste, dans le triangle rigoureux des unités, manque de centre et d'intérêt dramatique; vainement prétendrait-on démêler la trame et le nœud d'une composition qui n'est, d'un bout à l'autre, qu'un long et brillant propos de chevaliers. Aucun personnage ne tend à une fin logique à travers les évolutions de la péripétie. La bataille deux fois livrée sous les murs de Valence, n'apporte pas même le plus léger retentissement à l'oreille du spectateur. Enfin le vieux Cid, accablé par l'âge et les fatigues du combat, de même que dans le *Romancero*, vient doucement expirer sur la scène, pour confirmer les tristes pressentiments que naguère il révélait à sa fille. Le Cid a eu un rêve dans lequel il a vu Chimène qui l'appelait à elle, il l'a vue :

Toujours belle
Belle comme à vingt ans, mais morte cette fois.
J'errais sous son balcon, chantant à demi-voix
L'air qui fut si longtemps sa douce fantaisie.
Son bras avec lenteur leva la jalousie,

Ravi, je crus encor la voir sous ces atours
Que préféraient mes yeux au temps de nos amours;
C'est sous son blanc linceul qu'elle m'est apparue.
Pâle, elle m'a souri; puis dans l'air suspendue,
Vers l'étoile du soir elle a levé sa main,
Et s'est évanouie en disant : A demain!
Au rendez-vous donné je fus toujours fidèle;
Tu vois bien que ce soir je dois être auprès d'elle,
Et je voudrais, ma fille, au dernier rendez-vous,
Lui dire en l'embrassant le nom de ton époux.

Maintenant son rêve s'accomplit, et le Cid n'a plus qu'à mourir en disant : « Chimène, me voici! » — Si cette œuvre signale un progrès de quelque sorte, c'est, à coup sûr, dans le style, non que le style de *la Fille du Cid* surpasse le genre de perfection réalisé et tant prôné jusqu'à ce jour chez M. Casimir Delavigne, mais justement parce qu'il est tout autre, parce qu'il s'annonce assez fréquemment avec des allures de franchise, de vigueur, de sensibilité même tout à fait imprévues et qui ont été accueillies avec joie. Il y a parfois dans le discours un air noblement familier que Corneille ne désavouerait pas, et des traits de hardiesse dans lesquels M. Victor Hugo pourrait se reconnaître. En un mot, M. Casimir Delavigne vient de montrer qu'après tant d'autres nuances habilement empruntées, le ton de force et de naïveté lui était encore possible dans l'occasion. Par malheur, ce nouveau mérite même ne fait que confirmer plus surabondamment le penchant déterminé de M. Casimir Delavigne à l'imitation. Nous savons maintenant que l'auteur de *la Fille du Cid* peut, avec un succès égal, marcher à la suite des génies les plus divers; il lui reste encore à être lui-même, et à se révéler dans une voie qui n'ait pas été déjà sillonnée par d'ineffaçables empreintes.

A vouloir juger M. Casimir Delavigne dans son ensemble et comme caractère de poëte, on n'est pas en vérité sans quelque légitime embarras. Entre le haut piédestal que lui dresse la foule complaisante et le socle plus abaissé où le pose la critique austère, son rang bien précis ne se dessine pas nettement à l'œil. Depuis *les Messéniennes* jusqu'à *la Fille du Cid*, M. Delavigne, multipliant sans cesse les œuvres, a certes touché à bien des points et varié sensiblement ses procédés; mais, avant tout, on ne saurait le rattacher intimement à aucune des deux faces de la littérature du XIXe siècle, soit celle qui embrasse encore le passé d'une étreinte fidèle, soit celle qui tourne fièrement ses aspirations vers l'avenir. La révolution littéraire entreprise depuis bientôt un demi-siècle par M. de Châteaubriand et Mme de Staël, laissa manifestement en dehors M. Casimir Delavigne, qui ne la comprit pas. Lorsque, pour la première fois, l'auteur des *Messéniennes* s'initie à la vie littéraire, on voit qu'il n'est nullement frappé de ce qui se passe autour de lui dans le domaine intellectuel et moral; les événements extérieurs, mondains, ont seuls le privilége d'exciter son attention. A vrai dire, ses débuts sont moins littéraires que politiques, et l'éclat de ses succès s'explique surtout par cet instinct merveilleux qu'il a de faire vibrer sa corde lyrique à l'unisson de la fibre populaire. Au

jour même de son triomphe le plus universel, il n'est guère de son temps que par les sentiments passagers, par une communauté d'idées transitoires. Le fond propre de son inspiration et les formes mêmes de son langage appartiennent à une autre époque, sont d'un autre pays. C'est un Grec d'autrefois transplanté dans la France moderne, et qui s'exprime sur les choses contemporaines avec les images et les souvenirs de l'antiquité. A l'exception de deux ou trois, les poésies nationales de M. Casimir Delavigne manquent de vérité locale; l'enthousiasme qui s'y montre procède plus d'une sorte d'arrangement littéraire que d'un vif sentiment de la réalité. Quant, un peu plus tard, à l'avénement de l'auteur des *Méditations*, l'école de poésie française presque tout entière aborde les mystérieuses profondeurs de l'âme humaine et de la Divinité, M. Casimir Delavigne, loin de participer à cette rénovation spiritualiste du jeune siècle, retourne, au contraire, à la Grèce et à Rome païenne avec une persistance désormais sans à-propos; pourtant sa foi dans le culte classique n'est pas telle qu'il n'y déroge par aventure. Volontiers il brise le pacte ancien et se laisse aller à consentir des alliances nouvelles, pour peu qu'on le sollicite. Ainsi n'eussent pas fléchi sans doute les purs et fidèles disciples de l'antique religion littéraire, tels que le chantre de *l'Aveugle*.

Au théâtre, M. Casimir Delavigne a manqué d'invention; le plus souvent il s'est borné à reproduire les situations et les caractères depuis longtemps consacrés sur la scène. D'abord tragique de l'école de Racine et de Voltaire, il a marché dans la comédie, bien qu'avec moins d'évidence, entre Gresset, Beaumarchais ou tel autre, s'aidant partout de deux ressources familières à l'abbé Delille, la périphrase et la description. Puis successivement il s'est essayé à des pastiches de tout genre, calqués sur Byron, sur Shakspeare, sur Mercier, sur le drame français moderne, et enfin récemment encore sur le vieux Corneille, avec une souplesse de plus en plus complaisante. Il s'est fait romantique à la suite, recueillant le plus sûr butin de chaque périlleuse innovation, tout comme il a été classique de reflet, et avec une teinte particulière de son choix. Surtout on doit noter chez le poëte des *Vêpres Siciliennes* et des *Comédiens* une aptitude peu commune à chausser pareillement le brodequin et le cothurne. Une telle élasticité de veine n'est pas, selon nous, l'indice d'une vocation bien tranchée. Il peut certes arriver à un poëte dramatique de sortir par aventure du genre familier à son génie intime. Corneille a écrit *le Menteur*, et le tendre auteur de *Bérénice* s'est avisé un jour d'une farce très-amusante comme par un écart passager de sa muse noble et sévère. Mais alterner, toute sa vie durant, du tragique au comique avec une sérénité inaltérable, nous paraît l'affaire d'un talent studieux bien plus que celle d'un esprit grandement original. Quant au fond même, on l'a suffisamment observé, M. Casimir Delavigne n'a fait guère que refrapper au coin de son exécution particulière des idées primitivement forgées d'un autre métal plus riche et déjà mises en circulation. La philosophie de M. Delavigne, trop superficielle d'ailleurs, ne pénètre jamais aux entrailles mêmes des choses humaines. On s'aperçoit que le poete n'a contemplé ni d'assez haut ni d'un coup d'œil suffisamment scrutateur l'océan moral de son époque. Il croit, faute de réflexion, qu'on

peut peindre, soit au théâtre, soit ailleurs, les hommes et les choses, au moyen d'une érudition littéraire ingénieusement combinée.

Toutefois on ne saurait le nier, par ses imperfections mêmes non moins que par ses mérites, M. Casimir Delavigne a conquis depuis plus de vingt ans une faveur, sinon légitime, du moins réelle et dûment assise. Son règne a été des plus soutenus, des plus unis, et presque jamais il n'a donné de démenti à sa paisible autorité. Cette stabilité de talent toujours sûr, cette perpétuité de succès inaltérable, ont bien, il faut le dire, quelque originalité et quelque grandeur. Si dans le détail de l'œuvre, dans l'examen scrupuleux de chaque partie, le poëte fournit matière justement à bien des contradictions, et même à de vives censures, vu dans l'ensemble du monument, dans sa majestueuse continuité, il impose et séduit. A défaut d'originalité directe et native, il semble que M. Casimir Delavigne s'en soit fait une après coup, en raison même de son isolement et de ses allures intermédiaires. Il se classe tout à la fois par sa séparation plus ou moins ouverte, mais irrécusable, du mouvement littéraire contemporain, et par sa désertion en quelques points de la tradition antérieure, se maintenant ainsi sur une limite où nul autre n'est rencontré. En plein XIXe siècle, son rôle caractéristique est de ne paraître ni tout à fait de son temps, ni tout à fait d'aucun autre, soit du XVIIe siècle, soit du XVIIIe. Vivant à l'écart, loin du bruit et de la mêlée, à l'abri des influences trop tyranniques, composant à loisir dans la plus scrupuleuse attention, l'auteur de *la Fille du Cid* a poursuivi son système, tout répréhensible qu'il soit, avec calme, sang-froid et dignité, pareil au juste d'Horace. Ce qui surtout l'honore, ce qui le propose en exemple aux écrivains de tous les temps, c'est son respect invariable pour lui-même et pour le public dont il relève, c'est sa préoccupation constante du mieux possible et du triomphe mûrement préparé. Si M. Casimir Delavigne ne se fût point distingué par son rôle littéraire, à coup sûr son âme loyale et sa vie d'honnête homme l'eussent encore marqué à part dans la mêlée confuse des écrivains. Venant après la distinction de l'esprit, ce lustre moral est comme un trait achevé et comme un dernier coup de pinceau qui complètent sa physionomie individuelle; en un siècle où la vertu est sans contredit plus rare que le talent, on doit tenir compte à l'écrivain de cette alliance peu commune et qui suppose un accroissement de mérite (1).

Pour être un poëte d'une valeur plus puissamment active et aussi plus durable, il a manqué à M. Casimir Delavigne deux importantes facultés, l'initiative et la passion, l'une qu'il n'a jamais osé prendre, et l'autre qu'on ne

(1) Nous regrettons seulement que, dans une circonstance récente, l'auteur des *Messéniennes* ait paru démentir de parti pris cette honnête modération de cœur et d'esprit qui a été jusqu'ici un de ses plus beaux titres. Les cabales académiques font tache à sa loyauté bien connue, et il devrait laisser à d'autres réputés moins intègres les votes haineux ou inintelligents. Prendre parti, dans un objet purement littéraire, pour un savant tout spécial contre un poete éminent que parfois on n'a pas craint d'imiter, c'est laisser voir trop clairement ou qu'on repousse un rival par envie, ou qu'on le méconnaît par injustice; fâcheuse et irrésistible interprétation, à laquelle, quoi qu'il fasse, il ne saurait échapper.

saurait acquérir. Il n'a certes point la spontanéité ni l'imprévu qui toujours marquent de leur double empreinte l'artiste vraiment créateur. A bien dire, M. Casimir Delavigne n'a pas remué d'idées, il n'a défriché aucun terrain complétement neuf, sondé aucun abîme un peu profond, ou visité des parages lointains et inconnus. Là même où il a porté ses pas avec le plus de succès et quelque velléité hardie, il n'a pourtant laissé après lui aucune bien chaude et bien vive empreinte. Pas une seule fois il n'est arrivé au poëte de prendre en main la torche qui éclaire l'avenir, et de crier à son siècle d'une voix prophétique : Suivez-moi ! voici la lumière ! Venu au monde en un temps de fièvre et de rénovation, né en 1793 ou 94, au port du Hâvre, rien ne rappelle dans le poëte cette date tant significative. C'est à peine s'il a dérobé quelques pâles étincelles à ce vaste foyer de la révolution dont plus d'un reflet a dû se projeter sur son berceau. On voudrait donc en lui plus de flamme originelle et d'aiguillon toujours présent. Son style même, qui est sa partie la plus vive, manque d'illumination intérieure ; il n'a pas non plus assez de relief aiguisé et de tranchante ciselure. M. Delavigne renie trop, soit au fond, soit dans la forme, cette famille de poëtes au souffle ardent dont Byron est à la fois le type sublime et outré. Non que la sérénité de l'âme et le calme extérieur ne soient compatibles avec la poésie, non qu'il faille adopter cette formule anarchique, *désordre et génie*, qui a prévalu pendant un temps ; mais parce que la passion seule, dans son jet expansif, peut enfanter les inspirations grandes et vigoureuses. Ce défaut de passion explique comment M. Delavigne a toujours réussi plus ou moins à charmer la foule par le plaisir de l'art, sans qu'il ait jamais pu l'influencer activement ni l'enchaîner à la fortune de son esprit. Il a régné sans gouverner, un peu à la façon des rois constitutionnels, qui n'ont point d'action propre efficace en dépit du prestige et de la pourpre.

Si un bon sens éminent, une forme d'une habileté rare, de la grâce, de l'esprit, un noble caractère, suffisaient à l'individualité poétique, sans contredit, l'auteur de tant d'ouvrages où tous ces mérites respirent, aurait droit à une consécration sans réserve. Si la constance à toute épreuve, l'ordre le plus parfait dans la réalisation du talent, les succès acquis sans relâche, composaient la valeur absolue et éternelle de l'œuvre, nul n'aurait édifié un monument plus beau que l'écrivain le plus applaudi et le plus persévérant de nos jours. Mais la patience n'est pas tout le génie, ainsi que l'a dit à peu près Buffon. Le grand poëte, selon nous, est moins celui qui dispose avec prévoyance que celui qui qui crée avec feu. Jeter des semences nouvelles dans le champ fertile de l'émotion, découvrir des horizons inaperçus à l'âme et à la pensée, plonger hardiment dans les entrailles de la vérité sensible pour en rapporter des trésors inconnus, telle est la mission du poëte parmi les hommes. Avec le don d'enchasser heureusement des idées taillées et polies par avance, avec la mise en œuvre parfaite, on a sans doute de belles parties du caractère poétique, on n'est pas le poëte tout entier. Celui dont la tâche consiste à répéter sous une forme plus pure les vérités acquises, mérite à quelques égards les hommages et les respects de la foule, mais il laisse à d'autres mieux doués et plus complets la palme souveraine ; il offre à nos regards une noble figure

digne d'intérêt et d'étude, mais en la contemplant, un regret se fait sentir : c'est que la sympathie humaine, ce foyer inépuisable, ne l'ait pas plus magiquement illuminée de ses vives flammes.

DESSALLES-RÉGIS.

# DES RÉVOLUTIONS

DANS

# LES SOCIÉTÉS NOUVELLES (1).

Un peuple qui a vécu pendant des siècles sous le régime des castes et des classes, ne parvient à un état social démocratique qu'à travers une longue suite de transformations plus ou moins pénibles, à l'aide de violents efforts, et après de nombreuses vicissitudes, durant lesquelles les biens, les opinions et le pouvoir changent rapidement de place.

Alors même que cette grande révolution est terminée, l'on voit encore subsister pendant longtemps les habitudes révolutionnaires créées par elle, et de profondes agitations lui succèdent.

Comme tout ceci se passe au moment où les conditions s'égalisent, on en conclut qu'il existe un rapport caché et un lien secret entre l'égalité même et les révolutions, de telle sorte que l'une ne saurait exister sans que les autres naissent.

Sur ce point, le raisonnement semble d'accord avec l'expérience.

Chez un peuple où les rangs sont à peu près égaux, aucun lien apparent ne réunit les hommes et ne les tient fermes à leur place. Nul d'entre eux n'a le droit permanent, ni le pouvoir de commander, et nul n'a pour condition d'obéir; mais chacun, se trouvant pourvu de quelques lumières et de quelques ressources, peut choisir sa voie, et marcher à part de tous ses semblables.

Les mêmes causes qui rendent les citoyens indépendants les uns des autres,

(1) M. de Tocqueville, qui va publier le complément de son remarquable ouvrage sur *la Démocratie en Amérique*, a bien voulu nous communiquer ce fragment de son travail.

les poussent chaque jour vers de nouveaux et inquiets désirs, et les aiguillonnent sans cesse.

Il semble donc naturel de croire que, dans une société démocratique, les idées, les choses et les hommes doivent éternellement changer de formes et de places, et que les siècles démocratiques seront des temps de transformations rapides et incessantes.

Cela est-il en effet? l'égalité des conditions porte-t-elle les hommes d'une manière habituelle et permanente vers les révolutions? contient-elle quelque principe perturbateur qui empêche la société de s'asseoir et dispose les citoyens à renouveler sans cesse leurs lois, leurs doctrines et leurs mœurs? Je ne le crois point.

Presque toutes les révolutions qui ont changé la face des peuples ont été faites pour consacrer ou pour détruire l'inégalité. Écartez les causes secondaires qui ont produit les grandes agitations des hommes, vous en arriverez presque toujours à l'inégalité. Ce sont les pauvres qui ont voulu ravir les biens des riches, ou les riches qui ont essayé d'enchaîner les pauvres. Si donc vous pouvez fonder un état de société où chacun ait quelque chose à garder et peu à prendre, vous aurez beaucoup fait pour la paix du monde.

Je n'ignore pas que, chez un grand peuple démocratique, il se rencontre toujours des citoyens très-pauvres et des citoyens très-riches; mais les pauvres, au lieu d'y former l'immense majorité de la nation, comme cela arrive toujours dans les sociétés aristocratiques, sont en petit nombre, et la loi ne les a pas attachés les uns aux autres par les liens d'une misère irremédiable et héréditaire.

Les riches, de leur côté, sont clair-semés et impuissants; ils n'ont point de priviléges qui attirent les regards; leur richesse même n'étant plus incorporée à la terre et représentée par elle, est insaisissable et comme indivisible. De même qu'il n'y a plus de races de pauvres, il n'y a plus de races de riches; ceux-ci sortent chaque jour du sein de la foule, et y retournent sans cesse. Ils ne forment donc point une classe à part, qu'on puisse aisément définir et dépouiller; et, tenant d'ailleurs par mille fils secrets à la masse de leurs concitoyens, le peuple ne saurait guère les frapper sans s'atteindre lui-même. Entre ces deux extrémités des sociétés démocratiques se trouve une multitude innombrable d'hommes presque pareils, qui, sans être précisément ni riches ni pauvres, possèdent assez de biens pour désirer l'ordre, et n'en ont pas assez pour exciter l'envie.

Ceux-là sont naturellement ennemis des mouvements violents; leur immobilité maintient en repos tout ce qui se trouve au-dessus et au-dessous d'eux, et assure le corps social dans son assiette.

Ce n'est pas que ceux-là mêmes soient satisfaits de leur fortune présente, ni qu'ils ressentent de l'horreur naturelle pour une révolution dont ils partageraient les dépouilles sans en éprouver les maux : ils désirent au contraire, avec une ardeur sans égale, de s'enrichir; mais l'embarras est de savoir sur qui prendre. Le même état social qui leur suggère sans cesse des désirs, renferme ces désirs dans des limites nécessaires. Il donne aux hommes plus de liberté de changer et moins d'intérêt au changement.

Non-seulement les hommes des démocraties ne désirent pas naturellement les révolutions, mais ils les craignent.

Il n'y a pas de révolution qui ne menace plus ou moins la propriété acquise. La plupart de ceux qui habitent les pays démocratiques sont propriétaires ; ils n'ont pas seulement des propriétés, ils vivent dans la condition où les hommes attachent à leur propriété le plus de prix.

Si l'on considère attentivement chacune des classes dont la société se compose, il est facile de voir qu'il n'y en a point chez lesquelles les passions que la propriété fait naître soient plus âpres et plus tenaces que chez les classes moyennes.

Souvent les pauvres ne se soucient guère de ce qu'ils possèdent, parce qu'ils souffrent beaucoup plus de ce qui leur manque qu'ils ne jouissent du peu qu'ils ont. Les riches ont beaucoup d'autres passions à satisfaire que celle des richesses, et d'ailleurs le long et pénible usage d'une grande fortune finit quelquefois par les rendre comme insensibles à ses douceurs.

Mais les hommes qui vivent dans une aisance également éloignée de l'opulence et de la misère mettent à leurs biens un prix immense. Comme ils sont encore fort voisins de la pauvreté, ils voient de près ses rigueurs, et ils les redoutent ; entre elle et eux il n'y a rien qu'un petit patrimoine sur lequel ils fixent aussitôt leurs craintes et leurs espérances. A chaque instant, ils s'y intéressent davantage par les soucis constants qu'il leur donne, et ils s'y attachent par les efforts journaliers qu'ils font pour l'augmenter. L'idée d'en céder la moindre partie leur est insupportable, et ils considèrent sa perte entière comme le dernier des malheurs. Or c'est le nombre de ces petits propriétaires ardents et inquiets que l'égalité des conditions accroît sans cesse.

Ainsi, dans les sociétés démocratiques, la majorité des citoyens ne voit pas clairement ce qu'elle pourrait gagner à une révolution, et elle sent à chaque instant, et de mille manières, ce qu'elle pourrait y perdre.

L'égalité des conditions pousse naturellement les hommes vers les carrières industrielles et commerçantes, elle accroît et diversifie la propriété foncière, elle inspire à chaque homme un désir ardent et constant d'augmenter son bien-être. Il n'y a rien de plus contraire aux passions révolutionnaires que toutes ces choses.

Il peut se faire que par son résultat final une révolution serve l'industrie et le commerce ; mais son premier effet sera presque de ruiner les industriels et les commerçants, parce qu'elle ne peut manquer de changer tout d'abord l'état général de la consommation, et de renverser momentanément la proportion qui existait entre la reproduction et les besoins.

Je ne sache rien d'ailleurs de plus opposé aux mœurs révolutionnaires que les mœurs commerciales. Le commerce est naturellement ennemi de toutes les passions violentes. Il aime les tempéraments, se plaît dans les compromis, fuit avec grand soin la colère. Il est patient, souple, insinuant, et il n'a recours aux moyens extrêmes que quand la plus absolue nécessité l'y oblige. Le commerce rend les hommes indépendants les uns des autres ; il leur donne une haute idée de leur valeur individuelle ; il les porte à vouloir faire leurs propres affaires, et leur apprend à y réussir ; il les dispose donc à la liberté, mais il les éloigne des révolutions.

Dans une révolution, les possesseurs de biens mobiliers ont plus à craindre que tous les autres, car, d'une part, leur propriété est souvent aisée à saisir, et, de l'autre, elle peut à tout moment disparaître complétement; ce qu'ont moins à redouter les propriétaires fonciers qui, en perdant le revenu de leurs terre, espèrent du moins garder, à travers les vicissitudes, la terre elle-même. Aussi voit-on que les uns sont plus effrayés que les autres à l'aspect des mouvements révolutionnaires.

Les peuples sont donc moins disposés aux révolutions à mesure que, chez eux, les biens mobiliers se multiplient et se diversifient, et que le nombre de ceux qui les possèdent devient plus grand.

Quelle que soit d'ailleurs la profession qu'embrassent les hommes, et le genre de biens dont ils jouissent, un trait leur est commun à tous.

Nul n'est pleinement satisfait de sa fortune présente, et tous s'efforcent chaque jour, par mille moyens divers, de l'augmenter. Considérez chacun d'entre eux à une époque quelconque de sa vie, et vous le verrez préoccupé de quelques plans nouveaux dont l'objet est d'accroître son aisance; ne lui parlez pas des intérêts et des droits du genre humain, cette petite entreprise domestique absorbe pour le moment toutes ses pensées, et lui fait souhaiter de remettre les agitations publiques à un autre temps.

Cela ne les empêche pas seulement de faire des révolutions, mais les détourne de le vouloir. Les violentes passions politiques ont peu de prise sur des hommes qui ont ainsi attaché toute leur âme à la poursuite du bien-être. L'ardeur qu'ils mettent aux petites affaires les calme sur les grandes.

Il s'élève, il est vrai, de temps à autre, dans les sociétés démocratiques, des citoyens entreprenants et ambitieux, dont les immenses désirs ne peuvent se satisfaire en suivant la route commune. Ceux-ci aiment les révolutions et les appellent; mais ils ont grand'peine à les faire naître, si des événements extraordinaires ne viennent à leur aide.

On ne lutte point avec avantage contre l'esprit de son siècle et de son pays, et un homme, quelque puissant qu'on le suppose, fait difficilement partager à ses contemporains des sentiments et des idées que l'ensemble de leurs désirs et de leurs sentiments repousse. Il ne faut donc pas croire que, quand une fois l'égalité des conditions, devenue un fait ancien et incontesté, a imprimé aux mœurs son caractère, les hommes se laissent aisément précipiter dans les hasards à la suite d'un chef imprudent ou d'un hardi novateur.

Ce n'est pas qu'ils lui résistent d'une manière ouverte, à l'aide de combinaisons savantes, ou même par un dessein prémédité de résister. Ils ne le combattent point avec énergie, ils lui applaudissent même quelquefois, mais ils ne le suivent point. A sa fougue, ils opposent en secret leur inertie; à ses instincts révolutionnaires, leurs intérêts conservateurs; leurs goûts casaniers à ses passions aventureuses; leur bon sens aux écarts de son génie; à sa poésie, leur prose. Il les soulève un moment avec mille efforts, et bientôt ils lui échappent, et comme entraînés par leur propre poids, ils retombent. Il s'épuise à vouloir animer cette foule indifférente et distraite, et il se voit enfin réduit à l'impuissance, non qu'il soit vaincu, mais parce qu'il est seul.

Je ne prétends point que les hommes qui vivent dans les sociétés démocra-

tiques soient naturellement immobiles; je pense, au contraire, qu'il règne au sein d'une pareille société un mouvement éternel, et que personne n'y connaît le repos; mais je crois que les hommes s'y agitent entre de certaines limites qu'ils ne dépassent guère. Ils varient, altèrent ou renouvellent chaque jour les choses secondaires; ils ont grand soin de ne pas toucher aux principales. Ils aiment le changement; mais ils redoutent les révolutions.

Quoique les Américains modifient ou abrogent sans cesse quelques-unes de leurs lois, ils sont bien loin de faire voir des passions révolutionnaires. Il est facile de découvrir, à la promptitude avec laquelle ils s'arrêtent et se calment lorsque l'agitation publique commence à devenir menaçante et au moment même où les passions semblent le plus excitées, qu'ils redoutent une révolution comme le plus grand des malheurs, et que chacun d'entre eux est résolu intérieurement à faire de grands sacrifices pour l'éviter. Il n'y a pas de pays au monde où le sentiment de la propriété se montre plus actif et plus inquiet qu'aux États-Unis, et où la majorité témoigne moins de penchant pour les doctrines qui menacent d'altérer d'une manière quelconque la constitution des biens.

J'ai souvent remarqué que les théories qui sont révolutionnaires de leur nature, en ce qu'elles ne peuvent se réaliser que par un changement complet et quelquefois subit dans l'état de la propriété et des personnes, sont infiniment moins en faveur aux États-Unis que dans les grandes monarchies de l'Europe. Si quelques hommes les professent, la masse les repousse avec une sorte d'horreur instinctive.

Je ne crains pas de dire que la plupart des maximes qu'on a coutume d'appeler démocratiques en France seraient proscrites par la démocratie des États-Unis. Cela se comprend aisément. En Amérique, on a des idées et des passions démocratiques; en Europe, nous avons encore des passions et des idées révolutionnaires.

Si l'Amérique éprouve jamais de grandes révolutions, elles seront amenées par la présence des noirs sur le sol des États-Unis, c'est-à-dire que ce ne sera pas l'égalité des conditions, mais au contraire leur inégalité, qui les fera naître.

Lorsque les conditions sont égales, chacun s'isole volontiers en soi-même et oublie le public. Si les législateurs des peuples démocratiques ne cherchaient point à corriger cette funeste tendance ou la favorisaient, dans la pensée qu'elle détourne les citoyens des passions politiques et les écarte ainsi des révolutions, il se pourrait qu'ils finissent eux-mêmes par produire le mal qu'ils veulent évi- et qu'il arrivât un moment où les passions désordonnées de quelques hommes, s'aidant de l'égoïsme inintelligent et de la pusillanimité du plus grand nombre, finissent par contraindre le corps social à subir d'étranges vicissitudes.

Dans les sociétés démocratiques, il n'y a guère que de petites minorités qui désirent les révolutions; mais les minorités peuvent quelquefois les faire.

Je ne dis donc point que les nations démocratiques soient à l'abri des révolutions, je dis seulement que l'état social de ces nations ne les y porte pas, mais plutôt les en éloigne. Les peuples démocratiques, livrés à eux-mêmes, ne s'engagent point aisément dans les grandes aventures; ils ne sont entraînés vers les révolutions qu'à leur insu; ils les subissent quelquefois, mais ils ne

les font pas. Et j'ajoute que quand on leur a permis d'acquérir des lumières et de l'expérience, ils ne les laissent pas faire.

Je sais bien qu'en cette matière les institutions publiques elles-mêmes peuvent beaucoup; elles favorisent ou contraignent les instincts qui naissent de l'état social. Je ne soutiens donc pas, je le répète, qu'un peuple soit à l'abri des révolutions par cela seul que, dans son sein, les conditions sont égales; mais je crois que, quelles que soient les institutions d'un pareil peuple, les grandes révolutions y seront toujours infiniment moins violentes et plus rares qu'on ne le suppose, et j'entrevois aisément tel état politique qui, venant à se combiner avec l'égalité, rendrait la société plus stationnaire qu'elle ne l'a jamais été dans notre Occident.

Ce que je viens de dire des faits s'applique en partie aux idées.

Deux choses étonnent aux État-Unis; la grande mobilité de la plupart des actions humaines, et la fixité singulière de certains principes. Les hommes remuent sans cesse, l'esprit humain semble presque immobile.

Lorsqu'une opinion s'est une fois étendue sur le sol américain et y a pris racine, on dirait que nul pouvoir sur la terre n'est en état de l'extirper. Aux États-Unis, les doctrines générales en matière de religion, de philosophie, de morale et même de politique, ne varient point, ou du moins elles ne se modifient qu'après un travail caché et souvent insensible; les plus grossiers préjugés eux-mêmes ne s'effacent qu'avec une lenteur inconcevable au milieu de ces frottements mille fois répétés des choses et des hommes.

J'entends dire qu'il est dans la nature et dans les habitudes des démocraties de changer à tout moment de sentiments et de pensées. Cela peut être vrai de petites nations démocratiques, comme celles de l'antiquité qu'on réunissait tout entières sur une place publique et qu'on agitait ensuite au gré d'un orateur. Je n'ai rien vu de semblable dans le sein du grand peuple démocratique qui occupe les rivages opposés de notre Océan. Ce qui m'a frappé aux États-Unis, c'est la peine qu'on éprouve à désabuser la majorité d'une idée qu'elle a conçue, et de la détacher d'un homme qu'elle adopte. Les écrits ni les discours ne sauraient guère y réussir; l'expérience seule en vient à bout; quelquefois encore faut-il qu'elle se répète.

Cela étonne au premier abord; un examen plus attentif l'explique.

Je ne crois pas qu'il soit aussi facile qu'on l'imagine de déraciner les préjugés d'un peuple démocratique; de changer ses croyances; de substituer de nouveaux principes religieux, philosophiques, politiques et moraux, à ceux qui s'y sont une fois établis; en un mot, d'y faire de grandes et fréquentes révolutions dans les intelligences. Ce n'est pas que l'esprit humain y soit oisif; il s'agite sans cesse, mais il s'exerce plutôt à varier à l'infini les conséquences des principes connus et à en découvrir de nouvelles, qu'à chercher de nouveaux principes. Il tourne avec agilité sur lui-même plutôt qu'il ne s'élance en avant par un effort rapide et direct; il étend peu à peu sa sphère par de petits mouvements continus et précipités; il ne la déplace point tout à coup.

Des hommes égaux en droits, en éducation, en fortune, et, pour tout dire en un mot, de condition pareille, ont nécessairement des besoins, des habitudes et des goûts peu dissemblables. Comme ils aperçoivent les objets sous le

même aspect, leur esprit incline naturellement vers des idées analogues, et, quoique chacun d'eux puisse s'écarter de ses contemporains et se faire des croyances à lui, ils finissent par se retrouver tous, sans le savoir et sans le vouloir, dans un certain nombre d'opinions communes.

Plus je considère attentivement les effets de l'égalité sur l'intelligence, et plus je me persuade que l'anarchie intellectuelle dont nous sommes témoins n'est pas, ainsi que plusieurs le supposent, l'état naturel des peuples démocratiques. Je crois qu'il faut plutôt la considérer comme un accident particulier à leur jeunesse, et qu'elle ne se montre qu'à cette époque de passage où les hommes ont déjà brisé les antiques liens qui les attachaient les uns aux autres, et diffèrent encore prodigieusement par l'origine, l'éducation et les mœurs, de telle sorte que, ayant conservé des idées, des instincts et des goûts forts divers, rien ne les empêche plus de les produire. Les principales opinions des hommes deviennent semblables à mesure que les conditions se ressemblent. Tel me paraît être le fait général et permanent; le reste est fortuit et passager.

Je crois qu'il arrivera rarement que, dans le sein d'une société démocratique, un homme vienne à concevoir, d'un seul coup, un système d'idées fort éloignées de celui qu'ont adopté ses contemporains; et, si un pareil novateur se présentait, j'imagine qu'il aurait d'abord grand' peine à se faire écouter, et plus encore à se faire croire.

Lorsque les conditions sont presque pareilles, un homme ne se laisse pas aisément persuader par un autre. Comme tous se voient de très-près, qu'ils ont appris ensemble les mêmes choses et mènent la même vie, ils ne sont pas naturellement disposés à prendre l'un d'entre eux pour guide, et à le suivre aveuglément : on ne croit guère sur parole son semblable ou son égal.

Ce n'est pas seulement la confiance dans les lumières de certains individus qui s'affaiblit chez les nations démocratiques : l'idée générale de la supériorité intellectuelle qu'un homme quelconque peut acquérir sur tous les autres ne tarde pas à s'obscurcir.

A mesure que les hommes se ressemblent davantage, le dogme de l'égalité des intelligences s'insinue peu à peu dans leurs croyances, et il devient plus difficile à un novateur, quel qu'il soit, d'acquérir et d'exercer un grand pouvoir sur l'esprit d'un peuple. Dans de pareilles sociétés, les soudaines révolutions intellectuelles sont donc rares; car, si l'on jette les yeux sur l'histoire du monde, l'on voit que c'est bien moins la force d'un raisonnement que l'autorité d'un nom qui a produit les grandes et rapides mutations des opinions humaines.

Remarquez d'ailleurs que, comme les hommes qui vivent dans les sociétés démocratiques ne sont attachés par aucun lien les uns aux autres, il faut à part convaincre chacun d'eux, tandis que, dans les sociétés aristocratiques, c'est assez de pouvoir agir sur l'esprit de quelques-uns; tous les autres suivent. Si Luther avait vécu dans une société d'égalité, et qu'il n'eût point eu pour auditeurs des seigneurs et des princes, il aurait peut-être trouvé plus de difficulté à changer la face de l'Europe.

Ce n'est pas que les hommes des démocraties soient naturellement fort convaincus de la certitude de leurs opinions, et très-fermes dans leurs croyances; ils ont souvent des doutes que personne, à leurs yeux, ne peut résoudre. Il

arrive quelquefois dans ce temps-là que l'esprit humain changerait volontiers de place ; mais, comme rien ne le pousse puissamment ni ne le dirige, il oscille sur lui-même et ne se déplace pas (1).

Lorsqu'on a acquis la confiance d'un peuple démocratique, c'est encore une grande affaire que d'obtenir son attention. Il est très-difficile de se faire écouter des hommes qui vivent dans les démocraties, lorsqu'on ne les entretient point d'eux-mêmes. Ils n'écoutent pas les choses qu'on leur dit, parce qu'ils sont toujours fort préoccupés des choses qu'ils font.

Il se rencontre, en effet, peu d'oisifs chez les nations démocratiques. La vie s'y passe au milieu du mouvement et du bruit, et les hommes y sont si employés à agir, qu'il leur reste peu de temps pour penser. Ce que je veux remarquer surtout, c'est que non-seulement ils sont occupés, mais que leurs occupations les passionnent. Ils sont perpétuellement en action, et chacune de leurs actions absorbe leur âme : le feu qu'ils mettent aux affaires les empêche de s'enflammer pour les idées.

Je pense qu'il est fort malaisé d'exciter l'enthousiasme d'un peuple démocratique pour une théorie quelconque qui n'ait pas un rapport visible, direct et immédiat avec la pratique journalière de sa vie. Un pareil peuple n'abandonne donc pas aisément ses anciennes croyances ; car c'est l'enthousiasme qui précipite l'esprit humain hors des routes frayées, et qui fait les grandes révolutions intellectuelles comme les grandes révolutions politiques.

Ainsi, les peuples démocratiques n'ont ni le loisir ni le goût d'aller à la recherche d'opinions nouvelles. Lors même qu'ils viennent à douter de celles qu'ils possèdent, ils les conservent néanmoins, parce qu'il leur faudrait trop de temps et d'examen pour en changer ; ils les gardent, non comme certaines, mais comme établies.

Il y a d'autres raisons encore et de plus puissantes qui s'opposent à ce qu'un grand changement s'opère aisément dans les doctrines d'un peuple démocratique.

(1) Si je recherche quel est l'état de société le plus favorable aux grandes révolutions de l'intelligence, je trouve qu'il se rencontre quelque part entre l'égalité complète de tous les citoyens et la séparation absolue des classes.

Sous le régime des castes, les générations se succèdent sans que les hommes changent de place ; les uns n'attendent rien de plus, et les autres n'espèrent rien de mieux. L'imagination s'endort au milieu de ce silence et de cette immobilité universelle, et l'idée même du mouvement ne s'offre plus à l'esprit humain.

Quand les classes ont été abolies et que les conditions sont devenues presque égales, tous les hommes s'agitent sans cesse, mais chacun d'eux est isolé, indépendant et faible. Ce dernier état diffère prodigieusement du premier ; cependant il lui est analogue en un point. Les grandes révolutions de l'esprit humain y sont fort rares.

Mais entre ces deux extrémités de l'histoire des peuples se rencontre un âge intermédiaire, époque glorieuse et troublée où les conditions ne sont plus assez fixes pour que l'intelligence sommeille, et où elles sont assez inégales pour que les hommes exercent un très grand pouvoir sur l'esprit les uns des autres, et que quelques-uns puissent modifier les croyances de tous. C'est alors que les puissants réformateurs s'élèvent et que de nouvelles idées changent tout à coup la face du monde.

Si, dans le sein d'un peuple semblable, les influences individuelles sont faibles et presque nulles, le pouvoir exercé par la masse sur l'esprit de chaque individu est très-grand. On aurait tort de croire que cela dépendît uniquement de la forme du gouvernement, et que la majorité dût y perdre son empire intellectuel avec son pouvoir politique.

Dans les aristocraties, les hommes ont souvent une grandeur et une force qui leur sont propres. Lorsqu'ils se trouvent en contradiction avec le plus grand nombre de leurs semblables, ils se retirent en eux-mêmes, s'y soutiennent et s'y consolent. Il n'en est pas de même parmi les peuples démocratiques. Chez eux, la faveur publique semble aussi nécessaire que l'air que l'on respire, et c'est, pour ainsi dire, ne pas vivre que d'être en désaccord avec la masse. Celle-ci n'a pas besoin d'employer les lois pour plier ceux qui ne pensent pas comme elle. Il lui suffit de les désapprouver. Le sentiment de leur isolement et de leur impuissance les accable aussitôt et les désespère.

Toutes les fois que les conditions sont égales, l'opinion générale pèse d'un poids immense sur l'esprit de chaque individu; elle l'enveloppe, le dirige et l'opprime : cela tient à la constitution même de la société bien plus qu'à ses lois politiques. A mesure que tous les hommes se ressemblent davantage, chacun se sent de plus en plus faible en face de tous. Ne découvrant rien qui l'élève fort au-dessus d'eux et qui l'en distingue, il se défie de lui-même, dès qu'ils le combattent; non-seulement il doute de ses forces, mais il en vient à douter de son droit, et il est bien près de reconnaître qu'il a tort, quand le plus grand nombre l'affirme. La majorité n'a pas besoin de le contraindre; elle le convainc.

De quelque manière qu'on organise les pouvoirs d'une société démocratique et qu'on les pondère, il sera donc toujours très-difficile d'y croire ce que rejette la masse, et d'y professer ce qu'elle condamne.

Ceci favorise merveilleusement la stabilité des croyances.

Lorsqu'une opinion a pris pied chez un peuple démocratique et s'est établie dans l'esprit du plus grand nombre, elle subsiste ensuite d'elle-même et se perpétue sans efforts, parce que personne ne l'attaque. Ceux qui l'avaient d'abord repoussée comme fausse finissent par la recevoir comme générale, et ceux qui continuent à la combattre au fond de leur cœur n'en font rien voir; ils ont bien soin de ne point s'engager dans une lutte dangereuse et inutile.

Il est vrai que quand la majorité d'un peuple démocratique change d'opinion, elle peut opérer à son gré d'étranges et subites révolutions dans le monde des intelligences; mais il est très-difficile que son opinion change, et presque aussi difficile de constater qu'elle est changée.

Il arrive quelquefois que le temps, les événements, ou l'effort individuel et solitaire des intelligences, finissent par ébranler ou par détruire peu à peu une croyance, sans qu'il en paraisse rien au dehors. On ne la combat point ouvertement; on ne se réunit point pour lui faire la guerre. Ses sectateurs la quittent un à un et sans bruit; mais chaque jour quelques uns l'abandonnent, jusqu'à ce qu'enfin elle n'est plus partagée que par le petit nombre.

En cet état elle règne encore.

Comme ses ennemis continuent à se taire, ou ne se communiquent qu'à la dérobée leurs pensées, ils sont eux-mêmes longtemps sans pouvoir s'assurer qu'une grande révolution s'est accomplie, et dans le doute ils demeurent immobiles. Ils observent et se taisent. La majorité ne croit plus ; mais elle a encore l'air de croire, et ce vain fantôme d'une opinion publique suffit pour glacer les novateurs, et les tenir dans le silence et le respect.

Nous vivons à une époque qui a vu les plus rapides changements s'opérer dans l'esprit des hommes. Cependant il se pourrait faire que bientôt les principales opinions humaines soient plus stables qu'elles ne l'ont été dans les siècles précédents de notre histoire ; ce temps n'est pas venu, mais peut-être il approche.

A mesure que j'examine de plus près les besoins et les instincts naturels des peuples démocratiques, je me persuade que, si jamais l'égalité s'établit d'une manière générale et permanente dans le monde, les grandes révolutions intellectuelles et politiques deviendront bien plus difficiles et plus rares qu'on ne le suppose.

Parce que les hommes des démocraties paraissent toujours émus, incertains, haletants, prêts à changer de volonté et de place, on se figure qu'ils vont abolir tout à coup leurs lois, adopter de nouvelles croyances et prendre de nouvelles mœurs. On ne songe point que si l'égalité porte les hommes au changement, elle leur suggère des intérêts et des goûts qui ont besoin de la stabilité pour se satisfaire ; elle les pousse, et, en même temps, elle les arrête ; elle les aiguillonne et les attache à la terre ; elle enflamme leurs désirs et limite leurs forces.

C'est ce qui ne se découvre pas d'abord : les passions qui écartent les citoyens les uns des autres dans une démocratie se manifestent d'elles-mêmes ; mais on n'aperçoit pas du premier coup d'œil la force cachée qui les retient et les rassemble.

Oserais-je le dire au milieu des ruines qui nous environnent ? Ce que je redoute le plus pour les générations à venir, ce ne sont pas les révolutions.

Si les citoyens continuent à se renfermer de plus en plus étroitement dans le cercle des petits intérêts domestiques, et à s'y agiter sans repos, on peut appréhender qu'ils ne finissent par devenir comme inaccessibles à ces grandes et puissantes émotions publiques qui troublent les peuples, mais qui les développent et les renouvellent. Quand je vois la propriété devenir si mobile, et l'amour de la propriété si inquiet et si ardent, je ne puis m'empêcher de craindre que les hommes n'arrivent à ce point, de regarder toute théorie nouvelle comme un péril, toute innovation comme un trouble fâcheux, tout progrès social comme un premier pas vers une révolution, et qu'ils refusent entièrement de se mouvoir de peur qu'on les entraîne. Je tremble, je le confesse, qu'il ne se laissent enfin si bien posséder par un lâche amour des jouissances présentes, que l'intérêt de leur propre avenir et de celui de leurs descendants disparaisse, et qu'ils aiment mieux suivre mollement le cours de leur destinée, que de faire au besoin un soudain et énergique effort pour le redresser.

On croit que les sociétés nouvelles vont chaque jour changer de face, et moi

j'ai peur qu'elles ne finissent par être trop invariablement fixées dans les mêmes institutions, les mêmes préjugés, les mêmes mœurs, de telle sorte que le genre humain s'arrête et se borne; que l'esprit se plie et se replie éternellement sur lui-même sans produire d'idées nouvelles; que l'homme s'épuise en petits mouvements solitaires et stériles, et que, tout en se remuant sans cesse, l'humanité n'avance plus.

Alexis de Tocqueville.

# RÉFLEXIONS POLITIQUES.

## § I.

Il paraît, à écouter quelques personnes, d'ailleurs bien intentionnées, nous n'en doutons pas, que de grands changements se sont opérés depuis un mois dans la politique de la France, et qu'ainsi ceux qui tiennent à conserver les institutions du pays doivent se réunir et se concerter pour les défendre. Nous ne saurions, pour notre part, quels que soient nos efforts, découvrir les périls qu'on nous signale. Nous ne les voyons ni dans le pouvoir, ni hors du pouvoir, et quelque estime que nous ayons toujours professée pour le talent et la capacité de M. Thiers, il nous serait difficile de reconnaître qu'il soit appelé à la haute destinée que lui désignent ses adversaires actuels. Dans sa situation nouvelle, M. Thiers n'a selon nous, à vaincre ni la royauté, ni le parti conservateur, qui hésite à la fois à l'appuyer et à le combattre, car il ne s'est jamais fait leur adversaire, et, quant à la gauche, nous ne craignons pas qu'elle l'entraîne. Il y a dans les affaires et dans la direction de l'État quelque chose qui parle si haut à un esprit juste, il y a dans les dépêches et dans les rapports administratifs des avertissements si fréquents, et si péremptoires, qu'une intelligence élevée ne peut dévier en présence de ces choses. Comment donc supposer qu'un ministre qui s'est montré subitement homme de gouvernement le lendemain du jour où il avait jeté sa plume d'écrivain de l'opposition, qui, jeune encore, a fait face aux imprudents et aux exaltés au début encore brûlant d'une révolution, comment supposer, disons-nous, que ce ministre, mûri par l'âge et l'expérience, vienne reprendre les affaires uniquement pour donner un démenti à sa vie passée? Encore une fois, l'esprit se refuse à le croire. Mais, pour mieux appuyer nos convictions à cet égard, nous allons

chercher avec sincérité quels changements ont pu avoir lieu ou se préparent dans la politique intérieure et extérieure de la France.

Rappelons-nous d'abord, sans nous y arrêter, ce qui s'est passé depuis cinquante ans. Dans ces cinquantes années, il y a eu trois Europes, celle de la révolution, l'Europe de l'empire et l'Europe de la restauration : celle-ci nous a été léguée beaucoup plus intacte qu'on ne le pense. La révolution française, en changeant tous les rapports de la France avec les puissances européennes, en lui créant de nouvelles rivalités, en lui aliénant ses anciens alliés, et en brisant les nœuds de parenté qui l'unissaient à divers États, dérangea à la fois l'équilibre général et le droit public en Europe, qui subsistaient encore sur les bases établies au XVII[e] siècle par le traité de Westphalie. Les souverains de l'Europe, intéressés à maintenir ces bases, menacés dans leur propre existence, se liguèrent contre la France et méditèrent son partage. C'est dès ce moment que se présente dans l'histoire moderne un fait ou plutôt un principe que tous les actes politiques, que tous les traités, que les événements même, les événements les plus indépendants de la volonté des nations et des rois, ont semblé concourir à consolider. Nous parlons de la coalition tacite ou avouée, immédiate ou projetée, active ou expectante, de la majorité des États de l'Europe contre la France.

En s'arrêtant à ces faits, la pensée serait tentée de rétrograder jusqu'aux dernières années du règne de Louis XIV pour y chercher l'origine de cette coalition ; mais il existe en réalité une différence essentielle entre la grande coalition de 1689 et celles qui l'ont suivie. Louis XIV et la France, ambitieuse sous lui comme elle le fut depuis sous Napoléon, excitaient la haine et la jalousie de l'Europe ; mais Louis XIV était lui-même un principe, et un principe qui représentait à la fois le droit des princes et leur force, et ni l'Espagne, ni l'Empereur, ni les États d'Italie, ni même l'Angleterre et la Hollande ne voulaient le détrôner. L'existence sociale de notre pays ne fut menacée, la lutte ne devint en quelque sorte personnelle que lorsque, par la révolution, le peuple français eut limité le pouvoir de son souverain ; elle devint mortelle quand il eut frappé en lui, avec un affreux excès de rigueur, tous les souverains sur leur trône.

On sait, de reste, comment la coalition européenne ayant manqué son but, la réaction se fit sous le consulat et sous l'empire de Napoléon. La France, dévolue par les puissances à être partagée, partagea l'Europe ; mais la coalition brisée, foudroyée par le canon victorieux de Napoléon, représentait assez bien, pour qui savait les intrigues des cabinets, le serpent dont les tronçons ont été violemment séparés. Ils ne tendaient qu'à se rejoindre. Malgré la sincérité des engagements pris à Tilsit par l'empereur Alexandre, et la notoriété de cette alliance, M. Canning écrivait d'un tout autre style à M. de Roumanzoff qu'à M. de Champagny, en répondant à une note adressée en commun à l'Angleterre par la France et la Russie ; et en dépit de toutes les assurances contraires, le cabinet autrichien persistait à ne voir à Saint-Pétersbourg qu'un allié, ou tout au moins qu'un neutre. En ce temps-là même, on vit, par une correspondance interceptée, que le comte de Stadion promettait à l'archiduc Charles prêt à entrer en campagne contre la France, le *secours de toutes les*

*nations mécontentes,* au premier rang desquelles il plaçait la Prusse et la Russie, alors alliées à la France. On n'oubliait pas que Napoléon, tout absolu qu'il était, appartenait, par l'origine de son pouvoir, à la révolution de 1789, et il n'était, au milieu de ses victoires, qu'un intrus parmi ceux des souverains qui occupaient à titre légitime les trônes de l'Europe.

Le congrès de Vienne eut lieu sous l'influence de ce principe, et au milieu de grandes nécessités politiques auxquelles il fallait obéir. Les arrangements politiques de 1814 et les traités de 1815 furent assurément désastreux pour la France. Pour ces traités, comme l'a dit M. Thiers quelque part, ils furent un malheur et non pas une honte; car l'attitude de la France, en les subissant, fut belle et noble, et c'est l'attitude d'un pays et non les traités auxquels il est obligé de se référer, qui constituent sa dignité. A Vienne cependant, tout ne se passa pas en démonstrations hostiles à la France, et nous ne craignons pas de dire que peu de congrès adopteraient à cette heure certaines résolutions, presque libérales, qui furent prises au congrès de Vienne. C'est qu'alors on était effrayé dans les cabinets de l'Europe et sur les trônes, non des idées libérales à l'aide desquelles on venait de vaincre Napoléon, et qui ne s'étaient pas encore tournées contre ceux qui s'en étaient servi, mais de la seule ambition de l'homme qui comprimait le monde. En un mot, la guerre qui se termina en 1814, sous les murs de Paris, ne fut, malgré l'origine révolutionnaire de Napoléon, qu'une lutte entre des souverains absolus, telle qu'elle avait eu lieu dans les dernières années de Louis XIV, une coalition formée par des royautés opprimées, contre une royauté envahissante. Les nations n'y figurèrent que comme des instruments dans les mains de leurs aristocraties et de leurs princes; la scène ne changea que vers 1815, quand Napoléon fit un moment place à Lafayette, en abdiquant en ses mains. Dès lors, la coalition européenne contre la France reprit le caractère qu'elle avait en 1789, avec cette circonstance de plus qu'elle s'appuyait sur la victoire, et qu'elle occupait militairement le pays d'où elle avait été forcée de se retirer honteusement autrefois.

Le gouvernement de la restauration avait un beau rôle à jouer à cette seconde époque de son établissement. Nous ne lui refuserons pas la justice que nous venons de rendre à quelques actes du congrès de Vienne, et nous nous hâterons d'ajouter que sa tâche n'était pas facile. Ce n'était pas une petite tâche, en effet, que de replacer la France à son rang dans le monde européen, quand elle avait perdu les armées de Napoléon, quand ses ports étaient vides, ses places démantelées, et quand des traités, qu'il fallait rigoureusement observer, nous interdisaient de réparer les pertes que nous avaient causées nos désastres. La politique extérieure de cette époque ne manqua pas, il faut le dire, d'une certaine grandeur. Le gouvernement de la restauration n'avait guère été plus libre de rétrograder vers l'ancien système politique extérieure de la France que vers la constitution féodale. Jadis la France dominait en Allemagne en se portant arbitre et médiatrice dans les différends de la confédération germanique, dont elle soudoyait les petits princes et souvent les puissances secondaires. Elle s'appuyait sur la Suisse dont elle prenait à grands frais les soldats à son service. Elle avait un parti payé aussi dans la Hollande, alors république et livrée aux différentes influences de cette forme de gouver-

nement; en Suède, en Danemark, elle payait des subsides; à Rome, elle trouvait son crédit dans une foule de concessions à l'égard du clergé, en tant qu'elles s'accordaient avec les libertés de l'église gallicane; enfin elle avait en Europe mille armes, mille moyens de succès, mille genres de séductions qu'elle n'a plus. En ces temps-là, la France avait en outre, en dehors, des priviléges, des droits immémoriaux, des relations de famille, des prérogatives et jusqu'à des droits de succession acquis avec les différentes provinces que la féodalité vaincue lui avait cédées, toutes choses que la révolution abandonna et auxquelles elle dut renoncer en fait et en droit, mais qu'elle remplaça dès lors, surtout sous le règne de Napoléon, par des négociations faites l'épée haute et par des victoires. Qu'on juge de la situation de la France, quand vaincue par l'Europe, diminuée, repoussée au delà des limites de l'ancienne monarchie, volontairement déshéritée des priviléges et des relations de la royauté de huit cents ans, privée de l'épée de Napoléon, elle se retrouva, en pleine paix, vis-à-vis de l'Europe étroitement resserrée, nouvellement organisée, et organisée contre elle? Cependant il faut remarquer que sans armée, sans finances, sans crédit, sans appui dans le pays, ramené qu'il était par des troupes ennemies, le gouvernement des Bourbons trouvait dans sa fausse situation des avantages réels dont il profita. D'abord, aux yeux de la coalition, ce gouvernement était étranger et à l'esprit de conquête sans limites qu'on reprochait à la France, et aux actes de la révolution dont on nous fera toujours des crimes. Il résista vivement aux prétentions exagérées des puissances; mais cette résistance était sans danger, car les puissances n'auraient pas voulu détruire en lui leur œuvre, et elles ne pouvaient attribuer aux Bourbons, quelle que fût leur attitude, la pensée de recommencer une guerre dans laquelle venait de succomber Napoléon. En résistant aux plénipotentiaires des puissances alliées, qui voulaient lui arracher l'Alsace, la Flandre, la Lorraine, et dépouiller les petits-fils des conquêtes de leur aïeul; en ne cédant que les conquêtes de la révolution, Louis XVIII replaçait habilement les souverains alliés sur le terrain de la ligue d'Augsbourg, laquelle n'avait en vue que l'humiliation de Louis XIV, et non la chute du trône et le morcellement de la France. Au reste, l'habileté n'exclut pas le patriotisme, et la pensée de contester à Louis XVIII le mérite de sa résistance toute française est bien loin de nous. La lettre écrite par le duc de Richelieu, le lendemain de la signature du traité du 20 novembre 1815, où le ministre de Louis XVIII annonçait qu'il avait apposé la veille, « plus mort que vif, » son nom sur ce fatal traité, cette lettre est faite pour honorer l'homme qui l'a écrite et le gouvernement qu'il servait, mais qui devait se perdre, et sans retour, en moins de quinze ans par ses excès et son aveuglement. L'histoire des négociations de toute cette époque, commencée par la demande d'évacuation du territoire français, finit par la notification de la conquête d'Alger, faite au moment où le gouvernement de Charles X expirait dans les efforts débiles d'une tentative de despotisme. Que la restauration n'a-t-elle *négocié* au dedans avec la même loyauté qu'elle l'a fait au dehors! Mais il était dans sa destinée de ne pouvoir soutenir la lutte et de ne pouvoir l'éviter, cette lutte où elle devait périr. Quoi de surprenant? N'avons-nous pas vu le pouvoir actuel, né de la volonté nationale, en danger de mort, dans une

lutte heureusement finie, et où les titres qu'il porte au front n'ont pas été de trop pour le protéger? Qu'était-ce donc que les dangers de la restauration, qui avait à combattre et le parti exagéré qu'on a vaincu en 1831, et le parti modéré qui a triomphé en 1830?

## § II.

Quelle tendance se manifesta en France peu de temps après la révolution de juillet, quand elle se trouva dominée par un parti violent qui rêvait de nouveau la conquête du monde? Est-il besoin de le dire? Ne vit-on pas la nation presque entière se lever en quelque sorte pour réclamer l'ordre et la modération dans son gouvernement? Dès que Casimir Périer, aidé de M. Thiers, de M. Guizot et de tous les hommes éminents qui ont figuré depuis dans les conseils du cabinet du 11 octobre, eut déployé sa bannière, toutes les forces sociales du pays ne vinrent-elles pas se resserrer autour de lui, et ne vit-il pas accourir à l'instant l'immense majorité des deux chambres pour partager avec lui les amertumes et les dangers de sa tâche? On ne chercha pas longtemps cette majorité, elle se rallia instantanément à la profession de foi ministérielle que prononça le chef du cabinet dans la chambre des députés. Or se rappelle-t-on bien ce qu'était cette profession de foi du ministère du 13 mars? Le ministère précédent s'était retiré par un excès de susceptibilité constitutionnelle, et, disons-le sans crainte, nous qui ne professons aucune sympathie pour les principes qui dirigeaient ce cabinet, cette susceptibilité venait peut-être du désir de dissimuler les embarras que lui causait sa faiblesse et qui nécessitaient la retraite de cette administration. Toujours est-il que dès lors commencèrent à s'élever les préventions qu'on n'a cessé depuis de répandre sous le nom de « gouvernement personnel. » La déclaration du 18 mars 1831 fut très-explicite à cet égard, et les premières paroles de Casimir Périer dans la chambre des députés furent celles-ci : « Le ministère s'est formé d'une manière toute constitutionnelle; il prendra sa force dans sa responsabilité même. Toutes ses propositions, toutes ses mesures seront l'expression d'une délibération indépendante, d'une volonté commune. Le jour où cette harmonie cesserait serait celui de la dissolution. » A-t-on ouï dire que le parti conservateur ait été offensé de ces paroles qui définissent si bien le caractère de la responsabilité ministérielle? les trouva-t-il offensantes pour le trône, et Casimir Périer fut-il regardé comme un dictateur qui venait limiter ou violer les prérogatives que la Charte constitutionnelle a attachées à la couronne?

Dans cette mémorable séance où furent jetées, on peut le dire, les bases de la paix publique qui règne en Europe depuis neuf ans, en même temps qu'il proclamait la nécessité de l'accord de toutes les parties de l'administration, et de l'obéissance absolue des fonctionnaires, qui, disait-il, devaient servir le gouvernement dans le sens de ses desseins, le ministère du 13 mars se hâtait de tenir à l'Europe un langage modéré, mais clair, mais ferme, où il posait les limites de cette nouvelle révolution, qui avait eu pour premier résultat le resserrement instantané du faisceau de tous les États qui formaient la sainte alliance, sauf l'Angleterre, qui s'en était séparée depuis le ministère de M. Can-

ning. « Le principe de la révolution de juillet, disait-il, et par conséquent du gouvernement qui en dérive, ce n'est pas l'insurrection; le principe de la révolution de juillet, c'est la résistance à l'agression du pouvoir. Le respect de la foi jurée, le respect du droit, voilà le principe du gouvernement que cette révolution a fondé. » Le respect du droit, ce principe habilement déduit de la condamnation prononcée contre le parjure de Charles X, le respect du droit disait tout. Ce mot consacrait tout l'état social de l'Europe, fondé sur des traités que la France avait signés; aussi le ministère du 13 mars se montrait-il tout à fait logique quand il ajoutait : « La violence ne doit être, ni au dedans ni au dehors, le principe de notre gouvernement. Au dedans tout appel à la force, au dehors toute provocation à l'insurrection populaire est une violence de son principe. » Et il ramenait, sinon la confiance, du moins le calme dans les cabinets étrangers, quand il disait encore : « La politique étrangère se lie à la politique intérieure. Pour l'une et l'autre, le mal et le remède sont les mêmes. Le mal, c'est encore la défiance. On voudrait amener la France à se défier de l'Europe. et l'on cherche à répandre que l'Europe se défie de notre révolution. » Suivait l'assurance que le gouvernement respecterait les droits de tous les autres gouvernements, qu'il soutiendrait partout par ses négociations le principe de non-intervention, mais qu'il ne prendrait les armes et ne laisserait verser le sang français que pour défendre les intérêts ou la dignité de la France.

Les cabinets, ainsi que tout ce qui constitue les gouvernements étrangers, applaudirent à cette déclaration du ministère du 13 mars, qui rassurait l'Europe, effrayée des débuts de la révolution de 1830. Ainsi, pour la première fois depuis cette révolution, l'assentiment de la majorité libérale du pays se trouva avoir de l'écho au dehors dans les sphères les plus élevées. Ainsi également, sans faire aucune concession, car la profession de foi faite le 13 mars renfermait aussi ces paroles : « Nous voudrions et ferions la guerre si la sûreté ou l'honneur de la France était en péril, car la liberté aussi serait menacée; » sans concession aucune, disons-nous, la révolution de juillet excitait une sorte de sympathie parmi ses ennemis les plus déclarés, et le gouvernement de Louis-Philippe se trouva ce jour-là réellement reconnu par les puissances. On voudra bien remarquer que si nous insistons sur cette circonstance; ce n'est pas que nous fassions dépendre l'existence de la France constitutionnelle de la volonté des États absolus de l'Europe, mais c'est qu'elle annonce un véritable progrès dans les idées de ces gouvernements, progrès qui doit en faire supposer de plus grands encore parmi les populations qu'ils dirigent.

L'Europe et la majorité conservatrice approuvaient donc déjà en 1831 les idées du 13 mars, et nous venons de voir quelles furent ces idées : la responsabilité ministérielle dans toute sa réalité, le gouvernement remis aux mains des ministres, l'indépendance des peuples soutenue par les négociations, la liberté et la dignité de la France défendues au besoin par les armes. Nous montrerons tout à l'heure que depuis cette époque l'Europe a fait de nouveaux progrès dans cette voie. Le parti conservateur aurait-il reculé?

Nous avons eu dessein de montrer, par les réflexions qui précèdent, que l'Europe vit sous deux influences, dont l'une nous est contraire, tandis que l'autre nous est propice : nous voulons parler de l'effet matériel du congrès de

Vienne et des conséquences du progrès social qui a lieu en Europe depuis la promulgation de ce traité. Quelle secousse eût éprouvée l'Europe, à quel hasard eussent été remises ses destinées, si les traités de 1815 eussent été reniés en 1830 par la France, comme le demandait l'opposition? Qui oserait soutenir que le progrès social de l'Europe eût été accéléré si la France avait alors réclamé ou même repris les limites du Rhin, tenté de vive force la démolition des forteresses belges, et mis nos soldats au service de toutes les insurrections? Au lieu de cela, qu'est-il arrivé? La partie des actes du congrès de Vienne qui n'est pas empreinte de l'esprit de justice, et qui n'a pas été conçue dans les principes d'une politique haute et généreuse, s'affaisse chaque jour et se détruit peu à peu. Il est vrai que les altérations que le temps fait subir à ces actes se font aussi quelquefois au détriment des peuples; mais la force qui résultait de l'ensemble de ces actes ne disparaît pas moins. La Pologne, l'Espagne, le Portugal, la fondation du royaume de Belgique, et surtout le fait du traité de la quadruple alliance signé entre une puissance qui a joué un grand rôle au congrès de Vienne, une puissance qui n'y figurait en quelque sorte que comme accusée, et appelée pour répondre aux réclamations de toutes les autres, et deux États qui n'y ont pris place qu'en seconde ligne; quelles importantes déviations des actes de 1814 et de 1815! Un jour donc, quand les choses auront pris d'elles-mêmes quelque équilibre, quand les intérêts froissés par les événements successifs chercheront une place nouvelle dans l'association européenne, il arrivera que, sans une de ces longues guerres auxquelles il a toujours fallu en venir pour amener les grandes assemblées réparatrices, sans secousse, on se mettra à régler de nouveau le droit public européen où s'introduisent successivement tant d'éléments qui n'y figuraient pas. Or il est bien permis de prévoir l'importance du rôle qui reviendra à la France en pareil cas, si elle sait conserver et faire valoir la situation qu'elle a prise et gardée depuis le 13 mars 1831.

Demander l'anéantissement des actes de Vienne et la rupture des déplorables traités de 1815, c'était donc vouloir rompre un ensemble de rapports existants qu'il eût fallu remplacer aussitôt, soit en faisant reconnaître son droit ou ses prétentions par la guerre, moyen toujours hasardeux, soit en appelant, s'il se pouvait, les États de l'Europe à une conférence générale où, pacifiquement, on n'était pas en mesure de jouer un rôle. En un mot, la gauche voulait, en 1830 et 1831, renverser à la fois la charte de la France et la charte de l'Europe; et raisonnablement, si on pouvait modifier en peu d'heures la constitution qui nous régissait, c'était de l'aveuglement que vouloir exercer ce même droit sur la constitution d'État consentie par vingt peuples différents.

La France n'a pas à jouer ce rôle; ses intérêts ne le commandent pas. Elle est assez forte pour être modérée, et, dans sa situation, la modération ajoute encore à sa force. L'Europe le sait bien, et ceux de ses gouvernants qui ont une véritable perspicacité ne s'alarmeront pour leur influence qu'en nous voyant dans les voies de la modération.

§ III.

Le caractère de la révolution de 1830 est avant tout d'être légale. Ce caractère éclata surtout à l'époque du ministère du 13 mars, qui a fait une résistance si vigoureuse et qui a livré aux partis un combat acharné sans avoir eu besoin de demander du secours à la puissance législative. Le ministère qui lui succéda continua la lutte sans reculer ; les hommes éminents qui avaient combattu avec Casimir Périer dans la chambre prirent le pouvoir et s'en servirent avec force. Mais soit qu'ils eussent repris courage à la mort de Casimir Périer, soit qu'ils voulussent tenter le dernier effort du désespoir, les partis extrêmes se montrèrent plus audacieux, et les armes du 13 mars ne suffirent déjà plus au 11 octobre. Les partis furent décimés, et il resta de la lutte l'antécédent de l'état de siége et les lois de septembre, lois rigoureuses, mais utiles, qui dorment en quelque sorte aujourd'hui, par une sorte d'indulgence tacite, et restent sous la main du pouvoir comme des armes sûres qu'on tient prêtes pour le jour du combat. Les partis furent vaincus, et l'Europe continua de rendre hommage à la force et à l'énergie des ministres de juillet; cependant elle était alarmée de ce conflit terrible et de cette bataille sans fin, car elle avait vu plus d'une fois ceux qui guerroient sans cesse trouver la défaite au bout de longues victoires.

Le temps a dissipé une partie de ces alarmes. Après quelques essais infructueux de conciliation et de transaction, après le temps d'arrêt du 22 février, où se forma un ministère qu'on donnait déjà dans ce temps-là comme le ministère Martignac de la révolution de juillet, et qui n'a été suivi que de la faible réaction du 6 septembre, tout semblait disposé pour la pacification au dehors et au dedans. Qui donc a pu ainsi réunir les partis presque dissipés devant la majorité qui salua la venue du ministère du 15 avril? A cette époque, ne vit-on pas la gauche modérée soutenir le ministère qui venait de donner l'amnistie devant laquelle avaient reculé ses prédécesseurs, et la droite reconnaître, par ses manifestations publiques de modération, qu'elle avait peut-être eu le tort de conserver au delà de la lutte elle-même l'irritation que donnent toujours les luttes violentes? A nos yeux, les succès de l'administration du 15 avril, lors de sa venue, tenaient à ce qu'elle semblait vouloir prouver à la France que l'esprit de conciliation est propre à produire l'ordre en certains temps, comme en d'autres la force et l'énergie seules assurent l'obéissance ; et elle fut accueillie avec joie, parce qu'après les rudes nécessités du 11 octobre et l'esprit rigoureux du 6 septembre, on était bien aise de voir que les formes modérées pouvaient servir à la défense et au maintien des idées modérées. Nous sommes un peu mobiles, et la nouveauté de ce spectacle charma le monde politique pendant quelque temps. Il y eut alors un moment de véritable calme. De leur côté, les cabinets de l'Europe avaient vu avec quelque inquiétude la dissolution du ministère du 6 septembre et la tendance dans laquelle se faisait le remaniement du 15 avril. On pensait à Vienne, à Berlin, à Londres même peut-être, que le système de l'intimidation était le meilleur et le plus sûr à suivre en France. C'est ainsi qu'on avait pensé là, du temps de Charles X, que le minis-

tère du prince de Polignac était réellement le seul qui convînt dans l'état où se trouvait alors l'esprit public parmi nous. L'ordre et la paix, la prospérité, qui régnèrent alors, désabusèrent l'Europe, et elle dut d'autant plus être frappée des résultats d'un système conciliant et libéral, qu'elle voyait la France pacifiée et profondément occupée de ses intérêts matériels au moment même où, au Nord et au Midi, une certaine agitation sociale se manifestait en Europe. En Espagne, dans les provinces rhénanes, dans le Luxembourg et dans la Hollande, les esprits étaient animés et les masses prêtes à se soulever, tandis que la France, ce volcan qui effrayait les princes de l'Europe et faisait dire à l'un d'eux qu'il fallait le cerner et le laisser se dévorer lui-même, la France donnait l'exemple de la tranquillité et du respect pour la paix publique.

Nous avons été partisans de l'administration du 15 avril, parce qu'elle a fait succéder à un système rigoureux et intimidateur un système d'indulgence et de conciliation, parce qu'elle a donné l'amnistie et signalé son passage par deux actes honorables pour la France, la seconde expédition de Constantine et la prise de Saint-Jean d'Ulloa, mais surtout parce qu'elle avait su remplacer un état de choses précaire par le temps de calme et de tranquillité dont nous parlions, et parce qu'elle avait mis fin à une sombre époque où la sécurité des jours du roi était sans cesse en péril. Fidèles à nos convictions, on nous a vus défendre les actes de ce cabinet contre l'administration à la fois nulle et réactionnaire qui sortit de la fatale émeute du 12 mai. Ce ministère, né d'une coalition où toutes les opinions, même les plus extrêmes, avaient été admises, semblait n'avoir été créé qu'en vue d'assouvir des haines individuelles et de satisfaire des penchants personnels. On ne peut dire que la France et l'Europe se soient émues ou alarmées de l'existence de ce ministère, qui, sans ses fautes, serait déjà tombé dans l'oubli le plus profond, car on en est encore à se demander quelle pensée y présida et quelle fut sa direction politique. Ce n'est plus l'heure de blâmer la coalition qui se forma contre le ministère du 15 avril, aujourd'hui surtout que son plus fâcheux résultat se trouve supprimé par le vote de la chambre sur la dotation, acte qui a malheureusement frappé plus haut que l'administration à laquelle il a mis fin. La coalition a été, après tout, un fait important, et les faits, bons ou mauvais, ont en politique une valeur qu'on ne peut leur contester et des conséquences qu'il faut admettre. Or la conséquence de la dernière coalition a été de diminuer dans les élections la majorité qui soutenait le ministère du 15 avril, et de renforcer les différentes minorités qui s'étaient réunies dans le but de créer une nouvelle administration. De même que le ministère du 15 avril avait dû marcher vers les idées du centre gauche qui étaient en discrédit dans le cabinet du 6 septembre, de même le ministère sorti des élections de 1838 ne pouvait guère éviter une pareille tendance. Tout l'obligeait, en quelque sorte, pour nous servir d'une image tirée de la méthode mathématique, tout l'obligeait à être au 15 avril ce que le 15 avril avait été au 6 septembre. C'était aux restes encore puissants des 221 d'affaiblir le plus qu'il se pouvait cette tendance, et l'accomplissement de cette tâche ne devait pas offrir de grands obstacles, si l'on veut bien considérer la nature des éléments dont se forma le ministère du 12 mai. L'embarras fut grand toutefois, car, lorsqu'on se mit à vouloir modifier le programme de

ce ministère de gauche où figuraient toutes les nuances d'opinions, il se trouva qu'il n'avait pas de programme, et qu'il vivait au hasard, obéissant en aveugle à son antipathie pour certains hommes, ainsi qu'à sa prédilection et à ses antécédents de protection pour quelques autres. On peut caractériser à peu près toutes les administrations qui se sont succédé en France depuis vingt-cinq ans, en disant que les unes ont marché en avant, et c'est le petit nombre, tandis que les autres ont rétrogradé rapidement, ou fait quelques pas en arrière; mais, quant au ministère du 12 mai, il a erré çà et là, et n'a pas fait avancer ni reculer une seule question politique. C'est le plus bel éloge qu'on puisse en faire, et s'il a laissé périr presque sans ressource l'alliance anglaise par l'activité fanfaronne de ses incertitudes dans l'affaire d'Orient, s'il a contribué ainsi à l'isolement de la France, c'est assurément un fait indépendant de sa volonté, car cette volonté était bien de rester inerte. Malheureusement, ce goût presque forcé d'inertie était compliqué d'une autre tendance qui ne mériterait pas d'être examinée aujourd'hui, si elle touchait à la naissance du ministère actuel, et ne motivait pour ainsi dire sa nécessité.

Il y a dans un livre publié récemment en Allemagne, et conçu dans l'esprit le plus hostile à la France, un passage où l'on définit cependant avec quelque vérité la nature et les effets de l'opposition radicale ou ultra-démocratique, comme on voudra la nommer. Selon le publiciste étranger, dont l'ouvrage a fait une grande sensation, le véritable esprit démocratique manque totalement en France, et il assure que les différentes phases de notre première révolution ont démontré la vérité de cette assertion jusqu'à l'évidence. Le sombre et rigoureux esprit de nivellement qui s'emparerait de l'Allemagne si elle en venait à regarder une révolution comme une nécessité de l'amélioration de sa vie sociale, cet esprit (nous continuons de citer l'écrivain allemand), cet esprit n'a jamais été compris par le peuple français, et il l'a méconnu particulièrement chaque fois qu'il a décrété que la liberté et l'égalité seraient les bases de son organisation. Un certain esprit d'aristocratie, une soif ardente de la gloire, de l'honneur, des distinctions, du rang, du pouvoir, n'ont jamais cessé d'animer la France; et avec ces qualités on peut arriver à fonder tout, hormis l'empire de l'égalité. Plus le parti radical s'efforcera de s'allier étroitement à la masse populaire et de vivre dans son sein, plus les instincts aristocratiques, c'est-à-dire le besoin de s'élever et de dominer, s'y manifesteront rapidement. C'est pourquoi ce parti s'est approprié la révolution comme une chose à lui personnelle, dont il faut profiter et profiter seul. C'est ainsi qu'en lui marchent, par voies différentes, les individus, les séries, les sections, les comités et les directeurs. Ici la division des forces annonce aussi la division des moyens et des pensées, et cette division du parti radical, qui s'explique par l'histoire très-analogue des partis violents dans la première révolution, tient un peu également aux différentes phases de sa fortune. Quiconque a suivi avec quelque attention l'existence du parti radical depuis 1830, a dû être frappé, en effet, du passage rapide et fréquent de sa puissance à une impuissance absolue, de l'activité de son influence à un état de nullité morale et de discrédit dans le pays. Ses adversaires l'ont vu quelquefois apparaître comme un ensemble, comme un corps, qu'on surprenait en armes sur la place pu-

blique ; puis, quand on l'avait vaincu, quand la loi l'avait frappé et relégué dans les cachots, on le voyait encore s'agiter comme une ombre, se manifester ailleurs sous mille apparences diverses, et bientôt d'autres faits apprenaient au monde que la propagande et le radicalisme ne consentaient pas, même après leur défaite, à se renfermer dans leurs théories. En suivant plus attentivement la marche du parti extrême de la révolution, on voit que ce n'est ni son état antérieur, ni le plus ou moins de découragement qu'il éprouve qui terminent ses phrases d'activité ou de décadence, mais les changements successifs qui ont lieu dans le pouvoir. On peut dire que le parti exagéré de la gauche exprime, quand il agit, la négation des forces sociales et gouvernementales. C'est l'aiguille qui marque le trouble, le désaccord et l'énervement qui règnent dans cette sphère ; mais dès que ce parti prétend passer à une action plus positive, se présenter comme une manifestation républicaine, consulaire ou constitutionnelle, son pied ne touche plus le sol qui est à lui, il perd à la fois l'équilibre, l'énergie, la force, et devient ainsi plus facile à combattre. Transformée en architecte (c'est le publiciste étranger qui parle), transformée en architecte, la gauche pure n'est qu'un personnage comique, une véritable caricature ; mais comme puissance destructive, c'est l'ennemi le plus redoutable de toutes les institution qui n'ont pas leurs racines dans les mœurs et l'opinion nationales.

Il y a du vrai et du faux dans cette définition de la gauche pure. Laissons ce qui est faux ; mais c'est une observation pleine de justesse que celle qui a été faite, par l'écrivain étranger, de la coïncidence des transformations du parti radical et des modifications diverses du pouvoir. Au début de la révolution, toutes sortes de sentiments se mêlaient aux idées révolutionnaires : le sort de la nation belge tout entière en question, l'Italie persécutée avec une froide et systématique cruauté, la Pologne inondée de sang, l'Espagne, le Portugal, couverts d'échafauds ; c'étaient là des pensées à remuer tous les cœurs, et l'esprit de radicalisme et de propagande s'y glissait souvent à leur insu, sous le voile de la compassion. La gauche pure eut alors ce qu'on pouvait appeler une de ses époques morales, quoique l'émeute en fût quelquefois la traduction. Ce fut aussi par les forces morales que la combattit principalement le ministère du 13 mars, et l'on vit les plus hautes intelligences du pays faire taire leurs désaccords d'opinion, pour s'unir dans cette grande et noble tâche. Au 11 octobre, toutes les illusions qui pouvaient encore entraîner les esprits abusés vers l'extrême gauche, étaient déjà dissipées. Le parti intermédiaire s'augmenta considérablement. La gauche même se divisa en deux nuances, et le parti extra-parlementaire, se voyant isolé, tenta son effort le plus désespéré dans les journées de juin. Cette manifestation toute brutale appelait, qu'on nous passe le mot, un pouvoir un peu semblable pour la réprimer. Les forces intellectuelles qui résidaient dans le gouvernement s'effacèrent devant la force matérielle qui y figurait, et ce fut alors qu'une ancienne vérité éclata On vit que la fermeté d'esprit est bien distincte de l'habitude des périls, et que ce ne sont pas les hommes les plus exercés aux combats qui montrent le plus de sang-froid et de vigueur dans les dangers politiques. Les collègues du maréchal Soult en appelèrent à sa vieille expérience militaire, et accordèrent l'état de siége

aux exigences urgentes de la situation. Au 15 avril, l'amnistie fit rentrer le parti radical dans l'état de prostration où le jettent les mesures généreuses soutenues par la force, en même temps qu'elles sont prises avec opportunité, et il ne dut qu'à l'avénement de la coalition, c'est-à-dire à des forces qui n'étaient pas à lui, et dont il ne pouvait disposer, même momentanément, la chute de l'administration qui avait annulé l'effet de ses prédications, et désarmé le bras de ses adhérents les plus coupables.

L'échauffourée du 12 mai, cette dernière prise d'armes qui nous préservera peut-être désormais des longues crises ministérielles, ramena la force militaire au pouvoir sous la forme du maréchal Soult; et, dans le tumulte, dans l'effroi de cette journée, le vieux guerrier se trouva avoir conquis deux portefeuilles au lieu de celui que lui assurait de droit le caractère tout spécial de ses antécédents. La chambre, lasse d'une longue crise, ratifia en murmurant la composition de ce cabinet, où le centre droit croyait trouver quelques motifs de sécurité dans la glorieuse épée du maréchal, qu'il voyait tournée contre l'émeute. Mais ce cri d'un parti aux abois, cette émeute qui avait profité d'une lacune dans le pouvoir pour troubler la cité, témoignaient par là même de la décadence et de l'anéantissement des factions qui osaient autrefois combattre le pouvoir en face; et, sans répression violente, sans efforts, sans mesures rigoureuses, l'ordre légal, à peine suspendu pendant un jour, reprit son cours ordinaire. L'Europe diplomatique elle-même, qui prend si exactement note et avantage de nos embarras intérieurs, fit à peine attention à cet essai de révolution par escalade, et le ministère du maréchal Soult, né l'épée à la main, se trouva le lendemain de son installation vis-à-vis des partis qui n'apparaissaient que dans la presse et dans l'enceinte parlementaire, seul lieu où l'illustre maréchal ne s'est jamais montré en héros. Or, dès qu'on se trouvait avoir devant soi l'esprit et non le corps du parti radical, la discussion et non l'émeute, dès qu'il ne fut plus question de se mettre en campagne contre l'ennemi, et d'aller à lui comme saint George attaquant la dragon, le ministère du maréchal Soult, où figuraient près de lui quelques hommes d'un talent véritable, mais qui étaient pour la plupart nouveaux venus dans la direction des affaires, devint insuffisant pour la tâche qu'il avait à remplir; et cette tâche devait revenir de droit à M. Molé, à M. Guizot ou à M. Thiers.

On s'est étonné de la chute subite et silencieuse du ministère du 12 mai. Depuis le commencement de la session, la chambre se prêtait avec complaisance à toutes les exigences de la situation. Elle sentait bien que le ministère n'avait pas de vie par lui-même, et qu'il n'était qu'un ensemble de négations, et comme un essai qui tendait à prouver au pays qu'on pouvait le gouverner sans les hommes influents, sans les chefs des différents partis politiques, si toutefois cette pensée n'allait pas plus loin, et n'excluait pas les partis eux-mêmes de la participation aux affaires. Que vit-on alors? Les influences réelles qui dominent les différentes opinions n'étant pas dans le pouvoir, et ne s'exerçant pas de ce centre sur les masses, la force et l'influence agirent du dehors sur le pouvoir, et le dirigèrent presque à son insu. Parmi les principaux griefs énoncés dans la coalition contre le cabinet du 15 avril, on alléguait surtout que les sommités de la chambre élective ne s'y trouvaient pas représentées. Cela est

vrai; mais le ministère du 15 avril avait arboré un drapeau qui lui appartenait en propre : il était parti de l'amnistie, cette mesure politique longtemps différée par quelques-uns de ses adversaires, et entièrement repoussée par d'autres. Le drapeau était bien ou mal défendu, soutenu par des mains plus ou moins fortes; mais enfin il y avait un drapeau, tandis que le ministère du 12 mai n'avait pas de drapeau, et a, jusqu'à présent même, laissé en blanc sa devise. C'était une singulière situation que celle de ce cabinet qui prétendait sortir d'une nuance de la chambre où M. Thiers occupait le premier rang, et qui n'avait au fond d'autre programme que l'exclusion de M. Thiers! Et c'est ici qu'il faut reconnaître la force puissante des choses et le néant profond qui résulte d'une fausse situation. Le ministère parlementaire formé le 12 mai était, en quelque sorte, annulé par deux influences : celle du trône, influence bien légitime, qui modifia bientôt ce qu'il y avait de contraire à l'esprit de gouvernement dans quelques membres de ce cabinet, et l'influence de l'homme qui en était exclu, et qui jouait, pour ainsi dire, par son absence, le principal rôle dans les conseils. Il nous semble que nous nous faisons comprendre, et qu'il est facile de s'expliquer la marche que suivit le gouvernement dans ces neuf mois de transition que dura l'enfantement du ministère actuel. Le gouvernement se faisait par secousses, comme dans l'affaire d'Orient, où, ainsi que nous le montrerons tout à l'heure, on passa subitement d'un chaleureux intérêt pour la Porte à la défense active du pacha. A chaque question, les ministres se demandaient intérieurement ce qu'en diraient M. Thiers et son parti dans la session suivante, et on prenait courage à marcher souvent au delà des bornes que marquait la prudence, dans la crainte d'être dépassé par celui qu'on voulait écarter, tout en parodiant ses vues et ses principes. Singulier rôle pour un gouvernement qui imitait ainsi ceux qui se jettent étourdiment en tête d'une émeute, et que d'autres poussent en avant! La couronne n'avait donc devant elle dans le conseil que des intermédiaires, et il se pourrait que dans son admirable sagacité, et dans le sentiment de sa force, elle eût quelquefois secrètement préféré avoir affaire au centre gauche lui-même qu'à des représentants munis de pouvoirs si irréguliers.

En outre le ministère du 12 mai n'était pas un rempart contre les principes de la gauche, dont, pour notre part, nous ne sommes guère effrayés, car le ministère se prétendait issu de la gauche, et comptait bien gouverner avec son concours. Or qu'est-ce qu'un ministère qui inquiète le parti conservateur et qui n'apporte pas l'appui du parti opposé? La majorité du 15 avril était détruite, le premier résultat des élections avait été la chute de ce ministère, et l'on aura beau dire que la majorité opposante se formait de plusieurs minorités; encore fallait-il composer avec elles, les réunir dans un but possible, les contenir, les diriger, pour opérer une action gouvernementale quelconque, et le ministère du 12 mai en était incapable. On a comparé la gauche à un cheval fougueux; c'était donc au meilleur cavalier à le conduire, et nous n'avons jamais entendu dire qu'en pareil cas il soit bon de recourir à des mains débiles ou inexpérimentées. La gauche, le centre gauche, le centre droit, ne sont après tout que des nuances de la révolution de juillet, de la France telle qu'elle s'est faite après avoir jeté le frein que lui avait mis l'Europe quand elle

lui imposa le gouvernement de la restauration. Quand cette révolution est modérée, quand elle ne blesse pas les sentiments nationaux des autres peuples en demandant la Belgique ou les limites du Rhin, elle a pour elle tous ceux qui travaillent, tous ceux qui étudient, tous ceux qui produisent, tous ceux qui, dans le monde entier, éprouvent le besoin d'améliorer leur condition intellectuelle ou sociale. Or, tant que le centre gauche ne sera pas accusé d'apporter au pouvoir l'esprit de conquête et d'extension, on ne doit pas redouter son passage aux affaires, même en supposant que M. Thiers soit homme à les livrer à cette nuance d'opinions, même en supposant, contre toute apparence, que la connaissance et la pratique des affaires ne modifieraient pas les idées du centre gauche sur la nature des devoirs d'un gouvernement. Voilà pour la peur que le centre gauche peut inspirer à l'Europe dans la personne de M. Thiers, qui n'est pas encore, que nous sachions, et qui ne sera pas, nous en avons la confiance, l'exécuteur de ses volontés.

On dira : Les peuples ne sont pas les cabinets, et la France peut avoir de grands embarras en penchant au delà des limites du 15 avril. Sans doute, à nos yeux, la meilleure ligne est celle qui ne mène pas vers certaines idées impraticables de la gauche (idées qui ne laissent pas que d'être nombreuses), sans toutefois dévier vers celles des idées du côté droit, que nous regardons comme un peu étroites. Toutefois, le gouvernement représentatif n'est pas un gouvernement d'immobilité, et les cabinets étrangers ne s'attendent pas à voir la France plus pétrifiée que n'est l'Angleterre, qui passe des tories aux whigs modérés et des whigs modérés aux whigs purs, sans se créer des démêlés avec l'Europe. Mais, s'écrie-t-on, la prépondérance que les cabinets étrangers s'étaient habitués à voir exercer par la couronne, reçoit une atteinte par le triomphe de la majorité, où la gauche joue un si grand rôle, et par la venue d'un cabinet né à la suite du rejet de la dotation. Est-ce qu'on n'a pas vu récemment, sans crainte pour la solidité du trône de la Grande-Bretagne, sir Robert Peel et le duc de Wellington, c'est-à-dire ceux qui veulent le plus la monarchie en ce temps-ci, réduire la dotation proposée pour le prince Albert, et lui refuser la préséance sur les oncles de la reine, c'est-à-dire frapper la royauté et la rudoyer quand elle ne va pas à leur gré? Est-ce que par hasard l'Europe en serait à une adoration chinoise de la monarchie au point de prendre l'alarme à l'aspect de quelques boules noires, quand elle a vu récemment encore le souverain qui a fait le plus de sacrifices à la nationalité et au bien-être de son peuple, le roi de Hollande, forcé par l'opinion d'opter entre la femme qu'il voulait honorer d'un choix public et le maintien des droits que lui donne la constitution actuelle du pays? Non, l'Europe n'est pas si pointilleuse, et les cabinets ne sont pas aussi exigeants qu'on le pense, dans un temps où tous les pouvoirs, quelle que soit leur origine et leur nature, sont obligés de se contenter de peu. N'avons-nous pas vu d'ailleurs, en ce qui est de cet éternel thème du gouvernement personnel, que le ministère de Casimir Périer lui-même avait été une réaction contre la prétendue influence constitutionnelle de la couronne? et une réaction contre qui? contre M. Laffitte et ses collègues, qui avaient, disait alors l'opposition, fléchi sur ce point et compromis par leur faiblesse les principes qu'ils professent aujourd'hui avec tant

d'ardeur ! Nous avons assez souvent et assez vivement débattu contre la gauche, et dans le sens du parti conservateur, cette question du gouvernement personnel, pour avoir le droit de ne pas partager les alarmes qu'on répand. Disons donc que si ceux des cabinets étrangers qui souhaitent vivement une paix durable, et qui font des vœux pour le maintien de la tranquillité en France, peuvent être rassurés, c'est justement en voyant cesser de pareils débats. L'Europe estime et admire le roi, nous sommes heureux de le constater; elle sait, elle dit que, grâce à sa fermeté, à sa persévérance, il a puissamment contribué à maintenir la paix générale, à rendre courage aux hommes d'ordre, et à vaincre les passions révolutionnaires. L'Europe reconnaît qu'aucun des prédécesseurs de Louis-Philippe n'est monté sur le trône dans des circonstances aussi périlleuses que celles où il s'est trouvé. « L'Europe, a dit un écrivain politique étranger, qui n'est pas suspect de partialité pour notre gouvernement ; l'Europe sait ce qu'elle doit au caractère résolu et persuasif du roi des Français, à sa constance, à la marche sage et réfléchie de son esprit ; l'Europe connaît aussi les dangers que lui a fait courir le manque de prévision politique de la dynastie déchue, et ce que disent les radicaux ou les légitimistes irrités n'affaiblira en rien, aux yeux de la génération présente et de l'histoire, le mérite des services que Louis-Philippe a rendus à la France et à l'Europe en maintenant la paix. A cet égard, ni les sarcasmes de M. de Cormenin ni les figures de rhétorique de M. Berryer, oubliés aussitôt qu'accueillis par les esprits légers, n'ont trouvé accès près des hommes politiques sérieux, et n'ont influé sur le jugement des hommes d'État. »

Ne soyons pas plus royalistes que le roi, qui a dit un mot digne de sa sagesse en déclarant qu'il est le roi de la majorité. Sans doute on n'est pas roi sans craindre les révolutions et les bouleversements, que craignent bien aussi un peu les peuples ; mais quand on a formé sa sagesse et son expérience de la fréquentation de toutes les classes de le société, quand on a observé quinze ans, près du trône, les fautes de ceux qui l'ont occupé, on ne saurait se tromper comme le fit Charles X, et prendre un revirement politique pour une révolution. Une commotion sérieuse ne pourrait avoir lieu en France que par une erreur de cette sorte ; mais, Dieu merci, quoi qu'en aient dit les exagérés de la gauche, il n'y a pas de parti ultra en France, et s'il se formait, il se trouverait manquer du seul chef qui pouvait donner le pouvoir de soulever la France au parti ultra-royaliste de la restauration. Le temps est sceptique d'ailleurs, et le roi est de son temps. Il sait que le gouvernement représentatif se compose d'expériences, et qu'il est constitué de manière que les correctifs naissent des fautes mêmes de l'administration. Si le ministère actuel adopte ce qu'il y a d'exagérations et de vues impossibles dans la gauche, la raison publique en fera bientôt raison.

Heureusement nous n'en sommes pas là. Qu'a fait la gauche depuis l'avénement de ce ministère, et en quoi le cabinet a-t-il pactisé avec elle? Assurément, si la gauche se montre assez raisonnable pour voter les fonds secrets, les projets de loi d'utilité publique dont elle avait hésité à reconnaître l'importance sous le cabinet du 15 avril ; si elle se contente dans un temps indéterminé, d'une simple modification des lois de septembre en ce qui tient à la définition

de l'attentat, et de quelques emplois donnés à ses membres qui reconnaîtraient les nécessités gouvernementales, ces rapports bienveillants de la gauche et du ministère ne peuvent nuire à la prospérité du pays, bien au contraire, et nous ne voyons pas que le parti conservateur, la France ou l'Europe, aient lieu de s'en alarmer. Que si la gauche voulait, sans autre nécessité que ses prétentions, la dissolution de la chambre, la réforme immédiate et absolue du système électoral, le remplacement de tous les fonctionnaires qui n'ont pas pris part à la coalition, et l'introduction des siens dans toutes les places inférieures, dans les emplois municipaux, peuplés d'hommes modestes et modérés, étrangers aux mouvements de la politique, oh! alors il serait temps de combattre le ministère qui donnerait les mains à de pareils changements, et de l'arrêter dans ses desseins. Mais la déclaration faite par le ministère dans la chambre des députés, le 24 mars, n'annonce rien de pareil, et, quant à ses actes, on avouera qu'il serait injuste de crier haro sur un cabinet sorti de l'opposition, qui, en présence de toute une hiérarchie de fonctionnaires dont la bienveillance pour lui est au moins douteuse, loin d'opérer une réaction administrative, s'est contenté d'observer ses agents, afin de ne frapper qu'avec certitude et justice ceux qui mettraient obstacle à la marche du pouvoir, et n'a encore présenté d'autres projets de loi qu'une mesure favorable aux chemins de fer et à d'autres travaux d'utilité publique.

Mais le ministère a déclaré qu'il souffrirait la réforme des lois de septembre en ce qui touche au jury! Les lois de septembre, dont nous souhaiterions, nous, le maintien intégral dans l'intérêt même de la presse, sont un drapeau qui fut levé dans un moment critique. Après la révolution de juillet, la presse s'était établie sur les marches du trône; elle les gravissait sans cesse pour y porter ses sommations; la législation de septembre fut un coup de canon tiré sur les plus hardis. Les blessés sont morts, le monde a marché, et la presse a repris à peu près son allure, sans se hasarder toutefois à attaquer si ouvertement ce que la constitution et l'intérêt général commandent de respecter. L'arme est restée au pied du trône et devant les institutions, il est vrai; mais s'en sert-on réellement dans ces temps plus calmes? Exécute-t-on sévèrement les lois de septembre? Telles qu'on les applique aujourd'hui, elles ne suffiraient pas dans un temps de troubles, et le ministère du 1er mars, qui n'aimerait, sans doute, pas plus qu'un autre à se désarmer, sait bien qu'il n'affaiblira pas le gouvernement en remettant une partie des délits de la presse au jugement du jury.

## § IV.

Revenons aux cabinets de l'Europe. On n'a pas espéré, sans doute, que l'Europe absolue tendrait les bras au gouvernement de juillet, et nous avons rappelé plus haut que son mauvais vouloir à l'égard de la France, révolutionnaire ou non, ne date pas d'hier. Nous avons montré tout à l'heure quelle a été son attitude depuis cinquante ans. On l'a vue :

Alliée tout entière, à Augsbourg et en 1701, contre le roi de France;

Alliée de nouveau, en 1790, contre la révolution française, c'est-à-dire contre la France elle-même;

Réunie encore, en 1813, contre le souverain de la France, mais déclarant en même temps qu'elle combattait contre Napoléon et non contre la France, et qu'elle désirait plutôt voir la France grande, forte et heureuse, parce que la puissance française est une des bases de l'édifice social de l'Europe (1).

On voit ensuite l'Europe revenir sur cette déclaration et menacer la France des projets les plus sinistres, quand les idées de propagande y apparaissent avec le général Lafayette et le parti qui força Napoléon à abdiquer, sans s'expliquer sur la réserve faite par lui en faveur de son fils.

On la revoit bientôt alliée avec Louis XVIII et Charles X, parce que leurs principes de gouvernement étaient hostiles à ceux de la majorité de la France.

Elle se réunit plus étroitement que jamais contre la France, en 1830, et ne tarde pas, cependant, à se montrer satisfaite du ministère de Casimir Périer. Ensuite elle fait des vœux pour le maintien du cabinet du 6 septembre, et accompagne de ses regrets la retraite du ministère du 15 avril.

Et, aujourd'hui, par un autre genre de sollicitude pour la paix générale, l'Europe monarchique considérant la nature des débats politiques qui ont eu lieu en France depuis un an, débats où se trouvait étrangement mêlé le nom d'un souverain en qui elle a justement placé sa confiance, l'Europe voit d'un œil favorable l'établissement d'un ministère dont la seule venue termine ces dangereuses discussions. Qu'il nous soit donc permis de regarder, avec l'Europe, comme un fait heureux, la disparition du nom du roi si longtemps mêlé aux débats politiques, ainsi que l'introduction de ministres capables et spéciaux dans les principaux departements de l'administration.

L'Europe absolue n'aime évidemment ni la révolution de juillet, ni quelque révolution libérale que ce soit; mais dans son éloignement pour ce grand fait qu'elle peut affaiblir et non détruire, et avec lequel il faut composer depuis qu'il est devenu un des éléments de l'association européenne, elle montre une sorte d'impartialité qu'on n'a souvent pas en France. Il est vrai qu'il ne se trouve dans les cabinets européens personne qui aspire à un des portefeuilles, et une situation à peu près désintéressée amène d'ordinaire un jugement calme. C'est ainsi, nous croyons pouvoir l'affirmer, que le ministère a reçu de plusieurs cabinets étrangers quelques communications qui exciteraient beaucoup de surprise parmi les esprits un peu exagérés du côté droit, surtout parmi ceux qui s'attendaient à voir l'Europe mettre ses armées au complet pour parer au grand événement du 1er mars. A la vue de la marche imprudente du dernier ministère, le cabinet autrichien, nous le savons, avait jugé le moment favorable pour saper à Paris et à Londres les bases de l'alliance anglo-française, et M. de Metternich n'avait été que trop bien secondé, à Paris surtout, par le représentant de l'Autriche. On pouvait donc croire que la présence au département des affaires étrangères, et l'avénement à la présidence du conseil, d'un ministre qui avait hautement désapprouvé l'évacuation d'Ancône, activeraient encore les démarches du cabinet autrichien. Eh bien! de même que M. de Met-

(1) Déclaration des puissances alliées.

ternich était revenu sur ses pas lorsqu'une sorte d'approbation tacite de la politique de la France à l'égard de l'Orient lui avait attiré de vives représentations de la part de la Russie, de même il a également fait un pas en arrière quand il a vu quelles perturbations causait déjà en Europe la simple apparence d'une rupture de la France et de l'Angleterre. Depuis vingt-cinq ans que M. de Metternich maintient le *statu quo* européen pièce à pièce, il ne se lasse pas de ressouder et de relier les parties qui s'en détachent, et on ne peut s'empêcher d'admirer l'habileté avec laquelle il se tient en équilibre sur la ligne étroite qu'il s'est tracée entre la crainte des agrandissements de la Russie et la terreur que lui inspire l'esprit de la révolution française. Or la destruction de l'alliance anglo-française remettrait tout en question, l'Europe se verrait forcée de se constituer sur de nouvelles bases pour effacer les traces laissées par cette alliance depuis neuf ans ; et dans ce remaniement, que de chances se présenteraient pour anéantir le *statu quo* de 1815, modifié, il est vrai, mais insensiblement, mais successivement modifié par les événements ! La division de la France et de l'Angleterre, c'est Constantinople ouverte à la Russie, et la conclusion d'un traité entre ces deux dernières puissances, c'est l'anéantissement de l'Autriche en Orient, en même temps que l'extension de l'influence slave dans ses provinces héréditaires. Ces réflexions, un peu tardives il est vrai, ont produit à Vienne l'effet qu'on devait en attendre, et l'accueil fait à un ministère dont le chef s'est montré si vivement attaché à l'alliance anglaise s'en est ressenti.

La Prusse, plus calme, plus prudente encore, quoique plus exposée du côté de la France et du côté de la Russie, la Prusse n'a cessé de désirer, dans l'intérêt de l'Europe et dans le sien, le maintien de notre alliance anglaise. Les communications journalières de M. de Werther avec M. Bresson, ne permettent pas de douter que le cabinet de Berlin n'ait vu dans la formation du ministère du 1er mars une circonstance favorable au resserrement des liens d'amitié de la France et de l'Angleterre, qui s'étaient étrangement relâchés sous l'administration du 12 mai. Que serait, en effet, la Prusse, si, par l'alliance de l'Angleterre et de la Russie, cette dernière puissance se trouvait en possession de la mer de Marmara, et traçait ainsi un cercle autour de l'Europe? Si l'Autriche est intéressée commercialement comme puissance méridionale, et politiquement, comme puissance du Nord au maintien de l'empire turc ; si elle figure au premier rang après l'Angleterre dans les exportations qui se font à Trébizonde, et si les provinces du Danube, ainsi que l'équilibre de l'Europe, lui commandent de ne pas servir la politique russe dans quelques-uns de ses projets, la Prusse n'a pas des intérêts moins pressants. Depuis neuf ans, cette puissance assure de plus en plus sa prépondérance dans le nord de l'Allemagne, et ce serait marcher ouvertement contre le but qu'elle poursuit, que de se constituer simple satellite de la Russie. Pour affermir son influence au nord de la confédération germanique, et balancer celle de l'Autriche dans l'Allemagne méridionale, la Prusse doit être entièrement allemande, et tous ses hommes d'État, ses écrivains politiques, se récrient hautement contre ce qu'ils nomment la perfidie de la presse anglaise et française, qui affecte de montrer la Prusse comme un pays que son gouvernement a remis sans condition dans

les mains de la Russie. Ils aiment à faire remarquer, au contraire, dans leurs dépêches et leurs écrits, que, depuis l'administration du prince de Hardenberg, la politique prussienne a incliné plutôt vers l'Autriche que vers la Russie, et que le comte de Bernsdorf lui-même, qui n'était pas un partisan de l'Autriche, se rangea de ce côté, quand il vit que le progrès des idées révolutionnaires qui gagnaient en Allemagne, exigerait bientôt un centre de résistance et une grande unité de répression dans tout l'Empire. Si l'on veut bien se rappeler, en outre, que la Prusse a donné, malgré ses penchants alternatifs pour la Russie et pour l'Autriche, des preuves de sympathie pour le gouvernement actuel de la France, chaque fois que sa marche ne l'a pas alarmée, on ne sera pas étonné du bon accueil qu'elle a fait à un ministère dont elle espère l'affermissement de l'équilibre européen.

Pour la Russie, nos rapports comportent peu d'amélioration, et il n'y a qu'un mot à dire. Il y avait eu un embarras de paroles entre le maréchal Soult et M. de Médem, au sujet de la Pologne. Il cesse et disparaît par l'arrivée de M. Thiers. Le retour de M. Pahlen en est la preuve, et la réponse du gouvernement russe à la première communication du ministère actuel était conçue, si nous sommes bien informés, en termes conciliants. S'il était vrai qu'il y fût question de l'empressement avec lequel le gouvernement impérial contribuera de tout son pouvoir à rétablir la bonne harmonie entre les deux grands États constitutionnels, loin de vouloir profiter de leurs dissentiments, on pourrait peut-être voir percer là une satisfaction un peu hautaine de la position acquise par la Russie pendant le ministère du 12 mai; mais on ne pourrait s'en prendre au ministère actuel, car ce n'est pas lui qui y aurait donné lieu.

Enfin, les cabinets de l'Allemagne qui sont des observateurs froids, et qui avaient prévu, en 1829, toutes les extrémités auxquelles devait aboutir la lutte qui s'était engagée en France, ces cabinets ont tous fait exprimer, nous le savons, des paroles bienveillantes au ministère du 1er mars.

Sans doutes ces manifestations, dont rien n'autorise à suspecter la sincérité, ne diminuent pas les graves embarras de la France à l'extérieur; mais les questions principales ne sont pas aussi compromises qu'on le pense, et une direction à la fois habile, prudente et serrée, peut opérer de grands changements dans cet état de choses. Les grandes mesures, les décisions suprêmes, ne se prennent pas si résolument et si vite dans l'Europe telle qu'elle est constituée aujourd'hui. On négocie, on remue, on s'agite sans cesse, il est vrai; de grands et puissants interlocuteurs, nommés la France, l'Angleterre, la Russie, l'Autriche, s'assemblent fréquemment à Londres, à Paris, à Constantinople, à Vienne, pour y discuter; mais rien de décisif n'aura lieu tant que la France et l'Angleterre ne seront pas ouvertement séparées sur une question européenne, vitale; et une séparation de ce genre, il ne faut pas se le dissimuler, serait la guerre, et la guerre universelle en Europe comme en Asie. Or à qui profiterait l'intérêt de cette rupture? A la Russie, évidemment. Le résultat pour elle serait la possession de Constantinople. Est-là ce que veut le cabinet anglais?

Il a fallu toute l'indécision, toute l'impéritie du ministère du 12 mai pour

amener les choses au point où elles sont. Après la mémorable discussion des affaires d'Orient, où la chambre se montra si prête à faire tout ce que commanderaient la dignité et l'honneur du pays, le ministère disait chaque jour dans les conseils ces paroles que l'un de ses membres a rendues depuis si célèbres en les portant à la tribune : « Il y a quelque chose à faire », et l'on sait quelles résolutions diverses furent proposées! A l'issue de maintes délibérations, on se livra à l'idée d'un congrès, idée suggérée et soigneusement entretenue par l'Autriche, qui flattait le ministère de l'espoir qu'il avait d'y voir figurer l'empereur Nicolas en personne. C'eût été, en effet, un grand triomphe après les déclarations solennelles de la Russie, qui avait refusé si souvent d'admettre des arbitres étrangers dans ses affaires avec l'Orient ! Mais bientôt le ministère du 12 mai dut renoncer à cette gloire qu'il se promettait, et comme il fallait à tout prix se populariser pour la session suivante, on envoya quinze vaisseaux croiser à l'entrée des Dardanelles, et on agaça l'attention publique en faisant beaucoup de bruit des équipages qu'on mettait en mer et des mouvements qu'on faisait dans les ateliers de Toulon. Quant à la flotte, on l'expédia sans pouvoir se dire ce qu'on voulait en faire ; son commandant partit sans emporter une seule instruction précise, et celles de l'amiral Roussin, notre ambassadeur à Constantinople, se bornaient, le croira-t-on? à ceci : En cas d'intervention russe, demander au gouvernement turc la permission de faire entrer nos vaisseaux dans la mer de Marmara. — Dans les dépêches, rien de plus. On n'y mentionnait même pas le nom des Dardanelles ; il semblait qu'à ce mot l'Europe entière dût s'écrouler! Quant aux explications que demandaient de temps en temps les envoyés des puissances sur les préparatifs qui se faisaient à Toulon, on leur répondait que la situation de Tanger et du Maroc exigeaient des armements, ou bien qu'il était nécessaire d'exercer et de promener nos équipages. Avec l'Angleterre, même indécision. Tantôt on avait foi en elle, et on parlait d'agir de concert ; d'autres fois, on prétendait jouer un rôle isolé, menacer tout le monde, se porter contre la Russie, contre l'Angleterre, mais sans vouloir rien en réalité, et les paroles étaient aussi rudes que la conduite était timide au milieu de ces démonstrations. Il résulta de ces incertitudes que la flotte anglaise se sépara de la nôtre, que la mésintelligence augmenta entre lord Ponsonby et notre ambassadeur, et que de Londres même, on en vint à demander des explications au sujet de deux articles hostiles à l'Angleterre, publiés par deux journaux de Paris, qu'on supposait en rapport avec le gouvernement. Ce fut alors que la Russie, toujours vigilante et attentive, adressa ses premières propositions à l'Angleterre, et accrédita M. de Brunow comme envoyé temporaire près du gouvernement anglais.

On sait ce que sont les Anglais. Vifs, entiers, hardis, rien ne les arrête, rien ne les étonne, quand il s'agit de leurs intérêts. Ils connaissent mal l'Europe et daignent à peine l'étudier, mais cette connaissance et cette étude leur seraient inutiles, car ils pratiquent, du fond de leur île, leur politique en propre, sans s'inquiéter de celle de leurs voisins. M. de Brunow leur montra le ministère français devenu tout à coup égyptien outré, et il les excita contre Méhémet-Ali, qui se prête autant qu'il le peut aux désirs des Anglais, qui ne leur refuse nullement la route qu'ils veulent établir par l'isthme de Suez, mais

qui se trouve sur leur chemin, ce qui est un tort irrémissible aux yeux de l'Angleterre. Qu'advint-t-il de toutes ces récriminations faites avec mesure et habileté? Peut-être moins qu'on ne pense. Quelques velléités d'arrangements avec la Russie de la part de lord Palmerston qui ne fut pas secondé par les autres membres du cabinet, et entre la France et l'Angleterre un certain refroidissement qui est moins l'ouvrage de M. de Brunow que le résultat de la conduite du dernier cabinet. Les avertissements ne lui avaient cependant pas manqué, et nous-mêmes, dans ce recueil, nous lui disions un mois après son installation : *Dans la mer de Marmara, nous pourrions avoir quelque jour contre nous la Russie et l'Angleterre* (1). Toutefois, les journaux ont beau sonner l'alarme, il n'y a rien de plus à cette heure que des négociations, et ce n'est que trop déjà. Quant au titre que M. de Brunow vient de recevoir de sa cour, l'habileté du cabinet russe ne pouvait faire moins pour lui. On eût avoué un insuccès, en le renvoyant à Stuttgard, et M. de Brunow eût été sans doute même nommé ambassadeur à Londres si les égards commandés par la situation du comte Pozzo permettaient de disposer de ce titre de son vivant.

La position du gouvernement vis-à-vis du cabinet anglais est difficile sans doute, et la question assez haute pour absorber tous ses soins et toute son attention. Il s'agit de la prospérité commerciale de la France, de la paix du monde, de l'avenir de la liberté. N'aggravons pas les obstacles autour d'un ministère qui réunit quelques conditions heureuses, et dont le chef, outre sa capacité, peut trouver, pour accomplir sa grande tâche, un surcroît de force dans la confiance que lui témoignent tous les partisans de l'alliance anglaise. La présence de M. Guizot à Londres, le noble empressement avec lequel il seconde les efforts d'une administration où un esprit moins élevé que le sien aurait pu se croire un rival, sont encore un gage de sécurité et d'espoir. En voyant la réunion dans un même but de deux intelligences aussi éminentes, il nous semble qu'on doit croire au prochain rétablissement de tous les bons rapports qui existaient entre la France et l'Angleterre, en même temps que le caractère notoire de ces deux hommes d'État ne permet pas de supposer que leurs efforts de conciliation puissent être accompagnés de circonstances humiliantes pour la France.

## § V.

Au moment de la retraite du ministère du 12 mai, trois personnes, trois partis, se présentaient naturellement pour recueillir cette succession vacante. D'où vient qu'elle est tombée dans les mains de M. Thiers? M. Thiers nous l'a dit lui-même, et nous l'avons entendu dans la séance du 24 mars, nous dérouler le tableau des impossibilités et la série des refus qui l'obligèrent à former lui-même un cabinet. Tout fut tenté, même la modification du ministère du 12 mai; le maréchal Soult refusa la présidence du conseil pour ne pas reprendre le ministère de la guerre. M. de Broglie, déterminé par des raisons

(1) Livraison du 15 juillet 1839.

toutes personnelles et de famille, déclina l'honneur que lui faisait M. Thiers en lui offrant de prendre le portefeuille de l'intérieur dans le cabinet où le noble pair aurait exercé la présidence du conseil et tenu en ses mains le portefeuille des affaires étrangères; et M. Molé, qui se connaît en question d'opportunité, ferma l'oreille à toutes les suggestions qu'on lui faisait pour essayer, sans M. Thiers, d'une combinaison semblable à celle du 15 avril. Pour M. Guizot, déjà rendu à son poste, il n'eut d'autre pensée que celle de se montrer dévoué, là comme ailleurs, aux intérêts de son pays, en déclarant que loin d'aspirer au ministère, il était prêt à recevoir les instructions de M. Thiers comme président du conseil et ministre dirigeant la politique extérieure.

La nécessité ou la force des choses, comme on voudra l'appeler, a donc remis le pouvoir dans les mains de M. Thiers. Est-ce à dire que le pouvoir soit tombé dans les mains de la gauche, et M. de Broglie qui a puissamment contribué à fonder ce ministère, M. Guizot qui a consenti à lui prêter le concours de ses lumières, M. de Rémusat, M. Jaubert, qui y figurent, sont-ils de la gauche, et ont-ils pactisé avec elle, comme on veut bien supposer que M. Thiers le fait ou est à la veille de le faire? Nous voyons bien une certaine portion de la gauche demander des destitutions, sommer le ministère de songer à lui donner la réforme électorale, déclarer qu'elle a vaincu et qu'il lui faut des otages; mais c'est le langage naturel à cette fraction de la gauche, et si elle le tient aujourd'hui comme hier, nous ne voyons pas encore là matière à nous alarmer. Ce qui nous importe à nous, c'est le langage du gouvernement, et nous ne voyons pas qu'il fasse plus mal son métier que la gauche ne fait le sien. M. Thiers a-t-il destitué quelque fonctionnaire à cause de ses idées modérées et de son esprit de conservation? A-t-il même destitué personne? Se trouve-t-il, parmi ses adversaires eux-mêmes, quelqu'un qui, en conscience, veuille l'accuser de travailler à la réforme électorale? Et pour les lois de septembre, en déclarant qu'il n'admettrait la modification de ces lois que sur un point, sur un point au sujet duquel des scrupules s'étaient élevés même parmi les hommes qui ont voté les lois de septembre, ne s'est-il pas engagé par là même à ne pas toucher aux autres points de cette législation?

Pour la politique extérieure, les dissentiments qui retenaient M. Thiers dans l'opposition, contre le cabinet du 15 avril, avec M. de Broglie et M. Guizot, ces dissentiments n'existent plus, car les questions qui les avaient fait naître sont terminées. Il reste l'Orient, et, comme l'a fort bien dit M. Thiers à la chambre des députés, c'est une question devenue si grave que, heureusement pour nous, pour l'honneur de nos hommes d'État, elle ne nous divise presque plus du tout. En effet, la presque unanimité de la chambre s'est prononcée sur ces deux points : maintien de l'empire turc et intérêt efficace pour le vice-roi. Or, ces principes avoués, il n'y a plus qu'à attendre avec confiance le résultat des négociations d'un cabinet dont le chef, les membres et son représentant à Londres n'ont jamais passé pour des hommes sans habileté.

Reste encore la question de la majorité. Elle sera bien petite, disent ceux qui s'efforcent en ce moment de la diminuer. Hélas! il est vrai, nous ne sommes pas plus dans le temps des grandes majorités qu'à l'époque des fortes convic-

tions. Le ministère a cependant une majorité nombreuse; mais peut-être ne doit-il pas trop attacher d'importance à la conserver sans en perdre une seule voix. La majorité ainsi faite, lui coûterait trop cher, car il serait forcé de la demander toujours à l'extrême gauche et aux légitimistes, deux partis de qui M. Thiers n'est pas tenté, sans doute, de faire dépendre le gouvernement de la France. La majorité, la véritable majorité, se formera de l'action même du ministère, si cette action est à la fois ferme et prudente, et elle se composera des 221 modérés ainsi que des hommes modérés de la gauche, car il se trouve des hommes modérés de ces deux côtés de la chambre. Ces hommes sont, les uns, ceux dont M. le duc de Broglie disait très-justement, il y a trois jours, dans son rapport à la chambre des pairs, que pour eux il n'y a qu'une politique, politique de résistance énergique tant qu'ont duré l'attaque et le danger, politique de transaction, de conciliation, de ralliement après la victoire, et, pour les autres, qui sont placés à gauche, nous ajouterons que ce sont ceux qui n'ont jamais prêché la propagande et la guerre extérieure, et dont les exigences n'ont jamais été jusqu'à vouloir désarmer le gouvernement en présence des factions. Une majorité composée de ces hommes, ne serait pas grande, mais, à notre sens, elle suffirait. On peut opérer de grandes choses, faire respecter le pays, se montrer fort et puissant au dehors, et défendre les lois au dedans, avec une majorité restreinte. Le ministère de lord Melbourne n'a d'ordinaire que seize voix de majorité; cependant il résiste, suffit à toutes les exigences, et va quelquefois au delà. Avec cette majorité de seize voix, voyez tout ce que fait le cabinet anglais! Il prend Aden, Buchir, pénètre dans l'Asie centrale par le Sind, mène ses armées à Kaboul, et s'ouvre ainsi, par les deux extrémités, une nouvelle route vers les Indes. La Chine trouble le commerce anglais, le cabinet de seize voix n'hésite pas à armer contre la Chine, et ne balance même pas à l'idée d'une dépense de quelques centaines de millions et des hasards d'une expédition poussée à quelques mille lieues de la Grande-Bretagne. A chaque démonstration chartiste, à chaque attaque des tories, le ministère répond par un nouvel acte de fermeté au dehors, et marche délibérément à la solution de toutes les grandes questions qui touchent à la puissance actuelle et à la grandeur à venir de l'Angleterre. Supposez à M. Thiers une majorité restreinte, mais sûre, mais constante, et pénétrée de la nécessité de le soutenir, ne serait-il pas homme à en faire autant?

***

---

# THÉATRE-FRANÇAIS.

## COSIMA,

### Drame,

### PAR GEORGE SAND.

La première représentation de *Cosima* a eu lieu devant le public le plus nombreux, le plus choisi et le plus divers, le plus littéraire et le plus mondain qui se puisse imaginer. Il y avait une attente immense ; il y avait autre chose que de l'attente encore, c'est-à-dire bien des petites passions en jeu. C'était là le premier prologue de la pièce, et très-intéressant en effet. On ne s'appelle pas George Sand impunément ; on n'a pas remué depuis huit ans toutes les imaginations, ravi bien des cœurs, offensé et flétri bien des égoïsmes, heurté plus d'une autorité et d'une croyance, déchaîné tous les enthousiasmes, toutes les curiosités, toutes les colères, pour venir ensuite débuter un soir par un drame indifféremment attendu, impartialement écouté, comme on ferait pour un auteur nouveau-né qui ne sera connu que demain. Non pas certes que nous prétendions, dans cet état de la salle que nous appelons le vrai prologue du drame, avoir découvert rien qui ressemblât nulle part à de la malveillance prononcée contre l'auteur. George Sand est en possession d'exciter bien des sentiments, mais point de malveillance ; ceux mêmes qui s'irritent, ceux mêmes qui se portent les défenseurs empressés de bien des causes que l'illustre auteur n'attaque pas, rendent hommage sur de certains points, et n'auraient besoin que de quelque accident de rencontre, de quelque hasard lumineux pour faire

volte-face à leurs préventions. Mais, s'il n'y avait pas de grosses passions en garde à la soirée de *Cosima*, il n'y avait que plus de menus sentiments. Et d'abord, ceux qui sont si chauds partisans de ce qu'on appelle la *réaction classique*, et qui la comprennent peu, ceux qui y voient autre chose que le noble plaisir d'entendre une jeune tragédienne de talent et de rapprendre, grâce à elle, ce qu'il n'aurait jamais fallu oublier, ce qu'il faut moins que jamais reproduire, ceux-là, épris contre le drame moderne d'une ferveur novice de croisés, et qui ne daignent plus faire de différence de *Hernani* à *Vautrin*, étaient quelque peu disposés d'avance à y confondre *Cosima*. Les romantiques eux-mêmes et leurs amis, s'ils étaient là ne devaient pas être de cet avis du tout; le nouveau confrère, déjà couronné par d'autres victoires en rase campagne, et qui leur arrivait à l'assaut sur le théâtre d'élite où ils n'ont guère eu qu'un pied, avait de quoi les inquiéter d'abord, et la cause ne leur semblait pas tout à fait commune. Elle ne le paraissait pas davantage, certainement, aux auteurs dramatiques de toute école et de toute nuance, qui n'aiment jamais à entrer en partage, surtout quand le nouveau venu est suspect de griffe de lion, et, sans mettre le cœur humain au pis, on peut supposer que ces auteurs de tous bords qui surveillent une première représentation, n'auraient pas voté à pensée ouverte pour un succès non marchandé. Et puis, il y avait bien des femmes du monde, charmantes, spirituelles, bonnes au fond et même très-indulgentes quelquefois, mais railleuses au dehors et très-prononcées contre tout scandale de la scène; elles n'eussent pas été si fâchées d'en voir un, et elles espéraient bien en faire justice à coup d'épigrammes, avec cette espèce de *cant* si naturel et si facile au beau monde de tous les pays. Mais il y avait surtout les indifférents curieux, les *badauds* de toute classe, s'attendant, sur la foi de je ne sais quelles sottes rumeurs, à des excentricités bien révoltantes et bien récréantes; on aurait tiré un coup de canon en plein drame, que cela n'eût pas été trop au-dessus de leurs espérances. George Sand, pour *Cosima*, n'avait pas précisément conçu la chose ainsi. En général, George Sand est un auteur beaucoup moins excentrique et moins extraordinaire que la badauderie d'une certaine renommée ne le voudrait faire; ses moyens sont très-souvent simples; ce qu'il a d'extraordinaire avant tout, c'est son talent. Et pour le style, voyez! en est-il un plus régulier, plus large, mieux marchant dans les grandes voies de l'analogie, de la clarté, du nombre? Le nom de Jean-Jacques revient inévitablement dès qu'il s'agit d'un maître à qui dignement le comparer. Si le fond et l'idée sont parfois plus à discuter que le style, il est en tout une certaine précision, une certaine franchise et un sérieux (nous y reviendrons), qui ne l'abandonnent jamais. En abordant le théâtre, George Sand ne s'est pas dit qu'il fallait tout changer. Talent fertile, il n'a songé qu'à produire sous une forme nouvelle un ouvrage de plus. Doué dans le roman de qualités dramatiques incontestables, il a pensé à appliquer ces qualités à la scène, en les modifiant, en les proportionnant au cadre circonscrit et plus sévère. S'interdire les développements, les grands effets déployés d'un style toujours sûr, c'était se retrancher sans doute une portion de ses forces, mais il lui en restait encore assez.

Comme on est empressé, au premier effort d'un beau génie vers un second

genre, de lui contester la libre sortie du précédent et de l'y bloquer ! Au premier discours de M. de Lamartine, on disait qu'il ne ferait jamais un orateur politique. Le passage du drame est pour George Sand une transgression beaucoup moindre ; mais bien des gens ne peuvent pas s'y résigner.

On oublie ce que c'est à un haut degré que le *talent*, cette fertilité d'un esprit multiple qui ne dépend pas des formes, qui sait s'y faire place bientôt, et, après un court apprentissage du métier, être partout lui-même, à l'aise et souverain. On oublie trop, dans le cas particulier, ce que c'est qu'un talent actif, généreux, dont le plaisir est surtout d'aller, de tenter, qui ne compte pas un à un les pas accomplis, qui n'est point à une œuvre ni à un succès près, qui se sent comme plein de lendemains ; un talent au-dessus des glorioles, et qui ne marchande pas la gloire.

L'idée de *Cosima* est très-simple et très-autorisée : c'est la lutte de la passion et du devoir au sein d'un cœur pur qui va cesser de l'être ; c'est l'antique et éternel sujet du drame depuis *Phèdre* jusqu'à nous. Cosima est une jeune femme de Florence qui a un mari bourgeois. marchand, mais excellent, délicat et noble de sentiments, honnête et brave. Un étranger, un Vénitien passe ; il s'occupe d'elle ; sans lui parler à peine, il l'entoure de ses soins comme de prestiges ; elle n'a guère vu encore que sa plume au vent et son manteau, que déjà elle l'aime, comme toute jeune femme, même la plus pudique, aimera, si elle n'y prend garde, le jeune étranger.

Est-ce moral ? dira quelqu'un. Celui-là a oublié le cœur humain depuis Hélène et Ariane jusqu'à la religieuse portugaise, jusqu'à l'amante du Giaour ; celui-là n'a jamais voyagé jeune en des pays lointains, et n'y a jamais cueilli sur une tige fragile son plus délicieux souvenir.

Le rôle de Cosima est gracieux, fin et vrai ; celui d'Ordonio n'est pas moins vrai, bien que moins aimable. Ordonio ne pense qu'à séduire et qu'à posséder. Fi donc ! cela vous révolte ? Allons, vous, messieurs, qui vous en vantez volontiers, et vous toutes surtout, qui tout bas le savez trop bien au prix de vos larmes, mettez la main sur le cœur, les trois quarts des gentilshommes qui passent et même de ceux qui séjournent ne sont-ils pas ainsi ? Ordonio se fait aimer pourtant de Cosima, parce qu'il est beau, parce qu'il est jeune, parce qu'il est inconnu, parce qu'il a en réalité d'abord bien plus de distinction de ton et de tendresse menteuse que l'acteur Beauvallet ne lui en prête. Il y a à côté d'Ordonio, de l'amant égoïste, une douce et tendre figure d'amant discret et sacrifié. Néri est une variété d'un type affectionné de l'auteur et reproduit par lui en plus d'un endroit ; c'est un Ralph plus jeune et plus gracieux. Il a de la pâleur au front, comme André et Sténio ; mais son cœur est autrement ardent et capable des grands sacrifices. Ce caractère est vrai encore. Celui du mari de Cosima, Alvise, a de la noblesse et une belle expression morale. Chose singulière ! cet auteur, si suspect aux religieux observateurs du mariage, n'a pas craint de mettre là en scène un mari à demi trompé, qui n'a rien de ridicule ni de paterne, mais plein de sérieux, et s'élevant à une éloquence parfois qui a gagné le public, quelque peu surpris. Au quatrième acte, lorsque Alvise, qui a entendu dans le parc les derniers mots d'adieu de sa femme et d'Ordonio, vient chez ce dernier lui demander raison de l'injure et lui

raconter qu'il sait tout; lorsqu'il arrive au moment même où sa femme était accourue chez le séducteur dans un accès de jalousie, et *tout exprès* (subterfuge du cœur)! *pour lui dire qu'elle ne l'aime pas*, rien de plus scabreux, on le comprend, qu'une telle scène; Geffroy, qui représente Alvise, l'entame très-bien; le gentilhomme impatient, relancé dans ses ruses, est obligé d'entendre au long la doléance, la sentence de l'honneur outragé. « Que ces bourgeois sont pédants! s'écrie-t-il à merveille, et faut-il tant de discours avant de laver l'affront? » Il écoute pourtant, et le public aussi. Il y a là une hardiesse courageuse et qui était en train de réussir; pourquoi une fausse manière de Geffroy, qui dit bien en général, est-elle venue la faire détonner? Dans le cours de sa plainte austère, Alvise, qui s'exalte, arrive jusqu'à dire à Ordonio : « Je vous observais depuis longtemps;... je suivais tout.... Si vous eussiez aimé vraiment,... si vous eussiez été aimé,... peut-être... alors... qui sait?... oui,... j'aurais pu m'éloigner alors, me supprimer... » C'est là l'idée du moins, sinon les propres paroles, une idée de sacrifice, comme dans *Jacques*, et comme il est très-possible qu'un mari tel qu'Alvise la conçoive. Mais une pensée semblable était difficile à articuler; acteur, il fallait en marquer l'effort, entrer, pour ainsi dire, dans la crainte de l'exprimer. Au lieu de cela, Geffroy l'a débitée comme la chose du monde la plus simple et la plus facile à penser et à dire, et le succès du passage en a été troublé.

Une idée fausse qu'ont sur George Sand quelques personnes prévenues, et qui perçait de leur part à la première représentation de *Cosima*, c'est de croire à je ne sais quelles situations et quelles images dont cet éloquent écrivain caresserait le tableau. Je le dis bien haut, parce que ç'a toujours été ma pensée : dans cette *Lélia* même, si attaquée en naissant, il n'y a rien qui n'émane d'un esprit plutôt sévère, d'une imagination sérieuse, trop sérieuse même, puisqu'elle ne prévoit pas toujours les chances de l'ironie et de la malignité. Il y a dans le travail de cette pensée ardente, au moment de la production, une sorte de candeur conservée; je ne sais pas d'autre mot, et je le livre aux habiles railleurs, aux écrivains de toutes sortes, incorruptibles champions de la morale sociale. Mais tenons-nous à *Cosima*.

En général, il faut le dire, si l'on excepte M^me^ Dorval, qui est toujours à excepter, et Geffroy, qui souvent a été bien, la pièce nous a paru jouée d'une manière insuffisante, sans ensemble, sans célérité, comme si les acteurs entraient peu dans leur rôle. C'est avec regret que nous avons vu Beauvallet refuser au rôle d'Ordonio la noblesse et la grâce qui en font une partie essentielle, et en charger sans nécessité l'odieux avec une brusquerie vulgaire, qui pouvait compromettre les mots les plus simples.

C'est ainsi que je m'explique surtout comment bien des délicatesses ont été peu senties et bien des finesses ont paru échapper. Au second acte, par exemple, quoi de mieux comme vérité d'analyse que cette scène entre Cosima et Ordonio, lorsque celui-ci, qu'on croyait mort, revenu à l'improviste, surprend Cosima en larmes, lisant la dernière lettre qu'elle a reçue de lui? Elle se retourne, elle le reconnaît, elle s'écrie : *Toi! toi!* lui dit-elle tout d'abord, comme en continuant son rêve; mais bientôt, à mesure que l'explication se déroule à ses yeux et que sa raison se ressaisit elle-même, elle recule peu à

peu, elle regagne insensiblement le terrain qu'un instant de surprise lui avait fait perdre, elle finit par le congédier. Et aussitôt après, quand l'oncle le chanoine arrive, et tout joyeux lui annonce d'heureuses nouvelles, elle s'est déjà élancée dans ses bras : « Vous les savez, mon enfant? demande le chanoine. » *Non*, répond Cosima; ce *non*, si naturel à la fois et si démenti par tout son geste, nous rouvre l'abîme profond de son cœur.

Rien de plus cruel, mais rien de plus finement observé qu'à la fin de cet acte l'oubli qu'elle fait de Néri : par amour, par reconnaissance, il s'est dévoué pour sauver les jours d'Alvise accusé, il a subi la prison et peut-être la torture; mais l'horreur s'éclaircit, Ordonio vit, Alvise est sauvé; tous reviennent, et c'est fête entière. Le pauvre Néri seul, le dernier, reste près de la porte et n'a pas eu encore un regard ni une pensée de Cosima. Il est vrai que, dès qu'elle y pense et qu'on l'en avertit, elle répare, elle tombe à genoux devant lui; mais c'est trop après trop peu. Néri, s'il n'est pas tout à fait aveugle, ne s'en trouvera pas consolé.

Quelques inexpériences de mise en œuvre, inévitables à un début, ne me paraissent pas expliquer suffisamment le peu de relief que la première représentation a donné à des détails tels que ceux-là. La faute en est en partie aux acteurs, je l'ai dit, et en partie au public, il faut oser le lui dire. Une certaine fraction du public paraissait s'attendre à un genre d'extraordinaire qui n'est pas venu; cette sorte d'attention, nécessairement fort défavorable, lorsqu'elle a cherché à se porter et à se faire jour sur certains mots du dialogue, a été bientôt déjouée, car la suite ne répondait en rien à l'intention qu'on supposait voir percer et qu'on introduisait plus sottement encore que malignement. Deux ou trois fois notamment, quelques murmures soulevés ont fait peu d'honneur au goût littéraire de ceux qui se les permettaient. Ainsi, au premier acte, Cosima, qui n'entend parler depuis quelques jours, et à son oncle le chanoine, et à sa soubrette, que de son honneur à elle qu'Alvise son mari doit défendre, Cosima, ennuyée, excédée de cette surveillance qui la froisse comme femme de bien, et qui la tente comme toute fille d'Ève, s'écrie avec un sentiment douloureux d'oppression et en se dirigeant vers la fenêtre où elle apercevra peut-être l'ombre d'Ordonio : « L'air qu'on respire ici depuis quelque temps *est chargé d'idées blessantes et de paroles odieuses.* » Si on murmure à une telle phrase au lieu d'applaudir, il faut renoncer, j'en demande pardon aux puristes du parterre, à faire parler la passion moderne au théâtre et à y traduire la pensée en d'énergiques images.

Il y a des inexpériences d'agencement sans doute, je le répète pour ne pas avoir l'air de le dissimuler. Quand on met des finesses dans une pièce de théâtre, ce ne doit pas être comme dans un livre, où il suffit qu'elles soient en leur lieu et place; il faut qu'à la scène elles soient développées, éclairées et symétrisées d'une certaine façon, afin qu'on ait le moment de les goûter et que les plus grossiers n'en perdent rien.

Et puis certains caractères peut être ne doivent pas être trop vrais, trop réels. Ordonio, édition vénitienne de Raymond de Ramière, est un égoïste, un fat un peu cru, comme sont les trois quarts des hommes de cette espèce dans leurs relations avec les femmes sensibles. Il se pourrait qu'au théâtre on ne sup-

portât pas en face de telles vérités et qu'il fallût toujours une certaine dose de *jeune premier* dans l'amoureux. Quelle est la dose précise de lieu commun qui est nécessaire, au théâtre, pour faire passer une nouveauté? Voilà le point important du métier. Messieurs tels et tels le savent. Je m'imagine que c'est la haine de tout lieu commun qui a détourné du théâtre un des talents les plus foncièrement dramatiques et les plus *réels* à la fois, M. Mérimée.

A la scène, comme au reste dans les romans, le dénoûment n'est presque jamais celui de la vie. *Cosima* elle-même m'en offre un exemple, et, en assistant au dénoûment, je me disais : Non, Cosima dans la vie ne s'empoisonnerait pas encore à ce moment-là ; elle céderait, elle s'enfuirait avec l'homme indigne, avec l'amant exécrable, et ce ne serait que quinze jours après que, repentante, éperdue, ayant épuisé l'illusion jusqu'à la lie, elle se donnerait la mort. — Il est vrai que si Cosima se tue à ce moment dans le drame, c'est parce que la faute en son cœur était consommée.

Le nom de l'auteur, proclamé à la fin au milieu des applaudissements, a réduit à néant les quelques murmures passagers et comme honteux d'eux-mêmes qui s'étaient çà et là essayés. Quand le succès d'une pièce est contesté, c'est d'ordinaire au moment où l'acteur parvient à nommer l'auteur, que l'explosion du conflit est la plus forte. Ici l'acteur, aussitôt même entendu, n'a eu qu'à jeter au public le pseudonyme retentissant. On a compris du moins que, devant le masque à demi levé, l'entier respect recommençait, et que ce nom-là, pour tous, en ce temps-ci, c'était une gloire.

Il importe qu'aux prochaines représentions les acteurs aillent plus vite, se concertent mieux, que la pièce semble rapide comme elle doit l'être, et qu'en gagnant d'ensemble, elle ne perde pas non plus ses meilleurs mots et ses finesses.

S.-B.

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 avril 1840.

La proposition de M. de Remilly a produit les effets que tout homme calme et impartial devait en attendre.

La chambre en a reçu une atteinte grave. Une partie de ses membres a été en quelque sorte, ainsi que l'a fait remarquer un puissant orateur, M. Dupin, mise en état de suspicion. La chambre laissera-t-elle tomber cette malheureuse proposition dans l'oubli? C'est sans doute ce qu'elle a de mieux à faire. Il n'est pas moins vrai qu'un coup funeste a été porté à son autorité morale, qu'une délibération de la chambre elle-même a jeté le doute dans les esprits les plus timorés. Comment espérer que la composition de l'assemblée paraisse irréprochable au vulgaire, quand la chambre proclame hautement qu'elle doute d'elle-même, quand à une grande majorité elle n'hésite pas à s'appliquer cette formule désormais proverbiale : il y a quelque chose à faire?

La chambre oserait-elle passer outre et mettre la main à un projet de réforme? C'est une carrière qu'il est facile d'ouvrir, difficile de fermer; il est difficile de la fermer à temps, à propos, sans remettre tout en question, sans ébranler les bases de notre système électif? Vous représentez-vous, dans l'état actuel de l'assemblée, dans la disposition présente des esprits, un débat où chaque classe de fonctionnaires publics se verrait successivement menacée d'exclusion, frappée d'incompatibilité, où l'on remanierait, par une conséquence nécessaire la liste des éligibles, une des parties les plus importantes de notre loi électorale?

Quand on pense que ce brandon a été jeté dans l'assemblée par un conservateur, on se demande avec effroi : sur qui peut-on compter aujourd'hui? de qui peut-on espérer cette politique mesurée, prudente, qui tient compte avant tout des dangers qu'elle peut susciter et qui s'abstient de toute impulsion qu'elle ne pourrait pas diriger?

Le ministère, forcé malgré lui de prendre sa part de cette périlleuse discussion, se trouvait dans une position délicate, dans la position difficile que lui avait préparée la tactique des partis. On espérait que, pressé entre les réformistes et les conservateurs, il serait contraint d'opter, de se jeter tête bais-

sée tout à fait à gauche ou tout à fait à droite. Dans les deux hypothèses, le ministère paraissait perdu. Dans la première, il éloignait de lui tous les hommes modérés, impartiaux; il devenait le chef d'abord, l'instrument ensuite, d'un parti; il excitait de vives alarmes, et se préparait une lutte où la victoire aurait peut-être, pour les ministres eux-mêmes, été plus funeste que la défaite. Dans la seconde hypothèse, le ministère aurait abandonné ses amis pour se livrer sans conditions à ses adversaires, qui l'auraient accueilli bruyamment pour le terrasser le lendemain. Le cabinet serait devenu la risée du pays. Nous le concevons, mieux vaut encore être redouté de ses adversaires que bafoué.

Mais M. le président du conseil n'est pas homme à se laisser ainsi dominer dans la lutte parlementaire par le mouvement des partis. Maître de lui-même, il dirige la discussion et ne la subit pas. Il y a sans doute chez lui, comme chez tous les esprits vifs et éminents, de l'inattendu, de l'imprévu. C'est un général qui peut, fort heureusement, modifier sur le champ de bataille les plans mûris sous la tente. Il ne maintient pas moins la direction générale de ses idées, il ne vise pas moins au but qu'il s'était proposé d'atteindre.

Expliquons-nous franchement. En dehors de toute coterie, sans esprit de parti, prêts à attaquer le ministère, le jour où il se rangerait sous un drapeau que notre conscience regarderait comme dangereux pour la monarchie et pour nos institutions, nous ne voulons rien pallier, rien dissimuler. Le ministère, dans le débat de la proposition Remilly, a fait, dit-on, un mouvement vers la gauche, un mouvement qui paraît annoncer l'intention de franchir la ligne que nous désirons le voir conserver.

Mais, et ceci s'applique à la situation générale, à qui devrions-nous imputer ce mouvement? A ceux qui harcèlent incessamment le cabinet avec une hostilité qui a toutes les apparences (nous désirons nous tromper) d'une hostilité irrévocable et systématique. Placé entre deux grands partis, invitant également à se rallier autour de lui, à des conditions raisonnables, les hommes sérieux, modérés de l'un et de l'autre côté, le ministère, tandis qu'il trouvait du calme, de la raison, de la résignation, si l'on veut, dans la gauche, qu'a-t-il trouvé à la droite? Des haines, du dédain, et une méfiance outrée qu'on pourrait, sans trop d'exagération, appeler injurieuse. Le ministère incline tant soit peu vers la gauche; sans rien leur accorder de grave, de dangereux, de décisif, il penche vers ceux qui l'écoutent, qui lui témoignent estime et confiance, qui lui prêtent leur concours. Encore une fois, à qui la faute?

Ce mouvement a été sans doute volontaire, réfléchi; nous n'en disconvenons pas. Nous ajoutons seulement qu'il n'est que trop naturel, qu'il est une conséquence des répulsions que le parti conservateur a témoignées au ministère. Il faut se rappeler une vérité banale, c'est que toute cause active et permanente produit nécessairement ses effets. Nous ne savons si les conservateurs s'en effrayent ou s'en réjouissent; mais nous savons que, dans tous les cas, c'est sur eux que doit peser la responsabilité des résultats.

Pour justifier leur résistance à la conciliation, à la transaction hautement proclamée par le ministère, il faudrait prouver, ou que toute transaction est impossible, ou que le ministère a déjà montré par ses actes qu'elle n'est qu'un

leurre, que le cabinet est dominé par un parti, qu'il ne songe qu'à satisfaire les prétentions, qu'à réaliser les utopies de la gauche.

Que toute transaction soit impossible, quelques personnes l'ont affirmé; nul ne l'a démontré. Nous l'avons déjà dit, et il importe de le répéter, dans les temps de révolution, nul ne peut se flatter, à quelque parti qu'il ait appartenu, de n'avoir jamais franchi d'une ligne la juste mesure, de ne s'être jamais écarté de cette modération qui distingue dans les temps ordinaires tous les hommes sensés, tous les esprits vraiment politiques. Sans doute les hommes d'opposition, dans ces temps de crise, s'emportent et s'exaltent bien plus que les hommes de la résistance. Cela a été vrai surtout dans la dernière révolution : le parti conservateur, bien que vivement appuyé, disons même excité par la majorité du pays, a eu la gloire, et M. le président du conseil a le droit d'en réclamer sa part, de maintenir la révolution dans ses justes limites sans porter à nos libertés de rudes atteintes, sans demander à la justice sociale de sanglantes répressions. Mais, par cela même, il eût été à la fois naturel et facile de tendre, au retour du calme, sur le terrain de la charte et de la légalité, la main à la gauche constitutionnelle, qui se rapprochait du gouvernement, qui en comprenait les conditions et les nécessités, et qui se personnifiait dans un homme d'un caractère élevé, d'un esprit grave et sérieux.

Que pouvait-on craindre? Des prétentions excessives? Mais nous n'avons jamais dit au parti conservateur de se désorganiser, de se dissoudre, de se livrer avec une confiance aveugle, implicite. Il est des élans et des délicatesses qui font le charme de la vie privée, mais qui ne seraient qu'aveuglement et niaiserie entre des partis politiques. En politique, on se rapproche en se tenant sur ses gardes; on se fait des concessions, on ne se livre pas; on marche de concert, mais seulement jusqu'aux limites qu'un parti ne peut franchir sans renoncer à ses principes, à sa dignité, à son honneur. Il y a paix, harmonie, tant que tous consentent à rester sur le terrain commun; le jour où l'un ou l'autre voudrait en sortir, soit en reculant, soit en se portant trop en avant, ce jour-là le pacte est rompu, loyalement rompu, et chaque parti rentre dans sa sphère particulière d'activité. En Angleterre, les radicaux, les whigs, les Irlandais ne se sont pas mêlés et confondus dans un seul et même parti. Chaque parti conserve son individualité; mais plusieurs partis agissent de concert dans un but commun. Ce concert cessera peut-être un jour. Qui ne connaît les vicissitudes de la politique? En attendant, il existe et il ne déshonore personne; et cela par deux raisons que les hommes politiques de l'Angleterre conçoivent à merveille, et dont ils font une si heureuse application aux affaires de leur pays : l'une, qu'à l'exception des partis excentriques, décidément hostiles à la constitution et opposés à la marche générale de la nation, les partis alliés sont au fond d'accord sur la plupart des affaires et des doctrines gouvernementales; l'autre, que si dans tout système politique il est des principes, des bases dont le parti qui professe ce système ne saurait s'écarter sans abaissement et sans honte, il est aussi une foule de points secondaires, une partie moins invariable, susceptible de plus et de moins, et qui peut devenir, sans reproches pour personne, matière de négociations, d'atermoiements, de transactions.

Est-ce là une doctrine relâchée, inventée aujourd'hui même, pour la circonstance? Nullement. Placé entre les démocrates et les fédéralistes, entre Jefferson et Hamilton, membres l'un et l'autre du ministère, que leur disait Washington, celui dont nul ne conteste la sagesse, la prévoyance, le patriotisme, la moralité? « Faites-vous des concessions les uns aux autres, cela est toujours possible à des hommes éclairés et prudents ; l'intérêt de la commune patrie vous le commande ! » Voulait-il par là leur conseiller l'abandon de leurs principes, l'abaissement de leur caractère, la versatilité, le déshonneur? Qui oserait le dire? Il les priait seulement de suspendre, d'ajourner leurs débats et de se rallier en attendant sur ce terrain commun que découvrent toujours les hommes honnêtes, sensés, jaloux de la grandeur et de la prospérité de leur pays. Il faut bien le dire : le grand homme ne fut guère écouté. Aussi Jefferson lui même a été plus tard débordé par le parti démocratique, et d'un autre côté les fédéralistes ne sont plus aujourd'hui qu'un souvenir historique.

Le cabinet, par ses actes, ne s'est écarté en rien de la position qu'il a prise en entrant aux affaires. Il avait rassuré tous les fonctionnaires, quelle que fût leur origine, qui se rallieraient franchement à lui et se pénétreraient de l'esprit impartial et conciliateur du gouvernement. A-t-il manqué à ses promesses? Où sont ces destitutions qu'on a si souvent annoncées? Où sont ces larges faveurs qu'il devait distribuer à la gauche à pleines mains, comme un timide vassal voulant apaiser à tout prix la colère de son suzerain? « Cela se fera, cela ne peut manquer d'arriver; » et on fait à ce sujet des prédictions, on rappelle des bruits sans nombre sur lesquels nul ne garde le silence que le *Moniteur*. Nous nous en tenons au *Moniteur*. Ajoutons seulement deux observations : l'une qu'il n'y aurait pour nous, amis sincères de la conciliation, ni injustice, ni scandale, ni danger, si quelques-uns des hommes de la gauche franchement ralliés au gouvernement et capables de bien remplir les fonctions qui leur seraient confiées, étaient appelés à quelques postes vacants. Nous ne concevons pas une transaction qui consisterait à tout prendre et à ne rien accorder. Le blâme ne serait légitimement encouru que le jour où le cabinet livrerait les affaires à la gauche, que le jour où des destitutions ne seraient opérées que pour lui préparer des places, que le jour où les ministres nommeraient à des fonctions quelconques un homme de la gauche, non à cause de sa capacité, mais malgré son incapacité, uniquement pour le retentissement de son nom et pour obéir aux injonctions d'un parti.

Nous ferons remarquer, en second lieu, combien il serait à la fois impolitique et immoral de mettre en quelque sorte le gouvernement au défi de faire des nominations et des actes qui livreraient les affaires à un parti. Si le ministère, cédant à l'irritation et au dépit, dépassait toute mesure, s'il appelait à un grand nombre de places inamovibles, de places judiciaires, des hommes de parti, des hommes passionnés, ou seulement des hommes dont le nom sert, à tort ou à raison, du mot de ralliement, que ferait-on ensuite? Ferait-on une révolution pour les chasser, pour faire ce que la révolution de 1830 n'a pas osé faire? Provoquer au mal pour avoir ensuite le triste plaisir de le blâmer, pour pouvoir ensuite s'écrier qu'on l'avait prévu, il n'y aurait là ni politique ni morale.

Un grand acte politique vient d'être accompli, une nouvelle amnistie, ou, pour parler comme le ministère a loyalement parlé dans son rapport au roi, un complément d'amnistie. C'est un pas de plus que la clémence du roi a voulu faire dans cette carrière de réconciliation et de paix qu'avait si noblement ouverte l'ordonnance royale du 8 mai 1837, sous l'administration de M. le comte Molé. Cette pensée de conciliation, de transaction, que nous voudrions voir se réaliser, remonte, il est juste de le reconnaître, à cet homme d'État qui avait en lui tout ce qu'il fallait pour l'accomplir, mais qui ne rencontra hors de lui-même qu'entraves et difficultés de toute nature.

Les nobles inspirations de la clémence royale et la pensée politique et conciliatrice du cabinet n'ont pas suffi à l'activité intelligente et mesurée de M. le garde des sceaux. Parmi ses travaux, nous nous plaisons à faire remarquer le projet de loi ayant pour but d'apporter d'importantes modifications à l'organisation du tribunal de première instance de la Seine. La suppression graduelle, sans détruire aucune position acquise, sans rien précipiter, rien brusquer, de ces juges qui, suppléants de nom, titulaires de fait, plaçaient en quelque sorte le tribunal de la Seine dans une exception d'infériorité, tandis que, par l'importance, la multitude, la rapidité des affaires, c'est à une exception toute contraire qu'il pouvait prétendre, nous a paru un gage de ces améliorations prudentes, réfléchies, que tout homme appelle de tous ses vœux, qui n'alarment aucun intérêt légitime, et ne sont point pour les consciences timorées un sujet d'effroi et de scrupules.

Les travaux publics recevront du ministère une impulsion que le pays était impatient de leur voir donner. C'est un des objets les plus importants de cette session, le plus important peut-être. Il intéresse également l'activité et la dignité du pays. Espérons que les chambres seconderont énergiquement la pensée du gouvernement, et que, par de promptes et décisives résolutions, elles feront oublier le temps que la politique a enlevé aux affaires.

M. Cousin a fait un pas de plus dans la route qu'il a courageusement et nouvellement ouverte. La fondation d'une université à Rennes est une large et belle conception. C'est une pensée à la fois singulière et mesquine que celle d'isoler les diverses facultés, de rompre ainsi violemment, je dirai presque à coups de hache, les liaisons naturelles qui rattachent les unes aux autres toutes les connaissances humaines, et de ne permettre qu'aux habitants de Paris des études systématiques et complètes.

Le projet de M. Cousin ne doit point alarmer ceux qui, comme nous, désirent maintenir dans toute sa vigueur le principe salutaire et fécond de la centralisation. La centralisation ne doit pas se réaliser par l'absorption dans Paris de tout ce qu'il peut y avoir de vie, d'énergie dans les départements. Qui voudrait d'une tête énorme sur un corps amaigri, épuisé, sans vie? Ce que nous voulons, c'est qu'il n'y ait rien dans les provinces qui, par son indépendance absolue et son excentricité, puisse briser ou seulement affaiblir notre admirable et puissante unité nationale. Ce que nous voulons, c'est que la France soit *une*, toujours *une*, qu'elle décide, qu'elle agisse, qu'elle se lève au besoin comme un homme. Et il faut pour cela que toutes les parties soient également robustes et satisfaites. Le premier fondement de l'unité, c'est l'har-

monie des âmes et le contentement des esprits. Que la capitale, que la ville française par excellence, s'élève et grandisse des efforts, du concours de la France entière, c'est bien; mais Paris doit à son tour repousser dans les canaux de l'État les sucs nutritifs élaborés au foyer de la civilisation française. Les congestions cérébrales tuent; la circulation régulière anime et entretient la vie.

Nous espérons que M. le ministre de l'instruction publique ajoutera un nouvel intérêt aux améliorations importantes qu'il a déjà faites dans les écoles de droit, en se concertant avec M. le garde des sceaux pour trouver le moyen de fixer, dans une juste mesure, l'attention du gouvernement sur ceux des licenciés et docteurs en droit qui auraient obtenu les premiers prix dans les concours ouverts devant les facultés.

Nos relations extérieures se ressentent de l'action combinée de deux hommes éminents, M. Thiers et M. Guizot.

M Guizot a obtenu en Angleterre tout le succès qui était dû à ses rares talents, à l'élévation de son caractère, à sa haute renommée. Et nous savons que M. le président du conseil, avec cette noble impartialité qui n'appartient qu'aux hommes supérieurs, se plaît à parler avec effusion et spontanéité des services que rend au pays l'illustre représentant de la France à Londres.

C'est la question de Naples qui préoccupe le plus les esprits dans ce moment. L'Angleterre n'a pas perdu de temps; on ne met pas tant de façons avec les faibles : les croiseurs anglais ont déjà capturé plusieurs navires napolitains. Espérons que l'intervention tout amicale de la France fera cesser cette méchante querelle, d'autant plus facilement que le bon droit, dans toute sa plénitude, ne se trouve d'aucun côté.

Le soufre est un monopole *naturel* de la Sicile, et c'est une denrée essentiellement destinée à l'exportation. Le soufre paraissait au gouvernement de Naples une excellente matière imposable; il avait raison. Mais, pour établir un *nouvel* impôt frappant sur la Sicile, le roi aurait dû convoquer le parlement, et réveiller ainsi l'esprit, le désir de ces institutions si indignement escamotées à la Sicile dans les saturnales diplomatiques de 1815.

N'osant pas établir l'impôt *motu proprio*, le roi a essayé de tourner la difficulté, il a prêté l'oreille aux offres d'une compagnie sur les origines de laquelle il serait inutile d'entrer ici dans plus de détails, et moyennant une somme assez considérable et certaines stipulations mises à la charge de cette espèce de *ferme* des soufres, il lui a octroyé le monopole.

Le prix du soufre, par une conséquence naturelle, s'est élevé rapidement. Le soufre entre aujourd'hui comme matière première dans les industries les plus considérables, et le commerce ne trouve guère de soufre qu'en Sicile. Le prix du monopole et les profits de la compagnie retombent naturellement à la charge des consommateurs, qui ne peuvent se passer de cette denrée, ni en diminuer l'emploi. Ajoutons que la compagnie en exportait, dit-on, un tiers de moins qu'il n'en était exporté avant le monopole.

Dans cet état de choses, tout le monde, la compagnie exceptée, avait le droit de se plaindre, de représenter au roi de Naples les conséquences fâcheuses, et au point de vue politique, et au point de vue économique, d'une mesure dont

le profit se bornait à quelques centaines de mille francs versés dans son trésor. Tout le monde pouvait faire au gouvernement de Naples les représentations amicales qu'on pourrait faire à la France, s'il nous prenait fantaisie d'accorder à une compagnie le monopole du vin de Bordeaux ou du vin de Champagne.

Mais nul n'aurait le droit de contraindre la France à révoquer la mesure. Les vignobles de la Champagne et du Bordelais seraient tout entiers la propriété de Prussiens, d'Anglais, d'Espagnols, que les gouvernements de Prusse, d'Angleterre et d'Espagne n'auraient aucun droit d'intervenir dans notre législation et de nous forcer à la modifier. Et certes, si en pareil cas on nous faisait des sommations semblables à celles que M. Temple paraît avoir adressées au roi de Naples, la France, quelque vif que soit le désir de ne pas interrompre la paix du monde, n'aurait répondu que par un refus très-sec et ensuite par des coups de canon.

Sur quoi se fonde la prétention de l'Angleterre à l'égard de Naples? Sur la force brutale? Nous n'osons pas le dire, mais nous dirons qu'elle nous paraît se fonder sur une erreur.

Dans un traité de 1816, l'Angleterre a stipulé que les Anglais jouiraient en Sicile du traitement réservé aux nations les plus favorisées, qu'ils pourront y acquérir, y posséder, vendre et disposer de leurs biens, comme les nationaux. Qu'est-ce que cela prouve? Il y a cent traités en Europe où se trouve cette clause qui est de style. Si on voulait l'entendre comme les Anglais l'interprètent aujourd'hui, il n'y a pas un État en Europe qui fût encore maître chez lui, arbitre suprême de ses intérêts et de sa législation; il n'y en a pas un qui, avant de prendre une mesure de finances quelconque, ne dût consulter très-humblement les gouvernements avec lesquels il aurait traité, et leur demander la permission de modifier ses lois. A ce point de vue, la question est très-grave, car il s'agit d'un précédent qui n'intéresse pas seulement l'État de Naples, mais toutes les nations qui tiennent à leur autocratie à leur indépendance, à leur dignité. La clause en question n'est qu'une clause de droit d'aubaine; l'Angleterre a stipulé, comme c'est l'usage aujourd'hui, que les Anglais seraient capables de posséder, d'acquérir, d'hériter, de disposer de toutes sortes de biens en Sicile, sans avoir à craindre ni aubaine, ni détraction, ni aucune de ces vexations que l'ancien droit prodiguait aux étrangers.

Ainsi le roi de Naples a commis une lourde faute d'administration en établissant un aussi étrange monopole : l'Angleterre pouvait lui faire des représentations diplomatiques comme à un ami qui se trompe, la France le pouvait ainsi que tout gouvernement ayant des relations commerciales avec Naples; mais nul n'avait droit de contrainte. Il n'y avait pas motif légitime de capture et de guerre.

Cependant le roi de Naples, il est juste de le dire, a lui-même à sa cause et donné à l'Angleterre des motifs légitimes de plainte. On dit qu'après les premières représentations et sous le ministère du duc de Cassaro, le gouvernement de Naples aurait promis de révoquer le monopole. Mais on ajoute qu'au moment d'accomplir la promesse, un changement fort brusque, et que nous ne pouvons approfondir, eut lieu dans le cabinet de Naples; la révocation du monopole fut refusée : on sait le reste.

Si ces faits sont vrais, l'Angleterre a un droit incontestable, non le droit primitif qu'elle réclame, mais le droit d'obtenir satisfaction pour une promesse qui lui a été faite et qui n'a pas été tenue. Son droit ne date pas de 1816, mais du jour où l'on se serait joué de son ministre et de son gouvernement. Son droit n'est pas d'intervenir dans la législation et l'administration de la Sicile, mais d'obtenir une réparation. Qu'on la lui donne sous forme d'indemnité, qu'on la lui donne en révoquant le monopole ; c'est là sans doute doute le sujet de la négociation. Et comme nous le disions, la négociation doit réussir par cela même que nul n'a de son côté le droit tout entier ; c'est alors que les transactions sont possibles et faciles.

# POËTES

ET

# ROMANCIERS MODERNES

## DE LA FRANCE.

## CHARLES NODIER.

Le titre de *littérateur* a quelque chose de vague, et c'est le seul pourtant qui définisse avec exactitude certains esprits, certains écrivains. On peut être littérateur, sans être du tout historien, sans être décidément poète, sans être romancier par excellence. L'historien est comme un fonctionnaire officiel et grave, qui suit ou fraye les grandes routes et tient le centre du pays. Le poète recherche les sentiers de traverse le plus souvent, le romancier s'oublie au cercle du foyer, ou sur le banc du seuil devant lequel il raconte. Les livres et les *belles-lettres* peuvent n'être que fort secondaires pour eux, et l'historien lui-même, qui s'en passe moins aisément, y voit surtout l'usage positif et sévère. On peut être littérateur aussi, sans devenir un érudit critique à proprement parler; le métier et le talent d'érudit offrent quelque chose de distinct, de précis, de conséquent et de rigoureux. Un littérateur, dans le sens vague et flottant où je le laisse, serait au besoin et à plaisir un peu de tout cela, un peu ou beaucoup, mais par instants et sans rien d'exclusif et d'unique. Le pur littérateur aime les livres, il aime la poésie, il s'essaye aux romans, il s'égaye au pastiche, il effleure parfois l'histoire, il grapille sans cesse à l'érudition; il

abonde surtout aux particularités, aux circonstances des auteurs et de leurs ouvrages; une note à la façon de Bayle est son triomphe. Il peut vivre au milieu de ces diversités, de ces trente rayons d'une petite bibliothèque choisie, sans faire un choix lui-même et en touchant à tout : voilà ses délices. Il y a plus : poëte, romancier, préfacier, commentateur, biographe, le littérateur est volontiers à la fois amateur et nécessiteux, libre et commandé ; il obéira mainte fois au libraire, sans cesser d'être aux ordres de sa propre fantaisie. Cette nécessité qu'il maudit, il l'aime plus qu'il ne se l'avoue : dans son imprévu, souvent, elle lui demande ce qu'il n'eût pas donné d'une autre manière, elle supplée par accès et fait émulation en quelque sorte à son imagination même. Sa vie intellectuelle ainsi, dans sa variété et son recommencement de tous les jours, est le contraire d'une spécialité, d'une voie droite, d'une chaussée régulière. Oh ! combien je comprends que les parents sages d'autrefois ne voulussent pas de littérateurs parmi leurs enfants ! Les historiens, les philosophes, les érudits, les linguistes, les *spéciaux*, tous tant qu'ils sont, encaissés dans leur rainure (en laquelle une fois entrés, notez-le bien, ils arrivent le plus souvent à l'autre bout par la force des choses, comme sur un chemin de fer les wagons), tous ces esprits justement établis sont d'abord assez de l'avis des parents, et professent eux-mêmes une sorte de dédain pour le littérateur tel que je le laisse flotter, et, pour ce peu de carrière régulièrement tracée, pour cette école buissonnière prolongée à travers toutes sortes de sujets et de livres ; jusqu'à ce qu'enfin ce littérateur errant, par la multitude de ses excursions, l'amas de ses notions accessoires, la flexibilité de sa plume, la richesse et la fertilité de ses miscellanées, se fasse un nom, une position, je ne dis pas plus utile, mais plus considérable que celle des trois quarts des spéciaux ; et alors il est une puissance à son tour, il a cours et crédit devant tous, il est reconnu.

Nul écrivain de nos jours ne saurait mieux prêter à nous définir d'une manière vivante le littérateur indéfini, comme je l'entends, que ce riche, aimable et presque insaisissable polygraphe, — Charles Nodier.

Ce qui caractérise précisément son personnage littéraire, c'est de n'avoir eu aucun parti spécial, de s'être essayé dans tout, de façon à montrer qu'il aurait pu réussir à tout, de s'être porté sur maints points à certains moments avec une vivacité extrême, avec une surexcitation passionnée, et d'avoir été vu presque aussitôt ailleurs, philologue ici, romanesque là, bibliographe et werthérien, académique cet autre jour avec effusion et solennité, et le lendemain ou la veille le plus excentrique ou le plus malicieux des novateurs : un mélange animé de Gabriel Naudé et de Cazotte, légèrement cadet de René et d'Oberman, représentant tout à fait en France un essai d'organisation dépaysée de Byron, de Lewis, d'Hoffmann, français à travers tout, comtois d'accent et de saveur de langage, comme La Monnoye était bourguignon, mariant le *Ménagiana* à *Lara*, curieux à étudier surtout en ce que seul il semble lier au présent des arrière-fonds et des lointains fuyants de littérature, donnant la main de Bonneville à M. de Balzac, et de Diderot à M. Hugo. Bref, son talent, ses œuvres, sa vie littéraire, c'est une riche, brillante et innombrable armée, où l'on trouve toutes les bannières, toutes les belles couleurs, toutes les har-

diesses d'avant-garde et toutes les formes d'aventures ;... tout hormis le quartier général.

C'est le quartier général, en effet, la discipline seule qui de bonne heure a manqué à ces recrues généreuses et faciles, à ces ardentes levées de bande qui eurent leur coup de collier chacune, mais qui, trop vite, la plupart, ont plié. Je me figure une armée en bataille d'avant Louvois ; chaque compagnie s'est déployée sous son chef à sa guise ; chaque capitaine ; chaque colonel a étalé son écharpe et sa casaque de fantaisie. En tout, Nodier a été un peu ainsi : s'il étudie la botanique ou les insectes, — ces brillants coléoptères à qui sa plume déroba leurs couleurs, — dans le pli de science où il se joue, c'est à un point de vue particulier toujours et sans tant s'inquiéter des classifications générales et des grands systèmes naturels : Jean-Jacques de même en était à la botanique d'avant Jussieu. Nodier, dans les genres divers qu'il cultive, s'en tient volontiers à la chimie d'avant Lavoisier, comme il reviendrait à l'alchimie ou aux vertus occultes d'avant Bacon ; après l'Encyclopédie, il croit aux songes ; en linguistique, il semble un contemporain de Court de Gébelin, non pas des Grimm ou des Humboldt. C'est toujours ce corps d'armée d'avant le grand ordonnateur Louvois.

On dirait que dans sa destinée prodigue, dans cette vocation mobile qui aime à s'épandre hors du centre, il se reflète quelque chose de la destinée de sa province elle-même, si tard réunie. Il y a en lui, littérairement parlant, du Comtois d'avant la réunion, du fédéraliste girondin.

A qui la faute ? et est-ce une faute en ces temps de révolution et de coupures si fréquentes ? Qu'on songe à la date de sa naissance. Nous aurons à rappeler tout à l'heure les impressions de son enfance précoce, les orages de son adolescence émancipée, cette vie de frontière aux lisières des monts, aux années d'émigration et d'anarchie, entre le Directoire expirant et l'empire qui n'était pas né ; car c'est bien alors que son imagination a pris son pli ineffaçable, et que l'idéal en lui, à grands traits hasardeux, s'est formé. L'honneur de Nodier dans l'avenir consistera, quoi qu'il en soit, à représenter à merveille cette époque convulsive où il fut jeté, cette génération littéraire, adolescente au consulat, coupée par l'empire, assez jeune encore au début de la restauration, mais qui eut toujours pour devise une sorte de contre-temps historique : ou *trop tôt* ou *trop tard !*

*Trop tôt ;* car si elle eût tardé jusqu'à la restauration, si elle y eût débuté fraîchement à l'origine, elle aurait eu quinze années de pleine liberté et d'ouverte carrière à courir tout d'une haleine. *Trop tard ;* car si elle se fût produite aussi bien vers 1780, si elle fût entrée en scène le lendemain de Jean-Jacques, elle aurait eu chance de se faire virile en ces dix années, de prendre rang et consistance avant les orages de 89.

Mais, dans l'un ou dans l'autre cas, elle n'aurait plus été elle-même, c'est-à-dire une génération poétique jetée de côté et interceptée par un char de guerre, une génération vouée à des instincts qu'exaltèrent et réprimèrent à l'instant les choses, et dont les rares individus parurent d'abord marqués au front d'un pâle éclair égaré. *Hélas ! nous aurions pu être !* a dit l'aimable miss Landon dans un refrain mélancolique, récemment cité par M. Chasles.

C'est la devise de presque toutes les existences. Seulement ici, de ces existences littéraires d'alors qui ont manqué et qui *auraient pu être*, il en est une qui a surgi, qui, malgré tout, a brillé, qui, sans y songer, a hérité à la longue de ces infortunes des autres et des siennes propres, qui les résume en soi avec éclat et charme, qui en est aujourd'hui en un mot le type visible et subsistant. Cela fait aussi une gloire.

J'insiste encore, car, pour le littérateur, c'est tout si on le peut rattacher à un vrai moment social, si on peut sceller à jamais son nom à un anneau quelconque de cette grande chaîne de l'histoire. Quelle fut, à les prendre dans leur ensemble, la direction principale et historique des générations qui arrivaient à la virilité en 89, et de celles qui y atteignaient vers 1803? Pour les unes, la politique, la liberté, la tribune; pour les autres, l'administration ou la guerre. De sorte qu'on peut dire, en abrégeant, que les générations politiques et révolutionnaires de 89 eurent pour mot d'ordre *le droit*, et que les générations obéissantes et militaires de l'empire eurent pour mot d'ordre *le devoir*. Or nos générations, à nous, romanesques et poétiques, n'ont guère eu pour mot d'ordre que *la fantaisie*.

Mais que devinrent les éclaireurs avancés, les enfants perdus de nos générations encore lointaines, lorsque, s'ébattant aux dernières soirées du Directoire, essayant leur premier essor aux jeunes soleils du consulat, et croyant déjà à la plénitude de leur printemps, ils furent pris par l'empire, séparés par lui de leur avenir espéré, et enfermés de toutes parts un matin en un horizon de fer comme dans le cercle de Popilius? Ce fut un vrai cri de rage (1).

Deux seuls grands esprits souvent cités résistèrent à cet empire et lui firent tête, M. de Châteaubriand et M[me] de Staël. Mais remarquez bien qu'ils étaient très au complet, et comme en armes, quand il survint. M. de Châteaubriand se faisait déjà homme en 89; dix ans d'exil, d'émigration et de solitude achevèrent de le tremper. M[me] de Staël, de même, ne put être supprimée par l'empire, auquel elle était antérieure de position prise et de renommée fondée. Nés dix ou quinze ans plus tard, et s'ils n'avaient eu que dix-sept ans en 1800, ces deux chefs de la pensée eussent-ils fait tête aussi fermement à l'assaut? Du moins, on l'avouera, les difficultés pour eux eussent été tout autres.

Il faut en tenir compte au brillant, aimable et intermédiaire génie dont nous parlons. Charles-Emmanuel Nodier doit être né à Besançon le 29 avril 1780, si tant est qu'il s'en souvienne rigoureusement lui-même; le contrariant Quérard le fait naître en 1783 seulement; Weiss, son ami d'enfance, le suppose né en 1781. Ce point initial n'est donc pas encore parfaitement éclairci, et je le livre aux élucubrations des Mathanasius futurs. Son père, avocat distingué, avait été de l'Oratoire et avait professé la rhétorique à Lyon. Il fut le premier et longtemps l'unique maître de ce fils adoré, dont l'éducation ainsi resta

(1) On peut lire dans *les Méditations du Cloître*, qui font suite au *Peintre de Saltzbourg*, le paragraphe qui commence ainsi : « Voilà une génération tout entière, etc. »

presque entièrement privée et qui ne parut au collége que dans les classes supérieures. Le jeune Nodier suivit pourtant à Besançon les cours de l'école centrale et fut élève de M. Ordinaire, de M. Droz. Ses relations avec le moine Schneider, telles qu'il s'est plu à nous les peindre, ne sont-elles pas une réflexion fort élargie, une pure réfraction du souvenir à distance au sein d'une vaste et mobile imagination? Nous nous garderions bien, quand nous le pourrions, de chercher à suivre le réel biographique dans ce qui est surtout vrai comme impression et comme peinture, et d'y décolorer à plaisir ce que le charmant auteur a si richement fondu et déployé. Ce que nous demandons à l'enfance et à la jeunesse de Nodier, c'est moins une suite de faits positifs et d'incidents sans importance que ses émotions mêmes et ses songes; or, de sa part, les souvenirs légèrement *romancés* nous les rendent d'autant mieux.

Les premiers sentiments du jeune Nodier le poussèrent tout à fait dans le sens de la révolution. Son père fut le second maire constitutionnel de Besançon; M. Ordinaire avait été le premier. L'enfant, dès onze ou douze ans, prononçait des discours au club. Une députation de ce club de Besançon alla rendre visite au général Pichegru qui avait repoussé les Autrichiens, du côté de Strasbourg : l'enfant fut de la partie; deux commissaires le demandèrent à son père : « Donnez-nous-le, nous le ferons voyager! » Pichegru lui fit accueil et l'assit même sur ses genoux, car l'enfant, très-jeune, était de plus très-mince et petit, il n'a grandi que tard. Il passa ainsi trois ou quatre jours au quartier général et partagea le lit d'un aide de camp. Cette excursion fut féconde pour sa jeune âme; mille tableaux s'y gravèrent, mille couleurs la remplirent. Il put dire avec orgueil : Pichegru m'a aimé. Mais, lorsqu'ensuite, dans son culte enthousiaste, il s'obstina jusqu'au bout à parler de Pichegru comme d'une pure victime, comme d'un bon Français et d'un loyal défenseur du sol, il fut moins fidèle à l'information de l'histoire qu'à la reconnaissance et au pieux désir.

Pendant la terreur probablement, un M. Girod de Chantrans, ancien officier de génie, forcé de quitter Besançon par suite du décret qui interdisait aux ci-devant nobles le séjour dans les places de guerre, alla habiter Novilars, château à deux lieues de là; il emmena le jeune Nodier avec lui. C'était un savant, un sage, une espèce de Linnée bisontin. Il donna à l'enfant des leçons de mathématiques et d'histoire naturelle, mais l'élève ne mordit qu'à cette dernière. C'est là qu'il commença ses études entomologiques, ses collections, s'attachant aux coléoptères particulièrement; il y acquit des connaissances réelles, découvrit l'organe de l'ouïe chez les insectes : une dissertation publiée à Besançon en l'an VI (1798) en fait foi. M. Duméril confirma depuis cette opinion, ou même, selon son jeune et jaloux devancier, s'en empara : il y eut réclamation dans les journaux. Dès ce temps, Nodier avait commencé un poëme sur les charmants objets de ses études; on en citait de jolis vers que quelques mémoires, en le voulant bien, retrouveraient peut-être encore. Je n'ai pu saisir que les deux premiers :

Hôtes légers des bois, compagnons des beaux jours,
Je dirai vos travaux, vos plaisirs, vos amours.....

Mais qu'est-il besoin de poëme? Ne l'avons-nous pas dans *Séraphine,* aussi vif, aussi frais, aussi matinal et diapré que les ailes de ces papillons sans nombre que l'auteur décrit amoureusement et qu'il étale? Quand on est poëte, quand la lumière se joue dans l'atmosphère sereine de l'esprit ou en colore à son gré les transparentes vapeurs, il n'est que mieux d'attendre pour peindre, de laisser la distance se faire, les rayons et les ombres s'incliner, les horizons se dorer et s'amollir. Tous ces *Souvenirs* enchanteurs de Nodier, qui commencent par *Séraphine,* ont pour muse et pour fée, non pas le *Souvenir* même, beaucoup trop précis et trop distinct, mais l'adorable *Réminiscence.* C'est bien important, à propos de Nodier, de poser dès l'abord en quoi la réminiscence diffère du souvenir. Un amant disait à sa maîtresse qui brûlait chaque fois les lettres reçues, et qui pourtant s'en ressouvenait mieux :

Au lieu d'un froid tiroir où dort le souvenir,
J'aime bien mieux ce cœur qui veut tout retenir,
Qui dans sa vigilance à lui seul se confie,
Recueille, en me lisant, des mots qu'il vivifie,
Les mêle à son désir, les plie en mille tours,
Incessamment les change et s'en souvient toujours.
Abus délicieux ! confusion charmante !
Passé qui s'embellit de lui-même et s'augmente !
Forêt dont le mystère invite et fait songer,
Où la Réminiscence, ainsi qu'un faon léger,
T'attire sur sa trace au milieu d'avenues
Nouvelles à tes yeux et non pas inconnues !

C'est ce faon léger des lointains mystérieux, ce daim à demi fuyant de l'Égérie secrète, que dans ses inspirations les plus heureuses Nodier vieillissant a suivi.

Au retour de Novilars, il fréquenta à Besançon les cours de l'école centrale; dès 1797, il était adjoint au bibliothécaire de la ville, avec de petits appointements qui lui permirent quelque indépendance. Jusqu'alors il avait été plutôt timide et d'une allure toute poétique; il commença de s'émanciper, et ces vives années de son adolescence purent paraître très-dissipées et très-oisives. Son père l'aurait voulu avocat; il suivit le droit à Besançon, mais inexactement et sans fruit. A cette époque il en était déjà aux romans, soit à les pratiquer, soit à les écrire. L'influence de *Werther* fut très-grande sur lui et l'exalta singulièrement. La mode y poussait; le plus flatteur triomphe d'un *jeune-France* en ce temps-là consistait à obtenir des parents de porter l'habit bleu de ciel et la culotte jaune de Werther. Dans ces premiers accès d'enthousiasme germanique, Nodier ne savait que fort peu l'allemand; il lisait plus directement Shakspeare; mais il avait pour ainsi dire le don des langues; il les déchiffrait très-vite et d'instinct, et en général il sait tout comme par réminiscence. Rien d'étonnant que, comme toutes les réminiscences, ses connaissances, d'autant plus ingénieuses, soient parfois un peu hasardées.

Il se trouva impliqué en 1799 (an VII) dans quelque petite échauffourée po-

litique. Il s'agissait d'*un complot contre la sûreté de l'État*. Condamné d'abord par contumace, il fut ensuite acquitté à la majorité d'une voix, le 10 fructidor an VII. Il avait perdu sa place de bibliothécaire adjoint; son père l'envoya à Paris (vers 1800) pour y continuer ses études interrompues; il y porta des romans déjà faits, et y contracta de nouvelles liaisons politiques. Après un premier séjour à Paris, il fut rappelé à Besançon; c'était l'époque où les émigrés commençaient à rentrer; il se lia avec ceux d'entre eux qui étaient encore jeunes, et tourna au royalisme en combinant ses nouvelles affections avec les anciennes. Revenu à Paris à l'époque où Bonaparte consul visait de près à l'empire, il y fit *la Napoléone* (1802), encore plus républicaine que royaliste : le dernier vers y salue *l'échafaud de Sidney*. Il publia presque en même temps le petit roman des *Proscrits*, et, dans un genre fort différent, une *Bibliographie entomologique*; il avait écrit des articles dans un journal d'opposition intitulé *le Citoyen français*, qui paraissait pendant la première année du consulat. Il avait déjà fait imprimer à Besançon, en 1801, et tirer à vingt-cinq exemplaires *Quelques Pensées de Shakspeare*, avec cette épigraphe de Bonneville :

Génie agreste et pur qu'ils traitent de barbare.

En quittant chaque fois Besançon, Nodier y laissait un ami qu'il revoyait toujours ensuite avec bonheur, qu'il émerveillait de ses nouveaux récits, au cœur de qui il gravait comme sur l'écorce du hêtre les chiffres du moment, et que quarante années écoulées depuis lors n'ont pas arraché du même lieu. Weiss, cet ami d'enfance, bibliographe comme Nodier, et, qui plus est, homme d'imagination comme lui, l'un des derniers de cette franche et docte race provinciale à la façon du XVIe siècle, héritier direct des Grosley et des Boisot, l'excellent Weiss est resté dans sa ville natale comme un exemplaire déposé de la vie première et de l'âme de son ami, un exemplaire sans les arabesques et les dorures, mais avec les corrections à la main, avec les marges entières précieuses, ce qu'on appelle en bibliographie les *témoins*. Qui donc n'a pas ainsi quelqu'un de ces amis purs et fidèles qui est resté au toit quand nous l'avons déserté, le pigeon casanier qui garde la tourelle? mais l'autre souvent ne revient pas. C'est le tome premier de nous-même, et celui presque toujours qui nous représente le mieux. Pour savoir le Nodier d'alors, c'est bien moins le Nodier d'aujourd'hui, trop lassé de s'entendre, qu'il eût fallu interroger, que le témoin mémoratif et glorieux d'un tel ami, lorsque dans la belle promenade de Chamars, si pleine de souvenirs (avant que le génie militaire eût gâté Chamars), il s'épanchait en abondants et naïfs récits, et faisait revivre sous les grands feuillages d'automne les confidences des printemps d'autrefois, désespoirs ardents, philtres mortels, consolations promptes, complots, terreurs crédules, fuites errantes, une fenêtre escaladée, les années légères.

Je me représente Nodier à ces heures de jeunesse, lorsque, superbe et puissant d'espérance, ou, ce qui revient au même, prodigue de désespoir, il partit pour Paris du pied de la montagne comme pour une conquête. Il n'était pas tel que nous le voyons aujourd'hui lorsqu'à pas lents, un peu voûté et comme

affaisé, il s'achemine tous les jours régulièrement par les quais jusque chez Crozet et Techener, ou devers l'Académie les jours de séance, *afin que cela l'amuse*, comme dirait la Fontaine. « Vous l'avez rencontré cent fois, vous l'avez coudoyé, dit un spirituel critique, qui en cette occasion est peintre (1), et sans savoir pourquoi vous avez remarqué sa figure anguleuse et grave, son pas incertain et aventureux, *son œil vif et las,* sa démarche fantasque et pensive. » Prenez garde pourtant, attendez : il y a de la vigueur encore sommeillante sous cette immense lassitude, il survient de singuliers réveils dans cette langueur. Un jour que je le rencontrais ainsi dans une de ces cours de l'Institut que les profanes traversent irrévérencieusement pour racourcir leur chemin, comme on traverse une église, — un jour que je le rencontrais donc, et qu'arrivé tout fraîchement moi-même de sa Franche-Comté et de son Jura, je lui en rappelais avec feu quelques grands sites, il m'écoutait en souriant; mais j'avais cherché vainement le nom de *Cerdon* pour le rattacher à cette haute et austère entrée dans la montagne après Pont-d'Ain : ce nom de *Cerdon*, que je ne retrouvais pas et que je balbutiais inexactement, avait dérouté à lui-même sa mémoire, et nous avions tourné autour, sachant au juste de quel lieu il s'agissait, mais sans le bien dénommer. Il m'avait quitté, il était loin, lorsque du fond de la seconde cour, et du seuil même de l'illustre *portique,* un cri, un accent net et vibrant, le mot de *Cerdon,* qui lui était revenu, et qu'il me lançait avec une joie fière en se retournant, m'arriva comme un rappel sonore du pâtre matinal aux échos de la montagne : le Nodier jeune et puissant était retrouvé!

Les soirs même de dimanche, en cet *Arsenal* toujours gracieux et embelli, s'il s'oublie quelquefois, comme par mégarde, à causer et à rajeunir, si, debout à la cheminée, il s'engage en un attachant récit qui ne va plus cesser, à mesure que sa parole élégante et flexible se déroule, écoutez, assistez! Voyez-vous cette organisation puissante qui a faibli, comme elle se rehausse aux souvenirs! l'œil s'éclaire, la voix monte, le geste lui-même, à peine sorti de sa longue indolence, est éloquent. Je me figure un Vergniaud qui cause.

Dans le Nodier d'aujourd'hui, à travers la fatigue, il y a encore par accès du montagnard élancé à haute et large poitrine, de même que dans celui d'autrefois et jusqu'en sa pleine force, on dut entrevoir toujours quelque chose de ce qui a promptement fléchi. Les Francs-Comtois transplantés ne sont-ils pas volontiers comme cela ?

Quoi qu'il en soit, lui, il était tel lorsque ses premiers séjours à Paris agrandirent sous ses pas bondissants le cercle des aventures. J'ajourne pour un instant les échappées politiques : littérairement on les possède dès ce moment-là, d'une manière complète et circonstanciée, dans quelques petits ouvrages de lui qui furent conçus sous ces coups de soleil ardents, sous ces premières lunes sanglantes et bizarres.

*Le Peintre de Saltzbourg,* journal des émotions d'un cœur souffrant, suivi des ***Méditations du cloître***, 1803.

(1) *Portraits littéraires*, par M. Planche.

*Le dernier Chapitre de mon Roman*, 1803.

*Essais d'un jeune Barde*, 1804.

*Les Tristes*, ou *Mélanges tirés des tablettes d'un suicide*, 1806.

J'y ajouterais le roman intitulé *les Proscrits*, si on pouvait se le procurer; mais j'y joins celui d'*Adèle*, qui, publié beaucoup plus tard, remonte pour la première idée et l'ébauche de la composition à ces années de prélude. En relisant ces divers écrits, en tâchant, s'il se peut, pour les *Essais d'un jeune Barde* et pour *les Tristes*, de ressaisir l'édition originale (car dans les volumes des *OEuvres complètes* la physionomie particulière de ces petits recueils s'est perdue et comme fondue), on surprend à merveille les affinités sentimentales et poétiques de Nodier dans leurs origines.

Il est d'avant *René*, bien qu'il n'éclate qu'un peu après et à côté. Il n'a pas non plus besoin d'*Oberman* pour naître, bien qu'il le lise de bonne heure et qu'il l'admire aussitôt; mais si Oberman et René sont pour lui des frères aînés et plus mûris, ce ne sont pas ses parents directs, ses pères. Nodier, au début, se rattache plus directement à Saint-Preux, mais à Saint-Preux germanisé, vaporisé, werthérisé. Il a lu aussi *les dernières Aventures du jeune d'Olban*, publiées en 1777, et il s'en ressent d'une manière sensible. Mais qu'est-ce, me dira-t-on, que *les Aventures du jeune d'Olban?* Avant 89, il y avait en France un très-réel commencement de romantisme, une veine assez grossissante dont on est tout surpris à l'examiner de près : les drames de Diderot, de Mercier, les traductions et les préfaces de Le Tourneur, celles de Bonneville. Tout un jeune public, contre lequel tonnait La Harpe, y répondait : on a vu ailleurs que M. Joubert, l'ami de Fontanes, en était. Or Ramond, depuis membre grave des assemblées politiques, de l'Académie des sciences, et historien si éminent des Pyrénées, Ramond jeune, nourri, dans Strasbourg sa patrie, des premiers sucs de la littérature allemande mûrissante, en fut légèrement enivré. Séjournant en Suisse et dans une sorte d'exil commandé, à ce qu'il semble, par quelque passion malheureuse, il publia à Yverdun, en 1777, *les Aventures du jeune d'Olban* qui finissent à la Werther par un coup de pistolet, et l'année suivante il publia encore, dans la même ville, un volume d'Élégies alsaciennes de plus de sentiment et d'exaltation que d'harmonie et de facture; on y lit cette rustique approbation signée du bailli du lieu : *Permis d'imprimer les Élégies ci-devant.* Nodier, à la veille du *Peintre de Saltzbourg*, se ressouvenait du roman de Ramond (1); il ajouta même à son *Peintre*, par manière d'épilogue, une pièce intitulée : *Le Suicide et les Pèlerins*, qui n'est qu'une mise en vers du dernier chapitre de *d'Olban*. Comme talent d'écrire (bien que Ramond en ait montré dans ses autres ouvrages), il n'y a pas de comparaison à faire entre *le Peintre de Saltzbourg* et le roman alsacien; mais c'est le même fond de sentimentalité.

Les *Essais d'un jeune Barde* sont dédiés par Nodier à Nicolas Bonneville; c'est à lui surtout, à ses *âpres et sauvages, mais fières et rigoureuses* traductions, comme il les appelle, qu'il avait dû d'être initié au théâtre allemand.

(1) Il a poussé la complaisance et la longanimité du souvenir jusqu'à donner une édition des *Aventures de d'Olban*, avec notice, 1829, chez Techener.

Bonneville avait débuté jeune par des poésies originales où l'on remarque de la verve; ensuite il s'était livré au travail de traducteur. Vers 1786, en tête d'un *Choix de petits romans imités de l'allemand,* il avait mis pour son compte une préface où il pousse le cri famélique et orgueilleux des génies méconnus. Il n'y manque pas l'exemple de Chatterton qu'il raconte et étale avec vigueur. Il est l'un des premiers qui aient commencé d'entonner cette lugubre et emphatique complainte qui n'a fait que grossir depuis et dont l'opiniâtre refrain revient à dire : *Admire-moi, ou je me tue!* La révolution le dispersa violemment hors de la littérature (1). Voilà bien quelques-uns des précurseurs parmi cette génération werthérienne d'avant 89, dont fut encore Granville aussi décousu, plus malheureux que Bonneville, et qui semble lui disputer un pan de ce manteau superbe et quelque peu troué qui se déchira tout à fait entre ses mains. Granville, auteur du *dernier Homme,* poëme en prose dont Nodier s'est fait depuis l'éditeur, et que M. Creusé de Lesser a rimé, Granville, atteint comme Gilbert d'une fièvre chaude, se noya le 1er février 1805 à Amiens, dans le canal de la Somme qui coulait au pied de son jardin.

Je demande pardon de remuer de si tristes frénésies ; mais il le faut, puisque c'est de la généalogie littéraire. Remarquez que le secret du malheur de ces écrivains tourmentés est en grande partie dans la disproportion de l'effort avec le talent. Car de *talent*, à proprement parler, c'est-à-dire de pouvoir créateur, de faculté expressive, de mise en œuvre heureuse, ils n'en avaient que peu ; ils n'ont laissé que des lambeaux aussi déchirés que leur vie, des canevas informes que les imaginations enthousiastes ont eu besoin de revêtir de couleurs complaisantes, de leurs propres couleurs à elles, pour les admirer.

Ce fut sans doute un malheur de Nodier au début, que de s'éprendre de ce côté et de se trouver engagé par je ne sais quelle fascination irrésistible vers ces faux et troublants modèles. Je conçois et j'admets qu'à l'entrée de la vie, les premières affections, même littéraires, ne soient pas dans chacun celles de tous. Dans sa jolie nouvelle de *la Neuvaine de la Chandeleur,* Nodier en commençant explique très-bien comme quoi il n'y a de véritable enfance qu'au village, ou du moins en province, dans des coins à part, bien loin des rendez-vous des capitales et de la rue Saint-Honoré. De même en littérature, en poésie, les premières impressions, et souvent les plus vraies et les plus tendres, s'attachent à des œuvres de peu de renom et de contestable valeur, mais qui nous ont touché un matin par quelque coin pénétrant, comme le son d'une certaine cloche, comme un nid imprévu au rebord d'un buisson, *comme le jeu d'un rayon de soleil sur la ferblanterie d'un petit toit solitaire.* Ainsi l'*Estelle* de Florian ou la *Lina* de Droz, les *Fragments* de Ballanche ou les *Nuits Élyséennes* de Gleizes, peuvent toucher un cœur adolescent autant et bien plus qu'une Iliade. Même plus tard, on pourrait, comme faible secret, et en ne l'avouant jamais, préférer *Valérie* à Sophocle ; on peut, et en l'avouant, préférer *le Lac* des *Méditations* à *Phèdre* elle-même. Dans l'enfance donc et dans l'adolescence encore, rien de mieux littérairement, poétiquement, que de

(1) Voir sur Bonneville le portrait qu'en trace Nodier dans *les Prisons de Paris sous le consulat*, chap. I, et la note VIII du *dernier Banquet des Girondins.*

se plaire, durant les récréations du cœur, à quelques sentiers favoris, hors des grands chemins, auxquels il faut bien pourtant, tôt ou tard, se rallier et aboutir. Mais ces grands chemins, c'est-à-dire les admirations légitimes et consacrées, à mesure qu'on avance, on ne les évite pas impunément; tout ce qui compte y a passé, et l'on y doit passer à son tour : ce sont les voies sacrées qui mènent à la Ville éternelle, au rendez-vous universel de la gloire et de l'estime humaine. Nodier si fait pour pratiquer ces voies et pour les suivre, et qui, jeune, en savait mieux que les noms, ne les hanta, pour ainsi parler, qu'à la traverse, et ne s'y enfonça à aucun moment en droiture. Je ne sais quelle fatalité de destinée ou quel tourbillon romanesque, du *Peintre de Saltzbourg* à *Jean Sbogar,* le jeta toujours par les précipices ou sur les lisières, à droite ou à gauche de ces grandes lignes où convergent en définitive les seules et vraies figures du poëme humain comme de l'histoire. Par un généreux, mais décevant instinct, il s'en alla accoster d'emblée, en littérature comme en politique, ceux surtout qui étaient dehors et qui lui parurent immolés, Bonneville ou Granville, comme Oudet et Pichegru.

Et plus tard, tout à fait mûr et le plus ingénieux des sceptiques, ne voudra-t-il pas réhabiliter Cyrano? il appellera Perrault un autre Homère.

Jeune, deux choses entre autres le sauvèrent et permirent qu'à la fin, arrivé à son tour, reposé ou du moins assis, et comptant devant lui les débris amassés, il se fit une richesse. Et d'abord, si sincère qu'il se montrât dans le transport d'expression de ses douleurs juvéniles, il était trop poëte pour que son imagination, à certains moments, ne les lui exagérât point beaucoup, et, à d'autres moments aussi, ne les vînt pas distraire et presque guérir. Sa sensibilité, tempérée par la fantaisie, ne prenait pas le malheur dans un sérieux aussi continu que de loin on pourrait le croire. Et par exemple, en ce temps même du *Peintre de Saltzbourg*, il écrivait *le dernier Chapitre de mon Roman,* réminiscence très-égayée d'une génération légère qui avait eu, comme il l'a très-bien dit, *Faublas* pour *Télémaque*. J'aime peu à tous égards ce *dernier Chapitre,* si spirituel qu'il soit; il rappelle trop son modèle par des côtés non-seulement scabreux, mais un peu vulgaires. Je ne sais en ce genre-là de vraiment délicat que le petit conte : *Point de Lendemain*, de Denon, qu'on peut citer sans danger puisqu'on ne trouvera nulle part à le lire (1). Mais, dans ce *dernier Chapitre,* la mélancolie était raillée, et il y était fait justice des Werthers à la mode, de façon à rassurer contre les autres écrits de l'auteur lui-même. Il ne manque souvent à l'ardeur fiévreuse de la jeunesse et à ces fumeuses exaltations de tête, qu'une soupape de sûreté qui empêche l'explosion et rétablisse de temps en temps l'équilibre : *le dernier Chapitre de mon Roman* prouverait qu'ici, dès l'origine, cette espèce de garantie était trouvée.

Mais, ce qui sauva surtout Nodier et le tira hors de pair d'entre tous ces faux modèles secondaires auxquels il faisait trop d'honneur en s'y attachant, et qui ne devaient bientôt plus vivre que par lui, c'est tout simplement le talent, le don, le jeu d'écrire, la faculté et le bonheur d'exprimer et de peindre, une

(1) Paris, 1812, Didot l'aîné, tiré à très-peu d'exemplaires.

plume riche, facile, gracieuse et vraiment charmante, et le plaisir qu'il y a, quand on en est maître, à laisser courir tout cela.

On peut se donner l'agrément, et j'y invite, de lire dans *Trilby*, dès la troisième ou quatrième page, une certaine phrase infinie qui commence par ces mots : « Quand Jeannie, de retour du lac... » Jamais ruban soyeux fut-il plus flexueusement dévidé, jamais soupir de lutin plus amoureusement filé, jamais fil blanc de *bonne Vierge* plus incroyablement affiné et allongé sous les doigts d'une reine Mab? Eh bien ! quand on est destiné à écrire cette phrase-là, ou celles encore de la magique danse des castagnettes dans *Inès de Las Sierras*, on éprouve trop de dédommagement secret à décrire même ses erreurs, même ses désespoirs, pour ne pas devoir leur échapper bientôt et leur survivre.

Nodier écrivain, s'il le faut définir, c'est proprement un *Arioste* de la phrase. Or, si Werther qu'on semble au début, quand je ne sais quel Arioste est dessous, j'ai bon espoir, on en revient.

Ces fines qualités de style se présageaient déjà vivement dans *le Peintre de Saltzbourg*, qui n'a plus guère conservé d'intérêt que par là. A travers le chimérique de l'action, la vague et l'exalté des caractères, on y peut relever quelques tableaux de nature qui rappelaient alors les touches encore récentes de Bernardin de Saint-Pierre, et qui supposaient le voisinage prochain de Châteaubriand et d'Oberman. Nodier, grand *styliste* prédestiné, a de bonne heure excellé à revêtir les formes et les teintes d'alentour : une de ses images favorites est celle de la *pierre de Bologne*, qui garde, dit-on, quelque temps les rayons dont elle a été pénétrée. *Le Peintre de Saltzbourg* avait de plus, sur quelques points de sa palette, ses rayons à lui. On distinguera cette belle page sur l'hiver, datée du 10 octobre : « Oui, je le répète, l'hiver dans toute son indigence, l'hiver avec ses astres pâles et ses phénomènes désastreux, me promet plus de ravissements que l'orgueilleuse profusion des beaux jours... » Si cette page se fût trouvée aussi bien dans l'*Émile* ou dans le *Génie du Christianisme*, elle aurait été mainte fois citée. Je note encore une admirable description de matin (14 septembre), qui se termine par ces traits de maître : «... Chaque heure qui s'approche amène d'autres scènes. Quelquefois un seul coup de vent suffit pour tout changer. Toutes les forêts s'inclinent, tous les saules blanchissent, tous les ruisseaux se rident, et tous les échos soupirent. »

De plus en plus, en avançant, le style de Nodier, avec une grâce et une souplesse qui ne seront qu'à lui et qui composeront son caractère, atteindra à peindre de la sorte les mouvements prompts, les reflets soudains, les chatoiements infinis de la verdure et des eaux, moins sans doute, dans toute scène, les grands traits saillants et simples qu'une multitude de surfaces nuancées et d'intervalles qui semblaient indéfinissables et qu'il exprime. Ainsi dans *Jean Sbogar*, sa plume saisira le vol des goëlands qui s'élèvent à perte de vue et redescendent *en roulant sur eux-mêmes, comme le fuseau d'une bergère échappé à sa main* (1). Ainsi, à un autre endroit, il prolongera dans le sable fin et mobile de la plage les ondulations vagues qui bercent la voiture et le

(1) Chap. IV.

rêve d'Antonia (1). Son mouvement de style, aux places heureuses, est tout à fait tel, parfois rapide et plus souvent bercé.

Le roman d'*Adèle*, que je rapporte à cette première époque de Nodier, s'ouvre avec intérêt et vie : il y a du soleil. Le monde rentrant des émigrés en province y est assez fidèlement rendu. Les déclamations mêmes sur la noblesse, sur les inégalités sociales, sur les sciences, ces traces présentes de Jean-Jacques, deviennent des traits assez vrais du moment. Bien des pages y sont délicieuses de simplicité et de fraîcheur : celle, par exemple, à la date du 17 avril, sur les fleurs préférées et les souvenirs qui s'y rattachent. On y voit déjà ce choix de l'*ancolie* qui en fait la fleur de Nodier, comme la *pervenche* est celle de Rousseau (2). A la date du 8 juin, je note un doux projet d'Éden, un rêve adolescent de chaumière ; et puis (8 mai) l'ascension à la Dôle, le *Chalet des Faucilles*, ce joli nid à romans qu'on appelle pays de Vaud, et l'éblouissante splendeur des monts d'au delà, de laquelle on peut rapprocher encore, dans la nouvelle d'*Amélie*, la plus flottante description de brume automnale et matinale au bord du lac de Neuchâtel ; car c'est le triomphe de cette plume amusée d'avoir à dérouler ainsi des réseaux tour à tour scintillants ou vaporeux.

Après cela, malgré les grâces courantes, les longs rubans flexibles et les méandres de mots, les caractères dans ce petit roman d'*Adèle* laissent fortement à désirer. Adèle n'est pas une vraie femme de chambre, ce qu'il faudrait pour que la donnée eût toute sa hardiesse originale ; elle n'est qu'une demoiselle déclassée et méconnue. Maugis ne diffère en rien du pur traître des vieux romans de chevalerie ou de ceux de l'éternel mélodrame. La conduite de Gaston et des autres manque tout à fait d'une certaine faculté de justesse et de raisonnement qui n'est jamais tellement absente. Ce ne sont que personnages qui croient, se détrompent, s'exaltent encore, ne vérifient rien, et se jettent par une fenêtre ou se cassent d'autre façon la tête, un peu comme dans des romans de l'abbé Prévost, mais d'un abbé Prévost piqué de Werther. Chez l'abbé Prévost ils s'évanouissaient simplement, ici ils se tuent.

*Les Tristes*, écrits dans des quarts d'heure de vie errante, ne sont qu'un recueil de différentes petites pièces (prose ou vers), originales ou imitées de l'allemand, de l'anglais, et qui sentent le lecteur familier d'Ossian et d'Young, le mélancolique glaneur dans tous les champs de la tombe. Toujours mêmes couleurs éparses, mêmes complaintes égarées, même affreuse catastrophe. *L'inconnu*, auteur supposé des *Tristes*, se tue d'un coup de lime au cœur, comme Charles Munster (le peintre de Saltzbourg) se noyait dans le Danube,

(1) Chap. v.

(2) Aimé de Loy, poete franc-comtois des plus errants et des plus naufragés, mais dont l'amitié vient de recueillir les débris sous le titre de *Feuilles aux Vents*, a dit quelque part, en célébrant une de ses riantes stations passagères :

J'y cultive, au pied d'un coteau,
La fleur de Nodier, l'ancolie,
Si chère à la mélancolie,
Et la pervenche de Rousseau.

comme Gaston dans *Adèle* se fait, je crois, sauter la tête. Ce qui a manqué à ces personnages infortunés de Nodier, si souvent reproduits par lui, ç'a été de se résumer à temps en un type unique, distinct, et qui prît rang à son tour, du droit de l'art, entre ces hautes figures de Werther, de René et de Manfred, illustre postérité d'Hamlet. Au lieu de cela, il n'a fait que fournir les plus intéressants peut-être dans cette suite de cadets trop pâlissants, qui ont tant fait couler de pleurs d'un jour, de *d'Olban* à *Antony*.

Plus tard, pour les figures de femmes, surtout de jeunes filles, il a mieux atteint à l'idéal voulu, et, dans le charme de les peindre, son pinceau gracieux et amolli n'a pas eu besoin de plus d'effort. Remarquez pourtant comme le premier pli se garde toujours, comme le trait marquant qui s'est prononcé à nu dans la jeunesse se transforme, se déguise, s'arrange, mais se reproduit inévitable au fond et ne se corrige jamais. Même dans les plus expansives et sereines réminiscences des soirs d'automne de la maturité, même quand il semble le plus loin de Charles Munster et de Gaston de Germancé, quand il n'est plus que *Maxime Odin*, le doux railleur légèrement attendri, quand près de sa Séraphine, en d'aimables gronderies, il est assis sur le banc de l'allée des marronniers, le lendemain de sa nocturne enjambée au *bassin des Salamandres*; quand se multiplient et se diversifient à ravir sous son récit les plus rougissantes scènes adolescentes, et (idéal du premier désir!) ce bouquet de cerises malicieusement promené sur les lèvres de celui qu'on croit endormi; lorsque véritablement il paraît ne plus vouloir emprunter de ses précédents romans trop ensanglantés que les souriantes prémices ou les douleurs embellies, comme étaient dans *Thérèse Aubert* les adieux à *la Butte des Rosiers* et ce baiser à travers les feuilles d'une rose; quand donc on se croit assuré qu'il en est là, tout d'un coup... qu'est-ce? Méfiez-vous, attendez!... le procédé final n'a pas changé; l'adorable idylle, la pastorale enchantée, tout amoureusement tressée qu'elle semble, va se trancher net encore à la Werther ou à la *Werthérie*, sinon par un coup de pistolet, au moins par une petite-vérole qui tue, par un anévrisme qui rompt, par une convulsion délirante; Séraphine, Thérèse, Clémentine, Amélie, Cécile, Adèle, toutes ces amantes qu'il a touchées au front, elles en sont là; il a comme résumé leur destin en un seul dans ces stances mélodieuses, où du moins le rhythme et l'image ont tout revêtu et adouci :

Elle était bien jolie, au matin, sans atours,
De son jardin naissant visitant les merveilles,
Dans leur nid d'ambroisie épiant les abeilles,
Et du parterre en fleurs suivant les longs détours.

Elle était bien jolie, au bal de la soirée,
Quand l'éclat des flambeaux illuminait son front,
Et que, de bleus saphirs ou de roses parée,
De la danse folâtre elle menait le rond.

Elle était bien jolie, à l'abri de son voile
Qu'elle livrait flottant au souffle de la nuit,

Quand pour la voir, de loin, nous étions là, sans bruit,
Heureux de la connaître au reflet d'une étoile.

Elle était bien jolie ; et de pensers touchants,
D'un espoir vague et doux chaque jour embellie,
L'amour lui manquait seul pour être plus jolie!...
— « Paix! voilà son convoi qui passe dans les champs!... » —

Idylle et catastrophe, une vive et brillante promesse interceptée, son imagination avait pris de bonne heure ce tour dans le sentiment de sa propre destinée et dans l'expérience des malheurs particuliers, réels, auxquels il est temps de venir.

Nous serons bref dans un détail que lui-même nous a orné de couleurs si vivantes en mainte page de ses *Souvenirs*. Il suffira de nous rabattre à quelques points précis et moins illustrés. En 1802, *la Napoléone*, dont les copies se multiplièrent à l'infini, et une foule de petits écrits séditieux qui s'imprimaient clandestinement chez le républicain Dabin et se distribuaient sous le manteau, attirèrent les recherches de la police. Dabin fut arrêté. On m'assure que Nodier, dans un moment d'exaltation généreuse, écrivit à Fouché et se dénonça lui-même comme auteur de *la Napoléone*. Quoi qu'il en soit, Fouché avait pour bibliothécaire le Père Oudet, ancien ami du père de Nodier dans l'Oratoire. Cette circonstance ne laissa pas de tempérer les premières sévérités politiques contre l'imprudent jeune homme. Il fut renvoyé à son père à Besançon ; mais d'actives liaisons avec les émigrés rentrants et avec les ennemis du gouvernement en général, le compromirent de nouveau. Accusé d'avoir pris part à l'évasion de Bourmont, il s'évada lui-même de la ville, et n'y revint qu'après qu'un jugement rendu l'eut mis à l'abri. Il dut fuir encore, comme plus ou moins enveloppé dans la grande machination dénoncée par Méhée sous le nom d'*alliance des jacobins et des royalistes :* il était en danger de passer pour un *trait-d'union* des deux partis. Prévenu à temps, il gagna la campagne et resta errant jusque vers le commencement de 1806, soit dans le Jura français, soit en Suisse. C'est dans cet intervalle qu'il produisit *les Tristes*, et même le *Dictionnaire des Onomatopées,* singulière inspiration chez un proscrit romanesque, et bien notable indice d'un instinct philologique qui grandira.

En 1806, son mandat d'arrêt fut levé et converti en un permis de séjour à Dôle, sous la surveillance du sous-préfet, M. de Roujoux, homme aimable, instruit, qui préparait dès lors son estimable essai des *Révolutions des Arts et des Sciences*. Nodier y connut beaucoup Benjamin Constant, qui avait à Dôle une partie de sa famille : leurs esprits souples et brillants, leurs sensibilités promptes et à demi brisées, devaient du premier coup s'enlacer et se convenir. Il ouvrit un cours de littérature qui fut très-suivi, et, s'il avait laissé le temps aux préventions politiques de s'effacer, l'université aurait probablement fini par l'accueillir. Le préfet, Jean de Bry, lui portait intérêt ; le ministre Fouché associait son nom à des souvenir oratoriens. Ces années ne furent donc pas absolument malheureuses ; les sentiments consolants de la jeunesse les embellissaient, et de fréquentes tournées au village de Quintigny, qui recélait pour son cœur une espérance charmante, lui décoraient l'avenir.

Il rêvait de faire une *flore* du Jura; il rêvait mieux, une vie heureuse, domestique, studieuse, sous l'humble toit verdoyant. Il a exprimé lui-même ces poétiques douceurs d'alors à quelques années de là, lorsque dans son exil d'Illyrie il se reportait avec une plainte mélodieuse vers les saisons déjà regrettables.

Qui me rendra l'aspect des plantes familières,
Mes antiques forêts aux coupoles altières,
Des bouquets du printemps mon parterre épaissi,
  Le houx aux lances meurtrières,
  L'ancolie au front obscurci
  Qui se penche sur les bruyères,
Le jonc qui des étangs protége les lisières,
Et la pâle anémone et l'éclatant souci?
. . . . . . . . . . . . . . .
Les arbres que j'aimais ne croissent point ici.

O riant Quintigny, vallon rempli de grâces,
Temple de mes amours, trône de mon printemps,
Séjour que l'espérance offrait à mes vieux ans;
Tes sentiers mal frayés ont-ils gardé mes traces?
    Le hasard a-t-il respecté
Ce bocage si frais que mes mains ont planté,
Mon tapis de pervenche, et la sombre avenue
Où je plaignais Werther que j'aurais imité!...

Rien n'est doux et brillant comme de regarder à distance nos jeunes années malheureuses à travers ce prisme qu'on appelle une larme.

Le poëte chez Nodier est déjà bien avancé, bien en train de mûrir: une circonstance particulière vint développer en lui le philologue, le lexicographe, et lui permit dès lors de pousser de front ce goût vif à côté de ses autres prédilections un peu contrastantes. Le chevalier Herbert Croft, baronnet anglais, prisonnier de guerre à Amiens, où il s'occupait de travaux importants sur les classiques grecs, latins et français, eut besoin d'un secrétaire et d'un collaborateur: Nodier lui fut indiqué et fut agréé; il obtint l'autorisation d'aller près de lui. Il nous a peint plus tard son vieil ami sous le nom légèrement adouci de sir Robert Grove, dans son attachante nouvelle d'*Amélie*. Il était impossible de toucher un tel portrait à la Sterne avec une plus gracieuse et, pour ainsi dire, affectueuse ironie: « Ce qui faisait sourire l'esprit, conclut-il, dans les innocentes manies du chevalier, faisait en même temps pleurer l'âme. On se disait: Voilà pourtant ce que nous sommes, quand nous sommes tout ce qu'il nous est permis d'être au-dessus de notre espèce! »

Sans plus recourir au portrait un peu flatté du vieux savant dans *Amélie* et en m'en tenant aux notices critiques de Nodier même du vivant ou peu après la mort du chevalier (1), il en résulte que sir Herbert Croft, ancien élève

(1) Au tome Ier, page 205, et au tome II, page 429, des *Mélanges de Littérature et de Critique* de Charles Nodier, recueillis par Barginet (de Grenoble), 1820.

de l'évêque Lowth qui a écrit l'*Essai sur la Poésie des Hébreux*, l'élève aussi et le collaborateur du docteur Johnson soit pour la *Vie d'Young*, soit pour les travaux du Dictionnaire, avait de plus en plus creusé et raffiné dans les recherches littéraires et dans l'étude singulière des mots ; doué par la nature de l'organe le plus exquis des commentateurs, il l'avait encore armé d'une loupe grossissante qui ne se fixait plus décidément que sur les *infiniment petits* de la grammaire. « M. le chevalier Croft, écrivait de lui Nodier émancipé dans un article un peu railleur, peut se dire hautement l'Épicure de la syntaxe et le Leibnitz du rudiment; il a trouvé l'atome, la monade grammaticale... » Quand il s'appliquait à un classique, sous prétexte de l'éclaircir, il y piquait de tous points ses vrilles imperceptibles et jusqu'à un certain point destructives, presque comme celles des insectes rongeurs particuliers aux bibliothèques. Son analyse pointilleuse prétendait mettre à nu, par exemple, dans telle période de Massillon (car sir Herbert travaillait beaucoup sur nos auteurs français) une quantitée déterminée de *consonances* et *d'assonances* qu'une éloquence harmonieuse sait trouver d'elle-même, mais qu'elle dérobe à la critique et qu'à ce degré de rigueur elle ne calcule jamais. Ce fut durant la participation de Nodier, comme secrétaire, aux travaux du chevalier, que celui-ci fit paraître son *Horace éclairci par la ponctuation*, ouvrage curieux et subtil, dont le titre seul promet parmi les hasards de la conjecture bien des aperçus piquants. A ses profondes préoccupations érudites, sir Herbert joignait par accidents certaines vues libres, romantiques, comme des ressouvenirs du biographe d'Young. Il fut le premier à tirer d'un entier oubli le *dernier Homme* de Granville, *cette admirable débauche d'épopée*, s'écriait Nodier, *et qui fera la gloire d'un plagiaire heureux*. On voit par combien de points vifs devaient se toucher d'abord le jeune secrétaire et le vieux maître.

L'association ne dura pas aussi longtemps qu'on aurait pu croire. Après une année environ, l'amour de l'indépendance et la passion de l'histoire naturelle ramenèrent Nodier dans son village de Quintigny. Il s'était marié, il allait être père : de nouveaux projets commençaient. Pourtant les relations avec le chevalier portèrent leur fruit; cette veine d'études philologiques aboutit en 1811 au livre ingénieux des *Questions de Littérature legale*. Il faut tout dire : le bon chevalier Croft, qui n'était pas tout à fait sir Grove, se montra un peu jaloux de son élève et du succès de cette *brochure populaire*, comme il la qualifia non sans quelque intention de dédain : sur deux ou trois points de textes comparés, il revendiqua même, à mots couverts, la priorité de la note. Nodier, en rendant compte dans les *Débats* de l'ouvrage où perçait cette petite aigreur, la releva avec une vivacité spirituelle et polie, mais assez aiguisée à son tour. A la mort du chevalier, il ne se ressouvint plus que de ses mérites dans un article nécrologique détaillé et touchant. J'ai souri toutefois en saisissant l'instant même où l'élève philologue s'est émancipé : comme dans toute émancipation, il y a eu un brin de révolte.

Ce livre des *Questions de Littérature legale*, fort augmenté depuis l'édition de 1812, et qui, sous son titre à la Bartole, contient une quantité de particularités et d'aménités littéraires des plus curieuses relativement au plagiat,

à l'imitation, aux pastiches, etc., etc., est d'une lecture fort agréable, fort diverse, et représente à merveille le genre de mérite et de piquant qui recommande tout ce côté considérable des travaux de Nodier. Dans ses *Onomatopées*, dans sa *Linguistique*, dans ses *Mélanges tirés d'une petite Bibliothèque*, dans cette foule de petites dissertations fines, annexées comme des cachets précieux au *Bulletin du Bibliophile* (1), on le retrouve le même de manière et de méthode, si méthode il y a, d'érudition courante, rompue, variée, excursive. Ne lui demandez pas une discussion suivie et rigoureuse, armée de précautions, appuyée aux lignes établies de l'histoire, aux grands résultats acquis et aux jugements généraux de la littérature, il s'échappe à tout moment *par la tangente*, il ne vise qu'à des points spéciaux, à des trouvailles imprévues, à des raretés d'exception où il se porte tout entier et où son scepticisme déguisé agite l'hyperbole. Sa critique, c'est bien souvent une vraie guerre de guérillas, une Fronde qui fait échec aux grands corps réguliers de la littérature et de l'histoire. Ou encore, sans but aucun, c'est un assaisonnement perpétuel, le *hors-d'œuvre* à la fin d'un grand banquet, après une littérature finie. Athénée en son temps n'a guère fait autre chose. Bayle parle quelque part de ces lectures mélangées qui sont comme le *dessert* de l'esprit. Nodier accommode par goût l'érudition pour les estomacs rassasiés et dédaigneux. Son livre des *Questions légales*, par exemple, c'est proprement un *quatre-mendiants* de la littérature ; on passe des heures musardes à y grappiller sans besoin, à y ronger avec délices. Il a poussé en ce sens le Bayle et le Montaigne à leurs extrêmes conséquences ; ce ne sont plus que miettes friandes.

Les esprits fermes, à régime sain, qui n'ont jamais eu de dégoût indolent ni de caprice, les esprits applicables, d'appétit judicieux, empressés de mordre d'abord à quelque pièce de bonne digestion, pourront se demander souvent à quoi bon ces raffinements de coup d'œil sur des riens, ces jeux de l'ongle sur des écorces, ces dégustations exquises sur le plus rare des *Ana ;* à quoi bon de savoir si la *sphère* au frontispice est un insigne tout spécial des Elzévirs, et si leur large guirlande de *roses trémières* ne leur a pas été en maint cas dérobée. Les esprits même les plus en délicatesse de littérature pourront désirer quelquefois plus de circonspection et de sévérité dans certains jugements qui atteignent des noms connus : ainsi, M. de La Rochefoucauld n'est pas formellement accusé, à l'article IV des *Questions*, d'être un plagiaire de Corbinelli ; mais cette singulière accusation, une fois soulevée, n'est pas non plus réfutée et réduite à néant, comme il l'aurait fallu. Pascal, à l'article V, demeure hautement accusé d'avoir pillé Montaigne ; son plagiat est même proclamé le plus évident et le plus *manifestement intentionnel* que l'on connaisse, et l'on oublie que Pascal, mort depuis plusieurs années lorsqu'on recueillit et qu'on publia ses *Pensées*, ne peut répondre des petits papiers qu'on y inséra et qui pour lui n'étaient que des notes dont il se réservait l'usage. Ses pieux amis, les éditeurs, plus versés dans saint Augustin que dans Montaigne, ne s'aperçurent pas qu'ils avaient affaire par endroits à des ex-

(1) Chez Techener.

traits de ce dernier, et négligèrent naturellement d'en avertir. On aurait à multiplier les remarques de ce genre à propos de la critique de notre ingénieux et poétique érudit. Un jour, dans un article sur le cardinal de Retz, il lui appliquera je ne sais quel mot de celui qu'il appelle tout d'un coup *le sage et vertueux Balzac*, oubliant trop que cet estimable écrivain n'était pas le moins du monde un philosophe ni un sage, mais bien un utile pédant doué de nombre, sous qui notre prose a fait et doublé une excellente rhétorique : voilà tout.

Dans le plus suivi et le plus philosophique de ses jeux érudits, dans ses *Éléments de Linguistique*, Nodier a développé un système entier de formation des langues, l'histoire imagée du mot depuis sa première éclosion sur les lèvres de l'homme jusqu'à l'invention de l'écriture et à l'achèvement des idiomes. Ces sortes de questions dépassent de beaucoup le cercle des conjectures sur lesquelles nous nous permettons d'exprimer et même d'avoir un avis. Un savant article du baron d'Eckstein (1) vint protester au nom des résultats et des procédés de l'école historique : il fut sévère. En revanche, de consolants et affectueux articles de M. Vinet (2) exprimèrent l'admiration sans réserve et bien flatteuse d'un lecteur sérieux, complétement séduit.

A des endroits un peu moins antédiluviens, et où nous nous sentirions plus à même de prendre parti, il nous semble que Nodier, érudit, ne triomphe jamais plus sûrement, ne s'ébat jamais avec une plus heureuse licence qu'en plein XVI^e siècle, en cette époque de liberté, de fantaisie aussi et de vaste bigarrure, et de style français déjà excellent. Il est de son mieux quand il disserte à fond sur le *Cymbalum mundi*, et la réhabilitation de Bonaventure Desperiers peut en ce genre passer pour son chef-d'œuvre, à moins qu'on ne le préfère discourant, après Naudé, sur les mazarinades, et épuisant la théorie des deux éditions du *Mascurat*.

Pour revenir, est-ce aller trop loin que de croire de Nodier bibliographe, lexicographe et philologue, qu'après tout, l'élève du chevalier Croft garda toujours quelque chose de lui, et que même pour les doctes excentricités qu'il jugeait en souriant et que depuis il nous a peintes, il s'en inocula dès lors quelques-unes avec originalité? En attendant, il est curieux de voir comme dès 1812 son butin se grossit, comme sa pacotille encyclopédique se bigarre et s'amasse. Encore un moment, encore le voyage d'Illyrie, et nous posséderons Nodier au complet, avec tous ses piquants romantismes et dilettantismes.

Comptons un peu et récapitulons, comme par le trou du caléïdoscope, quelques points au hasard dans l'étincelant pêle-mêle d'idéal qui survivra. Il aime, il caresse d'imagination les proscrits, les brigands héroïques, les grands destins avortés, les lutins invisibles, les livres anonymes qui ont besoin d'une clef, les auteurs illustres cachés sous l'anagramme, les patois persistants à l'encontre des langues souveraines, tous les recoins poudreux ou sanglants de raretés et de mystères, bien des rogatons de prix, bien des paradoxes ingénieux et qui sont des échancrures de vérités, la liberté de la presse d'avant

(1) *Journal de l'Institut historique*, 2^e livraison.

(2) *Essais de Philosophie morale.*

Louis XIV, la publicité littéraire d'avant l'imprimerie, l'orthographe surtout d'avant Voltaire : il fera une guerre à mort aux *a* des imparfaits.

Vers 1811, l'ennui de ses facultés mobiles, bientôt à l'étroit dans le riant Quintigny, et l'espérance de trouver des ressources à l'étranger, le poussèrent en Italie, et de là en Carniole : il fut nommé bibliothécaire à Laybach. Son caractère aimable et la douceur de ses mœurs lui ayant procuré, comme partout, des protecteurs et des amis, il fut chargé de la direction de la librairie, et devint, à ce titre, propriétaire et rédacteur en chef d'un journal intitulé : *le Télégraphe*, qu'il publia d'abord en trois langues, français, allemand et italien, puis en quatre, en y ajoutant le slave vindique. Il y inséra, sur la langue et la littérature du pays, de nombreux articles dont on peut prendre idée par ceux qu'il mit plus tard dans le *Journal des Débats* (1). *Jean Sbogar*, et *Smarra*, et *Mademoiselle de Marsan*, furent, dès cette époque, ses secrètes et poétiques conquêtes.

L'arrivée de Fouché comme gouverneur semblait devoir donner à sa fortune une face nouvelle ; la place de secrétaire général de l'intendance d'Illyrie lui fut proposée ; il négligea ces avantages, et l'occasion rapide ne revint pas. L'abandon des provinces illyriennes le ramena en France, à Paris, ce centre final d'où jusque-là il avait toujours été repoussé. Il entra dans la rédaction des *Débats*, alors *Journal de l'Empire*, et que dirigeait encore M. Étienne. On assure que, quand Geoffroy sur les derniers temps fut malade, Nodier le suppléa dans les feuilletons en conservant l'ancienne signature et en imitant sa manière ; si bien que le recueil qu'on fit ensuite de Geoffroy contient plusieurs morceaux de lui. On court risque, avec Nodier, comme avec Diderot, de le retrouver ainsi souvent dans ce que des voisins ont signé ; il faut prendre garde, en retour, de lui trop rapporter bien des écrits plus apparents où on ne le retrouve pas.

Nodier, revenu en France, avait trente ans passés ; il doit être mûr ; le voilà au centre ; une nouvelle vie mieux assise et plus en vue de l'avenir pourrait-elle commencer ? Par malheur, l'atmosphère est bien fiévreuse, et les temps plus que jamais sont dissipants. Je n'essayerai pas de le deviner et de le suivre à travers ces enthousiastes chaleurs de la première et de la seconde restauration. Les Cent-Jours le rejetèrent à douze années en arrière, aux fougues politiques du consulat ; le 18 mars, il écrivait dans le *Journal des Débats* une autre *Napoléone*, une philippique à l'envi de celle que Benjamin-Constant y traçait vers le même moment. Il résista mieux à l'épreuve du lendemain. Non pas tout à fait Napoléon, il est vrai, mais Fouché le fit venir, et lui demanda ce qu'il voulait. — « Eh bien ! donnez-moi cinq cents francs,... pour aller à Gand. » Il est l'auteur de la pièce intitulée : *Bonaparte au 4 mai*, qui parut dans *le Nain jaune* et dans le *Moniteur de Gand ;* il est l'auteur du vote attribué à divers royalistes, et qui circula au *champ de mai :* « Puisqu'on veut absolument pour la France un souverain qui monte à cheval, je vote pour Franconi. » Au reste, il se déroba de Paris durant la plus grande

(1) Recueillis au tome II, page 353 et suiv., de ses *Mélanges de Littérature et de Critique*, 1820.

partie des Cent-Jours, et les passa à la campagne dans un château ami.

Les années qui suivent, et où se rassemble avec redoublement son reste de jeunesse, suffisent à peine, ce semble, à tant d'emplois divers d'une verve continuelle et en tous sens exhalée : journaliste, romancier, bibliophile toujours, dramaturge quelque peu et très-assidu au théâtre, témoin aux cartels, tout aux amis dans tous les camps, improvisateur dès le matin comme le neveu de Rameau. Avec cela des retours par accès vers les champs, des reprises de tendresse pour l'histoire naturelle et l'entomologie : un jour, ou plutôt une nuit, qu'il errait au bois de Boulogne pour sa docte recherche, une lanterne à la main, il se vit arrêté comme malfaiteur.

Il demeura jusqu'en 1820 dans la rédaction des *Débats*, et ne passa qu'alors à celle de la *Quotidienne*, sans préjudice des journaux de rencontre. Il publia *Jean Sbogar* en 1818, *Thérèse Aubert* en 1819, *Adèle* en 1820, *Smarra* en 1821, *Trilby* en 1822 : je ne touche qu'aux productions bien visibles. Chacun de ces rapides écrits était comme un écho français, et bien à nous, qui répondait aux enthousiasmes qui commençaient à nous venir de Walter Scott et de Byron. La valeur définitive de chaque ouvrage se peut plus ou moins discuter; mais leur ensemble, leur multiplicité, dénonçait un talent bien fertile, une incontestable richesse, et il reste à citer de tous de ravissantes pages d'écrivain. A dater de 1820, la position littéraire de Nodier prit manifestement de la consistance.

Pour mettre un peu d'ordre à notre sujet, et éviter (ce qui en est l'écueil) la dispersion des points de vue, nous ne tenterons ni l'analyse des principaux ouvrages en particulier, ni encore moins le dénombrement, impossible peut-être à l'auteur lui-même, de tous les écrits qui lui sont échappés. Deux questions, qui dominent l'étendue de son talent, nous semblent à poser : 1° la nature et surtout le degré d'influence des grands modèles étrangers sur Nodier, qui, au premier aspect, les réfléchit; 2° sa propre influence sur l'école moderne qu'il devança, qu'il présageait dès 1802, qu'il vit surgir et qu'il applaudit le premier en 1820.

L'influence des modèles étrangers sur Nodier, on peut déjà le conclure de notre étude suivie, est encore plus apparente que réelle. On a vu à ses débuts sa vocation marquée, on a saisi ses inclinations à l'origine. Il procède de *Werther* sans doute; mais on ne se compromet pas en affirmant que, si *Werther* n'eût pas existé, il l'aurait inventé. Il ne connut longtemps de la littérature allemande que ce qui nous en arrivait par M^me^ de Staël après Bonneville; mais l'esprit lui en arrivait surtout : la ballade de *Lénore*, *le Roi des Aulnes*, *la Fiancée de Corinthe*, *le Songe* de Jean-Paul, faisaient le plus vibrer ses fibres secrètes de fantaisie et de terreur. *Jean Sbogar*, conçu en 1812 sur les lieux mêmes de la scène, était autre chose certainement que le *Charles Moor* de Schiller, et n'avait pas besoin de *Rob-Roy*. Ces neuves et vivantes descriptions du paysage, la scène dramatique d'Antonia au piano devant cette glace qui lui réfléchit brusquement, au-dessus des plis de son cachemire rouge, la tête pâle et immobile de l'amant inconnu, ce sont là des marques aussi de franche possession et d'indépendante investiture. *Trilby*, le frais lutin, put naître sans l'*Ondine* de La Mothe-Fouqué; *Smarra* se réclamait surtout d'A-

pulée. Il serait chimérique de prétendre ressaisir et désigner, au sein d'un talent aussi complexe et aussi mobile, le reflet et le croisement de tous les rayons étrangers qui y rencontraient, y éveillaient une lumière vive et mille jets naturels. La venue d'Hoffmann et son heureuse naturalisation en France durent imprimer à l'imagination de Nodier un nouvel ébranlement, une toute récente émulation de fantaisie; la lecture du *Majorat* le provoqua peut-être ou ne nuisit pas du moins à *Inès* ou à *Lydie; le Songe d'or,* ou *la Fée aux Miettes* purent également se ressentir de contes plus ou moins analogues; mais n'avait-il pas, sans tant de provocations du dehors, cette autre lignée bien directe au coin du feu, cette facile descendance du bon Perrault et de M. Galand? En somme, il m'est évident que Nodier se trouve originellement en France de cette famille poétique d'Hoffmann et des autres, et que, s'il répond si vite sur ce ton au moindre appel, c'est qu'il a l'accent en lui. Ce qu'ils traduisent en chants ou en récits, il se ressouvient tout aussitôt de l'avoir pensé, de l'avoir rêvé. Nodier peut être dit un frère cadet (bien français d'ailleurs) des grands poëtes romantiques étrangers, et il le faut maintenir en même temps original : il était en grand train d'ébaucher de son côté ce qui éclatait du leur.

A l'égard de l'école française moderne, ce fut un frère aîné des plus empressés et des plus influents. On l'a vu, vingt ans auparavant, le plus matinal au téméraire assaut et séparé tout d'un coup de ceux-là, à jamais inconnus, qui probablement eussent aidé et succédé. Nulle aigreur ne suivit en lui ces mécomptes du talent et de la gloire. Les jeunes essais, qui désormais rejoignent ses espérances brisées, le retrouvent souriant, et il bat des mains avec transport aux premiers triomphes. Il avait connu et aimé Millevoye faiblissant; il enhardissait De Latouche éditeur d'André Chénier; il n'eut qu'un cri d'admiration et de tendresse pour le chant inouï de Lamartine. Il connut Victor Hugo de bonne heure, à la suite d'un article qui n'était pas sans réserve, si je ne me trompe sur *Han d'Islande;* il découvrit vite, au langage vibrant du jeune lyrique, les dons les plus royaux du rhythme et de la couleur. Un voyage en Suisse qu'ils firent tous deux ensemble et en famille, vers 1825, acheva et fleurit le lien. Dans le même temps, par ses publications avec son ami M. Taylor, par les descriptions de provinces auxquelles il prit une part effective au moins au début, il poussait à l'intelligence du gothique, au respect des monuments de la vieille France. Ses préfaces spirituelles, qu'en toute circonstance il ne haïssait pas de redoubler, harcelaient les classiques, et, en vrai père de Trilby, il sut piquer plus d'un de ses vieux amis sans amertume. Les savantes expériences de sa prose cadencée, les artifices de déroulement de sa plume en de certaines pages merveilleuses, eussent été plus appréciés encore et eussent mieux servi la cause de l'art, si on ne les avait pu confondre par endroits avec les allanguissements inévitables dus à la fatigue d'écrire beaucoup, à la nécessité d'écrire toujours. Nombre de ses images, qui expriment des nuances, des éclairs de mouvements presque inexprimables (comme celle du goëland qui tombe, citée plus haut), étaient faites pour illustrer et couronner l'audace, et, dans une poétique de l'école moderne, si on avait pris soin de la dresser, nul peut-être n'aurait apporté un plus riche contingent

d'exemples. Le petit volume de poésies qu'il publia en 1827, vint montrer tout ce qu'il aurait pu, s'il avait concentré ses facultés de grâce et d'harmonie en un seul genre, et combien cette admiration fraternelle qu'il prodiguait autour de lui était négligente d'elle-même et de ses propres trésors par trop dissipés. Deux ou trois tendres élégies, quelques chansonnettes nées d'une larme, surtout des contes délicieux datés d'époques déjà anciennes, firent comprendre avec regret que, si elle y avait plus tôt songé, il y aurait eu là en vers une nouvelle muse. Mais, avant tout, un dégoût bien vrai de la gloire, un pur amour du rêve, y respiraient :

Loué soit Dieu! puisque dans ma misère,
De tous les biens qu'il voulut m'enlever,
Il m'a laissé le bien que je préfère :
O mes amis, quel plaisir de rêver,
De se livrer au cours de ses pensées,
Par le hasard l'une à l'autre enlacées,
Non par dessein : le dessein y nuirait.
L'heureux loisir qui délasse ma vie
Perd de son charme en perdant son secret ;
Il est volage, irrégulier, distrait ;
Le nonchaloir ajoute à son attrait,
Et sa douceur est dans sa fantaisie.
On se néglige, il semble qu'on s'oublie,
Et cependant on se possède mieux.
On doit alors à la bonté des dieux
Deux attributs de leur grandeur suprême ;
Car on existe, on est tout par soi-même,
Et l'on embrasse et les temps et les lieux.
En fait de biens chacun a son système,
Desquels le moindre a du prix à mon gré :
Si l'un pourtant doit être préféré,
Jouir est bon, mais c'est rêver que j'aime (1).

La clarté facile et la grâce mélodieuse distinguent ce petit nombre de vers de Nodier ; et il s'étend même assez souvent avec complaisance sur ce chapitre des qualités naturelles, pour qu'on y puisse voir sans malice une leçon insinuante à ses jeunes amis. En homme revenu et sage il se faisait toutes les objections, en ami chaud il ne les disait pas. Voici une pièce de lui peu connue, et qui n'a pas été insérée dans son volume de vers : c'est une petite poétique, telle, ce me semble, qu'à deux ou trois mots près l'aurait pu signer La Fontaine.

## DU STYLE.

« Tout bon habitant du marais
» Fait des vers qui ne coûtent guère,

(1) *Le Fou de Pirée*, conte.

» Moi c'est ainsi que je les fais,
» Et, si je voulais les mieux faire,
» Je les ferais bien plus mauvais. »

C'est ainsi que parlait Chapelle,
Et moi je pense comme lui.
Le vers qui vient sans qu'on l'appelle,
Voilà le vers qu'on se rappelle.
Rimer autrement, c'est ennui.

Peu m'importe que la pensée
Qui s'égare en objets divers,
Dans une phrase cadencée,
Soumette sa marche pressée
Aux règles faciles des vers;

Ou que la prose journalière,
Avec moins d'étude et d'apprêts,
L'enlace, vive et familière,
Comme les bras d'un jeune lierre
Un orme géant des forêts;

Si la manière en est bannie
Et qu'un sens toujours de saison
S'y déploie avec harmonie,
Sans prêter les droits du génie
Aux débauches de la raison.

La parole est la voix de l'âme,
Elle vit par le sentiment;
Elle est comme une pure flamme
Que la nuit du néant réclame (1)
Quand elle manque d'aliment.

Elle part prompte et fugitive,
Comme la flèche qui fend l'air,
Et son trait vif, rapide et clair,
Va frapper la foule attentive
D'un jour plus brillant que l'éclair.

Si quelque gêne l'emprisonne,
Défiez-vous de son lien.
Tout effort est contraire au bien,
Et la parole en vain foisonne,
Sitôt que le cœur ne dit rien.

(1) Je n'aime pas cette *nuit du néant* qui *réclame* une *flamme;* c'est la rime qui a donné cela.

Le simple, c'est le beau que j'aime,
Qui, sans frais, sans tours éclatants,
Fait le charme de tous les temps.
Je donnerais un long poëme
Pour un cri du cœur que j'entends.

En vain une muse fardée
S'enlumine d'or et d'azur.
Le naturel est bien plus sûr.
Le mot doit mûrir sur l'idée
Et puis tomber comme un fruit mûr.

Cette coulante doctrine de la facilité naturelle, cet épicuréisme de la diction, si bon à opposer en temps et lieu au stoïcisme guindé de l'art, a pourtant ses limites ; et, quand l'auteur dit qu'en style *tout effort est contraire au bien*, il n'entend parler que de l'effort qui se trahit, il oublie celui qui se dérobe.

Un an avant la publication de ses propres poésies, Nodier donnait, de concert avec son ami M. de Roujoux, un second volume de Clotilde de Surville (1), qui est en grande partie de sa façon. Il s'était prononcé dans ses *Questions de Littérature légale* contre l'authenticité des premières poésies de Clotilde, et s'était même appuyé alors de l'opinion exprimée par M. de Roujoux (2). Mais ce dernier possédait un manuscrit de M. de Surville avec des ébauches inédites de pastiches nouveaux, et les deux amis, malgré leur jugement antérieur, ne purent résister au plaisir de rentrer, en la prolongeant, dans la supercherie innocente.

Comme, après tout, la prétendue Clotilde est un poëte de l'école poétique moderne, un bouton d'églantine éclos en serre à la veille de la renaissance de 1800, il convenait à Nodier, ce précurseur universel, d'y toucher du doigt. Il se trouve mêlé, plus on y regarde, à toutes les brillantes formes d'essai, à tous les déguisements du romantisme.

En résumé, Nodier, par rapport à la nouvelle école qu'il aurait pu songer à se rattacher et à conduire, et qu'il ne voulut qu'aider et aimer, Nodier sans prétention, sans morgue, sans regret, ne fut aux poëtes survenants que le frère aîné, comme je l'ai dit, et le premier camarade, un camarade bon, charmant, enthousiaste, encourageant, désintéressé, redevenu bien souvent le plus jeune de tous par le cœur et le plus sensible. Si on l'eût écouté, volontiers il ne leur eût été qu'un héraut d'armes.

Sur ces entrefaites, son existence s'était assise enfin et fixée. Il avait tâché de renoncer, dès 1820, à la politique si effervescente ; son insouciance pour sa fortune personnelle n'avait pas changé. En 1824, M. de Corbière, ministre de l'intérieur et bibliophile très-éclairé, le nomma, sur sa réputation et sans qu'il l'eût demandé, bibliothécaire de l'Arsenal en remplacement de l'abbé Grosier qui venait de mourir. Un nouveau cercle d'habitudes se forma. La jeunesse,

(1) *Poésies inédites* de Clotilde de Surville, chez Nepveu, 1826.
(2) Au tome II, page 89, des *Révolutions des Sciences et des Beaux-Arts*.

quand elle se prolonge, est toujours embarrassante à finir; rien n'est pénible à démêler comme les confins des âges (*Lucanus an Appulus, anceps*); il faut souvent que quelque chose vienne du dehors et coupe court. Dans sa retraite une fois trouvée, au soleil, au milieu des livres dont une élite sous sa main lui sourit, la vie de Nodier s'ordonna : des matinées studieuses, liseuses, et de plus en plus productives de pages toujours plus goûtées. Je me figure que bien des journées de Le Sage, de l'abbé Prévost vieillissant, se passaient ainsi. Les travaux même non voulus, les heures assujetties dont on se plaint, gardent au fond plus d'un correctif aimable, bien des enchantements secrets. A en juger par les fruits plus savoureux en avançant, il faut croire que la fatigue intérieure et trop réelle se trompe, s'élude, dans la production, par de certains charmes. Je ne sais quel penseur misanthropique a dit, en façon de recette et de conseil : « Un peu d'amertume dans les talents sur l'âge est comme quelque chose d'astringent qui donne du ton. » Assez d'écrivains éminents en ont eu de reste : ils n'ont pas ménagé cette dose d'astringent; Nodier, lui, en manque tout à fait, et pourtant sa veine de talent a plutôt gagné, elle s'est comme échauffée d'une douce chaleur, en déployant au couchant la diversité de ses teintes. Si de tout temps il y eut en sa manière quelque chose qui est le contraire de la condensation, ces qualité élargies n'ont pas dépassé la mesure en se continuant, et elles ont rencontré, pour y jouer, des cadres de mieux en mieux assortis. Toutes les fois qu'il reproduit des souvenirs ou des songes de sa jeunesse, Nodier écrivain reprend une séve plus montante et plus colorée. *Séraphine*, *Amélie*, la fleur de ces récits heureux, l'ont assez prouvé : qu'on y ajoute la première partie d'*Inès*, ou aura le plus parfait et le dernier mot de sa manière. Qu'on ne dédaigne pas non plus, comme échantillon final, deux ou trois dissertations de bibliophile, où, sous prétexte de bouquins poudreux, il butine le joli et le fin : il y a tel petit extrait sur la *reliure* moderne, qui commence, à la lettre, par une hymne au rossignol.

En 1832, ses œuvres complètes, et pourtant choisies encore, parurent pour la première fois, et vinrent déployer en une série imposante les titres jusqu'alors épars d'une renommée qui dès longtemps ne se contestait plus. En 1834, l'Académie française, réparant de trop longs délais, le choisit à l'unanimité en remplacement de M. Laya. Nodier, qui s'était pris tant de fois de raillerie au célèbre corps, fut saisi d'une joie toute naïve et attendrie en y entrant. Aucun autre discours de récipiendaire ne respire peut-être, à l'égal du sien, l'expansion sentie de la reconnaissance. Il la prouva surtout par un dévouement sans réserve à ses devoirs d'académicien : le Dictionnaire futur n'a pas de fondateur plus absorbé ni plus amusé que lui. Et qui donc serait plus capable, en effet, de suivre en buissonnant l'histoire et les aventures de chaque mot à travers la langue? Odyssée pour odyssée, celle-là, à ses yeux, en vaut bien une autre. Revenu de tout, il s'anime d'autant plus, il se passionne, en sceptique qu'on croirait crédule, à ces menues questions de vocabulaire, d'étymologie, d'orthographe; prenez-garde! elles ne sont, dans la bouche du Lucien au fin sourire, qu'une façon détournée et bienveillante d'ironie universelle. Ainsi souvent il se délasse de l'ennui de trop penser. Il s'en délasse à moins de frais, avec une plus vraie douceur, en famille, les soirs, en cet Arsenal ra-

jeunissant, où tous ceux qui y reviennent après des années retrouvent un passé encore présent, un frais sentiment d'eux-mêmes, et des souvenirs qui semblent à peine des regrets, dans une atmosphère de poésie, de grâce et d'indulgence.

SAINTE-BEUVE.

---

# LETTRES DU NORD

ET

# DU MIDI DE L'EUROPE.

## LA SICILE.

### III (1).

Je ne sais, monsieur, si vous et vos lecteurs, vous vous souviendrez d'un correspondant que vous aviez du côté de Palerme, et à qui il prend envie de vous parler aujourd'hui de la Sicile. J'écris à mes loisirs, et je vous avoue que j'en trouve peu sur les grandes routes et sur les mers où je réside souvent; mais je n'ai pas oublié les engagements que j'ai pris avec vous, et, pour peu que vous consentiez à accueillir des notes âgées de deux années, je vous reprendrai à la porte de Palerme où ma dernière lettre vous a laissé, et nous suivrons, si vous voulez bien, la route de Catane.

Quand nous partîmes pour cette ville, moi et mes gens, les muletiers, dans leur costume pittoresque, couvraient déjà la route. Le jour commençait à peine. Une brume de novembre venait de la mer, et les émanations chaudes du rivage demi-africain y mêlaient une teinte d'or. A notre droite et derrière nous, se montraient de grandes ombres que formaient sur l'horizon le mont Pellegrino et les hautes montagnes qui se dessinent au delà de Palerme, et devant nous s'ouvrait la route de Vallelonga, bordée d'*Opuntii* aux longues

(1) Voyez la *Revue* des 31 juillet et 15 octobre 1838.

membrures grises et décharnées, qui ressemblaient, dans la clarté confuse de l'aurore, à des haies poudreuses élevées avec des ossements humains. A chaque moment, nous entendions les tintements des lourdes clochettes et le bruit de la secousse des chaînes qui pendaient aux bâts des mulets que chassait devant lui un homme monté sur un cheval maigre, et qui était lui-même couvert d'un manteau noir doublé de blanc, dont le capuchon conique lui couvrait le front jusqu'aux yeux. Quelquefois ces spectres voilés psalmodiaient à mi-voix, sur un ton plaintif, une chanson sicilienne, et il était impossible de ne pas se livrer à des pensées mélancoliques, en entendant des paroles du genre de celles-ci, dont le rhythme, l'accent et l'idiome s'accordaient si bien avec tout ce qui passait devant nos yeux : *Sti silencio, sti muntagni, sti vallati, l'ha criati la natura pri li cori inamurati* (1). Souvent aussi des moines déchaux de la Merci et d'autres religieux passaient sur leurs mules comme des ombres, et nous en trouvions d'autres immobiles près d'informes piliers mauresques, couverts de mousse, d'où découle une onde fraîche qui s'élève d'elle-même du sol, grâce au simple et ingénieux procédé dont le génie des Arabes a doté la Sicile. Peu à peu, le soleil qui se levait nous montra des champs d'oliviers garnis de pampres, et une riante verdure, qu'on apercevait dans les intervalles d'un bois d'aloès et de figuiers d'Inde, jusqu'au moment où nous arrivâmes aux montagnes, où la nature change d'aspect.

Là, il semble qu'on voyage dans un cratère, et sans la splendeur du ciel qui se déploie sur votre tête, et la route admirable qui coupe ces masses de rochers, on se croirait perdu dans les entrailles d'une mine. Je ne puis comparer cette route, pour sa beauté, qu'à celle qui traverse les deux Calabres, la principauté de Citra, et s'étend de Villa-Giovanni jusqu'à Salerne. Imaginez une large chaussée, construite en mille endroits sur des aqueducs de marbre, jetée en d'autres sur des rochers qui bordent d'immenses précipices, dominant les gorges, les torrents, tournant autour des pics où sont construites les petites cités siciliennes, y menant par une pente rapide, et vous aurez à peine une idée de cette magnifique construction, pour laquelle les matériaux n'ont pas manqué, il est vrai ; car d'innombrables blocs de granit et de marbre la bordent comme de hautes murailles, et offrent partout leurs fragments pour la raffermir. Ce n'est pas une des moindres curiosités de ce trajet, que la vue des richesses minérales qu'on rencontre partout. Les palais sont en quelque sorte rangés devant vous dans ces montagnes ; il n'y manque que le péristyle et les fenêtres, qu'on voudrait voir creusés dans les grands rocs de marbre blanc qui s'élèvent avec une sorte de régularité sur votre passage. Quelquefois on descend dans des plaines fertiles, où la terre rend trente fois le grain que le cultivateur jette négligemment à sa surface ; mais, au sortir de la vallée de Palerme, dès l'auberge isolée de Manganara jusqu'à Castrogiovanni, le centre de l'île, on chemine suspendu entre les rochers.

A voir les villes de l'intérieur de la Sicile, on comprend la durée des guerres et des révoltes qui ont eu lieu dans ce pays. Castrogiovanni, dont je viens de

(1) Ce silence, cette verdure, ces montagnes, Dieu a fait tout cela pour les cœurs amoureux.

parler, et Calatascibetta, deux de ces villes, sont situées vis-à-vis l'une de l'autre sur deux pics opposés qu'on découvre déjà en sortant du bourg de San-Caterina. Castrogiovanni, vous pouvez l'avoir oublié tant il y a longtemps que je vous l'ai dit, Castrogiovanni est l'antique Enna, et domine la fertile campagne ainsi que le petit lac de Perguse, au bord duquel jouait avec d'autres jeunes filles la belle Proserpine quand Pluton sortit de quelque solfatarre voisine pour l'enlever. La route passe entre les deux pics, et il ne tient qu'aux habitants de ces deux villes de ne pas descendre de leurs rocs respectifs pour rester parfaitement étrangers les uns aux autres. comme au reste de la terre. En outre, ils n'ont qu'à fermer leurs portes pour être imprenables, et même, si on les forçait, chaque maison étant bâtie sur des gorges de montagne et assise sur un rocher. dans des lieux qui semblent inaccessibles même à ceux qui ont gravi les aiguilles où reposent ces étranges cités, chaque maison est une citadelle dont des Siciliens seuls pourraient tenter de s'emparer. A cette hauteur l'hiver est très-rigoureux. Mon épaisse pelisse russe, qui était un objet de curiosité pour les habitants, me préservait à peine du froid. La montée de Castrogiovanni ne laisse pas que d'être rude; mais, à mesure qu'on gravit, de ravissants aspects se présentent à vos regards. Le sentier se couvrait de paysans et de bergers qui montaient en même temps que nous, précédés par leurs mules, ornées de rubans et de paillons, ou conduisant des bœufs d'une espèce particulière à l'île, et dont les cornes, droites et longues, s'élançent d'une petite tête élégante comme celle des chevaux. Les bergers, chaussés d'espadrilles, un manteau noir négligemment jeté sur l'épaule, se faisaient remarquer par la finesse de leurs traits et la fierté de leur visage que relevaient encore leurs petites moustaches noires. Les autres paysans portaient un costume encore plus pittoresque, et leur justaucorps de velours bleu ou noir. serré par un large ceinturon de cuir bouclé devant, leurs longues guêtres de laine drapées, leur double surtout de laine blanche ou noir. rappelaient le moyen âge, et se trouvaient parfaitement en harmonie avec la vieille tour octogone bâtie par Frédéric II, qui s'élève sur l'esplanade où se termine la montée. La ville s'offrit alors à nous avec sa porte et ses murs délabrés, ses vieux châteaux flanqués de tours à demi écroulées, et les toits élevés de ses dix-sept monastères. Au détour d'une rue, nous trouvions souvent un sentier percé dans les rochers qui mènent au sommet de la ville. et, dans les parties les plus populeuses, les maisons sont bâties sur le bord de précipices profonds. Les habitations ne diffèrent pas moins entre elles que les diverses parties du sol, et il n'est pas rare de voir, entre deux maisons de bonne apparence, une grotte dont la voûte est soutenue par des piliers et où vivent de misérables familles; mais bientôt on est dédommagé de ce triste aspect en approchant du vieux château. Là, tout à coup, la Sicile entière se déroule à vos pieds. Devant vous, si vous vous tournez vers la mer Thyrrénienne, vous découvrez un chaos de vallées et de montagnes, semé de villes et de petites bourgades, les unes jetées à la cime de pics semblables à celui où vous êtes, les autres ensevelies dans des gorges profondes où elles apparaissent comme des points blancs et lumineux. Plus au nord se dressent les longues chaînes des monts Pelore et Madonia, qui vont, jusqu'au détroit de Messine, faire face aux montagnes de la Calabre ultérieure

première, et, traversant toute l'île, touchent à son autre extrémité Palerme et Trapani ; et au sud vous voyez la Sicile s'abaisser vers la mer d'Afrique par les vallées de Caltanisetta et de Syracuse, mais s'abaisser graduellement par divers amphithéâtres de rochers et de montagnes entre lesquels se dérobent les vertes profondeurs où gisent Mazzarino, Scordia, Lentini, Modica et une foule de petites cités entourées de campagnes fertiles. Nous étions au mois de novembre ; le ciel était pur, dégagé de vapeurs, et l'œil pouvait suivre les nuances géologiques de ces diverses hauteurs parmi lesquelles on voyait dominer les pitons noirs des rochers qui forment la crête des montagnes, puis au-dessous les teintes vertes des pâturages qu'on trouve sous les chaînes secondaires, puis plus bas encore les flancs jaunes et blancs des soufrières, des mines de sel gemme et des carrières de marbre blanc ; et au dernier plan, couraient les lignes argentées des ruisseaux et des torrents qui fuient entre les plus basses collines et se répandent dans les plaines. Tournant enfin mes regards vers la mer Ionienne, j'aperçus au plus haut du ciel, dominant toutes les montagnes et remplissant tout un côté de l'horizon, l'immense cime couverte de neige du vieux roi des volcans, de l'Etna. En voyant l'Etna, on est de l'avis de Spallanzani, qui, dans sa nomenclature, nomme le Vésuve un volcan de cabinet!

Dès qu'on a vu l'Etna de ce point central de Castrogiovanni, on ne le perd plus de vue ; et soit qu'on remonte de Catane à Messine, soit qu'on descende vers le midi de l'île, par les vallées du centre ou le long du rivage, à Augusta, à Syracuse, à Noto, au cap Negro, l'Etna reparaît sans cesse devant vos yeux, vous montrant une de ses faces, ou présentant sa cime blanche au-dessus des autres montagnes. De la mer, près du cap Santa-Croce, sous la citadelle d'Augusta, d'où l'on découvre toute la baie de Catana, j'ai vu l'Etna dans tout son développement, et sans les interpositions des autres montagnes qui en dérobent souvent la base. L'effet en est prodigieux, et on ne peut s'en faire une idée si on ne l'a pas vu, qu'en se figurant une pyramide dont la base serait de dix lieues. On peut affirmer du moins que, depuis le rocher de Taormine jusqu'au lac Gurrita, de là à Troïne, de Troïne à Centorbi, de cette ville à Catane, et de Catane au roc de Taormine, c'est-à-dire sur une étendue de terrain de soixante lieues de tour, tout n'est que laves et cendres vomies par l'Etna. Dix heures avant d'arriver à Catane, nos chevaux enfonçaient déjà jusqu'à mi-jambes dans la cendre brune et fine que le volcan a répandue autour de lui ; et, en sortant de cette ville pour aller à Messine, nous voyageâmes un jour et une nuit à travers les laves, suffoquant au milieu de ces émanations cinéraires, et labourant des pieds de nos montures les scories friables dont se forme la terre végétale de cette partie si fertile du sol sicilien.

A Leonforte, ville également perchée sur un pic immense, vis-à-vis d'un autre roc perpendiculaire où se trouve la ville d'Azaro, je vis l'Etna encore plus gigantesque ; mais déjà le spectacle de la misère publique me frappait plus vivement que toutes les magnificences du sol. A San-Philippo d'Argiro, à Regal-Buta, qui sont aussi sur des cimes, je trouvai de malheureux habitants demi-nus, dont la faim disputait quelques fruits gâtés à leur maigre bétail, et des enfants tellement défigurés par la saleté et les privations, qu'on ne

pouvait distinguer leur peau des lambeaux grisâtres qui la couvraient à peine. A Leonforte, la détresse des habitants était la même, et ils restaient couchés pêle mêle sur le seuil de leurs misérables maisons, dans une oisiveté forcée. Une mine de soufre qui se trouve dans le voisinage avait été abandonnée, et sur ce sol où gissent le bitume, l'asphalte, le pétrole, où l'olivier et les grains de toute espèce se trouvent en abondance, des milliers de malheureux mouraient de faim.

Je me suis enquis souvent des causes de la misère qui règne ou qui régnait dans cette partie de l'île, quand je la visitai il y a deux ans, et j'en suis venu à l'attribuer à la fois aux habitants, aux circonstances et à l'administration. Dans cette petite ville de Leonforte, par exemple, et sur son territoire, l'exploitation des minières de soufre et de bitume, l'agriculture et le travail des fabriques pouvaient occuper bien des bras; mais l'hôte qui me logeait exerçait la profession de fabricant de vases de terre cuite, et un nouvel impôt sur l'argile l'avait forcé de renoncer à cette industrie; le mauvais système des jachères laissait en friche un tiers des propriétés; l'argent manquait aux propriétaires pour exploiter leurs mines, et, pour comble de détresse, le choléra ravageait le pays. Plus de deux cent cinquante personnes avaient péri en peu de jours dans cette petite ville, déjà bien dépeuplée, et la basse classe, manquant de tout, réduite à vivre de fruits malsains, ne pouvait rien faire pour se préserver du fléau.

Dans les petites villes et dans les campagnes de la Sicile, les classes inférieures se composent des laboureurs et des ouvriers qui travaillent aux mines. Voici ce que j'ai recueilli, sur les lieux mêmes, touchant les différentes conditions de leur existence. Ce qu'on peut nommer la population agricole se divise en trois classes : les *borgesi*, les *inquilini* ou sous-locataires, et les *contadini* ou paysans. Les borgesi peuvent encore se diviser en deux sections; la première embrasse les barons ou les nobles de tous rangs qui vivent sur leurs terres, et qu'on peut comparer aux *statesmen* du nord de l'Angleterre. Ils cultivent leurs propres champs; à Palerme, à Messine, on les voit surtout adonnés à la culture des orangers et des limoniers, et, dans le district de Caltagirone, à celle des céréales. La seconde comprend les *gabilotti*, ou intermédiaires entre les propriétaires et les laboureurs. Les sous locataires se divisent en *censuarii*, qui louent par bail emphytéotique, et les *metatieri* ou métayers.

Les gabilotti sont des personnes qui ont un capital de 12 à 40,000 francs. Ils louent à bail les terres des églises et des monastères, ainsi que celles des grands propriétaires. D'ordinaire, les terres ecclésiastiques sont louées pour trois ans. Les baux des grands propriétaires embrassent une période de six et quelquefois neuf ans. Ces gabilotti sous-louent aux autres inquilini qui les payent souvent en nature; quant à eux, ils payent la rente de terre aux propriétaires, par tiers, tous les quatre mois, à compter du 1er janvier. En beaucoup de localités, on fixe une partie des fermages du sous-locataire en argent. Tel est le cas dans tout le duché de Bronte, donné en 1801, par la munificence royale de Ferdinand IV, à l'amiral Nelson, et dont lady Bredport, sa nièce, est aujourd'hui propriétaire; mais à Bronte et ailleurs, quand les inquilini ne

peuvent pas payer, les gabilotti se font livrer tous les fermages en nature, et les prix sont fixés par un tribunal *ad hoc*, composé des autorités du district. Dans le sud de l'île, les sous-fermiers ne contractent que pour une récolte, et payent en nature.

Le contrat des censuarii se nomme *censo perpetuo*. Ce contrat est légué du père aux enfants, et des parents consanguins à leurs enfants. On paye une amende d'une année si on le vend à un étranger; en pareil cas, le propriétaire a la préférence, et peut racheter au même prix. L'usage de ces sortes de contrats était presque universel en Sicile; mais il diminue chaque jour. En général, la courte durée des baux exerce une fâcheuse influence sur l'état de l'agriculture. En ce qui est de la Sicile, la plupart des grands propriétaires, vivant à Palerme ou à Catane, ne se rendent presque jamais dans leurs terres, et j'en ai connu quelques-uns qui ne les ont jamais vues, bien qu'ils n'eussent qu'une petite distance à parcourir pour les visiter. Pendant ce temps, les *razionali* ou comptables, qui s'enrichissent à leurs dépens, les entretiennent dans des illusions continuelles, et leur font espérer tantôt la découverte d'une mine, tantôt une hausse subite des denrées. Dans cet espoir, les propriétaires refusent de contracter des baux trop longs, et le terme de six années, qui est généralement adopté, ne permet pas au métayer de se livrer à un système de culture propre à améliorer la terre.

Les métayers ont une condition misérable. Ils cultivent à *la part*, et ont un tiers ou moins, selon le genre de la culture. Les inquilini, ou sous-tenanciers, mieux partagés, possèdent des bœufs et des instruments de labourage; mais malheureusement la loi permet, en Sicile, de saisir les ustensiles de la ferme et les instruments aratoires, et souvent cet excès de rigueur change un pauvre cultivateur honnête ou un ouvrier en mendiant qui finit par exercer le brigandage sur les routes et dans les gorges des monts. Enfin, il y a les ouvriers ruraux, qui ont établi la résidence de leur famille dans les villes. Ils vont à la campagne le lundi matin, et ne reviennent que le samedi soir dans leur ménage. Ces ouvriers dépensent ainsi dans la ville ce qu'ils gagnent à la campagne, mais ils apportent aussi leur misère dans la cité pendant les temps de chômage. Pour les contadini, ou paysans, on en trouve diverses sortes dans les communes rurales : les surveillants, arpenteurs ou comptables, les laboureurs, les sous-laboureurs, bergers, bouviers ou chevriers, et les garçons de ferme.

Toute cette population agricole vit dans un état voisin de l'indigence, et souvent dans un dénûment complet, car, aux causes de misère que j'ai énumérées, il faut joindre le manque absolu de circulation dans l'intérieur de l'île, où l'on ne trouve ni routes ni canaux, la cherté de l'administration, le mode de perception des impôts, ainsi que les effets de la loi du 30 novembre 1824, par laquelle les marchandises envoyées de Naples dans les ports de Sicile, et qui, ayant déjà été soumises aux droits de douane dans la partie du royaume des Deux-Siciles située en deçà du phare, sont tenues d'acquitter une seconde fois le droit, comme si la Sicile n'était pas une partie du royaume napolitain. Il n'est pas, admirez la fatalité! jusqu'à la présence du corps d'occupation anglais en Sicile qui n'ait contribué à l'état fâcheux où se trouve ce

pays aujourd'hui. On sait que, lors du départ de la cour de Naples pour Palerme, le gouvernement anglais expédia trente mille hommes en Sicile, qui y séjournèrent plusieurs années. Cinq millions de livres sterling, sans compter les dépenses personnelles des officiers et des soldats, passaient alors annuellement d'Angleterre en Sicile. Le numéraire y devint donc très-abondant; et, bien que les Anglais fissent venir du dehors même les fourrages de leurs chevaux, les denrées haussèrent bientôt tellement que la salme de blé se payait de 8 à 10 onces. Elle en vaut à peine 2 maintenant, c'est-à-dire que l'hectolitre, qui valait de 36 à 45 francs, en vaut aujourd'hui 9. C'est sur ces bases que le gouvernement, qui fit dresser un cadastre général en 1816, a établi l'impôt foncier. La valeur des céréales en fut la base, et on les frappa d'une taxe qui s'élève avec la surtaxe à 12 1/2 pour 100; ce qui, vu la dépréciation actuelle des grains, porte en réalité cet impôt au taux énorme de 62 1/2 p. 100. Les autres taxes, établies sur le prix des denrées pendant l'occupation anglaise ne sont pas moins hors de proportion avec les ressources du pays. Il faut remarquer en outre que, sur 1,700 000 onces dont se compose le budget des dépenses de la Sicile, 900.000 environ se dépensent hors de l'île, et passent à Naples pour acquitter le contingent de la Sicile dans les dépenses du budget général du royaume des Deux-Siciles.

On m'a assuré en Sicile, mais j'ai peine à le croire en songeant à l'état où j'ai trouvé le centre de l'île, ainsi que le littoral de Catane à Messine, et de Messine à Syracuse; on m'a assuré, dis-je, qu'en 1810 l'état de l'agriculture était pire encore en Sicile qu'il n'est aujourd'hui, et que la pauvreté des agriculteurs, ainsi que leur condition, rappelaient l'état agricole du royaume de Naples en 1734, quand, au lieu d'être distribué en petites propriétés comme il l'est aujourd'hui que le chiffre des contribuables est de plus d'un million, le territoire napolitain était dans les mains du roi, du clergé, des barons et des villes municipales. En 1810, le territoire sicilien était ainsi partagé; les routes étaient infectées de bandits, les manufactures en petit nombre ou délaissées, le cabotage dangereux à cause des pirates, et l'échange des produits indigènes rendu difficile par mille règlements locaux, expression des haines que se portaient entre elles les municipalités.

Il paraît que des améliorations avaient eu lieu depuis jusqu'à ces dernières années où la condition sociale de la population sicilienne semble avoir rétrogradé de nouveau. Il est certain, toutefois, que la laine s'exporte à Malte sans obstacles, que la pression du vin et des olives s'est perfectionnée, que l'extraction du sel et du soufre a augmenté, que des manufactures de soie, de coton, de papier et de crème de tartre, établies par des étrangers, ont employé des capitaux considérables, et que le seul établissement fondé en 1815 à Marzala, par M. Woodhouse, pour le commerce des vins de la Sicile, a répandu une certaine prospérité sur ce point du littoral. En outre, le commerce extérieur embrasse le centre et le midi de l'Europe, ainsi que certaines contrées du nord et du sud de l'Amérique; le cabotage et les pêcheries emploient nombre de marins, et on n'en peut douter, car une statistique municipale porte en 1835 la marine marchande de la Sicile à 2,058 navires mesurant ensemble 51,800 tonneaux. D'où vient donc la détresse actuelle de la Sicile? les fautes

administratives que je vous ai signalées l'ont-elles seules produite tout entière? Je ne puis le penser.

Les soufres, cette matière qui vient d'acquérir une si haute importance politique, par les difficultés qui s'élèvent en ce moment entre le gouvernement des Deux-Siciles et l'Angleterre, avaient été, jusqu'en cette année 1835, une source de richesse et de prospérité. Sur la route que je parcourais en me rendant à Catane, à la fin de l'année 1837, et particulièrement du côté de Villa-Rosa et de Castrogiovanni, je rencontrais sans cesse de légères voitures tirées par un seul cheval et chargées de fragments de soufre. La route, semée d'une épaisse poussière jaune, attestait le fréquent passage de ces transports qui se dirigeaient à la fois sur Palerme et sur Catane, deux ports opposés, mais également favorables à l'exportation. J'appris cependant que les principales mines de soufre étaient remplies d'eau, et qu'on ne pouvait les dessécher faute de machines à vapeur et de charbon de terre pour alimenter les pompes. Remarquez que le charbon de terre se trouve en Sicile, mais on néglige de l'exploiter. Les mines de soufre de Girgenti, sur la côte, étaient seules en pleine exploitation, et toute une population ouvrière, autre que celle des villes et des campagnes, pâtissait de l'état d'abandon où se trouvaient les soufrières.

Si vous tenez, monsieur, à prendre une idée de l'importance de cette production pour la Sicile et le gouvernement, veuillez, surmonter la répugnance que causent toujours, à juste titre, les colonnes de chiffres, jeter les yeux sur ceux qui suivent et que j'ai recueillis d'après des documents exacts.

En remontant jusqu'à 1826, vous verrez que la Sicile produisit, en cette année, 500,000 cantares de soufre (1).

La production fut :

| | | | |
|---|---|---|---|
| En 1830 | de | 350,000 | cantares. |
| 1831 et 32 | de | 400.000 | — |
| 1833 | de | 495.769 | — |
| 1834 | de | 668.256 | — |
| 1835 | de | 663,573 | — |

La distribution s'en fit de la manière suivante :

| | | A L'ANGLETERRE. | | A LA FRANCE. | | A D'AUTRES PAYS. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| En 1833 | — | 259.126 | — | 201.126 | — | 35.517 |
| 1834 | — | 238.085 | — | 293.110 | — | 37.061 |
| 1835 | — | 325,755 | — | 262,774 | — | 75.008 |

Ces exportations se firent par les points suivants :

| | En 1833 | En 1834. |
|---|---|---|
| De Palerme. . . . . . | 54.715 cantares. | 63.683 cantares. |
| De Messine. . . . . . | 43,096 — | 41.146 — |

(1) Le cantare équivaut à 79 kilogrammes.

| | En 1833. | En 1834. |
|---|---|---|
| De Catane . . . . . . | 47,508 cantares. | 69,600 cantares. |
| De Syracuse . . . . . | » — | 70 — |
| De Terranova. . . . . | 40.870 — | 76.574 — |
| De Licata . . . . . . | 216,381 — | 302,080 — |
| De Palma . . . . . . | 2,400 — | 1,700 — |
| De Girgenti . . . . . | 83,874 — | 108,000 — |
| De Siculiana . . . . . | 4,300 — | 5,400 — |
| De Siacca . . . . . . | 1,665 — | 5,100 — |
| De Marzala. . . . . . | » — | 1,255 — |
| De Trapani. . . . . . | 360 — | 1,805 — |

En 1832, la valeur du soufre exporté s'éleva à 4,705,776 francs, en 1833, elle fut de 7,073.022, et en 1834, de 7.157.579.

Vous voyez que l'Angleterre prend d'ordinaire la plus grande part dans ces exportations, mais que la France la suit de près, et que, même en 1834, son chiffre dépasse celui de l'Angleterre. Le *bleacking powder* qu'on fait en Angleterre, et les nombreuses fabriques de soude factice qui se sont formées en France, expliquent la place importante que tiennent les deux nations dans le tableau des exportations du soufre de la Sicile. Pour l'Angleterre, elle ne se bornait pas, comme a fait la France, jusqu'à la dernière concession du gouvernement napolitain, à exporter ce produit; ses nationaux s'occupaient eux-mêmes à l'extraire dans l'intérieur de l'île, et les seules mines de Gallizi, appartenant au baron de Mandrascati, et louées ainsi qu'exploitées par un Anglais, M. Wood, fournissaient, quelques années après la première exploitation, une masse de soufre équivalente à un tiers de la production en soufre de toute la Sicile. Il est bon de faire connaître à quelles vicissitudes est exposée l'exploitation des mines de soufre. Celle des mines de Gallizi était plus dispendieuse que d'autres qui sont mieux situées pour l'exportation. En 1828, 1829 et 1830, *les prix de délivrance* aux acheteurs baissèrent tellement que les entrepreneurs refusèrent de renouveler leur contrat; mais en 1831 le soufre reprit faveur, et le propriétaire de ces mines fit un bail avantageux pour lui. En 1832 et 1833, elles produisirent de 33,000 à 40,000 cantares, et en 1834, dernière année du contrat, l'extraction fut de 60,000 cantares; mais le terrain s'était exhaussé, les mines furent mondées, et à l'époque où je parcourais la Sicile, elles étaient abandonnées et vacantes.

Le transport du soufre est un *item* important, comme on dit en style de commerce, dans les dépenses que nécessite l'exploitation de ce produit. Ces frais sont irréguliers, et ils varieront jusqu'à ce que la Sicile soit traversée par des routes semblables à la seule que l'île possède, celle de Palerme à Catane et Messine. Jusqu'alors on ne trouvera de profit réel et constant qu'en exploitant les mines situées, comme celles de Girgenti, sur la côte. Aussi, les compagnies qui soumissionnaient pour le monopole des soufres, demandaient-elles toutes qu'une partie du droit qu'elles payeraient au gouvernement napolitain fût consacrée à la construction de nouvelles routes en Sicile. Les autres dépenses peuvent être calculées plus régulièrement. Ainsi, le personnel

de la régie d'une mine de soufre se compose d'un administrateur local, de deux *scrivani* et de gardiens. L'administrateur est d'ordinaire un homme grossier qui a quelque importance. Il dirige les excavations à l'aide du *capo-maestro*, et les comptes avec le *scrivano*. Cet homme est souvent actionnaire de la mine, et reçoit de 12 à 20 tarins par jour. L'écrivain rappelle un peu les écrivains de la cambuse qu'on trouve à bord des vaisseaux, et sa vie est presque la même. Il ne sort de la mine que les jours de fêtes, et le reste de l'année, il le passe dans une sorte de cage souterraine, à inscrire le soufre qui sort, celui qu'on extrait, et les journées de travail. Ces malheureux reçoivent de 5 à 8 tarins par jour. Le capo-maestro a toute l'indépendance d'un ouvrier et la hauteur d'un employé qui se sent nécessaire. C'est une espèce d'hommes dangereuse et indomptée qui mènent les mineurs à leur gré, et sont toujours disposés à se faire chefs de bande. Ils acquièrent une certaine aisance aux dépens des propriétaires et des locataires de la mine, et jouent un grand rôle à l'époque des renouvellements des baux. Ils ne reçoivent, toutefois que 12 tarins par jour. Les gardiens reçoivent de 3 à 4 tarins; ils n'ont d'autre office que celui de surveiller les abords de la mine, d'empêcher les étrangers d'y pénétrer et les ouvriers de quitter leur travail. Pour ceux-ci, qui se composent, pour la plupart, de pionniers, c'est une population entièrement vicieuse et abrutie. Quand ils ne travaillent pas, ce qui a lieu plus de cent cinquante jours par an, on les voit rôder dans les villages, dormir sur les routes ou se livrer à mille excès Il y a encore les *arditori* ou brûleurs, qu'on paye à raison de 3 tarins (1), les *trombatori* ou pompeurs, qui sont exposés à mille dangers par l'effet du gaz qu'exhalent les eaux quand elles sont agitées par les pompes, et qui causent souvent la cécité, et, enfin, les enfants employés en grand nombre aux menus travaux. Leur aspect fait pitié. On peut encore compter comme une des classes qui vivent de l'exploitation des soufrières, les *bordonari*, qui font le transport du soufre aux côtes. Il est peu de mines où les frais de ce transport dépassent 6 tarins par cantare, et un tarin par cantare pour frais d'embarquement. Toutefois, sans y comprendre ces bordonari, on peut affirmer que les mines de soufre de la Sicile occupent environ vingt mille personnes, sur une population de deux millions d'individus. Pendant mon séjour en Sicile, les travaux des soufrières étaient en stagnation, et la misère publique s'était encore accrue par l'effet de ce surcroît de population oisive.

Je vous ai montré que la France et l'Angleterre sont pour la Sicile les deux plus grands débouchés de ce produit; ce sont, en effet, des compagnies françaises et anglaises qui s'occupent principalement, en Sicile, du commerce des soufres. Quant aux autres puissances, elles prennent à peine part à cette exploitation, et les États-Unis d'Amérique qui figurent dans le tableau des exportations du soufre pour la plus grande part après la France et l'Angleterre, n'ont tiré en 1833 que 8,153 cantares, et en 1834 que 14,621 cantares, tandis que nos chiffres, qui sont moindres que ceux de l'Angleterre, s'élèvent pour ces années, comme vous l'avez vu, à 201,200 et 296,820 cantares c'est-à-dire 1,207,200 et 1,780,920 kilogrammes. La valeur de ces exportations était pour

(1) Le tarin vaut 42 centimes 1/2.

la première de ces années de 2,874.839 fr. et pour la seconde de 3.570,120 fr. Vous voyez que la question du monopole des soufres concerne presque uniquement la France et l'Angleterre, et que, quant à nous, et à ne l'envisager que sous le rapport commercial, il nous serait impossible de rester indifférents à ce qui se passe à cette heure entre le ministère anglais et le gouvernement napolitain. Je vais donc m'y arrêter un moment. L'exportation du soufre avait dépassé dans les dernières années 600.000 cantares, c'est-à-dire 4,800.000 kilogrammes; mais l'extraction était plus considérable d'un tiers, et en achetant cette masse restante à vil prix, les spéculateurs étaient maîtres de déprécier la valeur des soufres. Aussi, grâce à ce jeu, les variations du prix des dernières années avaient été énormes, et les locataires de mines demandaient tous une mesure qui pût donner quelque fixité à la valeur de leurs produits. Je me trouvais encore en Sicile quand une société, sous le nom de Taix, Aycard et compagnie, où figuraient des capitalistes siciliens et napolitains, proposa au roi l'établissement d'une ferme générale des soufres dont elle demandait la concession. Son projet fut modifié, et il fut convenu qu'elle s'engagerait à acheter pour son compte les 600.000 cantares absorbés annuellement par la production du dehors, à les payer à un taux déterminé qui assurerait aux propriétaires de soufre un prix moyen de 2 ducats 30 grains par quintal sicilien, à donner à ces derniers une indemnité de 2 fr. 15 cent. par cantare, dans le cas où les quantités extraites par eux dépasseraient la part de vente qui leur serait garantie par la compagnie Taix dans les 600,000 cantares ; à laisser aux producteurs et indistinctement à tout le commerce la liberté d'exporter directement les soufres, à la condition de payer à la compagnie un droit de 8 fr. 80 cent. par cantare ; à fixer un *maximum* pour les prix auxquels la compagnie revendrait les soufres au dehors ; à tenir constamment dans les ports de Sicile une réserve de 150.000 cantares ; enfin à payer au gouvernement de S. M. le roi des Deux-Siciles une redevance annuelle de 400.000 ducats. Ces 400.000 ducats étaient destinés, selon le contrat, à combler en partie le déficit de 500,000 ducats que causait, dans les finances napolitaines, une diminution de 4 tarins par salme de blé, accordée par le roi à la Sicile sur l'impôt de mouture, en sorte que la rupture de ce contrat obligerait le roi de Naples à rétablir en Sicile le droit de mouture pour combler ce déficit. La compagnie s'engageait, en outre, à établir une grande fabrique d'acide sulfurique, en employant des apprentis siciliens pour apprendre les procédés de cette industrie, et à remplir quelques autres conditions de cette nature. Le contrat fut publié le 4 juillet 1838; il fut permis au commerce d'exporter librement le soufre en franchise jusqu'à la fin du mois d'août. L'exportation ainsi faite s'éleva à 380.000 cantares.

Vous voyez tout de suite les avantages et les inconvénients de ce contrat. D'une part, les prix se trouvent fixés pour les producteurs, leur vente est assurée même au delà des 600.000 cantares de production annuelle, puisqu'ils reçoivent une indemnité qui empêche la dépréciation du tiers en sus qui dépasse les besoins des nations exportantes; enfin l'exportation directe est libre, puisque 150 mille cantares sont mis en réserve à cet effet, sans compter ce tiers en sus, dont les producteurs sont libres de disposer à leur gré, après avoir joui d'une indemnité de 2 francs 15 centimes par cantare; mais d'un autre côté l'ex-

portation directe est soumise à un droit considérable en faveur de la compagnie, et il peut arriver de graves abus dans la fixation du *maximum* auquel elle est tenue de vendre. Toutefois, les producteurs ne se plaignent pas, et il paraît, au contraire, que ce sont eux qui ont demandé le maintien de ce contrat.

A mon passage à Naples, bien que les négociations eussent été tenues secrètes, quelque chose avait déjà transpiré, et le chargé d'affaires de France, ainsi que M. Temple, ministre d'Angleterre, ne tardèrent pas à en être informés. Ils unirent leurs efforts pour empêcher la conclusion du traité, qui fut néanmoins ratifié par le roi de Naples et par la consulte de Sicile. Bientôt le droit de 8 fr. 80 cent. par cantare, frappé sur les soufres à leur sortie de la Sicile, causa une grande agitation à Marseille et en Angleterre, où parvenaient chaque jour les plaintes des spéculateurs anglais établis en Sicile, qui se révoltaient à l'idée de payer une contribution à une compagnie française. Le ministre de la guerre, en France, se plaignit également de l'élévation du prix des soufres, qui entravait la fabrication de la poudre de guerre, et le chargé d'affaires de France à Naples eut ordre de réclamer contre le monopole. Toutefois sa note ne contenait qu'une simple réclamation, et jusqu'alors on marcha dans cette affaire d'un pas tout à fait égal à celui de l'Angleterre, et on agit de concert avec elle.

Cette négociation gardait encore un caractère amiable. Le gouvernement napolitain répondait qu'il avait usé de sa prérogative, et fait simplement un acte d'administration intérieure en mettant un droit de sortie sur les soufres, et quant à ce qui se passait entre lui et la compagnie Taix, des tiers n'avaient pas à y intervenir; cependant le gouvernement napolitain ne se refusait pas positivement à résilier le bail, et la compagnie elle-même offrait de le modifier de manière à amener un abaissement dans les prix.

Les choses en étaient là, quand le cabinet anglais sembla envisager la question sous une nouvelle face, et se plaignit, dit-on, de la violation de son traité de commerce avec le gouvernement napolitain, traité qui assure aux sujets anglais les avantages commerciaux accordés à la nation la plus favorisée. Or la violation d'un traité constitue un véritable cas de guerre. Une note présentée dans ce sens par M. Temple fut accueillie par le roi comme une menace qu'il se croyait en droit de repousser, et il s'ensuivit la rupture dont tout le monde a pu connaître les circonstances dans le plus grand détail. La question est devenue ainsi des plus hautes, et elle s'étend bien autrement loin que le commerce des soufres et le plus ou moins de prospérité de la Sicile.

Je reçois de Naples en ce moment même où je vous écris, une brochure de quelques pages qu'on dit venir d'une source officielle, et qui me paraît, en effet, l'ouvrage d'un des nombreux et habiles jurisconsultes italiens qui mettent journellement leurs lumières et leur science au service du gouvernement napolitain. La défense y est vive, serrée, et je suis curieux de voir la réponse que feront les avocats de la couronne d'Angleterre, maintenant que lord Palmerston a honorablement consenti à traiter la question autrement qu'à coups de canon. L'acceptation, par l'Angleterre, de la médiation du gouvernement français, si habilement et si heureusement offerte par M. Guizot, permettant d'espérer aujourd'hui la pacifique issue de cette affaire, je vais profiter de ce

temps d'arrêt pour parcourir avec vous l'écrit du gouvernement napolitain.

Le gouvernement napolitain (car il faut bien reconnaître que cette publication émane de lui) prétend d'abord qu'il est faux qu'aucune stipulation faite entre le roi des Deux-Siciles et l'Angleterre ait été enfreinte en aucun point; puisque les commerçants anglais n'ont aucun motif de se regarder comme blessés dans leurs droits, « en leur qualité d'Anglais, » et qu'ainsi leurs plaintes relatives au *casus fœderis* sont complétement injustes. Si le décret du roi des Deux-Siciles (je cite toujours la publication semi-officielle) a nui aux intérêts de la propriété en Sicile, ou aux intérêts des propriétaires des soufres, ou, comme le dit la note de M. Temple, « à tous ceux qui exercent le commerce dans les Siciles, qu'ils soient Anglais, Siciliens ou autres, » tous ceux qui se trouvent lésés ont droit de recourir à l'autorité du gouvernement et de demander au roi des Deux-Siciles de protéger et de sauver leurs intérêts compromis. Or, dit le publiciste napolitain, les propriétaires et commerçants napolitains l'ont déjà fait, et le roi, prêtant l'oreille à leurs suppliques, a déjà chargé son conseil d'examiner si les doléances de la propriété et du commerce sont fondées; mais il ne faut pas oublier que ce sont les propriétaires siciliens eux-mêmes qui demandent le maintien du contrat. Selon l'écrivain officiel que je traduis, il ne s'agit donc que de savoir si, par le contrat des soufres, on a violé le droit de l'Angleterre, si un traité a été enfreint, et si les Anglais, ne se considérant pas comme faisant partie des commerçants établis en Sicile, mais *spécialement comme Anglais*, sont fondés à regarder ce contrat comme constituant la violation d'*un droit acquis*. Je reproduis exactement tous les mots inscrits en lettres italiques dans l'original, qui sont sans doute extraits textuellement de la note présentée au prince Cassaro par le ministre d'Angleterre.

Voici comment le document napolitain procède à la réfutation de cette note:

Le traité de 1816 ne contient que deux stipulations. La première, qui est développée dans les articles 1, 2, 6, 7 et 8, et dans un article additionnel, consiste en ceci : « Aux priviléges possédés jusqu'à ce jour par l'Angleterre et auxquels elle renonce, est substitué le bénéfice d'une diminution de 10 pour 100 de la taxe d'importation sur les produits britaniques; » la seconde stipulation développée dans les articles 3, 4 et 5, renferme les conditions auxquelles commercent les sujets britanniques dans le royaume des Deux-Siciles. Par l'article 3, S. M. Sicilienne promet que les sujets de S. M. Britanique ne seront pas soumis, dans ses États, à un système de visites de douanes et de perquisitions plus rigoureuses que celui qui s'applique aux sujets du roi des Deux-Siciles. L'article 4 stipule que les sujets anglais seront traités sur le pied de la nation la plus favorisée, non-seulement en ce qui concerne leurs propriétés, mais tous les objets dont ils commercent, ainsi que les droits et impositions à payer sur les objets d'importation. L'article 5 garantit aux sujets britanniques la liberté de voyager et de résider dans les États du roi des Deux-Siciles, et stipule que les précautions de police à leur égard seront celles qui s'appliquent à la nation la plus favorisée. Il leur est également accordé d'occuper des maisons et des magasins, et de disposer de leurs propriétés de toute nature, par vente, donation, échange ou testament, sans qu'il y soit fait le moindre obstacle ou empêchement. Ils seront, en outre, exempts de tout service militaire, soit sur

terre, soit sur mer; leurs résidences, magasins, etc., seront respectés; on ne pourra faire aucune inspection arbitraire de leurs registres et de leurs comptes, sous forme d'ordre suprême, et cet examen ne pourra avoir lieu que par suite d'une sentence légale des tribunaux compétents. C'est là tout le contrat; on n'y trouve que cela, dit la brochure napolitaine, il n'y a ni plus, ni moins; *non vi si troverà che ciò, nò più nè meno.*

Quelle est la clause, ajoute le document, quelle est la clause qui constitue tous les droits des Anglais dans les ports et sur le territoire des deux Deux-Siciles? Nulle autre que la clause ordinaire qui fait constamment la base des traités de commerce depuis que le droit public a commencé de prendre en horreur les priviléges qui s'accordent à une nation aux dépens des autres, clause qui est la règle universelle et la limite des concessions qui se font au commerce des nations amies, « d'être traitées sur le pied des nations les plus favorisées. » Mably, dans son *Traité du Droit public de l'Europe*, avait déjà dit : « Tous les traités de commerce semblent jetés au même moule depuis que les puissances se sont mises sur le pied de s'accorder réciproquement tous les avantages qu'elles donneront dans la suite à la nation la plus favorisée. » Or il est bon d'observer que cette clause, qui a commencé une ère nouvelle, a servi de passage du système des priviléges au système de l'égalité, et qu'elle a ouvert la route au système de la réciprocité.

Le diplomate ou le jurisconsulte étranger, auteur du mémoire, cite ici diverses autorités, et particulièrement Vincens, qui émet l'opinion qu'en déclarant vouloir se traiter respectivement comme la nation la plus favorisée, les parties contractantes renoncent à mettre aucun droit à la charge de l'une ou de l'autre qui ne soit pas général et commun à toutes les nations (1); en sorte que tel devrait être le caractère qui constituerait une infraction au traité de 1816. L'histoire des traités de commerce, surtout à l'époque où les priviléges étaient en faveur, offre une infinité de stipulations qui seraient des infractions au droit de jouir du traitement de la nation la plus favorisée. La remarquable clause du traité de Methuem (c'est toujours l'écrivain étranger qui parle), le traité de Methuem de 1703, par lequel l'Angleterre accordait au Portugal l'admission de ses vins en payant la moitié du droit que subissaient les vins de France à leur entrée en Angleterre, cette clause eût été une violation d'un traité semblable à celui de 1816, s'il en avait existé un alors entre la France et l'Angleterre. Le traité de 1787, par lequel la Russie consentait à une diminution du tiers d'entrée sur les vins de Naples, et le gouvernement napolitain à une diminution de 6 pour 100 sur les cuirs russes, et le traité de 1798, par lequel la Russie rabattait la moitié du droit sur les huiles, l'indigo et le tabac, provenant du Portugal, en même temps que le gouvernement portugais accordait une diminution semblable sur les produits russes, ces traités ne pouvaient s'accorder avec les stipulations dont profitent les nations les plus favorisées, insérées dans la plupart des conventions actuelles. Or, continue l'auteur du mémoire, en quoi le contrat des soufres a-t-il pu violer ces sortes de traités? Les stipulations essentielles de ce contrat sont au nombre de deux. La première

(1) *Exposition raisonnée de la législation commerciale*, liv. XII, sect. II, tit. V.

restreint le droit des propriétaires, et leur prescrit des limites dans leurs fouilles; la seconde les oblige à vendre le minerai exclusivement à un compagnie avec la faculté de s'en affranchir en payant une prime. Il y aurait *casus fœderis* si le droit d'être unique acheteur ou de prélever une prime était accordé non à une compagnie privée, mais à une autre nation, ou si une nation quelconque était exceptée des clauses imposées à toutes, même aux nationaux siciliens, par ce contrat. Or de quoi se plaignent les Anglais? quels sont les termes de leur plainte? Le gouvernement des Deux-Siciles a accordé à une compagnie le monopole du soufre. Soit; mais quelle est la nation que le contrat des soufres a plus favorisée que l'Angleterre? Le privilége a-t-il exclu les Anglais du commerce des soufres? Les Français le sont aussi, ainsi que les Suisses, les Américains, et même les sujets siciliens. Le privilége parle d'une compagnie et non d'une nation. Le mémoire soutient donc que le roi, en concédant ce privilége, a fait un acte d'administration intérieure; il déclare que la reclamation de l'Angleterre porte atteinte à l'indépendance de la souveraineté du roi des Deux-Siciles, et à cet appui, il invoque le témoignage de Klüber, qui a ainsi défini l'exercice du pouvoir suprême : « La souveraineté renferme le droit de faire les institutions qui sont nécessaires à l'exécution et à l'application des règlements donnés conformément au but de l'État. C'est ce qu'on comprend sous la dénomination de pouvoir exécutif suprême. Même les États étrangers et leurs sujets sont tenus de se soumettre à l'exercice de ce pouvoir, en tant que leur situation laisse influer sur eux les lois étrangères, et qu'ils n'en sont exceptés que par des traités (1). »

Je continue l'examen du mémoire. Qu'a fait le roi des Deux-Siciles, dit la défense de son gouvernement; qu'a fait le roi en accordant un monopole à une compagnie? Un acte ordinaire de son pouvoir comme administrateur indépendant de son royaume; une mesure que la prudence a souvent conseillée aux gouvernements. Cette mesure peut être opportune ou non, utile ou nuisible au commerce sicilien; mais on ne peut dire qu'elle blesse les droits d'aucune nation étrangère. — En fait, et c'est avec plaisir que je le fais remarquer, l'écrivain officiel ne défend pas les monopoles dans ce mémoire au moins approuvé par le gouvernement napolitain et ouvertement publié sous ses auspices. Il cite encore Grotius et Vattel. L'un admet les monopoles sans les justifier vivement, l'autre les regarde comme étant en général contraires aux droits des citoyens; mais il reconnaît qu'en certaines circonstances les forces des particuliers ne suffisent pas, et qu'alors il est naturel qu'il se forme des compagnies sous la protection du gouvernement. Ainsi se formèrent les grandes associations qui exploitèrent le commerce de l'Orient. Il est inutile d'ajouter que cette citation est faite en vue de la compagnie des Indes.

Revenons à la compagnie des soufres et à son traité. Quant à la première clause de ce contrat, qui limite le droit des propriétaires à étendre les excavations à leur gré, le gouvernement invoque tous les principes qui régissent les mines, le témoignage des négociants anglais eux-mêmes, qui provoquaient en 1835 la démarche par laquelle on appela l'attention de l'autorité sicilienne

(1) *Droit des gens moderne de l'Europe*, pag. 11, tom. I, chap. XI, § 56.

sur la nécessité de modérer les fouilles, et, le croira-t-on? le décret émané de l'assemblée constituante, en juillet 1791, qui posait en principe que les mines et minières sont des propriétés privées, avec cette condition toutefois qu'elles seront à la disposition de l'État, et qu'elles ne pourront être exploitées que de son consentement et sous sa surveillance. Ce n'est pas un des traits les moins curieux du caractère de notre époque que cette soumission d'un gouvernement absolu et si éloigné des principes de notre révolution, aux décisions de l'assemblée constituante! « Si on s'en tient maintenant à énoncer que la concession du privilége des soufres est souverainement désavantageuse à l'Angleterre, est-il dit, comme conclusion assez énergique de ce mémoire, on se demandera si le souverain des Deux-Siciles est obligé, par hasard, d'administrer son royaume pour le plus grand avantage de l'Angleterre. Est-ce à dire peut-être que le roi des Deux-Siciles est le ministre du royaume-uni? Non, le royaume des Deux-Siciles n'est pas encore une factorerie anglaise. Le devoir du gouvernement sicilien envers l'Angleterre est de maintenir le commerce et les sujets anglais dans une parfaite égalité de droits avec les nations les plus favorisées, et il l'a fait. On ajoute que cet acte est nuisible à la Sicile. Et d'où vient le droit que prend le gouvernement anglais de se constituer le censeur de l'administration du royaume des Deux-Siciles? Concluons. Le gouvernement de ce pays a exercé en cela son droit de souveraineté; il a fait ce qu'il avait droit de faire, et la question de maintenir ou de résilier le contrat des soufres peut être une question d'économie politique, d'administration intérieure, de famille, mais jamais une question internationale. » — Enfin, dans un post-scriptum, on cite un passage du projet de traité de commerce proposé en dernier lieu par M. Mac-Grégor au gouvernement des Deux-Siciles, et dont l'article 12 stipulait que les sujets respectifs des parties contractantes ne seraient troublés dans leur commerce par aucun monopole, en exceptant, pour les Deux-Siciles, les *privatives royaux* des cartes à jouer, du tabac, du sel et de la poudre. — « Or, dit le mémoire, ceux qui ont proposé l'introduction de cet article en 1840 avaient la conscience de ne pas l'avoir obtenue en 1816. » — J'avoue, pour moi, que ce dernier trait de logique me semble assez pressant.

Sans doute, les Anglais peuvent alléguer que l'article 5 du traité de commerce de 1816 leur assurant le droit de disposer sans obstacles de leurs propriétés, le gouvernement napolitain ne saurait restreindre ce droit dont usent les locataires des mines de soufre quand ils prétendent exporter librement leurs produits; mais il resterait alors à débattre une question importante, à savoir : si les traités de commerce, qui renferment tous de pareilles stipulations, peuvent limiter le droit souverain d'élever ou d'abaisser l'impôt. Il y aurait aussi matière à controverse au sujet de la concession d'un monopole fait à une compagnie qu'on érigerait ainsi en une classe plus particulièrement privilégiée que la nation la plus favorisée, et les jurisconsultes auraient à décider si on doit s'en tenir à la *lettre* du traité, qui est en faveur du gouvernement sicilien, ou à son esprit, qui pourrait bien être interprété dans le sens des réclamations de l'Angleterre, dont les intérêts sont ici communs aux autres nations, et particulièrement à la France. C'est donc d'un procès, d'un arbitrage commercial qu'il s'agit, et je soutiens que ce serait sortir à toute

force de la question, que de vouloir commencer par une guerre, comme on en a prêté l'intention au gouvernement anglais. Je sais toute l'importance des questions commerciales en tous les temps et surtout à l'époque où nous vivons, je sais que ces questions touchent encore plus vivement l'Angleterre que toutes les autres nations; mais il me semble qu'il y avait lieu à d'autres explications avant d'en venir à des démonstrations hostiles, et l'Angleterre elle-même l'a bientôt reconnu en acceptant la médiation pacifique de notre gouvernement. La France est on ne peut mieux placée, en effet, pour jouer le rôle de médiatrice dans cette affaire.

Je vous ai montré la part importante que prend la France à l'exportation du soufre de Sicile. Le commerce français, qui fait un si grand usage de ce produit, et le comité de la guerre avaient élevé à la fois des réclamations pressantes au sujet de l'élévation des prix causée par le contrat. Le gouvernement français, déjà engagé dans une difficulté sérieuse avec le gouvernement du royaume des Deux-Siciles, se borna à demander une modification de ce contrat, et cette négociation, déjà avancée, était sur le point de se terminer conformément aux désirs exprimés par nos agents, quand survint la note de M. Temple. Dès lors il y a eu, comme on dit, embarras de paroles entre le roi des Deux-Siciles et le représentant de l'Angleterre, et cet embarras eût été déjà suivi d'un conflit plus grave encore, si l'union de la France et de l'Angleterre, qui se resserre heureusement depuis peu de temps, n'ouvrait une voie honorable aux accommodements. Je dis que cette voie est aujourd'hui ouverte, car je ne puis douter que la modération montrée depuis un an par la France dans cette question où ses intérêts sont engagés, n'ait frappé le gouvernement de S. M. le roi des Deux-Siciles, et ne le décide à accepter de son côté notre médiation.

Toutefois, en prévoyant le cas, très-peu probable, d'un refus de ce genre, et le cas, alors très-probable, quoique non justifié à mes yeux, d'une agression de la part de l'Angleterre, je ne verrais pas dans ce double événement la cause d'une perturbation grave et immédiate en Europe. On s'est souvent demandé, dans les hautes sphères politiques, ce qui résulterait d'un soulèvement de la Sicile, et les cabinets européens ont été un moment préoccupées de cette question lors des révoltes qui eurent lieu à Palerme, à Catane et à Syracuse, à l'époque où le choléra ravagea ce malheureux pays. On appréhendait que l'envoi d'une partie de l'armée napolitaine en Sicile ne fût suivi de troubles au sein même du royaume de Naples, et que l'Autriche, liée par un traité secret au gouvernement napolitain, ne fît avancer ses troupes par les Abruzzes, ou n'opérât un débarquement dans un des ports adriatiques du royaume, d'où, en vertu du principe de non-intervention, il aurait pu résulter un débarquement de troupes anglaises à Palerme ou à Syracuse, sans parler de la conduite que de pareils faits eussent dictée à la France. Vous voyez, monsieur, qu'indépendamment des difficultés survenues entre Naples et l'Angleterre, un simple petit soulèvement sicilien mal comprimé peut mettre la paix du monde en péril. Maintenant, vous me demanderez sans doute si la Sicile est prête à se soulever, et si les mécontents qui s'y trouvent profiteraient de la présence de quelques vaisseaux anglais pour arborer le drapeau jaune,

qui fut levé contre le gouvernement napolitain en 1837? A cela, je vous répondrai que je ne me mêle pas de prophétiser en politique, comme faisait mon aimable et si regrettable ami feu le spirituel abbé de Pradt, mais qu'à mon avis, si j'ai bien observé la Sicile à cette époque-là même où je la visitai, et à moins que l'Angleterre ne le veuille formellement, ce que je ne puis admettre, l'Europe, cette fois, ne sera pas troublée de ce côté. Je vais me hâter de vous dire les motifs de ma sécurité à cet égard, et de vous les faire partager, s'il est possible.

Je commence par dire que la Sicile est digne du plus vif intérêt. Il suffit de la parcourir pour voir que Dieu, qui l'a déposée si belle entre trois mers propices, l'a faite pour être paisible et prospère. Ce riche *emporium*, ce grenier d'abondance de l'antiquité, ne devait pas être un pays de détresse et de famine, ce terroir qui rend avec une si généreuse usure ce qu'on lui prête, cette île qui produit le miel, la canne à sucre, le mûrier, le coton, le tabac, le chanvre, les céréales des deux mondes, où abondent toutes les richesses minérales, ne peut devenir une lande inculte, une terre incapable de nourrir ses habitants, sans que toutes ses destinées ne soient trahies. J'ajoute que le peuple sicilien est fier, hardi, brave, et au niveau des populations les plus naturellement intelligentes; qu'il n'est pas faux, qu'il n'est pas cruel, comme on l'a dit, mais seulement abandonné et malheureux. En songeant à lui, en soulageant ses misères, on le rendra à son caractère véritable, et on le fera pencher vers l'Europe, dont le plus beau, le plus noble sang coule dans ses veines, au lieu d'exciter les penchants qui lui viennent encore de l'Afrique, sa plus ancienne patrie. Naples doit à la Sicile ses plus vaillants officiers, ses meilleurs marins; elle reçoit de la Sicile une partie des ressources dont elle dispose; elle se doit donc de chercher les causes de l'infortune de ce pauvre peuple, son frère, d'en trouver le remède et de lui rendre le rang qui lui appartient dans l'union des deux États. Un pays où les souverains de Naples ont trouvé deux fois un asile, qui les accueillit avec respect dans leur infortune, ne doit pas, d'ailleurs, être placé dans leurs affections au-dessous de leurs autres domaines. La Sicile ne l'est pas, en effet, j'en suis convaincu, mais je ne puis nier qu'elle attend encore des témoignages efficaces de la sollicitude de son gouvernement, et comme elle les mérite, comme c'est un double devoir que de les lui accorder dans la plus grande latitude, comme une bonne politique commande de faire cesser ses maux, j'espère pour elle un meilleur avenir, je sais déjà même que depuis deux années elle a été l'objet de mesures bienfaisantes de la part du roi Ferdinand. Pour moi, voyant les malheurs et les excès de la Sicile en 1837, je n'ai pas tout attribué, vous le savez, à son gouvernement, et dans les deux lettres que je vous ai adressées, j'ai su faire la part des circonstances antérieures, du déplacement des intérêts produits par des réformes ou hâtives ou incomplètes, et des craintes qu'inspirait à certaines puissances la situation géographique, je devrais dire politique, de la Sicile. D'un autre côté, appréciant de près les causes de l'insurrection sicilienne, ses ressources et ses tendances; la voyant dominée par quelques soldats suisses, désarmée sans difficulté d'un bout à l'autre de l'île; ayant trouvé, le lendemain de cette révolte, les haines de ville à ville aussi actives qu'au temps de la domination espagnole,

les diverses classes aussi divisées que les associations municipales, les nobles aussi effrayés du déchaînement du peuple qu'à l'époque des troubles de 1820, quand Palerme ouvrait ses portes aux troupes napolitaines, à l'instigation active du prince Paterno, le plus populaire et le plus patriote des seigneurs siciliens; ayant séjourné à Messine quand elle se réjouissait de voir arriver de l'autre côté du détroit un gouverneur civil napolitain, au lieu d'un Palermitain qu'elle avait, et à qui elle ne pardonnait, à cause de son origine, ni ses lumières, ni son activité, ni son dévouement aux intérêts de la ville; je n'ai pu croire au retour prochain d'un mouvement semblable, encore moins à sa durée et à son caractère sérieux, s'il avait lieu quelque jour. D'ailleurs, les circonstances ne seraient pas les mêmes, et à moins d'une occupation directe, patente, de la Sicile, par une puissance étrangère, je ne crois pas que rien décide les Siciliens, influents ou non, à courir les chances de 1837 et de 1820.

En 1820, Naples elle-même avait fait une révolution, les souvenirs de la constitution de 1812 étaient encore tout récents, la noblesse était mécontente d'avoir perdu ses priviléges féodaux, et d'être privée en même temps de ceux que lui donnait le nouvel état de choses; les libéraux de Naples, qui voulaient la liberté et l'indépendance pour eux seuls, s'opiniâtraient à maintenir les lois de timbre et de conscription; tout contribuait alors à exciter un soulèvement en Sicile. Il eut lieu; mais les excès de la populace réunirent bientôt contre elle la noblesse ainsi que la bourgeoisie, et ce fut, je vous l'ai dit, par le concours de ces deux classes, que la Sicile renoua ses liens avec le gouvernement de Naples, et reconnut son autorité.

En 1837, le choléra joua un grand rôle dans la révolte, comme je vous l'ai déjà conté. Vous savez comment un navire, le *San-Antonio*, qui portait des médicaments, fut repoussé du port de Palerme par le peuple, qui assurait que le gouvernement, voulant se débarrasser des basses classes, leur envoyait des breuvages empoisonnés. Ce fut là le commencement des troubles. J'entrai le 15 novembre 1837 à Catane. La même croyance y avait produit d'affreux excès, ainsi qu'à Syracuse, où je recueillis les plus tristes faits. Dès le mois de juin, la terreur que répandait le choléra asiatique, qui régnait alors à Palerme, s'était étendue jusque dans Catane. Des désordres eurent lieu aussitôt, et l'intendant, le préfet, ainsi que les autres autorités, se hâtèrent d'organiser une garde de sécurité publique dont le commandement fut remis au capitaine d'armes et à un membre de la noblesse, le baron Bruca. Le but apparent de cette garde était de former un cordon sanitaire, afin d'empêcher toute communication avec Palerme; mais, en réalité, et secrètement, elle était destinée à préserver la ville du pillage et des massacres dont elle était menacée par la populace.

Les choses en étaient là, et les habitants de Catane vivaient dans l'attente la plus cruelle, les yeux tournés du côté de Palerme, où la mortalité faisait d'effrayants progrès, quand tout à coup on apprit que le choléra avait éclaté sur un autre point, du côté opposé, à Syracuse, mettant ainsi Catane entre deux villes infectées. En même temps, un major de gendarmerie napolitain, M. Simoneschi, échappé des massacres de Syracuse, vint se réfugier à Catane dans le couvent des pères bénédictins. Bientôt le peuple s'arma et vint s'at-

trouper devant le monastère, demandant qu'on lui livrât le major, qui n'était venu, disait-on, à Catane que pour y répandre les poisons qui donnaient le choléra, et dont il avait fait usage contre les habitants de Syracuse. Une commission sanitaire avait été formée en même temps que la garde urbaine. Le 18 juillet, les révoltés la surprirent au milieu d'une séance, chassèrent quelques-uns de ses membres, et lui donnèrent pour chef un noble de Catane, peu favorable, disait-on, au gouvernement de Naples, dont il était personnellement mécontent. C'était le marquis de San-Giuliano, dont le nom a retenti dans toute l'Europe. On le mit, bon gré mal gré, à la tête de la foule révoltée, qui se porta de nouveau au couvent des bénédictins. Les portes de ce magnifique monastère furent forcées, et les moines, qui s'étaient assemblés dans la vaste salle de leur bibliothèque, insultés et sommés de livrer le major Simoneschi. Les bénédictins sont tous gentilshommes, des meilleures familles de la Sicile. La vue de cette populace effrénée ne les intimida pas. Jusqu'au soir que durèrent les perquisitions qu'on fit dans toutes les cellules de cet immense couvent, ils restèrent, le couteau sur la gorge, sans vouloir désigner le lieu où ils avaient caché le major. L'intervention du marquis de San-Giuliano ne put modérer les furieux, et ce fut à grand'peine qu'il parvint à les détourner du projet d'incendier le monastère, qui renferme les plus admirables tableaux du Morrealèse, et qui peut être comparé aux plus beaux édifices de l'Italie.

Les révoltés, encouragés par l'irrésolution de l'intendant, demandèrent le changement des chefs de la garde urbaine, et, le 20 juillet, ils arrêtèrent à la fois l'intendant, le procureur général et le lieutenant commandant de la gendarmerie, qu'ils déposèrent dans la villa du duc de Carcaci. Pendant ce temps, une autre partie du peuple, également soulevée, se portait chez le gérant de l'intendant, chez le commissaire et l'inspecteur de police, et les massacrait en répandant le bruit qu'on avait trouvé dans leurs maisons une grande quantité de poisons. Des députés envoyés d'une ville à l'autre se rencontrèrent à Brucola, et ceux de Syracuse remirent aux envoyés de Catane un manifeste qui fut affiché dans cette ville. Dans cette pièce, promulguée par une prétendue commission de vigilance sanitaire présidée par un baron de Pancali, les Syracusains avertissaient leurs compatriotes qu'un directeur de cosmorama, nommé Joseph Schwentzer, interrogé par une commission nommée à cet effet, et par le juge instructeur don Francesco Mistretta, avait fait l'aveu de la part qu'il avait prise aux compositions vénéneuses qui avaient répandu le choléra à Syracuse, et à l'aide desquelles on comptait le propager à Messine et à Catane. La commission de vigilance sanitaire déclarait encore que la matière trouvée chez les fonctionnaires, « qui dans la chaleur de la découverte étaient restés victimes de l'indignation du peuple (1), » n'était autre que du nitrate d'arsenic. En conséquence, M. le baron Pancali et ses adhérents avaient eu le *déplaisir* de rester spectateurs de divers événements tragiques, effets de la *juste* fureur populaire (2).

(1) « I quali nel calor della scoperta rimasero vittima del sdegno del popolo. »

(2) « Abbiamo avuto il dispiacere di dover essere spettatori di diversi tragici avvenimenti, effetti di giusto furor popolare. »

Vous pouvez vous figurer, monsieur, l'effet que produisit cette horrible proclamation sur la populace de Catane, déjà très-animée. La terreur la contint toutefois pendant les premiers jours, et ce ne fut que le 28 que les chefs révolutionnaires se rendirent chez le marquis de San-Giuliano pour lui reprocher de n'avoir pas permis le massacre des autorités accusées, et lui demandèrent de les traduire en jugement, c'est-à-dire de les faire mettre à mort. Le marquis s'efforça de les modérer, et, parlant leur langage populaire, comme faisait à Palerme, en 1820, le prince Paterno, il les exhorta d'un ton demi-sérieux, demi-facétieux, à ne pas livrer la ville au pillage, et à rappeler les autorités. Dès ce moment le marquis perdit toute son influence sur les révoltés, et il dut songer à sa sûreté personnelle. Le peuple, sans autres chefs que ceux qu'il se donnait momentanément et qu'il prenait dans son sein, gens aussi bornés et aussi ignorants qu'on peut l'être dans une cité séparée à la fois du monde entier et du reste de la Sicile, se jeta sur les postes militaires qu'il désarma, courut aux hôpitaux, et s'empara des effets des malades ainsi que des chariots qu'on avait préparés pour transporter les victimes du choléra.

Ces différents objets furent portés solennellement sur la place de la Porte d'Aci, et brûlés aux acclamations de la multitude. Puis, à l'issue d'un souper qui eut lieu dans la nuit, le drapeau jaune fut déployé, et l'indépendance de la Sicile proclamée par une junte provisoire de gouvernement, qui remplaça la junte de sécurité publique élue auparavant (1). J'ai cette proclamation sous les yeux en ce moment, et je n'y vois d'autre chef d'accusation contre le gouvernement de Naples que l'introduction du choléra en Sicile : « *Però il cholera, non asiatico ma Borbonico.* » Ce jeu de mots est l'unique grief qui se trouve allégué comme motif d'un acte aussi grave, quand il était possible, il faut l'avouer, d'en trouver quelques autres moins insensés. Mais le peuple n'était soûlevé que par l'effroi que lui inspirait le choléra, et cette frayeur seule pouvait le soutenir dans sa résistance.

A Catane, qui renferme un grand nombre de manufactures, et où l'industrie est plus florissante que dans le reste de la Sicile, la noblesse et la bourgeoisie notable ne pouvaient tolérer longtemps un tel état de choses. Le marquis de San-Giuliano et son fils essayèrent d'attirer les plus fougueux révolutionnaires hors de la ville, en les engageant à aller faire reconnaître l'indépendance de la Sicile dans les vallées d'alentour; mais cette proposition ne fut pas agréée,

(1) Cette première junte, où figuraient quelques membres dont on n'avait pas demandé le consentement, se composait des personnes suivantes : le marquis de San-Giuliano, arrêté plus tard ; Salvatore Tornambiene, noble peu aisé, qui eut le bonheur de s'échapper ; Gabriello Carnazza, avocat ; Diego Arangio, marchand, également contumace; le prince Valsavoja, qui, ayant prouvé qu'il avait été contraint, fut mis en liberté ; Benedetto Privitera, avocat, qui eut le même avantage ; Vinzenzo Cordaro, le savant historien de Catane, qui fut acquitté ; un distillateur nommé Giuseppe Mirone ; un médecin, professeur de l'université, Di Giacomo ; un professeur d'histoire, Gemellaro ; un autre médecin, Carmelo Platania ; un employé, Bianchi Carbonaro ; un marchand de soie, Domenico Auteri ; le caissier de la province, prince Maletto ; le prieur Riccioli ; un juge de la grande cour de Palerme, Pasquale Ninfo, tous mis en liberté ; enfin, le secrétaire de la commission était Salvadore Barbagallo Pittà, qui fut fusillé.

et de nouveaux excès, ainsi que de nouvelles arrestations, eurent lieu dans Catane. Enfin, dans la nuit du 3 août, sept citoyens de Catane, hommes très-considérés, parmi lesquels se trouvait M. Benintendi, membre de la consulte d'État, ayant été enlevés de leurs demeures et jetés dans les prisons, les principaux habitants de Catane se rendirent à la place du Dôme, s'y formèrent de nouveau en garde nationale, qui se divisa en deux régiments, et se portant rapidement vers les casernes, où s'étaient établis les insurgés, les en chassèrent, arrêtèrent leurs chefs, s'emparèrent des vieux canons que le peuple avait enlevés du musée du prince Biscari, déchirèrent le drapeau jaune, et arborèrent à sa place le drapeau des Deux-Siciles. Ce mouvement eut lieu sans brûler une seule amorce et sans qu'une seule goutte de sang eût été répandue. Les citoyens arrêtés au nom de la junte furent mis en liberté; le peuple traîna par toute la ville le conseiller Benintendi dans un carrosse, et les autorités, ramenées de la villa où elles étaient prisonnières, reprirent leurs fonctions. La révolution de Catane avait duré trois jours!

Le retour à l'ordre avait eu lieu le 2. Le 4, on apprit à Catane que le marquis del Caretta, revêtu des pouvoirs d'*alter ego*, s'était embarqué avec un corps de troupes, et le 5 l'escadre napolitaine parut devant la rade. Quand les députés de la ville se rendirent à bord du vaisseau où se trouvait le lieutenant général del Caretta, ils eurent peine à lui persuader que la ville était tranquille; et lorsqu'il ne put en douter, une juste défiance le fit hésiter à débarquer, car il soupçonnait un piége. Les autorités s'étant remises en otages, le général fit son entrée dans la ville et fut reçu au milieu des fêtes qui durèrent quatre jours, tristes fêtes célébrées entre les excès de juillet et les ravages du choléra qui éclata quelques jours après! En un mois, neuf mille personnes de cette cité peu populeuse furent jetées nues et presque sans sépulture dans le champ des arènes. En même temps, les commissions militaires procédaient contre les plus compromis. Deux listes de contumaces furent dressées, et on offrit 300 et 120 ducats de récompense à ceux qui livreraient les accusés qui se trouvaient dans ces deux catégories. Pour le marquis de San-Giuliano que je vis à Catane deux mois après, il ne fut jugé que plus tard; le marchesino, son fils, prit la fuite avec quelques amis, et se retrancha, au milieu d'une guérilla de paysans, dans la vallée de Modica. En me rendant à Modica, je rencontrais souvent dans la vallée des soldats suisses accompagnés de *campieri,* qui sont les gendarmes siciliens, ou plutôt des campieri gardés à vue par des soldats suisses, et faisant des battues dans les bois. Au reste, nulle trace d'émotion, et bientôt j'appris que le marchesino avait pu gagner la côte et s'embarquer pour Malte. A Syracuse, l'insurrection avait suivi la même marche qu'à Catane; seulement le mouvement politique avait été moins prononcé, car les bateliers et la populace se livraient à leurs excès en criant: *Viva el re e Santa Lucia!* Sainte Lucie est la patronne de Syracuse. Les commissions militaires y condamnèrent aussi un certain nombre de personnes, toutes accusées de massacres et non de crimes politiques, les unes à plusieurs années de fers, les autres à la mort. Là aussi le marquis del Caretta ne se présenta que pour recevoir des marques de soumission à l'autorité royale, qui avait été rétablie avant son arrivée, et pour assister à des bals. A son départ

pour Noto, qui eut lieu la nuit, toute la population des campagnes, en habits de fête, l'accompagna avec des torches à travers les monts et les vallées jusqu'à sa destination. On parle encore dans la vallée de Syracuse du prodigieux spectacle que donna cette immense procession. Ainsi le volcan s'était éteint de lui-même en Sicile et à Catane, et le mouvement que la crainte du choléra avait fait naître avait cessé même avant la venue du fléau. Pendant tous ces troubles, un brick de guerre anglais, destiné à protéger les sujets britanniques, était venu de Malte stationner devant la rade de Catane, et un autre se tenait, dans le même but, à l'entrée du port de Syracuse.

Voilà toute la révolution sicilienne de 1837. A Palerme, ce fut encore moins. A Syracuse, l'âge extrêmement avancé du général Tanzi, qui y commandait, et le petit nombre de troupes dont il pouvait disposer, empêchèrent de prendre des mesures énergiques contre les dévastateurs. Je vous ai dit dans mes précédentes lettres ce qui se passa à Messine, où n'eut lieu aucune démonstration politique, enfin, à Catane, le marquis San-Giuliano lui-même, qui tenait aux meilleures familles, et qui ne s'engagea dans le mouvement que pour contenir son fils, ne fut suivi que par des médecins, des professeurs et des avocats. Le peuple qui se souleva ne songeait qu'au choléra; la noblesse se tint à l'écart, et l'ordre public se trouva rétabli presque sans le concours des forces napolitaines. Les rigueurs qui suivirent sont à déplorer sans doute, mais nous avons vu, en France même, que les gouvernements ne sont pas toujours maîtres de procéder par la clémence en pareil cas.

Je vous l'ai dit avec franchise, et je ne l'ai pas caché à Naples à mon retour, la Sicile n'est pas satisfaite, mais elle espère une amélioration de son sort, et j'ose affirmer que si le gouvernement napolitain s'occupe sérieusement de l'avenir de ce pays, les pavillons de guerre étrangers pourront se présenter devant ses ports sans ébranler la fidélité de personne. Des mesures telles que la suppression partielle de l'impôt de mouture sont propres à amener de tels résultats, et il en est d'autres que désigne naturellement l'état du pays. Les Siciliens sont meilleurs marins que les habitants du royaume de Naples; ils étudient plus sérieusement l'art nautique. Après le départ des Anglais, ils s'approprièrent avec beaucoup de talents leurs procédés, leurs modes de gréement et leur manière de construire. En outre, les bois de construction abondent dans le royaume de Naples; mais ils sont poreux, se crevassent, et demandent beaucoup de soins, et sur tous les navires construits en bois indigène, où la mâture seule vient de Venise ou de Riga, les Siciliens conviennent mieux pour composer les équipages que les Napolitains. Le gouvernement napolitain, qui paraît vouloir donner des soins à sa marine, diminuera encore les ferments de troubles de la Sicile en employant cette population maritime, si négligée depuis vingt ans. Des routes, des fabriques, les travaux des mines, des encouragements à l'agriculture, voilà ce qui achèvera de calmer la Sicile, et dès lors elle ne sera plus un sujet d'inquiétude pour l'Europe. Quant à l'Angleterre, elle n'a pas laissé des souvenirs bien ardents dans la population sicilienne; à Palerme, à Messine, on ne se souvient guère plus de sir William Bentinck que de l'amiral Vivonne. Dans cette dernière ville, où ils ont résidé longtemps, les Anglais ont créé une petite route de Messine au phare, route

qui leur était nécessaire pour le transport de leurs approvisionnements. C'est le seul monument qui soit resté de leur séjour en Sicile. Les sympathies sont donc à peu près nulles en Sicile pour l'Angleterre comme pour la France. Il est vrai que depuis l'occupation d'Alger et la destruction de la piraterie qui nuisait à la petite navigation sicilienne, et particulièrement à la pêche des coraux près des côtes d'Afrique, le nom français est prononcé avec quelque respect par les populations maritimes de la Sicile, surtout dans la partie méridionale de l'île; mais c'est là tout. S'il y a un parti en Sicile, c'est celui de l'indépendance, qui repousse le concours de toutes les nations. Ce parti se trouve donc isolé, c'est-à-dire faible par son principe même, et il dépend du gouvernement des Deux-Siciles de l'affaiblir et de l'isoler encore plus, en travaillant activement à améliorer le sort des Siciliens. Je termine sur cette vérité, monsieur, et je remets à un autre jour le plaisir que j'aurais à vous parler de la triste beauté des villes de Catane et de Syracuse, mais le soufre m'a entraîné trop loin.

Je suis, etc.

***.

---

# SITUATION

## FINANCIÈRE

# DE LA FRANCE.

1º Formation de la dette française. — Considérations sur le crédit public. — Conversion des rentes. — Budgets de la France et de l'Angleterre comparés. — Organisation du crédit privé. — Du privilége de la Banque de France.

2º Examen de plusieurs publications récentes. — *Histoire financière et statistique de l'empire britannique*, par M. Pablo de Pebrer. — *Du Crédit et de la Circulation*, par M. A. Cieszkowski. — *Examen des Revenus publics*, par M. le marquis d'Audiffret. — *Du Crédit en France*, par M. Courtet de l'Isle. — *Traité des Banques*, par M. Condy-Raguet. — Brochures, opinions et documents divers.

De toutes les dissemblances qui séparent les temps antiques de la civilisation moderne, il n'en est pas de plus significatives que celles qui sont produites par le magique pouvoir du crédit. Les peuples peu avancés se distribuent par instinct en castes diverses, entre lesquelles les fonctions sociales se répartissent : à l'une, la méditation, le culte austère de la vertu et de la science ; à l'autre, le métier des armes, et au besoin l'impôt du sang, au plus grand nombre, le tribut journalier de ses sueurs. Chaque ordre, en accomplissant la tâche commandée par l'intérêt général, acquitte sa part de la dette commune. Chez les peuples ainsi constitués, de grandes choses ont pu se faire avec peu ou point d'argent. Au contraire, dans le monde où nous vivons, chaque individu s'appartient, et se vend ce qu'il s'estime lui-même : un gouvernement n'obtient que ce qu'il peut payer. Il était d'usage dans les cités antiques et

dans les seigneuries féodales d'accumuler de longue main les matières précieuses, afin de n'être pas pris au dépourvu par une calamité publique. De nos jours, le système des réserves métalliques est abandonné. L'économie consiste à réduire les impôts : le seul trésor des États est la confiance qu'ils inspirent ; la facilité qu'ils trouvent à contracter des dettes est la mesure de leur puissance, et quand ils se libèrent d'un emprunt, c'est uniquement pour se ménager le moyen d'emprunter encore.

La conséquence forcée de ces changements est que l'autorité se morcelle en se monétisant, et passe peu à peu dans la circulation. Le sénat où elle tend à se concentrer, c'est le parquet de la Bourse. La balance des intérêts échappe aux mains de l'homme d'État : ce n'est plus le chef militaire qui fait appel aux hommes d'armes. Le seul conquérant possible, au XIX^e siècle, c'est le financier qui, nonchalamment accoudé sur son bureau et caressant de l'œil son livre de caisse, décrète la paix ou la guerre : c'est sur un mot d'ordre transmis aux courtiers, ses valeureux aides de camp, que les arsenaux s'animent, que les armées s'ébranlent, et que des peuples succombent.

Ce nouvel aspect des sociétés est peu poétique. Si pourtant on pénètre au cœur des choses, il n'y a rien là qui doive effrayer. C'est la consécration matérielle d'un fait de haute importance dans l'ordre moral. En théorie, tout capital est considéré comme la représentation, le produit accumulé d'un travail antérieur. Or l'autorité acquise aux *capitaux* prouve que la suprématie politique, au lieu d'être le droit exclusif de la naissance, est déjà la conquête sinon précisément des travailleurs, du moins de ceux qui conduisent le travail. De ce point de vue, la royauté de l'argent paraît légitime. Mais, à une époque où toutes les couronnes ont perdu de leur poids, l'argent seul conservera-t-il le privilége du pouvoir absolu ? Ne serait-il pas à craindre que son despotisme ne devînt le plus aveugle, le plus irritant de tous, si son immense portée n'était pas restreinte, si la force absorbante qui est en lui n'était pas vigoureusement contenue ?

Ces réflexions que tout le monde a faites, donnent une sorte de solennité aux débats qui touchent les institutions financières. Par une coïncidence remarquable, le crédit public est mis en cause dans le projet de *conversion des rentes*, en même temps que le crédit privé, par la prorogation demandée du *privilége de la Banque de France*. Nous n'insisterons pas sur l'importance des solutions qui doivent intervenir : elle est heureusement sentie, même dans les classes qui, d'ordinaire, accordent peu d'attention aux problèmes économiques. Aussi, craindrons-nous beaucoup moins d'appeler nos lecteurs sur un terrain aride, où il faut creuser péniblement jusqu'à la racine des faits, où l'on ne saurait avancer qu'à travers les chiffres et les plus épineux raisonnements.

## I. — FORMATION DE LA DETTE FRANÇAISE.

Les doctrines catholiques sur le prêt à intérêt s'opposèrent longtemps à un système équitable et régulier d'emprunts publics. L'Église se faisait un devoir d'agiter constamment ses foudres sur l'usure, ce monstre insatiable auquel de

mauvais princes eussent livré sans pudeur la chair et le sang des peuples. Un temps vint cependant, où le travail fut mis en honneur : les capitaux s'accumulèrent dans les mains industrieuses, et, faute de circulation, on dut remarquer un engorgement maladif sur quelques points, et partout ailleurs une langueur affligeante. Il y eut dès lors urgence de rétablir l'équilibre vital, en provoquant, par l'attrait du gain, le salutaire écoulement des richesses. Toutefois, l'Église ne fit fléchir l'ancienne discipline qu'avec une extrême circonspection. Elle se réserva d'intervenir entre les parties comme tutrice légitime du plus faible, et dans la crainte que le nécessiteux ne se précipitât aveuglément sous le joug du riche, elle formula un contrat dont les bases principales sont autant de garanties pour l'emprunteur. Pendant la première moitié du XVe siècle, les papes Martin V et Calixte III déclarèrent que le placement de l'argent devenait licite avec les restrictions suivantes : d'abord, que le produit annuel ne devait jamais dépasser le taux énoncé par la loi; en second lieu, que le fonds serait toujours fourni en argent et non pas en autres valeurs, pour empêcher qu'une estimation arbitraire ne favorisât la fraude; enfin, surtout, que l'emprunteur pourrait *à sa volonté* se libérer par le remboursement du capital, sans qu'il pût jamais y être contraint par le créancier. Un peu plus tard, on déclara que le bénéfice de la prescription pour les arrérages était acquis au débiteur au bout de cinq années. Telles sont les dispositions qui, de la jurisprudence canonique, ont passé dans le droit civil, et forment encore aujourd'hui la base du contrat de *rente perpétuelle*. C'est ainsi qu'à une époque où le pouvoir spirituel n'était pas un vain mot, l'Église intervenait pour moraliser les innovations réclamées par le progrès des sociétés.

Dans l'origine, les prêteurs exigeaient qu'une valeur foncière ou mobilière fût spécialement engagée en garantie de leurs avances. La rente devait être prélevée sur le revenu de l'un des domaines de la couronne, ou sur l'une des branches de l'impôt, comme la taille ou les gabelles. Louis XII emprunta ainsi une somme assez considérable pour le temps. Le crédit public, tel que nous le définissons aujourd'hui n'existait donc pas encore ; il ne date en France que du jour où on put faire appel aux capitalistes, sans autre gage à offrir que la responsabilité morale du prince et l'ensemble des ressources nationales. Les rentes créées à ces conditions furent assignées vaguement *sur l'hôtel de ville de Paris*. On a compté cinq émissions de cette nature sous François Ier, trente-trois sous Henri II, quatre sous François II, vingt-sept sous Charles IX, et sept sous Henri III. Ces emprunts faits sans mesure, et à la première tentation du besoin, grevèrent l'État d'une dette annuelle de 3,428,233 livres, somme qui serait à peine représentée de nos jours par un chiffre dix fois plus fort. La *dette perpétuelle*, qui seule est l'objet de nos recherches, ne constituait néanmoins que la plus faible partie du fardeau. Dans ces temps d'inexpérience financière, une sorte de *dette flottante,* beaucoup plus onéreuse, résultait de l'anticipation sur les revenus, de l'appointement des offices mis en vente, des exemptions, des concessions de monopoles, et d'une foule d'opérations qui n'étaient au fond que des emprunts usuraires.

En dépit des aventureuses théories qui préconisent les gros budgets et les splendides emprunts, les peuples s'obstinent à vénérer les hommes d'État qui

ont pris à tâche d'alléger les charges communes. Si c'est là un des mille préjugés de la foule, comme certains économistes l'ont prétendu, c'est à coup sûr un de ceux qu'il faut respecter. Pourquoi la reconnaissance nationale a-t-elle inscrit le nom de Sully parmi ceux des plus grands hommes? C'est surtout parce que ce rigide économe avait pour programme d'arriver par la réduction des dépenses à celle des impôts. On ne créa pas de rentes nouvelles sous son ministère, et on obtint même une diminution sur la somme des engagements antérieurs par une révision sévère des titres. Après la mort de Henri IV, la réserve numéraire amassée par Sully, et surtout les traditions administratives qui se conservèrent malgré sa disgrâce, procurèrent encore quelques années tolérables. Mais depuis la domination de Richelieu jusqu'à l'avénement de Colbert, peu d'années se passèrent sans qu'on fût obligée d'avoir recours aux ressources extraordinaires. Pendant un demi-siècle, l'histoire financière de la France n'offre plus qu'une alternative d'emprunts ruineux et de banqueroutes indécentes : fût-il possible d'en établir la succession par des chiffres, il n'y aurait pas d'utilité à le faire, puisque aucun système ne présidait à la gestion de la fortune publique, et que les affaires d'argent n'étaient, à vrai dire, qu'une guerre ouverte entre une poignée d'ignobles traitants et les agents d'un pouvoir sans pudeur qui confondait le droit et la force. Des usuriers ne rougissaient pas de demander 25 pour 100. Le ministre acceptait, car il avait ordre de mettre sur pied une compagnie ou d'organiser quelque passe-temps royal ; mais il ne tardait pas à se donner quittance à lui-même par une ordonnance de réduction, et pourtant, en dernier résultat, l'avantage demeurait toujours au prêteur. Semblable à la fatalité des temps antiques, sous laquelle il fallait inévitablement succomber, le dieu fatal des temps modernes, l'argent, ne perd jamais ses droits : il faut tôt ou tard subir la loi qu'il daigne dicter par l'organe de ceux qui se sont voués à son culte. Déjà, au XVII^e siècle, on connaissait l'art perfide d'éluder la loi qui fixe le maximum de l'intérêt en achetant une créance à un cours très-inférieur au chiffre énoncé dans le contrat. Au commencement du XVI^e siècle, le taux légal du placement était *le denier dix*, c'est-à-dire qu'on pouvait acquérir légitimement *une* livre de rente pour un capital de *dix* livres. Ce taux fut porté sous Charles IX au denier douze, sous Henri IV au denier seize, sous Louis XIII au denier dix-huit, sous Louis XIV au denier vingt, ou, comme on dirait de nos jours, à 5 pour 100. Mais les limites tracées par la loi furent toujours franchies avec effronterie, et Colbert lui-même, aux meilleurs jours de son administration, n'obtint jamais des secours à moins de 10 pour 100.

La vieillesse de Louis XIV devait être une douloureuse expiation de son étincelante jeunesse, de sa majestueuse virilité. Les bilans financiers de cette époque dénoncent une perturbation qu'on ne peut plus regarder sans vertige, quand on est accoutumé au mécanisme régulier des gouvernements représentatifs. Durant les quatorze dernières années du grand règne, la guerre et les fléaux naturels élevèrent le chiffre total des dépenses à près de 3 milliards : les recettes, réduites par des anticipations, avaient à peine couvert le tiers de cette somme ; il fallut demander au crédit les deux autres tiers. Le capital des rentes sur l'hôtel de ville montait à 1 292.000 livres, dont le service annuel,

à raison de 4 pour 100, absorbait environ 52 millions. D'autres rentes constituées à divers titres, le capital des offices qu'on avait scandaleusement multipliés, et surtout une dette flottante et exigible, puisqu'elle était representée par une sorte de papier-monnaie en circulation, portèrent le total de la dette publique à 2 milliards 396 millions (1). La valeur des espèces métalliques était si incertaine en ces temps de crise, qu'il est fort difficile d'en établir la relation avec les cours actuels. Nous croyons pourtant qu'on ne s'éloignerait pas de la vérité en avançant que la dette léguée par Louis XIV à la régence n'était pas de beaucoup inférieure en capital à celle que supporte aujourd'hui la France constitutionnelle. Mais la disproportion devient effrayante, dès qu'on balance la population et les ressources des deux époques.

On eut recours aux expédients ordinaires du despotisme, à la refonte frauduleuse des monnaies, à la révision arbitraire des titres de créances, aux confiscations, à des supplices même prononcés contre ceux qui insultaient par leur faste à la misère publique. Ce sont là de ces palliatifs qui ne retardent la crise que pour en augmenter l'intensité. La régence songeait donc forcément à rejeter le fardeau par une secousse violente, quand Law commença à semer dans le pays ses aventureuses théories. On sait avec quelle merveilleuse étourderie la France tout entière se prêta, sur la foi d'un prospectus, à la réalisation du fameux *système*. Certes, pour un gouvernement réduit à organiser une banqueroute, ce fut une bonne fortune que d'avoir la nation entière pour complice. Les rentiers, qui, toutes réductions faites, touchaient des arrérages à raison de 4 pour 100, acceptèrent le remboursement de leurs créances en actions de la nouvelle banque, qui ne portaient que 2 et demi pour 100 d'intérêt, mais dont les titres pouvaient se négocier sur la place avec un bénéfice énorme. Les premières actions, auxquelles étaient attachés certains privilèges, s'élevèrent en même temps de 500 livres à 20,000. L'argent perdit 10 p. 100 sur les billets. Mais les agioteurs n'avaient pas, comme les philosophes des beaux temps de la Grèce, la prétention de porter toujours leur fortune avec eux. L'engouement pour le papier s'épuisa, et comme à un signal donné chacun courut au remboursement. Dès le premier choc, tout l'échafaudage du crédit fut ébranlé, et la chute des divers effets fut d'autant plus lourde qu'ils tombaient d'une hauteur exorbitante. L'action qu'on s'était arrachée à 20,000 livres fut offerte pour un louis. Les billets de banque donnés aux rentiers en échange de leurs titres avaient été garantis par l'État, et on n'aurait pu, sans déloyauté, profiter strictement de leur dépréciation. La somme totale des engagements laissés par Louis XIV ne se trouva réduite que d'un quart au plus, c'est-à-dire qu'après l'opération du *visa*, à laquelle furent soumises toutes les valeurs créées par Law, le capital de la dette publique flottait entre dix-sept et dix-huit cents millions.

La déplorable expérience qu'on venait de faire développa dans la région du pouvoir l'horreur des systèmes et des réformes. L'abbé Terray disait, assure-

(1) Selon le compte du ministre Desmarets, reproduit par Forbonnais. Quelques historiens ont même dénoncé un déficit de 3 milliards 111 millions ; mais la base de cette évaluation nous échappe.

t-on, que la science du crédit public consiste à emprunter de toutes mains et à tous prix, sauf à se remettre au pair de temps en temps par une banqueroute aussi décente que possible. Sans dire aussi effrontément leur dernier mot, les hommes d'État du siècle passé s'en tinrent assez généralement à cette complaisante théorie. De 1755 à 1788, les ministres ou plutôt les intendants de la cour firent argent de tout. Pour exciter le démon de l'agiotage, l'emprunt se présenta sous les formes les plus diverses et les plus agaçantes, telles que rentes perpétuelles ou viagères, concessions vendues aux pays d'état, traités particuliers avec certaines villes françaises ou étrangères, négociations avec des compagnies financières, des corps constitués ou des ordres religieux, institutions de loteries et de tontines, aliénations d'impôts, cessions de monopoles, emprunts sur hypothèques et même sur nantissement de valeurs mobilières. On ne saurait déterminer la somme versée effectivement dans les caisses publiques par suite de ces transactions : le capital dont l'État s'est reconnu débiteur a pu seul être évalué, et il ne demeure pas de beaucoup au-dessous de 4 milliards (1). Ajoutée au déficit déjà laissé par la régence, cette somme eût formé une masse d'engagements intolérable, si elle n'eût été plusieurs fois allégée par des manœuvres dans le genre de celles que conseillait l'abbé Terray (2). Malgré le bénéfice des réductions, Necker, dans son budget, ne demandait pas moins de 262.500.000 livres pour le service des rentes constituées, des dettes échues et des pensions, et assurément cette somme était hors de proportion avec les ressources de la France à cette époque.

Le pouvoir populaire qui hérita de la monarchie accepta loyalement les charges de la succession. Émerveillée des ressources qu'elle découvrait en elle-même, la nation eut un instant l'espoir de se libérer intégralement, et elle décréta, comme mesure préliminaire, un apurement général des comptes. Cette opération donna le résultat suivant, consigné dans le *Moniteur* du 5 avril 1792 :

| | |
|---|---|
| Rentes perpétuelles . . . . | 76,844.949 livres. |
| Rentes viagères. . . . . . | 102,255.192 — |
| | 179,100,141 livres. |

Ce chiffre représentait particulièrement la dette de l'ancien régime. Celle de la révolution consistait en pensions accordées, comme indemnités, aux ecclésiastiques et aux victimes du nouvel ordre de choses. Ces pensions exigeaient le sacrifice annuel de 97.291.000 livres. Il n'y avait pas encore à s'inquiéter de cette autre dette, beaucoup plus lourde pourtant, qui avait pour

(1) Arnould, *Balance du Commerce*, tom. III, tableau XIV.

(2) M. le duc de Gaëte s'exprime ainsi dans une brochure qu'il vient de publier à l'occasion de la conversion projetée : « Les rentes établies *sur les tailles* étaient de temps en temps soumises à des *réductions*, jusqu'à ce que leur modicité permît enfin de les faire disparaître sans scandale et sans bruit. Il suffisait de les retrancher des états du roi. C'est de cette manière que s'exerçait alors *le droit de remboursement*. Voilà ce que *j'ai vu* sur la fin du règne de Louis XV, à mon début dans les finances, auxquelles j'ai consacré ma vie. »

titres les *assignats,* parce qu'on les croyait alors suffisamment garantis par les biens nationaux, qui leur servaient de gages.

L'irrégularité des opérations financières, sous l'ancien régime, avait tellement multiplié les titres, qu'il était devenu fort difficile de les reconnaître et de les classer. Le service des arrérages souffrait de cette confusion (1). D'ailleurs plusieurs créances reposaient sur des institutions que les premiers souffles de l'orage avaient fait disparaître. Il y avait donc justice et convenance à simplifier le mécanisme du crédit public. Le 17 août 1793, le comité des finances proposa, par l'organe de Cambon, de reconnaître, par une seule et même formule, les droits divers des créanciers de l'État. « L'opération consiste, dit le rapporteur, à inscrire sur un *grand livre,* que nous appellerons *Livre de la dette publique,* toutes les espèces de créances de la nation. Chaque créancier sera porté suivant l'ordre alphabétique... Nous aurons sur ce livre le total de la dette nationale. *Alors nous la consoliderons à raison de* 5 *pour* 100. » Cette mesure devait être accueillie moins encore comme une réforme excellente, que comme un trait de haute et vigoureuse politique. Les créanciers de l'ancienne monarchie allaient devenir ceux de la république ; on enchaînait de vive force au char de la révolution la classe timide et sournoise des rentiers. Malheureusement, le défi que la France avait à soutenir contre l'Europe coalisée absorbait jusqu'à ses moindres ressources. Le plus sacré de tous les engagements était alors d'envoyer aux frontières du pain et de la poudre. Avant même que l'échange des vieux titres contre les certificats d'*inscriptions* fût effectué, le gouvernement avait avoué l'impuissance de faire honneur au dernier contrat.

La nécessité qui dicta la loi de l'an VI était si criante, qu'elle étouffa les reproches haineux et jusqu'aux gémissements du besoin. La réduction des deux tiers de la dette fut résolue. On se piqua du moins de savoir-vivre, et, pour la première fois, ce vilain mot de *banqueroute* fut remplacé par celui de *remboursement.* Le titre XIV de la loi du 9 vendémiaire an VI, pouvant être considéré comme le contrat définitif passé entre l'État et ses créanciers, mérite une attention particulière. Il porte que chaque inscription sera remboursée par les deux tiers en bons au porteur délivrés par la trésorerie nationale, le capital de la rente perpétuelle devant être estimé au denier vingt, et celui de la rente viagère au denier dix. Par une déclaration expresse, le *tiers conservé* de la dette nationale *est garanti de toute retenue présente ou future.* Cette consolidation du tiers appliquée aux pensions, aussi bien qu'aux rentes constituées, fit descendre les arrérages annuels de 280 millions à 90 environ. Comprise dans cette somme, les rentes 5 pour 100, dont nous avons à suivre plus particulièrement les vicissitudes, atteignirent au terme de la liquidation le chiffre de 41,717,607 francs.

Un tel discrédit pesait sur le Directoire, qu'on ne lui supposa ni le pouvoir ni l'intention de respecter le concordat qu'il venait d'obtenir. Les rentiers vivaient

(1) Certaines rentes étaient, dit-on, attribuées à trente ou quarante payeurs, à qui il fallait s'adresser successivement. La recette des rentes était alors une industrie aussi lucrative que compliquée.

dans la crainte de voir s'écrouler tout à coup les débris mal consolidés de leur fortune. La panique fut si grande, que la plupart des inscriptions, vendues au prix d'une seule année d'arrérages, passèrent dans les mains des agioteurs. Les bons pour les deux autres tiers affluèrent en même temps sur la place, et tombèrent dans un égal avilissement.

Enfin, la victoire dissipa les nuages qui cachaient l'avenir. La confiance se rétablit peu à peu : la Bourse se constitua. Les valeurs, timidement soulevées, demeurèrent bien au-dessous de leur niveau naturel. En 1802, tandis que le premier consul dictait à l'Angleterre la paix d'Amiens, le 5 pour 100 avait peine à dépasser le cours de 55 francs. Déjà pourtant on pouvait discerner que le ressort du crédit allait devenir un des plus importants dans le mécanisme général de l'État : l'heure de le régler définitivement paraissait venue. Tel fut l'objet de la loi du 21 floréal an X, par laquelle il fut déclaré que le *tiers consolidé* recevrait à l'avenir la dénomination légale de 5 *pour* 100 *consolidé*. Cette variante ne fut pas adoptée, comme on l'a dit, pour préciser le capital nominal en cas de liquidation, car les valeurs étaient encore tellement dépréciées, que l'éventualité d'un remboursement au pair ne pouvait pas même se présenter à l'esprit. On se proposa seulement, la discussion en fait foi, d'atténuer le souvenir de la spoliation dont les rentiers venaient d'être victimes, en changeant le nom qui la rappelait. La théorie qui soutient que le service annuel des dettes d'un État ne doit jamais excéder le dixième de son revenu total, devint en même temps article de loi. Le maximum de la dette française fut arrêté à 50 millions, dixième du budget ordinaire des recettes. Mais depuis la consolidation du tiers, les besoins d'une époque agitée avaient donné lieu à de nouvelles émissions de rentes, et déjà le chiffre des intérêts à servir dépassait de plus de 9 millions le maximum légal. On institua donc, par cette même loi de l'an X, un *amortissement* dont l'unique fonction devait être de ramener et de contenir la dette dans les limites voulues. Les délibérations soulevées à ce sujet décèlent une grande inexpérience financière : c'est qu'en effet la science du crédit est, de toutes les sciences qui font l'homme d'État, la plus difficile à acquérir, et celle dont l'apprentissage coûte le plus cher aux peuples. Le chef de l'empire dédaigna de s'en approprier les ressources. La caisse d'amortissement ne fut pour lui qu'un fonds de réserve où il puisait sans contrôle pour récompenser ses fidèles. Il délivrait de son propre mouvement des rentes sur le grand-livre, et se débarrassait des fournisseurs et des créanciers importuns, en leur jetant des inscriptions au pair qui eussent perdu 20 à 30 pour 100 sur la place.

Quand on se rappelle la grande épopée impériale, qu'on énumère les trois millions d'hommes que Napoléon a mis sur pied, ses marches gigantesques à travers l'Europe, ses huit campagnes, mieux vaudrait dire cette unique et monstrueuse bataille qui dura dix ans, et en même temps les immenses travaux qu'il a menés à fin, les établissements qu'il a fondés, et les riches dotations, et les nobles encouragements qui tombaient si facilement de sa main, on s'étonne de ne trouver sur le grand-livre, à la date du 1er avril 1814, qu'une dette annuelle de 63.307.637 fr. ! Mais ce chiffre, il faut le dire, n'est qu'un mensonge. L'énorme contribution de guerre imposée à la France en 1815, et

qui fut représentée dans notre budget pour une rente de plus de 95 millions, est à coup sûr une dette du conquérant. Il en est de même des rentes créées pour éteindre l'arriéré antérieur à 1816 et pour le remboursement des biens des communes, décrété en 1813, mais non réalisé. L'ensemble de ces nouvelles inscriptions forme environ 130 millions. Quoiqu'elles n'aient été effectuées que sous le gouvernement représentatif, elles sont le fait du despotisme militaire, et réunies aux rentes déjà immatriculées en 1814, elles élèvent le bilan impérial à la somme de 193,454.709 francs. Or nous allons voir bientôt qu'en 1840, moins de 196 millions suffiront à l'acquittement de toute la dette perpétuelle. La surcharge apportée par la restauration et par la royauté de 1830, à peu près compensée par des amortissements, est, pour ainsi dire, imperceptible. Le régime constitutionnel ne coûte dont pas aussi cher qu'on se plaît à le répéter.

Les engagements contractés personnellement par Louis XVIII pendant son exil, la guerre d'Espagne, les dépenses extraordinaires provoquées par la commotion de 1830, sont venus s'ajouter successivement au fonds des 5 pour 100, et ont porté la somme totale des inscriptions faites depuis la consolidation du tiers à 214,733,394 francs. Mais cette somme n'a jamais été servie intégralement par le trésor: elle a été allégée à plusieurs reprises et notamment par la conversion *volontaire* (1) d'une partie du 5 en 3 pour 100, par l'annulation d'une partie des titres dévolus à la caisse d'amortissement, et enfin par quelques extinctions et déchéances au profit de l'État Malheureusement, tandis que le 5 pour 100 s'atténuait, le milliard accordé aux émigrés et la conversion en rentes de la réserve de l'amortissement nécessitaient l'ouverture de plusieurs autres comptes, sous la dénomination de 3, de 4 et de 4 1/2 pour 100.

Résumons cet exposé par des chiffres exacts empruntés au tableau des rentes perpétuelles inscrites sur le grand-livre le 1er janvier 1840 :

| | Capital évalué au pair. | | Intérêts à solder. |
|---|---|---|---|
| Cinq pour cent. . . . | 2,942,249,620 | — | 147,112,481 |
| Quatre et demi pour cent. | 22,813,333 | — | 1,026.600 |
| Quatre pour cent . . . | 299,469,150 | — | 11,978,766 |
| Trois pour cent. . . . | 1,193.109,667 | — | 35 793,290 |
| | 4,457.641,770 | — | 195,911.137 |
| La dotation annuelle de l'amortissement est de. . . | | | 44,616,463 |
| Ce qui donne en total la somme de. . . . . . . | | | 240,527,600 |

à solder annuellement pour les seuls arrérages des rentes constituées.

(1) Cette conversion eut lieu en 1825, après le rejet de l'opération combinée par M. de Villèle dans l'intérêt des émigrés. Les fonctionnaires lurent avec effroi dans un journal officiel : « Ceux qui se refuseront à la conversion déclareront par là qu'ils n'ont aucune confiance dans le gouvernement du roi. » Cet ordre fut compris de tous ceux qui vivaient dans la dépendance du pouvoir. Trente millions de rentes furent converties et laissèrent au Trésor un bénéfice annuel de six millions.

Mais la dette inscrite sur le grand-livre n'est qu'une partie du fardeau qui pèse sur l'État, lequel se complique de la *dette flottante*, ainsi répartie :

| | |
|---|---|
| 1° Intérêts des emprunts contractés spécialement pour des travaux d'utilité publique (1) . . . . | 10,683,300 |
| 2° Intérêts des cautionnements et dettes exigibles du Trésor . . . . . . . . . . . . . | 18,000,000 |
| 3° Rentes viagères (2) et pensions diverses. . . . | 55.413,000 |
| | 84,096,300 |

La réunion de la dette consolidée et de la dette flottante absorberont donc, suivant les prévisions du budget de 1841, la somme de 324.623,900 francs, et porteront le capital réel de la dette française à *cinq milliards soixante-huit millions sept cent quarante-cinq mille neuf cent cinquante francs*.

Ces chiffres, si retentissants qu'ils soient, n'ont rien qui doive effrayer. Les forces de la nation se sont développées dans une proportion plus grande encore que le fardeau commun, et si on songe à l'alléger aujourd'hui, ce n'est pas la nécessité qui commande, c'est la prudence qui conseille. Le laboureur s'élance, au premier rayon qui suit l'orage, pour réparer la dégradation du champ dont il est roi. Ainsi doivent faire les hommes d'État quand reviennent les jours de calme après les secousses désastreuses. Combler un déficit antérieur, c'est accumuler des ressources, c'est recruter pour l'avenir des travailleurs ou des soldats.

## II. — DES SYSTÈMES PROPOSÉS POUR L'EXTINCTION DES DETTES PUBLIQUES.

Il n'était pas inutile de remonter aux sources oubliées de la dette française, et d'en suivre les fluctuations jusqu'à nos jours. Le pouvoir sous la monarchie donne l'idée d'un fils de famille qui se livre aux usuriers avec l'arrière-pensée de leur échapper par quelque ruse de guerre, et qui souvent se permet, comme des espiègleries, de ces expédients qui déshonorent. Aujourd'hui, ce même débiteur a le triste avantage de la maturité ; il a le respect de sa propre parole, et sait d'ailleurs qu'en affaires d'intérêt la probité est encore de l'adresse. Il mesure donc gravement ses engagements et ses ressources, et malgré les bénéfices qu'il attend d'une libération, il y renoncerait s'il ne pouvait l'obtenir avec convenance et loyauté.

Il n'y a en réalité que deux moyens de payer ses dettes : c'est d'obtenir des économies par une réduction de la dépense, ou de créer un excédant de recette par un surcroît de travail. C'est ainsi qu'en agissent les particuliers. Mais les nations, qui ne se sentent pas vieillir, n'ont pas, comme les individus, l'in-

(1) Cet article ne constitue pas une charge réelle, puisqu'il a pour objet une *dépense productive*.

(2) Les rentes viagères, autrefois considérables, sont descendues au chiffre de 3,707,000 francs ; elles se réduisent chaque année, et seront probablement éteintes en 1880.

stinct de la prévoyance, et il est difficile d'en obtenir le sacrifice du présent au profit de l'avenir. Il faut ajouter que dans les jours où nous vivons, les administrateurs ne s'arrêtent guère à des plans de réforme dont l'accomplissement exigerait une longue suite d'années. La mobilité du gouvernement constitutionnel, longtemps vantée comme une condition de progrés, ne sera bientôt plus, grâce au déchaînement des passions, qu'un remuement désordonné. Quel moyen d'asseoir une idée et d'en poursuivre les résultats, quand toute position est sourdement minée, quand la première affaire pour chacun est de s'affermir contre les secousses d'une perfide bascule; quand on dépense en caquetages le temps qu'il faudrait donner à la méditation ou à l'œuvre; quand les hommes se remplacent sans se continuer, et que les projets se succèdent comme pour se contredire?

Dans les sociétés ainsi faites, au lieu de réduire le mal par un régime sage et soutenu, on préfère l'attaquer par un traitement prompt, incisif, et dont l'effet parle aux yeux. Or l'ulcère qui ronge tous les gouvernements européens, la dette, a exercé bien des docteurs : nombre de spécifiques ont été proposés; ils se rapportent tous à quatre genres d'opérations que nous allons exposer successivement.

En première ligne se présente le système de l'*amortissement*, accueilli il y a soixante ans comme une révélation providentielle, mais qui commence à perdre de son prestige. L'amortissement repose sur la puissance d'accroissement qui est propre à l'*intérêt composé*. Tout le monde sait qu'en ajoutant chaque année l'intérêt donné par une somme à cette somme elle-même, de façon à ce que le total produise intérêt à son tour, on double en quatorze ans environ un capital prêté à 5 pour 100. Si on continue l'opération avec ce capital doublé, on obtient une progression si rapide, qu'elle cause une sorte de vertige. Un calculateur du siècle dernier avait découvert que le bonheur du genre humain ne lui coûterait que 500 livres. L'honnête homme déclara donc par testament que ladite somme de 500 liv., prélevée sur sa succession, devait être divisée en cinq portions égales, et placées à intérêts composés. Le premier cinquième devait produire au bout de cent ans 13,100 livres, et être donné à l'auteur du meilleur mémoire sur les placements à intérêts. La seconde somme de 100 livres, montant après deux siècles à 1,700,000 livres, était destinée à l'encouragement des beaux ouvrages et des actions vertueuses. Avec plus de 25 millions obtenus au bout de trois siècles pour le troisième lot, on devait doter des établissements de crédit. La quatrième portion, élevée à 30 milliards à la fin du quatrième siècle, devait servir à bâtir une centaine de villes, où la moitié de la population française eût trouvé abri. Enfin, avec le produit du dernier cinquième, montant au bout de cinq cents ans à quatre mille milliards, on devait éteindre les dettes publiques de la France et de l'Angleterre, fonder un revenu annuel qui, partagé entre les diverses puissances de l'Europe, eût affranchi les peuples des impôts les plus onéreux, élever gratuitement tous les enfants jusqu'à l'âge de trois ans, enrichir les savants, doter les filles sages, soulager les pauvres, etc. Quelques monceaux d'or sans emploi étaient laissés à la discrétion des exécuteurs testamentaires!

Ce ridicule enthousiasme découvre le vice des théories d'accumulation fon-

dées sur la vertu de l'intérêt composé. Les nombres abstraits, que rien ne gène sur le papier, parviennent, il est vrai, à des grandeurs indéfinies; mais les capitaux effectifs ont à subir des fluctuations qui dérangent tous les calculs. Le seul fait de leur multiplication suffit pour les déprécier. N'est-il pas évident qu'un fonds de placement, augmentant sans cesse à mesure que les besoins d'emprunts diminuent, languira bientôt faute d'un emploi profitable.

Appliquons ce raisonnement aux fonds d'amortissement de rentes. En théorie, une dotation de 1 pour 100 sur le capital dû par l'État, étant employée au rachat de la dette, et grossie annuellement des intérêts du capital racheté, suffit pour éteindre en trente-sept ans une rente à 5, en quarante et un ans une rente à 4, en quarante-quatre ans une rente à 3 pour 100. On demande donc annuellement aux contribuables français, en sus des 195 millions absorbés pour le solde des annuités, plus de 44 millions qui vont se capitaliser dans la caisse d'amortissement, avec les intérêts des rentes rachetées journellement sur la place. Depuis 1816, un milliard environ a été versé à cet effet, et par la progression des intérêts a produit le rachat de 71 millions de rentes, dont plus de 48 ont été rayés du grand-livre, et dont l'excédant continue d'être soldé par le trésor à l'établissement qui demeure son créancier par une fiction légale.

Ce résultat brillant n'est-il pas une illusion? Ce n'est pas seulement un milliard que vous avez demandé aux contribuables : c'est encore la productivité de ce milliard, les intérêts qu'il eût engendrés dans leurs mains. La surcharge de l'impôt et les intérêts perdus balancent à peu près pour eux le capital amorti : il y a transformation, déplacement, et non pas bénéfice réel. L'amortissement agit pourtant d'une façon profitable dans les temps de crise financière, parce qu'en achetant alors à des cours déprimés, il relève le crédit public, tout en bénéficiant sur la dépréciation des valeurs. Mais comme son fonds de roulement gagne en puissance à chaque acquisition qu'il fait, il est forcé de l'utiliser à tous prix. Il enchérit donc sur tous les acheteurs qui se présentent à la Bourse, et exaltant sans cesse les prétentions des vendeurs, il rapproche artificiellement la limite où l'État ne peut plus raisonnablement acheter ; dès lors la machine absorbante demeure inactive. Il n'est donc pas parfaitement exact de dire que l'amortissement peut éteindre un emprunt ; il n'en saisira jamais qu'une faible partie, et à des conditions de plus en plus onéreuses. Aussi n'est-il déjà plus qu'un levier dont se servent les hommes d'État pour soulever les fonds au-dessus du pair, et justifier au besoin l'abaissement du taux de la rente par une *conversion* au-dessous du pair. Les services que rend l'amortissement en cette circonstance sont même si chèrement payés, que d'habiles financiers réclament chez nous sa suppression, et que depuis douze ans l'Angleterre a abandonné un système dont elle avait la première préconisé les bienfaits.

On a fait avec justesse la remarque que le fléau des dettes publiques est pour les peuples la punition du crime d'égoïsme. Une série d'emprunts, a-t-on dit, rejetant sans cesse sur l'avenir la charge du présent, finit par agglomérer une dette *perpétuelle*, plus onéreuse par ses seuls intérêts que ne l'eût été un sacrifice une fois fait au jour de la crise. Par exemple, l'Angleterre acquitte en

viron 780 millions de fr. par an, et payait, il y a vingt ans, plus d'un milliard : certes, il n'est pas de guerre ou d'œuvre nationale qui lui ait coûté *par année* une pareille somme. Si donc, au lieu d'emprunter successivement, elle avait décrété chaque fois une contribution extraordinaire, elle n'eût pas payé davantage en dernier résultat, et ne gémirait pas aujourd'hui sous le poids d'une dette de 20 milliards en capital (1). Partant de ce principe, plusieurs économistes anglais, et notamment Hutchinson, membre du parlement sous George Ier, Wilks en 1821, la *Revue d'Edimbourg* en 1827, et un publiciste anonyme en 1832, ont proposé des plans pour la *liquidation* intégrale ou partielle de la dette, au moyen d'une contribution une fois payée. Le sacrifice imposé aux propriétaires se trouverait compensé par un affranchissement immédiat de la plupart des impôts, par la diffusion d'un capital énorme qui élèverait le prix de toutes les propriétés, et communiquerait à l'industrie un merveilleux mouvement d'accélération. Il ne serait pas permis de présenter un plan aussi vaste sans faire connaître les engagements, les ressources, les forces productives d'un pays, sans faire palper un à un les organes qui entretienrent la vie nationale. Un dernier partisan de la liquidation, M. Pablo de Pebrer, a parfaitement compris cette nécessité, et il a appuyé son travail de tant de faits, d'aperçus théoriques, de calculs et de pièces officielles, qu'il a pu à bon droit lui donner le titre d'*Histoire financière et statistique de l'empire britannique* (2). Le premier volume, purement historique, présente des recherches fort curieuses sur les accroissements de la fortune publique, sur l'impôt, la dette et les deux centres d'action du monde financier, la Banque et la Bourse. Le second volume offre le bilan général de cette grande société commerciale qualifiée du nom d'*empire britannique*, et se termine par le plan d'une liquidation gigantesque. Plein de foi dans son système, l'auteur le présente comme la seule chance de salut laissée à la Grande-Bretagne ; mais c'est là un travers sur lequel nous aurions tort d'insister, puisque nous lui devons un entassement de matériaux qu'on ne fouillera pas sans profit, et dans lequel nous avons trouvé nous-même des documents fort instructifs pour la question à l'ordre du jour.

D'après les calculs de M. Pebrer, la somme des richesses appartenant en propre aux sujets de l'Angleterre équivaut aujourd'hui à près de 140 milliards de francs (2). Sur cette somme, une contribution de 9 1/4 pour 100, frappant

(1) En 1838, elle s'élevait à 762,275,188 livres sterling pour la dette consolidée, plus 28 à 30 millions sterling pour la capitalisation de la dette flottante.

(2) La traduction française de M. Jacobi, avocat, vient d'obtenir les honneurs d'une seconde édition, continuée jusqu'aux dates les plus récentes. — 2 vol. in-8o, avec 149 tableaux ; chez Bellizard, rue de Verneuil.

(3) Sous le nom de *propriété publique*, M. Pebrer comprend tous les édifices religieux, civils ou militaires, les voies de communication, les arsenaux, les chantiers, le matériel de guerre, et enfin les richesses mobilières de la nation.

La *propriété particulière* est divisée en valeurs productives et en valeurs non productives. La première section comprend les constructions, les terres cultivées, les mines, les manufactures et marchandises, le bétail, etc. La seconde section est consacrée aux terres non cultivées, aux effets mobiliers et usuels, au numéraire en circulation, aux sommes en dépôt, etc. Une pareille estimation laisse certainement beau-

toutes les familles, à l'exception de celles dont l'avoir commun ne dépasse pas 50 livres sterling ou 750 francs, et une autre contribution, atteignant dans une égale mesure le revenu des fonctions publiques, des professions libérales, et même les salaires, en respectant ceux des classes nécessiteuses, suffiraient pour rembourser au pair la dette nationale, jusqu'à concurrence de 500 millions de livres sterling (12.500.000.000 de francs). Le versement devrait être effectué en huit payements et dans l'espace de deux ans, et aussitôt l'impôt foncier serait réduit au tiers, les taxes qui entravent l'industrie et affectent les objets de première nécessité seraient intégralement supprimées. Les deux mesures, étant simultanées, se simplifieraient l'une par l'autre, de telle sorte

coup de prise à l'arbitraire : nous croyons toutefois qu'on nous saura gré d'en offrir le résumé :

INVENTAIRE GÉNÉRAL DES RICHESSES DE L'EMPIRE BRITANNIQUE EN 1832.

| POSSESSIONS ANGLAISES. | POPULATION. | CAPITAL. | | |
|---|---|---|---|---|
| | | PROPRIÉTÉ PUBLIQUE. | PROPRIÉTÉ PARTICULIÈRE. | TOTAL. |
| | | Liv. st. | Liv. st. | Liv. st. |
| Grande-Bretagne et Irlande . . . . | 24,271,758 | 103,800,000 | 3,575,700,000 | 3,679,500,000 |
| *Possessions* en Europe . . . . . | 247,701 | 7,300,000 | 19,815,094 | 27,115,094 |
| *Id.* dans l'Amérique du Nord. . . . | 911,227 | 2,933,331 | 59,167,135 | 62,100,466 |
| *Id.* dans les Indes occidentales . . | 733,617 | 3,853,000 | 127,199,424 | 131,052,424 |
| *Id.* dans l'Océan indien. . . . . | 1,034,046 | 3,733,332 | 23,776,449 | 27,509,781 |
| *Id.* en Afrique . . | 154,046 | 1,426,665 | 5,017,733 | 6,444,398 |
| *Id.* en Australie. . | 39,685 | 140,000 | 2,545,000 | 2,685,000 |
| *Id.* dans les Indes orientales . . . | 89,577,206 | 15,529,243 | 1,595,548,111 | 1,611,077,354 |
| | 116,969,978 | 138,715,571 | 5,408,768,946 | 5,547,484,517 |

« Mais, dit M. Pebrer dans un appendice, cette estimation de 1832 est déjà très-insuffisante. Depuis sept ans, toutes les ramifications de la puissance anglaise se sont simultanément développées, et il n'y aurait pas d'exagération à porter le chiffre de la population à plus de cent vingt millions d'âmes, et le total des valeurs publiques et privées à 7 milliards sterling, ou 175 milliards de francs. »

que le dégrèvement obtenu par le contribuable réduisît d'autant sa quote-part dans la contribution exceptionnelle. Au premier aperçu, le projet est spécieux. Il est certain que chacun abandonnerait volontiers un dixième de son capital pour être affranchi à tout jamais de la surcharge d'impôts occasionnés par les dettes publiques. Mais la réflexion suscite bien des doutes, et nous ajouterions une longue série d'objections à celles que M. Pebrer se présente à lui-même pour se donner le plaisir de les résoudre, s'il ne nous semblait pas hors de propos de discuter un projet sans application possible dans notre pays.

Un troisième moyen pour l'extinction des dettes publiques consiste à faire jaillir, au profit de l'État, de nouvelles sources de crédit. L'exposé de ce système nous oblige à remonter aux principes de la science économique. Toutes les richesses dont se compose l'avoir d'une nation, se divisent en *capitaux fixes* ou *engagés*, et en *capitaux mobiles* ou *circulants*. Les premiers, qui sont les terres, les bâtiments, les machines, ne produisent qu'un revenu essentiellement limité, sous le nom de loyer ou de fermage. Au contraire, les valeurs qui sont de nature à passer dans la circulation, comme les marchandises et le numéraire, se transformant sans cesse, s'appropriant à tous les besoins, profitant de toutes les chances favorables, ayant enfin l'énorme privilége de se multiplier par leur représentation en papier, sont d'un rapport infiniment profitable. Or le vrai problème du *crédit* est de mobiliser les valeurs fixes, de leur communiquer les avantages des valeurs circulantes, tout en leur conservant, autant que possible, leur caractère de stabilité. Si une somme de 100 millions en espèces métalliques forme une réserve suffisante pour l'émission d'une somme triple en billets, et procure ainsi les bénéfices d'un roulement de 400 millions, est-ce qu'une valeur de 100 millions en fonds de terre ne fournirait pas une base aussi solide pour une opération analogue? L'État, en se réservant la réalisation d'une pareille idée, n'y trouverait-il pas des ressources assez abondantes pour combler l'abîme de la dette? Ce raisonnement, qui a engendré déjà plusieurs utopies financières, vient d'être repris avec habileté par M. Auguste Cieszkowski, docteur en philosophie, dans un traité qui a pour titre : *Du Crédit de la Circulation* (1). Nous négligeons à regret une excellente analyse de la nature du crédit et de son développement pour toucher les seuls points en contact avec le sujet que nous essayons d'éclairer.

L'impôt foncier, dit M. Cieszkowski, n'est pas une rente *abstraite ;* il répond, au contraire, à un capital en biens-fonds qui, quoique laissé entre les mains des particuliers, peut être considéré comme une propriété foncière de l'État, puisqu'il est le gage d'une hypothèque privilégiée dont l'impôt est le revenu annuel. L'impôt foncier, joint au domaine national et aux biens communaux, donne un revenu inscrit annuellement au budget pour une somme d'environ 400 millions, qui, en la supposant capitalisée à raison de 4 pour 100, fournirait plus de 10 milliards, le double du total des dettes publiques. On pourrait donc mobiliser, selon les besoins, ce fonds stagnant du 10 milliards en le faisant servir de garantie à des émissions d'effets de crédit remboursables

(1) Un vol. in-8o; chez Treutel et Wurtz, rue de Lille, no 17 à Paris.

à vue, et ayant cours légal comme le papier des banques privilégiées. M. Cieszkowski propose de créer des *billets à rentes* produisant dans les mains du porteur 1 cent. pour 100 fr. par jour, ou 3 fr. 65 cent. par an d'intérêt. Ces billets donnant ainsi un loyer comme les biens-fonds aux propriétaires, et fonctionnant à volonté dans les transactions comme monnaie légale, réuniraient les qualités diverses des deux natures de capitaux, et ce double avantage les ferait rechercher de préférence à tous les autres genres de numéraire. L'État, réglant les émissions sur les demandes, deviendrait dès lors le régulateur suprême de la circulation, et le crédit, au lieu de porter profit à quelques compagnies privilégiées, serait le bénéfice d'une nation entière. La liquidation des dettes publiques ne rencontrerait plus de difficultés. Le rentier, remboursé en valeurs donnant intérêt, n'aurait pas l'inquiétude de chercher un placement nouveau, et on calculerait l'opération de telle sorte que le détenteur du 5 pour 100, payé en billets rapportant seulement 3,65, n'éprouvât pas une déperdition de revenu trop sensible. Il y aurait perte apparente dans ce remboursement au-dessus du pair nominal; mais l'excédant des valeurs laissées à la disposition du gouvernement permettrait d'accomplir les grands travaux d'utilité publique sans tendre la main aux capitalistes, et il en résulterait une telle amélioration des revenus, qu'on pourrait retirer peu à peu les titres de créances et effacer enfin jusqu'aux traces du déficit antérieur.

Qu'on ne juge pas la doctrine de M. Cieszkowski sur une analyse que nous sommes obligé de condenser en quelques lignes : qu'on étudie son livre, fort digne assurément de cette distinction, et on comprendra que son système, assez hardi pour paraître inquiétant, ne manque pas absolument de solidité. Quelque conception analogue à la sienne est, à n'en pas douter, une des nécessités de l'avenir (1). Malheureusement les théories économiques ne sont réalisables que lorsqu'elles ont pénétré dans la foule. La confiance publique ne se décrète pas par ordonnance : elle est l'œuvre du temps et de la routine plutôt que d'une intelligente conviction. Le gage matériel offert pour les billets à rente serait loin d'être pour les prêteurs un motif suffisant de sécurité. Les hypothèques sont en effet de peu de valeur contre un débiteur qu'il serait difficile de déposséder, et qui pourrait à la rigueur prononcer sa libération par un article de loi. L'expropriation fût-elle même possible, que la vente des biens saisis cesserait de l'être en raison de leur multiplicité et de la dépréciation de toutes choses dans une catastrophe universelle. Mais, dira-t-on peut-être, les rentes inscrites sur le grand-livre n'ont pas même ce genre de garantie spéciale, et leur seule caution est la loyauté publique. C'est pour cette raison, répondrons-nous, qu'il a fallu quarante ans pour porter nos fonds de 7 fr. pour 5 fr. de rente (cours de 1799) à 114 fr. (dernier cours). D'ailleurs un capital immense, remboursé avec des valeurs de fraîche date et déversé tout à coup dans la circulation, occasionne une secousse presque toujours fatale, et on ne peut penser sans effroi à ces grandes expéditions financières, où

(1) On peut considérer comme un essai de réalisation la société de *l'Omnium*, dont les bases ont été exposées par M. de La Mennais dans la *Revue des Deux Mondes*, livraison du 1er septembre 1838.

il suffit d'une erreur de tactique, d'une simple inadvertance, pour compromettre le sort d'un peuple. Nous ne sommes pas de ceux qui s'accroupissent dans l'ornière par crainte d'être entraînés en avant; mais nous n'avons garde d'oublier que les inovations les plus désirables deviennent des calamités quand elles sont prématurées.

Il faut pourtant un procédé quelconque pour absorber le courant des dettes publiques, que le système des emprunts tend à gonfler sans cesse. Il en est un des plus expéditifs, et en grande faveur aujourd'hui dans le monde financier. C'est celui des *conversions,* qui consiste à *obtenir* du créancier l'abandon *volontaire* d'une partie des intérêts auxquels il a droit suivant les termes du contrat primitif. Le premier exemple de cette manœuvre fut donné par l'Angleterre en 1699, et répété depuis aussi souvent que les circonstances l'ont permis. Nous ne rappellerons ici que les quatre dernières conversions opérées de 1822 à 1834, et qui ont été conduites assez heureusement pour procurer une réduction de 2,355,845 livres sterling sur les intérêts (près de 59 millions de francs), sans augmenter sensiblement le capital. — De 1829 à 1835, la Prusse a converti avec bénéfice ses rentes à 5 pour 100, et abaissé le taux de sa dette provinciale de 4 à 3 1/2. — La Russie a entrepris de se libérer envers ses débiteurs étrangers, et en même temps elle s'applique à fondre nombre de petits emprunts contractés à l'intérieur à des conditions fort diverses, pour en composer une dette nationale homogène, sur laquelle elle se réserve d'agir activement. — L'Autriche a repris, en 1835, le remboursement de ses 5 pour 100, interrompu en 1831 par le contre-coup de notre révolution. L'impulsion donnée par les grands États de l'Allemagne a entraîné tour à tour les États secondaires. La Bavière, le Wurtemberg, le Hanovre, les duchés de Bade, de Saxe-Cobourg et de Saxe-Altenbourg, de Nassau et de Brunswick, Hesse-Darmstadt et Hesse électorale, les villes libres, Brême, Francfort, Hambourg, ont décrété l'abaissement de l'intérêt des rentes, sans même offrir l'alternative du remboursement intégral. Les efforts évidents de plusieurs autres puissances, et notamment des États italiens, pour élever au-dessus du pair le cours de leurs fonds, annoncent sans doute des projets de même nature. La France enfin, qui a si souvent les honneurs de l'initiative, semble éprouver le regret de s'être laissé devancer cette fois. On ne peut nier que l'opinion commune, séduite par des théories qui ne sont peut-être pas parfaitement désintéressées, ne se soit montrée assez favorable à la conversion de nos rentes pour déterminer le gouvernement à la présentation d'un projet de loi.

En thèse générale, le système des conversions suscite des préventions assez légitimes. Moralement, il est presque toujours entaché de déloyauté; comme opération de finance, ses avantages sont ordinairement détruits par de graves inconvénients.

Un gouvernement peut très-justement demander une réduction d'intérêt, quand les fonds s'élèvent au-dessus de leur niveau sans le secours des manœuvres de Bourse qui les font déborder artificiellement, quand la surabondance de l'argent est évidente, et qu'il est hors de doute que l'État pourrait emprunter à un taux inférieur à celui des rentes constituées. Les exemples d'une telle prospérité sont malheureusement trop rares. Pour prévenir le re-

proche de violence, on met le créancier en demeure d'opter entre la réduction de l'intérêt promis et le remboursement de sa créance. Mais cette offre n'est pas sincère; elle est presque toujours inexécutable : en la faisant, on espère bien qu'elle ne sera pas acceptée; on se trouve même parfois entraîné à de misérables ruses pour la rendre inacceptable (1). Quelques lignes d'un apologiste des coups d'État de ce genre donnent matière à réflexion. « Si les ministres français, dit M. Pebrer à propos du projet avorté de 1837, avaient eu sous les yeux l'histoire de la conversion de la dette anglaise, peut-être auraient-ils médité plus sérieusement l'*unité* de conception, le *secret* et la *rapidité* d'action qu'exigent ces opérations, et ils auraient surtout compris qu'il était *de toute impossibilité* de les effectuer en employant le système vraiment *unique* de laisser chaque député proposer, motiver et défendre, son plan particulier de conversion (2). » A voir les mots soulignés par l'auteur ne doit-on pas se demander s'il s'agit d'une transaction franche et légale ou d'une exécution par surprise?

Le second grief est de ceux qui se traduisent en chiffres. Nous voulons parler de l'augmentation presque inévitable du capital dû par l'État, soit qu'on substitue un fonds au-dessous du pair à celui qui a dépassé le pair, soit qu'on ait recours à des emprunts pour faire face aux remboursement demandés. Les porteurs d'inscriptions se groupent en deux classes : les rentiers proprement dits, dont l'unique ambition est de vivre de leurs revenus, et les agioteurs, qui accaparent pour revendre et trouvent leur compte à tous les déplacements. Or la réduction de l'intérêt serait, sinon impossible, au moins très-difficile, si l'État n'achetait pas la coopération de ces derniers en leur offrant matière à bénéfices sur le capital. Par exemple, dans la combinaison de M. de Villèle, au lieu d'une rente de 5 francs pour 100 francs, on offrait 3 francs de rentes pour 75 : c'était une réduction d'un cinquième sur l'intérêt à payer; mais, en revanche, chaque 3 francs de rente donnait lieu à l'inscription sur le grand-livre de 100 francs en capital, ce qui augmentait d'un tiers ou de 33 pour cent la dette nationale. De là une funeste alternative. Si l'État poursuit l'œuvre de sa libération, il versera des flots d'or en pure perte pour éteindre cette dette additionnelle. S'il renonce au rachat, il arrivera infailliblement à la banqueroute, quelle que soit la modicité des intérêts à payer.

Il a été dit dernièrement à la tribune que les chances aléatoires sont pour l'État comme pour les particuliers, et que parfois, après une conversion, on rachète au-dessous du prix d'émission. Il en fut ainsi en 1824. Après la fameuse manœuvre qui devait porter le 3 pour 100 au pair, il se trouva offert sur place au prix de 65, de sorte que les convertis furent *indemnisés* d'une perte de 20 pour 100 sur le revenu, par une perte de 15 pour 100 sur le capital! N'ambitionnons pas pour le pays un pareil bénéfice, car il fut la conséquence

(1) Nous lisons dans une brochure, provoquée en 1824 par le projet de M. de Villèle, que la Banque de France, chargée du solde des rentes vendues, refusa de payer en billets, et ne livra plus que des écus, afin d'enchaîner les rentiers timides par la crainte de retirer ostensiblement ou de garder chez eux de grandes sommes en numéraire.

(2) *Histoire financière*, citée plus haut, tom. II, pag. 478.

d'une crise commerciale qui désola pendant trois ans la France et l'Angleterre, et on sait que la stagnation des affaires, l'avilissement des produits, l'inquiétude qui gronde comme un orage avant d'éclater en désordres, coûtent plus cher au trésor que tout ce qu'il peut gagner aux opérations de l'amortissement. Flattons-nous plutôt de rencontrer une heureuse veine de prospérité. Espérons que le niveau des valeurs publiques n'éprouvera aucune dépression, que le placement sur l'État obtiendra toujours la préférence, comme le plus sûr, et essayons de prévoir, d'après ces conjectures, les résultats définitifs de la grande mesure qui a déjà pour elle l'assentiment de la chambre élective.

## III. — DE LA CONVERSION DES RENTES FRANÇAISES.

Avant d'entrer dans les détails de l'opération projetée, il importe de vider une question préalable, celle de la *légalité.* Le droit de rembourser ou de convertir ne pourrait être l'objet d'un doute en Angleterre, parce qu'il y est consacré par l'usage, et quelquefois même mentionné dans le contrat passé entre le gouvernement et les prêteurs. Mais on a rappelé chez nous que notre fonds 5 pour 100, devant son origine à une loi de spoliation, a été déclaré par compensation *exempt de toute retenue présente ou future.* On s'est prévalu de l'incertitude des termes employés dans les actes législatifs pour prétendre que le capital de la dette n'a pas été limité, et que le remboursement, en supposant qu'il fût admissible, devrait être effectué, non pas au pair, mais au cours de la Bourse. Nous avouons en toute conscience que ces prétentions nous semblent peu fondées. La loi de l'an VI ne serait applicable à la rigueur qu'aux victimes de la réduction des deux tiers et non pas aux prêteurs qui plus tard ont su tirer de leurs fonds des profits usuraires. Le droit de se racheter d'une servitude est inscrit dans la loi naturelle, et il n'est pas au pouvoir d'une assemblée délibérante de l'aliéner à perpétuité. Quant aux conditions du rachat, elles ont été suffisamment indiquées par la consolidation des anciennes créances calculées par Cambon *sur le pied du denier vingt*, et par le titre de *cinq pour cent* donné aux fonds créés postérieurement. Admettre le rachat au-dessus du pair, ce serait irriter follement la cupidité du créancier et rendre toute liquidation impossible.

Reconnaissons donc que la réduction des dettes publiques est pour les tuteurs de notre pays un droit en même temps qu'un devoir. Le moyen de libération qu'on voudrait consacrer est-il le plus sûr, le plus équitable? les bénéfices qu'il promet rachètent-ils les embarras, les dangers qu'il fait craindre? C'est là qu'est pour nous toute la question.

Déjà les merveilles signalées par les promoteurs de la mesure se sont évanouies au grand jour de la discussion. La conversion, disait-on il y a deux ans, doit améliorer la condition ordinaire du crédit public, abaisser le loyer de l'argent, déverser des capitaux dans la circulation, raviver l'agriculture et l'industrie. On a peine à concevoir que ces phrases de prospectus aient été produites sérieusement et qu'elles aient pu agir un instant sur l'opinion.

Est-ce donc qu'il suffit d'abaisser le taux nominal des fonds publics pour trouver *réellement* des secours à bas prix? En ces sortes d'affaires, les termes

du contrat sont une entrave pour l'État qui est en péril, mais jamais pour le capitaliste qui tient le salut public enfermé dans son coffre-fort. De 1793 à 1819, l'Angleterre a contracté plus de soixante emprunts à des taux ordinairement fort bas, et cependant elle a toujours payé plus de 5 pour 100, soit qu'elle attribuât un intérêt de 3 pour 100 à une somme *double* de celle qui lui était versée effectivement, soit qu'elle ajoutât au coupon de rentes perpétuelles une longue série d'annuités détachées. On ne saurait trop le répéter, l'abaissement du taux nominal de la dette n'a pas été le fait des hommes d'État de la Grande-Bretagne. Ce fut au contraire une condition commandée par les agioteurs pour se mettre à l'abri des conversions en stipulant un intérêt nominalement si faible qu'il devînt en quelque sorte irréductible, et aussi pour profiter de la surcharge des titres en cas de rachat ou d'amortissement. Presque tous les publicistes qui ont écrit avec autorité sur les finances de l'Angleterre, Price, Stewart, John Sainclair, Colquhoun, Robert Hamilton, dont l'avis est de si grand poids, ont condamné cette tendance à abaisser fictivement le taux de la dette, qui, en gonflant le capital, éloigne le terme de la libération. Ce n'est donc pas faire un progrès dans la carrière du crédit que d'adopter, au milieu d'une incontestable prospérité, les expédients financiers subis par nos voisins dans les jours de détresse (1).

Y aura-t-il reflux des capitaux dans la région des affaires, et, par suite, abaissement du prix de l'argent? Assurément non. Si les rentiers se liguaient pour demander à être remboursés, la conversion et ses prétendus bienfaits seraient réduits à néant. Si, au contraire, elle était acceptée, il n'y aurait qu'une diminution des revenus de chacun et non pas diffusion des sommes aujourd'hui détenues par l'État. Mais à quoi bon discuter les promesses dorées des *convertisseurs?* Le ministre qui a présenté la loi en a fait justice le premier, en disant dans l'exposé de son projet : « On sait maintenant à quoi s'en tenir sur les effets de la mesure. Si *l'on ne croit plus* que le remboursement des rentes 5 pour 100 et leur conversion en effets à un titre inférieur puissent influer directement sur le taux de l'intérêt, du moins ne conteste-t-on plus la réalité des avantages à recueillir de la diminution des arrérages acquittés par l'État.

L'opération ne devant aboutir qu'à une économie pour le trésor, il nous reste à tracer le plan financier de la campagne, à indiquer la situation respective des trois partis qui s'y trouvent engagés, les rentiers, l'État et les agioteurs.

Le fonds 5 pour 100, qui doit être soumis à la conversion, donne en nombre rond la somme de 147 millions. Il faut commencer par en distraire environ 37 millions, qui appartiennent à l'amortissement, à la Légion d'honneur, aux invalides de la marine, aux communes, aux hospices, à divers établissements publics et religieux. La chambre des députés n'a pas admis cette exception, et a voulu que la radiation du 5 pour 100 fût complète. Ce sera une fiction de plus dans la loi, que d'appauvrir des institutions dont les besoins retombent

(1) Vienne une crise politique, et l'État sera sans doute trop heureux d'obtenir des secours à 5 pour 100 ; mais ce dernier titre étant rayé du grand-livre, il faudra donner du 4 1/2 à 90 ou même du 4 à 80, c'est-à-dire qu'on acceptera un capital surchargé de 10 à 20 pour 100.

forcément à la charge du trésor public. La somme retranchée au chapitre de la dette reparaîtra infailliblement à quelque autre page du budget. Il n'est pas moins évident qu'il n'y a pas de bénéfice réel sur le dixième retranché aux rentes de l'amortissement. Si l'on ne tient pas à grossir les chiffres pour se faire illusion à soi-même, il faut laisser en dehors cette somme de 37 millions, et ne faire porter les calculs que sur une rente de 110 millions de francs.

Pour bien apprécier la résolution prise par la majorité de la chambre, il faut la comparer au système développé par la commission.

Aux termes du rapport, les détenteurs du 5 pour 100 avaient à opter entre les trois propositions suivantes :

1° Le remboursement intégral au pair du capital ;

2° La réduction d'un dixième des intérêts, c'est-à-dire la conversion du 5 pour 100 en *quatre et demi* sans augmentation de capital ;

3° La conversion du 5 pour 100 en *trois et demi*, à raison de 4 fr. 05 c. de rente pour 86 fr. 42 c. du capital remboursable, c'est-à-dire une diminution de 95 cent. sur 5 fr. de rente, et, en compensation, un accroissement de 15 fr. 71 c. sur 100 fr. de capital dû par l'État.

Nous l'avons déjà dit, l'offre de remboursement n'est jamais faite que pour la forme. Le fin de l'affaire consiste à ce qu'aucun rentier, à moins d'un étrange aveuglement, ne songe à se faire rembourser par l'État. Il ne recevrait en effet que 100 francs pour 5 francs de rente en se présentant au trésor pour réaliser son inscription au pair. Qu'il accepte au contraire la conversion, et il pourra dès le lendemain revendre son nouveau titre avec une bénéfice notable. Selon toutes les probabilités, ce *trois et demi*, que l'État devait créer à 86 fr. 42 c., eût été enlevé aussitôt jusqu'à 98 par la puissance de l'amortissement et par ses tendances naturelles. Ce cours de 98 est précisément celui du 3 1/2 anglais, et il correspond à notre *trois* pour 100 (1), qui se maintient à 84. On espérait donc que la majorité des porteurs de rentes se laisserait séduire par la chance de gagner plus de 13 pour 100, c'est-à-dire de recevoir sur la place 113 fr. 38 cent. pour le titre *converti*, au lieu de 100 francs auxquels donne droit l'inscription primitive.

Les créanciers de l'État se divisent en deux classes : d'un côté, les rentiers proprement dits dont le revenu mesure le bien-être, et de l'autre les spéculateurs qui jouent sur le capital. Les premiers eussent choisi l'immobile 4 1/2, qui ne retranche que 50 cent. par 5 francs. Les seconds sont les champions déclarés du 3 1/2, dant la séduisante *élasticité* les ravit.

Supposons, d'après ces conjectures, que les 110 millions de rentes à réduire se fussent partagés ainsi :

| | | | |
|---|---|---|---|
| 50.000.000 | convertis en 4 1/2. | — Rabais obtenus par l'État. . | 5.000.000 |
| 60.000.000 | — 3 1/2. | — — — | 11.400.000 |
| 110,000,000 | | | 16,400,000 |

(1) 100 francs employés en 3 pour 100, à 84, donnent en revenu 3 f. 57 c. 1/5
— — 3 1/2 — à 98, donneraient. . . 3 57 1/7

La transformation du capital eût donné alors les résultats suivants :

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 4 1/2 avant la conversion | 1,000,000.000 | — | Après la conversion | | 1,000.000.000 |
| 5 1/2 — — | 1,200.000.000 | — | — | — | 1.388.000 000 |
| | 2,200,000,000 | | | | 2,388,000,000 |

En somme, surcroît de capital de 188 millions, dont l'État se reconnaissait débiteur au profit du 3 1/2. C'était pourtant la moindre des faveurs ménag es à ce dernier fonds. Constitué par la conversion au-dessous du pair, il devait profiter seul sans doute des sommes destinées à éteindre les rentes qu'il remplaçait. La dotation affectée au rachat du 5 atteindra bientôt le chiffre de 55 millions. Laissons jouer cet amortissement pendant dix années, terme de la trêve accordée aux rentiers.

55 millions, rachetant à intérêt composé du 3 1/2 au taux moyen de 98, saisiraient en dix ans un peu plus de 25 millions de rentes.

Pendant ces dix ans, la dotation et les intérêts confondus eussent formé une somme ronde de 647,358.000 fr., c'est-à-dire une moyenne de 64,735,000 fr. employés annuellement en acquisitions; et comme l'État devait racheter 98 fr. ce qu'il vendait 86 fr. 42 c., il en eût résulté pour lui une perte annuelle d'environ 7,640.000 francs. Dans le système de la conversion avec accroissement de capital, cette perte volontaire n'est pas autre chose qu'une prime accordée aux banquiers pour prix de leur coopération.

Qu'on ne vienne pas dire que tout porteur de rentes est appelé au partage de cette prime. Le bénéfice n'existe que pour les habiles qui savent remuer à propos leur capital, et non pas pour les innocents qui n'aspirent qu'à vivre du produit. Qu'un rentier forcé de vendre participe au bénéfice de la hausse, ce ne sera jamais qu'un fait exceptionnel. Cela est si vrai, que si la majorité des créanciers de l'État se laissaient prendre aux amorces de la spéculation, et venaient présenter leur inscription sur la place, la rente retomberait lourdement et creuserait un abîme assez large pour engloutir les agioteurs eux-mêmes. La rente dans les mains des banquiers n'est qu'une marchandise achetée pour être vendue, et le prix de cette marchandise se règle d'après la loi commune, par la proportion de l'offre et de la demande. Ainsi, quand la commission de la chambre accordait au rentier les bénéfices d'un accroissement de capital, c'était à condition qu'il ne lui prendrait jamais fantaisie d'en profiter. On étalait un trésor devant lui, et il pouvait se donner le plaisir de le caresser des yeux; mais qu'il étendît la main pour le saisir, et tout s'évanouissait en fumée !

En définitive, de belles chances de gain étaient offertes aux spéculateurs. La moyenne des ventes *réelles* opérées chaque année en 5 pour 100 a été évaluée à plus de 30 millions de rentes. Que le nouveau fonds eût donné lieu à une même somme d'affaires, en obéissant à sa tendance naturelle à la hausse dans la limite de 87 à 98, et il en eût résulté pour les revendeurs des profits qui eussent fait reluire des millions à leurs yeux. Peut-être même que ceux qui ont poussé à la conversion, sous prétexte qu'un intérêt de 5 pour 100 est exagéré, auraient trouvé moyen de placer à 10.

Il eût fallu déduire des bénéfices obtenus par l'État la perte présumée de l'amortissement, ce qui eût fait descendre l'économie annuelle à moins de 9 millions.

Quant au compte des rentiers, il était net et clair : perte de 16 millions par année.

Au bout de dix ans, les créanciers de l'État auraient subi un déficit de 164 millions, qui se seraient partagés entre le trésor pour 88 millions, et pour 76 millions au profit des joueurs heureux.

Tels étaient les ressorts financiers et les résultats probables du projet primitif. Mais la chambre des députés vient de donner à l'opération un caractère tout nouveau. 268 voix contre 165 ont condamné la création du fonds 3 1/2 au-dessous du pair, et n'ont laissé aux créanciers de l'État que l'option entre le retrait de leur capital au pair, ou l'abandon de la dixième partie de leur revenu. Il ne s'agit plus, à proprement parler, d'une *conversion*, mais d'une *réduction* des rentes. Plus de capital additionnel, plus de spéculation sur le jeu de l'amortissement, plus de catégories entre les porteurs d'inscriptions. Le vote de la chambre les frappe tous, depuis les plus humbles jusqu'aux redoutables opérateurs de la Bourse. 11 millions seulement au lieu de 16 doivent être reretranchés aux rentiers, mais comme le trésor n'admet plus personne au partage de son bénéfice, ces 11 millions lui sont assurés au lieu de 9, qu'il pouvait se promettre suivant le premier plan de campagne.

A la première vue, la loi ainsi amendée paraît plus équitable et plus lucrative ; mais on en a rendu l'exécution fort difficile, en tournant contre elle ses plus ardents promoteurs, ses auxiliaires les plus actifs. Il est permis de ne pas croire au désintéressement parfait des agioteurs de profession. Une mesure qui leur inflige un sacrifice au lieu du profit qu'ils en attendaient, obtiendrait-elle leur concours ? Il serait peu prudent de l'espérer. Sans se mettre en hostilité déclarée, il leur suffirait d'un mot d'ordre donné à la Bourse, de quelques entreprises lancées habilement sur le flot de la spéculation, de l'appât d'un fonds étranger offert sur notre place, pour élever beaucoup plus haut qu'on ne le suppose le chiffre des remboursements à effectuer. Alors le gouvernement se trouverait fort embarrassé de sa contenance en présence des capitalistes qui lui tendraient une main pour recevoir et l'autre pour prêter.

Ajoutons que l'une des conséquences du dernier vote est de nature à inquiéter les partisans sévères de l'économie. Chacun sait que notre amortissement, aux termes de la loi qui l'a reconstitué en 1833, ne peut plus racheter les rentes au delà du pair. La commission prétendait lui rendre son activité en refoulant les cours au-dessous du pair par une conversion du 5 en 3 1/2. La majorité a senti que ce retour au mouvement serait plus ruineux encore que l'inertie, puisque l'amortissement devrait fonctionner à perte jusqu'à ce qu'il eût absorbé le capital additionnel; au 5 pour 100, elle substitue seulement du 4 1/2 par changement de titre, ou du 4 par un emprunt. Mais ces fonds qui dépassent déjà le pair sont en dehors des conditions de rachat. Ainsi, l'impuissance de l'amortissement, sa situation irrégulière et exceptionnelle, se trouvent perpétuées et en quelque sorte légalisées. C'en est assez pour neutraliser les résultats économiques de l'opération. La loi des rentes, telle qu'elle est sor-

tie de la chambre élective, doit donc réunir contre elle les rentiers, les spéculateurs, les hommes d'État et même les contribuables éclairés. Il est plus que jamais probable qu'une condamnation éclatante l'attend à la chambre des pairs, et personne cette fois ne sera tenté de réclamer.

Les hommes sérieux applaudiront à la chute d'une mesure dont l'exécution soulèverait des difficultés sans nombre, et semerait des mécontentements dans plus de cent vingt mille familles (1). Sans renoncer à l'espérance d'alléger les charges communes, ils se demanderont s'il n'y aurait pas d'autres moyens d'y parvenir; si l'on ne va pas à l'encontre des idées qui ont cours en France, en favorisant la tendance fatale qu'a l'argent à se concentrer dans les mêmes mains; si l'agiotage n'abuse pas des forces qu'on lui a laissé prendre, pour peser sur les ressorts de nos affaires publiques? Nous fournirons une base à leurs méditations, en faisant passer sous leurs yeux le tableau des emprunts législatifs contractés en France depuis 1815 jusqu'à 1837 :

| RENTES CRÉÉES. | SOMMES reçues PAR L'ÉTAT. | CAPITAL au PAIR NOMINAL. | COURS actuel de la BOURSE. | VALEUR du capital au cours de la BOURSE. |
|---|---|---|---|---|
| 5 % — 119,218,382 | 1,757,062,834 | 2,384,367,640 | 113 | 2,696,335,433 |
| 4 % — 11,993,408 | 298,324,527 | 299,835,200 | 104 | 311,828,808 |
| 3 % — 1,410,090 | 38,033,398 | 47,003,000 | 84 | 39,482,520 |
| 132,621,880 | 2,083,420,759 | 2,731,205,840 | | 3,047,646,761 |
| Les sommes versées s'élèvent à . . . | | 2,083,420,759 | | 2,083,420,759 |
| La plus value du capital est de . . . | | 647,785,081 | | 964,726,012 |

Nous négligeons les emprunts spéciaux et locaux pour ne parler que de ceux qui ont été inscrits sur le grand-livre de la dette nationale, et il ressort de ce tableau que le gouvernement s'est reconnu débiteur d'une somme qui dé-

(1) Le nombre des inscriptions en 5 pour 100 est de 230.975. Celui des parties prenantes est de 120.262, dont la sixième partie seulement appartient à la province. Sur 100.000 rentiers environ qui habitent Paris, on en compte 38.000 au-dessous de 100 fr. — 36.600, de 100 fr. à 500 fr. — 12.206, de 500 fr. à 1,000 fr. — 8,500, de 1,000 fr. à 2,000 fr. — 6.300, de 2,000 à 5,000 fr., et 3,490, de 5,000 fr. et au-dessus. — Dans les départements, il y a 18.000 rentiers au-dessous de 1000 fr.

passe de 647,785.000 francs celle qu'il a reçue ; autrement dit qu'il paye les intérêts d'un capital dont il n'a touché que les deux tiers, et qu'enfin la somme prêtée, estimée au dernier cours de la Bourse, offre une plus value de près d'un milliard.

Qui fera ton histoire, ô démon de l'agiotage, depuis le jour où le dieu des Juifs, remarquant tes débuts au sein d'Israël, te fit dire par la bouche de Moïse : « Quand tu prêteras de l'argent à mon pauvre peuple, tu ne l'accableras pas (1)? » On te verrait dans les cités antiques, assis au milieu du marché, devant une table de bois, échanger l'argent du riche contre le gage du pauvre, accepter de l'usure toute la honte, et en partager les profits. Mais patience! A force de rogner les écus d'autrui, tu en auras un jour assez toi-même pour prendre à bail le champ de l'impôt. Ne cherchez plus dans le Forum l'*argentier* en plein vent. La civilisation a marché. Le prêteur sur gages est devenu capitaliste. A l'aide des honnêtes sénateurs intéressés dans ses affaires, il obtient des entreprises, des perceptions; des fournitures. Au lieu d'une échoppe, il a un palais, des clients, des esclaves, nombre d'amis. Il s'est fait une sorte de noblesse pour se tirer tout à fait de la plèbe : il est *chevalier*. Cicéron descend des hauteurs de sa rhétorique pour se mettre à sa portée, et s'applaudit de lui avoir *donné dans l'œil* (2). Le vainqueur des Gaulois, César, lui accorde un pot-de-vin pour prix de l'empire, et avant peu le monde aura pour maître Auguste, le petit-fils d'un banquier!

Le déclin de la société romaine est encore favorable à l'agiotage : les empereurs sont faciles en affaires, comme toujours ceux qui se ruinent. Mais la féodalité chrétienne se montre moins traitable. Pour les farouches barons du moyen âge, juifs, lombards, caorsins, tout ce qui fait trafic de l'argent au péril de son âme, ne compose qu'une seule et même race de mécréants, à laquelle on peut manquer de parole en sûreté de conscience. Le roi d'Angleterre, le roi de Jérusalem et d'autres princes encore semblent un jour s'être donné le mot pour renier à la fois leurs dettes, et réduire à la banqueroute les trop puissants banquiers de Florence. Aussi on prendra ses sûretés à l'avenir, et si on prête, ce sera sur de bons gages, sur les diamants d'une couronne ou la moustache d'Albuquerque.

Vient la monarchie absolue. Trop grande dame pour compter avec ses gens, elle se confie à des surintendants, qui eux-mêmes s'en rapportent à leurs laquais, en se contentant de partager avec eux. On jetait le filet en eau trouble, et tous les coups étaient bons. Mais l'or qu'on amoncelait n'était pas sans alliage. Les traitants étaient peu considérés, et on ne se faisait pas faute d'en pendre quelques-uns pour que le peuple, manquant de pain, eût du moins les jeux du Cirque. Mauvais temps après tout ! Oh ! que vaut mieux pour l'agioteur ce bénin régime que l'Angleterre a l'honneur d'avoir inventé, et qui doit faire le tour du monde ! Il était trop dur d'avoir à compter avec un despote, arbitre absolu des fortunes et des existences. Le pouvoir revu et corrigé est de plus douce composition. Qu'on se figure un pauvre interdit qui a du bien,

(1) *Exode*, ch. XXII, v. 25.

(2) Publicanorum in oculis sumus. (*Epistola ad Atticum*, 2.)

mais non pas la gestion de son bien ; qui, tourmenté de la démangeaison du bien-vivre, est toujours en quête des usuriers pour en soutirer quelques avances. Aussi l'âge d'or est-il venu pour ceux qui sont initiés aux arcanes du crédit. On les ménage, on les choie; ils ont un pied dans les conseils. Avec l'argent gagné dans les emprunts, on se fait homme politique, et politique, on trame des emprunts pour gagner de l'argent....

Mais c'est un cercle vicieux, vont dire les logiciens. D'autres diront : c'est la roue de fortune !

### IV. — ÉCONOMIES ET RÉFORMES.

Le rejet probable de la loi des rentes par la chambre des pairs ne sera qu'un ajournement et non pas une solution. Chaque année on entendra retentir cette argumentation passionnée qui déjà a triomphé, parce qu'elle caresse un sentiment de jalousie trop bien justifié par le misérable état de la propriété foncière. Si vous accordez grâce au 5 pour 100, dira-t-on aux propriétaires qui siégent dans les chambres, il s'élèvera d'un seul jet au cours de 135, et cette plus value aggravera encore la position désavantageuse des possesseurs du sol en présence des détenteurs de la richesse mobile. L'impossibilité de racheter à des prix exorbitants éternisera la dette, et l'étranger, qui a fait d'énormes placements dans nos fonds, appauvrira notre pays de tous les bénéfices qu'il pourra réaliser par la vente.

Il nous semble qu'il y a dans tout ceci un fâcheux malentendu. Il n'est personne qui ne désire le soulagement des contribuables ; il est impossible de consacrer l'inviolabilité absolue des rentiers. On s'est élevé seulement contre l'emploi d'un remède intempestif qui peut-être aggraverait le mal ; on a combattu un système financier qui nous précipiterait dans cette voie perfide où l'Angleterre se débat depuis plus d'un demi-siècle.

Est-ce donc qu'il n'existe pas une issue sans périls? Puisqu'il est généralement reconnu qu'un bénéfice éventuel d'une dizaine de millions est tout ce qu'il faut attendre du remaniement des rentes, pourquoi n'emploierait-on pas les ressources disponibles pour obtenir sur d'autres branches du service des économies au moins équivalentes? Ainsi satisfaction serait donnée provisoirement aux contribuables, et on se ménagerait le temps de concentrer les études des hommes spéciaux sur le système justement suspect de notre crédit public, d'éclairer l'opinion à ce sujet, de produire enfin un mode d'emprunt et de libération, une loi constitutive du crédit, destinée à devenir la base de tous les contrats futurs entre l'État et les capitalistes, et en vertu de laquelle on entamerait l'œuvre du remboursement ou de la diminution des rentes.

Pour réaliser la première partie de ce programme, il ne faut que la volonté ferme d'engager la lutte contre les intérêts privilégiés, et surtout contre l'inertie et les routines administratives. Quand un gouvernement dispose d'une réserve en argent, et c'est, grâce au ciel, le cas où se trouve la France, il a dix occasions pour une d'opérer avec profit. Le fonds disponible remis en comptes courants à la Banque de France est quelquefois considérable. En 1839,

le trésor a eu en dépôt jusqu'à 195 millions, qui ne lui ont pas rapporté un centime d'intérêt, tandis qu'à l'échéance de chaque semestre il a dû payer à cette même banque environ 1,700,000 francs pour le solde des inscriptions qu'elle possède. A l'excédant du trésor, il faut ajouter les acquisitions faites par la caisse d'amortissement, qui, pour le seul fonds 5 pour 100, s'élèvent à plus de 20 millions de rentes. Ces ressources, improductives aujourd'hui, permettent de réaliser des économies bien supérieures à celles de la conversion. Nous signalerons seulement deux opérations indiquées par l'un des habiles financiers qui siégent à la chambre des pairs.

La première est la liquidation intégrale du 4 1/2 qu'on peut effectuer sans opposition, puisque ce fonds, constitué en 1825, a été déclaré remboursable au bout de dix années.

La rente 4 1/2 est soldée annuellement par 1,026,600 fr. qui, déduction faite de la portion déjà rachetée par l'amortissement, ne représentent qu'un capital de 19,822,000 fr. Avec cette dernière somme on éteindrait donc :

| | |
|---|---|
| Arrérages. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 1,026,600 francs. |
| Part de la dotation de l'amortissement, attribuée au 4 1/2. | 246,254 — |
| Produit de la consolidation de la réserve du même fonds. | 18,951 — |
| Intérêts de la réserve. . . . . . . . . . . . | 36,303 — |
| Bénéfice annuel. . . . . | 1,328,108 francs. |

C'est-à-dire qu'à une époque où l'État prétend abaisser le prix de l'argent à 4 pour 100, il ferait lui-même un placement à près de 7. Une objection a pourtant été faite. On a prétendu qu'il serait étrange de rembourser le 4 1/2 avant le 5. Ce qui nous paraît étrange, c'est un pareil scrupule. Pourquoi l'État s'abstiendrait-il de faire valoir un droit incontesté, du moment surtout qu'il déclarerait son intention d'agir en temps utile sur le 5 pour 100?

La seconde mesure est la conversion des *cautionnements* en contrats de rentes, au sujet de laquelle un plan repose déjà, dit-on, dans les cartons de la trésorerie. L'intérêt des cautionnements exigés des fonctionnaires figure au budget des dépenses pour un chiffre de 9 millions. Le capital de cette somme est évalué, sur le pied de 4 pour 100 par an, à 225 millions. Si on restituait à la fois ou successivement ces cautionnements fournis en numéraire, en exigeant à leur place des inscriptions de rentes sur l'État, dont le capital présentât une garantie suffisante de la gestion des comptables, la fortune publique serait à couvert, et l'intérêt des nantissements ne serait plus une charge pour les contribuables. L'opération élèverait naturellement le cours des effets publics : elle offrirait aux fonctionnaires eux-mêmes la chance d'une amélioration de capital ; elle profiterait *véritablement* à l'industrie, puisqu'un remboursement *effectif* rejetterait forcément dans la circulation les sommes rendues par le trésor.

Déjà les résultats promis par la conversion sont à peu près obtenus. Se hasarde-t-on dans cette sombre forêt de chiffres dont se compose un budget, on

entrevoit d'autres bénéfices qu'il ne serait peut-être pas impossible d'atteindre. On a peine à concevoir, par exemple, que des sommes souvent considérables soient frappées de stérilité en entrant dans les caisses publiques. Sans transformer la trésorerie en comptoir de banque, sans rien livrer aux hasards de la spéculation, le gouvernement ne pourrait-il pas emprunter à la science du crédit quelques combinaisons qui conservassent à l'argent sa vertu productrice?

Les économies les plus fécondes ne sont pas toujours celles qui résultent de la réduction des dépenses. Nous attachons beaucoup plus d'importance au bon emploi des subsides obtenus, aux réformes administratives qui hâtent le majestueux déploiement des ressources nationales. Les avantages d'une plus juste assiette de la contribution foncière ont été souvent démontrés. Récemment encore, un travail qui ne devait fournir qu'un discours de tribune, a pris sous la plume instructive de M. d'Audiffret l'étendue et l'importance d'un livre, et vient d'être publié sous ce titre : *Examen des revenus publics* (1). M. d'Audiffret propose un nouveau mode pour la peréquation de l'impôt direct, qui permettrait de rectifier les inégalités encore existantes entre les différentes régions de la France, qui simplifierait de beaucoup la confection trop dispendieuse du cadastre, empêcherait les fraudes journalières, préparerait une plus équitable distribution des charges, et, en résumé, assurerait au trésor un profit annuel qu'on pourrait compter par millions. Il est impossible qu'on ne prenne pas en sérieuse considération les avis d'un homme qui a fait, dans les plus hauts emplois, ses preuves de savoir et de sagacité pratique. Il serait même regrettable qu'un écrit tel que celui que nous avons plaisir à citer, ne sortît pas de la sphère nébuleuse où se discutent les problèmes financiers. Ce judicieux inventaire de la fortune publique, clair et abondant malgré sa précision, est de nature à vulgariser des notions trop négligées, à dissiper des préjugés fâcheux : sans ornements déplacés, il excite l'intérêt et la sympathie, parce qu'en l'étudiant on se croit associé au louable désir du bien public qui anime l'auteur.

Ceux qui acceptent sans contrôle les phrases qu'on se jette avec colère dans la mêlée des partis, se demandent sans doute si l'on ne pourrait pas réduire de beaucoup le *milliard* du budget. Nous répondrons d'abord, en nous appropriant les calculs de M. d'Audiffret, que le chiffre total du compte de recettes dépasse en effet un milliard, mais que la somme prélevée par l'impôt reste ordinairement inférieure à 900 millions, dont le sixième environ est laissé à la disposition des contribuables. C'est ce que nous allons démontrer en prenant pour base le dernier compte définitif, celui de 1837, arrêté au chiffre de 1,073,732,732 francs. En décomposant cette somme suivant l'origine des recettes, on trouve :

1° Impôts sur la propriété immobilière, comprenant la taxe foncière, les droits d'enregistrement et d'hypothèques, les

(1) Chez Dufart, rue des Saints-Pères, 1, à Paris.

| | |
|---|---|
| droits de timbre et de greffes qui s'appliquent aux transactions sur les immeubles. . . . . . . . . . . . . | 449,903,594 |
| 2° Contributions assises sur les personnes et les valeurs mobilières proprement dites . . . . . . . . . . . | 128,176,347 |
| 3° Contributions indirectes : impôts prélévés sur les consommations et les jouissances, sur les capitaux mobiles, sur les bénéfices du commerce et de l'industrie. . . . . . | 310,896,319 |
| | 888,976,260 |

Ce chiffre est exactement celui de l'impôt.

Le complément de la somme nécessaire pour les services publics provient du :

| | |
|---|---|
| 1° Revenu des biens de l'État, forêts, mines, salines, droits divers, produits coloniaux, ventes de domaines, vente d'objets de réforme, recouvrements de créances . . . . | 54,653,675 |
| 2° Produit des services exploités par l'État, qui ne constituent pas un impôt, puisque le particulier reçoit en échange de son argent un objet de consommation ou un service quelconque, à un prix ordinairement avantageux pour lui. Tels sont le débit des tabacs et des poudres, le transport des lettres et des voyageurs, les pensions payées dans les établissements publics, la vérification des matières précieuses, des poids et mesures, etc. . . . . . . . . . . . . | 130.102,797 |
| Total général des recettes de 1837. . . . | 1,073,732,732 |

Un impôt de 889 millions, en le supposant réparti également entre 34 millions d'individus, donnerait par tête 26 fr. 15 cent. La proportion est à peu près double pour l'Angleterre, ainsi qu'il ressort d'un compte de recettes dont nous avons converti les nombres en francs.

*État des revenus de la Grande-Bretagne* (1837).

| | | | |
|---|---|---|---|
| Contributions indirectes. | Douanes. . . . . . . | 743,763,425 | 1,152,886,700 |
| | *Excise*, ou impôts sur les denrées . . . . . . | 225,363,850 | |
| | Timbre, ou impôts sur les transactions. . . . . | 183,759,425 | |
| Contributions foncières et taxes somptuaires (*assessed-taxes* et *land-taxes*). . . . . . . . . . . . . . . | | | 98,039,875 |
| Postes . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | | | 58,765,050 |
| Terres de la couronne (domaine public) . . . . . . . . | | | 9,039,825 |
| Ressources diverses . . . . . . . . . . . . . . . . | | | 3,653,250 |
| | | | 1,322,384,700 |
| A déduire pour remises et escomptes . . . . . . . . . | | | 39,404,625 |
| Reste net. . . . . . . . . . | | | 1,282,880,075 |

On voit qu'à l'exception du produit des postes et des terres de la couronne, qui donnent une somme de 68 millions à défalquer, toutes les branches du budget anglais proviennent des sacrifices imposés aux contribuables. 1,215 millions qu'elles fournissent, partagés entre vingt-quatre millions d'individus, produisent par tête 50 francs 60 centimes. Signalons encore un fait trop peu remarqué. En France, l'impôt frappé sur la propriété compose à lui seul plus de la moitié du revenu, ce qui ne dispense pas le propriétaire de grossir, comme consommateur, l'impôt indirect, de sorte qu'il acquitte plus des trois quarts de la dette commune, tandis que le prolétaire n'y subvient que dans la faible proposition de ses consommations ou des jouissances qu'il se permet. Dans la Grande-Bretagne, au contraire, l'impôt levé sur les biens-fonds et les objets de luxe (1) fournit à peine la douzième partie du revenu public. Le reste est prélevé sur la satisfaction des besoins et sur les transactions, ce qui rejette presque tout le fardeau sur les têtes populaires. Chez nous, pour une surtaxe de moins de dix francs répartie sur ses dépenses d'une année, l'artisan, simple consommateur, profite de tous les services publics, de toutes les institutions qui l'élèvent au rang d'homme civilisé. De l'autre côte du détroit, les mêmes avantages lui coûteraient 48 francs! Il est loin de notre pensée de blâmer la faveur accordée au pauvre par la loi française; mais qu'on en convienne avec nous : dénoncer aux mauvaises passions de la foule la classe des propriétaires comme privilégiés dans notre ordre social, ce serait une manœuvre odieuse, si ce n'était une coupable étourderie.

L'ignorance des règles particulières à chaque comptabilité a aussi donné cours à des erreurs fâcheuses relativement à l'emploi de l'impôt. Peu de personnes savent qu'une forte partie des sommes allouées au trésor est immédiatement restituée aux contribuables, et ne figure que *pour ordre* au compte général des dépenses. Donnons pour point d'appui à nos remarques le budget comparatif des dépenses de la France et de l'Angleterre pendant l'année 1837, tableau dans lequel nous avons établi la relation des services administratifs autant que les usages de chaque pays le permettent.

(1) Les *assessed-taxes* portent sur les laquais, les chevaux, les voitures et les chiens.

| DÉSIGNATION DES DÉPENSES. | FRANCE. | GRANDE-BRETAGNE. |
|---|---|---|
| DETTE PUBLIQUE. | | |
| Consolidée, flottante et viagère . . | 332,842,816 | 737,239,250 (1) |
| DOTATIONS. | | |
| Liste civile, Chambres des pairs et des députés, Légion d'honneur . . | 19,170,117 (2) | 11,101,625 |
| MINISTÈRES. | | |
| Justice . . . . . . . . . . . . | 19,405,479 | 16,886,300 |
| Cultes . . . . . . . . . . . . | 35,599,789 | » |
| Affaires étrangères . . . . . . . | 7,299,619 | 9,554,550 |
| Instruction publique . . . . . | 14,413,516 | 58,620,435 |
| Administration intérieure . . . . | 91,046,037 | |
| Agriculture, Commerce, Travaux publics, Ponts et Chaussées. . . | 58,193,592 (3) | |
| Guerre . . . . . . . . . . . . | 238,608,148 | 195,655,950 |
| Marines et Colonies . . . . . . . | 66,059,807 | 118,766,450 |
| Finances (gestion centrale). . . . | 23,537,910 | 14,474,000 |
| Frais de régie du domaine, perception des revenus, postes, douanes, timbres, fabrication de poudres et tabacs. . . . . . . . . . . | 121,840,750 | 104,703,975 |
| Primes, restitutions et non-valeurs. | 52,453,075 | » |
| TOTAUX. . . | 1,080,470,655 (4) | 1,267,002,425 |

(1) Ce chiffre ne comprend plus le fonds d'amortissement, qui, en France, se confond avec la dette.

(2) Le chiffre de cette année comprend les dépenses extraordinaires pour le mariage du prince royal et la dot de la reine des Belges.

(3) Ces attributions forment aujourd'hui deux ministères.

(4) La somme allouée provisoirement pour l'ordinaire de 1840 est de 1,100,554,487;

La somme prélevée dans chaque pays pour l'acquittement de la dette publique étant laissée en dehors, il semblerait résulter que les frais d'administration sont plus forts chez nous que chez nos voisins; mais on ne remarque pas que des 748 millions qui restent disponibles après le solde de notre dette, il faut rabattre encore :

| | |
|---|---|
| 1° Les fonds spéciaux des départements, des communes et des colonies, qui, bien que portés au compte général, n'entrent pas dans les coffres de l'État, et sont laissés à la disposition des localités qui ont jugé convenable de s'imposer extraordinairement. Ces sommes diverses s'élèvent, suivant les calculs de M. d'Audiffret, à. . . . . . . . . . . . . . . | 110,136,994 |
| 2° La plus grande partie des sommes dont se compose le dernier article, c'est-à-dire le montant des restitutions et des non-valeurs, dont la mention sur les états n'est qu'une pure formalité . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 28,090,904 |
| | 138,227,898 |

La régularité des écritures exige encore qu'on note comme dépense l'achat des matières premières employées dans les exploitations que l'État se réserve. Ces articles ne sont pourtant pas onéreux aux contribuables, puisqu'ils reparaissent avec bénéfice au compte des recettes.

Si on observe d'autre part que le budget de la Grande-Bretagne ne donne pas lieu à des éliminations comme le nôtre, qu'il laisse plusieurs services et des plus importants à la charge des localités, qu'il ne comprend pas l'écrasante *taxe des pauvres*, on devra reconnaître que, malgré la disproportion des territoires et des populations, le gouvernement ne coûte pas plus cher en France qu'en Angleterre; que si on mesurait enfin l'étendue et la régularité des services publics, l'avantage serait incontestablement de notre côté.

Des économies et des réformes, comme celles que nous avons fait entrevoir, calmeraient les impatients qui s'exagèrent la nécessité d'alléger notre budget. Ainsi on gagnerait du temps, et au lieu d'immoler brusquement les rentiers, on préparerait avec une sage lenteur la rénovation du contrat qui lie l'État à ses créanciers. Quel système serait le plus avantageux pour les deux parties? Nous répondrons en deux mots : le plus sincère, le plus transparent aux yeux de la foule. Nous voudrions qu'à l'avenir le taux véritable des emprunts ne fût jamais déguisé, que le terme et les conditions du rachat fussent nettement stipulés, que la part laissée à l'agiotage fût aussi restreinte que possible.

celle qu'on demande pour 1841 est de 1,114,109,823, sans compter le budget extraordinaire des travaux publics, montant à 57 millions, couverts par la réserve de l'amortissement. Chaque année, nous voyons enfler le total de notre budget : c'est une tendance qui n'est pas nécessairement dangereuse, mais à laquelle il ne faudrait pas non plus s'abandonner légèrement. Le chiffre des dépenses tend, au contraire, à s'affaiblir en Angleterre, où la loi de l'économie est plus impérieuse encore que chez nous.

L'attention de ceux qui seront appelés à réformer notre crédit public devra porter particulièrement sur le mécanisme de notre amortissement. Nous avons dit déjà que l'État, en constituant un fonds perpétuel de rachat, devait être amené à l'alternative de racheter à des prix excessifs et avec une perte toujours croissante, ou de laisser sans emploi cette machine absorbante, dont l'entretien coûte si cher aux contribuables. Qu'arrive-t-ils alors? On gémit de laisser improductif tant d'argent accumulé, et on se crée des besoins pour l'utiliser. Le gouvernement se fait autoriser à *consolider* la réserve de la caisse, c'est-à-dire qu'il dispose du capital, et en établit la compensation par une rente annuelle. Une institution fondée dans le but d'éteindre les anciens emprunts ne sert plus qu'à faciliter des emprunts nouveaux. Les choses se passaient ainsi en Angleterre, mais on ouvrit les yeux, et l'amortissement fut condamné. Chez nous, rien n'est encore changé. Du 1er juillet 1833, époque de la révision des statuts de l'amortissement, jusqu'au dernier jour de l'année qui vient de finir, le trésor a versé, tant pour la dotation annuelle des rentes au-dessus du pair, que pour les arrérages déjà acquis à l'établissement, une somme qui excède 349 millions de francs. De cette somme, on a distrait 154 millions pour l'intérêt desquels on a inscrit sur le grand-livre au profit de la caisse d'amortissement :

| | |
|---|---|
| En 4 %. . . . . . . . . . . . . . . . . | 4,765,811 fr. |
| En 3 %. . . . . . . . . . . . . . . . . | 1,410,090 |
| Total. . . . . . . . . | 6,175,901 |
| Restaient 195 millions comme réserve, et à ce titre, ils ont été convertis en bons du trésor, dont l'intérêt, confondu dans la dette flottante, forme un surcroît de charge de. . | 4,913,121 |
| De sorte qu'après avoir payé 349 millions pour l'allégement de leur dette, les contribuables sont surchargés d'une dette annuelle de . . . . . . . . . . . . . . . | 11,089,022 |

« Voilà, a dit spirituellement M. de Mosbourg, voilà comme on a créé non-seulement l'art étrange de contracter des dettes sans emprunter, mais aussi l'art de payer toujours sans se libérer, et ce qui semblait plus difficile encore, l'art d'accroître ses dettes sans cesse en payant toujours. »

Nous conviendrons que l'emploi des sommes accumulées pour le rachat des rentes a trouvé son excuse dans des besoins urgents, et que sans cette ressource, il eût fallu faire un appel aux capitalistes. Il n'est pas moins vrai, en thèse générale, que du jour où un fonds d'amortissement a perdu le privilége de son inviolabilité, il devient une provocation permanente au gaspillage ; une trop grande facilité d'emprunter est aussi pernicieuse pour les gouvernements que pour les individus.

Nous avons reconnu sans la moindre hésitation la légitimité du remboursement. Malheureusement la qualification de *perpétuelles*, attribuée aux anciennes rentes, a vulgarisé l'opinion contraire, et aux yeux de la foule ignorante, les plus louables tentatives pour alléger la dette publique ne seront

jamais qu'un abus de pouvoir. Sans trop sacrifier à ce préjugé, il serait impolitique de le mépriser. L'État ne saurait prendre trop de ménagements quand il entrera pour la première fois dans l'exercice de son droit. Aux systèmes rigoureux et tranchants qu'on a produits jusqu'à ce jour, ne pourrait-on substituer quelque combinaison bienveillante qui facilitât la réforme en corrigeant ses rigueurs ? Nous citerons un exemple, non pas avec la prétention de tracer la seule route à suivre, mais seulement pour exposer pleinement notre pensée.

Un amendement développé à la tribune par M. de Bérigny avait pour but d'appliquer la dotation de l'amortissement à un remboursement par séries appelées successivement et selon les ressources disponibles. En étudiant cette proposition, nous avons trouvé que 55 millions employés annuellement en rachats au pair, et accrus par la progression des arrérages amortis, saisiraient en vingt-deux ans les 110,000,000 de rentes sur lesquelles on doit opérer, et rendraient *effectivement* à la circulation un capital de 2,200,000,000 fr. Cet amendement se présentait avec un caractère inflexible qui l'a fait rejeter. La chambre aurait cru infliger nn supplice aux rentiers en les condamnant à subir le remboursement et à chercher un nouvel emploi de leurs fonds; mais il nous semble qu'une administration habile en même temps que bienveillante pourrait ménager à ceux qui seraient exclus de la rente un placement sans dangers. Aujourd'hui la réserve de l'amortissement est appliquée aux travaux publics. Pourquoi ne combinerait-on pas, à l'aide de cet amortissement, un système de liquidation qui favorisât l'avancement des entreprises d'utilité nationale ? Si, par exemple, l'État consentait à garantir un minimum d'intérêt aux actionnaires des grandes lignes de chemins de fer, le remboursement de la rente, au lieu d'être une mesure acerbe, ne serait plus qu'une substitution également profitable aux rentiers, au trésor public et à l'industrie particulière.

Nous ne nous faisons pas illusion. Les combinaisons de cette nature n'ont pas aujourd'hui la moindre chance d'être adoptées. Elles ont un tort impardonnable : celui de couper court aux manœuvres de Bourse. En matière de finances, les préjugés sont plus nombrenx peut-être qu'en toute autre, par la raison que les seules personnes capables de dévoiler les abus sont ordinairement celles qui en profitent. On déclare l'agiotage un mal nécessaire ; on paraît croire qu'en le contrariant, l'État endommagerait son propre crédit et s'exposerait à ne plus pouvoir emprunter. Autant vaudrait dire que le marchand de drap ou de sucre refusera de vendre, si la loi ne lui accorde pas un privilége. L'argent n'est qu'une marchandise dans les mains de ceux qui en trafiquent. Le capitaliste, quand ses coffres sont pleins, éprouve un besoin aussi vif de prêter que la partie adverse d'emprunter, et il n'y a pas à craindre qu'il boude contre ses intérêts. Le taux des emprunts n'a jamais d'autres règles que la quotité du capital disponible et la solidité de l'emprunteur. La France a eu beau parodier depuis vingt-cinq ans toutes les belles conceptions du génie anglais, elle n'en a pas moins payé en moyenne 8 pour 100 d'intérêts. Au contraire, un siècle plus tôt, dans un pays qui ne connaissait ni les titres surchargés, ni l'amortissement, en Hollande, le gouvernement n'avait qu'à manifes-

ter un besoin pour que l'argent lui fût offert aux tau de 1 1/2 à 2 pour 100. C'est qu'au milieu d'une nation vraiment opulente, les capitalistes recevaient la loi au lieu de la dicter. La tyrannie de l'agiotage n'est donc pas, comme on le suppose, une fatalité à subir; et, loin d'être impossible, la réforme du crédit public s'opérerait d'elle-même sous l'influence d'une incontestable prospérité. Ceci nous amène à parler des banques et du crédit privé dont la sage répartition est indispensable au développement de la richesse individuelle.

### V. — ORGANISATION DU CRÉDIT PRIVÉ. — DE LA BANQUE DE FRANCE.

Lorsqu'en 1832, le renouvellement du privilége de la banque d'Angleterre fut mis en délibération, un comité d'enquête institué par le parlement dressa une liste de 5,978 questions sur lesquelles il interrogea vingt-quatre personnes renommées par leur savoir et leur habileté pratique. La diffusion soudaine de tant de lumières eut pour résultat un éblouissement général qui interrompit l'examen, et la commission, après avoir entendu les vingt-quatre docteurs, déclara en toute humilité qu'elle n'était point fondée à émettre une solution. C'est là précisément ce qu'on éprouve quand on remue, avec le désir de s'instruire, le monceau de livres et de brochures composés sur la science mystérieuse du crédit, véritable Babel où toutes les langues de la civilisation sont représentées, mais où domine la langue anglo-américaine. En Angleterre et aux États-Unis, toute intelligence un peu vive a composé son utopie financière, de même qu'en France chacun a chargé sa conscience littéraire d'un roman ou d'un drame. Le grand nombre des écrits relatifs au crédit et aux banques n'a produit qu'une indécision fort nuisible aux connaissances qu'on désirait propager, car il en est des idées comme des monnaies dont le cours s'arrête dès qu'on peut élever des doutes sur leur empreinte et leur valeur. Dans ce conflit d'opinions, le plus prudent est de ressaisir comme point d'appui les notions élémentaires, les faits simples et incontestés.

Qu'est-ce qu'une banque ?

On appela d'abord *banque de dépôt* un fonds commun formé par les négociants d'une ville dans le but de régler tous les comptes courants par un simple virement d'écritures : c'était le moyen d'économiser, avec un temps précieux, les frais de garde et de transport des espèces, et de substituer une monnaie de *change*, d'une valeur strictement déterminée, aux monnaies réelles trop souvent falsifiées. Tel fut le but de la banque de Venise qui date du XII<sup>e</sup> siècle, et des comptoirs non moins célèbres qui s'élevèrent successivement à Gênes, à Séville, à Amsterdam et à Hambourg. Plus tard on en vint à utiliser le fonds stagnant dans les caisses, en l'employant à l'*escompte* des valeurs commerciales. Les banques trouvèrent enfin le moyen d'augmenter leurs profits, en prêtant, au lieu d'argent, leur crédit, qui, sur la place, avait la puissance de l'argent, et elles escomptèrent les effets à terme avec du papier réalisable en espèces à la première réquisition du porteur. L'expérience démontra qu'on pouvait sans inconvénient émettre ainsi une somme de billets supérieure à celle du numéraire métallique réservé en caisse, et dès lors la prin-

cipale spéculation des banques reposa sur les phénomènes de la *circulation* et sur les propriétés du crédit. Les institutions privilégiées de la France et de la Grande-Bretagne sont classées comme caisses de dépôt, d'escompte et de circulation. Beaucoup d'autres établissements publics ou privés ont élargi ou modifié ces bases essentielles. Quoi qu'il en soit, toute la tactique de la banque revient à l'opération suivante : une mise de fonds d'un million, étant portée à 3 ou 4 millions par les dépôts en comptes courants, autorise une émission de 10 à 12 millions en billets de sorte qu'en faisant l'escompte avec ces billets, au taux minime de 3 ou 4 pour 100, le million primitif pourrait rapporter effectivement plus de 40 p. 100. Mais pour obtenir de pareils bénéfices, il faudrait entretenir sans cesse tout le capital en mouvement et gaspiller le crédit au risque de jeter le trouble dans les affaires. Les comptoirs privilégiés agissent au contraire avec une circonspection parfois exagérée ; aussi demeurent-ils toujours dans la mesure des bénéfices honnêtes. Le maximun des dividendes donnés par la banque d'Angleterre a été de 10 pour 100 en 1807 ; depuis plusieurs années, ils se sont maintenus à 8 pour 100, et ont même fléchi jusqu'à 7 l'année dernière ; le nombre des parties prenantes dépasse 180,000. La Banque de France qui sollicite, comme on sait, le renouvellement de son privilége, a voulu se concilier le commerce parisien en multipliant les escomptes. Cette conduite a élevé les dividendes de 1839 à un chiffre que le gouverneur a déclaré exceptionnel. La part attribuée à chaque action est de 144 fr. ou 14 fr. 40 cent. pour 100, ce qui a porté le prix vénal de chaque action à plus de 3,300 fr. Les actions, au nombre de 67,900, sont aujourd'hui la propriété de 4,254 actionnaires.

A n'en juger que par les apparences, les banques seraient plus utiles encore aux localités où elles fonctionnent qu'aux compagnies qui les dirigent. Autour d'une caisse d'escomptes, répandant avec quelque libéralité l'arme des conquêtes industrielles, le crédit, il n'y a plus de spéculations impossibles, plus de terrains ingrats. Les travailleurs sont appelés de toutes parts, et leur influence détermine un surcroît de consommation qui exalte les petits revendeurs. Chacun étend son commerce pour multiplier ses profits ; chacun escompte en jouissances les profits qu'il se promet, et bientôt un reflet de prospérité illumine toute la sphère où ce mouvement s'exerce. Ces phénomènes, qui frappent à première vue, ont gagné la majorité des publicistes à la cause des banques libres. Mais écoutez d'autres observateurs moins accessibles à l'enthousiasme, et ils vous diront que cette surexcitation dont la foule s'émerveille n'est qu'un accès de fièvre, symptôme précurseur d'une atonie mortelle. Ils vous diront que le crédit, pour n'être pas funeste, doit être distribué avec une excessive réserve ; que la rivalité des banques tend à le développer d'une façon artificielle et quelquefois frauduleuse, qu'après un malaise plus ou moins long-temps comprimé viendront nécessairement les crises commerciales, l'entraînement contagieux de la banqueroute qui bouleverse un pays à l'intérieur, et le dégrade aux yeux des étrangers.

Deux ouvrages, récemment publiés, pourraient servir de manifestes à ces opinions extrêmes. Nous allons les opposer l'un à l'autre, comme correctif nécessaire.

Dans un opuscule intitulé : *Du crédit en France* (1), M. Courtet de l'Isle pose en principe que la nation dont le crédit est le plus étendu vit aux dépens de celles qui l'étendent moins, que plus on doit commercialement, plus on est fort politiquement. La faillite de la banque belge, le sauve qui peut des agioteurs américains ont-ils porté préjudice à la Belgique ou aux États de l'Union? Il y aurait de la simplicité à le croire. La Belgique n'en demeure pas moins avec une industrie vigoureusement constituée. Il reste à l'Amérique ses canaux, ses chemins de fer, ses défrichements immenses, son commerce sans limites. Les frais de toutes ces belles choses ont été faits par les capitalistes parisiens, qui ont souscrit des actions à Bruxelles, par les négociants de Lyon et de Liverpool, qui ont fait battre leurs métiers au profit des Américains. « De tous » ces faits découle une conclusion bien naturelle, ajoute naïvement M. Courtet » de l'Isle, c'est que le peuple *le plus habile* est celui qui développe le plus » son crédit. »

Qu'arriverait-il, nous le demandons à M. Courtet de l'Isle, si tous les peuples, prenant son conseil à la lettre, multipliaient à l'envi les valeurs de confiance, pour se faire un beau jour faillite l'un à l'autre? Mais n'abusons pas plus longtemps d'une expression indiscrète qui a trahi la pensée de l'auteur, et reconnaissons qu'il est bien loin de préconiser une politique suspecte. Ce qu'il recommande à la France, c'est la prompte mobilisation de toutes les valeurs existantes. Il propose donc de monétiser les contrats hypothécaires et les gages improductifs des monts-de-piété, de réaliser le capital des biens des communes et des hospices, de multiplier les banques privilégiées en autorisant les établissements libres de crédit, d'organiser des banques agricoles, d'émettre des mandats de petites sommes payables à tous les bureaux de poste; en un mot, de verser tout à toup dans la circulation une quinzaine de milliards en papier, de grossir le cours indolent des affaires jusqu'à ce qu'il déborde en torrent! Ce plan nous fait rétrograder jusqu'à l'époque de Law, où l'on croyait enrichir un pays en multipliant les signes représentatifs de la richesse. L'augmentation du numéraire, argent ou papier, n'est profitable qu'autant qu'elle ne dépasse pas une proportion fort difficile à déterminer. Au delà de ce terme, l'argent surabondant se fait sans profit concurrence à lui-même; c'est-à-dire qu'avec une même somme on obtient moins de choses qu'auparavant. Il n'y a pas lieu de s'émerveiller, comme le fait M. Courtet de l'Isle, de ce qu'un Anglais, pauvre chez lui avec 5,000 francs de revenu, se trouve presque riche dès qu'il met le pied en Italie. C'est qu'il transporte l'argent, marchandise dépréciée dans son pays, sur un marché où cette marchandise, plus rare, conserve une haute valeur d'échange. Cette circonstance est sans doute favorable au commerce extérieur, qui, soutenu par son capital mobile, peut planer sur tous les points du globe et s'abattre dès qu'il voit un bénéfice à saisir; mais elle tourne au détriment de la foule attachée au sol national, des salariés surtout, parce qu'en dépit des théories accommodantes, il ne nous paraît pas démontré que la progression des salaires suive exactement celle du prix des denrées.

(1) Chez Ch. Gosselin, rue Saint-Germain-des-Près, 9, à Paris.

Après avoir protesté contre un développement exagéré du crédit, nous nous ferons un devoir de constater que, dans la série de plans financiers produite par M. Courtet de l'Isle, il en est qui sont dignes d'attention. Celui qui tend à faire de la poste un auxiliaire des autres banques, par l'émission d'une monnaie de papier facilement transmissible et convertible en espèces à tous les bureaux de cette administration, offrirait l'avantage de faciliter les petits recouvrements si dispendieux aujourd'hui, et de rattacher les hameaux les plus languissants aux grands centres d'affaires. Ce plan soulève toutefois une objection : c'est l'ignorance des employés subalternes des petits localités, qui laisserait trop beau jeu aux faussaires. Les hommes studieux doivent aussi savoir gré à M. Courtet de l'Isle des renseignements qu'il a recueillis sur les institutions de *crédit foncier* en Prusse, en Pologne et en Russie, de son analyse des travaux faits en France à ce sujet, et enfin des solutions qui sont le fruit de ses propres études.

Le second ouvrage a été écrit dans un pays où, sur 959 caisses publiques (850 banques et 109 succursales), 56 sont présentement en faillite déclarée, 343 ont suspendu leurs payements en totalité, et 62 en partie. L'impression de ces désastres est profonde et douloureuse dans le *Traité des Banques et de la Circulation* (1), que M. L. Lemaître vient de traduire d'après M. Condy-Raguet, ancien chargé d'affaires des États-Unis à la cour du Brésil. La circulation présente des phénomènes qui varient suivant les éléments dont elle se compose. L'auteur a tracé son plan d'après cet axiome. Dans son premier livre, il décrit une circulation fournie uniquement par les métaux précieux qui, étant à la fois mesures monétaires et marchandises, ont, sur les signes de crédit, l'avantage de porter leur hypothèque en eux-mêmes. Le second livre, le plus important, est consacré à l'étude d'une circulation mixte, composée de métaux monnayés et de papier convertible en espèces métalliques. La troisième partie traite de la circulation restreinte à des billets non convertibles, c'est-à-dire au papier monnaie. La division exacte de ce cadre, la minutieuse analyse des lois qui entretiennent la vie matérielle des sociétés, sembleraient indiquer que l'auteur a conservé le calme et l'impartialité scientifiques; mais, au fond, son livre n'est qu'un cri de réaction contre cette insatiable engeance qui a dévoré les ressources de la nation américaine. Ces régents de banque qui, du fond de leur comptoir, élèvent ou précipitent la valeur des choses. M. Condy-Raguet les compare aux tyrans féodaux qui se faisaient un revenu de la falsification des monnaies et du remaniement continuel des poids et mesures. Dans le nombre des fraudes que se permettent les agioteurs américains, il en est qui, chez nous, provoqueraient la flétrissure des tribunaux. Que penser de cette compagnie qui, après avoir offert aux planteurs des avances en billets contre des marchandises, déprécia son propre papier par une émission surabondante, afin que la perte éprouvée par les prêteurs les mît dans l'impossibilité de retirer leurs gages, tandis qu'elle-même rachetait à vil prix ses billets avec le produit des gages vendus? On cite des banques qui refusent les valeurs présentées à l'escompte pour les frapper de discrédit, et qui fournissent sous

(1) Un vol. in-8°, chez Renard, rue Sainte-Anne, 71, à Paris.

main, à des affidés, les moyens de les négocier sur la place à des conditions usuraires. Rien de plus commun que les capitaux fictifs, que les caisses sans réserves, que les actionnaires fondateurs qui acquittent leurs actions avec les crédits qu'ils s'accordent à eux-mêmes aux dépens des actionnaires confiants. Des rapports officiels déclarent que les directeurs des seize banques de la Nouvelle-Orléans se sont attribué à eux-mêmes plus du tiers du total des prêts et avances faits dans l'année. M. le sénateur Walker a étendu ses recherches à d'autres états, et il se croit modéré en évaluant au quart des émissions de toutes les banques de l'Union la somme de crédit que les directeurs ont jugé bon de se faire en 1838, de sorte que le montant des facilités accordées par les 900 banques américaines ayant été de 2.667.000.000 francs, les directeurs ont pu réaliser les bénéfices d'un crédit de près de 700 millions. Ce qu'on a le plus à craindre après les fabricateurs de billets, ce sont les faussaires qui les copient. Un recueil périodique a pour spécialité d'éclairer le chaos de la circulation, et, dans le numéro de janvier 1839, il signalait 20 banques *imaginaires* dont les billets sont lancés dans le courant des affaires, 254 banques dont les billets ont été falsifiés, et 1395 descriptions de billets contrefaits ou altérés de 1 dollar à 500 (5 fr. 35 c. à 2,665 fr.).

En dénonçant ces turpitudes, M. Condy-Raguet fait acte de courage. Mais l'indignation du citoyen ne trouble-t-elle pas le penseur? Est-il encore dans le vrai quand il prétend prouver que les banques ne créent pas de capitaux, qu'elles n'enrichissent un pays que d'une somme égale à celle des métaux précieux qu'elles rendent inutiles comme monnaie, et qui, redevenus marchandises, peuvent être exportés avec bénéfice sur les marchés étrangers? Non sans doute, les banques ne créent pas directement les capitaux, et les billets qu'elles répandent ne sont par eux-mêmes que des bribes de papier; mais ces papiers deviennent des instruments de travail, à l'aide desquels des richesses très-réelles sont produites. La vraie fonction d'une banque est moins de créer un capital nouveau que de féconder le capital qui existe improductif. Qu'on nous pardonne un exemple. Un propriétaire possède un terrain qu'il laisse inculte faute d'argent : une banque lui offre l'usage de son crédit, et se garantit en prenant hypothèque sur le fonds. A l'aide des billets qui ont la puissance de l'argent, une exploitation s'organise, et des produits nouveaux s'ajoutent au capital national : ce n'est pas, à proprement parler, la banque qui les a créés, mais elle en a certainement provoqué la formation, ce qui revient au même pour le pays.

La conclusion qui jaillit du choc des systèmes est que, dans les institutions de crédit, le mal est tellement mêlé au bien, que l'enthousiasme des uns est aussi excusable que les violentes récriminations des autres. L'économie politique n'admet pas plus que la médecine les prescriptions absolues. Elle décrit les phénomènes généraux; elle établit entre eux des relations de cause et d'effet, et indique un certain nombre de remèdes entre lesquels le docteur doit choisir, selon l'occasion et le tempérament de ceux qui souffrent. Appliquons donc nos observations à la France, et constatons ce qui existe, avant d'indiquer les innovations désirables.

La Banque de France a été formée en l'an VIII par des souscriptions parti-

culières qui ont produit un capital de 45 millions, divisé en 45,000 actions de 1,000 fr. Ce fonds social, doublé en vertu d'un décret impérial, a été réduit à 67,900,000 fr. par l'amortissement fait par la Banque elle-même d'une partie des actions (1). Une retenue faite sur le bénéfice forme une sorte de cautionnement qui, deux fois déjà, en 1820 et en 1831, s'est trouvé surabondant et a donné lieu à des répartitions supplémentaires entre les actionnaires (2). Un arrêté qui date de 1838 a limité cette réserve à 10 millions, représentés par l'inscription d'une rente de 500,000 fr. en 5 pour 100, auxquels il faut ajouter le palais de la Banque avec ses dépendances, acheté près de 4 millions avant les embellissements qui en ont augmenté la valeur. Mais la plus belle propriété de la compagnie est à coup sûr son privilége, qui lui accorde le droit d'émettre des billets assimilés à la monnaie légale, puisque leur contrefaçon entraîne la peine de mort. Ce privilége, obtenu d'abord pour quinze années et prorogé pour vingt-cinq ans de plus, en considération des services rendus au gouvernement impérial, expire enfin le 22 septembre 1843.

L'autorité est représentée à la Banque par un gouverneur et deux sous-gouverneurs nommés officiellement, mais rétribués par la compagnie. Les censeurs et régents qui composent le conseil d'administration sont délégués par les actionnaires. Forte de son privilége qui la met à l'abri de toute concurrence sérieuse, la Banque opère avec une sévérité qui lui a été souvent reprochée. La spéculation lui est interdite, si ce n'est sur les matières d'or et d'argent. Elle fait des avances sur lingots, inscriptions de rentes et titres d'une solidité inébranlable. Tout négociant honorablement placé est admis à présenter à l'escompte du papier sur Paris, à quatre-vingt-dix jours d'échéance (3), et garantis par trois signatures notoirement solvables. L'action de la Banque s'étend aujourd'hui à Reims, à Saint-Étienne, à Saint-Quentin et à Montpellier par les succursales établies dans ces villes : un cinquième comptoir vient d'être autorisé pour Grenoble. L'escompte fixé primitivement à 6 pour 100 est descendu à 4, et depuis vingt ans est demeuré à ce niveau.

L'année dernière, la Banque a été un peu plus libérale envers le commerce que précédemment. On jugera des facilités qu'elle lui a accordées par le tableau suivant :

| | | Nombre d'effets escomptés. | | Montant des sommes escomptées. | | Produit des escomptes. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1er semestre. | — | 358,475 | — | 587,044,159 28 | — | 3,735,691 10 |
| 2e — | — | 337,573 | — | 599,176,111 60 | — | 3,868,685 70 |
| | | 696,048 | — | 1,186,220,270 88 | — | 7,604,366 80 |

(1) La banque d'Angleterre repose sur des bases beaucoup plus larges, mais aussi moins solides. Son capital consiste en une créance sur le gouvernement de 11 millions sterl. (275 millions de francs), pour lesquels l'État lui paye 400,000 liv. st. (10 millions de francs) d'intérêt.

(2) Une action de 1,000 francs, souscrite en 1800 et vendue en 1840 au cours de la Bourse, aurait rapporté environ 3,200 fr. pour les dividendes annuels, 350 fr. pour partage des bénéfices réservés, 2,250 fr. pour plus-value de l'action : total 5,800 fr., c'est-à-dire une moyenne de 145 fr. par année, ou 14 1/2 pour 100.

(3) La moyenne des échéances a été de 57 jours 2/3 en 1839.

La moyenne des billets en circulation a été de 210 millions; celle des valeurs métalliques conservées en caisse, de 225. Le roulement général des caisses donne le chiffre de 7 milliards 478 millions. Les pertes qui résultent de cet énorme mouvement d'affaires sont à peine sensibles. La Banque, depuis son origine, n'a pas perdu 30. 000 fr. année moyenne, et le déficit est journellement atténué par le retrait des billets en souffrance.

Telle est l'institution en faveur de laquelle le gouvernement demande une continuation de privilége jusqu'au 31 décembre 1867. La seule modification projetée est de la replacer sous l'empire de la loi commune quant au timbre; mais, en revanche, on lui promet des facilités pour l'érection successive de ses comptoirs provinciaux.

Les opposants sont assez nombreux. A les entendre, la Banque de *Paris* exerce sa puissance d'attraction au préjudice des départements; elle tient trop élevé le taux des escomptes; la condition des trois signatures et le terme de l'échéance rendent ses comptoirs inabordables et assurent une forte prime à l'escompteur intermédiaire dont il faut acheter la caution. La Banque, dit-on encore, enfouit dans ses caves une réserve métallique trop forte, quelquefois même supérieure au montant de ses billets de crédit, et c'est trahir sa mission, puisque ainsi elle absorbe le capital circulant au lieu de le multiplier.

Quoi qu'on puisse dire, nous verrions avec regret qu'on obligeât notre Banque à se départir des règles sévères qui font sa force et l'élèvent à la dignité d'une institution nationale. Depuis que le crédit est devenu une puissance politique, l'organe qui règle la circulation dans le corps social est de ceux qu'il est le plus dangereux d'affaiblir. Les négociants qui font entendre des plaintes ignorent d'ailleurs que le laisser aller des banques leur serait plus préjudiciable encore que la rigueur même excessive. Serait-il possible d'abaisser le taux de l'escompte en se contentant de deux signatures, c'est-à-dire de réduire la prime d'assurance en même temps qu'on affaiblirait les garanties de solvabilité? Le portefeuille ne doit-il pas être toujours pour les billets en circulation une caution aussi solide que les lingots? Il vaut mieux, selon nous, que l'escompte soit maintenu à 4 pour 100 que de flotter, comme il arrive à Londres, de 3 à 6. Les compagnies dont l'existence se rattache à des exploitations particulières sont périodiquement compromises : la triste expérience en a été faite à Bruxelles (1). En présence d'un établissement dont la force et la portée sont colossales, le danger est plus grand encore. S'intéresse-t-il au succès de quelque grande spéculation? il multiplie son papier de crédit, il verse à flots l'or

(1) Il y a en Belgique deux grands établissements de crédit. La *Société générale*, fondée par le roi Guillaume, et à laquelle se sont ralliées depuis la *Société du Commerce* et la *Société nationale*, soutient, avec un capital de 164 millions, trente et une entreprises industrielles, fondées au capital de 102 millions. La *Banque de Belgique*, fondée en 1835 au capital de 20 millions, et réunie à la *Société des actions réunies*, dont le capital est de 12 millions, a pris sous son patronage vingt-deux exploitations diverses, qui absorbent en capital 54 millions! Aussi, après trois ans d'existence, la Banque de Belgique a suspendu ses payements.

de ses caisses. Le papier suffit pour l'instant aux besoins du commerce intérieur; l'or est envoyé sur tous les marchés du globe pour s'y transformer en objets de revente et réaliser des bénéfices. Il y a, ce qu'on appelle en termes de comptoir, *expansion ;* ce qui n'est autre chose aux yeux des docteurs en économie que la première période d'une maladie commerciale. En effet, la Banque s'aperçoit bientôt que sa réserve métallique n'est plus en proportion avec les billets en émission, et la prudence lui commande de rappeler les espèces dans ses coffres. Le moyen *avoué* pour obtenir ce résultat est de déterminer l'avilissement de toutes les marchandises. Il suffit à la Banque toute puissante d'élever le taux des escomptes et de restreindre tout à coup les facilités accordées à ses clients habituels. Ceux-ci sont réduits à l'alternative de manquer à leurs engagements ou de vendre à perte pour y faire honneur. Commence alors la période douloureuse, celle de la *contraction.* Chacun a peur du lendemain et se hâte de réaliser; les produits offerts de toutes parts se détériorent par leur abondance, et ils tombent à si vil prix, que les négociants rappellent le numéraire exporté, parce qu'il y a moyen de l'employer plus avantageusement encore à l'intérieur que sur les marchés lointains. L'appât des gros bénéfices attire en même temps les spéculateurs étrangers. Ce reflux soudain des espèces métallique rétablit naturellement l'équilibre entre la monnaie réelle et la monnaie de papier. La Banque est sauvée, mais le commerce a fait des pertes incalculables. C'est ainsi qu'en 1836, après avoir prodigué les facilités, la banque d'Angleterre, se trouvant avec un encaisse de 4 millions sterling (100 millions de francs) pour faire face à une émission sept à huit fois plus forte, éleva de 2 pour 100 le taux de ses escomptes. Une baisse subite, évaluée en moyenne à 25 pour 100, déprécia les marchandises, et de tous les points du globe les lingots et les espèces revinrent à Londres. Pareilles manœuvres se renouvelèrent en 1839; mais cette fois, l'or étranger n'obéissant pas assez vite, on fut obligé de faire un appel à la Banque de France, qui prêta, comme on sait, 50 millions de francs. La chambre de commerce de Manchester (1) évalue à plus d'un milliard de francs les pertes infligées en ces circonstances aux cinq grandes ramifications de l'industrie britannique. Dans ces bourrasques, il n'est pas de fortune qui ne puisse être engloutie en un instant. On conçoit donc que des cris de rage et de malédiction poursuivent souvent les vingt-six régents de la banque de Londres qui sont maîtres de décréter la ruine des familles, et qui, sans que leur responsabilité personnelle soit engagée, sacrifient le corps national à la sécurité d'une spéculation particulière.

Multiplier les comptoirs locaux, pour contre-balancer la prépondérance d'une banque centrale, n'est-ce pas morceler un privilége, et, pour ainsi dire, en éparpiller les inconvénients? Toute compagnie d'actionnaires fera sentir son despotisme dans sa sphère, si rétrécie qu'elle soit, de même que la banque d'Angleterre sur le grand théâtre européen. Se prêter trop facilement à l'érection des comptoirs indépendants, c'est constituer autant de petits fiefs

(1) Dans un manifeste daté du 12 décembre 1839. M. Lemaître a traduit cette pièce intéressante à la suite du *Traité des Banques* de M. Coudy-Raguet.

et donner pied dans une nation à cette caste envahissante contre laquelle la démocratie américaine s'est prononcée récemment. Nous verrions donc avec inquiétude que la chambre des députés levât les prudentes restrictions opposées jusqu'ici à l'établissement des *banques départementales* (1). Au point où en sont venues les sociétés, il n'est plus permis d'abandonner la répartition du crédit aux intérêts égoïstes des spéculateurs. Toutes les veines destinées à la circulation doivent dépendre d'un organisme général approprié à la constitution politique et à l'état moral de chaque peuple. Le système qui répond le mieux aux dispositions de la France est celui qui distribuera les secours avec la plus grande égalité, avec la plus rigoureuse justice. Cette proposition, contre laquelle personne n'osera s'inscrire, pose très-nettement le problème à résoudre.

Or les institutions de crédit portent un double profit, d'une part, aux capitalistes qui les fondent et les dirigent, d'autre part, aux emprunteurs qui en reçoivent des secours.

La première condition se trouverait très-naturellement remplie, si autour d'une caisse centrale se constituaient, sur les bases que nous allons indiquer bientôt, des comptoirs particuliers qui appelleraient dans chaque spécialité commerciale un grand nombre d'actionnaires à la participation des bénéfices ; et si toute banque autorisée, depuis le grand réservoir national jusqu'aux plus humbles établissements, était tenue envers l'État, c'est-à-dire envers la généralité des citoyens, à une somme de redevances ou de services proportionnée à sa puissance et à ses succès.

Pour réaliser la seconde condition, il faudrait faire en sorte que l'instrument du travail, le capital, fût à prix égal pour la haute et pour la petite industrie, pour l'humble fermier comme pour le riche exploitateur. Nous ne croyons pas être dupe d'une illusion en supposant la possibilité d'un aussi beau résultat. Un principe élémentaire en économie politique sera la base de notre raisonnement. L'intérêt de l'argent se décompose en deux parts, dont l'une est le *loyer* qu'on paye pour l'usage de cet argent, l'autre une *prime d'assurance* que le prêteur exige en raison des chances qu'il croit courir. Le premier élément est invariable ; le second se proportionne à la solvabilité présumée de l'emprunteur. Un banquier fastueux trouve toutes les bourses ouvertes, et y puise à raison de 4 pour 100. Le modeste boutiquier, dont la valeur, plus réelle peut-être, est inaperçue, n'escomptera pas à moins de 8. Dans le premier cas, la prime d'assurance sera seulement de 1 pour 100, tandis qu'elle s'élèvera à 5 dans le second. Supposons maintenant qu'il fût possible de réunir les petits emprunts par le lien d'une garantie réciproque, d'établir une sorte de mutualité qui réduisît à rien les chances de perte : il n'y aurait plus de raison pour que le papier provenant du petit commerce fût moins favorisé que les valeurs présentées par un riche capitaliste.

Que le lecteur veuille bien nous suivre dans une boutique obscure, et étu-

(1) On en compte neuf dans nos principales places de commerce : Bordeaux, Rouen, Nantes, Lyon, Marseille, Lille, le Hâvre, Toulouse et Orléans. Plusieurs autres villes sollicitent vivement des priviléges.

dier avec nous ce qui s'y passe. Un marchand fait une vente à un de ses confrères, et reçoit en payement un effet à terme. Ce billet, il a hâte de le réaliser; mais il n'a pas à choisir entre les capitalistes; il n'est connu personnellement que d'un seul, de celui qui *fait le papier* de son commerce, de l'escompteur qui a l'œil ouvert sur tout ce qui se passe *dans la partie*, qui sait par francs et centimes *ce que vaut* chacun de ceux qui y sont agrégés. L'escompteur, affranchi de toute concurrence, taxe à sa volonté celui qui a recours à lui; puis, rendant le billet présentable à la Banque, en y apposant sa signature qui fait la troisième, il réescompte à 4 pour 100 l'effet dont il a tiré 6 à 7. L'augmentation qu'il s'adjuge est à ses yeux la prime d'assurance; mais l'étude qu'il a faite de sa clientèle spéciale diminue assez les chances défavorables pour que la plus forte part de ce qu'il perçoit lui reste en bénéfice. Eh bien! n'a-t-on pas conçu déjà la possibilité de neutraliser ce ver rongeur, qui fait son chemin sous terre d'une boutique à l'autre? Supposez des comptoirs d'escomptes constitués de telle sorte que, d'un côté, on y pût connaître le personnel d'une industrie aussi bien que le banquier qui l'exploitait à ses risques et périls, et que d'un autre côté, ils offrissent à la banque centrale une garantie suffisante par l'évidence de leurs ressources et la sagesse de leurs statuts; supposez que ces comptoirs répétassent en petit les opérations qui font la fortune des grandes banques, et que, distribuant les capitaux à très-bas prix, ils conservassent à leurs actionnaires les chances d'un dividende séduisant, et vous entreverrez la solution du problème qui a été proposé plus haut.

Cette conception implique l'existence d'un organe central du crédit, d'une banque nationale autour de laquelle se coordonneraient toutes les autres. Il serait à désirer qu'un établissement de cette importance fût une des propriétés de la nation. Un temps viendra, et plus tôt qu'on ne le soupçonne, un temps viendra où les mystères du crédit seront vulgarisés, où chacun saura que l'argent empilé dans les coffres d'une banque y acquiert l'élasticité de la vapeur condensée dans une machine, où l'on saura qu'une société d'actionnaires, maîtres de suspendre ou de précipiter la circulation, est un pouvoir de fait qui règne et gouverne; et alors, on trouvera absurde que le premier venu puisse aller, bourse en main, acheter au cours du jour une portion de royauté. Mais demander aujourd'hui des changements de nature à heurter des intérêts consacrés, ce serait compromettre les améliorations les plus urgentes. Il est juste d'ailleurs de reconnaître que la Banque de France a usé du pouvoir qui lui est départi avec une sagesse et une modération fort rassurantes. La rigueur de principes, qu'on lui a tant reprochée, lui donne, selon nous, l'aplomb nécessaire pour servir de base à un système complet et libéral. Le renouvellement de sa charte doit donc être accordé. Nous croyons toutefois que le terme de vingt-cinq ans est beaucoup trop long, et qu'en fait de monopole, il est téméraire d'engager l'avenir. Il nous semble encore de toute justice que l'État n'abandonne pas sans réserve à quelques individus un droit qu'il pourrait exploiter dans l'intérêt commun; que, par exemple, au lieu d'une modique patente de 10,000 francs, il se ménage une part proportionnelle dans les bénéfices, ou du moins une somme de services publics qui, sans être fort onéreuse pour

la Banque, réduirait de beaucoup les frais énormes de trésorerie (1).

Quant aux banques secondaires, si le but politique et moral que nous avons indiqué avait rallié les suffrages, l'organisation ne serait plus qu'une affaire administrative. Si un groupe formé par l'attraction mutuelle des intérêts ou par l'affinité des industries demandait une autorisation pour l'établissement d'un comptoir spécial (2), le gouvernement aurait à stipuler les garanties nécessaires à la sécurité publique et à constituer un agent de surveillance dont les pouvoirs fussent analogues à ceux du gouverneur royal de la Banque de France. Après la réalisation certaine et complète du fonds de réserve, les actionnaires choisiraient entre eux un conseil d'escompte qui, pouvant apprécier et la moralité personnelle des emprunteurs et la portée de leurs entreprises, ne se prononcerait qu'avec parfaite connaissance de cause et éloignerait les chances de pertes autant qu'il est raisonnable de l'espérer dans les opérations de ce genre. En échange des billets admis à l'escompte, la banque spéciale donnerait des mandats à deux ou trois jours de vue ou même à présentation. Il est vraisemblable qu'on ne se presserait pas de présenter au remboursement le papier d'une banque qui travaillerait au grand jour et dont les ressources et la gestion seraient parfaitement connues, et que la circulation des mandats s'établirait au moins dans la sphère commerciale dont la banque serait le centre. Dans ce cas, les billets escomptés resteraient en portefeuille jusqu'à leur échéance, et il en résulterait un bénéfice qui permettrait de distribuer le crédit à un prix très-favorable. Si, au contraire, il fallait faire face à des remboursements répétés, la petite banque viderait son portefeuille dans celui de la banque centrale, qui n'aurait rien à craindre en traitant avec les établissements secondaires, parce que, les dominant dans la hiérarchie des institutions de crédit, elle se réserverait comme un droit d'en contrôler la situation. Ainsi, la Banque de France trouverait dans ces intermédiaires une caution plus solide à coup sûr que celle de l'endosseur qui lui suffit présentement. Les comptoirs spéciaux, quoique ayant des intérêts distincts de ceux de la banque privilégiée, seraient en quelque sorte une de ses dépendances, et, loin de lui opposer une concurrence, ils en simplifieraient l'action et en augmenteraient les profits.

Nous prévoyons la contradiction. On dira que les membres d'un comité d'escompte pourraient s'armer de leur influence contre leurs rivaux en industrie et ruiner leur crédit en condamnant leurs signatures. Ce vice est celui de toutes les banques par actions; mais, du moins, dans l'organisation que nous appelons de nos vœux, il serait atténué par la publicité des actes. Peut-être encore retournera-t-on contre nous l'objection que nous avons opposée à d'autres systèmes, en disant qu'une émission simultanée d'un grand nombre d'effets de crédit précipiterait la circulation et causerait l'avilissement du

(1) 2,730,000 francs sont demandés par le budget de 1841 pour les frais de transport et d'emballage de fonds, pour les commissions, courtages, etc. Ces dépenses doivent disparaître à mesure que les banques étendront leurs ramifications.

(2) Supposons, par exemple, la réunion des professions qui se rapportent aux arts typographiques, librairie, papeterie, imprimerie, reliure, estampes, etc.

numéraire. Il nous semble que des mandats émis par une caisse industrielle pourraient acquérir la valeur de l'argent dans une sphère limitée; mais qu'ils entreraient difficilement dans la circulation générale, c'est-à-dire qu'ils faciliteraient les transactions sans devenir précisément papier-monnaie.

Au surplus, il est probable que de plus habiles dissiperaient les préventions, en développant le mécanisme dont nous indiquons seulement la loi générale. Il nous suffit d'établir qu'avec des caisses particulières constituées de façon à cautionner les individus auprès d'un grand comptoir national, le petit commerce aurait chance de s'affranchir de l'oppression des gros capitaux; qu'ainsi, l'égalité qui n'existe encore que devant les tribunaux, s'introduirait dans le domaine des intérêts positifs. En même temps on verrait se former au sein de chaque industrie un pouvoir modérateur qui, sans porter atteinte au grand principe de la liberté commerciale, préviendrait les crises en comprimant la spéculation désordonnée, la concurrence déloyale et désastreuse. Un bon système de crédit extensible à tous les genres d'entreprises ne serait-il pas un instrument politique d'immense portée? Un gouvernement qui pourrait à volonté surexciter les intérêts en souffrance, les exploitations frappées de langueur, ne deviendrait-il pas en quelque sorte invulnérable? Par exemple, un remède s'offrirait de lui-même pour notre industrie agricole dont l'état alarmant est révélé par la détresse de la propriété foncière. Il est évident enfin que l'aisance générale, développée par une meilleure organisation du crédit privé, fournirait le moyen le plus efficace, le seul moyen peut-être d'améliorer les conditions du crédit public et de réduire progressivement la dette nationale.

Après une exploration longue et laborieuse, on a besoin de jeter un coup d'œil en arrière, pour embrasser dans son ensemble l'espace qu'on vient de parcourir, et raviver les impressions que la fatigue et les inévitables distractions ont obscurcies.

Un aperçu rapide de l'origine et des accroissements de la dette nationale nous a conduit à l'exposé des systèmes de libération proposés par divers publicistes. L'expédient qui vient de recevoir la consécration d'un vote législatif, la conversion, a été soumis particulièrement à l'analyse. Son principe, appliqué à notre pays, nous a paru blessant et impolitique, son exécution difficile, son résultat financier mesquin et mal assuré. Les obstacles qu'on rencontre dans un temps prospère, lorsqu'on entreprend de réduire les engagements contractés pendant la détresse, nous autorisaient à conclure que le mécanisme de notre crédit public cache un vice qu'il est nécessaire de corriger. Mais les réformes en matière de finances ne sont pas de celles qui s'improvisent, et, sur ce terrain, l'esprit aventureux est plus funeste encore que l'inertie. Le plus prudent, selon nous, est de satisfaire d'abord par des économies faciles et immédiatement praticables à ce qu'exige le présent; ensuite, de reviser le pacte aveugle qui lie l'État à ses créanciers, et d'y substituer une législation qui régularise les transactions anciennes et fasse autorité pour l'avenir. Et comme l'amélioration de la fortune publique ne peut résulter que de la prospérité individuelle, après une étude attentive de la constitution du crédit privé, fort de

l'opinion commune qui le déclare insuffisant et vicieux, nous proposons une organisation complète et homogène, qui fortifierait tout le corps industriel, en dirigeant jusque dans ses moindres veines une circulation vivifiante.

A. COCHUT.

# TIRSO DE MOLINA.

Le théâtre espagnol n'est certainement pas une école de morale. Les faiblesses de l'amour, les excès, les trahisons, les violences dont il peut devenir le principe, sont les ressorts habituels sur lesquels repose l'intrigue des drames péninsulaires. Souvent même ils nous présentent des situations tellement vives, que nos dramaturges modernes, au milieu de leurs plus extrêmes hardiesses, n'oseraient pas les risquer. Hâtons-nous de dire que, grâce à l'élévation du langage, à la couleur poétique, à l'exaltation qui en anime le tableau, ces situations n'ont en réalité rien de bien choquant. Chez Lope, chez Calderon et la plupart de leurs imitateurs, l'expression cesse rarement d'être chaste, alors même que la pensée est le plus hasardée. Au sérieux, à la dignité, à la pureté même qui règnent dans la peinture de ces égarements, on sent que c'est la passion qui parle et non pas le libertinage. C'est là un trait caractéristique dont on ne saurait tenir trop de compte, parce qu'il donne la véritable mesure de l'époque et du pays.

Un seul poëte fait exception à cette règle : nous voulons parler de Tirso de Molina, un des esprits les plus originaux qui aient jamais existé.

Son véritable nom était Gabriel Tellez. Il était moine de la Merci ; cette circonstance, rapprochée de la nature de ses drames, fait comprendre qu'il ait cru devoir se couvrir du voile, d'ailleurs très-transparent, du pseudonyme. Il est vrai que lorsqu'il prit l'habit religieux à l'âge de cinquante ans, la plupart de ses comédies étaient déjà composées ; mais on croit qu'antérieurement à cette époque, il avait déjà reçu les ordres sacrés. Né à Madrid vers l'an 1570, huit ans après Lope de Vega, dont il fut, dit-on, l'ami, et pour qui il professait une grande admiration, il mourut en 1648, à Soria, dans un couvent dont il était depuis peu devenu le supérieur. Le souvenir de ses travaux plus que pro-

fanes ne l'avait pas empêché d'être appelé dans les dernières années de sa vie aux fonctions les plus actives et aux emplois de confiance de la carrière monastique, à ceux de prédicateur, de professeur en théologie, de qualificateur, d'historiographe. S'il faut en croire le témoignage d'un écrivain contemporain, la supériorité qui distingue ses œuvres poétiques ne l'aurait pas abandonné dans les compositions si différentes auxquelles il consacra la fin de sa longue existence.

Avec Lope de Vega, Calderon et Moreto, Tirso de Molina occupe, parmi les poëtes dramatiques de l'Espagne, un rang qui le place tout à fait hors de ligne. C'est d'ailleurs le seul rapport qui existe entre lui et ces trois grands hommes. Son génie est d'une nature tellement singulière, qu'il ne comporte pour ainsi dire aucune comparaison.

Il ne faut chercher dans ses comédies ni l'art de disposer un sujet avec régularité, ni celui d'enchaîner, de préparer les incidents de manière à les rendre vraisemblables. Bien plus encore que Lope de Vega, il semble avoir méconnu l'importance de ce genre de mérite qui constitue pourtant une portion si essentielle de la perfection du talent dramatique. Il ne faut lui demander non plus ni ce bonheur d'invention qui distinque Lope, ni l'habileté à varier les caractères, ni une élévation, une pureté de sentiments auxquelles il paraît avoir été tout à fait étranger. Soit par l'effet de sa propre nature, soit par celui de ses habitudes sociales, il est certain qu'on trouve dans ses écrits l'empreinte d'une grossièreté de mœurs qui forme un contraste fort étrange avec la délicatesse exquise de la plupart des maîtres de la scène espagnole. Chez lui, les situations sont parfois d'une immoralité révoltante, les plaisanteries descendent trop souvent jusqu'à l'obscénité. L'amour, tel qu'il le conçoit, n'est pas ce sentiment tendre et dévoué qu'on admire dans Lope, ce n'est pas non plus cette exaltation chevaleresque et métaphysique tout à la fois qui plaît tant chez Calderon : Tirso ne voit dans l'amour que le désordre des sens et tout au plus celui de l'imagination. Ses héroïnes, à très-peu d'exceptions près, se font remarquer par un dévergondage effronté que rendent à peine supportable les séductions de la grâce piquante dont il a soin de les orner.

Voilà sans doute de grandes imperfections, mais elles s'effacent en quelque sorte devant les rares et admirables qualités qui donnent aux ouvrages de Tirso une physionomie si particulière. Il est supérieur à tous ses rivaux par la richesse et la variété de sa poésie. Nul n'a possédé comme lui le secret des innombrables ressources de la belle langue castillane; nul n'a su la manier avec cette merveilleuse facilité et en faire un instrument aussi souple, aussi flexible. Ses dialogues sont un modèle achevé de naturel, de grâce et de malice. L'esprit qu'il y répand à pleines mains est de cette nature saine et vigoureuse qui constitue la véritable force comique. Sans doute Tirso a peu de scrupules sur les moyens d'amener des effets aussi puissants : tout y est sacrifié, convenance, vraisemblance, possibilité même; mais le plaisir qu'on éprouve à voir se développer en liberté cette ingénieuse et brillante imagination est si vif, qu'on lui pardonne les expédients bizarres et pourtant monotones par lesquels elle s'ouvre trop souvent la carrière.

En Espagne les écrivains dramatiques se sont généralement signalés par leur

étonnante fécondité; Tirso, sous ce rapport encore, est un des plus remarquables. Près de trente ans avant sa mort, il avait déjà composé trois cents pièces de théâtre; quatre-vingts seulement ont été conservées. Dans ce grand nombre figurent, indépendamment des comédies d'intrigue, base principale de sa renommée, beaucoup de drames historiques qui sont loin d'être sans mérite. *La femme prudente* (*la Prudencia en la muger*) présente un tableau animé et fidèle des luttes de la royauté et de l'aristocratie castillanes pendant le moyen âge. Dans *Sixte-Quint ou le Choix par la vertu*, on suit avec intérêt le développement du caractère à la fois pieux, austère et ambitieux que le poëte, d'accord avec l'histoire, prête à cet illustre pontife. *Les Exploits des Pizarres* reproduisent, avec une vérité frappante, l'indomptable énergie, l'esprit aventureux, les passions effrénées des premiers conquérants de l'Amérique, l'admiration qui s'attachait à leurs succès prodigieux, et les fabuleuses exagérations qu'y mêlait la crédulité populaire. On trouve, dans tous ces ouvrages, de la poésie, des traits ingénieux et parfois un talent remarquable à tirer parti des traditions et des circonstances locales pour donner au sujet une couleur historique assez mal soutenue, il est vrai, dans d'autres endroits. Néanmoins il n'en est pas un seul qui soit resté au théâtre ou qu'on lise habituellement, parce que la composition générale en est très-défectueuse, parce que l'intérêt, au lieu de se rattacher à une action unique ou principale, s'y perd dans la multitude des personnages et des incidents inutiles, parce qu'enfin ce sont plutôt, dans leur ensemble, des chroniques dialoguées, confuses et prolixes, que de véritables drames.

Les comédies religieuses de Tirso, celle dont il a puisé le sujet dans la vie des saints, donnent lieu à peu près aux mêmes observations. La plus remarquable peut-être porte un titre qu'il est assez difficile de traduire en français : *El Condenado por desconfiado*, c'est-à-dire *l'Homme damné pour avoir désespéré.* L'idée en est frappante et ne manque pas de profondeur. Un ermite qui a passé dix années dans la prière et dans les austérités du désert, se laisse entraîner à douter des promesses célestes et de l'avenir que la bonté divine lui réserve dans l'éternité. Le démon, saisissant avec empressement ce moment de faiblesse, réussit, par ses insinuations perfides, par ses conseils décevants, à jeter dans l'âme de l'ermite les germes du désespoir. Le malheureux en vient bientôt à se regarder comme prédestiné aux flammes infernales. Pour s'étourdir, pour se venger en quelque sorte, il se précipite dans tous les excès; il meurt enfin, couvert de crimes, dévoré de remords, mais n'osant, ne voulant pas faire à la clémence divine un appel dont il n'attend plus rien. Dans le même moment, un brigand, un assassin, un homme dont la vie entière n'a été qu'un tissu de forfaits, mais qui n'a jamais entièrement désespéré de la bonté de Dieu, expire sur un échafaud, repentant et contrit. Son âme, portée par les anges, s'élève vers le ciel, et celle de l'ermite est plongée dans l'abîme. Une telle conception caractérise d'une manière trop frappante le catholicisme espagnol de cette époque pour que nous n'eussions pas cru devoir la signaler, alors même qu'elle n'eût pas fourni à Tirso des inspirations admirables, malheureusement mêlées de grandes extravagances et d'indignes bouffonneries. Il règne dans cette œuvre étrange une ardeur de foi et de charité, une exaltation pieuse

dont l'expression vraiment entraînante forme un contraste singulier avec la manière habituelle de l'auteur. Il ne semble pas d'ailleurs que de son temps ce contraste parût aussi extraordinaire : on peut le supposer du moins, en lisant dans les approbations motivées par lesquelles les censeurs ecclésiastiques autorisaient la publication des diverses parties de son théâtre, qu'ils *n'y ont rien vu de contraire à la religion et aux bonnes mœurs, rien qui ne fût propre à récréer honnêtement les esprits studieux et à prémunir la jeunesse contre les dangers du monde.*

Nous ne nous étendrons pas davantage sur les drames historiques et religieux de Tirso de Molina. Comme nous l'avons dit, ils sont aujourd'hui complétement oubliés, et c'est dans ses comédies d'intrigue qu'il faut chercher ses titres de gloire. Ne pouvant nous dissimuler l'impossibilité de faire suffisamment apprécier par voie d'analyse ou de traduction les beautés qu'il y a prodiguées, et qui tiennent d'une manière si exclusive au génie particulier de la langue castillane, nous allons cependant essayer d'en donner quelque idée.

On considère assez généralement comme son chef-d'œuvre *l'Amant timide,* ou, pour traduire plus exactement le titre espagnol, *le Courtisan timide* (*el Vergonzoso en palacio*). L'idée est au fond la même que celle d'une célèbre comédie de Lope de Vega, *le Chien du Jardinier;* mais contrairement à la tendance ordinaire des deux poëtes, Tirso a porté dans l'exécution une délicatesse dont l'œuvre de Lope est tout à fait dépourvue.

La scène est en Portugal. On peut remarquer en passant que ce pays, alors simple province de la monarchie espagnole, paraît avoir été pour Tirso l'objet d'une sorte de prédilection : il se plaît à y placer le théâtre de ses drames, à peindre le caractère jaloux et passionné de ses habitants, à faire ressortir les traits particuliers de leur esprit, quelquefois même à reproduire leur langage, dont la mollesse et la mignardise sont pour lui une source intarissable de plaisanteries. L'action, tout à fait imaginaire, mais que l'auteur a rattachée à des circonstances historiques, se passe au XIVe siècle. Un jeune homme, élevé à la campagne au milieu des bergers dont il partage les travaux, se décide à fuir la maison paternelle pour chercher fortune et se soustraire à l'insupportable ennui d'une existence trop peu en accord avec les rêves ambitieux de son imagination. Le hasard le conduit à la cour du duc d'Avero, prince de la maison royale. Gravement compromis, au moment même de son arrivée, par l'imprudente générosité avec laquelle il favorise la fuite d'un proscrit, il obtient son pardon par l'intercession de la princesse Madelaine, fille du vieux duc, qui n'a pu voir sans en être touchée le dévouement courageux, la bonne grâce et le danger du jeune aventurier. Elle fait plus, elle obtient de son père que don Dionis (c'est le nom qu'il a pris) restera auprès d'elle pour lui servir de secrétaire et pour achever son éducation. Dans cette situation qui établit entre eux des rapports si intimes, le sentiment de préférence que la princesse éprouve déjà pour don Dionis prend bientôt le caractère d'une violente passion. Don Dionis lui-même est loin d'être insensible aux attraits de sa charmante élève. Il ne tarde pas, d'ailleurs, à s'apercevoir de l'impression qu'il produit sur elle; mais d'autant plus timide qu'il aime davantage, il ne peut croire entièrement à son bonheur. Vainement Madelaine, comprenant la nécessité d'encourager

un amant que l'extrême inégalité de leurs positions respectives doit rendre peu hardi, lui prodigue, avec une coquetterie fine et piquante, des avances peu équivoques. Si un moment il semble près d'y répondre par l'aveu de son amour, bientôt, et dès que la princesse, croyant en avoir assez dit, craignant peut-être d'avoir dépassé les bornes de la pudeur, s'arrête et attend sa réponse, il s'inquiète de ce silence; il en conclut que les espérances qu'il commençait à former étaient de pures illusions, et qu'il avait mal interprété quelques paroles prononcées au hasard. Cette situation si naturelle et si gracieuse est admirablement rendue. Elle rappelle à quelques égards, comme nous le disions tout à l'heure, celle d'une comédie de Lope; mais ce qui en fait la grande supériorité, ce qui rend bien plus intéressants don Dionis et sa maîtresse, c'est qu'ici ce sont deux sentiments tendres et sincères qui se trouvent aux prises, tandis que, dans *le Chien du Jardinier,* la lutte est celle d'une femme altière et capricieuse avec un homme froid et intéressé, qui ne l'aime pas, qui ne voit dans sa liaison avec elle que l'occasion de faire fortune, et dont l'âme est aussi subalterne que le rang.

Cependant la princesse se décide à mettre fin à cet état d'incertitude et d'angoisses. Le comte de Vasconcelos, que son père veut lui faire épouser, est sur le point d'arriver, et elle veut, avant qu'il se présente, s'être mise hors d'état de lui donner sa main. Elle fait appeler don Dionis, qui se hâte d'accourir; cette scène caractérise trop bien le genre de Tirso pour que je n'essaye pas de la traduire.

Don Dionis.— Je me rends aux ordres de Votre Excellence. Veut-elle prendre en cet instant sa leçon? (*A part.*) Sa présence me fait déjà trembler... Puisqu'elle ne me répond pas, sans doute elle ne m'a pas vu entrer... Elle est assise, la tête appuyée sur sa main.

Madelaine, *à part.* — Je voudrais en vain m'en empêcher, il faut que je me fasse comprendre. Je feindrai de dormir.

Don Dionis. — Madame, je suis don Dionis... Elle ne me répond pas... Dormirait-elle?... Oui, elle dort... Profitons de son sommeil pour oser enfin contempler ces charmes qui troublent ma raison. Elle a les yeux fermés, je puis m'approcher sans crainte : leurs traits ne sauraient me blesser en ce moment. Le Tout-Puissant a-t-il jamais créé une beauté plus accomplie?... Je veux baiser sa main... En aurai-je le courage? Oh! non, elle appartient à une divinité, et ma bouche est indigne de la toucher... Quoi! je suis homme et je tremble! Qu'est-ce donc que j'éprouve?... Du courage!... Est-ce qu'elle ne dormirait pas en effet? Elle dort certainement, je vais m'approcher d'elle... Mais si elle se réveillait! Je frémis à cette pensée; je mourrais certainement, si elle me surprenait de la sorte. Pour ne pas tout perdre, je dois me résigner à perdre l'occasion qui s'offre à moi; la crainte l'emporte sur l'amour; je vais, hors de cette chambre, attendre son réveil.

Madelaine, *à part.* — Il n'a pas même osé s'approcher de moi. Quel excès de timidité!

Don Dionis. — Non.., je ne puis rester ici, puisqu'elle dort... Il faut que je m'éloigne.

MADELAINE, *à part.* — Il s'en va, en effet. (*Haut.*) Don Dionis !

DON DIONIS. — Elle m'a appelé ! je ne me trompe pas... Qu'elle s'est promptement réveillée... Si j'avais cédé à mon premier mouvement, dans quelle situation je me trouverais !... Mais est-elle éveillée ?... Non... je crois qu'un songe vient encourager mes espérances comme pour me donner à penser que celle qui m'appelle dans son sommeil ne me hait pas lorsqu'elle veille. Si, en effet, elle rêvait de moi ! si je pouvais savoir ce qui se passe dans son esprit !

MADELAINE, *feignant de rêver.* — Ne sortez pas, don Dionis, approchez-vous.

DON DIONIS. — Son rêve m'ordonne de m'approcher ; quelle heureuse occasion ! il faut lui obéir ; même en dormant, elle est ma maîtresse. Amour, parlez enfin, triomphez de votre timidité.

MADELAINE. — Don Dionis, puisque vous venez m'enseigner tout à la fois à écrire et à aimer... le comte de Vasconcelos...

DON DIONIS. — Qu'entends-je ! oh ! jalousie...

MADELAINE. — Dites-moi si vous savez ce que c'est que l'amour, ce que c'est que la jalousie. Il serait fâcheux que, par votre faute, je restasse dans mon ignorance, car nul ne peut m'enseigner ce qu'il ne sait pas. Dites-moi, êtes-vous amoureux ? ne l'avez-vous jamais été ? Pourquoi rougissez-vous ? Répondez, répondez sans crainte. L'amour est un tribut que tout être vivant doit à la nature, depuis l'ange jusqu'à la brute. Pourquoi donc en rougir ? Aimez-vous ? — Oui, madame. — Grâce au ciel, j'ai pu enfin tirer de vous une parole.

DON DIONIS. — Y eut-il jamais songe plus charmant ! quel bonheur de l'entendre et d'en être témoin ! mais n'est-ce pas moi qui rêve, et ma félicité n'est-elle pas elle-même un songe ?

MADELAINE. — Et avez-vous dit votre amour à votre dame ? — Je n'ai pas osé. — Elle ne le connaît donc pas — Comme l'amour est tout flamme, elle l'aura lu sans doute dans mes yeux. — C'est à la langue à donner des explications, cet autre langage ne s'entend pas assez distinctement. Ne vous a-t-elle fourni aucune occasion de vous déclarer ? — Elle m'en a tant donné, que je suis confus de ma timidité. — Parlez-donc, tant de retards font tort à votre amour. — Je crains de perdre, en parlant, le bonheur que m'assure mon silence. — C'est une folie. Un homme d'esprit a comparé celui qui aime et qui se tait à une belle tapisserie qu'on ne déroulerait pas. Le peintre qui, désirant vendre ses tableaux, ne se déciderait pas à les exposer aux yeux du public, parviendrait difficilement à son but. La timidité réussit mal à la cour. Déroulez donc votre tableau et pensez qu'on ne peut guérir le mal dont on ignore la nature. — Mais, madame, l'inégalité qui existe entre moi et la personne que j'aime m'épouvante. — L'amour n'est-il pas un dieu ? — Oui, madame. — Parlez donc ; ses lois humilient les monarques sous leur joug absolu et savent égaler aux palais les plus humbles chaumières Je veux être votre intermédiaire. Dites-moi qui vous aimez. — Je n'ose pas. — Pourquoi hésitez-vous ? Me jugez-vous peu propre à cet office ? — Non, mais je crains, hélas ! — Et si je vous dis son nom, me confesserez-vous que je l'ai deviné ? Est-ce moi, par hasard ? — Oui, madame. — Vous l'avouez enfin. Mais je sais que vous êtes

jaloux du comte de Vasconcelos. — Madame, je me désespère en pensant qu'il est votre égal et l'héritier du duc de Bragance. — L'égalité, la sympathie, ne consistent pas dans la naissance de l'amant, mais dans les rapports de l'âme et du cœur. Déclarez-vous, je vous y engage : dans le jeu de l'amour, un peu trop de hardiesse vaut mieux qu'un peu trop de timidité. Il y a longtemps que je vous préfère au comte de Vasconcelos.

Don Dionis, *poussant un cri*, — Qu'entends-je, juste ciel !

Madelaine, *feignant de se réveilller.* — Oh ! mon Dieu, qui est-ce donc? comment êtes-vous ici, don Dionis ?

Don Dionis. — Madame...

Madelaine. — Que faites-vous ici ?

Don Dionis. — J'étais venu pour donner leçon à Votre Excellence, je l'ai trouvée endormie, et j'attendais son réveil.

Madelaine. — Il est vrai, je m'étais endormie, et cela m'est si peu ordinaire, que j'en suis toute surprise. (*Elle se lève.*)

Don Dionis. — Si, dans votre sommeil, vous avez toujours de semblables songes, je suis bien heureux.

Madelaine, *à part.* — Le ciel soit loué ! le muet parle enfin !

Don Dionis. — Je suis tout tremblant.

Madelaine. — Vous savez ce que j'ai rêvé ?

Don dionis. — Il m'a été facile de le savoir.

Madelaine. — Vous êtes donc un autre Joseph?

Don Dionis. — Je l'ai égalé en réserve, en timidité, mais non dans son talent pour la divination.

Madelaine. — Expliquez-moi donc comment vous avez connaissance de mon rêve ?

Don Dionis. — Votre Excellence parlait à haute voix dans son sommeil.

Madelaine. — Est-il possible?

Don Dionis. — Et je l'ai entendue prononcer en ma faveur un arrêt qui rendrait ma félicité complète, si elle le confirmait, maintenant qu'elle est réveillée.

Madelaine. — Je ne me souviens de rien. Dites-moi ce que vous avec entendu, peut-être la mémoire me reviendra-t-elle.

Don Dionis. — Je n'ose pas.

Madelaine. — Ce doit être quelque chose de bien mal, puisque vous n'osez pas me le dire.

Don Dionis. — C'est quelque chose qui m'est trop favorable; c'est le seul sujet de ma crainte.

Madelaine. — Je veux absolument le savoir. Parlez, je l'exige.

Don Dionis. — Tant d'insistance surmonte enfin ma timidité. Votre Excellence, dans son sommeil... Mais je ne puis continuer.

Madelaine. — Finissez donc enfin, vous me fatiguez.

Don Dionis. — Votre Excellence a laissé voir qu'elle ne me hait pas.

Madelaine. — Moi, comment?

Don Dionis. — Elle a éclairé ma jalousie, et elle m'a promis en songe...

Madelaine. — Vraiment !

Don Dionis. — Que je serais préféré au comte de Vasconcelos. Sont-ce là de faibles marques de bonté?

Madelaine. — Don Dionis, ne croyez pas aux songes, car enfin... ce sont des songes.

Et elle s'éloigne, laissant en proie à de nouvelles incertitudes, à de nouvelles agitations, l'amant qu'elle vient d'enivrer de bonheur.

Il y a une autre scène vraiment charmante, mais qu'il est impossible de traduire, parce que l'agrément infini dont elle est remplie consiste dans une suite d'équivoques étroitement liées au génie et au tour particulier de la langue espagnole. Le vieux duc, bien éloigné de soupçonner ce qui se passe entre sa fille et don Dionis, demande à ce dernier s'il est content des progrès de son élève. Madelaine, feignant de rappeler les détails d'une leçon qu'il lui aurait donnée, fait allusion à son prétendu songe et à l'entretien dont il a été suivi. Dans un langage plein de dépit et d'irritation, elle se plaint de la maladresse de don Dionis, qui, dit-elle, s'embarrasse de tout, ne la comprend pas, et ne sait pas se faire comprendre. Elle met ainsi à profit la présence de son père pour adresser à son amant des aveux et des reproches que, seule avec lui, elle n'eût pas osé lui exprimer. La joie secrète de don Dionis, trouvant dans ces emportements la preuve non équivoque de la passion qu'il inspire, la bonhomie du vieux duc, qui, prenant au sérieux la colère de sa fille, s'efforce de calmer ce qu'il regarde comme un caprice, et de la réconcilier avec son précepteur, tout cela forme un jeu de théâtre plein de grâce, de naturel et de vrai comique.

Sur ces entrefaites on vient annoncer que le fiancé de la princesse, le comte de Vasconcelos, n'est plus qu'à quelques lieues d'Avero, où il doit arriver le lendemain. Il n'y a plus un moment à perdre pour rendre impossible le mariage projeté. Madelaine n'hésite pas. Enhardie par le désespoir qu'elle lit sur la figure de don Dionis, elle lui écrit de se trouver à minuit dans le jardin du palais, *où finiront*, dit-elle, *les craintes du courtisan timide*. A minuit, en effet, elle vient l'y chercher, et, l'appelant en termes caressants, elle l'introduit dans son appartement.... A peine le jour a-t-il paru, qu'elle s'empresse, avec une audace digne des héroïnes de Tirso, d'aller déclarer à son père qu'elle a fait choix d'un époux, que cet époux est don Dionis, et qu'il ne faut plus penser au comte de Vasconcelos. Le duc, comme on peut le croire, est d'abord fort scandalisé d'un pareil aveu; mais, par le plus grand hasard, on découvre en ce moment même que don Dionis n'est rien moins que le cousin du roi, le fils du duc de Coïmbra. Enveloppé presque en naissant dans la proscription qu'une injuste accusation de trahison a attirée sur la tête de son père, on a dû jusqu'alors, pour le sauver, cacher sa naissance et la lui laisser ignorer à lui-même; l'innocence du duc de Coïmbra est enfin reconnue, il rentre dans son rang, dans ses honneurs, et son fils devient, sans difficulté, l'époux de la princesse, qui s'était donnée à lui lorsqu'elle le croyait encore un aventurier obscur.

Cette comédie serait un chef-d'œuvre achevé si l'auteur se fût attaché à concentrer l'intérêt sur Madelaine et don Dionis. Il est fâcheux qu'il ait cru de-

voir joindre à l'action principale une multitude d'incidents oiseux et une seconde intrigue, qui, bien que fort agréable dans plusieurs de ses détails, constitue un hors-d'œuvre des plus invraisemblables. Elle roule sur les amours de la sœur de Madelaine, la princesse Sérafine, dont le caractère romanesque, l'imagination spirituelle et exaltée, sont peints d'une manière fort attachante. Cette intrigue se dénoue comme la première et dans le même instant, par un rendez-vous nocturne; mais les circonstances en sont bien autrement bizarres. A la faveur de l'obscurité, Sérafine reçoit chez elle, à la place de celui qu'elle avait appelé, un amant jusqu'alors malheureux. Lorsque le jour vient lui révéler son erreur, elle en témoigne d'abord quelque courroux; mais, apprenant que le coupable est un des plus grand seigneurs du Portugal, elle se résigne sans beaucoup de peine à lui donner sa main.

Nous avons dit qu'à notre avis *le Courtisan timide* était le chef-d'œuvre de son auteur. Cependant, si nous avions à désigner, parmi les comédies de Tirso de Molina, celle qui donne l'idée la plus complète des qualités de son esprit et de son style, notre choix s'arrêterait peut-être sur *la Villageoise de Vallecas*.

Le sujet de cette pièce est assez compliqué. Un officier, récemment revenu de l'armée de Flandre, qu'il a quittée pour échapper aux suites d'un duel, s'est arrêté quelque temps à Valence avant de se diriger sur Madrid, où il va solliciter sa grâce. Il est parvenu à séduire une jeune personne d'une noble naissance, et bientôt après il a continué son voyage sans l'avertir de son départ, sans même lui avouer qu'il ne s'était fait connaître à elle que sous un nom supposé. Presque aux portes de Madrid, don Vicente (c'est le nom de l'officier) se repose un moment, à l'entrée de la nuit, dans une auberge où il rencontre un autre voyageur. La maladresse d'un valet amène le troc involontaire de leurs valises; ils ne découvrent l'erreur qu'après leur départ, lorsqu'ils ne peuvent plus se rejoindre et la réparer. Don Vicente, en examinant les objets contenus dans la valise qui lui est tombée entre les mains, y trouve les papiers d'un jeune homme arrivé du Mexique peu de jours auparavant pour se marier à Madrid. Muni de ses papiers, il n'hésite pas se présenter à la place du futur époux dans la maison de la fiancée, la belle Sérafine, où ils sont également inconnus l'un et l'autre, et il y obtient un succès si complet, que, lorsque le véritable Mexicain se présente, il est repoussé comme un imposteur. Tout cela donne lieu à une suite d'incidents très-piquants, où l'imagination de Tirso se joue avec la gaieté et la force comique qui lui sont ordinaires.

Cependant, tandis que le perfide don Vicente se prépare à consommer sa double trahison, l'amante qu'il a si indignement trompée à Valence, la malheureuse Violante, s'est mise à sa poursuite, et elle est parvenue à retrouver sa trace. Déguisée en villageoise, elle s'est établie dans le village de Vallecas, d'où elle vient chaque matin apporter et vendre aux riches habitants de Madrid des pains délicats et exquis. La maison de sa rivale est, comme on le pense bien, du nombre de celles où elle s'introduit de la sorte, et à force d'adresse et d'artifice, elle réussit à faire naître, pour entraver les projets de don Vicente, des obstacles dont il s'efforce vainement de découvrir la source. Une

circonstance inattendue, en donnant à Violante un accès et des intelligences plus faciles dans cette maison, vient singulièrement en aide à ce stratagème. En dépit du costume vulgaire dont elle est revêtue, ses attraits ont touché le cœur du frère de Sérafine, qui, ne s'attendant pas sans doute à éprouver beaucoup de résistance de la part d'une personne de cette condition, s'empresse de lui faire part des sentiments qu'il éprouve pour elle. C'est à cet incident, purement épisodique en apparence, que se rattachent les plus jolies scènes de *la Villageoise de Vallecas*. Violante ne veut ni accueillir des hommages qu'elle ne peut payer de retour, ni désespérer, par de trop brusques refus, un amant dont le concours peut servir utilement ses desseins. Dans cette situation difficile, elle a recours, pour ne rien compromettre, à toutes les ressources d'une coquetterie d'autant plus raffinée, qu'elle se déguise sous les dehors d'une extrême naïveté. Tantôt feignant de ne pas bien comprendre la galanterie délicate de don Juan, elle y répond avec une affectation de simplicité ignorante et gracieuse qui, tout à la fois, le désespère et le ravit; tantôt, pressée plus vivement, elle se défend par des saillies imprévues où l'esprit le plus fin et le plus charmant se fait jour à travers la feinte rusticité du langage. Nous voudrions qu'il fût possible de traduire un pareil dialogue. C'est la vivacité de Beaumarchais, c'est ce feu roulant de spirituelles équivoques, de reparties vives, inattendues, rehaussées encore par l'attrait de la poésie et aussi par une vérité de sentiment, par un naturel auquel Beaumarchais, qui visait exclusivement à l'épigramme, n'a jamais aspiré. Nous devons insister sur cette comparaison, parce qu'elle caractérise le mérite principal de Tirso de Molina, parce que des scènes plus ou moins semblables à celles que nous venons d'indiquer se rencontrent dans la plupart de ses ouvrages, parce qu'aujourd'hui même, au théâtre, de la part d'un public peu littéraire et qu'on pourrait croire peu capable d'apprécier de telles beautés, ces gracieux ébats d'une riche imagination, cet emploi merveilleux de la souplesse et des innombrables ressources d'une des plus belles langues du monde excitent encore de véritables transports.

Il est inutile de dire que *la Villageoise de Vallecas* se termine, comme toutes les comédies de Tirso, par un mariage qui vient, en réparant l'honneur de l'héroïne, récompenser son courage et son adresse. Cette pièce nous suggère quelques réflexions applicables d'ailleurs à presque tous les ouvrages du poëte. Il est évident que Tirso n'avait pas le sentiment de ce qu'il y a de dégradant, de pénible, dans la situation de Violante, courant comme une aventurière après l'homme qui l'a séduite, et qui, au moment même où il se voit en quelque sorte contraint de l'épouser, dissimule assez mal le regret qu'il éprouve de cette nécessité. Voulant, sans aucun doute, appeler l'intérêt sur cette jeune fille, s'il eût jugé une telle situation avec les idées qu'elle nous inspire, il se fût attaché à la dissimuler, à l'adoucir, au lieu d'en faire un sujet de plaisanteries empreintes parfois d'une licence vraiment grossière. Ce qui est remarquable aussi, c'est le caractère du héros qui, non content de trahir Violante, veut, sous un faux nom, à l'aide de la plus indigne supercherie, enlever Sérafine à l'époux qui lui est destiné. Don Vicente n'en est pas moins représenté comme un modèle de franchise, de loyauté et de bravoure. On voit que

dans sa conviction, et par conséquent dans celle de Tirso, l'amour excuse suffisamment les déceptions les plus odieuses dont il est le mobile. C'est, au surplus, la morale que professent à peu près indistinctement les poëtes dramatiques de l'Espagne, et Lope, Calderon, Moreto eux-mêmes prêtent sans scrupule à ces amants si chevaleresques, à ces amantes si délicates, si exaltées, qu'ils se plaisent à mettre sur la scène, des actes de perfidie et même de cruauté dont nous ne tolérerions par le spectacle.

Il y a une autre comédie de Tirso, *la Villageoise de la Sagra,* qui ressemble singulièrement à *la Villageoise de Vallecas,* tant par la nature du sujet que par le genre d'esprit qu'il y a prodigué. Un de ses grands moyens de succès, un des ressorts qu'il emploie le plus habituellement, c'est le contraste de la naïveté rustique réunie à la finesse et à la grâce de la coquetterie la plus exquise. Tantôt, comme dans les deux comédies dont nous venons de parler, ce contraste si piquant n'est qu'un artifice auquel a recours une jeune fille engagée dans une entreprise amoureuse qui la force à cacher son rang sous un humble déguisement. Tantôt, comme dans *Marie Hernandez la Galicienne,* et dans plusieurs autres pièces, il s'agit véritablement d'une paysanne dont la passion et la jalousie exaltent ou développent l'esprit naturel. La répétition de ces combinaisons si peu variées et qui se ressemblent tellement lorsqu'elles ne sont pas complétement identiques, n'eût fourni à un poëte ordinaire que des effets d'une fatigante monotonie. Tirso, en homme de génie, a su se reproduire continuellement sans se copier. Chacune des scènes où il fait figurer ces villageoises vraies ou prétendues se distingue par la variété non moins que par la grâce incomparable des saillies originales et des reparties inattendues qu'il y a semées à plaines mains.

C'est à un autre genre de mérite que *Don Gil aux chausses vertes* doit la popularité extrême dont il jouit sur le théâtre de Madrid. L'intrigue de cette comédie, l'une des plus invraisemblables de l'auteur, et ce n'est pas peu dire, est une modèle de complication et de vivacité. Les incidents s'y croisent et s'y multiplient à un tel point, que l'esprit éprouverait à les suivre une véritable fatigue, s'il n'y trouvait aussi un très-grand amusement. Rarement, d'ailleurs, Tirso a donné à ses héroïnes autant d'audace, de pétulance, de dévergondage, nous dirions d'impudence, si, à force de grâce et de malice, il ne désarmait le sentiment qui dicterait une qualification aussi sévère. Il s'agit, suivant l'usage à peu près invariable de l'auteur, d'une amante abandonnée qui poursuit son amant infidèle, et qui, après avoir fait échouer, au moyen de mille artifices, ses projets de mariage, l'amène enfin à réparer ses torts. Par une autre combinaison non moins familière à Tirso, c'est sous un déguisement d'homme que dona Juana accomplit son entreprise, et, ainsi déguisée, elle parvient à inspirer à sa rivale une violente passion. La prédilection de Tirso pour un ressort aussi singulier, la complaisance un peu monotone avec laquelle il ne cesse d'y revenir, les plaisanteries plus que libres dont cette idée bizarre lui fournit l'inépuisable texte, décèlent bien l'imagination corrompue et blasée du moine licencieux.

Une autre de ses comédies, *Marthe la pieuse ou la Dévote amoureuse,* est empreinte à un plus haut degré encore du même caractère. C'est peut-

être le plus original de ses ouvrages. Une jeune fille, que son père veut forcer à épouser un riche vieillard, a recouru, pour se conserver à l'homme qu'elle aime secrètement, au plus étrange des stratagèmes. Elle feint de se sentir tout à coup saisie d'une ardeur de dévotion qui ne lui permet pas de penser au mariage. Son père, après avoir vainement essayé de lutter contre sa résistance, se voit contraint d'y céder et de lui laisser suivre un genre de vie conforme à ses nouvelles inclinations. Sous prétexte de fréquenter les églises, de visiter les hôpitaux, de porter aux malades des secours et des consolations, Marthe obtient une liberté qu'elle n'avait jamais eue jusqu'alors. Maîtresse absolue de ses démarches qui n'excitent plus aucun soupçon, elle profite dans l'intérêt de son amour des facilités qu'elle s'est ainsi ménagées. L'amant préféré par elle, don Philippe, se présente sous le costume d'un pauvre étudiant malade qui demande l'aumône de porte en porte. Le père de Marthe veut le congédier après lui avoir donné quelques secours; mais, comme entraînée par l'impulsion d'une ardente charité, elle s'approche du pauvre étudiant, elle l'embrasse comme si elle voulait soutenir sa faiblesse; elle insiste pour le retenir, pour le soigner, pour ne le laisser partir que lorsqu'il sera complétement guéri. Le vieillard se montre d'abord aussi surpris que mécontent de ce qui lui paraît un caprice fort étrange, il exige le départ du prétendu malade. Néanmoins les larmes de sa fille, ses gémissements, ses supplications finissent par le désarmer. Fatigué plutôt que convaincu, il consent à ce que l'étudiant reste dans sa maison, où il promet de donner à Marthe des leçons de grammaire et de latin, pour qu'elle puisse, dit-elle, comprendre ses prières.

Ici commence une suite de scènes tellement bizarres, qu'il est difficile d'en donner une idée. Tirso nous montre les deux amants se prodiguant les caresses les plus intimes et mêlant aux vives expressions de la passion ou plutôt de l'ivresse des sens le jargon d'un mysticisme dérisoire par lequel ils semblent se plaire à aiguiser le sentiment du plaisir autant qu'à abuser le crédule don-Gomez, qui, témoin de leurs transports, de leurs jalousies, de leurs raccommodements, n'y voit qu'autant d'élans de la piété de sa fille. On ne saurait imaginer une combinaison plus scandaleuse, plus immorale, nous dirions plus impie, s'il n'était souverainement injuste d'appliquer les susceptibilités de notre siècle sceptique à une époque où la foi religieuse était trop solidement établie pour qu'on pût voir dans de pareils écarts une attaque sérieuse dirigée contre elle. Tirso seul pouvait traiter un semblable sujet avec assez d'art, d'esprit, de malice, et y jeter une force comique assez puissante pour le rendre supportable. Quelque convaincus que nous soyons de l'impossibilité de transporter dans une autre langue des choses aussi profondément originales, nous tenterons de traduire un des passages les plus piquants de cette singulière comédie.

La sœur de Marthe, Lucie, a découvert le secret du prétendu étudiant. Don Philippe, qui, comme nous le verrons plus tard, a de puissantes raisons pour craindre d'être reconnu, essaye de s'assurer de son silence en lui persuadant que c'est pour elle qu'il a pris ce déguisement. Il y réussit avec d'autant plus de facilité qu'elle est d'avance toute disposée à accepter ses hommages. Bientôt Marthe les surprend à son tour dans les bras l'un de l'autre. A cette apparente

trahison, sa jalousie éclate avec fureur. Vainement don Philippe essaye de la calmer en lui expliquant l'embarras où il s'est trouvé, l'artifice auquel il a dû recourir pour leur sûreté commune : elle n'écoute rien, elle menace de tout révéler à don Gomez. Don Philippe s'épuise en protestations et en prières. « Non, non, lui répond-elle avec emportement; vive Dieu, je ne serai satisfaite que lorsqu'on m'aura vengée en vous donnant la mort. » Ces derniers mots ont été entendus par don Gomez, survenu à l'improviste avec son ami le vieux capitaine Urbina, celui-là même à qui il avait d'abord destiné la main de Marthe.

Don Gomez. — Qu'entend-je? ma fille pousse des cris, ma fille jure? Qu'est-ce que cela signifie?

Le capitaine. — Une jeune fille jurer!

Don Philippe, *à voix basse.* — Eh bien! cruelle, vengez-vous. Voici les deux vieillards, ils vous ont entendue, achevez de me donner la mort.

Marthe, *à voix basse.* — Ne dites rien. (*Haut.*) Un chrétien jurer! violer ainsi le second des commandements! Prendre en vain le nom de Dieu! Misérable étudiant, pas un mot de réplique, sortez à l'instant de cette maison, ou prosternez-vous et baisez la terre pour expier un tel péché. Voilà donc ce dont vous êtes capable! Je ne puis contenir ma colère, je me sens toute brûlante; sortez, vous dis-je, ou bien baisez la terre.

Don Philippe. — Madame, madame, doucement, je me fâcherai à mon tour. Il n'y a pas un si grand mal à invoquer le nom de Dieu lorsqu'on dit la vérité.

Don Gomez, *au capitaine.* — Elle le gronde parce qu'elle croit qu'il a offensé Dieu en jurant! Vit-on jamais piété aussi parfaite!

Le capitaine. — Quel excès de scrupule!

Don Philippe. — Au reste, je vais quitter cette maison.

Marthe, *le frappant.* — Vous allez partir, méchant homme? C'est ainsi que je châtie ceux qui jurent en vain.

Don Philippe. — Doucement, vous dis-je, cela devient sérieux.

Marthe, *à demi-voix.* — Perfide, c'est la jalousie qui me met hors de moi.

Don Gomez. — Ma fille, calme-toi, ne t'emporte pas de la sorte.

Marthe. — Non, mon père, l'insolent a mérité la mort. Quoique je sois une pécheresse, je ne permettrai jamais à personne de jurer en ma présence, c'est un trop grand péché.

Le capitaine. — Elle pleure!

Don Gomez. — C'est assez, Marthe, ton zèle pieux s'est assez manifesté; s'il n'a juré que pour dire la vérité, il n'y a pas un si grand mal.

Don Philippe. — Certes, je ne l'ai pas fait sans qu'elle m'en eût donné de justes motifs. Vous ne connaissez pas son caractère.

Don Gomez. — Qu'est-il donc arrivé?

Don Philippe. — Je lui donnais une leçon de grammaire, elle voulait décliner le mot *cælus, cæli,* avec le mot *amor, amoris*; je lui représentais qu'ils n'appartiennent pas à la même déclinaison; elle n'en tenait compte. J'ai

fini par me fâcher. Vive Dieu ! lui ai-je dit, vous ne devez pas décliner ainsi ces deux mots. Voilà ce qui l'a mise dans l'état où vous la voyez. Je ne resterai pas ici un moment de plus.

MARTHE. — Ce qu'il dit est vrai, les choses se sont passées de la sorte.

DON PHILIPPE. — Adieu donc, on ne traite pas ainsi les gens de bien.

MARTHE. — Vous partez en effet? Allons, revenez, maître Berrio.

DON PHILIPPE. — Non, je ne reviendrai pas. Fussiez-vous ma mère, je ne permettrai à personne de porter la main sur moi. Adieu, vous dis-je.

MARTHE. — Retenez-le, mon père.

DON GOMEZ. — Qu'il s'en aille, s'il veut.

MARTHE. — Vous le laissez partir? Ne voyez-vous pas qu'il est en colère?

DON GOMEZ. — Qu'importe?

MARTHE. — Que deviendra-t-il, malade comme il est? Oh! mon Dieu! je pleure de pitié rien qu'en y pensant!

DON PHILIPPE. — Laissez-moi en liberté.

MARTHE. — Apaisez-le, de grâce, faites-moi cette faveur. Je ne puis supporter la pensée que ce soit à cause de moi qu'il quitte la maison.

DON GOMEZ. — Allons, revenez, frère.

LE CAPITAINE. — Qu'il ne soit plus question de rien.

DON PHILIPPE. — Porter les mains sur moi, sur un licencié, sur un homme qui a pris ses degrés, sur un clerc tonsuré!

MARTHE. — Quoi! mon frère, vous avez reçu les ordres sacrés? Pardon, pardon, je l'ignorais.

DON PHILIPPE. — Je ne vous pardonnerai qu'à condition que vous me baiserez la main à genoux.

MARTHE, *s'agenouillant* — Je subirai cette mortification.

LE CAPITAINE. — Quelle humilité inouïe!

MARTHE, *à part*. — Ah! ce baiser a la saveur du miel.

Nous disions tout à l'heure que don Philippe avait de puissants motifs pour craindre d'être reconnu. En effet, Tirso, qui semble, dans cette comédie, avoir voulu se jouer de toutes les convenances et braver tous les sentiments honnêtes, Tirso suppose que don Philippe a récemment donné la mort au frère de Marthe et de Lucie, au fils de Don Gomez. Et remarquez que les deux jeunes personnes, au moment où elles se livrent à lui, le savent parfaitement. Don Gomez en est également informé, et il dirige un procès criminel contre ce même homme qu'il loge à son insu dans sa maison. Les choses n'en restent pas là. Marthe et son amant trouvent, dans le fait même qui semblerait élever entre eux une insurmontable barrière, un moyen de faciliter leur union. Un messager aposté par eux vient annoncer à don Gomez que don Philippe a été arrêté à Séville, que le procès se poursuit avec rapidité, et que, s'il désire se donner la satisfaction d'assister au supplice du meurtrier de son fils, il n'a pas un moment à perdre. Le crédule don Gomez, saisi de la joie la plus vive, part sur-le-champ pour l'Andalousie; mais à peine a-t-il quitté Madrid, qu'il apprend la déception dont il vient d'être l'objet. Il s'empresse de revenir sur ses pas. Il n'est déjà plus temps. Marthe a mis son absence à profit pour épou-

ser le prétendu licencié, et il ne lui reste plus d'autre parti à prendre que de pardonner, ce qu'il fait d'assez bonne grâce.

*Le Tour et le Souterrain* est encore un des chefs-d'œuvre de Tirso. Cette comédie sort un peu du cercle habituel des déguisements et des intrigues plus qu'invraisemblables sur lesquels sont fondés presque tous les drames de ce poëte. Avec plus de vérité, de naturel et de décence, elle n'a ni moins de grâce ni moins de piquant que les meilleures de celles dont nous avons déjà parlé, et il n'en est peut-être pas où l'on trouve plus de ces observations fines, de ces traits vraiment comiques, de ces expressions pittoresques et originales, créées avec tant de bonheur et si parfaitement appropriées au sujet, qu'on n'est pas d'abord frappé de leur nouveauté hardie.

Une veuve encore jeune et jolie, mais pauvre, a sous sa dépendance une sœur à peine sortie de l'enfance. Elle veut la marier à un riche vieillard qui doit les doter l'une et l'autre. Le futur époux est attendu à Madrid, et déjà les deux sœurs sont établies dans la maison conjugale, que sa jalouse prévoyance a fait en quelque sorte disposer comme un couvent. L'entrée doit en être absolument interdite à tout étranger, et c'est seulement par un tour qu'auront lieu les communications nécessaires avec le dehors. A l'aspect de ces préparatifs, la jeune fille, qui s'était représenté le mariage comme un état de liberté, recule d'effroi; la terreur qu'elle éprouve, surmontant sa timidité enfantine, la porte à écouter les vœux d'un amant en qui elle voit un libérateur. En dépit des obstacles accumulés par la jalousie, un souterrain dont on n'avait pas deviné l'existence leur donne un moyen facile de s'entendre et de se rapprocher. Ils ont pourtant quelque peine à éluder la surveillance intéressée de la veuve, qui ne veut pas laisser échapper pour sa sœur, et surtout pour elle-même, l'occasion d'un établissement; mais cette surveillance est mise en défaut par une heureuse circonstance. Tandis qu'avec une gravité affectée elle prêche à sa jeune sœur la résignation aux devoirs les plus sévères du mariage, et qu'à la plus légère apparence de regrets mondains elle l'accable du pompeux étalage d'une rigoureuse morale, elle est loin d'éprouver elle-même l'insensibilité dont elle veut lui imposer la loi. Elle a remarqué les empressements d'un autre jeune homme qui, charmé de sa beauté, a recours à mille stratagèmes pour pénétrer jusqu'à elle, et bien qu'elle feigne d'abord d'en être très-irritée, elle ne peut bien longtemps soutenir une dissimulation trop contraire à ses sentiments réels. Il se trouve que les amants des deux sœurs sont liés d'une intime amitié. Ils mettent en commun leurs espérances et leurs projets, et après une longue suite d'artifices, dont l'objet est d'amener la veuve à ne pas se montrer moins indulgente pour autrui qu'elle ne l'est pour elle, ce but est enfin atteint. Le vieillard est congédié.

Les deux caractères de femmes sont charmants et parfaitement tracés. Sans leur prêter, à beaucoup près, l'exaltation romanesque que leur eût donnée Lope de Vega, Tirso s'est abstenu cette fois de nous présenter ses héroïnes sous les traits d'un dévergondage extravagant. Non-seulement leur vertu n'a pas encore fait naufrage, ce qu'il faut noter chez lui comme une rareté; mais jusque dans leurs plus grandes hardiesses, elles portent une retenue, une réserve qui leur sont d'ailleurs prescrites par la situation dans laquelle elles se trouvent, et

qui concourent beaucoup à l'effet dramatique. La jeune fille a encore toute la timidité naïve de l'enfance : c'est avec beaucoup de grâce que Tirso nous la montre hésitant d'abord devant une entreprise qui effraye son inexpérience, puis, lorsqu'un moment de surprise et l'effroi du sort dont elle est menacée l'y ont enfin engagée, retrouvant aussitôt sa présence d'esprit et luttant avec une finesse vive et malicieuse qui révèle sa véritable nature contre les difficultés qui se présentent. Le rôle de la veuve est plus remarquable, plus approfondi, et on peut dire qu'il constitue le fond du sujet. C'est la lutte des calculs intéressés de l'esprit contre les entraînements du cœur. Obligée par le projet qu'elle a formé, par son état de veuvage, par les habitudes retirées, le costume monacal qui, à cette époque, en étaient l'accompagnement nécessaire, à affecter une austérité que démentent tous ses penchants intimes, elle s'efforce vainement de tenir la balance entre ces tendances contraires; elle devient hypocrite, non par caractère, ce qui serait odieux, mais par nécessité, par position, ce qui est tout à fait comique et n'exclut pas la portion de sympathie qu'on est toujours disposé à accorder aux faiblesses de l'amour. Tirso a tiré le plus heureux parti de ce contraste, et il y a trouvé la matière de plusieurs scènes où brille, avec la gaieté ingénieuse qui est le trait distinctif de son talent, une profonde connaissance du cœur humain.

Ce sont encore de fort jolies comédies que *la Jalousie guérie par la jalousie, la Jalouse d'elle-même, le Châtiment de la crédulité, Il n'y a pire Sourd que celui qui ne veut pas entendre, Voilà ce qui s'appelle négocier,* etc. Si nous nous bornons à les citer, c'est que nous craindrions de tomber dans la monotonie en continuant à analyser des compositions qui reproduisent, dans des proportions diverses, il est vrai, des beautés et des défauts déjà suffisamment indiqués pour caractériser Tirso de Molina.

Dans *le Prétendant aux belles plumes et aux belles paroles*, Tirso, par une exception bien rare, a traité un sujet sentimental. Deux hommes aspirent à la main d'une même femme. L'un des deux, magnifique en paroles, prodigue en protestations, mais profondément égoïste, n'en est pas moins préféré ; son rival, plus simple, tendre, dévoué, prêt à tout immoler pour l'objet de son amour, n'est payé de ses sacrifices que par des froideurs et des mépris. Cependant, après de longues épreuves, sa généreuse constance est enfin récompensée. Sur ce fond assez commun, semé d'incidents romanesques et invraisemblables, mais qui ne manquent pas d'intérêt, Tirso a brodé quelques-uns de ces dialogues animés, brillants, spirituels, qui donnent parfois tant de prix à ses drames les plus médiocrement conçus.

*Les Épreuves de l'Amour et de l'Amitié* appartiennent au même ordre d'idées. Tirso y a peint l'exaltation du sentiment tendre et désintéressé avec un éclat, un charme, un entraînement, qui prouvent que si sa nature le portait peu vers le beau idéal, il savait du moins le comprendre et même l'exprimer.

Nous nous arrêterons un peu davantage au *Convié de pierre*, autrement dit *le Moqueur de Séville*, non pas que cette pièce nous paraisse, tant s'en faut, se distinguer par un mérite plus éminent que les précédentes, mais parce que c'est le premier type de tous les *Festins de pierre*, de tous les *Don Juan* qui

ont paru depuis sur les divers théâtres de l'Europe, après que Molière eut vulgarisé la terrible et bizarre légende empruntée par Tirso à une vieille tradition espagnole. On prétend que cette tradition n'est pas sans quelque fondement historique; qu'il existait, en effet, à Séville, nous ne savons trop à quelle époque du moyen âge, un don Juan Tenorio, appartenant à une grande famille de l'Andalousie, et tristement connu par ses désordres et ses excès de tout genre; qu'il avait réellement tué un certain commandeur, après avoir enlevé sa fille; que ce commandeur fut enterré dans le couvent de Saint-François où on lui éleva un monument orné de sa statue; enfin que les moines de ce couvent, voulant mettre un terme aux débordements de don Juan, dont, sans doute, ils avaient reçu quelque outrage, l'attirèrent dans un guet-apens où il trouva la mort, et répandirent le bruit qu'il avait été précipité dans les flammes infernales au moment où il insultait la statue du commandeur. Quoi qu'il en soit de ce fait, il est certain que la comédie de Tirso, véritable légende rimée où l'on ne retrouve que dans un degré assez peu éminent les brillantes qualités de ce poëte, contient en germe tout le chef-d'œuvre de Molière, sauf les développements admirables du caractère du héros, et l'incomparable scène de M. Dimanche. Rien ne prouve mieux, pourtant, que la comparaison de ces deux ouvrages, à quel point il est vrai que, dans la lutte qui s'établit entre l'imitateur et son modèle, la supériorité du génie créateur peut être du côté du premier.

Tirso a encore composé un *Amour médecin* qu'on pourrait croire, d'après son titre, avoir été aussi imité par Molière; mais il n'existe en réalité aucun rapport entre les deux drames, si ce n'est la parodie assez plaisante du jargon pédantesque de la Faculté par une personne qu'un stratagème amoureux a revêtue de la robe doctorale.

Nous nous sommes assez étendu sur les ouvrages de Tirso de Molina pour qu'on puisse juger si nous avons eu tort de le ranger parmi les esprits les plus originaux qu'ait produits l'Espagne. Les rares facultés dont il était doué, et qui lui valurent de son temps de si grands succès, n'ont pourtant pas préservé sa renommée de ces vicissitudes plus fréquentes dans l'histoire de la littérature espagnole que dans aucune autre. Contemporain de Lope de Vega, irrégulier et incorrect comme lui dans la forme de ses drames, et de plus, complétement étranger, antipathique même à la délicatesse exagérée de pensées et de sentiments qui commençait à prévaloir sur la scène, il dut, dès le règne de Philippe IV, être jugé moins favorablement par la génération nouvelle dont le goût raffiné jusqu'à la subtilité repoussait comme triviale et grossière la simplicité relative de l'âge précédent. Plus tard, lorsque l'école française fit invasion sur le théâtre espagnol, Tirso, comme Lope de Vega, disparut complétement de la scène. Ses comédies étaient tombées dans l'oubli le plus absolu, et ce n'est qu'à une époque très-rapprochée de nous qu'on s'est hasardé à remettre en lumière quelques-unes des plus remarquables. Cette tentative a eu un plein succès. Le public a accueilli avec enthousiasme ces charmantes compositions où il s'est étonné de trouver, après deux siècles, tant de grâce et de fraîcheur, et de tout l'ancien théâtre espagnol, ces comédies sont maintenant, elles étaient du moins encore, il y a deux ou trois ans, celles qu'on jouait le

plus souvent à Madrid, celles qui y obtenaient le plus d'applaudissements.

Mais si Tirso est remonté, en Espagne, au rang élevé dont il n'aurait jamais dû déchoir, si son nom y est redevenu glorieux et populaire, il a été moins heureux de l'autre côté des Pyrénées. Il est resté presque complétement inconnu des critiques étrangers qui ont écrit sur le drame espagnol. La plupart ne l'indiquent même pas, et si quelques-uns font mention de lui, c'est en termes si concis, si vagues, si inexacts, qu'on s'aperçoit facilement qu'ils n'ont eu sous les yeux aucune de ses pièces. Eussent-ils, d'ailleurs, essayé de les lire, il leur aurait certainement été impossible de les apprécier et même de les comprendre. Tirso, par la nature des sujets qu'il a traités, par le tour de ses plaisanteries, par ses continuelles allusions à l'histoire, aux traditions, aux usages, aux locutions familières de son pays et de son temps, est essentiellement Espagnol, et Espagnol du XVII^e^ siècle. Cela est si vrai, qu'il y a, dans ses ouvrages, beaucoup de passages vraiment inintelligibles aujourd'hui, même à Madrid, pour quiconque n'a pas fait une étude approfondie de l'histoire et de la langue castillane, beaucoup d'autres qui ne peuvent être entendus qu'à l'aide d'une connaissance minutieuse des localités et du caractère distinctif des populations diverses dont se compose la monarchie péninsulaire. Ce sont là des choses qu'il est impossible d'apprendre ou de deviner hors de l'Espagne. C'est dire assez que Tirso ne peut être vraiment senti et goûté qu'à Madrid, et qu'à Madrid même, où pourtant il s'est opéré en sa faveur une si forte réaction, il ne peut être complétement apprécié que par un assez petit nombre de personnes.

De grands succès contemporains suivis d'un long oubli, une grande gloire locale qui n'a pas retenti à l'étranger, tel a donc été le sort de Tirso. Tel a été aussi, à des degrés différents, celui de la plupart des écrivains espagnols du XVII^e^ siècle. A cette communauté de fortune de tant d'esprits si diversement doués, il faut chercher sans doute, indépendamment des causes individuelles et secondaires, une cause première et générale. Cette cause, nous l'avons indiquée en parlant du changement absolu qui ne tarda pas à s'effectuer dans les mœurs, les habitndes, le goût littéraire du pays. Si ce changement eût eu lieu progressivement, par degrés, il eût sans doute diminué peu à peu la popularité des poëtes qui avaient illustré le règne de Philippe III et celui de Philippe IV; mais leurs noms, déjà consacrés par le temps, auraient survécu à cette révolution. Il n'en fut pas ainsi. A l'éclatante lumière que répandaient encore sous Philippe IV les lettres et les arts, et qui faisaient illusion sur les misères d'une décadence politique et sociale déjà irremédiable, succédèrent en un instant les plus profondes ténèbres. Les grands siècles littéraires sont ordinairement suivis d'une époque de critique et de philologie qui précèdent l'entier anéantissement du goût et du savoir : l'imagination, le génie créateur, ont disparu, mais des esprits subtils, exacts, pleins de sagacité, se consacrent en quelque sorte à dresser l'inventaire des richesses intellectuelles amassées dans l'âge précédent, comme pour les mettre à l'abri du grand naufrage dont ils semblent avoir le pressentiment. C'est alors que se forment définitivement les réputations et que chacun est placé au rang que lui conservera la postérité. Cette époque intermédiaire, celle des Aristarque et des Quintilien, a manqué

à l'Espagne. Il n'a pas été donné au génie espagnol de se recueillir en lui-même avant d'expirer, de jouir de sa gloire, de contempler ses œuvres, de les classer, de les commenter, de préparer, pour ainsi dire, le jugement que devaient en porter les générations futures et les peuples étrangers. La littérature castillane est morte tout entière et toute à la fois; elle a cessé d'exister le jour où les richesses de la poésie et la puissance de l'imagination lui ont fait défaut. Encore un coup, l'Espagne a passé sans transition d'un jour éclatant à une nuit profonde, et lorsqu'elle a commencé, un demi-siècle plus tard, à sortir de ce sommeil léthargique, tout était tellement changé, qu'elle avait perdu le souvenir de son glorieux passé. Les grandes poëtes dramatiques du siècle précédent, ensevelis presque au milieu de leurs triomphes, surpris par la révolution qui venait de s'opérer avant d'avoir subi l'épreuve de la véritable critique, avant que l'opinion eût pu se mûrir sur leur compte, étaient tout à fait oubliés. Le texte plus ou moins défiguré d'une partie de leurs compositions, voilà tout ce qui restait d'eux; encore les véritables auteurs d'un bon nombre de ces drames, de quelques-uns même des plus beaux, étaient-ils ignorés ou problématiques. Quant à leur date précise, aux circonstances dans lesquelles ils avaient été écrits, à la manière dont on les avait accueillis, aux discussions dont ils avaient pu être l'objet, on n'avait sur tous ces points aucune notion positive. La même obscurité enveloppait l'existence des poëtes eux-mêmes: il en est plus d'un, à ne compter que les plus illustres et les plus dignes de l'être, dont on ne pouvait pas même fixer à une époque seulement approximative la naissance et la mort, dont on ne connaissait ni l'origine, ni le rang, rien en un mot que le nom imprimé en tête de leurs ouvrages. On peut affirmer sans exagération que l'histoire littéraire de la Grèce et de l'ancienne Rome nous est beaucoup plus familière que ne l'était dès lors aux Espagnols celle de leur propre pays à une époque bien rapprochée pourtant, mais dont ils avaient abjuré toutes les traditions. Encore aujourd'hui, à vrai dire, cette histoire n'existe pas, les éléments n'en ont pas même été réunis. Aussi longtemps qu'une érudition patiente et intelligente ne les aura pas rassemblés, aussi longtemps surtout que des réimpressions correctes n'auront pas mis à la portée du public un choix fait avec goût et discernement dans cette masse effrayante de drames que contiennent ces vieilles collections confuses, informes, presque illisibles et cependant précieuses par leur rareté, il n'est guère possible d'espérer que cette belle littérature devienne pour l'Espagne, et surtout pour le reste de l'Europe, un objet d'études habituelles, et qu'elle obtienne des esprits capables de l'apprécier le tribut d'une admiration complétement éclairée.

LOUIS DE VIEL-CASTEL.

---

# AVENIR

## DE LA

# MARINE FRANÇAISE.

I. *Rapport sur le matériel de la Marine*, par M. le baron Tupinier, membre du conseil d'amirauté, etc. (1).
II. *État général de la Marine et des Colonies au 1er janvier* 1840 (2).

Voici deux publications officielles qui empruntent un grand intérêt aux débats de prépondérance maritime, si fréquemment soulevés de l'autre côté du détroit. Il est utile de s'en inspirer quand on désire apprécier sainement l'état de nos flottes, leurs éléments, leur importance relative ; et cette étude, faite sans passion, peut contribuer à éloigner des esprits autant les idées de jactance que les impressions de découragement.

Grâce au ciel, les temps ne sont plus aux défis belliqueux. Le désir du repos est aujourd'hui dans les âmes ; le besoin de la paix est dans les relations. S'il y a quelque agitation à la surface, le fond est tranquille et sûr. D'une part, les nationalités ne se montrent plus ni aussi jalouses, ni aussi turbulentes ; de l'autre, le commerce et l'industrie étendent leur réseau sur le globe et rendent les ruptures plus difficiles en les rendant plus douloureuses. L'esprit de conquête semble s'être retiré des mœurs des peuples et des conseils des souve-

(1) In-8o, Imprimerie royale, à Paris.
(2) In-4o, *ibid.*

rains. On commence à entrevoir que la fortune d'un État ne correspond pas toujours à l'étendue de son territoire, et qu'un développement exagéré s'expie par de cruelles représailles. Peu à peu les dissidences s'effacent, les préjugés capitulent, les barrières s'abaissent. On se fie moins à la force et davantage à la modération. On ne veut ni du rôle d'opprimé, ni de celui d'oppresseur; on place quelque grandeur dans la justice, quelque gloire dans le respect de toutes les situations légitimes: on ne se joue plus légèrement du sang et de la fortune des hommes. Ce sont là de bons instincts, d'heureuses tendances, et il faut croire à leur énergie et à leur durée, puisqu'ils résistent avec succès à tous les embarras du moment.

Quelle guerre pourrait-on faire aujourd'hui? Une guerre de rivalité nationale? On sait ce qu'elles coûtent et ce qu'elles rapportent. Demandez à l'Angleterre si elle voudrait, au même prix, recommencer ses victoires de 1814 et de 1815. Une guerre d'équilibre européen? Mais quelle est la prétention, quelle est l'ambition qui ne reculerait pas devant l'embrasement de l'Europe, et quelqu'un est-il vraiment de taille à reprendre l'œuvre avortée de Napoléon? Une guerre de principes, une croisade, soit au nom de la liberté, soit au nom du despotisme? Le temps en est passé. Personne ne songe plus à faire faire aux institutions leur chemin par la violence, et à mettre les baïonnettes au service des doctrines. Enfin, une guerre d'intérêts? Dans l'état des rapports commerciaux, c'est l'incident le plus à craindre, celui qui se reproduira le plus fréquemment. Mais, pour un différend où l'honneur n'est point engagé, une transaction est toujours facile. Entre les diverses solutions, il n'en est pas de plus coûteuse qu'un appel aux armes, et avant de poursuivre une réparation partielle, on calculera nécessairement si elle ne doit pas compromettre d'une manière trop sérieuse les intérêts généraux. C'est une affaire de prévoyance et de discussion. Or est-il une guerre qui puisse résister dès qu'on la discute? Il n'en est qu'une seule, c'est celle de la civilisation contre la barbarie. Celle-là peut se poursuivre et s'avouer.

De cette disposition plus calme et moins inquiète des esprits, il ne faudrait pas tirer cette conclusion, que la conscience de leur dignité sommeille chez les peuples. Non, bien loin de là. Une offense réelle les trouverait debout, et l'élan serait d'autant plus vif que la cause en serait plus profonde. Une nation qui aime la paix et qui la veut doit être toujours en mesure de prouver qu'elle ne craint pas la guerre. Il vaudrait mieux, à la rigueur, qu'elle laissât douter de sa modération que de son courage. On ne s'attaque pas imprudemment aux forts, à ceux qui ont fait leurs preuves; on pousse au contraire à bout et l'on accule volontiers ceux qui ont la réputation de mollir. Ainsi, quand la fermeté ne serait pas un devoir et une vertu, elle serait un bon calcul. Des peuples qu'on ne saurait ni intimider ni surprendre dictent des conditions plutôt qu'ils n'en subissent, et se font eux-mêmes leur place, librement, dignement, sans qu'on en marchande les termes. C'est surtout dans ce sens que l'entretien de grandes forces militaires est l'une des plus utiles dépenses que puisse faire un pays. Les armées modernes justifient et réalisent l'axiome antique. En répondant à toutes les éventualités guerrières, elles assurent le repos du monde; elles contiennent toutes les ambitions et toutes les violences. Leur puissance,

avant tout préventive, est une garantie pour les intérêts, qui comptent moins sur ce qu'elles pourraient faire que sur ce qu'elles empêchent et conjurent. Des économistes enclins aux réformes se sont quelquefois demandé ce que produisait une armée. Une armée produit la sécurité, cette source de toutes les autres richesses. Est-ce donc là un rapport qui soit à dédaigner?

Nous tenions à exprimer ces idées avant d'entrer dans l'examen comparatif qui va nous occuper; elles serviront à en éclairer l'intention, à en préciser les tendances. Ainsi préparée, l'étude de nos ressources militaires se dégage de ce qu'elle peut avoir d'irritant, elle ne ressemble plus à un dénombrement avant la bataille. L'alliance anglaise nous est précieuse comme instrument de civilisation, comme garantie de la paix du monde. Nous n'ignorons rien de ce qui se dit contre cette alliance : elle n'est utile qu'à titre onéreux, elle vend ce qu'on croit qu'elle donne; elle est hautaine, inégale, capricieuse, elle a toujours l'air de vouloir traiter de serf à maître. Il y a du vrai dans ces reproches, quoiqu'on les ait fort exagérés; il faudrait s'en préoccuper, si ces divers symptômes tenaient à des causes profondes. Mais, quand on observe froidement les faits, on s'assure que les pointes de révolte de l'orgueil britannique vis-à-vis de la France n'ont rien de vraiment sérieux. On tient à nous plus qu'on ne le dit; on nous respecte plus qu'on ne l'avoue. Ce sentiment va même si loin, que l'on s'en effraye et qu'on cherche à le tromper par des colères feintes. Les vieux partis anglais ne peuvent pas se résigner à l'idée que toute animosité s'éteigne, et ils soulèvent, en y mêlant le nom de la France, des querelles insensées dans lesquelles on aurait tort de voir autre chose que des inspirations de tactique. A ces causes politiques se joignent aussi des susceptibilités commerciales. L'Angleterre est dans la position d'un malade qui s'en prend volontiers à ce qui l'entoure de ce qu'il ressent et de ce qu'il souffre. Son organisation civile est un non-sens à côté de ses développements industriels, et ce défaut d'équilibre réagit à son insu sur son humeur, sur sa raison, sur sa justice. En s'emparant des besoins du globe, en les excitant outre mesure afin de présider à leur satisfaction, elle a un instant trompé et détourné l'activité nationale, mais elle a créé en revanche dans son propre foyer des besoins nouveaux qui tôt ou tard se montreront implacables. Aujourd'hui, quoique son rayon de débouchés soit immense, l'Angleterre n'en peut rien sacrifier sans angoisse et sans douleur. C'est l'histoire de tous les excès : ils modifient la vie normale à tel point, qu'on ne saurait y renoncer impunément. De là naissent ces plaintes qui ne vont jamais jusqu'à une rupture, cette conduite à la fois passionnée et prudente, ce bruit à propos de griefs imaginaires qui tombe devant le besoin de maintenir un travail organisé par la paix et pour la paix. Tel est le caractère général des récriminations qui nous arrivent de l'autre côté de la Manche. Quant aux déclamations et aux colères des partis, elles n'engagent qu'eux-mêmes.

Le bill récemment voté dans le parlement anglais, pour une augmentation de l'état naval, a surtout fait éclater cette disposition des esprits. Dans le cours des débats, on a tout plaidé, excepté le vrai. Les chiffres n'ont été qu'une fiction dérisoire, variable au gré des passions de chaque orateur. D'une part, on a dit que l'Angleterre marchait à sa décadence navale; de l'autre, on a

affirmé que sa seule marine balançait les marines réunies du globe. Contradictions flagrantes, accusations puériles, rien n'a été ménagé, et le cabinet lui-même n'a pas craint de descendre dans ces thèses de convention, souvent au mépris des faits. Dans l'appréciation comparée des forces de la France et de l'Angleterre, nous allons rétablir la sincérité de la statistique, un peu compromise par cette discussion. Pour l'état de nos flottes, l'excellent travail de M. le baron Tupinier et la publication officielle du gouvernement seront nos guides, et l'on n'en saurait choisir de plus sûrs. Pour les flottes anglaises, l'*Annuaire naval* et l'*United service journal* nous fourniront des documents qui se contrôleront et se compléteront les uns les autres. Ainsi on échappera aux données systématiques pour rentrer dans la réalité.

Les deux lois qui dominent aujourd'hui notre organisation navale sont de dates récentes. L'une, concernant le matériel, est de 1837; l'autre, concernant le personnel, est de 1839. Toutes les deux n'ont fait que modifier et coordonner les lois ou ordonnances antérieures de 1824, 1831 et 1836. La loi qui règle le matériel fixe nos forces de mer en temps de paix à 40 vaisseaux, 50 frégates, et 220 bâtiments de moindre dimension. Sur les 40 vaisseaux et 50 frégates, 20 vaisseaux et 25 frégates doivent être entretenus à flot, tandis qu'un nombre égal demeure sur les chantiers, avancé aux 22 24^e^. En excédant de cet état naval, une réserve de 13 vaisseaux et de 13 frégates doit être ménagée et maintenue aux 10 24^e^ d'avancement. Toute cette flotte est destinée à porter une artillerie du calibre uniforme de 30. Les vaisseaux sont de quatre rangs, 120, 100, 90 et 80 canons; les frégates de trois rangs, 60. 50 et 40 canons; les bâtiments inférieurs suivent des proportions analogues. La loi qui règle le personnel fixe le cadre de l'armée navale de la manière suivante : 3 amiraux, 10 vice-amiraux, 20 contre-amiraux, 30 capitaines de première classe, 50 de seconde classe, 53 capitaines de corvette de première classe, 107 de seconde, 100 lieutenants de vaisseau de première classe, 400 de seconde, 600 enseignes de vaisseau, 200 élèves de première classe, et un nombre d'élèves de seconde classe qui devra être déterminé chaque année par une ordonnance du roi. Quant aux équipages, les lois de recrutement et d'inscription maritime qui régissent la matière n'ont pas été depuis longtemps l'objet de modifications sérieuses.

Les faits ne sont pas encore complétement en harmonie avec la législation, mais chaque jour ils tendent à s'en rapprocher. On compte aujourd'hui à la mer 21 vaisseaux de ligne, dont 14 armés, 4 en disponibilité et 3 désarmés (1).

(1) Voici leurs noms, leur force et leur âge :

Montebello (1812), Océan (1818), Souverain (1819), tous les trois de 120 canons. — Hercule (1833), de 100 canons. — Iéna (1832), Inflexible (1839), Suffren (1829), de 90 canons. — Diadème (1829), Santi-Petri (1820), Jupiter (1831), Neptune (1818), Algésiras (1824), de 86 canons. — Trident (1820), Généreux (1831), Alger (1813), Triton (1823), Marengo (1822), Ville de Marseille (1823), Scipion (1823), Couronne (1824), Nestor (1823), de 80 canons. — Les trois vaisseaux désarmés sont la Couronne, le Nestor et l'Algésiras.

Ainsi, durant la restauration, on a lancé 17 vaisseaux, plus le Majestueux, que l'on

Leur force totale s'élève à 1,794 canons. Sur les chantiers figurent 25 vaisseaux de ligne, parmi lesquels 12 seulement sont avancés aux 22/24e; l'ensemble de ces vaisseaux comporte 2,490 canons (1). Quant aux frégates, tant du nouveau que de l'ancien modèle, leur nombre total à la mer est de 34 : 11 armées en guerre, 2 armées en flûte, 21 désarmées, en tout 1,594 canons (2). Les chantiers en offrent 18 formant un ensemble de 1,110 canons, mais sur lesquelles une dizaine seulement sont arrivées aux 22/24e (3). Les bâtiments inférieurs restent également en dessous du nombre fixé par l'ordonnance de 1837. En tout comptant, corvettes de guerre, corvettes-avisos, bricks, bricks-avisos, bricks canonnières, goëlettes, cutters, lougres, bâtiments de flottille, corvettes et gabarres de charge, on n'arrive pas au chiffre de 200. Reste la marine à vapeur, qui est appelée à jouer de nos jours un rôle dont l'importance est plutôt pressentie que déterminée. Elle compte à la mer 39 bâtiments, dont 3 de 220 chevaux, 20 de 160 chevaux, 6 au-dessous de 150 chevaux, enfin 10 paquebots-poste de 160 chevaux employés au transport des correspondances du Levant, mais propres au besoin à un service de guerre (4). L'ensemble de ce matériel représente une force du 6,050 chevaux. En construction, on n'a guère que 7 bâtiments d'une force totale de 1,980 chevaux, 2 de 450, 1 de 320, 2 de 220, 2 de 160 (5). Les bâtiments de 160 chevaux sont uniformes; ils ont

démolit; l'Austerlitz, le Wagram, le Duquesne, le Magnifique, qui ne figurent plus sur les états officiels de la marine; le Trocadero, qu'un incendie a détruit; le Superbe, qui s'est perdu dans le Levant; en tout 24 vaisseaux. Depuis 1830, on n'en a lancé que 4, et on en a perdu 2.

(1) Friedland, Ville de Paris, Louis XIV, Valmy, de 120 canons. — Fleurus, Tage, Navarin, Henri IV, Eylau, Austerlitz. Jemmapes, Annibal, Duguay-Trouin, Ulm, Turenne, Wagram, de 100 canons. — Tilsitt, Breslau, Bayard, Donawerth, Duguesclin, Fontenoy, Hector, Sceptre, Castiglione, de 90 canons. — Total 25.

(2) *Armées :* Belle-Poule, de 60 canons. — Minerve, de 58 canons. — Amazone, Atalante, Artémise, Andromède, Gloire, de 52 canons. — Hermione, Thétis, Armide, Magicienne, de 46 canons. — Junon et Médée, armées en flûtes. — *Désarmées :* Iphigénie, Indépendante, Melpomène, Didon, Uranie, de 60 canons. — Guerrière, Pallas, de 58 canons. — Sirène, Néréide, de 52 canons. — Cléopâtre, Danaé, Reine-Blanche, de 50 canons. — Flore, Bellone, Aurore, Victoire, Proserpine, Astrée, de 46 canons. — Africaine, de 40 canons. — Total 34.

(3) Surveillante, Renommée, Andromaque, Sémillante, Forte, Persévérante, Vengeance, Entreprenante, Sémiramis, Duchesse d'Orléans, de 60 canons. — Poursuivante, Virginie, Némésis, Zénobie, Alceste, Pandore, Sibylle, de 50 canons. — Pénélope, Héliopolis, Chaste, Jeanne d'Arc, de 40 canons. — Total 18.

(4) Caméléon, Lavoisier, Véloce, de la force de 220 chevaux. — Sphinx, Crocodile, Fulton, Chimère, Styx, Météore, Vautour, Phare, Achéron, Papin, Cerbère, Tartare, Etna, Cocyte, Phaéton, Ardent, Tonnerre, Euphrate, Grégeois, Grondeur, de 160 chev. — Ramsès, de 150 chev. — Castor, de 120 chev. — Brasier et Flambeau, de 100 chev. — Coursier et Érèbe, de 60 chev. — Plus 10 paquebots de 160 chevaux, appartenant à l'administration des postes. — Total 39.

(5) Asmodée, Gomère, de 450 chevaux. — Infernal, de 320 chevaux. — Gassendi, Pluton, de 220 chevaux. — Brandon, Tenare, de 160 chev. — Total 7.

été construits d'après les dessins venus d'Angleterre et sur le modèle du *Sphinx*. Les autres ont été l'objet de tâtonnements qui n'ont pas tous été heureux.

Le personnel appelé à monter cette imposante flotte se compose d'éléments variables et qu'il est difficile d'apprécier. L'inscription maritime et ce que l'on nomme le *régime des classes* en forment la base. En dehors du recrutement ordinaire, l'État a le droit, dans un besoin urgent, de réclamer pour son service tous les marins valides qui figurent sur les rôles des bâtiments de commerce. Tantôt ces engagements sont volontaires, tantôt ils sont forcés ; mais la marine militaire n'use de ce dernier moyen qu'avec une grande réserve, et elle y apporte des ménagements qui éloignent toute idée de comparaison avec la *presse* des matelots usitée en Angleterre. D'après les calculs de M. le baron Tupinier, l'armement complet de 40 vaisseaux et de 50 frégates exigerait 58,000 hommes, plus 12 à 13,000 hommes pour le service des bâtiments légers. On pourrait demander ces 70,000 marins, jusqu'à la concurrence de 58,000, aux équipages de ligne et aux équipages du commerce, à la grande navigation et au cabotage ; le surplus se trouverait aisément dans les 7,000 hommes de recrutement qui se renouvellent par septième chaque année. Du reste, cet armement complet ne serait jamais simultané, et 60,000 marins pourraient suffire à toutes les prévisions et à toutes les éventualités de guerre. Pour le moment, nous n'en sommes pas là. Malgré le déploiement imprévu et inaccoutumé qu'ont exigé les affaires d'Orient, 18,000 hommes de l'inscription maritime et 7,000 hommes du recrutement répondent aux besoins du service. Nous craignons même, et nous insisterons plus tard sur ce point, que ce ne soit là notre côté faible, et que les ressources de notre personnel ne soient pas à la hauteur d'un matériel imposant. Le commerce français ne forme guère plus de 27,000 marins, dont il faudrait destiner une part, et la meilleure, à l'armement des corsaires. Quant au reste, il nécessiterait un triage qui le réduirait au moins d'une bonne moitié, et dans ce cas nous ne voyons pas comment on pourrait remonter au chiffre que fixe M. le baron Tupinier pour le déploiment complet de toutes nos forces (1).

Voyons maintenant où en est l'Angleterre sur ces divers points. Si l'on se fiait aux chiffres officiels pour le matériel naval et l'état de la flotte, la disproportion entre elle et nous serait effrayante. Depuis longtemps on s'habitue, chez nos voisins, à faire figurer en ligne de compte une foule de bâtiments qui, par leur âge ou par d'autres motifs, sont devenus complétement impropres au service. De là l'erreur dans laquelle sont tombés beaucoup de statisticiens. Ainsi M. Balbi n'accorde pas aux Anglais moins de 165 vaisseaux de ligne et de 117 frégates. Quoique plus réservé, l'*Abrégé* de Malte-Brun porte encore ce chiffre à 111 vaisseaux et 104 frégates. S'il en était ainsi, la France

(1) D'après les calculs de M. Tupinier, la valeur totale de notre armement naval, dans les conditions de l'ordonnance de 1837, doit s'élever à 539,829,000 francs. Le matériel en magasin était de 298,[illegible], en 1837, ce qui constitue une différence en moins de 41,561,000. Divers crédits ont depuis contribué à niveler cette situation. L'allocation portée au budget de 1840 pour les différents services de la marine monte à 72,015,800 fr.

n'aurait plus qu'à désarmer et à confesser son impuissance. Jamais sa marine ne pourra se mettre sur un pied pareil : on y épuiserait sans fruit les ressources nationales ; mais cette flotte anglaise, si formidable par le nombre, cet état naval exorbitant, n'existent guère que sur le papier. Ce qui en constitue l'élément principal, ce sont de vieux vaisseaux invalides qui datent des premières années de ce siècle, des prises faites sur nos escadres, des trophées d'Aboukir et de Trafalgar, hochets désormais impuissants de la vanité nationale. Image exacte du parti qui s'en va, ces vaisseaux n'ont de valeur que par leurs souvenirs et ne sont respectés que comme des reliques d'archéologie navale. Cette conservation serait légitime s'il n'en résultait un inconvénient. Confiante dans ce matériel immense qui se perpétuait sur les annuaires et dans les statistiques, l'Angleterre a peu construit, peu lancé de vaisseaux depuis 1815. Les méthodes d'équipement et d'armement sont restées stationnaires chez elle ; elle n'a pas suivi la France et les États-Unis sur le terrain des essais et des innovations. Aussi les bâtiments neufs sont-ils rares dans la flotte anglaise, et ses plus beaux échantillons sont-ils encore sur le chantier. D'après les documents les plus exacts, il ne semble pas que la Grande-Bretagne ait maintenant plus de 22 vaisseaux de ligne armés, formant un ensemble de 1728 canons (1). Le nombre des vaisseaux en construction est de 17 d'une force totale de 1528 canons (2). Les frégates et corvettes armées vont à 25 et portent 694 canons ; on n'en compte guère plus de 9 en construction (3). Quant aux bâtiments à vapeur, 16 seulement font leur service ; 8 sont sur les chantiers (2). Maintenant, à ces divers nombres qui constituent la partie active du matériel, il faudrait ajouter les vaisseaux de ligne, frégates et corvettes désarmées, dont la quantité est beaucoup plus facile à établir que l'état réel. 61 vaisseaux, 82 frégates, 259 corvettes ou bricks conservent encore un droit d'asile sur les registres de l'amirauté, mais combien en est-il, parmi ces bâtiments, qui soient en mesure de prendre la mer? C'est ce qu'aucun document ne précise. L'ami-

(1) Britannia, Howe, de 120 canons. — Imprenable, Princesse Charlotte, de 104. — Rodney, de 92. — Asia, Powerfull, Ganges, de 84. — Vanguard, Bellerophon, de 80. — Donegal, de 78. — Revenge, de 76. — Implacable, de 74. — Belle-Isle, Bembow, Blenheim, Edinburg, Hastings, Wellesley, Melville, Pembrock, Minden, de 72. — Total 22.

(2) Trafalgar, Victoria, Saint-George, de 120 canons. — Algiers, de 110. — London, Aboukir, Albion, de 90. — Centurion, Collingwood, Colossus, Goliath, Majestic, Mars, Superb, de 80. — Hindostan, de 78. — Cumberland, Boscawen, de 70. — Total 17.

(3) *Armées :* Winchester, Président, de 50 canons.— Druid, Stag, de 44.— Blonde, Seringapatnam, de 42. — Inconstant, Pique, Castor, Cleopatra, de 36. — Carysford, Actéon, Alligator, Andromache, Calliope, Conway, Crocodile, Herald, North Star, Samarang, Talbot, Tyne, Vestal, Volage, Curaçoa, de 26. — *En construction :* Worcester, Chichester, Alexander, de 50. — Amphion, Active, Chesapeake, Constance, Flora, Sibylle, de 36.

(4) *Armés :* Cyclops, Firebrand, Flamer, Gorgon, Spittfire, Stromboli, Vesuvius, Medea, Phœnix, Salamander, Lucifer, Medusa, Merlin, Meteor, Shearwater, Urgent. — *En construction :* Alecto, Ardent, Dower, Lizard, Locust, Medina, Polyphemus.

rauté a trouvé plus économique de vivre sur sa réputation incontestée de supériorité maritime que de l'exagérer au prix de nouveaux sacrifices. Sans doute, dans un cas pressant, une portion de cette flotte pourrait être restaurée, rajeunie et utilisée, mais il y a un décompte à faire, et rien n'en fournit les éléments (1). Restons convaincus toutefois que le génie anglais ne serait pris au dépourvu par aucun besoin et ne resterait au-dessous d'aucune situation.

Pour le personnel, âme de tout service, l'Angleterre retrouve son importance. Notre cadre d'officiers, fixé par l'ordonnance de 1839 à 1,700 titulaires environ, n'a pas encore atteint ce chiffre. Au lieu de 200 élèves de première classe, il n'en existe que 50 ; les élèves de deuxième classe ne montent pas à 150. C'est donc sur un personnel de 1,500 officiers que roule le commandement de nos flottes. L'Angleterre en compte 6,226. Nous avons 35 amiraux, vice-amiraux ou contre-amiraux, elle en a 160, et ainsi du reste. Il est vrai que dans l'état-major anglais, comme parmi les vaisseaux dont on parlait tout à l'heure, se rencontrent beaucoup de vieux serviteurs et de glorieux vétérans, complétement retirés du service. La moitié des cadres se trouve dans cette catégorie, qui est ainsi une charge pour l'État sans pouvoir lui devenir d'aucun secours (2). Cependant, cette élimination faite, il reste encore à l'Angleterre 3,000 officiers d'élite qui suffisent pour tous les besoins ordinaires et extraordinaires. Si l'on y joint les 24,165 matelots, les 9,000 soldats de marine et les 2,000 mousses ou pilotins qui, d'après les états présentés au parlement par M. O'Farral, composent aujourd'hui l'effectif des équipages, on arrive au chiffre de 38,000 hommes pour l'Angleterre contre celui de 25,000 hommes pour la France.

Telle est la véritable situation. L'énorme disproportion du matériel, entre les deux puissances, est plus fictive que réelle ; celle du personnel a une tout autre gravité. On construit promptement des vaisseaux, on n'improvise pas des marins. Certes, jamais, à aucune époque, le personnel de nos flottes ne se recommanda par des qualités plus solides, par une instruction plus profonde, par un courage plus réfléchi. La France peut s'en enorgueillir à bon droit. Mais ne nous aveuglons point : la qualité, dans une guerre, n'a jamais suppléé le nombre. Une marine militaire, pour être vraiment forte, a besoin de s'appuyer sur une vigoureuse marine marchande. C'est là sa pépinière, son école préparatoire. Tout s'enchaîne dans la vie des nations, et les instruments de leur richesse sont aussi les instruments de leur force. On a tout fait en Angleterre, on n'a rien fait en France pour se ménager cette ressource auxiliaire. L'Angleterre comprend que les développements de son commerce concourent à la grandeur de sa politique ; la France est sollicitée par d'autres intérêts à ne placer ses intérêts commerciaux et maritimes qu'en seconde ligne. Qu'en

(1) L'*United service Journal* porte la valeur totale du matériel naval de l'Angleterre à 40 millions livres sterl., chiffre qui nous paraît exagéré. Dans le budget de 1840, présenté par M. Charles Wood, et soutenu par M. O'Farral, les divers services de la marine figurent pour une allocation de 659,051 liv. sterl. (16,476,275 fr.).

(2) En retraite ou à la demi solde, l'Angleterre compte 1,065 capitaines, 877 commandants, 819 lieutenants, 500 maîtres, 310 quartiers-maîtres. Total 3,571.

résulte-t-il? Pour recruter ses armées navales, l'Angleterre peut puiser à pleines mains dans une réserve de cent soixante mille matelots formés par la marine marchande, tandis que la France, réduite à exercer ce droit vis-à-vis de trente-cinq mille hommes de l'inscription maritime, ne peut rien demander au commerce sans le froisser et sans l'épuiser. Durant l'été dernier, *le Montebello* demeura enchaîné cinq semaines dans la rade de Toulon, faute d'un équipage suffisant, et pour le compléter il fallut opérer des enrôlements forcés dans tous les ports du littoral. C'est dans ce fait décisif que réside la supériorité de l'Angleterre. Son pavillon couvre sur les mers une navigation de trois millions de tonneaux; le nôtre n'en protége que six cent mille, chiffre stationnaire depuis douze ans. Le commerce anglais fait chaque jour de nouvelles conquêtee; le nôtre va s'appauvrissant, et les tendances d'un vicieux système fiscal ne sont pas la moindre cause de cette décadence.

Point de fausses craintes, mais aussi point de fol espoir. Les forces navales des deux États se balancent, mais il y a inégalité dans les ressources particulières qui les alimentent. Cette situation exclut à la fois les pensées de découragement et les illusions de l'amour-propre; elle démasque ce qu'il y a de perfide au fond des attaques du torysme anglais, qui n'exagère notre développement maritime que pour soulever à son occasion des animosités jalouses. Maintenant y a-t-il quelque initiative à prendre pour élargir les bases du recrutement naval et assurer à l'avenir d'imposantes réserves d'hommes? Y a-t-il quelque chose à faire pour doter la France de cette population amphibie qui est l'orgueil et le nerf de l'Angleterre? Voilà quels sont les points intacts du débat, dégagé des passions qui l'envenimaient. Mais ici se présente un autre côté de la question.

Une nation, si grande qu'elle soit, n'élève pas à la même hauteur la manifestation de ses deux forces militaires. Elle ne peut pas impunément viser à une double prépondérance, continentale et maritime. L'Angleterre semble avoir résumé ses prétentions dans l'empire des mers; elle a cherché, au prix des plus grands sacrifices, à s'y assurer la suprématie. Dans tous les temps, sur tous les points, ses efforts ont été dirigés de ce côté. Aussi l'organisation de de ses troupes de terre a-t-elle dû s'en ressentir. Son armée, dont l'effectif en Europe ne s'élève guère au-dessus de soixante mille combattants, est tout au plus une milice de surveillance et de police intérieure. La tactique et l'instruction y sont très arriérées, l'esprit de corps y manque, la discipline y est encore celle du bâton. En agissant de la sorte, l'Angleterre a eu la conscience du rôle qu'elle est appelée à jouer. Sa topographie insulaire paraissait si bien la défendre contre les entreprises continentales, qu'elle a dû placer dans ses flottes ses plus importants moyens d'attaque et de défense; elle a cru qu'elle pouvait porter ses vastes ressources sur un point sans se découvrir sur les autres.

La France n'a ni les avantages ni les inconvénients de cette assiette exceptionnelle. La place qu'elle occupe sur le continent lui affecte une destination dont elle n'a jamais décliné ni les devoirs ni les périls. L'histoire de l'Europe est désormais inséparable des grandeurs militaires de notre patrie, et l'instinct de la grande guerre s'est transmis dans nos familles comme un glorieux

héritage. C'est là l'honneur du pays, ce sera son titre dans les siècles ; les autres expressions de sa force pâliront nécessairement devant celle-là. Faut-il maintenant imprimer à cette tendance un caractère exclusif et, se concentrant dans une prépondérance continentale, déserter toute prétention à un établissement maritime? Personne n'oserait sérieusement donner ce conseil. Un peuple ne peut pas diviser son action, scinder son influence, enchaîner systématiquement les modes de manifestation de ses facultés. Tout empire ne vit que par un commerce étendu, tout commerce, pour devenir florissant, pour échapper au bon plaisir du voisin, nécessite une imposante protection armée. De là une marine militaire, et aussi le désir de l'élever au niveau des autres marines. Convient-il alors de céder à ce sentiment et d'aspirer à la fois au sceptre de la terre et des mers? On rencontre à cela d'autres obstacles. D'abord il est impossible que l'un des rôles ne nuise pas à l'autre et que d'énormes sacrifices d'argent ne soient pas la conséquence de tous les deux ; ensuite il faut éviter par-dessus tout d'épuiser la séve d'un pays dans les soins de sa défense, et de tendre ses ressorts les plus énergiques vers un but stérile de supériorité militaire. Ainsi la France roulerait dans ce dilemme impérieux de ne pouvoir se passer d'une marine considérable et de ne pouvoir la maintenir sans douleur ; elle serait condamnée peut-être au rôle de dupe qu'elle a joué de 1790 à 1815, et qui se réduit à ceci : construire des vaisseaux pour que l'Angleterre les confisque, supporter les charges d'un armement qui doit, à un moment donné et après une résistance glorieuse, tomber entre les mains de l'ennemi. Comment échapper à cette douloureuse alternative? comment éloigner le retour de ce qui s'est vu sous l'empire, le contraste d'une gloire exorbitante sur terre et d'une impuissance radicale sur les mers? Est-il quelque remède à cela? Nous ne savons ; mais, s'il en existe un, il est dans le cœur même des choses. Le théâtre des guerres maritimes ne nous est pas favorable : que ne le déplace-t-on? La séparation de nos forces de terre et de mer nous est funeste : que n'essaye-t-on de les identifier?

On ne se préoccupe pas assez, en France, des modifications profondes que la vapeur est destinée à imprimer à toutes les relations humaines. elle a déjà bouleversé la constitution de l'industrie ; avant qu'il soit peu, elle aura transformé les combinaisons de l'art de la guerre. L'une de ses premières victimes sera nécessairement la voile, cet agent imparfait et capricieux de la navigation actuelle. La révolution est flagrante, inévitable. La voile se sent vaincue ; elle oppose à peine, comme dernier obstacle, la raison d'économie, tandis que la vapeur dompte les fleuves, accapare le service des côtes et s'empare victorieusement du globe. Le principe est triomphant ; il ne reste plus qu'à en dégager les applications. Or, pour qui a la moindre expérience des guerres maritimes, il est évident que leur plus grande complication naît de l'usage de la voile. Cette mâture menacée par la tempête ou par les projectiles ennemis, ces toiles qui obéissent à des vents indociles, ce gréement lourd et confus, ce réseau aérien dont un boulet compromet l'harmonie, tout cet ensemble constitue moins une force qu'un embarras, et nécessite un personnel qui s'annule dans un role purement passif. Que les vaisseaux s'approprient un moteur moins précaire, plus sur, moins chargé d'accessoires, et

à l'instant même tous ces hommes, perdus pour la bataille, se retrouvent et s'utilisent. Il ne reste à bord que des artilleurs et des fusiliers. L'écouvillon ou le mousquet sont dans toutes les mains. Plus de ces accidents subits qui changent l'aspect d'un combat et qui composent l'imprévu de la tactique navale. La guerre devient sur les océans beaucoup plus simple qu'en terre ferme. On va vers l'ennemi ou bien on l'évite ; on s'aborde quand on le veut, et à peu près comme l'on veut. Le courage et les canons font le reste. Ce qu'on y a gagné, c'est une économie d'hommes, car tous sont à bord pour la guerre et non pour la manœuvre, et par suite un avantage évident pour la nation, qui compte plutôt sur la qualité que sur le nombre. L'appauvrissement de l'inscription maritime trouve là son correctif.

Cette thèse du renouvellement complet de la science et de la tactique navales nous conduirait trop loin. Il suffit qu'elle s'agite dans la tête des hommes compétents, d'où tôt ou tard, elle sortira complétement armée. La difficulté de défendre convenablement les parties vulnérables d'un vaisseau à vapeur, la machine et les roues, est un obstacle dont se jouera l'esprit humain. Les routines, les habitudes, seront plus opiniâtres, mais elles céderont devant la grandeur et l'énergie des résultats. La guerre n'a pas encore vu la vapeur à l'œuvre : il est probable que ce merveilleux agent ne s'y montrera pas inférieur à lui-même, et qu'il nous y ménage de nouvelles surprises. Le sentiment de ce fait existe déjà dans la conscience de l'Angleterre, qui paraît le craindre tout en lui cédant. Le *Devonport Telegraph* parlait dernièrement de la transformation d'un vaisseau de ligne en vaisseau à vapeur, et le paquebot *Gorgon*, qui fait le service du Levant, peut, avec ses canons-Paixhans du calibre anglais de 120, passer pour l'un de ces essais qui se font sourdement et à notre insu. Dans cette voie, l'Angleterre rencontre aussi son commerce qui s'identifie toujours avec les intérêts généraux du pays, et qui rend en ressources ce qu'on lui accorde en protection. Le commerce anglais, aidé du concours de l'État, a frayé la voie à la navigation transatlantique. En 1841, il aura, sur les diverses lignes de l'Océan, 34 bâtiments à vapeur d'une force de 15,438 chevaux, et qui peuvent être regardés, à cause de leurs dimensions, comme autant de navires de guerre (1). Si donc on voulait développer ce côté de la

(1) Ces paquebots se distribuent ainsi qu'il suit : — 4 appartenant à la compagnie Clunard, de 420 chevaux de force chaque, desservant la ligne de Liverpool à Halifax, avec une subvention de un million et demi ; — 20 appartenant à la grande compagnie des banquiers, sur lesquels 2 de 300 chevaux, allant de Glasgow à Boston, 13 de 400 chevaux, desservant la ligne de Falmouth ou Southampton à l'Amérique centrale, la Havane, le Mexique, la Nouvelle-Orléans et la Jamaïque ; — 5 à 500 ch., allant de Londres à Alexandrie et de Londres aux Indes orientales, le tout avec une subvention annuelle de 6 millions. — Les autres *steam-ships* sont : Great-Western (450 chev.), British-Queen (500 chev.), Liverpool (460 chev.), New-York (600 chev.), United-Kingdom (600 ch.), President (600 ch.), Company of New-York, paquebot en fer (700 ch.), Cleopatra, à la compagnie des Indes (400 ch.), Queen of the East, Vernon (220 ch.), Victoria (500 chev.).

Outre ces gros bâtiments, l'Angleterre compte 300 paquebots de petite dimension

question, les faits ne manqueraient pas plus que les arguments; mais notre vue est ailleurs.

Si l'on modifie la science navale, il faut se garder de retomber dans les erreurs du passé. Pour tout homme de sens, n'est-ce pas un douloureux spectacle que celui de ces vaisseaux et de ces frégates qui ont pourri dans nos ports et sur nos chantiers, sans avoir vu seulement la mer, sans avoir rendu le moindre service? Au bout de vingt-cinq ans et même moins, un bâtiment est perdu; il est à fondre ou à refaire (1). La coque du *Friedland*, qui vient d'être lancé à Cherbourg, a été renouvelée trois fois : ce vaisseau seul nous coûte déjà 3 millions. On ne peut pas évaluer à moins de 200 millions le total de ce matériel sans cesse dépérissant, sans cesse renouvelé. Jamais la fable du tonneau des Danaïdes ne trouva une application plus vraie. Dans l'état des habitudes et des traditions, ce sacrifice est nécessaire, nous le savons; il est compris au nombre de ceux que la France fait à sa grandeur et à son repos. Mais doit-il être éternel? Voilà ce qu'il est permis de se demander. Allons plus loin. L'idéal de la tactique navale a été jusqu'ici de s'élancer en mer, tantôt par escadres, tantôt par vaisseaux détachés, et d'y chercher l'ennemi. Ces rencontres sont glorieuses, brillantes, pleines d'émotions, mais elles sont rarement concluantes dans les hostilités de puissance à puissance. Elles ont plus de retentissement par les douleurs qu'elles causent, que par les dénoûments qu'elles amènent. Un combat sur mer provoque rarement un résultat direct; il n'agit que par contre-coup; il n'aboutit pas. Or, s'il est une guerre possible de nos jours, c'est une guerre prompte, qui aille au but, qui tranche vite les questions. Les intérêts ne s'accommoderaient plus ni d'hostilités éternelles, ni de blocus implacables. Économie de moyens, célérité d'action, voilà ce qu'exigent les temps, ce que nous cherchons, ce que la vapeur doit atteindre.

L'invasion de la vapeur dans la marine militaire ne se proposerait donc pas pour fin suprême de continuer le passé dans sa tactique et avec un autre matériel; mais elle poursuivrait avant tout ce double but décisif pour la France : de déplacer le théâtre de la lutte, et d'identifier nos forces de terre et de mer. Ce que l'on demanderait à la vapeur, ce ne sont pas des services directs, mais indirects. Même avec le plus vif désir de ne menacer, de n'intimider personne, il importe que nulle part on ne se croie complétement à l'abri de notre action continentale. La vapeur, comme moyen de transport, accréditera cette pensée. Elle aura aussi pour mission de réaliser la fusion de toutes les armes, leur assimilation, leur solidarité. Nos deux armées n'ont pas assez de liens, pas assez de points de contact; elles sont trop circonscrites dans un service spécial; elles ne se mêlent, elle ne se confondent pas comme elles le devraient. Cette identification, si elle s'opère, constituera l'unité des forces françaises et les

sur son littoral ou sur ses fleuves, présentant un tonnage total de 175,630 tonneaux et une force collective de 68,145 chevaux.

(1) Nous avons en ce moment en refonte 121 bâtiments de guerre; la valeur des coques, supposées neuves, est de 29,576,000 fr. On compte parmi ces bâtiments 8 vaisseaux, 18 frégates, 13 corvettes; les autres sont des bâtiments d'un ordre inférieur. La somme consacrée à leur restauration, en 1840, est de 725,000 fr.

élevera à leur plus grande puissance. L'armée de mer assurera à l'armée de terre la rapidité des mouvements et de nouveaux moyens stratégiques, en la portant à jour fixe sur les points qui appelleront sa présence; l'armée de terre, par son concours, empêchera que les triomphes de l'armée de mer ne demeurent stériles et limités dans l'enceinte des vaisseaux. On devine sans peine les avantages inhérents à cette action simultanée; mais le plus essentiel de tous sera de mettre la France en mesure de choisir le théâtre de ses luttes et de le fixer autant que possible sur la terre ferme. Point de combats sur mer, si ce n'est par exception et dans un cas forcé : la mer est un chemin et non un champ de bataille. C'est l'idée que Napoléon poursuivait au camp de Boulogne; mais la vapeur lui manquait.

Ainsi, tout concourt à conseiller l'organisation de la vapeur, sur une grande échelle, et surtout comme moyen de transport. Seule, la vapeur réalisera ce que l'on peut nommer des armées flottantes, toujours prêtes à se jeter sur les points menacés ou à surprendre les côtes dégarnies. Dans sa liberté d'allures, la vapeur choisit à son gré les lieux propices, rase le rivage sans danger, trompe les croisières et atterrit avec confiance. Elle est devant Alexandrie ou les Dardanelles en sept jours, en huit sur les côtes de la Baltique, en Italie dans vingt-quatre heures, au Canada dans quinze jours, en Afrique dans trois. Avec elle plus de ces fatigues inséparables des étapes militaires, plus de lourds convois, plus d'inutiles bagages. On ne promène plus la guerre chez des alliés suspects ou mécontents; on va droit au cœur du territoire ennemi. Grâce à des équipages mi-partie de marins et de troupes de débarquement, aucun succès n'avorte, aucune victoire n'est perdue. Santa-Anna nous fait grâce de ses insolents manifestes, et Rosas ne nous tient plus deux ans en échec avec sa poignée de *gauchos* à demi sauvages. La France peut disposer de toute sa force; elle est libre de se porter en tout lieu, sur toutes les plages, et il n'est point de nation qui ait le droit de se croire à l'abri de ses atteintes. Les priviléges de topographie disparaissent; aucun peuple ne peut dès lors concentrer ses ressources dans une seule arme sans devenir vulnérable quant aux autres. Deux actions s'exercent ainsi, l'une préventive, l'autre répressive; on est à même de se faire respecter et d'agir vivement, de fonder son influence et de ne point éterniser les querelles.

Cet emploi de la vapeur et cette identification des deux armées, en donnant du jeu à nos masses militaires, entraîneraient forcément une grande économie d'hommes et de matériel. L'infériorité numérique des équipages actuels, et l'insuffisance de leurs moyens de recrutement, appellent, à ce titre, cette innovation, et la rendraient précieuse. Quant au matériel dormant, il est évident qu'il pourrait, sous ce régime combiné, subir des réductions importantes. Dans un cas pressant, un appel au commerce pourvoirait aux nécessités d'un transport étendu. La mer étant non plus un but, mais un moyen, non plus une destination, mais une route, il s'en suit qu'on n'aurait besoin ni d'autant de vaisseaux ni d'autant de marins pour des fins purement expectantes. Si d'ailleurs la voile gaspille les hommes, la vapeur permet de les choisir et de les ménager. Plus on sonde les faits, plus il en jaillit de conséquences heureuses.

Loin de nous la prétention de donner à ces idées le caractère absolu d'un système. Nous savons qu'elles peuvent soulever des objections nombreuses; nous savons surtout que rien n'est prêt en France pour leur réalisation. Laissons-les mûrir; le temps est le premier élément des réformes. Les habitudes prises, les positions faites ne cèdent pas la place sans combat, et cette résistance est utile, car elle éclaire les questions. Les idées triomphent alors par l'évidence. Cependant, comme préparation même éventuelle, peut-être serait-il avantageux dès à présent de faire entrer, d'une part, dans l'instruction des troupes une tactique complète de l'embarquement et du débarquement, et de fixer cette science si elle ne l'est point encore; d'autre part, d'encourager, par toutes les voies, les développements de la navigation à vapeur. Ces deux vues se défendent et se justifient d'elles-mêmes. Déjà en Afrique on a pu comprendre le besoin d'exercer les soldats aux descentes et de les habituer à la vie du bord. Ce mouvement, cette existence alternée forment les courages et familiarisent l'âme avec tous les périls. C'est un apprentissage fécond et qui, mieux dirigé, pourrait l'être davantage. La manœuvre des débarquements n'a eu jusqu'ici pour théâtre que des pays arriérés dans l'art de la guerre. La double invasion des Français en Égypte en 1797, et dans la régence d'Alger en 1830, eut lieu sans obstacle et s'exécuta presque par instinct. On ne rencontra sur le littoral aucune résistance sérieuse. Pour des positions plus disputées, il faudrait avoir des données fixes et méthodiques, une théorie complète. Un rivage peut se prendre d'assaut comme un fort : c'est un art tout entier dont il faut démêler les rudiments, ordonner l'ensemble, étudier les applications. Les divers modes d'attérage, la formation des chaloupes de descente, leur construction, le rôle de l'escadre qui protége ces mouvements, l'ordre des lignes, la disposition des colonnes à terre, tout doit être combiné avec soin, enseigné, pratiqué, en laissant le moins possible à l'imprévu et au hasard. Quelques règlements mixtes pour éviter les confusions de compétence entre les officiers de terre et de mer compléteraient ces mesures. Ainsi, sans poursuivre hardiment et systématiquement la fusion, on en préparerait du moins les moyens élémentaires.

Quant à l'impulsion à donner à la navigation à vapeur, on ne saurait y prêter une attention trop sérieuse. Sur ce point encore, le commerce anglais précède son gouvernement et lui ménage de puissantes ressources. Cent cinquante gros *steamers* d'une force de vingt-cinq mille chevaux pourraient, dans un cas donné, passer en Angleterre d'un service particulier au service de l'État. Notre commerce n'a rien à nous offrir de pareil : en dehors des bateaux de rivières, c'est à peine s'il entretient trente paquebots de moyenne dimension (1). Cependant la vapeur, employée comme transport, exige un grand matériel qui peut et doit être fourni surtout par les armateurs nationaux. La guerre utiliserait ainsi ce que, sous tout autre régime, elle eût condamné à l'inaction, et l'État s'épargnerait l'entretien de deux cents bâtiments de convoi

(1) Le nombre total de nos bateaux à vapeur, destinés tant à un parcours fluvial qu'aux services du littoral, est de 165, représentant une force de 16,000 chevaux. Le total de l'Angleterre dans les mêmes catégories est de 531, représentant 68,000 chevaux.

empruntés à ses ports de commerce. Quelques vaisseaux, quelques frégates à vapeur seraient l'âme de ces flottes, leurs guides, leur escorte, ils opéreraient des diversions puissantes afin de masquer les opérations et de favoriser les mouvements des transports. Peu nombreuse, mais compacte, cette marine agirait simultanément et toujours dans un but de descente. Il nous semble que c'est là un système qui déconcerterait bien des résistances. Malheureusement, il implique la nécessité de grandes existences en bâtiments à vapeur de commerce, et c'est précisément ce qui nous manque aujourd'hui. Ajoutons qu'on n'a rien su faire pour exciter dans ce sens la spéculation particulière, et qu'on a tout fait au contraire pour la décourager. Depuis dix-huit mois, les Anglais sillonnent l'Atlantique avec leurs moteurs à feu, et nous en sommes encore à nous demander si la France les y suivra. Un seul port de mer, Marseille, avait offert d'entrer hardiment dans cette voie en mettant six millions pour enjeu, et, au lieu de s'associer à cet élan, le gouvernement hésite encore, moins préoccupé de nos grands intérêts maritimes, que de petites querelles de rivalité topographique (1). On ne sait rien trancher, rien finir dans notre pays. Les affaires ont besoin surtout de décisions promptes. La vigueur, la célérité d'action des pouvoirs publics n'ont pas été les moins énergiques mobiles de la fortune de l'Angleterre.

Souvent aussi l'intérêt fiscal vient se mettre à la traverse de l'intérêt politique et régner là où il devrait obéir. Naturaliser en France la fabrication des moteurs à feu, c'était, non-seulement émanciper notre industrie, mais encore assurer notre défense. Tributaires des Anglais pour les machines à vapeur, que serions-nous devenus dans un cas de guerre? Qui aurait armé nos bateaux? qui aurait entretenu leurs appareils? Tout conseillait alors d'éveiller, de protéger, de doter les entreprises de ce genre. Quelques essais avaient eu lieu et se continuent : à Arras, M. Halette; à Mulhouse, M. Kœchlin; à Paris, M. Cavé; à La Ciotat, M. Benet; au Creusot, M. Fournel. Des capitaux particuliers s'étaient courageusement engagés dans une question d'utilité générale. Il ne s'agissait plus que de seconder franchement cette initiative. L'administration ne l'a fait qu'à demi; elle n'a pas su, pour une exception aussi méritante, renoncer à ses soupçons, déroger à ses tendances. On lui demandait l'exemption d'un droit excessif sur l'outillage. Elle a refusé. On lui demandait la faculté de travailler à l'entrepôt la tôle anglaise, moins coûteuse que la nôtre, et de la réexporter enrichie de la plus value que lui aurait donnée la main-d'œuvre nationale. Elle a refusé. Il a fallu que l'opinion lui forçât la main pour la restitution du droit sur les machines destinées à un service entre le littoral fran-

(1) Cet obstacle n'est pas le seul. M. le président du conseil est retenu en outre par le désir de s'assurer si on ne pourrait pas faire des paquebots transatlantiques une véritable escadre à vapeur, assez forte d'échantillon pour prêter le flanc à des frégates ou à des vaisseaux de ligne. Nous craignons que ce ne soit là trop poursuivre, trop embrasser à la fois. L'essentiel pour la France est de demander d'abord à la vapeur une escadre de transport. Le reste est une idée grande et belle, mais elle appartient à l'avenir, aux futurs contingents. Les moyens de réalisation manquent; on ne sait comment on pourra concilier les conditions de force et de vitesse.

çais et le littoral étranger. En un mot, l'attitude du gouvernement vis-à-vis des nouvelles usines n'a pas signifié la protection, mais la défiance. Les administrations fiscales ont, en France, des qualités précieuses; de l'ordre, de la loyauté, du dévouement; mais nous ne croyons pas que, sur tous les points, leurs lumières soient à la hauteur de leur zèle. Dans les limites étroites où elles se meuvent, que de progrès n'ont-elles pas étouffés, que de sources de richesses n'ont-elles pas taries! L'Angleterre ne se suicide pas de la sorte. Sa bienveillance vis-à-vis des établissements qui intéressent la grandeur du pays n'est ni étroite ni conditionnelle. Elle fait noblement et largement les choses. Pour les lignes de grande vapeur, on ne la voit pas marchander, même les millions, et quand il s'agit d'introduire dans les machines des perfectionnements chanceux, elle intervient et supporte les frais d'expérience. Aussi améliore-t-elle chaque jour ses types, soit dans la disposition, soit dans l'ajustage, tandis que nos ateliers en sont encore à copier servilement les modèles du *Sphinx*.

Il faut le dire : les habitudes de l'administration ne sont pas le seul obstacle que rencontre l'essor de la fortune nationale, et les pouvoirs publics doivent encourir leur part de responsabilité. L'éducation de notre chambre des députés sur les questions d'influence extérieure, de mouvement commercial et maritime, est encore à faire. Le sentiment des grands intérêts de la France n'a pas pénétré dans tous les esprits. Les intérêts les plus voisins sont les seuls qui touchent vivement; on n'a pas la conscience complète des autres, on se défie de l'inconnu, on ne veut rien livrer au hasard. Dans de certaines limites, c'est là une réserve louable; mais systématiquement exercée, elle exposerait le pays à une déchéance. Ce serait, par exemple, une grave imprévoyance que de dire : La France est essentiellement agricole, on peut sans danger négliger le soin de son commerce; la France est surtout continentale, on peut placer en seconde ligne les destinées de sa marine. Le résultat d'un calcul pareil serait l'anéantissement de l'un de nos modes d'influence et l'énervement de l'autre. Tout se tient dans la fortune des États. L'agriculture, qui s'est habituée à voir dans le commerce un ennemi, ne pourrait vivre sans lui; le commerce à son tour à besoin, pour prospérer, d'une grande et lointaine irradiation, et la marine militaire ne pourrait tenir son rang, si la marine marchande ne lui ménageait pas de précieuses réserves de matelots. Commerce, état naval, colonies, voilà des intérêts qui ne peuvent se diviser, et qu'il ne faut pas frapper en aveugles, car ce serait un sacrifice sans compensation.

Depuis quelques années, il circule en France des préventions sourdes, mais actives contre toute colonisation lointaine et contre la marine, que l'on accuse de complicité dans les tendances coloniales. On semble croire que notre nationalité peut, sur tous les points, se suffire à elle-même, et qu'elle n'a pas besoin d'aller chercher au dehors les ressources qu'elle trouve dans son rayon continental. Qu'est-ce à dire? La nature aurait donc donné en pure perte quatre cents lieues de côtes à notre territoire, et un magnifique littoral sur deux mers : sur l'Océan, l'espace sinueux qui se prolonge de Dunkerque à Bayonne; sur la Méditerranée, celui qui se développe entre Antibes et Port-Vendres; elle lui aurait donné inutilement des havres, des rades bien abritées, des rivières

praticables pour les plus grands vaisseaux, et une race de marins qui rivalise avec les plus fortes et les plus braves que l'on connaisse. Tous ces avantages qui sont sous notre main, à notre portée, nous y renoncerions gratuitement, systématiquement. Des deux ascendants, l'un continental, l'autre maritime, nous déserterions le plus fécond, le seul qui, dans l'ère tranquille que traverse l'Europe, puisse tenir en haleine l'activité nationale, éprouver les courages, agrandir les idées; celui qui embrasse et résume tous les intérêts pacifiques sans exclure un seul de nos grands intérêts guerriers, celui qui crée les ressources que l'autre doit détruire, et qui, au moment décisif, lui sera un énergique et puissant auxiliaire. Ce serait de la démence. A l'appui de ce sacrifice, on invoque les souvenirs de l'empire, et l'on rappelle ce que Napoléon fit de la France comprimée par un blocus. Mais Napoléon, surpris par les circonstances, leur opposa un système qui ne devait, qui ne pouvait pas survivre aux nécessités dont il était issu. Il savait d'ailleurs, il comprenait où était son côté vulnérable, et il exagéra l'une des deux manifestations de la force française, précisément pour déguiser l'absence complète de l'autre. Quand il le put, il rêva des gloires maritimes. Ce fut lui qui le premier nomma la Méditerranée un *lac français*, ce fut lui qui imposa au Directoire l'expédition d'Égypte, cette brillante témérité coloniale, lui enfin qui ne désespéra pas de reconquérir Saint-Domingue sur la fièvre jaune et les populations noires. Entre toutes les puissances qu'il combattit, sa plus grande haine fut pour celle qu'il ne put jamais atteindre; et n'est-il pas avéré aujourd'hui que le fantôme ennemi qu'il poursuivait à travers les champs de bataille de l'Allemagne et les steppes désolées de la Russie, c'était la prépondérance navale de l'Angleterre?

Ce qui effraye surtout les esprits méticuleux et timides dans les expériences coloniales, ce sont les dépenses qu'elles occasionnent. On calcule par francs et centimes ce que coûte un établissement lointain; on lui ouvre un compte par *doit* et *avoir*, on fixe son prix de *revient;* et, suivant le résultat, on l'absout ou on le condamne. Une pareille arithmétique n'est pas seulement d'une politique étroite, elle repose en outre sur un procédé erroné. Elle n'atteint que les chiffres ostensibles; l'ensemble d'une évaluation lui échappe. Ainsi, une colonie onéreuse à l'État peut être très-fructueuse pour ses administrés. Le trésor en souffre peut-être, mais qu'importe, si la richesse générale du pays s'en accroît? L'État retrouvera tôt ou tard, à l'aide de l'impôt, les avances qu'il aura semées : il les retrouvera fécondées par le génie particulier. Cette guerre de centimes est celle que l'on a faite et que l'on fait encore à la colonisation d'Alger. Chaque année, la dignité, la grandeur militaire du pays, courent le risque de se trouver à la merci d'une addition, et l'avenir de notre conquête peut dépendre du moindre crédit supplémentaire. C'est là une situation fâcheuse et qui prouve à quel point l'on manque, en France, d'esprit de suite et de grandeur de vues. La possession d'un royaume dans le nord de l'Afrique est-elle donc si peu de choses qu'on refuse de l'acheter au prix de quelques sacrifices? Où trouverait-on, pour nos soldats, un meilleur théâtre d'apprentissage, pour nos populations exubérantes une issue plus utile, pour notre activité nationale un plus beau terrrain? Nous nous plaignons de ce que coûte notre établisse-

ment d'Afrique; mais sait-on bien ce qu'a coûté l'Inde aux Anglais? La seule guerre des Birmans, liquidée par la compagnie, figure sur ses registres pour 110 millions, et ces 110 millions n'ont abouti qu'à l'occupation stérile de la ville de Rangoun, qui va être prochainement évacuée. On ne nous a pas encore pris Alger. En 1756, le sultan Chigari-el-Doulad s'empara de Calcutta, que Clive reconquit avec peine dix-huit mois après. Nous n'avons eu encore qu'Abd-el Kader à combattre; les Anglais eurent à réduire successivement Hyder-Aly en 1776, Tippoo-Saëb de 1784 à 1798, Mahadi-Scindia de 1800 à 1806. En 1818, un siècle et demi après l'installation définitive de la compagie, les Maharattes résistaient encore dans les plaines de Pounah. Six ans après, c'était le tour des Birmans; hier, on se battait devant Kaboul; demain on se canonnera dans les mers de Chine. En dehors des charges de l'occupation armée, Alger n'a pas présenté celle de désastres commerciaux. La compagnie des Indes suspendit trois fois ses payements, et, en 1773, il fallut que le gouvernement vînt à son secours. Que l'on compare maintenant les deux occupations et que l'on dise quelle est la plus coûteuse et la plus militante.

Si l'on veut savoir quelles compensations présentent de tels sacrifices, l'Angleterre est encore là pour en témoigner. Certes, si, comme on l'assure, la passion d'agrandissements lointains était onéreuse et fatale, l'Angleterre devrait en être, à l'heure qu'il est, au repentir et aux regrets: elle devrait pleurer sur ses ruines. Il est peu de contrées où elle n'ait mis les pieds, peu de territoires où elle ne se soit maintenue. Elle a poussé ce système jusqu'à l'abus, jusqu'à l'excès, sans témoigner un seul instant qu'elle fût ni lasse ni assouvie. Qu'en est-il résulté? Qu'elle couvre aujourd'hui les mers de son pavillon, qu'elle commande à la dixième partie du globe, dont elle est à la fois la manufacturière et la tutrice. A chacun de ses succès coloniaux a répondu un succès industriel, et ses moyens de production se sont toujours ainsi tenus à la hauteur des besoins qu'elle avait à satisfaire. Le métier à tisser d'Arkwright, l'immortel mécanisme de James Watt, tout est venu servir à point les intérêts de sa grandeur et l'essor de sa fortune. Elle a été hardie, téméraire, dira-t-on; non, elle n'a été que patiente et courageuse. Il suffit de vouloir aussi fortement, aussi obstinément pour maîtriser le succès. En toutes choses, le pire des expédients, c'est de s'arrêter à mi-chemin. Qu'on ne s'engage pas légèrement, rien de mieux; mais, une fois engagé, il faut marcher résolument devant soi, sans se défier du but, sans épiloguer sur les moyens. Ainsi se conduisent les peuples qui ont quelque maturité dans l'esprit, quelque étendue dans le regard, quelque décision dans le caractère.

C'est dans cette ligne d'efforts que nous devrions nous tenir pour la colonisation d'Alger, en laissant là des discussions énervantes, en oubliant le passé, en songeant à l'avenir. Il y va de notre honneur, et non pas seulement de cet honneur qui consiste à persévérer, sous peine d'humiliation, dans une fin que l'on s'est proposée. Il y va de notre honneur, comme agents nécessaires dans le mouvement de la civilisation générale. Quelles que soient les vues mercantiles et personnelles de l'Angleterre, il est évident qu'à son insu et par la force des choses, elle exerce aujourd'hui une grande influence sur l'éducation du

monde. Ses mœurs, sa langue, sa civilisation, pénètrent partout avec ses produits. L'Asie est presque anglaise; l'Océanie l'est complétement; la moitié de l'Amérique a ce caractère. Il ne reste à l'influence française, comme théâtre d'action, que le nord de l'Afrique. Comment pourrait-on penser à l'abandonner, à le discréditer, à l'amoindrir? Ce n'est pas tout que de passer pour un peuple doué d'initiative, pour d'excellents conducteurs d'idées : il faut que cette faculté trouve sa sanction dans les faits et se prouve par les résultats. Si le terrain est ingrat, la gloire n'en sera que plus grande. De semblables tâches n'échoient d'ailleurs qu'à des races dignes de les remplir : la France en cela hérite directement de Rome. Habituons-nous donc à voir sous un jour favorable cette propagande lointaine, qui a valu à l'Angleterre de si belles destinées; persuadons-nous qu'un grand peuple a besoin de se manifester au dehors, d'y verser les inspirations de son génie, les fruits de son activité; qu'il n'y a ni honneur ni profit pour un empire à concentrer péniblement son action, à opérer laborieusement sur lui-même, à s'entourer d'une grande muraille. L'isolement social est un système plus funeste encore que ne l'est l'isolement politique.

On voudrait en vain nous effrayer des jalousies de l'Angleterre. En fait d'entreprises coloniales, l'Angleterre a aujourd'hui tout ce qu'elle peut supporter, et elle commence à comprendre qu'elle ne peut pas suffire seule à l'entière civilisation du globe. Le rôle qu'elle a majestueusement soutenu jusqu'ici est un peu lourd pour ses épaules; elle sent qu'elle a à la fois charge de besoins et charge d'âmes; elle reconnaît que tout n'est pas bénéfice dans ce travail, elle convie des auxiliaires au partage de sa magnifique mission. Le champ ne manque point aux pas humains. Si le vieux continent regorge d'hommes, le reste de la terre est encore dépeuplé. Le sol le plus fertile qui soit sous le ciel, les plaines de l'Orénoque et des Amazones sont incultes et désertes. Il y a foule sur un point, vide sur tous les autres. N'est-ce pas la justification de cette loi d'unité qui lie les diverses parties du globe, et l'explication de ce mouvement qui, après avoir appelé sur l'Europe l'excédant des populations asiatiques, pousse aujourd'hui, vers l'Afrique, l'Amérique et l'Océanie, la partie aventureuse et entreprenante des populations européennes?

Ce mouvement extérieur, cet esprit d'entreprises, bien servis, bien appliqués, seraient de nature à influer d'une manière décisive sur les grandeurs maritimes de la France. L'intérêt colonial, l'intérêt commercial, dominent la question navale et ne sauraient s'en séparer. On ne peut pas avoir des flottes considérables sans un grand réservoir de marins, et ces marins, la navigation marchande seule les prépare. Or la navigation marchande, c'est le rayonnement au dehors, c'est un état colonial. Répétons ces vérités vulgaires afin qu'on n'ait aucun prétexte pour les méconnaître ou les ignorer. Sans doute l'emploi de la vapeur, mieux approprié, peut suppléer à quelques-unes de nos nécessités militaires; mais le besoin d'expansion ne se fera alors que plus vivement sentir dans l'ordre des relations pacifiques. A l'organisation guerrière des nations semble succéder une condition purement laborieuse. Tâchons de lui donner quelques allures de grandeur; transportons dans le domaine des

faits tout ce qu'ils peuvent admettre d'instincts généreux et de nobles mobiles. C'est le moyen de relever notre nouveau rôle et de conserver quelques étincelles de cet idéal qui se retire de la vie humaine.

LOUIS REYBAUD.

---

# LETTRES A UN AMÉRICAIN

## SUR L'ÉTAT

# DES SCIENCES EN FRANCE.

## II.

### L'INSTITUT.

Je vous disais, monsieur, dans ma lettre précédente (1), que je vous parlerais dans celle-ci de l'action que l'Institut exerce comme corps unique, de ses rapports avec le gouvernement et avec le public, des liens qui existent entre les différentes académies dont il se compose, et des relations qu'elles ont à l'étranger. Mais je crains d'avoir trop promis, car cet exposé présente de grandes difficultés ; ma tâche serait moins ardue si, dans les choses importantes au moins, toutes les académies de l'Institut suivaient une marche uniforme. Malheureusement, il n'en est pas ainsi : sans revenir sur la publicité ou sur le secret des séances, qui établit entre ces compagnies une dissemblance si marquée, on peut signaler d'autres différences fondamentales qui les affectent profondément et qui tendent à les éloigner davantage les unes des autres. Avant d'aller plus loin, je vous demanderai la permission de m'arrêter un instant sur la division en sections qui est à mes yeux la plus importante parmi ces différences.

(1) Voyez la livraison du 31 mars.

Cette division existe à l'Académie des sciences, à l'Académie des sciences morales et politiques, et à celle des beaux-arts, mais ni l'Académie française, ni l'Académie des inscriptions ne l'ont adoptée. Pour faire bien comprendre en quoi consiste une telle différence, il faut remonter à l'organisation primitive de l'Institut, et suivre les diverses transformations qu'il a subies depuis sa création. Par la loi du 3 brumaire an IV de la république, l'Institut devait être composé de cent quarante-quatre membres résidant à Paris, et d'un égal nombre d'associés répandus dans les différentes parties de la France ; on y admettait aussi vingt-quatre associés étrangers. Il était divisé en trois classes : la première était celle des sciences physiques et mathématiques, et correspondait à l'Académie des sciences d'aujourd'hui ; la seconde, appelée classe des sciences morales et politiques, renfermait, outre les éléments dont se compose l'Académie qui porte actuellement le même nom, certaines branches de l'érudition proprement dite ; enfin, l'Académie française, celle des beaux-arts et une partie de l'Académie des inscriptions et belles-lettres se trouvaient réunies sous le nom de *Classe de littérature et beaux-arts*. Ces trois classes étaient subdivisées en vingt-quatre sections, composées chacune de six membres (1) : il y avait des séances particulières et des séances communes à tout l'Institut, qui conservait ainsi toute son unité au milieu de l'indépendance d'action nécessaire aux travaux de chaque classe ; les élections se faisaient par l'Institut réuni en assemblée générale. Quand une place était vacante, on délibérait d'abord sur la nécessité de la remplir : puis, ce point une fois décidé, la section à laquelle appartenait l'académicien défunt présentait à la classe une liste de cinq candidats au moins qui était discutée et pouvait être modifiée, et sur laquelle on votait pour déterminer l'ordre de présentation. La liste des candidats, une fois arrêtée, était portée devant l'Institut, qui, un mois après la présentation, procédait en corps à l'élection ; cette organisation, où l'on pourrait remarquer plusieurs dispositions utiles (2), ne subsista pas longtemps.

(1) La première classe était divisée en dix sections, dont voici les noms : 1° Mathématiques. — 2° Arts mécaniques. — 3° Astronomie. — 4° Physique expérimentale. — 5° Chimie. — 6° Histoire naturelle et minéralogie. — 7° Botanique et physique générale. — 8° Anatomie et physiologie. — 9° Médecine et chirurgie. — 10° Économie rurale et art vétérinaire.

La seconde classe comprenait : 1° l'analyse des sensations et des idées, — 2° la morale, — 3° la science sociale et la législation, — 4° l'économie politique, — 5° l'histoire, — 6° la géographie.

Les huit sections de la troisième classe étaient : 1° la grammaire, — 2° les langues anciennes, — 3° la poésie, — 4° les antiquités et monuments, — 5° la peinture, — 6° la sculpture, — 7° l'architecture, — 8° la musique et déclamation.

(2) L'Institut devait nommer tous les ans vingt citoyens chargés de voyager en France et à l'étranger aux frais de la république et de faire des observations relatives à l'agriculture. La durée de leur voyage était de trois ans, et ils devaient correspondre avec l'Institut. On les choisissait successivement dans tous les départements. Six membres de l'Institut étaient également choisis chaque année pour voyager ensemble ou séparément, dans le but de faire des recherches sur les diverses branches des connaissances humaines autres que l'agriculture.

Le premier consul Bonaparte qui, comme on le sait, n'aimait pas l'idéologie, abolit la classe des sciences morales et politiques, et divisa l'Institut en quatre classes (1) qui correspondaient aux académies détruites par la révolution. La classe des sciences physiques et mathématiques, et celle des beaux-arts furent seules divisées en sections : la déclamation fut exclue de l'Institut, et l'on y introduisit la navigation et la gravure, qui d'abord avaient été oubliées (2). Les liens qui attachaient les différentes classes de l'Institut se relâchèrent alors ; les élections ne se firent plus en commun, et les séances générales, qui avaient lieu autrefois tous les mois, furent réduites à quatre par an (3). Mais la modification la plus grave fut celle par laquelle les élections, qui étaient d'abord parfaitement libres, furent soumises à l'approbation du premier consul. Après les cent jours. Louis XVIII fit cette fameuse ordonnance qui décimait l'Institut (4), et qui rendait à chaque académie son ancien nom (5). Sans dire expressément que ce grand corps n'aurait plus de vie commune, on déclara que *chaque académie aurait son régime indépendant*, et cette simple phrase réduisit au néant l'unité de l'Institut. Enfin, en 1832, sur la proposition de M. Guizot, l'Académie des sciences morales et politiques fut rétablie : elle se trouve actuellement divisée en cinq sections (6), chacune desquelles compte six membres. Par suite de tous ces remaniements, l'Institut

(1) Elles s'appelèrent : 1o classe des sciences physiques et mathématiques, — 2o classe de la langue et de la littérature françaises, — 3o classe d'histoire et de littérature anciennes, — 4o classe des beaux-arts.

(2) Les sections de la classe des sciences physiques et mathématiques furent mieux définies par Bonaparte que dans la première organisation, où, comme on vient de le voir, on avait réuni la physique générale et la botanique. Voici les sections établies par le premier consul, et qui subsistent encore à l'Académie des sciences : elles se composent toutes de six membres, excepté la géographie et navigation, qui n'en a que trois. — Première classe : *Sciences mathématiques.* — 1o Géométrie. — 2o Mécanique. — 3o Astronomie. — 4o Géographie et navigation. — 5o Physique générale.

*Sciences physiques.* — 1o Chimie. — 2o Minéralogie. — 3o Botanique. — 4o Économie rurale et art vétérinaire. — 5o Anatomie et zoologie. — 6o Médecine et chirurgie.

Les sections qui formaient la quatrième classe étaient les suivantes : 1o Peinture, dix membres. — 2o Sculpture, six membres. — 3o Architecture, six membres. — 4o Gravure, trois membres. — 5o Musique (composition), trois membres.

Le nombre des membres de cette quatrième classe a été augmenté à la restauration. L'Académie des beaux-arts compte actuellement quarante membres ; mais les sections sont restées les mêmes.

(3) Une des dispositions qui attaquèrent le plus l'unité de l'Institut fut celle par laquelle le premier consul permit aux membres d'appartenir à plusieurs classes à la fois. C'est alors aussi que les secrétaires devinrent perpétuels : dans l'organisation primitive, ils ne pouvaient rester en fonctions que pendant deux ans au plus.

(4) On sait que l'Académie des sciences perdit à cette occasion Monge, Carnot et Guyton-Morveau.

(5) L'Académie française, celle des inscriptions et belles-lettres, l'Académie des sciences et celle des beaux-arts.

(6) Voici les noms de ces sections : 1o philosophie, — 2o morale, — 3o législation, — 4o économie politique, — 5o histoire générale.

est aujourd'hui composé de deux cent treize membres titulaires résidant à Paris, et de six secrétaires perpétuels, outre les académiciens libres, les correspondants et les associés étrangers. On avait pensé, après la révolution de juillet, qu'un des premiers soins des diverses académies aurait été de renouer les relations qu'elles avaient autrefois ensemble et de rendre ainsi l'unité à l'Institut; mais, malgré les tentatives de quelques-uns des plus anciens et des plus illustres académiciens, toutes les propositions qu'on a faites à ce sujet ont été écartées ou abandonnées sans qu'on puisse deviner le motif qui les a fait ainsi tomber dans l'oubli. Et pourtant, il s'est présenté dernièrement plusieurs circonstances où l'action de l'Institut réuni aurait été très-utile. Actuellement même on s'étonne que ce corps ne prenne pas l'initiative dans le projet de loi relatif à la propriété littéraire, qui devrait intéresser à un si haut degré toutes les académies, et qui, jusqu'à présent, ne semble avoir attiré l'attention que de l'Académie des beaux-arts.

Après ce rapide exposé des transformations qu'a subies l'Institut, vous pouvez, monsieur, mieux comprendre encore l'importance et l'utilité des sections. Sans doute, dans certains cas, cette division en sections peut présenter de graves difficultés, mais les avantages qu'elle offre sont à mes yeux incalculables. L'acte le plus important auquel puisse procéder une académie est sans contredit l'élection d'un membre titulaire. Cette élection ne saurait être entourée de trop de garanties, de trop de précautions. Or, avec le système de présentation par les sections qui est adopté dans les académies où ces sections existent, chaque candidat se trouve apprécié d'abord par les hommes de sa spécialité, qui communiquent à leurs confrères le jugement qu'ils ont porté sur le mérite des candidats et l'ordre dans lequel ils croient qu'il faut les placer. Le rapport motivé que présente la section à ce sujet, la discussion qui s'établit sur cette présentation (1), servent à éclairer l'académie, qui vote ensuite en connaissance de cause. Mais là où les sections n'existent pas, il n'y a ni discussion, ni rapport, et chaque membre est forcé, ou de voter un peu au hasard, s'il veut ne s'en rapporter qu'à ses propres lumières, ou de consulter ses amis, dont l'avis n'est soumis à aucune espèce de contrôle. Il peut résulter quelquefois de ce défaut de discussion que les voix soient portées à se grouper par des motifs qui ne sont pas exclusivement scientifiques. D'ailleurs, là où il n'y a pas de sections, les concurrents n'ont pas la même spécialité, et il devient presque impossible de comparer leurs titres. S'il est quelquefois si difficile de choisir à l'Académie des sciences entre un physiologiste et un anatomiste qui se présentent pour entrer dans la même section, quels motifs aura-t-on à l'Académie des inscriptions, par exemple, pour se décider entre un orientaliste, un savant qui s'occupe de l'histoire du moyen âge, et un géographe, qui pourront

(1) A cet égard les habitudes de l'Académie des sciences morales et politiques, qui met un intervalle d'une semaine entre le jour de la présentation et celui de la discussion, me semblent préférables au règlement des académies où la discussion s'établit immédiatement après la présentation, car il peut arriver que tous les membres ne soient pas en mesure de discuter immédiatement et sans préparation le rapport présenté par la section.

être candidats en même temps? Et puis comment un académicien, s'il n'est pas éclairé par une présentation faite par des hommes compétents, pourra-t-il apprécier et comparer des travaux si différents? La division en sections, qu'il faut surtout respecter dans les élections, me semble être la meilleure garantie des choix de l'Institut. C'est avec autant de peine que de surprise que les savants verraient les académies où les sections sont déjà établies négliger de se recruter, même sous les prétextes en apparence les plus plausibles, parmi les plus fortes spécialités. Mieux vaudrait, à mes yeux, modifier l'organisation de l'académie, changer le nom d'une section, diminuer le nombre des membres qui doivent la composer, que d'y introduire des hommes qui, quoique très-distingués, ne seraient pas les plus aptes à y entrer par la nature de leurs études.

Et d'ailleurs, ce n'est pas seulement dans l'intérêt de l'Institut, c'est aussi dans celui des hautes études et du public que le partage en sections me paraît utile; car l'Institut n'est pas seulement destiné à accueillir les hommes éminents que la France a produits : il doit aussi s'efforcer de faire éclore les talents, et d'empêcher qu'aucun sujet important d'études ne soit négligé chez nous. Or s'il arrivait, par des circonstances quelconques, qu'une des branches des connaissances humaines représentées dans les académies où il n'y a pas de sections fût moins cultivée en France, et que la faveur du public se portât de préférence vers d'autres études, il en résulterait nécessairement qu'à chaque vacance l'académie dont il s'agit se verrait forcée de se transformer, et qu'enfin une branche importante des sciences ou des lettres pourrait se trouver ainsi délaissée par le public et exclue de l'Institut; tandis que, par la division en sections, les savants seront toujours avertis qu'il y a des études qu'on ne saurait négliger. L'empressement avec lequel on désire être admis à l'Institut doit prouver à tout le monde qu'une place vacante ne restera jamais sans aspirants. Néanmoins, pour stimuler toujours le zèle des savants, il faudrait que chaque fois qu'il le jugerait nécessaire, ce corps illustre usât du droit de renvoyer l'élection à un temps où il y aurait des candidats d'un mérite supérieur. Peut-être même le délai de six mois qu'une académie, d'après les règlements, peut laisser écouler entre le moment où elle est consultée et le jour de l'élection, n'est-il pas suffisant et n'a-t-il aucun résultat utile. Il est évident en effet que, s'il n'existe déjà, en six mois il ne se formera pas un homme capable d'entrer à l'Institut, et qu'après avoir déclaré tacitement par un ajournement qu'aucun des candidats ne mérite d'être élu, on sera forcé à six mois d'intervalle de choisir un académicien parmi les mêmes candidats. A la vérité, après un premier délai, l'académie a le droit d'ajourner encore l'élection. Mais d'abord il est bien difficile que la section qui doit faire la présentation résiste ainsi à plusieurs reprises à l'impatience et aux sollicitations des candidats; et effectivement ces ajournements réitérés sont excessivement rares, et puis, comme on ne pourrait jamais savoir d'avance si l'on obtiendrait un nouveau délai, personne ne voudrait entreprendre, dans l'espoir de mériter les suffrages de l'académie, un travail dont la durée dépasserait six mois; et l'on sait que cet espace de temps est insuffisant, non-seulement pour achever un travail digne de fixer l'attention de l'Institut, mais même pour en préparer les éléments. Ne

vous semblerait-il pas, monsieur, que chaque fois qu'un ajournement deviendrait nécessaire, il serait plus digne de ce corps et plus utile aux sciences de renvoyer l'élection à une époque bien plus éloignée, à cinq ans, par exemple, temps suffisant pour faire surgir de nouveaux candidats? Je le répète : la division en sections, le respect des spécialités et un délai convenable accordé aux savants pour préparer des travaux considérables, voilà à mes yeux des conditions essentielles pour que l'Institut conserve toujours la prééminence qu'il a acquise et dont il ne veut pas déchoir.

Les rapports que les différentes académies ont établis à l'extérieur par les correspondants et les associés étrangers sont d'une grande importance pour l'Institut, et l'on doit procéder aux élections de cette nature avec calme et maturité. Les associés, au nombre de huit pour chaque académie, sont choisis parmi les hommes les plus éminents dans toutes les branches des connaissances humaines. Ce sont les plus belles places académiques du monde, et l'on sait qu'un savant célèbre prenait dans ses ouvrages la qualité d'*associé étranger de l'Académie des sciences de Paris, dont il n'y en a que huit.* Les correspondants sont plus nombreux. A l'Académie des sciences, ils sont, comme les membres titulaires, divisés en sections, et l'on conçoit qu'être un des huit correspondants pour la section de géométrie, ou l'un des huit botanistes vivants auxquels l'Intitut accorde le titre de correspondant, est un honneur assez rare, assez ambitionné pour que l'on procède à ces sortes de choix avec la plus grande réserve. Cependant il se présente ici une difficulté réelle que l'Académie des sciences n'a pas encore levée, mais qui n'existe plus à l'Académie des inscriptions. Cette difficulté tient à la nécessité de protéger la culture des sciences dans toute l'étendue de la France, d'encourager ceux qui s'y livrent avec zèle et succès, et qui cependant, s'ils devaient lutter avec tous les savants de l'Europe, ne sauraient toujours l'emporter, surtout après qu'on a prélevé sur le pays les soixante-cinq membres titulaires dont se compose l'Académie des sciences. Il arrive quelquefois que cette académie, sur la demande d'une section, nomme un de nos savants de préférence aux étrangers, quoiqu'en réalité le choix ne soit pas le plus scientifique. Il me semble qu'il y aurait lieu à suivre en cela l'exemple de l'Académie des inscriptions, qui a créé des places de correspondants nationaux et de correspondants étrangers. Toute la difficulté disparaîtrait ainsi; seulement il ne faudrait pas, à mon avis, imiter la même académie dans une décision récente, d'après laquelle les anciens correspondants qui se sont établis à Paris ont perdu leur titre; car, d'abord un règlement quelconque ne doit pas avoir d'effet rétroactif, et puis, être correspondant de l'Institut est un titre d'honneur, non une place qu'on puisse perdre par un changement de domicile. L'Académie des sciences, en cela, se montre plus favorable aux correspondants, et l'on ne comprend pas que, dans des questions si graves, les règlements des diverses académies de l'Institut puissent offrir de telles anomalies.

Je ne quitterai pas ce sujet, monsieur, sans ajouter un mot sur une particularité assez singulière que présentent les sections de chimie et de physique dans leurs correspondants. Une décision, qui date de l'année 1827, a diminué le nombre des correspondants dans la section de chimie, en vue d'augmenter

celui des correspondants pour la physique. Or depuis longtemps il y a une place vacante. La physique ne semble pas empressée d'en profiter, la chimie ne saurait reprendre la place qu'on lui a enlevée, et il en résulte qu'au grand étonnement des savants, des chimistes tels, par exemple, que Liebig en Allemagne, Graham en Angleterre, Balard à Montpellier, ne sont pas correspondants de l'Institut et risquent d'attendre longtemps avant de le devenir. Cette question des correspondants est, pour l'Académie des sciences, plus importante qu'on ne le pense. En laissant, comme elle le fait depuis longtemps, plusieurs places vacantes dans différentes sections, l'Académie pourrait faire supposer, bien à tort sans doute, qu'elle ne s'intéresse pas assez au progrès des sciences en Europe et qu'elle ne suit pas toujours d'un œil assez attentif les travaux des savants étrangers. Je crois qu'il est urgent qu'elle se complète dans ses correspondants et qu'elle ne laisse jamais de telles places sans les remplir.

Mais pour faire les meilleurs choix, pour dresser même les listes de présentation sur lesquelles il est déjà si honorable de figurer, il faut que l'on se tienne toujours au courant des travaux qui se font à l'étranger. Or, pour cela, il ne suffit pas que, dans la bibliothèque de l'Institut, qui est parfaitement administrée, on trouve tous les ouvrages importants qui se publient en France et au dehors; il faut aussi que ces ouvrages soient lus et connus de tous les membres. Or comment espérer que nos chimistes, que nos physiciens, absorbés dans leurs profondes méditations et détournés par mille occupations diverses, auront le temps d'étudier toutes les langues de l'Europe pour lire ces ouvrages? Le même homme pourra-t-il étudier à la fois, par exemple, les recherches que M. Melloni publie en italien sur la chaleur rayonnante, et celles que M. Forbes fait paraître en anglais, ou que d'autres physiciens mettent au jour en allemand, sur le même sujet? Comment lira-t-on dans les volumes des académies de Berlin, de Stockholm, de Pétersbourg, les mémoires de Mitscherlich, de Berzélius, ou de tel autre savant, écrits en allemand, en suédois, en russe? Si l'Institut veut toujour garder son rang, il faut qu'il ne néglige rien de ce qui se fait sur la surface du globe dans toutes les branches des connaissances humaines; car, dès que l'on saura que ce grand corps a l'œil à tout, on sera jaloux partout de mériter ses suffrages, et la France réunira de nouveau le faisceau des sciences et des lettres, qui menace de se diviser. Nos savants gagneront, sous tous les rapports, à cette vigilante curiosité, car, placés pour ainsi dire à l'affût de toutes les observations, de toutes les idées nouvelles, ils pourront, de bonne heure, les faire fructifier et en tirer d'heureuses conséquences : ils s'associeront ainsi à tous les progrès de la science. Un tel mouvement des esprits, un tel échange de lumières ne peut s'opérer que sous l'influence des grands corps savants, et c'est là le rôle qui convient surtout à l'Institut de France. De fréquentes et régulières communications avec les académies étrangères faciliteraient la propagation des faits scientifiques les plus intéressants; et pourtant cela ne suffirait pas. Il faudrait que d'une manière quelconque, on parvînt à faire connaître chez nous tous les travaux remarquables publiés en langues étrangères. Du temps des califes, il y avait à Bagdad un *collége de traducteurs* qui travaillaient sans relâche

pour les académies arabes : pourquoi n'attacherait-on pas à l'Institut un petit nombre de jeunes gens destinés à transporter en français, d'après les indications qui leur seraient fournies, les écrits les plus importants des savants étrangers? Ces traductions pourraient même ne pas être imprimées. Déposées à la bibliothèque de l'Institut, consultées par tous les hommes spéciaux, qui en reproduiraient nécessairement la substance dans leurs écrits, elles serviraient à faire connaître promptement chez nous ce qui se fait dans toute l'Europe. La dépense qu'occasionnerait un tel établissement serait fort modique, et l'on en retirerait une immense utilité. Dans la vue d'avertir le public, on pourrait insérer au bulletin bibliographique des *comptes rendus* une analyse sommaire des ouvrages ainsi traduits. Sans un établissement destiné spécialement à faire connaître en France ce qui se fait à l'étranger, nous ne recevrons les nouvelles scientifiques que tard ou par accident. La langue française est trop universellement répandue pour que l'on ait jamais à craindre que les travaux de nos savants soient ignorés au dehors, mais cette prééminence du français peut nous porter quelquefois à la nonchalance lorsqu'il s'agit d'apprendre les autres langues et nous faire même taxer d'indifférence par les étrangers, qui ne se rendent pas bien compte des motifs par lesquels des ouvrages capitaux, écrits en allemand, tels, par exemple, que le recueil de MM. Gauss et Weber sur le magnétisme, ou les recherches de M. Stern sur la géométrie transcendante, sont si peu répandus et si peu cités chez nous.

Au reste, il ne faudrait pas seulement que les membres de l'Institut eussent toutes les facilités désirables pour savoir promptement ce qui se fait hors de France, mais on devrait aussi s'empresser de leur fournir tous les moyens de travailler activement au progrès des sciences, de faire toutes les recherches auxquelles ils pourraient vouloir se livrer. Personne ne croira, hors de Paris, qu'il n'y ait à l'Institut ni un cabinet de physique, ni un laboratoire de chimie, destinés aux travaux et aux recherches des académiciens, et pourtant c'est l'exacte vérité. Sans doute, l'Académie des sciences peut aller au secours des savants qui voudraient faire construire de nouveaux appareils dont l'utilité serait reconnue ; mais ses ressources sont bornées, et les appareils construits ainsi dans des cas exceptionnels ne peuvent ordinairement être employés à d'autres travaux, tandis que, s'il y avait une série complète de machines et d'instruments toujours à la disposition des savants, il est hors de doute que ces moyens faciliteraient les recherches, qu'ils les feraient même naître, et qu'ils serviraient à exécuter des expériences et des tentatives qui actuellement restent toujours à l'état de projets, faute de moyens faciles et prompts pour les réaliser. Il y a plus d'un siècle qu'un particulier, le comte Marsili, créa, avec ses propres ressources, un *Institut des sciences* à Bologne. Cette société, fondée dans une ville secondaire, ne peut, sous aucun rapport, être comparée à l'Institut de France, et cependant elle a rendu de notables services aux sciences, parce que le fondateur avait compris que la première condition pour que son institut prospérât, était de fournir aux savants qui le composaient les moyens de faire des recherches nouvelles. Aussi, ne manqua-t-il pas de mettre à la disposition des académiciens, dans un même local, un cabinet de physique, un observatoire, des collections d'histoire naturelle, enfin tous

les moyens de recherches qu'on pouvait réunir alors. Cette idée-là se trouve dans la loi qui a servi à organiser l'Institut de France, mais il ne paraît pas qu'elle ait été jamais réalisée. A la vérité, l'Académie des sciences est revenue, il y a quelques années, sur ce sujet. On a fait choix, à cette occasion, d'un conservateur des collections qui réunit toutes les qualités désirables, mais les collections ne sont pas formées, et ce projet, qui semblait devoir exercer une influence si heureuse sur les travaux de l'Académie, n'a pas eu d'autres suites. Il faut espérer qu'on le reprendra, et que l'on donnera à l'Institut un complément destiné, à mon avis, à produire les plus utiles résultats ; car non-seulement les sciences pourraient s'enrichir de faits nouveaux, mais les communications fréquentes et familières qui s'établiraient à cette occasion entre les académiciens contribueraient à ranimer cet esprit de corps si nécessaire à la vie et au progrès de toute association, et qui malheureusement paraît s'affaiblir tous les jours davantage à l'Institut en général, et à l'Académie des sciences en particulier, où les membres, ne se voyant guère qu'une fois par semaine et devant un public nombreux, sont toujours forcés de s'observer et de mettre dans leurs relations mutuelles quelque chose d'officiel, qui ne favorise nullement les liaisons amicales. Si l'on parcourt l'histoire de l'ancienne Académie des sciences, ou de la Société royale de Londres, on verra qu'autrefois les académiciens se réunissaient et faisaient en commun un grand nombre d'expériences et d'observations qui étaient souvent répétées devant ces illustres sociétés assemblées. Les travaux de cette nature sont devenus extrêmement rares de nos jours, surtout à cause du défaut d'instruments et de moyens dont je voudrais voir doter l'Institut. Si pour arriver à ce but il était nécessaire de faire un appel aux chambres, on doit penser qu'elles ne refuseraient pas de répondre aux vœux des hommes compétents.

Cependant cet espoir pourrait peut-être sembler mal fondé aux personnes qui observent avec attention ce que l'on fait chez nous pour les savants, et qui examinent l'état de l'opinion publique à leur égard. Sans doute si l'on compte le nombre des établissements de Paris destinés à l'enseignement et à la propagation des sciences, on se persuadera facilement que nulle part on ne trouve rien qui soit comparable à ce qui existe en France ; mais, si l'on fait beaucoup pour les sciences, il ne semble pas que l'on fasse autant pour les hommes qui les cultivent et qui se vouent à leur progrès. Je n'ignore pas que cette assertion semblera tout à fait extraordinaire dans le public, où l'on ne cesse de réclamer contre le *cumul* des places qu'occupent quelquefois les savants. Mais, à cet égard, mon opinion est tellement arrêtée depuis longtemps, qu'au risque même de soulever de vives réclamations, je me crois obligé de l'exposer avec les développements nécessaires.

Je ne retracerai pas pour cela, monsieur, l'état de l'instruction primaire dans la plupart de nos départements, et je ne rappelerai pas ces infortunés instituteurs auxquels les conseils communaux accordent à peine deux cents francs par an, et que par des vexations de toute nature ils forcent à abandonner l'enseignement. Je prendrai au contraire la science à son sommet : je la prendrai à Paris, et j'espère vous prouver que, si l'on continue ainsi, l'*état* de savant deviendra le moins lucratif de tous, et que, sauf les vocations particulières,

il n'y aura bientôt plus guère de familles en France où l'on ne cherche à détourner les jeunes gens d'une carrière si pénible, si laborieuse, et dans laquelle les efforts que l'on fait pour acquérir un savoir solide, les sacrifices des parents qui veulent donner une éducation scientifique à leurs enfants, n'aboutissent souvent qu'à une position secondaire, à une vie remplie de privations.

On chercherait vainement à le nier, nous vivons dans un temps où les intérêts matériels jouent un rôle immense, et où l'on veut avant tout arriver aux honneurs et à la fortune. Si pour soi on sait se passer d'argent, on en a besoin pour sa famille, pour ses enfants. Il faut ajouter que jamais peut-être, dans aucun temps, les hommes distingués n'ont eu autant de chances qu'à présent de s'enrichir promptement par le libre exercice de leur talent. C'est un spectacle séduisant et auquel peu d'imaginations savent résister que celui qu'offre chez nous la rapide fortune des hommes supérieurs. De quelque côté que l'on tourne les yeux, on ne voit qu'opulence et richesse. Ici ce sont des médecins ou des chirurgiens qui gagnent cinquante, soixante, cent mille livres par an, et qui laisseront, comme Portal et Dupuytren, plusieurs millions à leurs enfants. Là vous voyez des artistes, des peintres, des graveurs, auxquels les suffrages du public font un sort presque aussi brillant. Un auteur dramatique, s'il a du talent, retirera de la représentation de ses pièces un revenu tout aussi considérable, et, soit comme professeur, soit comme compositeur, un musicien à la mode n'aura rien à envier aux autres artistes. Quant aux acteurs, aux chanteurs, aux danseurs, on ne sait plus où s'arrêtera leur fortune. On connaît à Paris des avocats qui sont devenus présidents de la chambre des députés avec dix mille francs de traitement par mois, d'autres qui ont été ministres, et qui, en quittant leur étude, ont vu diminuer leur revenu. Le journaliste, vif, spirituel, plein de verve, peut aussi devenir ministre, si toutefois il n'aime mieux rester journaliste. L'ingénieur qui dirige avec talent la construction d'un chemin de fer, le chimiste qui perfectionnera la fabrication d'un produit quelconque, le mécanicien qui rendra plus simple et moins dispendieuse l'action d'une machine à vapeur, se créeront une brillante existence. L'homme habile à saisir toutes les chances de la fortune, à prévoir les événements qui font subitement hausser ou baisser les fonds publics, deviendra un Rothschild ou un Aguado. Jusque dans les arts manuels, pourvu que l'on ait le talent de se distinguer, on fera fortune : n'a-t-on pas vu, il y a quelques années, un tailleur acquérir au prix d'un million un des plus beaux hôtels de Paris? Enfin, si l'on descend aux objets les plus vulgaires, celui qui saura faire le meilleur café ou la meilleure galette de Paris, est sûr de s'enrichir. Voilà, je le répète, un spectacle séduisant : tout homme qui a du talent, de l'activité, du savoir-faire, est certain, en s'adressant au public, d'être largement récompensé des peines qu'il se donne pour lui être utile ou pour lui plaire.

Tout cela, monsieur, est parfait, et je me garderai bien d'élever la voix contre un principe d'activité qui n'est pas à la vérité celui que je préférerais, mais qui dans les sociétés modernes est devenu un principe puissant d'émulation et de succès. Cependant je ne saurais m'empêcher de remarquer combien est différent le sort de ceux qui, au lieu de s'adresser au public, se vouent

au bien et à la gloire de la nation et de l'État. Quels moyens ont-ils, à mérite égal, pour atteindre la fortune des premiers? Cette suprématie du public sur la nation lorsqu'il s'agit de récompenser ses favoris se manifeste à chaque instant et en toute occasion, même en ce qui touche la gloire militaire, dont on est si avide et, à juste titre, si fier chez nous. Pour prendre un exemple récent, voyez, monsieur, ce qui s'est passé il y a quelques jours à Mazagran. Toute la France a retenti de ce beau fait d'armes, l'Europe s'en est émue, et cependant qu'a-t-on fait pour ces braves? Une proposition présentée aux chambres a été écartée sous le prétexte, assez frivole, que l'initiative doit appartenir au gouvernement, qui ne semble pas pressé d'user de sa prérogative, et en attendant l'on se borne à amasser péniblement quelques centaines de francs pour élever un monument, dont la première pierre ne sera peut-être pas posée avant que les balles des Arabes aient couché sur le sable le dernier soldat de cette vaillante cohorte. Voilà pour les hommes qui s'adressent à l'État. Maintenant regardez ce que fait le public pour les gens qui travaillent pour lui. Franconi vient de monter un spectacle où la lutte de Mazagran est représentée avec des canons en carton et des bédouins venus du faubourg Saint-Antoine, et tout Paris se porte ou Cirque Olympique, dont les acteurs recevront plus d'applaudissements et d'argent que n'en auront jamais les plus courageux défenseurs de l'Algérie.

Je m'arrête devant un tel sujet, qui fournirait abondamment matière à de graves méditations; car il ne faudrait pas se borner seulement, monsieur, à montrer que, le public étant devenu le dispensateur suprême des récompenses, il en résulte nécessairement que les esprits ardents et ambitieux s'efforcent de captiver à tout prix les suffrages de la bienveillance de ce maître prodigue, et qu'il ne reste à la nation et à l'État que le dévouement de ces hommes rares qui travaillent pour accomplir un devoir ou les services secondaires des esprits médiocres et timides; on devrait aussi chercher un remède à ce grand mal, remède difficile à trouver et long à appliquer, et qui ne pourrait peut-être résulter que de la simplicité et de l'austérité des récompenses nationales, et de leur durée surtout, qu'on opposerait au fracas des applaudissements publics, aux caprices de la popularité, toujours si fugitive de sa nature. Mais, afin que de telles récompenses pussent être appréciées, il faudrait commencer par réformer l'éducation, et s'occuper plus du caractère et de ce qui ne se voit pas que de ce qui se voit, s'appliquer à former l'homme intérieur plus que l'homme extérieur. C'est là une question immense que je ne dois pas entamer ici: je vais donc me hâter de revenir aux sciences et à la condition des savants parmi nous.

Il semblerait que la conséquence nécessaire des profits qu'on retire des suffrages du public lorsqu'on travaille pour lui devrait être l'obligation de la part de l'État de récompenser à son tour le mérite délaissé ou peu apprécié par le public, de manière à rétablir l'égalité; mais les choses sont loin de se passer ainsi, et moins le public est en état de s'intéresser au progrès d'une branche des connaissances humaines, d'en comprendre l'utilité, plus l'État semble négliger ceux qui la cultivent. Ainsi, par exemple, si l'on examine les différentes facultés dont se compose l'académie de Paris, on voit que les professeurs

des écoles de médecine et de droit reçoivent un traitement qui certainement n'est pas trop élevé, mais qui pourtant est encore double ou triple de celui des professeurs de la faculté des sciences. Et cependant les médecins, les jurisconsultes peuvent avoir d'autres moyens d'augmenter leur aisance, tandis qu'il est bien difficile que le professeur d'astronomie ou celui de botanique se fassent, par l'observation des astres ou par la connaissance des plantes, un supplément au traitement qu'ils reçoivent de l'État (1). On se ferait difficilement une idée de la manière dont on en use avec les professeurs de la faculté des sciences de Paris. Pour ne citer qu'un seul fait, je vous dirai, monsieur, que dans les épreuves du doctorat les examinateurs, qui ont passé quelquefois plusieurs jours à lire et à corriger une thèse avant qu'elle puisse être imprimée, reçoivent, après un examen qui dure une heure, *cinquante sous!* Vainement des professeurs ont-ils demandé à plusieurs reprises que ces épreuves fussent gratuites : le règlement veut qu'ils soient rétribués, et on les force à signer plusieurs états pour toucher cette belle somme. L'Institut même, dont tout le monde parle, n'est guère mieux traité, et peu de personnes savent quel est le sort des membres des différentes académies. A l'étranger on imprime qu'ils reçoivent dix ou douze mille francs par an, et en France même on peut lire, dans des journaux qui devraient être bien informés, que le traitement des académiciens est fort élevé. Le fait est qu'à l'Académie des sciences, où la plupart des membres sont constamment occupés à préparer des rapports pour le gouvernement et pour des particuliers, ou à juger les travaux envoyés au concours, ils reçoivent douze cents francs de traitement fixe, plus trois cents francs de droits de présence, s'ils sont assidus aux séances. Ne vaudrait-il pas beaucoup mieux, monsieur, que des fonctions si élevées, que les premières places scientifiques de la France fussent entièrement gratuites, plutôt que d'y attacher un traitement à peine égal à celui d'un garçon de bureau? A l'Académie de Pétersbourg, les membres titulaires reçoivent douze mille francs par an, et ils peuvent ainsi consacrer tout leur temps à la culture des sciences, sans chercher à remplir d'autres fonctions; mais les membres de l'Institut de France, s'ils n'ont pas de fortune ou s'ils n'exercent pas une profession libérale, sont forcés, pour se créer une existence honnête et conforme à la position sociale qu'ils occupent, d'accepter plusieurs places; et ce cumul nécessaire, qui a été l'objet de tant de réclamations, est très-nuisible aux sciences, car il empêche les hommes qui les cultivent avec le plus de succès de se vouer uniquement à leur progrès. C'est en vérité une chose fort singulière que de voir le public, qui est charmé d'apprendre que M[lle] Rachel reçoit soixante mille francs par an, s'indigner si fort contre tel zoologiste ou tel physicien qui

(1) Au reste, ce ne sont pas les professeurs de la faculté des sciences qui sont le moins rétribués, c'est à l'école des beaux-arts que les traitements sont les plus infimes. Les amateurs qui achètent quelquefois à des prix excessifs un croquis fait par un artiste à la mode, seraient bien étonnés d'apprendre qu'ils ont payé une esquisse qui a pu coûter à l'auteur quelques heures de travail, plus cher que l'État ne paye un cours public. Les professeurs de l'école des beaux-arts, parmi lesquels figurent MM. Huyot, David, Rawey, Pradier, Ingres, Vernet, Delaroche, etc., reçoivent *cent louis* par an.

occupera deux chaires et touchera dix mille francs par an. S'il y a eu un homme dont la gloire ait été acceptée généralement sans réclamation, cet homme est Cuvier, et cependant combien n'a-t-on pas crié contre son équipage! Combien de fois n'a-t-on pas fait le calcul, dans les journaux, des traitements qu'il cumulait! On trouvait monstrueux que ce grand naturaliste pût toucher quarante mille francs par an, et l'on ne songeait pas que s'il avait donné une autre direction à ses prodigieuses facultés, la France aurait été privée d'une de ses plus belles gloires, et il serait resté à la famille de Cuvier un héritage moins illustre, mais bien plus riche que celui qu'a laissé cet homme éminent. Je ne craindrai pas de le dire : une société où les intérêts matériels prédominent, où il n'y a plus d'autre rang que celui qu'assigne la fortune, et dans laquelle l'État ne peut pas faire pour un Cuvier ou pour un Laplace autant que les femmes du monde ont pu faire pour une couturière à la mode ; une telle société n'est pas organisée pour le plus grand progrès possible des sciences.

Au reste, ces faits ont été déjà signalés par des hommes dont personne ne suspectera l'indépendance et le désintéressement, et il n'y a pas longtemps encore que, dans une séance publique, l'organe officiel de l'Académie des sciences a déploré la perte de temps qui résultait pour les savants de la multitude d'occupations auxquelles ils doivent se livrer pour vivre. Dans cette circonstance, M. Arago n'a semblé frappé que de ce qui se passe lorsque l'homme est déjà formé, déjà célèbre : cependant l'illustre secrétaire perpétuel n'a pu manquer de remarquer également que si les fonctions que remplissent les savants sont un obstacle aux travaux qu'ils devraient produire, le sort qu'ils voient réserver aux hommes les plus distingués empêche souvent les jeunes gens qui cultivent les sciences de se vouer exclusivement à la partie la plus sublime des connaissances humaines, et les porte fréquemment vers une sorte d'industrie scientifique. En effet, parmi nos jeunes professeurs de mathématiques que l'on envoie tous les ans en province, combien y en a-t-il qui écrivent des mémoires ou produisent des travaux originaux? Le nombre en est fort restreint. Et pourtant ce n'est pas le talent qui leur manque; c'est le temps, car, ne recevant de l'État qu'un modique traitement, inférieur à celui qu'ils recevraient s'ils s'adonnaient à l'industrie ou aux manufactures, ils cherchent à améliorer leur sort en s'adressant au public, et emploient à donner des répétitions et des leçons particulières un temps qu'ils devraient pouvoir consacrer à des recherches originales. Ces répétitions sont le tombeau du talent; mais comment faire? Même à Paris il serait facile de citer des hommes d'un grand mérite qui auraient pu contribuer aux progrès des mathématiques, et qui, entraînés par l'appât de l'argent, ont tout quitté pour se consacrer exclusivement aux leçons particulières. On prétend que de cette manière ils peuvent gagner jusqu'à vingt-cinq mille francs par an. C'est environ cinq fois le traitement que reçoit M. Poisson (1) comme professeur à la faculté des sciences de Paris, ou M. Arago comme un des secrétaires perpétuels de l'Institut de France.

(1) Lorsque j'écrivais ces lignes, on pouvait encore conserver l'espoir de prolonger les jours de cet illustre géomètre, qui est mort depuis, laissant des regrets éternels dans le cœur de ses amis, et dans la science un vide qui ne sera pas rempli.

Ces remarques pourraient s'appliquer à l'érudition comme aux sciences, et là aussi on verrait l'archéologie, la philologie, les langues orientales, cultivées par un petit nombre de savants, pour lesquels le gouvernement est loin de faire ce que fait le public pour un bon maître d'anglais. Mais, pour ne pas trop agrandir mon cadre, je me bornerai à vous faire remarquer que l'on se tromperait fort si l'on croyait que l'État accordât en considération ce qu'il ne donne pas en argent. Deux faits seuls que je choisirai entre mille prouveront jusqu'à l'évidence la vérité de cette assertion.

Vous savez ce qui a été fait dans la loi électorale. On a cru que les membres de l'Institut, à raison de leur *capacité* (c'est le mot technique), méritaient une faveur toute spéciale, et l'on a diminué de *cent francs* en leur faveur le cens exigible peut être électeur! Y a-t-il rien de plus singulier, de plus bizarre, que de taxer ainsi l'esprit d'un Champollion et d'un Dupuytren? Mieux aurait valu cent fois laisser les académiciens dans le droit commun que de les évaluer à ce taux humiliant, et cependant il est reconnu que l'Institut est le premier corps savant de la France. La faculté des sciences de Paris, qui est placée à la tête de l'enseignement universitaire, n'obtient guère plus d'égards. Vous ne croirez pas, monsieur, qu'il a été impossible à cette faculté d'obtenir qu'on modifiât légèrement l'itinéraire d'une ligne d'omnibus établie depuis peu d'années, et dont les chevaux, par un abus intolérable, stationnent devant les salles où se font douze des seize cours que donnent les professeurs. Souvent, lorsque les chevaux hennissent ou que les omnibus passent, le professeur doit s'arrêter, parce que sa voix est couverte par le bruit. La faculté a écrit dix fois à ce sujet au ministre de l'instruction publique, qui de son côté a transmis ces réclamations au préfet de police, mais toujours sans résultat. Il est même arrivé que certains journaux qui croient apparemment que la liberté consiste dans la protection accordée aux intérêts matériels contre les intérêts de l'intelligence, et qui ne se rappellent pas les priviléges que les lois romaines accordaient aux professeurs, ont pris la défense des cocher d'omnibus, et n'ont pas craint d'injurier personnellement des hommes qui font la gloire de la France, à propos d'une mesure réclamée dans l'intérêt de l'enseignement. Ce qu'il y a eu de plus singulier dans cette affaire, c'est que les voitures si chaudement défendues en cette circonstance par ces journaux se sont trouvées plus tard au nombre de celles dont il a été le plus souvent question dans un procès de diffamation qui a fait tant de bruit. Au reste, après tout, de quoi est-il question? D'étouffer la voix d'un Poisson, d'un Mirbel, d'un Geoffroy Saint-Hilaire. — S'il se fût agi de l'orchestre de Musard, les journaux et la police auraient su réduire au silence les chevaux.

Je ne m'étendrai pas davantage sur ce sujet, et je ne vous parlerai pas ici de mille autres faits semblables, tels que le refus que l'on oppose toujours aux instances de la faculté des sciences de Paris lorsqu'elle demande pour des hommes comme les Auguste Saint-Hilaire, les Blainville, la suppression du titre d'*adjoint* sans aucune augmentation de traitement. Plus tard je reviendrai sur les facultés et sur cette foule de règlements que l'on enfante tous les jours sans les consulter, ou même malgré leurs vœux : mais je ne cesserai de répéter que tant que nos mœurs et nos habitudes sociales resteront les mêmes,

si l'on veut arrêter ce désir immodéré de popularité qui aveugle et perd tant de monde, il faut que l'État puisse soutenir la concurrence avec le public, et offrir à l'ambition des uns, aux intérêts des autres un plus noble appât ; et je terminerai cette lettre par quelques remarques sur les autres académies de l'Institut et sur les rapports qu'elles ont avec le public.

C'est uniquement par leurs travaux imprimés et par les séances annuelles que les académies, dont les réunions ordinaires sont secrètes, se font connaître dans le public ; et vous comprenez, monsieur, que, soit dans la direction et l'impulsion à donner aux travaux académiques soit dans la manière de les résumer et de les exposer dans les circonstances solennelles, l'activité et le talent des secrétaires perpétuels, qui sont les organes officiels de chaque académie, doivent avoir une influence marquée. Je me suis suffisamment étendu dans ma première lettre sur le mérite de MM. Arago et Flourens, secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences, et il faut reconnaître que là comme dans les autres académies on aurait difficilement trouvé des hommes plus distingués que ceux qui ont été choisis, et plus dignes d'être les interprètes de l'Institut auprès des savants. La parole grave et mesurée de M. Daunou, en qui on ne sait pas si l'on doit plus admirer le noble caractère que l'immense savoir, est bien faite pour rendre compte des travaux austères de l'Académie des inscriptions, dont les publications se poursuivent avec une activité digne des éloges du public, qui s'arrête trop, à mon avis, à quelques critiques de détail, et ne remarque peut-être pas assez l'Histoire littéraire de la France, la Collection des historiens des Gaules, les Ordonnances des rois de France, la suite du Brequigny, la Collection sur les Croisades, les Notices des Manuscrits, et d'autres grands ouvrages que, sans parler des *Mémoires*, cette docte compagnie fait paraître. L'élégance du style, la pureté de langage, l'érudition spirituelle de M. Villemain le désignaient naturellement au choix de l'Académie française, qui a pu se convaincre, dans ces derniers temps, que son secrétaire perpétuel est aussi un éloquent orateur. L'Académie des sciences morales et politiques a trouvé dans M. Mignet un guide sûr, un représentant zélé et intelligent, également propre à écrire avec esprit et facilité l'éloge de Talleyrand, et à préparer longuement, par d'immenses travaux, l'histoire des révolutions politiques et religieuses des peuples. Soit par sa composition, soit par l'objet de ses travaux, cette académie est destinée à jouer chez nous un rôle qui deviendra tous les jours plus important : elle doit cependant s'efforcer à tout prix de rester dans les principes généraux, et ne pas descendre aux applications journalières, pour éviter de jamais devenir une arène politique ou une succursale de la chambre des députés. Enfin, quels que soient les regrets qu'a dû laisser l'illustre auteur du *Jupiter olympien* au moment où il résignait des fonctions qu'il avait si honorablement remplies, c'est avec une vive satisfaction que l'on a vu M. Raoul-Rochette succéder à M. Quatremère de Quincy dans la place de secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, et apporter à cette académie les connaissances spéciales d'un érudit avec l'activité et la verve d'un artiste. Les progrès de l'art en France sont plus intimement attachés qu'on ne le pense au choix du représentant officiel de l'Académie des beaux-arts.

L'Académie française et celle des beaux-arts sont les seules qui actuelle-

ment ne publient pas de *Mémoires*. Pour ma part, je regrette beaucoup que le public ne soit pas appelé à profiter des lumières et des connaissances spéciales des artistes et des littérateurs. Tout ce que l'on sait, on peut le dire, et l'on ne voit pas pourquoi des éloges, des recherches sur la grammaire générale, sur le style, des appréciations critiques des qualités et des défauts de nos meilleurs écrivains, des considérations sur les vicissitudes de notre littérature, des discussions spéciales sur des points controversés de grammaire ou sur l'histoire et l'étymologie de la langue française, ne pourraient pas servir à établir des communications régulières entre l'Académie francaise et le public. Il y aurait là, à mon avis, profit pour tout le monde, et cette académie, je n'en doute pas, saurait prouver ainsi aux plus incrédules qu'elle est encore digne de présider aux destinées littéraires de la France, que l'on confie quelquefois à des maîtres capricieux et sans expérience. Les travaux du Dictionnaire, auxquels elle semble se borner, sont de leur nature trop lents pour que le public puisse s'y intéresser vivement; et d'ailleurs, il n'accepte jamais sans contestation ce code de la langue qui doit renfermer et définir des mots empruntés à tous les arts, à toutes les sciences, et à la rédaction duquel des littérateurs seuls ont pris part. Ce défaut, déjà sensible dans le dictionnaire actuel, deviendra bien plus marqué dans le *Dictionnaire historique universel* de la langue française, auquel on a commencé à travailler. Un tel dictionnaire est à la fois une œuvre de science, d'art et d'érudition, et il ne paraît guère possible que l'esprit et la sagacité des hommes qui sont chargés de préparer ce travail puissent suppléer aux connaissances spéciales qu'ils trouveraient dans leurs confrères des autres académies. Le concours de tout l'Institut est indispensable pour élever à la langue française un monument de cette nature, et il faudrait qu'une commission nommée par les cinq académies s'en occupât sans relâche, sous la direction de l'Académie française, à laquelle appartient de droit la présidence. Cela ne vaudrait-il pas mieux que de voir l'Académie des beaux-arts travailler, comme elle le fait, au *Dictionnaire de la langue des beaux arts*, tandis que l'Académie française prépare un *Dictionnaire universel?* Lorsque les deux ouvrages seront achevés et auront paru, s'il y a conflit, et il y en aura mille, auquel faudra-t-il croire?

Après une année de travaux graves et silencieux, chaque académie, à son tour, se montre au public, qui, en général, prend un assez vif intérêt à ces solennités. On ne saurait apporter assez de soin dans le choix des lectures qui se font en cette occasion, et, pour ma part, je voudrais que l'Institut vînt exposer gravement et sérieusement le résultat de ses travaux et les progrès des sciences, des lettres ou des arts, sans trop se préoccuper de l'auditoire, qui, du reste, s'aperçoit toujours des efforts que l'on fait pour l'amuser. Des pensées élevées et une grande pureté de langue et de style, voilà les moyens qu'employait Fourier pour enlever tous les suffrages, sans faire aucune concession aux auditeurs et sans parler à leurs passions. On prétend que nous sommes prochainement menacés d'entendre (1) un morceau de Salluste, *traduit en*

(1) Au moment où l'on va mettre sous presse, le bruit se répand qu'à la même séance l'Académie des sciences sera représentée par une *épître en vers* composée par un géo-

*vers* par un membre de l'Académie des inscriptions. Si le fait est exact, pourquoi cette Académie juge-t-elle le public assez défavorablement pour se croire obligée de venir lui réciter une espèce d'apologue comme on le ferait aux enfants, au lieu de lui faire comprendre l'importance de ses travaux par un morceau solide et instructif sur une de ces questions d'histoire ou de philologie que les membres de cette docte compagnie savent si bien traiter? Les séances annuelles de l'Académie des beaux-arts et de l'Académie française sont les plus animées, et quelquefois même en y assistant, on se croirait transporté dans une autre enceinte. En effet, cette musique, ces couronnes, les larmes et la joie des mères, les applaudissements de l'auditoire, qui témoigne ses sympathies pour les jeunes talents qu'on signale à son attention, tout cela donne aux séances de l'Académie des beaux-arts un air dramatique qui semblerait ne pas devoir se rencontrer à l'Institut. Cependant c'est surtout les jours où l'on décerne les *prix de vertu* à l'Académie française que l'émotion est portée à son comble. Je ne m'arrêterai pas, monsieur, à vous retracer l'origine de ces prix célèbres institués par M. de Montyon, qui, dans des vues philanthropiques, a légué à l'Institut et à divers établissements de bienfaisance une fortune de plusieurs millions, mais dont les louables intentions n'ont pas toujours été suivies des effets les plus utiles. Je vous ai déjà signalé les inconvénients que les prix Montyon avaient pour l'Académie des Sciences, et je pourrais vous montrer facilement que ces fondations, imitées depuis (1) par d'autres personnes, ont jeté plusieurs académies dans des difficultés inextricables. Mais pour ne parler que des prix de vertu, ne semble-t-il pas, monsieur, qu'autant il est ho-

mètre. Si la chose était vraie, le public demanderait sans doute sur qui doit retomber la responsabilité d'un choix si bizarre. L'Académie n'a pas été consultée, et l'on prétend que c'est le secrétaire perpétuel pour les sciences mathématiques qui a décidé cela, on ne comprend pas dans quel but.

(1) Parmi les plus singulières fondations littéraires qui ont été faites dans ces derniers temps, il faut signaler surtout les *prix Gobert*. L'Académie française et celle des inscriptions et belles-lettres ont été chargées par le testateur de donner chacune une rente de *dix mille francs* à l'auteur du meilleur travail ou du plus éloquent morceau sur l'histoire de France. Cette somme sera touchée annuellement par l'écrivain qui aura remporté le prix, jusqu'à ce qu'un meilleur ouvrage se présente. Il faudrait un volume pour signaler toutes les difficultés et les inconvénients auxquels les dispositions testamentaires de M. Gobert ont déjà donné lieu. A la vérité elles peuvent servir actuellement à récompenser des travaux estimables, mais elles finiront nécessairement par donner lieu à *une industrie littéraire* qui semblait devoir s'arrêter aux portes de l'Institut. On sait combien d'inconvénients sont nés à l'Académie française des encouragements et des prix qu'elle distribue aux ouvrages *les plus utiles aux mœurs*. Ce sujet est si élastique, qu'on prétend, mais je n'ose pas l'affirmer, que l'Académie a mis hors de concours la *Science populaire de Claudius*, et a pris en considération *les Mémoires d'une Poupée*. Si de tels faits étaient vrais, il faudrait désespérer des prix, qui paraissent partout diminuer d'importance. Dans le siècle dernier, Eulur, Lagrange et Daniel Bernoulli se partageaient ordinairement tous les prix à l'Académie des sciences; actuellement il est rare qu'un homme du premier ordre s'occupe des questions proposées par l'Institut.

norable pour une nation d'encourager les nobles actions, autant il est indigne de la vertu d'être récompensée en argent et taxée à tant d'écus? Que l'Académie française soit appelée à décerner des médailles aux hommes dont les actions méritent d'être honorées, on le conçoit; car à la mort du testateur il n'existait pas d'Académie des sciences morales. Cependant là devrait, à mon avis, s'arrêter son action, et il faudrait que l'État seul fût chargé de compléter les récompenses nationales, qui devraient surtout avoir pour objet de signaler toujours à l'estime du public ceux qui se rendraient dignes de servir d'exemple à leurs concitoyens. Et d'ailleurs je comprends bien des prix de bienfaisance ou de courage, car ce sont là des qualités parfaitement définies; mais *la vertu* en général, est-ce une chose sur laquelle tout le monde soit d'accord, et que l'on ait parfaitement déterminée? Je ne le pense pas. Sans recourir aux écrits des moralistes ni à cette terrible définition donnée par Brutus au moment de mourir, il serait facile de signaler des cas dans lesquels l'Académie française ne se trouverait probablement pas d'accord avec les peuples dont on invoque sans cesse le témoignage en fait de rigorisme et de vertu, et je doute fort, par exemple, que le suicide de Lucrèce excitât à cette Académie la même admiration qu'il a méritée chez les anciens.

Je m'arrête ici, et vous trouverez sans doute, monsieur, que je me suis bien éloigné des sciences. Je me hâte donc de terminer, en vous priant de m'excuser si dans un sujet si vaste j'ai dû me borner à une esquisse imparfaite. Cependant il était impossible d'entrer dans des discussions techniques relativement à des travaux qui ne peuvent être compris que d'un petit nombre de personnes, et que d'ailleurs vous connaissez mieux que moi. Au reste, j'aurai l'occasion de revenir naturellement, dans la suite, sur beaucoup de questions que je n'ai pu qu'ébaucher. Je serai satisfait si, dans le rapide exposé que je viens de tracer, vous avez trouvé la preuve que, malgré des défauts et des inconvénients qu'il est toujours si difficile d'éviter, l'Institut de France est placé au premier rang parmi les corps scientifiques de l'Europe, et qu'il n'a jamais cessé de mériter l'estime du pays et l'approbation du monde savant.

****

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 mai 1840.

La translation en France des restes mortels de Napoléon est résolue ; c'est là l'événement du jour, l'événement que toutes les opinions fidèles à notre monarchie ont salué avec la même émotion et avec la même reconnaissance pour le roi qui a voulu si noblement accomplir ce vœu national, et pour le cabinet qui s'est associé à la pensée du roi et l'a si habilement réalisée. Dieu soit loué ! il est donc toujours des pensées généreuses, de nobles résolutions qui peuvent remuer tous les cœurs et faire taire un instant nos dissentiments politiques et nos passions tracassières !

L'Angleterre a accueilli avec un empressement qui l'honore la demande de la France, et les franches et nobles paroles du gouvernement anglais sont un gage nouveau de cette ferme alliance qui assure, avec la paix du monde, la prospérité et la grandeur des deux nations.

Au milieu de l'émotion, de la satisfaction générale, nous n'avons pu apercevoir qu'une seule crainte, disons mieux, qu'un doute de quelques esprits timorés. Ils se demandaient si ces pieux et solennels devoirs rendus aux cendres du héros populaire, si l'enthousiasme si légitime qu'on réveille, si les grands souvenirs qu'on évoque ne pouvaient pas agiter les esprits, troubler quelques imaginations, offrir quelque prise à de coupables intrigues.

Le gouvernement n'a pas partagé ces scrupules et ces craintes. Il s'est abandonné, et nous l'en remercions, au bon sens du pays. Il ne s'est pas trompé; car, pour répéter les belles et nobles paroles de M. de Rémusat, il y a une chose, une seule, qui ne redoute pas la comparaison avec la gloire : c'est la liberté.

Le moyen le plus sûr et le plus digne de faire rentrer dans le néant de vaines prétentions, c'est de montrer dans toute sa grandeur la gloire de celui qui, représentant inimitable d'une époque accomplie, ne peut avoir de successeurs.

Les chambres ont dans cette quinzaine fixé toute leur attention sur les affaires du pays.

La chambre des députés a réglé tellement quellement les intérêts opposés des trois sucres, le sucre indigène, le sucre colonial et le sucre étranger. Si elle

n'a pas fait mieux, c'est que désormais il était impossible de bien faire. Des erreurs et des préjugés malheureusement trop répandus avaient laissé à une industrie artificielle le temps de croître, de s'étendre, de se créer des partisans, une clientèle. Le gouvernement jouait depuis quelques années un singulier rôle aux yeux de tous ceux qui avaient quelques connaissances d'économie politique. Il frappait d'un droit fort élevé une matière d'ailleurs éminemment imposable, et cela non plus pour remplir ses caisses, mais pour forcer l'argent des consommateurs à entrer dans les poches d'un certain nombre de propriétaires.

Le gouvernement ne l'ignorait pas. Il faut avoir le courage de le dire : toutes les administrations qui se sont succédé ont envisagé les questions économiques d'un point de vue assez élevé, assez étendu. Le gouvernement est moins dominé que la chambre par les intérêts de localité, par les préjugés de clochers. Le gouvernement avait plus d'une fois essayé sans succès d'arrêter les empiétements des planteurs de betteraves sur le trésor public. Il avait échoué; grâce à l'intérêt tout particulier, tout local des sucreries indigènes, nos colonies se mouraient, nos navires ne trouvaient plus de fret, notre production manquait de débouchés, notre marine de matelots de long cours, et le trésor s'appauvrissait de plus en plus. Il a fallu que le désordre devînt criant, scandaleux, pour qu'une mesure sérieuse fût enfin adoptée, pour qu'un intérêt local ne triomphât pas de l'évidence.

Quelle brèche n'aurait-on pas ouverte en allouant aux fabricants de sucre indigène une indemnité? Une indemnité parce qu'ils ont jugé à propos de se livrer à une industrie factice, à une industrie qui n'aurait jamais existé sans l'impôt! une indemnité parce que l'État leur a permis pendant trop longtemps de faire leurs affaires aux dépens du trésor public!

Le gouvernement a adopté le seul expédient qui fût aujourd'hui praticable. Ce n'est pas une solution définitive de la question; mais du moins les inconvénients les plus graves de l'état de choses existant seront écartés pour quelque temps, jusqu'à ce que la lutte des deux sucres, devenant derechef inégale, replace les combattants dans une position intolérable et violente. Alors, si c'est le sucre indigène qui se meurt; il faudra bien dire aux planteurs de betterave de semer du blé, du colza, de la luzerne, de la garance, et de ne planter des racines que pour les bestiaux; si c'est l'existence des colonies qui est menacée, il faudra affranchir leur commerce, ou, mieux encore peut-être, trancher la question en donnant à l'État le monopole du sucre, à condition qu'il fera entrer dans son débit 80 millions de kilog. de sucre colonial, 40 millions de sucre indigène, et puis, si la consommation excède 120 millions de kilogrammes, il pourra, pour le reste, s'approvisionner où bon lui semblera. On prétend que ce monopole serait entouré d'énormes difficultés d'exécution : c'est ce qu'on dit toujours de toute chose nouvelle. Des hommes très-versés dans ces matières nous ont assuré qu'il ne serait guère plus difficile à exploiter que le monopole du tabac.

Quoi qu'il en soit, pour le moment, la difficulté est résolue; nous ne croyons pas que la chambre des pairs puisse refuser une mesure si conforme à l'esprit d'équité et aux vues conciliatrices de la pairie.

La proposition Remilly, loin d'être oubliée dans les cartons de la chambre, paraît destinée à une fâcheuse célébrité. Il y aura très-probablement un débat dont cependant fort peu de personnes se soucient. Mais les uns n'osent pas arrêter cette malheureuse proposition, les autres n'en ont plus le pouvoir. On propose maintenant de mettre à l'*index* pendant une législature tous les députés ; l'administration pourra se recruter partout, excepté dans les rangs des hommes que les colléges électoraux auront jugés les plus capables de bien comprendre et de bien diriger les affaires du pays. C'est une épigramme contre le système électif. Ajoutons que la mesure serait dérisoire, tant sont nombreuses les exceptions dont il faudra, bon gré mal gré, l'accompagner. Les députés pourront devenir ministres, sous secrétaires d'État, directeurs généraux, secrétaires généraux, que sais-je ? Mais sont-ils nombreux les députés qui n'aspirent pas aux grandes fonctions politiques, qui ne se préparent pas au ministère? Ce serait donc restreindre la concurrence sur quelques points pour l'étendre sur d'autres; ce serait la plus malheureuse de toutes les applications du système prohibitif. Si elle est adoptée, il faudra, comme correctif, doubler le nombre des ministères et des directions générales.

On dit que la majorité de la commission se propose également d'élargir d'une manière notable le cercle des incompatibilités absolues. S'il s'agit de faire de la chambre un corps de théoriciens et de discoureurs tout à fait étrangers au gouvernement et aux affaires, ces diverses propositions sont fort logiques; elles n'ont alors qu'un défaut, c'est d'être insuffisantes, incomplètes.

Il se cache cependant quelque chose de sérieux sous ces élucubrations politiques en apparence quelque peu puériles. Nous y apercevons les préparatifs d'une lutte décisive entre les deux grandes fractions qui divisent la chambre; c'est cette lutte que nous redoutions pour tous et qui nous paraissait pouvoir être évitée. Nous l'avouons avec humilité, mais sans étonnement : nos espérances s'évanouissent, nos vœux ne semblent pas devoir être exaucés. Tous les partis ont conspiré avec succès contre la modération et la prudence politique : les conservateurs, *suum cuique*, les premiers. La gauche, manœuvrant avec plus d'habileté et de mesure qu'elle n'avait coutume d'en montrer, s'est laissé d'abord repousser par les centres en bonne personne, sans trop d'humeur; tout ce qu'elle voulait, c'était que le ministère se crût repoussé comme elle, qu'il se repliât de plus en plus et forcément dans ses rangs, que toute pensée de divorce entre la gauche et lui, d'alliance entre le ministère et les centres, fût définitivement écartée. Il est évident que la gauche, à tort ou à raison, estime aujourd'hui avoir gagné définitivement ce point capital. Aussi croyons-nous que les mouvements de la gauche ne tarderont pas à devenir, nous ne disons pas moins calculés, mais plus hardis; évidemment, elle se croit désormais maîtresse du terrain, comme elle croit que les ministres sont fatalement enchaînés à ses destinées. L'avenir, et cet avenir ne peut pas être fort éloigné, nous dira si la gauche a bien établi ses calculs, bien posé les données de son plan de campagne.

La proposition Remilly, dont la gauche ne fait que profiter, ce qui est de bonne guerre, n'est qu'un prélude. La gauche espère en faire sortir une cause de profonde rupture entre le ministère et les centres; elle y voit en même

temps le prologue de la réforme électorale. Le drame de la réforme serait joué à la session prochaine. Il est réservé pour l'ouverture de la nouvelle année politique. En attendant, dans l'intervalle des deux sessions, la presse, parlant seule à l'opinion publique, aura fait tous ses efforts pour ébranler le système existant, pour préparer les esprits à un nouveau système électif. Un des arguments les plus propres à troubler les consciences consistera à dire, à répéter tous les jours que les conservateurs eux-mêmes reconnaissent les vices de la représentation nationale : témoin la proposition d'un des leurs, la proposition Remilly.

Ainsi la réforme électorale avant tout : c'est là le champ de bataille que la gauche prépare avec soin et habileté; c'est là qu'elle veut entraîner ses adversaires, c'est là qu'elle prend d'avance ses positions et ses points d'appui.

Si elle succombe devant la chambre, elle croit pouvoir rendre le gouvernement impossible, au point de forcer à la dissolution dans le moment le plus favorable pour elle. Alors la question de la réforme se trouvera tout naturellement portée devant les colléges électoraux; elle deviendra le mot d'ordre, le signe de ralliement; il n'y aura plus que deux camps, celui des réformateurs et celui des conservateurs.

La France a-t-elle quelque chose à espérer, n'a-t-elle rien à craindre de cette lutte? Il est permis d'en douter. On pourrait peut-être s'alarmer, s'effrayer, si nous vivions dans une époque d'hommes très-puissants et de grandes choses. Il n'en est rien. Chaque siècle a sa taille. Celle du nôtre est connue. Soit en bien, soit en mal, nous ne pouvons rien faire qui dépasse notre petite mesure. Quand on passe des semaines à se disputer sur le sucre de betterave et le prix de revient, on n'est pas des hommes bien redoutables. Conservateurs et réformateurs, ils ont beau grossir leur voix, se provoquer les uns les autres à des combats acharnés, à une guerre à mort; le champ de bataille ne sera pas jonché de cadavres, et après beaucoup de bruit, la paix sera signée de guerre lasse à des conditions tolérables pour tous. On accomplira plus tard, avec moins de dignité, par lassitude, ce que nous demandions aujourd'hui même à la raison, au patriotisme des hommes de toutes les opinions qui comprennent les nécessités du gouvernement et qui veulent comme nous la monarchie et la liberté, notre dynastie et nos institutions, avec ce progrès prudent et mesuré qui prévient les bouleversements et satisfait les esprits sans les agiter.

La chambre des pairs a élaboré avec soin deux lois importantes, celle sur les ventes d'immeubles par voie de justice, et celle sur les expropriations pour cause d'utilité publique.

Si la première ne fait pas au pays tout le bien qu'il pouvait en attendre, c'est que la chambre se trouvait, dans son travail, entravée par le système hypothécaire en vigueur, système imparfait, dangereux, et qu'on s'empresse de corriger dans tous les pays qui ont d'ailleurs adopté notre Code civil. Le gouvernement n'a pas osé suivre l'ordre logique des idées et présenter la réforme du système hypothécaire avant celle des lois de procédure qui s'y rattachent. Les difficultés de ce travail, qui, nous le reconnaissons, sont très-grandes, l'ont effrayé. Toujours est-il que tous les projets, toutes les théories qu'on met en avant dans le but de diriger les capitaux vers le sol, de donner à notre agri-

culture les moyens qui lui manquent, ne seront que des chimères tant que les propriétaires fonciers ne trouveront pas dans un bon système hypothécaire un puissant moyen de crédit. Jusque-là les capitaux s'éloigneront d'eux, ou ils ne pourront les attirer qu'en compensant les risques des prêteurs par des intérêts ruineux.

La loi sur les expropriations pour cause d'utilité publique a reçu d'utiles modifications. Ce qu'on peut craindre, c'est que tout ce qu'on propose de gagner en rapidité et par la simplification des formes ne soit gagné aux risques et périls des créanciers ayant droit sur les biens expropriés. Il n'y avait qu'un moyen de concilier les intérêts opposés. C'était d'établir comme règle ce que la chambre n'a pas même accordé comme exception, je veux dire la prise de possession des terrains nécessaires aux travaux, dès que l'État aurait déposé une somme plus que suffisante au payement du prix et des revenus. En transportant alors sur la somme déposée tous les droits qui étaient assis sur le sol, on aurait pu observer toutes les formes et les délais convenables et pourvoir également aux intérêts des propriétaires et à ceux de leurs créanciers et de tous autres intéressés. Sans cela on ne conciliera jamais d'une manière tout à fait satisfaisante la rapidité des travaux et le prompt emploi des capitaux avec la protection qui est due à tous les droits adhérents à la propriété.

La chambre des pairs, après avoir élaboré avec le soin et la maturité qu'on lui connaît ces lois importantes, s'est occupée hier de la loi des rentes, en procédant dans ses bureaux à la nomination de la commission. Il n'y a pas, dit-on, dans la commission nommée, un seul partisan de la mesure. Ceux qui n'en contestent pas le droit en contestent l'opportunité. Ce résultat, fort naturel, et qui n'a surpris personne, ôte au travail de la commission, composée d'ailleurs d'hommes les plus distingués à des titres divers, une partie de son importance. Il ne peut s'établir de débat sérieux entre des hommes qui sont au fond tous du même avis. Les uns, il est vrai, reconnaissent à l'État le droit de rembourser que d'autres lui refusent ; mais, comme la chambre ne vote pas sur des principes abstraits, ce débat spéculatif ne peut être bien vif dans le sein d'une commissiou, unanime d'ailleurs à proposer le rejet pur et simple de la loi.

Quoi qu'il en soit, il est plus que probable que la loi sera rejetée, ce qui peut amener sur le marché des rentes de vives oscillations, et ensuite de fâcheuses perturbations ; car ce serait un rêve que d'imaginer que la question va disparaître à jamais de notre arène politique. Elle se représentera, et nul ne peut dire dans quelles circonstances, avec quelles conditions. Aussi espérons-nous que les rentiers paisibles, que ceux qui achètent des fonds publics, non pour tenter des coups de bourse, mais pour trouver un placement stable et sûr de leurs capitaux, ne se laisseront pas entraîner à seconder, par leurs achats, le mouvement ascendant qui peut être imprimé à la rente. S'il paraît dur d'être remboursé lorsque la rente est à 110 ou à 112, il serait plus dur encore de recevoir 100 lorsqu'on aurait acheté à 115 ou à 120. Et cependant, s'il est évident, pour beaucoup d'esprits, que l'État doit rembourser ou convertir lorsque la rente est à 110, cette évidence serait bien plus frappante encore pour ces esprits lorsque la rente aurait atteint le prix de 120 fr.

En Algérie, tout marche aussi bien et aussi rapidement qu'on pouvait l'espérer dans une guerre de cette nature. Les détails nous manquent, mais l'ennemi paraît avoir payé chèrement ses tentatives audacieuses sur Alger. Le duc d'Aumale a fait ses premières armes en alliant au courage bouillant de la jeunesse le sang-froid d'un vieux soldat.

La réponse de l'Angleterre, au sujet des restes mortels de l'empereur, prouve à elle seule combien le pays a le droit de se féliciter de l'état de nos relations extérieures. C'est l'amitié de la France qu'on désire, ce sont les liens des deux puissantes nations de l'Occident qu'on veut consolider et rendre de plus en plus intimes et indissolubles.

La médiation de la France, acceptée par le gouvernement britannique et le roi des Deux-Siciles, témoigne également de l'excellente attitude que le cabinet actuel a su prendre en Europe, et de l'influence que nous pouvons exercer dans les transactions diplomatiques. Par un effet du temps nécessaire pour parcourir les distances, les offres de médiation de la France, déjà acceptées par l'Angleterre, arrivaient à Naples, au moment où l'amiral anglais, exécutant les ordres de son gouvernement, capturait les navires napolitains à l'entrée de la baie. Le roi de Naples pouvait voir de ses propres yeux ces actes d'hostilités à l'heure même et du palais où il recevait les communications pacifiques du chargé d'affaires de France, M. d'Haussonville, dont l'active habileté a eu, dit-on, à vaincre, en cette circonstance, des obstacles de plus d'une nature. On nous assure qu'un cabinet, allié de la cour de Naples, désirant écarter la médiation de la France, avait tenté quelques démarches pour faire intervenir le saint-père, dont la parole est puissante sur l'esprit du roi des Deux-Siciles. Le représentant du cabinet auquel nous faisons allusion, n'a pas été assez réservé : quelques expressions d'une satisfaction prématurée, connues du roi de Naples, le déterminèrent à accepter la médiation. Il est juste d'ajouter que le nonce du saint-siége à Naples, jeune prélat de l'esprit le plus distingué, loin de seconder les efforts qu'on tentait à Rome pour écarter la médiation de la France, a contribué de son crédit à la faire accepter.

La question d'Orient est toujours grave et menaçante, bien que, dans ce moment, elle semble se trouver dans une sorte de temps d'arrêt.

Sans doute, lorsqu'on ne regarde qu'à la situation générale de l'Europe, à ces traits saillants qui, dans chaque pays, frappent tous les yeux, on est porté à croire que la paix du monde ne peut être sérieusement troublée par la question d'Orient.

Aucune des grandes puissances ne peut songer de propos délibéré à intervenir en Orient, et à trancher par la force les difficultés qui s'y élèvent. La Russie aurait d'immenses distances à parcourir, non d'Odessa à Constantinople, mais de Constantinople, ou des principautés, au Taurus, si jamais elle songeait à joindre l'armée égyptienne et à occuper les possessions du pacha. Elle a appris à ses dépens, dans ses précédentes campagnes, à combien de fatigues et de maladies mortelles on expose les soldats dans ces expéditions; elle n'a pas hâte sans doute d'en tenter une de plus, occupée qu'elle est en Circassie et dans les déserts des Turcomans. L'Angleterre se trouve avoir sur les bras à la fois la petite affaire de Naples, la grosse affaire de la Chine, le Canada

et l'Irlande; enfin elle n'est qu'au début de sa marche dans l'Asie centrale, où ses relations se compliquent de jour en jour. Pourrait-elle être tentée de chercher une grande aventure en Égypte? La France, dont la sollicitude pour la paix du monde est désormais généralement reconnue et appréciée, ne saurait être suspectée de vouloir mettre le feu à la question d'Orient. Bref, chez les puissances européennes, y compris la Russie, la résolution de maintenir la paix n'est pas douteuse. Ainsi les grandes circonstances sont toutes favorables à une solution pacifique.

Peut-être cette solution serait-elle déjà réalisée, si un peu de laisser aller, un peu de mollesse ne l'avait pas retardée. Peut-être n'avons-nous pas montré toute l'énergie, toute la fermeté nécessaires, énergie et fermeté dont tout le monde, en dernier résultat, nous aurait su gré, même ceux qui en auraient été au premier moment quelque peu froissés.

Car si les grandes circonstances sont toutes favorables au maintien de la paix, les petites circonstances et les incidents peuvent la compromettre d'un instant à l'autre.

C'est là ce qui préoccupe tous les bons esprits, et avant nous, nous le croyons, le chef actuel du cabinet. Le pacha d'Égypte sait qu'à son grand âge il lui faut un prompt dénoûment; il sait qu'il ne léguera rien à ses enfants tant que ce dénoûment ne sera pas opéré, et la vigueur de son esprit peut l'entraîner d'un moment à l'autre à faire un pas décisif. Cette situation s'aggrave encore par la nature des relations journalières du vice-roi avec le colonel Hodges, consul général anglais, dont le caractère est une reproduction, même un peu rude, de celui de lord Ponsonby. Ajoutons que l'ordre donné par le gouvernement anglais au colonel Hodges de délivrer des passe-ports anglais aux officiers de la flotte ottomane n'est pas de nature à calmer Méhémet-Ali.

En somme, on ne peut se dissimuler que la paix de l'Orient peut dépendre d'un mouvement d'humeur du pacha, mouvement d'autant plus à redouter, qu'il faut toujours tenir compte de l'imprévu, du bizarre même, avec les Orientaux, et qu'il est difficile, dans ces négociations délicates et trop prolongées, de ne rien rencontrer qui blesse un vieillard irascible et puissant.

N'oublions pas que maître d'une flotte et d'une armée considérables, et fier des succès de toute sa vie, il saurait s'ensevelir sous les ruines de son empire, plutôt que de se laisser paisiblement dépouiller des possessions qu'il a habilement et laborieusement conquises. Il faudrait pour les lui arracher une grande guerre que nul ne veut ni ne peut faire. Dès lors le parti le plus sage pour tous est d'en finir au plus tôt. L'accord de l'Angleterre et de la France nous donne les meilleures espérances. Il y a là un vaste et beau champ ouvert à l'active habileté de notre cabinet et de notre diplomatie.

---

# POËTES

ET

# ROMANCIERS MODERNES

## DE LA FRANCE.

---

### GEORGE DE GUÉRIN (1).

« George-Maurice Guérin du Cayla naquit au château du Cayla, département du Tarn, vers 1810 ou 1811. Sa famille était d'une des plus anciennes du Languedoc. Il commença ses études à Toulouse et les acheva au collége Stanislas, à Paris, sortit du collége de 1829 à 1830, passa près d'une année en Bretagne (2), revint à Paris, y développa ses facultés, mais par un travail sans suite, abandonné et repris souvent. Sa vie jusqu'à son mariage, qui eut lieu en 1838, fut très-simple, nullement littéraire dans le sens extérieur que l'on donne à ce mot. Il n'aborda jamais aucun journal, ne publia rien, et partagea son temps

(1) Nous n'hésitons pas à ranger dans notre série le poëte inconnu, auteur, comme on va le voir, d'une si magnifique ébauche. Il aurait mérité d'y figurer à coup sûr, s'il avait vécu. Il y représentera tant d'autres jeunes et nobles cœurs qui s'éteignent sans avoir brillé.

(2) Chez M. de La Mennais, qui s'occupait alors de l'éducation de plusieurs jeunes gens. George Guérin fut confié à ses soins, et perfectionna chez lui ses études. M. de La Mennais a conservé de cet élève un souvenir affectueux et bienveillant. « C'était, nous a-t-il dit, un jeune homme timide, d'une piété douce et timorée, d'une organisation si frêle, qu'on l'eût crue près de se briser à chaque instant, et ne montrant point encore les facultés d'une intelligence remarquable. »

entre ses lectures, ses secrètes études poétiques, et le monde qu'il aimait beaucoup. Il mourut l'année dernière, au château du Cayla, chez son père, ne laissant que des fragments, et en très-petit nombre. »

Telle est la courte notice biographique qui nous a été transmise sur un beau talent ignoré de lui-même et révélé seulement à quelques amis, aujourd'hui désireux de rendre hommage à sa mémoire par la publication d'un ou deux fragments de poésie, seul héritage qu'il ait laissé, comme malgré lui, à la postérité. Après avoir lu ces fragments, nous nous sommes engagé à cette publication avec ce sentiment de profonde sympathie que chacun éprouve pour le génie moissonné dans sa fleur, et croyant fermement accomplir un devoir envers le public. Après l'intéressant travail publié dernièrement dans la *Revue* sur Hégésippe Moreau, cette notice et ces citations doivent trouver place et mériter quelque attention. S'il y a une certaine similitude dans ces mélancoliques destinées, dans ces gloires méritées, mais non couronnées, dans ces morts prématurées et obscures, il y a contraste dans la nature du talent, dans le caractère de l'individu, dans les causes du dégoût de la vie ( car il y a spleen chez l'un et chez l'autre ), il y a surtout matière à des réflexions différentes. Les nôtres seront courtes et respectueuses, car la douleur de George Guérin fut silencieuse et noblement portée jusqu'à la tombe.

Sur tant d'exemples de poésies et de morts *spleeniques* que notre siècle voit éclore et inhumer, le biographe d'Hégésippe Moreau a dit d'excellentes choses; et, loin de les contredire, nous les confirmerons par rapport aux martyrs de l'ambition littéraire. Le désir inquiet des jouissances matérielles de la vie et le besoin des vulgaires satisfactions de la vanité, devenus des causes d'amertume, de colère et de suicide, ne sauraient être réprimés par de trop sévères arrêts, et la pitié sympathique qu'inspirent de telles catastrophes doit trouver son correctif dans une critique austère et moralisante. L'auteur du poétique drame de *Chatterton* l'a bien senti, car il a placé auprès du martyr de l'ambition littéraire un quaker rigide dans ses mœurs et tendre dans ses sentiments, qui s'efforce de relever tantôt par la sagesse, tantôt par l'amour, ce cœur amer et brisé. Mais en face d'une douleur muette, comprimée, sans orgueil et sans fiel, au spectacle d'une vie qui se consume faute d'aliments nobles et qui s'éteint sans lâche blasphème, il y a des enseignements profonds que chacun de nous peut appliquer à soi-même dans l'état social où nous vivons aujourd'hui. Le simple bon sens humain peut alors remonter aux causes et prononcer entre le poëte qui s'en va et la société qui demeure, lequel fut ingrat, oublieux, insensible.

George Guérin ne fut ni ambitieux, ni cupide, ni vain. Ses lettres confidentielles, intimes et sublimes révélations à son ami le plus cher, montrent une résignation portée jusqu'à l'indifférence, en tout ce qui touche à la gloire éphémère des lettres. « Il portait dans le monde ( c'est ce même ami qui parle) une élégance parfaite, des manières pleines de noblesse et un langage exquis, ne jetait pas d'éclat, n'avait pas de trait, mais quelque chose de doux, de fin et de charmant que je n'ai vu qu'à lui, et dont l'effet était irrésistible. Il aimait extrêmement la conversation, et quand il rencontrait par hasard des gens qui savaient causer, il s'animait et jouissait de ce qu'ils disaient comme il jouissait de la musique, des parfums et de la lumière. » Il était malade, et sa paresse à

produire, sa paresse à vivre, s'il est permis de dire ainsi, sans hâter sa mort, empêchèrent peut-être l'effort intérieur qui pouvait en conjurer l'arrêt. Ce n'est donc pas directement à la société qu'on peut imputer cette fin prématurée, mais c'est bien à elle qu'on doit reprocher hautement et fortement cette langueur profonde, cet abattement douloureux où ses forces se consumèrent, sans qu'aucune révélation de l'idéal qu'il cherchait ardemment vînt à son secours, sans qu'aucun enseignement solide et vivifiant pénétrât de force dans sa solitude intellectuelle. Mais avant de signaler l'horrible insensibilité, ou, pour mieux dire, la déplorable nullité du rôle maternel de cette société à l'égard de ses plus nobles enfants, nous peindrons davantage le caractère de celui-ci, et l'on comprendra dès lors ce qui lui a manqué pour réchauffer dans ses veines l'amour de la vie.

C'était une de ces âmes froissées par la réalité commune, tendrement éprises du beau et du vrai, douloureusement indignées contre leur propre insuffisance à le découvrir, vouées en un mot à ces mystérieuses souffrances dont René, Obermann et Werther offrent sous des faces différentes le résumé poétique. Les quinze lettres de George Guérin que nous avons entre les mains sont une monodie non moins touchante et non moins belle que les plus beaux poëmes psychologiques destinés et livrés à la publicité. Pour nous, elles ont un caractère plus sacré encore, car c'est le secret d'une tristesse naïve, sans draperies, sans spectateurs et sans art; et il y a là une poésie naturelle, une grandeur instinctive, une élévation de style et d'idées, auxquelles n'arrivent pas les œuvres écrites en vue du public et retouchées sur les épreuves d'imprimerie. Nous en citerons plusieurs fragments, regrettant beaucoup que leur caractère confidentiel ne nous permette pas de les transcrire en entier. On n'y trouverait pas un détail de l'intimité la plus délicate à révéler, qui ne fût senti et présenté avec grandeur et poésie. Ce sont peut-être ces détails que, comme artiste, nous regrettons le plus de passer sous silence. . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« Je vous dirais bien des choses, du fond de l'ennui où je suis plongé, *de profundis clamarem ad te;* mais il faut que je m'interdise ces folies. Elles n'ôtent rien au mal, et l'on prend la ridicule habitude de se plaindre. Nous avons tant de ridicule que nous ne connaissons pas, qu'il faut, du moins autant que nous le pouvons, nous garder de ceux qui sont manifestes. Vous m'avez dit un jour, qu'en sortant du collége, je devais être exagéré et en proie aux sottes manies qui ont travaillé toute cette jeunesse d'alors, mais qu'aujourd'hui, sans doute, j'étais *vrai,* et ne jouais pas à l'ennui et au dégoût. Ah, n'en doutez pas; si je n'ai pas de bon sens, j'ai du moins un peu de ce goût qui est le bon sens de l'esprit, et rien, à mon jugement, n'est plus choquant, surtout à notre âge, que ces affectations de collége. Dieu merci, je ressemble assez peu à ce que j'étais dans ce temps-là; et si j'affectais quelque chose, ce serait de faire oublier ma personne d'alors. J'ai le malheur de m'ennuyer aujourd'hui comme je faisais sous la grille de Stanislas, *voilà la ressemblance.* A cette époque de mon ennui, j'en disais plus qu'il n'y en avait; aujourd'hui j'en dis moins qu'il n'y en a, *voilà la différence.* . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

» Le jour est triste, et je suis comme le jour ; ah (1), mon ami, que sommes-nous, ou plutôt que suis-je, pour souffrir ainsi sans relâche de toutes choses autour de moi, et voir mon humeur suivre les variations de la lumière? J'ai pensé quelque temps que cette sensibilité bizarre était un travers de ma jeunesse qui disparaîtrait avec elle. Mais le progrès des ans, en quoi j'espérais, me fait voir que j'ai un mal incurable et qui va s'aigrissant. Les journees les plus unies, les plus paisibles, sont encore pour moi traversées de mille accidents imperceptibles qui n'atteignent que moi. Cela s'élève à des degrés que vous ne pourriez croire. Aussi qu'y a-t-il de plus rompu que ma vie, et quel fil si léger qui soit plus mobile que mon âme? J'ai à peine écrit quelques pages de ce travail qui avait d'abord tant d'attraits; qui sait quand je les terminerai? Mais j'y mettrai le dernier mot assurément; je ne veux pas accepter le dédit cent fois offert par ce mien esprit, le plus inconstant et le plus prompt au dégoût qui fut jamais. Vaille que vaille, vous aurez cette pièce, pièce en effet, et des plus pesantes.

» ..... Si j'en croyais mes lueurs de bon sens, je renoncerais pour toute la vie à écrire un seul mot de composition. Plus j'avance, plus le fantôme (l'idéal) s'élève et devient insaisissable. Ce mot propre, cette expression, la *seule* qui *convient,* dont parle La Bruyère, je n'ai jamais reconnu, au contentement de mon esprit, que je l'eusse trouvé : et, l'eussé-je attrapé, reste l'arrangement et les combinaisons infinies, et la variété, et le piquant, et le solide, et la nouveauté dans les termes usés ; l'imprévu, l'image dans le mot, et le contour, la justesse des proportions, enfin tout, le don d'écrire, le talent; et de tout cela, je n'ai guère que la bonne volonté. — Pardonnez-moi ce cours de rhétorique. Il faut garder et couvrir ces choses. Fi donc, le pédant. »

Pour qui aura lu attentivement *le Centaure,* cette recherche scrupuleuse et hardie dont la prétendue insuffisance est confessée ici avec trop de modestie, est clairement révélée. Mais, au risque de passer pour pédant nous-même, nous n'hésiterons pas à dire qu'il faut lire deux et même trois fois *le Centaure* pour en apprécier les beautés, la nouveauté de la forme, l'originalité non abrupte et sauvage, mais raisonnée et voulue, de la phrase, de l'image, de l'expression et du contour. On y verra une persistance laborieuse pour resserrer dans les termes poétiques les plus élevés et les plus concis une idée vaste,

(1) Nous avons conservé scrupuleusement la ponctuation de l'original. Une particularité digne de remarque dans un texte rempli de si douloureuses exclamations, c'est l'absence de *points d'exclamation.* Il nous semble que la ponctuation d'un manuscrit est comme l'allure de l'homme, l'inflexion de la voix, le geste, la prononciation, une manière d'être par laquelle le caractère se révèle, et que l'observation psychologique ne devrait point négliger. Dans les premiers jours de notre *invasion* romantique, des critiques malins remarquèrent l'abus des signes apostrophiques. C'est peut-être la crainte et l'horreur de cette sorte d'emphase qui suggéra à George Guérin le besoin de supprimer entièrement le *point admiratif*, même dans les endroits où la règle grammaticale l'exige.

profonde et mystérieuse comme ce monde primitif à demi épanoui dans sa fraîcheur matinale, à demi assoupi encore dans le placenta divin. C'est en cela que la nature de ce petit chef-d'œuvre nous semble différer essentiellement de la manière de M. Ballanche, qui, à défaut des termes poétiques, n'hésite pas à employer les termes philosophiques modernes, et aussi de Chénier, qui ne songe qu'à reproduire l'élégance, la pureté et comme la beauté sculpturale des Grecs (1). Nul n'admire Ballanche plus que nous. Cependant nous ne pouvons

(1) Un vieux ami de province, que j'ai consulté avant de me déterminer à publier *le Centaure*, m'a écrit à ce sujet une lettre trop remarquable pour que je ne me fasse pas un devoir de la citer en entier. C'est un renseignement que je lui demandais, et qu'il a eu la bonté de me donner pour moi seul. Je ne crois pas lui déplaire en insérant ici cet examen rapide, mais exact et important, des tentatives d'imitation grecque qui ont enrichi notre littérature. Ce petit travail pourrait servir de canevas aux critiques qui voudraient le développer. Il servira aussi d'excellente préface aux fragments de M. de Guérin, et l'approbation d'un juge aussi érudit aurait, au besoin, plus de poids que la mienne :

« Cette ébauche du *Centaure* me frappe surtout comme exprimant le sentiment grec grandiose, primitif, retrouvé et un peu *refait* à distance par une sorte de réflexion poétique et philosophique. Ce sentiment-là, par rapport à la Grèce, ne se retrouve dans la littérature française que depuis l'école moderne. Avant l'*Homère* d'André Chénier, les *Martyrs* de Châteaubriand, l'*Orphée* et l'*Antigone* de Ballanche, quelques pages de Quinet (*Voyage en Grèce* et *Prométhée*), on en chercherait les traces et l'on n'en trouverait qu'à peine dans notre littérature classique.

» 1° Il n'y a eu de contact direct entre l'ancienne Gaule et la Grèce que par la colonie grecque de Marseille. Ces influences grecques dans le midi de la Gaule n'ont pas été vaines. Il y eut toute une culture, et dans le chap. v de son *Histoire littéraire*, M. Ampère a très bien suivi cette veine grecque légère, comme une petite veine d'argent, dans notre littérature. Encore aujourd'hui, il y a quelques mots grecs restés dans le provençal actuel, il y a des tours grammaticaux qui ont pu venir de là ; mais ce sont de minces détails. Au moyen âge, toute trace fut interrompue. A la renaissance du xvi[e] siècle, la langue et la littérature grecques rentrèrent presque violemment et à torrent dans la littérature française : il y eut comme engorgement au confluent. L'école de Ronsard et de Baïf se fit grecque en français par le calque des compositions et même la fabrique des mots ; il y eut excès. Pourtant des parties belles, délicates ou grandes, furent senties par eux et reproduites. Henri Estienne, l'un des meilleurs prosateurs du xvi[e] siècle et des plus grands érudits, a fait un petit traité de la *conformité* de la langue française et de la langue grecque : il a relevé une grande quantité de locutions, de tours de phrase, d'idiotismes, communs aux deux langues, et qui semblent indiquer bien moins une communication directe qu'une certaine ressemblance de génie. M. de Maistre, dans les *Soirées de Saint-Pétersbourg*, est de l'avis de Henri Estienne, et croit à la ressemblance du génie des deux langues. Pourtant, il faut le dire, toute cette renaissance grecque du xvi[e] siècle, en France, fut érudite, pédantesque, pénible ; le seul Amyot, par l'élégance facile de sa traduction de Plutarque, semble préluder à La Fontaine et à Fénelon.

» 2° Avec l'école de Malherbe et de ses successeurs classiques, la littérature française se rapprocha davantage du caractère latin, quelque chose de clair, de précis, de concis, une langue d'affaires, de politique, de prose. Corneille, Malherbe, Boileau, n'avaient que très-peu ou pas du tout le sentiment *grec*. Corneille adorait Lucain et ce

nous défendre de considérer comme un notable défaut cette ressource technique qui l'a affranchi parfois du travail de l'artiste, et qui détruit l'harmonie et la plastique de son style, d'ailleurs si beau, si large et si coloré d'originalité *primitive.* La pièce de vers, malheureusement inachevée, qui est placée à la suite du *Centaure,* ne me paraît pas non plus, comme il pourra sembler à quelques-uns au premier abord, une imitation de la manière de Chénier. Ces deux essais de M. de Guérin ne sont point des pastiches de Ballanche et de Chénier, mais bien des développements et des perfectionnements tentés dans la voie suivie par eux. Il ne semble même pas s'être préoccupé de l'un ou de l'autre, car nulle part dans ses lettres, qui sont pleines de ses citations et de ses lectures, il n'a placé leur nom. Sans doute il les a admirés et sentis, mais il a dû, avant tout, obéir à son sentiment personnel, à son entraînement prononcé et l'on peut dire passionnée vers les secrets de la nature. Il ne l'a point aimée en poëte seulement, il l'a idolâtrée. Il a été panthéiste à la manière de Gœthe sans le savoir, et peut-être s'est-il assez peu soucié des Grecs, peut-être n'a-t-il vu en eux que les dépositaires des mythes sacrés de Cybèle, sans trop se demander si leurs poëtes avaient le don de la chanter mieux que lui. Son ambition n'est pas tant de la décrire que de la comprendre, et les derniers versets du *Centaure* révèlent assez le tourment d'une ardente imagination qui ne se contente pas des mots et des images, mais qui interroge avec ferveur les mystères de la création. Il ne lui faut rien moins pour apaiser l'ambition de son intelligence perdue dans la sphère des abstractions. Il ne se contenterait pas de peindre et de chanter comme Chénier, il ne se contenterait pas d'inter-

genre latin, Boileau s'attache à Juvénal. Racine sent bien plus les Grecs; mais, en bel-esprit tendre, il sent et suit surtout ceux du second et du troisième âge, non pas Eschyle, non pas même Sophocle, mais plutôt Euripide; ses Grecs, à lui, ont monté l'escalier de Versailles et ont fait antichambre à l'OEil-de-Bœuf. On voit dans la querelle des anciens et des modernes, où Racine et Boileau défendent Homère contre Perrault, combien il y avait peu, de part et d'autre, de sentiment vrai de l'antique. Mais La Fontaine, sans y songer, était alors bien plus grec que tous de sentiment et de génie; dans *Philémon et Baucis*, par exemple, dans certains passages de la *Mort d'Adonis* ou de *Psyché*. Surtout Fénelon l'est par le goût, le délicat, le fin, le négligent d'un tour simple et divin; il l'est dans son *Télémaque*, dans ses essais de traduction d'Homère, ses *Aventures d'Aristonoüs;* il l'est partout par une sorte de subtilité facile et insinuante qui pénètre et charme : c'est comme une brise de ces belles contrées qui court sur ses pages. Massillon aussi, né à Hières, a reçu un souffle de l'antique Massilie, et sa phrase abondante et fleurie rappelle Isocrate.

» 3º Au XVIIIe siècle, en France, on est moins près du sentiment grec que jamais. Les littérateurs ne savent plus même le grec pour la plupart. Quelques critiques, comme l'abbé Arnaud, qui semblent se vouer à ce genre d'érudition avec enthousiasme, donnent plutôt une idée fausse. Bernardin de Saint-Pierre, sans tant d'étude, y atteint mieux par simple génie; héritier en partie de Fénelon, il a, dans *Paul et Virginie*, dans bien des pages de ses *Études*, dans cette page (par exemple) où il fait gémir Ariane abandonnée à Naxos et consolée par Bacchus, des retours de l'inspiration grecque et de cette muse heureuse; mais c'est le doux et le délicat plutôt que le grand, qu'il en retrouve et en exprime. L'abbé Barthélemy, dans le *Voyage d'Anacharsis*

prêter systématiquement comme Ballanche. Il veut savoir, il veut surprendre et saisir le sens caché des signes divins imprimés sur la face de la terre ; mais il n'a embrassé que des nuages, et son âme s'est brisée dans cette étreinte au-dessus des forces humaines. C'est être déjà bien grand que d'avoir entrepris comme un vrai Titan d'escalader l'Olympe et de détrôner Jupiter. Un autre fragment de ses lettres exprimera avec grandeur et simplicité cet amour à la fois instinctif et abstrait de la nature.

« 11 *avril* 1838. — Hier, accès de fièvre dans les formes; aujourd'hui, faiblesse, atonie, épuisement. On vient d'ouvrir les fenêtres; le ciel est pur et le soleil magnifique.

Ah! que ne suis-je assis à l'ombre des forêts!

» Vous rirez de cette exclamation, puisqu'on ne voit pas encore aux arbres les plus précoces ces premiers boutons que Bernardin de Saint-Pierre appelle des gouttes de verdure. Mais peut-être qu'au sein des forêts, dans la saison où la vie remonte jusqu'à l'extrémité des rameaux, je recevrai quelque bienfait, et que j'aurai ma part dans l'abondance de la fécondité et de la chaleur. Je reviens, comme vous voyez, à mes anciennes imaginations sur les choses naturelles, invincible tendance de ma pensée, sorte de passion qui me donne des enthousiasmes, des pleurs, des éclats de joie, et un éternel aliment de songerie. Et pourtant, je ne suis ni physicien, ni naturaliste, ni rien de savant. Il y a un mot qui est le dieu de mon imagination, le tyran, devrais-je

(si agréable et si utile d'ailleurs), accrédita un sentiment grec un peu maniéré et très-parisien, qui ne remontait pas au grand et ne rendait pas même le simple et le pur. Heureusement André Chénier était né, et par lui la veine grecque est retrouvée.

» 4° Au moment où l'école de David essaye, un peu en tâtonnant et en se guindant, de revenir à l'art grec, André Chénier y atteint en poésie. Dans son *Homère*, l'idée du grand et du primitif se retrouve et se découvre même pour la première fois. Dans l'étude de la statuaire grecque, on en resta ainsi longtemps au pur gracieux, à l'art joli et léché des derniers âges : ce n'est que tard qu'on a découvert la majesté reculée des marbres d'Égine, les bas-reliefs de Phidias, la Vénus de Milo.

» Peu après André Chénier, et avant qu'on eût publié ses poëmes, M. de Châteaubriand, dans les *Martyrs*, retrouvait de grands traits de la beauté grecque antique; dans son *Itinéraire*, il a surtout peint admirablement le rivage de l'Attique. Il sent à merveille le Sophocle et le Périclès.

» Un homme qui ne sentait pas moins la Grèce dès la fin du XVIII^e siècle, est M. Joubert, sur lequel M. Sainte-Beuve a donné un article dans votre *Revue des Deux Mondes* : quelques pensées de lui sont ce qu'on a écrit de mieux en fait de critique littéraire des Grecs. Il aurait aimé *le Centaure*.

» Vous connaissez l'*Orphée*, et je n'ai point à vous en parler ; mais à Ballanche, à Quinet (dans son *Voyage en Grèce*), il manque un peu trop pour correctif de leur philosophie concevant et refaisant la Grèce, quelque chose de cette qualité grecque fine, simple et subtile ; négligée et élégante, railleuse et réelle, de Paul-Louis Courier, ce vrai Grec, dont la figure, la bouche surtout, fendue jusqu'aux oreilles, ressemblait un peu à celle d'un faune. »

dire, qui la fascine, l'attire, lui donne un travail sans relâche et l'entraînera, je ne sais où : c'est le mot de *vie*. Mon amour des choses naturelles ne va pas au détail ni aux recherches analytiques et opiniâtres de la science, mais à l'universalité de ce qui est, à la manière orientale. Si je ne craignais de sortir de ma paresse et de passer pour fou, j'écrirais des rêveries à tenir en admiration toute l'Allemagne, et la France en assoupissement. »

Dans une autre lettre, il exprime l'identification de son être avec la nature d'une manière encore plus vive et plus matériellement sympathique.

« J'ai le cœur si plein, l'imagination si inquiète, qu'il faut que je cherche quelque consolation à tout cela en m'abandonnant avec vous. Je déborde de larmes, moi qui souffre si singulièrement des larmes des autres. Un trouble mêlé de douleurs et de charmes s'est emparé de toute mon âme. L'avenir plein de ténèbres où je vais entrer, le présent qui me comble de biens et de maux, mon étrange cœur, d'incroyables combats, des épanchements d'affection à entraîner avec soi l'âme et la vie et tout ce que je puis être ; la beauté du jour, la puissance de l'air et du soleil, *all,* tout ce qui peut rendre éperdue une faible créature me remplit et m'environne. Vraiment je ne sais pas en quoi j'éclaterais s'il survenait en ce moment une musique comme celle de la *Pastorale*. Dieu me ferait peut-être la grâce de laisser s'en aller de toutes parts tout ce qui compose ma vie. Il y a pour moi tel moment où il me semble qu'il ne faudrait que la toucher du doigt le plus léger pour que mon existence se dissipât. La présence du bonheur me trouble, et je souffre même d'un certain froid que je ressens; mais je n'ai pas fait deux pas au dehors que l'agitation me prend, un regret infini, une ivresse de souvenir, des récapitulations qui exaltent tout le passé et qui sont plus riches que la présence même du bonheur; enfin ce qui est, à ce qu'il semble, une loi de ma nature, toutes choses mieux ressenties que senties. — Demain, vous verrez chez vous quelqu'un de fort maussade, et en proie au froid le plus cruel. Ce sera le fol de ce soir.

Caddi come corpo morto cade.

Adieu; la soirée est admirable ; que la nuit qui s'apprête vous comble de sa beauté. »

Est-il beaucoup de pages de Werther qui soient supérieures à cette lettre écrite rapidement, non relue, car elle est à peine ponctuée, et jetée à la poste, dont elle porte le timbre comme toutes les autres ?

Je ne puis résister au plaisir de transcrire mot à mot tout ce qu'il m'est permis de publier.

« Le ciel de ce soir est digne de la Grèce. Que faisons-nous pendant ces belles fêtes de l'air et de la lumière? Je suis inquiet et ne sais trop à quoi me dévouer; ces longs jours paisibles ne me communiquent pas le calme. Le soleil et la pureté de l'étendue me font venir toutes sortes d'étranges pensées dont mon esprit s'irrite. L'infini se découvre davantage et les limites sont plus cruelles; que sais-je enfin? je ne vous répéterai pas mes ennuis; c'est une vieille ballade dont je vous ai bercé jusqu'au sommeil. — J'ai songé aujourd'hui au petit usage que nous faisons de nos jours; je ne parle pas de l'ambi-

tion, c'est dans ce temps chose si vulgaire, et les gens sont travaillés de rêves si ridicules, qu'il faut se glorifier dans sa paresse et se faire, au milieu de tant d'esprits éclatants, une auréole d'obscurité : je veux dire que nous vivons plus tourmentés par notre imagination que ne l'était Tantale par la fraîcheur de l'eau qui irritait ses lèvres et le charmant coloris des fruits qui fuyaient sa faim. J'ai tout l'air de mettre ici la vie dans les jouissances, et je ne m'en défendrai pas trop, le tout bien entendu dans les intérêts de notre immortel esprit et pour son service bien compris; car, disait Sheridan, si la pensée est lente à venir, un verre de bon vin la stimule, et, quand elle est venue, un bon verre de vin la récompense. Ah oui! n'en déplaise aux spiritualistes et partant à moi-même, un verre de bon vin est l'âme de notre âme, et vaut mieux pour le profit intérieur que toutes les chansons dont on nous repaît. Mais je parle comme un hôte du Caveau, moi qui voulais dire simplement que la vie ne vaut pas une libation. . . . . . . . . . . . . . . . .
Débrouillez tout cela si vous pouvez. Pour moi, grâce à Dieu, je commence à me soucier assez peu de ce qui peut se passer en moi, et veux enfin me démêler de moi même en plantant là cette psychologie qui est un mot disgracieux et une manie de notre siècle. »

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Il avait pourtant la conscience de son génie, car il dit quelque part :

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« Je ne tirerai jamais rien de bon de ce maudit cerveau où cependant, j'en suis sûr, loge quelque chose qui n'est pas sans prix; c'est la destinée de la perle dans l'huître au fond de l'Océan. Combien, et de la plus belle eau, qui ne seront jamais tirées à la lumière! »

Ailleurs, il se raille lui-même et sans amertume, sans dépit contre la gloire qui ne vient pas à lui, et qu'il ne veut pas chercher.

« Vous voulez donc que j'écrive quelque folie sur ce fol de Benvenuto? Ce ne sera que vision d'un bout à l'autre. Ni l'art, ni l'histoire ne s'en trouveront bien. Je n'ai pas l'ombre d'une idée sur l'idéal, et l'histoire ne connaît point de galant homme plus ignorant que moi à son endroit. N'importe, je vous obéirai. N'êtes-vous pas pour moi tout le public et la *postérité?* Mais ne me trouvez-vous pas plaisant avec ce mot où sont renfermés tous les hommes à venir qui se transmettront fidèlement de l'un à l'autre la plus complète ignorance du nom de votre pauvre serviteur? Je veux dire que je n'aspire qu'à vous, à votre suffrage, et que je fais bon marché de tout le reste, la postérité comprise, pour être aussi sage que le renard gascon. »

Une seule fois il exprime la fantaisie de se faire imprimer dans une *Revue* « pour battre un peu monnaie, » et presque aussitôt il abandonne ce projet en disant : « Mais je n'ai dans la tête que des sujets insensés!..... Hélas, rien n'est beau comme l'idéal; mais aussi quoi de plus délicat et de plus dangereux à toucher! Ce rêve si léger se change en plomb souvente fois dont on est rudement froissé. Je finirai ma complainte aujourd'hui par un vers de celle du juif errant.

Hélas! mon Dieu! »

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Il a des mots admirables jetés çà et là dans ses lettres, de ceux que les écrivains de profession mettent en réserve pour les enchâsser au bout de leurs périodes comme le gros diamant au faîte du diadème. Il dit quelque part :

« Quand je goûte cette sorte de bien-être dans l'irritation, je ne puis comparer ma pensée (c'est presque fou) qu'à un feu du ciel qui frémit à l'horizon entre deux mondes. »

Et, vers la fin de la même lettre, il raconte que ses parentes s'inquiètent de l'altération de ses traits ; cependant il leur cache le ravage intérieur de la maladie.

« Ah ! disent-elles en se ravisant, c'est le retranchement de vos cheveux qui vous rend d'une mine si austère. — Les cheveux repousseront, et il n'y aura que plus d'ombre. »

J'ai cité autant que possible, mais j'ai dû taire tout ce qui tient à la vie intérieure. C'est pourtant là que se révèle le cœur du poëte. Ce cœur, je puis l'attester, quoi qu'en dise le noble rêveur qui s'accuse et se tourmente sans cesse comme à plaisir, est aussi délicat, aussi affectueux, aussi large que son intelligence. L'amitié est sentie et exprimée par lui de la façon la plus exquise et la plus profonde. L'amour aussi est placé là comme une religion ; mais peut-être cet amour de poëte ne se contente-t-il absolument que dans les choses incréées. Quoi qu'il en soit, et bien qu'à toute page un gémissement lui échappe à cet homme qui, dans son culte de l'idéal, voudrait s'idéaliser lui-même et ne sait pas s'habituer à l'infirmité de sa propre nature, cet homme est indulgent aux autres, fraternel, dévoué avec une sorte de stoïcisme, esclave de sa parole, simple dans ses goûts, charmé de la vue d'un camélia, résigné à la maladie, heureux d'être couché, tranquille derrière ses rideaux, « et plus près naturellement du pays des songes. » Il n'a d'amertume que contre la mobilité de son humeur et la susceptibilité excessive d'une organisation sans doute trop exquise pour supporter la vie telle qu'elle est arrangée en ce triste monde. Qu'a-t-il donc manqué à cet enfant privilégié du ciel ? Qu'eût-il donc fallu pour que cette sensitive, si souvent froissée et repliée sur elle-même, s'ouvrît aux rayons d'un soleil bienfaisant ? C'est précisément le soleil de l'intelligence, c'est la foi ; c'est une religion, une notion nette et grande de sa mission en ce monde, des causes et des fins de l'humanité, des devoirs de l'homme par rapport à ses semblables et des droits de ce même homme envers la société universelle. C'est là ce secret terrible que le Centaure cherchait sur les lèvres de Cybèle endormie, ce son mystérieux qu'il eût voulu recueillir sur la pierre magique où Apolion avait posé sa lyre. Il sentait l'infini dans l'univers, mais il ne le sentait pas en lui-même. Effrayé de ce néant imaginaire qui a tant pesé sur l'âme de Byron et des grands poëtes sceptiques, il eût voulu se réfugier dans les demeures profondes des antiques divinités, symboles imparfaits de la vie partout féconde, éternelle et divine ; il eût voulu dissoudre son être dans les éléments, dans les bois, dans les eaux, dans ce qu'il appelle les *choses naturelles ;* il eût voulu dépouiller son être comme un vêtement trop lourd, et remonter comme une essence subtile dans le sein du

Créateur, pour savoir ce que signifie cette vie d'un jour sur la terre et ce silence qui règne en deçà du berceau comme au delà de la tombe.

Dira-t-on que ce fut là un rêveur, un insensé, et que cette existence flétrie, cette mort désolée, sont des faits individuels, des maladies de l'esprit qui ne prouvent rien contre l'organisation de la société humaine? Où donc est le tort, dira-t-on peut-être, si les individus agitent de telles questions dans leur sein, que la société ne puisse les résoudre? En admettant l'humanité aussi continuellement progressive que vous la rêvez, n'y aura-t-il pas, dans des âges plus avancés, des individus qui seront encore en avant de leur siècle? N'y en aura-t-il pas tant que l'humanité subsistera, et sera-t-elle coupable chaque fois qu'une avidité dévorante poussera quelques-uns de ses membres à troubler son cours auguste et mesuré par l'impatience de leur idéal et le mépris des croyances reçues?

Il serait facile de répondre à de telles questions; mais les esprits qui condamnent ainsi les idéalistes impatients du temps présent n'ont pas mission pour juger de la société future. Ont-ils le droit d'y jeter seulement un regard, eux qui n'ont pas la volonté de moraliser et d'élever les intérêts de la vie actuelle? eux qui n'ont ni respect, ni sympathie, ni pitié pour les tortures des âmes tendres et religieuses, veuves de toute religion et de toute charité? eux qui vivent des bienfaits de la terre sans rechercher la source d'où ils découlent? eux qui ont fait le siècle athée et qui exploitent l'athéisme, regardant naître et mourir avec une ironique tolérance les religions qui essayent d'éclore et celles qui sont à leur déclin? eux qui consacrent en théorie les principes du dogme éternel de l'égalité, de la liberté et de la fraternité, en maintenant dans le fait l'esclavage, l'inégalité, la discorde? Qu'a-t-elle donc fait pour notre éducation morale, et que fait-elle pour nos enfants, cette société conservée avec tant d'amour et de soin? Pour nous, ce furent des prêtres investis de la puissance gouvernementale qui tyrannisaient nos consciences sans permettre l'exercice de la raison humaine. Pour nos enfants, ce sont des athées qui, ne s'inquiétant ni de la raison ni de la conscience, leur prêchent pour toute doctrine le maintien d'un ordre monstrueux, inique, impossible. Étonnez-vous donc que cette génération produise des intelligences qui avortent faute d'un enseignement fait pour elles, et des cerveaux qui se brisent dans la recherche d'une vérité que vous flétrissez de ridicule, que vous traitez de folie coupable et d'inaptitude à la vie sociale? Il vous sied mal, en vérité, de dire que ceux-là sont des fous, car vous êtes insensés vous-même de croire à un ordre basé sur l'absence de tout principe de justice et de vérité. Nos enfants n'accepteront pas vos enseignements, et, si vous réussissez à les corrompre, ce ne sera pas à votre profit.

Peut-être un jour vous diront-ils à leur tour : — Laissez-nous pleurer nos martyrs, nous autres poëtes sans patrie, lyres brisées, qui savons bien la cause de leur gémissement et du nôtre. Vous ne comprenez pas le mal qui les a tués; eux-mêmes ne l'ont pas compris. Pour voir clair en soi-même, pour s'expliquer ces langueurs, ces découragements, pour trouver un nom à ces ennuis sans fin, à ces désirs sans but saisissable et sans forme connue, il faudrait avoir déjà une première initiation, et, dans ces temps de décadence et

de transformation, les plus grandes intelligences ne l'ont eue que bien tard et ne l'ont conquise qu'après de bien rudes souffrances. Saint Augustin n'avait-il pas le spleen, lui aussi, et savait-il, avant d'ouvrir les yeux au christianisme, quelle lumière lui manquait pour dissiper les ténèbres de son âme? Si quelques-uns d'entre nous aujourd'hui ouvrent aussi les yeux à une lumière nouvelle, n'est-ce pas que la Providence les favorise étrangement; et ne leur faut-il pas chercher ce grain de foi dans l'obscurité, dans la tourmente, assaillis par le doute, l'ironie, l'absence de toute sympathie, de tout exemple, de tout concours fraternel, de toute protection dans les hautes régions de la puissance? Où sont donc les hommes forts qui se sont levés dans un concile nouveau pour dire : — Il importe de s'enquérir enfin des secrets de la vie et de la mort, et de dire aux petits et aux simples ce qu'ils ont à faire en ce monde. Ils savent bien déjà que Dieu n'est pas un vain mot, et qu'il ne les a pas créés pour servir, pour mendier ou pour conquérir leur vie par le meurtre et le pillage. — Essayez de parler enfin à vos frères cœur à cœur, conscience à conscience; vous verrez bien que des langues que vous croyez muettes se délieront, et que de grands enseignements monteront d'en bas vers vous, tandis que la lumière d'en haut descendra sur vos têtes. Essayez,... mais vous ne le pouvez pas, occupés que vous êtes de reprendre et de recrépir de toutes parts ces digues que le flot envahit; l'existence matérielle de cette société absorbe tous vos soins et dépasse toutes vos forces. En attendant, les puissances de l'esprit se développent et se dressent de toutes parts autour de vous. Parmi ces spectres menaçants, quelques-uns s'effacent et rentrent dans la nuit, parce que l'heure de la vie n'a pas sonné, et que le souffle impétueux qui les animait ne pouvait lutter plus longtemps dans l'horreur de ce chaos; mais il en est d'autres qui sauront attendre, et vous les retrouverez debout pour vous dire : Vous avez laissé mourir nos frères, et nous, nous ne voulons pas mourir.

# Le Centaure.

J'ai reçu la naissance dans les antres de ces montagnes. Comme le fleuve de cette vallée dont les gouttes primitives coulent de quelque roche qui pleure dans une grotte profonde, le premier instant de ma vie tomba dans les ténèbres d'un séjour reculé et sans troubler son silence. Quand nos mères approchent de leur délivrance, elles s'écartent vers les cavernes, et dans le fond des plus sauvages, au plus épais de l'ombre, elles enfantent sans élever une plainte des fruits silencieux comme elles-mêmes. Leur lait puissant nous fait surmonter sans langueur ni lutte douteuse les premières difficultés de la vie; et cependant nous sortons de nos cavernes plus tard que vous de vos berceaux. C'est qu'il est répandu parmi nous qu'il faut soustraire et envelopper les premiers temps de l'existence, comme des jours remplis par les dieux. Mon accroissement eut son cours presque entier dans les ombres où j'étais né. Le fond de mon séjour se trouvait si avancé dans l'épaisseur de la montagne, que j'eusse ignoré le coté de l'issue, si, détournant quelquefois dans cette ouver-

ture, les vents n'y eussent jeté des fraîcheurs et des troubles soudains. Quelquefois aussi, ma mère rentrait, environnée du parfum des vallées ou ruisselante des flots qu'elle fréquentait. Or ces retours qu'elle faisait, sans m'instruire jamais des vallons ni des fleuves, mais suivie de leurs émanations, inquiétaient mes esprits, et je rôdais tout agité dans mes ombres. Quels sont-ils, me disais-je, ces *dehors* (1) où ma mère s'emporte, et qu'y règne-t-il de si puissant qui l'appelle à soi si fréquemment? Mais qu'y ressent-on de si opposé qu'elle en revienne chaque jour diversement émue? Ma mère rentrait, tantôt animée d'une joie profonde, et tantôt triste et traînante et comme blessée. La joie qu'elle rapportait se marquait de loin dans quelques traits de sa marche et s'épandait de ses regards. J'en éprouvais des communications dans tout mon sein; mais ses abattements me gagnaient bien davantage et m'entraînaient bien plus avant dans les conjectures où mon esprit se portait. Dans ces moments, je m'inquiétais de mes forces, j'y reconnaissais une puissance qui ne pouvait demeurer solitaire, et me prenant, soit à secouer mes bras, soit à multiplier mon galop dans les ombres spacieuses de la caverne, je m'efforçais de découvrir dans les coups que je frappais au vide, et par l'emportement des pas que j'y faisais, vers quoi mes bras devaient s'étendre et mes pieds m'emporter... Depuis, j'ai noué mes bras autour du buste des centaures, et du corps des héros, et du tronc des chênes; mes mains ont tenté les rochers, les eaux, les plantes innombrables et les plus subtiles impressions de l'air, car je les élève dans les nuits aveugles et calmes pour qu'elles surprennent les souffles et en tirent des signes pour augurer mon chemin; mes pieds, voyez, ô Mélampe, comme ils sont usés! Et cependant, tout glacé que je suis dans ces extrémités de l'âge, il est des jours où, en pleine lumière, sur les sommets, j'agite de ces courses de ma jeunesse dans la caverne, et pour le même dessein, brandissant mes bras et employant tous les restes de ma rapidité.

Ces troubles alternaient avec de longues absences de tout mouvement inquiet. Dès lors, je ne possédais plus d'autre sentiment dans mon être entier que celui de la croissance et des degrés de vie qui montaient dans mon sein. Ayant perdu l'amour de l'emportement, et retiré dans un repos absolu, je goûtais sans altération le bienfait des dieux qui se répandait en moi. Le calme et les ombres président au charme secret du sentiment de la vie. Ombres qui habitez les cavernes de ces montagnes, je dois à vos soins silencieux l'éducation cachée qui m'a si fortement nourri, et d'avoir, sous votre garde, goûté la vie toute pure et telle qu'elle me venait sortant du sein des dieux! Quand je descendis de votre asile dans la lumière du jour, je chancelai et ne la saluai pas, car elle s'empara de moi avec violence, m'enivrant comme eût fait une liqueur funeste soudainement versée dans mon sein, et j'éprouvai que mon être, jusque-là si ferme et si simple, s'ébranlait et perdait beaucoup de lui-même, comme s'il eût dû se disperser dans les vents.

(1) Cette expression est étrange, peu grammaticale peut-être; mais je n'en vois pas de plus belle et de plus saisissante pour rendre le sentiment mystérieux d'un monde inconnu. Un tel écrivain eût été contesté sans doute, mais il eût fait faire de grands progrès à notre langue, quoi qu'on eût pu dire.

O Mélampe, qui voulez savoir la vie des centaures, par quelle volonté des dieux avez-vous été guidé vers moi, le plus vieux et le plus triste de tous? Il y a longtemps que je n'exerce plus rien de leur vie. Je ne quitte plus ce sommet de montagne où l'âge m'a confiné. La pointe de mes flèches ne me sert plus qu'à déraciner les plantes tenaces; les lacs tranquilles me connaissent encore, mais les fleuves m'ont oublié. Je vous dirai quelques points de ma jeunesse; mais ces souvenirs, issus d'une mémoire altérée, se traînent comme les flots d'une libation avare en tombant d'une urne endommagée. Je vous ai exprimé aisément les premières années, parce qu'elles furent calmes et parfaites; c'était la vie seule et simple qui m'abreuvait, cela se retient et se récite sans peine. Un dieu, supplié de raconter sa vie, la mettrait en deux mots, ô Mélampe.

L'usage de ma jeunesse fut rapide et remplie d'agitation. Je vivais de mouvement et ne connaissais pas de borne à mes pas. Dans la fierté de mes forces libres, j'errais m'étendant de toutes parts dans ces déserts. Un jour que je suivais une vallée où s'engagent peu les centaures, je découvris un homme qui côtoyait le fleuve sur la rive contraire. C'était le premier qui s'offrit à ma vue, je le méprisai. Voilà tout au plus, me dis-je, la moitié de mon être! Que ses pas sont courts et sa démarche malaisée! Ses yeux semblent mesurer l'espace avec tristesse. Sans doute c'est un centaure renversé par les dieux et qu'ils ont réduit à se traîner ainsi.

Je me délassais souvent de mes journées dans le lit des fleuves. Une moitié de moi-même, cachée dans les eaux, s'agitait pour les surmonter, tandis que l'autre s'élevait tranquille et que je portais mes bras oisifs bien au-dessus des flots. Je m'oubliais ainsi au milieu des ondes, cédant aux entraînements de leur cours qui m'emmenait au loin et conduisait leur hôte sauvage à tous les charmes des rivages. Combien de fois, surpris par la nuit, j'ai suivi les courants sous les ombres qui se répandaient, déposant jusque dans le fond des vallées l'influence nocturne des Dieux! Ma vie fougueuse se tempérait alors au point de ne laisser plus qu'un léger sentiment de mon existence répandu par tout mon être avec une égale mesure, comme, dans les eaux où je nageais, les lueurs de la déesse qui parcourt les nuits. Mélampe, ma vieillesse regrette les fleuves; paisibles la plupart et monotones, ils suivent leur destinée avec plus de calme que les centaures, et une sagesse plus bienfaisante que celle des hommes. Quand je sortais de leur sein, j'étais suivi de leurs dons qui m'accompagnaient des jours entiers et ne se retiraient qu'avec lenteur, à la manière des parfums.

Une inconstance sauvage et aveugle disposait de mes pas. Au milieu des courses les plus violentes, il m'arrivait de rompre subitement mon galop, comme si un abîme se fût rencontré à mes pieds, ou bien un dieu debout devant moi. Ces immobilités soudaines me laissaient ressentir ma vie tout émue par les emportements où j'étais. Autrefois j'ai coupé dans les forêts des rameaux qu'en courant j'élevais par dessus ma tête; la vitesse de la course suspendait la mobilité du feuillage qui ne rendait plus qu'un frémissement léger; mais au moindre repos le vent et l'agitation rentraient dans le rameau qui reprenait le cours de ses murmures. Ainsi ma vie, à l'interruption subite des car-

rières impétueuses que je fournissais à travers ces vallées, frémissait dans tout mon sein. Je l'entendais courir en bouillonnant et rouler le feu qu'elle avait pris dans l'espace ardemment franchi. Mes flancs animés luttaient contre ses flots dont ils étaient pressés intérieurement, et goûtaient dans ces tempêtes la volupté qui n'est connue que des rivages de la mer, de renfermer sans aucune perte une vie montée à son comble et irritée. Cependant, la tête inclinée au vent qui m'apportait le frais, je considérais la cime des montagnes devenues lointaines en quelques instants, les arbres des rivages et les eaux des fleuves, celles-ci portées d'un cours traînant, ceux-là attachés dans le sein de la terre, et mobiles seulement par leurs branchages soumis aux souffles de l'air qui les font gémir. « Moi seul, me disais-je, j'ai le mouvement libre, et j'emporte à mon gré ma vie de l'un à l'autre bout de ces vallées. Je suis plus heureux que les torrents qui tombent des montagnes pour n'y plus remonter. Le roulement de mes pas est plus beau que les plaintes des bois et que les bruits de l'onde; c'est le retentissement du centaure errant et qui se guide lui-même. » Ainsi, tandis que mes flancs agités possédaient l'ivresse de la course, plus haut j'en ressentais l'orgueil, et détournant la tête, je m'arrêtais quelque temps à considérer ma croupe fumante.

La jeunesse est semblable aux forêts verdoyantes tourmentées par les vents : elle agite de tous côtés les riches présents de la vie, et toujours quelque profond murmure règne dans son feuillage. Vivant avec l'abandon des fleuves, respirant sans cesse Cybèle, soit dans le lit des vallées, soit à la cime des montagnes, je bondissais partout comme une vie aveugle et déchaîné. Mais lorsque la nuit, remplie du calme des dieux, me trouvait sur le penchant des monts, elle me conduisait à l'entrée des cavernes et m'y apaisait comme elle apaise les vagues de la mer, laissant survivre en moi de légères ondulations qui écartaient le sommeil sans altérer mon repos. Couché sur le seuil de ma retraite, les flancs cachés dans l'antre et la tête sous le ciel, je suivais le spectacle des ombres. Alors la vie étrangère qui m'avait pénétré durant le jour se détachait de moi goutte à goutte, retournant au sein paisible de Cybèle, comme après l'ondée les débris de la pluie attachée aux feuillages font leur chute et rejoignent les eaux. On dit que les dieux marins quittent durant les ombres leurs palais profonds, et, s'asseyant sur les promontoires, étendent leurs regards sur les flots. Ainsi je veillais ayant à mes pieds une étendue de vie semblable à la mer assoupie. Rendu à l'existence distincte et pleine, il me paraissait que je sortais de naître, et que des eaux profondes et qui m'avaient conçu dans leur sein venaient de me laisser sur le haut de la montagne, comme un dauphin oublié sur les sirtes par les flots d'Amphitrite.

Mes regards couraient librement et gagnaient les points les plus éloignés. Comme des rivages toujours humides, le cours des montagnes du couchant demeurait empreint de lueurs mal essuyées par les ombres. Là survivaient, dans les clartés pâles, des sommets nus et purs. Là, je voyais descendre tantôt le dieu Pan, toujours solitaire, tantôt le chœur des divinités secrètes, ou passer quelque nymphe des montagnes enivrée par la nuit. Quelquefois les aigles du mont Olympe traversaient le haut du ciel et s'évanouissaient dans les constellations reculées ou sous les bois inspirés. L'esprit des

dieux, venant à s'agiter, troublait soudainement le calme des vieux chênes.

Vous poursuivez la sagesse, ô Mélampe! qui est la science de la volonté des dieux, et vous errez parmi les peuples comme un mortel égaré par les destinées. Il est dans ces lieux une pierre qui, dès qu'on la touche, rend un son semblable à celui des cordes d'un instrument qui se rompent, et les hommes racontent qu'Apollon, qui chassait son troupeau dans ces déserts, ayant mis sa lyre sur cette pierre, y laissa cette mélodie. O Mélampe, les dieux errants ont posé leur lyre sur les pierres, mais aucun... aucun ne l'y a oubliée. Au temps où je veillais dans les cavernes, j'ai cru quelquefois que j'allais surprendre les rêves de Cybèle endormie, et que la mère des dieux, trahie par les songes, perdrait quelques secrets; mais je n'ai jamais reconnu que des sons qui se dissolvaient dans le souffle de la nuit, ou des mots inarticulés comme le bouillonnement des fleuves.

« O Macarée, me dit un jour le grand Chiron dont je suivais la vieillesse, nous sommes tous deux centaures des montagnes, mais que nos pratiques sont opposées! Vous le voyez, tous les soins de mes journées consistent dans la recherche des plantes, et vous, vous êtes semblable à ces mortels qui ont recueilli sur les eaux ou dans les bois et porté à leurs lèvres quelques fragments du chalumeau rompu par le dieu Pan. Dès lors ces mortels, ayant respiré dans ces débris du dieu un esprit sauvage ou peut-être gagné quelque fureur secrète, entrent dans les déserts, se plongent aux forêts, côtoient les eaux, se mêlent aux montagnes, inquiets et portés d'un dessein inconnu. Les cavales aimées par les vents dans la Scythie la plus lointaine, ne sont ni plus farouches que vous, ni plus tristes le soir, quand l'Aquilon s'est retiré. Cherchez-vous les dieux, ô Macarée, et d'où sont issus les hommes, les animaux et les principes du feu universel? Mais le vieil Océan, père de toutes choses, retient en lui-même ces secrets, et les nymphes qui l'entourent décrivent en chantant un chœur éternel devant lui, pour couvrir ce qui pourrait s'évader de ses lèvres entr'ouvertes par le sommeil. Les mortels qui touchèrent les dieux par leur vertu, ont reçu de leurs mains des lyres pour charmer les peuples, ou des semences nouvelles pour les enrichir, mais rien de leur bouche inexorable.

» Dans ma jeunesse, Apollon m'inclina vers les plantes, et m'apprit à dépouiller dans leurs veines les sucs bienfaisants. Depuis j'ai gardé fidèlement la grande demeure de ces montagnes, inquiet, mais me détournant sans cesse à la quête des simples, et communiquant les vertus que je découvre. Voyez-vous d'ici la cime chauve du mont Œta? Alcide l'a dépouillée pour construire son bûcher. O Macarée! les demi-dieux enfants des dieux étendent la dépouille des lions sur les bûchers, et se consument au sommet des montagnes! les poisons de la terre infectent le sang reçu des immortels! Et nous, centaures engendrés par un mortel audacieux dans le sein d'une vapeur semblable à une déesse, qu'attendrions-nous du secours de Jupiter, qui a foudroyé le père de notre race? Le vautour des dieux déchire éternellement les entrailles de l'ouvrier qui forma le premier homme. O Macarée! hommes et centaures reconnaissent pour auteurs de leur sang des soustracteurs du privilége des immortels, et peut-être que tout ce qui se meut hors d'eux-mêmes n'est qu'un larcin qu'on leur a fait, qu'un léger débris de leur nature emporté au loin, comme la se-

mence qui vole, par le souffle tout puissant du destin. On publie qu'Égée, père de Thésée, cacha sous le poids d'une roche, au bord de la mer, des souvenirs et des marques à quoi son fils pût un jour reconnaître sa naissance. Les dieux jaloux ont enfoui quelque part les témoignages de la descendance des choses; mais au bord de quel océan ont-ils roulé la pierre qui les couvre, ô Macarée!

Telle était la sagesse où me portait le grand Chiron. Réduit à la dernière vieillesse, le centaure nourrissait dans son esprit les plus hauts discours. Son buste encore hardi s'affaissait à peine sur ses flancs qu'il surmontait en marquant une légère inclinaison, comme un chêne attristé par les vents, et la force de ses pas souffrait à peine de la perte des années. On eût dit qu'il retenait des restes de l'immortalité autrefois reçue d'Apollon, mais qu'il avait rendue à ce dieu.

Pour moi, ô Mélampe, je décline dans la vieillesse, calme comme le coucher des constellations. Je garde encore assez de hardiesse pour gagner le haut des rochers où je m'attarde soit à considérer les nuages sauvages et inquiets, soit à voir venir de l'horizon les hyades pluvieuses, les pléiades ou le grand Orion; mais je reconnais que je me réduis et me perds rapidement comme une neige flottant sur les eaux, et que prochainement j'irai me mêler aux fleuves qui coulent dans le vaste sein de la terre.

---

## FRAGMENT.

Non, ce n'est plus assez de la roche lointaine
Où mes jours, consumés à contempler les mers,
Ont nourri dans mon sein un amour qui m'entraîne
A suivre aveuglément l'attrait des flots amers.
Il me faut sur le bord une grotte profonde
Que l'orage remplit d'écume et de clameurs,
Où, quand le dieu du jour se lève sur le monde,
L'œil règne et se contente au vaste sein de l'onde
Ou suit à l'horizon la fuite des rameurs.
J'aime Thétis, ses bords ont des sables humides;
La pente qui m'attire y conduit mes pieds nus;
Son haleine a gonflé mes songes trop timides,
Et je vogue en dormant à des points inconnus.
L'amour qui dans le sein des roches les plus dures
Tire de son sommeil la source des ruisseaux,
Du désir de la mer émeut ses faibles eaux,
La conduit vers le jour par des veines obscures,
Et qui, précipitant sa pente et ses murmures,
Dans l'abîme cherché termine ses travaux;
C'est le mien. Mon destin s'incline vers la plage.
Le secret de mon mal est au sein de Thétis.
J'irai, je goûterai les plantes du rivage

Et peut-être en mon sein tombera le breuvage
Qui change en dieux des mers les mortels engloutis.
Non, je transporterai mon chaume des montagnes
Sur la pente du sable, aux bords pleins de fraîcheur;
Là, je verrai Thétis répandant sa blancheur,
A l'éclat de ses pieds entraîner ses compagnes;
Là, ma pensée aura ses humides campagnes,
J'aurai même une barque et je serai pêcheur.

Ah! les dieux retirés aux antres qu'on ignore,
Les dieux secrets, plongés dans le charme des eaux,
Se plaisent à ravir un berger aux troupeaux,
Mes regards aux vallons, mon souffle aux chalumeaux,
Pour charger mon esprit du mal qui le dévore.

J'étais berger; j'avais plus de mille brebis.
Berger je suis encor, mes brebis sont fidèles :
Mais qu'aux champs refroidis languissent les épis,
Et meurent dans mon sein les soins que j'eus pour elles!
Au cours de l'abandon je laisse errer leurs pas;
Et je me livre aux dieux que je ne connais pas!...
J'immolerai ce soir aux Nymphes des montagnes.

Nymphes, divinités dont le pouvoir conduit
Les racines des bois et le cours des fontaines,
Qui nourrissez les airs de fécondes haleines,
Et des sources que Pan entretient toujours pleines
Aux champs menez la vie à grands flots et sans bruit,
Comme la nuit répand le sommeil dans nos veines,
Dieux des monts et des bois, dieux nommés ou cachés,
De qui le charme vient à tous lieux solitaires,
Et toi, dieu des bergers à ces lieux attachés,
Pan, qui dans les forêts m'entr'ouvris tes mystères,
Vous tous, dieux de ma vie et que j'ai tant aimés,
De vos bienfaits en moi réveillez la mémoire,
Pour m'ôter ce penchant et ravir la victoire
Aux perfides attraits dans la mer enfermés.
Comme un fruit suspendu dans l'ombre du feuillage,
Mon destin s'est formé dans l'épaisseur des bois.
J'ai grandi, recouvert d'une chaleur sauvage,
Et le vent qui rompait le tissu de l'ombrage
Me découvrit le ciel pour la première fois.
Les faveurs de nos dieux m'ont touché dès l'enfance;
Mes plus jeunes regards ont aimé les forêts,
Et mes plus jeunes pas ont suivi le silence
Qui m'entraînait bien loin dans l'ombre et les secrets.
Mais le jour où du haut d'une cime perdue
Je vis (ce fut pour moi comme un brillant réveil!)

Le monde parcouru par les feux du soleil,
Et les champs et les eaux couchés dans l'étendue,
L'étendue enivra mon esprit et mes yeux;
Je voulus égaler mes regards à l'espace,
Et posséder sans borne, en égarant ma trace,
L'ouverture des champs avec celle des cieux.
Aux bergers appartient l'espace et la lumière,
En parcourant les monts ils épuisent le jour;
Ils sont chers à la nuit, qui s'ouvre tout entière
A leurs pas inconnus, et laisse leur paupière
Ouverte aux feux perdus dans leur profond séjour.
Je courus aux bergers, je reconnus leurs fêtes,
Je marchai, je goûtai le charme des troupeaux;
Et sur le haut des monts comme au sein des retraites,
Les dieux, qui m'attiraient dans leurs faveurs secrètes,
Dans des piéges divins prenaient mes sens nouveaux.
Dans les réduits secrets que le gazon recèle,
Un ver, du jour éteint recueillant les débris,
Lorsque tout s'obscurcit, devient une étincelle,
Et plein des traits perdus de la flamme éternelle,
Goûte encor le soleil dans l'ombre des abris.
Ainsi. . . . . . . . . . . . . . .

*Le Centaure*, qui est complet, et ce fragment de vers, qu'on pourrait intituler *Glaucus*, sont les seuls essais que nous ayons pu recueillir. Si les parents et les amis de M. de Guérin en retrouvaient d'autres, nous les engageons à les réunir et à les publier.

George Sand.

# ÉTAT ACTUEL

# DES INDES ANGLAISES.

---

### DERNIÈRE PARTIE (1).

L'Hindoustan. — Expédition de Khiva. — Affaires de Chine.

## I.

La nature a marqué de si grands traits la physionomie physique et intellectuelle de l'Hindoustan; les destinées de l'humanité s'y sont développées par des influences si mystérieuses ou des secousses si inattendues, et l'avenir s'y prépare par des causes qui empruntent au passé un tel caractère de grandeur, qu'on se laisse volontiers aller à la contemplation rêveuse de ce vaste ensemble, et qu'on se demande tout d'abord ce que deviendra cet empire dans la main de l'homme et sous l'œil de Dieu! Mais les véritables intérêts et le sort futur des nations ne peuvent être compris ou conjecturés sans une investigation attentive et une comparaison laborieuse des éléments que la philosophie politique emprunte à l'observation. Il n'est pas permis, dans l'état actuel de l'esprit humain, de négliger l'emploi de ces données fondamentales, sur lesquelles s'appuient toute recherche et toute discussion. Dans l'examen qui nous

(1) Voyez les livraisons du 15 janvier, du 29 février et 31 mars 1840.

occupe, il nous a paru indispensable de faire connaître plus particulièrement les éléments nouveaux qui entrent dans l'appréciation du caractère actuel de la domination anglaise dans l'Inde. Déterminé par ces convictions, nous avons cru nécessaire d'appeler d'abord l'attention de nos lecteurs sur l'Indus, et les peuples qui défendent les approches de ce fleuve contre les tendances de l'Occident. Il nous reste à exposer quel est l'état présent de l'Hindoustan proprement dit, et à indiquer les conséquences probables de l'occupation de l'Afghanistan par les troupes anglaises.

Les relations intimes que le commerce et les progrès de la civilisation ont établies, surtout depuis un demi-siècle, entre les nations européennes et les États de l'Orient, ont amené la publication d'un grand nombre d'ouvrages destinés à faire connaître l'histoire, les productions, les ressources, la condition politique des vastes contrées et des peuples de l'Hindoustan. Les investigations scientifiques, les recherches administratives, les documents officiels publiés par ordre du parlement anglais et les observations de quelques voyageurs, ont fourni des données précieuses sur plusieurs points de détail ; mais l'ensemble, la physionomie générale du pays, celle des races diverses qui l'habitent, et surtout les résultats de l'influence exercée par la jeune Europe sur ces races vieillies, n'ont été que très-imparfaitement connus jusqu'à ces derniers temps. Depuis une quinzaine d'années seulement, les ouvrages de Mill (1), Prinsep (2), Heber (3), Rickards (4), Auber (5), Montgomery-Martin (6), etc., chez les

(1) *History of British India*, 6 vol. in-8°, Londres, 1826. — Une quatrième édition de cet important ouvrage se publie en ce moment sous le titre suivant : *The History of British India*, by James Mill, esq., fourth edition (in 8 vol.), *with notes and continuation* by H. H. Wilson. — M. Wilson est le célèbre orientaliste qui a été longtemps secrétaire de la Société asiatique de Calcutta, et qui professe aujourd'hui le sanscrit à l'université d'Oxford.

(2) *History of the political and military transactions in India during the administration of the marquess of Hastings*, by Henry T. Prinsep, of the Bengal civil service, etc. — H.-T. Prinsep, aujourd'hui l'un des secrétaires du gouvernement suprême à Calcutta, est frère de G. Prinsep, mort il y a un an à Calcutta, auteur d'un mémoire très-estimé sur la navigation du Gange (1830), travail où nous avons puisé (avec Ritter) des données intéressantes pour la comparaison des domaines fluviaux du Gange et de l'Indus. (*Revue des Deux Mondes*, livraison du 29 février.) — Un autre frère, James Prinsep, secrétaire de la Société asiatique de Calcutta, s'est fait remarquer par ses recherches numismatiques et paléographiques, qui ont éclairé d'un jour tout nouveau l'histoire ancienne de l'Hindoustan.

(3) *Heber's narrative of a journey from Calcutta to Bombay*, etc., 3 vol. in-8°, Londres, 1828. — Heber est mort évêque de Calcutta, en tournée épiscopale à Tritchinopoli, en 1826.

(4) *India or facts submitted to illustrate the character and condition of the native inhabitants*, etc., by R. Rickards, esq., 2 vol. in-8°, Londres, 1829.

(5) *Rise and progress of the British power in India*, by Peter Auber, M. R. A. S., etc., 2 vol. in-8°, Londres, 1837.

(6) Le plus important des ouvrages que l'on puisse consulter sur l'état actuel des Indes anglaises est sans contredit celui qu'a publié M. R. Montgomery-Martin, en 1839, sous ce titre : *Statistics of the colonies of the British empire*, etc., travail immense,

Anglais, et chez nous la *Correspondance* de Jacquemont et quelques résumés épars dans les journaux et les recueils périodiques, ont commencé à rectifier et à étendre nos notions sur l'Inde anglaise, et même jusqu'à un certain point à populariser l'étude de ces notions générales, qui trouvent une application immédiate à la politique du jour en ce qui touche la question d'Orient. Rassembler ces données et déterminer le caractère qu'elles affectent dans leur ensemble, ou plutôt le caractère qu'elles assignent aux peuples et au gouvernement de l'Inde; indiquer les modifications qui se développent dans ce pays par l'action lente, mais partout sensible et toujours croissante, de notre civilisation : tel est notre but en ce moment.

L'Angleterre est le milieu principal par lequel s'opère la transmission de cette action que nous venons de signaler. Aussi les altérations graduelles qui s'introduisent dans les institutions et les habitudes de l'Hindoustan ont-elles une teinte anglaise. Mais la tendance générale et définitive du mouvement social appartient à l'Europe, et amènera irrésistiblement des résultats qui contrarieront peut-être beaucoup les vues de l'Angleterre, et nuiront en particulier aux intérêts de la *Compagnie des Indes orientales*, aujourd'hui régente de ce vaste empire. Cette association, remarquable surtout par les résultats qu'elle a obtenus, ce pouvoir anomal, cet *imperium in imperio*, présente un des phénomènes politiques les plus dignes de fixer l'attention, et cependant l'origine, les accroissements successifs, le mode d'action de ce pouvoir, unique peut-être dans les annales du monde, étaient peu connus, même en Angleterre, avant la publication du grand ouvrage de Mill, et n'y ont excité longtemps qu'un médiocre intérêt. En France, on n'a sur la compagnie et sur les peuples qu'elle gouverne que des renseignements vagues ou incomplets.

Nous ne saurions avoir la prétention de peindre ici ce vaste tableau; nous voulons seulement en marquer les contours, en arrêter le trait pour ainsi dire, afin que l'œil puisse en saisir l'ensemble, et que les détails tracés par d'autres mains viennent s'y placer avec les couleurs qui leur sont propres, sur les plans qui leur conviennent, dans les rapports qu'ils doivent conserver entre eux.

Nous nous bornerons donc, d'après les documents officiels, les renseignements que nous avons recueillis, et les données les plus récentes et les plus exactes, à exposer succinctement l'état actuel de l'empire hindo-britannique. Il faut constater *ce qui est* avant de songer à prévoir *ce qui sera*. Mais, pour bien comprendre le présent, il faut jeter un coup d'œil sur le passé, et, avant tout, il convient de décrire la scène où, après tant et de si grandes catastrophes, une poignée de soldats au service d'une compagnie de marchands a, sans le savoir et sans le vouloir, décidé, au profit de l'humanité, du sort de tant de millions d'hommes.

Ici nous nous voyons forcé de nouveau d'entrer dans quelque détails dont nous ne nous dissimulons pas l'aridité, mais qui nous paraissent d'autant plus

résumé très-remarquable de tous les documents officiels et authentiques auxquels il était possible d'avoir accès. — On peut consulter aussi avec fruit les ouvrages du même auteur, intitulés *History of the possessions of the Hon. East-India company*, etc., 2 vol., 1837, et *Condition of the Anglo-Eastern empire in* 1832, 1 vol., 1833.

indispensables à l'intelligence complète du sujet, que les relations des voyageurs et les conjectures des géographes ont donné naissance à une foule de notions confuses ou contradictoires.

Arrêtons d'abord nos regards sur l'Inde connue des anciens. Les limites géographiques de la partie de l'Asie, que les Grecs et les Romains désignaient sous ce nom, ne sont peut-être pas bien exactement déterminées; mais il paraît probable qu'ils entendaient par ce mot l'ensemble des contrées habitées par les *Indi* (*Hindous*), contrées désignées d'une manière tout à fait semblable par le mot persan *Hindou-St'hân*, qui a passé dans notre langue. Quelques géographes modernes considèrent les limites de l'Hindoustan comme déterminées par les points extrêmes où la religion hindoue a pénétré, et Hamilton, dans sa *Description de l'Hindoustan*, observe que ce mode de démarcation a l'avantage de coïncider admirablement de trois côtés avec les barrières naturelles que présentent l'immense chaîne de l'Himalaya, l'Indus et l'Océan; mais cette observation semble peu exacte, puisque au delà de ces barrières la religion hindoue a laissé des traces évidentes, comme au nord-ouest de l'Indus (où se trouve peut-être le berceau de la race hindoue), à l'est du Brahmapouttra, dans les îles de la Sonde, etc. Il semble plus naturel de consulter, sur la position et les limites de l'Inde ancienne, l'autorité des Hindous eux-mêmes.

Les brâhmes désignent l'Hindoustan sous le nom de *Bhârat-Khand* ou *Bhârat-Varsha* (contrée ou pays de Bhârat), du nom d'un prince issu de la race lunaire, fils de Doushmanta et de Saeontala. Suivant eux, le Bhârat-Varsha est borné au nord par l'Himalaya, au sud par la mer, à l'est en partie par la mer et en partie par les chaînes de montagnes qui le séparent des pays connus aujourd'hui sous les noms d'*Assâm*, *Cassay*, *Arracàn*, à l'ouest enfin par l'Océan et par les chaînes de montagnes qui séparent ces contrées de l'ancienne Perse et s'étendent jusqu'aux bouches de l'Indus; montagnes que les géographes modernes désignent par le nom de *Monts-Soliman*, et que les plus anciens auteurs hindous considéraient comme une continuation de l'Himalaya, mais qui sont par le fait dépendantes du plateau de l'Irân, dont elles constituent le bord oriental. D'après ces données, traduites en géographie mathématique, l'Inde continentale des anciens, envisagée sous le point de vue de ses limites extrêmes, s'étendait du 8$^{me}$ au 35$^{me}$ degré de lat. N., et du 65$^{me}$ au 91$^{me}$ degré de long. orientale (méridien de Paris).

L'empire moghol, sous Aurengzeb, a dépassé ces limites en longitude; mais plusieurs États du sud n'étaient pas soumis au joug musulman.

L'empire hindo-britannique, au contraire, embrasse tous ces États, ainsi que l'Inde centrale (dont quelques districts ne reconnaissaient qu'imparfaitement la domination des empereurs moghols), mais il ne s'étend au nord que vers le 31$^{me}$ et à l'ouest que vers le 68$^{me}$ degré; à l'est, il atteint le 91$^{me}$ degré de long., et plusieurs provinces réunies dans ces dernières années aux territoires de la compagnie, comme Assâm, Arracan, Tavoy, Tannasserim, Singapour, Malacca, etc., sont situées bien au delà de ce méridien. La grande presqu'île hindoustanique, par sa position intermédiaire à l'égard des peuples de l'Asie postérieure d'un côté, et des Arabes de l'autre, se trouve dans des conditions analogues à celles où se trouve l'Italie entre la Grèce dans l'Est et

la Péninsule ibérique dans l'Ouest. On ne l'approche que par de vastes surfaces de mer, ou en traversant des chaînes de montagnes d'un passage difficile (1). Envisagée dans son ensemble, cette vaste contrée offre, suivant la belle remarque de W. Jones (2), la figure d'un quadrilatère qui se divise en deux immenses triangles dont la base commune est la ligne de fonction des bouches de l'Indus à celles du Gange et du Brahmapouttra. Cette ligne, comprenant toute la largeur de l'Hindoustan de l'est à l'ouest, n'a pas moins de 1650 milles anglais d'étendue (environ 680 lieues de poste); c'est la distance qui, en Europe, sépare Bayonne de Constantinople. Le triangle septentrional a son sommet à *Léh*, sur l'Indus supérieur; le triangle méridional a le sien au cap Comorin. La ligne qui joint les deux sommets n'a pas moins de 1975 mille (ou environ 815 lieues de poste, c'est-à-dire que la distance entre ces deux points est à peu près la même que celle qui sépare Bordeaux de Moscou, ou Naples d'Arkhangel). La surface totale des deux triangles est à peu près égale à la moitié de la superficie de l'Europe continentale, moins la péninsule scandinave. Le triangle du nord contient trois fois la superficie de l'empire d'Autriche, celui du sud trois fois celle de la France. Les côtés du triangle du nord sont formés par de hautes chaînes de montagnes; le centre est occupé par de basses vallées ou des plaines immenses. Dans le triangle du sud, au contraire, les côtés sont des terres basses, étroites, tandis que le milieu est rempli de montagnes ou de hauts plateaux. Le contraste est complet sous le point de vue astronomique, comme sous celui de la configuration plastique des surfaces. La base commune à ces triangles est formée en grande partie par la vallée de la Narbaddah, au pied des monts Vindhya; aussi ces montagnes et la rivière la Narbaddah ont-elles une grande importance absolue et traditionnelle, comme partageant l'Hindoustan en deux parties qui se distinguent l'une de l'autre non moins par leur aspect physique que par le caractère, le langage et les mœurs des peuples qui les habitent, et par les souvenirs religieux ou historiques qui se rattachent à chacune d'elles. La partie septentrionale, ou *Hindoustan propre*, portait chez les anciens brâhmes le nom de *terre civilisée et sacrée*, parce que la tradition voulait qu'elle eût été fréquentée par les dieux. La partie méridionale, ou le Dekkan (Dakkann), était seulement appelée *terre civilisée* (3). Le Dekkan a aussi ses constrastes qu'il faut au moins désigner à l'étude, et dont l'influence ne saurait être méconnue. Ses côtes de l'est et de l'ouest étant tournées vers des mers animées par des courants et des systèmes de vent très-différents, les courants d'air, les eaux, les productions, les peuples eux-mêmes, diffèrent sur l'une et l'autre plage, et à ces différences correspondent des besoins et des échanges, en un mot des relations commerciales d'un caractère distinct.

Résumons en peu de mots ce que l'on sait aujourd'hui sur l'aspect géologi-

(1) Voyez, pour le développement scientifique des formes de transition de la haute Asie aux basses terres de l'Inde antérieure, Ritter, tom. V, pag. 424 et suiv.

(2) *Discours d'ouverture* de la société asiatique de Calcutta, 1786.

(3) Voyez *Exposition of the practical operation of the judicial and revenue systems of India*, etc., by Rajah Rammohun-Roy. London, 1832, in-8o.

que et hydrographique de l'Hindoustan embrassé du point de vue le plus général.

Un pays dont l'étendue égale celle de la moitié de l'Europe doit nécessairement présenter une grande diversité de surfaces; aussi depuis des siècles les voyageurs qui ont visité différentes parties de ce pays ont décrit ou indiqué, chacun de son point de vue exclusif, ce labyrinthe de montagnes et de vallées, de plaines fertiles, de déserts, de provinces peuplées, de forêts, de bassins fluviaux et de côtes. Il était à peu près impossible de se former, d'après ces données éparses, toujours incomplètes, souvent inexactes, une idée de l'ensemble des caractères physiques de ces contrées. C'est aux déterminations rigoureuses fournies, dans ces derniers temps, par la géodésie, la géognosie, la botanique, la climatologie, que nous devons la connaissance du vrai relief du pays, et c'est par le judicieux emploi des éléments qu'elles ont rassemblés qu'on a pu arriver enfin à la construction d'une carte tant soit peu exacte de l'Hindoustan. Le gouvernement anglais a fait exécuter dans ce but une série de travaux que l'on peut sans hésiter ranger au nombre des entreprises qui honorent le plus l'humanité (1). Les énormes chaînes de l'Himalaya au nord et à l'est, avec leurs pics élevés de vingt et un mille à vingt-quatre mille pieds au-dessus du niveau de la mer, les Monts-Soliman qui terminent le bassin de l'Indus à l'occident, le grand désert de sable qui sépare le Sindh du Rajpoutana, les chaînes qui traversent le Rajpoutana, le plateau central de Malwa, les monts Vindhya qui se lient à ce plateau et à ses dépendances; puis, au sud de cette chaîne, les groupes connus sous le nom de *Gaths* orientaux et occidentaux, et enfin les *Gaths* méridionaux, ou la chaîne qui se termine au cap Comorin : tels sont les traits géologiques les plus saillants de cette vaste contrée. Les terrains élevés y sont à l'ensemble des terres basses, d'après nos calculs, dans le rapport approximatif de 19 à 14. Toutes ces grands formes de la nature sont traversées d'une multitude innombrable de courants d'eaux depuis les cimes les plus hautes jusqu'aux plages de l'Océan. Dans l'Inde du Nord, toutes les sources et leurs ramifications infinies se partagent en deux systèmes gigantesques, celui de l'Indus et le système combiné du Gange et du Brahmapoutra. Le Dekkan ou l'Inde du Sud est, au contraire, arrosé par une multitude de rivières bien plus petites, mais se jetant isolément dans la mer. La longueur de ces rivières et leur profondeur vont en s'amoindrissant du nord au sud à mesure que la presqu'île se rétrécit. Les deux rivières situées le plus au nord, la *Narbaddah* et le *Tapti*, ont cela de particulier que, contrairement à la pente générale, elles courent de l'est à l'ouest, en ligne presque directe, se jeter dans la mer à la côte de Malabar, tandis que le *Godavery*, le *Kistnah*, le *Pânar*, le *Cávery*, qui ont leurs sources près de la côte du Malabar dans les montagnes marginales du plateau de Dekkan, c'est-à-dire dans la pente orientale de *Gaths*, vont traverser les plaines du plateau de l'ouest à l'est, et se jeter dans la mer du Bengale à la côte de Coromandel. En

(1) Le grand Atlas de l'Inde, résultat principal de ces immenses travaux, et qui se publie par ordre de la cour des directeurs, est arrivé à sa trentième feuille. L'échelle en est d'un pouce par quatre mille anglais.

résumé, trois des plus grands fleuves du monde, plusieurs autres fleuves ou rivières considérables, égaux par le volume de leurs eaux et la longueur de leur cours aux principaux fleuves de l'Europe, et un grand nombre de rivières secondaires arrosent et fertilisent plusieurs parties de l'Hindoustan; mais l'Hindoustan n'est pas aussi favorisé, sous ce rapport, que l'Inde transgangétique, surtout cette portion de l'Inde qui s'étend à l'est du grand Gange et du Brahmapoutra.

La fertilité de l'Hindoustan, la beauté de son climat, sont presque proverbiales; cela est dû, sans doute, à ce que l'on a appliqué au pays entier ce qui n'est vrai que de quelques-unes de ses parties, ou à l'année ce qui n'est vrai que d'une saison. Les conquérants musulmans n'avaient pas une très-haute opinion des avantages que pouvait offrir un établissement durable dans ces contrées, et ce n'est qu'une longue habitude qui a vaincu leurs répugnances. Ce n'est pas la richesse du sol, mais les richesses minérales et les produits précieux de l'Inde; ce n'est pas la beauté du climat, mais la soif et l'espoir du butin qui paraissent avoir tenté ces hordes envahissantes. Le fanatisme religieux, agissant comme prétexte et comme excitant à la fois, a fait le reste, et livré l'Hindoustan à toutes les horreurs de la dévastation et du pillage.

Selon les brahmes, l'Inde se divisait originairement en dix grands royaumes, et l'existence de ces divisions générales paraît être confirmée par celle de dix dialectes principaux, correspondant à chacune de ces divisions. Environ deux mille ans avant l'ère chrétienne, selon les Pouranas, le Bharat-Khand aurait compris quatre riches et puissants royaumes. Tous les autres États secondaires de l'Inde auraient été tributaires de l'un ou l'autre de ces grands empires, et ceux-ci auraient, à leur tour, formé, à de certaines époques, une confédération soumise à un seul chef ou empereur. Cette organisation politique et l'indépendance des races hindoues furent détruites par les invasions successives des mahométans, de l'an 1001 à l'an 1193 de l'ère chrétienne. A dater du XI[e] siècle, la domination plus ou moins absolue de l'Hindoustan passa d'une dynastie de conquérants à l'autre, jusqu'à Baber, descendant de Timour, qui, envahissant ce malheureux pays pour la cinquième fois, en 1525, détrôna l'empereur Patan, Soultan-Ibrahim, et commença la dynastie moghole, qui a régné sans compétiteur sur ce vaste empire (si l'on en excepte l'usurpation de Sheer-Khan) pendant près de deux siècles. Sous le règne d'Akbar, petit-fils de Baber, l'empire fut divisé en *soubahs* ou gouvernements, ceux-ci en *sircars* ou provinces, et les provinces en *pergunnahs* ou districts. Le nombre des soubahs a varié sous le règne d'Akbar et les règnes suivants; mais on peut en compter vingt sous Aurengzeb, savoir: Kaboul, Kanhadar, Lahore, Kashmir, Adjmir, Moultân, Dehli, Agra, Aoudh, Allahabad, Behar, Bengale, Orissa, Malwa, Goudjrât, Khandeish, Bérar, Aurangabad, Golconde et Bidjapour. C'est là l'époque la plus brillante de la domination moghole, et celle où l'administration musulmane a eu le plus d'unité et de vigueur. La période de décadence a commencé avec le XVIII[e] siècle, sous le règne de Shah Allum, fils d'Aurengzeb, et la désorganisation qui suivit l'invasion de Nader-Shah laissa vacant par le fait le trône de l'Hindoustan, où l'Angleterre est venue s'asseoir.

Elle a ramassé les débris et reconstruit l'édifice impérial sur des bases plus durables.

L'Inde britannique est divisée aujourd'hui en quatre grands gouvernements, savoir : la présidence du Bengale ou Fort-William, celle de Madras ou fort Saint-George, celle de Bombay, et le gouvernement d'Agra ou des provinces de l'Ouest (*Western-Provinces*). Ces quatre gouvernements forment l'Inde *continentale* anglaise, régie par la *Compagnie des Indes orientales*, en vertu d'une charte particulière dont nous parlerons bientôt ; mais il faut leur ajouter, comme partie intégrante de l'empire hindo-britannique, le gouvernement de Ceylan, quoique cette grande île soit administrée directement par la couronne. Avant d'entrer dans l'examen de l'organisation politique, civile, militaire, et des ressources de cet empire, il convient de donner une idée de la forme du gouvernement qui le régit.

L'origine première de ce gouvernement est remarquable par le règne auquel elle se rattache, celui d'Élisabeth ; par la date de la charte d'incorporation de la première *Compagnie des Indes*, le 31 décembre 1600, et surtout par le contraste entre le point de départ, le commerce, et le point d'arrivée, l'empire !

Montesquieu a dit : « Le monde se met de temps en temps dans des situations qui changent le commerce. » Quand on pense à quel degré et à quelle nature de pouvoir la compagnie anglaise des Indes orientales est arrivée de nos jours, et qu'elle tient en ses mains la destinée de la moitié des peuples de l'Asie, il semble qu'on puisse dire à plus juste titre : « Le commerce se met de temps en temps dans des situations qui changent le monde. » La constitution actuelle et la nature du gouvernement de la compagnie nous montreront jusqu'à quel point, à son égard, cette conclusion est fondée.

Ce n'est pas ici le lieu de suivre dans toutes ses phases le développement de ce pouvoir colossal ; cependant il importe de bien constater un fait important que nous venons d'indiquer, fait déguisé, il est vrai, sous l'appareil des formes commerciales, mais qui perce au travers des chiffres et se révèle par les hésitations et les précautions affectées d'une ambition que les honneurs vulgaires et les profits du négoce ne pouvaient satisfaire. Depuis un siècle et demi, le commerce a cessé d'être le but exclusif ou même le but principal de la compagnie. Le pouvoir, les possessions territoriales, l'empire, voilà ce qu'elle a convoité sans presque oser le vouloir, voilà le résultat vers lequel elle a été fatalement entraînée, et qu'elle n'a complétement atteint que depuis quelques années.

Nous envisageons ici la question sous son point de vue le plus général ; nous admettons que, dans l'origine, les diverses associations qui se sont formées en Angleterre pour envoyer des flottes marchandes aux Indes orientales, ne songeaient qu'aux profits que pourraient réaliser les cargaisons de retour ; mais, à dater de 1689, et surtout depuis la fusion des deux grandes compagnies rivales en une seule, et la constitution définitive de la compagnie actuelle en 1702-1708, la tendance à l'agrandissement, l'esprit de conquête, la volonté de devenir puissance dans l'Inde, se sont montrés en toute occasion, et ont dominé toute question commerciale. Les archives de la compagnie fournissent à

cet égard un document d'autant plus curieux, qu'il révèle, à une époque si reculée, la pensée tout entière de ce gouvernement, pensée ambitieuse et cupide à la fois. Les directeurs, dans les instructions envoyées à leurs principaux agents dans l'Inde, en 1689, s'exprimaient ainsi :

« L'augmentation de nos revenus est un sujet qui nous intéresse autant que la prospérité de notre commerce ; c'est cela qui nous rendra forts, tandis que vingt accidents peuvent interrompre notre commerce; c'est avec cela que *nous deviendrons une nation dans l'Inde;* sans cela, nous ne sommes qu'une réunion d'aventuriers sous la protection de la charte royale, faisant le commerce là seulement où il n'est pas de l'intérêt de quelqu'un de puissant de s'y opposer, et c'est pour cela que les sages Hollandais, dans toutes leurs instructions générales, instructions que nous avons lues, écrivent dix paragraphes concernant leur gouvernement, l'administration civile et militaire, *la guerre et l'augmentation de leurs revenus*, pour un paragraphe concernant leur commerce. »

L'historien des Indes anglaises, l'illustre Mill, avait signalé cette tendance précoce à la souveraineté ; toutefois, il s'était borné à en conclure qu'un commerce dédaigné est un commerce négligé, et conséquemment un commerce sans profit, vérité que la discussion publique des ressources et de la situation financière de la compagnie, dans ces derniers temps, a pleinement établie, comme résultat de sa longue existence commerciale. Ce n'était pas là toute la vérité, ce n'était pas le résultat le plus important d'un siècle de combats, de monopole et d'intrigues. Un acte du parlement a formulé d'une manière officielle, il y a sept ans, ce résultat définitif, résultat politique et non commercial, conséquence forcée d'un développement monstrueux et d'une complication d'intérêts dont le ministère anglais n'avait ni la volonté, ni le loisir d'accepter la responsabilité. Par cet acte, qui reçut l'assentiment du roi le 28 août 1833, la compagnie a renoncé au monopole de Chine, suspendu indéfiniment tout négoce, et a été investie du gouvernement immédiat de l'empire hindo-britannique jusqu'au 30 avril 1854. La couronne a délégué à la compagnie le gouvernement suprême des Indes, à la condition acceptée par elle de soumettre ses actes au contrôle d'un conseil spécial. La désignation ordinaire de ce conseil est celle de *conseil* ou *bureau de contrôle* (*board of control*), et ses membres ont le titre de « commissaires de Sa Majesté pour les affaires de l'Inde. » Le président de ce conseil siége parmi les ministres. La première formation du bureau de contrôle remonte à l'année 1784. Avant d'en définir les attributions, il convient de se rendre compte de l'organisation actuelle de la compagnie des Indes orientales et des fonctions de la *cour des directeurs*.

Le capital de la compagnie est de 6 millions sterling, ou plus de 150 millions de France. L'intérêt de ce capital, au taux de 10 1/2 p. 100, est réparti, d'après les renseignements les plus récents entre trois mille cinq cent soixante-dix-neuf propriétaires. Les affaires générales de la compagnie sont réglées par la *cour des propriétaires*. Ceux des propriétaires qui possèdent pour 500 liv. sterling d'actions de la compagnie, depuis au moins un an, ont droit de siéger et de prendre part aux débats, mais ils ne peuvent pas voter; 1,000 liv. ster-

ling donnent droit à un vote, 3,000 liv. sterling à deux votes, 6,000 liv. à trois votes, et enfin 10,000 livres et au-dessus à quatre votes, nombre de votes le plus élevé auquel un seul propriétaire puisse prétendre. Les femmes peuvent posséder des actions de la compagnie ; les étrangers, à quelque nation, à quelque religion qu'ils appartiennent, peuvent également devenir propriétaires. Les uns et les autres ont droit de prendre part aux débats et de voter aux conditions que nous venons de mentionner. Le nombre total des votants est estimé à deux mille. En 1832, deux mille deux cent onze votes appartenaient à des hommes, trois cent soixante-douze à des femmes. La cour des propriétaires s'assemble régulièrement tous les trois mois. Elle nomme des *directeurs* tirés de son sein pour administrer les affaires politiques, financières, etc., de la compagnie. La *cour des directeurs*, émanée de la *cour des propriétaires*, se compose de trente membres, qui doivent satisfaire aux conditions suivantes : être né sujet anglais ou avoir été naturalisé, posséder des actions de la compagnie pour au moins 2,000 liv. sterl., n'être ni directeur de la banque d'Angleterre ni directeur de la compagnie de la mer du Sud. De ces trente membres, vingt-quatre seulement sont en activité, six sortant à tour de rôle, tous les ans, de la direction active, et n'étant rééligibles qu'à l'expiration de l'année. La cour des directeurs se choisit chaque année un président et un vice-président. Cette cour s'assemble une fois par semaine. Il faut que treize membres au moins soient présents pour constituer la cour. Toutes les questions sont décidées au scrutin secret. La cour des directeurs se partage, pour l'expédition des affaires ordinaires, en trois comités : 1° de l'intérieur et de la comptabilité, composé de huit directeurs ; 2° des affaires politiques et militaires, composé de sept directeurs; 3° comité législatif, des revenus et de la justice, sept directeurs. Les affaires secrètes sont confiées exclusivement à un comité qui se compose du président, du vice-président et du plus ancien directeur. Les membres de ce *conseil des trois* prêtent entre les mains l'un de l'autre, avant d'entrer en fonctions, le serment dont voici la teneur : « Je jure d'exécuter fidèlement le mandat qui m'est confié comme membre du comité secret nommé par la cour des directeurs de la compagnie des Indes, et de me servir des pouvoirs qui me sont attribués en cette qualité avec toute l'habileté et tout le jugement dont je suis capable. Je ne confierai ou ne ferai connaitre à qui que ce soit les ordres secrets, instructions, dépêches, lettres officielles ou communications qui pourront m'être donnés ou envoyés par les commissaires pour les affaires de l'Inde, si ce n'est aux autres membres dudit comité secret, ou à la personne ou aux personnes dûment nommées et désignées pour transcrire ou préparer ces documents, à moins que je n'y sois autorisé par lesdits commissaires. Qu'ainsi Dieu me soit en aide (1). »

Le gouvernement suprême des Indes reçoit directement ses instructions de la cour des directeurs. Une importante prérogative de ce corps est la nomination à peu près exclusive aux grades ou emplois par lesquels se recrutent les différentes branches du service dans l'Inde : patronage immense, et qui suffi-

(1) Charte de 1833, art. 35.

rait pour donner une influence considérable à la cour des directeurs, en Angleterre même, où les plus grandes familles sont souvent désireuses de voir leurs plus jeunes membres entrer dans la carrière à la fois honorable et lucrative que peut leur ouvrir la protection d'un directeur. Ce patronage est réglé sur les bases suivantes. Le nombre des commis (1), cadets et chirurgiens aides-majors à nommer dans le cours de l'année étant connu, ce nombre est divisé en trente parts. Le président de la cour des directeurs a *deux* nominations, le vice-président *deux*, le président du conseil de l'Inde *deux* également, et chacun des directeurs *une*. Une partie du patronage est entre les mains des ministres par l'intermédiaire du conseil de l'Inde, la nomination des juges, des évêques et des officiers de l'armée de la reine qui sont appelés à servir dans l'Inde leur étant dévolue. La couronne s'est aussi réservé le droit d'accorder ou de refuser sa sanction à la nomination du gouverneur général, des gouverneurs et des généraux commandant en chef les armées de l'Inde (2).

Dans l'état actuel des relations que la nouvelle charte a établies entre le conseil de l'Inde (*board of control*) et la cour des directeurs, les grandes mesures administratives et surtout politiques émanent du bureau, qui, en outre, exerce un droit de contrôle absolu sur toute la correspondance de la cour des directeurs. Quant à la correspondance générale, ce droit est mitigé par le droit de remontrance, que la charte reconnaît à la cour des directeurs; et en ce qui concerne la correspondance secrète, les ordres du bureau, étant alors sans appel, doivent être transmis par l'intermédiaire du comité secret et revêtus des signatures des membres de ce comité, en sorte que les agents de la compagnie au dehors ne reconnaissent que l'autorité de la cour des directeurs, et ne correspondent qu'avec elle, quoique l'autorité suprême et l'initiative des grandes mesures appartiennent, comme nous l'avons dit, au conseil suprême des affaires de l'Inde, ou bureau de contrôle. Cette organisation manque, jusqu'à un certain point, d'unité, et conséquemment de force; mais elle était peut-être la seule possible au milieu des circonstances tout à fait anomales où se trouvaient en 1833, d'un côté la compagnie, de l'autre le gou-

(1) Les jeunes gens admis à concourir pour les emplois civils (le service civil, aux Indes anglaises, embrasse l'administration, la justice et les finances) portent le titre de *writers*, écrivains. Cette dénomination fait partie de l'ancienne classification des employés civils de la compagnie en *writers*, écrivains; *factors*, facteurs, après cinq ans de grade d'écrivain; *junior merchants*, après trois ans d'emploi comme facteurs; *senior merchants* enfin, après trois ans d'emploi comme *junior*, c'est-à-dire après onze ans de service.

Cette singulière classification n'est plus en rapport avec les formes et le but de l'administration actuelle.

(2) Le *patronage* qui s'attache au titre de directeur de la compagnie est le plus important avantage de cette position. Le traitement d'un directeur n'est que de 300 liv. sterl. (environ 7,600 francs). Le président du bureau de contrôle reçoit 3,500 liv. sterl. par an (à peu près 90,000 fr.). Le département des affaires de l'Inde coûte à l'État environ 800,000 fr. par an. L'ensemble des traitements payés à l'hôtel de la compagnie des Indes s'élève, d'après nos calculs, à près de 3 millions de francs par an.

vernement royal. C'est une forme de transition par laquelle il était sage de passer, et qui ne nous semble pas devoir compromettre l'avenir de la domination anglaise dans l'Hindoustan. Sur quelques points de détail seulement, il y a eu et il y aura désaccord entre ces deux pouvoirs ; mais les bases de la transaction sont larges, rationnelles, simples et durables, et suffiront à maintenir le système actuel de gouvernement jusqu'au 30 avril 1854 (terme auquel expire la charte accordée à la compagnie) et au delà, s'il le faut. La compagnie a fait au total une belle affaire en acceptant les conditions que le gouvernement lui avait offertes; elle a abandonné, il est vrai, ses priviléges commerciaux, mais son commerce l'avait appauvrie, loin de l'enrichir. Toutes les propriétés mobilières et immobilières qui lui appartenaient au 22 avril 1834, ont été transférées à la couronne, mais elle en conserve l'administration. L'exploitation des immenses ressources de l'Hindoustan lui est concédée pour vingt ans au moins ; le dividende de ses actionnaires est payé sur les revenus de l'Inde, et garanti, en outre, sur un fonds de 2 millions sterling mis à part sur le montant de la réalisation de ses valeurs commerciales (estimées à 21 millions sterling). Enfin, si le gouvernement juge à propos d'user de la faculté qu'il s'est réservée de racheter les actions qui donnent droit à ce dividende, ce remboursement ne pourra se faire que dans quarante ans (c'est-à-dire au plus tôt en 1874), au taux de 200 p. 0/0, à moins que la compagnie cesse, en 1854, d'être chargée du gouvernement immédiat de l'Inde, auquel cas elle pourra exiger le remboursement, sous trois ans, à ce même taux de 200 p. 0/0.

Les détails dans lesquels nous sommes entré, quoique très-succincts, suffisent, nous l'espérons du moins, pour donner une idée exacte des formes et de l'action du gouvernement suprême des affaires de l'Inde en Angleterre. Il nous reste à examiner quelle est la forme et le mode d'action du gouvernement local chargé de l'administration immédiate des Indes anglaises.

En 1851, d'après les documents officiels imprimés par ordre du parlement, les territoires anglais dans l'Inde occupaient une superficie de 514,190 milles carrés (1), peuplée d'environ 100 millions d'âmes. La totalité des territoires possédés directement par l'Angleterre, ou protégés par elle, était évaluée à 1,128,800 milles carrés, habités par environ 200 millions d'âmes. C'est à cette prodigieuse multitude, répandue sur un espace immense, que l'Angleterre envoie tous les cinq à six ans, par l'intermédiaire d'une compagnie de négociants retirés du commerce, un roi sous le titre de gouverneur général.

Les présidences que nous avons déjà indiquées, savoir : la présidence du Bengale, celle de Madras, celle de Bombay, le gouvernement d'Agra ou des provinces de l'Ouest, et le petit gouvernement de Penang, Malacca et Singapour, sont soumises à l'autorité suprême d'un *gouverneur général en conseil*, désigné par le titre de gouverneur général de l'Inde (2). Le conseil de l'Inde se compose de quatre membres ordinaires et du général commandant en chef les armées des trois présidences (le gouvernement d'Agra étant plus particulièrement une dépendance de la présidence du Bengale) qui y siége

(1) C'est-à-dire dix fois la superficie de l'Angleterre.

(2) Art. 39 de la charte.

comme membre extraordinaire. L'un des membres du conseil ne siége et ne vote que lors de la proposition et de la discussion des lois ou ordonnances nouvelles que le gouvernement peut juger convenable d'introduire dans la législation de l'empire, en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'article 43 de la nouvelle charte. Le conseil suprême peut s'assembler en quelque lieu des trois présidences qu'il plaise au gouverneur général de désigner.

Le gouverneur général est en même temps gouverneur particulier de la présidence du Bengale, et peut être aussi gouverneur particulier (lord Auckland l'était tout dernièrement encore) des provinces de l'Ouest. Il peut réunir à ces dignités le grade de général en chef des armées dans l'Inde (quelquefois avec le titre de capitaine général, comme l'a été lord Wellesley pendant son administration). Mais qu'il soit ou non général en chef, ou même quand il ne serait revêtu d'aucun grade militaire, il commande en chef la garnison du fort William ou de Calcutta.

Le gouverneur général est investi de pouvoirs souverains plus étendus à de certains égards que ceux dont jouissent plusieurs rois en Europe (1). Non-seulement il est le chef suprême de l'État, il commande les forces de terre et de mer, déclare la guerre, fait les traités de paix, d'alliance et de commerce, nomme aux emplois, etc.; mais il peut faire des lois ou règlements nouveaux, abolir ou modifier les règlements antérieurs, et ses décisions législatives, quoique soumises au contrôle du gouvernement suprême en Angleterre, sont exécutoires dans l'Inde jusqu'à ce que la cour des directeurs ait fait connaître ses intentions (2).

Chaque présidence est administrée par un gouverneur en conseil, et chaque conseil se compose du gouverneur et de trois conseillers; l'un de ces conseillers est nécessairement le général commandant en chef l'armée de la présidence. L'art. 38 de la nouvelle charte avait élevé le gouvernement d'Agra au rang de présidence, et cette quatrième présidence devait avoir son gouverneur et son conseil; mais ces dispositions ont été modifiées depuis. Les provinces de l'Ouest ont maintenant un gouverneur sans conseil : des secrétaires d'État, revêtus de pouvoirs convenables, suffisent aux besoins du service.

Examinons quelle est l'action du gouvernement suprême de l'Inde tel que nous venons de le représenter, et commençons par nous rendre compte de son action politique.

Le gouvernement anglais a adopté dès l'origine, comme principe fondamental de sa politique dans l'Hindoustan, de n'intervenir, au moins ostensiblement, dans les relations des États voisins de son territoire, qu'autant qu'il y est forcé par des actes d'hostilité directe, ou par des agressions dont ses alliés seraient l'objet.

Les principaux États indépendants avec lesquels la compagnie a conclu des traités d'alliance ou de commerce, sont : l'empire Birman, qui borde la frontière anglaise au sud-est, le Napâl au nord-est, Lahore au nord. La compagnie a des ministres plénipotentiaires ou résidents à la cour d'Ava (empire Bir-

(1) Voyez l'art. 13 de notre charte constitutionnelle.

(2) Art. 43, 44 et 45 de la charte.

man), à celle de Katmandou (Napâl), et un agent accrédité auprès de la cour de Lahore, mais qui réside sur le territoire anglais, à peu de distance de la capitale du maharadja. Les relations du gouvernement suprême avec le souverain de Lahore se modifient probablement en ce moment par suite des événements qui paraissent avoir placé Karak-Singh (fils de Randjit-Singh et son successeur) dans la dépendance de Nao-Néhal-Singh, propre fils de ce prince. Nous reviendrons plus tard sur ce sujet.

Une foule d'États secondaires dans l'Hindoustan central et dans le Dekkan sont également liés par des traités avec le gouvernement suprême de l'Inde anglaise, affectant ainsi le caractère d'une fédération dont ce gouvernement est le chef.

Les mesures politiques et les relations extérieures des États protégés sont soumises à la sanction ou au contrôle de ce régulateur suprême, arbitre des différends qui peuvent survenir entre eux. Protection effective d'un côté, déférence et soumission formelle de l'autre, telle a été la base de ce système.

Les États de quelque importance, en retour des garanties que leur offrent l'alliance et la protection du gouvernement, ont assigné une certaine portion de leur territoire au maintien d'un corps de troupes placé sous les ordres directs de l'agent du gouvernement suprême, et commandé par des officiers européens. Ils doivent, en outre, entretenir des forces suffisantes pour la police intérieure et pour agir au besoin comme contingent.

Parmi les petites principautés, les unes sont simplement tenues de payer un tribut; les autres, trop pauvres pour offrir une redevance annuelle en échange de la protection qui leur est accordée, s'engagent au moins à fournir leur contingent militaire à la première réquisition.

Les princes qui vivent aujourd'hui sous la dépendance ou sous la protection immédiate de la compagnie, peuvent se diviser en quatre grandes classes : 1° princes dépossédés et pensionnés, qui se subdivisent à leur tour comme il suit : princes pensionnés à l'aide d'une certaine étendue de territoire, dont les revenus leur sont assignés, et dont l'administration leur est conservée, dans certains cas, en tout ou en partie; princes recevant une pension annuelle directement du trésor de la compagnie.

2° Princes indépendants dans l'administration intérieure de leurs États, mais non dans le sens politique.

3° Princes dont les États sont gouvernés par un ministre choisi par le gouvernement anglais et placé sous la protection immédiate du représentant ou agent de ce gouvernement, qui réside à la cour du souverain nominal.

4° Princes dont les États sont gouvernés en leur nom par le résident anglais lui-même et les agents de son choix.

L'expérience a déjà prouvé que, de ces quatre modes de gouvernement, les deux derniers, malgré leurs imperfections, sont ceux qui, dans les circonstances actuelles, présentent le plus de garanties pour le maintien de l'ordre public, et qui doivent amener à la longue, sans efforts et sans secousses, des modifications favorables au développement de la civilisation, et conséquemment au bonheur des peuples. Il paraît donc extrêmement probable que tôt ou tard les divers États soumis à l'influence immédiate du gouvernement de la

compagnie se rangeront dans l'une ou l'autre de ces catégories. Toutefois le pouvoir protecteur ne marche vers ce but qu'avec sa langueur et sa prudence accoutumées. Avec la prétention de ne rien négliger de ce qui doit amener au fond cette rénovation générale, les formes sont soigneusement respectées. La religion, les habitudes locales, les prérogatives de la caste et du rang, sont entourées de respects et d'égards. Les principaux chefs, les familles souveraines, sont inviolables dans leurs personnes et affranchis de la juridiction des cours, excepté dans les cas de quelque importance politique. Les chefs d'un ordre inférieur sont traités avec la considération et les ménagements indiqués par les usages du pays, et on ne peut les forcer à comparaître en personne dans aucune action civile; mais le gouvernement suprême se réserve le droit de les priver de leur liberté ou de saisir leurs domaines, quand des raisons d'État ou l'infraction violente des obligations contractées réclament l'adoption de ces mesures de rigueur.

On peut énumérer aujourd'hui environ deux cent vingt royaumes, principautés et fiefs principaux, dépendants ou tributaires de la compagnie, sans compter une infinité de petits princes ou chefs secondaires qui ont des relations plus ou moins directes avec le gouvernement suprême.

Considérés sous le rapport des sectes religieuses auxquelles ils appartiennent ou sous celui de leur origine, les princes ou chefs dépendants de quelque importance se rangent sous les dénominations suivantes :

Princes musulmans, d'origine *moghole*. — L'empereur de Delhi, auquel le gouvernement anglais n'accorde cependant que le titre de roi; le roi d'Aoudh; le nizam, ou ancien soubehdar du Dekkan, etc.

Princes musulmans, *afghans* d'origine. — Nawab de Bhopâl; nawab de Tonk, Serondje, etc.; nawab de Karnoul, etc.

Princes musulmans, d'origine *abyssinienne*. Le nawab de Sutchin; le sidie de Djindjiera, etc.

Princes hindous : *brahmanes*. Le peshwa, ancien chef de la confédération Mahratte, aujourd'hui pensionné, sans territoire; le soubehdar de Djansi, le rânâ de Djalone, etc. *Radjpouts*. Le radjah d'Oudeipour, le radjah de Djeypour et autres chefs puissants de Radjpoutana, du Boundèlkund, de Maiivâ, de Goudjrât, etc. *Mahrattes*. Le souverain de Baroda ou le gaékwar, le radjah de Satara, le maharadjah-scindhia, etc. *Hindous de diverses castes*. Le radjah de Mysore, le radjah de Cochin, le radjah de Bhartpour, etc.

Princes ou chefs *sikhs* indépendants du maharadjah de Lahore, et sous la protection de la compagnie. Le radjah de Djeend, le radjah de Patiala, le radjah de Sirmour, etc. (1).

(1) Pour donner une idée de la complication des relations politiques du gouvernement suprême avec cette multitude de chefs d'origine hindoue ou musulmane, il suffira de dire que le nombre des serdars et petits chefs ayant des agents accrédités auprès du résident anglais à Ambalah (ville principale des *États sikhs protégés*, sur la rive gauche du Sutledje), est d'environ cent cinquante, que les radjâhs ou serdars principaux du Bondèlkund sont au nombre de trente-sept, ceux du Radjpoutana de vingt-deux, etc.

A la tête de ce troupeau de rois déchus, marche, courbé sous le poids des souvenirs de sa race, le descendant de Timour, l'héritier des titres pompeux que justifiaient la conquête de l'Hindoustan et la splendeur des règnes d'Akbar et d'Aurengzeb, le *shâh-hun-shâh* (roi des rois), qui aurait pu commander comme ses ancêtres à tous ces tributaires, et qui, tombé plus bas qu'aucun d'eux, tend aujourd'hui à l'aumône de la compagnie sa main impériale. Par respect pour le souverain nominal, dont la compagnie tient ses droits aux yeux des peuples de l'Hindoustan, par une sollicitude étudiée pour les priviléges du rang et les exigences de l'étiquette, le résident à la cour de Delhi est encore astreint, dans ses relations avec le *durbar*, aux formes humblement cérémonieuses que l'usage prescrit à un inférieur. Toutes les prières de l'empereur sont des ordres en apparence, tous les ordres du résident sont des prières; mais à mesure que le pouvoir du gouvernement anglais se consolide, ce vain étalage de soumission respectueuse se resserre dans de plus étroites limites, et le nom du souverain anglais a succédé à celui de l'empereur sur les monnaies frappées par ordre du gouvernement suprême.

Un domaine considérable avait été affecté à la subsistance et à l'entretien de la famille impériale; ce domaine est aujourd'hui administré par les officiers de la compagnie, et une portion des revenus réalisés constitue la dotation garantie au vieil empereur. Cette pension, par suite de la mission en Angleterre du célèbre Ram-Mohun-Roy, chargé en 1830 des réclamations des illustres mendiants, a été portée à 15 lacks de roupies ou environ 3,700,000 francs.

Il est quelques autres princes, autrefois sujets des empereurs moghols ou grands vassaux de leur couronne, mais plus tard souverains indépendants, et qui conservent encore aujourd'hui, sous la protection de la compagnie, quelques attributs du pouvoir suprême. L'étendue et la population de leurs États, l'importance de leurs revenus, méritent d'arrêter un instant nos regards.

Le roi d'Aoudh, dont les États occupent une superficie d'environ 26,000 milles carrés avec une population d'à peu près 6 millions d'habitants; un revenu de 30 millions et une armée de 20 à 30,000 homme, dont une partie commandée par des officiers de la compagnie. Le roi d'Aoudh passait, il y a quelques années, pour le souverain le plus riche de l'Hindoustan; le père du roi actuel avait laissé un trésor évalué à plus de 350 millions.

Le nizâm, dont le territoire n'occupe pas une superficie moindre de 100,000 milles carrés; ses revenus sont au moins égaux aux revenus actuels du roi d'Aoudh. La population est probablement au-dessus de 10 millions d'âmes. L'armée régulière, commandée par des officiers anglais, s'élève à environ 12,000 hommes. Les forces locales proprement dites ne vont pas au delà de 20,000 hommes de troupes irrégulières.

Le maharadjah-scindiah, roi de Gwalior; on évalue l'étendue de ses États à 42,000 milles carrés, la population à 3 millions d'âmes, les revenus nets de 25 à 30 millions. L'armée, commandée en partie par des Européens, s'élevait, il y a quelques années, à plus de 25,000 hommes.

Le gaëkwar ou roi de Baroda, dont l'importance politique est inférieure à celle des princes déjà cités, et qui entretient un corps d'armée d'environ 10,000 hommes.

Les radjâhs ou ranâs d'Oudeipour, Djeypour et Djopour, qui sont les trois souverains principaux du Radjpoutana, et qui peuvent mettre sur pied plus de 60,000 hommes de troupes, dont une cavalerie regardée comme la plus redoutable de l'Hindoustan, forme la majeure partie. Le gouvernement suprême se serait vu, d'après les derniers avis, forcé de déposer le souverain de Djodpour, Radjah Mân-Singh, et de prendre en main l'administration de ses États (1).

Il est très-probable qu'avant longtemps ceux des princes hindous ou musulmans qui ont conservé quelque indépendance subiront le sort de Mân-Singh, et nous n'hésitons pas à penser que les populations aujourd'hui soumises à l'administration immédiate de ces princes gagneront en général à passer sous la domination directe du gouvernement anglais, qui prendra soin, toutefois, de donner par degrés une part active dans l'exercice du pouvoir à des agents subalternes choisis parmi les indigènes. Si quelque cause extérieure ou quelque haute imprudence politique ne vient pas troubler les habitudes de soumissions auxquelles l'Inde est déjà façonnée envers sa superbe protectrice, ces grands changements s'opéreront sans secousse, et donneront, dans un quart de siècle, un demi-siècle peut-être, à l'empire hindo-britannique le caractère d'unité et de force politique qui lui manque encore. Mais en même temps le flambeau de la civilisation européenne aura éclairé jusqu'aux plus humbles vallons, jusqu'aux derniers hameaux de l'Hindoustan; la race née du mélange des conquérants européens avec les races indigènes aura crû en nombre, en intelligence de ses besoins et de ses droits, en influence politique, en force en un mot; les Indiens eux-mêmes, soit musulmans, soit Hindous, se seront familiarisés avec les armes puissantes qui les ont vaincus et réduits à l'obéissance, ils auront compris ce qu'il y a de merveilleux dans l'organisation, la subordination, le concours, ce que l'homme peut faire avec l'intelligence, la connaissance, la volonté. Alors, si l'amour du changement si naturel au cœur humain, comprimé pendant tant de siècles par des institutions fortes et sages à plusieurs égards, se fait jour au travers des castes et se communique des hautes classes à la masse de la population; si la vie civile et politique leur apparaît tout à coup avec ses grandeurs européennes et son avenir illimité, si l'ambition et l'habileté de quelques hommes donne à ces émotions nouvelles le caractère d'un sentiment national; alors, disons-nous, les Hindoustanis oublieront peut-être qu'ils sont redevables à l'Angleterre des bienfaits de la civilisation; alors se trouveront en présence quelques étrangers dominateurs et des millions d'hommes exaltés par le désir d'une vague indépendance, et qui n'ont qu'à se lever non-seulement pour dominer à leur tour, mais pour anéantir en un instant toute résistance! Voilà ce qui *peut* arriver; voilà très certainement quelles sont les tendances que le gouvernement anglais aura à

(1) Nous ferons observer en passant que la race radjpout présente un caractère d'indépendance, de dignité chevaleresque et de force qu'on chercherait vainement parmi les autres nations ou tribus qui peuplent la vaste étendue de l'empire hindo-britannique. Malgré le contact des Européens, les mœurs des Radjpouts ont conservé leur âpre originalité et leur poésie primitive.

combattre, et dont les germes déposés par la civilisation dans le sol politique de l'Inde percent déjà de toutes parts. D'autres puissances européennes, dans le but de faire prévaloir des prétentions plus ou moins fondées à la participation des avantages dont l'Angleterre jouit exclusivement aujourd'hui, pourront exciter à dessein l'esprit turbulent de certains peuples de l'Inde occidentale et du Dekkan, encourageant en même temps les projets d'envahissement des nations à demi sauvages de l'Est, qui déjà plus d'une fois ont obligé les Anglais à des expéditions coûteuses pour les refouler au delà des grands fleuves ou des montagnes qui les séparent du territoire de la compagnie. Cependant ce sont là des éventualités qui ne nous paraissent pas devoir se présenter avant un assez long temps, et comme la conduite du gouvernement anglais n'a manqué, à aucune époque décisive, ni de fermeté ni de prévoyance, il est naturel de penser qu'elle continuera à s'adapter à la marche des événements et à lutter avec son habileté ordinaire contre les causes de destruction qui ne cesseront de menacer la domination anglaise dans l'Hindoustan. Nous persistons donc à regarder le système de politique intérieure que nous venons de développer comme le plus applicable aux circonstances dans lesquelles le gouvernement de l'Inde anglaise s'est trouvé placé jusqu'à ces derniers temps à l'égard des princes du pays, L'administration civile, judiciaire et financière du territoire anglais proprement dit ne nous semble pas en somme avoir été dirigée d'après des principes aussi sages et des vues aussi saines et aussi libérales. Néanmoins, cette administration a eu de tout temps le mérite d'une organisation simple et concentrée, en harmonie avec la forme même du gouvernement. Le reproche le plus grave qu'on puisse lui adresser, c'est précisément l'excès de cette concentration, qui place fréquemment encore aujourd'hui dans la même main des pouvoirs qui devaient en bonne justice être totalement distincts, et qui fait passer sous les yeux d'un seul juge ou d'un seul collecteur (1) les innombrables affaires créées par les conflits d'intérêts d'une population trop considérable pour que l'activité et le dévouement d'un seul homme (fût-il aussi éclairé qu'actif et dévoué) puissent satifaire même imparfaitement aux prétentions légitimes de chacun à un examen attentif de ses droits. Voici en peu de mots quelle est l'organisation administrative et judiciaire du pays.

La correspondance relative aux différentes branches du service est dirigée par un petit nombre de *secrétaires du gouvernement*, assistés chacun d'un ou deux secrétaires-adjoints. Le pouvoir exécutif est, dans tout ce qui concerne les mesures générales, réglé par des commissions spéciales ou plutôt des conseils ou bureaux permanents (*boards*), dont on compte six dans la présidence du Bengale, savoir : 1° le bureau des finances (*board of revenue*), 2° le bureau des douanes, du sel et de l'opium (*board of customs, salt and opium*), 3° le bureau du commerce (*board of trade*), 4° le bureau militaire (*military board*), 5° le bureau de la marine (*marine board*), 6° le bureau médical ou conseil de santé (*medical board*). La présidence de Madras ne compte que trois de ces bureaux directeurs. Bombay n'en a qu'un seul. Il y a en outre, au siége du gouvernement suprême, une direction générale des

(1) *Collector*, receveur général.

postes, un bureau général des comptes (*accountant general's office*), un comité des monnaies (*mint committee*), un comité d'instruction publique, etc.

L'organisation judiciaire dans l'Inde, et en particulier dans la présidence du Bengale et dans les province de l'Ouest, ne présente pas encore un ensemble régulier, et ses limites ne sauraient être nettement définies, attendu que les fonctions administratives, fiscales et judiciaires, sont quelquefois exercées toutes trois ensemble, et souvent deux d'entre elles par le même fonctionnaire. Nous ne pouvons donc qu'indiquer les principaux éléments d'un système qui a reçu des modifications continuelles, et qu'on ne peut regarder encore comme définitivement arrêté.

L'application de la loi anglaise aux Européens, aux serviteurs de la compagnie et aux sujets anglais dans l'Inde, est réservée à des cours suprêmes de judicature établies aux chefs-lieux des différents gouvernements. La cour suprême de Calcutta est composée d'un grand juge et de deux juges ordinaires dont le traitement annuel s'élève, pour le grand juge, à 200,000 fr. et, pour les juges ordinaires, à 150,000 fr. par an environ.

D'autres cours suprêmes d'appel et de police judiciaire, connues sous le nom de *cours de sadder-diwany* et *nizamat-adâlat* (cours suprêmes civile et criminelle), dirigent l'application des lois indigènes, c'est-à-dire des codes musulman et hindou. Ces cours se composent d'un nombre variable de juges : ceux de la cour suprême indigène de Calcutta, au nombre de quatre, reçoivent un traitement moyen de 150,000 fr. environ.

Viennent ensuite les cours d'appel et de circuit, ou cours provinciales, présidées par des juges qui ont un traitement d'environ 100,000 fr., puis des cours de *zillahs* ou cours de districts, dont les membres reçoivent en général de 50 à 75,000 fr. par an, et enfin des tribunaux secondaires où siégent des magistrats choisis surtout parmi des indigènes, et qui sont désignés par le titre d'*amines* (divisés en principaux, *sadder amines*, et ordinaires) et de *mounsiffs*. Ces magistrats décident les causes de 500 roupies (1,250 fr.) et au-dessous. Leur traitement varie de 3,000 à 15,000 fr., selon l'importance de leurs fonctions.

Ces détails se rapportent plus particulièrement à la présidence du Bengale. Les autres gouvernements ont également leurs cours de judicature anglaise et des cours indigènes analogues à celles dont nous venons de parler, mais qui, dans leur constitution et dans la manière dont elles administrent la justice, sont modifiées par des considérations particulières et des habitudes locales qu'on a sagement respectées.

Ce système judiciaire qui semble, au premier coup d'œil, devoir satisfaire aux besoins de la population, a été, nous le répétons, et est encore, à beaucoup d'égards, fort imparfait dans son application, ce qu'il faut attribuer surtout à deux causes : l'une était l'emploi exclusif, dans tous les tribunaux, de la langue persane, qui n'était ni la langue des juges ni celle des parties; cette cause de confusion et d'injustice, reste d'un système imposé par la conquête, va disparaître dans toute l'Inde et a déjà disparu complétement au Bengale. La langue la plus généralement parlée dans les divers gouvernements a été substituée au persan dans toutes les procédures. Une autre cause de la mal-administration de la justice (et nous y avons déjà fait allusion) est la grande étendue

des juridictions dans un pays où beaucoup de provinces sont très-peuplées et où la population est naturellement très-processive. Le gouvernement suprême s'est occupé avec une louable sollicitude de remédier aux imperfections du système judiciaire et du système administratif. Sous l'administration philanthropique de lord W. Bentinck, et maintenant sous celle de lord Auckland, de grands efforts ont été faits dans ce but. Un des résultats les plus importants déjà obtenus est, sans contredit, la révision des codes mahométan et hindou, et leur refonte en un seul code où l'humanité éclairée de l'Europe chrétienne vient en aide, autant que les temps le permettent, aux populations de l'Hindoustan, si longtemps opprimées par le despotisme, le fanatisme et la superstition.

Le nouveau *Code pénal* de l'Inde, rédigé par une commission spéciale et soumis à la sanction du gouvernement suprême, est un pas immense fait dans la carrière des améliorations que réclame l'administration de la justice. Pour donner une idée de l'esprit de libéralité, d'impartialité et de saine politique qui a présidé à la rédaction de ce beau travail, nous citerons l'exposé des motifs qui précède le chapitre XV du nouveau code, chapitre qui traite des *délits relatifs à la religion et aux castes.*

Voici comment s'exprime la commission, et nous appelons d'autant plus volontiers l'attention de nos lecteurs sur ce court et lumineux exposé, qu'il suffit pour donner, sous le point de vue religieux, une idée très-nette de la position du gouvernement anglais à l'égard des populations de l'Inde :

« Le principe sur lequel ce chapitre a été établi est un principe auquel il serait à désirer que tous les gouvernements se conformassent, et duquel le gouvernement anglais dans l'Inde ne peut s'écarter sans risquer la dissolution de la société. Ce principe est que chaque homme doit être libre de suivre sa propre religion, et qu'aucun homme ne peut insulter à la croyance d'un autre.

» La question de savoir si les insultes faites à une religion doivent être punies, nous semble tout à fait indépendante de la vérité ou de la fausseté de la religion attaquée. La religion peut être fausse, mais le mal que ces insultes causent à ceux qui professent cette religion est réel. C'est souvent, et l'observation la plus superficielle peut nous en convaincre, une peine aussi réelle, aussi poignante qu'aucunes de celles qui puissent être causées par des délits contre la personne, la propriété ou la réputation, et il n'existe rien qu'on puisse offrir en compensation. La discussion peut, il est vrai, faire jaillir la vérité, mais les outrages n'ont point cette tendance. Ils peuvent être dirigés aussi aisément contre la foi la plus pure que contre la plus grossière superstition. Il est plus facile de combattre le mensonge que la vérité, mais il est tout aussi facile de détruire ou de souiller les temples de la vérité que ceux du mensonge; il est aussi facile de troubler par des paroles déshonnêtes et des clameurs injurieuses des hommes rassemblés dans des vues d'adoration rationnelle et pieuse, que des hommes occupés de l'accomplissement des plus absurdes cérémonies. De telles insultes, quand elles sont dirigées contre des opinions erronées, ont rarement d'autre effet que celui de fixer ces opinions plus profondément dans l'esprit, et de donner un caractère particulier de féro-

cité aux discussions théologiques. Au lieu de faire ressortir la vérité, elles ne font qu'enflammer le fanatisme.

» Toutes ces considérations s'appliquent avec une force particulière à l'Inde. Il n'est peut-être pas de pays où le gouvernement ait autant à craindre de l'excitation religieuse parmi le peuple. Les chrétiens sont en très-petite minorité dans la population, et en possession des emplois les plus élevés dans le gouvernement, dans les tribunaux et dans l'armée. Sous leur domination se trouvent placés des millions de mahométans de différentes sectes, mais tous fortement attachés aux articles fondamentaux de la foi mahométane, et des dizaines de millions d'Hindous, fortement attachés à des doctrines et à des rites que chrétiens et mahométans réprouvent également. Un tel état de choses est rempli de dangers qui ne peuvent être évités que par une ferme adhérence aux vrais principes de tolérance et de modération. Le gouvernement anglais, avec un profond jugement et un succès non moins remarquable, a agi jusqu'à présent d'après ces principes, et sur ces principes nous proposons d'établir cette partie du code pénal. »

Depuis un temps immémorial l'impôt foncier a été la principale source des revenus du gouvernement dans l'Inde. Le revenu territorial, dans ce pays, est une sorte de redevance basée sur ce principe que la terre appartient au souverain, et qu'il a droit à une certaine portion du produit. La terre est donc affermée au cultivateur; mais la nature du bail varie suivant les provinces, et les conditions générales de la transaction n'ont pas encore revêtu un caractère de permanence, de rationalité et de justice qui protége également les intérêts du cultivateur et ceux du gouvernement.

D'après les comptes soumis au parlement pour l'année 1836-37, l'impôt territorial (*land revenue*) s'élevait à 10,200,000 liv. ster. (environ 260 millions de francs). La plus importante des autres branches de revenus, dans ces dernières années, avait été la vente de l'opium, qui, en 1836-37, n'a pas rapporté moins de 145 lacs de roupies ou à peu près 36 millions de francs; le monopole du sel, qui, dans la même année, a réalisé au Bengale 90 lacs de roupies ou environ 22,500,000 francs; viennent ensuite les droits perçus par la douane ou les octrois, qui paraissent s'être élevés à la même époque à 6 ou 7 millions dans cette présidence, etc. (1).

Le total des recettes, dans les quatre gouvernements, s'est élevé en 1836-37 à un peu plus de 16 millions de liv. ster., environ 415 millions de francs. Les dépenses ont dépassé 14 millions de liv. ster. (environ 357 millions de fr.), laissant en apparence une balance de 58 millions disponible pour l'exercice suivant; mais cet excédant de recettes, s'il a existé réellement, a dû être absorbé, et bien au delà, par les dépenses des années 1838-89 et 1839-40 (2). Nous n'avons sous les yeux que deux documents qui se rapportent à la question,

(1) Dans les présidences du Bengale et de Madras, et dans le gouvernement des provinces de l'Ouest, les revenus excèdent de beaucoup les dépenses. Bombay est, au contraire, toujours en déficit. Ce déficit s'élevait en 1836-37 à plus de 7 millions de francs.

(2) Les exercices se comptent du 30 avril d'une année au 30 avril de l'année suivante.

mais ils suffisent pour faire présumer l'exactitude rigoureuse de nos conclusions ; ce sont deux bordereaux officiels des dépenses acquittées en Angleterre, chaque année, au compte du territoire de l'Inde, bordereaux qui font partie du budget de l'Inde, l'un pour l'exercice 1836-37, l'autre pour l'exercice 1838-39. Le premier s'élevant à 2,210,847 liv. ster., l'autre atteignant le chiffre de 3,643,980. La différence est de 1,433,133 liv. ster. ou plus de 36 millions de francs. Il est probable que l'expédition d'Afghanistan aura coûté quatre ou cinq fois cette somme, et il se passera plusieurs années avant que l'état des revenus de Shah-Shoudja permette à ce prince de rembourser au gouvernement anglais ces énormes avances. D'ailleurs les augmentations considérables dans le personnel et le matériel de l'armée anglo-indienne auxquels le gouvernement suprême s'est décidé postérieurement à cette expédition, les entraves mises par les événements politiques au commerce de l'opium, et les immenses préparatifs qu'entraîne la rupture entre l'Angleterre et la Chine, au sujet de cette drogue, et dont le gouvernement de l'Inde aura certainement à payer sa part; ces diverses causes, disons-nous, ont une tendance manifeste à compromettre gravement et pour longtemps peut-être la position financière de l'empire hindo-britannique. Enfin, les derniers documents recueillis sur le commerce de l'Inde semblent indiquer une diminution considérable dans les produits de ce commerce depuis quelques années. De 1816 à 1825, la somme des importations et des exportations s'était élevée à 1,909,412,208 roupies. De 1826 à 1835, le total n'a été que de 1,897,300,886 roupies, donnant une différence de 12,111,332 roupies, ou environ 30 millions de francs en moins pendant les dix dernières années (1).

Cependant, à dater de 1835, il y a eu amélioration, car les relevés les plus récents nous donnent pour chiffre de la moyenne des entrées dans le port de Calcutta, pendant les années 1834-35, 35-36 et 36-37, 168,540 tonneaux, moyenne supérieure à celle des années précédentes. La part prise par la France dans ce mouvement commercial a été :

| | | | |
|---|---|---|---|
| En 1834-35. . . | 22 navires, | jaugeant | 6,200 tonneaux. |
| En 1835-36. . . | 36 — | — | 10,330 — |
| En 1836-37. . . | 33 — | — | 17,236 — |

De ces navires, il n'y en a guère que dix ou douze, année commune, qui fassent leur retour directement en France. Les autres sont employés au transport des riz et blés pour l'approvisionnement de Bourbon, et utilisent ainsi le temps qui s'écoule jusqu'à l'époque favorable pour un chargement de retour.

| | |
|---|---|
| « Pendant les trois années relevées, la moyenne des importations au Bengale a été de . . . . . . . . | 32,091,606 roupies, |
| et celles des exportations de . . . . . . . . . . | 61,679,784 — |
| » Ce qui élève le mouvement général et annuel des affaires à. . . . . . . . . . . . . . . . . | 93,771,390 roupies. |

(1) de 1802 à 1818, il était entré dans le port de Calcutta un nombre de navires

» Soit au change moyen de 2 fr. 50 cent., une valeur de 234 millions de francs.

» Réduite qu'elle a été encore par l'effet des modifications apportées au tarif en 1836 et 1837, la participation de la France a bien rarement atteint, par ses *exportations* en valeur réelle, un chiffre de 2 millions de francs, et encore une notable partie de cette somme a-t-elle été introduite par navires anglais. Ses *achats* ou *importations* en produits indiens présentent une valeur réelle d'environ 16 à 18 millions de francs.

» C'est donc un tribut annuel de 15 à 16 millions que la France paye à la compagnie des Indes, soit à l'empire britannique, pour le Bengale seulement; tribut compté en numéraire pour acheter des traites au commerce anglais, ou des matières d'or et d'argent, qui vont se fondre et se convertir en roupies à l'hôtel des monnaies de Calcutta.

» Sans doute l'équilibre entre ces rapports ne sera jamais possible. L'Inde sera toujours pour la France ce qu'elle est, ce qu'elle a toujours été depuis les temps les plus reculés pour l'Europe entière, un pays de production agricole et non point de consommation industrielle, un gouffre où va s'engloutir l'or du continent européen; mais notre participation à ce mouvement immense est trop infime, la disproportion qui existe entre son actif et son passif est trop considérable, pour tenir à des causes également équitables. Si on accorde quelque attention à leur recherche, on ne peut s'empêcher de reconnaître que les unes dépendent de nous-mêmes, de notre propre volonté, du système économique qui nous régit, système aussi vicieux en soi que fâcheux dans ses conséquences, et que les autres tiennent à un vouloir étranger qui nous sera toujours contraire, mais qu'une sollicitude plus active pourrait nous rendre moins défavorable (1). »

Le gouvernement anglais est occupé en ce moment de mesures importantes pour la protection et le développement des ressources commerciales de l'Inde. Ce que nous avons dit ailleurs sur ce sujet, et les renseignements généraux que nous venons de présenter sur les recettes et les dépenses de l'empire suffisent pour montrer que le gouvernement de l'Inde doit chercher à augmenter ses revenus territoriaux par les encouragements qu'il donnera à l'agriculture, par l'accroissement et le perfectionnement des voies de communication intérieures,

jaugeant en tout 2,632,653 tonneaux; de 1819 à 1835, 2,440,471, montrant une diminution d'environ 200,000 tonneaux en dix-sept ans.

(1) Nous empruntons ces derniers détails à une brochure publiée ces jours derniers à Bordeaux, sous ce titre : *Notes analytiques sur le commerce français au Bengale*, par J.-A. Walker, de la maison J.-A. Walker et comp., de Calcutta, petit in-4° de 100 pages. — Ce petit ouvrage, dont nous avons en ce moment sous les yeux un exemplaire que l'auteur a bien voulu nous adresser, contient des renseignements importants et très-curieux sur le commerce du Bengale et des Indes anglaises en général. L'auteur indique avec netteté les causes principales qui nuisent au développement de nos relations commerciales avec ce pays; il ne se borne pas à signaler le mal, il désigne aussi le remède. Ses vues à cet égard nous paraissent mériter toute l'attention du haut commerce et du gouvernement.

par l'extension générale du commerce, et enfin par l'appropriation définitive de certains États tributaires dont les richesses naturelles ou les ressources sont méconnues par les gouvernements indigènes ou imparfaitement réalisées et dissipée dans l'intérêt d'un despotisme égoïste.

La police générale de l'empire (divisé à cet égard en plusieurs grands arrondissements) est confiée à des hommes éminents par leur instruction, leurs connaissances locales, l'activité et l'énergie de leur caractère, et dont les efforts dans ces dernières années ont été surtout dirigés vers la suppression du *tugguisme* (1), cette association monstrueuse qui couvre l'Inde entière de ses réseaux, et qui depuis des siècles fait du meurtre et du vol une profession placée sous la protection de certaines pratiques superstitieuses. Pour maintenir l'ordre et la sécurité dans les divers districts, on a formé des corps de milice et une sorte de gendarmerie à pied et à cheval qui accélère la correspondance entre les chefs de service, magistrats, collecteurs, etc., presse la rentrée des contributions, surveille les malfaiteurs employés aux travaux publics, etc. Les relevés de la statistique criminelle indiquent depuis quelques années une diminution remarquable dans le nombre des délits.

Le gouvernement s'efforce de donner une impulsion salutaire à l'immense population aux destinées de laquelle il préside, en multipliant autant que possible les établissements d'instruction publique. L'instruction primaire, dans toute l'étendue de l'Inde, paraît avoir été de tout temps dans un état plus florissant qu'en aucune partie de notre Europe, et des calculs récents donnent, pour la proportion du nombre des enfants fréquentant les écoles au nombre total des habitants, le rapport de 1 à 5.

La presse est libre dans l'Inde anglaise. Le nombre des journaux et des publications périodiques qui s'impriment à Calcutta, Madras, Bombay et autres villes considérables des provinces, tant en anglais qu'en persan, bengali, etc., s'élève à plus de quatre-vingts.

Malgré les habitudes généralement tranquilles et paisiblement industrieuses de la masse de la population, la stabilité de l'ordre de choses introduit par la domination anglaise doit être attribuée surtout à la présence d'une armée dont l'organisation actuelle, parfaite à beaucoup d'égards, est le résultat d'une longue expérience et d'études approfondies sur le caractère des indigènes et les exigences du service. Ce serait une tâche curieuse et utile à la fois (par les nombreux points de comparaison qu'elle offrirait) que de tracer l'histoire de cette armée et d'entrer dans le détail de cette organisation si merveilleusement adaptée aux circonstances locales ; mais, sur ce point comme sur ceux qui précèdent, nous devons ici nous borner à des indications sommaires, quoique précises et suffisantes pour les appréciations de la politique. Nous ferons cependant quelques observations qui nous sont suggérées par les immenses résultats que l'Angleterre a obtenus de la formation de corps indigènes disciplinés plus ou moins complétement à l'européenne, et commandés

(1) *T'hugs* (prononcez *theuggs*) dans l'Hindoustan proprement dit, et *p'hansigars* dans le Dekkan, voleurs et assassins, surtout *étrangleurs* par profession. Les Thugs admettent des hommes de toute caste, mais surtout des Brahmes.

par des officiers anglais. Il est permis d'espérer que nous réussirons à tirer parti des populations de l'Algérie de la même manière et en passant par des modifications analogues à celles qui, dans l'Hindoustan, ont fait par degrés un cavalier ou un fantassin accompli, un soldat brave, discipliné et dévoué à ses chefs, de celui qui n'était jadis qu'un maraudeur ou un pillard hardi. Le cypahi est bien payé ; il reçoit 7 roupies par mois (environ 17 francs) en garnison, et en marche une augmentation ou *batta* de 1 roupie 8 *annas*, ce qui porte sa solde à 21 francs à peu près. Il se nourrit lui-même, mais on a soin que le bazar (marché) du camp soit toujours bien fourni en grains, farine de bonne qualité, etc. En santé, le cypahi est l'objet des soins, des égards, et (après de longs services, ou par suite de quelque action d'éclat) des distinctions les plus flatteuses (1), accompagnées d'une augmentation de solde ou de pension ; malade, il trouve dans les hôpitaux régimentaires des secours prompts et efficaces. En un mot, rien ne manque au *comfort* et au bien-être moral du cypahi pendant la période active de sa vie militaire; et quand l'âge, les infirmités ou les blessures le décident à prendre sa retraite, cette retraite est entourée d'aisance, de considération et de respect.

Les classes principales de la population indigène contribuent toutes à la formation de l'armée. L'élément hindou domine dans l'armée du Bengale, et en général dans l'infanterie des trois armées. L'infanterie compte au moins 30,000 Radjpouts. La cavalerie se recrute en général de mahométans dans les trois présidences, et plus particulièrement dans celle de Madras. Chacune de ces présidences a son armée, complétement organisée et commandée par un général en chef (2). Les trois armées forment ensemble l'armée de l'Inde, commandée en chef, en ce moment, par sir Jasper Nicolls, qui succède à sir Henry Fane.

L'armée régulière se compose d'Européens et d'indigènes commandés par des officiers européens. Les Européens se divisent en troupes de la reine à la solde de la compagnie, et troupes levées et organisées par la compagnie elle-même. Voici le relevé, par armes, des forces actuelles dans les trois présidences, comprenant 20 régiments européens de la reine, infanterie; 6 de la

(1) Le gouvernement anglais a institué deux ordres du mérite militaire destinés à récompenser les longs et fidèles services et les actions d'éclat des officiers, sous-officiers et soldats des troupes indigènes. Ces ordres portent les noms d'*Ordre du Mérite* et *Ordre de l'Inde anglaise* (*Order of British India*). Les premières décorations de l'Ordre de l'Inde anglaise ont été accordées en 1838.

Shâh-Shoudjah, de son côté, a institué un ordre de chevalerie qu'il a appelé *Ordre de l'empire Douranie*, et dont les principaux officiers anglais faisant partie de l'expédition d'Afghanistan ont été décorés, il y a quelques mois.

Le maharadjâh sikh, Randjît-Singh, avait dévancé Shâh-Shoudjâ dans la création de distinctions honorifiques à l'instar de celles d'Europe. L'*Ordre du Pandjâb* avait été conféré déjà, du vivant de Randjît-Singh, à plusieurs officiers de l'armée anglaise et à nos braves compatriotes au service du maharadjâh.

(2) L'armée du Bengale est distribuée dans la présidence de ce nom et dans les provinces de l'Ouest. Le gouvernement des provinces de l'Ouest n'a point d'armée qui lui soit propre.

compagnie et 4 régiments de cavalerie européenne de la reine ; 132 régiments d'infanterie indigène, et 21 régiments de cavalerie, etc. (1).

### TROUPES EUROPÉENNES.

| | | Hommes. |
|---|---|---|
| Présidence du Bengale et provinces de l'Ouest. — Infanterie et cavalerie . . . . . . . . . . . | 11,000 | 34,200 |
| Présidence de Madras. — Infanterie et cavalerie . . | 10,400 | |
| Présidence de Bombay. — Infanterie et cavalerie . . | 6,400 | |
| Artillerie et génie (pour les trois présidences) . . . | 6,400 | |

### TROUPES INDIGÈNES.

| | | |
|---|---|---|
| Présidence du Bengale et provinces de l'Ouest. — Infanterie et cavalerie . . . . . . . . . . . | 72,600 | 162,600 |
| Présidence de Madras. — Infanterie et cavalerie . . | 53,100 | |
| Présidence de Bombay. — Infanterie et cavalerie . . | 25,200 | |
| Artillerie et génie (pour les trois présidences) . . . | 11,700 | |
| Donnant un total (au grand complet) de . . . . . . . . . . | | 196,800 |
| Auxquels il faut ajouter environ . . . . . . . . . . . . . officiers européens. | | 5,000 |
| Grand total de l'armée régulière anglo-indienne. . . | | 201,800 |
| Les corps provinciaux, milices, gendarmerie, cavalerie irrégulière, etc., forment ensemble environ 18,000 hommes de toutes armes, auxquels il convient d'ajouter les troupes régulières et irrégulières employées dans la grande île de Ceylan, c'est-à-dire à peu près 6,000, ce qui augmente de . . . . . . . . . . | | 24,000 |
| les forces totales de l'Angleterre dans l'Inde, et les porte en conséquence à. . . . . . . . . . . . . . . . . . . | | 225,800 |

En supposant une population de 100 millions aux territoires anglais dans l'Inde et estimant l'armée indigène en nombre rond à 180,000, il paraîtrait

(1) L'idée exprimée en français par le mot régiment diffère beaucoup de celle qu'exprime ce même mot dans l'Inde anglaise. Les régiments dans l'Inde n'ont, en général, qu'*un* bataillon ; ces bataillons ne comptaient pas 650 hommes l'un dans l'autre, il y a un an. A la revue passée par Randjit-Singh (voyez *Revue des Deux Mondes* du 15 janvier, pag. 105), le 3 décembre 1838, le gouverneur général avait rassemblé 10,500 hommes de troupes de toutes armes, dont quinze régiments d'infanterie : ces quinze régiments présentaient un effectif de 8,500 hommes, ou environ 630 hommes par régiment : six régiments de cavalerie, la cavalerie irrégulière de Skinner et l'artillerie formaient les 2,000 hommes restants.

Des dispositions toutes récentes ont porté l'effectif des régiments d'infanterie de la reine (servant dans l'Inde) à 1,000 hommes, et des régiments d'infanterie de la compagnie à 900.

que le gouvernement anglais ne lève qu'un soldat sur 555 habitants (1). Le chiffre de l'effectif de l'armée a atteint près de 300,000 en 1826. Le budget de la guerre, dans l'Inde anglaise, doit s'élever maintenant à environ 250 millions de francs. En 1830, le chiffre dépassait 239 millons, et l'armée, forte d'environ 225,000 hommes comptait plusieurs milliers d'Européens de moins qu'aujourd'hui. En résumé, l'armée indienne, avec son organisation et son effectif actuels, est une des armées les plus belles, les mieux équipées et les mieux disciplinées du monde entier.

La marine de l'Inde est loin d'être sur un pied aussi respectable. La présidence de Bombay, la mieux pourvue sous ce rapport, et dont la marine militaire a été assez imposante autrefois, ne comptait dans ces derniers temps qu'une frégate, une dizaine de corvettes et de bricks, deux *steamers* armés en guerre, et quelques autres bâtiments de transport, etc. Le port de Calcutta compte douze gros bricks pilotes, qui font un service très-actif à l'embouchure du Gange et entre cette embouchure et Calcutta. La présidence du Bengale entretient aussi quelques steamers. Madras n'a rien qui ressemble à une marine militaire. Le gouvernement suprême s'attachera, sans aucun doute, à multiplier les steamers, surtout en vue de l'exploitation complète de la navigation de l'Indus.

Quelque préoccupé qu'il puisse être de la protection et du développement des intérêts matériels, ce gouvernement donne une attention toute particulière aux besoins de la population chrétienne et aux moyens de propager avec une sage lenteur les doctrines évangéliques parmi les indigènes. Nous devons nous borner à quelques indications. L'Inde anglaise compte aujourd'hui trois évêchés, dont l'un métropolitain, celui de Calcutta, et deux suffragants, ceux de Madras et de Bombay. L'évêque métropolitain de l'Inde relève de l'archevêque de Cantorbéry, son traitement annuel est d'environ 50,000 roupies, ou 125,000 francs; il est logé dans un magnifique palais; les frais de ses tournées épiscopales sont supportés par l'État. Les évêques suffragants jouissent des mêmes avantages, mais leur traitement n'est que de 24,000 roupies, environ 60,000 francs.

L'ensemble des hauts traitements civils, judiciaires et ecclésiastiques, dans les trois présidences (les provinces de l'Ouest comprises), s'élevait, en 1827-28, à plus de 30 millions de francs, et cette somme était répartie sur 1,306 individus, donnant un traitement moyen d'environ 40,000 francs par tête. Le

(1) Les données approximatives que nous avons recueillies fourniraient la comparaison suivante :

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| La Russie | compte 1 soldat pour | | 57 | habitants. |
| Prusse | — | — | 80 | — |
| Autriche | — | — | 118 | — |
| France | — | — | 122 | — |
| Hollande | — | — | 142 | — |
| Angleterre | — | — | 320 | — |
| Inde anglaise | | — | 555 | — |
| États-Unis | | — | 1,077 | — |

chiffre actuel de cette dépense n'est probablement pas tout à fait aussi élevé, mais la différence ne saurait être considérable, et s'il est une vérité établie en statistique gouvernementale, c'est que la compagnie paye les fonctionnaires qu'elle emploie plus libéralement que ne l'a jamais fait aucune des puissances européennes. Si l'on considère les circonstances particulières et difficiles dans lesquelles ce gouvernement a été placé et son caractère mixte, commercial et politique, on jugera qu'il a sagement agi en payant mieux qu'aucun autre, et c'est surtout à cause de cela qu'il a été mieux servi.

Pour compléter ces indications générales, nous dirons quelques mots des traitements alloués aux officiers généraux, supérieurs et autres de l'armée. Le général commandant en chef dans l'Inde reçoit, indépendamment de la solde de son grade et à titre de traitement extraordinaire, environ 180,000 fr. par an; les officiers généraux reçoivent de 36 à 40,000 roupies, ou de 90 à 100,000 francs par an; les brigadiers environ 60,000 francs, les colonels de 36 à 45,000 francs (selon les armes et la différence entre la solde de garnison et la solde de marche ou sur pied de guerre, différence désignée sous le nom de *batta*); les lieutenants-colonels de 22 à 34,000 francs, les majors de 17 à 27,000, les capitaines de 10 à 16,000, les lieutenants de 6 à 10,000, et les sous-lieutenants, enseignes ou cornettes, de 4 à 9,000 francs environ.

Les Hindous et les musulmans forment les deux éléments principaux de la population de l'Hindoustan, et il semble au premier coup d'œil qu'il soit possible de grouper autour de l'une ou de l'autre de ces deux grandes divisions toutes les races ou tribus secondaires; mais il n'en est pas ainsi : plusieurs de ces races se refusent à de semblables rapprochements, et vivent isolées par leurs mœurs, leur langage et leurs caractères physiques. D'ailleurs, les Hindous et les musulmans se subdivisent eux-mêmes en un grand nombre de populations qui ne diffèrent pas moins les unes des autres que bien des nations de l'Europe entre elles. Il serait difficile de dire qu'elle est dans l'Hindoustan la proportion des Hindous aux musulmans, les relevés étant fort incomplets jusqu'à ce jour; mais nous pensons qu'on peut évaluer à une vingtaine de millions la population musulmane répandue dans toute l'Inde anglaise, y compris le Pandjâb et l'Afghanistan. Les Hindous proprement dits, appartenant à diverses sectes de la religion brahmanique, peuvent s'élever à 50 millions, dont 30 millions au moins habitent la présidence du Bengale. Le boudhisme compte peut-être dans toute l'Inde anglaise 2 à 3 millions de prosélytes, dont la population de Ceylan forme la moitié; les autres croyances, dont quelques-unes participent à la fois de l'islamisme et du brahmanisme, et dont d'autres ne paraissent avoir aucun point de contact avec ces religions, se répartissent entre une quantité prodigieuse de tribus. Pour donner une idée de l'immensité du champ que l'ethnographie aura à parcourir pour rassembler seulement les matériaux des importantes recherches qu'elle est appelée à faire dans l'Hindoustan, nous remarquerons, avec l'historien du Radjpoutana (1), qu'en suivant le cours de la rivière Tchamboul sur un développement d'environ 300 milles, on traverse des royaumes, principautés, petites républiques, etc., for-

(1) James Tod, *Annals and antiquities of Rajasthan*. London, 1832, 2 vol. in-4°.

més des races suivantes : *Soundies*, *Tchanderawats*, *Siesoudias*, *Aaras*, *Gore*, *Djadoune*, *Sikerwal*, *Goudjeur*, *Djât*, *Touar*, *Tchohâne*, *Bhadoria*, *Katchwaha*, *Sengar*, *Bondéla*, etc. Toutes ces races diffèrent plus ou moins par leurs caractères physiques, leurs mœurs, leurs coutumes, leurs occupations ordinaires et leurs langages (1). La taille, le teint et la physionomie des Hindous et même des musulmans de l'Inde sont si variés, qu'aucune description ne peut suffire à faire connaître les diverses races qui composent la masse de la population. Parmi cette diversité infinie de types que présente cette population bigarrée de l'Hindoustan, il en est quelques-uns qui ont déjà été étudiés avec soin, et, avant de quitter ce sujet, nous essayerons de donner une idée de la race hindoue proprement dite, observée dans ses castes supérieures. En général, les habitants des plaines sont plus petits et plus sveltes, les montagnards, ou au moins les habitants des plateaux, d'une plus haute taille et d'un système musculaire plus développé; mais les uns et les autres sont agiles, de formes élégantes, et capables de supporter de grandes fatigues ; tous ou presque tous sont éminemment propres à la vie militaire. On voit peu de personnes contrefaites, mais par différentes causes la cécité est assez commune. Le teint du peuple varie, selon le climat et les circonstances, d'un olivâtre foncé tirant sur le noir, à une riche teinte brune légèrement olivâtre ressemblant assez à celle des Italiens du Nord ou des Provençaux ; mais chez les Hindous, l'esprit est si bien discipliné, que le dehors trahit rarement les émotions du dedans. Le contour de la figure est ovale, le front élevé, mais légèrement comprimé, les yeux et les cheveux noirs, les sourcils arqués, le nez et la bouche de forme européenne, le regard calme, tranquille et prévenant, également éloigné de l'aspect sombre et farouche du Malais et de l'expression passionnée du Persan ou de l'Arabe. Le buste est en général dans de belles proportions ; la poitrine est large et profonde, la taille fine, les bras parfaitement attachés, les mains petites, mais nerveuses ; les extrémités inférieures comparativement grêles, et le pied plat, les orteils courts, mais bien détachés et très-souples.

On trouve fréquemment parmi les Radjpouts et les montagnards du Nord des hommes d'une stature gigantesque, qui seraient remarqués dans tous les pays de l'Europe par leurs proportions et leur force herculéennes. « Gokul-Dass, dit le colonel Tod, le dernier chef de Déoghar, était de figure et de taille, un des plus beaux hommes que j'aie jamais vus : il avait environ six pieds six pouces ; il avait la corpulence d'un Hercule et se tenait parfaitement droit ; son père, à vingt ans, était beaucoup plus gros et devait avoir eu près

(2) Les deux langues mères de l'Inde paraissent être le *sanscrit* et le *tamoul*, l'une d'où semblent dériver tous les principaux dialectes de l'Inde septentrionale (principalement au nord de la rivière Krishna), tels que le *bengali*, le *mahratta*, le *hindi*, le *pandjabi*, etc. ; l'autre, qui aurait donné naissance au *tamil*, *malayalam*, *telenga*, *canarais*, *talava*, etc. Le bengali est parlé par 30 millions d'hommes qui peuplent le système inférieur du Gange ; l'hindoustani avec ses dialectes est parlé par environ 20 millions et compris par les hautes classes indigènes, depuis le Dekkan jusqu'au Kachemyr, et depuis Calcutta jusqu'à Bombay.

de sept pieds de haut. » Les femmes, lorsqu'elles ne sont pas hâlées et flétries par le soleil et par un travail excessif, sont presque toujours d'une beauté extraordinaire ; elles ont les membres petits et arrondis, les articulations d'une grande souplesse, des traits pleins de douceur, des yeux noirs et languissants, les cheveux longs et soyeux, et la peau d'une finesse et d'un poli merveilleux. Les femmes hindoues de la caste brahmanique se font remarquer entre toutes. Le cou, les épaules et la poitrine sont ravissants, les membres en général d'une rare délicatesse et d'un moule exquis, les mouvements aisés, nobles et gracieux à la fois; le contour de la face du plus bel ovale grec, le nez long et droit, la lèvre supérieure admirablement modelée, la bouche petite, le menton rond. Les yeux, ombragés de longs cils noirs et surmontés de sourcils élégamment arqués, sont grands, noirs, humides et étincelants d'expression. Il est difficile en un mot de rien voir de plus gracieux qu'une femme hindoue de haute caste, et il n'est pas jusqu'à la teinte dorée de cette peau si douce, si unie, si lustrée, dont le ton riche, chaleureux et diaphane, n'appelle le regard et n'excite l'admiration.

L'opinion paraît hésiter, quant à la supériorité morale et intellectuelle, entre la race hindoue et la race musulmane. Nous croyons que, sous le rapport de l'aptitude, de la pénétration et de l'intelligence, les Hindous sont au moins égaux aux musulmans, et sous le rapport des qualités morales, des habitudes et surtout des penchants de l'une et l'autre nature, nous n'hésitons pas à donner la préférence aux sectateurs de Brahma. Nous considérons la population hindoue comme la plus propre à concourir au grand œuvre de la civilisation de l'Asie centrale. L'empire anglais dans l'Inde lui doit ses richesses agricoles, ses commerçants les plus actifs et les plus habiles, *ses meilleurs soldats* (fait remarquable, et qui suffit à lui seul pour prouver combien on s'était formé une idée fausse du caractère hindoue); elle lui devra ses meilleurs administrateurs, ses agents les plus dévoués, et peut-être, au jour d'épreuve, ses alliés les plus fidèles et ses plus intrépides défenseurs. Mais il manque encore à cette masse intelligente et soumise ce qui manque, hélas! à plus d'un peuple aujourd'hui : la confiance dans l'avenir.

Tel est, esquissé à grands traits, le tableau général des divisions politiques, militaires, administratives, de la population, de l'organisation et des ressources de l'empire hindo-britannique. Jamais, à aucune époque de l'histoire et dans aucune partie du globe, si l'on en excepte l'empire chinois, une si vaste étendue de pays, une population aussi considérable, des éléments aussi variés d'industrie, de commerce, de civilisation, n'ont été soumis à un pouvoir unique et dirigés immédiatement par une seule volonté. Jamais un aussi grand ensemble, un système aussi compliqué de gouvernement, une domination aussi immense et offrant cependant quelques chances d'avenir, n'avaient été le résultat de la conquête. Il nous reste à examiner quelles sont en effet ces chances d'avenir et quelle est la situation politique actuelle de l'empire indien principalement dans ses rapports avec la Russie et la Chine.

## II.

Quand Nader-Shah, après avoir envahi l'Hindoustan, se retirait, il y a un siècle, avec un butin estimé à plusieurs milliards de notre monnaie, l'empire moghol croulait de toutes parts, et le champ qu'abandonnait la domination musulmane était ouvert à l'ambition des chrétiens. La France et l'Angleterre s'y trouvèrent en présence. La suzeraineté de l'Inde devait tôt ou tard échoir à l'une de ces rivales. La plus riche, la plus persévérante, et, il faut le dire, la plus habile, a triomphé. Certes, toute nation grande et généreuse doit apprécier l'influence qu'une position politique et commerciale à laquelle elle aurait pu prétendre, lui aurait permis d'exercer sur une vaste portion du globe; elle doit regretter que cette haute position, cette noble influence, lui aient été enlevées par sa faute. Sous ce point de vue, la France peut se repentir de s'être si mal acquittée du rôle qu'elle avait été appelée à jouer dans l'Inde et se trouver humiliée du rôle qu'elle y joue aujourd'hui (1). Mais, à dire vrai, la lutte dans laquelle nous avons succombé n'avait pas ce caractère élevé, ce but honorable qui justifient aux yeux de la postérité le vainqueur comme le vaincu, l'orgueil de la victoire et la douleur de la défaite. Les droits et les besoins de l'humanité n'étaient comptés pour rien dans le résultat anticipé de tant d'efforts; cependant, et c'est là notre consolation et notre enseignement à la fois, l'humanité a triomphé. Elle a recueilli les fruits de tant d'agitations et de misères. Les peuples de l'Hindoustan jouissent aujourd'hui de plus d'indépendance relative, de repos, d'aisance et de bonheur qu'ils n'en avaient eu en partage pendant dix siècles. Le gouvernement sur qui pèse la responsabilité de leur avenir n'a cependant pas fait pour eux tout ce qu'il aurait pu, tout ce qu'il aurait dû faire; mais, entraîné par le mouvement irrésistible de la civilisation et par les exigences de sa position, il comprendra peut-être que le temps est venu de *substituer à une exploitation égoïste une administration prévoyante et paternelle.* Il n'a su commander jusqu'à présent que l'étonnement et la crainte; il lui faut conquérir la confiance et l'affection de ses sujets, et c'est une carrière toute nouvelle où les premiers pas ont à peine été faits depuis une dizaine d'années.

La domination anglaise dans l'Inde s'est établie par des moyens compliqués, et développée par des causes souvent imprévues. La compagnie aspirait sans doute à étendre ses possessions territoriales, d'abord pour la protection et l'affermissement de son monopole, ensuite pour l'accroissement de ses revenus et de son influence politique; mais elle n'avait pas le pressentiment d'une aussi

(1) Les traités de paix de 1814 et 1815 ont restitué à la France quelques établissements, dont les principaux sont situés sur la côte de Coromandel. La population totale de ces établissements s'élève à environ 168,000 âmes; la superficie des territoires réunis peut avoir de 25 à 26 lieues carrées. Tels sont les débris de notre grandeur passée, débris recouvrés à des conditions humiliantes, débris précieux cependant à plus d'un titre, et dont la valeur s'accroîtrait, si des échanges projetés depuis plusieurs années pouvaient s'effectuer.

haute destinée que celle que lui réservait la fin du XVIIIe siècle, et elle a voulu souvent, mais en vain, s'arrêter dans la route où l'entraînaient sa propre ambition et la force irrésistible des événements. L'agrandissement de son pouvoir a été au delà de toutes ses prévisions; il a dépassé tous les calculs humains.

Parmi les causes immédiates de cet agrandissement, il en est deux très-remarquables : l'une est la distance qui séparait les établissements de la compagnie de la métropole européenne, où résidait le gouvernement suprême, distance de plusieurs milliers de lieues, qui a rendu jusque dans ces derniers temps les communications lentes et difficiles, et, par suite, placé les gouvernements délégués dans une position comparativement indépendante (1); l'autre est le nombre considérable d'hommes d'un mérite éminent qui se sont succédés dans l'administration des affaires civiles, politiques et militaires de la Compagnie, depuis près d'un siècle. Parmi ces hommes, il faut distinguer surtout lord Clive, Warren Hastings, lord Wellesley et lord Hastings. Par eux, les relations du gouvernement anglais avec les différents princes de l'Hindoustan ont acquis le caractère de suprématie et de dignité qui convenait à une grande nation : sous leur administration, et plus particulièrement sous l'administration de lord Hastings, le système de politique intérieure a pris la forme et la consistance qu'on lui reconnaît aujourd'hui et dont nous avons essayé de donner une idée.

Depuis quelques années, des améliorations importantes ont été introduites dans l'administration des provinces anglaises de l'Hindoustan. Ces améliora-

(1) Aujourd'hui, tout sous ce rapport va changer de face. L'échange des courriers a lieu en moitié moins de temps que par le passé; le système de communications régulières établi entre l'Europe et l'Hindoustan par la Méditerranée et la mer Rouge au moyen de *steamers*, bien qu'il n'ait pas encore atteint le degré de perfection dont il est susceptible, a déjà exercé une grande influence sur les relations de la Grande-Bretagne avec l'empire indien, et l'un des avantages capitaux que le gouvernement anglais en a retirés, a été de pouvoir s'entendre avec lord Auckland sur le plan et les moyens d'exécution de la grande mesure qui assure la prépondérance de l'influence anglaise au delà de l'Indus. Il paraîtrait, au reste, que les idées du président du bureau de contrôle (sir John Hobhouse) et celles de lord Auckland sur la marche politique à suivre à l'égard de la Perse et de l'Afghanistan, dans les conjonctures où l'on se trouvait en 1838-39, s'étaient formulées presque en même temps, et que leurs dépêches respectives à ce sujet se sont croisées. Ce qu'il y a de bien constant, malgré ce qu'on a pu croire et publier à cet égard, c'est que le gouvernement suprême en Angleterre a eu tout le temps de délibérer sur l'opportunité ou l'inopportunité de l'expédition d'Afghanistan, et que lord Auckland a reçu ses instructions en conséquence. La part du libre arbitre était néanmoins large encore à cette distance et avec deux à trois mois d'incertitude inévitable, malgré la vapeur. Lord Auckland a su en faire un noble usage et conduire à fin son aventureuse entreprise. — Les nouvelles de Bombay arrivent maintenant en trente six ou trente-huit jours à Londres. Nos dernières lettres de Calcutta et de Benarès ont mis un peu moins de cinquante-deux jours à franchir la distance qui sépare la capitale de la France des métropoles politique et religieuse de l'Hindoustan.

tions datent principalement de l'avénement de lord W. Bentinck au pouvoir, et se distinguent par un caractère d'humaine sollicitude, de libéralité, d'impartialité et de justice envers les peuples de l'Inde, qu'il est de notre devoir de signaler. Sous ce rapport, lord Bentinck a bien mérité, non-seulement de son pays, mais de l'Inde britannique et de l'humanité tout entière. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner dans quel but spécial d'économie et de réforme cet homme d'État avait été investi du gouvernement suprême, et quels moyens il a employés pour atteindre ce but. Nous n'avons non plus ni le temps ni l'intention d'apprécier les principaux actes de sa politique, et nous nous bornerons à cet égard à répéter ce que nous avons déjà exprimé en parlant du caractère de ses négociations avec le Sindh, que sa politique en général nous a paru manquer de dignité, d'habileté et de force; mais le nom de lord W. Bentinck a mérité de vivre et vivra dans la postérité par le souvenir d'un acte qui suffisait à lui seul pour honorer tout un gouvernement : l'abolition du *Satti* (1).

L'administration de lord Auckland paraît s'être moins adressée aux sympathies de la masse des populations indigènes que celle de lord Bentinck. On l'accuse surtout d'avoir adopté des mesures financières dont le principe et le mode d'exécution blessent la justice et ne remplissent les coffres de l'État qu'aux dépens de l'affection des contribuables et souvent au mépris de leurs droits. Les réclamants, dit-on, ont été livrés à la merci des secrétaires et ont vainement sollicité la permission de faire un appel direct à la commisération et à l'équité du gouverneur général. Des propriétaires ruinés, des princes dépossédés, auraient suivi sa seigneurie dans ses dernières tournées sans pouvoir obtenir d'audience. Deux fois lord Auckland aurait visité la ville impériale de Dehli, et deux fois il l'aurait quittée sans l'échange ordinaire de compliments officiels avec le chef de la plus noble race et de la plus ancienne peut-être du monde asiatique. Entouré de ses gardes, enivré des victoires que la vigueur et la prévoyance de sa politique avaient préparées, lord Auckland aurait ignoré toutes les misères infligées à la population par les mesures financières auxquelles nous avons fait allusion, et qui fournissent aux collecteurs des revenus de dangereux prétextes pour contester la validité des titres et ébranler des droits de propriété longtemps respectés; en un mot, lord Auckland aurait été, sans le savoir, l'instrument d'une accablante oppression, et le gouvernement s'apercevra trop tard que l'estime et la confiance des peuples ont fait place à une haine implacable qui saisira avidement toutes les occasions de vengeance.

Il y a, nous n'en doutons pas, une grande partialité dans ce jugement porté sur l'administration intérieure de lord Auckland; mais il nous paraît extrêmement probable que les préoccupations continuelles de la haute politique n'ont pas permis à ce gouverneur général de donner son attention à des détails dont les parties intéressées se sont aisément exagéré l'importance, et on ne saurait nier que l'aspect général des affaires n'ait présenté dans ces dernières

(1) *Satti*, veuve hindoue qui se brûle sur le bûcher avec le corps de son mari. On donne le même nom à la cérémonie religieuse dont cet acte fanatique est le complément indispensable. Le *satti* a été aboli dans les territoires de la Compagnie par lord William Bentinck, en 1829.

années des symptômes assez alarmants pour appeler toute la sollicitude, toute l'activité et toutes les ressources du gouvernement suprême. Les intrigues de la Perse et de la Russie d'un côté, l'attitude hostile du Népal et de l'empire birman de l'autre, les dispositions douteuses de certains États tributaires dans le Nord-Ouest et dans le Dekkan; enfin, les complications que pouvaient amener d'un instant à l'autre la mort de Randjît-Singh et l'incapacité reconnue de l'héritier présomptif du trône de Pandjab; toutes ces causes réunies faisaient une loi à lord Auckland de s'occuper, avant tout, du renversement de toute opposition intérieure à l'influence de son gouvernement et de faire avorter toute tentative extérieure contre le maintien de cette influence. Plusieurs démonstrations importantes, plusieurs expéditions décisives devaient avoir lieu dans ce but, et la chaîne de ces entreprises hardies, après avoir fixé son premier anneau sur le plateau de l'Afghanistan, traverse en ce moment les mers pour aller trouver en Chine un nouveau point d'appui. Les opinions de quelques publicistes ont été partagées sur la question de savoir si la puissance anglaise doit perdre ou gagner, en dernier résultat, à l'expédition d'Afghanistan, et l'on a été jusqu'à soutenir que c'était une grande imprudence ou même une faute immense à lord Auckland que d'avoir passé l'Indus, et d'avoir ainsi attiré l'attention et les forces de la Russie de ce côté! (Comme si l'attention de la Russie avait cessé, depuis Pierre le Grand, d'être dirigée vers la Perse et l'Asie centrale!) Selon nous, la véritable question, au moins la question préalable, est de savoir si l'Angleterre pouvait éviter de *passer l'Indus*, et nous ne craignons pas d'affirmer qu'elle se trouvait, depuis plusieurs années, dans la nécessité fatale de franchir cette barrière, non pour la détruire, mais pour en fortifier les approches et la rendre inexpugnable, autant au moins qu'il était au pouvoir de la politique et de la stratégie de le faire. Nous pensons que l'Angleterre a voulu sincèrement, cette fois, le rétablissement de Shâh-Shoudjah sur le trône de ses pères, et qu'il était d'une bonne et saine politique de songer à reconstruire avec les débris épars de la monarchie douranie un État qui pût couvrir l'Inde anglaise et qui eût intérêt à défendre cet empire contre les tentatives envahissantes de l'Occident. Nous croyons même, et nous l'avons déjà dit, qu'il eût été sage de faire, il y a six ans, ce qu'on a fait l'année dernière, et que lord W. Bentinck aurait pu recueillir, à moins de frais, pour la nation et pour lui-même, la moisson de gloire que son successeur a été conquérir dans l'Afghanistan.

Cette expédition que le ministère anglais, dans la séance du parlement du 6 février dernier, a qualifiée à juste titre de *miracle moral*, cette expédition qui a employé 22.000 hommes, un matériel immense, 27.000 chameaux, qui a parcouru une distance de 1.550 milles jusqu'à Caboul, se liait à un vaste système d'opérations dont l'accomplissement a exigé un surcroît de 40.000 hommes de toutes armes dans les forces anglo-indiennes. Ces précautions étaient nécessaires, et le ministère l'a déclaré dans cette même séance; on avait su de la manière la plus positive que quelques-uns des chefs mahrattes, le radja de Népal, le souverain de Djodpour, le nawad de Karnoul (1), méditaient des

(1) Le 18 octobre dernier, le nawab de Karnoul a été fait prisonnier après une résis-

projets hostiles. L'issue de la campagne d'Afghanistan doit avoir une influence salutaire sur la stabilité du pouvoir anglais dans l'Inde. L'effet moral de la prise de Ghizni et de Kélât a été immense ; il ne fallait rien moins que ces éclatants triomphes pour couper court aux intrigues ourdies par les chefs du Sindh, du Radjpoutana et du Dekkan, et arrêter les combinaisons hostiles du souverain d'Ava et des Népalais. Aussi, dans les remercîments votés à lord Auckland par le parlement, est-il rendu hommage *au jugement et à l'habileté avec lesquels les ressources de l'empire anglais dans l'Inde ont été appliquées, sous sa direction, aux opérations militaires à l'ouest de l'Indus.*

Les dernières nouvelles de l'Afghanistan nous montrent Shâh-Shoudjah et sir William Macnaghten occupés de la réorganisation du pays, de la soumission de quelques chefs turbulents, et surveillant du haut des passes de l'Hindou-Koush les mouvements des Ouzbeks, chez lesquels Dost-Mohammed a trouvé un asile. Le shâh s'applique surtout à se créer une armée et plus particulièrement une infanterie disciplinée à l'européenne. Les Afghans sont en général plus propres au service de la cavalerie, et c'est comme cavalerie qu'ils se sont rendus redoutables à leurs voisins ; cependant le Kohistan de Kaboul fournit d'excellentes recrues pour l'infanterie. Si le shâh réussit à se concilier l'affection et la confiance des principaux *khans* douranis et ghilzies, il ne tardera pas à exercer sur la nation, par l'intermédiaire de ces chefs, l'influence nécessaire à la consolidation de son autorité. Il pourra s'occuper alors de l'introduction de réformes qui doivent porter bien plus sur les vices de détail de l'administration intérieure que sur l'esprit même des institutions, institutions admirablement adaptées à l'établissement d'une monarchie tempérée par une représentation nationale dont tous les éléments sont pour ainsi dire sous la main. Nous l'avons déjà dit, Shâh-Soudjah et sir William Macnaghten doivent songer, avant tout, à imprimer aux relations de l'Afghanistan avec les provinces de Balkh et de Bòkhara d'un côté, avec les peuples qui habitent le Paropamise (1) et le petit royaume d'Hérat de l'autre, le caractère de stabilité

tance courte, mais furieuse. Les troupes du nawab, composées principalement d'Arabes, d'Afghans et de quelques Beloutchis, ont fait preuve d'un courage désespéré, d'un dévouement chevaleresque, *dignes d'une meilleure cause*, disent les relations anglaises. La variété infinie et la profusion d'armes et de munitions qu'on a découvertes dans les caves du *Zénana* témoigne de la monomanie vraiment étrange du nawab, qui n'a pas dû dépenser moins de 6 lacs de roupies (1,500,000 francs), à l'achat seul du métal qu'on a trouvé en nature ou sous forme d'instruments de guerre de toute espèce. Le secret et l'intelligence avec lesquels ces opérations avaient été conduites ont donné lieu de penser que cette affaire de Karnoul n'était peut-être qu'une ramification d'un complot plus étendu pour le renversement du pouvoir anglais dans l'Inde.

(1) Les habitants actuels du Paropamise, quoique tous descendus de la race tartaro-moghole, se divisent en deux peuples, celui de l'Est et de l'Ouest, les *Eimâks* et les *Hazaréhs*, dont les mœurs, les habitudes, le langage, le gouvernement, diffèrent entièrement de ceux des Afghans. Occupant, selon toute apparence, la patrie primitive de ces derniers, et placées entre l'Afghanistan et la Perse, leurs diverses tribus ont reconnu de temps à autre la suzeraineté douteuse, les unes de Hérat, les autres du roi

et d'influence qui leur manque depuis si longtemps. Les dispositions vacillantes de Shâh-Kamrân et le peu de sympathie de son visir Yâr Mohammed pour l'alliance anglaise, paraîtraient, d'après les derniers avis, avoir causé quelque inquiétude au gouvernement suprême ; mais le fait est que nous manquons de renseignements sur tout ce qui se passe sur les frontières de la Perse et le versant septentrional de l'Hindou-Koush.

En soumettant à nos lecteurs le résultat de nos recherches sur l'état actuel des Indes anglaises, nous avons eu surtout pour but de fournir aux esprits sérieux en général, aux hommes politiques en particulier, des données précises sur les questions dont la solution intéresse l'avenir de l'Asie centrale et de l'extrême Orient. Nous avons dû donner plus d'attention aux questions tout récemment débattues, et c'est ce qui nous a déterminé à nous occuper avec quelque détail de l'Afghanistan et de l'Indus. Hérat et les pays du bassin de l'Oxus, qui ont été longtemps dans la dépendance de l'Afghanistan, méritaient d'être étudiés à part, en les envisageant surtout sous le point de vue de la question politique et commerciale qui se débat entre l'Angleterre et la Russie. Nous avions eu l'intention de leur consacrer un article séparé ; mais sans renoncer à revenir plus tard, et sous une autre forme, à cet important sujet, nous avons senti la nécessité de nous borner dans notre travail actuel à des indications sommaires et à quelques considérations qui se rattachent plus particulièrement au tableau général que nous avons tracé de la domination anglaise dans l'Inde.

Les probabilités d'une invasion des Indes anglaises par la Russie, à une époque plus ou moins rapprochée, ont longtemps occupé et occupent encore les esprits. Les uns ont regardé cette expédition gigantesque comme impraticable; les autres comme inévitable et devant s'accomplir par des moyens analogues à ceux qui ont conduit Alexandre aux rives du Sutledge et les conquérants musulmans au cœur de l'Hindoustan. Napoléon, aux trois grandes phases de sa vie politique, général, premier consul, empereur, avait rêvé la conquête de l'Hindoustan. Jusqu'en 1813 et pendant les conférences de Prague, il s'occupait de la possibilité d'attaquer les Anglais dans leur empire d'Asie, et le duc de Bassano, alors son ministre des affaires étrangères, recueillait, pour les lui soumettre, les renseignements les plus précis que les voyageurs pussent fournir sur cette grande question. Napoléon n'est plus, et le monde a changé de face. Les moyens d'attaque et de défense se sont égalisés; les nations cherchent dans des luttes d'intelligence et d'industrie des résultats plus complets et plus durables que ceux qu'elles devaient autrefois au hasard des batailles. Il y a donc ici encore une question préalable, c'est celle de l'opportunité. La Russie a-t-elle en ce moment, aura-t-elle d'ici à longtemps un intérêt véritable à menacer les possessions anglaises dans l'Inde? Nous ne le croyons pas ; mais, en supposant même qu'elle eût conçu le projet formel de substituer au moins

de Kaboul, quelques-unes celle de la Perse. Les Eimâks comme les Hazaréhs sont musulmans ; ils parlent un dialecte persan ; les premiers sont Sounis, les seconds Shias : de là haine mutuelle et guerre à mort entre ces deux peuplades retranchées dans leurs montagnes inaccessibles.

en partie sa domination et son influence à la domination et à l'influence britanniques, nous sommes convaincu que les moyens d'exécution d'un semblable projet ne sauraient être réunis avant plusieurs années, et au nombre de ces moyens d'exécution nous n'hésiterions pas à placer, comme condition indispensable de succès, une alliance qui, dans l'état actuel de l'Europe, est impossible, ou du moins on ne peut plus improbable. Mais, en dehors de ces éventualités conjecturales, il y a des droits évidents, des intérêts actuels, qui peuvent et doivent trouver leur satisfaction. La Russie, par sa position géographique, est, de tous les États du continent, celui qui semble destiné plus particulièrement à servir d'entrepôt au commerce de l'Europe avec l'Asie centrale. Le principal obstacle qui s'oppose au développement de ce commerce est l'insociabilité des peuplades asiatiques voisines de la Russie. Cette puissance a un intérêt immédiat à changer le plus promptement possible un état de choses dont elle souffre dans le présent, et qui entrave évidemment son avenir. De là ses tentatives pour arriver à étendre et à assurer ses communications avec les contrées situées à l'est de la mer Caspienne. La plus importante de ses expéditions avait eu lieu sous Pierre le Grand. Le prince Bekevitche, envoyé à Khiva avec un détachement de soldats, fut assassiné avec toute sa troupe, malgré la foi des traités et des serments. Une partie de son corps d'armée, qui avait été cantonnée sur les bords de la mer Caspienne pour y former des établissements fortifiés, fut obligée de se rembarquer et de s'en retourner à Astrakhan. En 1813, près d'un siècle avait passé sur ces événements, et la Russie confia à un marchand arménien de Derbend une mission en Tourkomanie, qui n'eut aucun résultat important. En 1819, le capitaine Mouraviev fut envoyé à Khiva : il a publié une relation intéressante de son voyage (1). L'importance de la possession de Khiva avait fortement frappé Mouraviev, qui ne semblait pas regarder comme douteux le succès d'une expédition dirigée contre ce petit État. « Si nous possédions Khiva, *dont la conquête ne serait pas difficile,* dit M. Mouraviev, les nomades du centre de l'Asie auraient redouté notre puissance, et il se serait établi une route de commerce par le Sind et l'Amou-Déria jusqu'en Russie ; alors toutes les richesses de l'Asie auraient afflué dans notre patrie, et nous eussions vu se réaliser le brillant projet de Pierre le Grand. Maîtres de Khiva, beaucoup d'autres États se seraient trouvés sous notre dépendance. En un mot, Khiva est en ce moment un poste avancé qui s'oppose au commerce de la Russie avec la Boukhari et l'Inde septentrionale ; sous notre dépendance, la Khivie serait devenue une sauvegarde qui aurait défendu ce commerce contre les attaques des peuplades dispersées dans les steppes de l'Asie méridionale. Cette oasis, située au milieu d'un océan de sable, serait devenue le point de réunion de tout le commerce de l'Asie, et aurait ébranlé jusqu'au centre de l'Inde l'énorme supériorité commerciale des dominateurs de la mer. La route de Khiva à Astrakhan pourrait être de beaucoup abrégée, puisqu'il n'y a que dix-sept jours de marche d'Ourghendj à la

(1) *Voyage en Tourkomanie et à Khiva*, etc., revu par MM. G.-B. Eyriès et J. Klaproth : Paris, 1823, in-8°.

baie de Krasnovodks, d'où, par un vent favorable, on peut aller en peu de jours à Astrakhan. »

En 1820, des envoyés de Bôkhara ayant exprimé le désir de voir une ambassade russe se rendre dans leur pays, ce vœu fut accueilli par l'empereur Alexandre, qui nomma son chargé d'affaires auprès du khan de Bôkhara un conseiller d'État, M. de Négri. Parmi les personnes attachées à cette mission se trouvait le colonel de Meyendorff. La relation rédigée par cet officier a été publiée à Paris en 1826 (1). M. de Meyendorff insiste, de son côté, sur les avantages immenses qui résulteraient de l'établissement de cette *influence légitime* que la Russie a le droit d'exercer dans l'Asie centrale. « La marche progressive des lumières en Russie appelle ce vaste empire à réaliser une idée aussi généreuse. C'est à la Russie qu'il appartient de donner aux khanats de l'Asie centrale une impulsion salutaire, et de répandre sur ces contrées tous les bienfaits de la civilisation européenne. » La Russie a constamment entretenu, depuis cette époque, des relations actives avec Bôkhara, et il est probable que ce point sera le centre de la lutte commerciale qui s'engage aujourd'hui entre elle et l'Angleterre, lutte appuyée du côté des Anglais par l'expédition de l'Afghanistan, et du côté de la Russie par celle de Khiva. Cette dernière expédition, préparée à Orenbourg sous les ordres du général Perowski, avait été précédée d'un manifeste que nos journaux ont reproduit, et qui énumère les griefs très-réels de la Russie contre le khan de Khiva. L'expédition, partie à la fin de novembre dernier, et dont on avait annoncé la marche au delà de l'Emba, vers le 12 janvier, avait été attaquée près des bords de cette rivière par quelques partis de Khiviens qui avaient été repoussés et n'avaient plus reparu. Toutefois les froids extrêmes, les raffales de neige et les fatigues de la route paraissent avoir causé une perte considérable en hommes et la mort d'un si grand nombre de chameaux, que le général Perowski, se voyant encore à une distance considérable de Khiva à la fin de janvier, et craignant que tous les moyens de transport ne vinssent à lui manquer par suite de la rigueur inaccoutumée de la saison, a jugé à propos de rétrograder pour prendre position sur l'Emba, près de ses magasins. Il paraîtrait, d'après les dernières nouvelles, que ce mouvement rétrograde était complété au 14 février, et que de là, c'est-à-dire des rives de l'Emba, une partie du corps d'armée expéditionnaire se serait repliée sur Orenbourg. L'expédition doit être conséquemment considérée comme abandonnée pour cette saison. Mais la Russie, une fois décidée à pousser à bout cette entreprise, ne reculera pas, et on peut être certain que dès ce moment des préparatifs sur une plus grande échelle et protégés par des précautions plus minutieuses encore que celles qui avaient été employées naguère, sont en pleine activité. Au reste, la conduite des troupes russes, pendant cette marche aventureuse et cette pénible retraite, ne paraît pas moins digne d'admiration et d'éloges que celle de l'armée anglaise franchissant, au milieu d'épreuves d'un autre genre, les passes du Bolan. Le cabinet russe ne se laissera pas démoraliser par un échec. Les tribus Kirghis et Kaissacks, qui ont aidé les Russes dans leur dernière tentative, seront encore leurs auxiliaires

(1) *Voyage d'Orenbourg à Boukhara*, etc. revu par M. Amédée Jaubert.

dans la nouvelle expédition qui se prépare. Trois cents lieues de pays ne sont pas un obstacle infranchissable pour des nomades qui peuvent aller partout où leurs chevaux trouveront de l'eau et des pâturages, et qui n'exigent pour leur propre subsistance que ce que la nature ne refuse nulle part. Toutefois, nous le répétons, il est de l'intérêt de la Russie de se borner en ce moment à prendre position dans l'Asie centrale pour la protection et l'agrandissement de son commerce; c'est un droit qu'elle peut exercer sans que l'Angleterre puisse s'en offenser, et si la rencontre de ces deux puissances prenait, contre toute apparence, un caractère hostile, la faute n'en sera pas à la Russie. Il n'est pas au pouvoir de l'Angleterre d'arrêter la marche de la civilisation dans l'Inde. Ce qu'elle pouvait faire, c'était de s'associer au mouvement et de le diriger, et c'est ce qu'elle a fait; mais, tout en s'efforçant de féconder les éléments divers de ses richesses territoriales, et de développer les ressources industrielles et commerciales de son empire, elle a voulu avant tout, et pour son seul intérêt, exclure de cette œuvre d'avenir le concours des autres nations européennes, et même jusqu'à leur influence politique. C'est là, selon nous, qu'est le vice radical de son système, et nous ne pouvons croire qu'elle persiste dans cette voie d'exclusion. Malheureusement les nations, comme les individus, s'abusent parfois sur leur valeur réelle, se laissent aller au courant des habitudes et de la routine, caressant certains préjugés vaniteux, s'accoutumant à regarder comme un droit ce qui n'a été que le résultat de la tolérance ou de l'insouciance des autres nations. Les Anglais, en particulier, regardant la mer comme leur domaine, et les spéculations basées sur une exportation illimitée de leurs produits comme un privilége, s'étonnent, s'alarment et s'offensent même au besoin avec un naïf égoïsme de toute tentative de concurrence. C'est là l'écueil contre lequel viendra peut-être se briser l'avenir de l'Inde britannique. Il est toujours plus aisé de détruire que d'édifier, et, par une conséquence inévitable de ce principe, il sera toujours comparativement facile de s'entendre pour renverser une domination qui n'aura pas su se ménager d'alliances solides au dehors, et au dedans l'affection et la reconnaissance des peuples. L'existence de l'empire russe a été toute militaire jusqu'à ce jour, elle le sera longtemps encore. La Russie a besoin de la guerre; si l'Angleterre lui fournit un prétexte, elle ébranlera bientôt l'Asie : *Da mihi punctum, et terram movebo.* Pierre le Grand avait dit : « Il faut maintenir l'empire dans un état de guerre perpétuelle... se pénétrer de cette vérité que le commerce des Indes est le commerce du monde, et que celui qui en peut disposer exclusivement est le maître de l'Europe. »

Il est de l'intérêt de l'Europe continentale, de celui de la France en particulier, que la Russie tienne l'Angleterre en échec dans l'extrême Orient. Les forces matérielles de la Russie ne sauraient rester inactives; si elle est repoussée du côté de l'Asie centrale, elle retombera de tout son poids sur l'Occident, et une politique traditionnelle lui fait une loi de se mêler à toutes les querelles de l'Europe. Il ne faudrait pas cependant non plus laisser le champ trop libre à la Russie du côté de l'Inde; car, si une lutte sérieuse s'engageait entre elle seule et l'Angleterre, en supposant cette lutte terminée en sa faveur et l'Angleterre ruinée, où serait la digue qui arrêterait le torrent? Quant à présent,

l'attitude de la France doit être celle de l'observation, mais de l'observation active. Tout en désirant le maintien de la paix, la France ne doit pas permettre qu'on dispose de l'avenir politique de l'Orient, et surtout de son avenir commercial, sans sa participation. Le temps a emporté bien des questions ; mais, comme le faisait observer un homme d'État dans le sein de notre parlement, la question d'Orient est restée et grandit tous les jours. Autour de cette question désormais s'agiteront les ambitions les plus hautes et se grouperont les plus vastes ressources, les combinaisons les plus hardies. L'organisation politique de la Russie est très-favoble à l'accomplissement de ces grands desseins. La force du gouvernement ne s'use pas comme chez nous, dans ces derniers temps, en luttes électorales, en débats de tribune, en vaines agitations de politique intérieure, efforts stériles où il s'est dépensé journellement plus de capital intellectuel, plus d'activité physique et de temps, qu'il n'en eût fallu pour doter la France d'une bonne moitié des avantages qui lui manquent encore. La question financière, c'est-à-dire commerciale, est celle qui préoccupe le plus vivement le gouvernement impérial. Celle de la domination russe en Orient s'y rattache par des conséquences nécessaires, et c'est ce qui inspire aux Anglais une jalousie et une inquiétude dont la correspondance entre les cabinets de Londres et de Saint-Pétersbourg a fait foi.

Nous avons indiqué plus haut les symptômes d'hostilité latente qui, dans l'Inde anglaise, paraissaient se rattacher d'un côté à l'influence de la Perse et de la Russie, de l'autre à celle de l'Hindo-Chine. Cet état de chose exige une surveillance continuelle de la part du gouvernement, et ne lui permet pas de dégarnir de troupes les points intérieurs qui commandent le pays. En même temps, à mesure que les frontières de l'empire reculent dans une direction quelconque, l'occupation militaire des points les plus importants du territoire nouvellement acquis devient indispensable, et c'est ainsi qu'il a fallu procéder dans le Sindh, en Afghanistan, à Karnoul, à Djodpour ; c'est ainsi qu'il a fallu déposer le radja de Sattara et entretenir un corps d'observation sur les bords du Sutledge, pour être prêt à intervenir dans les troubles dont le Pandjab est menacé, depuis la mort de Randjit-Singh, par l'incapacité de Karrak-Singh, l'ambition de son jeune fils et les prétentions rivales des serdars sikhs. Les relations du gouvernement suprême avec la cour d'Ava ne sont pas amicales, mais il n'est pas douteux que les triomphes obtenus par l'armée anglaise dans l'Afghanistan auront fait réfléchir le souverain birman et considérablement refroidi son ardeur guerrière et ses projets de vengeance; cependant il nous paraît probable que la lutte n'est que retardée. Les Anglais se verront forcés, avant longtemps, de se rendre maître du cours de l'Irrawadi, comme ils se sont rendus maîtres des cours du Barrampouter et de l'Indus, ou du moins de *substituer un pouvoir ami à une domination hostile* dans les pays situés au delà du Barrampouter.

Le gouvernement anglais a fait de grands efforts pour mettre son armée dans l'Inde sur un pied tel qu'il devînt possible de satisfaire à toutes ces conditions. Il a fait plus encore. La rupture violente et imprévue de ses relations amicales avec la Chine, par suite de l'abolition du trafic de l'opium prononcée par l'empereur, a déjà amené des collisions sanglantes, et pourrait entraîner

un longue guerre. Une expédition a dû faire voile du golfe du Bengale, à la fin de mars, pour les mers de Chine, avec des troupes de débarquement et un matériel considérable. De l'issue de cette expédition dépend en grande partie l'avenir du commerce anglais dans ces mers.

Cette grande affaire de Chine, qui mérite à tant d'égards d'être étudiée et suivie avec soin, a déjà donné lieu à mille conjectures, et amené la publication d'un nombre infini de pièces officielles, de renseignements particuliers; elle a fait éclore plusieurs plans de campagne, et les appréciations les plus diverses des causes qui ont provoqué la rupture, comme aussi des conséquences probables de ce grand événement. La conduite du surintendant anglais et celle des hauts fonctionnaires chinois ont été surtout l'objet d'une polémique active. Il serait difficile de faire dès à présent la part des hommes et des choses dans cette lutte imprévue, où figurent des personnages que la main de la Russie pousse peut-être, sans qu'ils s'en doutent, au premier plan. Le premier acte de ce drame étrange se terminait le 3 novembre dernier par un combat entre deux corvettes anglaises et vingt-neuf jonques de guerre chinoises, combat où l'activité et la précision fatale de l'artillerie européenne ont remporté une victoire sanglante et décisive. Une des jonques a sauté, trois ont coulé bas, le reste a pris la fuite dans le plus grand désarroi, et tout espoir d'accommodement s'est évanoui pour longtemps sans doute. On se trompe cependant si l'on pense que la rupture des relations régulières entre les deux peuples ait fait un tort considérable et immédiat au commerce anglais dans l'Inde. Le commerce de l'opium, depuis la saisie opérée par le commissaire *Lin*, a repris une activité prodigieuse, et le gouvernement suprême de l'Inde se croit tellement sûr des débouchés que lui ménagent l'audace et l'intelligence des contrebandiers, qu'il a fait des avances aux cultivateurs indigènes sur la même échelle de production que par le passé, comme si rien ne devait entraver ce monstrueux trafic. Quoique nous ne puissions entrer dans les détails et aller au cœur de cette question d'opium en particulier, nous signalerons en passant une erreur dans laquelle sont tombés plusieurs publicistes à l'égard de l'extension donnée à la culture du pavot dans l'Inde anglaise. Selon eux, « le revenu de l'Inde presque tout entier est engagé dans le commerce de l'opium, et pour suffire à une immense production, il a fallu que presque toute l'Inde fût transformée en un champ de pavots! » Pour la première partie de cette assertion, nous renvoyons nos lecteurs aux chiffres que nous avons donnés plus haut sur les diverses sources des revenus de l'Inde anglaise; quant à l'extension réelle de la culture du pavot, voici des données précises :

La culture du pavot se fait principalement dans quelques districts du Malwa et des provinces de Bénarès et de Patna. Des recherches faites avec beaucoup de soin par ordre du gouvernement, en 1820, avaient établi que, dans le Malwa, 87,000 *bigahs* de terre (environ 22,000 hectares) étaient consacrés à cette culture, et fournissaient à l'exportation environ 8,000 *mands*, ou 4,000 caisses d'opium. En 1838, il a été expédié de Bombay 25,000 caisses, ce qui suppose que la production a sextuplé depuis 1820, ou, en d'autres termes, que la culture du pavot occupait en 1838 de 130 à 140,000 hectares. Or le Malwa produit à lui seul plus de la moitié de la quantité totale, et à la même

époque, 1838, le Bengale a produit 19,500 caisses, ce qui donne à peu près 100,000 hectares de culture. En somme, on peut estimer à 250,000 hectares environ la superficie occupée par la culture du pavot (1). Il y a loin de là aux conclusions que nous avons cru utile de combattre, et les conséquences de la cessation partielle du commerce de l'opium ne sauraient être aussi graves qu'on se l'est imaginé. Quoi qu'il en soit néanmoins, l'Angleterre a un intérêt immense à amener, par la combinaison de mesures énergiques avec les ressources ordinaires de la diplomatie, le rétablissement du commerce légal entre la Chine et elle. Les Anglais ont réuni, dans ce but, comme nous l'avons dit, des forces imposantes de terre et de mer pour appuyer ces négociations d'un ordre nouveau qu'ils se proposent d'ouvrir avec le céleste empire. Les mesures hostiles annoncées par le gouvernement de la reine ont mis en émoi le parlement, qui n'a approuvé qu'à une bien faible majorité (neuf voix) la conduite tenue par le ministère dans la direction des grands intérêts qui lui sont confiés.

L'Angleterre a décidé que la suspension de son commerce avec la Chine ne serait que momentanée, et elle espère que l'arrivée de l'expédition formidable qui a été préparée à cet effet suffira pour faire accepter à l'empereur les conditions qu'on aura soin d'offrir avant de pousser les choses aux dernières extrémités, conditions qui auraient pour résultat d'asseoir les futures relations des deux puissances sur des bases plus conformes à la dignité de l'Angleterre et à ses intérêts. Il serait possible, c'est du moins l'opinion de plusieurs personnes qui ont été à même d'étudier le caractère chinois (2), que les Anglais rencontrassent de plus sérieux obstacles qu'ils ne l'ont supposé. Mais en Chine comme ailleurs l'énergie, l'intelligence et la science militaire peuvent faire beaucoup; l'or répandu à propos peut faire le reste. Les principaux griefs qui ont été mis en avant pour justifier les mesures hostiles de la Grande-Bretagne sont énumérés dans un document rédigé par le capitaine Elliot, surintendant du commerce anglais en Chine, dans l'intention de le soumettre à la cour céleste. Nous ne citerons que les derniers paragraphes de cette pièce, dont la date est, du reste, antérieure de plusieurs mois à la rupture définitive (3). Faisant allusion à la violation des promesses faites par le commissaire impé-

(1) La quantité d'opium récoltée au Bengale et livrable en 1839 a atteint 22,000 caisses. 18,992 caisses sont livrables en 1840. La France est intéressée, quoique indirectement, au commerce de l'opium ; les stipulations des derniers traités interdisent toute culture du pavot dans les possessions françaises de l'Inde, moyennant une redevance annuelle d'un million de francs que la compagnie paye au gouvernement français ; indépendamment de ce tribut en espèces, l'administration de Chandernagor a droit à 200 caisses d'opium, à prendre au prix moyen des ventes réalisées par la compagnie.

(2) M. Adolphe Barrot, *Voyage en Chine*, livraison du 30 novembre 1839 de la *Revue des deux Mondes*.

(3) Les dernières dépêches du surintendant reçues par lord Palmerston paraissent être du 6 décembre, et sont parvenues à Londres le 27 mars dernier avec les dépêches du mois de novembre.

rial *Lin*, après la cession des vingt mille caisses d'opium appartenant au commerce anglais en Chine, le capitaine Elliot s'exprime ainsi :

« Peut-on opérer une grande réforme morale et politique en sacrifiant tous les principes de vérité, de modération et de justice? ou peut-on penser que ces mesures spoliatrices anéantiront le commerce de l'opium? De telles espérances sont futiles, et l'empereur a été trompé.

» Mais, s'est-on demandé de l'autre côté, les intentions sages et justes de l'empereur ne peuvent-elles pas et ne doivent-elles pas être remplies? Assurément, elles pourraient et devraient l'être.

» Il est certain, cependant, que les dernières mesures du commissaire ont retardé l'accomplissement de la volonté impériale, ont donné une immense impulsion au trafic de l'opium, qui était, plusieurs mois avant son arrivée, dans un état de stagnation, et ont ébranlé la prospérité de ces provinces florissantes.

» Il est probable que le résultat de ces mesures sera de semer l'agitation sur toutes les côtes de l'empire, de ruiner des milliers de familles étrangères et indigènes, et d'interrompre les relations de paix qui ont existé depuis près de deux siècles entre la cour céleste et l'Angleterre.

» Les marchands et les navires de la nation anglaise ne se rendent pas à Canton et à Whampoa, parce que toute protection leur est refusée au mépris des gracieux commandements de l'empereur, parce que l'on a caché la vérité à Sa Majesté Impériale, parce qu'il n'y a plus de sûreté pour une poignée d'hommes sans défense, si ces hommes se mettaient à la merci du gouvernement de Canton, parce qu'il serait dérogatoire à la dignité de leur souverain et de leur nation d'oublier toutes les insultes et outrages dont ils ont été l'objet, avant que justice entière ait été rendue, et jusqu'à ce que toutes les relations commerciales et autres aient été placées sur un pied honorable et sûr, tant pour cet empire que pour l'Angleterre. Le temps approche; la gracieuse souveraine de la nation anglaise fera connaître la vérité au sage et auguste prince qui occupe le trône de cet empire, et toutes choses seront réglées selon les principes de la plus juste raison.

» Elliot et les hommes de sa nation en Chine soumettent les expressions de leur plus profonde vénération pour le grand empereur. »

Un ancien employé de la compagnie des Indes à Canton, M. Hamilton Lindsay, a publié, sur la question de Chine, un petit écrit où, de son point de vue, il résume nettement les principales circonstances du démêlé entre les autorités chinoises et le surintendant. Les conclusion de M. Lindsay, tout exclusivement *anglaises* qu'elles puissent être, nous semblent indiquer avec assez de probabilité la marche que le gouvernement de la reine suivra pour arriver au but : nous les reproduirons donc avant de terminer ce que nous avons à dire, quant à présent, sur cette immense question.

Selon M. Lindsay, les conditions à imposer au céleste empire sont les suivantes :

1° Indemnité pour la valeur de l'opium livré par le capitaine Elliot, et pour

toutes les pertes éprouvées par les sujets anglais, par suite de la cessation de commerce;

2° Satisfaction de l'insulte faite à Sa Majesté dans la personne de son représentant.

Voilà pour le passé. Quant à l'avenir, le premier point et le plus important à obtenir pour le maintien de la bonne intelligence est un libre accès à la cour impériale, ce qui ne peut se faire que par la résidence d'un ambassadeur à Pékin. Ceci sera désagréable aux Chinois; mais comme on peut montrer un précédent dans l'établissement d'une mission russe qui a résidé longtemps à Pékin, le gouvernement chinois pourrait céder sans se compromettre et s'avilir aux yeux de la nation. Ce point une fois obtenu, on arriverait naturellement à la conclusion d'un traité de commerce ouvrant aux Anglais un ou plusieurs ports du Nord, et établissant un système défini de règlements pour les relations futures. Bien des gens en Angleterre pensent que la possession de quelque île sur la côte de Chine, où les sujets de Sa Majesté Britannique pourraient faire le commerce sous la protection du pavillon national, serait une chose désirable. De grandes et sérieuses objections, selon M. Lindsay, se présentent à l'adoption de cette mesure. Rien ne tendrait autant à dégrader le gouvernement impérial, aux yeux du peuple chinois, que la demande d'une telle concession, qui, même en ne considérant que les intérêts anglais, aurait une tendance funeste. Le but des Anglais en Chine doit être, non un agrandissement territorial, mais le maintien des relations commerciales, et il serait à craindre qu'une fois le drapeau britannique planté sur un territoire enlevé au céleste empire, des circonstances ne vinssent forcer les Anglais à reculer les limites de ce territoire, et commencer ainsi en Chine la répétition de ce qui s'est passé dans l'Inde anglaise. Rien ne serait plus aisé que de précipiter cet empire dans la confusion et l'anarchie, car il y règne beaucoup de mécontentement, et la dynastie actuelle n'est rien moins que solidement assise sur le trône. Il suffira de donner au gouvernement chinois une leçon sévère. M. Lindsay opine pour qu'on fasse sauter tous les forts à l'embouchure de la rivière de Canton, ce qui sera l'ouvrage d'un jour pour une escadre anglaise telle que celle qui, probablement, est dans les mers de Chine au moment où nous écrivons. Un grand point, selon M. Lindsay, serait de s'emparer du commissaire Lin, qui réside fréquemment au Bogue, ou de tout autre mandarin de haut rang, qui servirait merveilleusement pour nouer des négociations utiles avec l'empereur. Après avoir fait preuve de force, on serait libre de montrer une modération et une réserve qui ne pourraient plus être attribuées à la crainte. Si le gouvernement impérial n'était pas suffisamment humilié pour souscrire aux demandes des Anglais, il faudrait recourir à un blocus de la côte, blocus qui comprendrait les ports de Canton, d'Amoy, de Ningpo et de Shanghae.

Voilà le plan de M. Lindsay. Il a au moins le mérite d'être exposé avec franchise et d'indiquer d'honnêtes convictions. L'opinion de cet ancien fonctionnaire n'est certes pas favorable au caractère du gouvernement chinois; en revanche, il pense beaucoup plus de bien des Chinois en général, qu'on n'aurait pu s'y attendre. M. Lindsay termine son exposé par les considérations et les détails suivants, qu'il nous a paru intéressant de reproduire.

« Mon but, en présentant cette brochure au public, a été de prouver que, dans les hostilités pendantes, la justice était de notre côté. Je ne suis point mû par des motifs de vengeance ou d'animosité contre les Chinois; loin de là : je trouve que le gouvernement a toujours été injuste et oppressif à l'égard des étrangers, mais j'aime la nation, et je suis convaincu que, sous un système tel que celui que j'espère voir bientôt en vigueur, les relations les plus amicales pourraient exister entre eux et nous. J'ai connu intimement beaucoup de Chinois dans l'intégrité et l'honneur desquels je placerais une confiance aussi entière que dans ceux d'aucun de mes compatriotes. La conduite jalouse du gouvernement s'est opposée jusqu'à ce jour à l'extension des relations sociales; mais si cet obstacle disparaissait, nous verrions alors les traits plus aimables du caractère chinois dans leur véritable jour.

» Je conclurai en racontant une anecdote relative à un Chinois de mes amis, anecdote qui se rapporte jusqu'à un certain point aux troubles récents, et qui lui fait tellement honneur que j'ai grand plaisir à la rappeler. Cet homme était un très-honorable et très-intelligent marchand de soieries qui faisait fréquemment le commerce de l'opium. En 1837, il avait pris des engagements avec notre maison pour livrer, l'année suivante, des soieries à un prix fixé, et avait reçu une somme considérable d'argent en avance. Quand les troubles commencèrent, le nom de mon ami parut sur le livre noir du gouverneur, parmi ceux des principaux spéculateurs en opium, et une forte récompense fut promise pour son arrestation. La saison avançait, et nous n'entendions par parler de lui; en même temps, le prix des soieries avait haussé, de sorte qu'il n'eût pu remplir son engagement qu'en subissant une perte de 15 pour 100. Je dois avouer que, dans ces circonstances, nous n'avions que peu d'espoir de revoir notre soie ou notre argent, lorsqu'une nuit, en décembre 1838, au moment où la persécution de tous ceux qui étaient enveloppés dans l'affaire de l'opium était à son apogée, un Chinois vint me trouver et m'annonça que mon ami était à Canton et désirait me parler. Je l'accompagnai à une petite boutique chinoise où je trouvai mon ami. Il me dit : « Je suis venu à Canton au péril de » ma vie, pour remplir mes engagements envers vous et envers messieurs..... » Les soieries que je vous ai promises sont entre les mains d'un tel. Il faut « que vous preniez des arrangements pour les faire passer par l'entremise d'un » marchand hong sans m'exposer, car, si elles sont saisies, ma mort est cer- » taine. Si elles ne sont pas d'aussi belle qualité que celles que j'avais promi- » ses, mon ami en a davantage à votre disposition; vous pourrez choisir ce » que vous voudrez, et je payerai, s'il y a lieu, la différence en valeur. » J'avoue que je fus vivement touché de cette conduite si honorable, et je le pressai fortement de ne pas perdre un instant pour retourner dans le lieu qui lui servait d'asile et qui se trouvait dans une province éloignée. Le lendemain, je vis le Chinois auquel il m'avait adressé, et je reçus de lui toute la soie qu'il devait me remettre et qui se trouva de la plus belle qualité. Je suis heureux de pouvoir dire que mon ami échappa aux griffes de l'inquisition chinoise, et qu'il était en sûreté d'après les derniers avis que j'ai reçus.

» Un trait pareil fait également honneur à l'individu et à la nation, et je crois fermement que de tels hommes sont nombreux en Chine. Que nous ob-

tenions seulement liberté et sûreté dans nos relations avec la Chine, et les deux peuples en retireront de grands avantages. »

Nous pensons, avec M. Lindsay, qu'il est à désirer que les relations de l'Angleterre avec le céleste empire prennent un caractère de dignité, de libéralité et de justice *qu'elles n'ont pas eu jusqu'à ce jour;* mais nous pensons aussi, avec ou sans M. Lindsay, que le temps est venu pour les autres nations européennes, et pour la France surtout, de prendre une part active, régulière, durable au commerce de la Chine. Nous espérons, dans tous les cas, que la France observera attentivement la marche des événements, depuis les bouches de l'Indus jusqu'à Canton et au delà; qu'elle n'oubliera pas que les produits de ses manufactures peuvent chercher et doivent trouver de nouveaux débouchés dans l'extrême Orient; que des marchandises de peu de volume, expédiées de Marseille, pourront bientôt, quelque merveilleux que cela paraisse, arriver à Bombay ou à Karatchi en trente jours, à Loudianah en six semaines; que le commerce des îles de la Sonde et des mers de Chine doit nécessairement recevoir une impulsion nouvelle et salutaire des événements mêmes qui semblent devoir entraver le commerce de l'Angleterre dans ces parages; qu'il y a place dans ces spéculations pour nous comme pour les Américains; qu'en un mot la France doit se présenter dans les mers de l'Inde et de la Chine, partout où l'avenir de ses relations commerciales l'invite à faire flotter son pavillon.

A. DE JANCIGNY.

# POËTES

ET

# ROMANCIERS MODERNES

# DE L'ALLEMAGNE.

## I.

## CHAMISSO.

En 1837, je me trouvais à Berlin. Des amis me conduisirent dans une réunion littéraire qui se tenait tous les mercredis au milieu d'un jardin, sous de beaux arbres, et portait le nom sans prétention de *Société du Mercredi*. Une idée originale avait présidé à sa fondation : on devait s'occuper de toutes les productions littéraires à mesure qu'elles paraîtraient ; les ouvrages des membres du club étaient seuls exceptés, il ne pouvait jamais en être question. Les fondateurs avaient voulu éviter les préoccupations égoïstes et les querelles vaniteuses qui troublent trop souvent les associations de ce genre et les corrompent. La pensée d'une institution si désintéressée d'amour-propre ne pouvait guère être conçue qu'en Allemagne, et encore je crois que la *Société du Mercredi* n'existe plus.

J'étais donc un mercredi dans le jardin où l'on se rassemblait chaque semaine. Là se trouvaient plusieurs hommes, jeunes la plupart, et ayant déjà

presque tous un nom dans les lettres : le poëte tragique Raupach, Stieglitz, Holtei, Willibald Alexis, qui venait de tromper le public à une imitation de Walter Scott, et dont la renommée devait grandir encore ; Uchteritz, auteur d'*Alexandre et Darius*; et près d'eux des amis plus mûrs, Varnhagen, homme du monde, homme de goût, mari de la célèbre Rahel ; Hitzig, le docte criminaliste, et le biographe populaire de Werner et de Hoffman. Ce dernier me mit en rapport avec un de ses amis qui, plus que personne dans la société, avait ce que nous appelons en France une tournure allemande; il était grand et mince, de longs cheveux descendaient et flottaient sur ses épaules, son visage offrait une singulière expression de candeur et de fermeté, quelque chose de doux et de fort, de paresseux et d'ardent. La conversation s'engagea entre nous en allemand; mon interlocuteur parlait avec une énergie d'expression remarquable, mais, à ce qu'il me semblait, avec un peu d'effort et un accent nouveau pour moi (1). Moi, je construisais à la sueur de mon front ces laborieuses périodes allemandes dont chacune ressemble aux pyramides vivantes que forment, en s'entassant les uns sur les autres, les divers membres d'une famille d'équilibristes, les petits mots expressifs, les particules qui déterminent le sens, se juchant au sommet de la période, comme les enfants sont hissés à la pointe de la pyramide. Tout à coup un de ceux qui assistaient à notre dialogue partit d'un éclat de rire, et nous dit : Messieurs, mettez-vous à l'aise, et parlez français. — Le personnage au long corps et aux longs cheveux était mon compatriote; c'était l'homme excellent, singulièrement doué par la nature et longtemps persécuté par le sort, dont je vais retracer la vie agitée ; c'était un émigré picard et un officier prussien, un gentilhomme et un *libéral*, un poëte et un botaniste, qui avait fait un roman fantastique et le tour du monde ; c'était un Allemand né en France, c'était Chamisso.

Louis-Charles-Adélaïde de Chamisso, qui remplaça le second de ses prénoms par celui d'Adelbert, naquit au commencement de l'année 1781, en Champagne, au château de Boncourt, d'une famille noble et originaire de la Lorraine. Cette famille s'était alliée à plusieurs maisons régnantes; on y conservait l'épée que le maréchal de Villars avait donnée au grand-père de Chamisso, âgé de quinze ans ; on y conservait aussi une autre épée à laquelle se rattachait un touchant souvenir de vaillance et de fidélité. Le 10 août, les deux frères aînés de Chamisso, Hippolyte et Charles, se trouvaient auprès de Louis XVI. Charles, blessé en défendant le roi, fut sauvé par un homme du peuple; peu de temps après, il reçut une épée qu'avait porté l'infortuné monarque, et un billet ainsi conçu :

« Je recommande à mon frère M. de Chamisso, un de mes fidèles serviteurs; il a plusieurs fois exposé sa vie pour moi.

» LOUIS. »

Telle fut l'origine de celui à qui sont consacrées ces pages : un manoir

(1) Chamisso, qui a écrit l'allemand avec une grande perfection, ne s'est jamais débarrassé de quelques gallicismes, comme *nach mir* (selon moi). On ne pouvait lui entendre dire trois phrases sans s'apercevoir qu'il était Français.

champenois, une famille antique et dévouée aux vieux souvenirs. Cette origine n'annonçait point la carrière qu'il devait parcourir. On ne se doutait pas à Boncourt, en 1781, que le gentilhomme qui venait d'y naître serait un poëte et un prosateur allemand distingué, et traduirait dans la langue de Goethe les chansons de Béranger.

Chamisso, dans son enfance, était habituellement pensif et silencieux. Lui-même nous apprend qu'il avait déjà les goûts du naturaliste et les rêveries du poëte. « J'observais les insectes, je cherchais de nouvelles plantes, je passais les nuits orageuses devant une fenêtre ouverte, à contempler et à réfléchir. » La révolution détruisit Boncourt et fit sortir de France Chamisso avec sa famille; il avait alors neuf ans. A treize ans, il étudiait le dessin et la miniature à Wurtzbourg. A quinze ans, après avoir été quelque temps élève peintre à la manufacture royale de porcelaine de Berlin, il devint page de la reine de Prusse. A dix-sept ans, il entra au service : trois ans après (1801), il était lieutenant, et sa famille revenait en France. La première occupation du jeune officier prussien fut d'apprendre à fond l'allemand, car celui qui devait s'illustrer dans cette langue ne la savait pas encore très-bien à l'âge de vingt ans. C'est ce que prouve un essai de tragédie en prose (*le Comte de Comminge*), qui remonte à cette époque. Mais en même temps on y sent, dit M. Hitzig, biographe et ami de Chamisso, « une certaine habileté d'expression et un entraînement involontaire vers le rhythme. La prose, sans que l'auteur s'en aperçoive, passe au vers. » Chamisso n'était pas encore écrivain, il était déjà poëte.

C'est qu'il était amoureux, amoureux d'une jeune veuve française nommée Cerès Duvernay. Les vers qu'il composa dans cette langue, pour l'objet de sa passion, sont aussi mauvais et aussi exaltés qu'il convient à un premier amour. Un jour, Mme Cerès Duvernay ayant laissé tomber un bouquet de pensées, Chamisso voulut le lui rendre; on le lui donna. Cet incident, peu extraordinaire, lui inspira les vers suivants, qui le sont beaucoup. Je ne les cite que pour montrer à quel point notre compatriote était déjà Allemand par le tour de l'imagination, même dans ses vers français.

Bientôt je sentis cette fleur
Devenir graine dans mon cœur,
Et cette graine se répandre,
Lever, et croître, et me surprendre,
Remplir le jardin de mon cœur.
Depuis ce jour mille *pensées*
Malgré moi troublent mes journées,
Fleurissent pendant mon sommeil,
Se flétrissent à mon réveil,
Renaissent avec ton image...

Ce fantastique madrigal semble traduit de l'allemand. Chamisso faisait passer dans cette langue les vers coquets et assez plats que lui adressait en français Mme Cerès Duvernay. Sa langue adoptive était donc comme l'idiome naturel

de son imagination et de son cœur. Il s'y sentait dès lors plus à l'aise que dans sa langue maternelle.

Bientôt il se trouva faire partie d'un petit cercle de jeunes poëtes alors obscurs, et qui la plupart sont devenus des hommes distingués dans divers genres. Parmi eux étaient Robert, Varnhagen, Koreff, Delafoye, aujourd'hui professeur de chimie à Caen, et enfin le plus fidèle ami de Chamisso, celui qui a publié ses lettres et sa biographie, Hitzig. Les jeunes amis entreprirent de concert un almanach des Muses, publication qui leur semblait d'une grande importance et qui leur procura bientôt l'ineffable bonheur d'avoir des admirateurs, des admiratrices et des ennemis. Les fondateurs du *Livre Vert* (c'était le nom du recueil) furent séparés par la divergence de leurs carrières. Chamisso, resté seul à Berlin, leur écrivait souvent, et ce commerce, surtout avec les plus chers, ne fut jamais interrompu à travers les phases d'une vie errante.

La guerre allait commencer contre la France, et Chamisso exprime ainsi le vague besoin d'action qui tourmentait le jeune lieutenant : « Je me frapperais du poing ; être un gars de vingt-quatre ans, et n'avoir pas vécu, et n'avoir rien fait, rien souffert, rien goûté, n'être rien et n'avoir rien acquis, absolument rien dans ce misérable, misérable monde. » En attendant une occupation plus sérieuse, le *Livre Vert* l'absorbait tout entier. Il avait aussi des projets d'étude et d'université. Le savant futur et le futur poëte s'annonçaient de loin par des instincts confus. Mais ces projets n'étaient point du goût de la famille de Chamisso. Voici ce que lui écrivait sa mère, femme, du reste, d'un grand sens et d'une admirable tendresse pour ses enfants :

« Rêvez-vous quand vous parlez des universitéss de Saxe? La science est sans doute une fort belle chose, mais c'est lorsqu'elle peut nous être utile ; et, je vous prie, à quoi pourraient vous servir tous les *us* de l'univers ou pour votre bonheur ou pour votre utilité? Craignez-vous de ne pas rencontrer assez de tableaux de mauvaises mœurs et d'irréligion pour désirer aller dans la réunion complète de l'un et de l'autre en admirer les merveilleux effets? Donnez-vous à la littérature, elle amuse l'esprit, et c'est de cela surtout que vous avez besoin : elle l'orne et donne des passe-temps agréables ; mais, pour l'esprit de l'école, je trouve que ce qu'on peut faire de mieux est de l'oublier et d'y renoncer bien vite quand on en sort ; ce n'est donc pas la peine de l'aller acheter si chèrement. »

L'ouverture de la campagne mit fin aux irrésolutions de Chamisso, mais il conserva toujours ses goûts litéraires ; durant des marches pénibles, il était constamment occupé du cher *Almanach vert*. Son Homère ne le quittait point, et il entremêlait, dans ses lettres, des phrases grecques aux effusions de l'amitié. Les grands événements du jour tiennent peu de place dans cette correspondance ; Chamisso vit uniquement avec son imagination, ses souvenirs, ses rêveries et le peu de livres qu'il peut se procurer. « Je lis, dit-il, l'Écriture avec soin et avec une grande édification ; j'ai lu l'Évangile de saint Mathieu, et je le compare avec l'Évangile de saint Jean. Les versets 11, 22 et suivants de saint Mathieu m'ont frappé. Si nous prenons ici nos quartiers d'hiver, je deviendrai théologien. J'ai une espérance, une espérance charmante, je pour-

rai peut-être faire venir des livres de la bibliothèque de Goettingue. » J'imagine qu'il n'y avait pas dans l'armée française un lieutenant dont la correspondance ressemblât à celle de Chamisso. Courier pourrait faire exception pour Homère, mais Courier ne lisait point saint Mathieu.

La carrière militaire de Chamisso fut terminée par un événement qui lui causa une profonde affliction. Il serait peut-être trop sévère de lui faire un reproche d'avoir consenti à porter les armes contre les Français. On doit se rappeler qu'il avait quité la France à neuf ans, que la reconnaissance et l'honneur l'attachaient au pays qui lui avait donné du pain et une épée (1). Mais quelque jugement que l'on porte sur le parti qu'avait pris Chamisso, ou plutôt que la destinée avait pris pour lui, on doit rendre justice à la noble douleur dont il fit preuve lors de la reddition trop prompte d'une place (Hameln), qu'il eût voulu défendre. Dans une longue lettre, il raconte et déplore une faiblesse contre laquelle il proteste énergiquement; il voit, dans cette honte qu'il subit avec rage et désespoir, une punition du rôle qu'il avait accepté, après bien des combats, avec répugnance et avec un sombre pressentiment.

Chamisso obtint un passe-port pour la France, où était sa famille; mais, avant de partir, il écrivait à Hitzig : « Je suis Allemand dans le cœur et pour la vie. » Et il disait vrai. Jamais il ne fut indifférent au sort de la France; mais par sa nature intime il appartenait à l'Allemagne. Sa candeur, sa naïveté, la gaucherie de ses manières, sa disposition à la fois studieuse et rêveuse, le goût des voyages ou d'une vie paisible dans un petit cercle d'amis, l'originalité de ses idées toujours un peu enveloppées d'une expression forte, mais pénible, tout en lui, jusqu'à l'aspect de sa personne, était allemand plus que français. Devait-il cette empreinte germanique à l'origine lorraine de sa famille? Je ne sais; mais vraiment il semblait prédestiné au rôle qu'il a rempli. Le hasard l'a rendu plutôt que donné à l'Allemagne. Cette fois, la nature avait préparé l'ouvrage du sort.

Arraché à sa patrie de choix, et ne pouvant jeter racine dans l'autre, Chamisso passa plusieurs années dans cette situation maladive de l'âme que traversent les hommes d'imagination dont les circonstances ou une vocation impérieuse n'ont pas encore déterminé la carrière. Durant ces jours remplis par des projets sans suite, des tentatives sans résultats, des travaux entrepris et interrompus, germait silencieusement le poëte. Les années qui semblent complétement perdues sont souvent celles qui laissent le plus de traces dans l'âme. Alors elle vit en elle et pour elle-même, plus tard elle vit au dehors et pour le bruit; beaucoup ne se sont mis à écrire que quand ils ont eu fini de vivre; et ce que le monde a admiré dans leurs ouvrages, c'étaient les débris, et, si j'osais le dire, les rognures de leur vie intérieure aux époques ignorées.

La famille de Chamisso voulait le fixer en France, il fut même question de mariage; il parle d'une aimable jeune fille avec force bien au soleil. Mais son heure n'était pas venue, son inquiétude ne pouvait encore se fixer et s'asseoir, il avait besoin de faire le tour du monde pour gagner l'appétit du repos. D'ail-

(1) « Ici le sol, là les hommes, me sont étrangers, s'écriait-il douloureusement; je ne puis être satisfait nulle part. »

leurs, son âme se tournait toujours du côté de l'Allemagne, où étaient les amis de son premier âge, ses souvenirs, ses habitudes, et vers laquelle, malgré son attachement pour une famille qui en était digne, le rapportaient sans cesse les penchants et les besoins de sa nature.

Il revint à Berlin, mais ses amis étaient absents et dispersés; il y passa trois ans sans occupation déterminée, dans un état de mécontentement intérieur et d'abattement auquel le sage Hitzig ne voyait qu'un remède : faire une folie pour avoir à la réparer, et retrouver par là de l'activité et un but. Chamisso lui-même peint assez poétiquement, dans une lettre datée de Berlin 1808, cet état de malaise et de langueur qui l'accablait. « Je serais heureux de me sentir lié et de savoir précisément ce que j'aurais à exiger de moi; car le vide dans lequel les événements me laissent flottant, de sorte que mes ailes s'affaissent comme celles de Satan dans Milton; ce vide me fatigue mortellement et me plonge en un sommeil engourdissant pareil à celui qu'on éprouve dans les hautes régions de l'atmosphère. » Chamisso souffrait de la position fausse que lui faisait sa naissance. Étranger au milieu de l'élan libérateur de l'Allemagne, auquel il ne pouvait prendre part, il se sentait avec colère languir dans l'inaction, et, comme il le disait avec une énergie un peu grossière, « au milieu de toute cette fermentation, tomber en pourriture sans même donner de fumier! »

En 1810, Chamisso fut appelé en France pour y occuper une place de professeur au collége de Napoléonville. Ce voyage le mit en rapport avec M. de Barante, préfet de la Vendée, et M^me^ de Staël, qui habitait alors le château de Chaumont, si pittoresquement placé sur la rive gauche de la Loire, entre Blois et Amboise.

Chamisso, avec sa rudesse, sa sauvagerie et sa pipe, faisait une singulière figure dans cette société spirituelle, élégante, romanesque, qui avait été la société de Coppet. Pourtant on appréciait l'élévation de son âme, la simplicité de son cœur, l'originalité de son esprit. Pour lui, il était là un peu étonné, un peu contraint et à demi séduit, comme un Scythe dans Athènes. Il a exprimé avec une vivacité assez brusque l'impression que faisait sur lui la femme extraordinaire dont le hasard l'avait rapproché. « En somme, M^me^ de Staël me plaît plus que l'Allemand (Schlegel); elle a un sentiment plus vrai de la vie, bien qu'elle s'entende moins que lui à la disséquer; elle a aussi plus de vie, plus de passion (*mehr lieb' im leibe*); elle a les bonnes qualité du Français, la légéreté des manières, l'art de vivre, la grâce. » — Et ailleurs : « M^me^ de Staël est un être extraordinaire. Elle réunit le sérieux allemand, l'ardeur méridionale, les manières françaises. Elle est sincère, ouverte, passionnée, jalouse, tout enthousiasme; elle ne comprend que par l'âme. Le sentiment de la peinture lui manque; la musique est tout pour elle; elle ne vit que dans les sons; il faut qu'on fasse de la musique près d'elle quand elle écrit, et au fond elle n'écrit que de la musique. La géométrie de la vie a ici peu de succès. M^me^ de Staël est également enthousiaste de la chevalerie et de la liberté. Elle est du grand monde et une franche aristocrate; elle le sait elle-même, et tout ce qu'elle sait, elle le dit à ses amis; c'est un personnage de tragédie. Elle a besoin de recevoir, de donner ou de jeter bas des couronnes, elle a été élevée dans les régions où se formaient les orages politiques qui ont décidé du sort de la terre.

Il lui faudrait au moins entendre le bruit des voitures de Paris. Elle dépérit dans cet exil. »

Il fallut quitter Chaumont. Un jour, le cor féodal qu'on sonnait pour annoncer l'arrivée de ceux qui se présentaient sur la rive droite du fleuve, annonça une visite. C'était le propriétaire du château, qu'on croyait en Amérique, et qui revenait chez lui, ne s'attendant pas à y trouver si bonne et si nombreuse compagnie. On l'invita à dîner, et on partit le lendemain pour Fossé, près de Blois. A Fossé, l'on conserva les habitudes de Chaumont. Le soir, tandis qu'un Italien jouait de la guitarre, Mme de Staël et ses amis, assis autour d'une table, jouaient à la *petite poste:* ce jeu consistait à s'écrire des billets qui se croisaient rapidement, et procuraient à chacun le plaisir d'avoir un ou plusieurs tête-à-tête par écrit; car on aimait beaucoup les tête-à-tête : il y avait dans le jardin l'*allée des explications*.

M. de Barante appela bientôt près de lui Chamisso dans le chef-lieu du département de la Vendée, dans la ville nouvelle à laquelle Napoléon avait donné son nom. Chamisso devait aider le futur traducteur de Schiller dans ses travaux sur la littérature allemande. Il trouva à Napoléonville un grand repos et une hospitalité pleine de grâce sous le toit du jeune préfet, dans lequel il reconnaissait déjà la supériorité que les années ont mûrie. Chamisso remplissait les loisirs que lui laissaient des fonctions peu assujettissantes en lisant nos vieux fabliaux et nos romans de chevalerie. Cette portion de notre littérature semble avoir été celle qu'il goûtait le plus. Il poussait même l'admiration pour nos *mystères*, en général assez insipides, jusqu'à comparer le dialogue d'Isaac et d'Abraham au moment du sacrifice avec les plus divines productions des Grecs. Déjà il s'était occupé à chercher en France des chants populaires. Il s'attachait à imiter Marot, comme plus tard il devait imiter Béranger, et Marot prenait en allemand une teinte mélancolique.

Ich bin nicht mehr was sonst ich war.

Son véritable instinct poétique se montrait par son admiration pour Uhland, dont il a souvent approché dans ses ballades. « Après Gœthe, disait-il, aucun poëte n'a autant agi sur moi. »

Dans une situation douce et facile, mais sans indépendance et sans avenir, Chamisso n'était pas moins inquiet, moins malade de l'âme et de la tête que par le passé. « Pour être heureux, s'écriait-il, il faut être empereur, artiste, amoureux ou imbécile. » Chamisso n'était rien de tout cela. Il est certaines dispositions chagrines où les contrariétés deviennent des distractions et des soulagements. Chamisso travaillait à une traduction de l'ouvrage d'Auguste Schlegel sur l'art dramatique. Le libraire fit faillite. « Je me tourmente de cela, dit le traducteur traversé dans son entreprise, et il est bon, vrai Dieu! que je me tourmente à cause de quelque chose, sans quoi je me tourmenterais à cause de rien, ce qui est la pire manière de se tourmenter. »

Le désir de revoir ses amis de Berlin, le rêve du bonheur domestique le poursuivaient. Jamais il n'y eut de mélancolie moins égoïste et plus honnête que la sienne. Au mois de septembre 1811, il avait été rejoindre à Coppet Mme de Staël.

pour lui dire adieu avant de quitter la France. Il trouvait là une tristesse égale à sa tristesse. Aussi sa première lettre, datée de Coppet, respire une mélancolie toujours plus profonde. « Je suis vraiment accablé d'une fatigue mortelle. Ce mois et le mois suivant, toute ma vie glissera et m'échappera sans que j'arrive à rien. L'année s'envieillit, les arbres jaunissent, bientôt la neige nouvelle argentera la cime des montagnes. Un mot encore de mes rapports avec mon hôtesse. La quitter en ce moment, ne pas attendre que son sort se dénoue, serait vraiment difficile, car elle est bien malheureuse ; la malédiction atteint ceux qu'elle aime, tous ses amis sont repoussés loin d'elle.... » En effet, la persécution qui s'acharnait sur une femme de génie venait de frapper deux personnes qui lui étaient bien chères ; coupables de leur courageuse amitié, Mme Récamier et M. Mathieu de Montmorency avaient été exilés pour n'avoir pas fui son exil.

Chamisso continue ainsi : « Mme de Staël estime et apprécie mon caractère. » C'était vrai. Il ajoute (et avec quelle candeur !) : « La première fois que je me trouvai vivre près d'elle, elle *ressentit pour moi un grand attrait*. Cette fois je l'ai trouvée engagée dans une relation qui l'éloignait entièrement de moi ; j'ai reculé avec fierté, et nous avons été froids l'un pour l'autre. Elle m'appelle orgueilleux ; il est vrai que je me mets en défense contre elle comme contre une force supérieure ; elle estime aussi cela en moi. »

Ces paroles, des vers français (1) que Chamisso adressa, avant de s'éloigner, à l'illustre fugitive, et qui sont empreints de quelque amertume, donnent lieu de penser que, trompé par cette coquetterie romanesque habituelle à l'auteur de *Corinne*, et qu'elle regardait comme le savoir-vivre de l'imagination, Chamisso s'était un peu exagéré l'impression qu'il avait précédemment produite. Mais une nuance de dépit naïvement montré n'empêchait point Chamisso de sympathiser noblement avec les douleurs de celle qui en était l'objet ; et si l'on sourit en l'entendant parler ingénument de l'*attrait* qu'on a ressenti pour sa personne, en le voyant fier, sensible... et *même un peu farouche*, on ne peut que s'intéresser à lui et l'honorer.

Cette époque est marquée aussi dans la vie de Chamisso par ses premières études dans une science à laquelle cette vie devait plus tard être consacrée, la botanique. Le Jura et les Alpes l'invitaient à de poétiques herborisations. Il fit en 1812 un voyage pédestre en Suisse, hésita un moment devant les séduc-

(1) C'est un rondeau, dont voici le commencement et la fin.

J'ai vu la Grèce et retourne en Scythie,
Dans mes forêts je retourne cacher
Mes fiers dédains et ma mélancolie.
. . . . . . . . . . . . . .
Désabusé je connais ma folie,
Je vois les fleurs tomber et se sécher ;
Je vois déjà ma jeunesse flétrie
Vers son déclin dans l'ombre se pencher,
Et sans [illegible], pour tout prix de [illegible],
J'ai vu.

tions de l'Italie, puis tourna court, affamé de l'Allemagne, y rentra, éprouva la plus grande joie qu'il pût avoir, celle d'embrasser ses amis, et se mit à étudier l'anatomie avec fureur. Le goût de l'histoire naturelle devenait chez lui de plus en plus dominant; la pensée de se rendre capable de prendre part à un voyage scientifique commençait à diriger vers un but moins vague les errantes études de Chamisso.

Les événements de 1813 vinrent douloureusement agiter celui qui a écrit : « Je n'avais alors plus de patrie, ou bien je n'avais pas encore de patrie. » Il se sentit Français pour souffrir des désastres de Russie. Au milieu du mouvement guerrier de l'Allemagne, parfois il s'écriait : « Non, ce temps n'a pas pour moi une épée ! » Dans d'autres moments il se sentait décidé à défendre sa terre adoptive : « Si l'on en vient à une guerre de paysans, je pourrais y prendre part ; *pro aris et focis*, je ne refuserai pas de périr avec vous. » Pouvait-il tenir un autre langage?

Ce fut dans ce temps si triste, que, pour amuser les enfants de son ami Hitzig, il écrivit *Pierre Schlemihl,* le plus populaire de ses ouvrages en Allemagne et en Angleterre, et le plus connu en France. L'idée de cette nouvelle est bizarre : c'est l'histoire d'un homme qui a vendu son ombre. Les circonstances de ce singulier marché sont racontées au début de la merveilleuse histoire d'une manière très-piquante. Pierre Schlemihl, pauvre diable qui a une lettre de recommandation pour un riche personnage, arrive dans la maison de campagne de celui-ci. Il le trouve dans son parc, entouré d'une société brillante à la suite de laquelle le nouveau venu se glisse timidement, sans que personne prenne garde à lui. Une belle dame se blesse légèrement la main en voulant cueillir une rose; aussitôt un petit homme maigre et silencieux tire sans mot dire de sa poche un morceau de taffetas d'Angleterre et le présente avec une profonde révérence. La belle dame prend le morceau de taffetas d'Angleterre ; personne ne songe à remercier le petit homme, l'on continue la promenade commencée, et l'on arrive sur une colline du haut de laquelle on jouit d'une vue superbe et d'où l'on découvre la mer. Un point blanc se montre à l'horizon : « Un télescope ! » s'écrie le richard, et aussitôt le petit homme tire de sa poche l'objet demandé. Schlemihl admire comment un si grand instrument a pu sortir de la poche d'un habit, mais personne ne paraît surpris; un instant après, quelqu'un remarque combien il serait commode d'avoir là un tapis pour que la société pût s'asseoir et jouir du point de vue. Aussitôt le même petit homme tire de la même poche un magnifique tapis de quarante pieds, sans que personne en paraisse étonné le moins du monde. Mais le soleil devenait incommode; la belle dame se tourne alors vers le petit homme, et lui demande d'un ton léger si par hasard il n'aurait pas une tente sur lui. Nouvelle révérence, la tente est tirée de la poche d'où était sorti le tapis. La chose paraît encore toute simple ; on déploie la tente, et l'on n'y pense plus. Schlemihl ouvrait de grands yeux; mais quelle fut sa surprise quand, sur le désir exprimé par une personne de la société, le petit homme fouilla encore une fois dans sa poche et en tira trois chevaux sellés et harnachés ! A ce coup, Schlemihl s'éloigne épouvanté, croyant avoir rêvé ce qu'il a vu. Ce début est un vrai chef-d'œuvre de plaisanterie dans le genre fantastique; jamais Hoffmann ne

réussit mieux à préparer son lecteur à l'impression du merveilleux et ne l'introduisit plus graduellement et plus vivement à la fois au sein de la réalité quotidienne, ce qui est le grand art dans cette sorte de récit.

Bientôt Schlemihl se trouve face à face avec l'étrange personnage dont la conduite n'a paru surprendre que lui. Celui-ci, du ton le plus humble, lui dit, après force révérences : — Pardon de ma hardiesse, mon cher monsieur, mais... vous avez une bien belle ombre ; s'il pouvait vous convenir de vous en défaire, je m'en arrangerais volontiers. — Schlemihl est d'abord un peu étonné de la demande ; mais pour cette ombre, qui ne lui sert à rien, l'inconnu lui offre le sac merveilleux de Fortunatus d'où l'on peut tirer de l'or sans l'épuiser jamais. Le marché semble bon à Schlemihl ; il consent à la proposition. Aussitôt l'acheteur se baisse, et, avec une grande dextérité, enlève du sol l'ombre vendue, la roule soigneusement, la met dans sa poche et disparaît.

Ici commencent les tribulations du pauvre Schlemihl ; il s'aperçoit pour la première fois de ce que valait cette ombre, qu'il a possédée longtemps sans en connaître le prix. A chaque pas qu'il fait au soleil, chacun de se récrier : — Qu'a fait ce monsieur de son ombre ? Il a beau jeter l'or à pleines mains, il entend toujours dire derrière lui : Comment a-t-il perdu son ombre ? qu'est devenue son ombre ? que peut être un homme qui n'a pas d'ombre ? — Le même malheur le suit partout. Il est parvenu, en ne sortant que le soir ou par un temps couvert, à déguiser ce qui lui manque à celle qu'il veut épouser, et que son mérite, aidé du merveilleux petit sac, a décidée à lui donner sa main. La veille du jour où tous les vœux de Schlemihl doivent être couronnés, il a rassemblé dans un jardin quelques amis. Assis auprès de celle qu'il aime, il s'abandonne aux plus douces rêveries. Tout à coup la lune paraît et dessine une seule ombre sur le gazon. La belle regarde son prétendu avec un étonnement mêlé d'effroi, et jure qu'elle n'épousera jamais un homme qui n'a pas d'ombre. Son domestique vient lui déclarer un jour qu'il ne peut se résigner à servir un maître qui n'a pas ce qu'il convient à toute personne honorable d'avoir. « On n'est qu'un pauvre diable, dit-il, mais enfin on a une ombre comme tout le monde. » Et il demande son congé.

L'un des incidents les plus plaisants des infortunes de Pierre Schlemihl est celui-ci. Le personnage mystérieux par lequel il a été induit au marché qu'il déplore chaque jour reparaît et veut le porter à donner son âme pour son ombre. Schlemihl résiste ; mais le tentateur, pour le séduire, lui offre de lui prêter ce qu'il regrette si vivement. Quelle est la joie du pauvre Schlemil, rentrant en possession du trésor qu'il avait perdu, quand il voit son ombre reprendre sa place et trotter auprès de lui, car en ce moment il est à cheval, et le perfide acquéreur de son bien marche à ses côtés ! Une idée lui vient, piquer son cheval et emporter son ombre au galop ; mais la tentative ne réussit pas. L'ombre s'arrête et attend son propriétaire, qui la ramasse et la rend froidement au fugitif désappointé, en l'engageant à prendre les moyens de la mieux conserver.

Cette folie est, selon moi, trop prolongée. Une saillie d'imagination ne peut être la donnée d'un roman dans les règles. La partie sentimentale et pathétique de *Schlemihl* ne touche point le lecteur, qui ne peut prendre au sérieux

un malheur aussi extraordinaire. La conception frappe par ce qu'elle a d'inattendu et de nouveau. La fantaisie consent en souriant à s'y prêter pendant quelques minutes; mais bientôt la raison reprend ses droits. Il faut une certaine logique, une certaine conséquence, même dans le merveilleux; il faut de la vraisemblance jusque dans l'impossible, l'Arioste et les *Mille et une Nuits* en font foi; et véritablement le malheur de n'avoir pas d'ombre peut paraître à beaucoup de gens compensé par le bonheur d'être démesurément riche. On ne peut admettre que Schlemihl n'ait d'autre ressource contre son malheur que les bottes de sept lieues qui ne terminent pas très-heureusement son histoire, et l'on se demande si, avec le sac de Fortunatus, il n'aurait pas trouvé des serviteurs respectueux, de la considération et d'excellents partis.

Y a-t-il une idée sous ce récit bizarre? Sans faire comme Schlemihl, et courir après une ombre, il me semble qu'on peut supposer à l'auteur l'intention d'exprimer cette vérité, que, dans la société telle qu'elle est, la vertu, le mérite, la fortune même, ne sont pas tout. On a beau être riche, on a besoin encore de quelque chose pour être un personnage dans le monde; il faut un je ne sais quoi, une ombre légère désignée par ces mots vagues, mais qui ont un sens : spécialité, notabilité, position. Pour compter dans la société de nos jours, où l'on n'est plus classé par le rang, il faut porter un nom connu, ou avoir fait un livre, ou avoir un talent; il faut la mode ou une célébrité, une notoriété, et, comme on dit, une distinction quelconque. C'est là l'ombre dont on ne saurait se passer, pour laquelle le diable nous tente parfois de vendre notre âme, et sans laquelle on ne réussit à rien. L'auteur de *Pierre Schlemihl* a raison de conclure que, lorsqu'on n'a pas d'ombre, il ne faut pas aller au soleil.

*Pierre Schlemihl* devint promptement populaire. Chamisso jouissait naïvement de son succès; il aimait à voir les enfants courir après une ombre; il n'était pas insensible au plaisir de retrouver son héros à Copenhague, à Pétersbourg et jusqu'au cap de Bonne-Espérance, d'apprendre qu'on avait fait en un an trois éditions de *Pierre Schlemihl* à Londres et une à Boston, qu'on l'avait cité en plein parlement. Hoffmann introduisit l'homme sans ombre dans une de ses fantastiques nouvelles. Une traduction française, à laquelle Chamisso avait mis la main, parut en 1821, mais après avoir subi, de la part de l'éditeur, des mutilations et des changements qui la rendaient presque méconnaissable aux regards paternels (1).

Revenons à la vie de Chamisso. Il passa la fin de 1813 et le commencement de 1814 occupé d'histoire naturelle, suivant des cours de minéralogie, aidant à classer les crustacés du muséum zoologique de Berlin, et s'exerçant à écrire et à parler le latin pour se préparer à passer sa thèse de docteur. Il voulut prendre part au voyage que le prince de Neuwied devait faire dans le Brésil, et qu'il a depuis exécuté; mais ce projet manqua comme tant d'autres. A chaque entreprise avortée, Chamisso retombait dans une tristesse plus sombre, n'ayant pour se consoler que l'accroissement rapide de son herbier et le succès non moins rapide de *Pierre Schlemihl*. Il arrivait au moment où l'on com-

(1) Une seconde édition, imprimée en 1838, se trouve chez Bossange.

mence à sentir le poids des années, et où l'on se prend à dire comme lui : « Insensiblement nous vieillissons, *et le plus fort est fait.* »

Enfin cette carrière scientifique tant désirée allait s'ouvrir devant ses pas. Un jour, chez Hitzig, il lut par hasard dans un journal l'annonce d'un voyage de découvertes vers le pôle nord qui devait être entrepris sous les auspices du gouvernement russe. Chamisso s'écria en frappant du pied : « Je voudrais être avec ces Russes au pôle nord. — Parles-tu sérieusement? lui dit Hitzig. — Oui, sérieusement. » Et le 15 juillet 1815, Chamisso partait de Berlin pour un voyage de trois années.

Il a publié la relation de ce voyage; elle fut lue avec intérêt par le public, fortune bien rare pour un voyage scientifique. Le prince royal de Prusse, dans une aimable lettre qu'il écrivit à Chamisso, lui exprima tout le plaisir qu'avait fait son voyage dans d'augustes soirées. C'est que l'inspiration vive et originale du poëte savait colorer les recherches du naturaliste. L'humeur individuelle de l'auteur donnait un tour piquant au récit toujours un peu monotone d'un voyage autour du monde, c'est-à-dire d'une longue et ennuyeuse navigation dans laquelle on touche à quelques points lointains du globe. Il y mêlait des peintures animées de la vie maritime, des anecdotes et des souvenirs.

« L'existence à bord d'un vaisseau, dit-il, est une existence d'un genre à part. Avez-vous lu dans Jean-Paul la biographie de deux frères jumeaux qui étaient attachés l'un à l'autre par les épaules? C'est quelque chose d'analogue, sinon de tout à fait semblable. La vie extérieure est uniforme et vide comme la plane étendue de l'Océan et le bleu du ciel, qui s'appuie sur les vagues. Rien à raconter, point d'événement, point de journal. Le repas lui-même, qui, sans varier jamais, revient deux fois partager chaque journée, est un ennui plus qu'un plaisir. Il n'y a aucun moyen de se séparer, de s'éviter, d'expliquer un malentendu. Qu'un ami, au lieu du bonjour auquel nous sommes accoutumés, nous dise : *Comment vous portez-vous?* l'on rumine sur cette nouveauté, et l'on s'enfonce dans un noir souci; car, pour mettre la conversation sur ce point, il n'y a pas de place sur le vaisseau. Chacun tour à tour se livre à la mélancolie. »

Un gracieux souvenir de la France attendait Chamisso au Kamtchatka. « Je vis, dit-il, pour la première fois un portrait que j'ai souvent retrouvé depuis sur des vaisseaux américains, et que leur commerce a répandu sur les côtes et dans les îles de l'océan Pacifique, le portrait de M^me^ Récamier, cette aimable amie de M^me^ de Staël, auprès de laquelle j'avais eu le bonheur de vivre longtemps. Il était peint sur verre par une main chinoise assez délicate. En regardant ce portrait, notre voyage me semblait une plaisante anecdote racontée parfois d'une manière un peu ennuyeuse, et rien de plus. »

En cherchant les traces de Dante à travers l'Italie, j'ai rencontré la même image reproduite par la main de Canova en souvenir de Béatrice; je la retrouve aujourd'hui sur les pas de Chamisso dans une peinture chinoise au Kamtchatka.

Les lettres de Chamisso, datées des latitudes les plus diverses, de Ténériffe, du Chili, de la Californie, de Manille, sont touchantes par la préoccupation constante de ses amitiés, qui le suit sous toutes les constellations du ciel.

La muse ne s'endormait pas en lui sur les mers. Au contraire, les grands spectacles de la nature, l'isolement habituel sur l'Océan, le vide même et l'ennui des longues traversées, favorables à la méditation et aux rêveries, toute une vie entre les flots et le ciel, loin de la terre, parmi les brumes, achevèrent de mûrir l'inspiration dans cette âme errante. Sur le détroit de Behring, Chamisso composait des vers qui semblent se balancer tristement comme des vagues : « La vie, la mort, m'ont dépouillé, mes années se détachent de moi et tombent; ma tête s'incline plus profondément; marchant comme en rêve, je pose mon bâton toujours plus loin, et je m'avance chancelant, plus las que beaucoup ne le croient; je m'avance vers mon but, mon tombeau. »

L'odyssée du poëte est terminée. Revenu en 1818, il commença à recueillir en 1819 le fruit de ses longues études et de son long voyage. Il fut nommé docteur honoraire près l'université de Berlin, membre de la *Société des curieux de la nature*, et custode du jardin botanique. Enfin sa situation se fixait; il pouvait réaliser le projet qu'il formait depuis longtemps, celui de se marier, d'avoir des enfants, une famille. Chamisso parle souvent de ce désir dans ses lettres; il citait volontiers ce vers de Goethe :

*Weiter brignt es kein mensch stellt er sich wie auch cr will.*

« Nul homme, comme qu'il s'y prenne, ne saurait aller au delà. »

La mélancolie de Chamisso s'évanouit comme par enchantement au contact de son bonheur. La poésie, qui lui avait inspiré de si sombres accents au temps de sa vie solitaire et voyageuse, ne lui suggérait plus que des chants d'amour et l'expression lyrique d'une joie tantôt recueillie, tantôt éperdue.

Tandis qu'il faisait des vers pour sa jeune femme et qu'il mettait en ordre les herbiers du museum de Berlin, Chamisso ne se souvenait probablement guère de sa qualité d'émigré français. La loi d'indemnité vint la lui rappeler assez agréablement. Il s'agissait d'une somme de 100,000 francs à réclamer. Il fit le voyage de Paris, où il fut très-bien accueilli de nos savants, et où il fut doublement heureux, en sa qualité d'Allemand et en sa qualité de Français, de voir *Marie Stuart* applaudie sur notre scène. Bien qu'intéressé à la loi du milliard pour les émigrés, Chamisso sympathisait vivement avec l'opposition constitutionnelle d'alors. Il écrit à sa femme avec une sorte de triomphe : « Dis à Hitzig que j'ai assisté au convoi du général Foy, cette grande solennité de deuil national, et que j'ai entendu parler près de son tombeau quelques-uns des plus célèbres orateurs; dis-lui que j'ai assisté également au procès et à l'acquittement du *Constitutionnel;* dis-lui que j'ai passé toute une matinée chez Auguste de Staël entre lui et le général Lafayette. » Cette préoccupation de la France, qui ne cessera point chez Chamisso, comme le prouvent ses lettres jusqu'à la fin et le recueil de ses poésies, pouvait appartenir autant à l'Allemand qu'au Français. Le vif intérêt que l'Allemagne prenait sous la restauration à nos discussions politiques m'a frappé alors au delà de ce que je puis dire. Ce n'est pas parce qu'il était né à Boncourt que Chamisso assistait avec tant d'émotion au procès du *Constitutionnel* et à l'enterrement du général Foy, c'est parce qu'il venait de Berlin.

Du reste, il n'était pas absorbé dans les grands spectacles que Paris lui présentait au point de perdre de vue un seul détail de son intérieur, car il écrivait aussi à sa femme : « N'oublie pas d'arroser les rosiers ; n'oublie pas de faire lire les enfants ; *n'oublie pas de répandre sur ma fenêtre la pâture pour les moineaux ;* n'oublie pas de soigner les plantes que j'ai plantées. » Le contraste de ces lignes avec celles que j'ai empruntées plus haut à la même correspondance achève de dessiner la figure de Chamisso, analogue à celle de plus d'un Allemand de nos jours : un sentiment exalté des tendances nouvelles et une fidélité touchante aux naïves habitudes de la vie patriarcale des anciens jours. Les journaux français et la tribune française écoutés de loin au sein d'un ménage semblable à ceux que dépeint Auguste Lafontaine, ou mieux encore l'épopée domestique de *Louise,* voilà ce qu'on trouve à chaque pas en Allemagne. Heureux pays, où la politique a encore toute la candeur et toute l'innocence d'un premier amour !

Ce fut après son retour de France que je vis à Berlin Chamisso, en 1827, et que je ressentis pour cet homme excellent et remarquablement doué un attrait de cœur qui ne s'est jamais effacé depuis. Le naturaliste estimé commençait à avoir quelque réputation comme poëte. Les pièces de vers que Chamisso avait composées jusqu'à cette époque, sous l'empire de ses diverses impressions et de ses diverses fortunes, parurent en 1827, réunies à une seconde édition de *Pierre Schlemihl,* et, en 1828, Chamisso écrivait en confidence à un ami. « Je crois presque que je suis un des poëtes de l'Allemagne. » L'année suivante, il écrivit, contre certaines tendances exaltées du moment, cinq sonnets intitulés les *Apostoliques ;* il publia aussi son beau poëme, *Salas y Gomez,* empreint d'un vif souvenir des îles lointaines de l'océan Pacifique. Il s'y montra supérieur dans l'art de manier la terzine dantesque. Dès ce moment fut fondée sa double réputation d'écrivain éminent en prose et en vers, dans une langue qui n'était point sa langue maternelle : exemple presque unique dans l'histoire des lettres.

Chamisso a laissé deux volumes de poésies détachées. Il est très-difficile de donner une idée du mérite qui leur est propre. Le sujet est en général assez peu de chose. C'est presque toujours un fait sans importance, un accident fugitif de la vie de l'auteur, ou un récit qui l'a frappé, quelquefois un événement du jour ; mais, sur ce fond sans étendue et sans nouveauté, il déploie souvent une rare énergie et une remarquable originalité de pinceau. Sa touche est franche, vigoureuse, son vers incisif et bien frappé. Il a su faire vibrer la corde nationale dans les âmes allemandes ; et, après Uhland, il n'est peut-être pas de poëte en Allemagne dont les œuvres soient plus fréquemment données en cadeaux, surtout par les fiancés à leurs fiancées. Entre les nombreuses pièces de vers de Chamisso que je pourrais citer, je choisirai celle qui, selon moi, est son chef-d'œuvre, *le Château de Boncourt ;* on se souvient que c'est le nom du manoir où il était né :

« Je me suis reporté en rêve aux jours de mon enfance, et j'ai secoué ma tête grisonnante. Que me voulez-vous, images que je croyais dès longtemps oubliées ?

» S'élevant du sein des bois touffus, un château reluit au soleil. Je connais les tours, les créneaux, les ponts de pierre, le portail.

» Les lions des armoiries semblent me regarder avec tendresse. Je salue ces vieux amis, et je m'avance dans la cour féodale.

» Là, le sphinx est couché près de la fontaine; là, le figuier verdoie. Là-bas, derrière ces fenêtres, j'ai songé mon premier songe!

» Je m'avance vers la chapelle du château; je cherche le tombeau de l'aïeul. C'est ici. Ici la vieille armure est suspendue au pilier.

» Mes yeux, qui se voilent, ne lisent plus les lettres de l'épitaphe, quoiqu'une vive lumière brille à travers les vitraux coloriés.

» Ainsi, ô château de mes pères, tu es demeuré debout dans ma mémoire fidèle, et cependant tu as disparu de la terre; la charrue passe sur toi.

» Sois fertile, sol bien aimé, je te bénis avec émotion et avec tendresse; et soit deux fois béni celui qui aujourd'hui fait passer la charrue sur toi! »

Cette pièce, d'une exécution admirable dans l'original, cette pièce restera. Il fallait, pour la faire, la destinée et l'âme de Chamisso; il fallait l'amour ardent du bonheur des hommes de notre temps dans un cœur qui battait encore aux souvenirs d'autrefois. Les premières stances expriment avec une singulière vigueur toute la poésie féodale des vieux souvenirs, et, dans la dernière, on entend comme un cri sublime et pénétrant d'humanité qui touche jusqu'aux larmes.

Je laisse Chamisso se caractériser lui-même comme poëte dans quelques lignes manuscrites que je dois à l'obligeance de sa famille :

« C'est toujours parmi nous, dans le fond de nos cœurs, dans notre histoire, dans notre société telle qu'elle est, que je cherche et trouve la poésie...

» J'ai quelquefois puisé dans de vieux contes populaires, des légendes ou traditions. Ces sources purement humaines appartiennent à tous les âges; *la Matrone d'Éphèse* et *Abdallah* nous appartiennent aussi bien qu'aux Latins et aux Orientaux. C'est toujours l'homme que je mets en scène, les secrets du cœur que je cherche à dévoiler, et si je dois à mes voyages d'avoir su peindre avec vérité quelques scènes de la nature, le paysage fut toujours le fond de ce tableau. »

Chamisso avait rapporté de Paris une grande confiance dans le triomphe de la liberté. Chamisso fut toujours un libéral, mais un libéral modéré, comme il le dit positivement : « Depuis que je me suis connu, j'ai été whig. » Il était plein de foi dans l'avenir. Son refrain éternel, avec son ami Delafoye, un peu plus pressé que lui, était : Patience! patience! tout viendra en son temps; le monde continue à marcher d'Orient en Occident; il tourne insensiblement et ne se laissera pas *visser* en arrière. — Il était sans cesse occupé de l'avenir du monde, et regardait souvent vers l'Amérique.

Les journées de juillet produisirent sur lui, comme sur toute l'Allemagne et sur toute l'Europe, ce qu'on pourrait appeler la stupeur de l'enthousiasme.

Le 3 août 1830, Chamisso entra chez son ami Hitzig, tenant à la main le journal qui contenait les miraculeuses nouvelles. Il avait traversé les rues, remplies de monde ce jour-là, qui est celui de la fête du roi, dans un négligé plus grand encore qu'à l'ordinaire, en pantouffles, sans chapeau. Il était ivre de joie et d'orgueil. il se rappelait en ce moment qu'il était né Français, et il triomphait. Quelque temps après, ayant vu près d'Hambourg le pavillon tricolore, il poussa un cri de joie. Confondant ses deux patries dans la généreuse illusion de ses espérances, il voyait déjà la Prusse, alliée de la France, grandir en Allemagne par suite de cette révolution, dont le caractère humain le transportait. Du reste, il jugea avec un bon sens qui ne le quitte jamais lorsqu'il parle des affaires de la France, les difficultés de la nouvelle situation. Dès le 18 août, il écrivait à son ami Delafoye une lettre remarquable et à quelques égards prophétique.

Ce moment marque dans la carrière de Chamisso le point culminant au delà duquel il n'y a plus qu'à descendre. Quand on a triomphé des obstacles et des traverses de la vie, quand on a obtenu la position qu'on ambitionnait, quand la gloire vous arrive, quand on a une femme et des enfants, des amis qui vous chérissent, on serait heureux.... mais alors il faut mourir!

Depuis la grippe qui régna à Berlin en 1831, la santé de Chamisso fut sensiblement altérée; il devint sujet à une toux fréquente, résultat d'une maladie de poitrine qui devait le conduire au tombeau.

Sa considération s'accroissait toujours. En 1835, il fut nommé membre de l'Académie des sciences de Berlin, sur la proposition de M. de Humboldt, dont le glorieux dévouement aux sciences est égalé par le vif intérêt qu'il porte à tous ceux qui les cultivent. Les succès du poëte allaient de pair avec ceux du naturaliste. Ce fut alors que le prince royal de Prusse écrivit une lettre affectueuse à Chamisso, pour le remercier de ses œuvres, qu'il venait de publier en quatre volumes, et qui furent accueillies du public avec une bienveillance empressée. Mais les faveurs du public, des princes et des académies arrivaient un peu tard; celui qui en était l'objet n'était pas destiné à en jouir longtemps.

La femme de Chamisso, qui était tombée malade vers le même temps que lui, mourut. Une sœur de la défunte se chargea, à sa place, des soins de la famille, et sert encore de mère à sept enfants aujourd'hui doublement orphelins. Dans les quinze mois qui s'écoulèrent entre la perte de sa femme et sa propre mort, Chamisso ne ralentit rien de son activité scientifique et littéraire. Il travaillait en même temps à deux ouvrages bien différents, et qui montrent quelle fut jusqu'au bout la variété de son talent et de son intelligence. Il publiait une grammaire de la langue hovaï, parlée dans quelques îles de la mer du Sud, et, en société avec M. de Gaudy, il traduisait, ou plutôt, comme il l'a dit lui-même, il *germanisait* les chansons de Béranger (1). La tâche était difficile. S'il est un poëte national par le génie autant que par les sentiments qu'il exprime, c'est Béranger, et je ne puis accorder à son traducteur que, dans beaucoup de ses peintures de mœurs, il se rapproche du génie allemand

(1) *Wir haben unsern author oft mehr verdeutscht als ubersetzt*. préf., pag. 12.

plus qu'aucun de nos compatriotes. C'est une louange à laquelle Béranger sans doute n'a jamais prétendu.

La difficulté de l'entreprise tentée par Chamisso et son ami se trahit surtout dans les pièces d'un caractère gai et folâtre. Les habitudes de la langue et de la poésie allemande vont mal à l'enjouement de l'auteur original. Dans la chansonnette intitulée *la Grand'Mère*, à côté de ce refrain :

Combien je regrette
Mon bras si dodu,
Ma jambe bien faite
Et le temps perdu !

M. de Gaudy a placé trois vers allemands que je traduis à mon tour plus fidèlement qu'ils ne l'ont été eux-mêmes du français :

« Je comptais quinze ans à peine, lorsque dans mon cœur timide s'éleva le premier songe de l'amour. »

Chamisso ne *germanise* pas à ce point son auteur. Cependant il cède encore trop souvent à l'influence du langage poétique allemand ; par exemple, quand il traduit ainsi le second vers du premier couplet *à mon vieil habit :*

*Nicht wahr, mitsammen wandern wir an grab?*

« N'est-il pas vrai, nous cheminons ensemble au tombeau ? »

Il y a ici une solennité lugubre peu en harmonie avec le sujet et le ton général du morceau. Mais tout à coup je me souviens que les traductions dont je parle occupèrent les dernières années de Chamisso, ces années douloureuses, et je crois surprendre l'expression d'un triste pressentiment dans l'accent sérieux de ce vers mélancolique. Alors je me reproche cette critique légère, et je ne vois plus que le tombeau vers lequel il se sentait alors marcher, et dans lequel aujourd'hui il est descendu. Du reste, Chamisso choisit en général, pour sa part dans l'œuvre commune, la traduction des morceaux qui convenaient le mieux au tour de son imagination : *le Juif errant*, *le Pauvre Jacques*, *la Femme du Braconnier*, et il parvient souvent à reproduire par son vers ferme et serré l'énergique et vive concision de l'original.

Chamisso conserva jusqu'à la fin de sa vie toute la chaleur d'âme et d'enthousiasme dont la nature l'avait doné. Peu de temps avant sa mort, il fit le voyage de Leipzig, pour parcourir la première station du chemin de fer de Dresde. Il était transporté d'admiration ; il appelait la machine à vapeur les *ailes du temps*, ou bien *un animal à sang chaud sans yeux*.

L'année suivante, il ne se sentit plus en état de remplir ses fonctions au jardin des plantes ; il avait continué à s'y rendre pendant tout le terrible hiver de 1838, bien que sa maladie se fût par là considérablement aggravée. Une retraite égale à la totalité de ses appointements lui fut accordée dans les termes les plus honorables et les plus flatteurs ; mais il avait trop attendu pour prendre un repos nécessaire, il devait payer son zèle de sa vie, et être le

martyr du devoir. Le 9 août 1839, il se coucha plus malade qu'il n'avait été depuis longtemps; la fièvre se déclara bientôt, puis une sorte de délire, dans lequel il parlait diverses langues, et particulièrement la langue hovaï. La nuit qui précéda sa mort, il parla constamment français, ce qui ne lui arrivait que rarement. Les réminiscences du berceau se raniment en présence de la tombe. Il cessa de vivre le 21 août 1839. Je terminerai par un détail attendrissant cette courte notice, dans laquelle j'ai eu pour but autant de faire aimer l'homme que de faire admirer l'écrivain (1). Peu de temps avant sa mort, il composa, pour une vieille blanchisseuse aveugle, deux pièces de vers qui eurent le plus grand succès. Données par l'auteur aux enfants de cette femme et achetées avec empressement, elles assurèrent l'existence de sa malheureuse famille. On y lisait :

« Elle a épargné pour acheter du lin, elle a veillé durant les nuits et filé le lin, le tisserand en a fait de la toile, elle a pris les ciseaux et l'aiguille, de sa propre main elle a cousu son linceul sans tache comme elle.

» Son linceul lui est cher, elle le garde avec soin, c'est l'unique trésor qu'elle ait au monde; elle s'en revêt le dimanche pour aller entendre la parole de Dieu; au retour, elle le serre précieusement jusqu'à ce qu'on vienne la chercher pour l'ensevelir.

» Moi, au déclin de mes jours, puissé-je, comme cette pauvre femme, avoir rempli tous mes devoirs, avoir vécu comme elle, et pouvoir trouver la même joie dans mon linceul! »

Pieuses et graves paroles auxquelles je me garderai d'ajouter aucune réflexion. Il n'en est point qui n'affaiblît l'effet de cette prière de l'homme de talent demandant à Dieu, après une vie tourmentée, de mourir comme la vieille indigente à laquelle il donnait la touchante aumône de ses vers. Puisse Dieu avoir exaucé le vœu du poëte, et avoir envoyé les joies du linceul à celui qui avait eu si peu de joies sur la terre!

J.-J. Ampère.

(1) Il ne m'appartient pas de juger Chamisso comme naturaliste. Le botaniste le plus distingué de l'Allemagne et de la France appréciait son savoir en ce genre; il en a donné des preuves dans un mémoire sur les *potamogeton*. Il a publié en latin un travail zoologique, auquel il attachait de l'importance, sur quelques *animaux de la classe des vers selon Linnée*, un travail sur les plantes nuisibles et usuelles qui croissent dans le nord de l'Allemagne; enfin, les soins assidus qu'il a donnés au jardin des plantes de Berlin et les trésors dont il a libéralement enrichi, sans en rien dire, les herbiers confiés à ses soins, sont des titres qui ont mérité à Chamisso la reconnaissance de sa patrie adoptive. Mais ce genre de détails ne saurait trouver place ici, je renvoie à l'appréciation des mérites de Chamisso comme botaniste, par Schlechtendal: *Linnæa*, année 1839, v. XIII, 1er cahier.

# MARIE D'ÉNAMBUC.

I.

Sur la côte occidentale de la Martinique, au delà de cette vaste plage sablonneuse qui s'étend entre l'anse Thomazo et la haute falaise appelée le Morne-aux-Bœufs, il y avait, vers le milieu du XVIIe siècle, une possession dont les limites touchaient d'un côté le rivage et s'avançaient de l'autre jusqu'au pied du Morne-Vert. Ce magnifique domaine appartenait à M. d'Énambuc du Parquet, lieutenant général du roi de France aux Antilles. M. d'Énambuc était parvenu à une de ces hautes fortunes réservées aux hommes d'élite qui savent poursuivre leur voie à travers tous les obstacles et tous les périls. Cadet d'une noble famille de la Normandie et réduit à une très-mince légitime, il était passé aux îles avec le grade d'officier de marine, et, par son courage, son habileté, la fermeté prudente de son caractère, il y avait conquis une autorité indépendante et absolue. Sa puissance égalait celle des princes souverains; sujet du roi de France, il renouvelait en Amérique un de ces pactes féodaux dont aucun exemple n'existait plus dans la mère-patrie : il était seigneur propriétaire de la Martinique, de la Grenade et de Sainte-Lucie. Comme les anciens grands vassaux de la couronne, il avait droit de haute et basse justice dans toute l'étendue de ses domaines; les magistrats qu'il nommait ne relevaient d'aucun parlement; leurs jugements étaient sans appel, et dans tous les cas, même celui de la peine de mort, il avait le plus beau droit de la souveraine puissance, le droit de grâce. Sous le titre de lieutenant général du roi de France, il levait des troupes, commandait les expéditions et pouvait faire la guerre à quiconque n'était ni sujet ni allié de son souverain. Il avait des gardes, des officiers, des gentilshommes, il régnait enfin.

Pendant son dernier voyage en France, lorsqu'il était allé recevoir l'investiture de cette grande autorité, M. d'Énambuc avait épousé à Paris une demoiselle pauvre, mais de haute noblesse, et qui tenait par alliance aux meilleures familles du royaume. Ce fut un étrange changement dans la destinée de cette jeune fille ; elle quitta son obscure maison de la rue Culture-Sainte-Catherine pour aller à l'autre extrémité du monde chercher une fortune, des honneurs qu'elle n'avait jamais ambitionnés. En arrivant à la Martinique, elle trouva sa maison formée ; elle eut des demoiselles, des pages, des gentilshommes, toute une cour ; sa suite était aussi nombreuse que celle d'une princesse du sang ; il ne lui manquait que le titre. D'abord on l'appela Mme la générale, puis tout simplement Madame, et c'était ainsi qu'on la désignait dans toute l'île, comme on s'était habitué à nommer le lieutenant général, Monsieur. La jeune femme accepta avec un naïf orgueil tous ces honneurs. Elle avait quinze ans à peine quand elle arriva, et son jeune âge, sa beauté, ses qualités charmantes lui gagnèrent l'affection de toute cette population turbulente et mêlée qui habitait la colonie. Les blancs, les riches créoles lui témoignaient un grand respect ; les noirs et tout le pauvre peuple l'appelaient *la petite reine*. Tandis que le général s'occupait de son gouvernement, elle donnait des fêtes au fort Saint-Pierre ; ou bien, retirée à son habitation des Mornes, elle s'y reposait dans les molles et somptueuses habitudes de la vie créole.

C'était un délicieux séjour que celui des Mornes. La maison, bâtie en pierres et flanquée de quatre grands pavillons, s'élevait entre deux massifs de caneficiers dont les hautes cimes dépassaient son toit d'ardoise. Bien qu'il n'y eût sous ses murailles ni palissades, ni fossés, elle n'était pas cependant sans quelques moyens de défense ; les fenêtres du rez-de-chaussée étaient garnies de solides contrevents, une espèce de herse pouvait au besoin s'abaisser derrière la grande porte, et le vestibule était précédé d'un passage voûté où quelques hommes déterminés auraient suffi pour arrêter une armée. A l'entour de la maison, il y avait un jardin irrégulièrement planté, et clos de tous côtés par une haie de raquettes ou figuiers d'Inde. Cette plante, qui dans les régions tropicales atteint la hauteur d'un grand arbrisseau, formait un mur naturel plus inexpugnable que les meilleurs retranchements. Ses larges feuilles charnues et armées de longues épines opposaient une formidable barrière à quiconque eût osé tenter le passage, et son fruit même, tout hérissé de ces dards aigus dont la cruelle piqûre traverse les plus forts vêtements, semblait défier la main imprudente qui se fût avancée pour le cueillir. Cette redoutable muraille était coupée en un seul endroit par une grille qui faisait face à la porte principale et à travers laquelle on apercevait les allées sinueuses et ombragées du jardin.

Non loin de la maison et en descendant vers la plage, il y avait les cases à nègres, le moulin à sucre et toutes les dépendances d'une vaste exploitation. De magnifiques cultures s'étendaient aux environs et jetaient leurs teintes variées sur ce paysage. Dans les bas-fonds, les cacaoyers croissaient à l'abri du vent qui flétrit leur feuillage délicat ; les terrains secs étaient plantés de maïs dont les épis fuselés ont la couleur de l'or, et les champs de cannes à sucre formaient de longs sillons d'une verdure jeune et gaie entre lesquels se balançaient de sveltes bouquets de cocotiers. Mais au delà de ces riches cul-

tures la terre avait encore tout le luxe sauvage de sa végétation primitive ; on ne découvrait aucune trace du travail de l'homme dans les profondes vallées qui séparent les Mornes ; partout des bois inextricables coupés par des savanes solitaires et dominés par des montagnes chauves, partout une nature vigoureuse et sombre sur laquelle rayonnait le ciel ardent des Antilles. Quelquefois une fumée blanche s'élevait en longues colonnes du milieu de ces épaisses forêts, ou bien un incendie resplendissait tout à coup au loin et dévorait l'herbe desséchée des savanes : à ces signes, on reconnaissait la présence des sauvages qui vivaient dans l'intérieur de l'île. Ces peuplades étaient remontées vers le haut pays à mesure que les Européens avaient envahi les côtés, mais ce n'était pas sans avoir d'abord essayé de défendre leur territoire. Les premiers colons avaient soutenu contre elles plusieurs combats, les habitations écartées avaient été souvent ravagées et brûlées par ces hordes qu'animait un féroce instinct de vengeance; mais maintenant elles étaient affaiblies et peu redoutées. Quelques relations commerciales s'étaient même établies entre les Caraïbes et les habitans du fort Saint-Pierre. Plus d'une fois de légères pirogues avaient paru sur la rade, et les sauvages qui les montaient avaient salué avec des cris d'étonnement et d'admiration les vaisseaux de haut-bord ancrés au mouillage, les édifices élevés sur la côte, et surtout cette habitation des Mornes, la plus belle et la plus considérable de toute l'île Ils contemplaient avec une sorte de stupéfaction la maison à trois étages, le large perron à double escalier et le toit d'ardoises qui reluisait au soleil comme le dos écailleux de quelque gigantesque poisson ; mais ils admiraient de loin toutes ces merveilles et ne se hasardaient pas à visiter ces parages, où ils avaient jadis un grand carbet ou village formé par l'agrégation de plusieurs familles. Ils abordaient pour faire leurs échanges et ne quittaient pas la plage. Vers la nuit ils regagnaient leurs pirogues et prenaient le large pour retourner à la côte orientale de l'île, dont ils occupaient encore quelques points.

Le jour de l'Assomption, en l'année 1657, un homme déjà sur le retour de l'âge et une jeune dame étaient assis devant la porte l'habitation des Mornes, sous un léger tendelet de toile des Indes : c'étaient le général d'Énambuc et sa femme. Un bel enfant de quatre à cinq ans jouait à leurs pieds avec un polichinelle aussi grand que lui, qu'il tâchait de faire tenir à cheval sur le dos d'un petit négrillon, et de temps en temps il laissait là ce rare joujou, récemment apporté de France, pour venir s'accouder sur les genoux de sa mère. Un peu plus loin, trois ou quatre négresses se tenaient debout et chuchotaient gaiement entre elles. Le soleil se couchait, et ses rayons, voilés d'une légère brume, jetaient sur la plage un doux crépuscule ; la mer, d'un bleu sombre, déferlait mollement sur le sable ; pas une voile ne se montrait dans cette immense étendue ; tout était solitaire et muet comme au jour où le navire de Christophe Colomb toucha pour la première fois ces bords inconnus. Apparemment il y avait dans la grandeur mélancolique de cette scène quelque chose qui émut douloureusement la jeune femme, car elle se renfonça avec un geste mélancolique dans son fauteuil de bambou, et murmura en fermant les yeux pour retenir une larme qui tremblait sous ses longs cils : — Mon Dieu ! je voudrais être à demain !

— Maman, dit tout à coup l'enfant, c'est votre fête aujourd'hui, pourquoi n'avez-vous point de bouquet? Moi, j'avais un beau bouquet au côté le jour de saint Henri.

Puis, allant vivement vers son père, il ajouta avec l'insistance mutine de son âge : — Maman n'a point de bouquet, elle n'en veut pas; dites-lui donc d'en mettre un; je vais lui en chercher un au jardin.

A ces mots, il jeta là son polichinelle, descendit en sautant le perron, et échappa avec des cris joyeux aux mains des négresses qui accouraient pour veiller sur lui. Mme d'Énambuc se leva et suivit un moment l'enfant des yeux; puis elle revint s'asseoir près de son mari, et resta là, le coude appuyé au bras du fauteuil où il était à demi étendu. Ces deux visages ainsi rapprochés formaient un étrange et triste contraste. Le général avait alors environ quarante ans; une épaisse chevelure noire couvrait sa tête puissante; sa figure était noble et régulière; mais la maladie avait éteint le chaud coloris de sa peau bronzée par le soleil des tropiques; une pâleur livide commençait à s'étendre sur ses traits amaigris; ses yeux ternes étaient retirés au fond de leurs orbites, et sa haute taille, enveloppée d'une robe de chambre de satin des Indes, ressemblait déjà à un squelette sous son linceul. Sa jeune femme, au contraire, avait ces fraiches couleurs si rares sous le climat ardent des Antilles, et le pur éclat de son teint illuminait sa beauté sereine et douce. Ses yeux d'un bleu mourant, ses cheveux d'un blond pâle retombant en boucles abondantes autour de son visage, donnaient à sa physionomie quelque chose de séraphique. Quand elle croisait les bras sur sa poitrine et s'enveloppait des plis flottants de sa longue robe de mousseline blanche, elle ressemblait à un ange qui vient de replier ses ailes.

— Hélas! dit-elle en se penchant affectueusement vers son mari, nous sommes tristes aujourd'hui; mais j'espère que l'année prochaine nous pourrons célébrer plus gaiement cet anniversaire.

Et comme il ne répondait pas, elle reprit d'un air caressant et presque enfantin : — N'est-ce pas que l'an prochain nous aurons ici beaucoup de monde? Nous danserons, et je veux qu'on parle longtemps du bal que je donnerai aux Mornes. Certainement alors vous ne serez plus malade. Que je serai heureuse quand je vous verrai bien rétabli! Je ne sais plus à quel saint m'adresser quand je vous vois souffrir ainsi; mais vous guérirez, vous guérirez promptement, j'en suis sûre : j'ai tant prié Dieu pour vous! Il me semble que vous êtes mieux ce soir?

— Oui, ma chère Marie, répondit-il d'une voix faible, je suis mieux en effet; le vent frais de la mer m'a fait du bien.

Elle se rapprocha encore, et lui prit la main en souriant d'un air rassuré. Il y eut un moment de silence pendant lequel ils furent préoccupés tous deux de pensées bien différentes : elle, ranimée par l'espoir, oubliait ses inquiétudes passées; lui, frappé d'un pressentiment funeste, regardait l'avenir avec effroi, ou, pour mieux dire, il ne voyait plus d'avenir : il sentait que ses jours étaient comptés, et que leur terme était proche. Les fatigues, les soucis du pouvoir, l'influence d'un climat dévorant, avaient ruiné sa puissante organisation, la mort allait l'arrêter au milieu de sa carrière, et il se détachait avec un morne désespoir des biens dont il avait espéré jouir encore longtemps.

— Je voudrais voir revenir le docteur, dit Mme d'Énambuc en tournant la tête vers le chemin de Saint-Pierre, il m'avait promis d'être de retour avant la nuit.

— Je n'ai pas besoin de lui, je vous assure, mon enfant, dit le général avec un sourire triste; ne vous inquiétez pas de ce retard; allez, le remède le plus sûr à mon mal, c'est le repos absolu que nous avons ici, c'est la solitude où vous vous êtes enfermée avec moi. Là-bas, il y avait trop de monde autour de nous, trop de gens qui m'obsédaient de leurs soins intéressés. Quand on souffre, on n'est bien que seul avec ceux qu'on aime.

A ces mot, il tourna son visage vers la brise salée qui soufflait du large, et, respirant profondément, il reprit avec une espèce de frisson : — Mon Dieu, Marie, qu'il fait bon, ici! c'est comme une soirée de printemps en France; j'ai presque froid.

— Le printemps de France! répéta la jeune femme avec un long soupir : voilà six ans passés que vous m'avez amenée ici, mais je ne l'ai pas oublié. N'est-ce pas qu'un jour, quand les affaires du pays seront tranquilles, nous ferons un voyage en France, et que j'irai encore cueillir des violettes dans le bois de Vincennes?

— Enfant! murmura le général en passant sa main pâle et amaigrie sur la belle tête blonde qui se penchait vers lui; oui, un jour vous retournerez en France, bientôt peut-être, hélas!...

— Oh! mon ami, que dites-vous! s'écria-t-elle avec effroi; mon Dieu, quelles pensées vous viennent aujourd'hui! Vous êtes mieux, vous êtes bien, le docteur l'a dit.

Les larmes qu'elle retenait avec effort lui coupèrent la parole, elle s'appuya en sanglotant sur l'épaule du malade et murmura : — Mon Dieu! mon Dieu! pourquoi parlez-vous ainsi? vous êtes dans la force de l'âge, ce mal affreux passera; vous avez encore longtemps, bien longtemps à vivre avec votre Marie.

— Oui, oui, mon enfant, dit le général d'une voix brisée, je le sais bien; mais que voulez-vous? il y a six mois que ce mal dure, ces longues souffrances m'ont abattu; parfois je manque de patience et de courage, et puis les affaires du pays m'inquiètent; Dieu sait comment elles vont depuis que je ne m'en occupe plus! Qui sait comment Gorcelas gouverne à ma place!

— C'est un homme de tête; vous l'avez choisi vous-même, et jusqu'ici il ne s'est élevé aucune plainte.

— Qu'en savez-vous, Marie? qui me dira sans crainte, sans prévention, sans arrière-pensée ce qui se passe? Gorcelas n'a pas ma confiance : j'ai cédé, en le nommant mon lieutenant général, à des considérations, à des influences; mais, si je venais à mourir, Marie, ce n'est pas lui que je chargerais de soutenir vos droits et ceux de mon fils, car ce n'est pas lui qui aurait assez d'habileté, de courage, de désintéressement pour maintenir ici votre autorité et conserver à Henry tout mon héritage. Que deviendriez-vous, grand Dieu! si je venais à vous manquer sans vous laisser un appui, un conseil, un protecteur? Allons, ne pleurez pas ainsi, Marie; tout ce que je dis là n'est qu'une prévision inutile peut-être; je suis mieux, je suis bien, vous le voyez.

— Rentrons, dit-elle en s'efforçant de retenir ses larmes et de chasser les

inquiétudes qui venaient de pénétrer pour la première fois jusqu'à son cœur; je crains pour vous la fraîcheur humide du soir.

— Non, répondit-il, elle me ranime au contraire; il y a longtemps que je ne m'étais trouvé aussi bien qu'en ce moment. Je veux me mettre à table avec vous pour souper.

— Décidément, nous faisons fête aujourd'hui, dit-elle avec joie; voici tantôt six mois, mon ami, que vous n'avez soupé, et nous allons célébrer ainsi le premier jour de votre convalescence.

Elle passa sur ses yeux son mouchoir de linon pour effacer toutes les traces de ses larmes et se prit à sourire avec sa sérénité habituelle; mais malgré elle il lui restait au cœur un triste pressentiment, les paroles de son mari l'avaient frappée d'une douleur inattendue et terrible; car, pendant cette maladie lente qui le consumait sous ses yeux, jamais la pensée qu'il pourrait en mourir ne lui était venue. Elle n'avait jamais aimé M. d'Énambuc de passion, elle ne s'était même pas décidée à l'épouser et à le suivre si loin de sa famille et de son pays sans une secrète douleur et de profonds regrets; mais il l'avait tant aimée, il l'avait rendue si heureuse, qu'elle s'était attachée à lui avec une affection profonde, pleine de reconnaissance, de soumission et de respect. En l'entendant pour la première fois manifester ses sinistres prévisions, elle s'était réveillée au milieu de sa sécurité, et une fatale lumière lui montrait tout à coup le danger.

— Eh bien! à quoi songez-vous donc, mon amour? dit le général, inquiet à son tour de la voir pâle et consternée; vous voilà toute rêveuse. Je vous ai affligée avec ma maussade humeur de malade. Allons, ne songeons plus à tout cela. Parlons un peu, je vous prie, des réjouissances qui ont lieu aujourd'hui et auxquelles nous seuls ne prenons point part. Les illuminations et les danses doivent commencer maintenant à Saint-Pierre. On a distribué double ration dans tous les ateliers, et annoncé un pardon général pour les fautes passées. Aujourd'hui, aucun esclave n'a été mis aux quatre piquets, et tous ont eu du tafia pour boire à la santé de la petite reine.

— Oui, dit-elle en effeuillant le bouquet de jasmin et de roses de Perse que son fils venait de mettre sur ses genoux, grâce au ciel, tout le monde est content aujourd'hui dans l'île, tout le monde fait fête.

— Excepté vous, ma pauvre Marie; point de bal, point de souper, point de musique, pas même une sérénade; vous auriez dû permettre au moins que les violons vinssent ici ce soir.

— Je voulais vous en faire la surprise, répondit-elle en souriant, et ils doivent être dans la petite salle, attendant que la nuit soit close pour venir jouer sous les fenêtres.

— Ah! c'est bien! dit le malade avec une toux sèche, je les entendrai avec plaisir.

En ce moment le trot de plusieurs chevaux retentit dans l'avenue qui séparait les cases à nègres de l'habitation, et la sentinelle qui montait la garde devant la grille du jardin cria : *Qui vive!*

— C'est le docteur, enfin! dit M$^{me}$ d'Énambuc, il ne revient pas seul.

— Sans doute Loinvilliers l'accompagne, répondit le général; voilà près de huit jours que nous ne l'avons vu.

— Vous l'aimez fort, et je lui fais bon accueil par égard pour vous, dit doucement la jeune femme; mais, en vérité, je ne sais ce qui peut vous plaire en lui; c'est un homme froid, taciturne et ne sachant guère son monde. L'avez-vous remarqué l'autre jour, quand je l'ai prié à dîner? Il n'a eu garde de me donner la main pour passer dans la salle; sous prétexte de quitter son épée, il s'est arrêté à la porte de la galerie, et je suis allée me mettre à table toute seule. Une autre fois, vous l'avez engagé à m'accompagner pour faire un tour de jardin, et il n'a pu s'en dispenser; mais pensez-vous qu'il ait seulement avancé son bras pour me l'offrir? Point du tout; il a marché un peu en arrière, sans faire autre cérémonie que de me donner le pas, et sans me dire une parole. Je crois, Dieu me pardonne! que pendant cette silencieuse promenade il récitait tout bas son chapelet.

— Voilà, certes, un jeune gentilhomme fort peu galant, répondit le général d'un air de douce ironie; mais, ma chère Marie, en le jugeant si sévèrement, vous n'avez pas assez considéré peut-être son origine et la vie qu'il a toujours menée. Ce n'est pas sa faute s'il n'a point la politesse et les belles manières françaises; car, en vérité, où les aurait-il apprises? Il a perdu fort jeune encore son père, le comte Thomas de Loinvilliers, et il a été élevé par sa mère, une Espagnole de Spiritu-Santo, qui lui a donné les habitudes graves et austères de sa nation. Quand il a eu douze ans, elle l'a envoyé à son oncle le commandeur Loinvilliers de Poincy, qui en a fait un honnête homme, un brave soldat, un intrépide marin comme lui, rien de plus.

— Vous avez raison, dit Mme d'Énambuc d'un air convaincu; un homme qui n'a jamais été en France ne peut pas être un bel esprit, un raffiné, ni savoir son monde comme un habitué de la Place-Royale.

— Vous voilà donc revenue de vos préventions, ma chère Marie.

— Vraiment oui, monsieur, répondit-elle avec une charmante bonhomie; voici M. de Loinvilliers : pour réparer mon tort, vous allez voir quel bon accueil je vais lui faire.

La grille du jardin venait de s'ouvrir; deux cavaliers, après avoir mis pied à terre au bout de l'avenue, s'avancèrent suivis de quelques domestiques noirs. L'un était un petit homme grêle, assez laid de visage et déjà d'un âge mur. Son pourpoint de ratine noire descendait jusqu'au genou sur une ample paire de chausses de la même étoffe et de la même couleur; un rabat de linon, passablement chiffonné, retombait sur sa poitrine, et il était coiffé d'une espèce de chapeau à trois cornes, semblable à celui des pères de la doctrine chrétienne. Il ne portait point de perruque, mais ses cheveux abondants et un peu longs simulaient assez bien cette partie essentielle du costume des membres de la Faculté; c'était, avec son rabat, comme un insigne de sa profession, et personne ne s'y trompait; on ne l'abordait jamais qu'en l'appelant monsieur le docteur. Il marchait appuyé sur une petite canne qui, dans sa course à cheval, lui avait servi de cravache, et dont il ne se séparait pas plus que de son tricorne. L'autre personnage était un homme d'environ trente ans, dont la peau avait un reflet si bronzé, qu'on aurait soupçonné en lui un mélange de sang africain, si ses cheveux, d'un noir brillant, son profil aquilin et ses lèvres finement découpées n'eussent clairement prouvé qu'il était de pure race européenne. Sa taille

était peu élevée, mais sa démarche avait quelque chose de grave et de hardi tout à la fois. Sa physionomie était d'une sévérité calme, et l'on ne voyait guère sa bouche sourire sous ses moustaches retroussées.

— Monsieur le comte, soyez le bien-venu, dit M^me d'Énambuc en inclinant sa tête avec grâce, et vous aussi, mon cher docteur; nous vous attendions avec impatience, comme doivent vous attendre tous vos malades.

— Mon cher Loinvilliers, dit le général en lui tendant la main avec effusion. Mais il ne put achever, une toux sèche et douloureuse lui coupa la parole.

— Voilà comme on suit mes ordonnances! s'écria brusquement le docteur; on se tient dehors après le coucher du soleil et par une nuit fraîche comme celle-ci encore! Allons, général, il faut rentrer.

— Tout de suite, docteur, répondit le malade d'un air résigné.

— Loango! cria vivement M^me d'Énambuc en se tournant vers la porte.

Un grand nègre parut aussitôt, suivi de trois ou quatre autres esclaves qui l'aidèrent à enlever le fauteuil du général; Marie suivit, appuyée au bras du docteur, et M. Loinvilliers resta un peu en arrière.

— Monsieur, dit M^me d'Énambuc en s'arrêtant pour l'attendre, j'espère que vous êtes venu pour souper avec nous!

— J'aurai cet honneur, madame, répondit-il en s'inclinant d'un air grave et timide.

Un moment après, le maître d'hôtel vint annoncer que le souper était servi. M^me d'Énambuc se leva avec un demi-sourire et avança la main vers Loinvilliers en lui disant d'un air d'autorité toute pleine de grâce: — Allons, monsieur!

A ce geste, le comte resta un moment comme indécis; puis il avança aussi la main, et les doigts roses et effilés de Marie touchèrent ses gants de buffle; ce contact le fit frissonner, une légère pâleur couvrit son visage, et il devint tout tremblant. La jeune femme, le voyant ainsi interdit, se prit derechef à sourire et l'encouragea d'un regard bienveillant.

— Monsieur, dit-elle, c'est une bonne œuvre de visiter ainsi les malades; je vous sais un gré infini d'être venu ce soir au lieu de rester à Saint-Pierre, où, sans doute, vous vous seriez mieux diverti qu'ici.

Ces paroles retentirent jusqu'à l'âme de Loinvilliers et la troublèrent encore plus profondément; pourtant, il n'y répondit que par quelques paroles froides et contraintes. Le docteur s'écria:

— Oui certainement, on s'amuse aujourd'hui à Saint-Pierre. Quand nous sommes partis, les danses commençaient sur la place du mouillage, où l'on a fait un arc de triomphe surmonté d'un transparent au milieu duquel est écrit le beau nom de Marie. Toutes les cases sont illuminées et pavoisées, c'est un fort beau coup d'œil; aujourd'hui, les milices ont manœuvré devant le fort, tambour battant, enseignes déployées. Les compagnies étaient au complet, et tous ces braves gens ont crié en ôtant leur chapeau devant l'arc de triomphe: Vive madame!

Ces derniers mots parurent causer une émotion de joie au général, et il dit en regardant sa femme avec attendrissement:

— Les habitants vous aiment, Marie ; je crois que vous pourrez compter sur leur dévouement et leur fidélité. D'ici à quelque temps, il faudra faire une tournée dans tous les quartiers de l'île.

— Oui, monsieur; dès que vous serez un peu rétabli, nous la ferons ensemble, répondit-elle d'une voix altérée.

Un triste silence suivit ces paroles, chacun avait compris la pensée du général et ses prévisions. Marie baissait les yeux pour cacher les larmes qui roulaient sous ses paupières; M. de Loinvilliers était absorbé dans quelque pensée intérieure, et le docteur observait avec une attention inquiète la physionomie du malade, qui, la tête appuyé au dossier de son fauteuil et les yeux à demi fermés, semblait près de s'endormir. Toutes les fenêtres de la galerie qui servait de salle à manger étaient ouvertes, vingt bougies éclairaient cette vaste pièce meublée, comme toutes celles de l'habitation, avec un mélange singulier de luxe et de simplicité. Les murs et le plafond étaient blanchis à la chaux, sans aucune espèce de tenture ni d'ornement ; le parquet, carelé en pierres de plusieurs couleurs, avait l'apparence d'une grossière mosaïque, et les gros meubles fabriqués dans le pays n'étaient pas d'une forme élégante; mais une magnifique argenterie reluisait sur le buffet d'acajou massif, et un grand lustre de cristal était suspendu aux solives. La table, autour de laquelle venaient de s'asseoir Mme d'Énambuc et ses convives, était couverte du plus beau linge de Flandre et d'une profusion d'admirables porcelaines chinoises. Une douzaine d'esclaves servaient, attentifs au moindre signe; leur livrée était un haut de chausse rayé et une veste sans manches qui laissait voir une chemise de nankin dont la couleur jaune pâle faisait ressortir le noir mat de leur peau. Ils portaient au cou un carcan d'argent massif large de deux doigts, sur lequel étaient gravées les armes de M. d'Énambuc ; des aiguillettes bleues, dont les ferrets étaient aussi d'argent, flottaient sur leur épaule ; mais ils n'avaient point de chaussure, les pieds nus étant la marque essentielle et obligée de leur servitude.

Le souper s'achevait tristement et en silence, lorsque le qui-vive de la sentinelle annonça une nouvelle visite.

— Qui donc peut nous arriver si tard ? dit Mme d'Énambuc étonnée et presque inquiète.

Quelques instants après, un esclave vint annoncer que quelqu'un qui arrivait de France, le marquis Henry de Maubray, demandait à être introduit. A ce nom, les joues de Marie devinrent blanches comme le mouchoir qu'elle tenait à la main, et elle dit d'une voix distincte, mais dont l'accent avait quelque chose de sourd et de voilé : M. de Maubray ! qu'il entre !.... Puis, contenant son émotion, elle s'approcha du général et lui dit doucement : Vous avez entendu, monsieur ? on nous annonce quelqu'un qui vient de France, M. Henry de Maubray, un gentilhomme breton dont la famille était attachée à la cour du feu roi d'Angleterre...

— Elle le connaissait déjà ! pensa Loinvilliers, qui avait observé avec une sourde inquiétude l'agitation de Marie et les efforts qu'elle faisait pour la dissimuler.

Le général releva la tête, et dit en regardant autour de lui comme un homme

qui cherche à ressaisir ses souvenirs et ses idées après un pénible sommeil : — M. de Maubray ? je ne me rappelle pas ce nom-là ; ma mémoire s'affaiblit. Vous lui parlerez, Marie ; moi, je vais me retirer, je souffre....

— Monsieur, répondit-elle vivement, permettez-moi de vous suivre ; puisque vous souffrez, je ne vous quitte pas...

Au moment où elle achevait ces mots, M. de Maubray entra. Son regard parcourut rapidement la salle, et, après avoir salué Marie, il s'arrêta comme s'il eût hésité à reconnaître le général.

— C'est moi, c'est bien moi, monsieur, lui dit le malade avec une espèce de sourire ; approchez, je vous prie, car je ne puis pas me lever pour avoir l'honneur de vous recevoir.

M. de Maubray avait changé de visage à l'aspect de cet homme faible et moribond ; il tressaillit intérieurement en entendant cette voix lente, qui semblait près de s'éteindre avec le dernier souffle de vie qui animait ce corps débile ; mais, surmontant aussitôt son étonnement et son trouble, il s'avança et salua le général avec cette bonne grâce un peu fière et cette politesse aisée qui révélait tout d'abord les gens du beau monde et de la cour : — Monsieur, dit-il, j'arrive de France sur *le Saint-Malo*, qui a mouillé hier au Fort-Royal ; nous allons sous peu remettre à la voile pour Saint-Domingue, et, avant de repartir, j'ai voulu apporter moi-même à M^me^ d'Énambuc des nouvelles de sa famille.

En achevant ces mots, il présenta à Marie un paquet de lettres qu'elle reçut de ses mains sans lever les yeux sur lui, et sans le remercier autrement qu'en inclinant la tête.

— J'espère, monsieur, que *le Saint-Malo* tardera quelques jours à reprendre la mer, dit le général en faisant un effort pour se tourner vers le marquis ; jusque-là, je vous prie de me faire l'honneur d'accepter chez moi l'hospitalité, la bonne hospitalité créole.

A cette proposition qu'elle aurait dû pourtant prévoir, Marie regarda le marquis avec une sorte de frayeur, d'anxiété profonde. Il sourit faiblement comme pour la rassurer, et répondit en s'inclinant : — Je vous remercie, général ; demain matin je dois être de retour au Fort-Royal, et à mon grand regret il me faut repartir dans une heure...

— Je n'insiste pas alors. Mais vous devez avoir un appétit de voyageur ; au moins vous vous mettrez à table, et vous souperez tout en nous donnant des nouvelles de France.

Le marquis s'inclina de nouveau avec un geste de remercîment et de refus. Bien que ses paroles et sa contenance ne manifestassent aucun trouble, la pâleur de son visage et le son de sa voix décelaient une certaine agitation intérieure qui n'échappa ni à M^me^ d'Énambuc ni à M. de Loinvilliers. Marie aussi était troublée au fond de l'âme ; mais sa propre émotion la rendit maîtresse d'elle-même et lui donna la force de dissimuler tout ce que la présence du marquis avait réveillé en elle de saisissement, de souvenirs, de regrets, d'amère joie. Loinvilliers, morne et attentif, s'était retiré avec le docteur Janson dans l'embrasure d'une fenêtre. M^me^ d'Énambuc resta assise en face du marquis de Maubray, à quelques pas du général, qui était retombé dans son immo-

bilité et sa somnolence. Marie osa lever alors les yeux sur M. de Maubray : six années d'absence l'avaient bien changé ; mais il lui sembla que ce visage bruni par le soleil, amaigri par de longues fatigues, était encore plus fier, plus noble et plus beau. Henry de Maubray avait alors environ trente ans ; il appartenait à une famille dont le nom se rattachait aux plus anciennes époques de l'histoire de Bretagne, et tout en lui annonçait cette belle et forte race du Nord, dont le sang ne s'est jamais mêlé à celui des populations méridionales. Ses cheveux, d'un blond vif, retombaient autour de son large front en boucles légèrement frisées. Sa bouche étroite et vermeille avait une expression de froideur hautaine que modifiait singulièrement la douceur presque féminine de son regard. La blancheur animée de son teint s'était à peine altérée sous le climat brûlant de la zone torride, ses yeux étaient d'un bleu sombre comme ceux de ses aïeux, dont il avait aussi la stature élevée et les formes sveltes. Il y avait dans sa physionomie calme et fière, dans tous les traits de sa puissante organisation, quelque chose qui rappelait les hommes d'un autre âge ; on eût dit un de ces rois barbares dont les armées vainquirent les légions romaines, ou bien un de ces bardes que les peuples de l'Armorique vénéraient comme les dieux du savoir et de la poésie. Mais le pauvre gentilhomme n'avait pas retiré d'autre avantage de son illustre origine ; l'héritage de ses aïeux était perdu pour lui, et sa tenue annonçait une très-modeste fortune. Bien que son ton et ses manières rappelassent qu'il appartenait à la haute société de son temps, son costume n'était pas celui d'un raffiné de la cour d'Anne d'Autriche, et il avait plutôt l'air d'un reître que d'un grand seigneur, avec son pourpoint de rasette grise et son chapeau de feutre, dont le bord relevé portait, au lieu de plume, une cocarde noire.

Marie avait baissé les yeux devant le regard mélancolique et fixe que M. de Maubray arrêtait sur elle, et, comme il ne lui parlait pas, elle essaya de rompre la première ce silence embarrassant pour tous deux.

— Monsieur, dit-elle d'une voix dont le léger tremblement démentait le calme qu'elle essayait de montrer, vous passez sans doute la mer pour la première fois ?

— Oui, madame, répondit-il, je viens aux îles dans le dessein de m'y établir ; c'est la ressource ordinaire des gens qui, comme moi, n'en ont plus d'autre.

Et comme elle le regardait avec une surprise pleine de tristesse, il ajouta simplement :

— J'ai perdu les débris de ma fortune au service du roi mon maître, et je suis condamné à mort en Angleterre.

— Vous y étiez retourné ? s'écria Marie.

— J'y ai passé ces six dernières années, les armes à la main contre le tyran régicide Olivier Cromwell. J'ai été blessé et pris dans une rencontre ; mais on ne m'a pas traité en prisonnier de guerre. Condamné comme rebelle à mourir de la main du bourreau, j'allais être pendu lorsque j'ai trouvé moyen de m'échapper des prisons de Leith. Alors je suis revenu en France.

— Oh ! mon Dieu ! murmura Marie en joignant les mains.

— Je suis retourné à Paris après plus de six ans d'absence, reprit Maubray

d'une voix triste, et je suis allé revoir des gens dont je m'étais séparé avec douleur dans le plus cruel moment de ma vie.

— Vous avez vu ma sœur, ma chère Louise! s'écria Marie; c'est elle-même qui vous a remis ces lettres!

A ces mots, sa voix s'altéra; le souvenir de son pays, de sa famille, se mêla dans son âme à tout ce qu'elle avait déjà de trouble et d'attendrissement; elle ne put retenir ses pleurs.

Maubray la regardait avec une sombre joie; il semblait recueillir dans son cœur ces larmes silencieuses.

— Marie! murmura-t-il, si bas qu'elle devina ce nom sur ses lèvres plutôt qu'elle ne l'entendit. Alors, saisie d'un secret remords, elle recula son siége de manière à toucher le fauteuil du général et appuya sa main froide et tremblante sur celle du malade.

— Madame, reprit Maubray, dans quelques moments je vais partir, et bientôt je serai à Saint-Domingue, d'où probablement je ne reviendrai plus, car vous savez la guerre que nous font là-bas les Espagnols.

En ce moment le général se réveilla comme en sursaut et dit en regardant autour de lui:

— Eh bien! Marie, ne devions-nous pas avoir des violons ce soir? Il me semble que vous m'aviez promis une sérénade. Cette musique pourra divertir un moment M. de Maubray, auquel je demande bien pardon d'être de si maussade compagnie.

Mme d'Énambuc fit signe à un esclave qui se tenait à la porte de la salle; un moment après, les violons commencèrent à jouer sous les fenêtres. Alors le docteur et Loinvilliers se rapprochèrent; la musique servit de prétexte pour se dispenser de la conversation que personne, excepté le docteur, n'aurait soutenue sans efforts. Marie, immobile et debout à côté du général, écoutait sans entendre; il lui semblait que le temps passait avec une effroyable rapidité, et pourtant chaque minute lui pesait pendant cette visite qu'elle désirait et tremblait de voir finir. A chaque mouvement de Maubray, elle tressaillait intérieurement, car elle sentait que l'heure s'écoulait et qu'il allait partir.

La musique continuait toujours; après avoir exécuté plusieurs morceaux, les violons jouèrent un air de danse fort à la mode du temps où les frondeurs avaient chassé de Paris le cardinal Mazarin. Marie frissonna en entendant la première mesure de cette joyeuse sarabande; elle lui rappelait une époque unique dans sa vie, son premier pas dans le monde, une fête où elle parut quelque temps avant son mariage. Sans doute ce souvenir frappa aussi M. de Maubray, car il mit une main sur sa poitrine comme un homme qui souffre de quelque émotion pénible et violente. Un moment après, il se leva pour prendre congé du général; puis, s'inclinant devant Marie, il lui fit ses adieux et sortit sans l'avoir regardée une dernière fois.

## II.

Deux heures plus tard, un silence profond régnait dans l'habitation, les lumières s'étaient éteintes une à une derrière les jalousies de bambou, et, selon

l'usage, l'esclave chargé de fermer la porte principale en avait mis les clefs au chevet du général. Il était près de minuit; tout dormait, pourtant une faible clarté se montrait encore à la fenêtre de l'un des pavillons, et le rideau de gaze étendu devant le châssis se gonflait mollement au souffle de la brise : c'était la lampe de nuit allumée dans la chambre de Mme d'Énambuc qui répandait ces douteuses lueurs au milieu des plus profondes ténèbres qui eussent depuis longtemps voilé le ciel. La jeune femme venait de se faire déshabiller; un ample peignoir flottait autour de sa taille déliée, et retombait sur ses petits pieds nus posés sur une natte de pite. Pensive et le front baissé, elle roulait machinalement les longues boucles de sa chevelure, et les emprisonnait sous le madras noué autour de sa tête comme un léger turban. Une esclave agenouillée devant elle tenait deux pantoufles de maroquin brodé, si étroites, si fines, qu'elles semblaient ne pouvoir chausser qu'un enfant. Ses autres femmes préparaient tout pour la coucher : l'une déployait le vaste pavillon de gaze qui environnait le lit, l'autre cachait sous un globe de porcelaine la lampe qui devait veiller toute la nuit; une troisième rafraîchissait l'air en agitant un large éventail de feuilles de latanier emmanché d'un bambou. Un moment après, elles se retirèrent; il ne resta près de Marie que l'esclave qui passait la nuit près d'elle, et dormait au pied de son lit. C'était une jeune fille qui ne ressemblait point aux autres femmes esclaves de l'habitation. Ses cheveux d'un noir brillant, ses traits délicats et sa peau d'un bistre clair décelaient une autre origine; elle appartenait à ces tribus sauvages que les Européens avaient chassées, et dont les débris étaient dispersés dans les bois et le long des grèves de la côte orientale de l'île. L'Indienne avait la physionomie triste et le regard inquiet et vague, particulier aux races sauvages; mais son sourire était plus doux, plus intelligent, et il y avait dans toute sa personne une certaine grâce nonchalante qui n'appartient qu'aux femmes dont la vie s'écoule dans des occupations faciles et un certain bien-être matériel. — Palida, dit Mme d'Énambuc avec un long soupir, relève ce rideau, Jésus! ou j'étouffe ici.

L'esclave tira la double gaze qui s'abaissait devant la fenêtre, et revint s'agenouiller aux pieds de Mme d'Énambuc.

— Maîtresse, dit-elle, le ciel est noir du côté de la mer; il y aura peut-être un orage cette nuit.

— Que Dieu garde du mauvais temps les pauvres voyageurs! murmura Mme d'Énambuc en se penchant à la fenêtre.

Le ciel sans étoiles se confondait à l'horizon avec la mer noire et immobile; une sorte de doux bruissement s'élevait du fond des bois et se mêlait au murmure lointain de quelque torrent caché sous des berceaux de lianes. De rapides lueurs traversaient incessamment les ténèbres de cette sombre nuit; c'étaient les fulgores ou mouches luisantes, qui se croisaient dans l'air comme de petits météores et s'allaient perdre à travers le feuillage touffu des caneficiers. Les ananas, les frangipaniers, les jasmins, toute cette moisson de fleurs qui s'épanouissait dans le jardin, exhalait une senteur ambrée à laquelle se mêlait l'humide haleine des bois. Il y avait, dans cette atmosphère tiède et pleine de parfums, quelque chose qui alanguissait l'âme et calmait ses agitations; Marie l'éprouva. Les souvenirs réveillés dans son cœur s'apaisèrent; elle éleva vers

le ciel un regard plus calme, et murmura avec une religieuse confiance : — Mon Dieu ! rendez heureux celui que je ne dois plus revoir, et faites que j'oublie le temps où il nous fut permis de nous aimer !

Mais cette prière même raviva le souvenir qu'elle voulait étouffer ; sa pensée retourna malgré elle au jour où son père lui annonça qu'il avait promis sa main au marquis de Maubray, à cette fête où elle avait paru comme sa fiancée, à leurs amours si promptement traversées par l'inexorable ambition de sa famille, à ce lien brisé avec de si cruels regrets. Ces six années, pendant lesquelles elle avait pourtant vécu consolée, calme et heureuse, s'effacèrent devant ce souvenir, qui revenait tout-puissant après avoir été si longtemps refoulé dans les plus secrets replis de son cœur.

— Oh ! mon Dieu ! répéta-t-elle épouvantée de sa douleur, éloignez de moi cette pensée !... ayez pitié, pitié de ma folie, mon Dieu !

En ce moment, l'esclave penchée à la fenêtre se redressa brusquement et demeura immobile, le visage tourné vers le jardin.

— Qu'est-ce donc, Palida ? demanda Mme d'Énambuc, tout à coup réveillée de sa rêverie.

— Maîtresse, répondit-elle, c'est étrange ! On dirait qu'il y a par ici des peaux rouges...

— Des peaux rouges ! s'écria la jeune femme en se levant avec un geste de frayeur ; alors les chemins ne sont pas sûrs d'ici au Fort-Royal. Seigneur, mon Dieu !... Mais je suis folle !... Maubray doit être retourné par mer.

Puis, se remettant un peu, elle ajouta : — Tu te trompes, Palida ; il n'y a personne là-bas. Pourquoi les sauvages auraient-ils quitté leurs carbets ? que viendraient-ils faire ici ? Et d'ailleurs, comment peux-tu reconnaître leur présence par une nuit si sombre ?

— Je ne les vois certainement pas, maîtresse, répondit Palida ; mais ne savez-vous pas qu'on sent une peau rouge plutôt encore qu'on ne l'aperçoit ?

En achevant ces mots, elle tourna son visage vers la brise et respira lentement comme pour chercher à reconnaître les émanations qui l'avaient frappée. Ainsi que tous les individus de race sauvage, elle avait des sens doués d'une grande finesse et une sagacité remarquable. Au bout d'un moment, elle dit en quittant la fenêtre :

— La brise est tombée ; je ne sens plus rien que l'odeur des ananas et des fleurs de frangipaniers. Si les peaux rouges rôdent par ici, on retrouvera demain la plante de leur pied marquée sur le sable le long de la plage, à moins qu'ils ne fassent comme la tortue quand elle retourne à la mer, et qu'ils n'effacent leurs traces en se retirant.

— Mais ces pauvres idolâtres n'ont pas naturellement la peau plus rouge que toi, Palida, et on ne les reconnaîtrait pas à l'odeur comme les nègres d'Angola, s'ils allaient tout nus, tels que Dieu les a mis au monde.

— Non sans doute, maîtresse ; c'est le vêtement qu'ils se font chaque jour qui leur donne cette couleur et cette odeur étrange. Figurez-vous que chaque matin, après s'être baigné à la mer ou dans quelque ruisseau, un Caraïbe ne passe pas moins d'une grande heure à sa toilette. D'abord sa femme lui tresse

proprement les cheveux et lui orne la tête de plumes, de verroteries et d'autres brimborions; puis elle lui barbouille tout le corps d'un mélange de roucou et d'huile de palmiste; les plus glorieux se font faire sur cet habit une façon de broderie noire avec le jus de certaines lianes, et, après s'être ainsi accommodés, ils s'imaginent avoir aussi bon air que vous quand vous avez votre robe de satin garnie de dentelles d'argent et votre collier d'émeraudes.

— Et tous les jours ils recommencent cette belle toilette?

— Tous les jours, maîtresse; à la vérité le jus de liane laisse une couleur solide, mais elle disparaît sous les couches de roucou, et au bout de quelques jours il faut recommencer à broder le justaucorps.

— Et les femmes aussi portent cet étrange vêtement?

— Elles n'en ont point d'autre.

— Dis-moi, Palida, est-ce que tu ne préfères pas ta jupe rayée, ton madras des Indes et tes anneaux d'argent à cette abominable parure.

— Oh! oui, maîtresse.

— Et si je te disais de t'en aller, retournerais-tu parmi les peaux rouges?

— Jamais, jamais! on ne peut plus demeurer dans leurs carbets quand on a appris à bien vivre et à prier Dieu.

— Mais tu serais libre.

— Libre, oh! non, non, maîtresse! chez les peaux rouges toutes les femmes sont esclaves et elles ont de mauvais maîtres.

A ces mots, prononcés avec une sombre énergie, Mme d'Énambuc, étonnée, regarda Palida et lui dit : — Tu n'as donc plus de mère?

— Ma mère! répondit-elle d'une voix sourde; elle est morte, et c'est mon père qui l'a tuée!

— Jésus, mon Dieu!

— Oui, maîtresse, et le lendemain une autre prit sa place. C'est que, parmi les peaux rouges, la vie d'une femme ne compte pas plus que celle d'un chien: elles ne naissent que pour travailler et mourir.

— Pauvres créatures! elles seront plus heureuses quand les missionnaires auront converti ces hommes idolâtres.

En ce moment des aboiements furieux se firent entendre au loin, dans la direction des cases.

— C'est Nankin qui jappe ainsi, dit Palida en retournant à la fenêtre. Jésus! on dirait qu'il flaire des peaux rouges!

— Il les connaît donc?

— Le pauvre animal appartenait à un colon qui demeurait là-bas sous le Morne-à-l'Islet et qui fut tué par les sauvages.

Il y eut un silence, Puis Mme d'Énambuc reprit d'un air rassuré : — La grille est fermée, il y a une douzaine d'hommes au corps de garde, et la sentinelle est à son poste, prête à lâcher son coup de mousqueton sur quiconque se présentera d'une façon suspecte. Nous pouvons dormir tranquilles...

— Maîtresse, il y a du monde dans le jardin, interrompit Palida; entendez-vous, là-bas, vers le pavillon.

Une idée subite, folle, se présenta à l'esprit de Mme d'Énambuc; elle crut un moment que Maubray n'était point parti, qu'il avait voulu attendre le jour,

caché près d'elle, et qu'avant de s'éloigner il espérait peut-être lui dire un dernier adieu.

— Baisse la jalousie, Palida, dit-elle brusquement; la nuit avance, tâchons de dormir.

L'esclave se pencha pour saisir les cordons qui pendaient en dehors de la fenêtre ; au même instant une légère raffale souffla du large et secoua les branches des canéficiers, dont les longues siliques s'entrechoquèrent avec un bruit sec. Palida tourna de nouveau son visage au vent ; une lente aspiration souleva sa poitrine ; la bouche entr'ouverte, les narines dilatées, elle essaya de reconnaître les subtiles émanations que l'air emportait mêlées à l'arome des fruits et des fleurs. Au bout d'une minute, elle abaissa la jalousie par un brusque mouvement, et dit d'une voix altérée : — Sur mon salut, je ne m'étais pas trompée ! Maîtresse, il y a des peaux rouges là-bas !

— Jésus, mon Dieu ! il faut donner l'alarme, répondit M^me^ d'Énambuc en allant vers la fenêtre.

Palida se jeta devant elle.

— N'approchez pas de là, maîtresse ! n'approchez pas, s'écria-t-elle ; vous serviriez de but à quelque flèche ! Soyez sûre que les peaux rouges ont les yeux tournés de ce côté, où l'on doit apercevoir une clarté du dehors.

— Ces gens sont entrés ici par trahison, par surprise. Ils vont nous attaquer, dit M^me^ d'Énambuc avec terreur. Mon Dieu, ayez pitié de nous !

Elle se précipita hors de sa chambre et traversa en courant la longue galerie qui séparait son appartement de celui du général ; mais, avant d'entrer chez son mari, elle s'arrêta.

— Et mon fils ! Palida, dit-elle en se retournant : va chercher mon fils, amène-le près de moi !

Le général avait renvoyé les deux esclaves qui veillaient ordinairement près de lui, mais il n'était pas seul. Loinvilliers, assis près de son lit, achevait de lire des papiers qu'il avait apportés de Saint-Pierre. Une seule bougie éclairait ce groupe immobile et projetait dans la chambre une faible lueur.

— Marie ! s'écria le général en la voyant entrer pâle et haletante ; c'est vous, Marie ! encore levée à cette heure ? Eh ! que se passe-t-il donc ?

— Nous sommes en danger, répondit-elle d'une voix à peine articulée ; une troupe de Caraïbes entoure l'habitation... Palida les a reconnus... ils sont là... sous ces fenêtres...

— Que dites-vous ? interrompit le général en se relevant, voici les clefs de la grille, et il est aussi impossible de franchir la haie que d'escalader le fort Saint-Pierre.

En ce moment Palida entra suivie d'une négresse qui portait l'enfant endormi dans ses bras.

— Tu crois que les peaux rouges rôdent par ici ? dit le général; parle, qu'as-tu vu ?

Elle répéta ce qu'elle venait de dire à sa maîtresse. — Tout le monde dort dans l'habitation, ajouta-t-elle ; il n'y a personne ni dans la galerie, ni dans les salles d'en bas ; les fenêtres sont bien fermées et barricadées en dedans, ainsi que la grande porte.

— C'est bien, dit le général en laissant retomber sa tête pâle et fatiguée sur l'oreiller. Personne n'est sorti, et il n'y a pas à craindre qu'une trahison ait livré l'entrée du jardin aux peaux rouges... Tu as eu une vision, Palida.

— Plût à Dieu ! maître, s'écria-t-elle ; mais ne vous rendormez pas ! Elle s'interrompit subitement ; une lueur blafarde venait d'apparaître entre les lames des jalousies.

— Maître, reprit-elle, il y a un orage du côté de la mer ; à la lueur des éclairs vous allez voir ce qui se passe là dehors, et si je me suis trompée.

Loinvilliers était déjà à la fenêtre. Un éclair plus resplendissant illumina les airs, et la foudre gronda dans l'éloignement. Au même instant le comte laissa retomber la jalousie qu'il avait relevée d'une main, et dit en montrant une flèche plantée dans la manche de son justaucorps : — C'est vrai ! en voici la preuve ; ils sont une centaine sous ces fenêtres.

En achevant ces mots, il arracha la flèche qui avait traversé son justaucorps au-dessus du poignet, et ajouta froidement, après en avoir examiné la pointe : — Elle est empoisonnée ; la blessure aurait été mortelle.

Palida se rapprocha de la fenêtre. Cachée derrière la jalousie, elle regarda encore dehors à la lueur incessante des éclairs. — Ils ont passé par-dessus la haie, dit-elle avec stupéfaction, voyez !...

En effet, les sauvages avaient franchi ce rempart redoutable par un singulier artifice. Il y avait en dehors du jardin un grand tamarinier dont les branches s'étendaient par-dessus la haie, et se joignaient à celles d'un caneficier qui déployait au fond de l'allée son feuillage d'un vert foncé. Les Caraïbes avaient passé un à un sur cette espèce de pont aérien, et pénétré sans bruit dans le jardin. Il n'y avait plus à délibérer, il fallait se défendre. Ce n'était pas la première fois que les sauvages attaquaient ainsi par surprise les habitations isolées, et l'on savait de quelle vengeance ils étaient capables.

Le général s'était levé ; il vint vers sa femme, qui, assise à l'écart, tenait son fils dans ses bras, et semblait plongée dans une morne stupeur.

— Marie, lui dit-il, vous allez vous retirer dans la galerie avec votre fils... N'approchez pas des fenêtres... Gardez-vous d'essayer de voir ce qui se passera dehors... Marie, promettez-moi de rester là, d'attendre avec courage et résignation que le danger soit passé.

— Ah ! monsieur, s'écria-t-elle ; et vous ?... Vous allez exposer votre vie !

— C'est mon devoir et mon métier.

— Mais mon devoir à moi est d'être près de vous, de ne pas vous quitter...

— Allez, Marie, interrompit le général avec une sorte d'autorité et en lui montrant la porte de la galerie, allez m'attendre, et priez Dieu...

Elle prit la main qu'il lui tendait, la serra contre ses lèvres ; puis, relevant la tête, elle lui dit avec un accent plein de soumission, de courage et de fierté : — Oui, monsieur, je vais vous obéir, et soyez assuré que je n'aurai point peur. Je sais que vous sauverez votre femme et votre enfant... Si vous succombiez en nous défendant, soyez tranquille... je ne tomberais pas vivante aux mains de ces misérables.

Comme elle achevait ces mots, un horrible hourra retentit au dehors, et un choc violent ébranla la grande porte.

— Au guichet ! Loinvilliers, au guichet ! cria le général.

En un moment tout le monde fut sur pied dans l'habitation. Le général envoya les femmes près de Mme d'Énambuc et fit ses dispositions pour le combat. Il arma ses nègres et les rangea dans des espèces de casemates d'où l'on pouvait défendre à couvert le passage qui précédait le vestibule ; puis il vint au guichet avec Loinvilliers.

C'était comme un miracle de voir cet homme miné par la fièvre, affaibli par de si longues souffrances, recouvrer tout à coup ses forces et son énergie en face du danger. En donnant ses ordres, en se préparant à ce terrible combat où il avait pour lui l'avantage de la position, celui des armes, mais où le nombre pouvait l'emporter sur la discipline, l'expérience du chef et la supériorité des moyens de défense, il avait l'accent aussi ferme, la voix aussi haute que jadis, quand il passait en revue ses milices sur la plage de Saint-Pierre.

La galerie où venaient de se réfugier Mme d'Énambuc et ses femmes était au premier étage, et les fenêtres, qui s'ouvraient sur une partie du jardin appelée le labyrinthe, étaient à trente pieds du sol. Leur élévation semblait rendre inutiles les énormes contrevents qui défendaient celles du rez-de-chaussée ; elles n'étaient fermées que par de légères jalousies et par des rideaux de gaze dont le tissu transparent ondulait au souffle de la brise devant leurs immenses châssis. Un silence absolu régnait dans cette vaste pièce, à peine éclairée par le reflet de la lampe suspendue dans l'escalier, et où vingt femmes agenouillées priaient dans les angoisses du désespoir et de la terreur. Une clameur effroyable et incessante résonnait au dehors ; c'était le cri de guerre des sauvages. Leurs massues frappaient comme en mesure la lourde porte, et ces coups retentissants avaient des échos dans toutes les parties de l'habitation ; c'était un bruit plus menaçant, plus terrible que celui de l'artillerie.

Mme d'Énambuc tenait son fils dans ses bras et priait à voix basse; quiconque l'eût vue si faible et si tremblante un moment auparavant aurait été frappé de ce qu'elle montrait tout à coup de courage et de sang-froid. Cette jeune femme qu'aucun danger n'avait jamais éprouvée, dont la douceur et la timidité allaient jusqu'à la faiblesse, était maintenant une femme forte ; le péril de cette situation venait de révéler tout ce qu'il y avait dans son âme d'énergie et de tranquille courage.

— Ma fille, dit-elle en se tournant vers Palida, qui, pâle, immobile, et les genoux en terre, disait ses prières d'une voix précipitée, ma fille, notre vie est entre les mains de Dieu.... Ayons bon courage... La porte peut tenir encore longtemps. Jésus, mon Dieu ! quels cris effroyables !... Ne dirait-on pas une légion de démons autour de nous !... Mais il ne faut pas avoir peur de ces hurlements ; tout ce bruit ne renversera pas les murailles.

En ce moment le docteur Janson entra tout blême et tout effaré. — Eh bien ! eh bien ! s'écria-t-il, je viens d'être éveillé par une belle musique, et nous allons avoir une belle nuit, à ce qu'il me paraît !...

— Docteur, s'écria Mme d'Énambuc en se levant, nous allons avoir des blessés ! Vous êtes ici heureusement !...

— Heureusement ! grommela le docteur en levant les yeux et les mains au

ciel d'un air consterné. Enfin, ce ne sera pas la première fois que j'aurai fait mon métier sur le champ de bataille.... A la vérité, c'était chrétien contre chrétien, et je ne m'étais jamais trouvé en face de ces damnées peaux rouges !...

Une décharge de mousqueterie coupa la parole au docteur Janson; il courut à l'escalier et tâcha de voir ce qui se passait en bas.

— Bon ! s'écria-t-il après avoir pris position au fond du vestibule, derrière une porte dont le large panneau lui servait de bouclier ; bon ! nous avons tiré à bout portant... La moitié de ceux qui ont été touchés ne se relèveront pas.

— Voyez-vous mon mari, docteur ? s'écria Mme d'Énambuc penchée sur la rampe ; dites-moi si vous le voyez !...

— Il est à couvert ainsi que tous nos gens derrière la porte ; ils ont tiré par le vasistas et les meurtrières...

Une nouvelle décharge retentit comme un coup de tonnerre et fit trembler la maison jusque dans ses fondements ; des cris plus épouvantables s'élevèrent au dehors, puis il se fit tout à coup un grand silence.

— Cette fois nous avons balayé la place, s'écria le docteur en avançant la tête hors de sa cachette ; loué soit Dieu ! l'alarme est donnée au corps de garde... Nous devrions entendre des coups de mousquet en dehors de la grille, à moins cependant que le poste n'ait été surpris et égorgé, ce qui est bien possible...

— Et les nègres, monsieur ! les nègres ! interrompit Mme d'Enambuc frappée d'une soudaine espérance ; ils vont venir à notre secours !...

— Mais ils n'ont point d'armes ; on n'oserait pas armer les nègres d'atelier, répondit le docteur. Sainte mère de Dieu ! pourvu qu'il ne vienne pas à l'esprit des cinq cents esclaves qui sont là-bas de tuer leurs commandeurs et de venir se joindre à ces misérables !...

Une nouvelle clameur plus épouvantable couvrit la voix du docteur, et en même temps la porte fut attaquée avec des coups furieux et précipités, semblables à ceux de ces machines de guerre qui, aussi bien que le canon, faisaient brèche aux murailles. Les ais doublés de fer craquèrent et se fendirent ; les panneaux disjoints résistèrent encore un moment, puis la porte tomba sous l'effort puissant qui la brisait. Un cri de victoire retentit jusqu'au ciel, et, presque au même instant, un second cri de surprise et de rage : la herse venait de tomber derrière la porte et opposait aux assaillants ses larges barreaux de fer. Les sauvages attaquèrent ce nouvel obstacle avec furie ; ils lancèrent dans le vestibule une grêle de flèches qui n'atteignit personne.

Le docteur avait promptement regagné le premier étage, et, arrêté sur le plus haut palier, il regardait en bas avec une anxiété pleine d'épouvante : — La herse tiendra plus longtemps que la porte !... s'écria-t-il ; béni soit celui qui la fit si forte et si solide !... Voyez la bonne grille ! elle ne bouge pas plus qu'un roc sous les mains de ces misérables ! L'alarme est donnée ; on aura entendu le bruit de notre mousqueterie : le tambour bat maintenant du côté de la grande anse et jusqu'au fort Saint-Pierre ; il va nous arriver du secours ! les milices vont mettre en pièces ces païens, ces cannibales !... nous serons sauvés !...

— Que Dieu et sa sainte mère vous entendent ! dit Mme d'Énambuc, debout à la porte de la galerie et tenant toujours son fils dans ses bras.

Il y eut dix minutes d'attente et d'angoisses inexprimables. Le bruit lointain de la foudre se mêlait aux cris sauvages des peaux rouges, qui attaquaient la herse avec des efforts désespérés ; de pâles éclairs illuminaient soudainement le ciel et faisaient apparaître au milieu des ténèbres cette multitude d'hommes nus, hurlant, et hideux comme des damnés. Le feu des assiégés ne se ralentissait pas ; mais il faisait moins de mal aux assaillants, parce que les coups portaient dans une direction oblique. Deux fois pourtant M. de Loinvilliers s'avança et tira ses pistolets à bout portant sur ceux qui battaient la herse de leurs lourdes massues. La lampe suspendue dans le vestibule ne projettait qu'une demi-clarté dans le passage voûté qui allait devenir un champ de bataille, et à travers les barreaux de la herse on distinguait à peine une masse confuse et mouvante qui se heurtait contre cet obstacle avec une horrible furie. Une foule de morts et de blessés gisaient au bas de perron, et des plaintes lamentables se mêlaient au cri de guerre des sauvages.

— Nous leur avons tué beaucoup de monde, dit le général à M. de Loinvilliers, qui, debout à l'entrée du passage, rechargeait ses armes ; n'importe, il faut nous recommander à Dieu ; car, s'il ne nous vient point de secours, c'en est fait de nous : la herse ne tiendra pas un quart d'heure de plus.

— Nous défendrons le passage, répondit froidement Loinvilliers.

Comme il disait ces mots, des cris perçants retentirent dans la galerie, et le docteur parut sur l'escalier les mains levées au ciel.

— Les peaux rouges ! voilà les peaux rouges à l'escalade ! cria-t-il ; secours, miséricorde !

Le tumulte était si grand au dehors, qu'on s'entendait à peine ; pourtant le général comprit ce geste et cet accent de terreur :

— Loinvilliers ! s'écria-t-il, entendez-vous là-haut?

Le comte s'élança et franchit l'escalier, ses pistolets à la main. Un silence effrayant avait succédé à ces cris de détresse ; le docteur Janson, adossé contre la rampe, montrait silencieusement de la main l'entrée de la galerie. Loinvilliers regarda autour de lui avec une sorte de frisson, et d'abord il devina plutôt qu'il ne vit ce qui se passait dans cette demi-obscurité, où tout était immobile et muet. C'était une étrange et horrible scène : les esclaves avaient fui à l'autre extrémité de la galerie et se pressaient dans l'angle le plus sombre comme un troupeau surpris par quelque bête fauve ; Mme d'Énambuc, seule et debout contre la muraille, couvrait son fils de tout son corps et murmurait des prières inarticulées. A deux pas d'elle, devant une des fenêtres dont la jalousie vacillait encore, un Caraïbe brandissait son redoutable couteau de guerre et jetait autour de lui un regard inquiet et farouche ; aucun vêtement ne couvrait sa peau rougeâtre, ses cheveux étaient longs et mêlés comme une crinière ; un ornement en forme de croissant reluisait sur sa large poitrine et annonçait sa dignité de chef. Presque au même instant, un autre sauvage parut à la fenêtre et sauta dans la galerie ; tous deux aperçurent alors Mme d'Énambuc, et, s'élançant vers elle, ils la saisirent par sa longue chevelure ; mais Loinvilliers était là.

— Marie! cria-t-il en parant le coup qui allait la frapper et qu'il reçut dans le bras, Marie, me voici!... Le pistolet qu'il tenait de la main droite lui échappa; mais il fit feu de l'autre à bout portant et l'un des sauvages tomba. Alors commença un combat corps à corps où chaque coup portait et qui ne dura pas deux minutes. Loinvilliers n'avait plus que son poignard, et tout son sang s'écoulait par une horrible blessure; mais il voyait Mme d'Énambuc étendue devant lui comme privée de vie, et il combattait avec le courage aveugle d'un homme au désespoir. Il atteignit son ennemi et le renversa blessé à mort; puis, faisant un dernier effort, il releva les deux cadavres et les jeta par la fenêtre, sur la tête des sauvages qui escaladaient la muraille.

Cependant le docteur était accouru près de Mme d'Énambuc, et il retrouvait, pour la secourir, la présence d'esprit, le sang-froid admirable de sa profession. Vingt sauvages auraient maintenant envahi la galerie, il aurait vu leurs redoutables massues levées sur lui, leurs flèches empoisonnées voler autour de sa tête, qu'il n'aurait pas changé de place. Penché sur Marie, l'œil fixe et attentif, le visage immobile, il écoutait le souffle irrégulier qui soulevait la poitrine découverte et ensanglantée de la jeune femme.

— Elle est morte! s'écria le comte en se jetant à genoux près de Marie, elle est morte!

— Non, grâce au ciel! dit le docteur, je ne lui trouve d'autre blessure qu'une égratignure à l'épaule : c'est le saisissement qui lui a fait perdre connaissance; mais la voilà qui soupire et revient...

— Jésus, mon Dieu! soyez béni! j'ai donc paré le coup! murmura Loinvilliers d'une voix affaiblie; c'est moi qui vais mourir... Une belle fin... j'ai donné ma vie pour elle... Dites-le-lui quelque jour, monsieur...

En achevant ces mots, il tomba sur le parquet, roide et comme mort.

Tandis que ceci se passait dans la galerie, la herse avait été brisée, et les peaux rouges tentaient de franchir le passage; mais on tirait sur eux par les meurtrières. Ils tombaient dès qu'ils étaient entrés, et pas un ne se relevait. On les aurait tous tués ainsi jusqu'au dernier, si l'on avait pu continuer le feu; mais les munitions allaient manquer, il n'y avait plus ni poudre ni balles.

Cependant le tambour battait dans les mornes, et une troupe d'habitants venait du côté de Saint-Pierre. Quand ils furent sur la hauteur qui domine la plage, ils firent une décharge dont le bruit, répété par les échos des mornes, fut entendu même de ceux qui étaient dans les casemates. Les Caraïbes, épouvantés, cherchèrent alors à s'enfuir, mais la haie et les énormes barreaux de la grille leur opposaient de tous côtés d'insurmontables obstacles. Ils essayèrent de regagner la rase campagne par l'espèce de pont aérien sur lequel ils avaient passé pour descendre dans le jardin : quelques-uns à peine parvinrent à s'échapper ainsi. Quand les milices arrivèrent, elles massacrèrent le reste de ces malheureux sous les murs de l'habitation.

Une heure plus tard le jour se levait enfin, et l'on commençait à se reconnaître au milieu de ces horribles débris. Les miliciens bivouaquaient dans le jardin, et les esclaves du grand atelier, leur commandeur en tête, creusaient des fossés le long de la plage et enterraient les morts. Une scène encore plus lugubre se passait dans l'intérieur de l'habitation : le général était étendu sur

son lit; les forces et l'animation qu'il avait retrouvées au moment du danger s'éteignaient rapidement en lui; il avait consumé dans cette nuit d'angoisses les restes de sa vie; pâle, immobile, affaissé sur lui-même, il dormait d'un sommeil qui ressemblait à la mort. Marie était assise près de lui, et de temps en temps elle portait machinalement la main à sa poitrine légèrement blessée. Son regard fixe, sans larmes, presque sans expression, décelait cette morne fatigue qui succède aux émotions violentes et douloureuses. Le docteur Janson, debout au chevelet du malade, observait d'un regard sombre et attentif les progrès de cette agonie que son art ne pouvait même prolonger. Les gens de la maison se tenaient à distance, silencieux et consternés.

Tout à coup le général se souleva par un brusque mouvement.

— Marie! cria-t-il d'une voix brève et haletante.

— Me voici! répondit la jeune femme en se dressant épouvantée; me voici!

Le général tourna vers elle son regard terne et vitreux en répétant : — Marie! ma chère Marie, venez là, que je vous voie! et mon fils?

Palida lui présenta l'enfant dont il toucha la tête blonde comme pour le bénir, puis il reprit : Où est Loinvilliers?

— Il est là, dans la galerie, répondit le docteur.

— Vous répondez de sa vie? dit le malade avec effort.

— J'en réponds sur la mienne.

— Qu'il vienne alors, qu'il vienne sur-le-champ, murmura le général en retombant affaissé.

Un moment après Loinvilliers s'avança soutenu par deux esclaves; il était d'une pâleur livide, mais son regard animé, vivant, annonçait que la mort s'était déjà retirée de lui. Le général lui fit signe d'avancer sa main, et, la serrant dans la sienne, il dit d'une voix entrecoupée, mais distincte : — Je n'ai plus le temps de vous parler, Loinvilliers... Le père Du Tertre va venir : il faut donner à Dieu seul ces derniers moments...

Marie cacha son visage sur l'oreiller avec un cri sourd; puis, se tournant vers le médecin, elle lui dit : — Cela n'est pas possible! on ne meurt pas ainsi! Il a encore plusieurs jours de vie! vous m'en avez répondu hier, docteur!

Le médecin se retira un peu en arrière du malade et baissa tristement la tête. Mme d'Énambuc se rassit; elle ne croyait pas que son mari fût près de mourir, et elle se mit à prier Dieu pour lui.

— Loinvilliers, reprit le général d'une voix haletante et si basse, que le comte, penché sur lui, put à peine l'entendre; Loinvilliers, vous savez ce que je vous ai dit hier soir... Je me fie à votre loyauté, à votre courage... Je vous laisse à ma place... Vous gouvernerez pendant la minorité de mon fils, conjointement avec sa mère... Vous lui conserverez mon héritage...

Il se tut, et, faisant un dernier effort, il tourna les yeux vers Marie en ajoutant : — Et quelque jour, Loinvilliers, vous épouserez ma veuve...

Le visage du comte devint encore plus pâle; il se pencha sur le lit avec une faible exclamation. Le général était retombé la tête renversée en arrière; sa main n'avait pas laissé aller celle du comte; ses souffrances semblaient s'apaiser : un souffle plus lent soulevait sa poitrine; ses traits avaient repris leur sérénité; on eût dit qu'il dormait.

Marie n'avait rien entendu ; la fatigue émoussait toutes ses facultés ; elle ne voyait plus que confusément ce qui se passait autour d'elle ; ses inquiétudes affreuses , sa douleur même , s'éteignaient dans cet anéantissement complet du corps et de l'âme. Loinvilliers , debout en face d'elle , de l'autre côté du lit, la regardait d'un œil fixe , éperdu , et serrait dans ses deux mains la main du mourant avec une effroyable expression de joie.

Au bout de quelques minutes, le docteur, qui s'était retiré un peu à l'écart pour laisser toute liberté à ce dernier entretien, se rapprocha d'un air inquiet et écarta le rideau; dès qu'il eut jeté les yeux sur le général, il s'écria en prenant vivement le bras de Loinvilliers : — Monsieur, il faut emmener Mme d'Énambuc ! Relevez-vous ! retirez-vous ! ne voyez-vous pas que tout est fini ?

Mme Ch. Reybaud.

(*La fin au prochain numéro.*)

# LES

# RAYONS ET LES OMBRES,

## PAR M. VICTOR HUGO.

C'est un véritable bienfait pour toutes les natures sensibles aux jouissances de la pensée, que l'apparition d'un nouveau recueil de poésies, qui offre, par le mérite éminent de son auteur, une promesse et presque une certitude d'émotions pures, profondes, désintéressées. Au milieu du prosaïsme dont les flots débordent de toutes parts et gagnent toutes les hauteurs, un souffle vraiment lyrique qui, comme une brise inattendue, vient faire vibrer la lyre mystérieuse que chacun de nous porte en son sein, ne peut qu'être salué avec reconnaissance et sympathie.

Ce sentiment de joyeuse gratitude, que tout lecteur de bonne foi ressent à l'annonce et à la première vue d'un nouvel ouvrage de M. Victor Hugo, la critique doit l'éprouver beaucoup plus vif et plus profond encore, elle qui n'existe que par la grâce et par le fait de l'art, elle qui n'est rien et ne peut être qu'un reflet intelligent des créations du génie, elle dont le clavier ne frémit et ne parle que sous la main du grand peintre, du grand musicien, du grand poëte; elle qui dormirait et se tairait éternellement, si elle n'était éveillée de temps à autre par la voix souveraine de l'artiste. Toutefois après le ravissement causé par l'aspect d'une œuvre d'art, arrivent nécessairement les réflexions, les comparaisons, le jugement. L'esprit humain est ainsi fait. A-t-on été vivement ému? on repasse, à part soi, ses impressions, on les rapproche de celles qu'on a précédemment ressenties, on les compare et l'on juge; la critique n'est que la rédaction officielle de ces réflexions intimes, de ces jugements fugitifs et inexprimés. Les soldats de l'armée d'Egypte, qui battirent des mains à la vue des ruines de Thèbes, placés plus tard au pied du Colysée ou sous les

arcades de l'Alhambra, furent, sans aucun doute saisis d'un enthousiasme à peu près égal au premier; puis, ils durent comparer leurs impressions anciennes aux nouvelles, et, sciemment ou non, prononcer entre leurs divers souvenirs. La critique, qui est l'expression généralisée de ces impressions partielles, a, comme on voit sa racine dans la conscience humaine, tout aussi bien que le génie plastique, poétique et musical. De même que l'artiste exprime avec éclat ce que le vulgaire a vu, entendu ou senti obscurément; de même le critique apprécie avec netteté ce que la foule admire, compare et juge confusément. Le génie et la critique ont l'un et l'autre atteint leur but, bien inégal, sans doute, quand ils sont avoués et tenus pour vrais par celles de nos facultés dont ils se sont constitués les interprètes. D'ailleurs, je le répète avec conviction, la base de la critique est l'admiration; c'est là son point de départ, sa raison d'existence. Toute œuvre qui ne mérite pas de faire naître ce sentiment à un dégré quelconque est indigne d'occuper la pensée, le souvenir, le jugement d'aucune créature sérieuse. Ou il n'y a pas tout d'abord de grandes beautés à reconnaître, il n'y a rien à faire pour la critique, qu'on peut à bon droit définir, la mesure dans l'admiration.

Si cette définition est juste, comme je le crois, on ne s'étonnera pas que nul poëte de ce siècle n'ait autant exercé et passionné la critique que l'auteur des *Feuilles d'automne* et d'*Hernani*. Il n'est pas une seule de ses nombreuses et fortes productions qui ne fournisse amplement matière à l'admiration des moins enthousiastes, et qui n'offre, en même temps, l'occasion de quelques réserves aux moins sévères. Dans le nouveau volume, la proportion des beautés sur les défauts nous paraît s'être accrue. *Les Rayons et les Ombres* nous semblent non-seulement un nouveau pas, mais, à quelques égards, un pas plus ferme et plus décisif, dans la carrière où M. Hugo est incontestablement supérieur, dans le genre lyrique.

En effet, quoique l'auteur de *Marion de Lorme* et de *Notre-Dame-de Paris* aît poussé le développement successif de ses heureuses facultés dans les trois grandes directions qui sillonnent le domaine de la poésie; quoiqu'il ait obtenu d'incontestables succès dans les trois genres, lyrique, épique et dramatique; toutefois, dans ses romans comme dans ses drames, l'inspiration lyrique domine toute autre inspiration. En revanche, personne n'associe mieux que M. Hugo le récit à l'ode; personne ne jette plus habilement l'intérêt et le drame au milieu du chant. Il est impossible de s'emparer du cœur ou de l'imagination avec un plus petit nombre de mots. De même que quelques notes pénétrantes suffisent au musicien, quelques vers suffisent à M. Hugo pour nous émouvoir jusqu'aux larmes; telle pièce nous remue, avec cinq ou six strophes, aussi profondément que le pourrait faire un drame en plusieurs actes. On se rappelle les lugubres *fantômes* des *Orientales* :

Hélas! que j'en ai vu mourir de jeunes filles!

Dans *les Rayons et les Ombres*, la pauvre mère, que son lait a rendue folle, et qui va retrouver si vite son nourrisson au cimetière, est un pendant à ce drame, pendant plus réel, plus saisissant, plus inexorablement tragique. La

pensée de résignation évangélique que l'auteur a déposée dans le titre de cette pièce, *Fiat voluntas* (1), adoucit par un reflet de douce piété ce que la fatalité de la catastrophe aurait eu de trop pénible et de trop poignant.

Si l'on nous demande à quel ordre de sentiments et d'idées se rattache ce nouveau recueil, nous dirons qu'il appartient à la même source d'inspiration qui a dicté ses trois aînés, inspiration sérieuse, intime, contenue, que l'auteur appelle lui-même la seconde période de sa pensée, et qui commence aux *Feuilles d'automne*. Mais c'est surtout avec *les Voix intérieures*, qui l'ont précédé immédiatement, que ce nouveau volume offre des signes de fraternité plus marqués. *Les Rayons et les Ombres* sont la suite et le complément des *Voix intérieures*. Beaucoup de pièces commencées dans le premier recueil semblent, en quelque sorte, reprises et complétées dans le second. Ces consonnances de sentiments qui n'ont, d'ailleurs, rien de monotone, tant les cadres et les formes poétiques sont habilement et artistement variés, donnent à ce grand ensemble lyrique une sorte d'harmonie sentimentale d'un effet profond et d'un grand charme. Je dis harmonie sentimentale, car je ne trouve pas dans les idées, comme je le montrerai bientôt, le même harmonieux accord qui me plaît dans les sentiments.

Des critiques d'une raison sévère, qui d'ailleurs ont rendu pleinement justice aux grandes qualités de style que M. Victor Hugo possède, et notamment à l'industrieuse souplesse de ses évolutions lyriques, me paraissent avoir été moins justes appréciateurs de ses qualités intimes. Je ne puis convenir que M. Hugo n'applique l'admirable instrument dont il dispose à l'expression d'aucun sentiment humain et vrai, et que, poëte purement extérieur et obstinément superficiel, il soit dépourvu de toute sincérité sentimentale; je ne puis admettre que, depuis le cinquième livre des *Odes et Ballades*, ce charmant et frais poëme, cette aube qui a eu son midi et son couchant, l'auteur n'ait plus rien retrouvé de profondément senti, plus rien de vrai, plus rien de sincère. La lyre de M. Hugo me semble, au contraire, pourvue d'un assez grand nombre de cordes, toutes très-franches et très-distinctes. L'échelle des émotions que parcourt le poëte est aussi variée, aussi étendue, aussi riche que celle d'aucun autre lyrique moderne, y compris Schiller, Goethe et Byron. Comme ceci demande une démonstration, nous allons, si l'on nous le permet, étudier un peu à loisir cette lyre si artistement construite, et, comme un luthier amoureux de son art, démonter l'instrument, objet du litige, pour bien constater la nature et l'état des parties qui le composent.

Je vois d'abord une corde grave et mélodieuse, que nous avons entendue dans les premières odes de l'auteur, et qui est encore aussi vibrante et aussi sonore qu'aux premiers jours, celle des souvenirs d'enfance. A côté, je trouve celle de l'amitié fraternelle, de l'amour filial, j'ai presque dit du culte maternel. Vient ensuite la corde des affections de famille et de la paternité, corde

(1) Pourquoi ne pas dire : *Fiat voluntas tua?* Nous ne savons pas ce qui a engagé l'auteur à rendre cette phrase presque inintelligible en la tronquant. — *Fiat lux* fait un sens admirable. *Fiat voluntas* n'en fait aucun ; il faut que la mémoire complète l'idée.

souvent touchée, sur laquelle le poëte a exécuté si admirablement, dans *les Voix intérieures,* le charmant concerto des *Oiseaux envolés,* et, dans le présent recueil, la pièce intitulées : *Mères, l'enfant qui joue*, et plusieurs autres. La quatrième est celle de la pitié aumônière, à laquelle on doit, dans *les Voix intérieures,* la grande et belle pièce *Dieu est toujours là,* et, dans *les Rayons et les Ombres,* le tableau si naturel, si saisissant, si triste, des quatre pauvres petits qui pleurent, chantent et mendient. Puis viennent celle de l'amour, quelquefois trop sensuel, quelquefois trop mystique, presque toujours trop personnel, vrai cependant et senti, surtout quand il se retourne vers le passé, comme dans la *Tristesse d'Olympio;* celle de l'orgueil poétique, grosse corde qui résonne ici pourtant avec un peu plus de modération que dans *les Voix intérieures*, mais qui aurait encore besoin d'une sourdine; celle de l'attrait pour les ruines, sentiment complexe, dans lequel se mêlent le respect de la vieille monarchie capétienne et les souvenirs de l'empire; enfin, et par-dessus tout, l'amour de la couleur, du son, de l'étendue, en d'autres termes, l'adoration du monde matériel, ce que nos voisins appellent le *naturalisme*.

Tous ces sentiments sont dans M. Hugo parfaitement vrais et sincères. Ils se concilient entre eux et se pénètrent même en plusieurs points, malgré ce qu'ils ont ou paraissent avoir d'opposé. Ainsi, le fanatisme vendéen et l'exaltation napoléonienne trouvent leur point de jonction dans les souvenirs d'enfance et les traditions domestiques. Il ne faut pas, d'ailleurs, demander aux poëtes l'unité absolue de sentiments; on n'aurait ainsi que sécheresse et monotonie. Les émotions les plus diverses peuvent sans dissonance s'allier, s'équilibrer, *concerter* même. Le cœur admet, comme on sait, les contradictions. Il y a dans cet organe une puissance merveilleuse d'affinité qui des éléments les plus divers sait tirer une résultante pleine d'harmonie. Or ce qui est vrai du cœur est nécessairement vrai de l'art, et surtout de l'art lyrique, qui n'est que le miroir et l'écho de l'âme humaine.

Mais il n'en est pas des idées comme des sentiments. La raison est bien plus absolue, bien plus inflexible que le cœur. L'esprit n'admet pas les contraires. Les idées ne se fondent pas dans le creuset de l'intelligence, comme les sentiments dans le foyer de l'âme. Ici l'unité ne se fait pas toute seule; c'est au travail humain de la produire. La critique qui a reproché à M. Hugo d'étendre l'opulente draperie de son langage sur des sentiments qui ne sont pas vrais, et sur des idées qu'une patiente méditation n'a pas eu le temps de rendre siennes, me semble, au moins sur ce dernier chef, avoir raison contre le poëte. Ce n'est pas que M. Hugo ne touche à beaucoup d'idées; au contraire : il prend, notamment dans ce dernier volume, des opinions et des systèmes de toutes mains. Platonisme, mysticisme, panthéisme, catholicisme; toutes ces doctrines lui servent de thèses et se trouvent jetées pêle-mêle, non-seulement dans le courant du volume, mais souvent dans le même morceau, et quelquefois dans la même strophe. Voyez la pièce XXVI, *Mille chemins, un seul but,* où un matérialisme presque païen revêt çà et là une enveloppe chrétienne et même mystique; voyez la pièce XXVIII, adressée *à une jeune femme*, pièce dont la pensée est entièrement panthéiste, et qui se termine par un trait

de mysticité ultra-catholique. Tantôt M. Hugo admet la matière éternelle et infinie :

> Nature d'où tout sort, nature où tout retombe.
>
> . . . . . . . . . . . .
>
> Un vague demi-jour teint le dôme éternel.

Tantôt il reconnaît la création et proclame la souveraineté de Dieu sur son œuvre :

> ..... Dieu fait l'odeur des roses
> Comme il fait un abîme.....
>
> . . . . . . . . . . . . .
>
> Le monde est à Dieu, je le sens ;
>
> . . . . . . . . . . . . .
>
> La terre prie et le ciel aime,
> Quelqu'un parle et quelqu'un entend.

Dans un premier vers, il écrit :

> ..... L'astre et la fleur commentent l'Évangile,

ce qui est la paraphrase du psalmiste : *Cœli enarrant gloriam Dei ;* puis, devenu panthéiste dans le vers suivant, il glisse cette pensée aussi éloignée que possible de l'esprit biblique :

> ..... Dieu met, comme en nous, un souffle dans l'argile.

Je ne connais, je dois le dire, rien de plus pénible, de plus blessant, de plus déchirant pour le cerveau, que ce conflit aigu de toutes les idées, ce cliquetis de toutes les croyances, cette confusion stridente de tous les systèmes.

C'est, je le sais, une prétention déjà ancienne dans M. Hugo, et qui remonte aux *Orientales,* que de donner asile et rendez-vous dans le vaste giron et la compréhensive enceinte de sa poésie à toutes les idées, à toutes les croyances, à toutes les erreurs, à toutes les théories qui vivent ou ont vécu dans les sociétés humaines. Cette prétention à l'ampleur, au complet, à l'ouverture indéfinie, a été magnifiquement exprimée par M. Hugo dans la fameuse comparaison de la poésie avec une une vieille ville espagnole, *où l'on trouve tout :* « Fraîche promenade d'orangers; larges places ouvertes au grand soleil pour les fêtes ; rues étroites, tortueuses, où se lient les unes aux autres mille maisons de toute forme, de tout âge; palais, couvents, casernes... marchés pleins de peuple et de bruit... — Au centre, la grande cathédrale gothique, avec ses hautes flèches tailladées en scies, sa large tour du bourdon, ses cinq portails brodés de bas-reliefs... — Et à l'autre bout de la ville, cachée dans les sycomores, la mosquée orientale, aux dômes de cuivre et d'étain, avec son jour d'en haut, ses grêles arcades, ses versets du Coran sur chaque porte, et la mosaïque de son pavé et la mosaïque de ses murailles... »

Le premier tort de cette théorie, où un si vif amour de l'image éclate à côté de tant d'indifférence pour l'idée, est d'avoir été placée à la tête d'un recueil lyrique. Dans une épopée, dans un drame, dans un roman, on conçoit que toutes les croyances, tous les systèmes puissent trouver naturellement des organes et se mouvoir sans confusion. Il est possible que le spectacle complexe et la confusion pittoresque d'une grande cité du moyen âge soient un symbole applicable à une large épopée. Il faut pardonner au peintre de ne se priver d'aucun des ses moyens d'effet. Mais la composition lyrique a d'autres lois. Une œuvre où ne figure qu'un seul acteur, le poëte, et d'où ne peuvent sortir qu'une seule voix et une seule pensée, la voix et la pensée du poëte, ne saurait admettre des convictions contradictoires, des professions de foi opposées, l'Évangile et le Coran, le panthéisme et le spiritualisme, la foi et le doute. Passe encore si ces contradictions se produisaient, comme dans *les Chants du crépuscule*, sous la forme d'un scepticisme individuel mêlé d'espoir, image du scepticisme général de notre époque. Il y a une sorte d'unité dans le scepticisme; c'est la négation de tous les systèmes; ce n'est pas, comme dans *les Rayons et les Ombres*, la glorification simultanée de toutes les croyances, le *tout est bien* de *Candide* appliqué à toutes les doctrines possibles, à tous les systèmes.

Dans la préface du présent recueil, M. Hugo a formulé de nouveau sa théorie favorite d'encyclopédisme et d'universalité poétique, mais dans des termes plus mesurés, et, je le reconnais, plus admissibles, même au point de vue lyrique. « L'auteur, dit-il, pense que tout véritable poëte, indépendamment des pensées qui lui viennent de son organisation propre et des pensées qui lui viennent de la vérité éternelle, doit contenir la somme des idées de son temps. » Oui, sans doute, mais à une condition expresse, c'est que le poëte séparera soigneusement les pensées qui viennent de son organisation et surtout de la vérité éternelle, de celles qui ne sont que le retentissement des erreurs du passé ou des agitations contemporaines. M. Hugo a l'intime conviction d'avoir rempli cette condition, et au delà. « L'auteur, dit-il, à chaque ouvrage nouveau qu'il met au jour, soulève un coin du voile qui cache *sa pensée*, et déjà peut-être les esprits attentifs aperçoivent-ils quelque unité dans cette collection d'œuvres au premier aspect isolées et divergentes. » Si nous comprenons bien ces paroles, l'auteur se félicite d'apporter une solution ou du moins quelque commencement de solution aux grands problèmes qui agitent la société. On pense bien, d'après ce que nous venons de dire, qu'au milieu des lambeaux de doctrines qui colorent alternativement et indifféremment les vers du poëte, nous avons en vain cherché cette pensée qu'il croit avoir produite. Nous avions imaginé que peut-être l'auteur avait gardé ce mot tant promis et enfin découvert pour la dernière pièce de son recueil, intitulée *Sagesse*. Ce petit poëme est en effet particulièrement dogmatique; l'auteur fait parler les trois grandes voix qu'il reconnaît toutes trois pour ses guides; la première est le christianisme orthodoxe et rigide, la seconde le déisme philosophique et tolérant, la troisième le pur panthéisme; nous espérions qu'à ce moment suprême le poëte allait déchirer le voile et nous apprendre enfin comment de ces trois voix peut sortir une idée commune et jaillir une vérité nouvelle. Malheu-

reusement M. Hugo s'est contenté de tracer les vers suivants pour toute conclusion :

Et de ce triple aspect des choses d'ici-bas,
De ce triple conseil, que l'homme n'entend pas,
Pour mon cœur où Dieu vit, où la haine s'émousse,
Sort une bienveillance universelle et douce
Qui dore, comme une ombre, et d'avance attendrit
Le vers qu'à moitié fait j'emporte en mon esprit,
Pour l'achever aux champs avec l'odeur des plaines
Et l'ombre du nuage et le bruit des fontaines.

Voilà de quelle façon M. Hugo soulève, suivant sa promesse, le voile qui enveloppait sa pensée. En vérité, il nous permettra de lui dire, comme le vieux monarque avec lequel il causait aux Tuileries le 9 août 1829 : *O poëte !*

La préface de ce nouveau volume, puisque nous l'avons citée, est, sans comparaison, la partie la plus faible et la plus défectueuse du livre. Obscurité, lieux communs, prétentions creuses, tels sont les défaut accumulés dans ces douze pages, et que rien, absolument rien, ne compense. Ce qu'on y aperçoit de moins obscur, c'est, comme dans la première pièce, intitulée *Fonction du poëte,* la revendication pour la poésie de toute initiative philosophique et religieuse. Citons quelques vers de cette pièce, beaucoup plus clairs, d'ailleurs, que la prose qui les précède :

Le poëte en des jours impies
Vient préparer des jours meilleurs.
Il est l'homme des utopies,
Les pieds ici, les yeux ailleurs.
C'est lui qui, sur toutes les têtes,
En tout temps pareil aux prophètes,
Dans sa main, où tout peut tenir,
Doit, qu'on l'insulte ou qu'on le loue,
Comme une torche qu'il secoue,
Faire flamboyer l'avenir.
. . . . . . . . . . . . . . .
. . . . . . . . . . . . . . .
Il rayonne ! il jette sa flamme
Sur l'éternelle vérité !
Il la fait resplendir pour l'âme
D'une merveilleuse clarté !
Il inonde de sa lumière
Ville et déserts, Louvre et chaumière.
Et les plaines et les hauteurs ;
A tous d'en haut il la dévoile ;
Car la poésie est l'étoile
Qui mène à Dieu rois et pasteurs !

M. Hugo tranche ici, comme on voit, une immense question. La poésie

possède-t-elle, en effet, cette initiative intellectuelle qu'il lui attribue? En d'autres termes, l'imagination est-elle, contrairement à l'opinion du père Mallebranche, le meilleur instrument possible pour parvenir à la vérité? Comme il y a dans l'affirmative que soutient M. Hugo quelque chose de vrai et aussi quelque chose d'exagéré et de faux, nous nous y arrêterons un moment. Oui, il est bien vrai, et nous l'avons dit nous-même ailleurs, l'imagination est l'avant-courrière de la raison; elle la devance en éclaireur; c'est la colonne demi-obscure et demi-lumineuse qui guide la caravane humaine dans les déserts de l'intelligence. Doué d'une sorte d'instinct divinatoire trop peu étudié jusqu'ici, le génie poétique est plus propre qu'aucune autre de nos facultés à saisir, entre les divers objets de la création, certains rapports trop déliés pour être perçus par un autre sens. La poésie, qu'on peut appeler la demi-science, et mieux peut-être la prescience, fait jaillir à travers le rayonnement de ses symboles et l'éclair de ses métaphores, une foule de vérités anticipées dont la science trouvera plus tard la démonstration.

Mais de ce que la poésie et l'imagination ont été données à l'homme comme un délectable instrument d'investigation et de découverte, de ce que nos grands poëtes dramatiques et nos ingénieux romanciers ont, par les fouilles incessantes de leur psychologie sentimentale, rendu vulgaires et presque scientifiques les plus secrets mouvements de certaines passions; de ce que toute expression vraiment poétique est la révélation d'un nouveau rapport découvert entre le monde physique et le monde moral, s'ensuit-il que l'initiative sociale et religieuse appartienne de nos jours aux poëtes, et qu'ils doivent aborder de front les problèmes métaphysiques et sociaux? Non, assurément. Dans les études philosophiques et religieuses proprement dites, les poëtes, en tant que poëtes, resteront toujours bien loin des publicistes, des économistes, des philosophes. Quand MM. de Lamartine et Victor Hugo abordent, après Saint-Simon et Fourier, après Jean Reynaud et Pierre Leroux, les questions de rénovation religieuse et d'organisation sociale, ils nous rappellent tristement l'abbé Delille traduisant dans *les trois Règnes de la Nature*, les physiciens et les naturalistes de son temps; mais du moins l'abbé Delille ne prétendait-il à aucune initiative scientifique.

Non, ce n'est pas par des efforts directs, par d'ambitieuses et vagues théories générales, ni même par des poëmes cosmogoniques, fussent-ils aussi remarquables que *la Chute d'un Ange*, que les poëtes peuvent mériter d'être comptés parmi les initiateurs du genre humain. Homère, Virgile, Dante, Shakespeare, Racine, Goethe, n'ont point créé de systèmes ni lutté avec Pythagore, Platon, Bacon, Descartes, Kant. Ces guides enchanteurs de l'humanité ont suivi des voies plus appropriées à la muse. Ils ne sont si admirables que parce qu'à la hauteur de tout ce qu'on savait, ils ont jeté négligemment une foule d'aperçus familiers, délicats, inattendus, sur le monde et sur l'homme; parce qu'ils ont marié la musique et la pensée, et exprimé simplement tout ce qu'ils sentaient, dans un style où le cœur, l'esprit et l'oreille découvriront éternellement de nouveaux charmes.

C'est dans ce sens restreint que la poésie et l'imagination exercent une véritable initiative sur la pensée humaine, et M. Victor Hugo, en tant qu'émi-

nent écrivain et maître passé en fait d'images et de métaphores, a fait à lui seul rayonner plus de ces vérités phosphorescentes que presque tous nos poëtes actuels réunis. Mais qu'il ne compromette pas les avantages qu'il possède, en faussant le but et la destination de l'instrument poético-magnétique qu'il manie avec tant de dextérité. Plongeur habile, qu'il continue de pêcher des perles sans s'éloigner du rivage et ne se mette pas à la remorque de ce lourd navire qui part, chargé de l'attirail de la science, à la recherche des vérités sociales. Il peut chanter le départ, et plus sûrement le retour, mais rien de plus, s'il est sage. Il n'est pas plus donné au poëte de découvrir par la rêverie une vérité sociale, qu'il ne lui est possible de signaler par inspiration, et sans télescope, une nouvelle planète. La science est pour le poëte ce que l'air est pour l'oiseau ; elle n'est pas son but, mais son point d'appui ; elle aide à son vol et soutient ses ailes. Que M. Victor Hugo nous en croie ; il y a plus d'invention, plus de création, plus d'originalité réelle dans quelques pages, comme celles que nous allons citer, écrites sous la dictée du cœur et de l'imagination, que dans les vagues lieux communs d'avenir dont le poëte a cru devoir trop souvent, dans ce dernier ouvrage, couvrir le vide de sa pensée. Pour mon compte, ce que je trouve de plus véritablement élevé dans la dernière pièce du recueil, adressée à M[lle] Louise B. et intitulée *Sagesse*, c'est justement ce morceau presque enfantin, si bien rattaché d'ailleurs aux soucis de l'âge mûr ; épisode folâtre et charmant, jeté là on ne sait pourquoi, sans visée profonde, sans prétention dogmatique, et qui se borne tout uniment à être plein de grâce, de vérité et d'harmonie :

Pourquoi devant mes yeux revenez-vous sans cesse,
O jours de mon enfance et de mon allégresse?
Qui donc toujours vous rouvre en nos cœurs presque éteints,
O lumineuse fleur des souvenirs lointains?
Oh! que j'étais heureux! oh! que j'étais candide!
En classe, un banc de chêne, usé, lustré, splendide,
Une table, un pupitre, un lourd encrier noir,
Une lampe, humble sœur de l'étoile du soir,
M'accueillaient gravement et doucement. Mon maître,
Comme je vous l'ai dit souvent, était un prêtre
A l'accent calme et bon, au regard réchauffant,
Naïf comme un savant, malin comme un enfant,
Qui m'embrassait, disant, car un éloge excite,
— Quoiqu'il n'ait que neuf ans, il explique Tacite. —
Puis près d'Eugène, esprit qu'hélas! Dieu submergea,
Je travaillais dans l'ombre, — et je songeais déjà.
Tandis que j'écrivais, — sans peur, mais sans système,
Versant le barbarisme à grands flots sur le thème,
Inventant aux auteurs des sens inattendus,
Le dos courbé, le front touchant presque au Gradus, —
Je croyais, car toujours l'esprit de l'enfant veille,
Ouïr confusément tout près de mon oreille
Les mots grecs et latins, bavards et familiers,
Barbouillés d'encre, et gais comme des écoliers.

Chuchotter, comme font des oiseaux dans une aire,
Entre les noirs feuillets du lourd dictionnaire.
Bruits plus doux que le bruit d'un essaim qui s'enfuit,
Souffles plus étouffés qu'un soupir de la nuit,
Qui faisaient par instant, sous les fermoirs de cuivre,
Frissonner vaguement les pages du vieux livre!

Le devoir fait, légers comme de jeunes daims,
Nous fuyions à travers les immenses jardins,
Éclatant à la fois en cent propos contraires.
Moi d'un pas inégal je suivais mes grands frères;
Et les astres sereins s'allumaient dans les cieux,
Et les mouches volaient dans l'air silencieux,
Et le doux rossignol, chantant dans l'ombre obscure,
Enseignait la musique à toute la nature,
Tandis qu'enfant jaloux, aux gestes étourdis,
Jetant partout mes yeux ingénus et hardis
D'où jaillissait la joie en vives étincelles,
Je portais sous mon bras, noués par trois ficelles,
Horace et les festins, Virgile et les forêts,
Tout l'Olympe, Thésée, Hercule, et toi, Cérès,
La cruelle Junon, Lerne et l'Hydre enflammée,
Et le vaste lion de la roche Némée.

Mais lorsque j'arrivais chez ma mère, souvent,
Grâce au hasard taquin qui joue avec l'enfant,
J'avais de grands chagrins et de grandes colères.
Je ne retrouvais plus, près des ifs séculaires,
Le beau petit jardin par moi-même arrangé.
Un gros chien en passant avait tout ravagé;
Ou quelqu'un dans ma chambre avait ouvert mes cages,
Et mes oiseaux étaient partis pour les bocages,
Et joyeux s'en étaient allés de fleur en fleur
Chercher la liberté bien loin, — ou l'oiseleur.
Ciel! alors j'accourais, rouge, éperdu, rapide,
Maudissant le grand chien, le jardinier stupide,
Et l'infâme oiseleur et son hideux lacet,
Furieux! — d'un regard ma mère m'apaisait (1).
Aujourd'hui, ce n'est plus pour une cage vide,
Pour des oiseaux jetés à l'oiseleur avide,
Pour un dogue aboyant lâché parmi des fleurs
Que mon courroux s'émeut. Non, les petits malheurs
Exaspèrent l'enfant; mais, comme en une église,
Dans les grandes douleurs l'homme se tranquillise.
Après l'ardent chagrin, au jour brûlant pareil,
Le repos vient au cœur, comme aux yeux le sommeil.

(1) Ce trait rappelle le *compressa quiescent* des *Géorgiques*. Mais quelle admirable imitation! quel souvenir agrandi! C'est là de l'exquise poésie classique et comme il serait désirable qu'en fissent souvent ceux qui s'en piquent.

De nos maux, chiffres noirs, la sagesse est la somme.
En l'éprouvant toujours, Dieu semblant dire à l'homme :
— Fais passer ton esprit à travers le malheur ;
Comme le grain du crible, il sortira meilleur.
J'ai vécu, j'ai souffert, je juge et je m'apaise.
Ou si parfois encor la colère mauvaise
Fait pencher dans mon âme avec son doigt vainqueur
La balance où je pèse et le monde et mon cœur ;
Si n'ouvrant qu'un seul œil je condamne et je blâme,
Avec quelques mots purs, vous, sainte et noble femme,
Vous ramenez ma voix qui s'irrite et s'aigrit
Au calme, sur lequel j'ai posé mon esprit ;
Je sens sous vos rayons mes tempêtes se taire,
Et vous faites pour l'homme incliné, triste, austère,
Ce que faisait jadis pour l'enfant doux et beau
Ma mère, ce grand cœur qui dort dans le tombeau !

Toute cette effusion lyrique est d'un naturel, d'une grâce, d'une élévation, d'une vérité incomparables. Langage, mouvement, pensées, tout ici est à louer sans réserve ; et combien nous pourrions citer dans le recueil de morceaux d'une valeur égale : les *Vers à la duchesse d'A.*, la *Tristesse d'Olympio*, le *Regard jeté dans une Mansarde !*

Nous avons parlé des sentiments et des pensées ; il nous reste à dire quelques mots de la question de forme et de langage. Ces questions, quoique subalternes, doivent plus que jamais tenir une certaine place dans toute discussion relative à M. Hugo.

La forme, c'est-à-dire la facture de la strophe et du vers, est ici, comme dans les volumes qui ont suivi *les Orientales*, parfaitement souple, gracieuse et belle ; la rime a toute sa richesse habituelle, et ce n'est pas là un mérite frivole. Le poëte a dû à la puissance musicale de cette basse continue, qui marque si énergiquement le rhythme, de pouvoir faire avec succès ce qu'on avait en vain essayé jusqu'à lui, c'est-à-dire pratiquer l'enjambement et déplacer la césure sans que le sentiment rhythmique soit en rien affaibli. Nous déclarons n'avoir à signaler que deux rimes un peu faibles : *Paros* et *héros*, *bizarres* et *rares*, dont beaucoup d'honnêtes poetes se contenteraient assurément. Disons-le néanmoins, si l'oreille est toujours satisfaite, c'est un peu quelquefois aux dépens de la pensée. Ce culte exclusif et nécessaire de la rime amène, de temps à autre, des mots étranges et parasites, et qu'il faut bien appeler par leur nom, des chevilles. On ne peut guère attribuer à une autre cause ce vers bizarre :

Aimer. . . . . . . . . . .
C'est se chauffer à ce qui bout.

Plus loin, dans la jolie pièce intitulée *la Statue* :

Parlez-moi, *beau* Sylvain. . . . . .
Avez-vous quelquefois un guerrier antique et grec

Quand près de vous passait avec le *beau* Lautrec
Marguerite aux doux yeux. . . . . . .

Il n'y a que le voisinage du *beau Lautrec*, qui ait pu induire M. Hugo à lancer si mal à propos l'épithète de *grec* aux faunes et aux sylvains du Latium. C'est aussi sur le compte de la rime que nous mettons le pléonasme suivant :

L'égoïste, qui de sa zône
Se fait *le centre et le milieu.*

Quelquefois la rime a fait dire à M. Hugo plus qu'il ne voulait, comme dans ce conseil adressé à David, l'habile et actif sculpteur :

Toi, dans ton atelier tu dois rêver *toujours.*

Elle est cause encore de quelques expressions inexactes :

Il (le poëte) *voit*, quand les peuples *végètent.*

Enfin, ce que nous pardonnons plus difficilement à la rime, c'est d'avoir engagé M. Hugo a changer le nom de Laure, si connu de tous et si doux, en celui de *Laura :*

Comme à Pétrarque apparaissait Laura.

Si, par un système que l'accent italien réprouve, M. Hugo a prétendu rendre à la belle Avignonaise le nom que son amant lui donnait, il aurait dû, pour être conséquent, écrire aussi *Petrarca.* Mais M. Hugo ne tient pas, et avec raison, à ce mode de transcription littérale qui n'est pas toujours le plus fidèle (1). Il n'y tient même pas toujours assez, car il change (pag. 509), comme il l'avait déjà fait dans *les Voix intérieures,* le nom d'Albert Durer en Albert Dure, ce qui est une attention pour l'oreille, mais une affreuse barbarie pour les yeux. Mieux aurait valu indiquer la prononciation par une note, comme dans la petite pièce XXII, intitulée *Guitare,* où M. Hugo n'a pas hésité à écrire *mont Falu,* destiné à rimer avec *fou.*

Malgré le petit nombre de passages où la contrainte de la rime a laissé son empreinte, M. Hugo, il faut le dire, remplit d'une manière admirable cette

(1) Il ne faut pas croire qu'en substituant *Laura* à *Laure* on se rapproche du nom véritable. Dans les deux cas, nous altérons un peu la prononciation de la première syllabe ; mais l'altération est beaucoup plus forte quand nous écrivons *Laura*, parce que nous portons forcément alors l'accent sur la finale, comme dans tous les mots de notre langue qui ne sont pas terminés par un *e* muet. D'où il suit que la forme *Laura*, identique pour les yeux à la forme originale, s'en éloigne en réalité et pour l'oreille beaucoup plus que l'ancienne forme *Laure.*

première et impérieuse obligation du poete. La valeur vraiment musicale qu'il a su donner à la rime lui permet d'imprimer, comme nous l'avons dit, à la marche de ses périodes une grâce et une liberté singulière. Il est impossible de se montrer, dans la coupe du vers, novateur plus habile et plus fidèle en même temps aux exigences de l'oreille. Je n'ai pu découvrir dans tout le volume qu'un seul vers (page 37) dont la césure soit décidément mauvaise :

> Où, mer qui vient, esprit des temps, mêlée obscure.

Aussi n'est-ce plus depuis longtemps à propos de l'enjambement ni de la césure que les adversaires de M. Hugo lui font la guerre. Toutes les objections sont dirigées contre les procédés irrespectueux et les violences que M. Hugo s'obstine, dit-on, à faire subir à la langue. On sait sur ce point avec quel emportement M. Hugo est attaqué par un certain parti littéraire qui se montre uniquement préoccupé, dans ses critiques, de la pureté du langage, et qui devrait s'en préoccuper un peu plus dans ses œuvres. Pour nous, qui n'entendons depuis longtemps parler de M. Hugo que comme du fléau de Dieu, du destructeur systématique de la syntaxe, de l'Attila de la langue française, nous avons lu ce nouveau volume avec défiance et la plume à la main. Au milieu des plus éblouissantes beautés en tout genre, nous avons eu le sang-froid de noter tous les passages qui nous ont paru autoriser les formidables accusations portées contre le poëte. Nous avons été sans pitié, et cependant cette liste d'accusation que nous allons donner telle que nous l'avons dressée, n'est ni très-chargée ni très-longue. Il a fallu, pour ne pas nous perdre dans ce dédale, grouper les délits sous divers chefs.

1° Images disgracieuses. Elles sont fort rares dans *les Rayons et les Ombres*. Je voudrais pourtant effacer ce vers :

> Quand notre âme, en rêvant, descend dans nos entrailles.

J'en dis autant de cette strophe qui se trouve dans la première pièce. Le dernier vers surtout rappelle trop de récentes imitations de Juvénal :

> Loin ces scribes au cœur sordide
> Qui, dans l'ombre, ont dit sans effroi
> A la corruption sordide :
> Courtisane, caresse-moi !
> Et qui parfois, dans leur ivresse,
> Du temple où rêva leur jeunesse
> Osent reprendre les chemins,
> Et *leurs* faces encor fardées
> *Approcher les* chastes idées
> L'odeur de la débauche aux mains !

2° Associations de mots bizarres :

> Loin de vous ces *chats* populaires.

On doute s'il faut lire *chats* ou *chants*. On n'est tiré de perplexité qu'en lisant le second vers :

Qui seront tigres quelque jour.

3° Abus du pluriel :

L'air était plein d'encens et les parcs de *verdures*.
. . . . . . . . . . . . . . . . .
A quoi bon féconder *les éthers* et les ondes?
. . . . . . . . . . . . . . . . .

Les *verdures* et *les éthers* sont également réprouvés par la physique et par la langue.

*Les soleils* m'expliquent les *roses*.

Le poëte commentant, comme il le fait ici, la création par elle-même, aurait pu dire :

Le soleil m'explique les roses ;

on aurait compris; mais, en écrivant *les soleils* m'expliquent *les roses*, il donne à penser qu'il s'agit des fleurs appelées *soleils*, des tournesols.

Dans la pièce intitulée : *Cœruleum mare :*

Cherchant dans les cieux que tu règles
L'ombre de ceux que nous aimons,
Comme une troupe de grands *aigles*...

Personne n'ignore que les aigles ne volent pas par troupe ; ils vivent solitaires, comme tous les oiseaux de proie.

4° Expressions équivoques. M. Hugo dit, en parlant des pauvres matelots naufragés :

Nul ne sait votre sort, *pauvres têtes perdues!*

*Des têtes perdues* offrent tout d'abord à l'esprit un sens fort différent du véritable.

Ce que nous avons fait tôt ou tard *nous raconte*.

L'auteur veut dire sans doute : raconte notre vie *aux autres*, et non pa *à nous*. Il faut un commentaire.

Pour flétrir nos hontes sans nombre,
Pétrone, réveillé dans l'ombre,
Saisirait son *stylet* romain...

Il ne s'agit pas ici d'un poignard, mais du *stylus*, dont les anciens se servaient pour écrire, et dont nous avons fait *style*, et non *stylet*, quoiqu'on puisse jouer sur le mot.

5° Images inexactes :

> La borne du chemin...
> S'est usée *en heurtant*, lorsque la nuit est sombre,
> Les grands chars gémissants qui reviennent le soir.

La borne ne heurte pas les chars ; c'est elle qui est heurtée. L'image est fausse.

> Prairie, où quand la guerre *agitait* leurs rivages
> Les grands lords montagnards comptaient leurs clans sauvages
> Et leurs *noirs* bataillons.

Noirs ! il n'y a rien, au contraire, de plus éclatant que l'uniforme bariolé des clans écossais.

6° Répétitions. Certains mots reparaissent sans cesse. Je n'ose dire combien de fois j'ai compté le mot *pencher*. Le verbe *tordre* revient avec la même obstination fatigante, et se montre sous toutes les formes et dans toutes les acceptions, même les moins exactes, témoin ces vers :

> C'est pour vous, dans ces bois, que de savantes mains
> Ont mêlé les dieux grecs et les Césars romains,
> Et, dans de claires eaux mirant les vases rares,
> *Tordu* tout ce jardin en dédales bizarres.

6° Abus du verbe actif employé comme neutre.

> Front pur, qui sur nos fautes *penche*.
> . . . . . . . . . . . . . . . .
> Puisqu'un dieu *saigne* au Calvaire.

7° Locutions insolites. *Tortionnaire*, adjectif pris comme substantif.

> . . . . Pourquoi le courroucer (le poete)
> Et le livrer dans l'ombre à des tortionnaires?

On ne dit pas un tortionnaire comme un incendiaire, et il y aurait peu d'avantage à le dire ; le mot est bien dur.

> O rêves de granit ! *grottes visionnaires !*

Je ne suis pas bien sûr du sens. Je crois cependant que par *grottes visionnaires* l'auteur entend *grottes qui font apercevoir des visions*. Cette accep-

tion nouvelle n'est pas heureuse. M. Hugo a dit bien mieux ailleurs : *Ton œil visionnaire*, c'est-à-dire ton œil *sujet aux visions.*

Nul danger, nul écueil !... *Si !* l'aspic est sous l'herbe.

*Si*, comme particule affirmative, est de pure conversation et n'est pas entrée dans la langue écrite.

Un vase à forme étrange, *en* porcelaine bleue.

Un vase *en* porcelaine est une incorrection qu'un bon écrivain ne doit pas accréditer. A plus forte raison, ne fallait-il pas dire :

Par une porte *en vitre*, au dehors, l'œil *en* foule
Apercevait. . . . . . . . . . . . . .

Nous demandons bien pardon à M. Hugo et à nos lecteurs de cette trop longue chasse aux syllabes, qui nous donne quelque peu l'air de l'*auceps syllabarum*, dont se raille quelque part Cicéron. On sait d'ailleurs dans quel but spécial nous avons entrepris ce minutieux examen. Il ne nous reste qu'à recommander à ceux qui l'auront lu de ne tirer de ce commentaire que les conclusions que nous avons nous-même indiquées. Nous ne serions certes pas entré, on peut nous en croire, dans ces détails techniques, si M. Hugo n'était à nos yeux non-seulement un grand coloriste, un grand musicien, un grand poëte, mais encore un très-habile et très-savant artiste en fait de langue, et, pourquoi ne pas dire toute notre pensée ? le plus habile aujourd'hui et le plus savant de tous nos écrivains en vers. Si nous avons cru devoir étudier son œuvre la loupe à la main, c'est qu'il n'y a d'utiles études de style à faire que sur des ouvrages de premier ordre. Quel profit y aurait-il à signaler les incorrections de tous genres qui foisonnent dans les œuvres soi-disant classiques et pures des bonnes gens qui croient modestement continuer l'école de Racine ? — Nous ne voudrions pas non plus que l'on conclût de la pédanterie de nos remarques que nous prétendons appliquer, sans distinction ni merci, l'inflexible égalité de la grammaire aux productions des poëtes. Nous ne poussons pas si loin le radicalisme littéraire. Nous reconnaissons, au contraire, et nous proclamons volontiers les priviléges de la poésie. N'est-ce pas elle qui crée les langues et qui les orne ? elle qui leur donne tout ce qui les fait vivre et plaire, l'harmonie, le nombre, les images ? elle encore qui prodigue à leur déclin les dernières fleurs et les dernières grâces ? En retour, la poésie reste, dans de certaines limites, dame et maîtresse de la langue ; et c'est justice. Elle a le droit régalien de battre monnaie ; elle frappe à son effigie des mots nouveaux et de nouvelles tournures. Ces créations, heureuses ou malheureuses, ne peuvent être démonétisées par simple arrêt du vocabulaire ou protestation de la syntaxe. On ne peut sans barbarie appliquer aux poetes, ces rois de l'intelligence, le niveau de la grammaire commune, sous lequel nous devons tous courber la tête, nous autres simples mortels. Est-ce à dire que la langue de la

poésie ne soit soumise à aucune règle ? Non, sans doute. Il y a au-dessus d'elle, si élevée qu'elle soit, les grandes et suprêmes lois, qui constituent la philosophie du langage et dominent la poésie elle-même. Ces lois, bases éternelles de la pensée et de la parole, portent heureusement en elles un cachet irrécusable de généralité et d'évidence. Le peuple est le juge suprême de leur observation. De ces lois, les deux plus importantes sont la clarté et l'analogie. Boileau lui-même a entrevu les deux degrés de juridiction que je signale, quand il a dit :

Et de l'art même apprend à franchir ses limites.

Grand critique et grand poëte, il a compris qu'au delà de la règle commune, il y a une autre règle, et que le code qui régit la langue faite ne peut régir en même temps cette seconde langue, qui est toujours à faire, toujours à recommencer, la langue poétique. — On voit quels principes nous ont guidé dans l'examen dont nous avons donné plus haut le résultat. Le petit nombre d'objections que nous avons dû élever sur cet ensemble d'environ trois mille vers, est un hommage implicite que nous avons rendu à la perfection du reste.

CHARLES MAGNIN.

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 mai 1840.

Il n'est question dans ce moment que du vote de la chambre des députés pour les funérailles de Napoléon et des conséquences qui paraissent en résulter. La chambre et le ministère, la gauche et les conservateurs, ont été tour à tour en butte aux plus violentes attaques; l'esprit de parti, toujours à l'affût d'une erreur, d'un malentendu, s'est emparé de ce vote comme d'une bonne fortune, et menacé qu'il était de voir la session s'achever dans un calme profond, il a poussé des cris de joie en voyant tout à coup cette nouvelle pomme de discorde tomber au milieu de l'arène politique, et ranimer tant soit peu le zèle des combattants.

Cette nouvelle lutte ne peut être de longue durée. Elle n'a pas de cause sérieuse et proportionnée au bruit qu'on en fait.

Ce qui s'est passé à la chambre des députés n'est dû qu'à nos habitudes parlementaires et gouvernementales. Chambre et ministère, tout le monde doit se le reprocher dans une certaine mesure. Nous ne sommes pas étonnés de ce qui est arrivé, loin de là; nous serions surpris si ces habitudes se perpétuant, elles ne produisaient pas un jour des résultats graves, des conséquences funestes.

Que devait faire la commission chargée du projet de loi pour la translation des cendres de l'empereur? Rien que revenir dans les vingt-quatre heures devant la chambre encore tout émue, avec un rapport de vingt lignes, qui, par l'acceptation pure et simple de la proposition, aurait associé l'assemblée à la pensée du roi, au projet du gouvernement. C'était là pour la chambre la seule manière digne de témoigner sa reconnaissance au roi, son adhésion au cabinet, son respect, sa vénération pour la mémoire de l'empereur. En pareil cas, rien n'est plus déplacé que la rhétorique, rien n'est moins respectueux qu'une discussion, et tout calcul est de mauvais goût, eût-il pour but une allocation supérieure à la demande.

Au lieu de cette marche simple et rapide, la commission a suivi les errements de toutes les commissions qui se forment aujourd'hui. Elle a voulu administrer. C'est la manie du jour. Aussi toute idée de gouvernement s'oblitère

de plus en plus, et cette action ferme et puissante qui, dans notre admirable organisation unitaire, pourrait s'allier si heureusement à une délibération libre et vive, cette action, dis-je, s'énerve tous les jours davantage. Il n'est pas de commission qui ne se croie un ministère au petit pied. Non-seulement les commissions ont les mains pleines de systèmes et de projets sur la politique et la guerre, sur la marine et le commerce, sur l'administration, les finances, l'instruction publique, les beaux-arts; mais il n'y a pas de détail, même administratif et quelque minime qu'il soit, qu'elles ne prétendent régler par la loi. Bientôt les administrateurs ne seront plus que des machines; on les aura dépouillés de tout, sauf toutefois de leur responsabilité. Tout conspire à cette fin, un peu la faiblesse des uns, beaucoup la vanité des autres, et plus que tout nos opinions incertaines, nos faibles convictions, notre dédain de la hiérarchie et de la règle. Qu'on repasse dans son esprit tout les faits auxquels nous faisons allusion; on trouve certes quelque peu à rire, mais on y trouve surtout de justes sujets d'inquiétude et d'alarme.

La commission pour le projet de *translation*, dans son désir d'y mettre du sien, a été entraînée au delà du but; elle l'a complétement perdu de vue : elle a dénaturé la pensée du gouvernement, la seule qui fût vraiment digne de Napoléon.

La commission a cru qu'il s'agissait d'élever un monument à la gloire de l'empereur, de la rehausser, de la montrer à la postérité dans toute sa grandeur, dans tout son éclat. C'est sous l'empire de cette idée que la commission doublait la somme, qu'elle imaginait la statue équestre, et s'en allait visiter, analyser, comparer Saint-Denis, le Panthéon, les Invalides, l'arc de l'Étoile, la Madelaine, que sais-je? Fort heureusement qu'elle n'a pas eu la pensée de se transporter sur tous les champs de bataille de l'admirable campagne de 1814, pour voir s'il n'eût pas été possible d'élever quelque part une pyramide impériale.

La gloire de Napoléon! Et que pouvons-nous faire pour l'agrandir, pour lui donner plus d'éclat? Nos monuments, nos statues, nos bas-reliefs, nos dorures seront-ils plus durables, seront-ils plus grands que le Saint-Bernard et le Simplon? Napoléon ne nous a rien laissé à faire pour sa gloire. D'ailleurs, tout ce qu'on pouvait imaginer de noble et de digne pour conserver le souvenir de cette gloire toute française, la monarchie de juillet l'a accompli. Elle l'a accompli sur la place Vendôme, en replaçant en quelque sorte Napoléon à la tête de sa grande armée; elle l'a accompli à l'arc de l'Étoile qu'elle a achevé; elle l'a accompli avec une noble profusion qu'on n'a pas assez louée et admirée, dans les magnifiques salles de Versailles. Et comme il est impossible de nommer Versailles sans songer à Louis XIV, disons en passant que l'empereur n'aurait pas dédaigné d'être associé au *cavalier de la place des Victoires*. Si le héros des Pyramides a quelque connaissance des choses d'ici-bas, certes nul hommage ne l'a plus touché que la large part qu'on lui a faite dans le palais du grand roi. Le culte de la gloire, c'était sa vie. Heureux si ce n'eût pas été là son unique adoration, sa seule croyance!

Ce que nous devons faire aujourd'hui, c'est autre chose. Nous ne songeons pas à célébrer une gloire dont l'univers est plein; nous voulons acquitter une

dette sacrée. Nous ne demandons pas aux beaux-arts de récrire une page brillante de notre histoire ; nous leur demandons un monument funèbre, un tombeau. C'est un grave et pieux devoir que nous voulons accomplir ; c'est un legs du grand homme que la France veut accepter. « Je désire reposer sur les bords de la Seine. » Il y reposera. Ce que la France de juillet veut, c'est qu'à la face de l'Europe la dernière volonté de Napoléon soit exécutée, et que les restes mortels de celui qui, même dans ses sublimes erreurs, pensait toujours à la France, ne se sentent plus étouffés sous le poids de la terre étrangère.

C'est là tout ; nous le disons avec conviction : ce nous semble une véritable profanation, un coupable mépris de la dernière volonté de Napoléon que de mêler à l'accomplissement grave et solennel de cette pieuse cérémonie, à l'érection de ce monument funèbre, quelque chose de bruyant et de profane.

Si la commission s'était bien pénétrée du but qu'elle devait atteindre, elle aurait adopté avec empressement le projet simple et digne du gouvernement. Le projet de la commission ne répondait à rien ; car si elle prétendait consacrer par de nouveaux monuments les souvenirs de la gloire de Napoléon, elle devait demander vingt millions. Il serait fort ridicule de lui ériger des monuments profanes qui ne seraient en rien comparables à ceux qui existent. Ce serait une nouvelle épigramme contre notre temps. On a déjà assez dit que, petits et chétifs que nous sommes, nous préférons les statuettes aux statues, les lithographies aux tableaux.

Encore une fois, c'est un tombeau sur le sol de la patrie que Napoléon nous demande et que l'honneur de la France réclame ; qu'importe la somme ? Placez là où vous voudrez les dépouilles mortelles de Napoléon, inscrivez son nom sur le plus simple des marbres, et le monument sera grand. D'ailleurs, était-ce le moment, était-ce à la commission, était-ce à la chambre de s'occuper de ses détails ? Fallait-il faire de la demande une question de finances et de devis ? la traiter comme la demande d'une rue nouvelle ou d'un pont ? Évidemment, le gouvernement n'avait pas de devis. Le chiffre rond d'un million le prouvait. Les détails de l'opération, il ne les avait pas encore arrêtés. Cependant il ne pouvait pas différer la présentation de la loi ; la réponse de l'Angleterre méritait une prompte exécution. Il avait demandé un million, certain que les chambres ne lui refuseraient pas un bill d'indemnité, s'il devenait indispensable de dépasser la somme allouée.

La commission, par son projet et en dépassant le but, a embarrassé tout le monde : le ministère, qui, on le comprend, n'a pas eu le courage de repousser des amendements dictés par des sentiments fort naturels chez les membres de la commission ; dans la gauche, les hommes qui, voyant préparer, au lieu de pieuses et solennelles funérailles, une sorte d'apothéose générale, ont craint de voter *l'exaltation* du despotisme impérial ; dans la droite, les hommes qui ont cru entrevoir derrière les voiles funèbres plus encore que des larmes et des regrets, des espérances coupables et de folles prétentions. Loin de nous la pensée que ces soupçons et ces craintes aient le moindre fondement ; mais nous ne blâmerons jamais ni les amis de la liberté qui font leurs réserves vis-à-vis de tout despotisme, quelque glorieux qu'il puisse être, ni les amis de notre monarchie et de nos institutions qui veillent à leur conservation, même

d'un œil quelque peu soupçonneux et avec une sollicitude facile à alarmer.

La délibération de la chambre s'est ressentie des embarras que créait le projet de la commission. Le ministère a eu le tort (la vérité pour tous) de ne pas expliquer sa pensée au moment le plus opportun; l'assemblée a eu le tort de ne pas vouloir écouter les explications mêmes tardives que M. le président du conseil désirait et avait le droit de lui donner.

Le projet du gouvernement a été adopté, si ce n'est avec le calme et l'unanimité qui auraient été désirables, du moins à une très-grande majorité; d'ailleurs les boules noires qui se sont trouvées dans l'urne étaient une protestation, une réserve, plutôt que l'expression d'un refus. Il n'y a pas de Français qui refuse sur la terre de France une sépulture digne de lui au vainqueur de Marengo et au fondateur de nos Codes.

Aujourd'hui le projet du gouvernement a repris son cours naturel et son vrai caractère. M. de Rémusat l'a présenté à la chambre des pairs en l'accompagnant d'un exposé des motifs plein de mesure, de convenance, de dignité. Il était facile d'apercevoir avec quel sentiment général de satisfaction et d'approbation il était accueilli sur tous les bancs de la pairie. « Peut-être, a dit le gouvernement, le crédit proposé ne suffira-t-il pas. Des suppléments seront alors nécessaires et vous seront demandés. La chambre des députés ne l'ignorait pas; mais elle a voulu maintenir la rédaction primitive du gouvernement. » C'est là le vrai. Encore une fois, on a soulevé un grand débat sans causes sérieuses, on a fait du bruit là où tout nous commandait le silence et le recueillement.

Nous ne craignons point de dire notre pensée tout entière, dût-elle nous attirer d'injustes attaques, dût-elle, comme cela arrive presque toujours en pareil cas, être mal interprétée et complétement dénaturée.

Au premier moment, le jour même du vote de la loi, la pensée d'une souscription a dû s'offrir tout naturellement à l'esprit de tous ceux qui étaient surpris, irrités du refus des deux millions; mais, dans le calme de la réflexion, peut-on ne pas envisager ce fait sous son véritable point de vue?

Une souscription pour les funérailles de l'empereur, pour le tombeau de Napoléon! Y pense-t-on? Mais vous avez beau l'appeler nationale, la répandre, la prôner, une souscription ne sera jamais qu'un fait particulier. Les souscripteurs ne sont pas la France. Or c'est la France, c'est la nation qui doit seule pourvoir aux frais de cette auguste cérémonie, de ce monument national. La nation n'a qu'un moyen digne d'elle, digne de Napoléon, de payer cette dette; c'est un vote des chambres. Encore une fois, qu'importe la somme? J'en appelle à tous ceux qui ont connu l'empereur; qu'ils nous disent si la tombe la plus simple, posée d'une manière digne, légale, solennelle, des mains de la France, ne serait pas préférée par lui au plus splendide monument élevé aux frais de simples particuliers, quelque nombreux, quelque respectables, quelque dévoués qu'ils puissent être.

Nous ne cesserons de le répéter, des souscripteurs ne sont pas la France. Eux-mêmes le reconnaissent et l'avouent, puisque avec une générosité qui les honore, après avoir donné des sommes plus ou moins considérables, ils s'engagent, si le cas l'exige, à parfaire. A parfaire ce qui manquerait à une sous-

cription nationale pour les funérailles de Napoléon! Mais si tout Français donnait seulement trois centimes, le million serait dépassé. On craint cependant, et on a peut-être raison de le craindre, que la souscription n'atteigne pas le million, bien qu'elle compte déjà plus d'un nom pour des sommes supérieures à 100 francs, à 1,000 francs.

Hélas! que pourrait-il donc arriver? que cette souscription se traînât, comme tant d'autres, dans les journaux, dans les cafés, dans les cabinets de lectures, des semaines, des mois, sans atteindre le but, ou ne l'atteignant du moins qu'après des efforts réitérés et pénibles. Eh bien! nous ne craignons pas de le dire; cela ne serait pas digne de la France, cela ne serait pas digne de l'empereur. Nous en appelons également et à ceux qui ont un sentiment élevé de la dignité nationale, et à ceux qui sont pénétrés pour le grand homme dont nous voulons honorer les mânes d'une profonde et respectueuse admiration.

Les personnes invitées à souscrire peuvent se dire, pourquoi souscririons-nous? pour rapetisser une grande et solennelle manifestation de la volonté nationale? pour mettre Napoléon sur la même ligne que tel ou tel particulier? C'est la France qui doit tout faire; la France agit par le moyen de son gouvernement. Si un million ne suffit pas, la somme sera dépassée : le gouvernement l'a dit, et les chambres françaises ne le démentiront pas. Dès lors la souscription, fort honorable pour les souscripteurs, comme témoignage de leur dévouement et de leur reconnaissance, ou de leurs sentiments patriotiques, n'a pas de but réel.

L'incident que nous venons de rappeler n'a point changé la position du ministère dans la chambre. Ce serait se faire illusion que de le croire. Il y a eu un malentendu; il n'y a eu ni la pensée ni l'envie de faire essuyer un échec au cabinet.

Le ministère a conquis une bonne position dans la chambre de la manière la plus honorable, à la sueur de son front, par la discussion habile et approfondie des affaires, de toutes les affaires. M. Thiers y a déployé toute la variété, la puissance, la souplesse de son talent. La question des sucres, la question de la banque, la réforme électorale, toutes les questions en un mot l'ont trouvé également prêt, également infatigable, et la chambre, qui s'amuse de la politique, mais qui au fond aime les affaires, n'a pas résisté au charme et se rallie tous les jours au cabinet qui l'aide puissamment à faire les affaires du pays. Les fractions gouvernementales de la chambre n'ont point transigé avec le ministère comme elles le pouvaient peut-être; leurs chefs ont montré ou peu d'habileté ou trop de roideur; quoi qu'il en soit, ce que nous avions prévu s'accomplit plus promptement encore que nous ne le supposions. Par un mouvement tout naturel, les hommes gouvernementaux de toutes les nuances se rapprochent du gouvernement. Placé sur le navire de l'État, le ministère appelle fort habilement à lui de bâbord et de tribord, et on répond individuellement à l'appel : chacun approche sa petite barque et suit le gros navire. C'est la force des choses. La gauche ralliée ne pourrait, sans se couvrir de ridicule, abandonner le cabinet qu'elle a élevé sur le pavois, et les conservateurs modérés pourraient-ils en conscience exposer l'État aux dangers de je ne sais

quelle crise, pour renverser un ministère qui fait parfaitement bien les affaires du pays, et qui a repoussé de la manière la plus ferme et la plus explicite toute pensée de réforme électorale?

La majorité est donc, ce nous semble reconstituée, à une condition cependant, c'est que le ministère ne fera pas de fautes. C'est une majorité encore fragile comme toute combinaison neuve, délicate, cimentée d'hier; il importe de la manier avec toute sorte de ménagements et de soins. M. Odilon Barrot va se trouver au centre gauche, M. Garnier-Pagès remplacera M. Barrot dans la gauche, en attendant le jour où, lui aussi, se rapprochera davantage de la région des affaires. M. Garnier-Pagès a montré, dans cette session, tant de capacité, un talent si vrai pour les choses pratiques, pour les questions de gouvernement, qu'on ne s'aventure guère en prédisant que cet esprit distingué sera tôt ou tard fatigué de questions creuses et du rôle d'utopiste.

Mais ces mouvements, quelque naturels et légitimes qu'ils soient, ne laissent pas que de produire, au premier abord, un peu d'étonnement et de confusion. C'est un navire qui reçoit en route de nouveaux passagers. Il y règne au premier moment beaucoup de contrainte et une sorte de curiosité hostile. Tout s'arrange, tout s'éclaircit bientôt, et on est étonné des sentiments peu bienveillants, inhospitaliers qu'on avait éprouvés d'abord.

Nous le répétons, le service éminent que le ministère a rendu au pays, et que seul, grace à ses précédents, il pouvait lui rendre, c'est d'avoir rallié au gouvernement une partie considérable de la gauche; c'est d'avoir reconstitué une majorité par la réunion, et nous espérons pouvoir bientôt dire par la fusion d'éléments qui avaient dû jusqu'alors se combattre, et qui, dans l'état actuel des choses, peuvent tous conspirer à l'avancement des affaires publiques. Nous ne savons pas si c'est à son profit, pour longtemps du moins, que le cabinet a accompli ce grand travail. Qui le sait? une faute, un accident, peut renverser un ministère. Mais pour peu que son existence se prolonge, sa chute, nous le disons à son honneur, ne détruirait pas son œuvre. Il aura toujours rendu un service éminent à la monarchie et au gouvernement du pays.

La chambre des pairs vient de rejeter le projet de loi sur le remboursement de la rente. Il n'y a rien là d'étonnant; l'opinion de la chambre était connue. Il y a eu cependant dans ce débat des faits dignes d'attention et d'utiles enseignements. Rien n'était plus facile, plus naturel, que de conclure au rejet de la loi, en montrant, d'un côté, que le mode proposé n'était pas acceptable, et en faisant remarquer, de l'autre, qu'il ne convient guère à la chambre des pairs de prendre l'initiative en matière de finances. On aurait pu ajouter que les répugnances bien connues de la chambre pour une mesure qui, dans toutes les hypothèses, aura quelque chose de dur, ne lui permettaient pas de prendre la direction de cette affaire; que la chambre, par respect pour elle-même, doit se borner à l'examen des mesures qu'on lui propose, et rejeter purement et simplement toutes celles qui ne lui paraissent pas concilier l'exercice rigoureux du droit avec les égards et les ménagements que commandent la politique et l'équité. La chambre aurait ainsi sauvé toutes choses, et rejeté la loi sans donner lieu à aucune critique tant soit peu fondée. D'un commun

aveu, il était reconnu que la loi proposée n'était pas acceptable. Rien de plus simple, rien de plus légitime que de la rejeter.

La majorité de la commission ne s'est pas contentée de repousser l'ennemi, elle a prétendu l'étouffer. Vains efforts ! efforts, disons-le, pénibles à voir, car il est pénible de voir des hommes graves, pleins de lumières, dignes de tous nos respects, attacher, par une malheureuse préoccupation, leur nom à d'étranges doctrines. Dans le système de ceux qui contestent à l'État le droit de rembourser au pair, se trouvaient au fond ces trois propositions. Il y a des rentes constituées sans capital, c'est-à-dire des produits sans producteur, des effets sans causes. — L'État amortit, c'est-à-dire fait monter la rente à coups de piston pour atteindre le plus tôt possible le point où il ne pourra plus amortir, à moins de dilapider au profit de quelques personnes la fortune publique. Il amortit donc, non pour payer ses dettes, mais pour se mettre dans l'impossibilité de les payer. — Enfin, il y a des instruments producteurs (le capital est un instrument de production) dont le loyer peut être invariable et éternel.

Ce sont là en droit, en économie politique et en administration, de nouvelles doctrines. Aussi empressons-nous d'ajouter qu'elles n'ont pas obtenu dans la commission l'assentiment de deux hommes éminents, M. le comte Molé et M. le vicomte de Caux. M. le comte Molé a eu soin de le faire remarquer par un mot dans le cours de la discussion. Ces doctrines ont été habilement réfutées le premier jour par M. le ministre des finances et par M. le comte d'Argout, qui, malgré sa mauvaise santé, s'est montré orateur courageux, spirituel, instruit, et a constamment obtenu de la chambre une attention très-flatteuse.

Hier la question a été reprise, et le droit de l'État vigoureusement défendu par M. le président du conseil. On peut le dire sans flatterie, car la chambre entière (il était facile de le voir) lui rendait cette justice, M. Thiers a eu un grand succès de tribune. Le sujet était épineux, la situation délicate pour un ministre, pour un ministre étranger à la chambre des pairs, membre de la chambre des députés. Dans une vive improvisation, tout en abordant les questions les plus ardues, tout en disant la vérité sur le présent et sur l'avenir, il n'est pas chappé à l'orateur un mot, une syllabe qui pût le moins du monde déplaire ni à l'une, ni à l'autre chambre.

Nous ne savons pas ce qui serait arrivé si le projet eût été acceptable et son opportunité un peu moins sujette à controverse. Toujours est-il que la loi a obtenue plus de boules blanches qu'on ne le pensait.

Grâce à l'activité de M. le ministre des travaux publics, on peut espérer que la session ne se terminera pas sans qu'une nouvelle impulsion soit donné aux entreprises de chemins de fer. Il faut espérer que nous sortirons enfin des faubourgs de Paris pour nous diriger vers Orléans, vers Rouen, vers Bruxelles. Non-seulement l'intérêt, mais l'honneur du pays nous le commande.

M. Cousin a su, avec un zèle infatigable, et avec cette mesure et cette sûreté d'action que donnent des observations approfondies et une longue expérience, appliquer à toutes les facultés deux excellentes institutions, celle des agrégés et celle des prix annuels. M. le garde des sceaux et M. le ministre de l'instruction publique ont en même temps accueilli un vœu que, nous aussi, nous nous

étions permis d'émettre. M. le garde des sceaux, qui a puisé dans le conseil d'État, dont il était un des membres les plus habiles et les plus actifs, l'amour de la règle et des bonnes traditions administratives, a déclaré que dorénavant, dans les présentations, on tiendra compte aussi des prix obtenus et du résultat des épreuves subies dans les écoles de droit.

Les affaires de Buénos-Ayres ont fixé d'une manière particulière l'attention du gouvernement. M. l'amiral Dupotet paraît avoir oublié un moment la scrupuleuse réserve qu'un chef militaire doit s'imposer lorsqu'il n'est pas chargé du double rôle de combattant et de négociateur. Toute intervention même accidentelle et indirecte peut paralyser des résultats importants et rendre de plus en plus difficile une mission qui l'est déjà infiniment par elle-même. Nous avons peine à croire que, dans l'état des choses, un changement de personnes ne soit pas nécessaire. Évidemment le consul général ou l'amiral, peut-être l'un et l'autre, devront être remplacés.

En Afrique, nos armes ont été plus heureuses ; mais la lutte contre Abd-el-Kader a été bien vive, si les résultats ont été glorieux. Le col de Téniah a été emporté après un combat acharné, et la ville de Medeah est au pouvoir de nos troupes. On se demande néanmoins si M. le maréchal Valée a fait preuve de l'activité et du coup d'œil d'un général en chef. Là aussi peut-être le conduite de nos affaires demande à être confiée à des mains plus habiles. C'est au cabinet à peser de si graves intérêts. M. le duc d'Orléans, qui a payé de sa personne dans cette nouvelle campagne d'Afrique, sera bientôt de retour à Paris, et pourra apporter de vives lumières dans la discussion qui ne manquera pas de s'établir au sein des conseils du gouvernement sur la situation de notre colonie.

L'Espagne paraît se trouver à la veille d'un événement important. La prise de Morella porterait peut-être le dernier coup à l'insurrection carliste. Mais il faut ajouter, et l'Espagne se plaît en effet à le reconnaître, que ce grand résultat est dû aussi à l'habile activité que le cabinet du 1er mars a déployée dans l'intérêt de notre allié, le gouvernement constitutionnel de l'Espagne. De nouvelles trames, de redoutables intrigues avaient été ourdies dans le but de rallumer la guerre civile en Navarre et dans les provinces basques. C'était en France, dans nos provinces du Midi, dans les nombreux dépôts d'Espagnols réfugiés qu'on cherchait des chefs, des soldats, des secours de toute nature. Cette vaste intrigue a été complétement déjouée par notre administration. Elle fit *interner* les Espagnols compromis, arrêter les plus audacieux, saisir les correspondances, et brisa ainsi tous les fils d'une conspiration qui avait pris le sol français pour point d'appui et préparait une sanglante irruption en Espagne.

Nous félicitons M. de Rémusat d'avoir su, dès son entrée au ministère, apporter dans cette affaire délicate la sagacité, la fermeté et le coup d'œil qui ne sont chez les hommes ordinaires que le résultat d'une longue expérience. Il a épargné de grands malheurs à l'Espagne, qui ne pourrait pas aujourd'hui se flatter d'éteindre la guerre civile dans Morella, si une conflagration générale avait de nouveau porté le désordre dans les cinq provinces.

Mais un fait étrange, et qui donne à penser, se passe dans ce moment à

Madrid. La reine a pris tout à coup la résolution de conduire elle-même sa fille aux eaux de Caldas, près de Barcelonne, sous le prétexte de je ne sais quelle indisposition. Que signifie ce voyage improvisé, ce voyage aux frontières et pour ainsi dire au quartier général d'Espartero, ce voyage annoncé, dit-on, au ministère espagnol comme un ordre dont il n'avait qu'à seconder l'exécution? Deux ministres seulement sont désignés, dit-on, pour suivre Leurs Majestés, et ces ministres sont, le choix est curieux, celui de la guerre et celui de la marine. La rumeur est grande dans les salons de Madrid.

Tout homme ayant la prétention de passer pour un homme politique a son explication toute prête. Les plus fins s'imaginent qu'il n'y a là qu'un caprice de femme. C'est difficile à croire. La reine régente est trop éclairée et trop habile pour ne pas avoir calculé les conséquences que peut avoir son brusque départ de la capitale, où elle ne laisserait qu'un ministère faible et mutilé, des caisses vides, des partis assez violents, des cortès découragées et qui paraissent prêtes à se briser et à se dissoudre d'elles-mêmes. Il faut donc que ce voyage ait un but qui lui paraisse mériter d'être atteint au risque de tout ce qui pourra s'ensuivre à Madrid. Quel est ce but? Le temps nous le dira, si réellement il y a là autre chose que du caprice et de l'imprudence. En attendant, il importe que notre gouvernement ne perde pas de vue l'Espagne. Sa tranquillité et la conservation de son gouvernement constitutionnel intéressent la France. Le cabinet du 1er mars en est convaincu.

On répand le bruit de la mort du roi de Prusse. Cet événement qui aurait pu, il y a quelques années, inspirer de sérieuses inquiétudes pour la paix de l'Europe, ne peut guère en inspirer aujourd'hui. L'héritier du trône a compris que le chef d'une nation doit être avant tout un homme politique, et la Prusse sait que sa prospérité, sa force, son avenir exigent, pour longtemps encore, le maintien de la paix générale.

---

# MARIE D'ÉNAMBUC[1].

III.

Le soleil venait de disparaître derrière une barre de nuages noirs et déchirés, dont les fantastiques découpures s'allongeaient comme des ombres de géants dans l'azur assombri du ciel. La limite extrême de l'horizon était marquée par une ligne d'un rouge enflammé, présage certain d'un ouragan. Bien que l'air fût très-calme, la mer brisait avec violence contre les murailles du fort Saint-Pierre; on eût dit que quelque tempête sous-marine grondait dans les abîmes et soulevait les flots. La plage était déserte, on n'entendait plus le chant monotone des esclaves employés aux travaux de la rade, ni la voix rauque des matelots, ni les cris joyeux des enfants qui, lorsque le temps était beau, venaient nager le soir dans les eaux tièdes et profondes, sans souci des requins dont les bandes voraces s'approchent parfois de ces parages. Quelques lumières brillaient au loin le long de la côte, semblables à des étoiles rouges au-dessus desquelles se levaient les étoiles plus pâles du ciel; tout était calme et muet, hors la mer, dont les vagues irritées battaient le rivage avec un bruit sinistre.

Mme d'Énambuc était accoudée à l'une des fenêtres du fort, et son regard errait avec une morne distraction sur l'horizon immense, éclairé par les mourantes lueurs du jour. Le docteur Janson, debout derrière elle, avait l'air absorbé d'un homme qui songe à la solution de quelque problème.

Les appartements du fort Saint-Pierre étaient meublés, comme l'habitation des Mornes, avec un luxe splendide et plein de contrastes. La salle d'audience,

(1) Voyez la livraison du 31 mai.

où était en ce moment Mme d'Énambuc, n'offrait nulle recherche élégante dans sa décoration : tout y était d'un style simple, riche et sévère ; aucune tenture ne cachait les murs, et il n'y avait point de vitres aux fenêtres devant lesquelles s'abaissaient des stores en satin blanc bariolés de peintures chinoises; un tapis des Indes couvrait la table surchargée de lettres et de papiers comme celle d'un secrétaire d'État. Le portrait en pied du général, suspendu en face de la porte, était surmonté d'une espèce de dais ; il avait pour pendant un trophée d'armes formé avec le casque, les gantelets et l'épée du défunt, et au-dessus duquel était déployé le drapeau fleurdelisé que son guidon portait devant lui les jours de combat. Les fenêtres de cette vaste salle s'ouvraient sur des fortifications dont la mer baignait le pied ; même par un temps calme, on y entendait le bruit sourd et incessant des vagues, et la vue attristée ne rencontrait d'autre horizon que l'espace infini où se confondaient le ciel et les flots.

Mme d'Énambuc quitta lentement la fenêtre, et s'assit devant le portrait du général. Le docteur vint près d'elle, et, lui prenant le bras, il appuya ses deux doigts sur le pouls, qui vibrait avec une violence inégale. Au bout d'un moment, Marie retira sa main en secouant faiblement la tête ; le docteur réfléchit un peu, puis il dit tout à coup :

— Vous êtes malade, je le vois bien, madame ; mais qu'avez-vous ? je n'en sais rien.

— Ce que j'ai, docteur? répondit-elle d'une voix brève ; je souffre, je me consume, je me meurs !

— Je le vois bien, répéta le médecin en la regardant en face ; mais pourquoi ?

— Parce que j'ai subi des épreuves au-dessus des forces humaines, parce que j'ai tout perdu, parce que je suis ici loin de tous les miens, sans conseils, sans appui, et qu'une responsabilité terrible pèse sur moi.

Le docteur hocha la tête, et, après un moment de silence, il dit avec une sorte d'hésitation :

— Le comte de Loinvilliers a votre confiance.

— Non, docteur, non, répondit froidement Mme d'Énambuc, et sans le souvenir du général, sans ses dernières volontés, que je respecte comme celles de Dieu même, le comte n'aurait jamais pris ici tant d'autorité ; c'est un homme hautain, vindicatif, plein de sourdes passions ; je me méfie de lui.

— Il vous est dévoué pourtant, dit le docteur en regardant fixement Mme d'Énambuc ; il vous est dévoué à la vie et à la mort : n'en avez-vous pas eu la preuve ?

— Il m'a sauvé la vie au péril de la sienne, répondit-elle sourdement ; je m'en souviens.

— Il y a eu hier un an que le général a passé de ce monde à une meilleure vie, reprit le docteur, et, depuis ce jour, le comte de Loinvilliers vous sert avec beaucoup de zèle et de dévouement ; je ne puis comprendre, madame, ce qui vous porte à douter de sa loyauté. Que craignez-vous donc de lui ?

— Son amour, répondit Mme d'Énambuc.

— Ah ! murmura le docteur étonné, il vous en a parlé déjà !

— Non, répondit Marie en passant la main sur sa robe de taffetas noir, il n'a pas encore osé.

— Mais votre deuil finit aujourd'hui, madame, et, selon l'usage, toute votre maison l'a déjà quitté.

— Je le porterai là encore longtemps, murmura Mme d'Énambuc en serrant ses mains jointes contre son cœur, et en jetant un mélancolique regard sur le portrait du général. Hélas! si celui que nous avons perdu existait encore, je n'éprouverais pas tant de troubles et de tourments! Je vivais calme et heureuse près de lui; l'affection sainte et dévouée que je lui portais avait éloigné de moi toute peine; et maintenant, mon Dieu, que je souffre!

Le docteur ne comprit rien à cette espèce de confidence qui s'échappait d'une âme dévorée par ses souvenirs et ses regrets; il pensa tout simplement que Mme d'Énambuc était épouvantée de l'influence que le comte avait su prendre dans les affaires, et des prétentions qu'il concevait peut-être. La position ne lui semblait pourtant ni fort embarrassante, ni fort périlleuse.

— Eh bien! madame, dit-il après réflexion, quand même le comte aurait conçu des espérances, quand même il oserait les manifester, pourquoi cette déclaration vous mettrait-elle dans un si grand souci?

— Parce qu'alors il faudra lutter contre cet homme et choisir entre son amour ou sa haine. Allez, docteur, je le connais bien, il ne pardonnera pas un refus.

— Vous êtes donc décidée à refuser? interrompit le médecin avec inquiétude. Ah! madame, comprenez-vous bien toutes les conséquences?...

— Oui, car je sais tout ce qui se passe, répondit froidement Mme d'Énambuc; je sais que mon autorité a des ennemis qui l'attaquent sourdement et qui tâchent d'amener une révolte; je sais que M. de Loinvilliers se croit nécessaire pour contenir ces turbulences. C'est par ce motif qu'il s'est peu à peu entouré d'une milice à lui, de ce qu'on appelle sa garde espagnole : une poignée d'aventuriers! Il y a longtemps que je vois toutes ces menées.

— Et pourtant vous n'avez pas pu les empêcher. A qui vous fier pour combattre l'influence du comte?

— Quelqu'un viendra peut-être! dit Mme d'Énambuc en jetant un long regard du côté de la mer.

— Ah! quelqu'un que vous attendez? dit le docteur étonné.

— Quelqu'un que j'attends depuis longtemps, répondit Marie. Oui, docteur, il y a au monde un homme dont la loyauté, le dévouement me sont bien connus, un homme dont toute la vie a été le plus noble exemple de courage et de fidélité. Je lui ai fait connaître ma position; et, s'il n'est pas mort, il viendra.

— Dieu veuille que ce soit bientôt, s'écria le docteur de plus en plus étonné.

— Oui, il viendra, dit Marie avec confiance. Puis, retombant tout à coup dans les craintes, les affreuses perplexités de cette longue attente, elle murmura avec un sombre abattement : Mais s'il était mort?

Il y eut un silence; puis le docteur reprit :

— Depuis longtemps j'avais deviné les sentiments de M. de Loinvilliers; il vous aime, madame, il vous aime d'un amour emporté, jaloux.

— Je l'ai compris à l'espèce de haine qu'il a pour mon fils, dit amèrement Mme d'Énambuc ; pauvre enfant ! ma tendresse pour lui irrite M. de Loinvilliers. Cet amour de mère, pur et saint comme celui que nous portons à Dieu, inspire à cet homme une sourde jalousie. Il se réjouit quand il songe à la douleur qui va me frapper. Hélas ! le jour approche où il faudra me séparer de mon fils et l'envoyer en France.

— L'expresse volonté du général fut qu'il serait élevé par les révérends pères oratoriens de Paris.

— Cette volonté sera accomplie, docteur, dit Mme d'Énambuc avec une douloureuse résignation. C'est la plus grande preuve que je puisse donner de ma soumission à celui à qui durant sa vie je n'ai jamais désobéi. Cher enfant ! bientôt il traversera cette mer immense, je verrai d'ici disparaître la voile du vaisseau qui l'emmènera !

A ces mots, sa voix se brisa, et elle tourna son visage couvert de larmes vers la fenêtre au-dessous de laquelle on entendait battre les vagues.

— Ma science ne peut rien contre un mal causé par de telles peines, murmura le docteur découragé. Madame, tant que vous serez sous l'influence de toutes ces pensées, la fièvre ne vous quittera pas. Il faudrait pourtant tâcher de guérir. Je suis convaincu que le mouvement d'un voyage, l'air frais des montagnes, vous seraient salutaires. Vous seriez distraite d'ailleurs par l'aspect d'objets nouveaux, et vous laisseriez ici une partie de vos soucis. Il serait vraiment temps d'entreprendre la tournée que vous aviez projetée dans les différents quartiers de l'île.

— J'y songe, répondit Marie ; vous m'accompagnerez, docteur. Je veux aller visiter nos nouvelles possessions à la pointe de Vauclain.

— Ce voyage ne présente plus maintenant aucun danger, reprit le docteur après un moment de silence ; pas un seul Caraïbe ne se montrera sur votre chemin ; M. de Loinvilliers vous a délivrée à tout jamais de ces terribles ennemis.

— Il est vrai, dit Mme d'Énambuc d'une voix altérée, le comte a exercé contre ces malheureux de terribles représailles, il les a exterminés ! Que de sang répandu, mon Dieu ! Tous les jours, dans mes prières, je me souviens de ces pauvres idolâtres que j'avais espéré voir un jour convertis à notre foi.

— Ainsi vous partirez pour le Vauclain ; vous partirez bientôt, madame ?

— Oui, bientôt, docteur, répondit-elle pensive, en retournant s'accouder à la fenêtre.

La nuit était venue, et le ciel, sombre comme la mer, se couvrait de nuages qui laissaient à peine entrevoir quelques étoiles. Les candelabres allumés dans les appartements du fort répandaient de vives clartés au milieu des ténèbres de cette nuit orageuse, et chaque fenêtre formait comme un grand cadre lumineux dont les reflets étincelaient dans l'écume blanche des vagues. Il n'y avait dans la vaste pièce qui précédait la salle d'audience qu'un esclave faisant fonction d'huissier ; mais quelques dames et les officiers de la maison de Mme d'Énambuc jouaient aux cartes dans le premier salon en attendant le souper.

— Madame, dit respectueusement le médecin en se rapprochant de Marie, sans doute on vous attend...

— Encore un moment de solitude et de liberté, interrompit-elle d'une voix plaintive ; depuis mon lever je suis entourée, obsédée... Hélas ! on a raison de m'appeler la petite reine ; je subis l'esclavage du trône.

— Votre santé, madame, peut servir quelquefois d'excuse pour vous dispenser de ces devoirs fatigants.

— Oui, c'est vrai, docteur ; je suis fatiguée, je souffre ; d'ici à l'heure du souper je ne verrai personne et ne m'occuperai d'aucune affaire ; c'est votre ordonnance, n'est-ce pas ?

— M. le comte de Loinvilliers ! cria l'esclave en poussant les deux battants de la porte.

— Il est mon lieutenant général, et il a le droit d'entrer ici à toute heure, dit amèrement Mme d'Énambuc ; il faut le recevoir et l'écouter. Allez, docteur ; dans un quart d'heure, je serai au salon.

Le bougeoir couvert d'un abat-jour que Palida venait de poser sur la table ne répandait qu'une faible clarté qui se projetait tout entière sur les brillantes rosaces du tapis, et laissait dans une demi-obscurité le reste de la salle. Mme d'Énambuc s'était rassise ; d'une main, elle fouillait avec distraction les papiers amoncelés sur la table ; son autre main, serrée contre la poitrine, semblait chercher à étouffer quelque pénible émotion. Son visage était calme pourtant, et elle répondit au salut de M. de Loinvilliers avec un sang-froid qui ne laissait deviner ni mécontentement, ni crainte, ni embarras. Le comte s'approcha avec cet air grave et impassible que l'habitude de contenir toutes ses impressions avait donné à sa physionomie. Au premier abord, Mme d'Énambuc put croire que cette fois encore elle éviterait l'explication qu'elle avait prévue, et que son lieutenant général n'avait à lui parler que des affaires de son gouvernement. Alors elle osa lever les yeux sur cet homme dont elle redoutait également l'amour et la haine, et elle lui dit d'une voix faible :

— Eh bien ! monsieur, que se passe-t-il aujourd'hui ? Avez-vous des nouvelles de France ? Signale-t-on quelque navire ?

— Rien, madame, répondit M. de Loinvilliers ; la mer est fort grosse, tout annonce un mauvais temps, et aucun vaisseau n'oserait s'approcher de la côte. Ceux qui étaient au mouillage sont allés se mettre à l'abri dans la baie du Fort-Royal.

— C'est bien, monsieur. J'espère que nous n'aurons cette nuit aucun sinistre ni sur mer, ni sur terre. Les habitants doivent avoir, comme les marins, pris leurs précautions contre l'ouragan.

— Les colons sont en général d'une si grande insouciance, qu'il faut prendre pour eux les mesures de sûreté. Il y a le long de la côte quelques maisons exposées à la violence des eaux, où je pense qu'il ne serait pas prudent de dormir cette nuit ; j'ai envoyé l'ordre d'en faire sortir tous les habitants et de leur annoncer qu'ils trouveraient ici un asile jusqu'à demain.

— Et les nègres, monsieur ?

— Les nègres ? Je ne me suis pas occupé d'eux ; leurs maîtres en feront ce qu'ils voudront. J'ai dû songer à la sûreté des habitants, et non à la conservation de leurs propriétés. Votre sollicitude, madame, ne doit pas s'étendre jusque-là ; c'est à eux de mettre à couvert leurs marchandises et leurs esclaves.

et de faire en sorte que la mer ne les balaye pas cette nuit dans les magasins.

— Mais, monsieur, où voulez-vous qu'ils envoient leurs nègres? interrompit Mme d'Énambuc; en rase campagne sans doute? C'est la dernière marchandise qu'on songera à mettre à couvert parce qu'elle n'a pas à redouter les mêmes avaries qu'une couffe de sucre ou une caisse d'indigo. Après avoir travaillé par le mauvais temps, les nègres iront dormir sous les murailles du fort, sans abri contre le vent et la pluie? Je ne le veux pas. Le sort de ces malheureux devient plus rude de jour en jour. Je regarde comme un des devoirs de ma position de les protéger, de les secourir. Cette nuit, monsieur, eux aussi trouveront ici un asile.

Cette commisération et cette humanité envers la race noire n'étaient point du tout dans les idées de M. de Loinvilliers. Né et élevé en Amérique, il avait les inflexibles préjugés des créoles, et un nègre était pour lui un animal domestique; il le voyait du même œil que son chien ou son cheval. Cette fois pourtant il n'essaya pas de combattre les généreuses dispositions de Mme d'Énambuc; et, prenant la plume pour écrire l'ordre qu'elle venait de donner, il lui dit seulement avec un sang-froid où perçait quelque ironie :

— Votre charité, madame, s'étendra-t-elle jusqu'aux engagés?

— Sans doute, répondit-elle vivement; les malheureux! ils sont encore plus à plaindre que les esclaves, bien qu'ils soient de race blanche comme nous!

Ceci était littéralement vrai. Ceux qu'aux Antilles on appelait engagés étaient de pauvres aventuriers qui, n'ayant aucune ressource, payaient leur passage aux îles en aliénant trois années de leur liberté. La compagnie des Indes occidentales faisait activement ce monstrueux trafic, et les vaisseaux transportaient incessamment aux colonies des centaines de malheureux, attirés dans l'espoir de faire fortune après qu'ils seraient sortis de cet esclavage temporaire. Tant que durait leur engagement, ils étaient plus à plaindre que les noirs; le maître qui avait acheté trois années de leur vie les ménageait moins que ses esclaves; car il lui importait peu qu'au jour de leur émancipation leur santé fût entièrement ruinée, et qu'ils mourussent des suites de leurs souffrances. Le colon propriétaire n'avait nul compte à rendre des moyens qu'il employait pour contraindre ses engagés au travail et à l'obéissance; il leur infligeait les mêmes châtiments qu'à ses nègres; les paresseux et les rebelles passaient aux quatre piquets, et on ne leur épargnait pas le cachot; aussi la mortalité était-elle effrayante sur les habitations cultivées par les individus placés dans cette condition mixte, plus dure et plus misérable que la servitude absolue. Cependant le préjugé mettait l'engagé bien au-dessus de l'esclave. Celui qui survivait aux effroyables épreuves de ses premières années faisait souvent une fortune rapide et parvenait à une bonne position sociale, tandis que le nègre affranchi ne pouvait jamais effacer son origine ni racheter la bassesse de sa première condition. Du reste, le sort des gens qui passaient aux îles était généralement à la merci du pouvoir le plus arbitraire. Tout homme qui en débarquant ne pouvait justifier de certains moyens d'existence était considéré comme engagé de droit et livré immédiatement à un maître. Cet état de choses enfantait une foule d'iniquités épouvantables, auxquelles une législation spéciale ne porta

remède qu'environ cinquante ans après l'établissement des premiers colons aux Antilles françaises.

Le comte de Loinvilliers écrivit deux lignes, et agita d'une main impatiente la sonnette posée sur la table. Aussitôt la figure noire et muette d'un esclave parut à la porte. Le comte lui remit la lettre; puis, revenant vers Marie, il lui dit avec une espèce de sourire :

— Maintenant, madame, vous voilà tranquille sur le sort de ceux que votre bonté protége; le sort de ces misérables vous a un moment inquiétée; c'est, en vérité, plus d'honneur et de bonheur qu'ils ne méritent. Les engagés sont en général des gens de sac et de corde, des bandits chargés de méfaits qui, ne pouvant plus vivre en France sous peine de la hart, viennent s'abattre sur nos colonies. La plupart du temps on ne sait ce qu'ils sont ni d'où ils viennent; ils ont toujours mille contes à débiter sur leur origine, et pas un bon papier pour prouver ce qu'ils avancent. Heureusement on fait ici justice de ces vagabonds, et le fouet d'un commandeur les range mieux à l'ordre que le bâton d'un garde-chiourme.

— Oui, monsieur, répondit Mme d'Énambuc avec une gravité triste, il faut que justice se fasse, mais justice pour tous. Dans certains cas, les engagés et même les esclaves peuvent recourir à mon autorité; je dois les défendre s'ils sont trop durement opprimés par leurs maîtres, et je ne dénierai à aucun d'entre eux ma protection.

— Jusqu'ici, madame, pas un n'y a eu recours, dit froidement le comte.

Mme d'Énambuc le regarda en face et répondit :

— Qui sait? je suis certaine que tous ceux qui ont recours à ma justice n'arrivent pas jusqu'à moi.

Le sourire qui errait sur les lèvres du comte s'effaça; d'un coup d'œil inquiet et rapide, il observa Marie : elle était sérieuse et triste; mais rien dans sa physionomie ne décelait une arrière-pensée, ni un ressentiment caché. L'espèce de crainte qui avait frappé Loinvilliers s'évanouit, et il répondit avec tranquillité :

— Toutes les demandes et réclamations écrites vous sont remises, madame; vous dictez les réponses et les signez de votre main : en vérité, vous ne pouvez faire davantage, à moins toutefois d'aller, comme le roi saint Louis, vous asseoir en plein champ sous un arbre pour écouter les plaintes de vos sujets, et rendre la justice.

— Je le devrais peut-être, pour empêcher les iniquités qui se commettent en mon nom, répliqua-t-elle d'un ton bref et en se levant.

Loinvilliers tressaillit intérieurement, et, pour la seconde fois, il interrogea la physionomie de Mme d'Énambuc avec une sorte d'anxiété.

— Monsieur le comte, reprit-elle avec l'air de calme tristesse qui lui était habituel, les affaires sont finies pour aujourd'hui; je vais passer au salon.

— Un moment encore, je vous en supplie, madame, répondit Loinvilliers d'une voix grave et avec une émotion qu'il ne put entièrement contenir; c'est pour moi personnellement que je réclame cette audience.

Mme d'Enambuc avait pâli légèrement en entendant ces paroles, mais le cou-

rage lui revint promptement, et elle attendit de sang-froid cette explication qu'elle prévoyait et qu'elle redoutait depuis si longtemps.

— Achevez, monsieur, répondit-elle d'une voix assurée et en se rasseyant en face du comte; je suis prête à vous entendre.

M. de Loinvilliers ne se faisait pas illusion sur les sentiments de Marie à son égard : il savait que cette femme, pour laquelle il avait un amour violent, capable de tout, le voyait avec une sourde aversion; il savait qu'elle le redoutait, et que, pour se soustraire à son influence, elle avait appelé à son secours un autre homme qu'elle aimait peut-être; mais il savait aussi comment il s'était délivré de ce rival, et il comptait sur l'ascendant de sa position, pour vaincre la résistance inexorable qu'il prévoyait.

— Madame, reprit-il en s'asseyant à côté de Marie, qui, froide, immobile et le regard baissé, semblait recueillie dans une morne attention, je suis venu ici ce soir pour vous déclarer des choses que de rigoureuses convenances me défendaient de vous dire un jour plus tôt. Dans la situation où se trouve mon âme, Dieu sait ce que m'a coûté cette année de silence! mais le moment est enfin venu où je puis réclamer les droits que m'a légués celui dont toutes les volontés ont été sacrées pour vous.

— Quel droits, monsieur, et que voulez-vous dire? interrompit Marie avec un étonnement plein d'effroi et un geste de doute; Dieu m'est témoin que je n'ai fait aucune promesse.

— Je le sais, madame; aussi n'est-ce pas une parole donnée par vous que je viens réclamer : je viens vous dire ce qui s'est passé il y a un an, lorsque le général me fit venir près de son lit de mort. Vous rappelez-vous, madame, cette chambre où l'on n'entendait que des pleurs et des sanglots, cette place où vous étiez assise, et où il me semble vous voir encore pâle, défaillante, les yeux fermés, immobile comme une morte?... Moi aussi, j'étais là; le général touchait à son dernier moment; il me tendit la main, et il me dit : Loinvilliers, vous gouvernerez pendant la minorité de mon fils, vous lui conserverez son héritage, et quelque jour vous épouserez ma veuve.

— Monsieur le comte! s'écria Mme d'Énambuc en se dressant et en se tournant avec véhémence vers le portrait du général; monsieur le comte, Dieu vous entend!

— Dieu et celui dont voici l'image vénérée, répondit Loinvilliers en se tournant aussi vers le portrait, qui semblait abaisser sur eux son regard immobile. Aucun témoin n'a entendu ce que je viens de vous dire; mais, sur ma foi de chrétien, sur mon honneur de gentilhomme, je jure que c'est la vérité : n'est-ce point assez pour que vous n'en doutiez plus, madame?

— Je vous crois, monsieur, murmura-t-elle d'une voix éteinte et sans détourner du portrait de M. d'Énambuc son regard fixe et sans larmes je vous crois. Seigneur mon Dieu, celui qui fut juste et sage entre tous s'est donc une fois trompé!

Loinvilliers devina ces derniers mots plutôt qu'il ne les entendit; un sourire amer plissa ses lèvres, et son œil étincela sous ses larges sourcils; pourtant il sut se contenir encore, et il dit avec calme :

— Tant que votre deuil a duré, madame, j'ai dû me taire et ne vous faire

connaître mes sentiments et mes espérances que par mes actions. Vous avez pu cependant me comprendre, et voir le but auquel j'aspirais.

— Oui, monsieur, interrompit-elle sourdement; j'avais prévu que bientôt il faudrait choisir et voir en vous mon second mari ou mon ennemi mortel.

Loinvilliers fit un mouvement, puis il reprit avec le même sang-froid : Vous savez ma naissance et ma fortune, madame; ni l'une ni l'autre ne sont au-dessous de l'honneur que j'ambitionne, et dont celui qui fut votre époux m'a jugé digne; vous savez maintenant sa dernière volonté, et les droits qu'il m'a légués : j'attends votre réponse.

— Avant de vous la faire connaître, j'ai besoin de me recueillir et de prier Dieu, dit Marie en se levant; demain, monsieur, oui, demain, vous saurez ma résolution.

Ces derniers mots furent prononcés avec un accent qui devait laisser peu d'espoir à Loinvilliers; pourtant il ne témoigna ni dépit ni découragement, et ce fut d'un air de tranquille satisfaction qu'il offrit la main à Mme d'Énambuc pour passer au salon où l'attendait sa petite cour.

## IV.

Deux heures plus tard, Marie rentrait dans sa chambre à coucher, appuyée au bras du docteur Janson, et suivie d'une douzaine d'esclaves qu'elle congédia aussitôt. Palida seule resta assise sur le seuil de la porte.

— Mon Dieu, que je souffre! dit Mme d'Énambuc en se laissant aller sur le vaste fauteuil de bambou placé au pied de son lit; il y a dans l'air comme une humidité brûlante qui me pénètre et me donne la fièvre.

— Une fièvre d'inquiétude et de chagrin, murmura le docteur en posant ses longs doigts osseux sur le bras de la jeune femme, qui renversa sa tête pâle sur le dossier du fauteuil.

Tout était silencieux dans les vastes appartements du fort; mais, au dehors, l'orage grondait avec une horrible furie, la mer brisait avec un bruit rauque et profond contre les murailles, et ses vagues écumeuses formaient comme une nappe immense qui déroulait incessamment ses plis d'un blanc argenté au milieu des ténèbres de cette lugubre nuit.

Mme d'Énambuc prêta un moment l'oreille à ce tumulte des éléments, et dit avec un long soupir : Heureusement, aucune créature humaine n'est en péril sur cette mer terrible; les pauvres gens qui ont leurs habitations sur la côte sont en sûreté ici. Quand le beau temps reviendra, nous n'aurons aucun malheur irréparable à déplorer; mais que cette nuit va me paraître longue, Jésus mon Dieu! je ne dormirai pas.

— Essayez quelques gouttes de ceci, dit le bon docteur en offrant à Mme d'Énambuc une tasse posée près d'elle sur un plateau d'argent; vous savez que cette potion calmante vous a procuré parfois un peu de sommeil.

Elle but quelques gorgées avec docilité; puis, repoussant la tasse, elle murmura :

— Je ne sais ce qui se passe en moi; j'ai comme le pressentiment de quelque malheur, mon esprit est troublé de mille chimères, le cœur me bat comme si

j'étais près d'un grand danger... J'ai peur, docteur ; je vous en supplie, restez près de moi.

— Je ne vous quitte pas, répondit-il avec une affectueuse sollicitude ; allons, madame, reprenez courage, rappelez la fermeté de votre âme, vous en aurez besoin dans les circonstauces difficiles où vous vous trouvez ; c'est aux dangers réels et présents qui vous menacent, qu'il faut songer. J'ai pris sur moi de faire avertir le père Du Tertre ; il va venir ; vous avez toute confiance en lui.

— Oui, c'est un homme pieux et plein de lumières ; ses exhortations m'ont souvent consolée ; il connaît les peines secrètes et profondes de mon âme ; il m'aidera à sortir de ces perplexités, de ces anxiétés cruelles. Ses paroles rassureront ma conscience et me donneront la force et l'espoir en Dieu qui sont près de me manquer ; soyez tous deux mes conseillers. Montrez-moi la justice, la vérité, mon devoir, car ma tête se perd, et je doute de moi même.

Le docteur serra silencieusement la main que lui tendait M^me d'Énambuc. La jeune femme se souleva lentement, et fit le tour de la chambre d'un pas faible et inégal. L'agitation de son esprit lui donnait ce besoin de mouvement auquel ses forces suffisaient à peine. En passant devant un miroir, elle s'arrêta et dit avec un faible sourire : Jésus ! j'ai l'air d'une morte.

En effet, elle n'était plus cette belle Marie si brillante naguère de vie et de fraîcheur. L'expression radieuse et sereine de sa physionomie était effacée par une sombre langueur ; une blancheur uniforme avait éteint ses joues où remontait par moment un fugitif incarnat ; son regard seul avait encore toute sa puissance, il éclatait encore plus doux, plus fier, plus pénétrant sous ses longues paupières brunes. Tout à coup Marie tourna la tête vers la fenêtre avec une sorte de tressaillement.

— Docteur, avez-vous entendu ? dit-elle, la sentinelle a crié qui vive dans la grande cour.

— C'est sans doute en voyant venir le père Du Tertre qui se rend ici, répondit le médecin.

— Comment le père Du Tertre n'a-t-il pas préféré passer par les salles basses ? objecta M^me d'Énambuc ; il fait mauvais traverser la cour avec un temps pareil.

A ces mots, elle s'approcha de la fenêtre et regarda dehors. La pluie tombait à torrents d'un ciel sombre et déchiré par de rares éclairs ; une lanterne accrochée devant la porte projetait sa lueur sur la sentinelle qui parcourait d'un pas égal l'espace assigné à sa faction. Une obscurité complète régnait dans la vaste cour qui séparait la chapelle des appartements du fort ; mais, au fond de ces ténèbres, brillait une lueur rougeâtre dont le reflet éclairait en plein une porte cintrée.

— Il y a du monde dans la chapelle, dit M^me d'Énambuc avec étonnement ; on vient d'en ouvrir la porte, et j'y vois de la lumière.

Elle regarda encore, le front appuyé à la fenêtre dont le châssis était garni de larges plaques d'écaille transparente.

— Il est minuit, dit le médecin ; c'est l'heure à laquelle le père Du Tertre se lève pour dire les matines ; peut-être a-t-il voulu cette nuit faire ses dévotions dans la chapelle.

Comme il achevait ces mots, la porte s'ouvrit tout à fait, et un homme s'arrêta sur le seuil; sa haute taille se découpa comme une noire silhouette sur un fond lumineux, et il resta là une minute, le bras appuyé contre le chambranle de pierre, dans l'attitude d'une pénible fatigue.

— Oh! mon Dieu, murmura Marie en frissonnant, cette ombre ressemble à quelqu'un! je reconnais sa taille, sa chevelure... Est-ce Maubray, mon Dieu?

En ce moment, la porte de la chapelle se referma; tout disparut, et le regard éperdu de Marie resta plongé dans les ténèbres.

— Voici sa révérence, dit le médecin en prenant doucement le bras de Mme d'Énambuc pour la ramener à sa place.

Le père Du Tertre entra. C'était un vieux moine jacobin d'un esprit droit, ferme et plein d'expérience. Depuis dix ans, il était missionnaire dans les colonies, et il avait acquis, dans ces difficiles fonctions, une haute réputation et beaucoup d'influence.

— Mon père, dit Mme d'Énambuc d'une voix fort émue et en allant au-devant de lui, savez-vous qu'il y a du monde dans la chapelle?

— Je le sais, madame, répondit-il en souriant; vous avez donné, pour cette nuit, l'hospitalité à tant de gens, qu'on ne savait plus où les loger. Les magasins, les salles basses étaient encombrés, car on a apporté ici beaucoup de marchandises. Quand les colons et leurs denrées ont été à l'abri, il ne s'est plus trouvé de place pour les esclaves ni pour les engagés. Alors j'ai pris sur moi de conseiller à votre capitaine des gardes d'envoyer les noirs coucher à l'écurie avec les chevaux, et j'ai emmené les blancs dans la chapelle, d'où j'ai retiré le très-saint sacrement; elle sera leur dortoir pour cette nuit: n'est-il pas juste que ceux qui sont sans abri aillent dormir dans la maison de Dieu?

— Ce sont les engagés qui passent la nuit là-bas? murmura Mme d'Énambuc, dont le visage redevint calme et qui sentit subitement s'apaiser les battements de son cœur; c'était une vision. Hélas! cette image est sans cesse devant mes yeux!

Il y eut un moment de silence; puis Mme d'Énambuc reprit:

— Mon père, j'ai besoin de vos conseils; vous m'avez soutenue et guidée dans les moments les plus pénibles de ma vie; aidez-moi dans cette nouvelle épreuve. Mon père, ce que j'avais craint est arrivé.

Alors elle raconta son entrevue avec le comte de Loinvilliers, et les propositions de mariage auxquelles, le lendemain, elle était déterminée à répondre par un refus.

— Mon père, dit-elle en finissant, je suis convaincue que M. de Loinvilliers a dit la vérité; mais ma conscience ne me fait pas un devoir d'obéir à cette dernière et terrible volonté... Celui qui est au ciel et qui voit le fond de mon âme ne me condamnera pas.

— Ma fille, répondit le père Du Tertre d'une voix grave et triste, ceci n'est point un cas de conscience; devant Dieu, vous êtes libre; mais le comte de Loinvilliers soumettra votre volonté par la loi du plus fort. Il sait bien comment vous contraindre à ce mariage. Vous ne connaissez pas entièrement ce

qui se passe ici et le péril où vous êtes. Il y a un parti contre vous dans la colonie, un parti redoutable, composé des petites gens, qui partout sont les plus nombreux et les plus remuants. Qu'importe que les capitaines de paroisse vous soient dévoués si leurs milices sont prêtes à se révolter contre votre autorité? Tous ces mutins redoutent le comte de Loinvilliers et ceux qu'ils appellent sa garde espagnole. Ils redoutent aussi beaucoup le baron Loinvilliers de Poincy, gouverneur de Saint-Christophe, qui pourrait, au besoin, envoyer à son neveu une ou deux barques armées en guerre pour les réduire. C'est ce qui a arrêté jusqu'ici toute tentative de sédition; on se souvient de la manière dont le comte vous a vengée des peaux rouges, et l'on est convaincu qu'il ne pardonnerait pas plus à des chrétiens qu'à des idolâtres. Mais le jour où il cesserait d'être votre lieutenant général, le jour où il se retirerait de votre service, ce jour-là, madame, vous verriez votre autorité méconnue, attaquée ouvertement, et peut-être seriez-vous forcée de résigner vos pouvoirs...

— Jamais, mon père, jamais, interrompit-elle avec véhémence; nulle force humaine ne saurait me contraindre à abandonner les droits de mon fils. Je ne quitterai pas ma place, tant que le roi laissera entre mes mains ce pouvoir dont les soucis me tuent.

— Madame, dit le médecin, vous m'avez manifesté tantôt un espoir : si vous pouviez opposer quelqu'un à M. de Loinvilliers, si vous vous aidiez d'un homme ferme, courageux, habile comme lui, il y aurait moyen de le réduire.

— Oui, si Maubray venait! murmura Mme d'Énambuc avec un accent indicible de découragement, de douleur, d'ardente impatience; mais il n'arrive pas.

Apparemment le père Du Tertre savait tout ce que l'âme de Marie renfermait d'incertitudes, de frayeurs, d'inutiles espérances, car il lui répondit en secouant tristement la tête :

— Il n'y a plus d'espoir maintenant. Depuis six mois, parti de Saint-Domingue pour venir ici sur un bâtiment dont on n'a plus eu de nouvelles, il faut prier Dieu pour le repos de son âme.

Mme d'Énambuc frissonna; ce mot la frappait subitement d'une affreuse certitude.

— Oui, dit-elle en baissant la tête comme pour se soumettre à la volonté de Dieu, tout est fini.

Le moine recommença alors à lui représenter le péril de sa situation et les avantages immenses de son mariage avec le comte de Loinvilliers. Le médecin se joignit au confesseur, et tous deux, pénétrés des mêmes craintes, donnèrent les mêmes conseils. La malheureuse femme résista longtemps; enfin, épouvantée, vaincue, elle promit de ne pas éloigner le comte par un refus définitif, et même de lui laisser des espérances. Ses conseillers ne la quittèrent que bien avant dans la nuit. En sortant, le moine dit au docteur Janson :

— Béni soit Dieu, qui nous a inspiré les paroles qui pouvaient convaincre madame! La détermination qu'elle vient de prendre sauve l'héritage de son fils et assure la tranquillité de la colonie.

— Oui, mon père; mais peut-être lui coûtera-t-elle la vie, répondit le médecin.

Vers le matin, le vent tomba subitement, les nuages amoncelés se déchirèrent et laissèrent voir la face radieuse du soleil levant. Bientôt le ciel montra son azur limpide, nul souffle ne troubla les airs ; mais la mer sombre et irritée brisait encore ses montagnes d'eau contre la grève. Les habitants avaient peu souffert dans l'intérieur des terres : les champs de cannes verdoyaient encore, les bouquets de bananiers dressaient toujours leurs longues feuilles d'un vert glauque sur le toit de paille des cases à nègres ; mais la violence des eaux avait couvert la côte de débris.

Dès que le jour parut, un certain tumulte annonça le départ de ceux qui avaient trouvé un abri dans le fort. Mme d'Énambuc sommeillait accablée, pourtant elle entendit ce bruit confus de pas et de voix.

— Palida, dit-elle en se soulevant, Palida !

L'esclave se dressa au pied du lit.

— Écoute, reprit Mme d'Énambuc, voilà les nègres et les engagés qui s'en vont ; je veux faire une aumône à ces pauvres gens ; donne-moi ma bourse.

Palida apporta un petit sac en velours noir dans lequel il y avait une poignée d'écus.

— Donne-leur tout, dit Mme d'Énambuc ; ils se le partageront ; je ne veux pas compter l'argent des pauvres.

Palida entr'ouvrit la fenêtre, et, avançant sa tête brune, elle cria en jetant la bourse dans la cour : — Voici de la part de madame pour les esclaves et les engagés ; partage égal. — Et se retirant aussitôt elle referma la fenêtre sans prendre garde à ceux qui ramassaient cette grosse aumône.

— Vive la petite reine ! crièrent plusieurs voix dans la cour. Puis quelques coups de fouet claquèrent en l'air, et tout rentra dans l'ordre et le silence.

A l'heure de la messe, Mme d'Énambuc se leva pour se rendre à la chapelle. Selon l'usage, elle était accompagnée de la plupart des gens de sa maison. En entrant, elle trouva près de la porte M. de Loinvilliers, qui la salua silencieusement, lui présenta l'eau bénite et la conduisit à sa place. La chapelle du fort Saint-Pierre était décorée avec une simplicité digne des premiers temps du christianisme. On n'y voyait ni tableau, ni dorures, ni sculptures précieuses, mais on y mettait chaque jour en profusion des fleurs et du feuillage, les plus beaux dons de la terre. Des branches d'orangers, de vertes palmes, ornaient l'autel à la droite duquel était le prie-dieu de Mme d'Énambuc. La fenêtre, étroite et recouverte d'un ample rideau de mousseline, ne laissait pénétrer qu'un rayon de soleil dont le reflet, en tombant sur les murs d'une blancheur vive, répandait une douce et tranquille lumière. Cette humble église était merveilleusement disposée pour la prière et la méditation. Séparée des autres constructions par une vaste cour, elle s'élevait isolée sur le rempart et dominait la mer, dont le murmure éternel retentissait sous sa voûte.

Mme d'Énambuc s'agenouilla, le front baissé, sur l'appui du prie-dieu. Le comte de Loinvilliers, debout derrière elle, la contemplait avec un avide bonheur. Elle cachait son visage sur son livre d'heures ; il ne voyait que son cou frêle et blanc, et sa longue chevelure, dont les boucles dorées s'échappaient d'un réseau de soie noire. Mais il devinait les larmes qu'elle répandait, et son cœur tressaillait d'une cruelle joie, car il comprenait qu'elle s'était soumise et

qu'elle pleurait sur elle-même. Son inflexible amour, son implacable jalousie, triomphaient, et il songeait sans remords à l'espèce de violence qui allait lui livrer cette femme dont le cœur fermé pour lui appartenait peut-être à un autre.

Mme d'Énambuc s'était soumise en effet, car le secret et dernier espoir qui l'avait jusque-là soutenue s'était évanoui. La veille encore elle attendait, il y avait dans son âme une lueur de confiance et de courage; mais tout à coup cette lueur s'était éteinte. Maintenant tout était fini; elle pleurait la mort de Maubray, et elle écoutait en frissonnant le bruit rauque de la mer, dont les profonds abîmes l'avaient sans doute englouti. Le père Du Tertre était à l'autel; les assistants suivaient la messe avec un silencieux recueillement; le docteur Janson lui-même, les deux genoux en terre, priait sans distraction. Marie resta prosternée pendant toute la messe; au dernier évangile, elle se releva, et, dans ce mouvement, son regard se tourna machinalement vers la muraille blanche sur laquelle ressortaient de grandes lettres récemment tracées avec un charbon. Cet lettres formaient un mot presque illisible, mais que Marie devina; car son livre d'heures s'échappa de ses mains, et elle retomba à genoux, tremblante, éperdue, le cœur saisi d'étonnement, de doute et presque d'effroi : c'était le nom de Maubray qu'elle venait de lire sur la muraille. Ses regards demeurèrent fixés sur ces lettres inégales et qu'une main mal assurée semblait avoir écrites dans l'obscurité. Comment ce nom, ignoré de tous ceux qui vivaient autour d'elle, se trouvait-il écrit là? Pourquoi l'avait-on mis sous ses yeux en un pareil moment? était-ce un avertissement, un reproche? Son esprit se perdait en conjectures. Elle eut sur-le-champ la pensée qu'un des engagés pouvait seul avoir écrit ce mot dont la vue remplissait son âme de perplexité, de soudaines espérances et de mortelles craintes. Mais pourquoi ce mystère? pourquoi, si le sort de Maubray était connu de l'un de ces malheureux, n'en avait-elle pas été instruite? Comment n'avait-on pas essayé de pénétrer jusqu'à elle pour le lui apprendre?

Tandis que Marie, immobile et perdue dans ses émotions et ses pensées, demeurait à genoux, le visage tourné vers la muraille, M. de Loinvilliers, pâle et agité, regardait du même côté avec une singulière expression d'étonnement et de rage. Lui aussi avait lu ce nom. Un moment après, il sortit; la messe était finie. Mme d'Énambuc resta encore un quart d'heure dans la chapelle pour se recueillir et songer aux moyens d'apprendre la vérité, de savoir par quel inconcevable hasard ce nom, toujours présent à sa pensée, s'était tout à coup trouvé sous ses yeux. Quand elle se retira avec sa suite, elle trouva dehors M. de Loinvilliers; il était entouré d'une partie de ses gens et leur parlait de ce ton bref et impérieux qui faisait trembler tout le monde.

— Ricio, dit-il en s'adressant à une espèce de géant asturien que ses camarades avaient surnommé saint Christophe, va-t-en sur-le-champ chez tous les habitants dont les engagés ont passé la nuit dans la chapelle, et commande-leur de ma part d'envoyer ici tous ces drôles. Il faut que je sache quel est celui qui a osé charbonner son nom de païen sur le mur d'un lieu consacré. Par mon baptême! je promets de lui faire faire amende honorable.

— Monsieur, dit Mme d'Énambuc en s'avançant, je veux interroger moi-même ces malheureux.

— On va les amener en votre présence, répondit tranquillement le comte ; n'avez-vous point, madame, d'autres ordres à me donner?

— Dans un moment, monsieur, suivez-moi, dit-elle préoccupée d'une vague défiance, et craignant que Loinvilliers ne pût interroger avant elle les engagés.

Il lui offrit la main et la reconduisit dans ses appartements sans témoigner le moindre embarras, ni la moindre inquiétude; pourtant ses yeux se tournaient souvent vers la porte, et deux ou trois fois il alla se mettre à la fenêtre qui donnait sur la grande cour. Mme d'Énambuc, faible, oppressée, le front appuyé sur sa main, était assise dans la salle d'audience; elle attendait dans une cruelle anxiété l'espèce de révélation qui allait sans doute l'éclairer sur le sort de Maubray. Sa préoccupation était si profonde, qu'elle oubliait jusqu'à la présence du comte, qui, sombre et agité, se promenait lentement dans la salle sans dire une parole.

Au bout d'une heure environ, les engagés arrivèrent conduits par Ricio. En entrant, l'Asturien échangea un rapide regard avec son maître et hocha la tête d'un air significatif. A ce signe, le comte sourit légèrement, le sang reflua vers ses joues, il sembla respirer plus librement, et son regard fauve tomba sur Mme d'Énambuc avec l'expression d'une sourde joie. Les engagés étaient restés interdits et tremblants près de la porte. Ces pauvres gens étaient haves, brûlés par le soleil, à peine vêtus. Leur aspect avait quelque chose de plus triste et de plus misérable que celui des nègres; on lisait sur leur physionomie des souffrances morales plus profondes que celles des esclaves. Mme d'Énambuc jeta sur eux un coup d'œil prompt et troublé; tous ces visages lui étaient inconnus. Alors elle revint subitement de l'espèce de doute et d'espérance qui faisait battre son cœur avec violence, et elle murmura : Quelle folle pensée!... c'était impossible!...

— Approchez tous, dit rudement le comte.

Les engagés s'avancèrent intimidés et tremblants. Leurs regards se tournaient vers Mme d'Énambuc avec une expression craintive et suppliante. Ils avaient peur, car ils ignoraient de quoi on les accusait, et ils savaient de quels châtiments on punissait les plus légères fautes. La première parole de la petite reine les rassura.

— Mes amis, dit-elle d'une voix douce, l'un d'entre vous a péché contre Dieu en écrivant un nom profane dans un endroit consacré. Je vous ai fait venir pour que vous me déclariez quel est le coupable. Je promets d'avance de lui pardonner : il ne subira d'autre châtiment que la pénitence imposée par sa révérence le père Du Tertre. Voyons, que celui qui est en faute se dénonce lui-même pour me donner une preuve de son repentir.

Les engagés se regardèrent entre eux d'un air surpris; personne ne répondit.

— Eh bien! reprit Mme d'Énambuc avec la même douceur, vous vous taisez? j'ai pourtant promis un entier pardon. Allons, que le coupable se déclare.

Tous gardaient le silence et s'excusaient par des gestes négatifs. Enfin l'un d'eux s'avança, et, se jetant aux genoux de Mme d'Énambuc, il lui dit d'un accent humble et contrit : — Pardonnez-nous, madame, pardonnez-nous ; mais, en verité, il est impossible que nous soyons en faute cette fois : pas un d'entre nous ne sait lire son nom, et encore moins l'écrire...

— Personne d'entre vous n'a donc écrit le nom de Maubray sur le mur de la chapelle ? interrompit Mme d'Énambuc d'une voix altérée.

— Personne, sur mon baptême et sur mon salut !

A cette déclaration simple et précise, Marie baissa la tête d'un air découragé et fit signe aux engagés de se retirer. Au moment où ils sortaient, celui qui avait pris la parole se ravisa et dit à l'un de ses compagnons :

— Dieu me pardonne ! j'ai peut-être trompé sans le vouloir la petite reine. Il y avait cette nuit avec nous un compagnon dont nous ne pouvons pas répondre : c'est ce grand matelot que le capitaine Baillardet a amené de Saint-Christophe, un sournois qui n'a pas ouvert la bouche. Avant l'aube, il était à se promener dans la grande cour, comme s'il avait fait le plus beau temps du monde...

— Marche ! cria Ricio en poussant l'engagé avec le bois de sa pique, marche ! ou, par le sang de Dieu ! je te laisse en chemin avec un pouce de lame sous la peau.

Loinvilliers était resté près de Mme d'Énambuc ; elle réfléchit un moment, puis elle dit avec la tenace obstination d'une espérance déçue et d'une ardente perplexité : — La chapelle est ouverte dès le matin ; sans doute quelque étranger y sera entré et aura écrit ce nom ; nous le découvrirons ; je saurai enfin la vérité.

— Il y a des hasards inexplicables, répliqua froidement le comte.

Marie secoua la tête et ne répondit pas.

— En vérité, madame, reprit Loinvilliers, un fait aussi insignifiant ne devrait pas vous préoccuper ainsi. Que vous importe ce nom ? C'est sans doute celui de quelque pauvre diable qui l'aura mis sur le mur de la chapelle en manière d'*ex-voto*. Puisque vous ne voulez pas le faire châtier, il est inutile, ce me semble, de chercher à le découvrir.

Marie regarda le comte avec inquiétude ; il lui semblait qu'une cruelle ironie perçait dans ses paroles, dans sa physionomie surtout ; mais il ajouta aussitôt d'un ton calme et dégagé qui la rassura :

— En ceci pourtant, comme en toutes choses, vous serez obéie, madame ; si vous le voulez, nous ferons comparaître ici tous les gens capables de signer leur nom. Le nombre n'en sera pas bien considérable, vos sujets étant en général fort peu lettrés.

— Vous raillez, monsieur, interrompit-elle avec une fierté pleine d'amertume.

— A Dieu ne plaise, madame ! répondit-il d'un ton plus grave ; au fond de l'âme, je suis préoccupé comme vous, mais c'est pour de plus grands intérêts : après notre entretien d'hier soir, il vous reste quelque chose à me dire.

— Monsieur le comte, dit Marie en mettant la main à son front pâle et

brûlant, j'y ai songé toute la nuit, j'ai prié Dieu, et pourtant... Non, je ne puis rien vous dire. Il me faut encore un peu de temps...

— J'attendrai, madame, dit Loinvilliers d'un air plein de confiance et de tranquillité.

A ces mots, il la salua et sortit. Mme d'Énambuc passa le reste du jour dans de cruelles alternatives; toutes les investigations qu'elle ordonna n'aboutirent à rien, et elle finit par dire comme M. de Loinvilliers qu'il y a des hasards inexplicables. Le même soir, la nouvelle se répandit qu'un engagé avait donné deux coups de couteau à son maître; l'événement était arrivé au quartier du Prêcheur. Ce fut le comte qui l'annonça à Mme d'Énambuc.

— Ce matin, dit-il, un brave marin, appelé Baillardet, a été blessé par un de ses hommes, un engagé qu'il avait amené de Saint-Christophe. Ce crime ne peut pas rester impuni, il faudra faire un exemple.

— Une condamnation à mort! interrompit Marie consternée; ce sera la première fois depuis que je commande ici...

— Il faut que justice se fasse : celui qui tue doit être tué...

— Ce malheureux n'a pas accompli le crime; vous parlez de blessures...

— Oui; mais il s'agit d'un engagé qui a levé la main contre son maître. N'eût-il fait que le toucher, c'est assez pour qu'il soit pendu. Cet exemple est nécessaire au maintien de l'ordre sur les habitations, à la tranquillité de la colonie, à notre propre sûreté. Les esclaves et les engagés tremblent devant les blancs libres auxquels ils appartiennent; mais ils sont cinquante contre un. Que deviendrions-nous, madame, si quelque jour ils n'étaient plus retenus par la terreur des châtiments?

— Oui, je sais qu'il ne doit y avoir ni miséricorde ni pardon pour le coupable, répondit Mme d'Énambuc avec une triste conviction; mais je ne mettrai pas mon nom au bas de sa sentence de mort : c'est vous, monsieur, qui la signerez comme mon lieutenant général. Dès demain, je pars pour le Vauclain. Que justice se fasse! je reviendrai quand tout sera fini.

## V.

A cette époque, l'intérieur de l'île n'était peuplé que de quelques colons dont les habitations, séparées les unes des autres par des bois inextricables, par de profondes vallées, formaient de rares stations à travers ce pays perdu. A mesure qu'on s'éloignait de la côte occidentale, ces solitudes prenaient un aspect plus âpre; on n'y retrouvait aucune trace du passage des hommes, aucun vestige de travail humain; c'était la pompe stérile et magnifique des déserts dans toute sa sauvage beauté.

Mme d'Énambuc partit avec une suite nombreuse pour la pointe du Vauclain. Elle allait en litière, portée par douze vigoureux nègres qui se relayaient d'heure en heure. Le docteur Janson et sa révérence le père Du Tertre chevauchaient à ses côtés sur de pacifiques mules; ses femmes suivaient à cheval, et, après ces noires amazones, venaient à pied une trentaine d'esclaves chargés de bagages. Une compagnie des gardes escortait la caravane le mousquet au bras, et deux guides couraient en avant. Marie, à demi couchée sous les

rideaux de sa litière avec son bel enfant sur ses genoux, ressemblait véritablement à une de ces indolentes souveraines que les peuples de l'Inde voient passer de loin prosternés dans la poussière; elle était triste, languissante et belle comme les esclaves couronnées des sultans. Les noirs, accourus sur son passage, criaient : Vive la petite reine! Partout les milices des paroisses étaient sous les armes. Les colons dont elle traversait les possessions venaient lui offrir des présents et la complimenter. Mais, le second jour de son voyage, elle se trouva dans les solitudes jadis habitées par les peaux rouges et que nul visage blanc n'avait jamais traversées. La caravane défila lentement au milieu de ces vastes savanes, de ces bois où il n'y avait d'autre chemin que le lit desséché des torrents. La nuit, il fallut dresser un ajoupa, et M^me^ d'Énambuc dormit avec son fils sous un toit de feuilles de balisier, planté sur quatre piquets. Ainsi que l'avait prévu le docteur, le mouvement du voyage la ranima, et l'aspect de cette nature calme et riante reposa son âme. La morne douleur, l'abattement profond où elle était tombée, se changèrent en une tranquille mélancolie. Elle oublia les soucis du présent, les inquiétudes mortelles de l'avenir; un vague espoir la releva, elle se sentit un moment revivre.

Le soleil couchant ne jetait plus que d'incertaines lueurs derrière les mornes, lorsque la caravane arriva sur les éminences qui dominent la pointe du Vauclain. Nulle parole ne peut décrire les admirables beautés du paysage qui s'offrit alors aux regards de M^me^ d'Énambuc. A travers le doux crépuscule qui voilait la terre et le ciel, elle vit à ses pieds des savanes dont la fraîche verdure lui rappela les prairies de notre France, de grands arcs de feuillage formés par une forêt de palmiers; puis, au delà, l'Océan, l'Océan immense, qui brisait sur les récifs ses vagues sombres et frangées d'écume. Des parfums ravissants s'exhalaient de cette terre féconde; un air plus frais et plus vif agitait les profondes ramées où gazouillaient encore les oiseaux.

— Nous voici dans la terre promise, s'écria le père Du Tertre saisi d'une réminiscence biblique, nous voici dans la vallée d'Ébron.

— Il n'y manque rien que les troupeaux et les patriarches, murmura le médecin, et les nègres qui travaillent là-bas ne ressemblent guère à un peuple pasteur.

En effet, une cinquantaine d'esclaves courbés au milieu d'un champ de cannes et frappant la terre en mesure, sous les ordres de leur commandeur, ne rappelaient nullement les paisibles bergers de Jacob. Sur la lisière du terrain qu'ils exploitaient, s'élevait une grande case couverte de feuilles de latanier et ombragée par un bouquet d'orangers. C'était la nouvelle habitation élevée sur l'emplacemeut où se trouvait naguère le carbet des peaux rouges.

Une espèce de village commençait à se former à l'entour, et l'on allait y bâtir une petite église. M^me^ d'Énambuc fut reçue par le géreur, qui ne put lui présenter les clefs de son habitation, attendu qu'il n'y avait pas même de serrures. Il y eut un moment de tumulte et de confusion; les travaux cessèrent; tout le monde accourut pour voir la petite reine. Les misérables noirs se pressaient à la porte d'un air timide et curieux, en frappant des mains avec des exclamations de joie. Ces témoignages touchèrent Marie jusqu'au fond de l'âme; pour la première fois depuis longtemps, elle ressentit un mouvement

de douce satisfaction : le sort de ces malheureux dépendait d'elle seule, elle pouvait les soulager. Sur-le-champ elle donna des ordres qui furent proclamés par le géreur et qui jetèrent les esclaves dans des transports de joie. Deux heures plus tard, Marie était dans la galerie qui devait lui servir de chambre à coucher. Ses femmes venaient de se retirer ; Palida seule veillait debout près d'une fenêtre. La lune se levait brillante et sereine sur les savanes; la brise frémissait dans le feuillage sonore de palmiers, et, par moments, on entendait au loin un bruit sourd et cadencé ; c'était celui du tam-tam : les esclaves dansaient sur le sable du rivage, aux paisibles clartés de la lune.

— Palida, dit Mme d'Énambuc en se soulevant sur son hamac, que regardes-tu?

— L'arbre sous lequel était l'ajoupa de ma mère, répondit l'esclave; nous sommes à l'endroit même où les peaux rouges avaient leur grand carbet.

— Tu t'en souviens? Tu reconnais ces lieux?

— J'y suis née et j'y ai vu mourir ma mère, répondit Palida d'une voix altérée.

— Pauvre fille! murmura Mme d'Énambuc.

L'esclave revint se coucher sur la natte devant le hamac.

— Tu pleures, Palida, reprit doucement Mme d'Énambuc; tu m'as dit pourtant que les femmes étaient esclaves chez les peaux rouges, et que, si tu étais libre, tu ne voudrais pas retourner parmi le tiens.

— Jamais, jamais je n'aurais pu vivre comme eux, dit-elle vivement; mais je les plains... Quand je songe à cet horrible massacre... c'est ici... les femmes, les enfants, les vieillards, on a tout tué... Il ne reste plus trace du grand carbet; le feu a passé partout... Maîtresse, il y a des hommes impitoyables parmi les blancs comme parmi les peaux rouges, parmi les chrétiens comme parmi les idolâtres.

— Le comte de Loinvilliers! murmura Mme d'Énambuc ; oh! Palida, que je crains cet homme!

Elle se mit à faire sa prière ; puis elle dit avec un élan de confiance et de courage : — J'ai le cœur plus tranquille; je me sens bien ici. Palida, pour la première fois depuis longtemps, il me semble que je vais avoir un sommeil calme, et que Dieu me garde pour demain quelque bonheur.

A ces mots elle passa un de ses bras sous sa tête fatiguée, et ferma les yeux. Palida imprima un léger mouvement d'oscillation au hamac et berça doucement sa maîtresse, qui bientôt s'endormit d'un tranquille sommeil. Vers le matin, Mme d'Énambuc fut réveillée par les aboyements furieux des chiens de garde.

— Qu'est-ce donc, Palida? qu'arrive-t-il? dit-elle en se réveillant presque effrayée.

L'esclave alla regarder au dehors.

— Je ne vois rien, maîtresse, répondit-elle, rien qu'un pauvre noir arrêté là-bas ; sainte mère de Dieu! on dirait que les chiens veulent le dévorer, sans doute il n'est pas de l'habitation.

— Quelque esclave marron qui vient demander sa grâce; il l'aura, dit Mme d'Énambuc en refermant les yeux.

Le même jour après déjeuner, Marie sortit pour faire une promenade en li-

tière. Le docteur et le père du Tertre l'accompagnaient, et elle était environnée d'une partie de ses gardes. Au moment où elle traversait l'allée de l'habitation, un nègre sortit tout à coup d'un massif d'arbres sous lequel il s'était blotti, et se jeta au-devant de la litière : Les gardes essayèrent de le repousser ; mais il s'avança résolument jusqu'à la petite reine, et dit en jetant à ses pieds une bourse de velours noir :

— Maîtresse, un pauvre blanc vous envoie ceci.

Palida releva la bourse et la remit à Mme d'Énambuc, qui la recut avec un geste de surprise.

— Que signifie ce présent? dit-elle. C'est la bourse qui a été donnée l'autre jour aux engagés avec une aumône.

A ces mots, elle l'ouvrit. Il y avait dedans un écu dont l'empreinte était effacée et sur lequel on avait écrit avec une pointe très-affilée des caractères bien visibles. Marie les eut à peine regardés, qu'elle se dressa avec un cri sourd : elle venait de lire pour la seconde fois le nom de Maubray.

— Qui t'a remis ceci? dit-elle au nègre prosterné devant elle.

— Un pauvre blanc engagé qui doit être pendu pour avoir levé le main contre son maître.

— Un engagé! l'engagé du capitaine Baillardet? s'écria-t-elle.

— Lui-même ; il a été pris au quartier du Prêcheur après avoir fait ce mauvais coup, le bon garçon !

— Tu étais là? tu as tout vu? tu connais Maubray? interrompit-elle d'une voix à peine articulée.

— Je le connais, c'est un bon petit blanc. Nous avons ramé ensemble. Quand il a été pris, je l'ai suivi. En arrivant à Saint-Pierre, il a demandé à parler à la petite reine, et quand on lui a dit qu'elle était partie, il m'a remis ceci, et j'ai promis de l'apporter.

— Et il y a deux jours, déjà deux jours ! s'écria Mme d'Énambuc avec un profond gémissement; puis, se tournant vers sa suite stupéfaite, elle ajouta d'un ton bref : A cheval, à cheval sur-le-champ ! Nous serons ce soir au Fort-Royal. Là, je m'embarquerai, et, si le vent est favorable, je puis être cette nuit à Saint-Pierre, j'arriverai, mon Dieu, j'arriverai à temps.

— Madame, dit le docteur épouvanté, pouvez-vous voyager ainsi, faible et malade comme vous l'êtes ; voulez-vous donc vous tuer...

— C'est lui qui va mourir, c'est lui qui est mort peut-être ! répondit-elle en pleurant : pourvu que j'arrive à temps... A cheval ! Faites venir les guides... qu'ils me mènent par le chemin le plus court ; peu importent la fatigue, le danger.... je passerai partout.... mais il faut que j'arrive ; il le faut, entendez-vous? sinon, Maubray est perdu !

— Nous ne vous quitterons pas, madame, dit le moine ; sur l'heure, nous partons avec vous.

Elle était déjà descendue de sa litière, et elle hâtait avec une morne impatience les apprêts du départ. Le docteur se rapprocha du père du Tertre, et lui dit consterné :

— Dans l'état où est madame, elle ne peut voyager ainsi qu'entre son médecin et son confesseur ; elle pourrait mourir en chemin, mon père.

— Ce ne sont pas les fatigues ou les souffrances du corps qui la tueront, répondit le moine en secouant la tête.

Quelques moments après, Mme d'Énambuc était à cheval; cette violente secousse avait relevé ses forces. Une animation fiévreuse ramenait un léger incarnat sur ses joues, et donnait à son regard plus d'éclat et de vie.

— Allons! dit-elle redevenue tout à coup forte et courageuse, allons! il faut, Dieu aidant, que j'arrive cette nuit même à Saint-Pierre. Au galop, et toujours par le plus court chemin!

Elle partit suivie seulement du médecin, du père du Tertre, de Palida et de deux de ses gardes. Les guides couraient en avant. La troupe passa à travers les bois et les précipices, sans s'écarter de la ligne droite qui du pied de la montagne de Vulcain conduit au fond de la baie de Fort-Royal. Mme d'Énambuc leva les mains au ciel en apercevant la mer: le vent était favorable, et dans trois heures on pouvait arriver à Saint-Pierre.

Il était environ six heures du soir, le soleil se couchait, et une forte brise soufflait du sud-est. Mme d'Énambuc, assise au fond de la barque et le front dans ses mains, calculait avec d'horribles angoisses le temps qu'il avait fallu pour condamner Maubray. Les formes judiciaires étaient expéditives, un procès criminel pouvait être terminé en vingt-quatre heures; mais, quand l'arrêt était prononcé, il était d'usage de laisser au condamné une dernière nuit pour songer au salut de son âme: Mme d'Énambuc pouvait arriver à temps. La barque voguait vent arrière et laissait un long sillage. Bientôt la lune se leva et inonda le ciel de sa blanche lumière; un jour transparent remplaça le sombre crépuscule où la nature avait un moment disparu. Les sinuosités du rivage se découpèrent en vives arêtes sur le bleu foncé de la mer; tous les détails du paysage devinrent visibles, mais avec des teintes affaiblies, semblables à celles des peintures en grisailles. On n'entendait que le bruit du vent dans la voile, et parfois le grincement de la barre du gouvernail. Le docteur Janson et le père Du Tertre s'entretenaient à voix basse. Mme d'Énambuc, les bras croisés, la tête baissée, se tenait immobile à l'arrière de la barque. Au bout de trois heures environ, quelques lumières apparurent dans l'éloignement; on arrivait sur la rade de Saint-Pierre.

La lune répandait une lumière si vive, qu'il était aisé de distinguer les objets le long de la côte. Bientôt Mme d'Énambuc reconnut à l'entrée du mouillage l'endroit qu'on appelait la Grosse-Roche. Alors elle se détourna défaillante, et dit d'une voix éteinte en serrant les bras de l'esclave assise à ses genoux:

— Palida, regarde; que vois-tu sur la plage, au-dessous de la Grosse-Roche?

— Jésus! s'écria la jeune fille, je vois la potence.

Mme d'Énambuc fit un mouvement violent et essaya de regarder; mais sa vue troublée ne distingua rien; alors elle tomba à genoux et dit d'un air égaré:

— Regarde encore... Que vois-tu là-bas?... un homme?...

— Rien, rien que le bras de la potence, répondit Palida.

— Ah! il est vivant! il est vivant, mon Dieu! s'écria Mme d'Énambuc. Puis,

s'appuyant sur l'épaule de Palida, elle poussa un long soupir et perdit connaissance.

Quelques moments après, la barque mouilla devant le fort Saint-Pierre. Il était alors environ dix heures du soir. M^me^ d'Énambuc, à peine revenue de son évanouissement, descendit à terre, et, prenant le bras de son esclave, elle dit avec résolution, les yeux levés vers les fenêtres du fort :

— On ne m'attend pas là-haut ; mais me voici.

Le médecin et le moine, inquiets de ce qui allait arriver, essayèrent de la retenir et de lui persuader que l'un d'eux devait d'abord annoncer son retour.

— Non, mon père, répondit-elle au moine, il faut que je me présente devant M. de Loinvilliers sans qu'il ait un seul moment pour se reconnaître. Vous ne savez pas tout... non, vous ne savez rien... et moi-même j'ignore le secret de cette effroyable iniquité... mais je le soupçonne à présent, et bientôt je vais tout apprendre... Venez, venez... justice sera faite... je le jure par le salut de mon âme !

A ces mots, elle marcha seule et la première vers le fort. Tout dormait déjà ; un silence profond régnait le long de la plage où ne se montrait personne. La sentinelle en faction à l'entrée de la grande cour cria : Qui vive !

— Madame et sa suite, répondit le moine, qui marchait le premier. Tous entrèrent dans la cour ; en la traversant, M^me^ d'Énambuc aperçut une clarté dans la chapelle au seuil de laquelle étaient arrêtés quelques hommes.

— Mon Dieu ! s'écria-t-elle, il est là ! Et, tremblante, éperdue, les mains levées au ciel, elle alla vers la chapelle ; mais les hommes qui étaient sur le seuil lui barrèrent le passage : aucun ne l'avait reconnue, car son visage était caché sous le capuchon de sa mante.

— Holà ! ma mie, que venez-vous faire ici ? dit l'Asturien Ricio ; ne savez-vous pas qu'il y a là-dedans un homme qui ne peut plus avoir affaire qu'au prêtre et au bourreau ? Nul autre ne le verra cette nuit, la dernière de sa vie ; retirez-vous.

M^me^ d'Énambuc rejeta en arrière son capuchon, regarda l'Espagnol, qui demeura comme pétrifié, et passa outre. Le condamné était seul dans la chapelle, et agenouillé à côté du prie-dieu de Marie ; ses poignets étaient serrés dans des menottes, et ses pieds étroitement enchaînés, de manière qu'il ne pouvait faire un pas ni seulement joindre les mains. Une casaque d'esclave lui couvrait les épaules, et ses longs cheveux d'un blond vif retombaient par derrière sur ce grossier vêtement ; la lampe allumée devant l'autel éclairait en plein son visage ; il avait l'air calme et recueilli. Au bruit que fit Marie en entrant, il ne tourna pas la tête, et elle put s'avancer sans qu'il la vît. Quand elle se trouva près de lui, elle le considéra un moment avec une ardente émotion ; elle reconnut lentement, et le cœur plein d'une compassion profonde, d'une immense joie, ces traits amaigris, cette belle chevelure, ce noble port de tête que tant de misères, de souffrances et d'ignominies n'avaient point changé ; puis elle vint s'agenouiller à son prie-dieu.

— Maubray ! dit-elle doucement et en se tournant vers lui.

A cette voix, il tressaillit, ses lèvres devinrent pâles, et il s'écria en essayant de joindre les mains :

— Marie, chère Marie ! Dieu du ciel, est-ce une vision ?

— C'est moi, dit-elle d'une voix brisée par l'excès de son émotion, c'est moi, Henri, je viens vous sauver. Oh ! béni soit Dieu, qui permet que j'arrive à temps ! rendons-lui grâce, Henri.

Elle se recueillit et pria un moment les yeux levés au ciel ; puis elle reprit en tendant la main au prisonnier : — Levez-vous, Maubray, levez-vous et venez avec moi. — Il se souleva avec effort, et elle s'aperçut qu'il pouvait à peine marcher, tant il était affaibli et étroitement lié ; alors elle le soutint, et, le regardant avec des yeux pleins de larmes, elle ajouta : Appuyez-vous sur moi, Henri... Oh ! comme vous avez souffert, hélas ! et moi aussi !

— Oh ! Marie, Marie ! c'est vous, dit-il en serrant contre sa poitrine la main qui le soutenait ; puis, succombant à cette violente émotion de joie, il s'arrêta et fixa sur Marie un regard éteint.

— Henri ! s'écria-t-elle, Henri, vous pâlissez !

— Un moment de faiblesse, répondit-il, pourtant, j'étais calme tout à l'heure en face de la mort ; mon cœur ne battait pas plus vite.... je ne tremblais pas... mais à présent je me sens défaillir... Oh ! Marie, ce bonheur si inespéré, si grand, est au-dessus de mes forces, j'y succombe... Marie, je suis faible... j'aurais peur de mourir à présent, je veux vivre... Mais savez-vous que je suis condamné, condamné à un supplice infâme, que la potence est dressée, que je n'ai plus que cette nuit ?

— Oui ! s'écria-t-elle, mais je suis ici.

La suite de Mme d'Énambuc s'était arrêtée au seuil de la chapelle ; chacun attendait dans une sorte de stupéfaction ce qui allait se passer ; les hommes qui veillaient sur le condamné et qui tous appartenaient à la garde espagnole du comte, s'étaient rangés des deux côtés de la porte. Mme d'Énambuc s'avança vers eux le regard fier, irrité, la tête haute, car peut-être prévoyait-elle déjà quelque résistance à ses ordres ; d'une main, elle soutenait la chaîne passée dans le carcan qui serrait le cou de Maubray.

— Retirez-vous, dit-elle aux Espagnols, il n'y a plus personne à garder ici.

— Madame, répondit l'un de ces hommes avec quelque hésitation, nous répondons à M. le comte du prisonnier.

— Je prends tout sur moi, interrompit-elle, et vous n'aurez pas à en rendre compte à mon lieutenant général ; allez.

Ils obéirent. Mme d'Énambuc ordonna à ses gens de détacher les fers du prisonnier ; puis elle lui dit : Votre main, monsieur, et venez avec moi.

Il avança son bras meurtri, et elle y appuya légèrement sa main recouverte d'un gant de soie ; quiconque ne l'eût pas vu de ses yeux n'aurait pu croire que la petite reine marchait conduite par ce pauvre engagé à peine vêtu d'une grosse toile de Guinée, et dont les pieds nus portaient encore la marque d'un anneau de fer long-temps rivé à la cheville. Ils traversèrent ainsi la grande cour ; au moment où ils entraient, M. de Loinvilliers parut en haut de l'escalier. Ricio venait de lui apprendre ce qui se passait : — Jésus mon sauveur ! murmura le père Du Tertre à l'oreille du médecin, que va-t-il arriver ! On monta silencieusement à la salle d'audience. Mme d'Énambuc avait une contenance calme, mais une énergie concentrée animait son regard, et le comte se fut à peine

trouvé en face d'elle, qu'il comprit que non-seulement elle sauverait Maubray, mais encore qu'elle essayerait de le venger. Elle s'assit en entrant, et montra de sa main les siéges rangés autour de la table, comme pour inviter ceux qui la suivaient à prendre place; mais tout le monde resta debout. M. de Loinvilliers se rapprocha; sa physionomie, un moment troublée, était redevenue froide et audacieuse. Il regarda un moment le prisonnier, puis il détourna la tête, et eut l'air d'attendre l'explication de ce qui se passait. Le père Du Tertre et le médecin s'étaient mis à côté de M$^{me}$ d'Énambuc; Maubray resta devant elle, immobile, dans l'attitude d'un homme à peine revenu d'une de ces violentes émotions qui paralysent toutes les forces physiques.

— Monsieur le marquis, dit lentement Marie en se tournant vers lui, il s'est passé des choses que j'ai ignorées et dont vous seul pouvez me rendre compte. Parlez; comment se fait-il que je retrouve dans une si épouvantable situation un bon gentilhomme, un des plus braves et des plus fidèles serviteurs du feu roi d'Angleterre? Comment se fait-il que dans son malheur il ne se soit point adressé à moi qui commande ici?

— Parce qu'il n'a pu vous approcher, madame, répondit Maubray, parce qu'il a été victime de la plus affreuse iniquité.

— Achevez, dit M$^{me}$ d'Énambuc en regardant le comte.

— Le récit de tant de misères et de souffrances vous paraîtra, madame, à peine croyable, reprit Maubray avec une sombre amertume. Il y a six mois environ, je partis de Saint-Domingue sur une caravelle qui portait le pavillon espagnol. Des motifs puissants, l'impatience où j'étais d'arriver ici, ne me permettaient pas de choisir une autre embarcation. Au bout de huit jours de navigation, le mauvais temps nous jeta sur la côte de Saint-Christophe. L'équipage put gagner la terre; mais la caravelle périt à une encablure du rivage, et nous ne sauvâmes que notre vie. De pauvres colons qui habitent les bords de la rivière de Pentecôte, nous secoururent, nous donnèrent des vivres et leurs propres vêtements, car nous manquions de tout. Dans cette cruelle situation, je crus devoir m'adresser d'abord au gouverneur de Saint-Christophe, au baron Loinvilliers de Poincy...

— A votre oncle, monsieur le comte? dit Marie en regardant Loinvilliers, qui ne répondit à cette espèce d'interpellation que par un mouvement de tête.

— Je déclarai mon nom au gouverneur, reprit Maubray, et j'osai, madame, me mettre sous votre protection. Je joignis une lettre à celle que vous écrivit le baron de Loinvilliers...

— Cette lettre, je ne l'ai pas reçue, interrompit Marie; mais achevez, monsieur, achevez.

— J'espérais une réponse, continua Maubray; j'attendais dans une mortelle impatience les moyens de passer à la Martinique; mais pas un navire, pas une barque... Tout à coup je reçus un ordre du gouverneur. Il me faisait sommer, par un de ses agents, de fournir les preuves de ce que j'avais avancé et de déclarer mes ressources pour vivre libre sur la colonie. Mes effets, mes papiers, tout était perdu; je ne pouvais donner les preuves qu'on me demandait, mais j'affirmai sur ma foi de chrétien et sur ma parole d'honnête homme que j'avais dit la vérité. On ne me crut pas, madame... je fus arrêté, condamné

sans appel... comme les malfaiteurs, les vagabonds qui abordent aux îles... et l'on m'acheta..., oui, madame, j'ai été vendu... mon maître m'emmena sur son habitation, à la pointe des Palmistes...

— Et vous n'avez pas protesté contre cette horrible violence? interrompit encore Marie, et vous ne vous êtes pas adressé à moi!... Pas une lettre, pas un seul mot!...

— Pouvais-je écrire? répondit douloureusement Maubray; une lettre! comment l'aurais-je tracée? avec mon sang, sur une feuille, sur une écorce d'arbre? mais elle ne vous serait pas parvenue. Non, non, je voulais, j'espérais plutôt m'évader et aborder à la nage quelque barque qui m'eût jeté ici... Mais j'étais attentivement surveillé... Deux fois je fus pris au bord de la mer et ramené à l'habitation. Voyez ces marques, ce sont celles des fers, des coups de fouet d'un commandeur.

A ces mots, il montra ses bras nus que sillonnaient de pâles cicatrices. Mme d'Énambuc frissonna et regarda encore Loinvilliers, dont la bouche dédaigneuse sembla un moment s'animer d'un léger sourire.

— Je n'espérais plus ma délivrance, continua Maubray; j'étais résigné à mourir bientôt dans ces tortures; mais mon maître me revendit au patron Baillardet. Alors je repris un peu d'espoir et de courage : les esclaves de maître Baillardet étaient parfois employés comme matelots sur une grosse barque avec laquelle il faisait le cabotage d'une île à l'autre. Mon tour arriva enfin; la barque toucha d'abord à la Guadeloupe, puis elle fit voile pour la Martinique, et, il y a huit jours, nous mouillâmes dans la rade de Saint-Pierre. Je vins à terre avec le patron; j'étais plein de joie et d'espoir : tandis qu'on débarquait les marchandises, je m'échappai, je vins sous les murailles du fort, je voulus essayer de penétrer jusqu'à vous; mais vous étiez enfermée dans les appartements intérieurs, dont je ne pus approcher. Cependant le temps devint mauvais, tout présageait un ouragan terrible, et les habitants, dont les magasins sont sur la côte, reçurent l'ordre de venir se mettre à l'abri dans le fort. Le patron Baillardet y apporta ses marchandises, et comme la place manquait, on nous mit la nuit dans la chapelle. Dès le matin, j'avais quitté le fort. Au moment où, obligé de suivre les autres engagés, je passais sous vos fenêtres, votre bonté, madame, voulut venir à notre secours et soulager notre misère : vous nous fîtes l'aumône... j'en eus ma part, deux écus; avec l'un je rachetai votre bourse.

— La voici, dit Marie en la tirant de sa poche; ah! le doigt de la Providence est visible en tout ceci!...

— Le même jour, dans la matinée, je fus envoyé par le patron Baillardet à la pointe du Prêcheur. Cet ordre ressemblait à un caprice brutal; je m'y soumis pourtant, car j'espérais revenir bientôt, et je croyais être au moment de ma délivrance. J'avais touché la terre où vous commandez, il me semblait que tous mes malheurs étaient finis : j'avais de l'espoir, du courage, de la patience. Baillardet arriva une heure après moi au Prêcheur. Il était à cheval et suivi de quelques noirs. La marée montante commençait à remettre à flot quelques canots échoués sur le sable, le long de la plage. Le patron sauta dans celui qui lui appartenait, et me dit de le suivre. Les noirs se regardaient avec

épouvante et hésitaient à s'embarquer; alors Baillardet leur commanda de prendre les rames. Il voulait, malgré la grosse mer, aller au Fort-Royal; — — car, s'écria-t-il avec une effroyable malédiction, il faut gagner le large avec la barque, sinon ce qui reste de marchandises à bord sera saisi et confisqué!..... Je compris alors que les chances de salut sur lesquelles je comptais m'échappaient. Tout était fini, si je quittais la Martinique; je résolus de mourir plutôt que de me rembarquer. — Allons! me cria Baillardet, à la rame! Au lieu d'obéir, je me jetai à l'eau et gagnai la plage. Le patron furieux fit feu sur moi de ses deux pistolets, puis il s'élança à ma poursuite. J'avais peu d'avance sur lui, il m'atteignit: alors commença une lutte corps à corps. Baillardet voulait me tuer, j'en suis convaincu; je défendais ma vie, ma liberté: c'est ainsi que je l'ai blessé. Les coups de pistolet avaient donné l'alarme; on accourut d'une habitation voisine; tout l'atelier se mit à ma poursuite. Peu m'importait d'être pris; je venais ici moi-même me constituer prisonnier. Mais l'espérance que j'avais de paraître enfin devant vous, madame, s'évanouit bientôt: en entrant dans la prison du fort, j'appris que vous étiez partie le matin même. Je demandai à comparaître devant votre lieutenant général, pour expliquer ma position, pour me défendre; j'espérais en cette dernière chance de salut; je l'attendis sans pouvoir compter les jours ni les nuits dans l'horrible fosse où l'on m'avait jeté, car il n'y pénétrait aucune clarté. La porte de ce cachot se rouvrit enfin; le greffier se présenta, assisté de deux soldats; il venait me lire ma sentence: j'étais condamné à mort... Depuis il ne s'est passé que quelques heures; c'est aujourd'hui même que j'ai entendu mon arrêt, et il ne me restait plus que cette nuit... c'étaient les prières des agonisants que je disais dans la chapelle... voilà la vérité. Au mépris de tout droit et de toute justice, on m'a ôté ma liberté, on m'a couvert d'ignominie, on m'a traîné en face du gibet, et si la Providence ne vous eût ramenée ici, madame, demain je serais mort de la main du bourreau!

Un moment de silence suivit ces paroles véhémentes; puis M^me^ d'Énambuc se tourna vers le comte et lui dit avec une expression profonde: — Eh bien! monsieur? — Loinvilliers redressa la tête, il était d'une extrême pâleur; mais nul autre signe ne trahissait la sombre rage qui l'animait. Il fit un pas en avant comme pour répondre en face à cette interpellation, et, sans nulle violence dans le geste, sans aucune émotion dans la voix, il dit lentement: — Le patron Baillardet est mort aujourd'hui de ses blessures.

— Que Dieu sauve son âme! s'écria M^me^ d'Énambuc avec un geste de surprise et de consternation. Le prisonnier leva les mains au ciel avec un mouvement d'horreur. Sans doute il avait plus d'une fois frappé un ennemi à mort sur le champ de bataille; mais il ne lui était jamais arrivé de tuer un homme en luttant ainsi avec lui corps à corps.

— Oui, le patron Baillardet est mort, reprit Loinvilliers en se tournant vers Maubray; il est mort frappé par un de ses engagés, et c'est vous qui êtes son meurtrier. Peu importent vos antécédents et votre titre; le juge n'a dû voir que votre crime et la condition où vous étiez quand vous l'avez commis: l'arrêt qui vous condamne est juste. A qui en appellerez-vous d'ailleurs? Quel tribunal a le droit de casser la sentence qui vous condamne? La juridiction des ma-

gistrats de cette colonie est indépendante et souveraine. C'est un de nos plus beaux priviléges ; tous les habitants se lèveront, s'il le faut, pour le défendre et faire exécuter la loi.

— Mais vous oubliez mon droit? interrompit Mme d'Énambuc en se levant avec fierté et en étendant la main vers le prisonnier, comme pour le protéger et le défendre ; vous oubliez mon plus beau droit, celui de faire grâce quand la justice humaine a condamné.

— En effet, madame, vous pouvez sauver cet homme du gibet, répondit le comte.

— Monsieur le marquis, reprit-elle en se tournant vers Maubray, demain vous aurez vos lettres de grâce.

Maubray fléchit les genoux et baisa la main qu'elle lui tendait ; mais l'émotion l'empêchait de parler. Il avait vu la mort d'un œil calme, et son bonheur l'accablait. Son âme, ordinairement si ferme, était comme abattue par l'excès de sa joie. Il tressaillait, et des larmes troublaient son regard, car c'était plus que la vie qu'il venait de ressaisir ; c'était l'espoir, la certitude d'être aimé de Marie. Loinvilliers subit d'un air impassible son humiliation et le triomphe de son rival ; mais personne ne fut trompé par cette apparente tranquillité. Le père Du Tertre et le médecin échangèrent des regards inquiets quand le comte sortit après avoir salué Mme d'Énambuc sans dire une parole. Un moment plus tard, Maubray se retira, accompagné du docteur; comme ils descendaient l'escalier, ils se trouvèrent en face de Loinvilliers, qui s'arrêta sur la dernière marche pour leur barrer le passage. Son chapeau enfoncé sur ses yeux ne laissait voir que le bas de son visage, mais l'expression de sa bouche blême et serrée et son attitude annonçaient une provocation. Maubray le regarda avec étonnement : il ignorait les motifs du déni de justice dont il avait été victime, et il voyait dans le comte un juge inique et non un ennemi personnel.

— Monsieur, lui dit Loinvilliers d'une voix brève et haute, l'autorité souveraine de Mme d'Énambuc a cassé la sentence qui vous condamne, elle vous a sauvé de la potence ; mais son pouvoir ne va pas jusqu'à vous réhabiliter dans l'opinion, et aux yeux de tous vous êtes un assassin.

A cette insulte, Maubray recula d'un pas et fit un mouvement comme pour saisir une épée. — Vous n'avez point d'armes, reprit Loinvilliers avec un dédain ironique ; je n'y avais pas songé en vous provoquant. Vous êtes gentilhomme, monsieur, je puis me battre contre vous, et je ne vous refuse pas satisfaction. — Maubray le regarda avec plus d'étonnement que de colère, et lui répondit avec une fierté calme qui, malgré sa casaque d'esclave et les traces que tant de misères avaient laissées sur sa personne, montrait bien de quel sang il était :

— Demain, au point du jour, sous les murailles du fort.

— A l'épée ?

— A l'épée, monsieur.

— Un duel ! s'écria le médecin effrayé ; vous n'y pensez pas, messieurs ! Madame ne souffrira pas que deux bons gentilshommes s'égorgent ainsi.

— Oui, docteur, vous avez raison ; je n'y songeais pas, répliqua Loinvil-

liers. Madame pourrait être avertie et nous mettre aux arrêts pour empêcher ce combat ; mais il y a un moyen. Monsieur, ajouta-t-il en se tournant vers Maubray, voulez-vous à l'heure même vous battre avec moi ?

— Je suis à vos ordres, monsieur, répondit-il froidement.

— Arrêtez, messieurs ! s'écria le médecin en se jetant entre eux ; vous ne pouvez pas vous battre sans témoins ; si l'un de vous était tué, l'autre serait considéré comme un meurtrier.

— Nous trouverons des témoins, interrompit Loinvilliers : vous, d'abord, docteur. Ne songez pas à retourner là-haut pour donner l'alarme ; vous allez venir avec nous, sinon je vous fais arrêter par les hommes de ma garde.

Le docteur suivit tout éperdu les deux adversaires. Ils trouvèrent dans la cour Ricio et quelques hommes de la garde espagnole qui semblaient les attendre. En sortant du fort, Maubray dit à demi-voix au docteur :

— Je ne comprends rien à ce qui se passe ; une telle insulte... un duel, où peut-être l'un de nous succombera !... Cet homme est en démence.

— Non, non, répondit le médecin, mais il est votre ennemi mortel, car il aime madame.

— Ah ! je comprends tout à présent, s'écria Maubray ; et, se tournant vers Loinvilliers, il ajouta violemment : Hâtons-nous, monsieur ; on pourrait venir. Il faut que nous ayons le temps de nous battre...

— Mais, monsieur, les chances sont contre vous, dit le docteur, en saisissant le bras de Maubray ; vous pouvez à peine vous soutenir. Si ce diable d'homme me laissait au moins le temps de vous donner quelque bon cordial ! Mais, dans l'état où vous êtes, vous n'aurez pas seulement la force de manier une épée.

— Soyez tranquille, monsieur, répondit Maubray en serrant la main du docteur ; il y a maintenant en moi quelque chose qui me rend fort.

Ils firent encore quelques pas pour se mettre à couvert sous le rempart. Ricio tenait deux épées qu'il présenta à Maubray.

— Vous avez le choix, monsieur, dit Loinvilliers en ôtant son pourpoint et en détachant sa cravate de dentelle. Maubray leva les yeux vers le fort et regarda un moment les fenêtres de la salle où il avait laissé Marie ; puis, avant de se mettre en garde, il se rapprocha du médecin, et lui dit d'une voix triste : — Monsieur, si je succombe, dites à Mme d'Énambuc que ma dernière pensée a été pour elle.

Un quart d'heure plus tard, Mme d'Énambuc entendit un tumulte sourd et des pas précipités sous ses fenêtres. — Quelque malheur encore ! murmura-t-elle frappée d'un vague pressentiment.

— Que font tous ces gens-là dehors ? dit le père Du Tertre en regardant par la fenêtre.

— Ah ! ne le voyez-vous pas, mon père ? s'écria Mme d'Énambuc en se rejetant en arrière et en se couvrant le visage de ses mains... un homme blessé... mort peut-être... On l'apporte ici...

En ce moment Ricio entra tout en désordre.

— Mon père, dit-il, hâtez-vous de venir, monsieur le comte est blessé... D'un moment à l'autre, il peut rendre son âme à Dieu..... Venez le confesser.

— Il va mourir, s'écria Mme d'Énambuc saisie d'horreur, il va mourir ? Qui donc l'a tué ?

— C'est l'engagé, le prisonnier, celui qui devait être pendu demain, répondit Ricio.

Un peu après, le docteur arriva ; il trouva Mme d'Énambuc agenouillée et priant Dieu.

— Loinvilliers est mort? s'écria-t-elle.

— Pas encore, madame, répondit le médecin ; il a un coup d'épée dans la poitrine, mais on revient parfois de ces blessures-là.

## VI

En effet, le docteur ne s'était point trompé dans ses prévisions ; le comte guérit de cette blessure qui, au premier aspect, avait semblé mortelle. Aussitôt après son duel avec Maubray, on l'avait, selon son expresse volonté et au risque de le voir expirer pendant le trajet, transporté dans son habitation. Le lendemain même de l'événement, il envoya sa démission à Mme d'Énambuc, qui l'accepta. Ceci eut un grand retentissement dans la colonie. Des gens qui étaient hostiles à Loinvilliers, qui le haïssaient même pour la hauteur inflexible de son caractère, se rapprochèrent de lui ; les colons lui savaient gré d'avoir défendu leurs droits, et, sans examiner le fond de la question, ils blâmaient hautement Mme d'Énambuc d'avoir sauvé du dernier supplice un engagé qui avait tué son maître en défendant sa propre vie. Une sourde fermentation régnait dans l'île ; tout était à craindre. Pourtant Marie était tranquille. Que lui importaient maintenant la vengeance du comte de Loinvilliers, les complots qui se tramaient peut-être, et les dangers imminents dont elle était environnée ? Maubray était là, elle ne craignait plus rien. Quand elle le voyait si fier, si courageux, si calme, si dévoué, elle retrouvait la sécurité qu'elle avait eue autrefois, lorsqu'elle vivait puissante et respectée à l'abri de la souveraine autorité du général.

Il était écrit que la destinée de Marie ressemblerait en tout à celle d'une souveraine ; libre et maîtresse de sa main, elle ne put s'unir publiquement à l'homme de son choix. Une nuit, le marquis de Maubray la conduisit à la chapelle, où le père Du Tertre les attendait. Leur mariage n'eut pas d'autres témoins que le docteur Janson et un gentilhomme de la maison de Mme d'Énambuc. Les mesures étaient si bien prises, que personne n'eut le moindre soupçon, pas même les esclaves qui servaient la petite reine ; Palida seule veillait et attendait dans la chambre à coucher de sa maîtresse. La même nuit, d'autres faits s'accomplissaient non moins mystérieusement, et, tandis que le père Du Tertre disait la messe de mariage, il y avait une assemblée secrète chez le comte de Loinvilliers, qui, toujours souffrant de sa blessure, n'avait pas reparu au Fort-Saint-Pierre.

Il y avait sous les remparts une petite terrasse qui communiquait avec les appartements intérieurs ; Marie s'y arrêta un moment en sortant de la chapelle. D'une main ; elle s'appuyait au bras de Maubray, de l'autre elle retenait le voile de dentelle dont les plis flottaient autour de sa taille. Jamais, même

dans la fraîcheur éclatante de sa première beauté, elle n'avait été si ravissante. Sa langueur lui donnait un nouveau charme, et la douce pâleur répandue sur ses traits semblait éclairer leur pureté divine. Elle leva vers Maubray ses yeux pleins de joie et de mélancolie ; une même pensée les occupait ; ils songeaient à un autre temps, déjà bien éloigné, au temps de leurs premières amours.

— Henry, dit-elle, ne vous semble-t-il pas que le passé n'a point existé, que je suis sortie hier du couvent de l'Annonciation, et que nous venons de nous marier à l'église de Saint-Louis ?

— Oh ! ma chère âme, répondit-il avec une tendre émotion, il est vrai... J'ai tout oublié... je suis heurenx !

— Heureux !... ensemble pour toujours !... murmura-t-elle en appuyant son front à l'épaule de Maubray.

La nuit était sombre, et la brise qui soufflait de l'est apportait de l'intérieur des terres les chauds parfums des girofliers en fleurs. Tout à coup un canéficier, le seule arbre dont la verdure tapissât les murailles du fort, frémit, agité par une légère raffale, et ses longues siliques s'entrechoquèrent avec un bruit sec. Marie frémit.

— Comme le ciel est noir là-bas ! comme l'air est lourd ! murmura-t-elle ; cette nuit ressemble à une autre nuit bien fatale et qui eut un affreux lendemain !...

— Cette nuit est belle, la plus belle de ma vie ! répondit Maubray en serrant contre sa poitrine les mains jointes de Marie ; éloigne ces terreurs, ces funestes souvenirs... Soyons heureux enfin...

Le lendemain était un dimanche, et dès le point du jour le père Du Tertre s'était rendu à l'église paroissiale du Mouillage, pour confesser les gens qui devaient faire leurs dévotions. Mais, contre son habitude, il retourna au fort avant de dire la grand'messe. Marie venait de passer dans la salle, où elle avait trouvé le docteur Janson.

— Mon père, est-ce qu'il y a quelques mauvaise nouvelle ? s'écria-t-elle en voyant entrer le moine, dont le visage annonçait une certaine agitation.

Il s'arrêta au seuil de la porte, pour s'assurer que personne ne pouvait écouter ; puis il fit signe à Palida de se mettre là en sentinelle.

— Madame, dit-il en se rapprochant de Marie, un complot va éclater aujourd'hui même, dans deux heures, à l'issue de la messe... La Providence a permis que je fusse averti. On veut se défaire du marquis, on veut le tuer...

— Et qui s'est chargé de cet assassinat ? interrompit Marie en pâlissant.

— Un parent de Baillardet l'insultera au sortir de l'église, où l'on s'attend à le voir paraître à votre suite. On ne lui laissera pas le temps de mettre l'épée à la main, on se jettera sur lui, et vingt bras le frapperont à la fois.

— C'est le comte qui a préparé ce guet-apens, s'écria Marie, c'est lui ! n'est-ce pas, mon père ? Oh ! je le croyais incapable d'une telle lâcheté !...

— Oui, c'est lui, mais il n'est pas seul... Les colons croient se faire ainsi justice de leurs propres mains. Ils ont vu avec une indignation furieuse ce qui s'est passé.... Vous êtes sur un abîme, madame ! tout ce que je prévoyais est près d'arriver.

— Mais Maubray est un homme de tête, un homme de cœur.... Il nous défendra, il nous sauvera.

— C'est pour cela qu'on veut d'abord se défaire de lui. D'ailleurs, madame, il ne faut pas vous le dissimuler, le marquis ne peut rien que par son courage personnel, son dévoûment. Les circonstances qui ont entouré son arrivée ici empêcheront toujours qu'il ait une influence puissante... Le comte de Loinvilliers le sait bien.... il triomphe...

— Mais que faire alors, que faire? s'écria Marie avec épouvante. Mon père, je ne puis même dire à Maubray le péril où nous sommes; il le braverait.

— Nous l'empêcherons aisément d'aller ce matin à l'église du Mouillage, dit le docteur, mais on attendra une autre occasion.

— J'entourerai Maubray de ma garde, et d'ailleurs il y a une justice ici, je puis encore faire arrêter et punir ceux qui trament la rébellion et l'assassinat.

— Non, vous ne le pourrez pas, madame, s'écria le moine; il ne faut plus songer à un coup d'autorité; vous perdriez tout peut-être, et même la vie, sans sauver M. de Maubray. On m'a révélé tout le complot... Des gens de votre propre maison y ont trempé... Vous ne pouvez plus vous fier aux capitaines de paroisse; ceux du Prêcheur, du Carbet et du Lamantin étaient cette nuit chez M. de Loinvilliers, et ils ont répondu des autres. Toute cette trame a été conduite avec tant de prudence et de secret, qu'il a fallu une faveur de la Providence pour la découvrir... C'est un des espagnols qui m'a tout révélé en confession. Pour vous convaincre de l'imminence et de la grandeur du péril, je n'ai qu'un mot à ajouter : c'est le comte qui est l'âme du complot, il dirige tout; vous le connaissez, et vous savez s'il est homme à différer longtemps et à manquer sa vengeance.

Tandis que le moine parlait, Marie marchait avec agitation, le regard fixe, les mains croisées; de temps en temps elle s'arrêtait devant la fenêtre et regardait la mer.

— Il faut sauver Maubray, dit-elle, et pour le sauver il n'y a qu'un moyen... *le Saint-Malo* met à la voile demain au point du jour.

— Vous voulez partir, madame? vous voulez retourner en France? interrompit le moine.

— Non, non, pas moi, mon père, répondit-elle, mais Maubray... Je lui confierai mon fils; et vous-même, vous l'accompagnerez, chargé d'une mission près du roi. Je resterai ici, j'y resterai seule, sans craindre le comte ni aucun de mes ennemis : mon espoir est que la bonté du roi abrégera cette situation.

— Je ne vous comprends pas, madame, dit le moine avec un profond étonnement.

— Les dépêches que je vous remettrai vous expliqueront tout, répondit-elle avec calme. Maintenant, mon père, retournez à l'église du Mouillage : j'y serai dans une heure.

Quand le père Du Tertre fut sorti, Marie se rapprocha du médecin.

— Docteur, dit-elle, je ne veux pas faire mes adieux à Maubray.

En prononçant ces mots, sa fermeté l'abandonna tout à coup, et elle fondit en larmes.

— Non, reprit-elle, non, je ne le reverrai pas, je ne le pourrais sans mourir. D'ailleurs, je ne saurais le tromper; il devinerait la vérité, il voudrait rester... Non, non, qu'il parte, qu'il parte ! il y va de sa vie!... Aveugle que j'étais ! j'avais pu croire que Loinvilliers ne se vengerait pas.... Oh ! certainement il tuerait Henry..... Seule ici, je ne le craindrai plus. N'ai-je pas déjà lutté contre son influence, contre son ambition, contre son amour?... Puis viendra enfin le jour de ma délivrance.... Mais à présent, c'est à Maubray qu'il faut songer.... Allez le trouver, docteur; dites-lui de se rendre sans délai à bord du *Saint-Malo*, et d'y attendre une lettre de moi. Dites-lui que je lui ai fait mystère d'un dessein qui m'occupait depuis son arrivée ici, et que je vais le lui faire connaître. Dites-lui que je vais exiger de son amour le plus grand sacrifice; dites-lui qu'il y va de ma vie, de notre bonheur. Oh! il me croira, il partira.... Je vais envoyer mes ordres au capitaine... Docteur, vous ne quitterez pas Maubray, vous l'empêcherez de revenir à terre. Allez, mon vieil ami, je me fie à vous.

En ce moment, une voix se fit entendre dans le premier salon; la maison de M^me^ d'Énambuc se réunissait pour la suivre à l'église.

— C'est lui ! murmura Marie en fuyant dans la chambre. Oh ! mon Dieu, donnez-moi la force et le courage !

— Je vais vous obéir, madame, dit vivement le docteur; soyez tranquille : j'ai tout compris.

Un peu après, M^me^ d'Énambuc monta en litière pour se rendre à l'église du Mouillage. Elle tenait son fils sur ses genoux. Toute sa maison la suivait, et la compagnie des gardes précédait sa litière. Cet apparat n'était d'usage qu'aux jours de grande fête, et l'on remarqua avec un certain étonnement l'espèce de solennité dont s'était entourée la petite reine. L'église était déjà pleine de monde, son étroite enceinte contenait à peine les privilégiés, les gens de pure race blanche; les peaux noires, les esclaves, se tenaient dehors, et assistaient de loin aux offices, comme autrefois en Europe les excommuniés. Marie aperçut en entrant le comte de Loinvilliers au milieu d'un groupe nombreux. Il était encore tout malade et affaibli; mais son regard noir et brillant avait toujours la même expression de vivante énergie. Au moment où Marie parut, tous les regards se tournèrent vers elle, et le plus profond silence régna dans la nef. Loinvilliers avait cherché Maubray d'un rapide coup d'œil.

— Par le corps du Christ ! murmura-t-il en serrant le bras de Ricio, je ne le vois pas ! il n'est pas venu !

Marie traversa la nef d'un pas lent, et vint s'agenouiller avec son fils au prie-dieu préparé pour elle devant la sainte table. Déjà le père Du Tertre avait reçu ses instructions; avant de commencer la messe, il s'arrêta au pied de l'autel, et se retournant vers l'assemblée, il dit à haute voix :

— Mes frères, joignez-vous d'intention au saint sacrifice que je vais offrir, et demandez à Dieu de répandre ses bénédictions sur ce jeune enfant et sur sa mère. C'est aujourd'hui que madame se sépare de son fils pour l'envoyer en France, où il doit être élevé selon l'expresse volonté de son défunt père, autrefois seigneur de cette île. Prions, mes frères, pour que Dieu garde et protége la veuve et l'héritier du général d'Énambuc.

A ces mots, l'assemblée entière s'émut, et tous les yeux se tournèrent vers Marie avec étonnement : elle s'était levée.

— Oui, dit-elle, mon fils vient vous faire ses adieux, il ne reviendra ici que dans bien des années, quand il sera un homme. Alors, il ne démentira pas le sang dont il sort, il se souviendra des exemples que lui a légués son père; maintenant je le confie à des mains sûres : c'est sa révérence le père Du Tertre et M. le marquis de Maubray qui l'emmènent en France.

A cette déclaration si inattendue, il y eut un mouvement dans le groupe qui environnait Loinvilliers; tous ces visages sombres et attentifs se tournèrent vers le comte. Il sourit d'un air calme et se mit tranquillement à genoux pour entendre la messe qui commençait. La triste Marie priait et pleurait prosternée devant l'autel; ses mains froides et tremblantes serraient les mains de son fils, elle lui parlait tout bas comme pour soulager son cœur.

— Ah ! mon cher enfant, disait-elle, je reste seul ici, seule et désolée ! Tu me chercheras demain, tu m'appelleras..., mais celui auquel je te confie t'aimera aussi... Si quelque danger te menace, il te défendra, il te sauvera; bientôt tu seras avec lui dans ce beau pays que j'ai tant aimé et regretté ; prie Dieu alors, pauvre enfant innocent! prie-le pour que ta mère puisse aller te rejoindre!

Quand la messe fut finie, et que Marie sortit tenant son fils par la main, on se pressa autour d'elle, les femmes pleuraient en regardant ce bel enfant qui les saluait en souriant d'un air de petit prince. La nouvelle du départ de Maubray avait tout à coup calmé les esprits, et la petite reine recueillit sur son passage des marques de sympathie qu'on ne lui eût pas accordées quelques heures auparavant.

La malheureuse femme accomplit courageusement son sacrifice; en rentrant au fort, elle écrivit à Maubray; sa lettre ne contenait que ces mots : « Il faut nous quitter, Henry ! vous vous résignerez à cet affreux malheur, car il y va de ma sûreté, de ma vie peut-être ; le père Du Tertre vous expliquera tout... Au nom du ciel, au nom de notre amour, partez ! c'est votre femme qui vous en prie à genoux. Je vous confie ce que j'ai de plus cher au monde, mon fils... Un devoir sacré me retient, je ne puis abandonner pour vous suivre les grands intérêts remis à ma garde. Je dois compte au roi et à l'héritier du général d'Énambuc de ma conduite ici; mais j'espère, j'attends le moment qui me délivrera de cette responsabilité terrible. Le père Du Tertre va porter mes supplications au roi. Henry, j'irai te retrouver ; j'en fais la promesse devant Dieu, je te serai rendue ! »

*Le Saint-Malo* était mouillé à quelques encablures du rivage, sous les fenêtres du fort; des embarcations allaient et venaient incessamment pour les préparatifs de ce départ précipité. Maubray était à bord depuis deux heures quand il reçut la lettre de sa femme ; déjà le docteur Janson lui avait fait pressentir son malheur, il était comme un homme hors de sens quand le père Du Tertre arriva. Le moine avait une longue expérience des souffrances humaines, il connaissait l'art de les calmer, et il sut inspirer à Maubray le courage de se soumettre à cette séparation. Marie passa le reste de la journée et toute la nuit assise près de la fenêtre, et les yeux tournés vers le navire qui allait

emporter tout ce qui lui était cher au monde. Un peu avant l'aube, le père Du Tertre vint avec une suite nombreuse chercher le jeune d'Énambuc. La malheureuse mère tenait son enfant endormi sur ses genoux; elle l'embrassa silencieusement, et le remit au moine en disant avec cette sombre tranquillité qui est la plus haute expression des douleurs violentes :

— Priez Dieu pour moi, mon père, et dites à Maubray que nous nous reverrons.

Plusieurs heures après, Marie était encore devant la fenêtre, agenouillée, immobile et les yeux fixés sur la mer. Son regard suivait une voile qui s'effaçait de moment en moment et qui disparut enfin dans la ligne indécise où les eaux bleues se confondaient avec le tranquille azur des cieux. Lorsqu'elle n'aperçut plus rien que l'espace immense et vide, elle étendit les bras en s'écriant, l'âme saisie d'un pressentiment funeste : Les reverrai-je, mon Dieu ? Puis elle se releva brusquement et murmura, en regardant autour d'elle avec une sorte de terreur : A présent, je suis seule !

Le docteur et Palida étaient près d'elle, ils l'emmenèrent : comme elle traversait la salle d'audience, Loinvilliers entra. En revoyant dans un pareil moment celui dont la fatale influence avait rempli sa vie de trouble et de douleur, Marie ne put réprimer un mouvement d'effroi, ses genoux fléchirent; elle dit d'une voix à peine articulée et avec une morne froideur : Excusez-moi, monsieur, je ne puis avoir l'honneur de vous recevoir aujourd'hui.

— Je venais seulement, madame, pour vous assurer de mon dévouement, répondit-il d'un air grave; en toute circonstance, je serai prêt à vous en donner des preuves.

Elle ne répondit à ces protestations qu'en inclinant la tête, et sortit lentement. Le comte la suivit du regard.

— Ah ! murmura-t-il avec une profonde expression de joie, elle ne l'aimait donc pas, puisqu'il est parti? C'est son fils qu'elle pleure... Oh! Marie, Marie ! cet homme serait mort s'il fût resté. Mais non, tu ne l'aimais pas.... j'étais fou de le croire.

A dater de ce jour, le comte revint souvent au Fort-Saint-Pierre; il n'avait pas cependant repris l'autorité qu'il avait longtemps exercée, et la petite reine ne lui rendit pas sa charge de lieutenant général, qui demeura vacante. Le départ de Maubray avait produit une certaine sensation dans la colonie, et apaisé les ressentiments furieux dont il avait failli être victime; mais tout n'était pas fini pourtant, et le comte de Loinvilliers, qui, pour perdre Maubray, avait fomenté tous ces complots, était allé plus loin à son insu. Maubray n'était qu'un prétexte pour les gens, depuis longtemps hostiles à la petite reine, qui avaient en vue autre chose que de venger la mort du patron Baillardet. Tous ces mécontents voulaient se soustraire à l'autorité seigneuriale, dont ils dépendaient immédiatement, et faire de la colonie un petit État gouverné par des magistrats élus entre les notables habitants, comme les capitaines de paroisse. Toutes ces menées restèrent longtemps secrètes : le comte de Loinvilliers n'y était point mêlé; on avait cessé de le craindre, pourtant on se méfiait de lui. Marie n'ignorait pas entièrement ce qui se passait; mais elle était dans cette espèce de sécurité que donne l'habitude d'une position difficile.

Elle se soutenait avec une admirable grandeur d'âme au milieu des peines amères qui la rongeaient. Tous lui obéissaient encore, nul n'avait manqué au serment de fidélité qu'il avait prêté entre ses mains; toutefois les mêmes acclamations n'accueillaient plus sa présence, et les pauvres noirs criaient seuls encore sur son passage : Vive la petite reine!

Quelques mois s'écoulèrent ainsi. Le comte de Loinvilliers voyait avec une sombre inquiétude, une sourde impatience, l'espèce de défense que Marie lui opposait. Il y avait dans ses refus une sorte d'inertie contre laquelle les violences du comte se brisaient. Il était loin cependant de perdre toute espérance; il comptait sur le temps, sur la persévérance de ses soins, et surtout sur l'isolement où était Marie : il ne savait pas quel espoir la faisait vivre. Un matin, c'était au commencement de l'hivernage, dix mois environ après le départ de Maubray, la petite reine se promenait sur la plage, appuyée au bras du docteur Janson; Palida portait le vaste parasol bariolé de peintures chinoises et l'éventail de sa maîtresse; quelques négresses suivaient à distance; le vieux médecin avait l'air soucieux.

— Pourvu que toute cette canaille paye les rôles sans tuer les collecteurs! murmura-t-il. Cinquante livres par tête de cette plante nauséabonde qu'on appelle ici *pétun* et tabac à Paris : il n'y a pas de pays au monde où la taille soit moins lourde.

— Je ne suis pas tranquille, dit Marie, depuis ce matin on entend dans les mornes le son des buccins; ce sont des gens qui s'avertissent d'une habitation à l'autre, comme quand on voyait venir les peaux rouges.

— Ne serait-il pas à propos que le capitaine de la paroisse fût mandé?.... En cas d'émotion populaire, je crois qu'on peut compter sur lui et sur ses gens.

— Qui sait? dit Marie en secouant la tête; dans un moment d'effervescence, les rebelles entraîneront les gens paisibles. Dieu me garde d'ailleurs de voir les habitants armés les uns contre les autres!

En ce moment, le bruit éloigné des tambours se fit entendre, et bientôt on aperçut le long de la plage, du côté du Carbet, une foule d'hommes qui s'avançaient; la plupart avaient des fusils et des piques, dont le fer aigu reluisait au soleil.

— Ils ont fourbi leurs armes! s'écria le docteur. Toutes ces piques étaient rouillées et attachées au ratelier depuis la guerre des peaux rouges... Madame, ils en veulent peut-être à votre personne; venez, rentrez dans le fort, faites fermer les portes.

— Pourquoi? répondit Marie avec calme. S'ils viennent nous attaquer, qui pourra nous défendre? La compagnie des gardes, soixante hommes contre cette multitude prête à nous assiéger?... Rentrons au fort; mais la porte restera ouverte, et c'est dans la grande cour que j'attendrai.

Cependant la troupe arrivait au pas de charge; elle fit halte devant le fort. On put reconnaître alors qu'elle était composée d'une foule de colons des quartiers du Prêcheur et du Carbet; la plupart avaient aussi armé leurs engagés. L'exact et véridique auteur de l'*Histoire des Antilles* nous a conservé les noms des meneurs de cette rébellion : c'étaient un neveu du patron Baillardet et deux riches colons, Vigeon et Sigaliz. Ils amenaient chacun environ

deux cents hommes bien armés et fort résolus. A l'approche de cette troupe, M. de La Fontaine-Héron, commandant de la place de Saint-Pierre, avait promptement réuni tout son monde, et la garde de la petite reine était rangée au fond de la cour. Marie ordonna à M. de La Fontaine-Héron de faire mettre bas les armes à ses gens, puis elle s'avança seule au-devant des révoltés jusque sur la porte de la grande cour; là, elle s'arrêta et dit avec calme :

— Que voulez-vous, messieurs, et par quel motif vous présentez-vous ainsi devant moi?

Une clameur inintelligible s'éleva, il y eut un moment de confusion et de désordre, tous répondaient à la fois; puis Sigaliz s'avança et porta la parole :

— Madame, dit-il, les notables habitants sont réunis en ce moment dans les magasins du Mouillage pour aviser aux intérêts de la colonie; nous venons en leur nom vous sommer de vous rendre à cette assemblée.

— Nulle assemblée ne peut se former si elle n'a été convoquée par moi, répondit Marie avec fermeté; je ne reconnais aucun des actes émanés de ce nouveau pouvoir. Retirez-vous, et dites à ceux qui vous envoient que je suis prête à les entendre, s'ils veulent venir ici me soumettre leurs réclamations.

— Ce n'est pas entre les murailles du fort, sous les mousquets de la garnison qu'ils pourraient parler librement, s'écria Sigaliz; il faut nous suivre, madame.

A ces mots, il fit un mouvement comme pour mettre la main sur la petite reine. Ce geste fut le signal de l'attaque. Les révoltés tentèrent d'envahir la cour, tandis que les gardes, serrés autour de Marie et la pique en avant, tâchaient de protéger sa rentrée daus les appartements du fort; mais Vigeon et ses hommes s'emparèrent bientôt de la porte. Au milieu de ce tumulte, on entendait une voix qui criait : Sauvez, sauvez madame!... C'était celle de Palida; l'esclave s'était jetée devant sa maîtresse et la couvrait de son corps. Au bout de quelques minutes, Sigaliz se fit jour jusqu'à la petite reine, et, la saisissant d'un bras vigoureux, il l'emporta tout échevelée et couverte de sang.

— Elle est prisonnière! elle est prisonnière! cria-t-on de tous côtés, et la troupe entière abandonna la place pour suivre Sigaliz, qui emmenait la petite reine aux magasins du Mouillage.

## VII.

Deux jours plus tard, vers minuit, Marie veillait encore dans la chambre qui lui servait de prison. Elle était assise devant une petite table sur laquelle était ouvert son livre d'heures; en face d'elle, Palida, debout et le dos appuyé à la muraille, semblait écouter si quelque bruit ne se faisait pas entendre au dehors; mais tout se taisait, hors le vent qui murmurait au châssis grillé de la fenêtre. Une lampe de terre éclairait à peine cette triste cellule, située sous le toit d'un des magasins du mouillage, et qu'on avait arrangée à la hâte pour servir de prison à Marie; au milieu de ces vagues ténèbres, ressortait comme une lumineuse apparition la figure blanche et immobile de la petite reine : elle lisait le front baissé, les mains jointes, et par moments elle jetait les yeux sur

un papier placé devant elle, à côté d'une écritoire en fer-blanc, semblable à celle que les scribes de profession portaient alors suspendue à la ceinture.

— Maîtresse, dit Palida en relevant la tête, il me semble que j'entends quelque chose en bas, comme des gens qui viennent.

— C'est la sentinelle qui marche devant la porte; va, tout le monde dort ici, répondit Marie.

— Non, non, on a parlé, dit l'esclave en montant sur le banc de bois placé devant la fenêtre et en essayant de voir ce qui se passait dehors; mais elle n'aperçut qu'une lumière qui brillait non loin de là, au couvent des pères jacobins. Tout était muet ou désert aux environs, car alors le quartier du Mouillage n'existait pas encore, et la ville de Saint-Pierre n'était qu'une grosse bourgade bâtie sous le fort. Tout à coup un léger bruit se fit entendre derrière la porte même de la prison et la clef tourna doucement dans la serrure.

— Maîtresse! s'écria Palida, on ouvre!

Le cœur de Marie battit violemment.

— A cette heure! murmura-t-elle; que Dieu ait pitié de nous!... Qui donc vient ici?

La porte s'entr'ouvrit et se referma doucement, le porte-clef resta dehors et Loinvilliers entra. Marie s'était levée; en reconnaissant le comte, elle recula jusqu'au fond de la chambre et resta là, tremblante et appuyée des deux mains à l'épaule de Palida. Loinvilliers parcourut la prison du regard; puis ses yeux s'arrêtèrent sur Marie avec une amère joie. Combien de fois, dans l'égoïsme cruel de son amour, il avait souhaité la voir ainsi seule, abandonnée de tout secours humain! Il crut réduire enfin, sinon le cœur, du moins la fierté de cette femme, dont le salut dépendait en ce moment de lui, et dit en se rapprochant de Marie :

— Je viens à votre secours, madame...

— Vous! interrompit-elle avec un geste de doute et presque d'effroi.

— Savez-vous ce qui se passe? reprit-il; les rebelles sont maîtres du fort et de la ville; ils ont nommé des magistrats, des officiers nouveaux... Ils ont rédigé un acte par lequel vous renoncez à vos droits et à ceux de votre fils...

— Cet acte, le voilà, répondit-elle en montrant le papier placé sur la table.

— Ils l'ont apporté pour vous le faire signer, ils l'ont laissé.... eh bien?

— Eh bien! dussé-je mourir ici, je ne rachèterai pas ainsi ma liberté, ma vie.

— Mais vous pouvez échapper autrement à ces misérables, s'écria Loinvilliers; j'ai gagné vos gardes, mes Espagnols nous attendent au bord de la rivière des Pères. Au point du jour, nous serons en sûreté dans les Mornes, et alors, savez-vous ce que je ferai, Marie? J'enrôlerai tous les flibustiers de ces îles; mon oncle le baron de Poincy m'enverra des troupes de Saint-Christophe. Avec toutes ces forces réunies, j'attaquerai les rebelles, je les traiterai comme j'ai traité les peaux rouges. Vous serez vengée, Marie! le voulez-vous? Alors il faut vous fier à moi, il faut me suivre.

— Non, répondit-elle, non; car qui sait quel prix vous mettriez à votre dévouement?

— Le plus haut prix, je l'avoue, s'écria Loinvilliers; j'exigerais une pro-

messe, un serment que vous accompliriez quand vous seriez revenue ici victorieuse et vengée.

— Je n'ai donc plus d'espoir qu'en Dieu, dit-elle en baissant la tête; je ne vous suivrai pas, monsieur.

— Marie, au nom du ciel, par pitié pour vous-même, s'écria Loinvilliers, venez, le temps presse; mais vous me haïssez donc plus que la mort? Ces misérables vous tueront; qui peut vous sauver si ce n'est moi? Quel secours pouvez-vous attendre dans cette île séparée du reste du monde par les abîmes immenses de la mer?

Marie s'était assise; elle détourna la tête et fit signe à Loinvilliers de sortir. Alors il se mit à ses genoux, il lui parla encore longtemps avec des transports d'amour, de fureur, avec menace, avec prière; mais elle fut inébranlable. Le comte la quitta enfin, irrité, désespéré de ses refus et résolu pourtant à la sauver.

La situation de la petite reine était affreuse; les auteurs de cette rébellion s'étaient trop compromis pour ne pas aller jusqu'aux dernières extrémités, si Marie ne signait l'acte qui les investissait légalement du pouvoir. Mais Loinvilliers les surveillait, et il leur suscita des embarras qui ne leur laissèrent pas le temps d'arriver à leurs fins; il agit sourdement auprès des capitaines de paroisse qui déjà voyaient avec inquiétude les embarras du nouveau gouvernement; il se servit de l'influence toute puissante du clergé pour ramener les petites gens; il réclama enfin hautement la liberté de Marie. Cependant la petite reine était toujours étroitement gardée. Aucune nouvelle de ce qui se passait au dehors ne lui était transmise, et Loinvilliers lui-même ne put parvenir une seconde fois jusqu'à elle. Un jour enfin la porte de sa prison s'ouvrit, et elle vit entrer le docteur Janson; le pauvre homme était blême et défait.

— Oh! mon vieil ami, s'écria-t-elle toute en larmes, c'est vous! que vous ont-ils donc fait, grand Dieu!

— Ils m'ont enfermé là-bas dans une chambre noire, répondit-il piteusement, depuis un mois; et vous, madame? Oh! les infâmes, vous traiter ainsi! mais ils ont peur à présent. Sigaliz et les autres se sont enfermés dans le fort; il y a une assemblée au quartier du Prêcheur, le comte de Loinvilliers s'y est rendu; d'un moment à l'autre, les choses peuvent changer de face.

— D'un moment à l'autre il peut arriver un navire de France! s'écria Marie avec un accent indicible de confiance et d'espoir. Docteur, il y a aujourd'hui onze mois que Maubray est parti.

En parlant ainsi, elle était pâle, animée, et ses prunelles brillantes semblaient se dilater. Le médecin lui prit le bras et se mit à compter les pulsations de l'artère avec une attention inquiète. Elle sourit et dit en étendant la main du côté de la mer : — Maubray m'attend là-bas, j'irai. Vous m'y conduirez, docteur. — En ce moment, un grand tumulte s'éleva du côté du fort; on entendait le roulement des tambours et un bruit confus. — Sainte mère de Dieu! on va se battre! s'écria Marie. Il y eut un moment d'angoisse et de cruelle attente : le bruit approchait.

— On vient vous délivrer, madame! s'écria le docteur.

Au même instant les portes s'ouvrirent, et Loinvilliers parut à la tête d'une vingtaine d'hommes.

— Vous êtes libre, madame, dit-il; Baillardet, Vigeon et Sigaliz viennent d'être arrêtés ; les habitants se recommandent à votre miséricorde. La vigie a signalé un navire, un navire de l'État, et les rebelles sont effrayés.

— Un navire qui vient de France ! s'écria Marie en levant les mains au ciel ; mon Dieu ! soyez béni !

La petite reine fut ramenée au fort Saint-Pierre comme en triomphe; ceux qui un mois auparavant la poursuivaient de clameurs furieuses s'attendrissaient maintenant en la voyant s'avancer si pâle, si faible, si souffrante, mais le front éclatant de joie. Le docteur et Palida la soutenaient, car elle n'avait pas voulu monter dans sa litière. Quand elle fut sur la plage, elle s'arrêta les yeux fixés sur le navire dont on distinguait en pleine mer la haute voilure. Oh ! murmura-t-elle avec un élan de confiance et d'espoir, voici ma délivrance !

Loinvilliers marchait, plein d'orgueil et d'espoir, à côté de la petite reine; dans l'effusion de sa joie, elle lui avait adressé quelques paroles bienveillantes. Il rentra avec elle au fort, et chacun, en le voyant si radieux, pensa que sa charge de lieutenant général lui était déjà rendue. Avant de suivre Marie dans les appartements, il appela Ricio et lui dit à voix basse : — Que mon canot soit prêt sur l'heure. Dès que le navire qu'on signale aura mouillé, j'irai à bord. Il faut que je sois maître ici : elle est à moi maintenant !

Le soir même, le vaisseau de guerre *l'Amphitrite* jeta l'ancre dans la rade de Saint-Pierre. Le père du Tertre et M. de Vauderoque d'Énambuc, frère du défunt général, étaient à bord.

Le lendemain, vers midi, une assemblée solennelle, convoquée par la petite reine, se réunit au fort. Les principaux habitants, le clergé, tous les officiers, tous les employés du gouverneur remplissaient la salle d'audience. Le comte de Loinvilliers avait repris sa place près du fauteuil où allait venir s'asseoir la petite reine. Pour la première fois de sa vie peut-être, il ne pouvait dissimuler entièrement ce qui se passait au fond de son âme ; un sourire involontaire faisait frémir ses lèvres pâles, une secrète joie éclatait sur son front de marbre et dilatait ses sombres prunelles. On ignorait quelle communication la petite reine voulait faire à l'assemblée. Loinvilliers lui-même ne se douta pas un instant de ce qui allait se passer. A midi précis, Marie parut, conduite par son beau-frère, M. de Vauderoque d'Énambuc; le père du Tertre marchait à côté d'elle, tenant dans ses mains un pli auquel pendait le sceau royal. Une acclamation s'éleva de tous côtés; on cria : Vive la petite reine ! vive Madame ! Marie s'inclina, visiblement émue; son beau visage si pâle, si languissant, s'anima d'une légère rougeur, et elle leva la main vers le portrait du général comme pour lui reporter tous ces hommages. Quand les acclamations eurent cessé, Marie prit des mains du père Du Tertre le parchemin scellé, et dit d'une voix très-émue, mais haute et distincte : — Messieurs, je suis touchée jusqu'au fond de l'âme des sentiments que vous me témoignez, et j'en garderai toujours un vif souvenir. Je vous ai réunis pour vous faire mes adieux. Sa majesté, cédant à mes supplications, a remis en d'autres mains le gouverne-

ment de la colonie. C'est le frère de celui que vous avez tous pleuré et dont la mémoire est restée ici en vénération; c'est M. de Vauderoque d'Énambuc qui représentera mon fils et commandera au nom du roi de France; voici les lettres patentes. Messieurs, je vous présente votre nouveau gouverneur. — En achevant ces mots, elle se tourna vers M. de Vauderoque, qui se leva et salua l'assemblée. Il y eut un moment d'étonnement et de silence. Personne ne s'attendait à une telle déclaration; tous les regards se tournèrent vers Loinvilliers, qu'un moment auparavant chacun désignait comme le futur époux de la petite reine. Il était debout, immobile et calme en apparence; mais il avait la main sur son poignard, car sa première pensée fut de tuer Marie sur l'heure; puis il calcula rapidement qu'il avait quelques jours devant lui et qu'il pouvait encore devenir le maître de cette femme, dont la possession était depuis si longtemps l'unique but de sa vie. Il dissimula sa rage, sa fureur, toutes les passions qui bouleversaient son âme, et il entendit d'un visage tranquille la longue harangue que M. de Vauderoque fit à l'assemblée. Quand tout le monde se fut retiré, il se rapprocha de la petite reine, et lui dit, le regard ardent, les lèvres pâles et serrées : — Vous partez ! vous voulez aller retrouver cet homme ! mais, sur mon âme, sur mon salut, il ne vous reverra jamais !

*L'Amphitrite* devait faire voile pour Saint-Domingue après quelques jours de relâche à la Martinique, et l'époque de son retour en France était encore éloignée. Marie ne voulut point l'attendre; elle se décida à partir sur un navire de Bordeaux qui venait de compléter sa cargaison à la Basse-Terre de la Guadeloupe. On essaya vainement de la dissuader d'entreprendre une si pénible et si longue traversée sur un vaisseau marchand mal construit et mauvais voilier; elle n'écouta que l'ardente impatience qui depuis si longtemps la consumait.

Quelques jours plus tard, une foule d'habitants se pressaient le long de la plage. Ils étaient venus de tous les quartiers de l'île en apprenant l'arrivée du nouveau gouverneur et le départ de la petite reine. Les regrets et l'attendrissement étaient universels; en ce moment on ne se souvenait que de la bonté, de la justice, des nobles qualités de Marie; ceux-là même que l'idée d'être gouvernés par une femme avait le plus révoltés, la pleuraient maintenant. Tous les canots de la rade étaient en mouvement autour de *l'Amphitrite*, qui allait transporter la petite reine et sa suite à la Guadeloupe, où elle devait s'embarquer sur *le Saint-Nicolas* de Bordeaux. Les noirs chantaient sur un air monotone et plaintif des paroles improvisées; tous aimaient cette jeune femme, dont ils n'avaient jamais aperçu que de loin le doux visage; ils la pleuraient, car ils savaient qu'elle avait souvent jeté sur leurs misères un regard de compassion, et qu'elle les protégeait contre l'oppression des blancs. La petite reine entendit la messe dans la chapelle où une année auparavant elle avait à pareil jour épousé secrètement le marquis de Maubray; son âme était pleine de joie et d'espoir; il lui semblait que cet anniversaire devait lui porter bonheur. Après avoir fait ses dévotions, elle descendit vers la plage, accompagnée de tous les gens de sa maison qui la suivaient en France. Une longue acclamation s'éleva à son aspect; la foule éplorée se pressa sur son passage avec mille bénédictions et mille vœux. Marie, tout à la fois triste et radieuse, mit une main sur

son cœur et salua cette multitude inconstante, qui, un mois auparavant, l'avait vue traînée en prison, et ne s'était point levée pour la délivrer. Elle était d'une extrême pâleur, et elle se soutenait à peine. Le gouverneur lui donnait la main; mais elle était si faible, qu'il lui fallait aussi s'appuyer au bras du docteur Janson. Lorsqu'elle fut entrée dans le canot qui devait la transporter à bord, elle se retourna et fit encore un signe de la main. Alors les sanglots éclatèrent; la foule tendit les bras vers elle en criant :

— Vive ! vive la petite reine!

— Adieu, adieu, dit-elle en jetant un long regard sur cette terre où elle avait régné, où elle avait tant souffert; adieu! la France ne me fera jamais oublier cet autre côté du monde.

Le comte de Loinvilliers n'était pas venu faire ses adieux à la petite reine; seul et caché derrière les remparts, il la vit s'embarquer et quitter pour toujours la Martinique. Quand le canot eut abordé *l'Amphitrite*, quand Marie eut quitté le pont, après avoir une dernière fois salué la foule immobile sur le rivage, Loinvilliers appela Ricio.

— Allons! tout est-il prêt? s'écria-t-il. Moi aussi, je pars! Oh! Juan de Mata, terrible écumeur de mer, quelle proie! Allons, allons retrouver aux Saintes mes amis les forbans! Ce sont eux qui me rendront la petite reine!

Il y a dans l'Océan qui sépare les deux mondes des chemins invisibles que le navigateur sait reconnaître et suivre; il y a comme des jalons jetés au milieu des eaux, devant lesquels passent les navires qui sillonnent la vaste mer. Juan de Mata, capitaine du *Santiago*, savait bien dans quelles latitudes il fallait attendre *le Saint-Nicolas* de Bordeaux, et, un mois environ après le départ de Marie, le forban croisait par le travers des Bermudes. *Le Santiago* était une légère goëlette armée de canons, et montée par un équipage recruté dans les quatre parties du monde, mais dans lequel les Espagnols étaient en majorité. Pendant quinze jours de croisière, il avait reconnu deux ou trois navires que le capitaine Juan de Mata eût volontiers abordés; mais Loinvilliers le força d'attendre.

Le temps était calme, des brises molles et changeantes ridaient à peine l'immense étendue au milieu de laquelle la goëlette ressemblait à un point blanc sur un velours bleuâtre. Loinvilliers ne quittait guère le pont; adossé aux bastingages, promenant ses yeux sur l'horizon, il regardait si aucune voile n'apparaissait sur l'azur indécis du ciel; il attendait avec une sombre et cruelle impatience qu'un vent favorable lui amenât sa proie. Enfin la vigie crie : Navire! et l'on aperçut bientôt distinctement un vaisseau, qu'à sa lourde voilure, à sa marche, on reconnut pour *le Saint-Nicolas* de Bordeaux. Alors la joie de l'équipage se manifesta par des cris et d'effroyables malédictions; on se prépara au combat comme à une fête, car on ne prévoyait nulle résistance. Le comte de Loinvilliers prit Juan de Mata à part.

— Nos conventions tiennent, lui dit-il, à vous et à vos hommes la cargaison tout entière, à moi M[me] d'Énambuc. Vous me transporterez avec elle dans quelque port de l'Amérique du Sud. Ce sont bien nos conventions, Juan de Mata?

— Ce sont nos conventions, et, sur mon salut, je les accomplirai, répondit le forban la main sur la poitrine.

— Oh ! maintenant elle est à moi ! s'écria Loinvilliers ; ni le ciel ni l'enfer ne sauraient me l'arracher !

Cependant *le Saint-Nicolas* avait reconnu de son côté ce navire, qui commençait à lui donner la chasse, et il essaya de fuir ; mais la goëlette, d'une marche infiniment supérieure, lui eut bientôt fait connaître l'inutilité de sa manœuvre. La faible brise qui soufflait de l'est était tombée ; le lourd navire marchand resta immobile et comme enchaîné par une puissance invisible sur cette mer endormie, tandis que la goëlette avançait sur lui, grâce à sa voilure, qui lui permettait de profiter du moindre souffle de vent. Quand elle fut à une portée de pistolet du *Saint-Nicolas*, les forbans se dressèrent sur les lisses avec des cris sauvages, et se préparèrent à jeter les grapins dans les haubans.

— A l'abordage ! à l'abordage ! cria Juan de Mata.

La goëlette accosta *le Saint-Nicolas*, et les forbans envahirent le pont, le poignard aux dents, la hache dans un main et le pistolet dans l'autre. Il y eut un moment de confusion, mais on ne se battit point, le vaisseau marchand étant entièrement désarmé. Tandis que les forbans se rendaient maîtres du capitaine et de l'équipage, Loinvilliers descendit dans l'entre-pont. En entrant dans la chambre, la première personne qu'il trouva devant lui fut le docteur

— Monsieur, lui cria-t-il, toute résistance serait inutile ; nous sommes maîtres du navire. Où est Mme d'Énambuc?

Le médecin ouvrit la porte d'une des cabines, et répondit simplement : — La voilà !

Les sabords ouverts éclairaient en plein cet étroit espace ; Palida était assise par terre dans un coin, la tête dans ses mains. Au milieu de la cabine, il y avait une caisse étroite et recouverte d'un drap noir.

— Morte !... s'écria Loinvilliers en s'arrêtant comme foudroyé. Elle est morte !...

— Je n'ai pu la sauver ; elle avait trop souffert ! répondit le médecin.

— Monsieur, interrompit Loinvilliers avec égarement, ôtez ce drap ! découvrez ce cercueil ! je veux la voir !

— C'est une profanation, s'écria le médecin en reculant avec épouvante ; monsieur, au nom du ciel, laissez en paix ces restes sacrés !

— Je veux la voir ! répéta Loinvilliers avec un geste de menace.

Le médecin releva le drap d'une main mal assurée et découvrit le cercueil. Son art avait conservé ces tristes dépouilles ; elle était là comme endormie, la tête ensevelie dans ses longs cheveux, les mains jointes sur le crucifix. Le comte de Loinvilliers s'agenouilla ; deux larmes, les premières qu'il eût versées de sa vie, roulèrent le long de ses joues, et il s'écria, dans un affreux désespoir : Marie ! Marie ! morte pour l'éternité !

— Elle vous a pardonné à ses derniers moments, dit le médecin ; elle a prié pour vous, pour vous, dont le funeste amour a rempli sa vie d'amertume et de malheur. Maintenant, du moins, laissez-moi accomplir ses dernières volontés ; souffrez que je ramène en France ses tristes restes pour les rendre à son mari, le marquis de Maubray.

— Son mari ! s'écria le comte en se dressant avec une sombre fureur ; elle était sa femme !

— Elle l'avait épousé secrètement à la Martinique.

Loinvilliers l'interrompit et lui imposa silence d'un geste violent ; puis, redevenant calme en apparence et maître de lui-même, il appela Juan de Mata. Le forban pâlit et s'arrêta épouvanté en apercevant cette femme morte, dans ce cercueil ouvert près duquel Palida et le médecin venaient de s'agenouiller.

— Est-ce là Mme d'Énambuc ? dit-il en faisant un signe de croix; par le Dieu vivant ! ce n'est pas ainsi que vous vous attendiez à la retrouver, seigneur comte ! Maintenant qu'allez-vous faire ?

— Ses funérailles, répondit Loinvilliers.

Un quart d'heure après, tout l'équipage du *Saint-Nicolas* et tous les forbans étaient réunis, la tête nue, sur le pont ; l'aumônier, son missel à la main, disait les prières pour les morts devant le cercueil auquel on avait attaché deux boulets ; le comte, agenouillé contre les bastingages, murmurait le *De Profundis* d'une voix creuse et brisée. Après l'absoute, deux hommes soulevèrent le cercueil et le lancèrent par-dessus le bord. Les profondes eaux jaillirent avec un bruit sourd et se ridèrent au loin; puis le gouffre se referma, tout fut fini ; la petite reine était à jamais cachée au fond des abîmes de la mer. Alors le comte se releva et dit entre ses dents :

— Il ne la reverra ni vivante ni morte !

Mme CHARLES REYBAUD.

---

# PORT-ROYAL,

## PAR M. SAINTE-BEUVE.

Voici enfin un livre qui console du triste état où sont tombées les lettres depuis quelques années ; car, on ne peut se le dissimuler, il s'est introduit de nos jours un étrange désordre dans les vocations de l'esprit et dans l'emploi des talents. Presque toujours le début des carrières littéraires de nos contemporains a été leur moment le plus heureux, parce qu'il était l'effet d'un mouvement naturel. On allait là où l'on se sentait appelé ; on écrivait sous la dictée d'un impérieux instinct ; on se développait librement, parce qu'on obéissait à une voix secrète et puissante. C'était là l'heure des œuvres fécondes et des succès éclatants. Mais il arrive un moment où la veine s'épuise, soit parce que la nature n'y a pas mis davantage, soit parce que le travail ne creuse pas cette veine assez à fond. Alors on se met à en chercher une autre, on dévie, parce qu'on se croit à bout de la route première, ou parce qu'on manque d'énergie pour briser les obstacles contre lesquels on se heurte. Ici s'ouvre une autre époque dans la vie de l'écrivain. Auparavant, il suivait la vocation qu'il s'était reconnue ; maintenant, il s'en forge une autre, et à la nature il substitue la volonté. Il n'y a pas de génie si vigoureux qu'on le suppose qui puisse sans dommage, avec impunité, se permettre un déclassement semblable et ces applications forcées. Plus, au contraire, les talents qui se fourvoient ainsi sont réels, plus les dissonances qu'ils tirent d'un instrument auquel ils n'auraient jamais dû toucher sont aiguës et fâcheuses.

M. Sainte-Beuve a su échapper à cette déchéance. Ses débuts avaient annoncé un écrivain brillant : les développements qui les ont suivis nous ont donné un écrivain supérieur. L'auteur des *Critiques et Portraits littéraires*,

le romancier qui a écrit *Volupté*, a pris rang parmi les premiers prosateurs de notre époque.

Déjà vers la fin du XVIe siècle, on se plaignait de la multitude des auteurs et du peu de valeur de leurs livres. « Il y a tant d'écrivains aujourd'hui qui s'accablent les uns les autres, disait un traducteur des Commentaires de César, qu'on ne peut guère bien discerner les bons des mauvais qui les éteignent et suffoquent, à guise des méchantes herbes qui surcroissent parmi les utiles et salutaires, et les surmontent et les étouffent : quand chacun, sans aucun choix ni jugement, sans rien élabourer ni sarcler, se transporte le nez au vent, selon que la fantaisie le pousse (1). » Et, de nos jours, qu'est-ce qu'écrire pour bien des gens, sinon céder à un caprice et remplir une heure de désœuvrement? Mais le caprice n'est pas la force, mais le désœuvrement n'est pas l'inspiration.

Il n'est pas permis non plus d'oublier que de nouveaux devoirs sont imposés à l'écrivain par les richesses mêmes de la littérature dans laquelle il veut prendre place. Si le peuple au milieu duquel il est appelé à penser et à produire compte déjà trois siècles de développement et de fécondité littéraire, il aura soin de s'enquérir de toutes les conditions, de toutes les phases et de tous les détails de cet illustre passé, pour éviter des redites inutiles, ou des efforts qui porteraient à faux. Dans une littérature qui commence, on peut marcher devant soi sans information préalable ; la route est libre, et toutes les gloires peuvent être ravies par les talents qui arrivent les premiers; mais au sein d'une civilisation littéraire dont les travaux et l'opulence ne semblent laisser aux contemporains que les plaisirs d'une jouissance oisive, un esprit sérieux ne saurait se résoudre à tenter quelque chose avant de s'être assuré, par une connaissance approfondie du passé, d'une originalité possible dans le présent.

Nous ne connaissons pas d'écrivain qui se soit enquis de la tradition avec plus de diligence et de sagacité que M. Sainte-Beuve. Même au moment où il croyait le plus à l'avenir d'une rénovation littéraire, il étudiait le passé avec une pénétration ingénieuse; c'était un révolutionnaire érudit. Quand, plus tard, il toucha l'époque d'une littérature plus indifférente, ou même, suivant sa propre expression, légèrement désabusée, il put fortifier ses études critiques par la maturité toujours croissante de son esprit. La science acquise et l'originalité personnelle se prêtèrent un mutuel secours, et de cette alliance, de ce tempérament sortit un écrivain qui sut se distinguer à la fois de ses contemporains et de ses devanciers.

La prose française, qui, dans l'histoire de l'esprit humain et de l'art, marche l'égale des proses grecque et latine, a débuté par la causerie, la démonstration et la polémique. Montaigne, Descartes et Pascal l'ont faite et l'ont constituée. Quand les conditions et l'harmonie de ses formes furent réglées et reconnues, elle servit surtout d'instrument aux débats de la religion, de la philosophie, puis enfin de la politique : ses habitudes furent la rapidité de l'allure, la clarté de la phrase, la précision du mot. Que se proposait-on sur-

(1) *Essai sur les meilleurs ouvrages écrits en prose dans la langue française*, par François de Neufchâteau.

tout ? On voulait prouver des vérités utiles, détruire l'erreur, entraîner les masses. Pour cela, il faut une marche prompte, un épanchement facile de la pensée, une succession progressive de coups véhéments et sûrs. Aussi, atteindre un grand but en marchant avec célérité sur la ligne droite, tel est le mérite ambitionné par la plupart de nos prosateurs.

Mais en courant ainsi on laisse de côté, on omet bien des choses. Tout ce que l'esprit a de sinuosités et de profondeurs, tout ce que le cœur a de délicatesses et de recoins cachés, en un mot, tous les faits complexes et intimes risquent de rester sans observateur et sans peintre. C'est cette partie si importante, trop négligée par nos plus grands maîtres, qu'a surtout cultivée avec bonheur M. Sainte-Beuve. Il nous rend, avec les transformations nécessaires, ce que la causerie de Montaigne et la phrase d'Amyot ont d'abondant et d'inépuisable. Il procure au lecteur du XIXe siècle le plaisir de renouer un peu avec les traditions du XVIe. A ces éléments si français se trouvent associées des qualités qui rappellent la profondeur et la subtilité de l'idéalisme allemand. M. Sainte-Beuve a écrit quelque part de Diderot qu'il était *la plus allemande de toutes nos têtes*. Il y a aussi, dans le talent de l'auteur de *Volupté*, des aspects qui font songer aux prosateurs, aux poëtes de l'autre côté du Rhin. Mais chez l'écrivain ces divers contrastes, la tradition gauloise du XVIe siècle et les analyses d'une psychologie un peu allemande, trouvent leur harmonie et leur achèvement dans une personnalité forte et libre. Pendant qu'autour de lui presque tous les écrivains sont engagés sous diverses bannières et traduisent les questions soit de l'art, soit de la politique, dans une polémique ardente et partiale, M. Sainte-Beuve s'est attaché à retenir la disposition de lui-même pour être mieux en état de comprendre toute chose et de rendre bonne justice à tout le monde. Chaque jour l'a fortifié dans cette noble attitude, et c'est à cette persévérance laborieuse et digne que nous devons aujourd'hui le livre de *Port-Royal,* qui résume les qualités agrandies de son talent.

Il y a précisément deux siècles que le mouvement religieux qui a rendu Port-Royal célèbre commença. Si l'on se montrait surpris que Port-Royal n'ait pas trouvé plus tôt un historien sérieux et complet, cet étonnement dénoterait quelque irréflexion. Depuis les pages élégantes de Racine, il ne s'était pas encore rencontré d'époque vraiment ouverte à l'impartialité et à l'intelligence sur ces matières difficiles. Au XVIIe siècle, les doctrines de Port-Royal étaient persécutées. Le XVIIIe ne les connut que dans une sorte de décadence et de travestissement. Au commencement du XIXe siècle, elles étaient oubliées et partagèrent le discrédit où tombèrent pour quelque temps les questions religieuses et philosophiques. C'est seulement aujourd'hui qu'il est possible de peser ces doctrines ce qu'elles valent, et de les apprécier sans faveur comme sans dénigrement. Elles viennent à propos prendre place dans cette enquête équitable et universelle à laquelle se livre notre siècle sur les idées et les croyances qui ont agité le genre humain. Notre époque est juste, parce qu'elle est curieuse; elle goûte peu le fanatisme et la partialité qui tendraient à dérober quelque chose à son examen, et son avidité de tout connaître est pour les systèmes, les sectes et les écoles une garantie excellente contre l'injure de l'oubli.

Les doctrines qui alimentaient la dévotion de Port-Royal, et dont Jansénius fut le théologien dogmatique, se rattachent à ce que le christianisme a de plus profond et de plus intime. Je voudrais en saisir le nœud, et le faire toucher au lecteur.

La nature humaine, dans les sociétés antiques, agissait avec une liberté presque irréfléchie. L'homme développait ses facultés et ses passions avec une impétuosité et une énergie qui lui permettaient peu de se replier sur lui-même pour s'examiner et se juger. Nous parlons des majorités et des masses, car il y a dans tous les temps des âmes privilégiées qui se dérobent par leur grandeur à l'infériorité des autres hommes. Mais, pour les sociétés elles-mêmes, il est exact de dire que des temps fort longs s'écoulèrent, avant que la réflexion et l'étude produisissent une morale pratique qui servît de règle à leurs actions. Les premiers développements du stoïcisme ne précèdent que de trois siècles l'ère chrétienne : l'apogée des doctrines et des vertus du portique est contemporaine des premières prédications et des premiers dévouements du christianisme. Désormais la question de la liberté humaine était posée dans toute sa profondeur, tant par les sectateurs de Zénon que par les disciples du Christ.

On peut dire que dans les deux camps, du côté de saint Paul aussi bien que dans le parti de Sénèque, on eut peur de la liberté humaine à la vue des excès dans lesquels elle était tombée. Le stoïcien voulut la dompter en la rendant immobile ; il lui prescrivit pour règle de supporter et de s'abstenir, il lui imposa pour devoir unique et terrible d'assister à l'irréparable chute des vieilles institutions avec une résignation muette. Le chrétien se réfugia dans le sein de Dieu ; il absorba la liberté humaine dans une fatalité divine qu'il appela *la grâce*, et c'est dans une sublime servitude qu'il trouva l'indépendance morale.

Dans toutes les grandes doctrines qui instruisent l'humanité, la passionnent et la mènent, il y a des esprits entiers et ardents qui ne transigent sur rien et prennent à tâche au contraire d'insister d'une manière dure et violente sur ce que le système dont ils sont les interprètes a de plus exclusif, de plus spécial et de plus intraitable. Colonnes de feu, tranchantes épées, ils portent haut la lumière et lui frayent la route par la puissance incisive de leurs résolutions extrêmes. Ainsi fit saint Paul. S'il a quitté si brusquement la synagogue, c'est pour annoncer des choses entièrement nouvelles dont l'impitoyable originalité remplira l'âme humaine d'étonnement et de douleur. Il enseigne que la nature de l'homme est foncièrement mauvaise, que l'homme ne peut se relever de cette corruption incurable par ses propres efforts, et qu'il ne saurait être sauvé que par les mérites de Jesus-Christ crucifié. Se figure-t-on l'effroi du genre humain devant cette proposition formidable, et la terreur n'augmentera-t-elle pas quand l'apôtre écrira expressément aux Romains que Dieu prend en compassion ceux qu'il veut, et endurcit ceux qu'il veut. L'objection du bon sens humain ne l'arrête pas. A l'homme qui demande pourquoi, s'il en est ainsi, Dieu se plaindrait, puisqu'il est impossible de résister à sa volonté, Paul répond avec un accablant dédain : Qui es-tu, toi qui conteste contre Dieu? Le vase demande-t-il au potier, pourquoi m'as-tu façonné de la sorte? Ainsi

l'apôtre plonge la liberté humaine dans le gouffre de l'omnipotence divine et il l'y perd. Au nom de la foi, Paul fait ce que fera plus tard un autre Juif au nom de la métaphysique; c'est ce qu'il appelait *servir dans la nouveauté de l'esprit.* Désormais l'humanité saura qu'elle doit abdiquer le passé, dépouiller le vieil homme, renoncer à ses opinions, à ses habitudes d'esprit, aux principes qui lui paraissent les plus raisonnables, et qu'elle ne peut se sauver qu'en croyant ce qui la choque le plus. L'humanité est ainsi faite qu'elle se précipitera avec un enthousiasme douloureux sur les pas de celui qui la condamne : elle aime au fond ce qui la heurte, ce qui la déroute et ce qui la contredit. La doctrine de Paul multiplie d'autant plus les nouveaux chrétiens qu'elle est plus absolue et plus sombre : ses duretés ont pour l'âme humaine un charme secret, une attraction irrésistible.

Trois cents ans après saint Paul, les maximes de l'apôtre furent développées par un beau génie que le christianisme conquit sur les lettres païennes. Qui était mieux préparé que saint Augustin pour accepter le dogme de la grâce dans ce qu'il avait de plus divin et de plus fatal? Le fils de Monique avait cherché partout la vérité; il s'était longtemps arrêté aux sources de l'éloquence et de la philosophie antiques sans pouvoir étancher la soif qui le dévorait; il était resté neuf ans dans la secte des manichéens sans trouver à leur école une réponse satisfaisantes et claire aux difficultés qui le tourmentaient. Alors il passe du côté du Christ parce qu'il désespère de la science humaine, et, par un mouvement décisif, il va tout au fond de la nouvelle doctrine qu'il embrasse. Il commente saint Paul, il le développe, il le continue. Il enseigne que tous les hommes naissent dans le péché du premier Adam, et qu'il n'y a que la justice qui vient du second Adam qui les en puisse délivrer. Il faut que la grâce de Dieu prévienne la volonté de l'homme, qui, de lui-même, est incapable d'accomplir ou même de commencer une bonne œuvre. On ne doit donc pas dire que c'est en vertu de nos mérites que la grâce de Dieu nous est donnée, car alors la grâce ne serait plus la grâce, puisqu'elle ne serait plus que le payement d'une dette et non pas un présent gratuit. « Ne voyez-vous pas, s'écrie saint Augustin dans son *Traité de la Prédestination des Saints,* que le dessein de l'apôtre est que l'homme soit humilié et que Dieu seul soit glorifié? » Voilà le mot décisif; et pour mieux abaisser la nature humaine, on lui déclare que la foi même est un don de Dieu, aussi bien dans son commencement que dans ses progrès et dans sa perfection; que ce don est accordé aux uns et refusé aux autres; qu'enfin, lorsque Dieu fait miséricorde, c'est une libéralité, et que lorsqu'il endurcit, c'est une juste rétribution. Saint Augustin a trouvé la paix dans ce qui épouvantait d'autres âmes. Il est tranquille parce qu'il a nié la liberté de l'homme. Il se complaît dans les partis extrêmes; il réprouve la nature humaine, comme il a condamné la tradition antique, et il se prosterne devant la force d'un Dieu omnipotent et terrible qu'il a trouvé pour lui miséricordieux, puisqu'il a été touché de sa grâce, puisqu'il s'est converti.

Voilà le vrai christianisme. Saint Paul et saint Augustin l'ont prêché aux hommes dans toute sa pureté, dans toute sa force. Mais cet absolutisme divin ne pouvait passer dans la pratique commune. L'Église ne put, comme l'apôtre

et l'ancien professeur de Tagaste, anathématiser la liberté humaine; elle prit des tempéraments dont on donnera une assez juste idée en disant que l'Église catholique est semi-pélagienne. De son côté, l'école au moyen-âge, tout en révérant saint Augustin, se mit à lui associer Aristote : on ne niait pas la grâce, mais, à côté d'elle, on faisait reparaître la science humaine. Saint Thomas fut surtout l'artisan de cette alliance, et *le grand bœuf de Sicile* laboura dans les deux sillons. Depuis le XIII^e siècle jusqu'à Luther, Aristote ou plutôt la scholastique envahit la théologie, qui, à force de raffinements, de subtilités et de sophismes, devint une inextricable confusion également funeste à la science et à la foi.

Avec le docteur Martin, le christianisme se réveilla. L'épître de saint Paul aux Romains toucha le cœur du professeur de Wittemberg, et, comme il y trouva ces mots : « Le juste vivra par la foi, » il se sentit, par cette parole, illuminé d'une révélation intérieure (1). A l'exemple de l'apôtre et du grand évêque d'Afrique, il comprit et enseigna que l'homme naissait dans le péché et dans une corruption radicale, dont ses propres œuvres sont impuissantes à le délivrer; l'homme ne peut être tiré de l'abîme que par la main de Dieu. Or la grâce est donnée gratuitement aux plus indignes, aux moins méritants, elle n'est pas la récompense de l'étude et des œuvres. Luther ne craint pas d'écrire à Mélancthon : « Sois pécheur et pèche fortement, mais aie encore plus forte confiance, et réjouis-toi en Christ qui est vainqueur du péché, de la mort et du monde. Il faut pécher tant que nous sommes ici, cette vie n'est point le séjour de la justice; non, nous attendons, comme dit Pierre, les cieux nouveaux et la terre nouvelle, où la justice habite (2). » De nos jours, un des plus profonds penseurs de l'Allemagne, Novalis, n'a donc fait que reproduire Luther, quand il a écrit : « Le péché est le plus grand attrait pour l'amour de Dieu; plus l'homme se sent pécheur, plus il est chrétien. » C'est avec la force qu'il puisait dans ces convictions redoutables, que Luther répondit à Érasme : « C'est la querelle d'Augustin avec Pélage qui recommence. Encore une fois, le libre arbitre est subordonné à la grâce divine; on le fait esclave (*de servo arbitro*). C'est dans cette servitude que le chrétien doit espérer le plus; Dieu s'est chargé de son salut; seul, l'homme n'irait qu'au péché : sous le doigt de Dieu, il a pour lui l'espoir et la chance d'être atteint de la grâce divine. » Qu'est Érasme aux yeux de Luther? un païen, un Lucien nouveau, un Épicurien athée qui se permet de juger le Christ. Érasme fut consterné de tant de violence, il se sentit comme brisé par cette espèce de férocité dogmatique, et il mourut accablé de tristesse, sans comprendre cette fureur divine qui s'acharnait à détruire l'humaine liberté.

Au XVI^e siècle, la doctrine de la grâce se releva donc dans tout son éclat. Bossuet a écrit que Calvin avait raffiné au delà de Luther; il expose, dans son *Histoire des Variations*, comment Calvin voulait que le chrétien fût non-seulement assuré de sa justification par la foi, mais qu'il tînt pour certain sa

(1) Tout ce qui tient aux dispositions intérieures de Luther est raconté avec la vérité la plus touchante dans l'*Histoire de la Réformation*, par M. Merle d'Aubigné.

(2) *Mémoires de Luther*, traduits par M. Michelet, tom. III, pag. 165.

prédestination éternelle de sorte, dit expressément l'évêque de Meaux, qu'un parfait calviniste ne peut non plus douter de son salut qu'un parfait luthérien de sa justification. Ainsi, la grâce une fois reçue ne peut plus se perdre, et cette *inamissibilité* va si loin, que les enfants des justes naissent dans la grâce, et n'ont pas promptement besoin du baptême pour être sauvés. Calvin n'innovait pas, mais il systématisait les idées fondamentales de la réforme, et les poussait à leurs conséquences dernières. Le moine saxon avait eu cette sensibilité ardente qui remue et féconde les pensées ; le théologien de la Picardie porta, dans la réforme dont Genève fut le théâtre, cette raison précise et sévère qui, en approfondissant les principes, les rend positifs, rigides et puissants.

Cependant l'Église catholique n'était pas affectée par cette résurrection de la grâce. Le concile de Trente avait expressément condamné Calvin ; cette condamnation, tout en rejaillissant sur saint Augustin lui-même, maintenait la théologie dans les tempéraments du semi-pélagianisme. Cent ans après l'*Institution Chrétienne*, que Calvin dédia à François Ier, parut en 1640 l'*Augustinus.* Ce livre posthume, car Jansénius était mort en 1638, traitant de la grâce, du libre arbitre, du péché originel et de la prédestination. Avec l'*Augustinus* reparaissait la doctrine fondamentale du christianisme. L'ouvrage de l'évêque d'Ipres, composé et tissu avec les textes de saint Augustin, présentait en faisceau et en système tout ce qu'avait écrit en faveur de la grâce l'adversaire de Pélage, et tournait contre les molinistes les plus puissants arguments de l'évêque d'Hyppone. C'était un retour aux sources primitives du christianisme, un recours ardent à la prière, à l'exaltation vers Dieu ; c'était une abdication formelle de l'orgueil humain et des prétentions de la liberté. La chute a tout changé pour l'homme, enseignait Jansénius, et l'a plongé dans une corruption dont il ne peut se relever seul ; ses actions sont nécessairement des péchés ; l'unique remède est dans la grâce. Dieu la donne à qui il veut, il ne la doit à personne ; la réprobation n'est qu'une stricte justice ; la prédestination est une exception que Dieu réserve à ses élus dans sa miséricorde. Jansénius répète le mot de saint Augustin, qui disait, en s'adressant à Dieu : *Da quod jubes et jube quod vis.* Le bon plaisir de Dieu fait tout ; sans le secours de Dieu, l'homme ne peut remplir ses commandements, et ceux qui n'ont pas sa grâce sont voués au péché. C'est ainsi que Jansénius dogmatisait avec tristesse et profondeur, en sondant les derniers abîmes de la misère de l'homme et de la prescience divine.

Cette fois, les principes absolus de saint Paul et de saint Augustin se produisaient au sein même de l'Église catholique. Ce n'était plus à Wittemberg, à Zurich ou a Genève, mais à Louvain et à Paris qu'ils tentaient une réaction contre les opinions les plus accréditées de la Sorbonne. On touche au doigt la gravité du fond et l'importance du débat : la discussion roulera sur les points fondamentaux de la foi chrétienne, et les plus grands esprits pourront s'y mêler sans descendre. Maintenant quelles seront pour la France les formes et pour ainsi dire la mise en scène de ce mouvement théologique? Poser cette question, c'est heurter à la porte de Port-Royal.

Un des avantages du christianisme sur les religions qui le précédèrent, a été

de donner aux femmes une influence sociale qu'elles ont exercée à travers les opinions et les pratiques religieuses. Dans le polythéisme, les femmes participaient au culte; mais, si l'on excepte quelques pythonisses, elles ne pénétraient pas au delà des rites extérieurs, et ne faisaient que servir d'ornement aux fêtes et aux cérémonies. Avec le christianisme leur condition s'éleva, et elles purent jouer un rôle important dans une religion qui accordait tant aux mouvements du cœur. Des chefs barbares se convertissent parce que leurs femmes disposent de leur âme et de leur foi. D'illustres païens désertent le temple de Minerve pour les autels du Christ, parce que leurs mères les poussent à une éclatante apostasie. Les femmes sont auprès des confesseurs, elles assistent les évêques, elles encouragent les martyrs; on les trouve au pied des croix, au fond des cachots; et cette religion qui, dans son essence, n'est que tendresse et douleur, devient pour elles un perpétuel triomphe. L'Église leur assure une autorité positive et leur confère une sorte de souveraineté. Les femmes constituent des ordres et règnent dans des abbayes. Enfin, pour suprême honneur, on les trouvera mêlées aux plus grands débats spirituels; elles figureront dans l'histoire même du dogme et des combats que devra soutenir l'orthodoxie traditionnelle contre l'innovation. Pendant que Luther dogmatise contre l'Église, sainte Thérèse fonde des monastères et multiplie des écrits où la foi catholique reçoit les plus fervents hommages. Avec sainte Thérèse, l'Espagne répond par la prière à la polémique allemande. Un jour une jeune fille, qui se présentait pour prendre le voile, dit à la fondatrice des Carmélites qu'en entrant au couvent elle apporterait sa Bible. — Votre Bible ! s'écria Thérèse; s'il est ainsi, ne venez pas parmi nous, car nous ne sommes que de pauvres religieuses qui ne savons que filer et obéir. — Que de puissance dans cette simple parole ! Quelle volonté ferme de vouloir ignorer les débats de la science humaine !

Tout au commencement du XVIIe siècle vivait en France, à Port-Royal, une jeune fille qui en avait été nommée abbesse dès l'âge de dix ans et demi. Jusqu'à seize ou dix-sept ans, elle fut souvent tentée de quitter la vie religieuse, lorsque, touchée de la grâce, elle entreprit la réforme de la maison qu'elle dirigeait. Voilà le commencement naïf du grand mouvement religieux qui agitera les règnes successifs de Louis XIII, de Louis XIV et de Louis XV. Voilà qui donne au jansénisme une physionomie particulière que n'ont pas les autres disputes et les autres *hérésies*. L'histoire de Port-Royal s'ouvre avant celle du jansénisme; la prière et la pratique ont précédé le dogme et la science. Port-Royal est un sanctuaire de vie intime et de dévotion intérieure, où la foi brûle sur l'autel avant que la doctrine, puis la polémique, pénètrent dans le cloître.

Poursuivons, et nous rencontrerons dans les destinées du jansénisme une autre originalité qui ne sera pas moins considérable. Quand la doctrine même aura fait explosion, elle deviendra l'occasion et presque le mobile d'un mouvement littéraire qui tient une notable place dans les développements de la langue et des lettres françaises. Pascal et Racine font partie intégrante de l'histoire du jansénisme, et dans les diverses phases de cette grande dispute nous pourrons admirer, sans parler ici de travaux nombreux d'érudition, de

philosophie et de grammaire, ce que notre prose a de mieux aiguisé, ce que notre poésie a de plus harmonieux et de plus parfait.

Nous ne croyons pas nous tromper en affirmant que M. Sainte-Beuve a été attiré vers le sujet qu'il a traité par la variété de son origine, de ses épisodes et de ses développements. S'il ne s'était agi que de tracer l'évolution directe d'une grande opinion religieuse, il est probable que M. Sainte-Beuve ne se fût pas chargé d'une tâche exclusivement théologique; mais il n'a pu résister au désir de raconter et de peindre un incident compliqué qui traverse l'histoire de l'Église et de l'ancienne société française, touche à tous les intérêts de la religion, des lettres et de la politique, et a l'avantage de présenter dans un cadre non moins vaste que limité tout ce que les passions et les pensées humaines peuvent avoir de délicat et de profond. La vie intime du cloître, les pratiques et les secrets d'une dévotion ardente, les combats d'une piété mystique contre les attaches du monde et contre les sentiments de la nature et de la famille, tout cet intérieur de spiritualité raffinée a eu pour le peintre de Mme de Couaën un attrait auquel il a bien fait de céder. D'un autre côté, les aspects littéraires du sujet, les noms illustres qui s'y produisent, les chefs-d'œuvre de prose et de poésie qui s'y rattachent d'une façon plus ou moins directe, toute cette histoire de l'art, qui mêle son éclat à l'histoire de la religion et s'éclaire elle-même de son jour, ouvrait à l'auteur des *Critiques et Portraits* une carrière à laquelle il ne pouvait se refuser.

Il était même à craindre qu'au milieu de tant de contrastes l'importance dogmatique du fond fût un peu éclipsée; mais par son talent de composition l'auteur a su éviter cet écueil. Dans son livre, la question fondamentale agitée par Jansénius est véritablement la première pierre et la base; elle reparaît toujours, quand il le faut, comme la cause et le but des actions et des paroles des personnages du drame. Elle est traitée avec intelligence et respect, et toutefois l'historien de Port-Royal a eu l'art et le tact de n'intervenir dans ces débats de la théologie que *comme un amateur, scrupuleux il est vrai, mais qui se borne à commenter moralement et à reproduire.* Ailleurs. M. Sainte-Beuve dit aussi : « Quand Port-Royal ne serait pour nous qu'une occasion, une *méthode* pour traverser l'époque, et quand on s'en apercevrait, l'inconvénient ne serait pas grand. » On concevra sans peine le charme que répand dans tout l'ouvrage cette discrétion habile et savante. Le lecteur est conduit, jusqu'aux derniers aperçus et jusqu'aux dernières subtilités du point théologique, par une pente facile, pour un chemin où, pour parler avec Bossuet, on rencontre des objets qui vous divertissent. Il se trouve instruit sans avoir été enseigné avec apprêt et pédantisme, et c'est à travers les sinuosités et les richesses d'une histoire littéraire qu'il arrive à la compréhension d'un dogme épineux. Il y a dans M. Sainte-Beuve un demi-scepticisme qui lui permet de tout saisir avec sagacité, de tout rendre avec persuasion; il est pénétrant et lucide, parce qu'il a toujours l'esprit libre et dégagé.

Après les préliminaires historiques qui occupent les trois premiers chapitres du premier livre, le lecteur est introduit au plus vif du sujet par la peinture de ce qui se passe dans l'intérieur de Port-Royal et dans l'âme de la jeune abbesse. Les gradations de la grâce sont indiquées avec finesse, et la *journée du*

*guichet* est contée avec une piquante franchise; c'est le jour où Angélique refusa d'ouvrir les portes de l'abbaye à son père, M. Arnaud, qui venait, comme à l'ordinaire, passer auprès de sa fille les vacances du parlement. C'était un acte décisif pour la réforme de Port-Royal, et, comme le dit spirituellement M. Sainte-Beuve, *c'était le coup d'État de la grâce.* Sans la journée du guichet, remarque encore notre historien, cette réforme, depuis si fameuse et si fertile, avortait en naissant, et il n'y avait pas de Port-Royal, c'est-à-dire qu'il n'y avait pas quelque chose dans le monde et dans le XVII$^{e}$ siècle de tout aussi important que Richelieu. On peut ajouter aussi qu'il n'est donné à personne d'entrer dans la pratique de la perfection chrétienne sans rompre avec les liens de la chair et de la famille. Le Christ n'a-t-il pas dit : « Ne pensez pas que je sois venu apporter la paix sur la terre; je ne suis pas venu apporter la paix, mais l'épée; car je suis venu séparer l'homme d'avec son père, la fille d'avec sa mère, et l'homme aura pour ennemi ceux de sa propre maison? Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi. » La fille de M. Arnaud accomplissait donc au point de vue chrétien une action nécessaire en établissant entre elle et son père une barrière inviolable. Elle entrait dans l'intelligence et la pratique de ce renoncement absolu dont Dieu change les premières douleurs en jouissances ineffables. Nous n'ignorons pas que les sentiment naturels et peut-être même la délicatesse littéraire peuvent être froissés par l'énergie mâle et simple avec laquelle la scène est contée. Néanmoins l'écrivain a eu raison de ne pas faiblir. Cette *journée du guichet*, dépeinte avec une naïve fermeté, initie sur-le-champ le lecteur mieux que ne l'auraient pu faire de longues explications.

Quand il s'est ainsi établi dans le sanctuaire même de Port-Royal, M. Sainte-Beuve sur-le-champ aborde l'histoire littéraire. Il n'a pas voulu attendre que la succession des temps amenât sous sa plume les noms de Pascal et de Racine pour entrer dans les questions de l'art, et pour s'en servir comme d'un brillant contraste avec les choses religieuses. Au nom de la grâce, il s'empare de *Polyeucte*, il fait suivre l'appréciation du chef-d'œuvre de Corneille de l'analyse du *Saint-Genest* de Rotrou : c'est le commencement de l'ingénieux procédé par lequel il promènera tour à tour le lecteur de la théologie à la littérature. *Polyeucte* et *Saint-Genest*, dit M. Sainte-Beuve, c'est une aile de notre sujet qui attend d'avance pour y correspondre *Esther* et *Athalie*. Peut-être notre auteur a-t-il cherché à établir une connexion trop intime entre la scène du guichet dont Port-Royal venait d'être le théâtre, et la conception de Corneille; mais il est évident que lorsque l'auteur de *Cinna* passa du siècle d'Auguste à l'histoire du martyre de Mélitène, il obéissait à une provocation sourde que lui adressaient les âmes de ses contemporains. Et quel plus beau champ pour un poëte! peindre les effets de la grâce, mettre au théâtre ces métamorphoses éclatantes et soudaines qui s'accomplissent sous la main de Dieu! Corneille n'a pas usé ses jours à méditer saint Paul, à pâlir sur saint Augustin; mais comme il est un vrai poëte, comme le souffle divin a passé sur son front, il comprend d'un coup les mystères de l'humaine nature; c'est aussi, à un autre point de vue, un miracle de la grâce. Dix ans plus tard, en 1650, Corneille placera dans son *Œdipe* une allusion

directe aux débats du jansénisme, et il mettra ces vers dans la bouche de Thésée :

Quoi ! la nécessité des vertus et des vices
D'un astre impérieux doit suivre les caprices,
Et Delphes, malgré nous, conduit nos actions
Au plus bizarre effet de ses prédictions !
L'âme est donc tout esclave ; une loi souveraine
Vers le bien ou le mal incessamment l'entraîne ;
Et nous ne recevons ni crainte ni désir
De cette liberté qui n'a rien à choisir ;
Attachés sans relâche à cet ordre sublime,
Vertueux sans mérite, et vicieux sans crime !
Qu'on massacre les rois, qu'on brise les autels,
C'est la faute des dieux, et non pas des mortels ;
De toute la vertu sur la terre épandue
Tout le prix à ces dieux, toute la gloire est due ;
Ils agissent en nous quand nous pensons agir ;
Alors qu'on délibère, on ne fait qu'obéir ;
Et notre volonté n'aime, hait, cherche, évite,
Que suivant que d'en haut leur bras la précipite.

On peut se représenter le plaisir qu'éprouvait le public du XVII[e] siècle à retrouver dans un sujet antique la controverse contemporaine, la grâce à propos de la fatalité, et Jansénius dans la fable d'*OEdipe.*

L'auteur des *Critiques et Portraits* excelle à mettre de l'imagination dans l'art de disposer la réalité et de la produire avec une économie lumineuse. Avant de nous montrer la figure sévère de M. de Saint-Cyran, de ce grand directeur de Port-Royal, M. Sainte-Beuve a voulu nous offrir une dévotion plus aimable et plus tendre. Saint François de Sales sert de transition à l'austère théologie de l'ami de Jansénius. D'ailleurs l'évêque de Genève est écrivain, écrivain plus qu'il ne croit, ainsi que le remarque notre auteur ; à ce titre, l'historien de Port-Royal s'y arrête, et trouve l'avantage, comme il le dit, de tenir avant Pascal bien des éléments et des préliminaires de la belle prose française, jusqu'au moment juste où elle s'accomplit. Le second volume contiendra une longue excursion sur Balzac.

Saint François de Sales appartient tout à fait à cette classe de chrétiens doux et bons qui ne veulent ni épouvanter les hommes, ni les damner, mais qui se plaisent à les attendrir et à les consoler. M. Sainte-Beuve a bien caractérisé cette nature insinuante et affectueuse, cette imagination riante et féconde qui mène à l'amour de Dieu par des sentiers faciles et fleuris. Il a cité de charmants passages de ce pieux écrivain ; et comme ces citations nous avaient mis en goût de saint François de Sales, nous avons lu l'*Introduction à la vie dévote.* Cette lecture nous permet d'ajouter aux éloges de M. Sainte-Beuve cette remarque, qu'une grande habileté dirige l'abandon apparent et l'allure aisée de saint François de Sales. On peut, en le parcourant, pressentir l'autorité d'un pareil livre sur le cœur des femmes et l'esprit des enfants.

Tout y est mis en figures, en images; les cieux sont toujours ouverts, le Christ est toujours présent; il y a abondance de métaphores, d'apostrophes amicales, de tendres exclamations. Ici la religion est plus puissante que la philosophie; elle se fait toute à tous, elle s'abaisse avec les humbles, elle trouve les moyens de persuader les pauvres d'esprit; elle console, elle promet, elle affirme, et, pour nous servir des expressions de l'évêque de Genève, elle ressemble vraiment à une bonne mère qui prépare à l'enfant qu'elle porte tout ce qui doit lui être nécessaire pour le conserver après sa naissance. A chacun donc sur cette terre sa nourriture : aux uns l'*Imitation* et l'*Introduction à la vie dévote*, aux autres le manuel d'Épictète et les lettres de Sénèque.

Enfin paraît le front soucieux et ridé du directeur de Port-Royal. Il y eut entre Jansénius et Jean Duvergier de Hauranne, qui fut abbé de Saint-Cyran, comme un partage du royaume spirituel. Jansénius est le docteur, il étudie saint Augustin sans se lasser, il le dévore, il se l'assimile; il l'avait lu jusqu'à dix fois. C'est l'homme du dogme et de la théorie qu'on entendait s'écrier de temps à autre en se promenant dans son jardin : *O vérité ! ô vérité !* tant il la poursuivait, tant elle était pour lui le plus puissant attribut et la meilleure image de Dieu ! Saint-Cyran a surtout le génie de la pratique et de la réforme. Il dirige les âmes, il veut les sauver, ils les subjugue et les maîtrise individuellement; quand une fois elles se sont soumises à son autorité, il dispose d'elles en souverain, et ces âmes qu'il gouverne portent leur joug avec amour. Chez l'abbé de Saint-Cyran, c'est la volonté qui est supérieure plus que l'intelligence. Le grand directeur ne sera ni un penseur de premier ordre ni un brillant écrivain : il se propose surtout, dans la vie de vouloir et de mener; il aspire au royaume de Dieu, il veut y faire entrer le plus d'âmes qu'il pourra, et il confesse sentir en lui un *esprit de principauté aussi bien que les plus grands potentats du monde*.

Le plus sûr témoignage de l'ascendant moral qu'exerçait autour de lui M. de Saint-Cyran est dans le nombre et la qualité des personnes qui s'offrirent à sa direction. Il faut voir dans M. Sainte-Beuve tout le détail de cet empire. Le directeur de Port-Royal suffit à toutes les âmes et à tous les devoirs; il présente comme refuge et comme appui la même fermeté de doctrine et de caractère aux religieuses, aux grandes dames, aux gens simples, aux hommes célèbres qui viennent à lui. On ne le voit jamais rien provoquer, mais il accepte tout. Quand M. Le Maître vint lui annoncer sa résolution de quitter le barreau pour ne plus vivre qu'aux pieds de Dieu, il le reçut avec ces paroles : « Je prévois où Dieu me mène en me chargeant de votre conduite, mais il n'importe; il le faut suivre jusqu'à la prison et à la mort. » La conversion de M. Le Maître est dans l'ouvrage de M. Sainte-Beuve un morceau d'élite où la sagacité du moraliste, l'émotion chrétienne et la critique littéraire concourent à produire quelque chose d'harmonieux et d'achevé.

L'abbé de Saint-Cyran avait un formidable juge de ses actions et de ses paroles, juge qu'il connaissait sans le craindre ni le braver : c'était le cardinal de Richelieu. Le ministre de Louis XIII avait distingué de bonne heure l'ami de Jansénius : il avait pénétré tout ce que cette nature avait de vigueur morale

et de puissance contenue. Aussi, avec l'instinct qui ne manque jamais aux vrais politiques, il avait fait de nombreuses avances à un mérite dont il voulait conquérir le dévouement et la reconnaissance. L'indépendance altière de l'abbé de Saint-Cyran avait tout décliné et avait laissé dans l'âme du cardinal un ressentiment plein d'amertume et de vigilance. Mais nous ne saurions songer à raconter ici ce que l'historien de Port-Royal a si bien décrit, les prétentions théologiques du cardinal, son dépit contre l'abbé, la singulière sollicitude avec laquelle Richelieu veillait sur la conscience religieuse de Louis XIII. Arrêté le 14 mai 1638 et conduit dans le donjon de Vincennes, l'abbé de Saint-Cyran n'en sortira qu'après la mort du cardinal, de la bouche duquel on avait entendu tomber cette parole, que *si l'on avait enfermé Luther et Calvin, quand ils commencèrent à dogmatiser, on aurait épargné aux États bien des troubles.*

L'arrestation de M. de Saint-Cyran, son interrogatoire qui n'eut lieu qu'un an après, ses relations et ses dissentiments avec saint Vincent de Paule, terminent le premier volume de *Port-Royal.* La première moitié du second nous offrira l'analyse de la doctrine et du livre de Jansénius, qui mourut en 1638. Trois ans après l'apparition de l'*Augustinus*, l'abbé de Saint-Cyran succombe à son tour, et dans la même année, en 1643, paraît le livre d'Arnaud *de la fréquente Communion*, livre inspiré par les principes de Jansénius, et servant de transition au Port-Royal de la seconde époque, dont Pascal est le défenseur et la gloire.

Avant l'ouvrage de M. Sainte-Beuve, nous ignorions presque entièrement ce qui avait précédé l'apparition des *Provinciales.* Tous ces commencements de dogmatisme sincère et profond, de piété naïve et fervente, les origines, en un mot, étaient cachées dans l'ombre; elles étaient méconnues et méprisées. Voltaire, en parlant du jansénisme dans son *Siècle de Louis XIV,* jette en passant une phrase dédaigneuse où il dit que l'abbé de Saint-Cyran, ami de Jansénius, homme aussi ardent qu'écrivain diffus et obscur, vint à Paris, et persuada de jeunes docteurs et quelques vieilles femmes. Lemontey, dans son *Histoire de la Régence,* s'exprime ainsi : « C'est aux historiens du XVIIe siècle qu'il appartient d'écrire l'origine du jansénisme. Ils diront comment, après avoir été l'amusement des sophistes d'Athènes et l'un des exercices de la moderne scolastique, quelques subtilités inintelligibles sur la liberté des actions humaines sortirent tout à coup de la poussière des écoles, et devinrent, par l'ambition de quelques prêtres, une querelle religieuse, et par l'imprudence de Louis XIV, une espèce de guerre politique. » Toute cette époque, si injustement caractérisée par Voltaire et Lemontey, restait donc à divulguer, et dans M. Sainte-Beuve elle a trouvé son historien. Nous savons désormais cette phase du passé si importante pour la religion, la philosophie, les mœurs et les lettres.

Nous avons éprouvé en lisant l'histoire de Port-Royal une impression analogue à celle que nous avaient donnée les Mémoires de Saint-Simon. C'est un de ces ouvrages qui vous font assister tout à fait à l'époque qu'il déroule. On s'imagine presque y vivre, on se surprend quelquefois à se croire le contemporain des hommes et des choses évoqués par le talent de l'auteur. On suit

avec sécurité la marche de l'écrivain, parce qu'on la sent tranquille et maîtresse d'elle-même; on est satisfait de s'abandonner à la conduite d'un esprit calme et ferme qui se développe sans s'agiter, aux mouvements d'une sensibilité qui n'a rien de désordonné, de convulsif. La pensée de M. Sainte-Beuve est toujours juste et profonde : peut-être quelquefois l'amour de la vérité en fait-elle descendre la finesse jusqu'à la minutie. Sa phrase est large, incidentée, ample et sinueuse. On pourrait trouver parfois qu'elle embarrasse sa marche par la surabondance des détails; mais, en y songeant, on ne voudrait rien retrancher, parce que cet excès même est une richesse qui éveille chez le lecteur un plus grand nombre de sentiments et d'idées.

Tel est, en effet, le principal attrait et le premier mérite du livre de M. Sainte-Beuve, c'est qu'il provoque la pensée et l'excite à embrasser un vaste horizon. L'historien de Port-Royal dit en commençant un de ses chapitres : « C'est toujours du plus près possible qu'il faut regarder les hommes et les choses; rien n'existe définitivement qu'en soi. Ce que l'on voit de loin et en gros, en grand même si l'on veut, peut être bien saisi, mais peut l'être mal; on n'est très-sûr que de ce que l'on voit de très-près. » Nous ajouterons que cette étude exacte et analytique d'une question, d'un fait, non-seulement approfondit d'une manière définitive l'objet examiné, mais éclaire aussi d'autres sujets, et l'ensemble même des choses humaines. On saisit sous des apparences particulières, dans une époque circonscrite, dans un cadre spécial, les mêmes pensées et les mêmes questions qui, dans d'autres temps, avec des proportions différentes, sous d'autres formes, ont occupé l'esprit de l'homme et frappé son imagination.

Quand on se donne le spectacle des systèmes religieux et philosophiques, un premier coup d'œil vous fait saisir les différences; mais la persévérance de l'attention et la sûreté du regard vous livrent des ressemblances qui semblent tracer autour des opinions humaines comme un cercle fatal. Leibnitz, dans un morceau de jurisprudence (1) où l'on ne pouvait guère s'attendre à rencontrer une pensée métaphysique aussi profonde, trouve les mêmes conclusions dans un certain mysticisme chrétien sur lequel on disputait beaucoup de son temps, et dans le panthéisme d'Averroès, de ses disciples et de quelques philosophes de l'antiquité. Des deux côtés, on lui semble aboutir à la mortalité des âmes, puisque des deux côtés on finit par les perdre dans un océan divin dont auparavant elles s'étaient séparées comme des gouttes. Leibnitz ajoute avec beaucoup de finesse que les mystiques ne savaient pas probable-

(1) C'est dans la dissertation qui précède la seconde partie du *Codex diplomaticus* que nous trouvons ce passage : « ..... Verendum est ne illa quorumdam male mysticorum abnegatio proprii, et quam fingunt, actionum cogitationumque suspensio, quà maxime Deo scilicet uniamur, desinat demum in doctrinam mortalitatis animæ; qualem docebant Averroistæ et alii antiqui étiam philosophi, quibus videbatur post hominis mortem mentes non ultra subsistere nisi in oceano divinitatis, unde gutta olim prodiissent. Cujus doctrinæ semina in Valentino Weigelio, et Angelo quodam Silesio, et Molinosio (fortasse non satis ipsis agnita autoribus) animadvertere mihi visus sum. » (G. Leibnitii opera omnia, edit. Dutens., tom. IV, pag. 313.)

ment eux-mêmes tout ce qu'il y avait au fond de la doctrine qu'ils professaient. Telle est assez souvent la fortune des opinions humaines ; il leur arrive d'être propagées et défendues par des gens qui ne les possèdent pas à fond au moment où ils s'échauffent le plus pour elles. Ces ignorances et ces méprises sont la source des dissensions les plus vives, et l'on pourrait retrancher la moitié de la polémique humaine, si l'on ne discutait sciemment que sur ce qui est fondamental et incompatible.

Allons au fond du temple et de l'école, interrogeons le prêtre et le philosophe, et qu'ils nous répondent avec vérité : que trouvons-nous dans les luttes de la religion et de la science, et dans les guerres civiles que se livrent entre eux tant les soutiens du dogme que les sectateurs des idées? un nombre assez restreint d'affirmations contradictoires qui d'époque en époque se reproduisent avec des variantes de détails. La différence est dans l'appareil extérieur, le fond demeure dans sa primitive obscurité ; mais la richesse des métamorphoses donne à croire au plus grand nombre qu'on a pénétré plus avant quand on n'a fait que changer les mots et déplacer les termes.

Ainsi, dans le jansénisme, nous retrouvons les problèmes que la sagesse payenne a si longtemps tourmentés. La question de la prédestination chrétienne ne fait que déplacer la fatalité antique ; elle la mène plus loin, elle la porte jusqu'aux cieux ; mais en l'introduisant dans l'autre vie, elle la pose sans la résoudre. Elle la rend non plus claire, mais plus grave, puisqu'elle la complique de l'éternité.

Le destin pour les écoles philosophiques de l'antiquité et pour quelques poëtes supérieurs n'était pas un hasard aveugle, mais la volonté de Dieu, mais le décret de son intelligence. C'était la réunion d'une nécessité inévitable et d'une sagesse souveraine. Et sur cette sagesse, Plutarque ne tient pas un autre langage que saint Paul ; il dit qu'elle échappe au raisonnement humain. C'est la même affirmation aussi absolue, aussi inflexible.

Personne ne doit s'enquérir de ce que Dieu veut ; lui seul a le droit de faire de pareilles questions, ainsi parle le catéchisme de la foi musulmane (1). N'est-ce pas la même pensée qu'exprime l'apôtre dans cette apostrophe : Qui es-tu, homme, pour objecter quelque chose à Dieu? Le livre musulman qui présente, rédigée en maximes, la poésie du Coran, ajoute : Il faut donc croire que le bien et le mal ont lieu par la prédestination de Dieu, par sa volonté et par son opération. Ici la négation de la liberté humaine semble s'égarer jusqu'à l'impiété !

Le christianisme de saint Augustin, de Luther, de Calvin et de Jansénius, dit aussi que le sort de l'homme dépend de Dieu, mais il le dit surtout eu égard à son salut. Le destin des anciens et la fatalité du Coran s'appesantissent surtout sur l'existence terrestre. Le christianisme au contraire ne se préoccupe que de l'autre vie, si bien que les prospérités du monde lui paraissent un écueil, un détriment ; l'essentiel est le bonheur au delà de cette terre, et il est dispensé comme un don par la volonté divine. Or, maintenant, appliquez à la félicité céleste tous les arguments des écoles antiques sur la destinée de l'homme sur la terre, et vous avez le jansénisme.

(1) *Exposition de la foi musulmane*, traduite du turc par M. Garcin de Tassy.

Il est des régions dans la pensée humaine où les progrès sont difficiles. La théologie et la métaphysique posent des affirmations dont le dogmatisme reste stationnaire. On dirait que dans ces sphères élevées le génie de l'humanité conçoit d'un seul coup tout ce qu'il est capable de produire, et que par un unique élan il arrive au terme de ses forces. Un classificateur intelligent pourrait diviser l'histoire comparée des religions et des philosophies sous les chefs peu nombreux de certaines propositions fondamentales qui contiennent toutes les possibilités connues de la pensée. Cependant autour de ces affirmations puissantes qui font la vie d'une religion, ou qui constituent un système viennent se ranger pour l'attaque ou pour la défense les facultés et les passions humaines, le raisonnement, l'imagination, l'enthousiasme, l'intérêt, et voilà l'histoire proprement dite qui commence. Les orages dont les scènes de la nature nous donnent le spectacle ne troublent que les régions moyennes de l'air; plus haut le calme règne, et les espaces sublimes échappent aux éclats de la foudre, au déchirement de la nue. Il en est ainsi dans le monde des idées : la guerre et la discorde ne siégent pas sur la cime, pour les rencontrer, il faut descendre. Le vrai théosophe et le grand métaphysicien ne disputent pas ; ils voient, et là où ne pénètre pas la science, ils s'élèvent à la vérité par cette foi de l'intelligence qui est le signe d'une sympathie naturelle entre l'homme et Dieu. Mais au dessous de ces rares et tranquilles génies, les discussions commencent, le raisonnement s'aiguise et s'exerce, la sophistique humaine se déroule ; elle est inépuisable, elle a des subtilités et des arguments pour toutes les opinions et toutes les erreurs. Pendant que la logique raffine à l'excès, de son côté l'imagination s'échauffe ; elle se monte, elle s'exalte, elle a ses caprices, ses aberrations ; elle enfante mille fantaisies qui étendent sur le sanctuaire un voile épais et brillant. C'est souvent plus pour ces accessoires que pour le fond même qu'on voit les hommes se passionner. Enfin si l'intérêt se mêle à tous ces mobiles, si de grandes situations politiques, si la possession du pouvoir et des richesses, dépendent de la tournure que prendront les débats institués au nom des idées, le trouble et la confusion seront au comble, et il se trouvera que l'Église et l'école, au lieu d'instruire l'État, le déchireront.

On le voit, dans les questions religieuses et métaphysiques, il n'est pas facile à l'esprit humain de faire des progrès en profondeur, et de pénétrer au delà des dogmes et des axiomes une fois conçus. Mais on dirait qu'il a résolu dans notre siècle de tourner la difficulté ; il ne se perd plus dans les subtilités et les mystères d'un problème spécial, il embrasse toutes les questions, il les suit à travers tous les siècles et tous les pays ; il a le pressentiment qu'après avoir parcouru le cercle des opinions humaines, il trouvera la récompense de cette vaste compréhension dans des inductions fécondes. Un philosophe de l'antiquité donnait ce conseil : « Pense très-souvent à la liaison et à l'intime rapport que toutes les choses du monde ont entre elles ; car elles sont pour ainsi dire entrelacées, et par ce moyen alliées et confédérées. L'une à la suite de l'autre par l'effet du mouvement local, de la correspondance et de l'union de toutes les parties de la matière. » La même connexité est à étudier dans les conceptions et les systèmes qu'a développés l'esprit humain ; il y a là aussi un entrelacement et une cohésion qu'il importe de comprendre. Aussi plus

l'homme saisit de rapports, plus il traverse d'opinions et de points de vue pour en savoir le sens et la portée, plus il multiplie les sensations morales que peuvent lui envoyer les objets du monde intellectuel, plus il fouille d'idées, de systèmes et de dogmes, plus il travaille à être vraiment homme en se mettant dans des relations légitimes avec la nature des choses. La vérité est dans l'étendue, et elle se dérobe à ceux qui veulent morceler l'espace qu'elle s'est donné pour théâtre. Quand le plus grand métaphysicien moderne eut prononcé cette formule : La pensée est l'attribut de Dieu, ou Dieu est la pensée même, il vit qu'il avait encore quelque chose à dire, et il laissa tomber cet autre axiome : L'étendue est l'attribut de Dieu, ou Dieu est l'étendue même. Ce n'est pas en un jour qu'on parvient à comprendre ce mot et à saisir cette équation sublime de l'étendue et de la pensée dans le sein de Dieu. Mais on peut dire qu'aujourd'hui l'humanité s'agite et travaille sous l'influence de cette grande parole; elle la pratique; partout ses efforts tendent à reculer les bornes anciennes, à écarter les formes surannées et inutiles ; elle a la conscience qu'elle ne peut mieux trouver le vrai qu'en cherchant ce qui est simple et universel.

LERMINIER.

# LE

# THÉATRE EN ITALIE.

## III.

### Les Théâtres napolitains. — Scaramouche et Pulcinella.

Le seul moyen d'être nouveau en parlant de l'Italie, c'est de décrire ce que l'on a vu, et de dire ce qui est. Quoi de plus différent, par exemple, que Naples aujourd'hui et Naples il y a vingt ans? Que sont devenues ces légions de *lazzaroni* demi-nus ou pittoresquement drapés dans un misérable haillon, couchant sur le pavé ou vivant dans leur panier d'osier, comme Diogène dans son tonneau? Les germes de civilisation que les Français avaient déposés sur cette terre féconde ont fructifié. Les gens du peuple ont appris à connaître le prix du temps, et même le prix du travail. Ils se sont aussi décidés à se vêtir. Le climat n'est plus le même, disent-ils, car ils sont encore de trop bonne foi et trop près de la nature pour s'avouer qu'ils avaient honte de leur nudité. Ce commencement de réforme dans le costume a profondément altéré cette physionomie originale que devait Naples à la combinaison de la civilisation la plus avancée et de l'état sauvage. Les lazzaroni, aujourd'hui, sont vêtus à peu de chose près comme la populace de toutes les grandes villes d'Europe; ils ont endossé la vieille défroque des classes plus aisées de la population; il n'y a guère que les pêcheurs qui aient gardé le costume national, c'est-à-dire le caleçon pour unique vêtement, et qui aient encore l'aspect africain; le

reste du peuple, en se civilisant, est devenu vulgaire; sa misère même a perdu sa poésie.

La révolution dans les habitudes et les mœurs a été moins complète que la révolution dans le costume, et, si l'extérieur a changé, le caractère est resté à peu près le même. Il existe encore à Naples des hommes qui n'ont jamais su leur nom, des espèces de *morts civils* par négligence ou par oubli, incapables d'acquérir et de tester parce qu'ils ne peuvent établir leur identité. La canaille y est toujours *maîtresse en l'art de crier,* et, depuis qu'elle connaît le prix de l'argent, elle l'est devenue en l'art de mendier. Ces hommes oisifs par goût et paresseux par tempérament comprennent aujourd'hui la nécessité du travail; mais je doute fort qu'ils en aient jamais l'amour. Ils préfèrent encore un jour de gêne et même de jeûne à une heure de labeur pénible; et, si nous nous étonnons de cette manière d'être, ils s'étonnent bien plus de nous voir travailler pour le plaisir de travailler. — Cet homme est bien heureux, il a de l'ouvrage, disent les gens du peuple à Paris. Les Napolitains ne voudraient pas d'un pareil bonheur. Du moment qu'on a de quoi dîner, pourquoi se donner tant de peine et penser au lendemain?

Quoique le travail soit antipathique à la moitié au moins de sa population, Naples a cependant l'air d'un grand atelier. C'est qu'au lieu de s'enfermer entre quatre murs, chacun descend dans la rue et s'y établit pour faire sa besogne ou pour vendre sa marchandise; les boutiques et les étalages se touchent, les métiers se confondent; tourneurs, serruriers, menuisiers, tailleurs, vivent et travaillent pêle-mêle. Tous ces ouvriers rient, chantent, crient, s'injurient, se colletent; c'est une rumeur assourdissante, un mouvement incessant; c'est aussi un spectacle des plus gais, car ces gens-là travaillent sans ennui; la plupart, il est vrai, ne sont Napolitains que de nom et par occasion : ce sont des gens de métier venus souvent de tous les coins de la Péninsule, ce ne sont plus les lazzaroni d'autrefois.

L'imagination du peuple a moins changé encore que son caractère; elle a conservé la même vivacité bouffonne et la même fécondité. Son langage est toujours expressif et coloré. Les hommes des faubourgs et du port vivent comme des bohémiens, ont le langage figuré de l'Arabe; comme lui, ils sont conteurs, et semblent avoir habité les palais des *Mille et une Nuits*. Ils doivent ce tour d'esprit poétique et merveilleusement varié, moins encore à leur ciel et à la domination espagnole, qu'à l'influence arabe non pas détournée, comme l'ont prétendu M^me^ de Staël et M. de Sismondi, mais directe. Cette influence se fait sentir, en effet, bien avant la parfaite consolidation de la domination espagnole : en premier lieu, lors des nombreuses invasions des Sarrasins en Sicile et sur les côtes du royaume, et lors de leur établissement dans diverses provinces du sud de l'Italie sous Manfred; en second lieu, lors des grandes relations entre ces mêmes provinces et l'Orient au temps des croisades, Naples se trouvant sur la route de ces pèlerins armés; plus tard enfin, lors des ravages des Barbaresques, de 1518 à 1550, sous Hariadan Barberousse, Draguet-Rayz et les rois d'Algers. Les provinces du royaume de Naples, entourées par la mer, présentaient un long déploiement de côtes difficiles à défendre et accessibles sur bien des points. Dans ces temps calamiteux, la

dixième partie de la population du pays fut réduite en esclavage, et tous ceux de ces captifs qui, après avoir payé rançon, revinrent dans leur pays, y rapportèrent les habitudes arabes contractées pendant leur longue captivité.

L'effet de cette influence est sensible surtout dans les chroniques écrites en dialecte napolitain, remplies d'événements qui tiennent du prodige, racontées avec une prolixité pompeuse, et tout à fait dans le goût des chroniques arabes ; il l'est également dans les contes et la poésie populaires du pays qu'on pourrait qualifier d'héroïco-fantastique. Le Tasse et l'Arioste ont connu ces poëtes antérieurs à la renaissance, que plus tard Bazile, Cortese et leur école ont continués ; ils se sont emparés de leurs fictions et les ont répandues dans toute l'Italie.

L'influence arabe, nous l'avons dit, se fait aussi sentir dans les habitudes et les mœurs ; mais là elle se trouve complétement modifiée par deux autres grandes influences, l'influence de la religion et l'influence espagnole. Ces trois influences ont été également funestes à la nation. La première a conduit au brigandage les hommes à imagination vive et au caractère aventureux ; les montagnes furent leur refuge comme la mer était le refuge des corsaires. Ils faisaient des descentes dans la plaine comme les Barbaresques sur le rivage ; comme eux, ils pillaient les villages et rançonnaient les villes ; comme eux, ils emmenaient en captivité les habitants riches, et, s'ils n'en faisaient pas des esclaves, ils ne les relâchaient pourtant que sous bonne rançon. L'influence arabe fut fatale à toute l'Italie, surtout pendant la dernière moitié du XVI$^{e}$ siècle. De cette époque date la dépopulation de ses campagnes, la ruine de son agriculture, la dévastation de ses rivages.

L'influence espagnole, qui succéda à l'influence arabe, salutaire dans le principe, ne tarda pas à devenir funeste par l'exagération de la doctrine du point d'honneur. Le noble besoin d'une satisfaction nécessaire fut transformé en une passion implacable que l'on aurait pu appeler la religion de la vengeance. Le duel ne fut plus regardé que comme une réparation insuffisante ; comme un passe-temps d'enfants, bon tout au plus à satisfaire l'amour-propre des combattants, mais nullement à punir un outrage et à laver un affront. L'offensé ne pouvait-il pas devenir la victime de l'offenseur ? Il fallut donc trouver un autre moyen qui satisfît à la fois l'honneur et le besoin de la vengeance. Quel fut ce moyen ? L'assassinat ! Un outrage fut considéré comme une déclaration de guerre, et à la guerre tous les moyens sont bons pour se défaire de son ennemi ; une affaire d'honneur devint dès lors une guerre de famille à famille ; un meurtre appela un autre meurtre, et la vengeance se légua comme un héritage. Du moment qu'il fut établi que tout homme de cœur pouvait se venger avec le poison et le poignard, quitte à courir plus tard les mêmes chances, ce fut faire preuve de courage et de noble énergie que d'engager ce duel à la fois mystérieux et terrible, ce duel qui ne se terminait souvent que par l'extinction de toute une race. Plus la vengeance était inattendue, plus l'assassin s'était montré implacable, plus il obtenait de considération.

Ce code de la vengeance régit encore la Corse. En Italie, il n'est plus en honneur que chez le peuple, et seulement dans les provinces où ce peuple est

resté sauvage; les classes supérieures de la société l'ont abrogé. On ne peut qu'applaudir à cette réforme, mais il est peut-être à regretter que le duel soit également réprouvé. Dans certaines occasions, la tiédeur que met l'Italien outragé à demander la réparation d'une offense semblerait indiquer un manque de ressort dans le caractère national, surtout quand l'offensé ne pardonne pas à l'offenseur et se borne à nourrir contre lui une haine stérile. A d'honorables exceptions près, les Italiens oublient trop aisément qu'un homme de cœur ne doit jamais se condamner volontairement au supplice de la haine impuissante, et que l'impunité de l'outrage ne doit jamais être assurée.

L'influence religieuse, exagérée par l'imagination vive et mobile du peuple, a peut-être contribué plus que tout autre cause à sa démoralisation, la religion, pour ces hommes grossiers, ne consistant guère qu'en une suite de pratiques puériles. Les choses en sont arrivées au point que la confession devient une sorte d'encouragement à pécher. Ces gens-là, en effet, font tout ce qui leur passe par la tête; puis ils vont tous les trois mois raconter leurs fredaines à un moine qui en rit avec eux, leur recommande pour la forme de ne plus recommencer, et finit en leur disant que tout est pardonné. Eussent-ils volé ou tué, une fois cette parole dite, ils n'y pensent plus. Le maintien dans la ligne du bien, à l'aide de la raison et du sentiment du devoir, est tout autrement pénible, et rend sans aucun doute la vie moins douce et moins facile. Cette manière de vivre n'ouvre pas non plus aussi certainement les portes du ciel.

Un autre résultat des influences arabe et espagnole combinées fut de changer la condition des femmes. De libres qu'elles étaient sous les républiques du moyen âge, elles devinrent esclaves, et les grilles et les duègnes remplacèrent les barrières naturelles qu'élevait bien plus sûrement l'éducation morale qui plaçait leur défense en elles-mêmes. Cette sombre et tyrannique galanterie amena, vers le milieu du XVII[e] siècle, une inévitable réaction; l'éducation du couvent n'offrant aucune garantie de la vertu des femmes, la liberté, ou, pour mieux dire, la licence remplaça tout à coup l'esclavage dont elles étaient victimes; les sigisbés détrônèrent les duègnes, l'amour fut exclu du mariage, tous les liens de la famille furent brisés, le mari ne fut plus que l'homme d'affaires de la femme et le tuteur de ses enfants. Depuis le commencement de ce siècle, l'influence française et un meilleur système d'éducation ont modifié ces mœurs, sans toutefois les changer absolument.

Ces considérations étaient nécessaires: elles pouvaient seules donner l'intelligence du caractère national et faire comprendre les mœurs dont les théâtres de Naples nous offrent la caricature plus ou moins chargée; elles donnent la clef des croyances du peuple; elles expliquent ses superstitions, l'ignorance profonde où il paraît être des notions les plus simples du bien et du mal, et son peu d'horreur pour le meurtre. L'homme qui tue n'est plus un assassin, c'est un pauvre diable qu'on avait provoqué et qui a eu un malheur. Proposez à ce *malheureux* de vous servir de guide le dimanche, il vous répondra avec horreur : Moi, manquer à la sainte messe !

Dans la plupart des maisons de Naples, mais particulièrement chez les médecins et les avocats, exposés par état à faire des mécontents, vous voyez se

dresser d'énormes cornes de bœuf placées comme ornement sur la cheminée ou sur quelque console de l'antichambre. C'est un paratonnerre contre la *jetatura*. Un *jetatore* n'est autre chose qu'un magicien qui peut, à volonté, et quelquefois même sans le savoir, vous jeter un mauvais sort. Cette croyance vient encore de l'Orient. Les Napolitains l'ont traduite sur la scène sans oser toutefois la ridiculiser. *Pulcinella jetatore* est une assez bonne farce; ce n'est pas du malicieux enchanteur que le parterre se moque, mais de ceux auxquels il joue de mauvais tours : tous les rieurs sont du côté de Polichinelle, car la plupart de ceux qui sont là ne doutent point de la vertu des charmes qu'il emploie.

Le théâtre à Naples, nous parlons du théâtre vraiment national, a de tout temps été soumis à ces diverses influences, soit morales, soit littéraires. La magie, la féerie, dominent dans ces pièces à grand fracas qui plaisent tant au peuple, et qui rappellent plutôt les *jornadas* espagnoles que nos mélodrames. D'un autre côté, la comédie de caractère tourne presque toujours à l'*imbroglio*. L'action n'est jamais une, elle se complique d'autres actions parallèles qui amènent des surprises et des événements en foule, et qui se nouent et se dénouent avec un rapidité que le spectateur a peine à suivre. Ces pièces, dont le dialogue manque à la fois de naturel et de finesse, peuvent amuser la curiosité ; elles ne satisfont pas l'esprit. Il semble que les auteurs dramatiques du pays, à commencer par l'inépuisable Camerana, cette providence du théâtre San-Carlino, ne connaissent encore d'autre poétique que la *Propaladia* de l'Espagnol Torrès-Naharro, qui, vers 1517, régentait le théâtre de Naples (1).

Le peuple de Naples est fort curieux et se dégoûte facilement ; les pièces qui composent le répertoire de ses théâtres sont donc innombrables. Giambatista della Porta, Lombardi, Cortese, Cozenza, Camerana, sont les plus féconds des auteurs dramatiques napolitains; la plupart de ces pièces sont de faciles improvisations, brodées sur des canevas fort compliqués. Peu de ces comédies ont survécu à l'improvisation et ont été imprimées. *La Cintia* et *la Sorella* du physiologiste Porta, le théâtre moral de Genoino et quelques petites comédies de Cozenza sont du petit nombre de celles qui ont eu cet honneur. Ces pièces d'élite sont en général fort médiocres. La plupart n'ont dû leur succès qu'à l'excellence d'un acteur ou à la nouveauté de situations aujourd'hui fort usées.

A Naples, ainsi qu'à Rome et à Florence, les théâtres populaires sont les seuls qui offrent quelque intérêt comme peinture de mœurs. Cet intérêt roule surtout sur deux personnages fort connus : Scaramouche et *il signore Pulcinella*.

Scaramouche est un gentilhomme qui sent tant soit peu le sac et la corde ;

(1) Cette poétique de Torrès Naharro se trouve en tête de sa *Propaladia*, ou recueil de ses comédies. Ces comédies, contemporaines de *la Mandragore* de Machiavel et des pièces de l'Arétin, furent représentées devant Léon X, qui, ainsi que nous l'apprend M. Scribe, *avait aussi honoré* la Mandragore *de sa présence, ce qui*, ajoute-t-il, *prouve un grand libéralisme de sa part*. La *Soldadesca*, la *Trophea* et la *Yemenea* sont les meilleures de ces pièces, spirituelles, licencieuses, et d'une grande hardiesse. Elles furent imprimées à Naples en 1517.

il est marquis, duc, prince même, et seigneur d'immenses domaines qui n'existent que dans son imagination. Scaramouche a la tournure d'esprit et la morale plus que relâchée de Casanova, ce roi des chevaliers d'industrie; il a son jargon, son adresse et son insolence. A-t-il sa décision et sa bravoure? Nous en doutons fort, bien qu'à l'entendre il adore le péril et qu'il soit toujours prêt à croiser l'épée. Scaramouche descend en ligne directe du fameux *capitaine*. Il a partagé ses dépouilles avec son compagnon Pulcinella. Ce dernier lui a pris son grand chapeau pointu, son justaucorps bigarré et sa belle fraise; Scaramouche, lui, s'est adjugé le sabre avec lequel son aïeul a pourfendu tant de géants et tué la Mort en personne. Ce sabre, il le tient en réserve, attendant quelque bonne occasion de s'en servir, et, comme on le pense bien, cette occasion ne vient jamais, car Scaramouche est à peu près aussi brave que le *capitaine;* il appelle le danger à grands cris, et quand le danger vient, il décampe le plus lestement du monde. Le *capitaine* était antérieur à la domination espagnole; nous le croyons contemporain de tous ces formidables chefs de bandes italiens qui se distinguèrent à Anghiari (1) et dans ces fameuses rencontres où un cheval qui tournait la tête ou la croupe suffisait pour faire gagner ou perdre la bataille. C'est Machiavel qui nous l'assure.

Sous ses nouveaux maîtres, le *capitaine* se transforme en *matamore;* il bredouille le castillan, prend la morgue espagnole et se corrige le mieux qu'il peut de sa poltronerie. C'est alors qu'il ne passe guère de journées sans tuer un Maure, confondre un nécroman ou séduire quelque princesse. L'étoffe des turbans des infidèles qu'il a décapités lui sert à habiller ses valets, et il se fait faire une cotte de mailles avec les nombreux anneaux que lui ont donnés ses maîtresses. Aujourd'hui qu'il a perdu sa vieille énergie et qu'il a subi une nouvelle transformation, il aime encore à raconter ses prouesses. Un jour, au siége de Trébisonde, il a pénétré seul dans la tente du sultan, et, le prenant par la barbe, il l'a traîné à travers son camp, tandis que, de la main qui lui restait libre, il écartait les assaillants et tenait en respect toute l'armée ennemie. Quand il rentra dans la ville, sa cuirasse était hérissée d'un si grand nombre de flèches, qu'on l'eût pris pour un porc-épic. C'est de ce jour que l'image du porc-épic fait partie de son écusson. Une autre fois il sauta seul sur une galère barbaresque qui longeait la côte de Sicile, et, jouant de son grand sabre, il fit un tel carnage de ces mécréants, que le pont du bâtiment ressemblait à l'étal d'un boucher. Les Sarrasins épouvantés, se jetèrent à ses genoux et le supplièrent de vouloir bien leur permettre de conduire la galère dans le port de Messine, où le héros fut reçu en triomphe. Sa galanterie égale sa bravoure, et, lorsqu'il s'attaque à une beauté, il a de si merveilleux moyens de séduction, qu'il ne trouve jamais de cruelles. Il renverse les tours, brise les portes de fer, ou, comme un dieu grec, s'insinue sous la forme d'une pluie d'or. Il est telles de ses prouesses galantes qui depuis ont trouvé des imitateurs.

(1) A Anghiari, on combattit quatre heures entières avec le plus grand acharnement; le pont d'Anghiari fut emporté à diverses reprises par les deux armées, et cependant il n'y eut de tué qu'un seul homme qui tomba de cheval et fut écrasé par la gendarmerie.

Un jour, par exemple, que dans la compagnie de la princesse Gilyme d'Apremont il galopait sur les rives du Garigliano, celle-ci, fatiguée de ses protestations amoureuses, lui dit en plaisantant : Le feu qui consume mon chevalier est donc bien ardent ? — En doutez-vous cruelle? — Nullement, mais je sais un moyen de te soulager ; c'est de te jeter dans ce fleuve. — Toutes ses eaux ne pourraient éteindre ma flamme. — C'est une galante manière de t'exprimer; aussi ne te croirai-je que si je te voyais sortir de ses flots brûlant toujours du même amour. — En vérité, belle princesse ! — Et l'intrépide amoureux enfonce ses éperons dans les flancs de son coursier, et se précipite au milieu du fleuve. Il courut grand risque de se noyer, et ce ne fut qu'en abandonnant son cheval qu'il put gagner le bord, tout ruisselant, mais dévoré des mêmes feux. La princesse tint donc parole et récompensa un si noble dévouement. Comme les capitans ses ancêtres, le *matamore* était magnifique en paroles; mais sa bourse était toujours vide, et, sous sa belle cuirasse richement damasquinée, il ne portait qu'un méchant pourpoint de peau de buffle tout usé et n'avait pas de chemise. Vers la fin du XVIIe siècle, quand la paix succéda à la guerre et le repos aux aventures, le héros déposa le harnais et prit le triste et singulier vêtement qu'on lui voit encore. C'est alors qu'il devint le possesseur d'une multitude de principautés et de châteaux...... en Espagne. En subissant cette nouvelle métamorphose, il redevint poltron comme par le passé, ne se battit plus qu'à coups de latte et avec la langue, et prit le nom de Scaramouche.

Scaramouche, comme le *capitaine* et le *matamore*, a toujours un grand faible pour les femmes, et, si on l'écoute, ses aventures sont aussi nombreuses que celles de don Juan. Il faut l'entendre, dans ses moments d'abandon, raconter ses galants exploits à son ami Pulcinella, qui l'interrompt par de petits ricanements goguenards, et qui coupe son récit de notes admiratives, qui prouvent clairement qu'il ne croit pas un mot de toutes ces belles choses. Pulcinella est en effet un rustaut, un balourd, un âne, comme l'appelle son ami Scaramouche ; mais Pulcinella a une vieille expérience des hommes et des choses, et, depuis l'an 2000 avant Jésus-Christ, époque à laquelle on fait remonter son origine, il a vu passer trop d'événements et s'est trouvé en rapport avec trop de personnages importants, pour être jamais dupe. Pulcinella vivait bien antérieurement à la fondation de Rome, c'est chose prouvée. Il y a plus : on le prétend contemporain des Pharaons, et Champollion a retrouvé sa grotesque physionomie dans quelques-unes des peintures des sépulcres égyptiens. Polichinelle, lorsqu'il débuta joyeusement dans le monde, n'habitait point Naples, qui n'existait pas, mais la cité d'Atella, que les Osques avaient bâtie à mi-chemin de Capoue à la mer ; Maccus était son nom, et, si le Romain Meo Patacca prétend descendre de ce grand personnage, c'est pure vanité de manant. Depuis ces temps reculés, le physique de Polichinelle n'a pas changé, son costume seul a subi quelques modifications. Le Vésuve était encore au niveau de la plaine, que la double bosse de Pulcinella se dressait majestueusement sur son abdomen et entre ses deux épaules ; son nez, qui ressemble au bec disproportionné d'un jeune poulet, et auquel il doit son nom plus moderne (1),

(1) Pullicinella, de *pullus gallinaceus* ou de *pulleiaceus*.

flaira la fumée des cuisines des Baïa et les parfums de roses de Pœstum; l'empreinte de ses sabots, car dès lors il avait des sabots, fut marquée sur le sol de la Campanie bien avant celle de la sandale de Platon ou de la pantoufle de bronze d'Empédocle (1).

Polichinelle a pris naissance le même jour que la comédie dont il est un des inventeurs; les pièces satiriques et quelque peu licencieuses dans lesquelles il figura d'abord, s'appelaient *atellanes*, de la ville d'Atella son pays. Les Grecs, en empruntant ce genre de comédie aux Italiens, lui conservèrent ce nom; les atellanes, c'est la *comedia dell' arte* d'aujourd'hui. Le dialogue de ces pièces n'était pas écrit; les acteurs jouaient leur rôle d'inspiration sur le *scenario* ou canevas dont ils étaient convenus, à peu près comme aujourd'hui on joue chez nous des proverbes ou des charades en action. Plus tard, les atellanes jouirent d'une grande vogue dans toute l'Italie; la jeunesse romaine se passionna surtout pour ce genre de comédies qu'elle confisqua en quelque sorte au profit de son plaisir, s'en réservant tous les rôles. Il fut un temps où les acteurs de profession n'eurent plus le droit de jouer dans ces pièces; les acteurs des atellanes durent être citoyens romains, jouissant de toutes les prérogatives attachés à ce titre. Ces acteurs jouaient en public, mais le peuple n'avait pas le droit de les punir, ni même de les faire démasquer. Quand les mœurs se corrompirent, la licence de ces spectacles fut poussée au point que, plus d'une fois, le sénat fut obligé d'en suspendre la représentation. Polichinelle Maccus était le boute-en-train de ces folies dans lesquelles il jouait le rôle d'un campagnard spirituellement grossier et naïvement méchant.

Si la tournure et les dehors de Polichinelle ont peu changé, son caractère et ses habitudes sont toujours aussi à peu près les mêmes; il ne se modifie qu'en apparence, et encore il ne modifie que ses actions et son langage, et garde presque toujours le même costume; il s'occupe des personnages du jour, les applaudit ou les baffoue, les méprise ou les craint; mais tout en se laissant aller au courant du monde, en ayant l'air de hurler avec les loups, au fond sa philosophie est immuable. Cette philosophie, c'est celle des gens qui ont beaucoup vu et beaucoup vécu : le plus parfait égoïsme; son cœur est fait de la même matière que ses sabots, c'est-à-dire du bois le plus dur; d'ailleurs, il est si profondément enseveli sous ses deux énormes gibbosités, que, fût-il d'une matière plus malléable, il ne courrait jamais grand risque d'être sérieusement entamé. Comme tous les égoïstes, Pulcinella a une morale des plus accommodantes : pourvu que les ricochets ne l'atteignent pas, qu'il y trouve son profit, il fait le mal sans scrupule, et se soucie de la vie d'un homme comme de rien. Pulcinella a cependant l'air bonhomme, il a des manières toutes rondes, une constante belle humeur, un langage naïf, parfois même enfantin, et un laisser aller de nigaud; mais on ne se figurerait jamais tout ce que, sous sa balourdise et son apparente bonhomie, il sait cacher d'astuce, de noirceur et même de férocité; c'est bien de lui qu'on peut dire que sa gaieté

(1) Voir le bronze antique trouvé à Rome en 1727, et conservé dans le museum du marquis Capponi. Ce bronze a été rapporté par Ficoroni. Voir aussi le petit buste rapporté par Caylus, dans ses Antiquités, tom. III, pag. 75.

est implacable, car il n'est jamais plus méchant que lorsqu'il s'abandonne à sa grosse joie. S'il se met à rire, c'est qu'il vient de faire quelque mauvais coup; rit-il aux éclats, tenez pour certain qu'il a tué son homme.

*Il signora Pulcinella* est peut-être bon croyant, mais il y paraît peu : il assomme un moine comme il assommerait un derviche. Nous ne le croyons donc ni chrétien ni Turc; il a déjà vu, il est vrai, passer plus d'une religion; toutefois, sur ces matières-là, il est fort réservé et sait parfaitement tenir sa langue en bride : il le faut bien. Pulcinella, comme Stentarello et Cassandrino, et en général comme tous ces personnages ultramontains, aime passionnément le beau sexe, mais il est rarement dupé comme eux; sa grande expérience lui a fait connaître d'irrésistibles moyens de séduction. Avec les femmes il est dur, caustique, méchante langue, insolent quelquefois, entreprenant toujours; aussi, malgré les *petites* mais *trop visibles* imperfections de sa personne, réussit-il auprès d'elles d'une manière inexplicable. Pulcinella se pique peu de constance; il se fait gloire de tromper sa femme quotidiennement et de changer de maîtresse beaucoup plus souvent que de chemise; nous devons dire cependant, à la louange de Pulcinella, que, pour un Napolitain, il porte en général du linge assez blanc. La célébrité de ce personnage est européenne; aussi nous dispenserons-nous de dessiner sa personne et de décrire son costume, qui, d'un peuple à l'autre, varie peu. Chez nous, il a conservé son nom; les Anglais l'appellent *Punch*, et les Allemands *Hanswurst*, ce qui veut dire *Jean Saucisse*. Nous ne raconterons pas non plus son histoire vulgaire et ses aventures si connues. Qui de nous ne l'a vu assommer amis, femme, commissaire, médecin, gendarmes, et tenir même bravement tête au diable en personne, auquel il croit à peine? N'a-t-il pas en effet déjà vu détrôner Pluton?

Ce grand drame de Polichinelle se joue dans toute l'Europe et même en Orient, et, à quelques variantes près qu'y apporte le génie national de chaque peuple, le fond en est toujours le même. Dans l'enfance il a fait nos délices, et plus tard il nous fait sourire encore. A Naples, *il signora Pulcinella* est un type invariable au moral comme au physique, mais il figure au milieu d'événements divers et de situations bizarres qui servent au développement de son caractère. On croirait que le caractère invariable de ce favori des Napolitains devrait à la longue le rendre monotone et fatiguer la curiosité; les amateurs assurent pourtant que c'est cela même qui fait tout le succès de ce personnage. C'est une vieille connaissance, ils n'osent dire un ami, qu'ils se plaisent à voir aux prises avec la bonne et la mauvaise fortune, et dont ils suivent les actions avec un intérêt tout autre que celui de la curiosité. Placez un inconnu dans les mêmes situations, cet intérêt n'existe plus. On a attribué le goût du peuple napolitain pour ce personnage à d'autres causes encore, par exemple à une similitude de passions, d'intérêts et de sympathies, qui, à la longue, produisait l'affinité. Sans doute *il signore* Pulcinella n'est pas né pour rien dans le voisinage du Vésuve, et entre lui et les citadins de la ville où il a élu domicile, les points de rapport et les traits de ressemblance sont nombreux. Son esprit est vif comme le leur, son imagination mobile; il aime la bonne chère, et sait jeûner s'il le faut; il ne distingue pas fort nettement le

bien d'autrui du sien. Pulcinella n'est pas néanmoins une personnification comme Meo Patacca et Cassandrino. Le peuple napolitain n'a ni son courage ni sa méchanceté; il est insolent et se laisse bâtonner, ce que Pulcinella ne souffre jamais. Le Napolitain parle toujours de *crucifier* son ennemi, et cependant il a bon cœur; Pulcinella, lui, vous couperait un homme en morceaux sans sourciller : l'un est plus énergique, l'autre est meilleur.

Le *Largo del Castello* et les places voisines sont bordées de nombreux théâtres qui ont chacun leur Pulcinella; mais c'est au théâtre *San-Carlino* que de préférence Polichinelle a élu domicile, c'est là que soir et matin il est le héros d'aventures bouffonnes et merveilleuses. En effet, quoique le Polichinelle de San-Carlino ne soit pas de bois, il ne se repose jamais, et quand on a annoncé, pour le matin et pour le soir, quelque nouvelle pièce, *giocosissima in tutte le sue scene, ricca di bizarri avenimenti... con Pulcinella,* Pulcinella doit être sous les armes et gambader mort ou vivant. Voulez-vous avoir une idée de ces pièces, *divertissantes d'un bout à l'autre et riches d'événements bizarres,* pièces qui ne doivent cependant leur succès qu'à Pulcinella? Nous allons en analyser quelques unes, choisissant de préférence celles qui font le mieux connaître le peuple napolitain. Le *scenario* de celle de ces pièces qui avait le plus de succès lors de notre séjour à Naples, a été emprunté sans façon à une petite comédie de Cozenza, *Il pazzo a forza,* le fou par force. Cette pièce méritait sa vogue, d'abord parce qu'elle ne manquait ni de vivacité ni de nerf comique, parce qu'ensuite elle dénonçait un crime de lèse-humanité et renfermait une haute moralité; nous allons dire comment.

Il existe dans la ville d'Aversa, à sept milles de Naples (c'est précisément la patrie du héros des atellanes), un établissement fondé en 1813, et qui a acquis une grande célébrité dans toute l'Europe : c'est la maison des fous. Cette maison, citée longtemps comme modèle, ne méritait guère sa réputation, et même, à en croire de courageux dénonciateurs, c'était un enfer. D'abord les insensés, qui ailleurs forment différentes catégories, étaient confondus, et les pacifiques condamnés à vivre avec les furieux, le directeur prétendant les soumettre de cette façon à une sorte d'enseignement ou plutôt de cure mutuelle. La force et la rigueur étaient les seuls moyens curatifs appliqués avec suite. Le fou qui désobéissait était puni de la prison; celui qui se fâchait était battu; le battu qui entrait en fureur et se révoltait était revêtu de la camisole de force, ou bien on le plaçait horizontalement dans une caisse en forme de cercueil qui laissait seulement sortir la tête, ou bien encore on l'assujettissait verticalement à l'aide d'un corset de fer scellé au mur, de gants de cuir dur qui empêchaient la flexion des doigts, et de planches qui serraient les pieds. Si, lorsque le malade était resté plusieurs heures dans cette cruelle position, l'accès continuait, on le garrottait, et on le jetait à un troisième étage sous les plombs. Là, ces malheureux étaient confiés à la garde d'un aliéné, vivant comme des porcs sur leur fumier, rongés de gale et de vermine, en proie à toutes les tortures de la soif et de la faim. Il fallait que ces souffrances fussent affreuses, car on a vu ces malheureux chercher à s'entre-dévorer, et, puisqu'il faut tout dire, se jeter avec avidité sur les excréments de leurs compagnons et s'en nourrir. A la férocité du traitement joignez l'abominable malpropreté des

chambres, la pourriture des lits, l'affreuse saleté des pensionnaires de toute espèce; ajoutez à cela l'absence de tout traitement rationnel, le manque d'observations régulières sur les résultats obtenus et le traitement appliqué à chacun des malades; réunissez, en un mot, tout ce qui dénonce le plus profond mépris de l'humanité, et vous aurez le tableau du fameux hospice d'Aversa, tel que des médecins philosophes et des observateurs dignes de foi nous l'ont présenté (1).

Le charlatanisme avait fait la réputation de cette maison, le mensonge la soutenait. Si par hasard un étranger ou un inspecteur survenait sans qu'on fût prévenu, chacun des employés de l'établissement, à commencer par le portier, savait son rôle, et la comédie commençait. Le portier allait chercher le démonstrateur, qui se faisait longtemps attendre : premier délai qui permettait de mettre quelque semblant d'ordre dans le désordre. Le démonstrateur s'arrêtait ensuite longuement dans le vestibule, décrivant chaque statue, chaque buste, chaque inscription, comme le custode d'un musée. Celui-ci c'était Érasme, celui-là Esculape, cet autre Socrate. Impatienté, vous désiriez passer plus avant, mais déjà chacun était à son poste. Les employés parlaient à l'envi philanthropie et charité chrétienne; à les en croire les seuls remèdes employés étaient, à quelques rares exceptions près, des remèdes moraux tels que la danse, la musique, l'occupation, les distractions, et rarement la répression. Puis des aliénés des deux sexes, portant un uniforme bleu galonné d'argent, défilaient devant vous; des fous mélomanes vous donnaient un concert, et des amateurs de danse un ballet. D'autres se baignaient, d'autres jouaient au billard ou à la paume. Vous passiez dans la bibliothèque, il y avait des fous lecteurs; la chapelle était remplie de fous en prière : l'enfer s'était transformé en paradis; mais on assure que beaucoup de ces fous n'étaient là que pour la montre et n'avaient jamais perdu leur bon sens.

La petite pièce du *Fou par force* n'attaque pas de front de si monstrueux abus : il eut fallu prendre les couleurs du drame, sa morale pénétrante et ses poignantes péripéties; mais la critique, pour être indirecte et présentée sous forme plaisante, n'en a pas moins de portée. Il signore Pulcinella, directeur d'une maison de fous, arrive en colère; ses pensionnaires ont trop bon appétit. — C'est bon, c'est bon, s'écrie-t-il, dorénavant nous donnerons à ces messieurs des pommes de terre et des œufs durs à leurs repas; ces maudits fous mangent comme des ogres : aujourd'hui, ils n'étaient que huit à table, et ils ont dévoré douze *rotolos* (vingt livres) de macaroni sans compter les morceaux délicats; mais à l'avenir..... Le monologue de Pulcinella est interrompu par l'arrivée d'un noble personnage vêtu de noir qui le salue jusqu'à terre.

— Que demandez-vous? lui dit le directeur.

— L'illustre docteur Pulcinella, cet homme unique pour le traitement des fous.

— C'est moi, monsieur, et vous êtes dans ma maison : comme vous voyez, elle est vaste, bien aérée, peu de princes en ont de semblables; ici chaque

(1) MM. Ramolini, Gualandi, Louis Frank, etc., etc.

pensionnaire a sa chambre à lui, si toutefois il est riche et noble. Mais à qui ai-je l'honneur de parler ? sans doute à quelque comte ou marquis ?

— Vous avez deviné, au marquis Scaramouche.

— Beau nom, beau nom, en vérité ; mais, monsieur le marquis, pour en revenir à ce que je vous disais tout à l'heure, ici je ne reçois que des pensionnaires nobles, et je leur administre moi-même des remèdes composés d'ingrédients orientaux. Après un somptueux dîner, mes pensionnaires descendent au jardin et respirent les parfums balsamiques des fleurs ; ils se rassemblent ensuite au salon, y dansent, y font de la musique, y causent de littérature et de politique : le soir, on leur sert un souper magnifique, et bientôt leur état s'améliore à tel point, que non-seulement ils retrouvent la raison qu'ils avaient perdue, mais qu'ils se trouvent avoir acquis l'esprit et la sagesse qu'ils n'avaient jamais eus. Il y a de mes fous, monsieur, qui sont devenus poëtes, philosophes, académiciens ; il y en a qui sont devenus ministres et qui gouvernent les États..... et cela sans qu'il y paraisse.

— Je vous en fais mon compliment sincère ; mais quel est le prix de vos soins ?

— Une misère, 50 ducats par mois ; la famille s'engage en outre à me faire un cadeau de 500 ducats après la guérison, plus les petits présents des professeurs, les *bonnes mains* des gardiens... vous comprenez ?

— Parfaitement.

— Ainsi donc, quand vous voudrez être des nôtres, seigneur Scaramouche, nous disposerons vos logements, et je puis vous assurer que vous serez satisfait.

— Je vous rends mille grâces, docteur, mais je ne me propose nullement d'être votre pensionnaire. Je n'en ai, je crois, nul besoin.

— J'avais cru... vous savez, les plus fous ont leurs moments lucides, et il vaut mieux arranger soi-même ses affaires.

— Vous êtes trop bon, mais j'ai toute ma raison.

— J'aurais dû m'en apercevoir.

— C'est d'un parent qu'il s'agit, d'un riche industriel qui a fait des pertes considérables et qui est devenu fou de chagrin. Voici 50 ducats pour le premier mois ; tout à l'heure je vous l'amènerai, mais à une condition, c'est que vous ne le maltraiterez pas.

— Ici, monsieur le marquis, nous ne maltraitons personne.

— Convenons de nos faits, car le malade ne voudrait pas me quitter, si je n'usais de quelque ruse. J'arrive donc par cette porte avec le malade, et je vous demande : Tout est-il prêt, monsieur le notaire ? Vous me répondez : Oui, tout est prêt, passez dans ce cabinet pour voir si l'acte est en règle. Sous ce prétexte, je sors par cette porte, qui donne, je crois, sur la rue, je gagne ma voiture et je décampe, vous laissant notre pensionnaire ; mais je vous le répète, traitez le bien, et surtout de la douceur.

— Ne craignez rien.

— Au revoir, docteur Pulcinella. (A part.) Mon ami Scaramouche, si tu réussis, tu auras fait là un fameux coup.

Le docteur Pulcinella, resté seul, se félicite de l'acquisition d'un nouveau

pensionnaire. « Ce seigneur Scaramouche est vraiment généreux; je lui ai demandé 50 ducats, et il n'a pas marchandé, mon prix ordinaire est de 30, je suis fâché de ne pas lui en avoir demandé 100. » A la suite de cette réflexion bien napolitaine, on voit le docteur Pulcinella à l'ouvrage. Sa méthode curative est des plus simples : l'eau froide, la bastonnade et le cachot. Bientôt Scaramouche revient avec sa dupe; c'est un joaillier de la rue de Tolède qui lui a vendu pour 5,000 ducats de bijouterie. La caisse qui contient les bijoux est dans une voiture laissée à la porte, et le joaillier en vient toucher le prix chez le notaire de Scaramouche, qui n'est autre que le docteur Pulcinella.

— Je ne connaissais pas ce notaire, dit Flavio le joaillier en entrant.

— Il est nouvellement établi.

— Il a une superbe maison pour un débutant.

— C'est qu'il a épousé une riche héritière, et puis vous savez qu'à Naples les gens de loi...

— Remplissent vite leurs poches.

— A qui le dites-vous?

— Ah! dans ce pays-ci, les gens honnêtes sont rares. Il y a des coquins d'une adresse et d'une audace...

— Ils vous déroberaient les semelles de vos souliers tandis que vous marchez, et cela sans que vous vous en doutiez. Tenez, monsieur Flavio, vous débutez dans le commerce, eh bien! soyez sur vos gardes, car celui que vous croyez le plus honnête homme du monde peut vous tromper. (A part.) Tout à l'heure tu en auras la preuve.

Les Napolitains, comme on voit, ne se ménagent pas, et connaissent leurs côtés faibles. Sur ces entrefaites, le prétendu notaire arrive; les choses se passent comme le docteur et Scaramouche en sont convenus. Le marchand, resté seul dans le salon, s'impatiente et trouve le temps long. Arrive un fou qui lui raconte que la veille on lui a fait manger pour son souper un courrier bouilli avec ses bottes fortes; ce fou l'appelle âne, le prend à la gorge et fait mine de vouloir l'étrangler. Flavio appelle et se défend comme un lion. Le docteur Pulcinella accourt, les voit aux prises et les bâtonne l'un et l'autre. Flavio s'indigne. — Qu'est-ce à dire, monsieur le notaire? vous me rendrez raison de cette insulte. — Je ne suis pas notaire. — Qui êtes-vous donc? — Le médecin des fous. — Allez au diable, vous me rendriez fou avec vos folies. — Vous l'êtes déjà. — L'insolent! mais où est M. Scaramouche? mon argent est-il prêt?... l'acte est-il dressé?... Vous riez... pourquoi riez-vous?... Prends garde à toi, misérable... je ne respecte que ceux qui me respectent. — Mon ami, de la patience, ici il faut savoir se supporter mutuellement. — Je ne veux rien supporter... je veux mon argent, et puis je partirai. — Vous ne partirez pas de sitôt. — C'est ce que nous allons voir.

Flavio sort et rentre aussitôt en fureur : — Comment! les portes sont fermées, et Scaramouche n'est plus ici! voudriez-vous m'escroquer par hasard? Ah! misérable! ah! fripon! — Mon ami, calmez-vous, je vous en conjure, ou bien... (Il lui montre un bâton.) Mais avec vous je ne voudrais employer que la douceur. — De la douceur! ah! brigand! — Si la douceur ne réussit pas, nous aurons recours aux bains froids et aux coups de bâton; si cela est

insuffisant, et que vous fassiez le méchant, nous avons de bonnes prisons et des chaînes de fer. — Mais encore une fois, je ne suis pas fou; laissez-moi sortir et sur-le-champ... Ah! je le vois, je suis volé, je suis égorgé... au voleur! à l'assassin! — Pas tant de bruit, tenez-vous en repos, ou bien... — De quel droit me retenez-vous? vous êtes donc d'accord avec le voleur! Laissez-moi partir, ou, par la Madonna! je te ferais payer cher le vol que tu me fais, misérable; allons! marchons! (Il lui prend le bras et l'entraîne vers la porte.) — Ah! coquin, baisse la tête et respecte-moi. — Et Pulcinella lui assène quelques coups de son gros bâton sur la tête.

— Tu oses me frapper, attends! — Flavio saisit un fauteuil et poursuit Pulcinella; celui-ci, tout en jouant vigoureusement du bâton, appelle les gardiens, qui accourent et se jettent sur Flavio.

— Scélérats! je suis un honnête homme...

Pulcinella aux gardiens : — D'abord un bain froid, des douches glacées sur la tête, et puis, s'il continue à se débattre, la prison.

— Mais, par saint Janvier, je ne suis pas fou! je suis le joaillier Flavio.

— Tu es joaillier, c'est à merveille; alors tu nous diras si nos petites chaînes et nos petits colliers sont solides.

Dans les scènes suivantes, plusieurs fous, un médecin, un avocat, un militaire, un maître de chapelle et un philosophe, sont aux prises et tiennent les discours les plus saugrenus. C'est de la grosse comédie comme il en faut souvent au parterre de San-Carlino, qui diffère essentiellement de ce parterre romain qui comprend à demi-mot. Pulcinella n'a pas non plus la finesse d'esprit et les manières distinguées de Cassandrino. Son moyen de conciliation ordinaire, c'est le bâton : il bâtonne tour à tour le philosophe, le militaire, l'avocat, le médecin, le musicien; et, quand ceux-ci sont à peu près éreintés, il se félicite du succès de sa méthode curative. Flavio, que le bain et les douches ont calmé, le voyant de bonne humeur, l'aborde d'un air grave et essaye encore une fois de le persuader. — Envoyez quelqu'un de confiance à mon magasin de la rue de Tolède, et vous serez convaincu que je vous dis la vérité. — Chaque fou en dit autant; ne me rompez pas la tête de ces fadaises, ou gare l'eau froide! — Vous ne voulez donc envoyer personne? — Non. — Vous ne me croyez donc pas? — Non. — Mais au moins écoutez mes raisons. — Je n'écoute rien. — Ah! misérable!... — Encore! — Et Pulcinella applique à Flavio, qui le menaçait du poing, une terrible volée de coups de bâton et le laisse tout étourdi sur la place. Le pauvre diable, qui se voit battu, volé, et qui court risque d'être ruiné, car ce jour-là est un jour d'échéances, et l'on va croire, en ne le trouvant pas chez lui, qu'il se sera enfui, ne sait plus à quel saint se vouer; il a voulu faire un coup de tête, il a essayé la persuasion, tout a été inutile. Une affreuse idée lui traverse tout à coup l'esprit; personne ne sait qu'il est dans cette maison, et, comme les communications avec le dehors sont interdites, il court risque d'y passer toute sa vie. Il s'abandonne un moment au désespoir, mais bientôt, reprenant courage : — Après tout, dit-il, n'ai-je pas ma raison comme cet infâme docteur? Je puis donc lutter avec lui et lui prouver que je ne suis pas plus fou que lui.

Flavio a remarqué que Pulcinella avait des pistolets; il se glisse dans sa

chambre, s'en empare, et profitant d'un moment où les gardiens font la sieste, il les enferme chacun dans sa cellule. Il est sûr maintenant de pouvoir s'échapper ; mais cela ne lui suffit pas, il veut se venger des coups de bâton que l'abominable docteur lui a donnés. — Et puis, ajoute-t-il, je veux lui prouver qu'il n'y a qu'à enfermer un homme de bon sens avec des fous pour mettre une maison à l'envers ; une autre fois il y regardera de plus près. — Profitant d'un moment où le docteur est dans son cabinet, il appelle ses nouveaux compagnons, caresse la folie de chacun d'eux et les endoctrine de son mieux. — Vous n'avez tous, leur dit-il, qu'un ennemi, qu'un envieux qui vous persécute, c'est l'infâme Pulcinella ; mais, si vous voulez suivre mes conseils, nous mettrons ce vieux coquin-là à la raison. — Comme ce langage flatte leurs passions, les fous le comprennent parfaitement. Dans ce moment, le docteur, qui les voit rassemblés, s'approche en tapinois avec son gros bâton. Flavio s'adresse à lui et le somme de lui rendre la liberté. Pulcinella fronce le sourcil et le menace du bâton. — Ton bâton, je n'en ai plus peur. — Et Flavio lui montre ses pistolets. A cette vue, Pulcinella change de couleur et appelle ses aides. — Tes aides sont mes prisonniers. — Et Flavio lui montre les clefs de leurs chambres. — Voici le plus méchant fou que j'aie jamais vu ! s'écrie Pulcinella furieux, mais obligé de se contenir, car les pistolets sont toujours tournés de son côté. Il sent donc la nécessité de parlementer, fait le bon enfant, prend un ton calin et supplie son ami Flavio de lui rendre ses pistolets : dans certaines mains ce sont des armes dangereuses. — Ah ! misérable, tu me prends donc encore pour un fou ? — Oh ! non pas. — Alors tu me prends pour un enfant ? — Pas davantage. Mais, mon bon Flavio, vous ne voulez donc pas être mon ami ? — Non. — Vous ne voulez donc pas m'écouter ? — Non. — Vous ne craignez donc pas de pousser à bout ma patience ? — Ah! tu raisonnes, tu oses menacer... A moi, compagnons ! (Tous les fous accourent.) Saisissez-moi ce vieux scélérat. — Pulcinella veut se défendre ; mais, à la vue des pistolets qu'il a chargés lui-même et que Flavio présente à quelques pouces de son visage, il s'apaise, et, tout en se laissant faire, demande grâce. — Point de grâce ; de l'eau froide et des coups de bâton. — On le met sous la pompe et on le bâtonne. — Grâce ! grâce ! seigneur Flavio... Mes amis, épargnez-moi. — Mais les fous sont sourds à ses prières et s'écrient en chœur : — De l'eau froide et des coups de bâton ! — Les douches et la bastonnade vont donc leur train, et Pulcinella est sur le point de succomber au traitement que lui administrent ses malades, quand arrivent des soldats qui viennent de saisir Scaramouche aux trousses duquel la police était depuis longtemps. Pulcinella, cette fois, a le dessous, il est battu, baffoué, et obligé de payer de gros dommages au marchand dont les billets ont été protestés.

La pièce que nous venons d'analyser est l'une des plus *distinguées* du théâtre San-Carlino. L'idée n'en est pas neuve, mais l'action se développe avec une certaine régularité. Quoique la scène se passe dans une maison d'aliénés et que les trois quarts des acteurs n'aient pas le sens commun, le dialogue n'a cependant que le degré de folie convenable au sujet, et, comme nous l'avons expliqué tout à l'heure, le but de cette petite comédie est moral. Nous n'en dirons pas autant des drames fantastiques qui composent le répertoire de ces

spectacles populaires ; ces pièces sont remplies de coups de théâtre extravagants, d'aventures merveilleuses, de métamorphoses inexplicables, enfin de toute la fantaisie grotesque qui remplit le *Pentameron* de Basile et les poëmes de Cortese, et que ceux-ci avaient empruntée aux contes arabes. Les personnages paraissent, se transforment et s'évanouissent sans qu'on sache pourquoi ni comment. Nos mélodrames à grand spectacle, comme *le Pied de Mouton* ou *les Danaïdes*, peuvent seuls donner une idée de ces drames bizarres ; encore ces mélodrames seraient-ils des chefs-d'œuvre auprès de ces ébauches informes. L'échelle est aussi bien autrement grandiose sur nos boulevarts, la mise en scène et les moyens d'exécution sont bien supérieurs. Ici, tout ce qui est costume, décoration, machine ou coup de théâtre rappelle encore l'enfance de l'art. Les nobles paladins, habillés de carton peint en bleu pour figurer une armure, dépassent de toute la tête les tours de la ville qu'ils assiégent; leur suite se compose d'un page débraillé, et leur armée de trois soldats, de sorte que, pour peu que l'affaire ait été chaude et que les deux tiers des combattants soient restés sur le champ de bataille, le reste de l'armée se trouve dans l'impossibilité matérielle de serrer les rangs.

Il y aurait mauvaise grâce à reprocher ces pauvretés à l'impresario de San-Carlino, lorsqu'on voit où en sont arrivés les grands théâtres de Naples sous le rapport de l'exécution matérielle et du spectacle ; nous ne faisons pas même d'exception pour San-Carlo, qui fut longtemps le théâtre modèle. La mise en scène y est pitoyable, et nos théâtres du boulevart ne voudraient pas de ces misérables toiles, grotesquement badigeonnées, où toutes les règles de l'art, la perspective exceptée, sont mises en oubli. Cette même remarque s'appliquerait, à juste titre, à tous les principaux théâtres de l'Italie. Sanquirico, si vanté, n'a pas laissé d'élèves, et nous doutons fort que Vigano ait jamais fait école, car les ballets peuvent marcher de pair avec les décorations.

Mais revenons au théâtre San-Carlino, et convenons, pour être justes, qu'il y aurait bien quelques paillettes brillantes à extraire de ce grossier minerai. L'action des comédies ou farces populaires est toujours gaie. Il n'y a là rien de bien élégant, mais il n'y a non plus rien de niais. Le dialogue est vif, coloré même ; malheureusement le dialecte napolitain en rend le plus souvent les finesses incompréhensibles à tous ceux qui ne sont pas du pays. Dans quelques-unes de ces pièces, l'intérêt est assez habilement ménagé, et le spectateur, tenu vivement en haleine, suit les péripéties du drame avec une véritable curiosité. C'est de l'intérêt de mélodrame, mais c'est du moins de l'intérêt, et il n'y a là que la dose de balourdise suffisante pour que le parterre soit satisfait. C'est à ces divers titres que *Pulcinella chef de brigands* a mérité la vogue.

La scène se passe dans les Calabres : Pulcinella, qui a fait de mauvaises affaires dans le commerce, se livre à une autre industrie ; il exploite les grands chemins. Dans cette nouvelle carrière, il a commencé par être le bouffon des troupes de Parafante et de Francatripa ; puis il a pris goût au métier, et pour partager les bénéfices, il s'est fait brigand. Enfin, le dernier de ses chefs étant mort, ses compagnons, que son courage et les ressources de son esprit ont séduits, le nomment leur capitaine à sa place, après lui avoir fait préalablement, et comme épreuve, manger le cœur du défunt. Pulcinella a tout ce

qu'il faut pour être un excellent chef. Il est sans scrupules et sans pitié; il professe le plus souverain mépris pour la vie des hommes; l'assassinat pour lui n'est qu'une peccadille; c'est même un devoir quand il a pour but la vengeance. N'est-ce pas là le point d'honneur espagnol dont nous parlions tout à l'heure? Dans la mauvaise fortune, Pulcinella prend philosophiquement son parti, et, quand la chance est heureuse, lorsque les affaires vont bien, il mange comme quatre, boit comme six, danse la *pecorara* et la *tarentella* avec son abandon et sa souplesse ordinaires.

Le nouveau chef a des projets sur une meunière des environs de Nicastro, qui, outre ses appas, a, si l'on en croit la renommée, un grand sac rempli d'écus dans son armoire. Pulcinella laisse sa bande dans la forêt voisine, et, suivi d'un seul de ses compagnons, il va faire une visite à la meunière. Pour ne pas lui donner d'ombrage, il fait cacher son camarade derrière un buisson et se présente seul à la porte. C'est un dimanche; le brigand a choisi ce jour-là parce qu'il sait que le meunier est à l'église de la bourgade voisine, et que la meunière reste seule au logis avec un enfant. Pulcinella se présente comme un garçon meunier sans ouvrage. Il est bien accueilli par la meunière; mais tout à coup, profitant d'un moment où l'enfant s'est éloigné, il tire un grand couteau, et menace la meunière de lui couper la gorge, si elle ne lui donne sur-le-champ tout l'argent qu'elle possède. La meunière effrayée promet de le satisfaire. — Mon argent est là-haut, lui dit-elle, dans mon armoire; venez avec moi, je vous le donnerai. Pulcinella la suit, en conservant du mieux qu'il peut son air grave et calme. Il trouve la meunière si jolie, que, n'était l'avidité de ses compagnons qu'il faut satisfaire, il lui laisserait volontiers son sac d'argent et lui ravirait autre chose que des écus. Mais son plan de campagne est arrêté. — Prenons le sac d'abord, s'est-il dit, et puis après nous verrons.

Pulcinella est monté avec la meunière; mais, tandis qu'il fouille dans l'armoire, celle-ci s'esquive lestement et ferme la porte à double tour. Les fenêtres sont garnies de barreaux de fer, la porte a un demi-pied d'épaisseur; Pulcinella est pris au piége comme un étourneau. La meunière ne perd pas de temps, elle appelle son enfant: — Cours à Nicastro, lui dit-elle, et va chercher ton père et les carabiniers; cours vite, dis-lui qu'il y a un brigand dans la maison. — L'enfant part, mais le compagnon de Pulcinella, qui entend les cris de son chef, lui barre le passage et l'arrête. La meunière ne perd cependant pas courage, elle verrouille les portes et barricade les fenêtres. Sa situation est des plus critiques. Elle entend Pulcinella qui, à l'aide d'un marteau, commence à démolir le parquet sur sa tête; elle voit son enfant que l'autre brigand menace de mort si elle n'ouvre pas. Elle appelle à grands cris, personne ne peut l'entendre et personne ne répond. Le couteau est toujours levé sur la tête de son enfant, et Pulcinella aura tout à l'heure fait son trou. Elle implore la pitié des deux bandits, mais ces gens-là sont sans entrailles. Cependant le brigand du dehors garrotte l'enfant et le jette dans un coin; rôdant ensuite autour de la maison, comme un loup autour de la bergerie, il cherche quelque porte ou quelque fente par laquelle il puisse y pénétrer et délivrer son chef. Tout à coup l'idée lui vient de se glisser par la roue du moulin

et par l'ouverture de l'arbre tournant; mais, dans ce moment, la meunière a, de son côté, la pensée de mettre cette roue en mouvement. C'est le dimanche, et son mari, entendant le bruit inaccoutumé, aura hâte de revenir. Le brigand vient de se glisser à moitié dans l'intervalle laissé entre le mur et l'arbre tournant, lorsque la meunière détache la cheville qui retient les engrenages; la roue se met en mouvement, et avant qu'elle ait fait deux tours, le bandit est broyé comme sous le pilon d'un mortier. Pendant ce temps, Pulcinella a achevé son trou, et il va se précipiter dans la chambre, quand le mari de la meunière arrive avec un détachement de carabiniers qui est sur la piste du chef de brigands. Pulcinella ne perd pas courage. Comme ceux-ci montent l'escalier qui conduit à la chambre où il est renfermé, précédés du meunier et de sa femme, il saute par le trou du plafond, s'échappe par un autre escalier et grimpe sur le toit de la maison.

Le reste de la pièce n'est plus qu'une sorte de divertissement burlesque dans lequel figurent la meunière, les soldats, les paysans et Pulcinella poursuivi, déployant son adresse et faisant toutes sortes de tours de force. On le voit, par exemple, prendre la place de la girouette, et tourner à tous vents; mais au moment où l'on met en joue ce personnage fort peu métallique, il fait un bond, saute sur le toit, du toit dans le jardin, et se blottit dans un coin, où il figure une borne. Un soldat monte sur cette borne pour regarder par une fenêtre, la borne se dresse et s'enfuit; puis Pulcinella se glisse sous un van et tâche de gagner le bois cheminant comme une tortue. A la fin on le prend, et on le mène à Nicastro pour être pendu. L'histoire de sa pendaison est connue. Pulcinella se laisse tranquillement conduire sur l'échafaud; mais, lorsque la corde est prête, il fait toutes sortes de façons avec le bourreau, s'y prend maladroitement, et feint toujours de ne pouvoir trouver l'ouverture. — Quel balourd! s'écrie le bourreau impatienté; tiens, regarde, c'est ainsi qu'il faut s'y prendre, et il passe la tête dans le nœud coulant. Pulcinella saisit le moment favorable, se pend à la corde, et étrangle le bourreau, en lui criant: — Eh bien! suis-je encore un balourd!

*Pulcinella chef de brigands* rappelle une histoire de voleurs qu'on raconte aux enfants dans toute l'Allemagne et dans le nord de l'Italie. Dans le conte allemand, le brigand coupe le cou de l'enfant de la meunière, et il est aussi écrasé par la roue du moulin. L'auteur du *scenario* napolitain a sans doute eu connaissance de ce conte. Au reste, les *faiseurs* du pays puisent à toutes les sources, et il n'est pas rare de voir sur ces petits théâtres non-seulement les comédies de Molière, mais encore les tragédies de Racine et de Voltaire travesties d'une manière grotesque, avec accompagnement de Polichinelle.

A en croire les récits des voyageurs qui, dans ces derniers temps, ont visité l'intérieur de l'Afrique, les nègres de ces contrées ont leur théâtre national et leur poëte dramatique. Ce poëte, aussi fécond que M. de Balzac, s'appelle Youriba; ses pièces sont des tableaux de mœurs, et ont pour titres: *La Récolte de la Gomme*, *la Chasse au Serpent boa*, etc. Dans ces drames compliqués, il y a toujours la caricature de rigueur du *Diable blanc;* c'est ainsi que les nègres appellent l'Européen. Le diable blanc est très-maigre, porte un habit galonné, grelotte et prend du tabac. Cette imitation est fort plaisante et

tout à fait appropriée au goût de ces peuples, qui sont charmés de pouvoir se moquer impunément de ces hommes blancs devant lesquels ils tremblent d'habitude. Ces caricatures ont, de plus, une extrême analogie avec les charges du même genre que les Napolitains se permettent lorsqu'ils font paraître sur la scène un Anglais ou un Français, et qu'ils se plaisent à introduire dans de petits drames dont le sujet est national, comme *la Fête de Pausilippe, la Madonna della Grotta*, ou *les Ruines de Pompeïa.* Dans ces farces napolitaines, l'Anglais est toujours représenté grand et gros, le Français petit et maigre, l'Anglais ne rit jamais, et le Français rit toujours. L'Anglais a ses poches pleines d'or; mais toutes les fois qu'on lui demande un carlin, ou qu'il s'agit de payer un mémoire, il se met dans une terrible colère, et rabat de moitié sur le prix. Le Français n'aime guère plus à donner son argent, mais c'est parce que sa bourse est fort mince. Ces moqueries sont fort innocentes et un peu usées; on doit d'autant mieux les pardonner aux Napolitains, qu'ils s'exécutent eux-mêmes de fort bonne grâce. Ainsi, dès qu'un étranger paraît en scène, on voit toujours quelque drôle tout débraillé ôter respectueusement son chapeau s'il en a un, et tendre insensiblement la main, en disant : *Caro signore.* C'est leur façon ordinaire de mendier. Ils en ont de plus ingénieuses; celle-ci, entre autres, m'a paru charmante. Un étranger entre dans un café de la rue de Tolède et prend une glace; au moment de la payer, le garçon lui dit : — Mais c'est dejà fait, un de vos amis a payé pour vous. — Un ami..., je ne connais personne ici. — N'importe, on a payé pour vous. — L'étranger sort tout surpris. A la porte du café, un homme, vêtu d'une manière convenable et qui paraissait l'attendre, le salue jusqu'à terre, et lui dit avec une sorte de sourire humble : — Pardonnez-moi, *caro signore*, mais c'est moi qui tout à l'heure ai voulu avoir le plaisir de payer pour vous. Je suis un pauvre musicien sans ouvrage, et j'avais grand désir de vous connaître, sachant combien vous êtes généreux, etc. On devine aisément le reste du compliment. Il n'y a pas de peuple au monde qui sache mieux mendier, qui aime plus l'argent, et qui sache plus mal s'en servir.

Dans *les Ruines de Pompeïa,* Pulcinella, qui aime la fille d'un custode de l'endroit, s'est mêlé à une troupe de visiteurs étrangers, qu'il amuse de ses saillies et aux dépens desquels il se régale, volant les meilleurs morceaux du déjeuner, et escamotant toujours le carlin que les visiteurs mettent dans la main des custodes. Ceux-ci finissent par s'apercevoir de la chose, trouvent la plaisanterie fort mauvaise, et veulent prendre au collet Pulcinella, qui se fâche, crie très-fort et s'indigne qu'on ose soupçonner un galant homme comme lui, un personnage de son importance. Il contrefait tour à tour un lord anglais, un officier français; mais, bientôt convaincu d'imposture et serré de près, il joue du bâton, s'enfuit à travers les ruines, et disparaît tout à coup au moment où on croyait le tenir. On le trouve, à la fin, dans une des caves nouvellement découvertes, couché sur un tas d'amphores vides, en compagnie... de la fille du custode. Tout s'arrange, et la pièce se termine par un mariage qui paraît fort nécessaire.

Disons à ce propos qu'à San-Carlino et en général sur tous les petits théâtres napolitains, les femmes apportent dans l'exécution de leurs rôles une extrême

licence. Quelque aguerri que soit l'étranger, il conviendra que la censure permet beaucoup à ces dames, et que dans leurs discours, leurs gestes et mêmes dans leurs sourires règne une étrange liberté. Nos *bourgeoises* des Variétés ou nos *duchesses* du Palais-Royal sont d'une pruderie sauvage à côté des grandes dames ou des joyeuses commères de San-Carlino. Elles ignorent les précautions oratoires : elles disent franchement, lestement ce qu'elles pensent et ce qu'elles sentent, et le geste chez elles est toujours d'accord avec la parole. Ces dames sont toujours disposées à céder; elles provoquent en résistant, consentent en refusant, et l'on voit qu'elles ont du bonheur à être faibles. C'est la vérité nue et prise sur le fait, car les choses ne se passent pas autrement dans la rue que sur le théâtre. L'art en cela ne fait que copier la nature. Ne s'agit-il pas en effet de retracer les mœurs des habitantes de ces rivages, funestes de tous temps à la vertu des jeunes filles?

Littora quæ fuerant castis inimica puellis.

Nous avons dit quelles étaient, avec le climat, les causes de ce singulier relâchement des mœurs des femmes napolitaines; ces causes ne subsistent peut-être plus, mais l'influence s'en fait encore sentir sur la moitié de la nation.

Le fonds du répertoire des petits théâtres se compose donc de ces parades mêlées de chant, dans lesquelles l'auteur fait assez bon marché de la morale. Les personnages qui figurent dans ces pièces, tout à fait nationales, sont, outre le Polichinelle et le Scaramouche, le *Paysan*, la *Romaine*, le *Soldat*. La Romaine est une maîtresse femme; elle connaît toutes les ruses du métier et n'est rien moins qu'un dragon de vertu. Est-ce par pruderie patriotique, par ménagement pour les faiblesses de leurs aimables compatriotes, que les poëtes du pays ne l'ont pas nommée la *Napolitaine?* Nous ne le croyons pas, car, dans une foule d'autres pièces, la Napolitaine paraît sous son véritable caractère et dans le déshabillé moral le plus complet.

Ces parades plaisent beaucoup au peuple. Il y retrouve tous les détails de sa vie journalière habilement retracés, mis en relief par un dialogue plaisant, le tout entremêlé des contes et des saillies de Pulcinella. Ces hommes si près de la nature jouissent de ces folies en vrais enfants, applaudissant, criant, riant à se tordre. Le spectacle du parterre et des galeries est peut-être plus amusant pour un étranger que celui de la scène. Ces pièces sont intriguées de la manière la plus vive, et, comme nous l'avons dit, tournent à l'imbroglio; celles du vieux répertoire sont encore les meilleures. Il en est qui ont le privilège de faire rire le peuple depuis plus d'un siècle et dans lesquelles le même acteur s'est distingué pendant soixante et dix ans; *don Procolo* est de ce nombre. Le sujet de cette bouffonnerie est tiré d'une nouvelle de Straparole, mais avec de nombreuses variantes et une broderie de fraîche date, qui en fait tout le mérite.

Don Procolo est un vieux professeur de belles lettres qui a épousé une jeune femme et qui compte sur ses agréments personnels et son esprit pour s'en faire aimer et la rendre fidèle. Don Procolo, malgré son âge, affecte les

manières d'un jeune homme; sa démarche est sautillante, son œil vif et son toupet bien frisé. Il explique de préférence à ses élèves les élégies de Tibulle et *l'Art d'aimer* d'Ovide; et comme depuis qu'il a une jolie femme, il se croit un modèle de galanterie, il joint de curieux commentaires à la théorie du poëte, et se met dans la tête d'enseigner à ses auditeurs la pratique de cette gaie science, en un mot, de leur apprendre à faire l'amour. Pulcinella, le plus spirituel et le plus avancé de ses écoliers, a bonne envie de mettre ses leçons à profit. Don Procolo, enchanté de ses dispositions, l'encourage. — Vous êtes jeune, lui dit-il, et si vous n'êtes pas des plus beaux garçons de la ville, du moins votre tournure est originale; vous avez le mérite de ne ressembler à personne, ce qui auprès des femmes, a bien son prix. Mettez-vous en quête, trouvez une belle, et je vous réponds que, si vous voulez suivre mes avis, vous lui plairez, et que vous serez heureux.

L'écolier se met aussitôt en campagne. Le lendemain il vient trouver don Procolo à son cours, et lui raconte qu'il a vu à l'église une femme ravissante.

— Est-elle jeune? — C'est un enfant. — Est-elle jolie? — Comme Vénus. — Connaissez-vous sa demeure? — Pas encore. — C'est bien; alors suivez la dame, sachez où elle habite, et avec un peu d'adresse et de persistance il ne vous sera pas difficile de vous introduire chez elle et d'arriver à votre but. Adressez-vous d'abord à quelques-unes de ces femmes adroites qui, moyennant un petit présent, se chargent d'arranger ces sortes d'affaires, qui portent les billets, sollicitent les rendez-vous. Tenez, je me rappelle qu'avant mon mariage la signora Smeraldina, cette aimable marchande de rubans de la rue de Tolède, était renommée pour son adresse. Elle m'a rendu bien des petits services de ce genre, ajoute-t-il en se rengorgeant, et en redressant coquettement la tête de façon à faire voler autour de lui la poudre de sa perruque. Son commerce lui donne occasion de fréquenter les maisons de nos jeunes femmes, et, pour peu qu'un cavalier soit libéral, elle se charge volontiers de toutes ses galantes commissions.

— Je ne demanderais pas mieux que d'être libéral, mon cher maître; mais mon père est un vieil avare, et ma bourse est peu garnie.

— Qu'à cela ne tienne, mon ami, je puis mettre à votre disposition quelques ducats : n'êtes-vous pas mon élève de prédilection? ne pratiquez-vous pas d'après mes conseils?

Pulcinella remercie son cher professeur, et détache la Smeraldina vers sa belle. Celle-ci porte les billets et les demandes de rendez-vous; mais elle rencontre une résistance inattendue. Le pauvre Pulcinella est désolé; il s'adresse encore à son professeur, car il a grand besoin, sinon de ses avis, du moins de ses consolations. Celui-ci relève son courage.

— Le fruit qui a de la saveur tombe-t-il de l'arbre à la première secousse? lui dit-il. *Per Dio!* mon cher, vous êtes un heureux mortel, vous aurez découvert quelque attrayante novice, une véritable rareté. Du courage, mon enfant, du courage! laissez maltraiter votre ambassadrice; que les injures, les soufflets même ne la rebutent pas, et vous verrez qu'à la fin la sauvage s'apprivoisera. Les meilleures citadelles ne capitulent qu'après un siége dans toutes les formes.

Pulcinella suit encore les conseils de don Procolo, et obtient enfin un rendez-vous. Lorsqu'il revoit son professeur, il est ivre de joie. Il se jette à son cou, fait mille folies. — Ce soir il doit être le plus heureux des hommes, sa chère Lucinda a cédé enfin à ses instances, et promet de le recevoir. — Don Procolo, en entendant le nom de Lucinda, est atterré ; son visage a pâli et a pris la couleur jaune du parchemin de ses bouquins. — Lucinda !... c'est le nom de ma femme, se dit-il à part lui, en se grattant le front. Il a bonne envie d'éclaircir ses doutes sur-le-champ, mais il craint de donner l'éveil à son élève. Celui-ci le serre de nouveau dans ses bras ; c'est à lui seul, à ses excellents avis qu'il devra son bonheur. Il s'éloigne en gambadant, sans que le pauvre homme ait pu tirer de lui aucun éclaircissement.

Don Procolo cependant commence à se douter de son infortune. C'est contre lui-même qu'il a travaillé ; c'est le séducteur de sa femme qu'il a si bien dirigé, qu'il a même aidé de sa bourse. La jalousie l'étouffe; il veut savoir à quoi s'en tenir et se rend chez sa femme quelques instants après l'heure indiquée pour le rendez-vous, lorsqu'il suppose que le galant doit être entré. Mais les amants entendent le bruit des pas du mari. Où fuir, où se cacher ? Pulcinella se jette bravement dans un grand baquet plein d'eau, et la jeune femme lui couvre la tête d'un linge mouillé ; on ne viendra pas le chercher au milieu d'une lessive, et ce bain donnera à Pulcinella, toujours plaisant, l'occasion de faire une foule de grimaces et de débiter mille lazzi. Le mari cherche, ne trouve rien, et sort furieux. Pulcinella rejette le linge qui le couvrait, et, du fond de son baquet, adresse mille tendres protestations à sa belle. L'eau a fait sur son cœur brûlant l'effet de l'huile, elle a activé le feu. Il n'ose cependant en sortir, car il craint d'être consumé vivant. Lucinda lui répond d'une manière plus naturelle. — Viens, mon ami, viens te sécher, viens te réchauffer dans mes bras. — Elle accompagne ses mots de l'œillade la plus expressive, tend la main à son amant, et le rideau tombe.

Pulcinella n'a pas reconnu son professeur ; le lendemain il n'a rien de plus pressé que de lui faire le récit de son aventure. Don Procolo est furieux, mais il dissimule. Il apprend que Lucinda a donné à son amant un nouveau rendez-vous pour le soir même, et il jure, par Vulcain, de se venger de sa mésaventure. Il guette les amants et arrive cette fois tellement à l'improviste, que Pulcinella n'a que le temps de se jeter dans une armoire. Don Procolo l'a vu entrer, il querelle sa femme, met la clef de l'armoire dans sa poche, et sort pour chercher les parents de Lucinda et la confondre en leur présence. C'est encore la vieille histoire de George Dandin. Mais la fine commère trouve une double clef. Elle fait sortir son amant, et met à sa place le chien de sa voisine. Ici la pièce tourne à la bouffonnerie. Les parents arrivent ; ils ne peuvent croire qu'une femme aussi modeste que Lucinda ait trompé son mari et caché ses amoureux dans son armoire. — Vous doutez encore, s'écrie don Procolo, eh bien ! quand vous allez voir le galant de madame, peut-être serez-vous convaincus. Il ouvre la porte en criant : Le voici, et un gros caniche s'élance au milieu de la chambre en aboyant. Confusion de don Procolo qui commence à croire à la sorcellerie. Il battrait le chien s'il n'avait peur de se faire mordre. Tous les assistants se moquent de lui, les plus proches parents de Lucinda lui

reprochent son indigne conduite ; mais celle-ci implore son pardon : — Excusez le pauvre homme, leur dit-elle, l'étude et la science lui auront troublé la cervelle. Dans ce moment arrivent les élèves de l'université que Pulcinella a malicieusement convoqués. Ils viennent complimenter don Procolo sur son admission dans la grande académie des *Incoronati;* et, comme toutes les comédies de ce genre, la pièce finit par une parade dont Pulcinella et don Procolo sont les héros ; le tout est entremêlé de danses grotesques, de couplets grivois, de lazzi incroyables, sur la ville de Gragnano, fondée par des ânes, et dont les habitants ne font pas mentir l'origine; sur les femmes de Portici, qui ont le tempérament du Vésuve, qu'il ne faut pas enfermer entre quatre murailles, mais entre quatre rideaux, et dont le sang bout encore après la mort, comme celui du grand saint Janvier, quand un joli garçon passe aux environs de leur tombe. Ces saillies sont accueillies par les rires inextinguibles et par les acclamations multipliées du parterre. Il faut convenir aussi que les acteurs jouent avec une verve incroyable, et qu'au milieu de toutes ces folies, le caractère du peuple napolitain, sa colère et sa joie criardes, sa pétulance et sa belle humeur, sa triviale philosophie, en un mot, toutes les nuances tranchées de son caractère sont parfaitement exprimées.

Nous sommes loin sans aucun doute, de citer ces pièces comme des chefs-d'œuvre, et à cet égard nous avons déjà fait nos réserves ; nous répéterons néanmoins ici ce que nous avons déjà dit en commençant cette étude des théâtres populaires et des divers types nationaux italiens : aujourd'hui, à Naples comme à Rome et à Florence, la seule et vraie comédie, celle qui peint franchement les ridicules et les habitudes du peuple, c'est la comédie *a soggeto,* la comédie *dell'arte,* improvisée en partie. Nous savons parfaitement que dans ce genre de comédies l'auteur est trop souvent obligé de s'effacer pour faire place aux caprices et à la verve de l'acteur, que l'art du poëte est sacrifié à l'art du comédien, et que la langue et la décence ne sont pas toujours assez respectées, soit par les auteurs qui donnent les canevas de ces pièces, soit par les acteurs qui sont chargés de les remplir ; toujours est-il qu'elles seules intéressent et font rire, nous dirons plus, qu'elles seules intruisent. Quelles pièces, en effet, les partisans du genre noble peuvent-ils opposer à l'amusant répertoire de Camerana, si longtemps acteur et auteur à San-Carlino? celles de Giulo Genoino? mais ces pièces, destinées à l'éducation du jeune âge, ne sont que de froides imitations de Berquin et de M^me^ de Genlis. C'est la perfection du genre ennuyeux et du genre plat. D'autre part, les comédies de caractère du Piémontais Alberto Nota, qu'on a essayé de naturaliser à Naples et de célébrer naguère à Paris, manquent absolument d'originalité. On y sent trop l'imitation gênée de Goldoni et du théâtre français. Ces comédies sont telles que pourrait les écrire un garçon rangé, qui ne voudrait déplaire à personne ; elles sont très-raisonnables, très-morales, mais parfaitement insipides, et il faut avoir une prodigieuse bonne volonté pour y trouver le plus petit mot pour rire. Alberto Nota ne manquait cependant ni d'observation ni de talent; mais que voulez-vous que fasse, en Italie, un pauvre auteur qui veut plaire au gouvernement et faire de la peinture des mœurs? Nota fut l'homme prudent par excellence, et cependant peu s'en fallut que, malgré

tous ses ménagements et ses précautions timorées, il n'eût, comme le malheureux Pellico, la gloire du martyre. En 1817, il avait fait jouer à Naples *la Donna Ambiziosa,* pièce qui rappelle *les Deux Gendres,* et qui eut peu de succès. Il voulut se venger par un double triomphe à Turin, et donna successivement *la Lusinghiera*, la coquette, et *la Costanza rara.* Ces deux ouvrages obtinrent une sorte de succès d'estime, et Alberto Nota, complimenté par son souverain, était en passe d'arriver aux premiers honneurs littéraires, lorsque l'ambassadeur russe découvrit dans la seconde de ces innocentes comédies une de ces énormités qu'un gouvernement fort ne saurait pardonner. Un des personnages de la pièce, qui était Français, ne s'avisait-il pas de dire que les glaces du Nord avaient été de moitié au moins dans le désastre de Moscou! L'ambassadeur moscovite demanda raison de cette vérité insolente, et sur-le-champ on s'empressa de le satisfaire. La pièce fut interdite, l'auteur et le directeur du théâtre furent sévèrement réprimandés, et peu s'en fallut même qu'Alberto Nota ne fût puni de son audace par une retraite d'une couple d'années dans une forteresse. Que l'on s'étonne, après cela, de la dégradation des grands théâtres et de l'insipidité du répertoire moderne.

Alfieri, vers la fin de sa carrière, s'écria un jour, — Jeune homme, je pleurais; maintenant que me voilà vieux, je veux rire!

Giovine piansi; or, vecchio omai, vo' ridere!

Et il composa six comédies tout d'une haleine. Mais en croyant restaurer la comédie comme il avait restauré la tragédie, ce bilieux de génie se trouva seulement avoir dramatisé la satire. Son rire n'est jamais franc, son dialogue manque de naturel et de gaieté, et dans tout son recueil on ne rencontre pas une situation vraiment comique. En revanche, les plaisanteries cruelles, les sarcasmes amers, les virulentes tirades, y abondent. C'est de la comédie misanthropique, comédie triste, où la passion politique, la colère impuissante, le désespoir même, percent à chaque scène, et où le poëte semble s'être moins proposé d'égayer le spectateur que de lui faire partager sa mauvaise humeur. La conclusion de ces comédies d'Alfieri est curieuse et montre toute l'amertume de la pensée qui les a dictées. L'auteur s'adresse au public et lui dit : — Maintenant, sifflez tant que vous pourrez; sifflez l'auteur, sifflez les acteurs, sifflez l'Italie, sifflez-vous vous-mêmes, car vos vertus ne méritent que des sifflets! — Ces comédies n'ont jamais été jouées; la censure des gouvernements italiens s'est toujours opposée à la représentation.

Ce qui fait le succès des théâtres populaires où se joue la comédie bouffonne, la *comedia dell' arte,* c'est que par son essence cette comédie est plus libre et plus vraie. Improvisée en partie, et par conséquent variable et fugitive comme la parole, elle échappe à la censure et fraude facilement ces douanes de la pensée. Il n'y a pas de milieu, il faut lui laisser une certaine liberté d'allure ou l'interdire absolument, et les gouvernements ne l'oseraient pas. Stentarello, Cassandrino et Pulcinella ont, chacun chez lui, droit de bourgeoisie. Ils ont des amis, des partisans, une nombreuse clientèle, et jouissent des priviléges de tout citoyen. Ils ne peuvent donc être brusquement condam-

nés et mis à mort, sans que les sympathies populaires ne se soulèvent en leur faveur. Les proscrire, ce serait du même coup étouffer une dernière étincelle de liberté et frapper le peuple dans l'objet de ses vieilles et joyeuses affections ; que sais-je? ce serait peut-être provoquer une émeute et braver une révolution, car, nous n'en doutons pas, de si chères victimes auraient des vengeurs.

Mais d'où naît cette vive affection de la nation pour ces bizarres personnages? De leur bonne humeur d'abord, et puis de leur manière de vivre et de leurs goûts sympathiques. Sortis du sein du peuple et créés à son image, ils ont ses passions et ses faiblesses, ils s'agitent dans le même milieu et vivent de sa vie.

Stentarello, Cassandrino, Pulcinella, et toutes ces créations bouffonnes et typiques des Italiens, doivent à cette ressemblance avec le peuple et à cette parité de sentiments un sens moral tout particulier. C'est au moment où s'écroulaient les mystiques croyances du moyen âge, au fort de la lutte du sensualisme moderne contre le mystérieux spiritualisme des siècles précédents, que leur physionomie actuelle s'est dessinée, que leur caractère se montra dans toute sa naïveté; comme Falstaff en Angleterre et Panurge en France, ils sont l'expression quelque peu grossière du sensualisme triomphant.

Tous ces types populaires de l'Europe se ressemblent donc. Nés à diverses époques, ils adoptent tous, vers le même temps, la même philosophie positive et égoïste. L'exaltation religieuse, la poésie, le platonisme de l'amour, la haute ambition, le courage, le dévouement, la vertu, leur sont inconnus. Ils n'aspirent qu'aux prosaïques jouissances de la matière. Bien vivre, aimer sensuellement, soigner son corps, acquérir à tout prix, se tirer d'affaire en risquant le moins possible, et se moquer un peu de tout sans trop se compromettre, telles sont leurs communes règles de conduite. Personnifications bouffonnes du peuple italien tel qu'il est aujourd'hui avec un souvenir lointain et goguenardement exprimé de ce qu'il a été autrefois, ces types, convenons-en, ne nous sont pas non plus absolument étrangers ; ils nous font merveilleusement connaître le noble idéal que se proposent nos sociétés matérialistes, le but vers lequel nous tendons.

FRÉDÉRIC MERCEY.

# DE LA POPULARITÉ

DE

# NAPOLÉON.

La France donne à l'Europe, depuis deux semaines, un spectacle dont elle doit éprouver le besoin de se rendre compte à elle-même ; car il n'en est pas de plus propre à provoquer de sérieuses méditations. A peine un ministre eut-il annoncé à la tribune législative qu'une pieuse restitution était sur le point de s'accomplir, que l'assemblée, faisant trêve et aux divisions qui la partagent et aux intérêts si vivement excités, sembla subir la puissance d'un souvenir prestigieux, et laissa éclater une acclamation semblable à la voix longtemps contenue de tout un peuple. Sortie de l'enceinte législative, la grande nouvelle circula comme font les bruits populaires, jusqu'aux extrémités du royaume ; et à cette heure le seul événement pour la France, des grèves de la Bretagne aux chaumières des Pyrénées, c'est que les restes de l'empereur vont, après vingt années, traverser l'Océan pour reposer aux bords de la Seine, dans son dernier tombeau, selon son dernier vœu. Il n'est pas un vieux soldat qui ne se redresse sur le soc de sa charrue, pas un enfant qui n'écoute avec un redoublement d'attention les merveilleuses histoires de l'empire ; il n'est guère de familles, il n'est pas assurément de lieu public où ne se soit produit de quelque manière ce sentiment de toutes les classes comme de tous les âges ; l'on dirait que l'unité nationale s'est concentrée tout entière dans une seule pensée et autour d'une seule mémoire.

Cependant, dans toutes ces provinces, dans toutes ces familles, dans toutes ces chaumières, combien de douloureuses blessures ce souvenir ne doit-il pas

rouvrir! On n'a oublié ni le poids des sacrifices, ni l'oppression d'un pouvoir sans pitié, ni le tribut du sang, ni les larmes des mères; on se rappelle les hontes et les souffrances des deux invasions, terme suprême de cette guerre portée des Pyramides au Kremlin, pour aboutir aux buttes Montmartre; on sait assez d'histoire pour avoir appris, fût-ce du magister du village, que Napoléon laissa la France moins grande qu'il ne l'avait reçue; et tout élevé qu'on ait été dans les lycées de l'empire, on n'ignore pas que l'empereur n'a finalement réalisé aucune de ses conceptions politiques, et qu'il n'est resté de son œuvre qu'un principe d'unité gouvernementale dont l'initiative appartient plutôt à la constituante qu'à lui-même, et dont l'abus fut la déplorable conséquence des nécessités de sa situation. Lorsqu'on fait profession d'opinions républicaines, ce n'est pas non plus sans embarras qu'on s'incline devant l'homme du 18 brumaire; lorsqu'on est avocat, il est des mots significatifs qu'il y a plus que de la charité à pardonner; lorsqu'on est mandataire du pays, il est difficile d'oublier que Napoléon a jeté vos prédécesseurs par la fenêtre; lorsqu'on croit sincèrement aux idées de 89 et à ce principe d'égalité dans lequel vient se résumer la nouvelle civilisation de l'Europe, on ne saurait regarder comme une conception de génie et d'avenir le pastiche aristocratique si obstinément essayé par l'empire, en dépit de l'impuissance des imitations, malgré les impossibilités suscitées par la force même des choses.

Pratiquer des habitudes démocratiques en payant un culte pieux au fondateur de la noblesse impériale; professer des doctrines de liberté constitutionnelle en honorant l'inventeur des sénatus-consultes organiques; s'incliner en même temps devant la colonne Vendôme et devant celle de juillet, c'est là une association de sympathies et de croyances que la logique a d'abord quelque peine à avouer. Cependant, toute singulière que cette situation soit en elle-même, tout intenable qu'elle paraisse en face de l'argumentation la plus simple, cette disposition d'esprit est aussi sincère qu'elle est universelle, et les contrastes les plus apparents dans la pensée viennent se confondre et s'évanouir dans le sentiment plus élevé où ils s'absorbent; un instinct supérieur aux lois de la logique elle-même réunit dans une admiration naïve autant que profonde et les antécédents contradictoires et les doctrines opposées; enfin le raisonnement assiste vaincu et désarmé au mystère de cette apothéose.

Ce n'est pas la liberté qu'on surprend seule ici en contradiction apparente avec elle-même. Ne voyez-vous pas l'Europe si souvent vaincue et foulée sous son talon, s'incliner aussi avec respect devant ces restes, grandissant chaque jour par son enthousiasme cette gloire conquise sur elle-même? Il n'est pas une capitale où l'empire n'ait insulté les peuples et humilié les rois; pas une ville, des bords du Tage à ceux de la Moscowa, qui ne porte la trace indélébile de son passage, les flétrissures imprimées par ses traités ou par ses armes. Interrogez cependant les peuples de l'Italie ou de l'Espagne, les uns décimés, les autres asservis; consultez le sentiment national dans cette Allemagne à laquelle la vengeance prépara pour un jour un sublime réveil, et vous verrez presque en tous lieux les sympathies populaires incliner vers cette mémoire, et les peuples oublier, après peu d'années, des injures et des souffrances qui semblaient devoir fomenter des haines éternelles. Les violences de Louis XIV

ne furent rien auprès de celles où se porta Napoléon. Si l'un institua les *chambres de réunion*, l'autre brisa sans hésitation comme sans scrupule tout le vieux droit public de l'Europe. Il découpa de mille manière la carte du monde. Il fit et défit des États, nomma et institua des rois, au gré de ses fantaisies impériales; il proclama le droit de la force en s'en réservant l'inexorable monopole, et cependant les peuples ont plus aisément pardonné à cette gloire qu'à celle de Louis; ils ne l'ont pas seulement absoute, ils l'ont exaltée, et plus d'une fois, depuis vingt ans, ils se sont tournés vers la grande tombe de Sainte-Hélène, comme si elle eût gardé le secret de leur avenir et le mot tant cherché par ce siècle. Enfin, nous avons vu, spectacle prodigieux! l'Angleterre elle-même se précipiter en masse sur les pas d'un guerrier français, et lui préparer un accueil qu'elle n'eût certes pas fait au fils des rois, parce qu'elle entrevoyait sur son front un reflet de cette grande gloire!

Ainsi l'Europe vaincue, ainsi la liberté asservie, ainsi l'égalité détruite, pardonnent à l'envi à Napoléon, et viennent payer à ses cendres des respects unanimes. Quel est donc ce privilége de réconcilier à sa mémoire tant d'intérêts si cruellement blessés, et d'où lui vient ce prestige que ses fautes mêmes semblent grandir en constatant toute sa puissance? Là gît un problème que l'histoire devra résoudre, et dont la politique contemporaine ne peut elle-même manquer de s'occuper, puisque des tentatives, moins téméraires, il est vrai, que ridicules, s'efforcent d'exploiter sans pudeur un nom qui n'est auguste que parce qu'il est solitaire.

Napoléon est peut-être, entre tous les grands hommes, celui dont il serait le plus facile de rabaisser la gloire, en prenant isolément tous les faits de sa vie, sans s'élever jusqu'à l'idée qui les domine et les féconde. Que répondre à la critique qui procéderait ainsi et dirait: « L'empire a doté la France des plus éclatants souvenirs de ses annales militaires; mais son imprévoyance n'a-t-elle pas amené les Cosaques de l'Ukraine dans la cour du Louvre, et Waterloo ne compense-t-il pas Austerlitz? Napoléon a été grand plutôt par les choses qu'il a faites que par la pensée qui les a inspirées, car la grandeur morale est-elle compatible avec ce mépris profond des nations et des hommes, avec le systématique abaissement des instincts les plus élevés? Comment lui départir cette persévérance sagace et forte qui est le génie même en politique? à quelle conception a-t-il été fidèle, hors celle de sa grandeur personnelle? Domina-t-il les événements, et ne fut-il pas constamment entraîné par eux? ses apologistes les plus habiles ne tirent-ils pas la principale défense de ses plans politiques des résistances de ses ennemis qu'il ne lui fut jamais donné de conjurer?

» Ceux-ci ne l'ont-ils pas contraint de se précipiter d'excès en excès jusqu'à sa chute inévitable, sans qu'il ait su imposer le plus faible temps d'arrêt à l'Europe et à lui-même, dans cette course sans but comme sans repos? On le voit d'abord, au début de sa carrière politique, essayer d'un nouvel équilibre européen qu'il est le premier à briser: plus tard il lui faut une ceinture d'États réduits en vasselage, et bientôt après ceci même ne lui suffit plus. Alors commence une tentative insensée d'absorption au sein de l'unité impériale, une lutte à mort contre tous les droits et toutes les nationalités; et parce qu'il

n'a pu parvenir à s'imposer à l'Europe, l'empire entend briser l'Europe elle-même. Ainsi se prépare une réaction qu'il fallait à coup sûr bien peu de pénétration pour ne pas pressentir, et dont Napoléon avait été le seul à ne pas comprendre toute la puissance.

» Cet homme a tenu le sort du monde dans sa main, et chaque jour il l'a joué à quitte ou double ; il pouvait réparer de grandes iniquités, fixer l'avenir des générations, hâter en le réglant le progrès des peuples vers leur régénération politique ; mieux placé pour faire du bien aux hommes qu'aucun mortel ne le fut jamais, comment a-t-il compris son œuvre, comment surtout l'a-t-il accomplie? Quels combats n'a-t-il pas rendus contre la liberté, quelles épreuves ne lui a pas préparées sa chute? Organisa-t-on jamais un pouvoir plus oppresseur dans le présent, plus impuissant dans l'avenir? Tout ne fut-il pas viager dans cette pensée sans lendemain, et le premier souffle de la tempête n'a-t-il pas suffi pour renverser cet arbre sans racine, à l'ombre duquel les peuples ne reposèrent jamais? »

Si l'on envisageait à ce point de vue l'histoire de l'empire, il serait difficile de nier la rigoureuse exactitude de plusieurs de ces appréciations. Et pourtant seraient-elles justes, et les respects du monde n'auraient-ils pas bientôt rendu à cette grande mémoire le relief que l'analyse historique tenterait en vain de lui ôter? Napoléon n'est-il pas du petit nombre de ces êtres exceptionnels dont la mystérieuse puissance résiste aux fautes mêmes par lesquelles elle se manifeste? N'emprunte-t-il pas toute sa force à une pensée dont il n'a pas toujours conscience, à l'encontre de laquelle il marche trop souvent ; mais qui ne se retire jamais de lui jusque dans ses plus déplorables aberrations ?

Le jour était venu de balayer les ruines que les siècles avaient faites, et de constater l'impuissance de cette antique organisation que la corruption avait atteinte jusque dans ses racines. Il fallait toucher l'Europe par tous les points pour la féconder au contact de ces idées nouvelles inaugurées en France au sein de la tempête, et tout a été bon pour cette œuvre, nos désastres comme notre gloire, nos fautes comme notre génie. Qu'importe à la Providence qu'Iéna nous ait livré le royaume de Frédéric II, Austerlitz l'empire des Césars, ou que Leipsig et Waterloo aient appelé les peuples au sein même du pays chargé de cette redoutable initiation? Napoléon les a convoqués des quatre vents du ciel à ce rendez-vous commun ; il a préparé l'unité du monde moderne, comme César prépara celle du monde antique, et le délire de ses projets a plus servi son œuvre que n'aurait fait sa prudence.

Promener dans l'univers vaincu les principes de 89, puis amener comme par la main tous les peuples de la terre au berceau même de ces principes, cette mission, l'empereur l'a accomplie tout entière par ses revers autant que par ses victoires. Personnification radieuse de cette force faite homme, il a clos pour jamais l'ère du droit historique en frayant avec les plus vieilles races royales, en brisant les unes, en exaltant les autres, en faisant de celles-ci ses victimes, de celles-là ses créatures, de toutes le marchepied de sa suprême puissance. Bonaparte, le front ceint de la double couronne de Charlemagne, partageant son lit avec une archiduchesse, était plus redoutable que le jeune général républicain aux races royales et à l'ordre européen dont

celles-ci formaient la base ; et lorsqu'il cédait aux entraînements de sa propre vanité, en s'entourant des pompes aristocratiques et des prestiges du rang suprême, il portait un coup mortel aux puissances mêmes qu'il aspirait si vivement à réhabiliter dans sa personne.

Il faut bien le reconnaître, l'empire a détruit dans toute l'Europe le culte de l'hérédité royale ; et si celle-ci s'y maintient encore comme institution politique, elle y a pour jamais disparu comme croyance. Aussi ce ne fut pas le spectacle le moins étrange de ce siècle, que de voir, à la chute de l'empire, ces rois créés pour la plupart par son bon plaisir, ces souverains improvisés à Vienne pour des peuples qui ne les connaissaient souvent que par des antipathies séculaires, s'évertuer à formuler un droit public en harmonie avec tant de contradictions et de violences, pour aboutir enfin, faute d'une idée, à ce mot de légitimité, qui, dans son application usuelle, dut sembler alors une trop amère ironie.

Napoléon s'est merveilleusement acquitté de la seule mission qu'il eût reçue du ciel, celle de préparer le terrain pour un lointain avenir. Les ruines qu'il a faites jonchent le sol de toutes parts, et l'Europe, encore fatiguée de sa course haletante, se loge provisoirement dans ces débris qu'elle soutient par des étais chaque fois qu'ils craquent au-dessus de sa tête.

D'autres hommes ont laissé sur la terre des traces plus permanentes de leur passage, des résultats plus durables de leurs combinaisons politiques. Charles-Quint constitua en Europe la prépondérance de sa maison et de l'Empire; Richelieu transféra cette prépondérance à sa patrie; Cromwell prépara la suprématie maritime de l'Angleterre; Pierre de Russie et Frédéric de Prusse jetèrent l'un et l'autre un État nouveau dans la balance du monde. Tout cela se fit au prix d'une persévérance inouïe, d'une unité d'efforts et de pensées qu'on chercherait vainement, n'en déplaise à des apologistes abusés, dans cette histoire de l'empire où Léoben, Lunéville, Tilsitt, Bayonne et Schœnbrunn, la constitution de l'an VIII et l'abolition du tribunat, le Code civil et les majorats, marquent assurément et des systèmes opposés et des phases peu concordantes. Et cependant que sont les noms de ces hommes puissants par la politique et par la guerre, auprès de celui de Napoléon, quoique ceux-là aient fondé des empires et que celui-ci n'ait pu même se conserver une tombe? C'est que les uns n'exprimaient que des intérêts limités et locaux, quelle que fût d'ailleurs leur importance, pendant que l'autre était à la fois l'expression et l'instrument d'une universelle pensée. Foudroyant symbole de l'égalité révolutionnaire et du droit souverain du génie, le soldat-roi résumait dans sa personne les idées mêmes qu'il avait vaincues, et dont il aspirait la séve.

Deux choses sont donc à distinguer dans Napoléon, deux choses qui donnent la clef de tant de jugements incohérents, de tant de contradictions apparentes : sa mission et sa politique, son œuvre et sa volonté. Par l'une, il marcha toujours vers le but assigné à sa vie, lors même que par l'autre il sembla vouloir s'en détourner. C'est pour cela que l'instinct du peuple l'absout dans ses fautes et le glorifie jusque dans ses abaissements. Le sceau de la Providence est sur cette tête ; elle est sacrée pour l'humanité tout entière.

Lorsque sur le rocher de Sainte-Hélène, loin de cette scène du monde qu'il

avait remplie si longtemps, Napoléon se rendait à lui-même ce compte que Dieu et la postérité allaient lui demander bientôt, sa vie lui apparaissait sous ces deux faces, et vainement essayait-il de faire concorder l'une avec l'autre. De là ces conversations singulières où les explications les plus étranges sont données aux événements les plus authentiques, où, pour excuser des actes réprouvés par l'opinion, on dispose tout un long avenir dans lequel ces actes devaient changer de caractère et de nature; de là ces commentaires destinés à la fois et à dévoyer l'histoire et à se tromper soi-même. Mais en vain le grand homme, rendu à sa conscience et à la solitude, essayait-il de systématiser sa vie; le décousu de ses plans, la mobilité de ses projets, l'inanité même de sa gloire, revenaient peser sur sa tête. Se dégageant alors des vanités de la terre, il rappelait dans son cœur ce Dieu de ses premières années, sous la main duquel il avait marché en aveugle instrument de sa providence et de sa justice : sublimes communications où dut s'illuminer pour lui la mystérieuse obscurité de sa vie! sublime retour qui abaissa dans son néant celui devant lequel s'était tu le monde!

Alexandre, César, Charlemagne, Napoléon, quatre ouvriers marqués entre tous pour creuser le lit où s'épanche le flot des siècles! L'un, ouvrant l'Asie aux investigations de l'Europe et préparant l'union féconde du génie grec avec celui de l'Orient; l'autre, conviant tous les peuples aux mêmes droits et à la même œuvre, et déblayant le sol où doit s'élever bientôt le grand édifice dont la Judée pose la première pierre; Charlemagne constituait l'Europe moderne sur la papauté et sur l'empire; Napoléon, substituant à la hiérarchie féodale l'élément d'une organisation nouvelle, obscure encore, mais déjà puissante; ces noms-là appartiennent à l'humanité tout entière, aucun peuple ne doit les revendiquer au point de vue d'une nationalité égoïste et jalouse.

Et c'est cette tombe si grande entre toutes que l'on aurait voulu jeter sur une place publique, au milieu d'une foule distraite et bruyante; ce sont ces restes que l'émeute eût insultés de ses clameurs et qu'un patriotisme de caserne aurait inhumés au pied d'un monument tout militaire, comme ceux d'un soldat mort sur la brèche! La France échappera, grâce au ciel! à cette double profanation de la mémoire des grands hommes et de la religion des tombeaux. C'est assez dans sa capitale d'une sépulture glacée, où la mort semble habiter sans consolation et sans réveil, et dont les hommes illustres à laquelle on l'a voué se défendront par respect pour leur âme immortelle! Saint-Denis est plutôt la sépulture officielle des familles princières que le tombeau des grands hommes, fils de leurs œuvres; c'est le blason perpétué dans la mort, l'étiquette héraldique assise au seuil de l'éternité. La Madeleine est un monument commencé sans but, exécuté sans inspiration, où toutes les croyances sont mal à l'aise, parce que toutes y sont faussées; cette église, dont on pourrait faire à volonté un théâtre, une bourse ou un bazar, et que le peuple n'entoure pas plus de ses respects que de son silence, n'est pas un séjour assez austère pour recevoir le dépôt que l'Angleterre rend à la France en signe de réconciliation et de paix. C'est à l'ombre de la croix et non pas au pied des colonnes triomphales que les peuples libres se donnent la main, et une sépulture chré-

tienne peut seule, selon une noble parole, ensevelir à jamais ce qui survit encore de tant d'inimitiés séculaires.

Félicitons le gouvernement d'avoir dignement compris ce qu'il devait et à Napoléon et à la foi publique. L'empereur reposera dans un temple sanctifié par la religion comme par la gloire, sous la garde de ses vieux soldats, heureux et fiers de prier près de ses restes. Dans la solitude recueillie des Invalides, au milieu de ces masses de verdure, et sous le dôme étincelant que le voyageur salue de loin, s'élèvera une tombe imposante par sa masse et d'une simplicité grandiose. Que l'artiste chargé de préparer cette couche funèbre la creuse dans le granit de Corse et lui donne un bloc immense pour piédestal, qu'un aigle enserrant un globe y apparaisse comme unique emblème, couvrant la tombe tout entière de l'ombre de ses larges ailes; qu'on ne dégrade un tel monument ni par une recherche déplacée ni par de froides imitations, et que l'art ne fasse pas regretter à Napoléon le saule planté sur un rocher battu des flots.

Un sentiment de haute convenance devait déterminer à laisser au gouvernement seul, et le choix du lieu de sépulture, et la fixation des détails artistiques et financiers de cette mesure nationale. A cet égard, des fautes nombreuses et à jamais déplorables ont été commises, et peut-être n'était-il pas impossible de le pressentir. La commission aurait dû comprendre qu'on ne fait pas d'enthousiasme par amendement, et qu'il est des inspirations qu'un million de plus ne grandit pas. Personne en France n'a droit de se dire plus patriote que le gouvernement, plus dévoué à nos gloires nationales que la chambre qui s'était si chaleureusement associée à sa pensée. Lorsqu'une statue a pour piédestal la colonne des victoires, on a mauvaise grâce à en réclamer une autre; c'est, on a pu le croire du moins, renchérir avec quelque affectation sur l'initiative royale, au risque de n'aboutir qu'à une idée sans originalité et peut-être sans convenance. La chambre a voulu, en reprenant le projet du cabinet, jeter un peu d'eau sur cet enthousiasme trop ardemment allumé. Puisse cette eau ne pas se changer en huile pour alimenter la flamme si habilement entretenue; puisse la chambre ne pas regretter une vote honorable dans sa pensée, mais dont elle reste dans l'impuissance d'exposer au pays la signification véritable! Peut-être l'assemblée se devait-elle à elle-même de n'apporter ni passions ni paroles inutiles près de ces cendres auxquelles elle allait rendre un asile dans la patrie; si elle redoutait de paraître confondre dans une admiration commune toutes les parties d'une vie pleine de tant de contrastes, contre le danger d'une pareille interprétation le silence était alors la protestation la plus significative et la plus éclatante, car le silence est, lui aussi, la leçon des grands hommes.

Quoi qu'il en soit, la matière ne comportait pas plus la discussion que le vote lui-même n'admettait l'incertitude, car devant la postérité que ce jour ouvrait pour Napoléon, deux choses étaient à jamais au-dessus de toute controverse : l'immensité de son rôle dans l'œuvre du siècle, et la légitimité de son titre au gouvernement de la France.

S'il fut dans le monde un droit suprême et manifeste, c'est assurément celui-là, car aucun pouvoir ne fut jamais plus nécessaire et plus universelle-

ment accepté. Un homme avait été suscité d'en haut pour arracher la société à l'abîme, y rétablir l'empire des croyances et des lois; et ce trône, élevé par l'impérieuse puissance des choses qui force les volontés elles-mêmes, cimenté par l'adhésion la plus éclatante qu'ait jamais donnée un grand peuple, ce trône, radieux de l'éclat d'une gloire incomparable, consacré par la religion dans ses plus augustes solennités et les plus mystérieuses expansions de sa puissance, n'aurait pas été légitime ! Que faut-il donc de plus, grand Dieu ! pour consacrer l'union des pouvoirs et des peuples? et devant de telles manifestations est-on admis à scruter les généalogies ou bien à compter un à un les suffrages populaires pour douter d'une majorité au sein de la volonté nationale?

Étranges métaphysiciens qui, partant des prémisses les plus opposées, aboutissent à des conclusions analogues; argumentateurs sans intelligence qui dissertent à perte de vue sur l'origine du pouvoir, attribuant au fait seul de la naissance, ou à celui d'une majorité toute numérique, une autorité absolue que l'histoire et la conscience des peuples a constamment déniée : l'hérédité est sans nul doute le mode le plus avantageux de transmission pour la puissance publique; mais c'est à conditioin que les intérêts nationaux resteront identifiés avec une dynastie. Sous certaines constitutions, la nation peut également être consultée par la voie élective; mais le titre du pouvoir y reposera bien moins, quoi qu'on puisse penser, sur l'adhésion d'une majorité mobile et passionnée, que sur la conformité des actes de ce pouvoir lui-même aux lois immuables de l'ordre moral et aux intérêts permanents de la nationalité qu'il représente. Les institutions ne créent pas plus le droit que les écoles de philosophie ne font la vérité; l'un et l'autre se manifestent dans le monde par ces signes éclatants qui forcent l'adhésion des intelligences et des volontés.

Or, qui porta jamais plus que Napoléon la légitimité de son titre écrite sur son front, légitimité incontestable autant qu'incontestée, que les temps seuls avaient faite, et dont il est difficile de voir arguer aujourd'hui sans sourire, au nom d'on ne sait quel sénatus-consulte, et au profit d'on ne sait quelles prétentions?

La monarchie de 1830 a osé regarder en face les reliques de Napoléon, et se charger du soin de ses funérailles. La réhabilitation de Versailles appelait celle des Invalides, et les cendres du triomphateur devaient avoir un tombeau, du jour que ses victoires étaient rendues à l'enthousiaste admiration de la multitude. Se croire assez fort pour absorber dans son sein toutes les gloires de la France est une pensée qui prête par elle-même quelque force, alors même qu'elle préparerait aussi le danger de quelques épreuves. Cette force ne saurait manquer au pouvoir lorsqu'il s'appuie sur un énergique sentiment national, et qu'il se borne à l'accomplissement d'un pieux devoir; car si, selon la parole d'un orateur illustre, l'instant n'est peut-être pas venu de juger Napoléon, il est temps du moins de donner à ses restes une sépulture définitive. Ce tombeau qui, placé pour l'éternité aux limites des deux mondes, tel que le géant du cap des Tempêtes, fût apparu à la postérité comme le plus magnifique des symboles, offrait par la perspective de son déplacement, tôt ou tard

inévitable, je ne sais quoi de provisoire et d'impie qu'il était enfin temps d'effacer. La politique, dans ses calculs et dans sa prudence, peut très-bien ajourner une amnistie pour les vivants, mais elle n'a pas le droit d'ajourner la sépulture des morts.

Ce n'est pas qu'on ne puisse, qu'on ne doive peut-être s'attendre à des efforts qui pourraient ne pas reculer devant l'idée de profaner ces cendres. Ce serait là, il faut en convenir, une belle occasion de reprendre la redingote grise et le petit chapeau pour recommencer Strasbourg; les cris, *à la colonne*, donneraient le signal du mouvement, et un million d'hommes inaugureraient un tombeau populaire, en en faisant la base d'un nouveau trône.

Il faut vraiment vivre en un siècle où l'hypocrisie politique la plus déhontée masque le vide de toutes les croyances, le néant de toutes les affections, pour badigeonner impudemment d'une couleur impérialiste des tentatives où s'engagent et des prétendants sans foi sérieuse dans leur titre, et des conjurés sans respect pour les mannequins politiques qu'ils dépouilleraient bientôt de leur couronne de théâtre. L'avenir qui se déroule devant la France est incertain sans aucun doute, peut-être autorise-t-il bien des conjectures et bien des rêves; mais entre tous je n'en sais pas de plus humiliant pour une grande nation, de plus compromettant pour la civilisation du monde, que la résurrection de l'empire sans l'empereur, que la légitimité d'hommes inconnus proclamée par des Catilina de corps de garde ou de carrefour. Si l'intelligence humaine est menacée par la force brutale; si la démagogie doit dominer un jour les sociétés modernes, qu'elle se montre du moins dans ses attributs propres, l'œil enflammé et les bras découverts, et que le souvenir de Napoléon ne soit pas réservé à ce dernier outrage, de servir de passe-port à la barbarie.

L'idée d'une monarchie napoléonienne fonctionnant régulièrement après la chute de celle de 1830, est un non-sens politique si évident, qu'un esprit sérieux n'a pas même à la discuter. Pense-t-on que l'Europe, l'œil ouvert sur le passé, et prévoyante pour l'avenir, consentît à servir de marchepied à ce trône militaire, qu'une longue série de victoires pourrait seule élever? En procédant par un coup de main, s'estimerait-on assez puissant pour résister, ne fût-ce qu'un jour, aux forces terribles auxquelles on aurait fait appel, et ne voit-on pas que si l'empereur a détrôné l'anarchie, ce serait l'anarchie elle-même qu'on inaugurerait en son nom? Napoléon n'a pas laissé plus d'héritier de son droit que de son œuvre; l'un dort pour jamais avec lui dans sa tombe, l'autre se continue par le labeur de toutes les générations; et pour que les peuples ne s'y trompassent pas, la Providence a moissonné dans sa fleur ce jeune prince dont le berceau s'appuyait au Capitole, et pour lequel il n'y avait plus de place marquée sur la terre. Que ceux qui portent ce grand nom, s'inclinant noblement sous cet arrêt du sort, ne le profanent pas par la turbulence d'une ambition vulgaire; qu'ils sachent que ce n'est pas pour fonder une lignée dans sa personne, que Napoléon est venu porter aux dynasties royales les plus rudes coups qui les aient jamais frappées.

Aucune appréhension sérieuse, hors celle de tentatives insensées, ne pou-

vait arrêter le gouvernement dans l'accomplissement d'un tel acte. La France ne pouvait pas abandonner pour toujours à l'étranger la dépouille de l'homme dont la main l'avait fait sortir de l'abîme pour la placer au premier rang entre toutes les nations, et la ville d'où la pensée s'irradie sur le monde devait servir de sépulture au puissant mortel qui l'avait si profondément soulevé. Puisse ce mausolée n'être muet pour personne ! Puisse-t-il apporter quelques enseignements à cette société chancelante dans ses voies, incertaine de sa mission et de ses destinées !

La France doit vivre par une idée ; il lui faut un rôle en Europe, une œuvre à parfaire dans le drame infini dont chaque époque déroule une page. Espérer la parquer dans le soin de ses intérêts et de son bien-être, et parce qu'en une certaine région les âmes se sont flétries au contact de l'égoïsme, croire qu'on aurait raison du génie national, c'est à la fois impertinence et folie. On amortira certaines résistances, on corrompra certains hommes ; mais on n'ira pas, Dieu merci ! jusqu'au cœur de la nation, et toujours il battra pour les grandes choses. Que la France apprenne donc, en méditant sur cette tombe, le rôle nouveau que lui font les temps ; qu'après avoir entr'ouvert par le fer le sol européen, où elle ensemença ses idées, elle sache les faire mûrir par sa modération et par sa prudence ; qu'elle se porte la tutrice de tous les faibles, la protectrice de toutes les libertés menacées et de toutes les nationalités vraiment vivantes ; qu'elle accepte sans marchander en Afrique sa part difficile dans l'œuvre de la civilisation des peuples ; que vouée tout entière à une activité désintéressée, mais vigilante, elle protége l'Europe et l'Asie contre la double ambition qui les menace ; qu'elle apparaisse enfin dans le monde politique comme la vivante expression de la justice et du droit. Alors elle n'aura rien à regretter des gloires de l'empire, rien à craindre de ses souvenirs, et le pouvoir cessera de chercher à travers tant de tâtonnements et d'obscurités un but pour ses efforts, un point d'appui pour ses épreuves.

Efforts laborieux, épreuves multipliées, tâtonnements et obscurités inévitables ! Lorsqu'une société s'est reposée sur le bras d'un grand homme, en devenant un instrument entre ses mains, si cet homme disparaît soudain de la scène du monde, il se fait alors un vide immense qu'il faut parfois plusieurs générations pour combler. Accoutumés à s'abdiquer eux-mêmes en face de ce substitut de la Providence, ne discutant pas plus devant sa force que devant la foudre ou la tempête, les peuples perdent pour un temps quelque peu de la spontanéité de leur pensée et de la liberté de leur action, et toutes choses se produisent dans une confusion inévitable. Ainsi nous poursuivons depuis un quart de siècle le développement de certains principes, la conciliation de certaines idées, destinées à trouver place dans l'organisation nouvelle que l'empire eut mission de préparer pour l'Europe ; mais la forme définitive de ces idées est loin d'être encore nettement dessinée, et le monde ne pressent pas plus clairement le but vers lequel il se dirige, qu'aux temps orageux qui marquèrent la chute du vaste édifice élevé par Charlemagne. Puisse cependant la France garder religieusement sa foi en elle-même ! puisse son gouvernement comprendre que la première condition de durée qui lui soit imposée par la Providence, c'est d'accepter dans toute sa plénitude une glorieuse initiative !

La France n'abdiquera les souvenirs de l'empire que sous condition de rester grande aux yeux du monde comme aux siens. Cette condition remplie dans la mesure que comporte l'esprit de nos libres et pacifiques institutions, laissez faire les ridicules parodistes et les apologistes boursouflés; le pays sifflera les uns et méprisera les autres. Il verra combien est rapide la pente par laquelle la démagogie glisse dans la servitude, et il en respectera davantage cet ordre constitutionnel dont le mécanisme difficile nourrit et entretient, il est trop vrai, bien des misères, mais qui nous épargne du moins aux yeux du monde cet éclatant et dernier scandale de répudier aux pieds du despotisme les principes au nom desquels nous avons remué l'Europe.

L. DE CARNÉ.

---

# MORT

DU

# COMTE D'ESPAGNE[1].

La convention de Bergara et l'entrée de don Carlos en France avaient mis fin à la guerre civile dans les provinces basques, mais il n'en était pas de même dans le reste de l'Espagne. L'insurrection était encore debout en Aragon et en Catalogne. Au lieu de s'éteindre, la fureur du parti s'exalta au contraire dans ces deux provinces par la pacification de la Navarre. Un long cri de trahison courut de Berga à Morella. En Aragon, tous les ressentiments se groupèrent avec plus d'ardeur que jamais autour du chef qui s'était toujours montré le plus irréconciliable et le plus cruel, Cabrera; en Catalogne, ces mêmes ressentiments éclatèrent de la manière la plus inattendue et la plus inexplicable en apparence, par la déposition et l'assassinat du capitaine général pour Charles V, le terrible comte d'Espagne.

Pour bien comprendre cet épisode aussi bizarre qu'effrayant de la guerre civile espagnole, il importe de se faire une idée nette de la situation sociale de la Catalogne et de la position du comte d'Espagne dans ce pays. La Catalogne est, par sa capitale, Barcelone, la partie la plus riche et la plus éclairée de l'Espagne; mais elle est en même temps, par ses montagnes, la partie la plus ignorante et la plus fanatique. Le clergé y exerce une domination vraiment absolue; aveugles et passionnés eux-mêmes, les prêtres des montagnes

(1) Ce récit, qui contient les révélations les plus authentiques sur la mort si mystérieuse et si tragique du célèbre comte d'Espagne, sera suivi d'autres documents sur la guerre civile en Espagne de 1834 à 1840 et sur les principaux chefs des deux partis

mènent à leur gré une population aveugle et passionnée à qui ils persuadent ce qui leur plaît. Autant l'esprit républicain dominait dans le carlisme navarrais, autant l'esprit théocratique l'emportait dans le carlisme catalan. Composée en majorité de curés et de chanoines, la junte de Berga en était la plus fidèle expression.

On sait quelle violence inouïe prend l'esprit de parti quand il a des prêtres pour principaux représentants. Le fanatisme de la junte de Berga avait donné à la guerre civile en Catalogne un caractère particulier de fureur. Cette junte était profondément divisée comme tout le parti carliste espagnol, et les deux grandes fractions qui la composaient, celle des nobles et celle des prêtres, se faisaient une rude guerre intestine; mais la fraction la plus ardente tendait de plus en plus à la domination, et l'événement de Bergara, en excitant toutes les haines de la faction, décida son triomphe. Or il s'en fallait que le comte d'Espagne, malgré sa cruauté, fût à la hauteur des membres exaltés de cette fraction, à la tête desquels étaient le chanoine Torrebadella et le curé Ferrer.

Le comte d'Espagne, il ne faut pas l'oublier, avait été capitaine général de la Catalogne sous Ferdinand VII. On sait que le gouvernement de ce prince, tout absolu qu'il était, n'avait pas encore satisfait le parti apostolique, qui, même du vivant de Ferdinand, avait ouvertement placé ses espérances sur la tête de son frère don Carlos. Des insurrections avaient eu lieu, précisément en Catalogne, en faveur de ce parti, et elles avaient été étouffées par le comte d'Espagne; c'était le comte d'Espagne qui avait eu la plus grande part à l'exécution de Bessières; c'était lui qui avait fait périr les promoteurs de la révolte de 1827, le médecin Pallas, le colonel Rafi Vidal, le chef principal Jep dels Estans; c'était lui encore qui avait envoyé, sans forme de procès, aux présides d'Afrique, un nombre considérable d'officiers insurgés.

Quand le comte d'Espagne prit ensuite le commandement de l'armée carliste, il trouva, au milieu de cette armée, les parents et les amis de ses victimes, et une partie de ceux mêmes qu'il avait persécutés du vivant de Ferdinand; les officiers qu'il avait envoyés aux galères étaient revenus, et servaient sous ses ordres. Tout en obéissant aux ordres de leur roi, qui avait investi le comte de l'autorité, tous ces coryphées de la foi absolutiste conservaient contre lui une haine profonde et le désir secret de la vengeance. Ces sentiments avaient paru effacés pendant cinq ans, mais ils dormaient au fond des cœurs, car on oublie peu en Espagne, et ils se réveillèrent tout à coup, dès que la défiance qu'inspirait le comte put trouver une occasion de se manifester.

La convention de Bergara une fois signée, le comte d'Espagne ne devait pas se faire illusion. Il devait prendre promptement son parti, déposer le commandement de l'armée carliste en Catalogne et se réfugier en pays étranger, ou, s'il persistait à garder son commandement, soit qu'il voulût transiger comme Maroto, soit qu'il voulût continuer la guerre, exterminer sans retard tous les chefs du parti apostolique catalan. Comment ne l'a-t-il pas fait? C'est ce qu'il est bien difficile de savoir. Certes, ce n'est pas la crainte de verser le sang qui l'a arrêté; un pareil sentiment lui était trop étranger.

A-t-il méconnu la gravité de sa situation? ou, la connaissant, n'a-t-il pas osé frapper un coup hardi, et s'est-il persuadé qu'il devait, avant tout, gagner du temps pour prendre ensuite la décision que lui indiqueraient les circonstances? Toujours est-il qu'il s'est laissé prévenir par ses ennemis, et soit aveuglement, soit peur, soit enfin qu'il ait été dominé par une fatalité plus forte que lui, il a fini par succomber.

Peu après la conclusion de la convention de Bergara, il reçut des ouvertures du gouvernement de la reine pour une transaction semblable à celle qui venait d'avoir lieu; un commissaire anglais se présenta pour traiter avec lui. Le capitaine général de Catalogne pour la reine, don Geronimo Valdes, s'avança à la tête de ses troupes vers Berga pour accompagner le commissaire anglais, mais il s'arrêta en avant de la sierra de Viure pour éviter de laisser derrière soi la seconde division de l'armée carliste, commandée par don Manuel Ivanez, autrement appelé el Llarc de Copons, qui manœuvrait sous les sierras de Poreig. De son côté, le comte s'avança seul et sans escorte au-devant du commissaire. La conférence dura environ une heure, après quoi le comte revint à Casa-Minova, où il avait placé son quartier général au centre de ses divisions.

Quoique rien n'eût transpiré de part et d'autre sur le résultat de cette entrevue, il n'en fallut pas davantage pour provoquer les accusations des ennemis du comte d'Espagne. La présence sur la frontière de France du marquis de Mata-Florida et du colonel don José Oliana, qu'on prétendait être des agents de l'ambassadeur d'Espagne à Paris en rapport secret avec le comte, acheva de fixer les soupçons. On ne sait pas encore d'une manière certaine si Mata-Florida et Oliana avaient en effet une mission de l'ambassadeur; mais ce qu'il y a de sûr, c'est que les absolutistes catalans l'ont cru ou supposé, et que ce fut là la cause ou le prétexte des mesures violentes qui furent bientôt prises contre le comte d'Espagne.

Cependant don Carlos lui écrivait une lettre autographe pour lui dire qu'après la trahison de Maroto, le roi plaçait toute sa confiance dans ses deux fidèles sujets, les comtes d'Espagne et de Morella, et dans leurs héroïques efforts pour sauver la bonne et sainte cause. Des copies de cette lettre furent lues à l'ordre du jour à toutes les divisions de l'armée carliste de Catalogne, et les soldats y répondirent par des acclamations en l'honneur de leur roi et de leur général. Le comte reprit aussitôt avec énergie les opérations militaires; il attaqua, prit et réduisit en cendres le bourg fortifié de Moya; la seconde division, commandée par Yvanez, en fit autant à Copons; et, pour éviter de subir le même sort, le fort de Castell-Trésols ouvrit ses portes.

Ce redoublement de vigueur avait-il pour but d'endormir les défiances? c'est ce qui est possible et même probable; mais dans ce cas, le but n'était pas atteint. La conspiration absolutiste commençait à se former, et, suivant quelques-uns, du consentement de don Carlos lui même. Voici ce qu'on raconte à ce sujet. On dit qu'après les événements de Navarre, la confiance de don Carlos dans le parti absolutiste pur s'était altérée un moment, et que, mécontent de Cabrera qui n'exécutait pas ses ordres, il avait nommé le comte d'Espagne commandant général de Catalogne, Aragon et Valence. Cabrera,

qui avait eu soin depuis longtemps de suborner à prix d'argent tous ceux qui approchaient don Carlos, aurait été immédiatement informé de cette intention, et aurait aussitôt résolu de se débarrasser de son rival.

Ce qui est certain, c'est qu'on vit un jour apparaître à Berga le fameux Arias Tejeiro, ce petit avocat galicien qui était devenu ministre de don Carlos, et qui, après avoir tout brouillé au quartier général par son fanatisme, avait été chassé des provinces par Maroto. Après avoir passé quelque temps en France, Arias Tejeiro était allé rejoindre Cabrera. Puis, on entendit dire que Cabrera l'avait, à son tour, expulsé d'auprès de lui, et il vint se présenter au comte d'Espagne comme une victime de la plus noire persécution. Tout ce qui était maltraité par Cabrera était sûr de trouver aide auprès du comte d'Espagne; celui-ci reçut en effet très-bien Arias Tejeiro, et parut en faire son conseiller et son ami.

Arias avait-il été en effet repoussé par Cabrera, ou toute cette histoire n'était-elle qu'une feinte pour obtenir un bon accueil du comte d'Espagne? Ceux qui croient qu'il y eut alors trahison racontent ainsi ce qui se serait passé : Arias se serait mis secrètement en rapport, dès son arrivée à Berga, avec Torrebadella et les autres meneurs les plus violents de la junte, et il aurait été décidé qu'on s'adresserait à don Carlos pour lui faire des représentations. Pour ne pas éveiller les soupçons, on aurait évité de charger de cette commission un membre de la junte, et on aurait choisi pour la remplir le chanoine Espar, recteur de l'université carliste établie à Portella, et un des plus violents du parti. Espar aurait passé la frontière, serait venu à Bourges, où il aurait vu don Carlos, et aurait rapporté de cette entrevue l'autorisation verbale de déposer le comte comme traître et transactionniste.

Sa mission remplie, Espar aurait immédiatement donné avis à Cabrera du résultat, et celui-ci aurait envoyé de son quartier général, à Berga, le colonel don Antonio Jesus de Serradilla, pour presser Arias et les autres de donner suite au complot. De son côté, Espar, craignant de se livrer au comte d'Espagne, serait venu jusqu'à la frontière, mais sans s'éloigner du territoire français, et aurait écrit de là à Torrebadella qu'il eût à mettre la main à l'œuvre. Tout ce qu'on peut dire sur cette version, c'est que les deux faits apparents sur lesquels elle repose, le voyage d'Espar en France et celui de Serradilla à Berga, sont authentiques; quant aux menées secrètes, on ne peut que les supposer. Ce Serradilla était un absolutiste ardent qui avait dû se sauver de Navarre, où il avait failli être compris dans les sanglantes exécutions d'Estella; il était l'ami intime d'Arias Tejeiro, et de l'intendant de l'armée de Catalogne, don Gaspard Dias de Labandero, qui jouera un rôle dans ce récit.

Quoi qu'il en soit, la conjuration marchait, et le comte d'Espagne ne paraissait pas s'en apercevoir. Un événement singulier, arrivé vers cette époque, montra chez lui ou une confiance inexplicable, ou une non moins étrange dissimulation. Le colonel carliste Fontanillas, gouverneur de la forteresse de Hort, vint un jour le trouver à son quartier général, et lui révéla tout ce qui se tramait contre lui. Le comte l'écouta avec une froide indifférence, et non-seulement il méprisa cet avis, mais il punit celui qui venait le lui donner. Il

retira immédiatement au colonel le commandement de la forteresse, et le confina dans un village ouvert et sans défense de la haute montagne en lui supprimant sa paye et ses rations. Quand Fontanillas se vit aussi cruellement traité, exposé à la fois, dans le lieu où il était envoyé, à un coup de main des troupes de la reine et à la vengeance des conjurés dont il avait dévoilé les complots, il abandonna la partie, passa la frontière, et se réfugia à Perpignan.

Cette confiance, réelle ou feinte, parut cependant s'ébranler; on vit le comte devenir peu à peu triste et taciturne. Il quitta un jour les opérations militaires, et, retournant à Berga, il appela en sa présence le brigadier Perez de Avila, commandant la première division, et lui dit ces propres paroles : « Vous saurez, mon ami, que les curés de la junte veulent me faire la barbe, j'aurai soin de les prévenir; mais, en attendant, je dois m'entourer de précautions pour ma sûreté. Choisissez un officier d'une loyauté éprouvée et quelques soldats de toute confiance, et envoyez-les chez moi. » Perez de Avila obéit; il chargea de cette mission le capitaine de grenadiers du 6e bataillon Borrés, qui, avec les meilleurs grenadiers de sa compagnie, se rendit à Berga et se présenta au comte. Celui-ci le reçut gracieusement et lui donna les instructions les plus minutieuses pour veiller à la conservation de ses jours.

Pendant quelque temps, cette escorte extraordinaire accompagna le comte partout. Lorsqu'il allait à la junte, le capitaine Borrés devait garder les avenues extérieures, et par intervalles s'introduire dans la salle des séances pour s'assurer de sa présence. Les mêmes précautions étaient prises quand le comte allait à la messe. Tout cela dura très-peu. La mobilité d'esprit habituelle au comte était arrivée à un degré incompréhensible. Sans aucun motif connu, il fit appeler un matin le capitaine Borrés et lui dit sèchement : « Il est ridicule que vous m'accompagniez toujours avec vos grenadiers; je ne crains personne, vous n'avez qu'à vous retirer avec vos soldats à votre bataillon. » Sans répliquer ni faire aucune espèce d'observation, Borrés obéit, et le comte revint à son escorte ordinaire de gendarmes (1) et de cosaques (2).

Comme il se trouvait, peu de temps après, avec la division d'avant-garde et l'état-major, à *Prats de Llusanès*, une personne de confiance lui remit une lettre dans laquelle on l'avertissait que sa mort était positivement résolue. Bien que cette lettre fût anonyme, le comte en reconnut l'écriture, et il conçut une alarme réelle. Craignant qu'on n'attentât à ses jours le même soir, il fit appeler sur-le-champ les deux chefs de son escorte, il s'assura par lui-même de l'état des armes, il monta à cheval, et, se séparant de la division de l'état-major, il alla coucher à la maison de campagne dite *vilata de Marlès* (3).

(1) Le capitaine Borrés, pour avoir été pendant quelques jours chef de l'escorte extraordinaire du comte, se vit, après son assassinat, en butte à la haine implacable de la junte de Berga, et émigra pour échapper à la vengeance de ces furieux.

(2) Le comte d'Espagne avait créé en Catalogne un corps irrégulier de cavalerie qu'il appela Cosaques, et qui surpassaient ceux du Don en cruauté.

(3) L'anecdote suivante fera connaître la démence du comte. Le propriétaire de

Pendant toute cette nuit, il ne dormit ni ne se déshabilla. Il visita souvent les armes des gendarmes de son escorte, pour s'assurer si elles étaient chargées et amorcées.

A la pointe du jour, il monta à cheval et se dirigea sur Berga, où il resta cinq jours renfermé dans sa chambre, sans recevoir personne. Peut-être passa-t-il ce temps à réfléchir sur sa situation et à méditer contre ses ennemis une de ces sanglantes combinaisons qui lui étaient si familières. C'est ce que pensèrent tous ceux dont il était bien connu lorsqu'ils virent qu'il faisait venir dans Berga le bataillon n° 7, appelé *infante don Sebastian*, qui se trouvait sous les ordres du commandant don Juan Gomez; ce bataillon avait servi de modèle pour organiser et discipliner toute l'armée, et il était, jusqu'au dernier soldat, tellement dévoué à son général, qu'on l'appelait la garde royale du comte d'Espagne. L'arrivée de ce renfort à Berga remplit d'épouvante les conjurés; mais ils étaient trop avancés pour reculer, et ces précautions n'eurent d'autre résultat que de précipiter la catastrophe.

Toute démonstration ostensible était impossible, et la junte ne l'ignorait pas. Un ordre formel du prétendant n'aurait peut-être pas suffi pour ôter au comte d'Espagne le commandement de l'armée; la discipline qu'il avait établie lui répondait d'une obéissance passive. Il avait à Berga le bataillon n° 7, qui, au moindre signe de sa part, eût exterminé tous ceux qui se fussent permis la moindre manifestation. Tout près de là, à Caserras, se trouvait la 1re division aux ordres du brigadier Perez de Avila. La division d'avant-garde avec la cavalerie sous les ordres du colonel Camps était également à peu de distance de Berga. Aussi eut-on recours à la ruse pour arriver au but qu'on se proposait.

Pour que la place de Berga fût dégagée de bouches inutiles en cas de siége ou d'attaque, le comte avait décidé que la junte sortirait de la ville pour aller tenir ses séances à Avia, bourg situé à une demi-lieue de là. C'est dans ce bourg qu'était le centre de la conjuration; on cherchait, par tous les moyens, à y attirer le comte pour l'exécution de l'horrible projet conçu contre lui, et voici comment on y réussit.

Les séances de la junte étaient quotidiennes, mais le comte n'allait les présider que lorsqu'il voulait proposer ou appuyer quelques mesures contre le vœu de ses membres. Depuis quelque temps, il avait prié Labandero, intendant de l'armée, de se concerter avec la junte sur le moyen de donner aux troupes, le 4 novembre, pour célébrer la fête du roi don Carlos, une ration double et une gratification d'un demi-mois de solde au moins. L'intendant

Casa-Vilata de Marlès était très-riche et vieux garçon; le comte le fit venir devant lui, et lui dit que, pour être utile à la société, il devait se marier et faire le bonheur de quelque honnête demoiselle. Le célibataire résista, et, pour le punir, le comte lui laissa une compagnie entière à loger et nourrir. Bientôt après nouvelle sommation, nouvelle résistance, envoi d'une seconde compagnie. Le nombre des soldats garnisaires augmentant toujours, le célibataire ne vit pas d'autre parti pour ne pas se ruiner que de prendre femme, et le comte assista à la noce. Le propriétaire de Casa-Vilata de Marlès s'est d'ailleurs très bien trouvé de ce changement de condition

feignit de s'occuper de cette affaire, et toutes les fois que le comte lui en parlait, il répondait qu'on travaillait à réunir l'argent nécessaire, mais que la solution complète dépendait de la junte, et notamment de la section de comptabilité.

Bien que le comte ne reçût personne depuis son retour à Berga, il admettait toutefois l'intendant. Celui-ci, d'accord avec les conjurés, grossissait la difficulté de recueillir pour le 4 novembre la somme considérable qui était nécessaire, sans que le service ordinaire des vivres et du matériel eût à en souffrir, et il engageait le général à aller présider la junte, pour vaincre par son autorité les résistances que ce corps opposait. Le comte ne voulut pas d'abord céder aux instances de Labandero, alléguant que son intervention personnelle dans cette affaire lui paraissait inutile. Labandero ne se rebuta pas et revint plusieurs fois à la charge. Enfin, le 26 octobre, il trouva le comte à son heure fatale... Il lui exposa qu'une partie des contributions réunies pour former la somme demandée ayant déjà reçu, d'après les instructions en vigueur, une autre destination, il n'avait pu vaincre les scrupules de la junte, et particulièrement de la section de comptabilité, mais que, suivant ce qu'il avait remarqué dans la discussion, la présence du comte ferait infailliblement cesser toutes ces hésitations. Il ajouta qu'il n'y avait pas de temps à perdre et supplia le comte de se rendre dans la soirée même à la junte avec lui, afin d'en finir une fois pour toutes.

Ce fut donc vers les six heures et demie du soir, le 26 octobre, et par conséquent à l'entrée de la nuit, que le comte d'Espagne, revêtu de son grand uniforme, accompagné de l'intendant Labandero, de son secrétaire don Louis Adell, et de l'escorte ordinaire composée de quelques gendarmes et de six cosaques montés, sortit de Berga et se dirigea vers Avia. Il était de très-belle humeur, et, durant le trajet, il ne cessa pas de parler et de plaisanter...

La junte tenait ses séances dans le presbytère ou maison curiale de Avia, contiguë à l'église et située hors du bourg. La salle des séances se trouvait au premier étage, qui servait d'habitation au curé. Cette salle était assez grande, avec une alcôve dans le fond. Outre son escalier principal, la maison avait pour la commodité du curé, un petit escalier étroit conduisant à l'église. Il n'y avait d'autre force armée dans tout le bourg de Avia que quelques gendarmes qui formaient l'escorte de la junte.

Le comte, en descendant de cheval, à la porte, dit à son secrétaire Adell de se trouver là sur les neuf heures pour repartir, et, accompagné de l'intendant, il monta à la salle des séances. Les gendarmes qui l'avaient escorté se placèrent au rez-de-chaussée, comme d'habitude, et les six cosaques se dirigèrent sur la maison du village qui leur était désignée pour mettre pied à terre et soigner leurs chevaux.

A son entrée dans la salle, le comte trouva le brigadier Orteu, vice-président de la junte, et quelques membres se tenant debout, qui le saluèrent avec les plus grandes démonstrations de respect et de soumission, le suppliant d'avoir la bonté d'attendre quelques minutes pour donner le temps de faire appeler les membres qui manquaient. On entama familièrement la conversation, et presqu'au même instant le chanoine Torrebadella et le curé Ferrer.

membres de la junte, sortirent de la salle. Le comte dut naturellement penser que c'était pour aller avertir les membres absents. Après une courte conférence sur l'escalier, Torrebadella rentra, et Ferrer descendit au rez-de-chaussée à la tête des gendarmes qui formaient la garde de la junte, commandés par don Francisco Llabot dit Caragolet. Il fit comparaître devant lui les deux chefs de l'escorte du comte, nommés La Mota et Pallarès, et leur intima l'ordre, au nom de Son Excellence le comte d'Espagne, commandant général, de livrer leurs armes et de se constituer prisonniers. Ceux-ci, qui n'avaient rien à se reprocher, témoignèrent leur étonnement; mais, réfléchissant au caractère étrange et plein de boutades du comte et ne soupçonnant aucune trahison de la part d'un membre de la junte, ils obéirent sans résistance, et furent gardés à vue dans la cave de la maison.

Ferrer ordonna ensuite aux gendarmes de l'escorte du comte de se rendre dans deux maisons de campagne isolées l'une de l'autre, qu'il leur indiqua, et de n'en pas bouger. Ils obéirent tranquillement, se divisèrent en deux escouades et prirent des directions opposées pour arriver aux points signalés, où des mesures étaient prises d'avance pour les surveiller. Un ordre semblable fut donné aux six cosaques, lesquels montèrent à cheval et se dirigèrent sur une autre maison de campagne. Ainsi débarrassé de tous les hommes qui formaient la garde ordinaire du comte, don Francisco Llabot dit Caragolet plaça des sentinelles autour de la maison, avec la consigne de n'en permettre l'entrée et la sortie à personne sans la permission préalable du chef.

Ces dispositions prises, et après qu'on eut fait avertir les chanoines Milla et Sanpons, Ferrer entra dans la salle et annonça l'arrivée de ces deux membres de la junte, qui entrèrent en effet. Le comte ouvrit aussitôt la séance et commença à parler; mais Ferrer, se levant alors le pistolet au poing, l'interrompit d'une voix terrible, lui signifiant qu'il avait cessé, par ordre du roi, d'être commandant général de la Catalogne, et qu'il devait livrer son épée et son bâton de commandement. Le comte, surpris, répondit cependant avec beaucoup d'énergie qu'il honorait la volonté de son souverain, que dès qu'on lui aurait montré ses ordres écrits, il résignerait le commandement, mais qu'il ne céderait point à la violence. A ces paroles, qu'il prononça en mettant la main sur la garde de son épée, on ouvrit les rideaux de l'alcôve qui se trouvait derrière lui; deux hommes armés en sortirent précipitamment et appuyèrent les canons de leurs pistolets sur sa poitrine. L'un de ces hommes était Ferrer, chirurgien de l'hôpital militaire de Berga, frère du prêtre, l'autre un étudiant en droit nommé Fransech del Pual. Le comte ne montra pas de faiblesse à cette vue, il protesta de nouveau contre ce guet-apens. Alors le curé Ferrer, tenant à la main gauche un pistolet armé, s'approcha de lui et lui asséna sur la tête un coup de poing si violent, qu'il l'étendit par terre sans connaissance. Les deux assassins, qui étaient sortis de l'alcôve, lui arrachèrent l'épée et le bâton de commandement.

Le superbe comte d'Espagne resta quelque temps par terre sans reprendre ses sens. Lorsqu'il revint à lui, il se mit sur son séant, et d'une voix plaintive il demanda un verre d'eau, qu'on lui refusa..... Tournant ses yeux abattus vers son ancien conseiller et ami, l'avocat célèbre de Barcelone, don Ignacio

Andreu y Sanz, membre de cette terrible junte, il lui demanda conseil; mais Sanz lui tourna le dos en répondant : Il est trop tard.

Tandis que ceci se passait, le secrétaire du comte, don Louis Adell, se présentait à la porte de la maison : on le laissa pénétrer à l'entrée du rez-de-chaussée sans rien lui dire; mais à peine était-il entré, qu'on se saisit de sa personne; on le fit monter au second étage, où il fut maintenu en état d'arrestation et gardé à vue pendant quatre jours sans qu'il sût ce qui venait de se passer.

Entre dix et onze heures de la nuit, les conjurés et les assassins poussèrent le malheureux comte sur l'escalier étroit conduisant de l'habitation du curé à l'église. A la porte se trouvait une mule sur laquelle on le fit monter, et l'on se mit en route. Il partit accompagné du vice-président de la junte, don Jacinto Orteu, du chanoine don Mateo Sanpons, du prêtre don Narciso Ferrer, de son frère le chirurgien de l'hôpital militaire, de l'étudiant Fransech del Pual, et du chef de l'escorte, don François Llabot dit Carragolet, avec seize gendarmes. On prit la direction de la maison dite *Hostal* de la Rivera, auberge distante de quatre lieues de Berga, où le cortége passa le reste de la nuit, gardant à vue son prisonnier et le privant de lit et de feu.

Au moment même où l'on chargeait le comte sur sa mule à la porte de l'Église, l'intendant Labandero sortait par la porte opposée et courait à Berga, avec mission de s'emparer de tous les papiers du comte et des effets qui se trouveraient dans sa maison. Les portes de Berga se fermaient à l'approche de la nuit; mais le gouverneur de cette place, Burjo, initié à la conjuration, attendait impatiemment à l'une d'elles le résultat du premier acte du complot. Burjo fit entrer l'intendant en secret, et tous deux s'acheminèrent ensemble vers la maison du comte. Il était alors plus de onze heures. La garnison et les habitants dormaient profondément. Après la saisie des papiers, on s'occupa d'assurer le succès de ce qui restait à faire.

Les portes de Berga s'ouvraient tous les jours presque au crépuscule après la diane. Le 27 octobre, elles étaient encore fermées à dix heures du matin. Les habitants et la garnison ne savaient comment expliquer cette nouveauté autrement que par l'approche de quelque corps de l'armée de Christine. Les bataillons nos 7, 14 et 20, qui composaient la garnison, étaient fermement attachés au comte d'Espagne. Les conjurés n'étaient pas sans craindre un soulèvement si on apprenait ce qui s'était passé la veille, et ils résolurent de consigner les bataillons dans les murs de Berga et au château, jusqu'à ce qu'ils pussent appuyer par d'autres forces leurs dispositions ultérieures.

Il était environ dix heures et demie lorsqu'on entendit en dehors de Berga battre plusieurs tambours. C'était le 10e bataillon commandé par don Antonio Rius, initié à la conjuration, auquel on ouvrit les portes. A la tête de ce bataillon marchaient le brigadier don José Ségarra, chef de l'état major général de l'armée et second du comte d'Espagne, et le colonel don Miguel Pons, mieux connu par son sobriquet d'El-Bep-al-Oli.

Le bataillon no 10, à son entrée à Berga, resta sous les armes, et le brigadier, don José Ségarra, se fit reconnaître comme commandant général de l'armée de Catalogne, supposant à cet effet un ordre royal de don Carlos; il

eut pour remplaçant, comme chef d'état major, El-Bep-al-Oli. Dans le moment même on arrêta don Juan Gomez, commandant du 7e bataillon, comme partisan du comte, et l'on déchargea les autres officiers de leur obéissance, toujours au nom de don Carlos. Ainsi eut lieu sans contestation la transition du pouvoir tyrannique du comte d'Espagne à la domination absolue de la junte.

Pour prévenir toute opposition ultérieure, on fit courir le bruit que le comte d'Espagne était sur le point de conclure un accommodement avec la reine quand il avait été arrêté. On avait soin d'indiquer dans ces rumeurs les conditions qu'il stipulait pour lui et ses favoris, tandis qu'il n'avait, disait-on, demandé aucune garantie, ni fait aucune condition en faveur des ecclésiastiques et des loyaux défenseurs de la religion. On ajoutait qu'il était arrivé à la junte un ordre de don Carlos qui destituait le comte et nommait à sa place Ségarra; que le comte s'était soumis, et qu'après avoir déposé ses pouvoirs au sein de la junte, il s'était mis en route pour la France sous bonne escorte. Les jours suivants, on prétendit avoir surpris sa correspondance avec le marquis de Miraflores et don José Oliana, agent de cet ambassadeur, lesquels traitaient avec lui pour qu'il livrât à discrétion, *moyennant une forte somme*, tous les fidèles défenseurs de la cause de don Carlos et de la religion en Catalogne.

Cependant le vice-président de la junte, don Jacinto Orteu, et le chanoine Sanpons, retournaient à Berga dans la matinée du 27, après avoir donné leurs dernières instructions au curé Ferrer. Celui-ci, obligeant le comte à remonter sur sa mule, prit avec l'escorte la direction de Call Oden. Après deux heures de marche, le cortége fit halte dans un lieu isolé. Ferrer ordonna au prisonnier de descendre de sa mule et d'ôter son uniforme pour se vêtir en paysan. Celui-ci résista, et déclara formellement qu'il ne consentirait jamais qu'on le dépouillât de ses insignes; mais les soldats, obéissant à l'ordre de Ferrer, se jetèrent sur lui, le lièrent, lui arrachèrent pièce à pièce tout son uniforme, le revêtirent d'un costume grossier à l'usage des habitants pauvres de ces montagnes, et, l'ayant repoussé sur la mule, ils continuèrent leur marche. Durant cette humiliante transformation, le comte s'écria plusieurs fois : « C'est clair, on veut m'assassiner ! » Mais ses bourreaux lui imposèrent silence, lui assurant qu'on le conduisait en France, bien que telle ne fût pas la direction qu'ils suivaient, car ils marchaient parallèlement à la frontière, vers la Seo d'Urgel.

Ils passèrent la nuit dans une maison de campagne située près du village de Cambrils, et ils y restèrent toute la journée du 28. Le soir ils se transportèrent à Casa-Casellas, maison de campagne située près d'Organa, où ils restèrent toute la journée du 29 octobre. Le soir du 29, on transporta le comte dans une autre maison de campagne. Le 30, on retourna à celle de Casa-Casellas. Tous ces mouvements mystérieux étaient évidemment calculés. On gagnait du temps pour que la junte consolidât son nouveau pouvoir; on voulait voir comment l'armée prendrait la disparition du comte, qu'à tout événement on conservait vivant, et, en attendant, on délibérait sur le moyen de s'en défaire.

Vers les neuf heures du soir, le 30 octobre, on annonça au comte qu'on allait le transporter à la frontière de France et qu'on l'y laisserait libre. On

chercha même à lui donner une espèce de satisfaction en lui faisant entendre que tous ces mouvements avaient eu pour but d'éviter la rencontre d'une colonne de troupes christines d'Urgel qui rôdait aux alentours, et qu'on avait attendu la protection d'une escorte pour arriver à la frontière avec plus de sûreté. Un rayon d'espoir entra dans le cœur du malheureux et se refléta sur sa figure abattue.

Il était depuis une heure monté sur sa mule au milieu de la cour, attendant qu'on se mît en marche; impatienté de ce retard, il en demanda le motif à ceux qui le gardaient. On lui répondit froidement que l'on attendait l'avis de l'arrivée de l'escorte au passage convenu. Au bout d'une nouvelle heure écoulée dans la même situation, un envoyé mystérieux vint parler à Ferrer, et l'on dit au comte de mettre pied à terre parce qu'on allait passer la nuit là. Le comte augura mal de toutes ces lenteurs; le léger espoir qui avait un instant ranimé son cœur se convertit en une rage amère, et il éclata en lançant les plus violentes injures contre ses gardiens. Ceux-ci, furieux, s'élancèrent sur lui, le poussèrent dans une chambre, et voulurent l'attacher avec des cordes. Le comte avait soixante-sept ans accomplis. Ni cet âge avancé, ni ce qu'il souffrait depuis quelques jours, n'avaient abattu ses forces physiques. Loin d'être épuisées, elles étaient au contraire augmentées à tel point par le désespoir, que Ferrer et six de ses plus robustes complices eurent beaucoup de peine à le soumettre; enfin il succomba, et on l'attacha des pieds et des mains à un vieux fauteuil.

Il passa dans cette terrible situation toute la nuit du 30 et toute la journée du 31, vomissant toujours des injures contre ses bourreaux, qui se vengèrent amplement en lui crachant à la figure et en exerçant sur lui toutes sortes de violences. Vers les dix heures du soir, après l'arrivée d'un exprès à Casellas, cet horrible cortège se remit en mouvement. On détacha le comte, qui fut replacé sur sa mule, et on lui assura avec des rires moqueurs et des cris de joie que l'heure de le conduire à la frontière *de son pays* était arrivée.

Le cortège prit la direction de la Sègre. En arrivant au *pont de la Espia*, on aperçut un groupe d'hommes embusqués, composé de quelques soldats du bataillon n° 4 (prince des Asturies), du commandant de ce bataillon, don Antonio Pons, frère du fameux Bep-al-Oli (1), du général carliste don Bartholome (2), mieux connu sous le surnom de Ros-de-Eroles (3), et de don Ma-

(1) Don Miguel Pons, dit Bep-al-Oli (mot à mot *Joseph à l'huile*), avait pris part au soulèvement carliste de la principauté de Catalogne en 1827. Arrêté par ordre du comte d'Espagne, il fut condamné aux présides d'Afrique. Le comte, l'ayant trouvé dans la faction lorsqu'il vint en prendre le commandement, commit l'erreur de croire qu'il éteindrait son ressentiment en le nommant colonel. Bep-al-Oli fut nommé brigadier et chef d'état-major général de l'armée.

(2) Don Antonio Pons, frère du précédent, fut aussi envoyé aux présides d'Afrique pour avoir coopéré à l'insurrection carliste de 1827.

(3) Don Bartholome Porredon, dit Ros-de-Eroles (mot à mot : *le Roux d'Eroles*, du nom de son village), avait trempé dans la même conspiration et avait eu le même sort que les autres. Quand le comte arriva en Catalogne, il le trouva avec le grade de gé-

riano Orteu, aide de camp du comte. Quand il fut entouré de cette nouvelle bande d'assassins, le comte aperçut au milieu d'eux son aide de camp Orteu, et en le reconnaissant il s'écria : Mariano ! Ce fut sa dernière parole. Orteu répondit en lui déchargeant sur la poitrine son pistolet à bout portant, et, à ce signal, Ros-de-Eroles, Pons et les autres le criblèrent de coups de poignards. Au moment où il tombait de sa mule, le chef de la garde de la junte, don Francisco Llabot, lui enfonça son couteau dans la nuque.

Les volontaires du 4e bataillon s'étaient pourvus de cordes; on en ceignit le corps en lui liant sur la poitrine une énorme pierre, et on le jeta encore palpitant dans le fond du torrent de la Sègre... Les meurtriers espéraient effacer ainsi jusqu'à la dernière trace de ce crime qui devait rester enveloppé d'un éternel mystère. La Providence ne le permit pas. Soit que la corde se fût rompue en frottant dans la rivière contre quelque rocher saillant, soit que la pierre se fût détachée en tombant ou qu'elle eût été dégagée par l'impétuosité du courant, il est certain que le cadavre remonta sur l'eau et fut porté la même nuit par le courant jusqu'à un amas de sable formé par la Sègre, près du Coll-de-Nargo. Les habitants du pays le trouvèrent arrêté le matin du jour suivant. Ils le recueillirent et lui donnèrent en secret la sépulture, supposant bien, d'après sa tête blanche et ses blessures, que c'était le corps du comte d'Espagne. Telle fut la fin de cet homme qui avait fait si longtemps trembler la Catalogne entière.

Quelque discrétion qu'ils eussent eu soin de garder sur le pieux office qu'ils venaient de rendre, le bruit se répandit bientôt sur la frontière qu'un cadavre ramassé dans la Sègre avait été ainsi inhumé. Ce fut là le premier indice qui fit connaître le crime qu'on avait essayé d'enfouir dans un abîme. Les assassins n'en persistèrent pas moins à garder le plus profond silence sur ce qu'ils avaient fait; Ferrer retarda de quelques jours son retour à Berga, et quand il se présenta enfin à la junte, il fit insérer, par une dernière hypocrisie, dans *le Restaurateur catalan,* un rapport dans lequel, après avoir insulté le comte défunt, qu'il avait envoyé lui-même au fond de la Sègre, il assurait *l'avoir laissé sur le territoire étranger, en toute sûreté.*

Ces faits, et quelques autres, portent à croire qu'une main cachée poussa jusqu'à l'assassinat une conspiration qui n'avait eu pour but primitif que la déposition du comte et son renvoi en France. La plupart des conjurés paraissent avoir ignoré jusqu'au dernier moment qu'ils poussaient leur général à sa perte. Ferrer et la minorité savaient seuls ce qu'ils faisaient; soit qu'ils fussent, comme on l'a cru, les instruments de la jalousie de Cabrera, soit qu'ils ne fussent guidés que par leur propre haine et par les souvenirs de 1827. L'obscurité dont ils se sont entourés à dessein, ajoute encore, s'il se peut, à l'horreur de leur action.

néral commandant la première division, commandement qu'il lui ôta bientôt après, pour le confier à Perez de Avila. Il envoya Ros-de-Eroles à Organa, avec l'emploi insignifiant de commandant militaire de ce district. Ros-de-Eroles est un homme cruel, sans éducation, et d'une naissance tellement humble, que jusqu'à la guerre civile de 1820 à 1823 il a fait le service de garçon d'écurie dans une auberge des montagnes de la Cerdagne.

Longtemps encore, on ne parlera, dans les montagnes de la Catalogne, du vieillard bizarre, astucieux et cruel dont nous venons de raconter la mort, qu'avec une réserve superstitieuse, et l'on évitera d'y prononcer trop souvent le nom du pont tragique de la Sègre. A Berga, on a été réduit aux conjectures sur ce qui s'était passé, ou plutôt on a feint généralement d'ignorer ce que chacun devinait, mais dont il était défendu de parler. Sur la frontière de France, on s'est attendu à tout moment, pendant plusieurs mois, à apprendre que le comte s'était sauvé par quelque chemin détourné, après avoir répandu lui-même le bruit de sa mort pour échapper aux poursuites. Mais il n'est pas donné aux hommes d'étouffer la voix du sang. Ce récit est le premier qui aura soulevé le voile dont cet attentat était couvert; l'histoire confirmera un jour la vérité des détails que nous avons donnés et éclaircira ce qui est resté encore douteux et obscur.

****

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 juin 1840.

La nouvelle situation des partis se dessine tous les jours plus nettement dans la chambre et dans la presse. Cette partie de la gauche qu'on désignait sous le nom d'opposition constitutionnelle, est coupée en deux sections, la gauche *indépendante*, qui n'a pas encore de chef, et la gauche ralliée sous la conduite de M. Odilon Barrot.

Ce fait important paraît irrévocablement accompli. Les incidents suscités par la translation des restes mortels de l'empereur, incidents qu'il serait fort inutile de rappeler à nos lecteurs, ont achevé la rupture, et par cela même raffermi l'alliance de la gauche Barrot avec le parti gouvernemental.

Aussi l'honorable député se trouve-t-il aujourd'hui dans une situation fort nouvelle pour lui. Aux éloges unanimes de la gauche ont succédé de violentes attaques. On donne à M. Barrot un vif avant-goût des douceurs réservés aux hommes du pouvoir. On met déjà à de rudes épreuves son impassibilité d'homme politique.

La presse de la gauche ralliée a pris la défense du chef du parti avec une fidélité et une énergie qui l'honorent. La lutte est vive entre ces journaux qui, à des degrés divers, combattaient tous, il y a peu de jours, pour l'opposition. La mêlée est d'autant plus animée, que le défenseur de M. Barrot a dû en même temps se défendre lui-même. Ce double rôle n'est peut-être pas sans quelque embarras. On peut reconnaître aujourd'hui que les évolutions politiques sous le feu de l'ennemi sont aussi difficiles et aussi périlleuses que les évolutions militaires. Nous n'applaudissons pas moins au courage qui les inspire et les honore. Mieux vaut affronter hardiment le danger et recevoir quelques blessures, que de s'obtiner dans une position intenable et sans issue.

Quoi qu'il en soit, nous pouvons louer sans réserve et expliquer sans embarras la résolution de M. Barrot. Son passé, nous n'en sommes pas solidaires, mais nous le concevons : nous ne l'avons pas toujours approuvé, mais nous l'honorons comme toute conviction sincère, désintéressée, soutenue par un beau talent et un caractère élevé. Nous l'avons déjà dit : au fort d'une révolution, lorsque par un entraînement naturel les hommes que la révolution

suscite essayent de s'élancer au delà du droit et du possible, le principe conservateur, qui, au lieu d'être amené à une transaction, se voit menacé d'une défaite, se met en défense et proportionne, s'il le peut, la résistance au danger, quelquefois à ses alarmes. Son langage austère, ses mesures énergiques étonnent et blessent des hommes honorables. Conservateurs au fond, puisqu'eux aussi ne veulent que les résultats de la révolution accomplie et non une révolution nouvelle, ils sont cependant peu sensibles aux dangers de l'élan révolutionnaire et se persuadent de pouvoir contenir les partis par la noblesse des sentiments et la puissance de la parole. De là un schisme et à proprement parler un malentendu. Bientôt des méfiances s'élèvent entre des hommes faits pour s'entendre, leur langage s'aigrit, s'emporte, la guerre éclate; les libéraux *confiants* se trouvent refoulés vers les adversaires du système établi, et les libéraux *défiants* ne tarde pas à être proclamés ennemis de toute liberté.

Cependant, qu'on le remarque, ces mêmes hommes qui se déchiraient dans l'arène politique se respectaient dans la vie privée; ils se portaient des coups violents à la tribune, ils s'abordaient paisiblement dans la salle des conférences. On aurait tort d'en conclure que ce n'était donc là qu'une comédie. Les hommes, en général, sont plus comédiens qu'ils ne le pensent, et beaucoup moins qu'on ne le dit. D'un côté, il est vrai que dans leurs paroles et dans leurs actes ils dépassent souvent la mesure de leurs convictions froides et réfléchies, excités qu'ils sont par le retentissement du combat, par les cris de leurs amis, les applaudissements ou les colères du public, le besoin de vaincre, la rage du succès. D'un autre côté, il est certain que tous les partis sont sincères. Dans tous les rangs, il peut se trouver quelques individus sans convictions, sans principes; mais un ensemble d'hommes, un parti, quelle que soit sa bannière, dit ce qu'il pense réellement et agit selon ses croyances. Il n'y aurait rien de plus gauche, de plus maladroit qu'un parti que ses directeurs spirituels voudraient façonner à la dissimulation et à la ruse : à peine peut-on lui conseiller avec succès quelque prudence.

Au fond, la gauche constitutionnelle voulait, comme nous, la dynastie et la charte. Ce qui la séparait de nous était la question de la résistance, et, dans la question de la résistance, plus encore la question de fait que la question de droit. Les faits n'avaient pas à ses yeux toute la gravité qu'on leur attribuait; les dangers lui paraissaient exagérés; les alarmes, déraisonnables.

Le public impartial a bien apprécié le fond des choses et les dispositions des personnes. Il y a longtemps qu'on entend dire : si tel ou tel arrivait aux affaires, il gouvernerait comme ceux qui gouvernent. On ne veut pas dire par là que tous les hommes ont les mêmes lumières, la même expérience, la même fermeté, la même tenue, un égal esprit de conduite; on ne veut exprimer qu'une pensée : c'est qu'il n'y a pas deux systèmes possibles de gouvernement pour quiconque veut la monarchie et la charte; c'est que l'empire des faits et les nécessités politiques du temps forcent tout homme honnête et apte au gouvernement du pays à ne guère s'écarter de la ligne tracée. Sans mettre exactement le pied sur les empreintes laissées par ses prédécesseurs, il doit cependant se diriger vers le même but, suivre la même direction, employer les

mêmes forces. Y a-t-il des différences entre une administration et une autre? elles sont toutes dans l'habileté et dans la puissance morale des hommes du pouvoir.

Ces considérations sont devenues frappantes de vérité pour tout le monde depuis que la vague révolutionnaire s'étant graduellement affaiblie, tous les esprits se sont calmés, et toute exagération est devenue impossible sous peine de ridicule. Dès ce jour, la lutte entre le parti gouvernemental et l'opposition constitutionnelle n'était plus sérieuse; elle ne pouvait plus du moins avoir pour objet que des questions secondaires, des questions d'affaires, des questions de pure application, les principes à appliquer étant les mêmes pour les deux partis. Dès le moment où la résistance, rassurée sur le maintien intégral du système fondé en juillet, n'avait plus rien à demander, rien à faire qui pût paraître exorbitant et inspirer des inquiétudes à ceux qui redoutent avant tout de voir fortifier l'ordre aux dépens de la liberté; dès ce moment, dis-je, tout dissentiment profond disparaissait entre les deux partis; dès ce moment, on pouvait différer d'opinion sur telle ou telle question particulière, on n'était plus ennemi; il pouvait rester des antipathies de personne, il n'y avait plus d'incompatibilité réelle pour les choses; le langage pouvait ne pas être exactement le même, les actes des uns ne pouvaient guère différer de ceux des autres; dès ce jour enfin, dès ce jour seulement, des cris de guerre, des combats acharnés n'auraient plus été qu'une sorte de comédie.

Cela est vrai pour tous ceux du moins qui avaient nettement aperçu le fond des choses, qui s'étaient rendu un compte exact de la situation des partis, pour ceux qui, véritables hommes politiques, savaient oublier les violences de la lutte parlementaire et imposer silence aux antipathies personnelles.

Cependant le rapprochement, quelque raisonnable, quelque nécessaire qu'il fût, ne pouvait être général. L'opposition constitutionnelle devait laisser en arrière des hommes honorables que le parti gouvernemental doit vivement regretter; ce sont des consciences délicates, des esprits un peu roides que tout mouvement vers le centre effarouche, et que leur propre immobilité flatte comme une preuve solennelle de leur indépendance. Ils se plaisent à constater fièrement une qualité que nul ne leur refuse. C'est une exagération fort excusable, comme toute exagération d'un sentiment généreux, lorsqu'elle n'entraîne pas de funestes et irréparables conséquences.

Cette partie de la gauche que des scrupules respectables, de petites antipathies et peut-être un peu de susceptibilité retiennent sur les bancs de l'opposition, ne se ralliera jamais au parti radical. Elle veut sans doute le progrès; elle le veut avec plus ou moins de hardiesse; elle croit peut-être que le pouvoir s'applique trop à le ralentir, à le modérer, qu'il ne fait pas aux saines théories politiques applicables à notre gouvernement un accueil assez cordial et assez franc. Il n'est pas moins vrai que cette partie de la gauche se compose de libéraux conservateurs, d'hommes sur lesquels l'ordre établi pourrait compter toutes les fois qu'il serait sérieusement question de son maintien et de son raffermissement.

Le parti Barrot n'a fait qu'accepter aujourd'hui l'alliance que les membres de la gauche indépendante accepteront plus tard, à mesure que les faits et

l'expérience viendront leur montrer que dans la pratique des affaires, dans les principes et les actes du gouvernement, il n'y a rien d'incompatible avec leurs propres principes, rien qu'un ami sincère de la liberté constitutionnelle, de la monarchie représentative, ne puisse hautement avouer.

M. Barrot doit se féliciter d'avoir donné l'exemple, d'avoir mis fin à un schisme qui n'était plus qu'un malentendu. Il ne s'agit plus aujourd'hui de résister à outrance à des factions armées et menaçantes, de pousser les moyens d'ordre et de défense jusqu'à cette dernière ligne qui, bien que légitime, effarouche et alarme ces amis passionnés de la liberté, ces esprits spéculatifs auxquels les théories sont encore plus connues que les faits, la violence des passions et la pratique du gouvernement. Toute lutte violente, illégale, a cessé. Les opinions extrêmes sont rentrées dans le cercle de la légalité. Elles usent de la parole, de la presse, des pétitions, de la tribune, de tous les moyens que les lois autorisent; elles prouvent par leur propre fait que la liberté n'est pas un vain mot chez nous. C'est leur droit. Nous serions les premiers à blâmer quiconque prétendrait le leur enlever ou le restreindre.

Mais pour tout homme étranger à ces opinions, les questions importantes aujourd'hui sont les questions d'organisation, de développement, de progrès dans toutes les branches de la puissance nationale. Il faut seconder l'impulsion qui nous pousse vers un avenir de plus en plus brillant et prospère, maintenir la France au premier rang en Europe par son influence et sa force, profiter de l'inépuisable richesse de son sol, animer son industrie, perfectionner toutes ses institutions, tous ses établissements, tous ses moyens de développement matériel et moral, la doter de tous ceux qui lui manquent encore; il faut, en un mot, gouverner habilement, fortement, dans l'intérêt général, ce vaste et beau pays, qui recèle dans son sein des ressources dont la grandeur et la variété surpassent tout ce qu'on pourrait lui comparer. Pourquoi le parti Barrot se serait-il refusé à coopérer à ce grand travail? Pourquoi préférer à ce concours loyal, éclairé, une crise politique, une nouvelle péripétie ministérielle, une dissolution prématurée de la chambre, dissolution qui aurait pu devenir pour le pays une cause d'agitation, et retarder de plus en plus tout le bien que la France a le droit d'attendre de son gouvernement?

C'étaient pourtant là les deux termes de la question, l'adhésion au ministère ou la dissolution de la chambre. M. Barrot a préféré le premier parti; il a préféré le connu à l'inconnu, le parti sage au parti aventureux, le parti qui devait lui susciter des accusations, des reproches, au parti qui lui aurait valu les éloges, les hymnes des opinions extrêmes. M. Barrot a droit d'être fier de sa noble conduite.

Si la gauche s'est divisée, les conservateurs à leur tour sont loin d'être unanimes. Les uns, comprenant la nouvelle situation politique, se sont franchement ralliés au ministère; d'autre se tiennent en observation, et, sans être hostiles, ils sont méfiants; enfin il en est (le nombre de ces derniers, il faut le dire, s'est fort atténué) qui voudraient se persuader que rien n'est changé dans l'état des partis depuis le ministère Périer, qu'il faut toujours crier à

tue-tête contre la gauche tout entière, dire et croire que tout est préparé pour nous ramener 1792 pour le moins. Ils voudraient, disons-nous, se le persuader à eux-mêmes, en réalité, ils ne le pensent guère. C'est tout ce qu'on peut dire de plus favorable pour eux. S'ils croyaient réellement que le moindre contact du gouvernement avec une portion quelconque de la gauche est un grand péril pour le pays, ils auraient commis un acte bien coupable en forçant, par leurs répugnances et leurs hostilités, le ministère à chercher un point d'appui dans la gauche. Pensaient-ils que le cabinet pourrait ensuite ne rien faire pour elle, qu'il travaillerait au contraire à briser de ses mains l'appui qu'on lui aurait rendu nécessaire ?

Au surplus, soyons justes, la gauche ralliée n'a point abusé de la situation qu'on lui avait faite. Elle a soutenu le pouvoir avec fermeté, avec courage, avec désintéressement. Qu'a-t-elle exigé ? Qu'a-t-elle obtenu ? On répand des bruits sans nombre, mais *le Moniteur* est sobre de concessions faites à la gauche.

Le travail sur les préfectures ne vaut pas la peine d'être cité. C'est un petit remaniement administratif : ce n'est pas là un fait politique.

Quant à la nomination de M. Nicod à la place vacante à la cour de cassation, nous n'avions qu'une seule crainte, c'est que M. Nicod ne l'acceptât pas. Il serait difficile de trouver un jurisconsulte plus digne de siéger dans la cour suprême du royaume.

On parle maintenant d'un remaniement dans notre diplomatie. Nous ne savons pas bien ce qu'il peut y avoir de positif dans les bruits qui circulent à ce sujet. M. de la Redorte, dit-on, irait à Madrid; M. de Rumigny viendrait à Bruxelles, ambassade de famille. M. Bresson remplacerait à Constantinople M. Pontois, qui passerait à Berlin. Comme on le voit; tout se bornerait à des déplacements et à la promotion de M. de la Redorte, qui a su se faire une position dans la chambre des députés.

Quoi qu'il en soit, nul n'a le droit de se plaindre de voir des hommes de la gauche ralliée arriver aux affaires, lorsque leur nomination, justifiée par une capacité incontestable, ne blesse d'ailleurs les droits de personne.

L'œuvre à accomplir, nous ne cesserons de le répéter, c'est la fusion de toute la portion de la gauche qui ne méconnaît pas les conditions et les nécessités de notre gouvernement, avec les conservateurs modérés et raisonnables, avec tous ceux qui ont une autre politique que la haine, qui ne résument pas toute la science de l'homme d'État dans la rancune.

C'est là la base large et solide qu'il faut établir ; nous ne disons pas au profit personnel de tel ou tel homme, de tel ou tel cabinet, mais au profit de tous, au profit de la dynastie, de la liberté, du pays.

Au reste, malgré les fautes et les passions des hommes, et nul ne peut prétendre d'échapper à tout reproche, la force même des choses accomplira ce travail et consolidera la nouvelle majorité.

Le parti radical y aide en absorbant quelques notabilités de la gauche, en se donnant dans la chambre une organisation plus forte, une attitude plus redoutable.

Les chambres ont continué à s'occuper avec zèle des affaires du pays, sans

pouvoir cependant réparer complétement le temps perdu en vains débats politiques. Nous aurons enfin des chemins de fer. Le gouvernement, fortement et habilement secondé par MM. de Beaumont et Duvergier de Hauranne, ainsi que par M. Duchâtel, qui a retrouvé dans une discussion d'affaires, sur le terrain qu'il n'aurait jamais dû quitter, toute sa capacité et son incontestable puissance; le gouvernement, dis-je, a triomphé des préjugés, des antipathies, des accusations, qu'on avait habilement suscités contre ces utiles entreprises, et surtout contre celle dont l'administration et la conduite étaient le plus à l'abri de tout soupçon et de tout reproche.

La chambre des pairs a discuté avec soin et non sans quelque vivacité une loi fort importante, bien qu'elle ne préoccupe guère la pensée publique. Nous voulons parler de la loi relative au monopole du sel. Chose rare! le gouvernement proposait le retour au droit commun; la majorité de la commission voulait lui imposer le monopole. La question a été fort habilement débattue, contre le ministère, par MM. d'Audiffret et Cordier, et pour le ministère, par M. le garde des sceaux et par MM. Mounier et Gasparin.

La chambre a adopté le projet du gouvernement.

Parmi les travaux du ministère, il faut mettre au premier rang les traités de commerce qu'il est sur le point de conclure, entre autres avec l'Angleterre. M. Thiers aura rendu un grand service au pays et pour la chose en elle-même, puisque nous ne doutons pas que les intérêts bien entendus de la France n'y trouvent toutes les garanties désirables, et pour le précédent qu'il aura établi, et qui sera, nous l'espérons, le précurseur d'autres négociations commerciales non moins importantes. L'industrie et l'agriculture françaises ont besoin de débouchés et d'échanges, et il est temps que notre commerce maritime sorte de ses proportions si chétives, et se mette au niveau de la grandeur et de la puissance du pays : résultat impossible tant que nous ne serons, en fait de commerce, que des Chinois ne voulant trafiquer qu'avec nous-mêmes, tant que nous aurons l'étrange prétention de vendre toujours sans jamais acheter.

Espérons que les chambres donneront au gouvernement le pouvoir de mettre à exécution ces traités dans l'intervalle des sessions par voie d'ordonnance. M. Thiers en a fait la demande indirecte à la chambre des députés. Comme il s'agissait d'une délégation de pouvoir législatif, M. Thiers a préféré l'obtenir de l'initiative même de la chambre. Sans blâmer ce scrupule, nous serions cependant désolés d'apprendre que le but n'eût pas été atteint.

On ne peut qu'applaudir à l'envoi de l'amiral Baudin à Buénos-Ayres. M. Baudin a fait ses preuves. Son nom, sa résolution, sa bravoure, sont connus des Américains. Il est temps que cette affaire se termine par un coup de vigueur ou par une négociation habile, peut-être par l'un et par l'autre. Un blocus prolongé est une situation pleine d'inconvénients, de difficultés de toute nature. Nous ne savons pas non plus jusqu'à quel point il peut être de l'intérêt et de la dignité de la France de solder une guerre civile, et de se mêler aux débats intérieurs de ces malheureux pays pour obtenir une satisfaction. Dût-elle coûter davantage, l'action directe de la France nous aurait paru, sous tous les rapports, préférable à des menées et à des intelligences dont les résultats sont presque toujours chimériques.

L'empereur de Russie est arrivé à Berlin deux heures avant la mort du roi, de ce prince que le peuple prussien regrette amèrement, et qui, après de terribles revers, a tant fait pour la prospérité, pour l'instruction, pour le développement moral et la bonne administration de son royaume, ainsi que pour le maintien de la paix européenne.

En traversant la Pologne, la malheureuse Pologne, l'empereur Nicolas s'est-il demandé quel sera, au jour de sa mort, le jugement inexorable de l'histoire? Les rois aussi meurent, et, comme le lui a écrit l'évêque de Podlachie, ils sont appelés comme nous devant le tribunal du Tout-Puissant. On ne s'est pas contenté de fouler aux pieds les droits sacrés de la Pologne, d'y étouffer toute liberté, d'y laisser commettre les actes les plus odieux, de lui arracher par lambeaux tous les éléments de sa nationalité politique; on veut maintenant, à force de séductions, de tracasseries, de violences, l'enlever au catholicisme et la courber sous le sabre de la papauté russe.

Au reste, il ne faut pas trop s'en plaindre. C'est peut-être une de ces folles tentatives que la Providence permet dans sa justice. Ce sont des blessures que le temps ne guérit pas. C'est une lutte sourde, longue, douloureuse, mais une lutte où la Pologne trouve, sans les mendier, des alliés habiles à Rome, des sympathies profondes dans toute la catholicité. Charles-Quint put étouffer la liberté politique à Florence; les inquisiteurs de Philippe II affranchirent les Pays-Bas.

Un horrible attentat vient d'épouvanter l'Angleterre. Nous avions espéré que ce n'était qu'un acte de démence; il paraît malheureusement que c'est un crime. Attendons l'issue du procès.

Un nouveau triomphe vient de raffermir le trône constitutionnel en Espagne. Morella est au pouvoir d'Espartero. Bientôt don Carlos trouvera dans son impuissance une cause légitime de délivrance, et pourra rejoindre don Miguel à Rome. — On parle toujours du voyage des reines Isabelle et Christine. Le champ des conjectures est toujours ouvert; il serait téméraire d'y entrer.

# ÉTUDES HISTORIQUES

## ET POLITIQUES

# SUR L'ALLEMAGNE[1].

### I. — VUES GÉNÉRALES SUR L'HISTOIRE DU POUVOIR MONARCHIQUE EN ALLEMAGNE.

L'Allemagne moderne ne ressemble guère plus à l'ancienne Allemagne que la France actuelle à la France d'il y a cinquante ans, car notre grande commotion révolutionnaire y a fait presque autant de ruines et amené presque autant de changements que chez nous. La république et Napoléon renversèrent la vieille constitution germanique, et effacèrent de leur épée victorieuse jusqu'à ce nom vénéré de saint-empire romain, inscrit dix siècles auparavant par Charlemagne sur le fronton de l'antique édifice. Longtemps foulée aux pieds du conquérant français, et traversée en tous sens par ses armées, l'Allemagne fit en 1813 un puissant effort pour secouer le joug ; et, quand Napoléon fut tombé devant la coalition européenne, elle recouvra son indépendance et ses anciennes limites, mais non ses vieilles institutions. L'organisation de la confédération germanique par le congrès de Vienne ne fut point une restauration du passé, mais l'établissement d'un régime entièrement nouveau, une tentative à peu près du même genre que la monarchie constitutionnelle de Louis XVIII. Nous essayerons plus tard d'apprécier ce qui fut fait alors, mais nous devons auparavant faire connaître ce qui existait avant la révolution et expliquer par quelles transitions on est arrivé du saint-empire de 1792 au pacte fédéral de 1815.

(1) Voyez la livraison du 15 décembre 1839.

Qu'on nous permette d'abord quelques considérations générales sur les différentes phases de la constitution germanique.

La dignité impériale, considérée depuis Charlemagne comme un symbole de suprématie sur tous les peuples chrétiens, avait passé des Français aux Allemands, lors de la honteuse décadence des princes carlovingiens. Ce fut l'Allemagne qui au x^e^ siècle sortit la première de l'anarchie et du désordre auxquels la chrétienté était en proie : elle en fut redevable à deux grands hommes, Henri l'Oiseleur et Othon le Grand. Othon surtout rappela à l'Europe l'activité, la puissance et la gloire de Charlemagne ; il se fit donner par le pape le titre d'empereur romain, qui depuis ce temps resta inséparable de celui de roi des Allemands. Quand on voit ce qu'était alors l'Allemagne comparativement aux autres pays, on s'étonne qu'elle ne soit pas restée le centre et le foyer de la vie politique de l'Europe, et qu'elle n'ait pas conservé la prééminence que semblait devoir lui assurer la possession de la couronne impériale. Mais elle ne put jamais atteindre cette unité à laquelle la France dut en grande partie son rôle si important dans l'histoire : il se rencontra dans la constitution de l'empire germanique, et sans doute aussi dans le caractère national, un principe de division dont les circonstances favorisèrent le développement. Le pouvoir central alla s'affaiblissant d'âge en âge au profit de pouvoirs secondaires, et le saint-empire romain finit par n'être plus qu'un vain nom, n'établissant aucun lien sérieux entre cette foule d'États indépendants, souvent ennemis, dont se composait le corps germanique.

Il y a sous ce rapport, entre les destinées de l'Allemagne et celles de la France, un contraste frappant et qui mérite d'être étudié. En France, du x^e^ au xiv^e^ siècle, la royauté, d'abord assez faible, va toujours grandissant: d'élective qu'elle était dans le principe, elle devient héréditaire, et il n'est presque pas de règne qui ne lui apporte quelque accroissement nouveau, grâce à la politique constante des descendants de Hugues Capet et aussi à un concours inouï de circonstances heureuses. A la mort du dernier fils de Philippe le Bel, l'avènement de la branche de Valois amène une longue guerre de succession entre la France et l'Angleterre ; mais la loi salique triomphe : Charles V répare les désastres de Crécy et de Poitiers, et l'héroïque pucelle efface la honte d'Azincourt. Le pouvoir royal et la nationalité française sortent plus forts qu'auparavant de cette crise d'un siècle, comme le prouve bientôt le règne de Louis XI, qui abat les dernières grandes existences du moyen-âge. Cinquante ans plus tard, la féodalité expirante s'allie à la réforme et met en péril l'unité française, qui est sauvée par le mouvement catholique et populaire de la ligue. Henri IV ne monte sur le trône qu'en renonçant à sa religion et à son parti, et bientôt après Richelieu achève de briser tout ce qui reste de résistances aristocratiques et protestantes. Le siècle de Louis XIV commence : l'autorité royale, désormais illimitée, n'a plus à craindre que son propre excès, et ce sommeil qui s'empare des pouvoirs sans contrôle et à la faveur duquel se préparent des révolutions nouvelles.

Les choses se passent tout autrement en Allemagne. D'abord, au lieu de cette série de rois de France se succédant de père en fils pendant plus de trois cents ans, on voit, dans un moindre intervalle, s'éteindre successivement trois

dynasties d'empereurs. Toutes trois commencent avec éclat par des souverains habiles et forts qui établissent leur puissance de manière à faire craindre pour l'indépendance du reste de l'Europe; toutes trois déclinent par des causes à peu près semblables : la mort prématurée des souverains (1), de longues et désastreuses minorités (2), les expéditions et les conquêtes en Italie, terre funeste pour les empereurs germaniques, et surtout les luttes avec le saint-siége.

Les Othons préparèrent la querelle du sacerdoce et de l'Empire, en s'emparant de la nomination des papes. La maison de Franconie reprit leurs prétentions abandonnées par saint Henri, dernier empereur de la maison de Saxe. Alors parut Grégoire VII, qui unit la cause de la liberté de l'Église à celle de l'indépendance des princes allemands; ce fut lui qui, par sa résistance à Henri IV, rendit la dignité impériale vraiment élective. La lutte, apaisée par le concordat de Calixte II, recommença sous les Hohenstaufen, et les papes s'allièrent aux républiques lombardes qui maintinrent leur indépendance contre le puissant Frédéric Barberousse. Ce fut en vain que les empereurs, devenus maîtres du royaume de Naples, prirent pour ainsi dire à revers le saint-siége et le parti guelfe : deux papes, dépossédés et fugitifs, tinrent en échec la puissance de Frédéric II, et, peu d'années après la mort de ce prince, sa race s'éteignit misérablement. Après la chute de cette illustre maison de Souabe, vint une longue période d'anarchie appelée par les historiens le grand interrègne, parce que des fantômes d'empereurs, comme Guillaume de Hollande et Richard de Cornouailles, ne peuvent être considérés comme ayant réellement exercé l'autorité impériale. Le droit d'élire l'Empereur commença à devenir l'apanage exclusif d'un certain nombre de princes appelés électeurs, auxquels ce grand privilége donna une place à part et une prépondérance que celle du chef de l'État ne parvint plus désormais à balancer. Tous les membres de l'Empire, évêques, princes, seigneurs, villes, travaillèrent à l'envi à se créer une position indépendante; l'anarchie se mit partout, et il n'y eut plus de droit que le droit du plus fort (3). En 1273, Rodolphe de Habsbourg fut élu, parce qu'on espérait qu'assez puissant pour rétablir l'ordre, il ne le serait pas assez pour rendre son ascendant au pouvoir impérial. Ce grand prince fit régner la justice et rendit la paix à l'Allemagne; mais il assura à sa famille le duché d'Autriche, et les électeurs, craignant que les Habsbourg ne devinssent trop forts, refusèrent d'appeler son fils à l'Empire. Pendant les cent cinquante ans qui s'écoulèrent depuis la mort de Rodolphe jusqu'à l'élection d'Albert II, la jalousie des princes ne permit à aucune famille de s'affermir sur le trône

(1) Othon II, fils d'Othon le Grand, Othon III, son petit-fils, meurent, l'un à vingt-neuf, l'autre à vingt et un ans. Henri III, second empereur de la maison de Franconie, n'atteint pas quarante ans; Henri VI de Hohenstaufen, fils de Frédéric Barberousse, meurt dans sa trente-deuxième année.

(2) Celles de Henri IV et de Frédéric II préparent la chute des maisons de Franconie et de Souabe.

(3) C'est ce que les Allemands appellent *Faustrecht*, droit du poignet. Plusieurs périodes de leur histoire sont caractérisées par ce nom.

impérial. Les maisons de Nassau, d'Autriche, de Luxembourg, de Bavière, vinrent s'y asseoir alternativement, mais sans pouvoir rendre la force à une autorité dont elles n'avaient que la jouissance passagère et contestée. Les empereurs, en désespoir de cause, ne s'occupèrent que de leurs États héréditaires, vendirent aux princes des priviléges exorbitants, et dissipèrent ce qui restait du domaine impérial. Presque tous passèrent leur vie à guerroyer contre des compétiteurs; deux d'entre eux furent déposés solennellement. L'Empire tendit de plus en plus à devenir une république aristocratique, et la bulle d'or de Charles IV ne fit que constater l'incurable impuissance du pouvoir central. En 1438, Albert II fut élu, et la dignité impériale entra dans la maison d'Autriche pour n'en plus sortir jusqu'à l'extinction de la lignée masculine de Rodolphe de Habsbourg; mais il était trop tard pour que la monarchie pût regagner ce que les siècles lui avaient fait perdre. Les États d'Empire (1), grands et petits, avaient conquis presque tous les droits de la souveraineté, et ils avaient assuré leurs conquêtes par de fortes alliances entre eux. L'Empire ne donnait plus à l'Empereur ni autorité ni richesse; loin de pouvoir penser à se faire obéir des princes, il ne pouvait même pas obtenir leur concours pour rétablir un peu d'ordre matériel. Tous étaient en guerre les uns contre les autres; chacun se faisait justice à main armée, et les cinquante-quatre ans du règne de Frédéric III se passèrent en efforts inutiles pour faire décréter la paix publique (*Landfriede*). L'état de l'Allemagne au xv<sup>e</sup> siècle est fidèlement retracé dans ces paroles remarquables adressées aux Allemands par Silvius Énée Piccolomini : « Il y a une raison qui a affaibli votre empire et qui le réduira à rien, si vous n'y mettez ordre : les philosophes déclarent funeste le grand nombre des princes, vous en faites vos délices. Quoique vous confessiez que l'Empereur est votre roi et votre seigneur, son autorité est précaire, sa puissance est nulle; vous ne lui obéissez qu'autant que vous voulez, et vous ne le voulez pas du tout. Ni villes, ni princes, n'accordent à l'Empereur ce qui lui est dû; on ne lui paye point d'impôts, il n'a point de trésor. Chacun veut être chez lui modérateur et arbitre. De là vos discordes continuelles et vos guerres interminables. Si vous désirez recouvrer votre ancienne prépondérance, reprenez vos anciennes vertus, vos anciennes mœurs; surtout, préférez l'unité à la division. Rendez à votre chef spirituel et à votre chef temporel les honneurs et l'obéissance qui leur sont dus. Si vous le faites, vous reconquerrez infailliblement votre antique gloire, et vous donnerez encore des lois à plusieurs grandes nations (2). »

Maximilien I<sup>er</sup>, prince brillant et aimable qu'on a appelé le dernier des chevaliers, parvint à rétablir l'ordre en Allemagne en faisant décréter par la diète la paix publique perpétuelle. C'est aussi sous son règne que fut fondée la chambre impériale et que l'Empire fut divisé en dix cercles, mesures très-utiles, mais qui, loin d'augmenter l'autorité de l'Empereur, la restreignirent

(1) C'est au xiv<sup>e</sup> siècle que le nom d'États d'Empire (*Reichsstaende*) commence à être usité en parlant des princes, seigneurs et nobles. Sous Charles IV, les droits et priviléges sont exprimés par le mot de supériorité territoriale (*Landeshoheit*).

(2) *Æneæ Silvii Germania*, dans *Schardii Rer. Germ. scriptor*, pag. 465.

encore à certains égards. L'ordre de choses constitué par la bulle d'or avait jeté trop de racines dans les mœurs et les habitudes pour qu'il fût facile de ramener tant de divergences à une véritable unité. Toutefois, il n'eût peut-être pas été impossible d'y arriver avec le temps, à cause de la tendance favorable au pouvoir monarchique qui se manifestait partout en Europe; mais l'œuvre à peine commencée fut arrêtée par la réforme, qui établit dans l'empire une division à jamais irrémédiable. Après la mort de Maximilien, les électeurs n'accordèrent leurs suffrages à Charles-Quint qu'après lui avoir lié les mains par un traité appelé capitulation, où leurs priviléges et leur indépendance étaient garantis par des promesses solennelles. De semblables promesses furent depuis lors imposées à tous les empereurs, et devinrent la condition obligée de leur élection. Charles-Quint s'occupa le moins qu'il put de l'Allemagne, où il vint rarement et où il ne résida jamais longtemps; il abandonna à son frère Ferdinand les possessions de sa maison dans ce pays, et le nomma son lieutenant dans le gouvernement de l'Empire. L'Espagne, les Pays-Bas, l'Italie, l'Amérique, absorbèrent tous ses soins : il ne put donner aux affaires d'Allemagne qu'une attention distraite et partagée, et laissa ainsi son libre cours à une révolution religieuse qui devait changer la face de l'Europe. La réforme fut favorisée par les princes parce qu'elle leur promettait de les rendre plus maîtres chez eux et d'augmenter leurs richesses aux dépens de celles de l'Église. Quelques maisons princières en retirèrent en effet de grands avantages, mais c'en fut fait de l'unité de l'Allemagne, et par conséquent de son importance politique en Europe. Six ans après le jour où Luther avait brûlé à Wittemberg la bulle du pape qui le condamnait, deux ligues, l'une catholique, l'autre protestante, étaient en présence avec des forces à peu près égales. Quelques années plus tard, les protestants formaient une alliance avec le roi de France pour faire la guerre à l'Empereur, et donnaient l'exemple, trop souvent imité depuis, d'appeler l'étranger à intervenir dans les affaires de leur patrie. L'alliance française leur valut la paix de religion qui constitua politiquement le protestantisme et établit deux États dans l'État; elle coûta à l'empire les trois évêchés lorrains, dont la France resta en possession. Sous le régime de la paix de religion, la réforme fit des progrès rapides, neutralisés seulement par les divisions entre les sectes protestantes et par l'activité et le prosélytisme habile des jésuites. Presque tous les princes laïques embrassèrent la réforme; mais la maison d'Autriche, restée catholique, conserva la dignité impériale, et aucune des deux religions ne put devenir prédominante. Enfin, après un demi-siècle de controverses, de querelles sans fin, de troubles sans cesse renaissants, on en appela aux armes, et la guerre de trente ans éclata. Cette guerre, bien plus politique que religieuse, se serait décidée au profit de la maison d'Autriche et du pouvoir impérial, sans l'intervention de la Suède et de la France, qui, poussées par des motifs bien différents, firent pencher la balance en faveur du protestantisme et de l'indépendance des princes. Le traité de Westphalie modifia la constitution germanique de manière à relâcher encore le lien déjà si peu serré qui unissait les divers membres de l'Empire. Les deux partis qui avaient si longtemps combattu restèrent en présence, avec la dénomination légale de *corps des catholiques* et de *corps des évangéliques*.

Les princes acquirent tous les droits de la souveraineté, notamment celui de faire la paix et la guerre, et de s'allier entre eux et avec les étrangers. La France et la Suède furent chargées de garantir l'exécution du traité, ce qui leur conférait en quelque sorte la tutelle de l'Empire. A dater de cette époque, les princes allemands tendirent de plus en plus à se considérer comme n'ayant entre eux d'autres rapports que ceux qui existaient entre les divers États de l'Europe; ils ne tinrent plus compte que de leurs intérêts particuliers, et se firent rarement scrupule de leur sacrifier ceux de l'Empire; aussi fut-il toujours facile aux puissancss étrangères de les armer les uns contre les autres, et de paralyser ainsi les forces du corps germanique. Ce fut particulièrement la France qui profita de cet état de choses pour établir sa prépondérance en Europe. Louis XIV enleva aux deux branches de la maison d'Autriche l'Alsace, la Franche-Comté, une partie de la Flandre et du Hainaut. Grâce à la position que lui avait faite le traité de Westphalie, il ne cessa de s'immiscer secrètement ou publiquement dans les affaires de l'Empire; ses guerres eurent souvent l'Allemagne pour théâtre, et les dévastations opérées par ses ordres sur les bords du Rhin ont laissé une tache à sa mémoire. La fin du règne de ce prince fut marquée par des revers aussi signalés que l'avaient été ses victoires : toutefois l'Allemagne n'y gagna presque rien, et le traité de Rastadt n'enleva à la France qu'une très-faible partie de ses nouvelles acquisitions. C'est que le saint-empire était devenu un vain nom qui ne représentait rien de réel, et que le corps germanique, en vertu de sa constitution, ne pouvait trouver ni mandataires ni alliés sérieux dans les congrès où se débattaient les grands intérêts européens. Les plus puissants de ses membres, occupés uniquement de leurs plans particuliers d'agrandissement, semblaient avoir oublié qu'ils avaient une patrie commune : il y avait une politique autrichienne, prussienne, bavaroise, saxonne; il n'y avait pas de politique allemande. Cette séparation d'intérêts entre les divers États dont se composait l'Empire devint de jour en jour plus tranchée, ainsi que le prouve l'histoire du XVIIIe siècle, toute remplie de guerres entre Allemands, comme la guerre de la succession d'Autriche et surtout la guerre de sept ans, où Frédéric le Grand rompit la paix publique, arma le nord de l'Allemagne contre *l'Empereur et l'Empire*, et se joua impunément des règles les plus fondamentales de la constitution germanique. Ce prince, en dépouillant l'Autriche d'une de ses plus belles provinces et en élevant la Prusse au rang des grandes puissances européennes, détruisit ce qu'on appelait l'équilibre de l'Allemagne, et le chef de l'Empire eut désormais un rival (1). Lorsque plus tard Joseph II, monarque entrepre-

(1) Voici ce que disait déjà avant la guerre de sept ans l'auteur du *Droit public germanique*, imprimé à Amsterdam en 1749 : « La balance politique est un pur être de raison, une chimère ; mais elle est surtout impossible dans un même État. Tant que la maison de Brandebourg balancera le pouvoir de la maison d'Autriche, l'Empire doit s'attendre à voir rallumer des querelles mal éteintes et à être le théâtre des démêlés de ces deux rivaux. Elles ont toutes deux leurs partisans et leurs alliés au dedans et au dehors. La dignité impériale, rentrée dans la maison d'Autriche, a ramené dans ses intérêts la plus grande partie des États d'Allemagne. Indépendamment des avan-

nant et tracassier, voulut rendre à la maison d'Autriche son ancienne prépondérance, soit en faisant revivre quelques-unes des prérogatives de la dignité impériale, soit en concentrant ses forces par l'échange de la Belgique contre la Bavière, Frédéric l'arrêta dans ses projets en formant contre lui la fameuse alliance des princes (*Fürstenbund*), et, sous prétexte de défendre la liberté allemande, assura à la Prusse tous les avantages de sa nouvelle position. Les choses en étant venues là, on pouvait prévoir dans un temps donné la dissolution de l'empire germanique et la rupture définitive du lien dérisoire qui était censé en unir les diverses parties. Le vieil édifice n'aurait pas tardé à s'écrouler de lui-même, et la révolution française ne fit sans doute qu'avancer de quelques années le moment de sa chute.

## II. — L'ANCIENNE CONSTITUTION DE L'EMPIRE GERMANIQUE.

Pour qu'on puisse se rendre compte des changements opérés en Allemagne à la suite de nos victoires, il faut donner quelques explications sur ce qu'était la constitution de l'Empire à la fin du XVIIIe siècle. Le saint-empire romain, tel était le nom qu'on lui donnait depuis le moyen âge, se composait à cette époque de trois cent soixante-seize portions (1) de grandeur très-inégale, dont chacune avait légalement une existence indépendante et ne tenait aux autres que par un lien de moins en moins étroit (2). De ce nombre étaient deux cent quatre-vingt-seize États d'Empire (*Reichsstaende*), ayant une part directe à la souveraineté. Les autres ne conféraient pas à leurs possesseurs la participation au gouvernement, mais elles n'en jouissaient pas moins d'une véritable indépendance, parce qu'elles relevaient uniquement de l'Empereur dont la suzeraineté était peu gênante.

Le chef de l'Empire se distinguait par les titres les plus pompeux : il s'intitulait empereur des Romains, toujours auguste, et roi d'Allemagne ; il prétendait être le chef de tous les princes chrétiens et le vicaire de Dieu au temporel, prétentions fondées sur la constitution de l'Europe au moyen âge, mais qui, même à cette époque, n'étaient jamais arrivées à une réalisation durable, et qui, au XVIIIe siècle, n'étaient plus qu'un vain souvenir. Il fallait qu'il eût été élu à la majorité des voix par les huit princes qui avaient la qualité d'électeurs. Pendant trois cents ans, la dignité impériale était restée dans la maison d'Autriche ; toutefois, depuis Matthias, l'Empereur s'engageait toujours à ne pas tenter de rendre la couronne héréditaire dans sa famille. Du reste, le

tages qu'elle peut tirer des moindres démarches de sa rivale, la seule puissance où celle-ci est parvenue fournira toujours un prétexte suffisant pour animer les esprits contre elle, par la crainte de voir *imperium in imperio*, comme parlent les politiques. »

(1) Ce chiffre serait bien plus élevé si l'on comptait comme partie intégrante de l'Empire chaque terre immédiate comprise dans les quatorze cantons équestres. Le nombre de ces terres était de plus de quinze cents.

(2) Plusieurs de ces portions de territoire appartenaient souvent au même prince, mais c'était un fait accidentel et variable qui ne les empêchait pas de conserver leur existence propre comme membres de l'Empire.

pouvoir impérial avait été réduit à si peu de chose, et les charges en surpassaient tellement les bénéfices, que personne n'était intéressé à disputer aux Habsbourg *cette belle épouse sans dot* qu'on appelait l'Empire. Notre Henri IV disait déjà, à la fin du XVI[e] siècle, qu'il aurait mieux aimé être doge de Venise qu'empereur d'Allemagne, et, depuis l'époque où il tenait ce langage, la puissance du chef de l'Empire n'avait pas cessé de décroître. Il serait plus long d'énumérer les droits qu'il n'avait pas que de dire ceux dont il jouissait. Aucune parcelle du territoire allemand n'était soumise à son administration immédiate. Il n'avait pas, à proprement parler, de sujets; il ne possédait ni domaines, ni revenus, et Joseph II, en faisant revivre quelques vieilles taxes, ne put lever que la somme ridicule de treize mille florins (1). Le peu de prérogatives qu'on lui avait laissées, comme le droit de donner des titres de noblesse et quelques autres, étaient sujettes à des restrictions qui leur ôtaient toute leur valeur, et il ne lui restait guère des attributs ordinaires de la souveraineté que des noms pompeux et des honneurs. Quant aux objets importants, comme la législation, l'administration générale, la paix ou la guerre, il ne pouvait prendre de décision que d'accord avec les États d'Empire, ses co-souverains. Il est vrai que lorsqu'une guerre avait été décrétée, c'était lui qui la soutenait presque seul avec ses troupes et à ses frais, car ce n'était qu'à grand' peine et seulement par la prière et les négociations qu'il pouvait obtenir de l'Empire de faibles secours en hommes et en argent. Il avait, à la vérité, la haute inspection des tribunaux suprêmes de l'Empire; mais cela même avait été réduit à peu de chose, par suite d'une foule de précédents passés en usage. Le vice-chancelier, sans la proposition et la coopération duquel il lui était interdit de mettre la main aux affaires de l'Empire, et tous les officiers de la chancellerie impériale étaient nommés par l'archevêque de Mayence en qualité de grand chancelier, et prêtaient serment à celui-ci comme à l'Empereur. En un mot, pour qu'il ne fît pas le mal, on lui avait ôté la possibilité de rien faire.

L'autorité suprême résidait dans la diète (*Reichstag*), assemblée de tous les États d'Empire ou de leurs représentants. La qualité d'État d'Empire, qui donnait le droit de siéger et de voter à cette assemblée, ne dépendait pas de la puissance, du nombre des sujets, de la quotité des revenus, ni d'aucune autre circonstance de ce genre. C'était un privilége spécial qu'avaient certaines familles et certaines villes, et dont l'origine était si ancienne, qu'il ne pouvait se constater que par l'exercice qui en avait eu lieu de temps immémorial. Un petit nombre seulement, et des moins importants, le possédaient en vertu d'une collation de l'Empereur et de l'Empire, depuis une époque connue et plus ou moins récente. La diète se divisait en trois colléges, celui des électeurs, celui des princes et celui des villes. Chacun d'eux avait ses assemblées et ses délibérations séparées où les décisions se prenaient à la majorité des voix. Quand les trois colléges étaient d'accord, il en résultait une résolution ou *placitum* de l'Empire (*Reichsgutachten*), qui après la ratification de l'Empereur devenait un décret ou *conclusum* (*Reichsschluss*).

(1) Voyez Dohm, *Denkwürdigkeiten meiner Zeit*, tom. III.

Les électeurs étaient primitivement au nombre de sept, et la bulle d'or de Charles IV les compare à *sept flambeaux qui doivent éclairer le saint-empire dans l'unité des sept dons de l'esprit* (1). C'étaient les trois archevêques de Mayence, de Trèves et de Cologne, le roi de Bohême, le comte palatin du Rhin, le duc de Saxe et le marquis ou margrave de Brandebourg. Deux autres électorats, celui de Bavière et celui de Hanovre, avaient été créés depuis, l'un après la guerre de trente ans, l'autre à la fin du XVII$^e$ siècle. En 1777, le nombre des électeurs avait été réduit à huit par la réunion de l'électorat palatin et de celui de Bavière sur une seule tête. Les électeurs possédaient les prérogatives les plus étendues. C'étaient eux qui, avant d'élire l'Empereur, lui imposaient, sous le nom de capitulation, le traité où il s'interdisait toute tentative pour relever la puissance impériale. Ils étaient ses conseillers obligés, et il ne pouvait rien faire sans leur avis et leur consentement, tandis qu'eux, au contraire, pouvaient s'assembler et délibérer sur les affaires de l'Empire sans sa permission. Les rois les traitaient de frères : l'Empereur, par un usage bizarre, les appelait ses neveux et ses oncles. Le droit électoral était attaché au territoire, non à la personne, ni à la famille; c'est pourquoi tous les électeurs possédaient un certain district qui était proprement l'électorat.

Le second collége de la diète, appelé collége des princes, se composait, en 1792, de cent votants. Sur ce nombre il y avait quatre-vingt-quatorze suffrages personnels, c'est-à-dire donnés individuellement par les possesseurs de certaines seigneuries laïques ou ecclésiastiques, et six voix curiales ou collégiales appartenant à deux bancs de prélats et à quatre bancs de comtes. Sur les quatre-vingt-quatorze voix personnelles, trente-trois appartenaient à des ecclésiastiques, en vertu de leur élection comme évêques ou abbés, et soixante et une à des seigneurs laïques portant les titres de ducs, landgraves, margraves et princes. Ces soixante et une voix se trouvaient réparties entre quarante princes seulement, dont quelques-uns avaient déjà leur voix dans le collége électoral. Ainsi le roi de Prusse en avait sept, l'archiduc d'Autriche trois, l'électeur de Bavière six, le roi d'Angleterre six, etc. Cela venait de ce que, dans le XVII$^e$ siècle, on avait attaché la qualité d'État d'Empire, non plus aux personnes, comme dans les temps anciens, mais aux seigneuries (2). Les choses avaient été ainsi réglées pour que l'extinction des familles princières ne diminuât pas le nombre des votants, et ne donnât pas aux Empereurs la

(1) Septem electores sacri imperii per quos velut septem candelabra lucentia in unitate spiritus septiformis sacrum illuminari debet imperium (*Bull. aur. Proœmium*). C'est une allusion au candelabre à sept branches du temple de Jérusalem et aux sept chandeliers de l'Apocalypse. Le Saint-Esprit est appelé *septiformis munere* dans l'hymne *Veni Creator*.

(2) L'année 1582 avait été prise pour année normale, et il avait été convenu que tous les fiefs dont les titulaires avaient eu voix et séance à la diète de cette année, conféreraient à leurs possesseurs la qualité d'États d'Empire, de telle manière que celui qui par héritage ou autrement acquerrait plusieurs de ces fiefs multiplierait par là le nombre de ses voix à la diète. *Multiplicatis territoriis vota multiplicantur*, était devenu un axiome du droit public allemand.

facilité de faire une majorité à leur dévotion, en élevant un grand nombre de leurs créatures à la dignité d'États d'Empire. Cette dignité était, du reste, fort difficile à acquérir, parce qu'on ne pouvait obtenir voix et séance à la diète qu'avec son consentement exprès, et, dans le cours des deux derniers siècles, elle n'avait été conférée qu'un petit nombre de fois. Parmi les princes non électeurs, les plus puissants étaient les landgraves de Hesse-Cassel et de Hesse-Darmstadt, le margrave de Bade, les ducs de Wurtemberg et de Mecklembourg, l'archevêque de Salzbourg, les évêques de Munster, de Bamberg et de Wurzbourg. Le roi de Danemarck et le roi de Suède avaient chacun une voix dans le collége des princes, l'un pour le Holstein, l'autre pour la Poméranie antérieure.

Le troisième collège de la diète était celui des villes impériales : elles étaient au nombre de cinquante et une et formaient deux bancs, celui des villes du Rhin et celui des villes de Souabe. Les formes de la délibération semblaient placer le collége des villes dans un rang inférieur à celui des deux autres colléges : toutefois le traité d'Osnabruck leur avait accordé voix décisive aux diètes, et leur concours était nécessaire pour un *placitum* d'Empire.

La diète, composée des éléments que nous venons d'énumérer, siégeait à Ratisbonne. Devenue permanente depuis 1663, elle ne ressemblait guère à ces diètes orageuses du moyen âge et du XVIe siècle, où les Empereurs et leurs puissants feudataires venaient en personne débattre leurs intérêts et vider leurs différends. Ni le chef de l'Empire, ni aucun des princes, si petit qu'il fût, ne se montrait plus à la pacifique assemblée, et leurs délégués seuls y paraissaient. Le cérémonial, les querelles de préséance, mille formalités minutieuses, prenaient le meilleur du temps de la diète, et les affaires s'y traitaient avec une lenteur devenue proverbiale. Il est vrai qu'on ne lui demandait guère son concours quand il s'agissait de choses vraiment importantes, et que toutes les grandes questions de politique intérieure et extérieure se décidaient sans elle dans le conseil privé des princes. Le temps et les événements avaient rendu ceux-ci à peu près aussi indépendants de l'Empire que de l'Empereur : à mesure que l'unité politique de l'Allemagne avait disparu pour faire place à un équilibre toujours menacé entre des forces rivales, la diète, qui représentait cette unité, avait vu son pouvoir décroître et sa sphère d'activité se rétrécir. Ses prérogatives constitutionnelles étaient restées très-étendues en théorie; mais dans la pratique elles se réduisaient à peu de chose, parce qu'il y avait mille moyens d'entraver et même de paralyser son action (1). Il est inutile d'exposer ici quelles étaient les formes des délibérations de la diète : qu'il suffise de dire que les décisions s'y prenaient à la majorité des voix, excepté lorsqu'il s'agissait de matières religieuses et ecclésiastiques. Dans ce cas, les catholiques et les protestants se séparaient en deux corps qui délibéraient à part et traitaient les affaires à l'amiable (2).

(1) Sous Joseph Ier, les villes libres furent admonestées à cause de leur négligence à se faire représenter à la diète, ce qui prouve qu'elles attachaient peu d'importance à ce qui se faisait dans cette assemblée.

(2) « Dans les causes de religion, et en toutes les autres affaires où les États ne peu-

Les institutions judiciaires de l'Empire n'avaient guère conservé plus de vie réelle que ses institutions politiques. Il y avait deux tribunaux suprêmes : la chambre impériale, dont la résidence était à Wetzlar dans les derniers temps, et le conseil aulique, siégeant au lieu où résidait l'Empereur. Ces deux tribunaux jugeaient souverainement les différends entre les États d'Empire ; ils pouvaient aussi réformer, en matière civile, les sentences des tribunaux des princes, à moins que ceux-ci n'eussent *le droit de ne pas appeler* (*jus de non appellando*), en vertu duquel les juges nommés par eux prononçaient en dernier ressort. Tous les électeurs jouissaient de ce droit, ainsi que les plus puissants d'entre les autres princes. La chambre impériale, établie par Maximilien à la fin du xv[e] siècle, avait exercé à cette époque des pouvoirs très-étendus ; plus tard, ses prérogatives les plus importantes avaient été transportées à la diète ; son action s'était affaiblie et ralentie, et elle était tombée en décadence comme l'autorité impériale elle-même.

Quoique les assemblées et les tribunaux de l'Empire fussent bien déchus de leur ancienne autorité, surtout à l'égard des princes les plus considérables, ils assuraient à la foule des petits États répandus sur la surface de l'Allemagne une protection souvent efficace contre l'ambition envahissante de leurs voisins plus puissants. Les sujets des princes de second ordre y trouvaient un secours contre l'oppression et l'arbitraire de leurs maîtres. Dans les villes impériales, et même dans des États de plus grande importance, l'intervention de l'Empire avait plus d'une fois garanti des droits menacés, résolu des difficultés graves, et pacifié des querelles intestines. Enfin il y avait là certains résultats salutaires qui ne pourraient être atteints avec la meilleure volonté du monde par les nouvelles institutions de la confédération germanique.

Après avoir exposé les rapports établis par la constitution de l'Empire entre les diverses parties qui le composaient, il faut faire connaître sur quelles prérogatives s'appuyait la puissance de ses principaux membres. Le droit des États d'Empire sur les pays qui leur étaient soumis s'appelait *supériorité territoriale* (*Landeshoheit*), et différait peu de la souveraineté absolue. Les États étaient vassaux, non de l'Empereur, mais de l'Empire ; ils possédaient leurs fiefs par droit d'hérédité, non en vertu de l'investiture qui ne pouvait leur être refusée, et qui n'était plus qu'une pure cérémonie. Il y avait quelque différence entre la supériorité territoriale dont jouissaient les électeurs, et celle des villes, des comtes, des abbés et abbesses, qui avaient à la diète une simple voix collégiale. Néanmoins cette supériorité donnait presque toujours le droit de vie et de mort sur les sujets, celui de faire des lois et ordonnances, même contraires au droit commun, de lever des impôts, de battre monnaie, de faire des alliances avec les étrangers, d'entretenir telle quantité de troupes qu'on jugeait à propos, enfin de soutenir ses prétentions les armes à la main, particulièrement hors de l'Empire. Quant aux différends entre les États, on devait, dans la règle, en remettre la décision à la diète ou aux tribunaux suprêmes ;

vent être considérés comme un corps, les États catholiques et ceux de la confession d'Augsbourg se divisent en deux partis ; la seule voie à l'amiable décidera les différends, sans s'arrêter à la pluralité des suffrages. » (Traité d'Osnabruck, art. v, § 19.)

mais la conquête de la Silésie par Frédéric le Grand avait montré que cette règle était sans force, et que les puissants pouvaient la violer impunément.

Presque toutes les principautés allemandes avaient eu originairement une constitution analogue à celle de l'Empire : des États territoriaux ou provinciaux (*Landstaende*) tenaient en face du prince la même place que les États d'Empire ( *Reichsstaende* ) en face de l'Empereur ; mais la puissance de ces États était toujours allée en déclinant depuis la guerre de trente ans et le traité de Westphalie. Le pouvoir des princes s'était accru à leurs dépens comme aux dépens de l'Empereur et de l'Empire (1), et ils avaient perdu successivement leurs prérogatives les plus importantes ; quelquefois même ils avaient tout à fait disparu. Leur influence presque partout avait fait place à la prépondérance des courtisans ou à celle d'une hiérarehie de fonctionnaires publics.

Les villes impériales étaient États d'Empire et jouissaient de la supériorité territoriale et de tous les droits qui y étaient attachés. Elles avaient joué un grand rôle dans le moyen âge, au temps de la ligue hanséatique et de la confédération des villes rhénanes ; mais, depuis le XVIe siècle, elles n'avaient fait que déchoir. Leur prospérité commerciale avait notablement diminué par suite de la prépondérance maritime de la Hollande et de l'Angleterre ; leur importance politique avait décliné avec leurs richesses , et la jalousie des princes qui se souvenaient du temps où ils trouvaient en elles de puissantes rivales, avait tout fait pour les réduire à une position subalterne. Elles étaient au nombre de cinquante et une , formant autant de petites républiques qui se gouvernaient comme elles l'entendaient, sauf leur dépendance, peu incommode, de l'Empereur et de l'Empire. La plupart avaient des constitutions aristocratiques et étaient soumises au joug d'un patriciat bourgeois fort exclusif.

Le tableau des institutions de l'empire germanique serait incomplet si l'on n'ajoutait quelques mots sur la noblesse immédiate, appelée chevalerie d'Empire (*Reichsritterschaft*), qui , sans avoir jamais pu obtenir voix et séance à la diète, possédait une existence tout à fait indépendante, puisque ses membres ne reconnaissaient d'autre suzeraineté que celle de l'Empereur. Les gentilshommes immédiats jouissaient, soit comme individus , soit comme corps, des prérogatives les plus essentielles attachées à la supériorité territoriale. Ils formaient trois cercles : celui de Franconie, celui de Souabe et celui du Rhin ; ces trois cercles se subdivisaient en quatorze cantons équestres ( *Rittercantone*), comprenant plus de quinze cents petits fiefs.

Nous en avons assez dit pour que nos lecteurs puissent se faire une idée de tout ce qu'il y avait d'irrégulier et de bizarre dans la constitution de l'Empire, et ils ne s'étonneront pas de l'embarras où étaient les publicistes quand ils voulaient la rattacher aux différentes formes politiques qui avaient des noms dans l'école. C'était, suivant les uns, une monarchie tempérée , suivant les autres,

(1) L'empereur François Ier, dans sa capitulation (art. XV), s'engage à ne pas souffrir les usurpations des États provinciaux au détriment du seigneur territorial. Pourtant le pouvoir des princes à cette époque (1745) était peu menacé de ce côté.

une monarchie mixte, ou bien encore une république aristocratique, les plus hardis l'appelaient un gouvernement monstrueux qu'on ne pouvait classer dans aucune catégorie. En effet, les mots de monarchie ou de république indiquent une unité nationale, une force centrale quelconque, une action commune, toutes choses qui n'existaient réellement pas dans la constitution germanique. L'Empereur, enchaîné par les capitulations, n'avait hors de ses États héréditaires aucune des prérogatives que possède le souverain dans les monarchies les plus limitées. La diète, toute-puissante en théorie, était organisée de manière à ce que tous ses mouvement fussent paralysés. Réduite à s'occuper d'affaires subalternes, elle avait perdu successivement toutes ses attributions politiques, et ce n'était plus qu'un fantôme d'assemblée nationale qui, dans le coin où elle était reléguée, n'attirait les regards de personne. Tout ce qui émanait de l'ensemble du corps germanique, tout ce qui était censé représenter un effort commun et tendait à maintenir un lien entre les différentes parties, portait le même caractère de décrépitude et d'impuissance. Les impôts d'Empire n'étaient pas payés, l'armée d'Empire était un sujet de risée, les tribunaux d'Empire avaient vu leur juridiction resserrée dans d'étroites limites par les priviléges des princes, et, quoiqu'ils marchassent encore, ils n'étaient plus que l'ombre de ce qu'ils avaient été. Pendant que le corps dépérissait, les membres s'étaient agrandis outre mesure, et chacun tirait à soi. L'Autriche et la Prusse, à la fois puissances allemandes et puissances européennes, ne se disputaient la prépondérance en Allemagne que pour augmenter leur influence dans les affaires générales de l'Europe. Les autres États cherchaient, à leur exemple, à augmenter leur importance, et se mêlaient pour cela à toutes les intrigues intérieures et extérieures, ce qui n'aboutissait le plus souvent qu'à faire de l'Allemagne le champ de bataille universel. Les inimitiés des princes, en se communiquant aux peuples, semblaient avoir éteint chez eux le sentiment de la nationalité, auquel la réforme et la guerre de trente ans avaient porté un coup si terrible, que les Allemands, habitués à combattre les uns contre les autres, ne donnaient même pas à leurs querelles le nom de guerres civiles. Indépendamment du mur de séparation élevé par la religion entre les protestants et les catholiques, les Autrichiens haïssaient les Bavarois, les Saxons détestaient les Prussiens; l'hostilité, ou tout au moins l'indifférence, régnaient de cercle à cercle, de ville à ville, de principauté à principauté, et l'Empire, livré à d'irremédiables dissensions, s'approchait chaque jour du terme où devait s'accomplir sur lui l'oracle évangélique, si profond dans sa simplicité : *Tout royaume divisé en lui-même sera ruiné.*

### III. — ÉTAT MORAL DE L'ALLEMAGNE A LA FIN DU XVIII^e^ SIÈCLE.

La France fut l'instrument de la destruction de l'Empire, et elle le fut moins encore par ses armes que par ses idées. Quelque forte que fût la révolution, ses premiers coups n'auraient pas renversé si aisément le vieil édifice germanique, si les fondements n'en eussent été minés par un travail analogue à celui qui prépara chez nous la ruine de l'ancienne monarchie. A la fin du XVIII^e siècle, le mépris du passé et l'impatience du présent régnaient en Alle-

magne comme en France : on répétait avec complaisance la plaisanterie de Voltaire sur le saint-empire romain, *qui n'était ni saint, ni empire, ni romain.* Les défauts, frappants, il est vrai, des vieilles institutions, étaient devenus un sujet habituel de raillerie (1), et on fermait les yeux sur ce que leur action avait de doux et de tutélaire. Ceux mêmes qui vivaient de ces institutions étaient les premiers à les attaquer; et, au lieu de rechercher ce qu'il était possible de faire pour les réformer et les améliorer, les esprits se laissaient emporter à un désir effréné d'innovations qui ne reculait pas devant l'idée d'un bouleversement complet. C'est que nulle part plus qu'en Allemagne on n'avait adopté la philosophie française avec son mépris superbe pour la religion, ses récriminations amères contre l'ordre social et ses plans aventureux pour une refonte radicale de l'humanité. Quelques détails sur la manière dont les nouvelles doctrines s'étaient propagées, et sur leurs premiers résultats, sont nécessaires pour donner une idée précise de l'état moral du pays.

Parmi les causes qui disposèrent les esprits à accueillir favorablement cette philosophie, il faut mettre au premier rang l'influence de Frédéric le Grand. On connaît ses rapports intimes avec Voltaire et les encyclopédistes, sa prédilection pour les idées françaises et la langue française : puissante recommandation pour tout ce qui venait de l'autre côté du Rhin auprès des admirateurs et des imitateurs du grand homme. Ennemi du christianisme dès sa jeunesse, par suite de la façon maussade dont les prédicateurs calvinistes de son père le lui avaient enseigné, il était pourtant trop habile politique pour travailler directement à l'anéantir dans ses États; mais il ne pouvait cacher le dégoût que lui inspiraient les controverses religieuses; il se moquait volontiers de l'orthodoxie protestante et trouvait quelque plaisir à la laisser attaquer. Aussi accorda-t-il à ses sujets la liberté de la presse en ce qui touchait les matières religieuses : il est vrai que les excursions dans le champ de la politique leur étaient interdites, et qu'on n'eût pas été bien venu à se plaindre du despotisme souvent oppresseur de l'administration civile et militaire, ou à réclamer contre les principes qui avaient présidé au partage de la Pologne (2). A la faveur de la tolérance ou de l'indifférence du roi, une foule d'écrivains se mirent à battre en brèche l'Église protestante, qui, tout en proclamant en principe la liberté d'examen, voulait emprisonner les esprits dans la lettre des confessions de foi; et, poussant plus loin leurs attaques, ils essayèrent d'ébranler les fondements du christianisme. Le principal organe des novateurs fut un ouvrage périodique intitulé : *Bibliothèque allemande universelle,* publié à Berlin par Frédéric Nicolaï, et dont l'influence fut très-grande dans toute l'Allemagne. Le mouvement parti de la Prusse s'étendit promptement à tous les pays protestants, qui déjà regardaient Berlin comme leur capitale

(1) On lisait beaucoup alors les *Staatsanzeige* de Gœttingue, où le savant Schlœzer signalait sans pitié les misères des petits États d'Empire et attaquait les vices de la constitution germanique, qu'il contribua beaucoup à discréditer.

(2) « Raisonnez tant que vous voudrez et sur quoi vous voudrez, disait-il, pourvu que vous obéissiez. »

intellectuelle. Il y eut partout une espèce de croisade contre la religion chrétienne, dont l'origine divine fut niée, dont on contesta les bases historiques, dont on discrédita les livres sacrés, et dans laquelle on ne voulut reconnaître que l'œuvre d'un ambitieux imposteur, ou tout au plus celle d'un sage philanthrope qui avait trompé le genre humain pour le rendre meilleur. Il y eut en général entre l'incrédulité allemande et l'incrédulité française la même différence qu'entre le caractère des deux nations : chez nous, elle eut le ton moqueur, l'allure leste et cavalière, le ridicule fut son arme la plus habituelle ; chez nos voisins, elle fut plus grave, plus raisonneuse, plus scientifique ; mais, malgré quelques nobles protestations, elle ne fut ni moins générale ni moins active. Ce travail universel de destruction, auquel prirent part les hommes les plus remarquables du temps, ne pouvait manquer de produire une grande fermentation dans les esprits, un profond dégoût de l'organisation sociale existante et je ne sais quel pressentiment d'un avenir inconnu dont la littérature nationale, alors dans tout l'éclat de la jeunesse, était souvent la vive expression (1).

Les pays catholiques de l'Allemagne ne furent pas moins remués que les pays protestants par les idées nouvelles, qui eurent cette fois pour instrument le fils de la pieuse Marie-Thérèse, le chef de la catholique maison d'Autriche, l'empereur Joseph II. Séduit plutôt par les doctrines philanthropiques et économiques de la philosophie contemporaine que par ses théories religieuses, ce prince voulut refaire à neuf, pour ainsi dire, les peuples dont la Providence lui avait confié le gouvernement, et crut pouvoir accomplir en quelques années ce qui ne peut être que l'œuvre des siècles. Jamais réformateur placé à la tête d'un grand empire ne fut plus entreprenant ni plus actif : législation, administration, éducation publique, finances, il bouleversa tout et réorganisa tout sur un nouveau plan (2) ; mais sa plus grande entreprise fut celle de changer dans ses États la discipline de l'Église catholique et de substituer partout son autorité à celle du pape. Toutes les libertés ecclésiastiques étaient à ses yeux des abus, et il n'y en eut aucune sur laquelle il ne portât la main. On dit même qu'il eut quelque temps la pensée de se séparer de Rome ; mais la résistance du clergé à ses premières réformes, le mécontentement du peuple qui, dans les Pays-Bas autrichiens, se manifesta par des insurrections, mille obstacles de tout genre qui entravèrent l'exécution de ce que la théorie présentait comme si facile, l'éclairèrent sur les dangers d'une semblable entreprise : il s'arrêta au moment de franchir les dernières limites et fit même quelques pas en arrière. Sa première ardeur s'étant un peu refroidie devant les difficultés, il s'arrangea avec le pape, qui lui accorda à peu près tout ce

(1) Il suffit de citer l'*Éducation du genre humain* de Lessing, les premiers drames de Schiller, surtout *les Brigands* et *Don Carlos*, le *Werther* de Goethe, etc., etc.

(2) Dans les trois premières années de son règne, il avait déjà lancé trois cent soixante-seize ordonnances générales, applicables à tous ses États, sans compter celles qui ne s'appliquaient qu'à des parties séparées de la monarchie autrichienne. Il y a un *Manuel* sur les ordonnances rendues par lui de 1781 à 1786, qui remplit six volumes in-8°.

qu'il demandait (1) : l'Autriche resta catholique, et l'Empereur, laissant un peu respirer l'Église, porta d'un autre côté son zèle aventureux. Est-il besoin de dire que les tentatives du réformateur impérial ajoutèrent beaucoup à la confusion et à l'inquiétude qui régnaient déjà dans les esprits, qu'elles furent un puissant encouragement pour les novateurs de toute espèce au dedans et au dehors de la monarchie autrichienne, et qu'en diminuant le respect des peuples pour l'autorité spirituelle et temporelle, elles frayèrent la voie aux bouleversements qui se préparaient ?

La double influence des réformes de Joseph II et du mouvement philosophique français ne se fit sentir nulle part avec plus de force que dans les principautés ecclésiastiques du Rhin, et, chose étrange, ce fut avec la faveur et l'appui des électeurs archevêques. Possédant, en vertu des lois de l'Empire, la plénitude de l'autorité temporelle, ces princes supportaient impatiemment que leur autorité spirituelle fût limitée par la primauté du pape, et ils auraient désiré se rendre aussi indépendants à son égard dans l'Église qu'ils l'étaient dans l'État à l'égard de l'Empereur. Il résulta de là que la conduite de Joseph II eut pour approbateurs et pour imitateurs les premiers dignitaires de l'Église germanique. Une querelle de juridiction s'étant élevée entre les électeurs ecclésiastiques et le nonce du pape, ces princes tinrent à Ems un congrès où on les vit, d'accord avec le quatrième archevêque d'Allemagne, celui de Salzbourg, définir suivant des maximes tout à fait schismatiques les limites respectives de leur autorité et de celle du saint-siége. Moins de vingt ans après cette levée de boucliers contre Rome, les quatre prélats avaient perdu non-seulement leurs belles et riches principautés, mais encore leurs siéges archiépiscopaux.

Indépendamment de leurs attaques contre l'autorité du pape, les électeurs ecclésiastiques encourageaient ou toléraient la propagation de la nouvelle philosophie française, qu'ils laissaient enseigner dans leurs universités, en même temps que les livres et les journaux travaillaient à la répandre dans le peuple. Pendant que l'archevêque de Mayence accueillait avec distinction à sa cour le fameux abbé Raynal, les chanoines à seize quartiers et la noblesse des électorats travaillaient de concert à faire des prosélytes aux doctrines prêchées par cet écrivain et par les philosophes du temps. Les écrits les plus hardis étaient ceux qu'ils recherchaient et vantaient le plus; les bustes de Voltaire et de Rousseau avaient remplacé dans leurs appartements les images de la mère du Christ et celles des saints apôtres; ils ne juraient que par Mably, Rousseau, Raynal et Helvétius, traitaient de préjugés surannés toutes les vieilles idées, parlaient avec enthousiasme de liberté et d'égalité; enfin, ils mettaient toute leur influence au service d'une doctrine dont la première conséquence devait être le renversement de toute existence semblable à la leur. Peut-on s'étonner, après cela, des vives sympathies que la révolution française excita parmi les populations rhénanes?

Il y eut pourtant un État catholique où les idées de réformation sociale ne trouvèrent point d'appui dans le prince ni dans ceux qui l'entouraient : ce fut

(1) Benoît XIV disait : « Je me réjouis quand les princes veulent bien encore me demander ce que je ne puis pas les empêcher de me prendre. »

la Bavière, où régnait Charles-Théodore, que la réunion sur sa tête des deux couronnes électorales appartenant à la maison de Wittelsbach avait rendu l'un des plus puissants princes de l'Allemagne. L'électeur, trop vieux et trop ami du repos pour se faire réformateur, se préoccupait peu du mouvement intellectuel de l'époque et laissait les choses dans l'état où ses prédécesseurs les avaient mises : son gouvernement n'était ni brillant ni habile; mais le peuple bavarois était profondément attaché à la foi de ses pères (1), et le clergé avait conservé une grande influence dont il se servait pour combattre les nouvelles doctrines, ou plutôt pour en empêcher la propagation. Rencontrant là une résistance inattendue au lieu de l'accueil enthousiaste qu'elles recevaient ailleurs, ces doctrines furent obligées de se frayer une voie clandestine et pour ainsi dire souterraine : c'est ce qui donna naissance à la secte des illuminés. Adam Weishaupt, professeur à Ingolstadt, fonda en 1776 une association secrète dans le but insensé d'anéantir non-seulement le christianisme, mais toute espèce de religion, et de ramener le genre humain à cet état d'indépendance sauvage que quelques philosophes du temps appelaient l'état de nature, et qui avait précédé, selon eux, l'établissement des sociétés. Il s'attacha à frapper les imaginations par l'attrait du mystère, par les formes imposantes d'une initiation successive aux secrets de la secte, et par des récits fantastiques sur sa prétendue antiquité et sur la part qu'elle avait eue, à l'insu des profanes, dans toutes les grandes choses qui s'étaient faites pendant le cours des siècles. L'organisation de cette secte était très-forte : l'obéissance aveugle en était la première loi, et l'espionnage réciproque le moyen habituel. Du reste, on ne savait pas à qui l'on obéissait; les chefs restaient cachés dans un sanctuaire impénétrable dont on ne devait lever le voile qu'après de longues épreuves, lorsqu'on se serait montré digne de participer aux sublimes connaissances qu'ils tenaient en réserve pour le bonheur du genre humain. Weishaupt et ses adeptes firent preuve d'une rare habileté dans l'art de s'emparer des esprits, et ils gagnèrent un grand nombre de prosélytes dans toutes les classes de la société (2) : ils en firent jusque dans le clergé catholique, notamment Dalberg, depuis coadjuteur de Mayence, et plus tard prince primat. Mais les progrès de l'illuminisme furent bientôt arrêtés, et son existence menacée par les querelles qui s'élevèrent entre les chefs : quelques-uns, l'ayant abandonné, l'attaquèrent publiquement par des écrits auxquels Weishaupt eut l'imprudence de répondre. Cette polémique attira l'attention du gouvernement bavarois, et le conduisit à des découvertes par suite desquelles la secte fut supprimée en 1785 et ses membres poursuivis comme conspirateurs et ennemis de l'ordre social.

(1) En 1782, le pape Pie VI, revenant de Vienne, s'arrêta quelques jours à Munich, où il fut si frappé de la piété du peuple, qu'il appela cette ville la Rome allemande.

(2) « O hommes! que ne peut-on pas vous faire accroire? » s'écriait Weishaupt, étonné lui-même de ses succès, en recevant les rapports que le duc de Saxe-Gotha, admis dans l'ordre comme novice, adressait à ses supérieurs inconnus, ou bien en lisant la *Confession générale* envoyée par un juge de la chambre impériale. Voyez le recueil intitulé *Nachtrag zu den Originalschriften der Illuminaten.*

On avait saisi un grand nombre de documents écrits, dont plusieurs furent livrés à l'impression, afin d'éclairer le public sur l'illuminisme, et de faire connaître ses plans secrets dans toute leur folie et toute leur perversité ; mais cette publication ne produisit presque pas d'effet, soit à cause du peu de crédit dont jouissait dans l'opinion le gouvernement bavarois, soit plutôt à cause de l'affinité qui existait entre les doctrines des illuminés et celles qui avaient la faveur publique. La plupart des gens considérables du temps pensaient, comme eux, qu'il fallait se débarrasser de la religion et de l'Église. Quant à leurs plans politiques, on les tournait presque en ridicule, en pensant à la police vigilante et aux belles et bonnes troupes qui veillaient à la sûreté des trônes. Il résulte de là que les illuminés ne furent sérieusement poursuivis qu'en Bavière, quoiqu'ils eussent des ramifications dans toute l'Allemagne. Aucun autre prince que Charles-Théodore n'inquiéta ceux qui pouvaient se trouver dans ses États, et les tribunaux d'Empire ne jugèrent pas à propos de prendre connaissance de cette affaire. « La plupart des membres de la secte, dit Menzel, persévérèrent dans son esprit ; ils continuèrent à poursuivre, chacun de son côté, les fins qu'elle s'était proposées, et ils aidèrent de tout leur pouvoir la révolution qui, quelques années plus tard, changea la face de l'Empire (1). »

## IV. — PREMIÈRES GUERRES DE LA RÉVOLUTION — LEURS CONSÉQUENCES EN ALLEMAGNE. — TRAITÉS DE BALE ET DE LUNÉVILLE.

D'après ce que nous venons de dire sur l'état des esprits en Allemagne à la fin du XVIIIe siècle, il est facile de comprendre quelle impression y produisit la révolution française. Ce fut d'abord un enthousiasme à peu près universel, surtout dans la classe moyenne sur laquelle les mots de liberté et d'égalité exerçaient une séduction assez naturelle, et parmi les gens de lettres dont l'imagination, frappée de la grandeur du drame qui se déroulait devant leurs yeux, croyait voir dans un prochain avenir l'accomplissement inespéré de toutes les promesses de la philosophie moderne. Cet enthousiasme se refroidit sans doute à mesure que la révolution se montra sous un aspect plus sombre et plus sanglant ; mais il resta toujours dans un grand nombre d'esprits une sympathie secrète pour la cause de la démocratie française, qui pénétra jusque dans les conseils des souverains et ne contribua pas peu à y porter l'irrésolution et le découragement.

Il existait trop de liens de toute espèce entre toutes les nations européennes pour que la révolution pût se développer sans changer les rapports de la France avec les États voisins, et sans amener quelques-uns de ces conflits que la guerre seule peut trancher. L'assemblée constituante, dès ses débuts, porta la main sur les droits de l'empire germanique, en étendant la mesure générale qui supprimait la féodalité aux possessions que plusieurs princes allemands avaient conservées dans les provinces cédées à la France au XVIIe et au XVIIIe

(1) Karl Adolf Menzel, *Geschichte unserer Zeit*, tom. I, pag. 24.

siècle (1). Les parties lésées se plaignirent amèrement de cette atteinte portée aux traités, d'abord près du roi de France qui n'était déjà plus le maître, puis près de l'empereur Joseph II, alors occupé à faire la guerre aux Turcs, et dont la mort, arrivée bientôt après, fut suivie d'un interrègne de sept mois. Cette première querelle fut bientôt envenimée par de nouveaux griefs. Lorsque les progrès de la révolution poussèrent une partie si considérable de la noblesse et du clergé à fuir le sol de la France, les émigrés reçurent l'accueil le plus favorable chez les princes ecclésiastiques du Rhin qui étaient au nombre de ceux dont l'assemblée constituante avait violé les droits. La ville de Coblentz, appartenent à l'électeur de Trèves, devint pour ces exilés non-seulement un lieu de refuge, mais encore un quartier général d'où les frères de Louis XVI, considérant le roi comme captif, provoquaient tous les princes de l'Europe à s'unir pour le délivrer, et où ils organisaient une petite armée de gentilshommes destinée à marcher aux premiers rangs des ennemis de la révolution. Il y avait, dans une pareille situation, comme un commencement d'hostilités de la part de l'empire germanique. L'assemblée nationale s'en plaignit vivement, et le ministère français adressa à l'Empereur des réclamations auxquelles il ne fut donné qu'une satisfaction incomplète.

Ce ne fut que dans le courant de l'année 1791 que les cabinets de Vienne et de Berlin, arrêtés jusque-là par les embarras où les avait jetés leur politique égoïste et ambitieuse à l'égard de la Pologne et de la Turquie, commencèrent à s'occuper sérieusement de ce qui se passait en France, et pensèrent à une intervention, soit par voie diplomatique, soit même à main armée, si la chose devenait nécessaire. Quand l'arrestation de Louis XVI à Varennes eut bien constaté la captivité de ce monarque, l'empereur Léopold et le roi de Prusse, oubliant leur ancienne inimitié, travaillèrent de concert à amener une coalition entre tous les souverains pour rendre au roi de France, sinon son pouvoir, au moins sa liberté. Cette pensée donna naissance à la déclaration de Padoue (6 juillet 1791) et à la fameuse conférence de Pilnitz. Frédéric-Guillaume II, animé alors d'un zèle sincère pour la cause de Louis XVI et de Marie-Antoinette, voulait une invasion immédiate du territoire français. Léopold, circonspect et temporiseur, craignant de mettre en danger par une attaque aussi brusque la vie de son beau-frère et celle de sa sœur, désirait qu'on attendît encore et fondait quelques espérances sur la lutte du parti constitutionnel français contre les jacobins. Il parvint à faire adopter ses vues par son allié; néanmoins les importunités des chefs de l'émigration arrachèrent aux deux souverains une déclaration où leurs intentions pacifiques se montraient trop à découvert pour ne pas détruire tout l'effet de leurs menaces, et qui n'était propre qu'à irriter le parti révolutionnaire sans l'effrayer. Peu de temps après, Louis XVI ayant accepté la constitution faite par l'assemblée nationale, l'Empereur parut per-

(1) Ces provinces étaient l'Alsace, la Lorraine, la Franche-Comté et le Hainaut. Les princes possessionnés étaient les trois électeurs ecclésiastiques, le grand maître de l'ordre Teutonique, les évêques de Strasbourg, de Spire et de Bâle, les ducs de Deux-Ponts et de Wurtemberg, le margrave de Bade, les princes de Nassau, de Hesse-Darmstadt, et quelques autres.

suadé que cette acceptation avait été faite librement (1) : il écrivit dans ce sens à tous les souverains, et donna des ordres pour la dispersion et le désarmement des émigrés, malgré les vives réclamations des princes français, qui se plaignaient de la non-exécution des promesses de Pilnitz. Frédéric-Guillaume agit dans le même sens et déclara qu'on ne ferait pas la guerre à la France si elle n'attaquait pas l'Empereur et l'Empire. Les deux cours étaient alors d'accord sur ce point, qu'il ne fallait pas provoquer la révolution au combat, mais seulement se tenir sur la défensive et prendre conseil des événements.

Pendant que les vues pacifiques prenaient le dessus à Vienne et à Berlin, il n'en était pas de même à Paris, où tous les partis poussaient à la guerre. Les royalistes la désiraient par suite de l'illusion qu'ils s'étaient faite dès le commencement sur la force de l'esprit révolutionnaire : ils pensaient qu'une armée désorganisée et abandonnée du plus grand nombre de ses officiers ne tiendrait pas contre les soldats aguerris de l'Autriche et de la Prusse, se présentant non en conquérants, mais en libérateurs, et ayant pour avant-garde la fleur de la noblesse française conduite par les frères du roi. La plupart des constitutionnels et une portion du ministère espéraient que la guerre réunirait tous les partis, rendrait quelque force au pouvoir, et, jetant à l'extérieur l'ardeur inquiète de la nation, leur permettrait de la discipliner et de s'en rendre maîtres. Les révolutionnaires exaltés, guidés par un instinct plus sûr, y voyaient au contraire un moyen de redoubler l'agitation intérieure, de rendre promptement le roi suspect de connivence avec les ennemis de la France, et d'arriver par là au renversement définitif de la monarchie. Aussi vit-on partir du club des jacobins les provocations les plus violentes contre l'Empereur et contre tous les souverains : répétées dans le sein de l'assemblée législative par Brissot et par quelques autres, ces provocations entraînèrent bientôt cette assemblée, et par elle le ministère, à des démarches qui firent disparaître tout espoir de conserver la paix. Léopold, toujours décidé à ne pas prendre l'offensive, resserra son alliance avec la Prusse par le traité du 7 février 1792, et fit dans les Pays-Bas et dans le Brisgau des préparatifs de défense qui rendirent de plus en plus irritantes les relations diplomatiques entre la France et l'Autriche. La mort subite de ce prince précipita plutôt qu'elle ne l'arrêta la marche des événements; mais, avant même que la nouvelle en fût arrivée à Paris, l'assemblée législative avait provoqué une révolution ministérielle qui rendait inévitable une rupture prochaine. Delessart, ministre des affaires étrangères, fut mis en accusation comme ayant trahi l'honneur et les intérêts de la France, et remplacé par Dumouriez. Cet homme habile et ambitieux, porté au pouvoir par le parti exalté, présenta au cabinet de Vienne des demandes qu'il savait être inadmissibles, et que le jeune successeur de Léopold repoussa avec colère. Louis XVI fut alors forcé par son conseil de proposer la déclaration de guerre au roi de Hongrie et de Bohême (2), qui fut décrétée à la presque unanimité par l'assemblée législative (20 avril 1792). Ainsi fut

(1) La captivité du roi était devenue moins rigoureuse depuis l'acceptation de la constitution, et le parti modéré parut un moment reprendre l'ascendant.

(2) François II n'était pas encore élu Empereur.

donné le signal de ce combat terrible qui devait, pendant près d'un quart de siècle, ensanglanter successivement toutes les parties du continent européen et dans lequel allait périr jusqu'au nom du vieil empire germanique.

Il n'entre pas dans notre plan de raconter en détail des guerres dont le récit se trouve partout : nous n'en mentionnerons les faits principaux que pour faire comprendre la politique suivie par les puissances coalisées contre la France et les phases diverses de cette politique. Nous aurons à nous occuper plus spécialement de celle des cours allemandes. Nous verrons comment la division profonde établie par la constitution même de l'Empire entre les membres du corps germanique, porta ses fruits au moment du danger, comment elle empêcha entre eux toute union sérieuse, et comment elle finit par amener la destruction complète de l'ancien ordre de choses.

Quant à la politique de la France, les bases en avaient été posées dès 1792 par Dumouriez dans son rapport au comité diplomatique de l'assemblée législative. Il avait fort bien vu qu'il existait en Allemagne trois intérêts distincts : celui du corps germanique proprement dit, celui du roi de Prusse et celui de la maison d'Autriche. Or, selon lui, le corps germanique n'avait rien à gagner dans une guerre, qui, en supposant qu'elle fût heureuse, ne pouvait profiter qu'aux grands États; l'alliance du roi de Prusse avec l'Empereur était trop contraire aux antécédents et aux intérêts du cabinet de Berlin pour pouvoir être de longue durée; enfin l'Autriche, livrée à elle-même, avait trop d'embarras de toute espèce, pour pouvoir tenir tête à la France. Il résultait de là qu'il fallait travailler à isoler cette puissance, d'une part en faisant des traités particuliers avec les membres du corps germanique (1), d'autre part en ménageant la Prusse, en affectant de séparer toujours sa cause de celle de l'Autriche, et en laissant ainsi la porte ouverte aux négociations dès qu'on s'apercevrait d'un refroidissement inévitable dans une alliance aussi peu naturelle. Ces vues dominèrent toute la politique de la France à l'égard de l'Allemagne pendant les guerres de la révolution, et les événements se chargèrent de lui donner raison.

La déclaration de guerre du 20 avril 1792 amena la rupture avec le roi de Prusse, lié à l'Autriche par un récent traité d'alliance, et qui d'ailleurs attendait avec impatience le moment où il pourrait prendre les armes contre la France révolutionnaire. Une première attaque des Français en Belgique ayant été repoussée par les Autrichiens, on se figura qu'on arriverait à Paris presque sans coup férir; on se flatta, surtout à Berlin, qu'une armée prussienne commandée par le duc de Brunswick, élève du grand Frédéric, n'aurait qu'à se montrer pour mettre en déroute *l'armée des avocats* (2). Il est sûr que la France, avec ses troupes désorganisées et composées en grande partie de

(1) Plusieurs des princes dépouillés par le décret de l'assemblée constituante s'étaient montrés disposés à entrer en arrangement.

(2) « N'achetez pas trop de chevaux, disait à Massenbach, vers la fin de mai, le favori du roi Bischoffwerder; la comédie ne sera pas longue. Les fumées de la liberté se dissipent déjà à Paris; l'armée des avocats est solidement battue dans les Pays-Bas, nous serons de retour chez nous à l'automne. »

nouvelles recrues, était mal préparée à se défendre; mais les forces que la coalition mit sur pied n'étaient pas en rapport avec le but qu'elle se proposait. L'imprudent manifeste du duc de Brunswick, rédigé sous l'inspiration des émigrés, excita dans les populations françaises une exaltation patriotique poussée jusqu'à la fureur. L'irrésolution des coalisés, la lenteur de leurs mouvements, laissèrent à leurs adversaires le temps de se reconnaître et de s'organiser. L'adresse et l'habileté de Dumouriez firent le reste. L'armée prussienne était presque à moitié chemin de Paris, lorsque ce général, connaissant la répugnance qu'inspirait cette guerre aux conseillers de Frédéric-Guillaume, se mit secrètement en rapport avec eux (1). Ses négociations artificieuses contribuèrent, bien plus que la canonnade de Valmy, à amener une retraite que le mauvais temps et le manque de vivres rendirent désastreuse pour les troupes prussiennes (2). Au moment où Frédéric-Guillaume repassait la frontière et rentrait dans le Luxembourg, les Français, appelés par les révolutionnaires des bords du Rhin, envahissaient le Palatinat sous les ordres de Custine, et la trahison leur livrait Mayence, l'un des principaux boulevards de l'empire germanique. Quelques jours plus tard, Dumouriez, libre de porter toutes ses forces sur les Pays-Bas, battait les Autrichiens à Jemmapes, et la Belgique soulevée se livrait à lui tout entière. La république avait été proclamée à Paris le lendemain du combat de Valmy, et le procès de Louis XVI commençait au moment même où se livrait la bataille de Jemmapes.

Les résultats inattendus de la campagne de 1792 fortifièrent la révolution en France, et commencèrent à décourager ses adversaires; mais la convention, enivrée de ses succès, jeta le gant à l'Europe par son fameux décret du 19 novembre, où elle offrait son secours à tous les peuples qui se révolteraient contre leurs gouvernements, et par celui du 15 décembre, qui ordonnait l'incorporation des pays conquis à la république. Elle mit bientôt le comble à ces audacieuses provocations en faisant tomber la tête de Louis XVI. Alors il se forma entre toutes les puissances européennes une ligue dont l'Angleterre devint l'âme, ligue qui n'eut plus pour but, comme la coalition de 1792, le rétablissement de l'ordre en France, mais la restauration du vieil équilibre européen, renversé par les conquêtes de la république, et la défense de tous les trônes menacés par les éruptions du volcan révolutionnaire. Tout le poids de la guerre tomba encore sur l'Autriche et sur la Prusse, ayant cette fois l'Angleterre pour trésorière et la Russie pour arrière-garde. L'Autriche se prépara à reconquérir les Pays-Bas et à prendre vigoureusement l'offensive; la Prusse, qui avait une partie de ses forces occupée en Pologne, se chargea seulement de préserver l'Allemagne. Il fut convenu que les armées des deux puissances agiraient séparément, et n'obéiraient qu'à leurs propres chefs :

(1) Le duc de Brunswick avait été opposé à la guerre dès le commencement, et ne la faisait qu'à contre-cœur. Les conseillers les plus intimes du roi, notamment Haugwitz et Lucchesini, désiraient vivement qu'il se retirât de la coalition.

(2) Voyez sur la campagne de 1792 les détails curieux donnés dans les *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'état*, tom. I et II de l'édition in-18, ou tom. 1er de l'édition grand in-8e de la Société Typographique belge.

c'était enlever aux opérations militaires l'unité dont elles auraient eu besoin, et préparer des divisions qui, en effet, ne tardèrent pas à éclater. Quant à l'empire germanique, il y avait une telle lenteur dans les mouvements de ce corps décrépit, que sa déclaration de guerre à la France ne fut faite que six mois après la violation de son territoire et la prise de Mayence. Les États d'Empire, à peu d'exceptions près, mirent très-peu de zèle à fournir leurs contingents; la plupart firent preuve d'une mauvaise volonté évidente, et ne furent décidés à faire quelques efforts que par les subsides de l'Angleterre. L'électeur de Bavière, le prince le plus puissant de l'Allemagne après l'Empereur et le roi de Prusse, se distingua par son apathie égoïste et son indifférence marquée pour la cause commune. Dès l'an 1793, il essaya de se retirer du combat et d'obtenir sa neutralité par un arrangement avec la république.

La campagne de 1793 commença malheureusement pour la France. Une seule bataille lui enleva la Belgique, qu'une seule bataille lui avait donnée l'année précédente. Dumouriez vaincu échoua dans une tentative qui n'aurait peut-être pas réussi à un chef victorieux, celle de soulever ses soldats contre la convention : il fut obligé de s'enfuir pour échapper à la guillotine. Le prince de Cobourg, général autrichien, au lieu de profiter du désordre où cette défection avait jeté l'armée républicaine pour s'avancer hardiment au cœur de la France, s'amusa à une guerre lente et méthodique, qui laissa à la convention le temps de se reconnaître. Elle employa toutes les ressources de sa sanglante dictature pour jeter à la frontière tous les hommes en état de porter les armes, réduits à chercher dans les camps un asile contre l'échafaud. La levée en masse fournit des soldats, l'emprunt forcé et les confiscations fournirent de l'argent; les généraux, surveillés par des représentants et menacés de la guillotine, contre laquelle la victoire même n'était pas toujours une défense, furent poussés à des efforts désespérés; le génie de Carnot donna à la guerre une direction toute nouvelle, qui déconcertait la tactique routinière des généraux ennemis; enfin l'énergie sauvage du comité de salut public fit face à tous les dangers qui menaçaient la république au dedans et au dehors, et communiqua aux armées françaises une fureur belliqueuse que les défaites mêmes semblaient exalter encore. A la fin de 1793, les coalisés n'avaient obtenu en Flandre que des résultats sans importance, tandis que sur la frontière d'Allemagne leurs premiers succès avaient été suivis de revers inattendus. L'Alsace avait été délivrée et le Palatinat reconquis; les Autrichiens avaient repassé le Rhin à Philisbourg, et les Prussiens s'étaient retirés sous le canon de Mayence. En présence de l'unité vigoureuse imprimée aux mouvements des armées républicaines, il n'y avait dans les conseils des alliés que divisions, jalousies et incertitudes. Les vues égoïstes et intéressées s'étaient trahies : l'Autriche, en laissant voir l'intention de reprendre à la France les conquêtes de Louis XIV, avait excité la défiance du cabinet de Berlin; le refroidissement entre les deux cours avait amené le manque de concert entre les généraux; puis, à la suite, des revers communs, des querelles scandaleuses et d'amères récriminations (1).

(1) Le duc de Brunswick demanda son rappel ; sa lettre au roi de Prusse, datée du

L'expérience ayant fait reconnaître aux coalisés les inconvénients de la lenteur et de la tactique pédantesque qui avaient présidé jusque-là à tous leurs mouvements, on résolut d'adopter pour la campagne de 1794 un plan plus hardi, d'après lequel l'armée des Pays-Bas devait marcher sur Paris sans s'arrêter aux places fortes intermédiaires. Ce système, qui aurait pu réussir les années précédentes, venait trop tard cette fois (1). D'abord la convention ne pouvait plus être prise au dépourvu, et elle avait désormais à opposer à ses ennemis de formidables moyens de défense ; puis il manquait à la coalition un général en chef capable de faire taire toutes les rivalités et d'imprimer une direction une et forte ; enfin le découragement et la division régnaient dans les cabinets. Celui de Vienne, dirigé par Thugut, pensait moins à dompter la révolution qu'à arracher à la France quelques lambeaux de territoire, et ne prêtait point un concours sincère aux projets stratégiques dont on se berçait à l'armée. Le roi de Prusse, de son côté, était dégoûté de la guerre par l'issue des campagnes précédentes ; ses ressources étaient épuisées, et la tournure que prenaient les affaires de Pologne appelait de ce côté toute son attention. Déjà quelques démarches significatives pouvaient faire prévoir qu'il saisirait la première occasion favorable pour se retirer de la coalition. L'inaction calculée de ses troupes après le combat de Pirmasens permit à la convention de porter rapidement sur la Sambre une partie de l'armée de la Moselle et de déconcerter, par la supériorité des forces françaises, toutes les tentatives des Autrichiens. L'empereur François II, qui était venu à l'armée de Belgique, la quitta découragé, et dès lors le sort des Pays-Bas fut décidé dans la pensée des ministres viennois. Les habitants de ces provinces n'ayant pas répondu à l'appel adressé à leurs états pour un armement général de la nation, les mouvements du généralissime prince de Cobourg n'eurent plus au fond d'autre objet que d'amener et de motiver l'abandon d'un pays que rien ne pouvait émouvoir en faveur de l'Autriche. La prise de Charleroy et la défaite de Fleurus (16 juin 1794) décidèrent le général autrichien à une retraite que rien ne rendait encore nécessaire, et à laquelle s'opposèrent en vain les Anglais et les Hollandais (2). Il se retira derrière la Meuse, pendant que l'armée anglo-hollandaise se repliait sur le Brabant septentrional.

6 janvier 1794, est fort remarquable : « Je n'espère pas, disait-il, qu'une troisième campagne donne des résultats plus avantageux, parce que les causes qui ont divisé jusqu'ici les puissances, entravé les mouvements des armées et empêché les mesures nécessaires, n'ont pas cessé d'exister... Quand une nation comme la France est poussée à de grandes actions par la terreur et l'enthousiasme, il faudrait au moins unité de volonté et de principes dans les démarches des alliés ; mais quand au lieu de cela chaque armée agit pour soi, sans plan fixe, sans unité, sans système et sans méthode, les résultats seront toujours ce que nous les avons vus à Dunkerque, à Maubeuge, à Lyon, à Toulon et à Landau. »

(1) C'est ce qui inspira à Rivarol ce mot si vrai et si piquant : « Les coalisés sont toujours en retard d'une idée, d'une année et d'une armée. »

(2) Lord Cornwallis déclara, dans sa correspondance avec le marquis d'Hertford, qu'ayant protesté contre l'exécution de pareils ordres, on lui avait répondu que l'Empereur abandonnait les Pays-Bas à leur sort, comme des provinces réfractaires qui ne

Les généraux de la république, par l'ordre du comité de salut public, s'arrêtèrent aussi à la Meuse, et l'on reprit les places françaises conquises par les alliés. Pendant ce temps, le général prussien Moellendorf, attaqué à Kaiserslautern, avait dû céder au nombre et à l'impétuosité des troupes françaises, et s'était replié sur Mayence. C'était le contre-coup de la retraite du prince de Cobourg. Frédéric-Guillaume ayant résisté aux instances des commissaires anglais, qui voulaient que ses troupes se portassent sur la Sambre, les Autrichiens, laissés à eux-mêmes, abandonnèrent la ligne de la Meuse pour se retirer derrière la Roer : les Français les poursuivirent et les battirent près de Juliers, ce qui les décida à repasser le Rhin le 2 octobre. C'est alors que le roi de Prusse renonça formellement aux subsides de l'Angleterre, affaiblit son armée du Rhin pour pouvoir achever la soumission de la Pologne et commença à faire des ouvertures à la république (1). Au mois de novembre, toute la rive gauche du Rhin était au pouvoir des Français, à l'exception de Luxembourg et de Mayence, et Pichegru, poussant devant lui les Anglais et les Hollandais, se préparait à envahir la Hollande. Un hiver prématuré rendit inutile à ce pays sa barrière de fleuves et de marécages, que les troupes françaises franchirent sur la glace. Pichegru, favorisé par le parti opposé à la maison d'Orange, entra à Amsterdam le 19 janvier 1795, et la Hollande devint par le fait une province française. Pendant ce temps, les cours de Vienne et de Berlin, comme pour se consoler de leurs revers, achevaient avec la Russie le partage de la Pologne.

Le résultat le plus important des victoires des Français fut la paix de Bâle, où l'on vit le successeur de Frédéric le Grand, le zélé promoteur de la croisade de 1792, traiter le premier de puissance à puissance avec la révolution. La défection du roi de Prusse enleva à la coalition une partie considérable de ses ressources et de ses moyens d'attaque : elle l'affaiblit surtout moralement en montrant à tous les yeux que les intérêts tenaient une bien plus grande place que les principes dans l'alliance des puissances contre la révolution, et que la foi et l'honneur monarchiques étaient bien moins enthousiastes et bien plus accommodants que les convictions républicaines. Dès la fin de 1794, Frédéric-Guillaume II avait commencé à négocier avec la convention. Depuis ce temps, les Français avaient envahi la Hollande, ils avaient chassé le stathouder, beau-frère du roi de Prusse, et renversé un ordre de choses établi et ga-

voulaient contribuer en rien à leur propre défense. « Un peuple engoué des principes jacobins, lui avait dit le comte de Metternich, qui, malgré plusieurs exhortations pressantes de courir aux armes pour défendre sa religion, sa souveraineté et lui-même, refuse de s'armer, et se présente au joug de l'étranger en chantant : *Ça ira*, est un phénomène réservé à nos jours de désolation. »

(1) Le 14 octobre, Moellendorf déclara à ses troupes, dans un ordre du jour, que « le traité des subsides avec l'Angleterre ne subsistant plus, tout ce qui se faisait actuellement ne servait plus qu'à maintenir l'honneur des armes prussiennes ; que si l'ennemi tentait quelque entreprise contre l'armée, elle devait se battre d'autant mieux, que son général en chef pouvait lui promettre de bons quartiers d'hiver et une paix prochaine. »

ranti par lui-même huit ans auparavant (1). Mais ni cette conquête, qui enlevait à Frédéric-Guillaume un allié important et effaçait un titre de gloire des armes prussiennes, ni les efforts de l'Angleterre et de l'Autriche pour l'empêcher de traiter séparément, ne purent prévaloir sur son désir passionné de se débarrasser de la guerre avec la France. Le traité de Bâle fut signé le 15 avril. Frédéric-Guillaume s'engageait à vivre en paix, amitié et bonne intelligence avec la république, tant comme roi de Prusse que comme membre de l'empire germanique, et à laisser les Français en possession provisoire des provinces prussiennes situées sur la rive gauche du Rhin, ajournant tout arrangement définitif à l'égard de ces provinces jusqu'à la pacification générale entre la France et l'Empire. De son côté, la république s'engageait à retirer ses troupes des possessions prussiennes situées sur la rive droite du Rhin, et à *accueillir les bons offices du roi en faveur des princes et États de l'empire germanique qui désireraient entrer directement en négociation avec elle, et qui, pour cet effet, avaient déjà réclamé ou réclameraient encore l'intervention du roi.* Cet article, suivant l'expression d'un publiciste (2), donnait le signal du *sauve qui peut* aux princes allemands, et les plaçait sous la protection de la Prusse. Une convention additionnelle, signée six semaines plus tard, conféra à cette puissance le protectorat de l'Allemagne du Nord, en déclarant neutres tous les pays compris au delà d'une ligne de démarcation qui renfermait les cercles de Westphalie, de haute et basse Saxe avec une partie de la Franconie et des deux cercles du Rhin; cet arrangement assura contre toute attaque les frontières septentrionales de la France. C'était un véritable schisme dans l'Empire, dont une moitié s'assurait les bienfaits de la paix, tandis que l'autre continuait à supporter tout le fardeau de la guerre. La Prusse trahissait encore plus formellement les intérêts de l'Allemagne dans les articles secrets du traité de Bâle où elle se faisait garantir une indemnité à sa convenance dans le cas où la république porterait ses limites jusqu'au Rhin, sacrifiant ainsi d'avance l'intégrité de l'empire germanique. Le gouvernement français comprit toute la portée des concessions que lui faisait le cabinet de Berlin, et Rewbell, faisant son rapport à la convention au nom du comité de salut public, s'exprima à ce sujet en termes très-significatifs (3).

(1) En 1787, le parti opposé à la maison d'Orange ayant forcé le stathouder à renoncer à sa dignité, le roi de Prusse avait fait entrer ses troupes en Hollande et rétabli le stathoudérat héréditaire. Cette expédition brillante avait consolidé et augmenté le renom militaire des Prussiens, et il s'en était suivi un traité par lequel Frédéric-Guillaume garantissait la constitution des Provinces-Unies.

(2) *Gagern. mein Antheil an der Politik*, tom. I, p. 60.

(3) « Nous n'avons pas oublié un instant, dit-il, que si les vœux du peuple français étaient pour la paix, ce ne pouvait être que pour une paix glorieuse qui ne pût compromettre la dignité, ni blesser les intérêts de la république. Il fallait aussi lier par son propre intérêt au maintien de la paix ce gouvernement qui reprenait des sentiments d'amitié qu'il n'aurait jamais dû rompre. Nous nous y sommes portés d'autant plus volontiers, que toutes les relations prouvent que la nation prussienne n'a laissé

La paix de Bâle fit un grand effet en Europe, et elle y fut en général sévèrement jugée. L'Autriche et les États de l'Allemagne méridionale se plaignirent vivement de cet abandon de la cause commune. Ils faisaient ressortir tout ce qu'il y avait de scandaleux à voir des membres du corps germanique abjurer ouvertement les devoirs que leur imposait cette qualité, mépriser les réquisitions de la diète, refuser leur secours à l'Empereur et à l'Empire, et séparer solennellement leurs intérêts de ceux de la communauté; ils rapprochaient avec amertume de la conduite actuelle de Frédéric-Guillaume celle qu'il avait tenue en 1792, son ardeur belliqueuse contre la révolution française, surtout ses efforts incessants pour entraîner à tout prix ses co-États dans cette même guerre dont il leur laissait maintenant toutes les charges. Le roi de Prusse, de son côté, alléguait, pour se justifier, l'épuisement de ses ressources, les souffrances de ses peuples, la conviction acquise à la suite de trois campagnes que le but pour lequel on avait pris les armes était impossible à atteindre; il récriminait contre l'Autriche, qui, selon lui, continuait la guerre bien moins dans l'intérêt de l'Empire que pour ne pas sacrifier ses provinces des Pays-Bas. Tout cela fut dit expressément ou du moins insinué dans un écrit adressé par le roi à la diète de Ratisbonne. Mais l'opinion publique ne prit pas le change, et, loin de voir dans le traité de Bâle un de ces sacrifices nécessaires qu'imposent des revers éclatants et de grands désastres, elle persista à y reconnaître l'œuvre d'une politique égoïste et intéressée qui se retirait du combat avant la fin pour ne pas prendre sa part des pertes communes, et qui s'assurait par la défection plus d'avantages peut-être que n'en eût apporté la victoire. Dans le fait, la conduite de la Prusse annonçait et préparait la dissolution de l'Empire : elle montrait dans tous les yeux l'impuissance de sa constitution, la misère de ses lois, la faiblesse du lien qui était censé unir ses divers membres, l'hostilité réelle et profonde qui se cachait sous leur prétendue fraternité. Les hommes d'État berlinois faisaient bon marché de cet être de raison qu'on appelait la patrie allemande : peu leur importait que l'Empire fût mutilé, pourvu que la Prusse s'arrondît et s'accrût. L'Allemagne leur paraissait aussi bonne à partager que la Pologne, fût-ce avec l'étranger, et le principe de l'indemnité aux dépens des tiers, posé à Bâle, devait avoir pour conséquence nécessaire le système de spoliation qui fut appliqué plus tard à la suite du traité de Lunéville.

La Prusse et l'Allemagne du Nord s'étant retirées de la coalition, tout le poids de la guerre retomba sur l'Autriche, faiblement secourue par les États de l'Allemagne méridionale. La campagne de 1795 s'ouvrit tard, et le résultat en fut favorable aux Autrichiens. Leurs généraux Wurmser et Clairfayt forcèrent les Français à repasser le Rhin, dégagèrent Mayence et poussèrent Pichegru jusqu'aux frontières de l'Alsace; mais l'hiver amena une suspension d'armes qui les empêcha de poursuivre leurs avantages. L'année, suivante, le Directoire voulut forcer l'Autriche à la paix par un gigantesque plan d'opérations : pen-

échapper aucune occasion, dans tout le cours de cette guerre, de nous donner des témoignages d'affection et d'estime qu'un intérêt malentendu n'avait pu parvenir à altérer. »

dant que Bonaparte envahissait l'Italie, Jourdan et Moreau pénétrèrent au cœur de l'Allemagne, et forcèrent l'électeur de Bavière, le duc de Wurtemberg et le margrave de Bade à des traités séparés où ces princes, suivant l'exemple donné par la Prusse à Bâle, abandonnaient leurs possessions de la rive gauche du Rhin, moyennant une indemnité à prendre sur la rive droite. Chacun se hâtait de s'assurer une bonne part dans les dépouilles des princes ecclésiastiques qu'on savait bien devoir être sacrifiés dans les futurs arrangements. Toutefois la chance des armes tourna : l'archiduc Charles mit en déroute l'armée de Jourdan et força Moreau à sa belle retraite, si célèbre dans les annales de l'art militaire. L'Empire était donc sauvé encore cette fois si Bonaparte n'eût conquis l'Italie par une suite de prodigieuses victoires qui arrachèrent à l'Autriche la convention de Léoben (18 avril 1797), suivie plus tard du traité de Campo-Formio (17 octobre).

Dans les préliminaires de Léoben, les plénipotentiaires autrichiens avaient stipulé pour la forme l'intégrité de l'empire germanique; Bonaparte, s'étant emparé peu après des États de la république de Venise, fit taire les scrupules du cabinet de Vienne, en lui offrant cette riche proie qui lui fut adjugée par le traité de Campo-Formio en échange de la Belgique et du Milanais. Il fut convenu qu'un congrès serait tenu à Rastadt pour régler la pacification générale entre la France et l'empire germanique; mais les bases de cette pacification furent établies d'avance par des articles secrets qui consacrèrent les principes du traité de Bâle, c'est-à-dire la cession de la rive gauche du Rhin à la France, et le remaniement de l'Allemagne aux dépens des faibles et au profit des forts. Les députés des États d'empire s'assemblèrent à Rastadt, où ils ne tardèrent pas à se convaincre que toute résistance aux exigences du vainqueur était désormais inutile. Ils furent donc forcés d'admettre en principe l'extension des frontières françaises jusqu'au Rhin et la sécularisation des principautés ecclésiastiques; toutefois les difficultés soulevées par la répartition des indemnités firent traîner leurs délibérations en longueur, et une nouvelle rupture entre la France et l'Autriche les obligea de se séparer sans avoir rien conclu. Depuis le traité de Campo-Formio, le Directoire avait révolutionné la Suisse et les États du pape; il avait forcé le roi de Sardaigne à lui livrer la citadelle de Turin, et s'était emparé de la forteresse d'Ehrenbreitstein. L'Autriche jugea que la guerre était moins dangereuse qu'une semblable paix, et elle entra dans une nouvelle coalition avec la Russie et l'Angleterre; la Prusse refusa de s'y joindre et maintint de nouveau la neutralité de l'Allemagne septentrionale. La campagne de 1799, à laquelle les Russes, commandés par Suwarow, prirent une part très-active, fut malheureuse pour la république, privée alors de son grand général : mais la campagne de 1800 répara glorieusement les échecs de l'année précédente. Bonaparte, revenu d'Égypte en toute hâte, anéantit l'armée autrichienne dans les plaines de Marengo : cette victoire et celle de Hohenlinden, à la suite de laquelle Moreau s'avança jusqu'à vingt lieues de Vienne; amenèrent la paix de Lunéville (9 février 1801).

Le traité de Lunéville reproduisit en substance celui de Campo-Formio : en outre, l'Empereur, traitant en son nom et au nom de l'Empire, y cédait à la

république française les pays allemands situés sur la rive gauche du Rhin (1). Les princes *héréditaires*, dépossédés en tout ou en partie, devaient recevoir une indemnité sur le territoire de l'Empire, ainsi que cela avait déjà été convenu à Rastadt. Le règlement de cette indemnité, étant une affaire purement allemande, aurait dû être laissé à l'Empereur et à l'Empire, si l'on s'en était tenu aux principes ordinaires de droit public ; cependant il n'en fut pas ainsi. Une députation d'Empire fut chargée, il est vrai, de régler les droits de tous les intéressés, mais sa nomination n'eut lieu que neuf mois après la signature du traité, et ce ne fut qu'une vaine formalité qui ne put tromper personne : toutes les décisions relatives aux principaux changements territoriaux étaient prises d'avance, lorsque cette assemblée commença son travail, et elle n'eut guère qu'à les enregistrer. La France exerça une véritable dictature sous le nom de médiation : tout fut réglé à Paris par des négociations particulières entre le gouvernement consulaire et les divers États d'Empire ; médiatrice aussi, la Russie intervint activement en faveur de quelques princes qui avaient des rapports de parenté avec le czar. La confiscation des principautés ecclésiastiques fut résolue dès le principe, malgré l'opposition de l'Autriche, qui, soit par esprit de justice, soit dans l'intérêt du pouvoir impérial, désirait en sauver au moins une partie. Or ces principautés, en y joignant les villes libres qui devaient être aussi supprimées à peu d'exceptions près, formaient une masse de territoire très-supérieure à ce que les princes laïques sacrifiaient sur la rive droite du Rhin. Ceux-ci pouvaient donc, en s'y prenant habilement, se faire indemniser bien au delà de leurs pertes ; aussi les vit-on tous chercher à gagner les bonnes grâces de Bonaparte ou celles de M. de Talleyrand, pour qu'il leur fût adjugé une plus forte part dans les dépouilles de l'Église. Le projet d'indemnité ou plutôt de partage convenu entre la France, la Russie et la Prusse, fut accepté plus tard par l'Autriche, moyennant quelques modifications en sa faveur : la diète y donna son consentement le 24 mars 1803 « comme au seul moyen d'établir la tranquillité si nécessaire au bien-être de la patrie allemande et au maintien du lien d'Empire. »

Les changements accomplis par suite du traité de Lunéville n'étaient rien moins qu'une révolution complète dans la constitution germanique. L'Empire perdait à peu près le neuvième de son territoire ; plus de la moitié de ses membres était privée de son existence politique ; en revanche, plusieurs de ceux qui conservaient la leur voyaient s'accroître notablement l'étendue de leurs domaines et le nombre de leurs sujets (2). La diète subsistait encore

(1) Bonaparte, qui était pressé d'en finir, n'avait pas même laissé à l'Empereur le temps de demander à la diète les pleins pouvoirs dont il aurait eu besoin pour pouvoir traiter régulièrement au nom de l'Empire.

(2) Par exemple, la Prusse échangeait 48 milles carrés et 127,000 sujets contre 235 milles carrés et 558,000 sujets ; la Bavière, 186 milles carrés et 580,000 sujets contre 290 milles carrés et 854,000 sujets ; Bade, 8 milles carrés et 25,500 sujets contre 59 milles carrés et 237,000 sujets ; Hesse-Darmstadt, 53 milles carrés et 140,000 sujets contre 100 milles carrés et 187,000 sujets. Le Hanovre, qui n'avait rien perdu, s'enrichissait de l'évêché d'Osnabruck, grâce à la réconciliation récente de la France et de l'Angleterre.

avec ses trois colléges et ses anciennes formes, mais tous les rapports y étaient changés. Quatre nouveaux électorats avaient été créés en faveur du duc de Wurtemberg, du landgrave de Hesse-Cassel, du margrave de Bade et du grand-duc de Toscane, qui avait reçu en échange de ses États d'Italie l'ancien archevêché de Salzbourg. Des trois électeurs ecclésiastiques, un seul, celui de Mayence, avait conservé sa place à la diète, mais avec la plus grande partie de ses États et sa ville archiépiscopale de moins. Trente et un évêques ou abbés avaient disparu du collége des princes, ainsi que les deux bancs de prélats. Le collége des villes libres était réduit à six au lieu de cinquante et une. L'équilibre entre les religions, établi par le traité de Westphalie, se trouvait entièrement renversé au profit du protestantisme. Sur les dix voix électorales, six étaient protestantes; les protestants se trouvaient en immense majorité dans le collége des princes, et dans le collége des villes, il n'y avait plus de membres catholiques. Suivant la remarque ingénieuse d'un historien (1), la révolution française, de laquelle on avait attendu le renversement des souverains héréditaires et la domination exclusive de la bourgeoisie, avait produit en Allemagne le résultat opposé, puisqu'elle y avait détruit la plupart des républiques bourgeoises et renforcé la puissance des princes. « Même la suppression des États ecclésiastiques, ajoute-t-il, pouvait paraître à plusieurs égards une victoire pour les adversaires des idées et des formes favorisées par la révolution; car dans tous ces États le pouvoir des souverains était limité par des formes constitutionnelles. Dans tous, le pouvoir était électif et accessible à des hommes qui n'étaient pas nés princes, puisque, dans les anciens temps au moins, on avait vu des fils de charrons ou de forgerons devenir princes-évêques ou électeurs. »

Si l'on juge en elle-même l'abolition des souverainetés ecclésiastiques, il faut reconnaître que c'était une mesure inique à l'appui de laquelle on ne pouvait présenter aucun principe de droit public. Au point de vue de l'équité, les pertes imposées à l'Empire par les victoires de la France auraient dû être supportées en commun par tous les membres du corps germanique, car tous étaient solidaires, et la constitution n'établissait aucune différence entre le droit des laïques et celui des ecclésiastiques. La spoliation de ces derniers ne se faisait pas dans l'intérêt des populations et d'après leur vœu, car personne ne songeait à les consulter. Ce n'était pas un sacrifice fait à l'unité et à l'indépendance de l'Allemagne, puisque ceux-là surtout en profitaient qui avaient les premiers séparé leur cause de la cause commune, et dont la conduite prouvait que le mot de patrie allemande était pour eux un mot vide de sens. Il n'y avait point de prétexte spécieux à alléguer : il ne s'agissait pas du salut de la nation, mais de l'intérêt particulier de quelques princes qui, pour augmenter leur puissance, avaient fait l'étranger arbitre des destinées de l'Empire, et s'étaient appuyés sur lui pour faire tourner à leur profit les pertes de la communauté. C'était, après tout, l'application à l'Allemagne des principes qui avaient présidé au partage de la Pologne, avec cette différence que ce qui avait été fait dans ce dernier pays par trois puissances étrangères, était exé-

(1) K. A. Menzel, *Geschichte unserer Zeit*, tom. II, cap. XVII.

cuté en Allemagne. Est-il besoin de dire que, quoiqu'on eût conservé les formes extérieures de l'Empire, ses membres, devenus moins nombreux, n'en étaient que plus divisés de sentiments et d'intérêts, son chef plus isolé et plus impuissant que jamais; que rien ne pouvait plus désormais faire revivre cette confiance, cette foi réciproque, cette disposition à se secourir mutuellement, sans lesquelles une constitution fédérative n'est qu'un mensonge et un vain simulacre? Chose singulière, les grands changements qui se faisaient n'agissaient que faiblement sur l'opinion publique; la nation paraissait aussi divisée et aussi indifférente aux destinées de la patrie, que ceux qui la gouvernaient; ou plutôt l'Empire n'était pas considéré comme une patrie, et on voyait sans regrets approcher le moment de sa dissolution définitive. L'Allemagne du Nord, redevable du bienfait de la paix au traité de Bâle, jouissait en égoïste du calme et de la prospérité que lui avait assurés la politique prussienne, et faisait bon marché des souffrances de l'Allemagne méridionale. Celle-ci, désolée par une guerre longue et désastreuse, aspirait avant tout au repos et trouvait bon qu'on le lui procurât à tout prix. Il semblait, du reste, qu'il n'y eût rien de commun entre les diverses populations germaniques et que toute idée de grandeur et d'indépendance nationale leur fût devenue étrangère. Toutes les préoccupations des esprits élevés se portaient vers la littérature et la philosophie, qui étaient alors dans leur moment le plus brillant. Les chefs-d'œuvre des poëtes de Weimar, les systèmes des penseurs de Kœnigsberg ou d'Iéna captivaient bien autrement l'attention publique que l'œuvre de démolition qui s'accomplissait à Rastadt ou à Ratisbonne; il est vrai de dire que ce grand mouvement intellectuel, en relevant les Allemands à leurs propres yeux, devait plus tard contribuer puissamment à réveiller chez eux le sentiment patriotique.

### V. — FIN DE L'EMPIRE GERMANIQUE. — CONFÉDÉRATION DU RHIN. — RÉACTION CONTRE LA DOMINATION FRANÇAISE (1).

Les changements qui venaient de s'accomplir n'étaient qu'un prélude à de plus grands changements. Bonaparte, peu satisfait des conquêtes assurées à la France par le traité de Lunéville, aspirait ouvertement à la domination universelle, et son ambition ne semblait plus connaître de limites. Nommé empereur héréditaire des Français en 1804, il se fit roi d'Italie l'année suivante, et plaça sur sa tête la couronne de fer des monarques lombards. Parme, Plaisance et Guastalla, destinés, aux termes des traités, à indemniser le roi de Sardaigne, furent bientôt après réunis à l'empire français. Gênes ne tarda pas à éprouver le même sort. Ces prompts et gigantesques agrandissements, après lesquels il ne fallait plus parler d'équilibre européen, amenèrent

(1) La nature de ce travail nous ayant fait une loi de prendre, pour ainsi dire, notre point de vue de l'autre côté du Rhin, nous prions nos lecteurs de ne pas trop se scandaliser s'ils voient quelquefois dans les pages suivantes percer plus de sympathie pour les vaincus que pour le vainqueur. Une justice impartiale pour tous est le premier devoir de l'historien, et nous nous sommes efforcé d'y être fidèle.

la troisième coalition contre la France. L'Autriche, qui avait tant d'injures à venger et tant de pertes à réparer, s'allia encore une fois à la Russie et à l'Angleterre. Mais Bonaparte, en enrichissant des dépouilles de l'Église les princes de l'Allemagne méridionale, en avait fait les alliés et comme l'avant-garde de la France ; les électeurs de Bavière, de Wurtemberg et de Bade prirent parti pour lui, ouvrirent passage à son armée et en grossirent les rangs de leurs propres troupes. La rapide et brillante campagne de 1805 déconcerta tous les plans des coalisés. Avant qu'ils eussent pu décider la Prusse à se joindre à eux, Napoléon avait fait mettre bas les armes à l'armée autrichienne renfermée dans Ulm, et était entré en vainqueur dans les murs de Vienne ; la victoire d'Austerlitz fit le reste, et força l'Autriche à signer la paix de Presbourg (25 décembre 1805). Cette puissance perdit douze cents milles carrés de territoire qui furent ajoutés au royaume d'Italie et aux États des princes alliés de Napoléon. La Prusse, prise en flagrant délit de conspiration contre le conquérant, fut obligée de sacrifier Neufchâtel, Clèves et Anspach ; elle reçut en échange le Hanovre, possession bien plus importante que celles auxquelles elle renonçait, mais dont l'acceptation la constituait en état de guerre permanent contre l'Angleterre, lui aliénait la Russie et la compromettait dans l'opinion publique en Allemagne. Le traité de Presbourg conféra le titre de roi aux électeurs de Bavière et de Wurtemberg. Ces deux princes et l'électeur de Bade devaient, en outre, jouir de *la plénitude de la souveraineté et de tous les droits qui en dérivent dans leurs possessions anciennes et nouvelles, sans pour cela cesser d'appartenir à la confédération germanique*. Un terme nouveau, comme on le voit, était substitué à celui d'Empire qui rappelait trop l'ancien lien féodal entre les princes et l'Empereur, et ce n'était pas sans intention, car la destruction de l'Empire était résolue. Quelques mois plus tard, en effet, Napoléon, assuré du concours des souverains de l'Allemagne méridionale et occidentale (1), renversa le peu qui restait du vieil édifice germanique, et fonda la confédération du Rhin, qui substituait le protectorat de la France à la suzeraineté de la maison d'Autriche.

Le 12 juillet 1806, l'acte de confédération fut signé à Paris par les envoyés des rois de Bavière et de Wurtemberg, de l'électeur archichancelier, de l'électeur de Bade, du landgrave de Hesse-Darmstadt, du duc de Berg, des princes de Nassau, de Hohenzollern et de quelques autres. Tous ces princes renonçaient à leurs liens avec l'empire germanique comme incompatibles avec la plénitude de la souveraineté reconnue à quelques-uns d'entre eux par le traité de Presbourg, et que les autres croyaient devoir réclamer comme une conséquence naturelle et un complément nécessaire du même traité. L'empereur des Français était déclaré protecteur de la confédération du Rhin avec le droit d'en nommer le président sous le nom de prince primat, et de disposer des troupes fédérales dans toute guerre continentale où la France serait engagée.

(1) Les maisons de Bavière, de Bade et de Wurtemberg s'étaient alliées à sa famille par des mariages ; l'électeur archichancelier Dalberg avait nommé le cardinal Fesch, oncle de Napoléon, son coadjuteur et son successeur. Murat avait été créé duc héréditaire de Clèves et de Berg.

L'électeur archichancelier devenait prince primat; l'électeur de Bade, le duc de Berg et le landgrave de Hesse-Darmstadt prenaient le titre de grands-ducs, avec les droits, les priviléges et les honneurs royaux. La ville libre de Francfort était donnée au prince primat, et celle de Nuremberg au roi de Bavière. Tous les petits princes et seigneurs de l'Allemagne méridionale qui avaient été jusque-là vassaux immédiats de l'Empire et avaient joui à ce titre de la supériorité territoriale, étaient médiatisés, c'est-à-dire devenaient sujets des membres de la confédération dans les États desquels leurs domaines étaient enclavés.

Cette nouvelle constitution d'une si grande partie de l'Allemagne fut notifiée à la diète de Ratisbonne par le chargé d'affaires de France, qui déclara que son maître ne reconnaissait plus l'existence de l'empire germanique, et par les envoyés des princes confédérés. Ceux-ci annoncèrent qu'ils se séparaient de l'Empire, parce que les événements des trois dernières guerres et les changements politiques qui en avaient été la suite avaient prouvé jusqu'à l'évidence que le lien qui avait uni jusqu'alors les divers membres du corps germanique ne pouvait plus remplir son but, ou plutôt qu'il était en réalité déjà brisé. « C'est au sentiment de cette triste vérité, disaient-ils, qu'on doit attribuer la séparation des intérêts de l'Allemagne du Nord et de ceux de l'Allemagne méridionale opérée dès 1795. Depuis ce temps, toute pensée de patrie commune et d'intérêt commun avait dû nécessairement disparaître; les mots de guerre d'Empire et de paix d'Empire n'avaient plus de sens; c'était en vain qu'on cherchait l'Allemagne dans le corps germanique... En opérant leur séparation actuelle, ils ne faisaient qu'adopter le système déjà établi par la conduite et même par les déclarations expresses des plus puissants des États d'Empire. On aurait pu, à la vérité, maintenir la vaine apparence d'une constitution sans vie réelle; mais il était plus conforme à leur dignité et à la pureté de leurs intentions de déclarer ouvertement leur résolution et les motifs qui les y décidaient. » Tout cela était vrai, il faut en convenir : la paix de Bâle avait commencé la dissolution de l'Empire; celle de Lunéville et celle de Presbourg l'avaient achevée; il n'y avait plus de raison pour conserver un nom et des formes qui n'étaient désormais qu'un mensonge sans utilité. Aussitôt que l'empereur François II eut connaissance de ce qui s'était passé à Ratisbonne, il déclara à son tour que les conséquences qu'on avait tirées de plusieurs articles du traité de Presbourg l'avaient déjà convaincu de l'impossibilité où il se trouvait désormais de remplir les devoirs attachés à la dignité impériale, et que la formation de la nouvelle confédération rendait cette conviction encore plus complète; elle le conduisait à considérer comme rompu le lien qui l'avait uni au corps germanique; il déposait la couronne d'empereur d'Allemagne, déliait les électeurs, princes et États, du serment qu'ils lui avaient prêté, et réunissait ses provinces allemandes à ses autres possessions pour les gouverner toutes ensemble en qualité d'empereur d'Autriche (1).

Ainsi finit le saint-empire romain, un peu plus de mille ans après sa fondation par Charlemagne.

(1) Dès 1804, il avait ajouté ce titre à celui d'empereur d'Allemagne.

Nous avons vu que l'acte constitutif de la confédération du Rhin *médiatisait* une foule de petits princes et seigneurs, c'est-à-dire leur enlevait l'indépendance et les droits de souveraineté dont ils avaient joui jusqu'alors, pour arrondir à leurs dépens le territoire des membres de la confédération. La *médiatisation* était le complément de la *sécularisation* opérée à la suite du traité de Lunéville : elle détruisait l'existence politique de la noblesse d'Empire, comme la sécularisation avait détruit celle du clergé catholique. Du reste, cette nouvelle mesure, loin de se faire au profit des libertés populaires, n'eut d'autre résultat que d'augmenter le pouvoir des souverains. Napoléon voulait que l'autorité de ses alliés ne fût limitée que par la sienne propre, et, on le sait assez, ce n'était pas à l'héritier couronné de la révolution française que les peuples devaient demander des droits politiques et des garanties constitutionnelles. Il ne tarda pas à dévoiler toute sa pensée à cet égard dans un écrit adressé au prince primat (1), où il disait entre autres choses que les affaires intérieures des divers États confédérés ne le regardaient pas, que les différends des princes de la confédération avec leurs sujets ne devaient pas être portés devant un tribunal étranger, et que le protecteur ne voulait pas faire usage du pouvoir qui lui avait été conféré pour restreindre leurs droits de souveraineté, mais au contraire pour leur en assurer la pleine et entière jouissance. Encouragés par cette déclaration, les princes portèrent partout la main sur les institutions qui limitaient leur autorité et qui avaient subsisté sous diverses formes jusqu'à la dissolution de l'Empire dans tous les États, grands et petits. C'est ainsi que le Wurtemberg fut privé de son ancienne constitution, que Fox trouvait comparable à celle de l'Angleterre. L'électeur, devenu roi, argua de la plénitude de la souveraineté qui lui était reconnue par le traité de Presbourg pour enlever à ses sujets leurs vieilles libertés, et pour s'arroger un droit absolu et sans conditions à leur obéissance.

L'établissement de la confédération du Rhin avait mis dans la dépendance de Napoléon l'Allemagne occidentale et méridionale. Ce grand changement s'était accompli sans le concours de la Prusse, dont l'influence, autrefois si décisive dans les affaires de l'empire germanique, se trouvait annulée par la prépondérance de la France, et qui se vit avec douleur réduite au rang de ces puissances du second ordre auxquelles on ne demande pas même leur consentement pour régler ce qui touche à leurs intérêts les plus chers. Napoléon, il est vrai, engagea le cabinet de Berlin à former une confédération de l'Allemagne du Nord, et cette idée fut accueillie avec espérance comme un moyen de relever la Prusse et de rétablir, à quelques égards, l'équilibre sur le continent; mais l'offre impériale n'était qu'un leurre trompeur : il n'était pas dans les intentions de Bonaparte qu'un semblable projet se réalisât, et il ne tarda pas à le montrer en invitant les électeurs de Saxe et de Hesse à entrer dans la confédération du Rhin, et en enjoignant aux villes hanséatiques de ne pas se joindre à la ligue septentrionale, parce que la France voulait les prendre sous sa protection spéciale. Le gouvernement prussien fut profondément blessé de ces procédés et de quelques autres non moins significatifs; son méconte-

(1) Le 11 septembre 1806.

ment fut au comble lorsqu'il se vit menacé de perdre le Hanovre, que la France, sans le consulter, offrit de restituer au roi d'Angleterre, lors des négociations sans résultat qui eurent lieu entre les deux puissances, sous le ministère de Fox. Ce dernier outrage poussa à bout l'amour-propre national et amena la guerre de 1806, où la Prusse, trompée sur sa force réelle par ses souvenirs du temps de Frédéric le Grand, jeta le gant au vainqueur de l'Europe. Les Français prirent une éclatante revanche de la défaite de Rosbach; l'armée prussienne fut anéantie à la bataille d'Iéna, et treize jours plus tard Napoléon entra à Berlin, d'où il lança contre l'Angleterre le fameux décret qui établissait le système continental. Les Russes accoururent au secours de leurs alliés, et une nouvelle lutte s'engagea dans les plaines de la Pologne et sur les bords de la mer Baltique; mais la victoire resta fidèle aux armes françaises, et la campagne de 1807 fut glorieusement terminée par la bataille de Friedland, qui eut pour conséquence le traité de Tilsitt (9 juillet 1807).

Napoléon usa durement de la victoire, et il fit payer cher à la Prusse l'illusion qui l'avait portée à se mesurer avec lui. Non content d'enlever à Frédéric-Guillaume III la moitié de ses États, il se fit un plaisir de l'humilier, en déclarant qu'il ne lui laissait l'autre moitié qu'en considération de l'empereur de Russie. La plus grande partie de la Prusse polonaise fut érigée en grand-duché de Varsovie et donnée au roi de Saxe; le reste fut attribué à la Russie, qui s'enrichit sans scrupule des dépouilles de son alliée et qui livra en échange à la France Cattaro, Raguse et les îles Ioniennes. En Allemagne, la Prusse perdit toutes ses possessions situées entre l'Elbe et le Rhin, qui, jointes à la Hesse, au duché de Brunswick et à une portion du Hanovre, devaient former le royaume de Westphalie, créé par Napoléon au profit de son frère Jérôme. La maison de Brunswick cessa de régner, parce que son chef avait accepté le commandement de l'armée prussienne; celle de Hesse, « pour s'être toujours montrée ennemie de la France, et pour avoir pris dans la dernière guerre une position équivoque. » La Prusse et la Russie reconnurent toutes les souverainetés créées par Napoléon, et accédèrent au système continental. Le nouveau roi de Westphalie entra dans la confédération du Rhin aussitôt après sa nomination; un peu plus tard les seuls princes allemands qui n'en fissent pas partie (1) furent obligés de s'y réunir, de sorte qu'elle embrassa toute l'Allemagne, à l'exception des provinces prussiennes et de celles qui appartenaient aux rois de Suède et de Danemark.

La Prusse, déchue du rang qu'elle avait occupé jusqu'alors parmi les puissances européennes, eut encore beaucoup à souffrir des conséquences du traité de Tilsitt et de l'extension arbitraire donnée par Napoléon à diverses stipulations de ce traité. Écrasée par l'occupation française qui fut prolongée jusqu'à la fin de 1808, ruinée par une contribution de guerre exorbitante, forcée de

(1) L'électeur de Salzbourg, devenu grand-duc de Wurzbourg, en était membre depuis le 15 septembre 1806, l'électeur de Saxe s'y était joint pendant la guerre en prenant le titre de roi. Son exemple avait été suivi un peu plus tard par les petits princes de l'Allemagne centrale.

réduire son état militaire à quarante-deux mille hommes et d'ouvrir à travers ses provinces des routes stratégiques et commerciales pour les troupes de la confédération du Rhin et les marchandises françaises, elle eut à subir toutes les humiliations et toutes les vexations que peut inventer le ressentiment d'un vainqueur irrité; pourtant ses souffrances lui furent utiles, parce qu'au lieu de l'accabler, elles réveillèrent chez elle le patriotisme et l'énergie. La guerre était à peine finie que le gouvernement prussien s'occupait de réparer les maux qu'elle avait causés et de rouvrir les sources de la prospérité publique. Des hommes d'une haute capacité furent placés à la tête des affaires, et s'appliquèrent avec un zèle et une activité admirables à préparer au pays un meilleur avenir. Les anciennes institutions militaires, dont la campagne de 1806 avait démontré l'insuffisance, furent complétement remaniées. Scharnhorst réorganisa l'armée et la remit sur un pied respectable, mais cela se fit sans bruit, presque en secret, et avec les précautions nécessaires pour ne pas éveiller la défiance de Napoléon. Le baron de Stein changea le système général de l'administration de manière à lui donner une vigueur et une unité qu'elle n'avait pas auparavant; il modifia notablement les lois qui régissaient la propriété territoriale, et donna aux villes une nouvelle existence. Il y avait une noble hardiesse à se lancer ainsi dans une large voie d'améliorations et de réformes lorsqu'on était encore sous le coup d'immenses désastres, et avant même que l'occupation étrangère eût cessé de peser sur le pays; mais l'âme ardente et énergique du baron de Stein rêvait déjà l'affranchissement de sa patrie, et il ne pensait pas qu'il fût trop tôt pour travailler à le préparer. Il s'efforça de relever l'esprit public non-seulement en Prusse, mais dans toute l'Allemagne, en encourageant tous ceux qu'animait une haine commune contre l'oppression à s'organiser en sociétés secrètes, et à se tenir prêts pour le moment où l'on pourrait enfin tenter de secouer le joug. Emporté par son brûlant patriotisme, il ne sut pas envelopper d'assez de mystère ses efforts et ses espérances, et devint suspect au gouvernement français, qui exigea son renvoi du roi de Prusse. Sa destitution fut bientôt suivie d'un décret de proscription lancé par Napoléon contre *le nommé Stein*, comme ennemi de l'Allemagne et de la confédération du Rhin. Forcé de quitter la Prusse, il se réfugia d'abord en Autriche, puis en Russie; mais il ne cessa pas de travailler à susciter des ennemis au tout-puissant oppresseur de l'Europe, et fut, du sein de l'exil, l'un des instruments les plus actifs du mouvement de réaction qui eut lieu plus tard contre la domination française.

Les grands changements qui avaient bouleversé l'Allemagne septentrionale s'étaient faits sans la participation de l'Autriche, et Napoléon lui avait fait sentir durement l'abaissement où l'avait réduite le traité de Presbourg (1). Effrayée sur son propre avenir par le sort de la Prusse, elle se prépara, dès l'année 1808, à tenter un nouvel effort pour reconquérir son rang parmi les puissances européennes, et pour assurer son indépendance sans cesse menacée par une ambition que rien ne semblait pouvoir assouvir. Napoléon paraissait

(1) Lors de son entrevue à Erfurt avec Alexandre, il écrivit à l'Empereur d'Autriche : « Il n'a tenu qu'à moi d'anéantir la monarchie autrichienne. »

avoir formé le plan d'asseoir successivement sur tous les trônes de l'Europe quelqu'un des membres de sa famille; sa nouvelle entreprise contre l'Espagne justifiait toutes les craintes à cet égard, en même temps que les obstacles inattendus qu'opposait à ses projets l'indomptable énergie du peuple espagnol pouvaient faire croire que le moment était venu de mettre une barrière à tant d'envahissements. La cabinet de Vienne se décida donc à la guerre, espérant que les alliés ne lui manqueraient pas, et que rois et peuples s'uniraient à lui pour briser le joug de fer qui courbait toutes les têtes. Cette attente fut trompée : la Russie prit parti pour la France, et envoya un corps d'armée en Gallicie; l'appel de l'Autriche au peuple allemand manqua son effet et ne réveilla que des sympathies individuelles, trop impuissantes contre la terreur qu'inspirait le pouvoir de Napoléon; les princes de la confédération du Rhin restèrent fidèles à leur puissant protecteur, et ce fut avec des troupes allemandes qu'il remporta les victoires par lesquelles il ouvrit la campagne de 1809 (1). L'ascendant de Napoléon l'emporta encore cette fois; mais la lutte fut opiniâtre et terrible. L'archiduc Charles balança à Aspern la fortune du conquérant, et la victoire de Wagram ne fut achetée qu'au prix des plus sanglants sacrifices. Certains épisodes de cette guerre, comme l'apparition de quelques corps de partisans dans le nord de l'Allemagne, et surtout l'insurrection des montagnards du Tyrol sous André Hofer, montrèrent que la haine de la domination impériale couvait au fond de bien des cœurs, et n'attendait, pour faire explosion, qu'une occasion favorable. Mais les revers de l'Autriche arrêtèrent le mouvement qui commençait, et le pouvoir de Napoléon parut plus fort et mieux établi que jamais. Le traité de Vienne, ou plutôt de Schœnbrunn (14 octobre 1809), enleva à la monarchie autrichienne plus de deux mille milles carrés et de trois millions de sujets. Napoléon eut les provinces illyriennes, qui ne furent point réunies au royaume d'Italie, mais formèrent un État à part; la Bavière s'enrichit de Salzbourg et de quelques districts voisins; la Gallicie occidentale fut réunie au grand-duché de Varsovie; une partie de la Gallicie orientale fut donnée à la Russie. L'Autriche, diminuée de plus d'un sixième, rejetée au delà des Alpes, privée de toute communication avec la mer, se trouva ainsi réduite à son tour au rang de puissance du second ordre.

L'année suivante, Napoléon, à l'apogée de sa puissance et devenu l'époux d'une archiduchesse d'Autriche, fit encore sentir à l'Allemagne septentrionale les effets de cette inquiétude d'esprit qui le poussait à bouleverser sans cesse ses propres créations. Après avoir détrôné son frère Louis qui avait montré quelques velléités d'indépendance, et incorporé la Hollande à son empire, *comme étant une alluvion des fleuves français*, il réunit encore à la France toute la partie de l'Allemagne située le long de la mer du Nord (13 décembre

(1) Il savait les enthousiasmer par des discours pleins d'habileté, que leurs chefs leur traduisaient en allemand. En voici un échantillon : « Je ne suis point au milieu de vous comme empereur des Français, mais comme protecteur de votre pays et de la confédération du Rhin. Il n'y a pas de Français parmi vous : vous devez à vous seuls vaincre les Autrichiens, etc., etc. »

1810). Cette mesure privait de leurs États quatre princes souverains, mettait fin à l'indépendance des villes hanséatiques, et enlevait au royaume de Westphalie des portions notables de son territoire. Ce fut la dernière modification apportée à l'œuvre déjà tant remaniée de la confédération du Rhin : l'heure approchait où l'édifice colossal de l'empire allait s'écrouler tout entier en moins de temps encore qu'il n'en avait fallu pour l'élever.

Il semblait qu'une puissance mystérieuse forçât Napoléon d'aller toujours en avant, et ne lui permît pas de se reposer dans ses triomphes; il lui fallait toujours soutenir ses conquêtes par d'autres conquêtes, compléter ses entreprises par des entreprises nouvelles. C'est ainsi que l'asservissement de l'Allemagne et le système continental le poussèrent à la guerre de Russie, où il entraîna avec lui malgré elles la Prusse, l'Autriche et la confédération du Rhin. Personne n'ignore quelle en fut l'issue : on sait comment l'incendie de Moscou le força à la retraite, et comment un hiver précoce anéantit l'une des plus belles et des plus nombreuses armées qu'il eût jamais mises en campagne. Cet immense désastre releva les espérances des nombreux ennemis que la domination française comptait en Allemagne, et détacha de Napoléon des alliés que la crainte seule avait associés à sa destinée. La Prusse, qu'il avait traitée en pays conquis depuis le traité de Tilsitt, et qu'il avait même pensé à rayer de la liste des États européens (1), donna le signal de la défection. Au mois de février 1813, Frédéric-Guillaume, qui avait quitté Berlin pour se rendre à Breslau, conclut avec l'empereur de Russie un traité d'alliance contre la France. Sa proclamation du 17 mars, où il énumérait en peu de mots ses griefs contre Napoléon, produisit un effet immense, parce qu'elle exprimait des sentiments qui étaient dans tous les cœurs. Derrière l'armée régulière qui, grâce aux sages mesures prises dans les années précédentes, put être promptement portée à cent mille hommes, se leva, sous le nom de *landwehr*, une nombreuse milice volontaire dans laquelle on vit figurer des vieillards, des enfants et jusqu'à des femmes habillées en hommes. Ce fut là le commencement d'un grand mouvement national qui se propagea successivement dans toutes les parties de l'Allemagne, et qui donna à la guerre de 1813 un caractère tout particulier. On lui donna, dès le commencement, le nom de *guerre sainte;* on la désigne encore aujourd'hui sous celui de : *guerre de la délivrance* (*Befreyungs-krieg*). Cette époque a laissé un grand souvenir dans le cœur des Allemands, parce que ce fut la première fois depuis bien des siècles, qu'unis par la haine du joug étranger, ils combattirent en frères pour un même but, l'indépendance de la patrie commune. Toutes les discordes, toutes les rivalités furent un moment oubliées : princes et peuples parlèrent le même langage, parurent, animés du même enthousiasme; les mots enivrants de patrie et de liberté retentirent dans les proclamations royales comme dans les hymnes des nouveaux Tyrtées que les soldats chantaient en marchant au com-

(1) Napoléon haïssait les Prussiens, qu'il appelait les jacobins du Nord. Lorsqu'il se préparait à son expédition de Russie, il eut un moment le projet d'en finir avec la monarchie prussienne. Il avait dans tous les cas l'intention formelle de lui enlever la Silésie pour la donner au roi de Saxe.

bat (1) ; il y eut là un instant d'élan populaire universel qui put faire croire à la réalisation prochaine de ce rêve tant et si vainement poursuivi : l'unité de l'Allemagne.

Le génie de Napoléon ne se démentit pas pendant la campagne de 1813, et cette guerre se serait sans doute terminée à son avantage, s'il n'avait eu à combattre que des armées et non une nation ; mais l'exaspération des populations contre lui était un puissant auxiliaire pour ses ennemis ; elle rendait ses victoires à peu près inutiles et donnait une grande importance aux moindres revers de ses lieutenants. Ce fut en vain qu'il battit les alliés à Lutzen et à Bautzen, et qu'il les poussa, l'épée dans les reins, depuis les bords de la Saale jusqu'en Silésie : l'Autriche, entraînée par le mouvement universel, se déclara contre lui, apportant à la coalition deux cent mille hommes de bonnes troupes et un immense effet moral. La victoire de Dresde n'empêcha pas la Bavière de se joindre à son tour à cette ligue, et il est probable que la bataille de Leipzig gagnée par Napoléon n'eût fait que retarder de quelque temps la délivrance de l'Allemagne ; mais cette sanglante mêlée de trois jours, où la supériorité du nombre et la trahison des Saxons donnèrent la victoire aux alliés, décida la retraite de l'armée française : encore les Bavarois voulurent-ils lui fermer le chemin, et fut-elle obligée, pour regagner le Rhin, de remporter à Hanau une dernière victoire. Ce fut le 2 novembre que Napoléon repassa ce fleuve tant de fois traversé par lui, et qu'il ne devait plus revoir désormais.

Il suffit de la nouvelle de la bataille de Leipzig pour mettre fin au royaume de Westphalie. Jérôme Bonaparte s'enfuit de Cassel, et la Prusse, l'Angleterre, les maisons de Hesse, d'Oldenbourg et de Brunswick se remirent en possession de ce qui leur avait été enlevé. Le grand-duc de Francfort, Dalberg, abandonna le grand-duché que lui avait fait Napoléon, et se retira à Constance, puis plus tard à Ratisbonne, dont il était évêque. Le roi de Wurtemberg, les grands-ducs de Bade et de Hesse-Darmstadt se hâtèrent d'assurer leur existence par des traités particuliers avec l'Autriche, et joignirent aux troupes des alliés les contingents qu'ils avaient levés comme membres de la confédération du Rhin. L'organisation établie par Bonaparte tombait ainsi pièce à pièce ; mais qu'allait-on mettre à la place ? Les uns voulaient la restauration de l'ancien empire germanique, et croyaient qu'il était de toute justice de proclamer purement et simplement le rétablissement de l'ordre de choses renversé par la main de l'étranger. D'autres voulaient que tous les princes qui avaient fait partie de la confédération du Rhin fussent privés de l'administration de leurs États, ou ne la conservassent que sous la direction d'un comité de gouvernement chargé de préparer la reconstitution de l'Allemagne. Ces divers plans furent rejetés par les puissances alliées comme ne pouvant se concilier

(1) Le mouvement de 1813 donna naissance à toute une littérature patriotique où s'exhalèrent en vers brûlants et en prose véhémente les sentiments comprimés jusqu'alors par la crainte qu'inspirait Napoléon, mais fomentés avec soin par les sociétés secrètes, et même, autant que la prudence le permettait, par l'enseignement des universités. Les monuments les plus curieux de cette époque sont les chant d'Arndt, de Schenkendort, de Koerner, le *Mercure du Rhin* de Goerres, etc

avec les traités par lesquels l'Autriche venait de garantir aux princes de l'Allemagne méridionale la plénitude de leurs droits et l'intégrité de leur territoire. D'ailleurs, la guerre n'était pas finie : contre un homme tel que Napoléon, ce n'était pas trop d'une ligue universelle, et il ne fallait pas risquer de lui rendre des alliés et de faire renaître des divisions dont il était encore en position de tirer un grand parti. On nomma, il est vrai, une commission centrale d'administration présidée par le baron de Stein ; mais son autorité ne s'étendit que sur la Saxe, dont le roi, resté fidèle à Napoléon jusqu'à la fin, était considéré comme prisonnier de guerre, sur les grands-duchés de Berg et de Francfort, et sur quelques parties de la Westphalie. Cette commission fut chargée, en outre, d'organiser la force nationale et de veiller à ce que chacun contribuât, selon son pouvoir, à l'œuvre commune. On put voir alors combien la domination de Bonaparte avait été favorable au développement des ressources matérielles de l'Allemagne par la facilité et la promptitude avec lesquelles on leva, dans les seuls États du second ordre, des armées telles que l'ancien empire tout entier n'en avait jamais pu fournir dans son meilleur temps.

Quatre cent mille hommes passèrent le Rhin sur divers points dans les derniers jours de l'année 1813, et le territoire français devint le champ de bataille où devaient se décider les destinées de l'Europe. La France, épuisée d'hommes et d'argent, fit un dernier effort pour tenir tête à tant de nations conjurées contre elle, et cet effort fut assez puissant pour déterminer les coalisés, quoique arrivés à cinquante lieues de Paris, à offrir encore la paix à Napoléon, qui repoussa les offres de Châtillon comme il avait repoussé deux mois avant celles de Francfort, et s'obstina à continuer une lutte inégale, comptant sur son génie et sur sa fortune. Son génie seul ne lui fit pas défaut ; il se montra aussi actif, aussi fécond que jamais, et la campagne de 1814 fut aussi merveilleuse qu'aucune de ses plus vantées. Mais tout cela fut en pure perte, parce que la France était fatiguée de prodiguer le sang de ses enfants dans de brillantes aventures, parce qu'elle commençait à séparer sa cause de celle de la dynastie impériale et à désirer le repos à tout prix. Ce sentiment, qui régnait dans une portion considérable de la nation, dispensa la coalition de remporter des victoires décisives : ce fut lui qui amena la capitulation de Paris, l'abdication de Napoléon et le retour de l'ancienne dynastie.

Le traité du 30 mai, conclu entre Louis XVIII et les puissances alliées, posa les bases d'un remaniement général de l'Europe. La France fut réduite à ses limites de 1792, avec quelques modifications à son avantage ; la réunion de la Hollande et de la Belgique sous le sceptre de la maison d'Orange fut décidée, quoique non encore formellement énoncée ; l'Italie septentrionale fut donnée à l'Autriche ; quant à l'Allemagne, il fut dit formellement qu'elle formerait une confédération d'États indépendants. Cette stipulation vague et générale laissait le champ libre à bien des conjectures ; toutefois elle renversait définitivement les espérances de ceux qui auraient voulu la résurrection du vieil empire germanique. Il en résultait clairement qu'on allait établir quelque chose de tout nouveau, et dont il n'y avait pas d'exemple dans l'histoire, à savoir un État fédératif composé de rois et de princes, placés tous au même

rang et sans aucune subordination hiérarchique des uns aux autres. Telle fut en effet la solution donnée au difficile problème de la reconstitution de l'Allemagne. Le traité de Paris avait posé les principes ; le congrès de Vienne, assemblé quelques mois plus tard, en régla l'application, et l'une de ses œuvres principales fut l'organisation actuelle de la confédération germanique. C'est cette œuvre que nous examinerons dans un prochain article, où nous essayerons d'apprécier les causes qui lui ont donné naissance, les modifications successives que les événements y ont apportées, et les résultats qui en sont sortis jusqu'à ce jour, tant pour l'Allemagne que pour l'Europe.

E. DE CAZALÈS.

---

LA

# CHOUANNERIE EN BRETAGNE.

## BOISHARDY.

### I.

Placé entre le Morbihan, l'Ille-et-Vilaine et la Cornouaille, le département des Côtes-du-Nord était, pour ainsi dire, le point d'intersection des trois chouanneries bretonnes. Les royalistes y avaient d'ailleurs pour chef un des hommes les plus actifs et les plus entreprenants qu'ait jamais produits aucune guerre civile. Ce chef était un gentilhomme obscur, nommé Boishardy, qui avait vécu jusqu'alors uniquement occupé à chasser le loup et à courtiser les jeunes fermières. Les paysans, qui le craignaient à cause de sa force et de son audace, l'aimaient pour sa franchise familière, sa gaieté et ses élans d'une brusque bonté. Il ne s'était jamais donné la peine d'être meilleur ni plus mauvais que le hasard ne l'avait fait. C'était un de ces hommes d'instinct, destinés à devenir populaires, parce qu'ils ont le bonheur d'avoir à côté de chaque vertu un défaut qui la rend visible aux yeux grossiers de la foule, capables de mauvaises actions quand la passion les pousse, mais non de méchanceté, parce que la méchanceté suppose la corruption et le parti pris; natures cahoteuses qui plaisent comme les paysages accidentés et les arbres rugueux, par le seul charme de la vie et de la variété.

Avant que la révolution eût fait de Boishardy un chef de partisans, ses

aventures amoureuses l'avaient déjà rendu célèbre dans les paroisses. C'était une sorte de Lovelace en sabots que l'on était sûr de trouver le dimanche aux danses et aux *pardons*, les autres jours aux moulins, aux fours, aux fontaines, partout enfin où viennent les jeunes filles et où pareil oiseleur pouvait tendre ses filets. Les mères le redoutaient, les maris pâlissaient en le voyant passer devant leurs seuils, et le curé de Brehand avait un jour prêché contre lui. On comprend combien une aussi mauvaise réputation dut lui susciter d'admirateurs et d'envieux. Il n'était pas de paysan qui ne connût M. de Boishardy; la canonisation l'eût à peine rendu aussi célèbre. Cette popularité lui fut d'un grand secours lorsqu'il chercha à soulever les paroisses, et il ne tarda point à devenir le chef le plus redoutable de toute la Bretagne.

Les embarras de la guerre civile n'avaient pu le faire renoncer à ses galanteries, mais en avaient nécessairement borné le cours ; le temps d'être inconstant lui manquait. Une nouvelle maîtresse exerçait d'ailleurs sur lui, depuis quelque temps, un empire absolu. Elle se faisait appeler Mme Catherine; sa fière beauté et son caractère altier l'avaient fait surnommer *la Royale* parmi les chouans. On la disait issue d'une noble famille d'Ille-et-Vilaine. Elle avait commencé, comme Boishardy, par déroger en amour, et ses aventures avec un jeune meunier de Redon l'avaient forcée de se réfugier à Loudéac, où elle fit la connaissance du chef royaliste. Elle le suivait parfois dans ses expéditions et exerçait sur toutes ses actions une surveillance jalouse, à laquelle Boishardy se soumettait plus patiemment qu'on ne l'eût supposé.

Une affaire m'ayant appelé à Lamballe vers la fin du mois de thermidor 1794, je rencontrai, en sortant de l'auberge, notre ancien médecin, le citoyen Launay, que je n'avais point revu depuis ma visite à la Hunaudaie (1). Le temps n'avait rien changé à son caractère frondeur. Arrêté comme *feuillantiste* pendant le règne de Robespierre, il s'était fait jacobin après sa chute, et je le trouvai regrettant amèrement la *sainte guillotine*, dont il avait été miraculeusement sauvé lui-même par le 9 thermidor. Le besoin de contredire était plus fort chez cet homme que le sentiment de sa propre conservation. La logique n'avait jamais aucune part au choix de ses opinions; il se ralliait aux minorités par malveillance, comme d'autres se ralliaient aux majorités par lâcheté. Peu lui importaient les subites conversions, pourvu qu'elles l'empêchassent de penser comme tout le monde; pour lui, la raison, le devoir, la dignité, c'était l'opposition. Il se faisait gloire de cette mauvaise nature, et appelait ce mécontentement perpétuel *son indépendance*. Il me parla longuement des excès commis par les chouans dans le pays, traita de trahison l'indulgence du nouveau gouvernement, et m'avertit que je ne pourrais me rendre sans les plus grands dangers à Lachèze, où j'avais affaire.

— Grâce aux *muscadins* qui nous gouvernent, ajouta-t-il, nos campagnes ressemblent au grand désert, et l'on ne s'y risque plus qu'en caravane. Du reste, voici le capitaine Rigaud, qui va, j'espère, te tirer d'embarras.

Un homme d'une quarantaine d'années venait en effet de tourner la rue, et s'avançait vers nous. Il portait une redingote militaire blanchie par un long

(1) Voyez la livraison de la *Revue* du 15 octobre 1859.

service, des sabots sans talons et un vieux feutre décoré d'un plumet tricolore.

— Avez-vous un convoi pour Lachèze, capitaine? lui cria de loin le docteur.

— Je me rends moi-même demain à Loudéac avec un fort détachement, répondit l'officier.

Launay me prit par la main.

— Alors vous m'emmènerez ce garçon?

— Volontiers, reprit Rigaud en me saluant; mais nous partirons avant le jour.

— Baptiste se tiendra pour averti; seulement, rappelez-vous que vous me répondez de lui, et n'allez pas me dire à votre retour, comme ce feuillantiste de Caïn, *que je ne vous l'avais point donné à garder*.

— Ce que nous gardons le mieux n'est pas toujours à l'abri, répliqua le capitaine; personne ne peut répondre de personne par le temps qui court: *carpe diem quam minimùm credula postero*.

Launay se tourna vers moi.

— Je t'avertis, dit-il, que Rigaud a fait ses classes, qu'il déjeune de Cicéron, dîne de Virgile, soupe d'Horace, et qu'il parle latin comme un professeur de seconde; ce qui ne laisse pas de lui être singulièrement utile pour une guerre contre des bas Bretons.

— Plus utile que vous ne croyez, dit le capitaine, car je trouve dans mes études un calme qui vous manque. Vous ne soupçonnez pas tout ce qu'une manie a de précieux, docteur; elle occupe comme une passion, et n'a aucun de ses tourments. Croyez-moi, puisque la vie n'est après tout qu'une voiture mal suspendue qui nous conduit à la mort, les sages sont ceux qui baissent les stores sans songer au but ni aux cahots.

— Ni à se procurer des souliers, continua Launay, en jetant un regard oblique sur les chaussures de notre capitaine.

Celui-ci sourit sans répondre, et nous salua de la main.

— A demain donc, citoyen, sur la place d'armes, dit-il.

Je m'inclinai en promettant d'être exact, et il partit. Launay le regarda s'en aller, les bras croisés; puis, haussant les épaules:

— Encore un pauvre diable né pour servir quarante ans son pays, et pour mourir dans un coin avec des culottes percées! murmura-t-il. Vois-tu, Baptiste, les gens simples et dévoués sont les bêtes de somme de la société; tant qu'ils marchent, on les charge, et quand ils tombent, on les écorche. Il n'y a que deux moyens sûrs pour faire son chemin ici-bas: être inutile ou être méchant; les puissants sont ceux qui savent être l'un et l'autre.

Le rappel me réveilla le lendemain, et je me hâtai de me rendre à la place d'armes, mon fusil de chasse en bandoulière. J'y trouvai le capitaine à la tête de sa compagnie et dans le même costume que la veille. Les cent cinquante grenadiers de l'Hérault qu'il commandait n'avaient conservé, comme lui, que quelques parties dépareillées de leur uniforme. La plupart étaient coiffés de chapeaux de paille relevés à la grenadière, vêtus de redingotes de toile à parements bleus, et chaussés de lambeaux de feutre ou de semelles ficelées,

jouant le cothurne antique. A les voir ainsi armés d'une carabine noircie, de sabres inégaux et de pistolets passés à une ceinture de corde, on eût dit une troupe de bandits. Toutefois la fermeté régulière de leur marche, l'ensemble des mouvements et je ne sais quelle visible habitude d'obéissance faisaient encore reconnaître le soldat, non celui que nous voyons aujourd'hui, coquet, bien nourri et les mains gantées, mais le soldat d'alors, tanné par le soleil ou la brise, la barbe hérissée, toujours affamé, noir de poudre, et combattant avec l'acharnement des dieux d'Homère pour un mot magique qu'il ne comprenait pas. A la suite des grenadiers marchait une troupe de volontaires armés de fléaux et de faucilles : c'était la compagnie des moissonneurs, formée d'après un décret de la convention *pour couper et battre le blé des pays conquis.*

J'avais pris, avec le capitaine, la gauche du détachement, et nous marchâmes quelque temps en silence à côté l'un de l'autre. Le jour venait de paraître, la brume était tombée, et les oiseaux chantaient, en secouant leurs ailes, le long des haies vives. Mon compagnon me montra l'horizon illuminé de toutes les splendeurs du soleil levant.

— Une aurore d'Italie, citoyen, dit-il en souriant. *Tithoni croceum linquens aurora cubile.*

— Je vois que Virgile vous est aussi familier qu'Horace, observai-je.

— Voilà vingt ans que je les repasse dans la création, répondit-il; il n'est point d'image qui ne me rappelle un de leurs vers.

— Depuis votre arrivée ici, vous devez vous rappeler aussi parfois ceux de Lucain.

— Hélas ! oui. Votre Bretagne est comme la robe sanglante du citoyen Jésus; chacun en veut un morceau.

— Et vous n'entrevoyez point de terme à cette lutte impie?

— Le moyen d'en espérer, tant que les représentants et les généraux auront des plans contraires avec des pouvoirs égaux? Chacun agit ici séparément et sans responsabilité. En cas de succès, tout le monde se glorifie; en cas de revers, on ne peut accuser personne. L'armée républicaine est d'ailleurs trop peu nombreuse. A force de répéter dans ses dépêches et ses journaux qu'elle comptait soixante mille hommes, le comité de salut public a peut-être fini par le croire; mais la vérité est que nous en avons seulement trente mille pour garder quatre mille lieues carrées de pays et trois cent cinquante lieues de côtes! Sur ce nombre, dix milles languissent dans les hôpitaux, dix mille n'ont point d'armes, tous manquent de souliers et de pain. J'ai vu près de Vitré une compagnie de grenadiers qui ne pouvait quitter ses barraques faute de vêtements; à Fougères, les soldats affamés ont mis en délibération s'ils mangeraient les cadavres. Tout cela ne serait rien, s'il s'agissait de décider la question dans une bataille : nous mènerions nos grenadiers au feu comme une bande de loups affamés; tant qu'ils mâchent des cartouches, ils ne sentent point la faim. Mais ceci est une guerre des *Mille et une Nuits* ; nous combattons des génies invisibles : ce sont les arbres qui nous tirent des coups de fusil. Avons-nous le dessus, tout rentre en terre; nous ne trouvons plus que des paysans qui labourent, des femmes qui filent, des enfants qui nous ôtent

leurs bonnets. Sommes-nous forcés de céder, chaque fossé produit un combattant, chaque souche de genêt se change en ennemi; il n'est point d'enfant, de femme ou de paysan qui n'ait pour nous une pierre ou une balle. Quiconque peut frapper donne son coup. Cette race de l'Ouest est patiente dans sa haine; il n'y a à espérer d'elle ni lassitude ni découragement : elle a faim de bleus. Tant qu'il restera ici de la poudre et des mousquets, la république ne pourra se dire victorieuse. Aussi, combattre ces hommes est inutile; les tuer, barbare : il faut les traiter comme ces animaux indomptables dont on rogne les ongles et lime les dents.

Le capitaine finissait de parler, lorsqu'on vint l'avertir que les éclaireurs avaient découvert un champ de blé à quelques centaines de pas de la route. Il fit faire halte, prit cinquante grenadiers avec la compagnie des moissonneurs, et se dirigea vers l'endroit indiqué. Nous trouvâmes un champ de froment, dont les maigres épis formaient de loin en loin des touffes plus hautes et plus pressées, comme il arrive d'ordinaire dans les terres appauvries ou mal cultivées. Mon compagnon jeta sur la moisson un regard scrutateur.

— Ces champs de blé, dit-il, sont comme les champs de cannes, des nids de serpents. Avant que les batteurs y mettent la faucille, fouillez-moi partout avec les baïonnettes, mes braves.

Une douzaine de grenadiers armèrent leurs fusils et se répandirent dans les blés par quatre côtés différents, en se dirigeant vers un point commun. Au bout de quelques instants, nous les vîmes reparaître, traînant un paysan qu'ils avaient trouvé caché au milieu des épis. Le capitaine lui demanda son nom.

— Claude Perrot, répondit brièvement le paysan.

— Où demeures-tu?

— A Quessoy.

— Que faisais-tu dans ce champ de blé?

— Je dormais.

— Tes pareils ne font point d'habitude leur lit dans un sillon; pourquoi ne dormais-tu pas chez toi?

— Parce que chez moi les chouans m'auraient tué, comme ils ont tué ma femme et mon fils.

Rigaud le regarda avec étonnement.

— Oui, reprit le paysan, dont le pâle visage s'anima d'une expression de douloureuse terreur, M. La Roche (1) est venu il y a huit jours. J'étais au lit, malade d'un mauvais air : ils ont d'abord dit à la femme et à l'enfant qu'ils avaient faim; on leur a apporté tout ce qu'il y avait; ils ont mangé et bu, puis ils ont demandé où j'étais. — A Montcontour, a répondu Marianne, qui avait peur pour moi. — Il sera encore allé vendre son grain aux bleus, s'est écrié un chouan. La femme a voulu nier. La Roche s'est levé rouge de colère. — Le compte de ton mari est fait, a-t-il dit; mais montre-nous d'abord où il cache ses écus. — La femme résistait; ils lui ont ôté ses sabots pour mettre ses pieds

(1) Ce La Roche, ancien douanier, commandait une bande qui avait pris le nom de *Royal-Carnage*.

au feu; l'enfant a eu peur et a commencé à jeter des cris. Alors elle les a menés à l'étable, où était ramassé l'argent du loyer, et elle leur a tout donné. Ils se sont encore arrêtés pour boire en parlant bas; enfin La Roche a fait signe d'emmener Marianne avec le petit, et ils s'en sont allés. J'ai alors voulu me lever pour les suivre; mais ils avaient fermé la porte, et comme je cherchais à l'ouvrir, j'ai entendu tout à coup le chant du *Veni Creator* et une décharge : c'était Marianne et mon pauvre enfant qu'ils venaient de tuer.

A ces mots, le paysan s'arrêta; un frémissement douloureux agitait tous les muscles de son visage, et quelques larmes coulèrent lentement sur ses joues bronzées. Je n'avais pu retenir un cri d'horreur.

— Et les municipaux de Quessoy n'ont point porté plainte au district d'un tel crime? demanda le capitaine.

— Nos municipaux sont tous égorgés ou en fuite, répondit Claude.

— Ainsi, il n'y a plus chez vous personne pour défendre les faibles et leur rendre justice ?

— Personne.

— Que ne cherchez-vous alors un refuge dans les villes ?

— Comment nous y nourrir ? Nous ne pouvons labourer les rues, nos bœufs ne peuvent brouter le pavé; le paysan a besoin de la campagne pour vivre, comme le poisson de la mer.

— Et vous êtes forcés de quitter vos maisons tous les soirs?

— Oui : ceux des côtes montent sur leurs barques et vont passer la nuit à la cappe; mais nous autres, nous n'avons pour retraite que les taillis ou les blés.

— Ainsi c'est dans ce champ que tu te cachais?

— Depuis près d'un mois.

— Tâche alors de trouver un nouvel abri, car nous sommes forcés de faucher ta chambre à coucher.

— Que voulez-vous dire?

— Regarde.

Rigaud montra avec la poignée de son sabre les moissonneurs qui commençaient à faire tomber les épis sous leurs faucilles; Claude jeta un cri de surprise et de saisissement.

— Jésus ! que font-ils là ? s'écria-t-il.

— Ils moissonnent pour le compte de la république.

— Mais ce blé m'appartient !

— A toi?

— Et c'est le seul qui me reste, car les dragons de Montcontour ont fauché le reste en herbe pour leurs chevaux. Au nom de Dieu ! capitaine, dites qu'ils s'arrêtent. Je suis un patriote comme vous, puisque les chouans ont massacré les miens. Bas les faucilles, citoyens, bas les faucilles!

— Nous devons exécuter l'ordre du comité de salut public, observa Rigaud.

— C'est impossible, s'écria le paysan, dont le désespoir semblait s'accroître à mesure que son champ se dégarnissait ; nul ne peut donner un pareil ordre, chacun a son droit et son bien.

— Vos paroisses sont assimilées à un pays conquis; tout y est frappé de réquisition pour le service de l'armée : il faut que le soldat vive.

— Et moi? demanda Claude avec énergie.

— Toi, répondit le capitaine embarrassé, tu réclameras près de la république.

— Qui chargera du payement le geôlier ou le bourreau. Non, cela ne peut être ; laissez à un chrétien ce que Dieu lui a laissé. Arrière, vous autres; cette moisson est à moi, et nul ne peut y toucher ; arrière, si vous n'êtes des lâches et des voleurs !

Il s'était précipité au milieu des moissonneurs en les repoussant et en défendant son champ de ses deux bras ouverts, comme il eût défendu un ami. Vingt faucilles se levèrent aussitôt sur sa tête ; je courus à lui, et je l'arrachai avec peine du milieu des soldats.

— C'est un chouan déguisé, criaient quelques voix.

— Il nous a appelés voleurs et lâches.

— Trois hommes de bonne volonté pour lui casser la tête.

— Il faut le pendre au premier arbre du chemin.

— Va-t-en, si tu tiens à la vie, dit Rigaud, qui connaissait ses grenadiers et comptait peu sur leur subordination.

— Des épis nés de ma sueur ! reprit Claude en joignant les mains avec cette espèce d'amour religieux du paysan breton pour le blé qu'il a semé.

— Va-t-en, répéta le capitaine en le poussant vers l'entrée du champ.

Claude promena autour de lui des yeux désolés, et ramassant avec une douleur mêlée de rage son chapeau, qu'il avait laissé tomber à terre :

— C'est bien, dit-il avec un accent profond ; les royalistes m'ont tué ceux que j'aimais, et les bleus m'arrachent mon dernier morceau de pain. Puisqu'il n'y a de justice d'aucun côté, maintenant je saurai que c'est à chacun de se la faire.

Et étendant les mains vers les moissonneurs :

— Coupez, coupez le blé du pauvre, continua-t-il ; mais, aussi vrai que je suis un chrétien, je redemanderai à d'autres ce qu'on m'enlève aujourd'hui.

Les soldats répondirent par des menaces et des huées ; mais Claude ne parut point y faire attention ; il promena un dernier regard sur la moisson déjà à demi fauchée ; croisa les bras sous son manteau de peau de chèvre et se retira lentement. Nous le suivîmes des yeux jusqu'à ce qu'il eût disparu derrière les haies touffues.

— Encore un soldat de plus pour ces bandes ennemies de tout ce qui vit et de tout ce qui possède, murmura le capitaine. Nous ne pouvons vivre ici qu'en violant tous les droits, et chaque droit violé nous crée un implacable ennemi. Cette guerre tourne dans un cercle vicieux, citoyen ; c'est un sillogisme sans issue dont la conclusion répète sans cesse la majeure.

Cependant le blé avait été coupé, lié en gerbes, puis chargé sur les chariots : le détachement reprit sa marche, et nous arrivâmes à Montcontour. Le capitaine y laissa quelques-uns de ses moissonneurs pour battre le grain, et après une heure de repos on se remit en marche. A mesure que nous avancions, la campagne prenait un aspect plus désolé. Les haies bordant le chemin avaient été récemment abattues afin d'ôter aux chouans toute facilité

pour leurs embuscades; les champs en friche était couverts de hauts chardons brûlés par le soleil; à peine si l'on apercevait de loin en loin quelques sillons dont le chaume verdâtre annonçait une moisson faite avant le temps par besoin ou par crainte de rapine. Nulle trace de roues sur le chemin, nul chant de pâtre sur les collines, nul bruit à l'horizon; les villages eux-mêmes semblaient abandonnés. Chaque maison était soigneusement close, chaque puits dégarni de sa corde et de ses seaux, chaque étable muette. Cependant la litière du pourpris était récemment foulée, quelques cheminées fumaient encore; tout annonçait que la population était là il y avait à peine quelques instants, et qu'elle avait disparu tout entière d'un seul coup et comme par enchantement.

— Notre approche a été annoncée, me dit le capitaine. Je ne saurais deviner par quel moyen, mais cette solitude le prouve. Il faut que ces rustres aient à leurs ordres les génies des airs ou qu'ils nous sentent comme le gibier sent les chiens.

Après nous être arrêtés de nouveau pour faucher un champ d'orge et quelques sillons de méteil, nous arrivâmes à Pleuguenas où la troupe fit halte un instant. Le capitaine et moi, nous en profitâmes pour parcourir le village, qui était désert comme tous les autres. Nous trouvâmes l'arbre de la liberté abattu, le drapeau tricolore déchiré, et les affiches portant les armes de la république lacérées sur tous les murs. En passant près de l'église, nous aperçûmes pourtant une affiche qui était demeurée intacte; c'était le décret du comité de salut public annonçant la formation de compagnies de guides destinées à abattre les ajoncs, bois et genêts qui bordaient les routes; au-dessous se trouvait l'avis suivant, écrit à la main, en gros caractères :

« *Nous promettons à quiconque abattra une haie ou un arbre pour les bleus, d'aller le fusiller dans les vingt-quatre heures jusque chez lui.*

» *Signé* La Joie, Tranchemontagne dit Denis. »

« Fait au camp des honnêtes gens. »

Rigaud et moi nous nous regardâmes.

— Comprenez-vous maintenant pourquoi aucun habitant ne s'est présenté pour la formation de ces compagnies? me dit-il en secouant la tête. Vous le voyez, les chouans opposent décret à décret, et c'est à eux qu'on obéit, parce que le danger de la désobéissance est plus prochain. Ainsi tout nous est ennemi par force ou inclination. Quand on dit à l'enfant qui pleure : *Voilà les bleus*, il se tait et se cache; les chiens nous connaissent et aboient à notre approche; tout nous trompe, nous fuit ou nous repousse. Le moyen que nos soldats ne s'endurcissent pas contre de tels ennemis et ne rendent pas en cruauté ce qu'on leur donne en haine? La souffrance les a d'ailleurs aigris : *infelix nescit amare.*

Nous arrachâmes l'avis signé par les deux chefs des *honnêtes gens*, et nous continuâmes notre route vers Uzel, où nous arrivâmes à la nuit tom-

bante. Les officiers municipaux étaient avertis et nous attendaient. Je laissai le capitaine prendre avec eux toutes les dispositions nécessaires pour le logement de sa troupe, et je me rendis seul à l'auberge du *Cheval-Blanc* dont je connaissais le propriétaire.

## II.

Maître Floch était un Normand qui réhabilitait à lui seul tous les descendants de Rollon, et dont les marchands de fil, les maquignons, les rouliers et les colporteurs ne parlaient jamais qu'avec une tendresse presque filiale. C'est qu'aussi nul ne savait comme lui les entretenir de leurs affaires, partager leurs espérances ou consoler leurs désappointements. Sa mémoire était surtout merveilleuse. Il connaissait tous ses voyageurs par leurs noms, prénoms, surnoms, savait le nombre de leurs enfants, les qualités de leurs montures, se rappelait s'ils se faisaient eux-mêmes la barbe, et ce qu'ils préféraient du lard en purée ou du mouton rôti. Le bonnet de coton sur l'oreille, le nez en l'air et le ventre en avant, maître Floch allait de l'un à l'autre, riant, raillant et trouvant moyen de plaire aux plus maussades. Aussi, telle était l'affection dont il était entouré, que pendant les plus mauvais jours de la terreur il ne s'était point trouvé une voix qui osât l'accuser. Son républicanisme pouvait être douteux, mais son cidre était le meilleur du canton, son vin le moins cher, ses contes les plus réjouissants. Les patriotes d'Uzel avaient besoin de maître Floch, comme les Parisiens de Fleury ou de Dugazon. Couper cette tête c'était décapiter la gaieté même. Sans maître Floch, à qui eût-on demandé un bon avis sur la conserve des fruits à l'eau-de-vie ou le moyen de guérir les engelures? A qui maître Floch guillotiné pouvait-il profiter autant que maître Floch vivant?

L'aubergiste du *Cheval-Blanc* avait donc traversé la crise sans que l'on songeât à dénoncer sa bonne humeur : pour tous, il était resté en dehors de la querelle; son hôtellerie était une sorte de terrain neutre où les différentes opinions venaient chercher le même amusement en buvant le même vin. Au milieu de cette sombre époque, le plaisir lui avait créé une sorte d'inviolabilité.

Lorsque j'entrai, maître Floch remontait à grand bruit un tourne-broche fixé au coin de l'immense cheminée; il se détourna, et poussa à ma vue une exclamation de joyeux étonnement :

— Eh! c'est monsieur Baptiste, s'écria-t-il en portant la main à son bonnet; je savais bien, moi, qu'il n'était pas mort.

— Ni vous, maître, à ce que je vois.

— Ni moi, mon joli négociant. Ils m'ont laissé la tête sur les épaules de peur de s'ennuyer après ma mort. Mais vous n'êtes point venu à pied?

— Pardonnez-moi.

— Seul?

— Avec le détachement de Lamballe, dont le capitaine va me rejoindre.

— Ici?

— Ici.

Maître Floch fit un mouvement.

— Cela vous contrarie ? demandai-je.

— Nullement, reprit-il avec embarras ; mais tout manque dans le pays, et depuis quelques jours nous mangeons du pain noir.

— Depuis quelques jours nous n'en mangeons plus, observai-je.

— De plus, mon cidre vient de finir...

— On s'en passera.

— Et je n'ai qu'un lit...

— Nous le partagerons.

Le Normand se gratta l'oreille, désappointé.

— Certainement... balbutia-t-il, si cela convient aux citoyens.... mais j'ai peur qu'ils ne soient bien mal...

— Et le moyen d'être mieux ? demandai-je.

Il leva le coin de son tablier, tourna son bonnet et parut hésiter un instant.

— La nouvelle auberge au coin de la place est bien fournie, dit-il enfin.

Je le regardai avec étonnement.

— C'est-à-dire que vous désirez vous débarrasser de nous, maître Floch, m'écriai-je.

Il voulut protester.

— Laissez, dis-je en riant, je devine vos raisons : vous craignez que le capitaine Rigaud ne ressemble à tant de ses confrères qui, après avoir mis la cave et l'office au pillage, partent en oubliant de régler ; mais je vous réponds de celui-ci comme de moi-même.

Dans ce moment le capitaine entra.

— *Vale hospiti*, s'écria-t-il en saluant militairement maître Floch ; voilà ma meute au chenil, le piqueur peut se reposer maintenant.

Il entr'ouvrit sa redingote poudreuse, s'essuya le front et chercha une chaise, l'aubergiste nous demanda si nous désirions quelque chose.

— Tout ce que tu auras, citoyen, répondit le capitaine ; j'ai une faim de Suisse et une soif de trompette ; deux verres d'abord et une bouteille de ce que tu voudras. Les vrais républicains sont plus habitués à la piquette qu'au Falerne ; trop heureux si nous trouvons ici une omelette au lard et le pain à discrétion.

Maître Floch alla chercher ce qu'on lui demandait. Mais dans ce moment les regards du capitaine tombèrent sur le foyer, devant lequel tournait une oie dorée dont la rosée succulente inondait à chaque évolution de larges grillades placées au-dessous, dans un saucier de cuivre.

— Qu'est-ce que cela, citoyen aubergiste ? s'écria-t-il en se levant ; attends-tu donc ce soir un représentant du peuple ou quelque fournisseur ?

— Je n'attends personne, répliqua maître Floch.

— Alors vive la république une et indivisible ! dit le capitaine, débroche et sers, mon brave, nous allons faire un repas digne de Lucullus.

— Pardon, balbutia le Normand, mais la volaille appartient à un voyageur qui y compte pour son souper.

— Pour son souper ! répéta Rigaud ; je m'y oppose ; l'occasion est trop

belle pour la laisser échapper : *raræ fumant civibus culinæ.* Vos cantons sont d'ailleurs sous l'autorité militaire ; je mets ton oie en réquisition, et je t'ordonne de le servir sur-le-champ. Si ton voyageur en veut sa part, qu'il vienne la prendre, je lui servirai moi-même les trois meilleures aiguillettes : *numero gaster impare gaudet ;* mais lui tout laisser serait contraire aux doctrines d'égalité fraternelle qui nous régissent. Où est-il ce mangeur de volaille, que je lui fasse entendre raison.

Maître Floch allait répondre, lorsqu'une porte s'ouvrit au fond ; un homme de petite taille, mais dont la large carrure annonçait une vigueur peu commune, parut tout à coup : à son aspect, l'aubergiste tressaillit.

— Qu'y a-t-il, maître ? demanda le petit homme d'un ton où l'insouciance se mêlait à je ne sais quelle ironie hautaine ; ne demande-t-on pas à partager mon souper ?

— En effet, balbutia maître Floch.

— Je n'ai jamais repoussé des hôtes, reprit l'inconnu en se tournant de notre côté ; les citoyens n'ont qu'à prendre la peine d'entrer ; on ajoutera deux couverts.

Nous le suivîmes dans une petite chambre où la table était dressée, et il nous invita à nous asseoir. Il y eut pour le capitaine et pour moi un moment de léger embarras. La manière dont l'étranger avait prévenu notre demande nous rendait en quelque sorte ses obligés ; nous n'étions plus dans une auberge, mais chez lui. Le capitaine crut devoir se justifier en citant un vers de Phèdre sur l'audace que donne la faim.

— Tu m'excuseras, citoyen, dit l'inconnu ; mais le latin est une langue dont les maquignons font peu d'usage. J'en sais tout juste ce que m'a appris le cordonnier de Vire, qui s'est chargé de trouver des noms romains pour ceux de notre section.

— Tu fais le commerce de chevaux ? demanda le capitaine avec étonnement.

— De père en fils. Jean-Borromée Floville, actuellement dit Caligula, et bourgeois de Vire, comme on s'exprimait autrefois.

Rigaud jeta sur lui un regard scrutateur. Il portait effectivement le costume des maquignons normands, veste de velours, grandes guêtres de cuir, cheveux tressés à la postillonne et légèrement poudrés ; mais il n'avait ni les traits fins, ni l'œil transparent, ni cet accent d'une doucereuse lenteur qui distingue entre tous les *hommes du Nord.* C'était au contraire le brun, la tête carrée et la voix fermement accentuée des vieux Kimrites.

Cependant maître Floch avait apporté le souper, et nous nous mîmes à table. En m'asseyant près du citoyen Floville, mon coude heurta la crosse d'un pistolet qui sortait de sa poche entr'ouverte. Il s'en aperçut, prit l'arme en souriant et la posa devant lui.

— Tu vois que je ne voyage pas sans précautions, citoyen, me dit-il ; ceci est un passe-port dont personne ne conteste la signature.

— Mais qui ne te servira guère contre les balles des chouans, observa le capitaine.

— Barrère vient d'annoncer officiellement à la convention qu'il n'y avait plus de chouans, dit le maquignon en se versant à boire.

— Ce qui n'empêche pas que nos convois ne soient attaqués chaque jour, ajouta Rigaud.

— C'est votre faute, citoyens, reprit le Normand avec un flegme goguenard; on vous a offert cent moyens de pacification pour les départements de l'Ouest... Que n'avez-vous adopté, par exemple, celui du général Guillaume?

— Quel est ce moyen?

— Vous ne connaissez pas le plan du général Guillaume! eh! vive Dieu! je pensais que l'armée républicaine l'aurait mis à l'ordre du jour. Le plan du général Guillaume, citoyens, consiste à former une armée de quatre-vingt mille hommes, dont chaque soldat aurait un certificat de civisme et une paire de souliers de rechange. On diviserait cette armée en douze colonnes qui marcheraient pendant huit jours par douze routes différentes, ayant en tête un général et un représentant en habits neufs. Chaque colonne laisserait en route ceux de ses hommes qui auraient des entorses ou des cors aux pieds, de manière à arriver réduite de moitié aux quatre chemins, près de Saint-Fulgens. Là on élèverait une pyramide sur laquelle seraient gravés *les droits de l'homme et les noms des amis de l'humanité*, le tout surmonté d'un grand bonnet phrygien; puis, autour de cette pyramide, on bâtirait une ville ayant foires et marchés, avec des casernes pour six mille hommes. La ville recevrait le nom de *Commune de l'union*. Enfin tous les chouans du pays seraient avertis qu'ils peuvent se présenter pour faire leur soumission, on leur distribuerait des cartes de sûreté, et le pays serait pacifié.

Nous ne pûmes nous empêcher de rire de cet étrange projet de pacification (1).

— Il y a encore, ajouta le maquignon, le plan du citoyen Ricard, qui consiste à semer les fourrés de trapettes et de piéges à loups, ou celui de la société populaire d'Ernée, qui conseille la formation d'un bataillon de chiens patriotes dressés à la chasse des chouans. La seule chose qui m'étonne, c'est que l'on n'ait pas encore proposé de les prendre à la ligne ou au gluau.

La conversation continua sur ce ton. Le citoyen Floville était libre et railleur dans ses paroles, mais du reste joyeux compagnon. Il parla en connaisseur des paroisses qui produisaient le meilleur cidre, les plus jolies filles et les plus beaux chevaux, interrogea le capitaine sur la force de son détachement, la route qu'il voulait suivre, l'heure à laquelle il devait partir, et lui donna quelques bons conseils sur les précautions à prendre.

Comme nous allions nous lever de table, maître Floch entra en annonçant qu'un municipal, le citoyen Durmel, demandait à parler au capitaine. Il me sembla que le maquignon tressaillait à ce nom.

— Qu'il entre, dit Rigaud.

Et, se tournant vers nous :

— Vous allez voir un homme curieux, continua-t-il : le cœur d'un lièvre sous le plumage d'un paon. Écoutez; c'est lui qui fait tout ce bruit; il a toujours l'air de battre la charge pour annoncer sa venue.

Nous entendions en effet de grands éclats de voix, des jurements et le ch

(1) Ce projet avait été sérieusement proposé.

quetis d'un sabre de cavalerie traînant sur les dalles. Tout à coup la porte, qui était demeurée entr'ouverte, fut poussée brusquement, et un homme tout bariolé d'écharpes tricolores parut sur le seuil. Mais à peine ses yeux eurent-ils rencontré ceux du marchand de chevaux, qu'il fit un bond en arrière.

Celui-ci s'avança vers lui en souriant.

— Eh bien! compère, dit-il, tu ne t'attendais pas à me trouver ici? C'est un coup du sort; je comptais te faire une visite après souper.

— A moi! s'écria le municipal, qui devint pâle.

— Ne sommes-nous pas de vieilles connaissances?... car j'espère que tu ne me gardes pas rancune de notre dernière brouillerie? Tu veux que nous restions amis?

— Certainement! certainement! balbutia le municipal.

— A la bonne heure? dis alors aux citoyens ce que tu as à leur dire; puis j'irai te reconduire chez toi.

En parlant ainsi, le maquignon prit le pistolet qu'il avait laissé sur la table et l'arma avec une sorte d'insouciance nonchalante, comme s'il eût seulement voulu en essayer la batterie. Le capitaine, qui avait tout suivi de l'œil, attira à l'écart l'officier municipal.

— Connais-tu réellement cet homme? lui demanda-t-il à demi-voix.

— Je le connais, répondit Durmel.

— Il fait le commerce de chevaux?

— Oui... de chevaux.

— Et tu es sûr qu'il n'est point dangereux?

— Sûr.

Le municipal avait fait toutes ces réponses les yeux fixés sur le Normand.

— Dépêchons, Durmel, dit celui-ci qui continuait à jouer avec son pistolet.

Le grand homme maigre chercha vivement dans sa poche un papier qu'il remit à Rigaud; c'était le reçu des blés que celui-ci avait amenés à Uzel et devait y laisser. Le maquignon s'approcha alors de nous, et s'adressant au capitaine :

— Au revoir, citoyen, dit-il; nous parcourons trop bien le pays tous deux pour ne pas avoir l'occasion de nous retrouver.

— La chose vous sera facile, répondit Rigaud sèchement; je marche toujours au soleil.

— Moi je cherche l'ombre, lorsqu'il fait chaud, répondit ironiquement maître Floville; mais on peut se reconnaître de loin. Bon voyage et bonne chance.

Puis, se tournant vers le citoyen Durmel, il passa familièrement un bras sous le sien et l'entraîna hors de la chambre. Le capitaine le regarda sortir.

— J'ai idée que ce maquignon-là fait plus souvent usage de ses pistolets que de sa cravache, dit-il d'un air pensif.

— Le citoyen Durmel a pourtant l'air de le connaître, observai-je.

Il secoua la tête.

— C'est possible, dit-il; mais j'y ai été pris tant de fois, que je ne me fie plus à rien dans votre pays de Satan. *Tranquillas etiam naufragus horret aquas.*

## III.

Le lendemain matin, nous quittâmes Uzel avant le jour, nous dirigeant vers Saint-Caradec. Il avait plu une partie de la nuit, on ne voyait au ciel aucune étoile, et le silence n'était interrompu, de loin en loin, que par quelques malédictions dans les rangs, contre le brouillard ou les ornières. Il semblait que nous fussions tous sous l'impression de ce malaise que cause un réveil subit et trop matinal. Le détachement entier marchait à demi endormi sur deux lignes irrégulières et qui ne se reformaient par instants au cri : *Serrez les rangs !* que pour se rompre bientôt de nouveau. Les éclaireurs, lancés des deux côtés de la route, cédant eux-mêmes à cette nonchalance somnolente, ne nous précédaient que de quelques pas et côtoyaient le chemin sans les précautions qui leur étaient ordinaires.

Nous venions de dépasser le carrefour où la route de Saint-Caradec se sépare de celle de Langast, lorsqu'un coup de feu partit derrière nous. Presque au même instant, comme à un signal donné, la fusillade retentit des deux côtés du chemin : plusieurs hommes tombèrent, et il y eut un instant de confusion.

Cependant, sur l'ordre du capitaine, les grenadiers se séparèrent par pelotons et ripostèrent en cherchant à regagner le carrefour, où l'ennemi ne pouvait nous attaquer sans se montrer. Déjà le feu des chouans s'étendait sur toute la ligne ; les balles pleuvaient des deux côtés du chemin dans nos rangs, qui commençaient à s'éclaircir. Rigaud nous cria de nous *égayer* : nous nous débandâmes aussitôt, essayant de franchir les fossés derrière lesquels se cachaient les chouans ; mais, repoussés par la fusillade, nous courûmes au carrefour, où le capitaine fit reformer les rangs.

Jusqu'alors l'ennemi avait gardé le silence ; pas un bruissement dans les feuilles, pas un cri d'appel ou de commandement. La fusillade même cessa subitement. Nous nous regardâmes avec surprise, ne pouvant comprendre ce qui se préparait : il y eut une pause terrible. Tout à coup la cornemuse retentit à droite, à gauche, en arrière, en avant ; à ce signal, les chouans se montrèrent de tous côtés avec de grands cris ; nous étions entourés. Il s'éleva, à cette vue, dans notre troupe une rumeur de saisissement, mais qui s'éteignit presque aussitôt. Nous venions tous de comprendre que notre perte était imminente et certaine ; chacun chercha ses cartouches, serra son arme et se prépara à bien mourir. Profitant du large espace qu'offrait le carrefour, le capitaine nous avait fait former le carré derrière les chariots ; il nous recommanda de ménager notre poudre, de ne tirer qu'au commandement et de nous conduire de manière à ce qu'on ne nous prît pas pour une compagnie du bataillon de l'*Unité* (1) ; il vint ensuite prendre sa place près de moi, et nous attendîmes, la main sur le bassinet.

Cependant les royalistes avaient quitté leurs embuscades et marchaient sur nous dans toutes les directions. On voyait, aux premières lueurs du crépuscule, ce cercle noir et mouvant se resserrer de plus en plus autour de notre faible

(1) Bataillon républicain dont la lâcheté était proverbiale dans l'Ouest.

troupe. L'ennemi avançait sans tirer, comme s'il eût voulu nous égorger à bout portant et d'un seul coup. Le capitaine se tourna vers moi. — *Moriturus te salutat,* dit-il avec un calme sourire. Les chouans n'étaient plus qu'à quelques pas, tous les fusils, comme par un instinct commun, se soulevèrent. Dans ce moment, des cris lointains retentirent, l'ennemi s'arrêta avec hésitation, un bruit de chevaux et des coups de feu venaient de se faire entendre sur la route de Langast. — Les bleus! les bleus! répétèrent les chouans; ils n'avaient point achevé, que le cercle qui nous entourait se rompit, et un détachement de dragons parut sabrant l'ennemi. En nous apercevant, les cavaliers républicains poussèrent un *hourra* de joie et galopèrent à nous. — Il était temps, Populus, — s'écria le capitaine, qui reconnut l'officier commandant les dragons. — Comment, c'est toi, latiniste? — dit Populus en faisant un geste de la main. — A charge de revanche, mon Romain. — Amen, répondit l'officier, et il repartit avec ses dragons à la poursuite des chouans; mais ceux-ci avaient déjà regagné les champs. Les plus hardis tiraillèrent encore environ un quart d'heure derrière les haies, puis tout se tut : le jour était venu. Populus nous rejoignit avec sa troupe, et nous aida à faire l'inspection du champ de bataille. Nous trouvâmes une dizaine de morts et le double de blessés. Les plus maltraités furent placés dans les chariots, les autres montèrent en croupe des dragons, qui prirent avec nous le chemin de Loudéac.

Le jour venait de se lever, et les six ou huit cents hommes qui nous entouraient un quart d'heure auparavant, avaient disparu comme s'ils fussent tous rentrés sous terre. Rien qui pût mettre sur leurs traces, ni indiquer ce qu'ils étaient devenus. Ces landes où nous avions vu, peu d'instants auparavant, fourmiller tant de têtes, briller tant de mousquets, étaient maintenant désertes. De loin en loin, seulement, un paysan traversait la bruyère, sa faucille sur l'épaule, ou recouvrait de gazon la clôture d'un champ en friche.

— Vous voyez ces drôles qui nous regardent passer la bouche ouverte, dit Rigaud, interrogez-les, ils n'auront même pas entendu les coups de fusil que l'on vient de tirer : c'est tout au plus s'ils savent qu'il y a des chouans dans le pays; mais fouillez bien les haies, et vous y découvrirez leur carabine anglaise; prenez leurs mains, et vous les trouverez noires de poudre. Leur présence ici n'est qu'une ruse, leur sécurité de l'audace. La guerre, dans ce pays, est un vrai drame à travestissements. Quand vous croyez mettre la main sur un chouan, vous trouvez un laboureur paisible, et à peine avez-vous tourné le dos, que le laboureur est redevenu chouan. C'est pour avoir regardé comme anéantis des ennemis dispersés, que nos généraux ont annoncé tant de fois la destruction des armées royalistes.

Nous arrivâmes de bonne heure à Loudéac, où le détachement s'arrêtait. Je pris congé du capitaine, et je continuai seul jusqu'au village de Lachèze. Les affaires qui m'y appelaient me retinrent assez tard pour que je me visse forcé d'y passer la nuit. Malheureusement, l'unique auberge du village était un cabaret où l'on me regarda d'un air étonné quand je demandai à souper; ce fut bien autre chose lorsque je parlai d'y coucher. La maison entière n'avait qu'une pièce où se trouvait un seul lit clos pour le cabaretier; je le décidai pourtant à me le céder moyennant un assignat de dix livres, et je me couchai.

IV.

Je ne puis dire depuis combien de temps j'étais endormi lorsqu'un bruit de voix me réveilla en sursaut. Je me rapprochai du mur en ramenant les couvertures sur mes oreilles, espérant me rendormir; mais les voix s'élevaient de plus en plus, mêlées à un cliquetis de verres et à des rires bruyants. La porte du lit que j'avais fermée m'empêchait d'apercevoir les visiteurs importuns qui venaient ainsi troubler mon sommeil. Je me soulevai sur le coude avec un murmure de mauvaise humeur, et j'approchai mes yeux de l'une des ouvertures en trèfle percées à mon chevet. A peine eus-je jeté vers le foyer un regard à moitié endormi, que je me redressai épouvanté. Quatre chouans, portant la cocarde noire, étaient assis devant la table, leurs fusils entre les genoux. L'un d'eux tenait à la main des papiers qu'il parcourait. Au bruit que fit l'aubergiste en apportant un nouveau *pichet* de cidre, il leva la tête, et je reconnus maître Claude Floville, le maquignon d'Uzel.

— Avez-vous la liste de Meslin et de Brehan, commandant? demanda un des chouans, reconnaissable à son chapeau de feutre surmonté d'un panache vert.

— Je les tiens, répondit-il.

— Et combien de nouveaux enrôlements?

— Voici.

Et il les lut à demi-voix.

— Enrôlés depuis le huit, au prix de deux livres par jour avec promesse de trois livres dès l'entrée en campagne : *Chasse-Bleus, la Bécasse, la Volonté, Fleur-de-Chêne, Marche-à-Terre, Commode, l'Amoureux.*

— Trop peu, dit d'un ton bref et saccadé un troisième chouan au visage bourgeonné et aux yeux cachés par d'épais sourcils; il faut que toutes les paroisses se lèvent comme en Vendée; tuez les bœufs des retardataires, et allumez une botte de foin sous leurs toits, tous marcheront.

— Oui, dit Floville; mais aussi, à la première rencontre, tous jetteront là leurs fusils pour prendre en main leurs sabots.

— Vous n'avez aucune nouvelle d'*Obéissant* (1)? demanda le quatrième interlocuteur, qu'à sa voix frêle et à son parler nonchalant il était facile de reconnaître pour un gentilhomme étranger au pays, et plus accoutumé aux causeries de salon qu'aux commandements en plein air.

— *Serviteur* et *Coco* en ont reçu, répondit le maquignon.

— Eh bien!

— Pitt promet des fusils, de la poudre et des vestes rouges, pour nos paysans.... avec des vestes rouges et des plumets, nous les mènerons au feu comme à la danse; ceux qui tomberont seront trop heureux d'arriver habillés de neuf en paradis.

Le petit chouan à la voix grêle secoua la tête.

— Tant qu'on ne vous débarquera point ici une armée d'émigrés, il n'y a

(1) Nom de guerre donné par les royalistes à Cormatin.

rien à espérer, dit-il; vos Bretons sont des sauvages dont on ne peut se faire entendre; ce qui vous manque avant tout, messieurs, ce n'est ni la poudre ni l'argent : ce sont des hommes bien nés pour vous commander.

— Ne craignez donc rien, s'écria Floville ironiquement; ils viendront dès qu'il n'y aura plus de coups à recevoir.

— Reste à savoir si nous voudrons d'eux alors, dit brusquement l'homme à la face bourgeonnée.

Le jeune gentilhomme le regarda avec hauteur.

— Vous oubliez que la noblesse a ses droits, observa-t-il. Le roi saura récompenser les services de tout le monde; mais la première condition pour le retour au bon ordre est de l'établir parmi vous, en donnant à chacun la place à laquelle son rang l'appelle. Il y a ici une confusion que l'émigration ne peut tolérer plus longtemps. L'armée royaliste est aussi républicaine que celle des bleus. Les gardes-chasse s'y sont faits les égaux de leurs anciens maîtres, et vous avez des colonels nés pour être sergents recruteurs.

— Comme moi, par exemple, monsieur le vicomte? demande le chouan en ricanant.

— Comme vous, mon cher, répondit le gentilhomme avec un sang-froid impertinent.

— Que les émigrés viennent donc nous arracher nos commandants ! s'écria le gros homme, qui se leva les poings fermés; venez-y, vous, tout le premier, si vous l'osez.

— Monsieur! dit le vicomte avec hauteur.

— Allons! la paix, s'écria Floville; monsieur le vicomte n'a point, que je sache, mission du roi pour distribuer les grades dans l'armée; et toi, Bénédict, mon brave, sois bon enfant, et laisse dire. Il est temps que tu partes d'ailleurs, on t'attend.

Les chef de bande voulut répliquer; mais, sur un geste du maquignon, sa voix s'éteignit comme le grondement d'un chien irrité auquel son maître impose silence. Il vida son verre, se leva lentement, examina l'amorce de son fusil; puis, se tournant vers le chouan au panache vert :

— Viens-tu, Bail? demanda-t-il brusquement.

— Où cela?

— A la forêt de Lorges.

Bail se leva; tous deux souhaitèrent le bonsoir à Claude, et sortirent. Lorsqu'ils furent partis, celui-ci se tourna vers le vicomte qui jouait avec son verre d'un air boudeur :

— Vous avez eu tort, monsieur, dit-il sérieusement; vous venez de blesser des hommes qui sont nos meilleurs chefs de bande, et dont nous avons besoin.

— En vérité, répondit l'émigré, j'ignorais que MM. Bail et Bénédict fussent si indispensables au salut de la monarchie; j'ai le malheur de ne point savoir m'encanailler.

Floville regarda le jeune homme :

— Monsieur le vicomte y met de la modestie, dit-il, car, si je ne me trompe, il fréquentait à Coblentz la plupart des mousquetaires émigrés.

— Les mousquetaires sont gentilshommes, monsieur! répliqua le jeune noble sèchement.

— Ce qui les dispense d'être autre chose.

— Ils ne se dispensent pas au moins de soutenir leurs droits.

Floville haussa les épaules; il y eut un court silence.

— Mais, reprit tout à coup le jeune gentilhomme, j'ignorais que vous fussiez aussi bien instruit de ce qui se passe à Coblentz; je ne me rappelle point avoir eu l'honneur de vous y voir.

Claude rougit légèrement.

— En effet, dit-il, je n'ai point passé le Rhin.

— Et vous avez agi prudemment, reprit le vicomte d'un ton d'indifférence; l'air est malsain en Allemagne, j'ai moi-même un cousin qui a refusé d'émigrer, et auquel nous avons envoyé une quenouille.

Floville tressaillit.

— Ne m'en auriez-vous point aussi, par hasard, apporté une? demanda-t-il.

— Ma foi non, répondit le jeune homme avec un rire impertinent.

— Il fallait le faire, monsieur, dit Claude en le regardant fixement, car ici les quenouilles se changent en épées; ici, nous avons mieux aimé défendre la monarchie que l'abandonner.

Et, comme le vicomte voulut l'interrompre :

— Oh! je sais ce que vous allez dire, s'écria-t-il impétueusement, je sais ce que l'émigration pense de nous, et quels sont ses projets! Quand nous aurons réussi, nous autres pauvres gentilshommes de campagne, à refaire un coussin de trône avec notre peau, les fidèles arriveront pour réclamer leurs droits. Puisaye m'en a averti : les grands seigneurs de Coblentz ne nous considèrent que comme des laquais qui gardent leurs places au spectacle, les plus pressés nous arrivent déjà avec des brevets de colonels et des pistolets de poche pour conquérir la France; mais, quelles que soient leurs prétentions, ils feront sagement de se rappeler qu'ils ne peuvent rien être ici qu'avec notre permission et par notre volonté.

— C'est-à-dire, monsieur, dit le gentilhomme en se levant, que moi, qui suis un de ces colonels, je dois attendre qu'il vous plaise de reconnaître le titre accordé par Sa Majesté?

— Et que vous ayez fait vos preuves.

— A l'instant même, dit-il vivement; je vous laisse le choix des armes.

Floville haussa les épaules.

— Aucun de nous n'a besoin d'accepter un duel pour prouver son courage, monsieur le vicomte, répliqua-t-il avec un sourire de dédain.

L'émigré fit un geste d'emportement qu'il réprima aussitôt.

— Pardon, dit-il ironiquement, je crois toujours parler à des gentilshommes, et j'oublie que les lois de l'honneur ne sont pas ici plus en usage que celles de la loyauté. Mais puisqu'il en est ainsi, monsieur, j'en appellerai aux royalistes; ils verront jusqu'à quel point ils doivent continuer d'obéir à un chef qui n'obéit plus lui-même aux ordres du roi.

— Faites, répondit Claude; mais priez le ciel surtout qu'aucun ne vous écoute, car si vous détournez un seul homme de l'obéissance qu'il me doit,

aussi vrai qu'il y a un Dieu, je vous fais fusiller, votre brevet de colonel cousu sur la poitrine.

— Vous! s'écria le vicomte, je vous en défie.

— Essayez, répliqua tranquillement Claude.

— Eh bien! soit, dit le jeune homme en remettant son chapeau; aussi bien les paroles sont inutiles, nous nous reverrons, monsieur de Boishardy.

— Dieu vous en garde, monsieur le vicomte.

L'émigré lui jeta un regard dédaigneux, saisit son fusil et sortit.

## V.

J'avais suivi toute cette scène avec une curiosité mêlée de terreur, et bien avant que le vicomte eût nommé le prétendu maquignon, je l'avais reconnu à son langage; mais, quoique j'eusse entendu dire de la générosité de Boishardy, j'étais peu rassuré sur les suites de cette aventure. Je venais, en effet, d'assister à des débats qu'il avait tout intérêt à tenir secrets, et si j'étais aperçu, je pouvais craindre qu'il ne trouvât prudent de me condamner pour toujours au silence. Je demeurai donc immobile, retenant mon haleine et espérant qu'il se déciderait enfin à quitter le cabaret. Mais que l'on juge de mon étonnement, lorsque je le vis s'approcher du lit et ôter sa veste de velours. L'aubergiste, qui venait de rentrer, n'en parut pas moins saisi.

— Est-ce que mon maître veut se coucher? demanda-t-il d'une voix troublée.

— Pourquoi non? répondit Boishardy en délaçant ses brodequins.

— Mon maître est-il sûr que les bleus ne feront point de ronde cette nuit?

— Le village est bien gardé, et tu veilleras.

Le cabaretier se gratta la tête; il y eut une pause.

— Mon maître dormirait mieux chez Clerot, reprit-il enfin avec hésitation.

Boishardy leva la tête, regarda le lit fermé, puis le paysan, qui baissa les yeux.

— Il y a quelqu'un couché là, dit-il en saisissant vivement son fusil.

L'aubergiste recula.

— Qui est-ce, malheureux?

— Un voyageur, balbutia le paysan.

— Son nom?

— Il ne me l'a point dit.

Le chouan arma son fusil et fit un pas vers le lit; je l'ouvris brusquement.

— C'est une vieille connaissance, maître Floville, dis-je en avançant la tête.

Le prétendu maquignon me regarda un instant, puis partit d'un éclat de rire.

— Dieu me damne! c'est mon convive d'Uzel, s'écria-t-il.

— Lui-même.

— Et qu'avez-vous fait de votre capitaine?

— Il est resté à Loudéac.

— Que le ciel le conserve! je le retrouverai.

— Vous avez déjà eu, à ce qu'il me semble, une chaude entrevue au carrefour.

Boishardy sourit.

— Je vous y ai vu, dit-il.

— En effet.

— Avec un fusil de chasse dont vous vous serviez fort bien. Qu'en avez-vous fait?

— Le voici.

— Précaution prudente, dit le chouan en plongeant un regard perçant dans l'obscurité du lit clos; mais, si vous le permettez, citoyen, Pierre le gardera, et je prendrai sa place près de vous. Voilà trois nuits que je n'ai pas dormi; vous êtes trop bien élevé pour refuser une part de votre *ballin* à celui qui vous a donné une part de son souper.

La moindre hésitation eût été malséante; je passai mon fusil au cabaretier, et déclarai que j'allais céder la place; mais Boishardy refusa, et comme j'insistais :

— Votre politesse n'est-elle point de la défiance, citoyen? demanda-t-il avec quelque vivacité.

— Si vous le croyez, je reste, répondis-je.

— Et vous faites bien, dit-il avec une grâce sérieuse que je ne lui avais point encore vue, car mon frère ne serait pas plus en sûreté à mes côtés; vous pouvez dormir aussi tranquillement que je vais dormir moi-même, monsieur; vous êtes sous la garde de mon honneur.

Il était monté près de moi; nous partageâmes fraternellement l'espace et la couverture; il me souhaita le bonsoir, et sa respiration bruyante m'avertit bientôt qu'il était endormi. Ma position était trop singulière pour ne point me causer une sorte d'inquiétude fiévreuse et involontaire. Je demeurai longtemps éveillé sans oser faire un mouvement, ni pousser un soupir. Enfin pourtant la fatigue l'emporta; mes yeux se fermèrent et je m'endormis à mon tour. Je fus réveillé par la voix de mon camarade de lit; je me redressai en sursaut : il était déjà levé.

— Eh bien! demanda-t-il, comment avez-vous passé la nuit?

— Mal, répondis-je.

Il éclata de rire.

— Décidément, la république et la monarchie ne peuvent être à l'aise sous la même couverture; mais debout, citoyen, le déjeuner vous attend.

L'aubergiste venait en effet d'apporter du pain noir, du cidre et un morceau de lard rance; je me hâtai de m'habiller et de m'approcher de la table. Boishardy me montra un escabeau vis-à-vis de lui.

— Asseyez-vous là, et causons en déjeunant. Je suis fâché que le capitaine ne soit pas des nôtres, il nous parlerait latin, et je lui indiquerais quelque nouveau moyen de faire cesser la chouannerie.

— La chouannerie cessera le jour où vous désirerez la paix, observai-je.

— La paix, répéta Boishardy en haussant les épaules; qui vous dit que les royalistes ne la désirent point? Croyez-vous donc que nous fassions la guerre par passe-temps? Si nous vivons comme des bêtes fauves, creusant notre tanière dans les bois, pillant les convois qui passent et tuant les bleus, c'est qu'on a brûlé nos demeures, fauché nos blés, égorgé nos familles. La cocarde

noire que nous portons est moins un signe de parti que de douleur; nous sommes en deuil de toutes nos joies perdues, et il ne faudrait point nous appeler une armée de royalistes, mais une armée de désespérés. Vous nous parlez de paix maintenant, parce que vous avez commencé à sentir nos morsures; mais quelles réparations nous accorderez-vous pour le passé? quelles garanties pour l'avenir? Est-il une transaction possible entre ceux qui ont tout perdu et ceux qui ont tout pris?

— Qu'en savez-vous tant que vous ne l'aurez pas essayé? répliquai-je. Voulez-vous véritablement la paix? dites-le, et les patriotes, qui la veulent comme vous, viendront en discuter les conditions. Songez d'ailleurs aux résultats de la lutte que vous avez entreprise. Vaincus, vous supporterez seuls tout le poids de votre défaite; vainqueurs, c'est à d'autres que profitera le succès. Vous le savez, car vous l'avez dit hier à ce vicomte dont l'orgueil vous indignait. Il vous a accusé d'être presque aussi républicain que nous-mêmes, et il avait raison; à votre insu, vous avez tous nos instincts. Si le parti que vous défendez aujourd'hui recouvrait la puissance, vous seriez le premier à vous révolter contre ses iniquités et ses priviléges. Chouans et bleus combattent pour deux mots différents, au fond pour une même chose, l'indépendance. Ce que vous avez droit de vouloir, ce que vous désirez véritablement, c'est la sûreté pour vos biens et vos personnes, le respect pour vos croyances. Or tout cela, on peut vous le donner; tout cela, nous le désirons comme vous.

Mon compagnon écoutait avec attention; je crus avoir trouvé un côté accessible dans cette âme mobile et fière.

— Nous ne sommes point aussi ennemis que vous le croyez, repris-je: renvoyez vos paysans à leurs charrues, nos soldats rentreront dans leurs cantonnements, et vous verrez cette grande fureur tomber des deux côtés. C'est le combat journalier qui donne goût à la guerre. Voyez plutôt: hier vous m'auriez tué au premier coin de route, aujourd'hui nous choquons nos verres et nous causons presque comme des amis; c'est qu'hier vous n'auriez vu que ma cocarde, tandis qu'aujourd'hui vous avez entendu ma voix et échangé la parole avec moi. Croyez-le bien, monsieur, il y a quelque chose de plus puissant que les préjugés des partis, c'est l'entraînement de tous les fils d'Adam les uns vers les autres. Les haines politiques sont des erreurs d'optique de l'esprit. De loin on voit seulement l'idée, et l'on déteste l'homme qui la défend; mais, en approchant, l'homme reparaît, et l'idée devient seulement un habit qu'on lui pardonne. Ce sont les natures et non les opinions qui font les irréconciliables ennemis.

Boishardy fut un instant sans répondre, on eût dit que mes paroles l'avaient ébranlé.

— Il y a du vrai dans tout cela, reprit-il d'un ton pensif; mais sais-je même si les chefs républicains consentiraient à la trêve indispensable pour s'entendre?

— N'en doutez pas: tout le monde est fatigué d'une guerre odieuse, et les colères sont usées. Je connais le général Humbert, faites des propositions, je les lui porterai moi-même.

— Il faudrait consulter les autres chefs.

— Qui vous en empêche?

— Écoutez, reprit-il après avoir réfléchi ; plusieurs d'entre eux se réunissent aujourd'hui même au *placis ;* si je vous y conduisais, jurez-vous de n'en point abuser?

— Sur l'honneur.

— Alors, c'est dit, s'écria-t-il en se levant; sortons.

Il alla prendre son fusil, me remit le mien, et nous partîmes. J'éprouvai quelque surprise de la facilité avec laquelle mes avances avaient été accueillies, mais j'attribuai cet empressement à la lassitude d'une lutte sans issue, peut-être au dépit. J'appris plus tard que ma proposition avait prévenu les désirs du chef royaliste, qui cherchait les moyens de traiter d'une suspension d'armes nécessaire aux insurgés pour s'organiser.

Nous trouvâmes dans le cimetière, au milieu du village, une vingtaine de chouans qui nous attendaient. A notre approche, ils portèrent la main à leurs chapeaux, entourés pour la plupart de médailles, de chapelets bénits et d'images de saints. Mon compagnon appela l'un d'eux par le nom de *Fleur-d'Épine*, et l'entretint quelque temps à l'écart. Il fit ensuite un signe; tous les paysans prirent leurs fusils, dont ils avaient enveloppé la batterie dans un mouchoir pour la garantir de la rosée de la nuit, et nous nous dirigeâmes, à travers champs, vers la forêt de la Prenessaye. Boishardy marchait en tête avec moi, et les chouans suivaient sans ordre, à quelques pas l'un de l'autre, le fusil sous l'aisselle, et dans un profond silence. Trois d'entre eux étaient partis en avant, la houe sur l'épaule, comme des gens qui se rendent au travail. Nous allions atteindre la route conduisant de Saint-Méen à Loudéac, lorsqu'un sifflement aigu et cadencé se fit entendre. La troupe s'arrêta brusquement et prêta l'oreille; le même sifflement retentit de nouveau, mais avec des modulations différentes.

— C'est un convoi, dit Boishardy rapidement; à votre poste, mes gars.

L'ordre donné à demi-voix circula de proche en proche; les chouans se glissèrent silencieusement le long des haies qui bordaient la route, s'accroupirent, et disparurent comme par enchantement. J'étais demeuré seul, assez embarrassé de ma position, et fort inquiet de ce qui allait se passer. Je courus vers une ouverture de la haie; de l'autre côté du chemin se trouvait celui des éclaireurs dont le sifflet nous avait avertis. Il paraissait sérieusement occupé à réparer une brèche faite au fossé. Du côté de Saint-Méen s'avançait le convoi annoncé, au milieu de tourbillons de poussière. C'était un troupeau de bœufs conduit par quelques soldats du bataillon de la Côte-d'Or, récemment arrivé en Bretagne. Ils marchaient sans défiance, le fusil sur l'épaule, riant, causant haut et chantant. La tête du convoi allait passer devant le champ occupé par les troupes de Boishardy, lorsque je sentis la main de ce dernier se poser sur mon épaule. Je me détournai vivement.

— Au nom du ciel! n'attaquez point, m'écriai-je; songez au motif qui nous conduit à la Prenessaye; ne rendez pas un rapprochement plus difficile par de nouveaux meurtres.

— Mes gars ont ordre de ne point tirer, répondit-il; mais attention, les voici qui mettent leur museaux hors du terrier.

Les chouans venaient de s'élancer brusquement sur la route, et avant que les soldats eussent pu se mettre en défense, ils furent entourés, saisis et désarmés. On conduisit à Boishardy le sous-officier qui commandait l'escorte.

— La république te doit des remercîments pour ta manière de surveiller ses convois, dit le chouan en riant; tu marches en pays ennemi comme si tu allais au cabaret.

— C'est vrai, dit le soldat d'un ton de mauvaise humeur, mais j'arrive du Rhin, et je n'entends rien à votre guerre de brigands.

— On t'a pourtant averti, je pense, que nous ne faisions point de prisonniers?

— Oui.

— Alors, tu sais...

— Je sais que vous êtes des sauvages qui mangez du patriote à vos quatre repas, et qu'aujourd'hui vous allez vous régaler...

— Nous épargnons ceux qui passent dans nos rangs, observa Boishardy.

Le sergent le regarda de côté, haussa les épaules, et se mit à siffler l'air de *la Carmagnole*.

— Sais-tu que nos soldats reçoivent trois livres par jour, continua le chouan, et que lorsqu'ils auront rétabli la monarchie...

— Tu perds ton temps, l'ancien, assez de conversation, fais-nous fusiller, et que ça finisse.

Boishardy se mordit les lèvres et appela *Fleur-d'Épine*. Je voulus m'interposer, mais il me fit signe de ne rien craindre. Le paysan s'avança des ciseaux à la main, ordonna au sergent de se décoiffer, et eut bientôt rasé la longue chevelure qui lui tombait sur le cou.

— Est-ce que l'armée royaliste tient une fabrique de faux toupets? demanda le républicain avec un étonnement ironique.

— L'armée royaliste veut connaître ceux à qui elle fait grâce, répliqua Boishardy, car elle ne pardonne qu'une fois, et si tu retombes jamais entre ses mains...

— Compris, dit le sergent avec un geste énergique.

— Ta feuille de route, maintenant.

Il la présenta, et le chouan y écrivit quelques mots au crayon.

— Nos bandes t'arrêteront peut-être, dit-il en la lui rendant; mais si tu montres ceci, elles te laisseront passer.

— Ainsi je puis continuer mon chemin? demanda le soldat.

— Tu le peux.

— Avec le convoi?

Boishardy sourit.

— Soit, dit-il; la république est pauvre, et Dieu a dit de donner à ceux qui ont faim. Emmène tes bœufs, vieux rogneur de portions, et bon voyage.

Le sergent porta militairement la main à son chapeau.

— Votre nom, citoyen chouan? demanda-t-il avec une sorte de respect.

— Boishardy.

— Eh bien! aussi vrai que je m'appelle Marceau, dit-il en regardant le gentilhomme, je n'oublierai point votre politesse.

Et retournant à ses soldats, qui étaient demeurés sous la garde des chouans, il continua avec eux sa route vers Rostrenen. Lorsqu'il fut parti, Boishardy se tourna de mon côté.

— Tu vois que je fais le premier pas, dit-il, et que je donne l'exemple.

— On le suivra, répondis-je, car le bien a, comme le mal, sa contagion. Chez les méchants mêmes, l'orgueil tient lieu de vertu, et ils ne veulent pas plus être surpassés en clémence qu'en cruauté.

Nous traversâmes le chemin, et continuâmes à nous diriger à travers les fourrés. Depuis notre sortie du village, j'avais eu plusieurs fois l'oreille frappée du son de ces trompes qui servent à nos bergers pour leurs appels. Dès que nous parûmes sur la lisière de la forêt, les mêmes sons se firent entendre plus distinctement, et dans toutes les directions. On eût dit que les échos cachés les répétaient de proche en proche. Boishardy s'aperçut de mon étonnement.

— Ce sont les *sonneurs de corne* qui annoncent notre arrivée, me dit-il.

— Mais où sont-ils?

— Au-dessus de nos têtes, dans le feuillage des chênes. Ils aperçoivent de là tout ce qui se passe dans le pays à plusieurs lieues à la ronde, et nous avertissent aussitôt. On sait, à leur manière de *corner,* si c'est un détachement de bleus ou de royalistes qui s'approche, quelle est sa force, et de quel côté il vient. Toutes les forêts où nous avons des *placis* sont ainsi liées par une ligne télégraphique, et il suffit de quelques minutes pour que nos mouvements ou ceux de l'ennemi soient connus d'une frontière à l'autre de l'évêché.

Cependant nous avancions toujours en suivant des sentiers tortueux à travers le fourré; tout à coup nous nous trouvâmes en face d'une sorte de rempart formé d'arbres abattus et devant une petite porte gardée par deux chouans en uniforme vert. Nous étions arrivés au *placis* de la Prenessaye. A notre vue, les sentinelles présentèrent les armes; Boishardy les salua par leurs noms, et nous entrâmes.

## VI.

Le *placis* ou campement de la Prenessaye formait, au milieu de la forêt, une clairière de plusieurs arpents entourée d'abattis. Environ cent cabanes de feuillage avaient été bâties dans cette enceinte; au milieu s'élevait un chêne immense, au sommet duquel brillait une croix d'étain. Un autel de gazon paré de fleurs des bois avait été dressé au pied de l'arbre.

Au moment où nous entrâmes, tout était en mouvement dans cet étrange village. On voyait les femmes moudre le grain aux portes, les vieillards fondre des balles près du foyer, les jeunes gens apprendre l'exercice à l'ombre du grand chêne. Les jeunes filles elles-mêmes étaient occupées à fabriquer des cocardes blanches ou à tresser des chapeaux d'une paille grossière. Nous venions d'entrer, lorsqu'un jeune paysan courut à nous.

— Les autres commandants sont-ils arrivés? demanda mon compagnon.

— Aucun ne peut venir, répondit le paysan.

— Pourquoi?

— Ils surveillent un débarquement à la côte.

— Qui te l'a dit?

— Mme Catherine.

— Catherine ! s'écria le chouan ; elle est ici?

— Quand vous êtes arrivé, elle allait partir pour la ferme de Gouray.

Boishardy fit un mouvement.

— Que dis-tu? balbutia-t-il en regardant le jeune paysan.

— Quelqu'un lui a parlé de Jeanne, répliqua celui-ci à voix basse.

Boishardy le prit par la main, l'entraîna à l'écart, et je ne pus entendre la suite. Ils causèrent un instant ensemble très-vivement, puis tous deux se dirigèrent vers la hutte la plus éloignée.

Resté seul, je me mis à me promener en plongeant dans les cabanes ouvertes un regard curieux. Toutes se ressemblaient, et c'était pour toutes le même ameublement : des escabelles autour d'une table grossière, un lit de paille ou de mousse avec un bénitier de fayence au chevet, quelques vases pleins de lait, du pain noir, un berceau d'enfant suspendu au toit; quelquefois, dans le coin le plus sombre, une chèvre broutait des feuilles sèches. De loin en loin j'apercevais un vieillard qui fourbissait des armes, un blessé les mains jointes sur son chapelet, ou une femme allaitant son enfant. Boishardy avait raison : c'était une ville de guerre et non un campement; la famille avait été transportée là avec toutes ses habitudes; le mouvement du ménage s'y mêlait au mouvement militaire, le bruit du travail ou bruit des armes. Mais ce bruit et ce mouvement avaient quelque chose de morne. Chacun était tout entier à son œuvre, la faisant vite et silencieusement. Point de chant de femme, nul cri d'appel, aucun rire de voisin. Les enfants, assis au milieu du placis verdoyant, ne jouaient pas; les chiens, endormis au soleil, levaient la tête à mon approche sans oser aboyer; une sorte de contrainte planait sur tout, et les oiseaux seuls chantaient autour de cette triste ville de la forêt.

J'étais tout occupé de l'étrange spectacle que j'avais sous les yeux, lorsque la voix de Boishardy me fit détourner la tête. Il s'avançait vers nous accompagné d'une jeune femme que je reconnus tout de suite pour celle de ses maîtresses que ses soldats avaient surnommée *la Royale*. La beauté de cette femme m'éblouit; elle portait un costume d'amazone en drap bleu garni de brandebourgs, un chapeau à cuve basse orné d'une plume blanche, et des bottines à franges d'or. Ses cheveux noirs tombaient en longues boucles sur son cou d'une blancheur rosée; elle tenait dans sa main droite une carabine incrustée de nacre et précieusement ciselée, tandis que son autre main dégantée était passée au bras du jeune chef. A la voir s'avancer ainsi, belle, forte et si fièrement noble dans son amour, on eût dit une Diane chasseresse. Je me découvris à son approche avec une sorte d'admiration : elle salua légèrement.

— Nous ne pourrons voir les autres chefs royalistes, me dit Boishardy; mais je ne veux point que votre course ait été inutile. Voici, pour le général Humbert, une lettre dans laquelle je propose de suspendre les hostilités tout le temps qu'il faudra pour s'entendre.

— Le général la recevra aujourd'hui même, répondis-je en faisant un mouvement pour prendre congé.

La compagne de Boishardy me retint.

— Vous venez de faire une longue route, monsieur, dit-elle, et vous ne pouvez nous quitter ainsi; veuillez entrer dans notre cabane; vous y trouverez l'hospitalité du charbonnier.

Je m'inclinai en remerciant, et je la suivis. La hutte de Boishardy était plus grande que les autres, mais non plus ornée. J'y trouvai la table servie avec un mélange de luxe et de rusticité qui me frappa. Deux ou trois couverts de vermeil, des porcelaines de Saxe et quelques cristaux émaillés étaient confondus avec les fourchettes de fer, les jattes de hêtres et les poteries vertes du canton. Le chef royaliste m'engagea à prendre place, et pria M^me Catherine de faire les honneurs pendant qu'il donnerait audience.

Son arrivée venait d'être annoncée, et une vingtaine de chouans étaient déjà réunis devant le seuil. Tous portaient les insignes de quelque grade, sauf un seul, dont le costume rappelait à la fois le cloarec et le maître d'école. C'était le percepteur de l'armée. Il entra le premier, tenant sous le bras un portefeuille de cuir noir, et à la main une sacoche de toile bise qu'il déposa devant le chef royaliste.

— Combien as-tu là? demanda celui-ci.

— Deux cents livres seulement, monsieur le marquis.

— Que dis-tu? Étienne-le-Bon en devait seul huit cents.

— Comme tous les fermiers de biens nationaux auxquels je demande le prix de leurs fermages, il m'a répondu qu'il avait déjà payé à son nouveau maître.

Boishardy frappa la table du poing.

— Nous seul avons droit de lui donner quittance comme représentant de son légitime maître, s'écria-t-il; ce qu'il a payé à un usurpateur ne le libère point; il faut qu'il le sache. — Écris.

Le receveur tira de sa poche une longue écritoire de basane, mit un genou en terre, posa sur l'autre son portefeuille de cuir et leva la tête, comme pour avertir qu'il était prêt; Boishardy dicta :

« De par la loi de Jésus-Christ crucifié pour toi comme pour moi,

» Nous, chef des armées catholiques,

» Nous demandons à Étienne-le-Bon, de la commune de Pleneuf, pour les fermages des terres et de la métairie appartenant à M. de Rollo, la somme de huit cents livres pour l'année 1791; faute de quoi nous entrerons en jouissance immédiatement de tout ce qui lui appartient, et le traiterons comme rebelle. »

Boishardy prit le papier, signa, et le remettant au receveur :

— Tu portera ceci à Étienne, dit il, et si dans deux jours les huit cents livres ne sont point soldées, moitié en espèces, j'enverrai *Fleur-d'Épine* avec ses gens.

Le receveur sortit, et d'autres chouans entrèrent. Tous venaient rendre compte de quelque mission récemment exécutée. Les uns avaient descendu toutes les rivières et tous les ruisseaux, depuis les sources jusqu'à la mer, défendant aux meuniers, sous peine de mort, de travailler pour la ville; d'autres avaient parcouru les fermes, enlevant les roues des chariots ou brulant les essieux. Plusieurs apportaient la liste des patriotes répandus dans les cam-

pagnes et les villages. Devant chaque nom, on lisait une des lettres S, R, T, ce qui voulait dire : *surveillé*, *rançonné*, ou *tué*.

Boishardy avait attentivement écouté tous ces rapports ; il demanda quelques nouvelles explications, donna ses ordres avec clarté, puis congédia tout le monde. Mme Catherine sortit alors, et il vint prendre sa place vis-à-vis de moi.

— Eh bien ! que pensez-vous de notre manière de faire la guerre? me demanda-t-il en souriant. Les républicains ne savent pas que nous les parquerons dans la famine. Vos villes seront bientôt pour vous comme le cachot d'Ugolin, et vous vous y mangerez l'un l'autre. Avertissez-en vos généraux, peut-être se montreront-ils moins difficiles sur les conditions de la pacification.

Ces derniers mots m'expliquèrent l'apparente confiance du chef royaliste ; en me rendant témoin de son audience, il avait espéré m'effrayer.

— Je dirai ce que j'ai vu, répondis-je, mais veuillez rappeler, de votre côté, monsieur, aux chefs de l'armée royaliste, que hors de la Bretagne, de la Normandie et de la Vendée, il y a la France républicaine qui nous enveloppe tous, et que si vous nous parquez dans la famine, elle pourra, elle, vous parquer dans la mort. Les malheurs mêmes des patriotes ne vous profiteront point ; vous pouvez espérer la victoire, jamais le succès, car, dans les guerres civiles, ce sont toujours les minorités qui succombent. Vos paysans se lasseront d'ailleurs de cette vie de bêtes fauves ; quelque jour, en passant devant leurs villages abandonnés, ils se sentiront repris de l'amour du foyer, et ils jetteront là leurs carabines pour arracher l'herbe de leurs seuils.

— Détrompez-vous, me dit Boishardy ; vous ignorez quel charme a cette vie toujours militante et vagabonde, que de joies secrètes offre cette perpétuelle partie jouée contre la mort. On se sent vivre, on éprouve sa force, on a conscience de ce que l'on peut et de ce que l'on vaut. Cette race, d'ailleurs, est avant tout esclave de l'habitude ; sous peu vous la verrez aller à la bataille aussi tranquillement qu'elle conduirait sa charrue, et une fois devenus soldats, nos Bretons ne voudront plus habiter que le camp.

Cependant le jour avançait, et j'allais me lever pour prendre congé de Boishardy, lorsque le chouan qui avait déjà annoncé au chef royaliste l'arrivée de Mme Catherine, parut à la porte, suivi d'une jeune paysanne dont l'aspect me frappa. Elle avait les pieds nus, les cheveux à demi épars, et pour tout vêtement une jupe courte frangée par les épines. Sa chemise de toile rousse, qu'une épinglette à grains coloriés ne fermait qu'à moitié, laissait voir une partie de ses épaules dorées par le soleil. Elle était haletante, couverte de poussière et de sueur, mais éblouissante de je ne sais quelle beauté sauvage. En l'apercevant, Boishardy se leva d'un bond.

— Jeanne? s'écria-t-il.

Et regardant autour de lui avec inquiétude :

— Pourquoi as-tu quitté le Gouray? continua-t-il rapidement et tout bas ; je te l'avais défendu. Que veux-tu? Que viens-tu faire ici ?

— Vous sauver, maître, répondit la jeune fille.

— Moi !

— Les bleus ont été avertis que vous étiez au *placis* avec un petit nombre de gars.

— Eh bien!

— Ceux de Collinée, de Loudéac et de Montcontour se sont donné rendez-vous ce soir pour entourer la forêt et y mettre le feu.

— Le feu!

— Je l'ai entendu dire à l'un des chefs. Tous les chemins et tous les ponts sont déjà gardés, de peur que vous ne soyez avertis. Pour venir, il m'a fallu gagner le Moulin-Blanc et traverser le Lié sous le feu des postes.

— Ils ont tiré sur toi! s'écria Boishardy.

— Vingt coups au moins; mais les touffes d'aulnes et de bouleaux m'ont préservée. J'entendais les balles grésiller dans les feuilles comme la giboulée de mars. Voyez plutôt, maître, c'est une balle qui a coupé ceci au-dessus de ma tête.

A ces mots, la jeune paysanne éleva en riant une branche de saule qu'elle tenait à la main.

— Et tu n'as pas eu peur! demanda Boishardy.

— Je n'en ai pas eu le temps, je pensais à vous, et j'étais pressée d'arriver, moi.

— Merci, Jeanne, merci, ma louve, dit le chouan en posant affectueusement la main sur l'épaule de la jeune paysanne. Tout son corps s'assouplit et frissonna à ce toucher, et elle leva sur le chef royaliste le regard amoureux du chien qui sent la caresse du maître.

— Il y a si longtemps que vous n'aviez passé par la ferme, dit-elle, et vous m'aviez défendu aussi de paraître au *placis;* mais j'avais une raison cette fois... et maintenant... si mon maître voulait... il a besoin de quelqu'un pour le servir, et nul ne trouverait à redire que ce fût moi.

Ces mots étaient prononcés avec une sorte de timidité amoureuse. Boishardy secoua la tête, et regardant autour de lui d'un air inquiet :

— C'est impossible, Jeanne, répliqua-t-il à demi-voix, impossible... Il faut que tu repartes tout de suite.

— Si je repars, dit la jeune fille, les bleus savent que je suis venue ici, et ils me tueront.

— Que dis-tu? s'écria Boishardy.

— Laissez-moi vous suivre, oh! laissez-moi vous suivre, reprit Jeanne avec passion, et en saisissant la main du jeune chef.

Une exclamation qui retentit à quelques pas empêcha Boishardy de répondre; il se détourna vivement : *la Royale* venait d'entrer! Il y eut pour tous un moment de silence. Les deux femmes se regardaient avec une sorte de surprise soupçonneuse et menaçante.

— Quelle est cette fille? demanda enfin M^me Catherine en montrant du doigt la paysanne.

— La sœur d'un de mes fermiers, répondit Boishardy embarrassé.

— Et que vient-elle faire ici?

— M'avertir que les bleus doivent mettre le feu à la forêt cette nuit.

La Royale jeta sur Jeanne un coup d'œil oblique.

— Ah! fort bien, dit-elle, elle espionne pour vous.

— Elle a voulu nous sauver.

— Et vous avez sans doute bien payé sa nouvelle, car lorsque je suis entrée, elle semblait vous remercier fort vivement.

— Quand vous êtes entrée, elle m'avertissait qu'il serait dangereux pour elle de retourner à la ferme, et me priait de la garder au *placis*.

— Mais rien de plus facile, reprit Mme Catherine avec une ironie hautaine; elle est forte, je puis la prendre à mon service.

— Non, dit vivement Boishardy, elle serait mal ici.

— Mal? répéta la jeune femme, la croyez-vous trop délicate pour vivre comme nous? Eh ! mon cher, voyez donc, chacune de ses grosses mains rouges cacherait les miennes; je ne vous souhaiterais qu'un attelage de femmes pareilles pour vos canons.

Jusqu'alors Jeanne avait tout écouté avec une sorte de stupeur douloureuse; elle se sentait vaguement blessée sans savoir où frappaient les coups; mais, à ces derniers mots, tout son orgueil de femme s'éveilla; raillée dans sa beauté devant celui qu'elle aimait, elle tressaillit.

— Je veux m'en aller, balbutia-t-elle d'une voix émue.

— Vous avez tort, dit la Royale ironiquement; de belle venue comme vous êtes, vous pourriez devenir ici la préférée du tailleur ou de quelque porteur de bagage; à moins, pourtant, comme on le dit, que la *pennerès* du Gouray ne veuille recevoir que des gentilshommes derrière son pignon.

— Les grandes dames y reçoivent bien des meuniers, répliqua Jeanne sèchement.

La Royale devint pâle et fit un brusque mouvement vers la jeune paysanne.

— Sortez! s'écria-t-elle l'œil étincelant.

Jeanne demeura immobile.

— Sortez! répéta Mme Catherine d'une voix plus forte.

— Je suis chez mon maître, répondit la jeune fille avec un calme dédaigneux.

La Royale, tremblante de colère, étendit vivement la main vers la carabine qu'elle avait posée contre la table, puis s'arrêtant :

— Chassez-la, monsieur, chassez-la, dit-elle à Boishardy d'une voix haletante.

— Laissez-nous, Jeanne, murmura celui-ci.

Jeanne leva la tête avec un douloureux étonnement.

— Ainsi mon maître veut que je m'en aille? demanda-t-elle.

— Retournez à la ferme, Jeanne.

Elle jeta au chouan un regard profond et désespéré; il détourna les yeux.

— J'y retournerai, murmura-t-elle.

Elle fit un pas vers la porte; mais s'arrêtant tout à coup :

— Adieu, mon maître, reprit-elle d'un accent entrecoupé.

— Adieu! dit Boishardy.

Elle demeura un instant frémissante et comme indécise; on eût dit qu'elle attendait un mot, qu'elle espérait un signe; enfin elle leva la tête, regarda Boishardy une dernière fois, joignit les mains et sortit. Nous la vîmes traverser vivement le placis, sa branche de saule à la main, prendre le sentier qui conduisait au Gouray, puis disparaître sous la voûte ombreuse de la forêt. Je sus, le lendemain, en remettant au général Humbert la lettre de Boishardy, que la

ferme du Gouray avait été brûlée par les bleus, mais sans pouvoir apprendre ce que Jeanne était devenue.

Je n'entendis plus parler d'elle jusqu'en prairial an III. A cette époque, les hostilités, un instant suspendues par les traités de la Jaunais et de la Mabilais, avaient recommencé; mais l'armée royaliste, divisée, mal conduite, essayait vainement de prendre l'offensive. Partout battue et partout poursuivie par les républicains, qui avaient appris, à la longue, cette guerre de fossés et de broussailles, elle n'avait pu se former nulle part. Boishardy, secondé par M^me Catherine, continuait pourtant à parcourir les paroisses, excitant l'ardeur des bandes et s'efforçant de rattacher entre eux les anneaux isolés de l'insurrection. Tous deux s'étaient partagé cette œuvre périlleuse, ne se quittant plus que quelques heures chaque jour et se retrouvant pour suspendre leur hamac aux arbres de la forêt ou dormir dans la douve, sur le même manteau. La Royale était donc regardée comme presque aussi redoutable à la république que Boishardy lui-même, et des récompenses avaient été promises plus d'une fois à qui pourrait s'emparer d'elle. Une femme se présenta enfin au général Lemoine et promit de la livrer. Le capitaine Audillas reçut l'ordre de la suivre; ce fut lui-même qui me raconta peu après tous les détails de cette expédition.

Ils partirent de Montcontour après minuit, se dirigeant par un long détour vers un champ de la ville Héné, en Brehand. L'air était si calme, que l'on entendait tourner sur les collines les ailes des moulins, et frémir les déversoirs au fond de la vallée. Les grenadiers avaient enveloppé leurs chaussures de foin et portaient leurs armes baissées, de peur que le bruit de leurs pas ou l'éclat des baïonnettes ne les trahît. La jeune paysanne était à leur tête, pâle et les yeux hagards. Ils arrivèrent ainsi à un champ de blé planté d'arbres où elle s'arrêta :

— Est-ce ici? demanda le capitaine.

— Regardez de ce côté, dit la paysanne.

On apercevait en effet vaguement un hamac suspendu sous les pommiers.

— Et tu es sûre que son amant n'est point avec elle?

— Sûre, sûre, répondit la jeune fille; il est parti avec *Fleur-d'Épine*. Mais tirez, car elle se défendra peut-être; tuez-la, citoyen, tuez-la de suite, c'est le plus prudent.

Le champ fut entouré, et les grenadiers pénétrèrent avec la jeune paysanne, qui marchait en avant comme une louve affamée. A peine avaient-ils fait quelques pas, qu'un homme se dressa au milieu des blés en poussant un cri d'avertissement.

— *Fleur-d'Épine!* dit la jeune fille, qui recula épouvantée.

— Alors Boishardy est revenu, s'écria le capitaine; en avant les braves.

Il n'avait pas achevé que six coups de feu partirent. Les soldats, surpris, crurent qu'ils étaient tombés dans une embuscade et se dispersèrent. Au même instant, le chef royaliste, suivi de cinq de ses hommes, s'élança d'un sillon et se trouva en face de la jeune paysanne.

— Jeanne! s'écria-t-il stupéfait.

— Par les genêts, par les genêts, maître, dit-elle en entraînant Boishardy vers le côté du champ qu'elle savait n'être point gardé.

Ils venaient de franchir le fossé lorsqu'un coup de feu partit; le chouan s'arrêta.

— Ah! la Royale est morte, dit Jeanne avec un éclat de joie féroce.

— Malheureuse! s'écria Boishardy.

Et revenant sur ses pas il voulut regagner le verger; mais à peine eut-il repassé la haie que deux coups de feu l'atteignirent. Il tomba sans pousser un soupir; les deux balles lui avaient traversé les poumons.

Telle fut la fin de cet homme qui eût dû naître au temps du Cid et succomber dans quelque noble guerre contre l'étranger. Sa mort fut comme sa vie, quelque chose de romanesque et d'imprévu, mais d'heureux après tout, car il périt sans agonie, sous les pommiers en fleurs, et les lèvres encore tièdes de baisers. Sa tête fut coupée par quelques misérables qui la promenèrent en triomphe dans les paroisses. Lorsque Hoche l'apprit, il pleura de honte et écrivit à l'adjudant général Crublier de faire arrêter tous ceux qui avaient pris part à *ce crime contre l'honneur;* — langage étrange et nouveau sans doute après les massacres de la Vendée, mais qui annonçait à tous que le règne des folies sanglantes était passé, et que si la révolution était encore une tempête ce n'était plus du moins *une tempête dans un égout.*

ÉMILE SOUVESTRE.

# LETTRES DU NORD

ET

# DU MIDI DE L'EUROPE.

## LA SICILE.

### IV (1).

Nous avions marché une nuit entière dans les laves, les cendres et les scories de l'Etna, où nos chevaux avançaient péniblement, tandis que nous respirions à peine, quand nous arrivâmes à Catane. La ville, quoique riche, industrieuse et bien peuplée, nous sembla un lieu de solitude. Le ciel était sombre. Les églises, qui ne s'ouvrent qu'à l'heure du service divin et des offices, venaient d'être fermées à l'issue de la première messe, et dans les longues rues pavées de larges dalles, que je me mis aussitôt à parcourir, j'entendais résonner au loin le bruit de mes propres pas. Une large voie, nommée la rue Étnéenne, traverse toute la ville et descend en ligne droite du pied de l'Etna à la mer. Les palais qui la bordent sur une étendue de près d'une lieue, sont assis sur les couches de lave que l'Etna a formées dans ses soixante-dix-sept éruptions principales, bâtis en partie avec la lave, et, comme pour achever de braver le volcan et ses secousses, ils s'élèvent à une grande hauteur sur des frontons hardis. En outre, les dalles dont la rue est pavée sont de lave noire, et en avançant dans cette cité silencieuse, on aperçoit de temps en

(1) Voyez la *Revue* du 31 juillet et 15 octobre 1838, et du 15 mai 1840.

temps quelques sombres monuments formés de fragments de lave, et destinés à perpétuer le souvenir des nombreux désastres dont elle a été le théâtre. Les cendres brunes, les pierres noirâtres, les scories, la terre végétale, enfin toute cette nature en deuil qui s'offrait à nous depuis douze heures que nous parcourions la campagne entre Paternò et Catane, aurait dû nous préparer un peu à ce spectacle; mais rien ne peut donner à l'avance l'idée d'une ville si belle, si noble et à la fois si lugubre et si désolée. Il me sera impossible d'oublier jamais l'aspect de cette triste magnificence. D'abord, il faut songer que cinq ou six Catanes broyées, calcinées, réduites en cendres, gisent sous vos pieds, et que la route où vos pas se dirigent, en marchant vers la mer, est celle que la lave elle-même a suivie dans la nuit du 23 avril 1669. Cette nuit-là, deux montagnes aussi hautes que le Vésuve s'élevèrent sur l'Etna, et il en sortit deux fleuves de feu qui roulèrent majestueusement vers Catane, en firent disparaître une grande partie, et se répandirent sur un espace de quatorze milles, espace où des campagnes habitées et fertiles furent subitement changées en rochers déserts. Aussi ne peut-on refuser son admiration à l'audace qui a élevé tant de beaux palais, et on ne peut guère en comprendre le but qu'en supposant que les architectes de la nouvelle Catane ont prétendu donner un lit royal au roi des volcans, et conduire la lave à la mer entre deux quais splendides et d'une grandeur digne de lui. Nous vîmes faire des préparatifs pour éclairer cette belle et immense rue au moyen du gaz, et deux rangées de lanternes élégantes s'élevaient déjà depuis la mer jusqu'à l'Etna. Imaginez le singulier spectacle, monsieur; un volcan éclairé par le gaz !

A Naples, on admire le Vésuve, qui forme un beau point de vue à l'horizon; mais à part même sa dimension, qu'on ne peut comparer à celle de l'Etna, le Vésuve est loin de Naples, et l'engloutissement de Pompéia, d'Herculanum, de Torre-del-Greco, ne peut menacer Naples, qui a placé Portici comme une victime dévouée entre elle et le Volcan. A Catane, au contraire, le sol tremble sous vos pas, et sous chaque demeure on trouve les voûtes de lave qui se sont formées sur les demeures plus anciennes que le volcan a détruites. Mais continuons de traverser cette cité plus belle que Naples, que Palerme, et qu'à voir l'air grave et morne de ses habitants, on dirait préparée à la catastrophe par laquelle l'Etna la détruira infailliblement à son tour.

La rue Etnéenne traverse dans son cours cinq grandes places. La première, celle du Dôme, est couverte de superbes palais et d'églises plus belles encore. Le dôme ou la basilique s'y présente d'abord avec son portail peuplé de statues de marbre. Une galerie de marbre d'un beau travail, ouvrage du sculpteur catanais Gaetano Puglisi, entoure cette église, et un magnifique pavé de marbre s'étale comme un riche tapis devant ses portes extérieures. Cette cathédrale de Catane est bâtie sur les ruines d'un ancien Temple de Bacchus et sur celles de thermes antiques qu'un reste d'inscription désigne sous le nom d'Achilléens (1). Les thermes, comme la plupart de ces établissements chez les anciens, étaient divisés en sept parties, dont on retrouve les vestiges sous l'église actuelle. On peut encore pénétrer, par la galerie de communication, dans

(1) ... Bechies discit thermarum achillarium curatores.

une salle dont la voûte, autrefois décorée de stuc, est soutenue par quatre piliers, et où se trouvaient, dans la partie tournée vers le sud-ouest, huit fenêtres destinées à la ventilation. Cette salle était ce qu'on nommait la tribune ou le *calidario;* on y enterre les chanoines. Les autres salles sont abandonnées ou n'ont pas encore été deblayées, et les chapitaux ainsi que les colonnes de marbre qui s'y trouvaient ont servi à orner la cathédrale. Les antiquaires de Catane montrent toutefois sans hésitation les lieux où se trouvaient l'*apoditerio,* dans lequel on se dépouillait de ses vêtements, l'*efebeo*, où l'on se livrait aux exercices gymnastiques, le *coriceo,* où l'on jouait à la paume pour se remettre en vigueur, le *conisterio*, où l'on conservait la poudre dont on se couvrait quand on était en sueur, le *tepidario,* où l'on se reposait avant d'entrer dans le bain, l'*eleuterio,* où se conservaient l'huile et les parfums, et même la *sedia stercoreia,* qui en est proche, tant est grande leur ardeur de la science et de l'antiquité. Des conduits souterrains, placés dans la partie nord-est de ces thermes, conduisaient les eaux à la mer.

La fondation de l'évêché de Catane est due au grand comte Roger, qui en institua plusieurs autres en Sicile. Son diplôme existe encore. Après avoir mis fin à la domination des Sarrasins et se trouvant maître des domaines qui leur avaient appartenu, il en concéda une part à l'église et lui accorda, en outre, une dîme levée sur les taxes royales. A la mort de Bécumène et de Hugo di Braccio, seigneur de Catane, la ville rentra dans le domaine du prince; et Roger, dans son zèle pour le christianisme, affecta cette baronie à l'évêque et lui accorda, avec les produits des douanes, le fleuve Giaretta, le mont Etna, ainsi que les prairies, les eaux et les bois qui avaient appartenu à l'ancien émir. Bientôt il fit plus encore, et y ajouta, en 1092, la terre et le château d'Aci avec toutes les familles sarrasines qui se trouvaient sur ce territoire. Quatre cent cinq familles musulmanes et trois cent cinquante mahométans restés à Aci, se trouvaient ainsi esclaves et attachés à la glèbe de l'église de Catane. Le dénombrement et la description de ces serfs forment deux volumes de parchemin, souscrits par le comte Roger. Celui de ces actes qui a rapport aux Sarrasins de Catane est large d'une palme sicilienne; il est écrit en arabe, et la traduction grecque y a été jointe. Il porte la date de l'année 1101, désignée par le chiffre 6603, à la manière des Byzantins, qui ajoutaient à l'année de la naissance de Jésus-Christ l'année de la création, qu'ils plaçaient à 5502 ans. Le diplôme du château d'Aci est tout en arabe; mais le préambule et la conclusion sont en grec. En 1510, les sceaux attachés aux diplomes furent volés dans les archives du chapitre de la cathédrale, par un paysan qui les croyait renfermés dans des boîtes d'or. Le premier évêque qui exerça en vertu de ces diplômes, fut un Français, le prieur de Sainte-Euphémie, que le comte Roger manda du fond d'un couvent de bénédictins de la Calabre, et qui se fit accompagner d'un grand nombre de moines. Ainsi que les autres évêques appelés de la Normandie par Roger, l'évêque de Catane introduisit dans son église le culte usité en France et la liturgie gallicane. La cathédrale qui s'éleva alors, par l'ordre de Roger, fut construite avec les pierres, les marbres et les colonnes débris du théâtre antique dont on voit encore quelques restes à Catane. Soixante ans après, l'Etna avait déjà détruit l'ouvrage du comte Roger. Le

4 février, jour solennel où l'évêque, le clergé et le peuple célébraient la fête de sainte Agathe, la patronne révérée de Catane, une irruption du volcan, accompagnée d'un tremblement de terre, couvrit l'église, en fit écrouler la voûte et ensevelit l'évêque qui officiait avec cinquante moines venus pour l'assister, ainsi que tout un peuple agenouillé et en état de grâce, qui vit le ciel s'ouvrir pour lui quand la terre manqua sous ses pas.

Au milieu de la place du Dôme est une fontaine d'un mauvais goût qui a son grandiose. Au sommet de la fontaine s'élève un éléphant, et sur l'éléphant un obélisque qu'on dit égyptien. Mais malgré les hiéroglyphes, ou plutôt en raison de ces hiéroglyphes, ce doit être une des imitations romaines de ces monuments, fabriquées du temps de Caligula. L'obélisque est surmonté d'un globe et d'une croix dorée, L'éléphant est, depuis la domination des rois suèves, le signe héraldique ou le blason de Catane. La rue de l'Etna vous mène ensuite près du palais de l'université, établissement qui a un grand renom dans l'Europe entière. Trois étages conçus dans trois genres différents, le dorique, l'ionien et l'attique, quelques statues, des balcons de marbre, et l'aigle sicilienne soutenant l'écusson de Sicile au-dessus de la principale porte, en un mot, toute la profusion architecturale du XVII[e] siècle distingue extérieurement cet édifice, dont l'origine se perd dans la nuit des plus anciennes dissertations savantes. Voici ce que m'ont raconté les érudits de Catane. Les Grecs créèrent jadis en ce lieu un cirque ou hippodrome pour célébrer les jeux de la fête de Bacchus. Là on couronnait aussi les poëtes qui composaient les meilleurs vers en l'honneur du Dieu, et dans la suite on leur offrit un asile en ce même lieu. L'arène, — l'arène des coureurs, et non celle des poëtes, — était elliptique, et aux deux extrémités se trouvaient, pour marquer le but, deux obélisques, dont l'un est celui qui figure sur la fontaine du dôme, ce qu'il est permis de révoquer en doute, et l'autre, qui est brisé, se trouve dans le musée du prince Biscari. En outre, les Grecs avaient créé une naumachie où manœuvraient des modèles de galères; on en voyait encore les restes au temps de Bolano, qui a écrit un gros traité *de Rebus Catanæ;* mais tout a été enseveli dans les laves de 1669, au dire des antiquaires. Sous Iéron I[er], roi de Syracuse, grand protecteur des lettres et des arts, l'académie de Catane, où le roi venait souvent avec un cortége d'hommes instruits, devint un collége de savants; ce fut alors que la connaissance de l'alphabet, inventé par les Phéniciens, fut apportée par les Grecs en Sicile, où l'on se servit bientôt de l'écriture alphabétique comme de l'écriture hiéroglyphique. Catane se pique aussi d'avoir parlé à cette époque le dialecte ionien, venu de l'Attique, tandis que le reste de la Sicile se contentait du dialecte de l'Achaïe. Cette place académique fut encore célèbre par les divertissements qui y eurent lieu au temps de la domination espagnole et autrichienne. Ces jeux consistaient en carrousels, en combats, en tournois; on y faisait la course des roseaux, exercice emprunté aux Sarrasins; souvent encore on transformait la place en une campagne où l'on figurait une chasse au faucon, et quelquefois même au loup et au sanglier. Enfin, on y élevait un théâtre, et l'on représentait des pièces satiriques en idiome Sicilien, comme *le Notti di Palermù,* le seul ouvrage de ce genre qui se soit conservé; mais l'esprit dut céder au goût dominant des Espagnols. On allégua que les comédies et les co-

médiens étaient une occasion de scandale et de pensées déshonnêtes, et le comte Santo-Stefano, gouverneur de Catane, les fit remplacer par le combat du taureau.

Ce fut après le tremblement de terre de 1693 que le vieux palais de l'université s'étant écroulé, on le reconstruisit tel qu'il est aujourd'hui. La disposition intérieure en est très-belle. Un atrium de forme carrée et orné de vingt-quatre pilastres sert d'entrée à l'imprimerie, aux écoles primaires, à l'école de calligraphie et aux autres établissements littéraires. Au second étage, de vastes salles, terminées en voûtes, sont consacrées à l'enseignement des sciences économiques. On y trouve aussi la chapelle, la salle des lauréats, le cabinet anatomique, l'habitation du préfet de l'université et la bibliothèque. En franchissant un autre escalier, on parvient au troisième étage, où se trouve le cabinet d'histoire naturelle et de physique, ainsi que les habitations des professeurs; mais cette partie de l'édifice a été considérablement endommagée par le tremblement de terre du 18 février 1818. La salle des lauréats est très-vaste, et les murs sont couverts de stuc relevé de peintures à fresques. Dans la principale salle de la bibliothèque se trouvent aussi des peintures à fresques d'Olivio Sozzi, œuvre qui n'est pas dépourvue de mérite. Cette bibliothèque se compose de soixante-dix mille volumes environ, dont cinquante mille proviennent de l'ancienne bibliothèque, et dix mille d'un legs de monsignor Salvator Ventimiglia. En outre, lors de l'expulsion des jésuites, en 1767, le roi Ferdinand III fit don à l'université de Catane de tous les livres du collége du Val de Noto. Parmi ces livres, il s'en trouve de précieux pour l'histoire de la Sicile, entre autres un exemplaire, bien rare, des capitulaires du royaume, recueilli par ordre d'un des vice-rois et imprimé à Messine en 1495, et le recueil des constitutions de la Sicile.

L'université de Catane, bien déchue, a cependant conservé une organisation qui rappelle son ancienne splendeur. A en juger par le programme des cours et par les noms des professeurs, les études sont loin d'être abandonnées. Trente chaires publiques figurent, au moins, sur le programme universitaire; j'y ai remarqué particulièrement la chaire d'architecture civile, un cours d'art vétérinaire, un cours de législation civile et pénale. On parlait d'y ajouter des cours de chimie appliquée aux arts, de mécanique et de dessin approprié aux manufactures. Il y a quelques années, six cents étudiants s'appliquaient à l'étude de la médecine, et le conseil provincial avait institué un cours de médecine légale dont les frais, montant à cent onces par an, devaient être supportés par la province; je ne sais si cette fondation a été maintenue par les révérends pères jésuites qui ont repris la direction de l'éducation publique en Sicile. J'ajouterai ici quelques détails que j'ai recueillis sur l'état de l'enseignement à Catane, qui passe pour la ville la plus érudite de la Sicile. Vers 1828, l'intendant de la province ayant ordonné un recensement des écoles, on reconnut que Catane renfermait vingt écoles primaires où se trouvaient trois mille cinq cents élèves, sans compter ceux qui recevaient l'instruction dans leurs familles, et ceux qui étaient envoyés, aux frais de la commune, hors du royaume pour étudier les arts et les sciences. J'ignore le nombre de ces élèves, mais la commune payait pour chacun d'eux 520 ducats. Je crois,

sans oser l'affirmer, que l'aimable et célèbre Bellini, dont la famille vit à Catane dans une condition très-modeste, figura, il y a quelques années, parmi les jeunes pensionnés de la ville de Catane.

En 1821, un homme de bien, le chanoine Mario Coltraro, établit dans Catane quatre écoles d'enseignement mutuel, selon la méthode de Bell et de Lancaster. La caisse communale en fit les frais. Dans la quatrième de ces écoles, on enseigne la géographie de la Sicile, science déjà abstraite et indispensable pour un Sicilien, le système métrique et le dessin linéaire. Un grand progrès, peu facile à accomplir, surtout en cette partie de l'Italie, s'est opéré dans les quatre écoles. On y a supprimé les verges et la férule. Pendant le temps de mon séjour, on se préparait à ouvrir trois écoles semblables pour les jeunes filles, et une somme annuelle de 600 ducats avait été votée à cet effet par le conseil de la ville.

Après avoir aboli le collége noble des jésuites, en 1780, le roi Ferdinand fonda à Catane un collége des arts et métiers pour les enfants des pauvres étudiants, à la tête duquel fut placé Joseph Sedici, habile horloger de Palerme, et dès lors les travaux d'horlogerie de Catane acquirent une véritable importance, au delà même de la Sicile. Ce furent aussi les élèves sortis de cette institution qui portèrent au degré de perfection où elle est aujourd'hui à Catane la fabrication des chapeaux, des étoffes de soie, ainsi que les produits métallurgiques, tels que le fer et l'acier. Si les progrès des autres genres de fabrication ne sont pas aussi rapides, c'est que les ouvriers formés dans l'institution royale ne trouvent pas facilement les capitaux nécessaires pour faire valoir leurs connaissances spéciales, et sont forcés d'exercer leur métier à l'aide des anciens procédés usités dans les fabriques où ils travaillent. L'institut spécial, médiocrement doté, renferme aujourd'hui soixante-dix élèves.

L'industrie de la soie joue un très-grand rôle dans l'histoire des intérêts de Catane, industrie antique, vénérée, qui, après avoir subi les vicissitudes communes à toutes les puissances d'ici-bas, a prudemment assuré son existence à venir par de sages concessions à l'esprit du temps et par des améliorations successives. Quant à la noblesse de l'antiquité des étoffes de soie de Catane, on rapporte qu'à l'ouverture des sépulcres des rois de Sicile ensevelis dans l'église de Morreale, près de Palerme, on trouva sur le corps de Constance, femme de l'empereur Frédéric, une robe de soie mêlée d'or, qui parut un chef-d'œuvre d'art, qu'on pourrait comparer sans désavantage aux plus belles étoffes de Lyon. Or cette princesse était morte à Catane en 1252, et le suaire impérial qui la couvrait avait été fabriqué dans cette ville. Je vous ai cité plusieurs fois des exemples des jalousies et des haines municipales qui, de tout temps, ont divisé la Sicile. La fabrication de ces riches étoffes de soie excita plus tard la jalousie du commerce de Messine, qui fit des démarches près de l'empereur Charles VI pour obtenir que l'interdiction du commerce et de la fabrication de la soie fût prononcée contre Catane ; mais les Messinois n'eurent pas un succès complet, et il fut seulement défendu aux fabricants de Catane de produire des étoffes de soie mêlées d'or et d'argent. Une nouvelle organisation fut donnée, en cette circonstance, à un tribunal nommé le consulat de la soie, auquel étaient soumis tous les fabricants de soieries ainsi que leurs

ouvriers, et qui jugeait de leurs différends, ainsi que de toutes les questions relatives à cette industrie. Ces mesures ne satisfirent personne, et les dissensions continuèrent. Tantôt c'était Palerme qui jalousait Catane, et demandait que ses produits ne pussent franchir une certaine délimitation ; d'autres fois Messine s'en prenait, comme je viens de vous le dire, aux franchises de sa rivale en industrie, ou c'était Catane elle-même qui présentait des requêtes au pouvoir central pour faire interdire aux petites villes de l'intérieur la fabrication des soieries. C'est ainsi qu'en 1778 Catane attaqua l'industrie de la cité d'Aci, et porta ses prétentions jusqu'au pied du trône de Naples, où elles furent repoussées. Étroites et misérables querelles à peine excusables dans une île isolée, et au milieu d'une population privée de lumières, que nous voyons pourtant se reproduire chaque jour en France, et dans des proportions aussi mesquines ! Ce fut en 1818 que le consulat de la soie fut enfin supprimé, et que la routine cessa de régner d'une manière absolue. Des métiers à la piémontaise s'établirent alors dans les fabriques ; l'industrie de la soie prit un magnifique développement. L'invention de notre ingénieux compatriote Jacquart fut naturalisée à Catane par un homme fort habile nommé Bénédict Barbagallo, et de grandes manufactures s'élevèrent dans les anciennes maisons des jésuites, généreusement abandonnées dans ce but par le roi Ferdinand Ier. Dans l'état de souffrance et d'inquiétude où se trouvait Catane, après le passage du choléra et l'insurrection populaire qui l'avait suivi, les manufactures de soie étaient cependant en pleine activité. J'y vis fabriquer des étoffes qui n'égalent peut-être pas les nôtres en élégance, mais qui les surpassent souvent sous le rapport de la solidité ; les unes, ce sont les noires, sont très-recherchées à Malte ; les autres sont pour la plupart expédiées dans le royaume de Naples. Un artisan d'Aci-Reale, Salvator Leonardi, qui habite Catane, mérite surtout d'être remarqué. On lui doit le perfectionnement de la plupart des procédés, et il venait d'inventer un mécanisme ingénieux propre à être adapté à tous les métiers, à l'aide duquel le prix de la main-d'œuvre se trouve diminué des deux tiers. Toutefois, comme les plus étranges contrastes doivent se trouver partout en Sicile, tandis que la fabrication des étoffes de soie y est au niveau de l'industrie de la France, on ignore à Catane l'art d'élever les vers à soie, et on est encore à priver de lumière les chrysalides et à les détruire par la suffocation. La méthode piémontaise du dévidage est à naître en Sicile.

En parcourant la plaine qui s'étend devant Catane, du côté de Palerme, on marche entre des champs de coton. Cette plante exige, outre un climat propice, un terrain traversé par des eaux courantes, et la plaine de Catane fraîchement baignée par ses ruisseaux, échauffée par le soleil du centre de l'île, placée dans le voisinage des terres végétales du volcan, est éminemment propre à cette culture. L'espèce qu'on y recueille est celle que les botanistes nomment *gorrypium herbaceum ;* mais elle dégénère facilement, et les Siciliens achètent chaque année à Malte les graines destinées aux semailles. On leur a souvent conseillé de faire venir des graines de coton d'Amérique ou des Indes, mais Malte est plus proche, et la pauvreté des cultivateurs oblige à s'en tenir aux médiocres graines de coton qu'on recueille sur cette terre calcaire. J'ai vu à Catane quelques manufactures où l'on travaille le coton ; mais les Anglais en

exportent plus de deux mille cantares, et ils renvoient le coton filé et tissé aux Siciliens, en sorte que les habitants de Catane emploient pour leur usage des toiles de coton fabriquées à Manchester et à Birmingham avec les matières premières qu'ils ont eux-mêmes récoltées sous les murs de leur ville.

Dans les rues de Catane, on marche toujours entre l'Etna et la mer, au bord de laquelle on arrive enfin par deux rues différentes, ornées de belles et somptueuses portes. Le port est de peu d'étendue, mais là un curieux spectacle attend le voyageur. Dès qu'on parle de la mer, dès qu'on songe à la mer, que ce soit l'Océan qui baigne le pied de nos blanches falaises, la Méditerranée qui se joue sur des plages éclatantes, l'Adriatique qui roule ses flots à travers les rochers couronnés d'une riante verdure, c'est l'idée de l'étendue, de l'espace, des profondeurs lointaines, des nuances brillantes qui se présente à votre esprit. A Catane, le port n'offre ni ces majestueuses perspectives, ni les lointains bleuâtres que dore le soleil, ni le brillant reflet de l'onde verte, ni les effets variés du ciel sur l'eau, la terre et les rochers. Tout est sombre, terne et comme effacé dans une teinte uniforme. Cette teinte est la couleur de la lave qui s'étend partout sur la ville. La lave de la nuit d'avril 1669, ce fleuve qui a couvert Catane d'un épais linceul, a prolongé ses masses noires jusqu'aux rivages de la mer; il a pénétré dans la mer elle-même, et y a formé une redoutable chaîne de rochers d'une hauteur de plus de cent pieds sur une étendue de douze à quinze milles. Aujourd'hui, que près de deux siècles se sont écoulés, on ne peut voir encore sans effroi les effets de cette catastrophe. En 1669, avant cette terrible nuit d'avril, Catane était entouré de hautes murailles. Les torrents de lave ont franchi ces murs, du côté du port, ainsi que la jolie fontaine de Gamarita qui y était adossée, et maintenant au pied de la ville actuelle, on voit les anciens murs couronnés d'une voûte de lave, et la douce fontaine dont les eaux ont continué de couler paisiblement, tandis que la vaste mer a reculé d'horreur. Ce qui en est resté entre la jetée du port et l'autre grande jetée de lave qui lui fait face et masque l'horizon, a pris une teinte noire qui est sans doute l'effet de ces masses de lave. Retenue entre ces deux obstacles, la mer forme un port étroit, il est vrai, mais sûr, et c'est en vain que les vagues viennent du côté extérieur frapper la digue de lave, leur cime retombe en longs filets d'écume sur la brune plate-forme de ce *dam* naturel dont le volcan a doté Catane le jour même où il la détruisait. Sur l'immense traînée de lave qui a refoulé la mer, s'élève une chapelle construite avec la lave même et consacrée à la Vierge, et, à fleur d'eau, est un petit fort de lave aussi, défendu par six pièces de canon. Une belle colonne de lave noire et de marbre blanc a été placée à deux pas de là ; ce monument a été dédié au roi Ferdinand I[er] par la piété de *John Acton,* comme le dit l'inscription latine qui figure sur une de ses faces. Plus loin, sur la promenade la Marina, s'étend un beau palais dont la longue et charmante façade est chargée de milliers d'amours perdus dans de gracieux enroulements ; mais l'aspect effrayant de la mer en détruit tout l'effet. Quelques barques, de pesantes gabares, ornées à leur poupe de lourdes figures de saints, étaient amarrées le long du quai et sous le château ; à leur couleur sombre, aux voiles noires qui pendaient le long de leurs mâts, on eût dit que ces embarcations portaient la livrée de Catane.

Eh bien! le croira-t-on, ce sol dévoré par le feu de l'Etna, cette côte où le volcan a renversé l'une sur l'autre toutes les cités qu'on y a élevées, et qui n'offrait déjà qu'un champ de ravages avant qu'une population hardie vînt s'y fixer, ces lieux désolés enfin ont attiré les premiers l'attention des colonies errantes dans les mers de la Grèce et de l'Orient. Le printemps éternel qui règne au pied du volcan, les belles rives du fleuve Amenano, la fertilité de la terre, faisaient oublier le danger qui menace sans cesse tout ce qui avoisine l'Etna. L'Etna lui-même est devenu, aux yeux des habitans de Catane, une sorte d'ami terrible qui détruit en un jour les dons qu'il répand autour de lui pendant des siècles, mais ami cependant, ami qu'on aime, dont on est fier, et qu'on montre avec orgueil aux étrangers, en disant : « *Il nostro Etna,* notre Etna. »

Qui fonda Catane? Qui vint le premier, avec un courage encore supérieur à ce triple cœur d'airain qu'il fallut au premier homme pour affronter la mer, dresser sa tente sous des voûtes de feu, s'abriter avec sa famille sous une pluie de pierres et de rochers? C'est un secret qui est resté enfoui au fond des milliers de couches de lave sous lesquelles ont disparu tant de populations diverses. On pourrait aussi bien se demander d'où vient l'Etna, d'où sort la Sicile elle-même qui, un beau jour sans doute, a été vomie du fond de la mer à sa surface, à la suite de quelque révolution souterraine, comme les Lipari et les Liparetti, ses voisines. Les anciens la croyaient, il est vrai, détachée d'un continent, du nôtre ou de la grande terre africaine. En effet, l'Europe et l'Afrique peuvent réclamer aux mêmes titres leurs droits à la paternité de la Sicile, dont le sol et les habitants portent le cachet de ces deux zônes et de ces deux races; mais la Sicile et les Siciliens tiennent avant tout à la nature volcanique qui se reproduit elle seule, et dont on peut dire, avec plus de justesse, ce qu'on disait récemment de Napoléon : « Les volcans n'ont pas de parenté. » Toujours est-il que les premiers voyageurs de l'antiquité qui s'avancèrent sur cette côte, aperçurent, au milieu des laves et des cendres, des forgerons noircis de fumée, coiffés d'un casque qui n'avait qu'une seule ouverture devant les yeux, et qu'ils se rembarquèrent très-effrayés pour aller annoncer à la Grèce qu'ils avaient découvert des cyclopes et des lestrigons. On suppose que ces hardis et laborieux colons étaient venus des îles Ioniennes, mais Dieu seul sait comment.

D'autres émigrants étant venus de Calcédoine, l'île Trinacria fut plus connue, la croupe du volcan se couvrit d'habitations, et Catane fut peuplée par une colonie composée d'abord de Sicanes, anciens habitants du littoral gaulois, originaires d'Espagne et émigrés en Ligurie, puis de Grecs et d'Africains. Un misérable château, quelques cabanes, des cavernes où l'habitant disputait son refuge aux bêtes féroces, devinrent une bourgade populeuse quand les Éoliens se fixèrent sur ce rivage à la fois riant et désolé. Les Grecs en firent une ville, et d'État démocratique qu'il était, le gros bourg de l'Etna devint une oligarchie où dominèrent successivement de bons et de mauvais tyrans, comme Gélon, Géron, Denys et d'autres; tyrans tempérés ou surexcités tour à tour par des hommes de bien et des hommes d'esprit, par des philosophes et des poetes, comme Carondas, Stésicore et Philon. Pendant ce temps, l'Etna

avertissait avec persévérance toutes ces grandeurs naissantes qu'après Dieu il en était encore une au-dessus d'elles, et les éruptions allaient leur train. Dans le cinquième et le quatrième siècle avant Jésus-Christ, il y en eut trois dont tout le monde antique a retenti. Puis vinrent les Romains, qu'on voit venir partout dans l'histoire à la suite de la civilisation grecque. Ils trouvèrent à Catane des fabriques florissantes, l'agriculture perfectionnée par Géron, l'orfévrerie, la peinture, la sculpture naturalisées par les colons de la Grèce; quant à eux, ils apportèrent la corruption, le goût des théâtres, et chassèrent du collége des prêtres les stéphanophores, ces chanteurs divins, pour y loger des gladiateurs. Six terribles éruptions du volcan eurent lieu sous la domination romaine. Sous les Vandales, les Érules, les Goths, pendant ces invasions qui se précipitèrent les unes sur les autres, à chaque éruption (il y en eut quatre grandes), la peste, sortie de tant d'amas de cadavres, achevait de détruire les barbares et contribua ainsi à faciliter la conquête sarrasine. Ensuite l'histoire de Catane fut celle de toute la Sicile. Les Normands y établirent l'organisation féodale; les Angevins et les Aragonais la compliquèrent encore. Les Castillans et les Autrichiens y fondèrent de nouvelles congrégations religieuses, et virent tout s'écrouler à la fois par l'éruption de 1669, qui ne respecta guère que le monastère des bénédictins, fondé depuis peu. Enfin, sous les Bourbons, Catane, comme toute la Sicile, vit tomber sa vieille constitution féodale, puis sa nouvelle constitution libérale. Elle essuya quatre nouvelles attaques volcaniques en 1723, 1755, 1811 et 1819; et en 1837, quand j'y vins, elle essayait d'une petite révolution politique en présence de ces grandes révolutions de l'Etna qui me semblaient à moi, nouveau venu, ne pouvoir laisser de place à d'autres pensées dans l'esprit de ceux qui en voient chaque jour les gigantesques vestiges.

Catane a des priviléges qu'elle s'efforce de maintenir, et qui font l'orgueil de ses citadins. Elle n'ambitionne pas le titre de capitale de la Sicile, comme font Messine et Palerme, qui se le disputent depuis si longtemps; mais ses représentants avaient une place à part dans le parlement, et elle s'administre elle-même par un capitaine de la ville, pris parmi les patriciens, et trois autres magistrats. La noblesse est nombreuse, on compte parmi elle des hommes distingués, et en plusieurs occasions, Catane a pris, grâce à eux, l'initiative de mesures utiles que le reste de l'île refusait d'adopter. Ainsi, en 1782, l'inoculation fut généralement pratiquée à Catane, tandis que les autres cités siciliennes la repoussaient. Les institutions de charité y sont nombreuses; l'établissement de Santa-Maria-del-Lume, le plus remarquable de tous, ne se soutient que par des dons volontaires. Il est singulièrement divisé. Une partie de cette maison reçoit les filles sans protection, les orphelines qui se trouvent exposées à succomber à la séduction, et qu'on arrache au vice; ailleurs toutes les filles repentantes, et dans une troisième classe celles qui ont été condamnées à la séquestration. Celles-là sont contraintes à travailler pour subvenir aux frais de l'établissement; les autres, après un certain temps, sont placées, sous la responsabilité de l'institution, dans les manufactures ou dans les maisons particulières, pour remplir les fonctions de servante. Malheureusement c'est là que les retrouve le vice qui les guettait lors de leur entrée dans

le salutaire refuge de Sainte-Marie-Céleste. Comme je sortais de cet établissement, je vis passer, porté en triomphe au milieu d'un groupe, et suivi d'une bande de musiciens, un personnage vêtu de noir, avec les boucles de soulier, la bourse de cheveux et l'épée au côté. Il se laissait gravement rendre cet honneur. J'appris que c'était un récipiendaire de l'académie médicale, et que Catane se réjouissait ainsi de compter un médecin de plus. L'usage autorise ces sortes de processions, et elles ont lieu, m'a-t-on dit, depuis l'année 1445, où l'université de Catane fut fondée par Alphonse d'Aragon. Les réceptions, que je n'ai pas vues, rappellent un peu la scène du *Malade imaginaire*. Le candidat est vêtu du costume officiel que je viens de vous décrire; après le succès de son examen, le proto-médecin l'embrasse sur les deux joues, et lui passe au doigt une bague ornée d'un diamant, dont le postulant fait les frais sans doute. Après quoi, on le promène solennellement par la ville, et il débute, au son joyeux des violons et des flûtes, dans sa pénible et lugubre profession.

En suivant une rue parallèle à la mer, on arrive au fameux monastère de San-Nicolò l'Arena, construit et habité par les pères bénédictins. Ce couvent est assurément l'un des plus beaux édifices religieux de l'Europe, où les bénédictins possèdent cependant des cloîtres magnifiques. Jadis les moines bénédictins vivaient dans une modeste habitation située dans un coin de Catane, ville assez modeste aussi en ce temps-là. Vers l'année 1156, quelques pères de ce couvent, cherchant une solitude plus pieuse et plus profonde encore, se détachèrent de la communauté, et se retirèrent sur le penchant même de l'Etna, dans la région boisée où avait vécu un digne évêque de Catane, saint Léon, à qui ils élevèrent une église. Ce canton de l'Etna, où l'on trouvait jadis la belle végétation de la région actuelle des bois, où mille arbrisseaux, tels que le beau citis-flore, la rose ardente et le smilax aspère croissaient autour de la chapelle du saint, offrait aux cénobites l'ombre à l'abri des figuiers noirs, des chênes verts, des pommiers sauvages, et le repos sur des tapis de mousse semée de fraxinelle, d'orchys et de mauve. Tel est du moins l'aspect de la terre volcanique dans les régions de l'Etna que la lave n'a pas encore ravagées. En 1536, elle coula depuis Nicolosi jusqu'au premier couvent des bénédictins que les pères avaient sagement abandonné dès les premiers grondements de la montagne, et elle ensevelit sous ses flots bouillonnants l'église de Saint-Léon, l'hospice qui y attenait et la demeure des moines. Depuis leur établissement sur le volcan, le comte Simon Policastro et d'autres seigneurs leur avaient fait présent de grandes terres placées au sud de l'Etna; ces terres s'étendaient près de la ville; ils y bâtirent donc le monastère de San-Nicolò, qui se trouve aujourd'hui dans l'enceinte de Catane, et qu'habitent maintenant leurs successeurs.

Le monastère actuel ne fut guère achevé qu'en 1735. Il consiste en un vaste parallélogramme, et au milieu de sa face orientale s'élève une gigantesque église dont la nef est d'une admirable immensité. Une grande cour précède la façade principale, chargée d'ornements de marbre, de riches pilastres et de balcons qui feraient honneur à la résidence d'un souverain. En gravissant l'escalier le plus riche et le plus majestueux, on croit, en effet, se

rendre à une audience royale et non à la retraite de quelques cénobites ; ces degrés, divisés en deux bras surmontés de belles voûtes de stuc ornées de sculptures, se réunissent en un superbe pérystile, et s'élèvent de là jusqu'aux étages supérieurs. Cinquante colonnes de marbre blanc, entourées d'une haute balustrade de marbre, décorent ce péristyle. Là s'ouvrent devant vous d'immenses galeries garnies de tableaux et régulièrement percées de portes qui mènent à l'appartement de chacun des pères. Celui de l'abbé avait été récemment occupé par le marquis del Caretta, venu à Catane pour réprimer l'émeute. Il avait désigné, en partant, une commission militaire pour juger le colonel Danielo, qui n'avait pas réussi à désarmer la population de Catane dans les derniers troubles, et le président de ce tribunal de rigueur, le plus doux et le plus bienveillant des hommes, habitait encore l'appartement du prieur où je le trouvai. C'était le général Luigi Caraffa, l'un des cadets de cette illustre race des princes Caraffa, qui depuis des siècles est en possession de produire de vaillants capitaines, des hommes d'État, des gens d'esprit et des artistes pleins de talent. Je vous ai déjà dit que le général Caraffa avait été remplacé dans le beau commandement militaire de Messine qu'il exerçait, et envoyé à Noto, petite ville du midi de l'île. A son passage à Catane, on lui avait confié la pénible fonction de chef du conseil de guerre qu'il se préparait à présider, et j'ai appris depuis qu'il avait su concilier la rigueur de ses devoirs avec la noblesse de ses sentiments d'humanité. Le sombre appareil de la justice militaire n'était pas fait sans doute pour égayer la gravité d'un séjour monastique; mais de temps en temps le bruit des bottes éperonnées d'un cavalier napolitain, qui retentissaient sur les dalles, troublait le silence éternel du cloître, et l'apparition de quelques rouges uniformes suisses de la garde du roi variait un peu l'effet monotone des robes blanches et des manteaux noirs des pères bénédictins.

Il n'est personne ayant un cœur droit et chaleureux, que ce cœur se soit brisé ou bronzé aux peines de la vie, comme il arrive à tout hommes vers son âge mûr, au dire de Chamfort; il n'est personne ainsi doué qui puisse visiter un beau monastère, ombragé d'arbres touffus, couvert de grands arceaux, orné de nobles et chastes peintures, sans former le dessein de renoncer au monde, et de partager la sainte solitude ds ses habitants. Pour ces hommes-là, une visite aux bénédictins de Catane n'est pas sans danger, ou pour mieux dire sans séductions. L'œil est si satisfait, l'âme si tranquille, la pensée si calme, dans ces galeries, dans ces belles salles où l'on a rassemblé toutes les richesses naturelles des quatre règnes et toutes celles de l'esprit humain ! Virgile, Horace, César, tous les grands écrivains des temps antiques et de l'Italie moderne sont rassemblés sur les tablettes de marbre de la riche bibliothèque, où l'on compte par centaines les curieuses chartes des époques normande et aragonaise, les manuscrits du xe, du xie et du xiie siècle. Des salles entières sont remplies d'objets d'antiquité, de vases siculo-grecs, romains, étrusques, de lampes, de médailles, de statues, d'isoles, de coquilles, de mesures anciennes, de mosaïques, d'inscriptions grecques et latines. Aimez-vous les sciences? voici les ouvrages de Lister et une édition, où figure sa Conchyliologie, et que Gronovius proclamait sans pareille; voici les recherches de

Knorr avec les magnifiques planches qui les accompagnent, faites un pas, vous serez parmi tous les savants modernes, et vous pourrez consulter tout à la fois Decandolle, Andrews, Jacquin, Cuvier, et tous les académiciens de l'Europe. Enfin, vous trouverez ici tout ce qui peut animer les loisirs d'une retraite et affaiblir l'uniformité d'une vie ascétique. Celle-là même suffirait, du moins le croirait-on, si l'on s'abandonnait aux impressions qu'on reçoit en pénétrant dans l'église et dans la salle qui la précède, et il semble vraiment qu'on pourrait rester assis pour l'éternité dans les belles stalles sculptées de cette magnifique sacristie, sur lesquelles se projettent, à travers de mystérieuses vitrines et le long d'un éclatant pavé de mosaïques, les ombres odorantes des orangers où se suspend la vigne.

La basilique, bâtie sur le plan d'une croix grecque, et dont les fondements sont en pierre de lave, est surmontée d'une immense coupole. Trente autels de marbre, disposés autour de l'église, servent, en quelque sorte, de péristyle à l'autel de Saint-Benoît qui est d'une grande dimension, tout de vert antique et orné de délicieuses incrustations. Le plus beau tableau du Morealèze se trouve dans cette église, il représente Saint-Benoît distribuant des aumônes, et jamais le caractère de la peinture du Morealèze, qui est de faire rêver, n'a mieux atteint son but. Un saint Nicolas, de Niccolo Piccola, deux autres *Pietas*, de son disciple Tofanelli, sont d'un remarquable coloris, le saint Joseph et la sainte Agathe de Rossi sont aussi dignes de figurer dans ce noble vaisseau ; mais je regrette de n'en pouvoir dire autant d'un saint Grégoire, exécuté par Camuccini pour les bénédictins, qui semblaient me commander l'admiration en articulant avec fierté le chiffre de la rémunération vraiment royale qu'ils venaient d'envoyer au célèbre artiste romain. Il est bon de dire que les bénédictins possèdent un revenu de 50,000 piastres. Aussi, faisaient-ils tracer en ce moment-là un méridien astronomique dont le gnomon, de quatre-vingt-douze palmes d'étendue, devait être réglé par le directeur de l'observatoire de Palerme, le savant Cacciatore, que les pères avaient mandé à cet effet.

Mais le plus bel ornement de l'église du cloître est incontestablement l'orgue doré qu'une heureuse inspiration a placé dans le chœur, à la place qu'occupe d'ordinaire le maître-autel, qui s'élève isolément dans cette partie de la nef, à la manière de quelques église de Rome. On ne peut se figurer le bel effet de cette ordonnance, qu'augmentent encore la forme svelte et gracieuse de cet orgue, sa dimension immense et la simplicité de ses ornements. C'est l'ouvrage de Donato del Piano, qui l'a composé de soixante-douze registres, et non de cinquante-cinq, comme le dit par erreur le comte de Borch dans ses lettres sur la Sicile. Sous ce magnifique instrument, dont un des moines avait bien voulu tirer quelques accords en mon honneur, un bénédictin officiait devant le grand autel ; et c'était un charme que de voir avec quelle aisance et quel laisser aller presque dédaigneux le jeune moine gentilhomme (les moines bénédictins le sont tous, et des meilleures maisons de la Sicile) jetait son *Dominus vobiscum* à une centaine de villani humblement agenouillés avec leurs femmes et leurs enfants sur les dalles de la noble église.

Lors de la grande éruption de 1669, les deux fleuves de lave qui coulèrent

de l'Etna pour envahir à la fois la contrée et la mer, se détournèrent devant la façade postérieure du couvent, et s'éloignèrent après avoir formé une masse de rochers qui s'élève à la hauteur de l'édifice, et qui a couvert les anciens jardins. De l'étage supérieur du cloître, on a jeté un pont qui s'étend sur un profond ravin de lave, et l'on parvient ainsi dans un jardin formé de terre végétale apportée sur la lave. Les allées sont tracées dans la lave même, et leurs bordures sont ainsi des roches noires symétriquement coupées comme le buis taillé dont on borde les allées de nos jardins.

Après avoir vu les bénédictins de San-Nicolò, il faut passer, sans s'arrêter, devant les autres édifices religieux de Catane, qui sont cependant très-nombreux, ainsi que leur personnel. Aujourd'hui on compte à Catane, outre l'évêque et le chapitre de la cathédrale, deux autres évêques *in partibus*, et une collégiale de cinq cents prêtres, sans parler du séminaire clérical. Les revenus de l'évêché dépendent du prix du froment; mais on les porte pour les mauvaises années à 36,000 scudi. Quatre-vingt-douze églises, trente et une confréries, trente-deux congrégations, sept monastères, où vivent deux cent cinquante moines, avec cent vingt frères lais, et dix-sept couvents ou retraites de clercs réguliers, renfermant plus de cinq cents religieux, telle est la part de Catane dans le dénombrement des établissements spirituels de la Sicile et de la population des cloîtres siciliens, qu'on porte à vingt mille personnes environ.

Je sortis de Catane un matin au lever du jour, en prenant le chemin de Syracuse. A la porte méridionale de Catane cesse la route que l'on peut parcourir en voiture, le chemin *carrozabile,* comme on dit en Italie, et dès lors il faut se décider à voyager toujours à cheval, ou, si le trajet qu'on se propose de faire est très-étendu, on se munit d'une *lettiga.* Mon cortége se composait donc, d'abord d'un fidèle serviteur bien armé qui me précédait à cheval, de ma personne placée provisoirement dans une lettiga accompagnée de deux muletiers à pied et armés de bâtons ferrés, de deux mulets de bât chargés de nos bagages, avec leur conducteur, et d'un domestique sicilien monté sur une mule et conduisant un cheval de main, qui devait me servir au besoin : en tout six personnes, deux chevaux et cinq mulets. J'énumère ce personnel selon la noblesse des races. Cette caravane un peu nombreuse, si l'on songe à la rareté des ressources qu'on trouve sur sa route, et à la pénurie de vivres qui se fait sentir dans les rares auberges, n'était que suffisante eu égard aux dangers de la route. Le prince Manganelli, intendant civil de Catane, m'avait officiellement notifié les règlements de police à l'égard des voyageurs, auxquels tout recours et toute assistance sont refusés après le coucher du jour. C'est à eux-mêmes de se mettre en sûreté et à couvert durant la nuit : l'autorité les avertit qu'elle cesse de veiller sur les routes dès les premières ombres; mais il est vrai qu'elle se charge de dédommager les voyageurs des vols dont ils seraient les victimes, une fois le soleil levé. On ne parle pas des assassinats, qui n'étaient pas rares dans les campagnes de la Sicile à l'époque où je les traversai.

Vous avez souvent entendu parler de la lettiga sicilienne. C'est une sorte de chaise à porteur, une boîte en bois mince, vermoulue, jadis peinte et jadis

dorée même, dans laquelle on ne peut s'asseoir sans que la tête du patient n'en touche le sommet. Les porteurs sont deux gigantesques mulets, souvent très-rebelles. Leur poitrail est muni d'un collier entièrement couvert de clochettes, et c'est au son de ces grelots discordants qu'on se met en route. Deux gros anneaux de fer sont placés latéralement à chaque extrémité de la lettigue; on y fait passer deux longues et minces barres de bois qui, devant et derrière, dépassent la caisse de la litière de toute la longueur d'un mulet. Ce sont les brancards, et leurs extrémités reposent dans des courroies attachées aux bâts des deux animaux, attelés ainsi l'un en avant et l'autre en arrière de la lettiga. Ces longues barres flexibles suivent, dans leur élasticité, toutes les ondulations du pas des bêtes de somme aux flancs desquelles elles sont suspendues, et chacune de leurs secousses est aussitôt rendue au voyageur en cahots qui lui briseraient la tête, s'il ne s'étudiait à l'incliner à propos. Les deux conducteurs, qui surveillent attentivement chaque mulet, emploient leurs longues perches armées d'une pointe de fer pour les piquer rudement à chaque faute, et ces bâtons leur servent quelquefois à soulever la lettiga, et à la jeter hors des brancards avec celui qu'elle renferme, quand ils désespèrent de retenir les mules sur la pente d'un abîme. Les deux mulets de la lettiga portent en outre un siége, demi-selle, demi-bât, où les guides se placent fréquemment pour les conduire. Ainsi que les djemjiks russes, le guide sicilien parle constamment aux animaux qu'il dirige, et les encourage par de longs compliments.

En prenant le chemin de Syracuse, on entre tout de suite dans la plaine de Catane, la plaine la plus fertile de la Sicile. Elle est coupée de marécages, très-basse, et se prolonge, en restant au niveau de la mer, jusqu'au pied d'une gorge de montagne boisée, le long de laquelle on commence à gravir avec peine. Un étroit sentier circule autour de la montagne, et souvent je voyais ma lettiga se balancer sur l'abîme, c'est-à-dire sur la mer qui roulait à quelques centaines de pieds au-dessous de moi. Mes guides, l'œil attentif, et leurs longs crocs en main, se tenaient prêts à renverser la litière du côté des rochers, au premier faux pas des mulets. Au revers de la montagne, nous cheminâmes, sans route tracée, sous des bois d'oliviers qui ne sont pas, comme en Provence, des espèces d'arbustes que la serpe rétrécit encore chaque année, mais de grands arbres ramus, élancés, qui mêlent leur feuillage pâle et élégant à celui des amandiers dont ils dépassent la cime. Du côté d'Augusta, où le sol est moins volcanique, les orangers et les grenadiers couvrent déjà la campagne, traversée par mille ruisseaux bordés de laurier-rose, et arrivés au bord du golfe de ce nom nous vîmes, en nous retournant, le plus magnifique des tableaux.

La route qui se dirige vers le bord de la mer vous conduit à une petite plage que masquent quelques masures. Pour s'y rendre, on marche le long d'une ruelle où se roulent au milieu des plus sales animaux domestiques quelques enfants au teint hâve, au ventre balonné; on traverse en quelque pas ce sale recoin où s'étalent toutes les misères de la vie du peuple sicilien, et tout à coup l'on se trouve à l'une des extrémités d'un immense hémicycle tracé dans la mer de Sicile, depuis le port de Catane jusqu'au cap Sainte-Croix, de-

vant lequel s'avance la langue de terre où l'on a bâti le fort d'Augusta. La mer de Sicile, semblable à une plaine d'émeraudes, scintillait sous les feux du soleil, la côte se déroulait circulairement, et offrait jusqu'à Lentini, tantôt une longue suite de rochers couverts de bois et de verdure, tantôt de belles anses baignées par les flots. Là commençait à s'élever, par une lente inclinaison, l'immense Etna dont la base s'étend jusqu'à Taormine, et dont la cime figure l'extrémité d'un triangle rectangle perpendiculairement assis sur la mer. Or imaginez que le côté inférieur de ce triangle ou sa base offre une étendue de quarante milles. Tout le golfe est dominé par cette prodigieuse pyramide, qui élève au delà des nuanges sa tête éclatante de neige, tandis que ses flancs gigantesques se composent de longues et sombres traînées de lave.

Bientôt, aux fûts de colonnes, aux traces de temples antiques, aux amas de pierres de taille, aux ruines éparses sur le sol, on sent qu'on approche de Syracuse, la cité favorite des antiquaires, la ville moderne de Sicile qui a tiré le plus de parti de quelques rares vestiges de l'art des anciens. Enfin, après avoir passé devant la tour de Marcellus, distingué les Latomies, et jeté un coup d'œil sur les gradins circulaires d'un théâtre grec symétriquement tranchés par ses diasômes où jadis circulait la foule, on salue Syracuse, où vous attend toute l'antiquité. Nous remettrons à un autre jour, si vous le voulez bien, notre visite à cette cité, qui fut si grande, et qui n'est aujourd'hui qu'un reste de ses anciens faubourgs, véritable débris, étroit, mesquin et délaissé.

Je suis, etc.

****

# POËTES

ET

# ROMANCIERS MODERNES

## DE LA FRANCE.

### LOYSON. — POLONIUS. — DE LOY.

La série entreprise, il y a quelques années, dans cette *Revue*, un peu au hasard d'abord et sans un si grand dessein, est arrivée à compter déjà bien des noms. Les principaux et les plus fins de la littérature moderne y ont passé; très-peu d'essentiels y manquent encore, et nous n'allons bientôt plus avoir qu'à nous tenir au courant des nouveaux venus et des chefs-d'œuvre quotidiens qui pourront surgir; nous aurons épuisé tout ce passé d'hier auquel nous nous sommes montré si attentif et si fidèle. Il y a des personnes d'une susceptibilité extrême (*genus irritabile*) à qui il semble que la *Revue* a été ingrate pour les poëtes. *Ingrate!* mais y pense-t-on? une telle idée est-elle raisonnable vraiment? Et qui donc s'est plus appliqué que nous à les reconnaître, à les proclamer, à les découvrir, je ne veux pas dire à les inventer parfois? Il est vrai qu'en fait de poëtes chacun veut être admis, chacun veut être roi,

> Tout prince a des ambassadeurs,
> Tout marquis veut avoir des pages,

et qu'admettre tant de noms, c'est presque paraître ingrat envers chacun. Tant de justice rendue devient quasi une injure. Qu'y faire? Nous préparons

des matériaux à l'histoire littéraire future; nous notons les émotions sincères et variées de chaque moment. Nous ne sommes d'aucune coterie, et, s'il nous arrive d'en traverser à la rencontre, nous n'y restons pas. Plusieurs romanciers pourtant auraient droit encore de réclamer contre nos lenteurs; leur tour viendra. Un coup d'œil général en rassemblerait utilement plusieurs comme assez voisins de procédé et de couleurs, et comme caractéristiques surtout des goûts du jour. Le plus célèbre, l'unique par sa position et son influence, George Sand est encore à apprécier dignement dans son ensemble. Les poëtes, eux, ont bien moins à nous demander. Mais ce serait injustice de ne pas, un jour ou l'autre, s'occuper avec quelque détail d'une des femmes poëtes les plus en renom, Mme de Girardin, malgré l'apparente difficulté d'aborder, même avec toutes sortes d'hommages, un écrivain dès longtemps si armé d'esprit : ce n'est là, à le bien prendre, qu'un attrait de plus. Les frères Deschamps, nos vieux amis, sont bien faits pour contraster de profil dans un même cadre. M. Brizeux pourrait se plaindre de n'avoir pas été classé encore comme auteur de *Marie*, s'il ne semblait en train de viser à une seconde manière sur laquelle il nous trouverait téméraire de vouloir anticiper. Revenant sur les succès sérieux au théâtre durant la restauration, un même article trouverait moyen d'atteindre M. Lebrun pour *Marie Stuart*, M. Soumet pour *Clytemnestre*, Pichald pour *Léonidas*. Mais on voit qu'après tout, nous tirons à la fin de la série, et que, sans la clore, nous n'aurons plus qu'à la tenir ouverte, l'arriéré étant tout à fait payé.

Il y a plus : on peut, en thèse générale, soupçonner qu'il ne se trouvera plus guère, dans les chemins battus par l'école moderne, de fruits immédiats à cueillir, et que, si l'on a encore à courir quelque temps ainsi, ce n'est qu'en sortant de ce qui fait déjà ornière que l'imprévu recommencera. Tout mouvement littéraire a son développement plus ou moins long, après quoi il s'épuise, languit et tourne sur lui-même, jusqu'à ce qu'une autre impulsion reprenne et mène au delà. « Percez-nous-en d'un autre, » disait Mme Desloges à Voiture, à propos d'un calembourg qui n'allait plus : de même en haute poésie. Deux signes sont à relever, qui montrent en général qu'une école est à bout, ou du moins qu'elle n'a plus à gagner et que ce n'est plus qu'une suite : 1° quand les chefs ne se renouvellent plus; 2° quand les disciples et les survenants en foule pratiquent presque aussi bien que les maîtres pour le détail, et que la main-d'œuvre du genre a haussé et gagné de façon à faire douter de l'art. Or ceci s'est produit de tout temps, et particulièrement au XVIe siècle comme au nôtre, dans une ressemblance frappante. Étienne Pasquier écrivait à Ronsard en 1555, six ans seulement après que Du Bellay, dans *l'Illustration de la Langue*, avait sonné la charge et prêché la croisade : « En bonne foi on ne vit jamais en la France telle foison de poëtes... Je crains qu'à la longue le peuple ne s'en lasse; mais c'est un vice qui nous est propre, que, soudain que voyons quelque chose succéder heureusement à quelqu'un, chacun veut être de sa partie sous une même promesse et imagination qu'il conçoit en soi de même succès. » Pasquier veut bien croire que *tous ces nouveaux écrivasseurs donneront tant plus de lustre aux écrits* de Ronsard, « lesquels, pour vous dire en ami, continue-t-il, je trouve très-

beaux lorsqu'avez seulement voulu contenter votre esprit ; mais, quand, par une servitude à demi courtisane, êtes sorti de vous-même pour étudier au contentement, tantôt des grands, tantôt de la populace, je ne les trouve de tel alloi. » En sachant gré au poëte de l'avoir nommé en ami dans ses écrits, il ajoutait : « Mais, en vous remerciant, je souhaiterais que ne fissiez si bon marché de votre plume à haut louer quelques-uns que nous savons notoirement n'en être dignes ; car ce fesant vous faites tort aux gens d'honneur. Je sais bien que vous me direz qu'êtes contraint par leurs importunités de ce faire, ores que n'en ayez envie. » De Thou, dans son *Histoire* (année 1559, liv. XXII), s'élève en des termes approchants contre cette cohue de poëtes. C'était se révolter contre le propre triomphe de leur cause ; chaque école victorieuse meurt vite de l'abondance de son succès, même sans avoir pris Rome, elle a sa Capoue. Selon moi, des traits pareils se reproduisent assez exactement aujourd'hui.

Et d'abord, *les chefs ne se renouvellent plus ;* ils se dissipent ou ne font que récidiver. Je ne rappelle ici que les deux principaux. Il faut tout voir sur M. de Lamartine, et, en étant sévère là où il convient, ne pas chicaner en détail une si noble nature. Ce qui est moins à nier que jamais en lui, c'est la masse immense du talent : seulement cette masse entière s'est déplacée. Elle était à la poésie, elle roule désormais à la politique ; il est orateur. Son Océan regagne en Amérique ce qu'il a perdu dans nos landes. A nous habitants des bords que ce retrait désole, il nous est naturel de nous plaindre, de crier à la dissipation et à la ruine, tout en sachant qu'ailleurs on applaudit. Et à lui-même il lui importe assez peu maintenant de perdre la bataille là où il n'est plus tout entier. Il a transféré son siége d'empire de Rome à Byzance.

Pour M. Hugo, il récidive, et avec éclat assurément ; mais voilà tout. De trop ingénieuses, de trop brillantes et à la fois bienveillantes critiques ont accueilli son récent volume pour que nous nous permettions d'y toucher en ce moment ; mais il ne dément en rien notre idée : persistance puissante, veine élargie ou plutôt grossie, et sans renouvellement.

Cependant la foule des survenants conquiert, possède de plus en plus le matériel et les formes de l'art. Le voile rajeuni de la muse est désormais dans presque toutes les mains ; on se l'arrache ; mais la muse elle-même, l'âme de cette muse ne s'est-elle pas déjà envolée plus loin sur quelque colline où elle attend ? Au reste, ce que les recueils qui se publient sans relâche (quatre ou cinq peut-être chaque mois), contiennent d'agréables vers, de jets brillants, de broderies heureuses, est incalculable : autant vaudrait rechercher ce qui se joue chaque soir de gracieux et de charmant sur tous les pianos de Paris. Ce qu'il y a de vrais talents et d'avenirs cachés dans ces premières fleurs se dégagera avec le temps. Mais, si l'on voulait être juste pour tous et en toucher un mot seulement, on passerait sa vie à déguster des primevères et des roses. Évidemment la critique n'a plus rien à faire dans une telle quantité de débuts, et c'est au talent énergique et vrai à se déclarer lui-même. Il n'en était pas ainsi il y a quinze ou vingt ans ; des vers bien inférieurs, comme facture, à ceux qu'on prodigue désormais, décelaient plus sûrement les poëtes.

Nous en rappellerons trois aujourd'hui, et tous les trois qui rentrent plus ou moins dans les premiers tons de Lamartine. L'un a été de peu son devancier; deux sont morts; le troisième est un étranger du Nord qui a chanté dans notre langue avec élégance. Nous parlerons de Charles Loyson, d'Aimé de Loy, de Jean Polonius.

Charles Loyson, né en 1791, à Château-Gontier, dans la Mayenne, fit ses études avec distinction au collége de Beaupréau. Il entra à l'école normale dans les premiers temps de la fondation, y fut contemporain et condisciple des Cousin, des Viguier, des Patin; il y devint maître comme eux. La littérature et la politique le disputèrent bientôt à l'université. Rédacteur aux *Débats* dès 1814, et attaché à la direction de la librairie, il quitta Paris dans les Cent-jours. Y revenant à la seconde restauration, il fut placé au ministère de le justice, sans cesser de tenir à l'école normale. Une pièce de lui sur *le Bonheur de l'Étude* eut un accessit à l'Académie française; il la publia avec d'autres poésies en 1817. Un autre recueil (*Épîtres et Élégies*) parut en 1819. Il concourut comme rédacteur aux *Archives philosophiques, politiques et littéraires* en 1817, et en 1819 au *Lycée français,* recueil distingué et délicat de pure littérature (1). Cependant une raison précoce, une maturité vigilante le plaçaient au premier rang du très-petit nombre de publicistes sages en ces temps de passion et d'inexpérience. Son plus piquant et son plus solide écrit politique est intitulé : *Guerre à qui la cherche, ou Petites Lettres sur quelques-uns de nos grands écrivains;* il tire à droite et à gauche, sur M. de Bonald d'une part, sur Benjamin-Constant de l'autre. Loyson suivait la ligne modérée de M. Royer-Collard, de M. de Serre, et, si jeune, il méritait leur confiance : on ose dire qu'il avait crédit sur eux. Non-seulement on l'écoutait, mais on lui demandait d'écouter. Il était consulté par ces hommes éminents sur les points difficiles. Son visage, quand on lui lisait quelque écrit, prenait alors quelque chose de grave et de singulièrement expressif, qui, presque avant de parler, donnait conseil. Les discours imprimés de M. de Serre ont passé par ses mains. M. Pasquier a gardé de lui un souvenir de sérieuse estime. Le 27 juin 1820, il mourut de la poitrine, à peine âgé de vingt-neuf ans.

Sa renommée littéraire a souffert, dans le temps, de ses qualités politiques; sa modération lui avait fait bien de vifs ennemis. Attaché à un pouvoir qui luttait pour la conservation contre des partis extrêmes, il avait vu, lui qui le servait avec zèle, ses patriotiques intentions méconnues de plusieurs. Cette fièvre même de la mort qu'il portait dans son sein, et qui lui faisait craindre (contradiction naturelle et si fréquente) de ne pas assurer à temps sa rapide existence, pouvait sembler aux indifférents de l'avidité. La mémoire fidèle de ses amis et la lecture de ses poésies touchantes ont suffi pour nous le faire apprécier et aimer. Comme poëte, Charles Loyson est juste un intermédiaire entre Millevoye et Lamartine, mais beaucoup plus rapproché de ce dernier par l'élévation et le spiritualisme habituel des sentiments. Les épîtres à

(1) J'emprunte la plupart de ces détails au *Lycée* même, qui contient (t. V, p. 65) un article nécrologique sur Loyson, dû à la plume amie de M. Patin.

M. Royer-Collard, à M. Maine de Biran, sont déjà des méditations ébauchées et mieux qu'ébauchées :

O Biran, que ne puis-je en ce doux ermitage,
Respirant près de toi la liberté, la paix,
Cacher ma vie oisive au fond de tes bosquets!
Que ne puis-je à mon gré, te choisissant pour maître,
Dans tes sages leçons apprendre à me connaître,
Et, de ma propre étude inconcevable objet,
De ma nature enfin pénétrer le secret!
Lorsque mon âme en soi tout entière enfoncée,
A son être pensant attache sa pensée,
Sur cette scène intime où je suis seul acteur,
Théâtre en même temps, spectacle et spectateur,
Comment puis-je, dis-moi, me contempler moi-même,
Ou voir en moi le monde et son auteur suprême?
Pensers mystérieux, espace, éternité,
Ordre, beauté, vertu, justice, vérité,
Héritage immortel dont j'ai perdu les titres,
D'où m'êtes-vous venus? Quels témoins, quels arbitres
Vous feront reconnaître à mes yeux incertains
Pour de réels objets ou des fantômes vains?
L'humain entendement serait-il un mensonge,
L'existence un néant, la conscience un songe?
Fier sceptique, réponds : je me sens, je me voi;
Qui peut feindre mon être et me rêver en moi?
Confesse donc enfin une source inconnue,
D'où jusqu'à ton esprit la vérité venue
S'y peint en traits brillants, comme dans un miroir,
Et pour te subjuguer n'a qu'à se faire voir.
Que peut sur sa lumière un pointilleux sophisme?
Descarte en vain se cherche au bout d'un syllogisme,
En vain vous trouvez Dieu dans un froid argument,
Toute raison n'est pas dans le raisonnement.
Il est une clarté plus prompte et non moins sûre
Qu'allume à notre insu l'infaillible nature,
Et qui, de notre esprit enfermant l'horizon,
Est pour nous la première et dernière raison.

Voilà, ce me semble, de la belle poésie philosophique, s'il en fut; mais chez Loyson cette élévation rigoureuse dure peu d'ordinaire; la corde se détend, et l'esprit se remet à jouer. Il est poëte de sens, de sentiment et d'esprit plutôt que de haute imagination. A M. Cousin, qui voyage en Allemagne, il dira spirituellement :

. . . . . . Tu cours les grandes routes
Cherchant la vérité pour rapporter des doutes.

A M. Viguier, qui craignait de le voir quitter la poésie pour la prose polé-

mique, il répond qu'il faut bien subir la loi de son temps, et, sans attendre la lenteur du vers, courir par moments à des armes plus promptes :

Diras-tu que jadis les affaires publiques
Offrirent plus d'un trait aux muses satiriques?
Juvénal, flétrissant d'indignes sénateurs,
Exhalait en beaux vers ses chagrines humeurs;
Je le sais; mais tout change, et, de nos jours, pour cause
L'*ultrà Sauromatas* se serait dit en prose (1);
Sinon tu pourrais bien voir au Palais-Royal
Un pamphlet rouge ou blanc éclipser Juvénal.
Souffre donc quelquefois que, brisant la mesure,
Je mette de côté la rime et la césure
Et déroge un moment à mes goûts favoris,
Puisqu'enfin les lecteurs chez nous sont à ce prix.

On pourrait multiplier les citations de tels traits ingénieux; mais ses inspirations les plus familières en avançant, et pour nous les plus pénétrantes, sont celles où respire le pressentiment de sa fin. D'assez fréquents voyages dans son pays natal, en Vendée, ou plus loin aux eaux des Pyrénées, ou à la terre de M. Biran au bord de la Dordogne, ne diminuaient que peu les douleurs toujours renaissantes. Il traduisait en vers Tibulle dans ses intervalles de loisir, et, comme lui, il parlait à ses amis de sa mort prochaine :

Vivite felices, memores et vivite nostri,
Sive erimus, seu nos fata fuisse velint.

C'est ce qu'il exprime bien mélancoliquement dans son élégie, *le Lit de*

(1) Ces deux vers sont volontiers cités, sans qu'on sache de qui. Il en est parfois ainsi avec Loyson. On sait de ses vers; on en a la vague réminiscence dans l'oreille, comme de vers de Jean-Baptiste Rousseau ou de quelque autre *ancien*. Ainsi encore, par exemple :

Celui qui dès sa naissance
Fut soumis à la puissance
Du Dieu du sacré vallon,
Des combats fuyant la gloire,
Aux fastes de la victoire
N'ira point graver son nom.

A la voix de la Fortune,
Il n'ira point de Neptune
Tenter les gouffres mouvants,
Ni, sur la foi des étoiles,
Livrer d'intrépides voiles
A l'inconstance des vents...

C'est de lui. Toute cette ode, qui a pour titre : *les Goûts du Poëte*, reste charmante de ton, de sobriété, de sens ferme et doux; c'est de la bonne poésie du temps de Chaulieu, d'il y a vingt-cinq ans ou d'il y a un siècle.

*mort*; c'est ce qu'il reprend avec un attendrissement redoublé dans celle qu'il intitule : *le Retour à la vie.* De telles pièces où peut pâlir la couleur, mais où chaque mot fut dicté par le sentiment, ne devraient jamais vieillir :

Quelle faveur inespérée
M'a rouvert les portes du jour?
Quel secourable Dieu, du ténébreux séjour
Ramène mon ombre égarée?
Oui, j'avais cru sentir dans des songes confus
S'évanouir mon âme et défaillir ma vie;
La cruelle douleur, par degrés assoupie,
Paraissait s'éloigner de mes sens suspendus,
Et de ma pénible agonie
Les tourments jusqu'à moi déjà n'arrivaient plus
Que comme dans la nuit parvient à notre oreille
Le murmure mourant de quelques sons lointains,
Ou comme ces fantômes vains
Qu'un mélange indécis de sommeil et de veille
Figure vaguement à nos yeux incertains.

Vous m'êtes échappés, secrets d'un autre monde,
Merveilles de crainte et d'espoir,
Qu'au bout d'un océan d'obscurité profonde,
Sur des bords inconnus je croyais entrevoir.
Tandis que mon œil vous contemple,
L'avenir tout à coup a refermé son temple,
Et dans la vie enfin je rentre avec effort.
Mais nul impunément ne voit de tels mystères,
Le jour me rend en vain ses clartés salutaires,
Je suis sous le sceau de la mort!
Marqué de sa terrible empreinte,
Les vivants me verront comme un objet de deuil,
Vain reste du trépas, tel qu'une lampe éteinte
Qui fume encor près d'un cercueil.

Pourquoi me renvoyer vers ces rives fleuries
Dont j'aurais tant voulu ne m'éloigner jamais?
Pourquoi me rapprocher de ces têtes chéries,
Objet de tant d'amour et de tant de regrets?
Hélas! pour mon âme abattue,
Tous lieux sont désormais pareils.
Je porte dans mon sein le poison qui me tue;
Changerai-je de sort en changeant de soleils?
J'entends... ma fin prochaine en sera moins amère;
Mes amis, il suffit : je suivrai vos conseils,
Et je mourrai du moins dans les bras de ma mère.

Charles Loyson vit paraître les vers d'André Chénier et ceux de Lamartine; on a les jugements qu'il en porta. Il fit, dans le *Lycée*, quatre articles sur

Chénier (1) ; le premier est un petit chef-d'œuvre de grâce, de critique émue et ornée. L'écrivain nous y raconte ce qu'il appelle son château en Espagne, son rêve à la façon d'Horace, de Jean-Jacques et et de Bernardin de Saint-Pierre : une maisonnette couverte en tuiles, avec la façade blanche et les contrevents verts, la source auprès, et au-dessus le bois de quelques arpents, *et paulum silvæ.* « Ce dernier point est pour moi, dit-il, de première nécessité ; je n'y tiens pas moins que le favori de Mécène : encore veux-je qu'il soit enclos, non pas d'un fossé seulement ou d'une haie vive, mais d'un bon mur de hauteur avec des portes solides et bien fermées. L'autre manière est plus pastorale et rappelle mieux l'âge d'or, je le sais ; mais celle-ci me convient davantage, et d'ailleurs je suis d'avis qu'on ne peut plus trouver l'âge d'or que chez soi. » Quand sa muraille est élevée, il s'occupe du dedans ; il dispose son jardin anglais, groupe ses arbres, fait tourner ses allées, creuse son lac, dirige ses eaux, n'oublie ni le pont, ni les kiosques, ni les ruines ; c'est alors qu'il exécute un projet favori, et dont nul ne s'est avisé encore. Dans l'endroit le plus retiré des bocages, il consacre un petit bouquet de cyprès, de bouleaux d'arbres verts, aux jeunes écrivains morts avant le temps. Le détail d'exécution est à ravir. Une urne cinéraire, placée sur un tertre de gazon, porte le nom de Tibulle, et sur l'écorce du bouleau voisin on lit ces deux vers de Domitius Marsus :

Te quoque Virgilio comitem non æqua, Tibulle,
Mors juvenem campos misit ad Elysios.

A quelque distance, une pyramide de marbre noir entre les ifs rappelle le souvenir de Lucain, mort à vingt-six ans, qu'on aime à croire victime de la noble hardiesse de sa muse, et peut-être de la jalousie poétique du tyran ; on y lit ces vers de *la Pharsale :*

. . . . . . . Me solum invadite ferro,
Me frustra leges et inania jura tuentem.

. . . . . . . Ah ! ne frappez que moi,
Moi qui brave le crime et combats pour la loi.

Deux colombes sous un saule pleureur figurent les *Baisers* de Jean Second, mort avant sa vingt-cinquième année. On voit l'idée ; elle est suivie et variée jusqu'au bout. Malfilâtre et Gilbert n'y sont omis ; on y salue leurs marbres. Une corbeille de fleurs renversée offre l'emblème de la destinée de Millevoye, tombé de la veille. Chatterton, qui s'est tué, n'a qu'un rocher nu. André Chénier, à son tour, se rencontre et tient l'une des places les plus belles. Ainsi Loyson pressentait lui-même sa fin, et peuplait d'avance d'un groupe chéri le bosquet secret de son Élysée. Au centre, on remarque un petit édifice d'architecture grecque, avec une colonnade circulaire. Le ruisseau tourne au-

(1) Tome II, 1819.

tour, et on y entre par un pont de bois non travaillé : c'est une bibliothèque. Elle renferme les meilleurs écrits de ceux à qui le lieu est dédié : le choix a été fait sévèrement ; Loyson avoue, et nous devons avouer avec lui, qu'il retranche plus d'une pièce à Chénier (1). Voici l'inscription qu'il place au fronton du temple :

> Dormez sous ce paisible ombrage,
> O vous pour qui le jour finit dès le matin,
> Mes hôtes, mes héros, mes semblables par l'âge,
> Par les penchants, peut-être aussi par le destin,
> Dormez, dormez dans mon bocage...

Les trois articles suivants sont employés à l'examen des poésies de Chénier ; l'admiration y domine, sauf dans le second qui traite du rhythme, de l'enjambement, de la césure, et qui est tout sévère. Le critique, qui sait très-bien se prendre aux vers les plus hasardeux du classique novateur, nous semble pourtant méconnaître le principe et le droit d'un tentative qui reste légitime dans de certaines mesures, mais dont nous-même avons peut-être, hélas! abusé. « Ce n'est plus un violon qu'a votre Apollon, me disait quelqu'un, c'est un rebec. »

Charles Loyson salua la venue de Lamartine d'un applaudissement sympathique où se mêlèrent tout d'abord les conseils prudents (2) : « *Ederà crescentem ornate poetam*, s'écrie-t-il en commençant ; voici quelque chose d'assez rare à annoncer aujourd'hui ; ce sont des vers d'un poete. » Et il insiste sur cette haute qualification si souvent usurpée, puis il ajoute : « C'est là ce qui distingue proprement l'auteur de cet ouvrage : il est poëte, voilà le principe de toutes ses qualités, et une excuse qui manque rarement à ses défauts. Il n'est point littérateur, il n'est point écrivain, il n'est point philosophe, bien qu'il ait beaucoup de ce qu'il faut pour être tout cela ensemble : mais il est poëte ; il dit ce qu'il éprouve et l'inspire en le disant. Il possède le secret ou l'instinct de cette puissante sympathie, qui est le lien incompréhensible du commerce des âmes. » Parmi les reproches qu'il se permet de lui adresser, il lui trouve un peu trop de ce vague qui plaît dans la poésie, qui en forme un des caractères essentiels, *mais qui doit en être l'âme, et non le corps :* est-il possible de mieux dire ?

J'ai noté les mérites, le sens précoce, les vers élevés ou touchants de Loyson : j'omets ce qui chez lui est pure bagatelle, bouts rimés et madrigaux ; car il en a, et la mode le voulait ou du moins le souffrait encore. Son premier recueil de 1817 offre en tête une image du *poëte mourant*, où les assistants

(1) En même temps que Loyson regrettait que l'éditeur d'André Chénier eût trop grossi le volume, Étienne Becquet, le même que nous avons vu mourir voisin des Ménades, mais qui, je le crains, n'aura point sa place au bosquet, exprimait dans les *Débats*, et bien plus vivement, les mêmes reproches. Je ne rappelle ces critiques que parce qu'elles font honneur aujourd'hui au goût, si hardi pour lors, de M. Delatouche.

(2) *Lycée*, tom. IV, pag. 51.

portent des bottes à retroussis. C'est un poëte de la restauration, avons-nous dit, mais des trois ou quatre premières années de la restauration, ne l'oublions pas. Ses poésies d'essai, dédiées à Louis XVIII, dont la *critique auguste* lui avait fait faire dans la dédicace une grave correction (*faveurs* au lieu de *bienfaits !*), devaient plaire au monarque gourmet par plus d'un endroit (1). — Chose singulière ! l'école normale a donné deux poëtes morts de bonne heure, qui ont comme ouvert et fermé la restauration, l'un la servant, l'autre la combattant, mais modérés tous deux, Loyson et Farcy.

Jean Polonius, à qui nous passons maintenant, n'est pas un précurseur de Lamartine, il l'a suivi et peut servir très-distinctement à représenter la quantité d'esprits distingués, d'âmes nobles et sensibles qui le rappellent avec pureté dans leurs accents. Les premières *Poésies* de Jean Polonius parurent en 1827, les secondes en 1829 (2). Un poëme intitulé *Érostrate* (3), comme celui de M. Auguste Barbier, avec lequel il n'a d'ailleurs que peu de rapports, vient d'apprendre au public le vrai nom de l'auteur jusqu'ici pseudonyme. Polonius n'est autre que M. X. Labinsky, longtemps attaché à la légation russe à Londres et aujourd'hui à la chancellerie de Saint-Pétersbourg. Ses premières poésies attirèrent l'attention dans le moment ; un peu antérieures, par la date de leur publication, à l'éclat de la seconde école romantique de 1828, on les trouva pures, sensibles, élégantes ; on ne les jugea pas d'abord trop pâles de style et de couleur. C'est l'amour qui inspire et remplit ces premiers chants de Polonius ; ils rentrent presque tous dans l'élégie. Plus de Parny, plus même de Millevoye : les deux ou trois petites et adorables élégies de Lamartine : *Oui, l'Anio murmure encore, etc., etc.; Lorsque seul avec toi pensive et recueillie, etc., etc.;* semblent ici donner le ton ; mais, si le poëte profite des nouvelles cordes toutes trouvées de cette lyre, il n'y fait entendre, on le sent, que les propres et vraies émotions de son cœur. Ce gracieux recueil se peut relire quand on aime la douce poésie et qu'on est en veine tendre ; mais je cherche vainement à en rien détacher ici pour le faire saillir. Les étrangers qui écrivent dans notre langue, même quand ils y réussissent le mieux, sont dans une position difficile ; le comble de leur gloire, par rapport au style, est de faire oublier qu'ils sont étrangers ; avec M. Labinsky on l'oublie complétement ; mais, en parlant si bien la langue d'alentour, ont-ils la leur propre, comme il sied aux poëtes et à tous écrivains originaux ? Jean Polonius chante, comme un naturel, dans la dernière langue poétique courante, qui était alors celle de Lamartine ; mais il ne la refrappe pas pour son compte, il ne la réinvente pas.

Aux diverses époques, les hommes du Nord ont eu cette facilité merveilleuse à se produire dans notre langue, mais toujours jusqu'à l'originalité exclusivement. Lorsqu'il y a un ou deux ans, le prince Metcherski publia ses

(1) Ainsi certain quatrain *à M. le duc d'Escars, premier maître d'hôtel du Roi, qui avait envoyé du vin de Bordeaux à l'auteur.* Je suis sûr que ce quatrain-là fut servi au déjeuner du roi.

(2) Sous ce titre : *Empédocle, vision politique*, suivie d'autres poésies.

(3) Chez Charles Gosselin, 1840.

ingénieuses poésies, tout empreintes du cachet romantique le plus récent, je ne sais quel critique en tira grand parti contre la façon moderne, et affirma qu'on n'aurait pas si aisément contrefait la muse classique ; c'est une sottise. Du temps de Voltaire et de La Harpe, le comte de Schouwaloff était passé maître sur la double colline d'alors, et avait ses brevets signés et datés de Ferney et autres lieux. Ses descendants aujourd'hui ne réussissent pas moins spirituellement dans les genres de M. Hugo ou de M. de Musset.

La langue poétique intermédiaire dans laquelle Jean Polonius se produisit, a cela d'avantageux qu'elle est noble, saine, pure, dégagée des pompons de la vieille mythologie, et encore exempte de l'attirail d'images qui a succédé : ses inconvenients, quand le génie de l'inventeur ne la relève pas fréquemment, sont une certaine monotonie et langueur, une lumière peu variée, quelque chose d'assez pareil à ces blancs soleils du Nord, sitôt que l'été rapide a disparu. On aurait tort pourtant de conclure que M. Labinsky, depuis ses premiers essais, n'a pas persévéré par de sérieux efforts, et n'a pas cherché à soutenir, élargir ses horizons et ses couleurs. Sa vision d'*Empédocle* (1829) était un premier pas vers le poëme philosophique que son *Érostrate* vient nous dèvelopper aujourd'hui. Notons la marche : elle est celle de beaucoup. Les poëtes qui ont commencé par le lyrisme intime, par l'expression de leurs plaintes et de leurs douleurs, ces poëtes, s'ils ont chanté vraiment par sensibilité et selon leur émotion sincère, s'arrêtent dans cette voie à un certain moment, et, au lieu de ressasser sans fin des sentiments sans plus de fraîcheur, et de multiplier autour d'eux, comme par gageure, des échos grossis, ces poëtes se taisent ou cherchent à produire désormais leur talent dans des sujets extérieurs, dans des compositions impersonnelles. M. de Lamartine, le plus lyrique de tous, a lui-même suivi cette direction ; elle est surtout très-sensible chez M. Labinsky, lequel, à distance et dans sa liberté, me fait l'effet d'un correspondant correct de Lamartine. A un certain moment, la jeunesse s'éteignant déjà et les premiers bonheurs expirés, il s'est dit : *Est-ce donc tout?* Une pièce de lui, *le Luth abandonné,* exprime avec mélodie cette disposition touchante :

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Réveille-toi, beau Luth ! entends du pin sauvage
Frissonner les rameaux,
Et l'écureuil folâtre agiter le feuillage
De ces jeunes bouleaux.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Seul, tu restes muet, et le vent qui s'exhale
De la cime des ifs,
A peine de ton sein tire par intervalle
Quelques sons fugitifs.

Le lierre chaque jour t'enlace de verdure,
Et ses nœuds étouffants
Par degrés chaque jour éteignent le murmure
De tes derniers accents.

Ah ! si la main de l'art, si les doigts d'une femme
Ranimaient tes concerts,
Avant que pour jamais les restes de ton âme
S'envolent dans les airs !

. . . . . . . . . . . . . . . . . .

Être selon mon cœur, hâte-toi, l'heure presse,
Viens si tu dois venir :
Hâte-toi ! chaque jour enlève à ma jeunesse
Ce qu'elle a d'avenir...

Les seconds chants d'amour ne vinrent pas; mais nous avons *Érostrate*, grande composition où l'auteur a mis toutes ses ressources d'art. Commencé depuis bien des années, laissé ou repris plus d'une fois à travers les occupations d'une vie que les affaires réclament, cet *Érostrate* était déjà imprimé et non publié, quand le poëme de M. Barbier parut : les deux poëtes ont pris d'ailleurs leur sujet différemment, M. Barbier par le côté lyrique, M. Labinsky par l'analyse plutôt et le développement approfondi d'un caractère. Son Érostrate est un grand homme manqué qui, de mécompte en amertume, arrive lentement, par degrés, à son exécrable projet. Six chants sont nécessaires à la conduite et à la conclusion de cette pensée. On sait Érostrate dans le gynécée, dans l'hippodrome, au bois sacré ; les peintures locales que promettent ces divers titres sont exécutées avec étude, conscience, talent. Et pourtant le poëme a-t-il vie? et tout ce travail est-il venu avec bonheur? Se peut-il même jamais qu'un long ouvrage de cette sorte, conçu et réalisé loin de la France, y arrive à point, et y paraisse juste dans le rayon? Quel est l'à-propos d'un tel poëme? Soit dans le fond, soit pour la forme, en quoi peut-il nous flatter, nous séduire, nous irriter si l'on veut, nous toucher enfin pour le moment, sauf à réunir ensuite les conditions immortelles? Dire qu'un tel poëme, lu attentivement, mérite toute estime, c'est déjà être assez sévère. M. Labinsky restera donc pour nous Jean Polonius, l'auteur des élégies, élégies douces, senties, passagères, qui, avec quelques-unes d'Ulric Guttinguer, ont droit d'être comptées dans le cortége d'Elvire.

Le style, le style, ne l'oublions pas, c'est ce qu'il faut même dans l'élégie, sans quoi elle passe aussi vite que l'objet qu'elle a chanté. Boileau occupé de ce qui lui manquait surtout, a dit qu'en ce genre

C'est peu d'être poëte, il faut être amoureux.

Sans doute; mais c'est peu aussi d'être amoureux en élégie, si l'on n'est poëte par les images et par de certains traits qui fixent la beauté pour tous les temps. Il en est de la poésie amoureuse comme de Vénus quand elle se montre aux yeux d'Énée, naufragé près de Carthage et à la veille de voir Didon : elle prend les traits d'une mortelle, d'une simple chasseresse ; elle ressemble à une jeune fille de Sparte, et s'exprime sans art d'abord, avec un naturel parfait. C'est bien ; mais à un certain moment, le naturel trop simple s'oublie, un tour de tête imprévu a dénoué la chevelure, l'ambroisie se révèle.

Ambrosiæ que comæ divinum vertice odorem
Spiravere ; pedes vestis defluxit ad imos,
Et vera incessu patuit Dea. . . . . .

Je veux voir, même au milieu des langueurs élégiaques, ce *pedes vestis defluxit ad imos,* cette beauté soudaine du vers qui s'enlève, et ces larges plis déroulés.

Aimé De Loy a eu également plus de sensibilité que de style; il est de cette première génération de poëtes modernes, qui n'a pas dépassé la première manière de Lamartine, et, sa plus grande gloire, il l'a certainement atteinte le jour où une pièce de vers, signée de ses initiales A. D. L., put être attribuée par quelques-uns à l'illustre poëte. Aimé De Loy, né en 1798, est mort en 1834. Sa vie, la plus errante et la plus diverse qu'on puisse imaginer, n'apparaît que par lambeaux déchirés dans ses vers que de pieux amis viennent enfin de recueillir (1). Sorti d'un village des Vosges aux frontières de la Franche-Comté, il se réclama toujours de cette dernière province, par amour sans doute des poëtes qui en sont l'honneur, par souvenir surtout de Nodier et des muses voyageuses. Il fit de bonnes études je ne sais où ni comment, mais il était plein de grec et de latin, d'Horace et de Philétas, si Philétas il y a; au reste, toute sa vie ne semble qu'une longue école buissonnière. M. Marmier, M. Couturier, ses biographes (2), nous en disent là-dessus moins encore qu'ils n'en savent; l'aventure de Goldsmith, qui parcourut une fois la Touraine sans argent, en jouant de la flûte de village en village, n'est qu'un des accidents les plus ordinaires de la destinée de De Loy. Il paraît n'avoir conçu de bonne heure la vie que comme un pèlerinage; partout où il sentait un poëte, il y allait; partout où il trouvait un Mécène, il y séjournait. Aussi, dans ses vers, que de Mécènes! Il croyait naïvement que le poëte est un oiseau voyageur qui n'a qu'à becqueter à droite et à gauche, partout où le portent ses ailes. Il a repris et réalisé de nouveau au XIXe siècle l'existence du troubadour allant de château en château, et payant son gîte d'une chanson. Rousseau, voyageant à pied, était boudeur encore, un misanthrope altier et réformateur du monde; il y avait pourtant du Jean-Jacques piéton dans De Loy, ce *fantassin de poésie;* mais c'était surtout, et plus simplement, un troubadour décousu. Il allait donc sans songer au lendemain, quand un jour, à vingt et un ans, il se maria; comme La Fontaine, il ne semble pas s'en être longtemps souvenu. On s'en ressouvient aujourd'hui pour lui, et ce volume que l'amitié publie est le seul héritage de ses deux filles. Comme il avait commencé jeune ses courses, les grands astres de la littérature présente n'étaient pas encore tous levés: mais De Loy n'était pas si difficile, il allait visiter le Gardon de Florian, en attendant les autres stations depuis consacrées. L'épisode le plus mémorable de sa vie fut sans contredit son voyage au Brésil; las du ménage et du petit

(1) *Feuilles aux Vents;* imprimé à Lyon, chez M. Boitel, avec une dédicace de Mme Desbordes-Valmore.

(2) M. Couturier en tête du volume, et M. Marmier dans la *Revue de Paris*, 29 mars 1835.

magasin où il avait essayé de se confiner, le voilà tout d'un coup dans la baie de Rio-Janeiro. C'était en 1822; don Pedro, empereur constitutionnel, accueillit De Loy, le fit rédacteur officiel de ses projets libéraux. Outre le journal qu'il rédigeait, De Loy chantait l'impératrice; il devint commandeur de l'ordre du Christ, il était gentilhomme de la chambre; mais laissons-le dire, et faisons-nous à sa manière courante, quelque peu négligée, mais bien facile et mélodieuse :

Me voici dans Rio, mon volontaire exil,
Rio, fille du Tage et mère du Brésil.
J'ai trouvé sur ces bords des amitiés parfaites :
Mécène m'accueillit dans ses belles retraites;
Et sous les bananiers, à mes regrets si chers,
La fille des Césars (1) m'a récité mes vers.
Hélas! que de chagrins le rang suprême entraîne!
Que de pleurs contenus dans les yeux d'une reine!
J'ai vu les siens noyés, et dans son triste élan
Elle me dit un jour : « Ce sol est un volcan... »
Elle n'est plus!... Son nom sur mes lèvres expire,
Quel vent a moissonné la rose de l'Empire?

Ah! j'étais jeune alors, plein de séve et d'ardeur;
J'aimais ce pays neuf, sa pompe et sa splendeur ;
J'aimais le bruit des flots, le bruit de la tempête,
Et les périls étaient mes plaisirs de poëte.
De l'ancien monde aux bords d'un monde encor nouveau
Quelle mer n'a pas vu mon rapide vaisseau
Rouler au gré des vents et des lames sonores?
Et que sont devenus mes hôtes des Açores?
Enfants de Saint-François, sous l'immense oranger,
Reparlez-vous encor du fils de l'étranger?
Avez-vous souvenance, ô mes belles recluses,
De ces vers lusitains échappés à mes muses?...

Il y a dans les vers de De Loy, souvent rédondants, faibles de pensée, vulgaires d'éloges, je ne sais quoi de limpide, de naturel, et de captivant à l'oreille et au cœur, qui fait comprendre qu'on l'ait aimé.

Revenu en France dès 1824, on l'aperçoit à quelques années de là en Portugal, y promenant son humeur vagabonde, non plus en gentilhomme de la chambre, mais avec le louable dessein d'y servir la cause de Dona Maria, par reconnaissance pour don Pedro, son bienfaiteur. Il parlait et écrivait, dit-on, le portugais à merveille; l'idiome de Camoëns était devenu sa langue favorite, et il lui fallut quelque temps avant de reprendre sa fluidité française. Je ne pousserai pas plus loin les détails de son odyssée dont on vient de toucher le point le plus extrême, mais qui fut continuelle jusqu'à son dernier soupir. Ses *Préludes poétiques*, publiés en 1827 comme le ballon d'essai d'une *Acadé-*

(1) L'impératrice du Brésil était archiduchesse d'Autriche et sœur de Marie-Louise.

*mie provinciale* qui protestait contre la centralisation de Paris, n'attirèrent que très-peu l'attention et ne pouvaient la fixer. La province revendique De Loy avec une sorte d'orgueil que l'on conçoit, mais qu'il serait mieux de réduire. La province, certes, possède mille dons d'étude, de sensibilité, de vertu; mais le goût, il faut le dire, y est chose plus rare et plus cachée qu'à Paris, où, du reste, on le paye si cher. La banalité gâte les vers de De Loy; tout ce qu'il recontre lui est Pollion et Mécène, chaque gîte qui l'héberge lui est Tibur et Lucrétile; que d'ivraie dans sa gerbe! que de foin dans ses fleurs! Cela ressemble avec moins de grâce à cette couronne mélangée d'Ophélie. Que ce soit amitié, reconnaissance, dette acquittée dans la monnaie des poëtes, je ne l'en blâme pas moralement, si tant est que sa dignité n'en ait pas souffert; mais la poésie vit de choix, et la sienne n'y a pas songé. Ce qui ne m'empêche pas de reconnaître, croyez-le bien, tout ce qu'il y a de naturel, de sincère et de bien vite pardonné dans ses perpétuels et affectueux retours à Sattendras ou à Longiron.

Il serait injuste d'environner d'un trop grand appareil de critique l'œuvre posthume et véritablement aimable d'un poëte mort et qui a vécu si malheureux. Il était un peu de ces gens dont on dit bien du mal quand ils sont loin, et qu'on embrasse, qu'on se remet à aimer irrésistiblement sitôt qu'on les revoit; de même pour ses vers : la meilleure manière d'adoucir le jugement raisonné qu'on en porte, c'est de les revoir et de les introduire *en personne.* Voici de bien simples stances qui achèveront de plaider pour lui :

### LES REGRETS.

Malheur à l'être solitaire
Qui n'a point d'amante à nommer!
S'il est des méchants sur la terre
C'est qu'ils n'ont pu se faire aimer.

Le cœur est né pour ces échanges,
Notre âme y double son pouvoir :
Et pour nous, comme pour les anges,
L'amour est l'œil, aimer c'est voir.

Le poëte aimé d'une femme
Compte aussi des jours de douleur,
Mais les pleurs sont le bain de l'âme;
Les beaux vers naissent de nos pleurs!

Ah! celui que l'amour délaisse
N'est plus jeune même à trente ans;
Le malheur est une vieillesse
Qui précède les cheveux blancs.

La terre est un séjour d'épreuves,
L'homme n'est qu'un hôte en ces lieux,
Nous descendons le cours d'un fleuve
Où mille objets frappent nos yeux :

L'endroit plaît, la rive est fleurie,
On ne s'éloigne qu'à regret,
Mais une voix d'en haut nous crie :
Marche! marche! et tout disparaît.

Pardon, au milieu de cette période de l'école de l'*art*, d'avoir osé rappeler et recommander aujourd'hui quelques poésies que l'image triomphante ne couronne pas; mais il nous a semblé que même sous le règne des talents les plus radieux il y avait lieu, au moins pour le souvenir, à d'humbles et doux vers comme autrefois, à des vers nés de source; cela rafraîchit.

SAINTE-BEUVE.

LES

# BATELIÈRES DE L'ODET [1].

UNE BATELIÈRE.

« Si vous voulez, jeune homme, aller à Loc-Tûdi,
Voici que nous partons toutes quatre à midi :
Entrez, nous ramerons, et vous tiendrez la barre;
Ou, si vous aimez mieux, avant que l'on démarre,
Vous promener encor sur les ponts de Kemper,
Nous attendrons ici le reflux de la mer,
Et le lever du vent; puis, avec la marée,
Ce soir dans Benn-Odet nous ferons notre entrée.

UN VOYAGEUR.

Jeune fille, à midi tous cinq nous partirons,
Mais vous tiendrez la barre et moi les avirons.
Au bourg de Loc-Tûdi je connais un saint prêtre;
Enfants, nous avons eu longtemps le même maître;
Aujourd'hui je recours à son sage entretien.
Sans vous dire son nom vous le devinez bien.
A vous de me guider en ce pèlerinage,
Car pour vous, jeune fille, on ferait le voyage.
De grâce, mettez-moi parmi vos matelots :
Je n'aime plus la terre et n'aime que les flots. »

(1) M. Brizeux prépare une troisième édition du poëme de *Marie*. Dans ce volume, qui paraîtra prochainement, figureront plusieurs pièces nouvelles, dont celle qu'on va lire peut faire suffisamment apprécier la grâce et la fraîcheur.

A l'heure de midi nous étions en rivière.
Barba, la plus âgée, assise sur l'arrière,
Tenait le gouvernail; à mes côtés, Tina,
Celle qui de sa voix si douce m'entraîna;
Deux astres devant nous, dont l'une, blanche et grande,
Me fit d'abord songer aux filles de l'Irlande;
Car les vierges d'Érin et les vierges d'Arvor
Sont des fruits détachés du même rameau d'or.

Donc, leur poisson vendu, les quatre batelières
En ramant tour à tour regagnaient leurs chaumières,
Reportant au logis, du prix de leur poisson,
Fil, résine et pain frais, nouvelle cargaison.
La rivière était dure, et par instants les lames
Malgré nous dans nos mains faisaient tourner les rames.
Nous louvoyons longtemps devant Loc-Maria,
Cependant nous doublons Lann-Éron, et déjà
Saint-Cadô, des replis de sa noire vallée,
Épanche devant nous sa rivière salée.
A côté de Tina quel plaisir de ramer
Et de céder près d'elle aux houles de la mer!

La vieille le vit bien : » Cette fois, cria-t-elle,
Tu tiens un amoureux, Corintina, ma belle!
— Oui-dà, lui répondis-je, et mieux qu'un amoureux :
Qui serait son mari pourrait se dire heureux. »
L'aimable enfant rougit (car déjà nos deux âmes
Suivaient comme nos corps le mouvement des rames),
Et l'Irlandaise aussi, dans le fond du canot,
Nous sourit doucement, mais sans dire un seul mot.
— Çà, repartit la vieille, écoutez! j'ai cinq filles,
Aussi blondes que vous, toutes les cinq gentilles;
Venez les voir. — Non, non, je n'en ai plus besoin,
Pour trouver mes amours je n'irai pas si loin.

Or, sachez-le, Tina, la jeune Cornouaillaise,
Forte comme à vingt ans est mince comme à treize,
Et jamais je n'ai vu, d'Édern à Saint-Urien,
Dans l'habit de Kemper corps pris comme le sien.

« Ainsi, continuai-je en abordant à terre,
Tina, je vous conduis tout droit chez votre mère,
De là chez le curé. Jeune fille, irons-nous? »
Et Tina répondit : « Je ferai comme vous. »
Mais Barba : « Pourquoi rire avec cette promesse?
Si demain à Tûdi vous entendez la messe,

Vous verrez dans le chœur un officier du roi,
Dont la femme a porté des coiffes comme moi.
— Mes lèvres et mon cœur ont le même langage,
Brave femme, et je puis vous nommer un village
Où l'on sait si mon cœur à l'orgueil est enclin,
Et si j'ai du mépris pour les coiffes de lin.
— Eh bien ! venez chez moi, vous verrez mes cinq filles,
Aussi blondes que vous, toutes les cinq gentilles.
— Jésus Dieu ! soupira Tina, tout en ramant,
La méchante qui veut m'enlever mon amant!
— Non, ma bonne, je veux te garder au novice,
Ce pauvre Efflam qui meurt d'amour à ton service. »

D'un ton moitié riant et moitié sérieux
Ainsi nous conversions, et par instants mes yeux,
De peur d'inquiéter l'innocente rameuse,
Suivaient dans ses détours la côte âpre et brumeuse;
Ou, pensif, j'écoutais les turbulentes voix
De la mer, qui, grondant, s'agitant à la fois,
Semblait loin de l'Odet gémir comme une amante,
Et vers son fleuve aimé s'avançait bouillonnante.

Vis-à-vis Benn-Odet nous étions arrivés :
Là nos heureux projets, en chemin soulevés,
Moururent sur le bord. Dans un creux des montagnes
Nous débarquons. La vieille, emmenant ses compagnes,
Me dit un brusque adieu; puis, avec son panier,
Je vis Tina se perdre au détour d'un sentier.

Fallait-il m'éloigner ou fallait-il la suivre!
Comment, ô destinée, interpréter ton livre?
Quand faut-il écouter ou combattre son cœur?
A quel point la raison devient-elle une erreur?

Doutes, demi-regrets, souvenirs d'un beau rêve,
Qui jusqu'à Loc-Tûdi me suivaient sur la grève;
Surtout, retours à vous, qui, là-bas, au Moustoir,
Portez le nom d'un autre et n'aimez qu'à le voir;
Et ces divers pensers de tout lieu, de tout âge,
L'un par l'autre attirés, m'escortaient en voyage,
Plus mouvants que le sable où s'enfonçaient mes pas,
Que les flots près de moi brisés avec fracas,
Ou que les goëlands fuyant à mon approche
Et que je retrouvais toujours de roche en roche.

A. Brizeux.

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

30 juin 1840.

La session touche à son terme. Il ne reste devant la chambre des pairs que cinq affaires importantes : le budget, les chemins de fer, les paquebots transatlantiques, la création d'une faculté des sciences à Rennes, et la réforme du tribunal de la Seine.

La chambre des pairs se trouve dans une situation qui n'est pas nouvelle, mais qui donne lieu cette année à des débats plus vifs et plus amers que par le passé. Nous ne sommes pas surpris de ce redoublement de plaintes et de reproches.

D'un côté, la situation, par cela seul qu'elle se prolonge et qu'elle paraît vouloir s'établir comme une règle, devient insupportable à la chambre dont elle compromet la dignité et l'importance politique.

De l'autre côté, le ministère ne compte pas dans la chambre un grand nombre d'amis. Si l'on ne songe pas à le renverser, on n'est pas non plus disposé à lui donner des preuves de sympathie.

Quant au fond de la question, voici l'exacte vérité. D'abord la situation dont la chambre des pairs a droit de se plaindre, ne saurait être avec justice imputée au ministère. Ce n'est pas lui qui a distribué le travail de la session. Arrivé aux affaires dans le mois de mars, il n'était pas en son pouvoir de modifier le cours des choses, comme il n'est au pouvoir de personne de retenir à Paris les députés après le vote de la loi de finances.

Une fois le ministère mis hors de cause, reste la question tout entière. Comment faire cesser un abus qui trouble profondément l'équilibre des pouvoirs, un abus auquel la chambre ne pourrait se résigner sans anéantir, au préjudice du pays et de la couronne, une des principales garanties de notre système politique?

Si la pairie se résigne, la constitution est faussée. La chambre des pairs, on l'a dit mille fois, ne serait plus qu'un bureau d'enregistrement. Si elle résiste en amendant le budget, seul moyen qu'elle aurait de contraindre la chambre des députés à reprendre ses séances, elle fait naître entre deux grands pou-

voirs de l'État une de ces luttes qui ne se justifient que par une nécessité extrême.

Sans doute c'est là le *summun jus*, et la chambre des pairs ne devrait pas hésiter à l'appliquer le jour où il lui serait démontré que c'est là le seul moyen de rétablir l'équilibre. Il serait alors par trop indigne de la chambre de borner son ressentiment à des complaintes annuelles, complaintes que leur retour périodique et toujours inefficace ne tarderait pas à rendre complétement ridicules.

Heureusement il est plus d'un moyen que le ministère peut employer pour rendre aux travaux des deux chambres leur cours simultané et régulier, et il n'est pas douteux pour nous que le cabinet ne cherche sérieusement, dès la session prochaine, à résoudre la difficulté.

On peut facilement distribuer le travail entre les deux chambres d'une manière plus égale.

Il y a lieu d'examiner si l'on ne pourrait pas changer l'année financière de manière que les chambres pussent au besoin ne délibérer définitivement sur le budget présenté dans le cours de la session qu'au commencement de la session suivante.

Il y a aussi lieu d'examiner s'il est indispensable de persévérer dans l'usage de présenter les budgets de tous les ministères dans une seule et même loi.

Nous ne voulons rien affirmer. Ces expédients exigeraient dans nos rouages administratifs, et peut-être aussi dans les règlements des chambres, des modifications qu'il serait par trop présomptueux d'indiquer ici; elles ne peuvent être que le résultat de sérieuses méditations, d'études approfondies.

Ajoutons seulement que, sur la distribution du travail, il a été énoncé dans les discussions de la chambre des pairs une opinion qui nous paraît excessive.

On a dit que l'article de la charte portant que toute loi d'impôt doit être d'abord votée par la chambre des députés, ne s'appliquait qu'aux lois dont le but direct est l'établissement d'un impôt; qu'ainsi on aurait pu présenter d'abord à la chambre des pairs la loi sur les paquebots transatlantiques, ou toute autre loi prescrivant une dépense. A l'aide de cette interprétation, on pourrait aller jusqu'à soutenir que la loi capitale du budget, la loi des dépenses, peut être portée directement à la chambre des pairs.

L'interprétation nous paraît forcée. L'État n'a pas chez nous deux moyens de subvenir à ses dépenses. Qui dit dépense dit impôt, impôt qu'on établit, qu'on augmente ou qu'on ne diminue pas. — D'un autre côté, il est également vrai que ce serait donner à l'article de la charte un sens trop large que de l'appliquer indistinctement à tout projet de loi pouvant impliquer une dépense. La chambre des pairs a plus d'une fois voté la première des lois de ce genre, et nul n'a révoqué en doute la légalité de son vote. Il y a là une juste ligne de démarcation à tracer.

Mais sans entrer ici dans le fond de la question, sans vouloir scruter la lettre et rechercher l'esprit ainsi que les origines de l'article de la charte, disons seulement que nul ne songe à enlever à la chambre élective ce qu'elle regarde, sur le fondement d'une pratique de vingt cinq ans, comme un de ses droits, comme sa prérogative la plus importante. C'est une voie où la chambre

des pairs ne voudrait pas, et avec raison, s'engager ; c'est s'affaiblir que d'user ses forces à saisir des droits contestables. La chambre des pairs veut maintenir, avec la vigueur et la dignité qui lui appartiennent, ses prérogatives reconnues, ses droits incontestés.

L'état des partis ne s'est pas modifié dans la quinzaine qui vient de s'écouler. Les députés rentrant dans leurs foyers, commencent maintenant ce travail local, cette communication intime entre le député et ses électeurs, dont il est toujours difficile, même aux plus habiles, de prévoir toutes les conséquences avec quelque exactitude. Les députés qui ont interrompu leurs longues habitudes ministérielles, comme les députés de la vieille opposition qui prêtent aujourd'hui leur appui au ministère, auront à s'expliquer avec leurs commettants. Ici le député convaincra les électeurs de la sagesse de sa conduite ; ailleurs les électeurs réagiront peut-être sur le député.

Au surplus, les députés qui ont soutenu le ministère pourront parler avec quelque orgueil des résultats de la session. Des lois importantes vont donner une nouvelle impulsion à la prospérité matérielle du pays. La navigation intérieure perfectionnée, l'exploitation du sel ramenée partout au droit commun, les chemins de fer en voie d'exécution soutenus, et de nouvelles entreprises autorisées, aidées, encouragées ; la question des sucres terminée d'une manière équitable ; le grand établissement de la Banque de France mis à même, par la certitude de son avenir, de rendre au commerce des services de plus en plus importants ; enfin nos relations commerciales avec le nouveau monde secondées et étendues par plusieurs lignes de paquebots transatlantiques : ce sont là des faits importants qui honorent cette session et témoignent de l'active habileté du cabinet qui a pu, dans le peu de temps que lui ont laissé les discussions politiques et les difficultés de tout début, imprimer aux affaires une si puissante impulsion.

Nous sommes convaincus que la chambre des pairs n'hésitera pas à donner son suffrage aux projets que le ministère lui a présentés en dernier lieu.

En rejetant le remboursement de la rente, malgré le vote réitéré de l'autre chambre et les efforts du ministère, comme en confirmant à une très-grande majorité le privilége de la Banque, malgré l'opposition presque unanime de la presse, la chambre a suffisamment prouvé que rien ne peut la détourner de ce qui lui paraît bon, utile, équitable. Nous nous plaisons à rendre hommage à son indépendance, quelle que soit d'ailleurs notre opinion sur la question de la rente.

Le même sentiment d'indépendance lui fera adopter des lois que le pays attend avec une juste impatience. On aura beau lui dire que le départ des députés lui ôte toute liberté, qu'on a voulu la placer sous le joug de la nécessité. La chambre sait qu'il n'en est rien, qu'il serait parfaitement libre à elle de rejeter toutes ces lois. Sans doute elle aurait à rendre compte de son vote à l'opinion publique et à sa propre conscience ; mais la marche régulière du gouvernement, le cours des services publics ne seraient point paralysés par le rejet de ces lois : ce rejet n'aurait point les conséquences que pourrait avoir le rejet du budget ou d'une mesure quelconque indispensable au salut de l'État.

Il n'y a donc pas cette contrainte, cette nécessité artificielle et impérieuse

dont la chambre pourrait se blesser, cette nécessité, disons-le, qui la domine pour le budget, qu'elle ne pourrait refuser sans compromettre la régularité des services publics.

En adoptant les autres lois, la chambre, qui pourrait les rejeter, aura agi avec liberté et indépendance; elle aura prouvé que les motifs de l'adoption l'emportaient dans son esprit sur les objections qu'opposent les adversaires de ces projets.

La chambre, il est vrai, ne pourrait amender ces projets; tout amendement produirait, dans les circonstances actuelles, les mêmes conséquences que le rejet, et retarderait d'une année toutes ces utiles entreprises. Dans ces limites, les plaintes sont fondées; mais tout a été dit sur ce point lors des débats sur la loi de la navigation intérieure.

Trop insister sur les mêmes plaintes (nous ne disons pas les mêmes reproches, le ministère a prouvé qu'il n'en méritait pas), ce serait les affaiblir, ce serait donner au langage de la chambre un ton lamentable et peu digne d'un grand pouvoir de l'État. La chambre a fait connaître sa pensée : il ne lui reste plus d'autre moyen, le même inconvénient se renouvelant, que la résistance, lorsqu'elle aura devant elle un ministère qui aura préparé et distribué le travail de la session.

L'amendement, c'est-à-dire le rejet d'un de ces projets de loi, sur qui retomberait-il? sur les compagnies, sur les villes maritimes, sur le commerce, sur l'industrie, sur le public, qui certes ne sont pas responsables de la marche des travaux au sein des deux chambres. Le rejet ébranlerait-il le cabinet? nullement : le cabinet a trouvé à son avénement l'état de choses dont on se plaint; il ne pouvait plus le changer. Le rejet ferait-il revenir à Paris un seul député? encore moins; les députés ne seraient ramenés sur leurs siéges que par un amendement au budget. La chambre ne veut pas sans doute en venir cette année à ce moyen extrême; elle voudra encore moins témoigner de son mécontentement par une résolution qui ne frapperait que ces intérêts nationaux, que la chambre est jalouse de seconder et de protéger.

Il est sur la loi des chemins de fer une autre observation qui s'applique également aux débats de l'une et de l'autre chambre. Nous voulons parler de la réunion dans une seule et même loi de plusieurs projets tout à fait différents, indépendants l'un de l'autre; ainsi le chemin de fer d'Orléans et celui de Strasbourg à Bâle, et plusieurs autres, se trouvent compris dans le même projet de loi. Il faut, en conséquence, tout adopter ou tout rejeter; ces projets se présenteront aux suffrages de la chambre, pour ainsi dire l'un portant l'autre. Encore si le même principe, si le même système de secours était appliqué à tous ces projets. Loin de là : la même loi embrasse six projets et quatre systèmes différents; nous ne voulons pas dire opposés; il se peut en effet que ces systèmes divers, contraires même, soient avec raison applicables à des entreprises différentes. Toujours est-il que la sincérité des débats législatifs reçoit une atteinte lorsqu'une assemblée est forcée de voter *in globo* des projets différents, nullement connexes, et pouvant parfaitement exister l'un sans l'autre.

Mais ce n'est pas là un expédient inventé par le ministère du 1er mars; c'est

un usage sur lequel il importe seulement d'attirer l'attention du gouvernement pour les projets futurs.

La mort de M. Daunou laisse vacante aux archives du royaume une place importante. Le bruit public a désigné plusieurs candidats. Si nous sommes bien informés, ceux sur qui l'attention paraît se fixer d'une manière particulière sont M. de Gasparin, l'ancien ministre, et M. Fauriel. M. de Gasparin est un administrateur habile, M. Fauriel, un historien dont les travaux se distinguent, entre autres, par l'exactitude et la profondeur des recherches. Selon le point de vue auquel on se place, le choix de l'un ou de l'autre ne mériterait que des éloges.

M. Vincent passe dans le conseil d'État du service extraordinaire au service ordinaire. Rien de plus naturel que de voir un administrateur aussi éclairé et d'une si grande expérience se vouer entièrement aux travaux du conseil d'État. Nous espérons qu'il sera dignement remplacé dans ses importantes fonctions au ministère du commerce.

Le public est fort préoccupé dans ce moment des nouvelles d'Alger. En admettant qu'il y ait quelque exagération, peut-être aussi un peu d'animosité dans les nouvelles qui circulent, toujours est-il que notre campagne en Afrique est longue, difficile et sans résultats décisifs qui compensent les sacrifices en hommes et en argent qu'elle exige. Il serait plus que superflu de rechercher aujourd'hui à qui l'on pourrait imputer la guerre que nous avons sur les bras, les difficultés que nous rencontrons en Afrique. Ce n'est pas le moment de discuter, mais d'agir, d'agir avec résolution et d'une manière digne de la France. Quelles qu'en soient les causes, c'est là désormais une guerre à mort avec les populations indigènes, avec les Arabes africains. C'est le mahométisme, la barbarie et le génie nomade qui veulent expulser d'Afrique la religion, la civilisation, la puissance françaises. Dans le commencement, il aurait été légitime et sensé de poser la question de savoir s'il convenait à la France, à sa politique, à son influence d'entrer dans cette voie, de jeter hors de l'Europe une partie notable de ses revenus et de ses forces, si les avantages militaires, maritimes, commerciaux qu'elle pouvait en espérer, étaient de nature à compenser ses sacrifices, si le moment était arrivé d'implanter par la force des armes, par la conquête la civilisation française sur le sol aride et malsain, sous le ciel brûlant de l'Algérie.

Aujourd'hui, empressons-nous de le reconnaître, la question ne peut être posée dans ces termes. Le drapeau français a été solennellement planté sur le sol africain. La France a dit qu'il y resterait : Abd-el-Kader veut l'en arracher de force. La France peut-elle le supporter? non, à aucun prix. C'est là une réponse qui est au fond de tous les cœurs, de toutes les pensées, de tous les systèmes. Les adversaires les plus décidés de notre établissement en Afrique, ceux-là même qui n'auraient pas hésité à évacuer l'Algérie, lorsque nous y étions en paix avec tout le monde, ne voudraient pas aujourd'hui abandonner un pouce de terrain. C'est que toutes les opinions, comme tous les systèmes, se rencontrent sur un point commun; c'est qu'il n'y a plus de dissentiment possible lorsqu'il s'agit de la dignité de la France, de l'honneur national.

D'un autre côté, tenons-nous en garde contre l'esprit de notre temps; pré-

servons-nous des atermoiements, des demi-mesures. L'affaire d'Afrique, conduite mollement, serait interminable ; elle pourrait renouveler pour nous cette longue et funeste guerre d'Espagne, lorsque nous n'étions jamais maîtres que du terrain qu'occupaient les semelles de nos soldats, lorsque, vainqueurs dans tous les combats, nous n'avions cependant jamais pu vaincre le pays et le plier à nos lois.

Ce fut une erreur de Napoléon que de se persuader que l'affaire d'Espagne n'exigeait pas de grands efforts, qu'on pouvait la combiner avec d'autres expéditions, qu'elle finirait d'elle-même, de guerre lasse ; que les populations, fatiguées, vaincues, appauvries, rentreraient paisiblement dans leurs foyers. Les guerres nationales des peuples fanatiques et barbares sont régies par d'autres lois générales que celles qui gouvernent les guerres des nations riches et civilisées. Nos soldats avaient l'instinct de cette différence, lorsque, en Espagne, ils regrettaient si gaiement cette Italie, cette Allemagne si bonnes à conquérir, si faciles à garder.

Le cabinet s'occupe très-sérieusement de l'affaire d'Afrique. Nous ignorons ses idées, ses projets. Ce que nous demandons avant tout, ce sont des mesures décisives et un plan bien arrêté. Un système médiocrement bon, qu'on maintiendrait avec suite, avec énergie, avec persévérance, vaudrait mieux que les idées les plus heureuses, les plus lumineuses, mises en pratique avec hésitation, par voie de tâtonnement et d'essai.

Jusqu'ici on n'a jamais su au juste ni ce qu'on voulait faire en Afrique, ni ce qu'on voulait faire de l'Afrique. Qu'Abd-el-Kader nous rende du moins le service de nous contraindre à prendre un parti, à résoudre les deux questions.

On parle beaucoup du projet du général Rogniat, de *l'obstacle continu* au moyen d'un mur et d'un fossé qui mettrait une partie de nos possessions, la plaine de la Mitidja, à l'abri des incursions des Arabes. Le projet est ingénieux ; la dépense ne serait pas excessive ; le résultat paraît certain ; un faible corps suffirait pour garder l'enceinte contre des hordes barbares. Nous sommes moins rassurés sur les effets morbides d'un grand remuement de terre dans un pays si exposé aux influences typhoïdes, aux ravages de la fièvre et de la dyssenterie.

Les affaires d'Espagne prennent tous les jours une tournure plus favorable à la cause constitutionnelle. Le général Ségarra fait sa soumission, et il exhorte les insurgés à se rallier au parti national. Balmaseda a été battu. La reine est accueillie en Catalogne par les flots d'une population remplie d'enthousiasme. Le peuple espagnol est toujours profondément monarchique. Nul doute que le voisinage de la cour ne contribue à rallier les partis, à ramener un grand nombre d'hommes égarés. Après beaucoup de conjectures, on paraît croire aujourd'hui que le voyage des deux reines n'a eu réellement d'autre but que le rétablissement de la santé de la reine Isabelle. Quoi qu'il en soit, on se ferait illusion si on croyait qu'une fois Cabrera vaincu et le parti carliste entièrement dissous, les difficultés de l'Espagne s'évanouiront complétement. Loin de là. Le peuple est monarchique et religieux, voire même superstitieux. Il n'est pas moins vrai qu'une partie considérable des classes moyennes, dans les grandes villes surtout, est imbue de nos idées, de nos principes ; et préci-

sément parce que ces idées et ces principes sont trop avancés pour l'Espagne et ne sont pas en harmonie avec l'état général du pays, la minorité qui professe cette politique d'emprunt, impatiente de réaliser ses idées, est toujours tentée de devenir violente et factieuse. On n'est ni impatient ni violent lorsqu'on sait qu'on a le pays derrière soi, lorsqu'on ne doute pas d'un prochain succès. Sous la restauration, Casimir Perier disait aux trois cents de M. de Villèle : « Nous sommes quinze ici, mais nous avons le pays derrière nous ; » aussi Casimir Périer et ses amis ne conspiraient pas ; ils attendaient, et n'attendirent pas longtemps.

Après la dispersion complète de l'insurrection carliste, le parti radical en Espagne deviendra probablement plus exigeant et de plus en plus violent. Le gouvernement aura besoin de fermeté, d'habileté, de mesure. Qu'il se garde surtout de mépriser ses adversaires. Les minorités ont si souvent bouleversé et gouverné le monde !

M. Cousin poursuit le cours de ses paisibles réformes dans le domaine de l'enseignement.

Une ordonnance royale vient de créer à la faculté de droit de Paris une chaire d'introduction générale à l'étude du droit. C'était une lacune qu'il importait de combler. Ainsi que l'a dit le ministre dans son rapport au roi, ce cours préliminaire aura pour objet d'orienter, en quelque sorte, les jeunes étudiants dans le labyrinthe de la jurisprudence.

Il a été aussi décidé qu'à l'avenir, soit dans les examens, soit dans les concours devant les facultés de droit, il n'y aura plus ni argumentations ni leçons latines. Nous félicitons M. le ministre de l'instruction publique d'avoir mis fin à un usage qui n'était qu'un moyen de dissimuler l'ignorance et de paralyser le savoir.

FIN DU TOME DEUXIÈME.

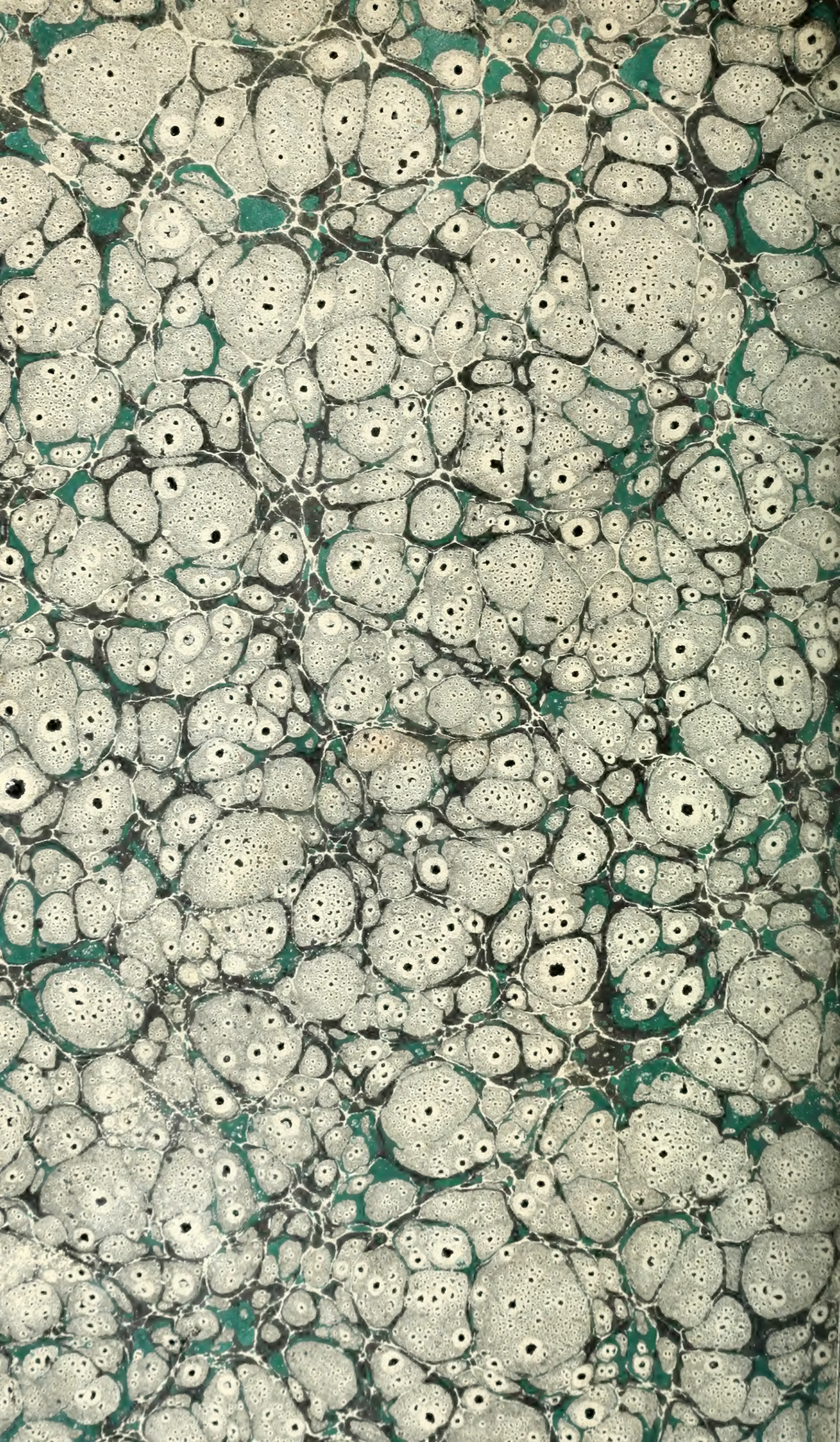
# TABLE DES MATIÈRES

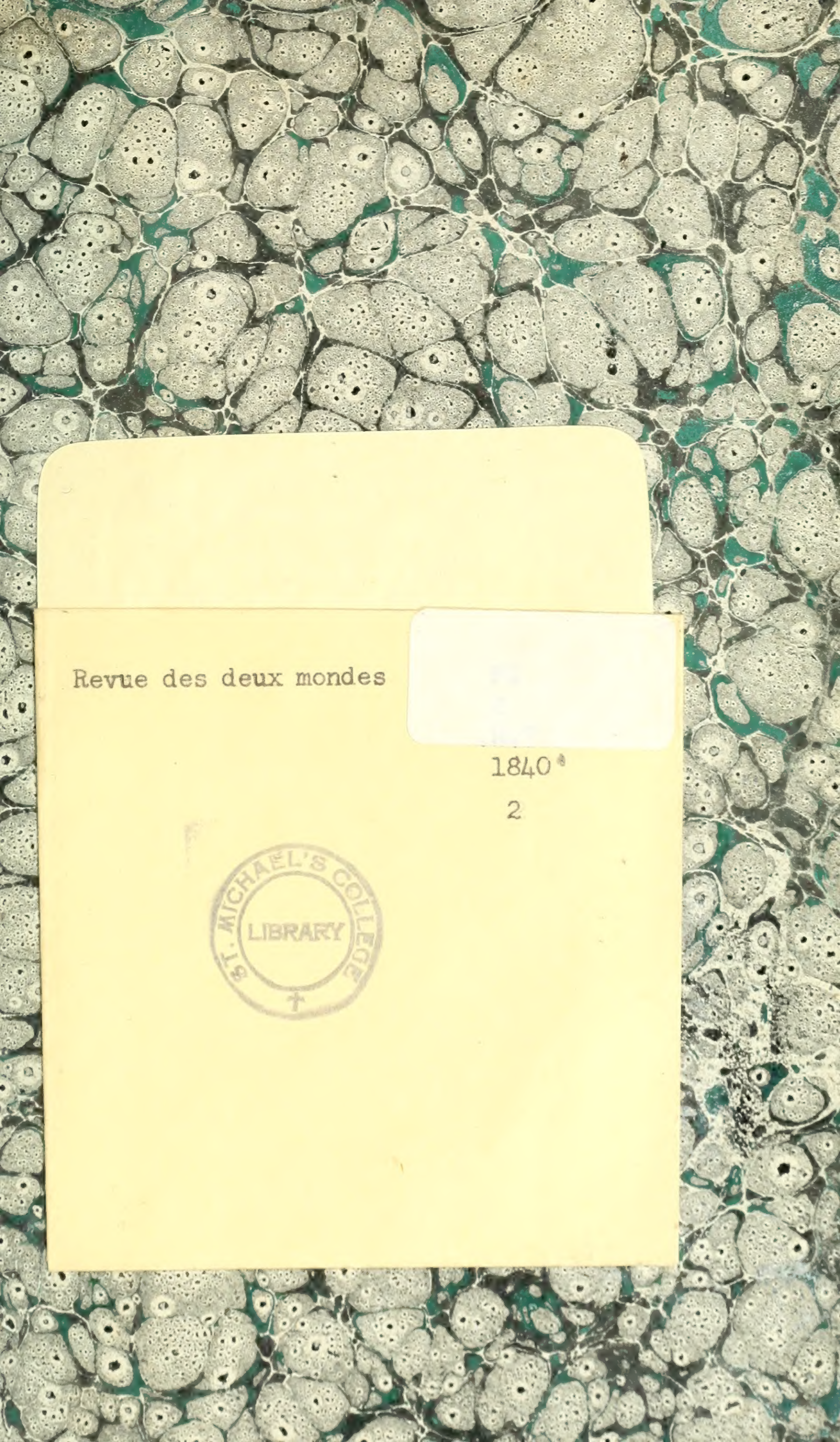
## CONTENUES DANS CE VOLUME.



FIN DE LA TABLE.







Revue des deux mondes
1840
2
ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

